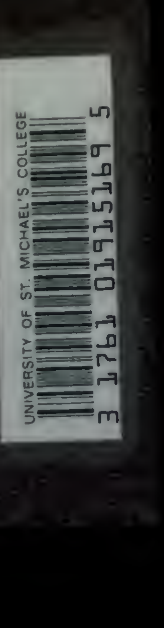

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01915169 5




UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

JÉRUSALEM ANTIQUE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

JÉRUSALEM

RECHERCHES

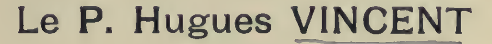
DE TOPOGRAPHIE, D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

TOME PREMIER

JÉRUSALEM ANTIQUE

PAR

Le P. Hugues VINCENT



DES FRÈRES PRÊCHEURS

Faites le tour de Sion et parcour
circuit; comptez ses tours; conten
rempart; explorez ses palais, a
raconter à la génération à venir.
(*Psaume* XLVIII

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

—

1912

FASCICULE Ier : Topographie

CUM SUPERIORUM PERMISSU

IMPRIMATUR

Parisiis, die 31 Maii 1912.

E. ADAM,

V. G.

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

AVANT-PROPOS

D'autres noms que le mien devraient figurer en tête de ces pages. Les maîtres dévoués qui, en 1891, me rendirent si attrayant et si fructueux le premier contact avec Jérusalem, songeaient dès lors à en écrire l'histoire, à la lumière de connaissances topographiques et archéologiques déjà familières pour eux. Comme prélude à cet ouvrage, le P. Lagrange faisait paraître, dans le premier numéro de la *Revue Biblique*, une étude générale sur la *Topographie de Jérusalem,* bientôt continuée par des chroniques et diverses monographies du P. Séjourné. Des obligations plus urgentes, après avoir reculé d'année en année l'exécution totale du plan conçu, ne devaient finalement laisser ni à l'un ni à l'autre le loisir de réaliser ce livre : la tâche m'en a été dévolue. Tout ce qu'il pourra offrir d'intérêt et d'utilité pratique demeure le mérite de mes maîtres, puisque ce sera l'écho de leurs leçons sur les textes, ou en présence des monuments et des sites. Mais on voudra bien ne les rendre responsables nulle part d'opinions qui restent naturellement toutes à mon compte.

Ce que l'ouvrage vaut, il le vaut surtout par les réalités concrètes mises sous les yeux du lecteur. Or cette documentation doit son exactitude à l'obligeant concours de mes confrères à l'*École.* Je ne puis énumérer ici tous ceux à qui je suis reconnaissant d'une assistance transitoire dans quelques relevés; mais les noms des PP. Savignac, Abel et Carrière ont une place nécessaire, parce que leur part est très grande dans ma gratitude. L'immense majorité des photographies est l'œuvre des PP. Savignac et Carrière; pas un plan n'a été dressé sans la collaboration expérimentée de l'un ou de l'autre et souvent l'aide simultanée de tous les trois a été requise en des opérations plus considérables ou plus délicates d'arpentage et de mensurations archéologiques.

Avec une bienveillance dont je lui suis très particulièrement reconnaissant, le Comité du *Palestine Exploration Fund* m'a permis de puiser fréquemment dans la documentation graphique de ses excellentes publications, sources fondamentales sur le sujet. On trouvera partout la mention exacte de ces emprunts et je me fais un devoir d'insérer ici l'hommage cordial de ma gratitude pour les explorateurs aussi courageux qu'habiles, doublés de savants aimables, à qui ces documents précieux sont dus.

Plusieurs photographies importantes sont empruntées à la splendide collection de la Colonie américaine de Jérusalem et publiées avec une très gracieuse autorisation. Chaque cliché en portera l'indication reconnaissante.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont bien voulu permettre et seconder chez eux nos recherches.

Enfin et surtout c'est pour moi une agréable nécessité d'exprimer au plus obligeant des éditeurs ma sincère gratitude pour les sacrifices qu'il s'est imposés en vue de réaliser une illustration copieuse et lucide, dans un format maniable, sous un prix accessible.

L'Introduction dira ce que ce livre veut être et par quelle méthode il a été composé. La clarté et la commodité d'utilisation ont été les préoccupations essentielles, dût l'élégance passer au second plan. Partout on a cherché à établir entre texte et figures la plus étroite dépendance; et pour donner à l'image son maximum de valeur expressive, les repères y ont été multipliés, complétés souvent par de longues légendes descriptives. Tout graphique apte à éclairer la lecture en des passages variés a été reproduit hors texte, avec une ampleur et une abondance de détails proportionnées à son importance pratique.

Le désir de présenter des plans généraux de la ville mis à jour par un ingénieur-topographe qualifié n'a pu être réalisé. Une tâche aussi dispendieuse et aussi délicate n'est d'ailleurs que d'assez secondaire importance pour le point de vue spécial de cette étude. Le *Palestine Exploration Fund* ayant eu la bonté de me laisser utiliser les relevés du regretté général Wilson et de M. le général sir Ch. Warren, j'ai adopté leur triangulation et dressé, en contrôlant leurs tracés et en y introduisant les principales modifications devenues utiles, un croquis topographique (planche I) et un plan archéologique (pl. XX) dont l'unique prétention est de guider facilement sur le sol et de situer avec exactitude les vestiges antiques aujourd'hui connus. Pour l'onomastique contemporaine, le T. R. P. Féderlin, supérieur des Pères Blancs, a eu la bonté de mettre à ma disposition ses notes si compétentes et pendant de longs mois le P. Jaussen, mon confrère à l'*École*, a inlassablement secondé de toute son expérience de la phonétique arabe la revision méthodique d'une toponymie recueillie par lambeaux des années durant. Les noms ont été enregistrés pour ce qu'ils valent dans l'articulation courante la plus sûre. On s'est interdit la plus minime nuance qui eût ramené l'une ou l'autre forme perçue à quelque thème grammatical et fourni un sens topique. Ce qui ne présentait pas des garanties suffisantes ou devait demeurer un ballast inexpressif a été éliminé.

La collaboration aimable du P. Abel au tome second promet un assez prompt achèvement de l'ouvrage, malgré les difficultés graves résultant d'une exécution matérielle poursuivie entre Paris et Jérusalem. C'est pour remédier à quelques-unes de ces difficultés qu'a été adopté un sectionnement en huit fascicules à peu près égaux, devant paraître à intervalles variables dans un délai prévu d'environ trois ans.

Jérusalem, École biblique et archéologique,
le 15 mai 1912.

H. VINCENT, O. P.

LISTE DES ABRÉVIATIONS COURANTES

ET DE QUELQUES OUVRAGES ORDINAIREMENT CITÉS EN ABRÉGÉ

BENZINGER, *Hebr. Arch. : Hebraeische Archaeologie*, 2ᵉ édit. 1907.

Bible polychrome : The sacred Books of the Old Testament... printed in Colors, sous la direction de M. P. Haupt.

BLISS-DICKIE, *Excavat. : Excavations at Jerusalem 1894-1897 ;* Londres 1898, dans les publications du *Palestine Exploration Fund.*

CLERMONT-GANNEAU, *Arch. Res. : Archæological Researches in Palestine during the years 1873-1874 ;* 2 vol. in-4ᵒ; le vol. Iᵉʳ est en grande partie consacré à Jérusalem.

CLERMONT-GANNEAU, *Études..., Recueil... : Études d'archéologie orientale*, 2 vol. in-4ᵒ; *Recueil d'archéol. orientale*, 7 vol. in-8ᵒ parus.

Compt. rend. Acad. IBL. : Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris.

Diction. antiq. : Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de M. Saglio, continué sous la direction de M. Ed. Pottier.

GEYER, *Itinera... : Itinera Hierosolymitana saeculi IIII-VIII.* Vienne 1898.

MOUDJÎR ED-DÎN, *Hist. :* Fragments de la *Chronique*, traduits par M. Sauvaire sous le titre : *Histoire de Jérusalem et d'Hébron.*

MuNDPV : *Mittheilungen und Nachrichten des Deutschen Palästina-Verein.* Leipzig.

Onom. : Onomasticon d'Eusèbe, éd. Lagarde, qui comprend aussi l'adaptation latine de saint Jérôme et les *Onomastica minora.*

PAULY-WISSOWA, *Real-Encycl. : Real-Encyclopädie der classischen Altertumwissenschaft;* 2ᵉ édit. dirigée par MM. Wissowa et Kroll.

QS. ou *Quart. Stat. : Palestine Exploration Fund's Quarterly Statement.*

RB. : Revue biblique.

ROBINSON, *Bibl. Res. : Biblical Researches*, 2ᵉ éd., Boston 1856; 2 vol. in-8ᵒ; un 3ᵉ est intitulé *Later Biblical Researches.*

SMITH, *Jerusalem : Jerusalem, the Topography, Economics and History from the earliest Times to A. D. 70;* 2 vol. in-8ᵒ. Londres 1907-8.

Survey, ou *S. W. P. : The Survey of Western Palestine.* Un volume spécial des *Memoirs* est consacré à Jérusalem : in-4ᵒ. Londres 1884.

TOBLER, *Denkblätter : Denkblätter aus Jerusalem ;* in-8ᵒ, 2ᵉ éd. 1856.

TOBLER, *Top.* ou *Topogr. : Zwei Bücher Topographie von Jerusalem und seinen Umgebungen.* Berlin 1853.

WARREN, *Album : Plans, elevations, sections... shewing the results of the excavations at Jerusalem 1867-70, executed for the Pal. Explor. Fund by capt. Ch. Warren.* Londres.

WARREN, *Recovery... : The Recovery of Jerusalem.* On cite le « 3ᵉ mille », éd. de 1871, de cet ouvrage, dont la pagination varie beaucoup.

WARREN, *Undergr. Jerus. : Underground Jerusalem.* Londres 1876.

WILSON, *Ordn. Surv. : Ordnance Survey of Jerusalem;* plans, notes et photographies, 3 vol. in folio. Londres.

ZDPV. : *Zeitschrift des Deutschen Palästina Verein.*

Quelques abréviations d'usage plus restreint seront indiquées en tête de certains chapitres, dans la bibliographie spéciale d'un sujet. D'autres sont trop familières pour avoir besoin d'explication, par exemple : *PG.* ou *PL.* pour les collections patristiques de Migne.

Les abréviations désignant les livres de la Bible sont usuelles; on a seulement cité indifféremment *Paral.* (ou *Par.*) et *Chron.* pour les deux livres des *Chroniques.* Les citations par chapitres et versets correspondent, pour tous les livres qu'on possède en hébreu, aux divisions de la bible hébraïque.

SIGLES DE TRANSCRIPTIONS

Le système de transcription arabe — proportionnellement applicable à l'hébreu — est celui proposé par la commission du onzième congrès des Orientalistes et appliqué depuis 1897 dans la *RB.*, moins quelques modifications très légères des sigles :

ا	a, ʾ	د	d	ض	ḍ	ك	k
ب	b	ذ	dh	ط	ṭ	ل	l
ت	t	ر	r	ظ	ḍ̱	م	m
ث	th *ou* ṯ	ز	z	ع	ʿ	ن	n
ج	j, dj, ǧ	س	s	غ	gh, ġ	و	w, ou
ح	ḥ	ش	š	ف	f	ه	h
خ	ḫ *ou* kh	ص	ṣ	ق	q	ي	y *ou* i

En dehors du plan topographique, on n'a d'ailleurs usé que le moins possible de ces notations très difficilement adéquates et le plus souvent obscures pour les lecteurs non spécialisés.

TABLE DES MATIÈRES

DU FASCICULE I

LIVRE PREMIER : **Topographie**

INTRODUCTION

BUT, PLAN, MÉTHODE ET SOURCES

I. — OBJET ET DIVISIONS GÉNÉRALES.

Jérusalem ! mieux que les plus magiques descriptions, mieux que les plus artificieuses et vibrantes paroles, ce nom seul emplit l'âme de souvenirs et d'émotions. Le lecteur concevra que ce livre ne s'ouvre ni par un hymne, ni par une peinture fatalement sans relief après mille tableaux de maîtres et des chants renouvelés à l'infini depuis les accents enthousiastes et divinement inspirés des Prophètes.

La pensée de cette étude naquit dans le berceau même de l'*École;* comme celle-ci par conséquent elle poursuit un but pratique : essayer de dire non la série changeante des fortes impressions qui résultent d'une intimité prolongée avec la ville du Calvaire et du Temple, mais ce que fut, à travers les phases de son histoire agitée de si multiples vicissitudes, cette cité du Dieu vivant. Ou plutôt, — car ces expressions un peu amples pourraient donner le change sur l'ambition très humble de ces pages, — ce qui a été voulu est un groupement exact et complet, dans la mesure possible aujourd'hui, des faits utiles à l'historien pour retracer l'histoire proprement dite de Jérusalem, celle qui marquera son rôle précis dans l'évolution nationale et religieuse d'Israël. Par ce côté, en effet, la ville s'identifie trop avec le peuple pour que le développement de la vie chez l'un soit pleinement intelligible sans la considération parallèle de l'autre. L'histoire au sens précis, celle qui suppose la trituration préalable des documents et des faits par l'investigation diligente et la critique attentive, mais n'en cueille que les résultats généraux, demeure, je crois, irréalisable encore à ce jour en ce qui concerne la Ville Sainte. Il y a néanmoins assez de documents à l'étude, surtout assez de faits accessibles déjà pour rendre Jérusalem correctement intelligible à chaque époque de sa longue existence.

Examiner à quel point en est aujourd'hui la discussion des textes, mettre sous les yeux avec assez de détail pour n'y rien laisser d'inintelligible ou de trop obscur les faits de tout ordre recueillis par l'exploration et les fouilles, tenter enfin, après l'étude méthodique de ces données littéraires, topographiques et archéologiques, un premier essai de synthèse : voilà le but de la modeste tâche entreprise.

Comme toute personnalité, chaque ville a son milieu dans le temps et dans l'espace et ce milieu détermine dans une large mesure les conditions de son existence et marque d'une empreinte particulière toute son évolution. Le site remarquable de Jérusalem nous occupera donc avant tout; il est pour beaucoup dans la profonde originalité de la ville. Sa physionomie primordiale une fois saisie, nous chercherons à fixer les modifications qu'il a subies au cours des siècles et les éléments nouveaux que chaque époque a introduits et fait mouvoir dans ce cadre.

On ne perdra pas ici un seul mot apologétique sur l'utilité d'une telle recherche, dont on n'a garde, au surplus, de s'exagérer l'importance. Si l'histoire à grande envolée, trop jalouse de ses caprices pour n'être point dédaigneuse des faits,

compte encore des adeptes, il en est une autre dont les disciples de plus en plus nombreux ont en quelque sorte la religion des faits, presque toujours petits, bornés, souvent mesquins à la mesure de la vie, sans lesquels toutefois les plus grandiloquentes formules ne rendent qu'un son creux. Avant qu'aient pu être écrites d'immortelles pages sur Athènes et sur Rome, que n'a-t-il point fallu d'obscures recherches et de patientes discussions sur la teneur de phrases laconiques, le sens d'inscriptions à demi effacées, l'extension et la forme du *pomaerium* ou de l'enceinte de Périclès, la disposition primitive du Forum ou du Pnyx, mille autres détails encore plus ténus, enfouis à tout jamais dans les fondements du brillant édifice dont ils assurent la solidité!

Qu'il y ait de par le monde nombre de savants biblistes très peu soucieux de la situation de Gihon et de Rogel ou des procédés architecturaux usités en Palestine à l'époque de David et de Salomon, d'autres qui ne voudraient pour amour ni pour or s'embarrasser d'une enquête sur le site du Calvaire et la disposition du Sépulcre de Notre-Seigneur quand ils étudient, dans l'Évangile, la religion « en esprit et en vérité », certes, je n'y prétends pas contredire, moins encore ai-je envie de le critiquer. Il est cependant aussi une légion grandissante de travailleurs positifs pour qui les synthèses arbitraires ont moins d'attrait, en dépit de tout leur éclat, que les pauvres grains de mil recueillis par l'enquête technique ingénue et toujours prête à encourir le reproche d'être fruste et fastidieuse si elle peut à ce prix atteindre un degré de plus de prosaïque précision. Ceux-là savent assez que si, par exemple, la réalité d'un palais salomonien tangible au bout de l'enquête archéologique est mille fois au-dessous du rêve autorisé par des récits transposés hors de leur cadre, il y a aussi une profonde sensation personnelle à pouvoir donner aux plus grands souvenirs religieux, ceux de la Passion et de la Résurrection du Sauveur, le caractère concret d'événements accomplis sur notre terre et dans un milieu capable d'être partiellement reconstitué. C'est pour leur être utile que ce livre a été écrit. Au cercle déjà étendu d'amis, qui ont été mes compagnons d'étude en un séjour plus ou moins prolongé à l'École au cours de ces vingt années, il rappellera les promenades archéologiques par les rues et aux abords de la cité et précisera des souvenirs directs. A ceux qui n'ont pu voir et toucher, il s'efforcera de dire ce qu'il y a intérêt à connaître et leur facilitera le moyen de s'en rendre compte.

Ce but nettement déterminé traçait le plan à suivre : étudier d'abord le cadre géographique de Jérusalem, le relief et la nature de son sol, et indiquer du moins en gros les conditions de la vie en un tel milieu. Une fois en possession de ces connaissances générales préliminaires, aborder l'étude topographique et archéologique détaillée sous forme de monographies consacrées à toutes les questions essentielles, ou groupant les informations pratiques sur une série de monuments analogues : tombeaux, installations hydrauliques, édifices religieux, etc.; tracer brièvement enfin un schéma historique dans lequel les monuments et les sites sont coordonnés pour réaliser la physionomie spéciale de la ville à chaque phase de son histoire. Deux grandes divisions s'imposaient dès l'abord, au nom de l'archéologie plus encore que par des convenances chronologiques; elles seraient assez exactement spécifiées par les expressions : Jérusalem de l'Ancien Testament, Jérusalem du Nouveau Testament. Des termes plus généraux, d'un emploi plus commode et de valeur suffisamment juste aussi leur ont été préférés : *Jérusalem antique, Jérusalem nouvelle*[1], compris en ce sens que le premier désigne la ville depuis ses plus lointaines origines jusqu'à la destruction par Titus en 70 de notre ère, le second la cité depuis le triomphe des Romains jusqu'à nos jours. Chaque division fera l'objet d'un volume, dont la structure s'est inspirée beaucoup plus des exigences de clarté et de facilité d'utilisation que des lois littéraires d'unité et d'harmonie des proportions.

Le premier devait fournir dès le début les éléments topographiques requis pour l'orientation suffisante du lecteur. En vue de ne pas surcharger ces arides notions par de trop minutieux détails, cette topographie superficielle s'est allégée systématiquement de toute description approfondie de sites dénués d'importance aussi bien dans l'histoire que dans l'aspect d'ensemble de la ville. L'onomastique moderne, condensée le plus pos-

1. Plutôt que *Jérusalem juive et chrétienne*, par exemple, car ces expressions étaient trop limitées.

sible dans les plans pour la commodité des repères archéologiques, est fournie dans la mesure où une longue expérience l'a montrée utile, dans la mesure aussi où elle a pu être enregistrée avec la certitude désirable, sans qu'on se soit jamais pourtant fait une religion d'épuiser tous les vocables simultanément appliqués de nos jours à un même site, ou de n'employer avec un rigoureux exclusivisme que des noms arabes quand des appellations usuelles se trouvent être depuis longtemps en circulation [1]. Tout ce qui n'était pas requis pour la correction de cette vue d'ensemble a été renvoyé aux monographies spéciales en vue de mieux grouper les éléments utiles dans l'examen plus approfondi de questions particulières. Le chapitre, au contraire, qui détaille la constitution géologique et la climatologie vise à fournir une fois pour toutes ce qu'il est essentiel d'avoir en mémoire sur ces sujets, encore qu'il se restreigne avec soin à ce qui concerne directement Jérusalem.

Une difficulté un peu plus grande se présentait dans le choix des monographies, plutôt peut-être dans les rubriques à adopter. Celles qu'on lira en tête des chapitres et l'ordre dans lequel on les a présentées n'ont pas la moindre prétention à exclure d'autres titres plus multipliés, ou arrangés d'autre sorte : elles n'omettent, je crois, rien de capital dans l'étude de la ville ancienne et leur groupement a été régi par la simple expérience d'une exposition périodique maintes fois réitérée. L'importance pratique des sujets, c'est-à-dire leur rôle dans l'histoire biblique et le fruit plus ou moins grand que procure à la lecture de la Bible l'intelligence précise de chacun d'eux a motivé leurs développements variables; c'est ainsi que le Temple a pris des proportions néfastes peut-être pour la symétrie de composition du livre et dont j'encours volontiers à l'avance le juste reproche de la part des recenseurs, si quelque lecteur du moins trouve son profit à ce que ces chapitres se dilatent matériellement beaucoup plus que ceux où sont confinées d'autres questions, fameuses pourtant par le bruit qui s'est mené autour d'elles, Sion par exemple, ou Acra.

La synthèse historique, au sens extrêmement modeste indiqué déjà, devait naturellement tenir en fort peu d'espace. Est-il besoin d'ajouter que c'est la partie du livre d'où il était impossible d'éliminer la note subjective ? Écrivant pour être utile, non par dilettantisme, je ne pouvais me dérober à l'obligation de dire ce qui, jusqu'à un certain point, est encore un fait : l'impression personnelle qui se dégage d'un long contact avec les faits littéraires et archéologiques. Mais autant je veux espérer que ma probité technique ne sera pas mise en doute, même par ceux à qui le temps ou les moyens feraient défaut pour un contrôle absolu des données enregistrées, autant j'estimerais regrettable de n'être utilisé qu'en cette section fatalement trop aphoristique et surtout utilisé à l'aveuglette, avec une confiance paresseuse toujours imprudente dans le domaine des recherches historiques. Tout le long du livre, mais là plus instamment, je souhaiterais n'être jamais lu qu'avec ce sens critique judicieux, spirituellement défini une « allure d'esprit méthodiquement analytique, défiante et irrespectueuse... qui est seulement l'*habitude* inconsciente de la critique [2] ».

C'est indiquer assez combien *Jérusalem* est aux antipodes d'une idée quelconque de système, thèse ou quoi que ce soit d'analogue. Mais parce que tout livre qui se respecte doit aujourd'hui porter en frontispice l'indication « livre de faits », ou « livre de bonne foi », si heureusement rendue indispensable par la diffusion de la méthode, et déjà de l'esprit positif en sciences, il n'avancerait pas à grand'chose d'inscrire ici cette déclaration. Mieux vaut lui substituer quelques explications sur les principes qui en ont rigoureusement dirigé la composition, ainsi qu'il sera, je l'espère, facile de le contrôler. Au préalable énumérons pourtant et caractérisons très sommairement les sources. Elles se classent sous quatre chefs : I, les documents; II, les monuments et les

1. Et n'exposent, malgré leur relative inexactitude, à aucun malentendu. Tels Sion, Ophel, Temple, portes de Jaffa, de Damas, etc., beaucoup plus commodes que colline de *Néby Dâoud, ard ed-Dᵉ houra, Ḥaram ech-Chérif, bâb el-Khalil, b. el-ʿAmoud*, etc. L'orthographe même de certains noms demeurera flottante comme l'articulation usuelle : par exemple *Beqaʿa, Baqâʿah, Bouqeiʿa*, ou *Mamillah, Mâmillâ, Mamillâ*, etc.

2. LANGLOIS et SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, p. 162 (2ᵉ éd. 1899).

sites; III, la tradition locale; IV, la tradition savante.

I. Les documents. Sous ce nom sont exclusivement désignés les textes relatifs à des événements plus ou moins contemporains des époques historiques successives ou qui enregistrent des données vues. Les productions littéraires ultérieures dont l'origine est éloignée du temps et des faits sont considérées comme simples éléments de tradition et traitées comme telles. Ainsi compris, les documents qui concernent Jérusalem antique sont de deux sortes : *A*, bibliques; *B*, profanes. Le premier groupe ne comporte nulle autre subdivision et aucune autre nuance que celles des livres sacrés eux-mêmes. Le second embrasse des documents aussi disparates que les lettres d'el-Amarna, les textes assyriens, les écrits apocalyptiques, rabbiniques et talmudiques, — bien que cette littérature appartienne en réalité plutôt à la tradition, — les œuvres de Flavius Josèphe et des fragments d'auteurs gréco-romains : soit une littérature émanée de milieux et surtout de points de vue extrêmement différents, dans une période approximative de quinze à vingt siècles.

II. Sites et monuments, en dépit de leur dissemblance, représentent pratiquement des informations de même nature, c'est-à-dire des faits concrets. Leur valeur ne le cède guère à celle des textes, à la condition qu'on soit attentif à les observer et à les enregistrer correctement; à la condition aussi que l'on s'efforce d'en pénétrer le langage. Ils sont au surplus intimement liés presque toujours aux textes et de même que ceux-ci viennent souvent fort à propos mettre en relief leur nature, ils éclairent fréquemment eux-mêmes d'une très opportune clarté des textes condamnés à demeurer obscurs sans cet appoint. La phrase de Tacite[1] *duos colles in immensum editos claudebant muri per artem obliqui* peut à coup sûr s'entendre avec une certaine approximation dans la lecture réfléchie sur une carte, du fond d'un cabinet de travail dans l'Ancien ou le Nouveau Monde; pour qui a sous les yeux, ou l'a eu du moins un jour, l'emplacement de Jérusalem antique, cette phrase fait image avec une heureuse vivacité. Sous le nom de « monuments » sont inclus non seulement des édifices somptueux, — selon le sens familier de l'expression moderne, — mais les plus humbles de leurs débris : c'est, hélas! à peu près tout ce que des siècles de bouleversements sans cesse renouvelés nous permettent d'espérer atteindre au sujet des plus glorieuses œuvres architecturales du passé. Mais un fragment de sculpture, une épave d'ornementation, un objet d'usage domestique, de vulgaires tessons de céramique, une pierre gravée, une pièce de monnaie, cent autres détails analogues, peuvent, à un moment donné, mettre sous les yeux l'information qui donnera la clef d'un texte ou révélera le sens d'une pratique du lointain passé.

III. La tradition locale, *populaire* ou *orale*, a deux aspects d'inégale valeur : onomastique et herméneutique; celui-ci prétend d'ordinaire expliquer celui-là et, s'il ne se trouve aucune dénomination historique à transmettre, perpétue le souvenir de certains faits dans la mémoire des foules ou dans des pratiques inconsciemment accomplies, parfois quelque peu mécomprises.

IV. La tradition savante, ou *écrite*, désigne ici l'accord unanime ou partiel des auteurs dans l'interprétation des documents littéraires et des réalités archéologiques. C'est une sorte de transmission raisonnée et docte, à distinguer nettement de la transmission spontanée, ingénue et populaire, représentée par la toponymie, les légendes et le cycle folklorique tout entier.

Il va de soi — et en cela consiste la plus sérieuse difficulté du sujet — que ces quatre catégories d'informations comportent de tout autres méthodes d'utilisation. Trop d'ouvrages, d'une compétence parfaite et en toute langue cultivée, ont rendu familiers à qui le désire les procédés d'investigation et d'exposition scientifique pour qu'il y ait lieu de les énoncer à nouveau[2]. D'ail-

1. *Histoires*, V, 11, éd. Orelli, 1846-7, II, p. 80.

2. Pour ne rappeler ici que des ouvrages de langue française et facilement accessibles, on indiquera l'excellent manuel des professeurs de la Sorbonne Langlois et Seignobos, *Introduction*, etc., et le *Manuel de bibliographie historique* de M. Langlois seul (1901-1904), du P. De Smedt, bollandiste,

leurs, tant qu'on est établi sur le sol immuable des principes premiers, nul dissentiment raisonnable ne se manifeste plus : diligence et sollicitude dans l'investigation des faits, précaution à les enregistrer suivant des lois qui consacrent la rectitude d'observation, enquête minutieuse sur les documents, critique préjudicielle sévère des sources, impartialité constante vis-à-vis de n'importe quel témoin, désintéressement absolu dans le but visé : tout cela, porté à son maximum de théorique intensité, n'est l'objet d'aucune contestation. Le labeur commence avec la première tentative d'application.

Avec les textes la tâche pouvait, à coup sûr, se présenter souvent sous des perspectives ingrates; elle ne prêtait jamais à ambiguïté, car, selon leur nature sacrée ou profane, ils étaient à traiter d'après les règles d'une critique et d'une exégèse désormais très nettes, on peut le souhaiter, en tous les esprits. Une profession de foi quelconque au sujet de la Bible divinement inspirée, ou de longs détails sur les principes exégétiques appliqués en son utilisation seraient tout à fait hors de propos; il suffit de rappeler que la Bible n'intervient que fort indirectement dans les problèmes topographiques et archéologiques; et si son rôle en histoire est beaucoup plus marqué, c'est surtout par le point de vue religieux et moral plus que par le détail des faits humains, des événements locaux et des circonstances où ces événements se produisent. Néhémie et Esdras furent les instruments de Dieu dans la restauration religieuse et civile après l'exil; engagera-t-on cependant pour cela l'autorité de l'Esprit-Saint dans la description — si enchevêtrée et si maltraitée dans la transmission du texte[1] — des sections du rempart et des édifices qu'on restaure en arrivant à Jérusalem? Le fait, au surplus, qu'on discute depuis des siècles sur tant de points topographiques spéciaux, même d'une aussi sérieuse portée que le site primitif de Jérusalem ou son extension au temps de Notre-Seigneur, prouve à l'évidence combien peu l'autorité divine des Saintes Écritures et de l'Église qui en a le dépôt sont en jeu dans ces matières, quoique l'intelligence plus exacte des Saintes Écritures soit en réalité la plus intime raison d'être de telles recherches. Sous réserve, par conséquent, de toute détermination éventuelle à émaner de l'autorité de l'Église, les documents bibliques ont donc été soumis à des principes usuels de critique et et d'herméneutique aptes à en préciser la teneur et à fixer leur portée d'après leur époque et leur genre littéraire; un chroniqueur inspiré contemporain des Juges n'a évidemment pas pu s'exprimer sur Jérusalem comme un annaliste postérieur à l'Exil; une expression de psalmiste à propos du mont Sion et de la cité de David ne peut guère offrir le même sens qu'un récit de l'époque macchabéenne encadré dans ces mêmes éléments topographiques : sans compter qu'ils ne parlaient plus tout à fait la même langue et que leurs écrits nous sont parvenus dans des conditions très diverses.

On est donc invariablement revenu aux textes en faisant usage de toutes les ressources accessibles ici de la critique et de la philologie contemporaines. Et parce que rien n'a semblé plus dangereux, plus funeste au progrès de l'étude que l'utilisation superficielle et l'intelligence par à peu près des textes originaux[2], on n'a pas hésité à produire les citations *in extenso*, à développer devant le lecteur les opérations de critique textuelle si lamentablement arides, à four-

Principes de la critique historique (1888); du P. Lagrange, *La méthode historique* en son application à l'exégèse biblique (2e éd. 1904); P. Delehaye, bollandiste, *Les légendes hagiographiques*, 1905. Pour le point de vue très particulier de la « méthode topographique », on lira Lagrange, *A la recherche des sites bibliques*, dans *Conférences de Saint-Étienne 1910-11*, pp. 3-56.

1. *Néh.*, **2**, 12 ss; **3**, 1-32.

2. On se rappelle la réflexion si tristement motivée de Langlois et Seignobos (*Introd.*, p. 32) : « Les erreurs historiques sont innombrables dont la cause est un contresens ou une interprétation par à peu près de textes formels, commis par des travailleurs qui connaissaient mal la grammaire, le vocabulaire ou les finesses des langues anciennes. » Une justification par des exemples appropriés à notre sujet serait regrettablement facile, mais à quoi bon rouvrir ce nécrologe d'idées mort-nées, ou effondrées de décrépitude? La « tour Méah », la « muraille large » sont des exemples assez fameux du Pirée pris pour un homme, et les mystères subtils découverts avec effort en des fautes d'orthographe telles que la piscine de *Šelaḥ* (*Néh.*, **3**, 15), la descente de *Silla* (II *Rois*, **12**, 20), cent autres à l'avenant, font toucher du doigt l'urgence de ne pas interpréter un texte hébreu lu avec quelque hâte dans une traduction en langue vulgaire, ou saisi vaguement à coups de dictionnaire.

II. — FLAVIUS JOSÈPHE.

§ 1. *Sa vie et son œuvre.*

L'historien juif Flavius Josèphe[1] sera cité à satiété. Si grand est son rôle dans la documentation de toute étude sur Jérusalem, si variée, si difficile aussi l'utilisation à en faire ou qui en est faite dans les controverses séculaires, qu'il est de toute rigueur d'énoncer clairement ici le crédit qui lui a été accordé et les principes qui ont invariablement régi l'emploi de ses œuvres.

Sa vie est dans toutes les mémoires, grâce à l'autobiographie élégante dans laquelle il prit soin, avant de mourir, de se présenter lui-même à la postérité. Autobiographie est-il le terme le plus approprié? On en douterait si l'usage de cette expression n'avait depuis si longtemps prévalu. Il est vrai, le livre débute par un aperçu généalogique et esquisse à grands traits la jeunesse et l'éducation de ce descendant de la plus illustre caste sacerdotale dont le vieux sang s'est mêlé de sang royal hasmonéen[2]. Tout à la fin reparaissent les détails biographiques, pour condenser les années écoulées depuis l'issue fatale de la guerre de Judée. Mais le corps du livre[3] est un tableau animé d'une très courte période : celle de l'activité de Josèphe au début de la guerre et les tribulations de toute nature que lui suscita son commandement en Galilée, faits passablement insignifiants dans l'histoire générale, mémorables toutefois dans la vie de Josèphe qui eut là ses heures d'héroïsme. Il lui importait donc de ne point abandonner sa mémoire sans défense à la jalousie, aux rancunes et au dénigrement, moins funestes peut-être encore, à son point de vue, que l'oubli. De cette préoccupation jaillit ce vivant petit livre qui eût pu tout aussi bien s'intituler : *Apologie pour ma vie*[4], si la postérité ne lui eût marqué plus de confiante sympathie en lui accolant le titre d'*Autobiographie*. Un homme illustre peut, de nos jours, présenter hardiment à ses contemporains son Apologie personnelle : sa vie est sous les yeux de tous, ses œuvres et ses paroles sont là pour garantir sa sincérité et souvent mettre à nu son caractère. Quand l'ouvrage en question parut à Rome, il se présentait en grec — plus recherché que limpide — à des lecteurs amis ou indifférents, très loin des jours et de la contrée où s'étaient accomplis les faits. Lors donc qu'il déposait la plume et envoyait son œuvre à son cher Épaphrodite, l'écrivain avait assez beau jeu de conclure, avec les dehors d'une sérénité tranquille et fière : « Voilà les actes de toute ma vie : que d'autres d'après cela en jugent le caractère ainsi qu'il leur plaira[5]! » Avait-il pleine conscience de n'avoir absolument rien tenté, dans la présentation de ces faits, qui fût de nature à plier quelque peu au sens où il le désirait[6] ce jugement de l'avenir qu'il affrontait d'un air si détaché? La critique ne s'en embarrasse plus trop; mais ce qui lui importe grandement et ce qui donne pour elle beaucoup de prix à cette production littéraire de Josèphe, c'est d'y pouvoir saisir sur le vif, presque mieux que partout ailleurs en ses livres, sa personnalité, ses tendances, ses ambitions, son ingénuité très réelle aussi; c'est d'y trouver enfin les indications suffisantes pour reconstituer sa carrière[7]. Né à Jérusalem en

1. La forme grecque correcte du nom est Ἰώσηπος, attestée par l'épigraphe d'un petit ossuaire judéo-grec du Ier-IIe siècle de la région de Naplouse : cf. P. Germer-Durand, *Échos d'Orient*, XI, 1908, p. [illegible] s., *RB*, 1909, p. 338 s., où j'ai exprimé sur l'authenticité quelque hésitation heureusement mal fondée. Sur les variantes du nom dans les MSS. et chez les auteurs, voir Niese, *Fl. Jos. opera*, I, p. v. Ἰώσηπος est la transcription hellénisée de l'araméen יוסף assez fréquent dans les inscriptions des ossuaires juifs des premiers siècles. *Flavius* est le cognomen romain que le désir de faire sa cour et l'usage imposaient au captif affranchi par Vespasien.

2. *Vie* — on citera toujours ainsi pour plus de brièveté — §§ 1 et 2; cf. *Guerre*, I, prologue, 1; *Antiq.*, XVI, 7, 1 fin; [illegible] (plur. de majesté, [illegible]) [illegible] (éd. Niese, § 187).

3. §§ 7-75, indications parallèles dans *Guerre juive* à partir de II, 20, 4.

4. Josèphe a lui-même, en somme, employé ce propre mot dans sa virulente sortie contre Juste de Tibériade, § 65, vers le début : ἀπολογήσασθαι γὰρ νῦν ἀνάγκην ἔχω, et il cède apparemment sans effort à cette nécessité de faire cette fois, pour l'ensemble de sa vie, ce qu'il a pratiqué dix fois pour ses écrits; voir la fin de ce même § 65.

5. *Vie*, 76 fin : Ταῦτα μὲν τὰ πεπραγμένα μοι διὰ παντὸς τοῦ βίου ἐστίν, κρινέτωσαν δ' ἐξ αὐτῶν τὸ ἦθος ὅπως ἂν ἐθέλωσιν ἕτεροι.

6. Ainsi qu'il avait *désiré* et obtenu le jugement des empereurs sur son récit de la *Guerre* (*Vie*, 65, § 361 dans Niese : μαρτυρίας τεύξεσθαι προσδοκήσας).

7. C'est même là seulement qu'on est réduit à puiser. La notice fameuse de S. Jérôme, *De viris illustr.*, 13, composée

37-38 de notre ère[1], dans un milieu de haute aristocratie sacerdotale, Josèphe reçoit de si bonne heure une instruction soignée, surtout en matières religieuses et juridiques, qu'il s'attire dès sa première jeunesse[2] les consultations populaires, celles même des grands prêtres. A seize ans il veut faire le tour des sectes religieuses nationales. Épris d'idéal et chaque jour plus avide de vérité, — toujours d'après ses propres confidences, — il fuit au désert, y découvre le sage ermite Bannos et se constitue son disciple durant trois ans. A dix-neuf ans il regagne Jérusalem et s'enrôle dans la secte des Pharisiens dont la culture et les tendances répondent le mieux à ses goûts, quoique ses origines eussent dû le retenir plutôt dans le parti sadducéen[3]. En 64 il va solliciter à Rome l'élargissement de quelques prêtres ses proches. Le

oratoirement d'après les œuvres en général, est passée à peu près telle quelle dans Suidas (*Lexic.*, v° Ἰώσηπος) par la version grecque du *De viris* attribuée à Sophronios. La seconde notice de Suidas n'est qu'une adaptation de *Guerre*, III, **8**, 9 — prophétie à Vespasien —. Ni l'une ni l'autre ne méritent donc grand crédit.

1. *Vie*, 1 : τῷ πρώτῳ τῆς Γαΐου Καίσαρος ἡγεμονίας. Il s'agit de Caligula, dont le règne fut inauguré le 16 mars 37. Tillemont, *Histoire des empereurs*, I (éd. de Venise 1732), 579 et 614, a déterminé comme dates extrêmes de la naissance de Josèphe « après le 13 septembre de l'an 37 et avant le mois d'avril de l'année suivante ». Cf. *infra*.

2. A 14 ans ! ἔτι δ' ἀντίπαις ὢν περὶ τεσσαρεσκαιδέκατον ἔτος διὰ τὸ φιλογράμματον ὑπὸ πάντων ἐπῃνούμην συνιόντων ἀεὶ τῶν ἀρχιερέων καὶ τῶν τῆς πόλεως πρώτων ὑπὲρ τοῦ παρ' ἐμοῦ περὶ τῶν νομίμων ἀκριβέστερόν τι γνῶναι (*Vie*, 2). Cette science *juridique* exceptionnelle n'est intelligible chez l'enfant-prodige qu'à la condition d'être conçue d'après les idées du temps. Alors, en effet, loin de signifier quoi que ce soit de nos modernes idées de « droit », elle roulait exclusivement sur l'Écriture et la casuistique exégétique (cf. Lagrange, *Le Messianisme*, p. 138 ss.). Josèphe n'a d'ailleurs pas omis d'en avertir lui-même plus tard : μόνοις... σοφίαν μαρτυροῦσιν [les Juifs] τοῖς τὰ νόμιμα σαφῶς ἐπισταμένοις καὶ τὴν τῶν ἱερῶν γραμμάτων δύναμιν ἑρμηνεῦσαι δυναμένοις (*Antiq.*, XX, **12**, 1 [al. **11**, 2]). Et il en appelle avec candeur au témoignage de ses compatriotes pour déclarer qu'il excellait entre tous dans cette culture nationale (*l. l.*). Aujourd'hui encore les cas ne sont point tellement rares, dans les écoles rabbiniques de Jérusalem, de ces jeunes phénomènes capables d'en remontrer pas seulement aux plus éclairés parmi la foule, mais au besoin à de vieux maîtres qui n'ont plus, ou n'eurent jamais une égale souplesse de mémoire pour retenir des apophtegmes décisifs, ou la même virtuosité à découvrir mystère sous un mot, sous une lettre ou un point-voyelle. Or on sait que, dès le II[e] siècle, la tradition rabbinique sanctionnait par la révélation de Dieu même ces audaces d'étudiants (décision de l'*amora* R. Josué ben Lévi, dans Talm. Jér. *Péah*, II, 6, cité par Lagrange, *op. l.*, p. 143). Josèphe se trahit bien de son milieu par sa candeur à ne pas laisser ignorer son mérite en cet ordre de connaissances. En d'autres occasions il prendra un biais d'apparente modestie pour accentuer son savoir professionnel de rabbin en parlant impersonnellement de ce distingué Ἰώσηπος : τῶν γε μὴν ἱερῶν βίβλων οὐκ ἠγνόει τὰς προφητείας ὡς ἂν αὐτός τε ὢν ἱερεὺς καὶ ἱερέων ἔγγονος (*Guerre*, III, **8**, 3). Et comme il vient de faire humblement en cet endroit la confession d'être fort entendu à discerner les obscures intentions divines à travers l'indication des songes (ἦν δὲ — toujours le même Josèphe impersonnel ! — καὶ περὶ κρίσεις ὀνείρων ἱκανὸς συμβαλεῖν τὰ ἀμφιβόλως ὑπὸ τοῦ θείου λεγόμενα, (*l. l.*), il est manifeste qu'il avait conscience d'avoir été trouvé digne aux yeux de Dieu de l'une au moins de ces faveurs suprêmes dont il glorifiait hautement Jean Hyrcan, le prince selon son cœur et son Messie peut-être (*Antiq.*, XIII, **10**, 7 ; *Guerre*, I, **2**, 8). Sur cette naïve prétention de Josèphe, voy. Lagrange, *Le Messianisme*, p. 5. Que l'Écriture lui soit restée toujours chère, on en a une preuve que rien n'autorise à mettre en doute dans ce fait que Titus le laissant libre de choisir ce qui lui plairait des dépouilles de Jérusalem, il ne prit que « les Livres Saints » (*Vie*, 75, texte altéré, mais le sens reste clair). Aussi bien, ces Livres sur lesquels il avait cueilli, jeune, des lauriers dont il était fier devaient-ils être l'instrument de ses nouvelles gloires littéraires non moins qu'un dernier lien de cœur avec sa patrie dévastée.

3. *Vie*, 2. Les Sadducéens se recrutaient surtout dans ce sacerdoce de haute lignée dont se réclamait Josèphe. Mais, à supposer qu'il n'eût pas dès lors réellement préféré à leur exclusivisme farouche les doctrines plus philosophiques, plus hellénisées des Pharisiens, la prudence et l'expérience lui eussent suggéré, à Rome, les sentiments qu'il s'attribue dans sa jeunesse à Jérusalem. Il est du reste assez évident, par l'ensemble de sa vie, que l'orthodoxie dogmatique outrancière des Sadducéens ne devait que médiocrement s'allier avec la trempe d'esprit de ce rabbin enfariné d'hellénisme. La Thorah sauve, la Thorah glorifiée et une fois accompli le cycle d'observances extérieures indispensable à l'essence d'une vie juive, Josèphe paraît s'être considérablement désintéressé du Dieu national, l'ancien Iahvé de Moïse et des Patriarches. Souvent vous entendrez cet homme pieux, ainsi qu'il sied à un personnage de sa caste et de son rang, s'en remettre à Dieu de son salut en quelque pressant danger — ἐγὼ δὲ τῷ θεῷ τὰ κατ' ἐμαυτὸν ἐπιτρέψας (*Vie*, 28, mysticisme étranger au récit parallèle *Guerre*, II, **21**, 3), — rendre implicitement grâces à Dieu de l'avoir soustrait par sa providence, θεοῦ προνοίᾳ, à mille difficultés (*Vie*, 76), — attribuer toute la vraisemblance possible aux plus puérils racontars pourvu qu'il les puisse placer sous le couvert d'une manifestation divine (*Antiq.*, XV, **11**, 7 fin), — répéter à tout propos que se conformer à la volonté de Dieu est un gage de vraie prospérité (*Antiq.*, I, prol., 3), que Dieu est toujours avec ceux qui ont pour eux la justice (XV, **5**, 3), que Dieu a partout l'œil sur le monde pour y gouverner toutes choses (*Contre Apion*, II, 41) et mille religieuses banalités de même inspiration. En vain chercherait-on à surprendre chez lui une de ces aspirations vibrantes qui révèlent la pensée de Dieu dans une vie beaucoup mieux que les truismes de parade. Pour peu même

nir la justification linguistique et littéraire d'une interprétation toutes les fois que se posait un problème quelque peu important. Pour alléger néanmoins cette partie peu attrayante du livre, cette discussion radicale des textes bibliques n'a pas été reprise par le menu sur des sujets où je n'aurais pu que reproduire quelques récentes études détaillées facilement accessibles dans la *Revue biblique*, ou les *Études bibliques* [1]. La situation était déjà changée avec les documents profanes. Ce serait vraiment remonter au Déluge que de rappeler ce que sont par exemple les lettres d'el-Amarna et ce qu'on entend par les textes assyriens en tant qu'ils peuvent avoir à intervenir dans l'histoire de Jérusalem [2].

Quoique l'on doive trouver dans la suite un assez grand nombre d'emprunts aux apocalypses juives, aux sources rabbiniques et talmudiques, on concevra qu'il ne puisse être question d'exposer, même en raccourci, la nature de ces documents, ni de détailler les principes observés dans leur utilisation [3]. L'archéologie et l'histoire de Jérusalem ont d'ailleurs beaucoup moins de profit à retirer de ce *mare magnum* que d'aucuns l'ont imaginé, et cette constatation n'étonnera personne qui a en mémoire le plus sommaire aperçu de cette littérature, si fondamentale au contraire pour l'histoire des idées et l'évolution religieuse d'Israël [4]. Il est utile seulement de retenir, pour une appréciation correcte des textes de cette provenance, que l'apocalyptique a pour époque générale l'intervalle qui s'étend du commencement du second siècle avant Jésus-Christ à la première moitié du second siècle après Jésus-Christ. En même temps s'inaugure le rabbinisme proprement dit, d'où résultèrent : 1° la *Michna*, rédigée sous sa forme définitive vers la fin du IIe siècle; 2° la *Tosephta*, dont l'ensemble appartient au milieu du IIe siècle, ère des *Tannaïtes* [5] ou docteurs qui « répètent » la Loi; le *Talmud de Jérusalem*, nom assez impropre pour désigner la synthèse de l'activité rabbinique en matière d'exégèse casuistique dans toutes les écoles palestiniennes, depuis la ruine définitive de Jérusalem sous Hadrien jusqu'au Ve siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction théorique de ces écoles dans le triomphe du christianisme; 4° le *Talmud de Babylone*, issu du rabbinisme florissant dans

1. Ainsi s'expliquera l'anomalie à constater dans l'étude du Temple par exemple, où le texte I *Rois*, **7**, qui décrit le palais salomonien et le mobilier du sanctuaire, est discuté en détail, tandis que le ch. **6**, description proprement dite du Temple, est simplement mis en œuvre d'après la critique fournie naguère *RB.*, 1907, p. 515-542.

2. Tout le monde a en mémoire que le nom de « Lettres d'el-Amarna » — d'après le nom du tertre égyptien où ces documents furent exhumés en 1887, non loin du Nil en remontant vers Thèbes — s'applique à une vaste série de tablettes couvertes d'écriture cunéiforme. Ce sont des lettres, en langue babylonienne pour la plupart, écrites aux pharaons de la XVIIIe dynastie par les principicules cananéens et divers monarques asiatiques. Vingt-cinq ont été écrites par le roitelet de Jérusalem Abdi-hiba ou Arta-hepa. Sur la situation actuelle de l'étude de ces documents voy. P. Dhorme, *RB.*, 1908, p. 500 ss., 517 pour Jérusalem au VIIIe s. ; 1909, p. 62 s., 381 ss. L'étude du même : *Les pays bibliques et l'Assyrie*, dans *RB.*, 1910-1911 et tir. à part, a pour objet « d'utiliser les textes cunéiformes... d'après les plus récentes fouilles »; elle documentera de la manière actuellement utile.

3. Consulter le résumé succinct du P. Lagrange, *Le Messianisme chez les Juifs (150 av. J.-C. à 200 ap. J.-C.)*, p. 37 ss. — sur l'apocalyptique juive en général, — p. 137 ss. et 241 — sur le rabbinisme —. Un exposé plus développé avec toute la bibliographie pratique dans Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, I [4], 1901, p. 111-161. Des recueils généraux ont été assez couramment mis à profit dans le point de vue spécial de notre étude (surtout Lightfoot, *Horae hebraicae et talmudicae*, éd. Gandell, Oxford, 1859 : I *Chorographical Century, searching out chiefly by the Light of the Talmud some memorable Places...* [sur S. Mt.]; *Chorographical Decad...* [sur S. Mc.]; *Chorogr. Notes...* [sur S. Lc.]; *Chorog. Inquiry...* [sur S. Joa.]; A. Neubauer, *La géographie du Talmud*, 1868). Il est cependant fort peu de cas où les citations suggérées par ces recueils et d'autres travaux de seconde main n'aient pas été vérifiées, alors même que le renvoi devait être fait seulement à Lightfoot ou à Neubauer je suppose. On s'est contenté, il est vrai, du recours à une traduction compétente chaque fois qu'elle a été accessible, celle en particulier de Schwab pour le Talmud de Jérusalem. Dans le recours direct aux originaux hébreux et araméens j'ai été presque toujours aidé par le P. Lagrange.

4. J'étends volontiers à toute la littérature rabbinique la réflexion si autorisée d'un maître juif à propos des Talmuds. M. Ad. Neubauer écrit en effet : « Jérusalem... est presque complètement négligée dans les Talmuds. On n'y mentionne même pas les murs... Ni les places publiques, ni les somptueux édifices qu'Hérode fit construire ne sont énumérés... bien qu'on parle en général avec admiration des constructions de ce roi. Il n'y a que le mont Moriyah avec ses édifices auquel on ait consacré une description détaillée » (*Géogr. du Talm.*, p. 134).

5. Cf. Lagrange, *Le Messianisme*, p. 141 ; Schürer, *Gesch. d. jüd. Volkes...*, I, 121 s.

les communautés babyloniennes aux ve et vi^e^ siècles; 5° une série de commentaires d'importance variée, quelques-uns de très basse époque, groupés sous le nom de *Midrachîm* et spécifiés ordinairement par le livre ou la section canonique dont chacun traite ; 6° des traductions araméennes de l'Ancien Testament, sortes de paraphrases du texte sacré inaugurées peut-être dès le milieu du i^er^ siècle [1], mais continuées aussi bas que le viie-viiie siècle : c'est ce qu'on a nommé les *Targums ;* 7° enfin quelques écrits à nuance historique [2], sans qu'on sorte jamais totalement de la casuistique et de l'exégèse de fantaisie.

C'est surtout en présence de ce chaos presque infini que la diligence d'investigation et la vigilance critique s'imposent. Nulle part on n'est plus exposé à méprise regrettable, nulle part aussi n'est plus facile une fâcheuse piperie d'érudition. Entre une phrase du traité *Middôth* de la Michna sur l'agencement du Temple, du Talmud de Jérusalem *Ḥagîgah* sur Siloé, ou d'un Targum sur Rogel, il existe des nuances considérables de valeur archéologique et tout n'est pas authentiqué dans l'exposé d'une théorie dont les notes s'agrémentent de citations talmudiques plus ou moins sommairement contrôlées.

Quelques ouvrages anciens, d'origine juive ou grecque, conservés seulement par lambeaux, fourniront, à l'occasion, d'utiles bribes de renseignements. Au lieu d'entreprendre à leur sujet des dissertations qu'on trouvera faites avec tout le soin désirable dans Schürer [3], il a paru meilleur d'indiquer seulement à propos de la première, ou de la plus importante citation faite, la date approximative de chacun et la valeur générale de son témoignage dans la mesure où ces informations sont réalisables. On s'est invariablement reporté pour ces fragments aux éditions qui passent pour les plus soignées, ou qui offrent des garanties critiques incontestables [4].

Quant aux données nombreuses puisées dans la littérature classique, elles ne nécessitent pas non plus un exposé préalable des procédés de leur mise en œuvre. Lorsqu'on parlera par la suite de Strabon, de Pline, de Dion Cassius ou de Tacite, tout le monde sait suffisamment de qui il s'agit et quelle foi méritent les dires de chacun d'eux. A l'occasion d'ailleurs une indication opportune pourra être rappelée en marge des textes, dont la citation littérale ne sera jamais redoutée, pour peu qu'elle doive projeter de lumière intéressante sur un sujet et épargner au lecteur du temps et des recherches dès qu'il désirera contrôler un témoignage. On conçoit assez que pour toute cette catégorie de sources la critique externe directe eût été chimérique; ce n'est pas vingt ans, mais un siècle au bas mot qu'eût requis la préparation de ce livre en reprenant par la base la critique des documents secondaires, tels que les géographes et historiens gréco-romains, la bibliothèque talmudico-rabbinique, les inscriptions hiéroglyphiques et cunéiformes. L'unique ressource était de recourir à des éditions compétentes et d'exercer sur elles un contrôle direct chaque fois qu'il s'offrait possible. La critique interne demeure au contraire une persévérante préoccupation. Une lettre cananéo-babylonienne du monarque Abdi-ḫiba fournit manifestement sur Jérusalem au xive siècle des renseignements d'un tout autre caractère et d'une valeur singulièrement plus positive qu'une longue tirade talmudique ou une page amphigourique d'écrit pseudépigraphe ou apocalyptique, encore que ces derniers, utilisés avec les précautions rigoureuses que de droit, puissent apporter leur utile contingent d'informations : telle la lettre d'Aristée, pour citer l'exemple le plus pratique [5].

1. *Onkêlos*, par exemple, dont la rédaction ne fut toutefois définitive que vers le ve siècle (Dalman, *Grammatik des jüd.-palästin. Aramäisch*, 2e éd. 1905, p. 12).

2. Le plus célèbre est *Megillath Ta'anith* — le rouleau (= livre) des jours de jeûne, ou plutôt des jours solennels où jeûne et deuil sont interdits, — achevé au temps d'Hadrien (Dalman, *op. l.*, p. 8; Schürer, *op. l.*, p. 156 s.).

3. *Op. l.*, p. 40-74. Beaucoup aussi d'informations exactes sont condensées dans Müller, *Fragmenta historicorum graecorum* dans la Biblioth. grecque de Didot, 4 volumes. D'excellentes et succinctes notices dans le très commode recueil de Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme..., traduits et annotés* (Paris, 1895).

4. Le Manuel de M. Th. Reinach a été toujours collationné sur les *Fragmenta*... de Müller et sur la grande édition des œuvres de Josèphe par Niese pour les citations dérivées de Josèphe seul.

5. Cf. *RB.*, 1908, p. 520 ss.; 1909, p. 555 ss.

comédien juif Alityros l'introduit près de Poppée et la favorite, impératrice depuis peu, lui conquiert la bienveillance de Néron qui fait droit à sa requête [1]. A peine était-il de retour en Judée qu'éclataient les premiers grondements sinistres de la révolte contre Rome. On n'a aucune difficulté à l'en croire quand il prétend avoir usé de toute son influence pour apaiser les mécontents et écarter la guerre [2]. La rupture une fois consommée, force lui était bien d'adhérer aux revendications nationales et ses antécédents ne pouvaient que lui assigner un rang très en vue parmi les chefs de l'insurrection. La Galilée était la province la plus dangereusement et la plus immédiatement menacée, la plus agitée aussi. On lui en confie la pacification intérieure et la défense contre les armées romaines [3]; et quand il a tout épuisé pour rétablir quelque cohésion, quand il a déjoué vingt complots et sauvé sa vie de mainte trahison, il s'enferme bravement dans le poste périlleux de Jotapata. Vaincu et fait prisonnier en 67, il est livré à Vespasien, lui prédit l'empire [4], ce qui lui vaut d'être traité avec de grands égards, d'entrer en quelque sorte dans la clientèle des futurs empereurs, alors simples généraux investis du commandement dans l'expédition de Judée. En 69, quand l'événement a donné raison à la prophétie, Vespasien devenu César libère totalement son captif [5]. D'Alexandrie, où il avait accompagné ses patrons, il revient à Jérusalem avec Titus chargé seul désormais de la guerre contre les Juifs et le seconde avec énergie dans toute la durée du mémorable siège de Jérusalem [6]. Il suit à Rome le cortège du vainqueur, se voit accueilli dans l'entourage impérial, honoré du droit de cité et comblé de largesses par le nouveau maître du monde, qui lui donne sa propre maison ancienne et ne cessera de seconder libéralement ses travaux [7]. Titus après Vespasien, Domitien après l'un et l'autre se montrent soucieux de lui prodiguer la même faveur et d'assurer la fortune de ses livres qui les glorifient [8]. S'il faut en croire

que l'occasion l'y sollicite, il sera l'écho empressé du philosophisme religieux à la mode dans la bonne société romaine sous les Flaviens, et fera étalage d'un éclectisme religieux qu'on n'eût guère attendu de l'ancien disciple de Bannos dans la dure ascèse du désert de Judée, ni du pharisien convaincu de ses jeunes ans : φάσκων — c'est lui qui a la parole — δεῖν ἕκαστον κατὰ τὴν ἑαυτοῦ προαίρεσιν τὸν θεὸν εὐσεβεῖν (*Vie*, 23).

1. *Vie*, 3 fin. La nouvelle impératrice était, en effet, une pieuse personne — θεοσεβὴς γὰρ ἦν — dira quelque part Josèphe (*Ant.*, XX, **8**, 11). Ce voyage à Rome, entrepris dans la 26e année de Josèphe — μετ' εἰκοστὸν... καὶ ἕκτον ἐνιαυτόν, — est clairement de l'an 63-64, non « 62 ou 63 » comme écrit Renan, *L'Antéchrist*³, p. 29, avec son ordinaire insouciance irrespectueuse des sources.

2. *Vie*, 4 : Καταστέλλειν οὖν ἐπειρώμην τοὺς στασιώδεις καὶ μετανοεῖν ἔπειθον. Voir aussi *Guerre*, I, prol., 1 : αὐτός τε Ῥωμαίους πολεμήσας... ἐξ ἀνάγκης, et *Vie*, 6 fin, où la pensée est sans doute débordée par l'expression, car ce ne serait plus lui seulement, mais les Juifs en bloc pour qui la guerre avec Rome fut un destin dans une large mesure inéluctable : [illegible] Ῥωμαίους Ἰουδαῖοι, ἀλλὰ [illegible]. Il est vrai qu'ailleurs encore il découvrira le bouc émissaire, le procurateur Gessius Florus, pour justifier cette contrainte fatale (*Antiq.*, XX, **11**, 1).

3. *Vie*, 7; cf. *Guerre*, II, **20**, 4 fin. A partir de cette date, c'est-à-dire durant toute l'année 66 et jusqu'à sa capture dans l'échec de Jotapata au cours de 67, la biographie est fournie parallèlement dans les deux ouvrages, mais de points de vue fort différents.

4. *Guerre*, III, **8**, 9. Même indication dans Suétone, *Vesp.*, 5 : *Apud Iudaeam Carmeli ... unus ex nobilibus captivis Iosephus, cum coiceretur in vincula, constantissime asseveravit fore ut ab eodem brevi solveretur, verum iam imperatore* (éd. Ihm, 1907, p. 311; cette éd. sera citée régulièrement pour les *Vitae Caesarum*).

5. *Guerre*, IV, **10**, 7.

6. *C. Apion*, I, 9; *Vie*, 75 : κἀκεῖθεν [d'Alexandrie; cf. *Guerre*, IV, **11**, 5] ἐπὶ τὴν τῶν Ἱεροσολύμων πολιορκίαν συμπεμφθεὶς Τίτῳ πολλάκις ἀποθανεῖν ἐκινδύνευσα. Une fois au moins, *Guerre*, V, **13**, 3, il manqua en effet de périr.

7. *Vie*, 76 : εἰς τὴν Ῥώμην ἥκομεν, πολλῆς ἔτυχον παρὰ Οὐεσπασιανοῦ προνοίας. Quand Josèphe ajoute avoir reçu de Vespasien καὶ σύνταξιν χρημάτων, il est implicitement corroboré par la réflexion de Suétone (*Vesp.*, 18, p. 319) : [Vesp.] *primus e fisco... Graecis... rhetoribus annua centena constituit.* Une telle libéralité est stupéfiante au premier abord chez le prince dont la cupidité fut le péché mignon, au dire du même Suétone (*op. l.*, 16, p. 318); mais ce que Suétone était obligé de taire, Tacite l'a probablement exprimé en son redoutable langage, quand il a reproché à Vespasien sa faiblesse d'être *omnium... quae diceret atque ageret arte quadam ostentator* (*Hist.*, II, 80, éd. Or., II, p. 80). Or il pouvait ne lui point déplaire que les événements de Judée fussent narrés pour les sujets de son empire par son affranchi.

8. *Vie*, 76 : Τίτος τὴν ἀρχὴν διαδεξάμενος ὁμοίαν τῷ πατρὶ τὴν τιμήν μοι διεφύλαξεν... Διαδεξάμενος δὲ Τίτον Δομετιανὸς καὶ προσηύξησεν τὰς εἰς ἐμὲ τιμάς. Jusqu'à l'impératrice Domitia qui s'emploie à toutes sortes de bons offices en sa faveur! Josèphe ne se doutait guère, à coup sûr, qu'en faisant ainsi jactance de la faveur impériale, il fournissait des verges contre lui à la critique : « Nulle part l'égoïsme et la bassesse de l'historien [lui] n'éclatent mieux que dans l'insistance qu'il met à énumérer les bontés des Flavius à son égard » (Hild, *Les Juifs à Rome devant l'opinion et dans la littérature*; *Rev. des ét. juiv.*, XI, 1885, p. 172, n. 5). Il était d'ailleurs probablement compris dans la tourbe d'historiens courtisans

Eusèbe et S. Jérôme, la faveur publique, au moins celle de la haute société romaine, se serait ajoutée à tous les bons offices du pouvoir et Josèphe aurait eu, comme tant d'autres citoyens illustres, sa statue à Rome[1]. S. Jérôme donne pour motif de cette distinction, très flatteuse encore à cette époque, le mérite littéraire de l'écrivain[2]. Et il faut convenir que Josèphe utilisa ses heureux loisirs à un labeur relativement considérable. Sans parler de divers ouvrages qui lui ont été faussement attribués[3], d'autres plus nombreux auxquels il fait lui-même allusion[4] et qui demeurent perdus, si tant est qu'ils aient jamais été autre chose que des projets caressés, il en reste quatre absolument authentiques et à peu près aussi inégaux en importance matérielle qu'en valeur intrinsèque : 1° περὶ τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου, abrégé en *Guerre juive :* 7 livres dédiés à Vespasien et à Titus; 2° ἡ Ἰουδαϊκὴ ἀρχαιολογία, *Antiquités juives :* 20 livres dédiés à un Épaphrodite de ses amis[5] comme les deux autres ouvrages encore; 3° l'Autobiographie, *Vie,* un seul livre un peu plus considérable que la moyenne des livres qui divisent les ouvrages antérieurs; 4° *Contre Apion,* ou *De l'antiquité de la race juive :* deux livres qui furent apparemment les derniers restes de son activité. L'heureux souci que la postérité mit de bonne heure à recueillir

que cinglait déjà le mot amer de Tacite : *Scriptores temporum, qui potiente rerum Flavia domo monumenta belli... corruptas in adulationem causas, tradidere* (*Hist.*, II, 101, p. 89). C'est Titus qui avait pris sous sa garantie personnelle la *Guerre juive* de Josèphe et en avait enjoint officiellement la publication (*Vie*, 65 vers la fin) : Τίτος ἐκ μόνων αὐτῶν ἐβουλήθη τὴν γνῶσιν τοῖς ἀνθρώποις παραδοῦναι τῶν πράξεων, ὥστε χαράξας τῇ ἑαυτοῦ χειρὶ τὰ βιβλία δημοσιῶσαι προσέταξεν. M. Maurice Croiset a très justement noté que « la gloire de Vespasien et celle de Titus provenaient surtout de leur triomphe judaïque » (*Hist. de la littérat. grecque*, V, 435).

1. Eusèbe, *HE.*, III, **9**, 2, éd. Schwartz, p. 222 : [Ἰώσηπος] παρὰ Ῥωμαίοις γέγονεν ἀνὴρ ἐπιδοξότατος, ὡς αὐτὸν μὲν ἀναθέσει ἀνδριάντος ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων τιμηθῆναι πόλεως, τοὺς δὲ σπουδασθέντας αὐτῷ λόγους βιβλιοθήκης ἀξιωθῆναι. Voir S. Jérôme, *De viris illustr.*, 13; Migne, *PL.*, XXIII, 629.

2. *Op. l. : Ob ingenii gloriam, statuam quoque meruit Romae.* Le mobile assez transparent de cette admiration sans marchandage de la part des anciens écrivains chrétiens est à découvrir en ce même passage de S. Jérôme (col. 631), faisant honneur à l'auteur juif d'un livre *in quo et Machabaeorum sunt digesta martyria;* mais surtout on lui trouve une puissante saveur apologétique : *manifestissime confitetur, propter magnitudinem signorum, Christum a Pharisaeis interfectum, et Joannem Baptistam vere prophetam fuisse et propter interfectionem Jacobi apostoli dirutam Hierosolymam;* cf. *Advers. Jovin.*, I, 39; Migne, *PL.*, XXIII, 265. On sait parfaitement aujourd'hui combien douteuse est cette prétendue confession messianique de l'ancien pharisien (voy. Lagrange, *Le Messianisme*, p. 19 et *RB.*, 1898, p. 150-2, ou Schürer, *Gesch.*[4], I, 544-9). Si le petit chapitre des *Antiq.*, XVIII, **5**, 2 sur Jean-Baptiste et les nombreuses phrases de la *Guerre* qui attribuent la chute de Jérusalem à un châtiment divin (v. g. VI, **1**, 1 ; **8**, 4 ; **9**, 1) ont toute l'authenticité possible, ce n'est guère au sens où les entendait S. Jérôme; mais il lui importait assez peu et l'on ne conteste guère aujourd'hui le caractère inconsciemment tendancieux de cette chaude louange de Josèphe (cf. Gruetzmacher, *Hieronymus; Eine biographische Studie*, II, 1906, p. 131).

3. On vient de voir une allusion au IVe livre des *Macchabées* de la part de S. Jérôme qui indiquait le titre : Περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ ; cf. *Dial. adv. Pelag.*, II, 6; Migne, *PL.*, XXIII, 542. Photius (*Biblioth.*, *cod.* 48, Migne, *PG.*, CIII, 84) lui attribuait un traité περὶ τοῦ παντός, sans méconnaître la vraisemblance d'une attribution pseudépigraphe pour un ouvrage d'inspiration chrétienne; l'exposé de la discussion dans Schürer, *op. l.*, p. 90 s. A la fin des *Antiq.* (XX, **12**, 1 fin) Josèphe annonçait un ouvrage qui reprendrait la trame historique à la guerre pour la continuer jusqu'au jour où il vivait. Ce projet n'a pas été réalisé.

4. Par exemple *Antiq.*, XX, **12** fin, où il pourrait à la rigueur être question tout aussi bien de quatre traités distincts que d'un seul ouvrage en quatre livres sur l'existence et la nature de Dieu, les lois divines et le caractère rationnel des prescriptions légales. C'est, sans doute, au même projet qu'il faut rapporter les expressions de *Antiq.*, I, prol., 4 fin; **10**, 5; III, **6**, 6 fin; **8**, 10 fin; IV, **8**, 4 fin. Quant aux formules actives (καθὼς ἤδη που καὶ πρότερον ἐν ἄλλοις δεδηλώκαμεν, *Ant.*, XII, **5**, 2; XIII, **2**, 1, 4, etc.) ou passives (καθὼς ἤδη που καὶ ἐν ἄλλῳ δεδήλωται, XII, **10**, 1 ; XIII, **8**, 4, etc.), si elles ne peuvent être rapportées à quelque passage antérieur de l'écrivain lui-même, il n'y faut voir qu' « un lapsus de plagiaire »; « Josèphe emprunte cette formule au document grec qu'il copie » (note de M. Th. Reinach dans la trad. des liv. XI-XV des *Antiq.* par M. Chamonard, p. 95, n. 3; 133, n. 5; cf. Schürer, *op. l.*, p. 92. L'un et l'autre se réfèrent d'ailleurs à M. Destinon — l'un des savants qui ont le plus approfondi l'étude de sources de Josèphe — « sur cette étourderie, fréquente chez lui »). C'est ouvrir une perspective bien capable de suggérer réflexion sur les procédés de composition historique de Josèphe. On sait d'ailleurs que cette transcription inintelligente et mécanique des sources n'est nullement propre à l'historien juif. Elle est signalée en mainte compilation antique, par exemple dans le recueil lexico-biographique de Suidas d'époque peut-être aussi basse que le xie-xiie siècle par diverses retouches mais dont le fond est beaucoup plus vieux (voir la préf. de Küster, p. I, ou les annotations courantes *passim*, vis Ἐπίνικος, Ἰοῦστος, Σαμοθράκη, etc.).

5. Voir la détermination historique de ce personnage dans *RB.*, 1911, p. 375 ss. : il s'agit d'un rhéteur philanthrope, en grand renom à Rome sous les Flaviens.

l'héritage littéraire de Josèphe semble bien être garant que rien ne s'en est perdu. Par ailleurs, tant que les circonstances lui demeurèrent propices, on ne voit guère ce fécond écrivain s'oubliant dans la jouissance paresseuse de tous les biens qui affluaient en sa retraite dorée. Richesses, honneurs, joies familiales[1], tout avait bien pu s'y donner rendez-vous pour réaliser à profusion le songe qui l'avait jadis réconforté dans une nuit de suprême détresse[2] : tout cela pouvait encore, on le craindra, effacer trop de sa mémoire et de ses yeux le spectre de sa patrie agonisante, mais non lui changer contre une âme de Romain ou de stoïcien son âme juive, plus fougueusement éprise des grandeurs nationales, piédestal de sa propre gloire, à mesure que l'oubli menaçait de les envahir davantage. Il avait achevé son plus grand ouvrage vers la fin de l'année 93 ou au début de 94[3]. Il est difficile de ne pas dater l'Autobiographie du vivant même de Domitien, par conséquent avant le 18 septembre 96[4], et si l'identification d'Épaphrodite avec le célèbre rhéteur grec est bien fondée, les livres contre Apion qui lui sont dédiés seraient nécessairement antérieurs aussi à la fin de janvier 98. Provoqué d'ailleurs par d'âpres contradictions, cet écrit passionné dut être assez rondement mené, une fois groupées les citations qui en font le corps[5]. Et tout à coup l'intarissable auteur s'arrête, en pleine activité, au milieu de longs projets et dans un âge qui autorisait les longues espérances. Il n'est cependant pas du tout nécessaire de supposer une interruption prématurée de son heureux destin pour expliquer cette entrée dans l'ombre à partir de 97-98. A l'avènement de Nerva les dispositions de la dynastie Flavienne, celles d'ailleurs de la société romaine en général, sont notablement changées vis-à-vis du judaïsme et des Juifs et la réaction ne tardera pas à s'accentuer sous Trajan. Sans doute Josèphe en sera demeuré personnellement indemne autant qu'on le voudra; il est néanmoins inévitable que dans la nouvelle clientèle impériale l'ancien protégé de Vespasien et de Titus, le rhéteur juif frotté

1. Car il avait enfin trouvé, déclare-t-il, la femme de ses prédilections : une juive de Crète, bien née et riche entre toutes d'excellentes qualités. Il avait répudié, pour épouser celle-ci, une femme qui lui avait donné trois enfants, mais en qui il découvrit ensuite incompatibilité de caractère avec le sien (*Vie*, 76). On ne voit pas au juste quel intervalle avait exigé cette désagréable expérience; mais la répudiée semble bien avoir été cette Alexandrine épousée durant les quartiers d'hiver pris avec les troupes de Vespasien en Égypte dans l'hiver de 69-70 (*Vie*, 75), après l'alliance éphémère avec la jeune captive juive de Césarée. Brochant sur le tout, voici tout à coup paraître, enfermée dans Jérusalem vers la fin du siège (*Guerre*, V, **9**, 4 fin), encore une autre femme de Josèphe. Il n'a d'ailleurs pas dit si celle-là lui avait causé plaisir ou peine et il nous eût laissé à tout jamais ignorer son existence, si la mention émue de cette « épouse » n'eût fourni bien à point un trait héroïque pour conclure une harangue d'un très long souffle, criée du pied des remparts à ses concitoyens obstinés.

2. Suivant la mode visiblement fort goûtée alors dans la rédaction des *Vies*, Josèphe se devait d'avoir été averti à l'avance par le ciel de ses hautes destinées et il situait ce songe à l'époque où il devait fournir la plus vive antithèse : au moment où, perdu dans un village de la Basse-Galilée, il apprend qu'on machine de le mettre à mort sans délai (*Vie*, 42). Vespasien avait rêvé aussi sa future grandeur en même temps que Néron sa perte (Suétone, *Vesp.*, **5**, 5) et cette annonce avait été fréquemment réitérée pour le monstre impérial (*Nero*, **46**, 1). César avait rêvé son apothéose à la veille d'être frappé (*Divus Jul.*, **81**, 3) et l'on se souvient qu'Auguste *somnia neque sua neque aliena de se neglegebat* (*Aug.*, **91**, 1); cf. le songe de Domitien tandis que s'ourdit le complot contre lui (*Domit.*, **15**, 3; **23**, 1) et un autre songe encore dans un biographe un peu plus tardif (Dion Cass., LXVII, **16**, 1, éd. Boissevain, III, 184).

3. *Antiq.*, XX, **12**, 1 fin : καταπαύσω τὴν ἀρχαιολογίαν... τῆς νῦν ἐνεστώσης ἡμέρας, ἥτις ἐστὶν τρισκαιδεκάτου μὲν ἔτους τῆς Δομετιανοῦ Καίσαρος ἀρχῆς, ἐμοὶ δ' ἀπὸ γενέσεως πεντεκοστοῦ τε καὶ ἕκτου. Ce synchronisme de la 13ᵉ année de Domitien — commencée le 13 septembre 81 — et de la 56ᵉ année de Josèphe — commencée entre le 13 septembre 37 et le 16 mars 38 — aboutit à l'intervalle du 13 septembre 93 au 16 mars 94. On ne peut élever quelque doute plausible contre l'affirmation de l'écrivain sur cette date et M. Goyau, *La chronologie de l'empire romain* (1891), p. 170, a judicieusement adopté comme moyen terme la fin de 93.

4. Discussion de cette date dans *RB.*, 1911, p. 366-383.

5. On évitera de s'en laisser imposer par la phrase un peu déclamatoire de S. Jérôme à certain « grand orateur de Rome » : *Josephus antiquitatem approbans Judaici populi, duos libros scripsit contra Appionem Alexandrinum Grammaticum : et tanta saecularium profert testimonia, ut* mihi miraculum subeat, *quomodo vir Hebraeus... cunctam Graecorum Bibliothecam evolverit* (*ep.* **70**, 3, Migne, *PL.*, XXII, 666). A feuilleter aujourd'hui cet opuscule, on a l'impression d'une érudition beaucoup moins étendue même en se reportant à l'époque de Josèphe. Dans une bibliothèque telle que celle de son ami Épaphrodite à Rome, il avait dû être relativement facile à l'historien de trouver et de dépouiller la douzaine tout au plus d'auteurs dont il a surtout tiré profit. Il n'est même pas besoin d'imaginer le concours — théoriquement possible — de « secrétaires... chargés de lui faire des extraits » (Thiaucourt, *Rev. ét. juiv.*, XIX, 1889, p. 71, n. [illegible], qui cite à l'appui *C. Ap.*, I, 9, où il n'est pas précisément question de tels services).

de grec soit demeuré moins en vue, écouté surtout avec moins d'intérêt curieux. Loin qu'on se préoccupe beaucoup alors, dans les milieux cultivés, de la constitution législative et religieuse des Juifs, on n'écoutait plus guère à leur sujet que les sévères paroles de Pline, les éloquentes invectives de Quintilien, les reproches amers de Tacite et plus volontiers encore peut-être les mordantes satires des Martial et des Juvénal[1]. D'autre part le plus influent patron littéraire de Josèphe, Épaphrodite, était mort et l'écrivain n'avait plus lieu d'appréhender qu'on le fasse rougir de préférer sa « tranquillité paresseuse au dur labeur de la plus belle entreprise »[2]. La date de sa mort nous demeure inconnue[3]. Avec ce que nous savons maintenant de l'homme, procédons à l'examen de l'historien.

Des deux premiers ouvrages, on sait que les titres courants sont à peu près ceux-là mêmes qu'avait choisis Josèphe, pour la *Guerre* spécialement, dont les divisions aussi paraissent impliquées par quelques passages des *Antiquités*[4]. Mais tandis que pour celles-ci déjà on ne peut qu'assez mollement faire fond sur le titre, les étiquettes devenues familières dans la désignation des derniers ouvrages n'offrent plus aucune garantie d'authenticité[5] : léger inconvénient après tout, puisque la possession d'un texte suffisamment certain met en mesure d'en juger mille fois mieux qu'un titre souvent apte à donner le change. Aussi bien, si le titre « Guerre judaïque » exprime convenablement la nature du premier travail, « Archéologie juive » ou « Antiquités juives » n'évoque en l'esprit d'un contemporain qu'une idée très vague — pourvu qu'elle ne soit pas complètement fausse — de ce qu'on doit trouver dans le second. Pour nous en effet, l'archéologie signifie tout d'abord et essentiellement une science artistique, l'étude des monuments, la recherche de toute documentation plastique d'une civilisation ancienne. Il y faut déjà un degré de plus de réflexion pour concevoir que l'archéologie ne saurait se dispenser de scruter les institutions si elle est soucieuse de bien comprendre les monuments, qu'elle a intérêt à connaître le plus possible de la pensée des peuples dont elle entend pénétrer l'industrie, l'art, la vie en un mot. A cette limite elle est en plein domaine de l'histoire et c'est bien comme une histoire seulement que la concevait Josèphe : une « histoire ancienne » au sens large, un peu floue, dans laquelle sans doute des monuments variés trouveront une place grande ou petite, mais subordonnée toujours à la mise en scène des personnages et à l'exposé de leurs faits et gestes : c'est l'histoire des Juifs depuis l'origine du monde jusqu'à l'époque contemporaine de l'écrivain. Il s'en est exprimé d'ailleurs en une page initiale assez claire, quoique le style n'en soit guère limpide : « L'œuvre actuellement entreprise, écrit-il, presque tout au début, doit embrasser toute notre histoire antique[6] et l'ordonnance de notre constitution nationale, traduites des écrits hébreux[7] », et il continue à définir son but en des termes qui rendent évidente l'unité de toute son œuvre littéraire. Car on se tromperait à concevoir cet homme, né pour être un rabbin zélé et de légitime renom, changé par les hasards de la vie en un historien grec de médiocre aloi. De quelque sévérité qu'il plaise d'user envers lui, la justice exige qu'on reconnaisse une réelle unité, une certaine dignité en son caractère d'écrivain. Il serait, certes, d'un réel intérêt de tenter ici une esquisse de son caractère

1. A condition de lire avec précaution et contrôle, on lira avec fruit la monographie de M. Hild, *Les Juifs à Rome devant l'opinion et dans la littérature; Rev. ét. juiv.*, VIII, 1 ss., surtout le troisième article, XI, 1885, pp. 161-194.

2. *Antiq.*, I, prol., 2 fin : αἰσχυνόμενος, εἰ δόξαιμι ῥαθυμίᾳ πλέον ἢ τῷ περὶ τὰ κάλλιστα χαίρειν πόνῳ.

3. M. Schürer (p. 77) ne peut que par hypothèse le faire « vivre encore dans le premier decennium du second siècle ».

4. Par exemple XIII, **10**, 6 fin : à propos des sectes juives : ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων.., ἐν τῇ δευτέρᾳ μου τῶν Ἰουδαϊκῶν ἀκριβῶς δεδήλωται, ce qui se rapporte en effet à *Guerre*, II, **8**, 2, 14, et montre en même temps avec quelle imprécision Josèphe donne le titre de son propre ouvrage; car le même passage du même livre indiqué ici comme *Judaica* tout court est indiqué de nouveau *Antiq.*, XVIII, **1**, 2 : ἐν τῇ δευτέρᾳ βίβλῳ τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου. Cette même désignation par Ἰουδαϊκά reparait v. g. *Antiq.*, XIII, **3**, 3 : qui cite le « 7e livre τῶν Ἰουδαϊκῶν » au sujet du temple d'Onias en Égypte, *Guerre*, VII, **10**, 2. Sur les variantes du titre voir Niese, *Jos. op.*, I, p. VI; VI, p. III; Schuerer, *op. l.*, p. 78.

5. Schuerer, p. 79, 89; Niese, I, p. VI s.; V, p. III. Cf. Th. Reinach, *Œuvres... Jos. trad.*, t. VII, p. 1, n. 1.

6. Ἀρχαιολογίαν : ce que rendait bien le titre inscrit sur nos vieilles traductions françaises : *Anciennetés des Juifs*.

7. *Antiq.*, I, prol., 2; XX, **12**, 1 [al. **11**, 2]; cf. *C. Ap.*, I, 1. Le XXe livre des *Antiq.* s'arrête « à la 12e année du règne de Néron », au moment où éclata la grande guerre objet d'un autre ouvrage (XX, **11**, 1 fin).

tout court, qui nous montrerait, sous l'historien, l'homme dans la complexité de sa vie, dans ce mélange fatal de qualités et de défauts d'esprit et de cœur, où les travers offusqueraient plus peut-être que n'attirent les avantageuses dispositions[1]. Ce serait alourdir ces remarques préliminaires sans fruit, car il suffit au lecteur de savoir que cet élément fondamental d'appréciation du témoignage historique de Josèphe n'a pas été négligé avant toute utilisation de détail. L'historien, en lui, est donc en quelque sorte d'une seule pièce. Mêlé par l'inéluctable cours des choses à des événements qui touchent aux fibres les plus intimes de tout lui-même parce qu'ils ont anéanti en apparence tout ce qui faisait sa joie, son orgueil et son rêve, — le royaume juif, la culture juive, le temple juif, les aspirations juives, — il est tenaillé par le désir de se redire à lui-même et de le redire pour l'édification des autres, à quel point ce drame a été poignant et grandiose. D'autant que d'autres n'ont pas craint de risquer ce tableau, d'autres qui n'ont pas figuré comme lui sur cette scène tragique, d'autres qui, même acteurs dans une mesure plus restreinte que lui, n'ont pas vu de haut, d'ensemble et jusque dans les coulisses comme lui, d'autres enfin — acteurs indignes — qui se sont avilis jusqu'à défigurer systématiquement les faits[2]. Il est donc d'une impérieuse nécessité pour lui de redresser toutes ces déformations inconscientes ou criminellement tendancieuses; c'est une œuvre de justice, une œuvre aussi de très opportune gratitude à l'endroit des grands vainqueurs et comment ne pas voir que c'est encore une œuvre de piété nationale — *sacer amor patriae* — que de sauver pour la postérité l'honneur et l'héroïsme de la patrie qui meurt? Et la *Guerre* fut écrite, elle jaillit plutôt du choc de ces sentiments divers qui réagissaient avec bonheur les uns sur les autres, la certitude du contrôle direct et qu'on pouvait escompter franchement antipathique dans les partis ennemis imposant quelque mesure au langage, le souci de ne point froisser en haut lieu refrénant la passion, tandis que la conscience de dire des choses vues, le souvenir cuisant des angoisses vécues, l'image précise encore mais grandie déjà par un premier recul dans le temps et l'espace de toutes les splendeurs maintenant évanouies donnaient au récit chaleur, coloris et vie. Ce livre achevé[3], l'historien ne se sentait qu'au milieu de sa tâche. Ce petit peuple, inconnu jusqu'alors à de très nombreux Romains, qu'était-il donc pour avoir osé tenir tête à Rome, pour avoir obligé deux généraux d'une bravoure éprouvée à mobiliser les plus vaillantes troupes du monde sous les murs d'une ville dont on avait si longtemps ignoré presque tout, si même on s'était hasardé à en prononcer le nom d'articulation trop rauque[4] pour cette molle langue de la Grèce devenue comme la langue du beau monde romain? D'où sortait-il, quels avaient pu être son rôle et ses destinées avant qu'il devînt la pâture des aigles romaines? Et si ses origines, ses vertus, sa divine constitution, ses espérances fondées sur des promesses célestes et consacrées par d'innombrables prodiges lui avaient permis de faire si grande figure dans le passé, sa défaite présente serait-elle donc le terme suprême de sa destinée? Pour raconter tout cela, Josèphe entreprit son nouveau livre[5]. Le labeur était immense, l'entraînement moindre; la difficulté d'une langue déli-

1. Ces travers ont été souvent relevés et Renan les a plutôt atténués, malgré l'apparente dureté des expressions, quand il parle de cette « âme médiocre », de ce personnage à double rôle « à la fois obséquieux pour les bourreaux de son pays, vantard quand il s'agissait de souvenirs nationaux » (*Les évang.*, p. 131 s.). Les historiens juifs ont été bien autrement sévères et souvent amers dans leurs appréciations sur l'homme accusé de trahison par ses propres concitoyens au milieu de l'exaspération et des angoisses du siège de Jérusalem. M. Croiset (*Hist. littér. gr.*, V, 444 s.) accentue aussi « sa vanité naïve... et... une certaine médiocrité de caractère ».

2. *Guerre*, I, prol.; *Antiq.*, I, prol. 1 fin; *Vie*, 65; *C. Ap.*, I, 9 fin. ? s. C'est manifestement à son adversaire politique et à son rival littéraire, Juste de Tibériade, qu'en a surtout Josèphe dans ces protestations; il est regrettable que cette contrepartie historique de la *Guerre* — la guerre racontée du point de vue anti-romain — ne nous soit pas arrivée.

3. Voir ci-dessous le classement chronologique.

4. Le mot est de Cléarque de Soli (IIIe-IIe s. av. J.-C. Cf. Croiset, *op. l.*, V, 45) : Τὸ δὲ τῆς πόλεως αὐτῶν — des Juifs — ὄνομα πάνυ σκολιόν ἐστιν· Ἱερουσαλήμην γὰρ αὐτὴν καλοῦσιν (d'ap. *C. Ap.*, I, 22, § 179; cf. Mueller, *FHG.*, II, 323, avec la leçon Ἱερουσαλήμ. On ne voit pas exactement d'où Cléarque a tiré Ἱερουσαλήμη.

5. MM. Gutschmid et J. Weiss (ap. Schürer, p. 79, n. 7) ont fait observer que le titre Ἰουδαϊκὴ ἀρχαιολογία et la division en 20 livres devaient être inspirées des 20 livres de la Ῥωμαϊκὴ ἀρχαιολογία de Denys d'Halicarnasse. Dès qu'on se remet en mémoire les prétentions du rhéteur juif (cf. *Antiq.*, XX, 12, 1 milieu), qui se déclare naïvement le seul homme capable de la tâche qu'il vient de réaliser, on ne peut que

cate à manier et apprise sans les ressources de la jeunesse paralysait davantage et il ne fallut apparemment rien moins que les excitations inlassables du bienveillant Épaphrodite jointes au rêve d'une œuvre « utile ou belle » — χρήσιμον ἤ καλόν τι — pour vaincre les hésitations, triompher des dégoûts momentanés et de la lassitude passagère[1].

Le terme fut enfin atteint après quinze à vingt ans d'effort. Mais au moment de mettre en circulation cette présentation historique nationale dans un milieu étranger, il fallait valider le témoignage et légaliser littérairement l'historien. Le bruit du double triomphe de Vespasien et de Titus sur la Judée était depuis longtemps éteint et l'illustre protégé des empereurs peut-être quelque peu oublié dans la génération nouvelle grandie autour de sa laborieuse retraite. Il ne pouvait être inutile de remettre avec précision sous les yeux l'homme de race illustre, de culture raffinée, de rôle actif et important qui avait dit naguère les émouvantes péripéties du grand duel et qui présentait maintenant l'histoire totale de son peuple. L'*Autobiographie* s'attache ainsi par un lien assez intime aux *Antiquités*, au lieu d'être le complément très mince qu'on a parfois prétendu de la *Guerre judaïque*[2]. Le cycle historique ainsi complété, l'écrivain était en droit de goûter un repos satisfait au spectacle de son œuvre, mais le désir de défendre son histoire ancienne contre d'injustes attaques et de réduire au silence d'impudents calomniateurs lui inspira un nouvel ouvrage qui serait tout à la fois une sorte de recueil de pièces justificatives touchant l'antiquité de sa race, un surcroît d'éclaircissements sur ses institutions et ses lois, en même temps que la réfutation animée des attaques qui s'étaient produites contre lui[3]. Il le réalisa en ces deux livres auxquels la rubrique *Contre Apion* ne répond que fort mal; elle ne répond même d'aucune manière au contenu du premier, puisque Apion n'intervient point dans cette discussion pour réduire les témoignages grecs à une portée minime, tandis qu'on leur oppose la série des témoignages — nombreux quoique pas tous également favorables, ni bien informés — égyptiens, phéniciens, chaldéens, voire même quelques autorités grecques de choix. Dans le second livre, il est vrai, c'est Apion qui est pris pour point de mire, à lui qu'on en a surtout, à cause de la fatuité ignare et virulente qu'on a cru découvrir chez ce grammatiste aux instincts vils et aux allures démagogiques[4]; à côté de lui toutefois d'autres adversaires sont honorés d'une réfutation, tous ceux dont s'était réclamé Apion : les Mnaséas par exemple, les Apollonius Molon, les Lysimaque. A défaut d'une autre désignation brève mieux appropriée, on ne voit pas qu'il y ait le moindre inconvénient à suivre le vieil usage et à nommer *Contre Apion* l'ouvrage qui mit le sceau[5] à l'immortelle entreprise de Josèphe.

Singulière influence de cette originale figure littéraire qu'on n'en puisse feuilleter les écrits, ni se remettre un moment en mémoire les lignes générales de son œuvre sans glisser insensiblement, à sa suite, dans une certaine grandiloquence! Non, certes, que le vêtement emprunté et trop laborieusement recherché pour conserver quelque grâce rehausse chez lui le charme et le

trouver heureux ce rapprochement avec le rhéteur grec (voy. Croiset, *Hist. litt. gr.*, V, 356 ss. et 370 ss.).

1. *Antiq.*, I, prol., 2.

2. En reprenant cette opinion à son compte, M. Th. Reinach (*Œuvr. de Jos. trad.*, I, p. III) n'aurait-il pas cédé à l'attrait d'appliquer un bon mot à ce « général d'insurrection malgré lui »? Du reste, il n'est nullement question d'établir entre *Antiq.* et *Vie* une suite rigoureuse au point d'en faire comme un XXIe livre, à l'exemple d'Eusèbe, je suppose (*HE.*, III, 10, 8), de Tillemont (*op. l.*, p. 647), ou de Niese parmi les contemporains. M. Schürer (*op. l.*, p. 87 s.) établit bien que la *Vie* est un ouvrage indépendant, malgré l'*incipit* Ἐμοὶ δὲ — où la particule n'est qu'un artifice littéraire — et l'*explicit* τὴν πᾶσαν ἀρχαιολογίας ἀναγραφὴν ἐπὶ τοῦ παρόντος ἐνταῦθα καταπαύω τὸν λόγον.

3. Voir *C. Apion*, I, 1, 11; II, 40.

4. *C. Ap.*, II, 1 : ἀνθρώπου... φαύλου τὸν τρόπον καὶ παρὰ πάντα τὸν βίον ὀχλαγωγοῦ γεγονότος. Il tient à démonétiser son critique en en faisant un être révolutionnaire et corrompu ὀχλαγωγός et πονηρός en œuvres comme en paroles, car il y revient encore ailleurs, v. g. II, 12; de tels griefs ne pouvaient qu'indisposer grandement contre Apion l'honnête et aristocratique entourage des Flaviens. Sans doute Apion n'avait, de son temps, pas fait fortune à Rome, où sa turbulence déplaisait (cf. Pline, *HN.*, préf., § 25, éd. Mayhoff); mais en vérité Josèphe ne s'est pas suffisamment modéré dans l'accumulation de reproches injurieux contre un mort dont il se faisait un rival personnel; calomnies haineuses et diffamatoires (I, 1), impudence d'ivrogne (8), puérilités (10), diffamations absurdes (11), bouffonneries malpropres (II, 1), niaiseries impudentes (2, 4), etc. sont un refrain perpétuel qui fait peu d'honneur à la sérénité de l'écrivain et à son goût littéraire.

5. Cf. *RB.*, 1911, p. 374 ss.

goût de la pensée ; ce grec d'école tardive [1], limé avec persévérance, artificieusement construit et soumis, avant les risques de la publication, au contrôle de rhéteurs en vogue, n'arrive ni à couler de source, ni à couler avec limpidité [2], si ce n'est peut-être dans les rares passages de la *Guerre* où l'émotion poignante des faits emporte le récit en phrases courtes, incisives, pressées de conduire au dénoûment et insouciantes d'effet littéraire. Les faits eux-mêmes sont loin d'offrir tous un égal intérêt ou d'exercer le même entrainement sur le lecteur. Mais à aucune époque les lecteurs bien ou malveillants n'ont manqué à ces livres, ressource providentielle des historiens pour une époque très insuffisamment documentée d'autre part et qu'il y a tant d'intérêt à connaître dans le plus ample détail, puisque c'est l'époque où la naissance du christianisme introduisit dans le monde la plus profonde transformation morale et religieuse qu'il doive jamais subir. Plus encore, semble-t-il, que le judaïsme, le christianisme a utilisé l'œuvre de l'historien juif et, bien après les temps agités où les apologistes puisaient avec zèle en cet heureux arsenal des armes pour la controverse, la lecture de ces émouvants récits, traduits surtout en touchantes et expressives images, complétait les enseignements de l'histoire sainte et rendait sensible par exemple dans la chute lamentable de Jérusalem l'accomplissement des prophéties anciennes et évangéliques [3]. Les humanistes purent bien s'offusquer, à la Renaissance, de ce grec ardu exprimant des réalités lointaines pour lesquelles on n'avait guère le temps de se passionner alors ; leur dédain ne devait que bien peu en ralentir la fortune.

Plus sérieux a été pour Josèphe le péril créé par l'apparition et le développement de l'histoire critique, au siècle dernier. Tandis que l'indifférence populaire croissante ou l'attention distraite ailleurs lui faisaient perdre son cercle de lecteurs les plus prompts à l'admiration confiante, le scepticisme et la froide critique s'attaquaient de

1. C'est Josèphe qui en paraît faire l'aveu (*Antiq.*, XX, **12**, 1) et il reconnaît n'avoir jamais pu se rendre tout à fait maître de l'articulation phonétique du grec trop inusitée pour son gosier de sémite : τῶν Ἑλληνικῶν δὲ γραμμάτων ἐσπούδασα μετασχεῖν τὴν γραμματικὴν ἐμπειρίαν ἀναλαβών, τὴν δὲ περὶ τὴν προφορὰν ἀκρίβειαν πάτριος ἐκώλυσεν συνήθεια. Cf., dans le prol., 2, la confidence des hésitations que lui a fait éprouver l'emploi de cette « langue étrangère », et dans *Guerre*, I, prol., 5, les efforts considérables, πόνοις μεγίστοις, exigés pour la réalisation de son entreprise.

2. S. Jérôme (*ep.* **22**, 35, *ad Eustochium*; Migne, *PL.*, XXII, 421) qualifiait Josèphe de « Tite-Live grec » *Josephus, graecus Livius*. Ce jugement enthousiaste n'était au surplus pas aussi compétent peut-être qu'il y paraît, car S. Jérôme n'avait apparemment appris le grec, lui aussi, qu'après ses premières études (voy. dom L. Sanders, *Études sur S. Jérôme*, p. 17; Grützmacher, *Hieronymus*, I, 125) et on a dit déjà que son admiration pour Josèphe tenait pour une large part au profit spécial qu'il trouvait dans les écrits de l'historien juif. De nos jours en tout cas historiens, philologues et critiques ne partagent nullement cette admiration, ils ont eu la partie belle à médire des prétentions de cet écrivain satisfait de « son style artificiel et bigarré de lambeaux hétérogènes » qui lui donnait l'illusion de « savoir le grec, dont il n'avait qu'un usage d'emprunt » (Renan, *Les évang.*, p. 246). Il n'est pas besoin d'une très longue pratique de ses ouvrages pour acquiescer au verdict très qualifié de M. Th. Reinach (*Œuvres de Jos. trad.*, I, *avant-prop.*, p. VII) : « L'auteur... écrit d'un style pénible, sa phrase, longue et lourde, chargée d'incises, de redites, d'ornements vulgaires, souvent peu claire et mal construite, n'est pas toujours aisée à comprendre et est toujours malaisée à rendre ». Mêmes griefs chez M. Niese, un des meilleurs éditeurs critiques des œuvres de Josèphe ; et si, après les reproches d'affectation, de préciosité, de lourdeur, de monotonie, la conclusion de Niese (VI, p. IV s.) s'adoucit, c'est qu'elle est formulée à propos de la *Guerre*, où la diction est souvent animée d'un souffle de passion qui relègue au second plan les scrupules de rhétorique. Même dans les moments où il paraît le plus entraîné par son récit, Josèphe ne sait pas se refuser de souligner une situation dramatique par une harangue emphatique où il fait usage de tous ses moyens littéraires, au risque de n'être que « puéril », ou « ridicule ». Ces mots d'une sévérité malheureusement trop juste sont d'un bon juge, M. Maurice Croiset (*Hist. litér. gr.*, V, 440 et 438, n. 3), à propos de la fameuse allocution adressée par une mère à son petit enfant qu'elle va manger (*Guerre*, VI, **3**, 4) et du noble discours d'Abraham à son fils sur qui déjà son bras est levé pour l'immoler (*Antiq.*, I, **13**, 3 s.). M. Croiset a du reste fourni, je crois, la plus juste note sur l'écrivain en général en observant (p. 439) qu'on reconnaît « sous la médiocrité correcte et soignée de la langue hellénistique, la netteté ferme de son esprit ».

3. *Legamus Josephum et prophetiam Sophoniae*, s'écrie par exemple S. Jérôme (*in Soph.* I, 15 ; Migne, *PL.*, XXV, 1354) au début d'une vibrante tirade sur les villes juives dévastées et Jérusalem anéantie; et cette invocation reviendra souvent, quoique la lecture ne paraisse pas toujours avoir été faite avec une grande exactitude. Tout le monde a encore vu quelqu'une de ces bonnes « Histoires saintes illustrées », où quelque image du siège et de la ruine de Jérusalem dérivait directement de Josèphe. La récente et splendide publication de M. le comte Paul Durrieu, *Les Antiquités judaïques et le peintre Jean Foucquet* (Paris, 1908, avec 25 héliogravures Dujardin), est un monument admirable de la façon dont un maître interprétait Josèphe au profit d'une petite cour princière de France, au début du XV[e] siècle.

front aux bases mêmes de son information et à la valeur de son genre historique. S'il n'est point sorti indemne de la crise, il l'a traversée néanmoins non sans honneur et demeure désormais une source de tout premier ordre, à la condition d'être utilisé avec le discernement rendu facile par les travaux érudits et d'un très grand mérite qui ont fixé son texte, analysé ses sources et déterminé ses procédés littéraires [1]. Pour l'étude de Jérusalem antique il est sans contredit, après la Bible, l'indispensable livre de chevet. Faut-il ajouter qu'il a été par malheur la plus féconde source de dissentiments et la cause, irresponsable mais certaine, d'inextricables controverses? Tantôt récusé avec une constance absolue et inflexible, tantôt accueilli avec un crédit non moins absolu qui fera sacrifier en sa faveur la plus positive affirmation biblique en contradiction éventuelle avec une de ses affirmations sonores; cité ici au hasard d'une traduction pas toujours heureuse, invoqué là dans un passage peu sûr et mal critiqué, introduit ailleurs sous forme de bref axiome sans le moindre égard pour les nuances qu'eût suggérées un examen sommaire du contexte, Josèphe serait aujourd'hui fort étonné de se trouver tiraillé par des factions scientifiques presque aussi rivales que les partis galiléens dont les compétitions empoisonnèrent jadis sa vie politique et militaire et paralysèrent son activité la plus énergique. Mieux secondé, il eût rétabli l'ordre peut-être et épargné à la Galilée de cruels désastres; mieux saisi, ne pourrait-il mettre enfin quelque clarté en des discussions qu'on a embrouillées en son nom?

§ 2. *Utilisation critique de Josèphe.*

Pour que ce rêve ne semble pas empreint de suffisance, rappelons d'abord que de l'utilisation contradictoire de Josèphe a jailli sur beaucoup de points une lumière dont les pionniers ne disposaient pas; en même temps s'accomplissait de main de maître la lourde tâche préliminaire de critique externe, cependant que le développement de la méthode historique familiarisait avec les éléments délicats de la critique interne. Josèphe ne saurait plus être présenté comme l'autorité en bloc, pour ou contre laquelle on se met en bataille. Selon la nature de son récit et la compétence de ses sources, il mérite des degrés très variés de créance qu'il faut tenter maintenant de déterminer, afin que le lecteur n'ait par la suite aucun embarras à discerner, pourquoi est accueilli sur tel point avec toute confiance un témoignage récusé l'instant d'après sur quelque autre sujet [2].

En établissant l'unité de plan dans l'œuvre littéraire de Josèphe, on a suffisamment fait ressortir la diversité de nature des quatre parties qui la composent. Il ne viendra certainement à l'idée de personne que l'historien juif écrivant le combat entre « Assyriens » et « Sodomites » dans la « vallée des puits de bitume » au temps d'Abraham, les vicissitudes dans la fortune de sa race sous la domination des princes Achéménides, ou la grande guerre de Judée, soit dans une situation identique vis-à-vis de son sujet et inspire par conséquent une même sécurité. D'où une première et capitale distinction entre le crédit que mérite Josèphe traitant d'histoire ancienne ou d'histoire à lui contemporaine. Sur ce point théorique, nulle hésitation; la difficulté commence avec la démarcation précise à établir entre ces deux histoires. Évidemment on n'entendra jamais restreindre l'histoire « contemporaine » de l'écrivain à la période qui s'encadre dans les dates de sa naissance et de sa mort; mais on discutera déjà qu'il ait pu être aussi à même de bien connaître les événements du règne d'Hérode, ou l'histoire de la dynastie hasmonéenne à ses origines, que ceux du règne d'Agrippa Ier, parmi lesquels s'écoula sa jeunesse. Et quoiqu'il eût pu, en principe, les connaître mieux même, puisqu'un peu de recul est indispensable à la vraie perspective historique, on conteste avec énergie qu'il ait su s'en informer avec impartialité [3]. Le tout est de saisir si les

1. Une note fort juste est fournie à ce sujet par Lagrange, *Le Messianisme*, p. 2 et Schuerer, I, 93 s.

2. C'est le cas d'appliquer avec rigueur les principes de « critique interne négative de sincérité et d'exactitude » exposés par MM. Langlois et Seignobos, *Intr. aux études hist.*, p. 130 ss.

3. Il est, sans doute, établi que Josèphe a utilisé pour le règne d'Hérode deux sources à tendance opposée : l'une favorable — Nicolas de Damas (Schuerer, p. 84) —, l'autre hostile — peut-être Juste de Tibériade (Schlatter, *Texte und Untersuch.* de Harnack, XII, I, p. 39, 46 s.) — au prince iduméen; mais au lieu de contrôler l'une par l'autre, il a

fondements de sa propre information à mesure qu'il remonte vers le passé furent dignes de confiance. Or on sait aujourd'hui à quel point ces fondements sont disparates : la Bible exclusivement pour la période qui s'étend de la création du monde à la restauration juive sous Néhémie et Esdras ; des sources juives parallèles à dater de cette restauration jusqu'aux temps hellénistiques ; divers chroniqueurs ou polygraphes grecs à partir de ce moment[1]. La seconde loi générale qui régira par conséquent l'emploi de Josèphe sera la confrontation de son texte avec sa source quand cette source demeure accessible. Pour toute la période des origines et de l'ancienne histoire biblique, son utilité se réduit à la portée infime d'un maigre élément de critique externe de la version grecque. Pour le reste, force est bien le plus souvent d'accepter la compilation sur la foi du compilateur, puisque les documents où il a puisé ne nous ont été partiellement conservés que par lui : c'est même ce qui constitue la principale mais très solide valeur du *Contre Apion*, l'ouvrage le plus riche en copieuses citations d'auteurs grecs dont rien ne nous serait parvenu sans lui. Pour l'apprécier avec la meilleure approximation réalisable en pareil cas, on ne perdra pas de vue les habitudes et les procédés de l'historiographie orientale ancienne[2], aussi le caractère de ce compilateur attentif à grouper sa documentation de telle sorte qu'il s'en dégage une impression favorable pour son peuple en général ou pour sa faction en particulier[3], trop peu calme souvent pour juger des hommes et des choses sans passion, pas assez désintéressé enfin de sa renommée littéraire pour ne jamais viser, en écrivant, beaucoup plus l'effet à produire par

tout l'air d'avoir copié un peu au petit bonheur des passages quelque peu contradictoires.

1. Bibliographie détaillée dans Schürer (p. 80 ss., 100 ss.).

2. Mis en lumière pour le domaine sémitique — dont Josèphe relève — par M. le prof. Guidi dans son étude *L'historiographie chez les Sémites*; *RB.*, 1906, p. 509 ss. ; cf. Langlois-Seignobos, *Introd.*, p. 257 ss. pour la conception classique ancienne. Le R. P. Delehaye n'a probablement pas été trop sévère en affirmant que « l'antiquité classique mettait peu de différence entre l'histoire et la rhétorique » (*Les légendes hagiograph.*, p. 73 s.) non sans sauvegarder les « rares exceptions » (p. 73) sur lesquelles le P. Lagrange tient à ce qu'on insiste (*RB.*, 1906, p. 138) mais dont Josèphe n'est malheureusement point. La nécessité s'entend assez pour un écrivain de respecter par avance le lecteur en donnant à son exposé tout le soin dont il est capable ; mais l'historien soucieux avec sincérité de sa tâche se doit-il vraiment d'avertir en grand détail de tout le soin qu'il a prodigué à limer ses phrases ? Or voici, prise parmi d'autres, une déclaration pompeuse de Josèphe : « le récit et l'explication de faits inconnus de la plupart, en raison de leur ancienneté, réclament, dans l'exposition, tout le charme qui peut résulter du choix des mots, de leur arrangement, et de ce qui peut ajouter au style quelque ornement » (*Antiq.*, XIV, 1, 1, tr. J. Chamonard). Il a beau dire après que l'exactitude et la sincérité sont les devoirs fondamentaux de l'historien, il est difficile de ne pas soupçonner qu'il n'ait vu mainte fois dans l'histoire qu'une matière littéraire et un thème à bel esprit, un peu à la façon de Nicolas de Damas, sa source de prédilection, et de Denys d'Halicarnasse qu'il rêvait apparemment d'imiter.

3. Aucun critique ne voudrait méconnaître aujourd'hui cette manipulation tendancieuse infligée par Josèphe à ses sources. Quand M. Schlatter écrit (*op. l.*, p. 391) : « Toute phrase correcte et informée que Josèphe nous fournit sur Hérode est copiée », il pourrait donner à entendre que Josèphe est un reporteur mécanique et donc fidèle de ses sources ; et M. Schlatter n'a sans doute pas voulu dire cela. Car en des passages où le recours à ces sources est demeuré possible au moins partiellement on le surprend à contaminer un document par un autre au hasard de ce qui lui plaît davantage. M. A. Büchler en a donné des exemples précis dans son étude sur *Les sources de Flavius Josèphe dans ses Antiquités*, *XII*, 5, *XIII*, 1 ; *Rev. ét. juives*, XXXIV, 1897, p. 69 ss. Dans les passages examinés par M. Büchler, les « sources sont comme juxtaposées et permettent de distinguer facilement les éléments hétérogènes qui ont concouru à la formation » de son récit, « sans critique aucune » (*op. l.*, p. 93). Mais à côté de ces cas, il en est d'autres nombreux où l'amalgame fantaisiste n'est plus du tout aussi facile à débrouiller ; nous n'avons plus la ressource de contrôler directement si les lectures de Josèphe rendent bien le document qu'il prétendait transcrire et de démêler au juste ce qu'il a puisé en chacun. Et pour que nul ne s'effarouche d'entendre inculper Josèphe de telles malversations littéraires, il suffira de rappeler qu'à de longs siècles d'intervalle et après tout le progrès des méthodes scientifiques, les exemples n'en sont pas encore inouïs. Ce serait, hélas ! un trop facile passe-temps que d'aligner des séries de contresens lamentables (*RB.*, 1910, p. 299 en fournira la démonstration topique la plus récente) commis par des auteurs plus empressés à citer et à discuter qu'à comprendre. D'autre part un auteur aussi distingué que le R. P. Brucker (*L'Église et la critique biblique*, 1908, p. 192) ne voit, aujourd'hui encore, rien d'étrange à donner entre guillemets, avec référence — d'ailleurs inexacte — de page à un article de revue, une *citation* qui est seulement, de son propre aveu (*RB.*, 1909, p. 291), « le résumé fidèle d'une opinion » que le R. P. estime commune à l'auteur de cet article et à plusieurs autres (voir dans *RB.*, 1908, p. 603, dans quelle mesure ce « résumé » lui-même était *fidèle*). Si nous possédions la bibliothèque de Josèphe il y aurait certainement plus d'une constatation à faire d'erreurs analogues ou d'aussi néfastes procédés dans l'utilisation de ses sources.

un tableau fort en couleurs ou des expressions gonflées d'emphase que la mesure juste, la réalité simple, l'exactitude banale.

Chacune de ces règles critiques, on le comprend assez, ne s'appliquera pas isolément, ni invariablement de même sur toute section déterminée des écrits de Josèphe. Elles ont à réagir simultanément les unes sur les autres. Aussi bien dans le récit de choses vues que dans l'emprunt à quelque document, désormais perdu [1], la psychologie de l'écrivain demeure la même; c'est comme un prisme à travers lequel la vision des faits subit diverses déformations invariables. Mais afin de donner à ces remarques une portée plus concrète, appliquons-les spécialement à la *Guerre juive*, écrite dans les plus favorables conditions. Nous savons, par son attestation réitérée et par toute sa *Vie*, qu'il a été mêlé comme acteur très en vue ou comme spectateur bien placé à toutes les péripéties du drame dont le siège de Jérusalem est le point culminant. Et pour rester plus strictement encore dans le point de vue de notre étude, voyons Josèphe à l'œuvre pour écrire l'histoire du siège, source capitale d'informations sur la topographie et l'archéologie de la ville d'alors. Le site lui est familier : il y est né, y a grandi et s'est imprégné même à son insu de ces mille traits qui rendent impérissable dans le souvenir, à n'importe quelle distance, l'image du sol natal. Les monuments, le Temple surtout, sont quelque chose de sa vie; leur splendeur l'a enthousiasmé et il s'est enorgueilli à juste titre de leur renommée. Il est plus que douteux néanmoins qu'avant l'heure tragique où il revient avec les légions de Titus pour assister à l'effondrement de la merveilleuse cité, la pensée lui soit jamais venue de mesurer les remparts, de décrire la situation des palais, ou la structure des forteresses; le Temple même, avec toute sa gloire, n'avait probablement jamais inspiré au jeune prêtre légiste, au philosophe passionné pour les problèmes religieux, au pharisien militant, le désir d'en mettre par écrit une description apte à perpétuer son souvenir dans la postérité. Les opérations du siège commencent. Aussitôt Josèphe de « noter avec soin » tout ce qui se passe sous ses yeux et « les renseignements des déserteurs que j'étais seul à comprendre », observe-t-il, sur des faits dont il ne peut être le témoin immédiat dans l'intérieur de la ville. « Dans les loisirs de Rome », il complète sa documentation en recourant aux propres mémoires impériaux, classe ses notes prises au jour le jour, enchâsse le tout dans une trame suivie, fait retoucher son grec par quelque main autorisée et, pour se donner l'assurance ferme de n'avoir rien avancé qui pût être contredit, présente d'abord son livre à Vespasien et à Titus, puis à d'autres membres notables de l'expédition de Judée, puis à des Juifs de marque, choisis parmi « les nôtres », ainsi qu'il s'exprime ingénument, et enfin au public [2]. Voilà, certes, un imposant cortège de reviseurs bien en situation de se prononcer sur la véracité de l'histoire, et ce n'est pas d'hier que les hautes approbations sont invoquées avidement dans les Avant-propos.

L'unique danger — et Josèphe n'en a pas eu conscience — est que cette prétendue sanction soit très unilatérale. Vespasien, Titus et tous ces illustres Romains envisageaient naturellement l'ouvrage du même point de vue et pouvaient en garantir l'acribie et l'impartialité dans la mesure seulement où une connaissance directe et l'impartialité telle quelle leur avaient été permises à travers l'excitation, le brouhaha des opérations militaires. Pourvu que rien dans le livre de l'historien juif ne heurtât la dignité romaine, l'honneur particulier des héros en cause et ce que tout le monde avait pu démêler des événements et des lieux, le contrôle ne devait être que favorable; et comment ne pas imaginer qu'avant de s'y risquer Josèphe s'en était préparé, par son œuvre même, le verdict élogieux? Quant aux Juifs associés à cette espèce de commission d'examen, leur sentence eût-elle été la même si, au lieu d'être triés parmi le clan allié et dans les rangs des hellénisants, ils eussent été pris en quelque groupe moins résolument sympathique, plus indifférent à tout le moins, sans qu'on se risquât à briguer le suffrage

1. Sur le contrôle épigraphique accidentel, peu favorable à Josèphe, cf. A. Wilhelm, *Zu Josephus; Jahreshefte d. oest. arch. Inst.*, VIII, 1905, p. 238 ss.

2. Détails complaisamment énumérés par Josèphe (*C. Apion*, I, 9). Dans son ardeur excessive à prouver que lui, lui seul, a pu écrire un récit véridique ayant tout vu, tout su, tout entendu, il demande avec véhémence à ses contradicteurs comment ils auraient pu être renseignés par exemple sur ce qui « nous concernait, nous, leurs adversaires » (*l. l.*, 10). Mais lui? Les transfuges l'ont-ils toujours si bien renseigné?

trop partial des anciens antagonistes politiques [1] ? Si ce noble concert de louanges était certainement très bon à jeter à la face de calomniateurs aussi impudents que Juste de Tibériade ou Apion tels que nous les dépeint leur adversaire, il ne vaut plus grand'chose pour nous et n'a d'ailleurs pas manqué, on l'a déjà vu, de faire supposer parfois que Josèphe avait écrit en courtisan plus qu'en historien. Nous demeurons par conséquent en présence du livre lui-même et de ce qui nous a été communiqué de sa rédaction. Les mémoires impériaux [2] où l'écrivain a eu la bonne fortune de puiser se bornaient sans doute aux faits de guerre ou d'administration et les réalités archéologiques n'y intervenaient — on peut se le persuader — que dans la mesure utile pour l'intelligence de ces faits; on ne voit pas Titus ou Vespasien, ou quelques-uns des généraux subalternes les plus lettrés, Pline je suppose [3] ou Antonius Julianus [4], entrant dans le détail de l'installation du Temple ou du palais hérodien; ils ne les apercevaient que du dehors, ne s'y intéressaient que pour les prendre et n'y pénétrèrent qu'après le pillage et l'incendie. Sur les effectifs engagés, sur les péripéties d'un combat, sur les modalités d'un plan d'attaque, le journal de Vespasien et celui de Titus peut-être aussi étaient sans contredit des sources du meilleur aloi, aptes à sanctionner au mieux les données de Josèphe sans toutefois en écarter toute possibilité de grossissement de certains chiffres dans l'armée assiégée, d'exagération des difficultés naturelles du site qui soulignaient davantage la valeur romaine. Les notes de l'historien écrites au jour le jour : oui sans doute, voilà le document topique, celui qui réalise les plus parfaites chances de précision. Mais en quoi consistèrent ces notes

1. Dont il eût été pourtant fort désirable et apparemment fructueux d'entendre aussi l'avis sur les mêmes faits.

2. *Contre Apion*, I, 9, qui énumère avec le plus de complaisance les conditions avantageuses où fut rédigée la *Guerre*, ne mentionne pas ces « mémoires impériaux », inconnus aussi dans le prologue même de *Guerre*, où leur rappel eût été assez en situation. Ils interviennent au contraire dans le paragraphe suivant (10) au cours d'une petite diatribe contre « quelques êtres vils » — φαῦλοι δέ τινες — qui ont voulu battre en brèche la véracité de Josèphe et substituer leurs récits aux siens. Il n'incrimine même pas, à proprement parler, l'hypothèse que ces auteurs auraient pu lire, tout au moins se vanter d'avoir lu τοῖς τῶν αὐτοκρατόρων ὑπομνήμασιν. M. H. Peter (*Historic. rom. reliq.*, II, p. CXXXXIIII, n. 1) ne veut voir là qu'un « pluriel de rhétorique » et écarte l'hypothèse de Gutschmid supposant que « les rapports officiels » de Titus pour la fin de la guerre avaient dû compléter ceux de Vespasien. Il est vrai, dans l'apostrophe à Juste de Tibériade (*Vie*, 65 — Niese, § 358 —), il n'est question que de τὰ Καίσαρος ὑπομνήματα, ce qui semble bien se référer à Vespasien seulement. Le passage n'offre pourtant guère plus de garantie d'exactitude que celui de *C. Ap.*; et si l'histoire n'enregistre pas dans le caractère de Titus la même propension au bavardage qui est signalée chez son père (cf. *supra*, p. 19, n. 7 et Suet., *Vesp.*, 22 : *erat enim dicacitatis plurimae*), on ne voit cependant pas un motif décisif de nier aussi radicalement que M. Peter l'hypothèse de « mémoires » de Titus sur la fin de la guerre de Judée. Il n'est pas non plus si simple de décider en quoi consistaient ces ὑπομνήματα, auxquels la traduction « mémoires », étymologiquement justifiée, donne peut-être un sens un peu plus défini qu'on ne l'entendait à Rome au premier siècle (cf. Thédenat, vº *Commentarium* dans le *Diction. des antiq. gr. et rom.* de Daremberg et Saglio ; A. de Premerstein, vº *Commentarii* dans la *Real-Encycl.* de Pauly-Wissowa). L'expression latine correspondante laisse soupçonner qu'au lieu d'être des notes de rappel, ou des aides-mémoire réservés à l'usage privé et même tout à fait personnel, ces ὑπομνήματα pouvaient être aussi un véritable « journal », où l'exposé des faits se complétait d'une appréciation et des réflexions du rédacteur. M. de Premerstein (*op. l.*, IV, col. 757) se persuade que les ὑπομνήματα de Vespasien n'étaient pas destinés à la publicité; à quoi M. Peter oppose (*op. l.*, p. CXXXXIII) que si l'empereur n'eût point publié ce « journal », Josèphe eût été incapable de « faire un crime » à Juste de ne s'en être point servi : raison peu valable, car Josèphe ne reproche pas en réalité à ses contradicteurs de n'avoir point puisé à cette source; il se targue peut-être seulement du privilège d'en avoir eu lui-même communication.

3. Grâce à la restitution que Mommsen a faite du nom de Pline l'Ancien dans une inscription grecque, on sait maintenant qu'il « était sous-chef d'état-major au siège de Jérusalem » (Thiaucourt, *Rev. ét. juiv.*, XIX, 1889, p. 58). Cette ingénieuse restitution rend pleinement intelligible l'allusion que faisait Pline à leurs anciennes relations dans la vie de camp lorsqu'il dédiait son « Histoire naturelle » à Titus, demeuré pour lui, malgré les honneurs, tel qu'il avait été *in castrensi contubernio*, *H.N.*, préf., 3, éd. Mayhoff, p. 2). On estime que son ouvrage intitulé *A fine Aufidii Bassi* devait comprendre la guerre de Judée et se terminait au triomphe de Vespasien (Peter, *op. l.*, p. CXXXXVIII).

4. Parmi les membres du fameux conseil de guerre tenu par Titus pour décider du sort du Temple, Josèphe cite Μᾶρκος Ἀντώνιος Ἰουλιανὸς ὁ τῆς Ἰουδαίας ἐπίτροπος (*Guerre*, VI, 4, 3, 238), et un passage de Minucius Félix (*Octav.*, 33, 4, éd. Halm, II, 47 s., *Corp. script. eccl. lat.*, Vienne), donne la preuve que cet officier romain avait écrit de son côté sur les Juifs, donc sans doute aussi sur la guerre : *Scripta eorum* (des Juifs) *relege, vel si Romanis magis gaudes, ut transeamus veteres,... Antonii Iuliani de Iudaeis require : jam scies nequitia sua hanc eos meruisse fortunam, nec quidquam accidisse quod non sit iis... ante praedictum.* Cf. Peter, *op. l.*, p. CXXXXV s.

avec exactitude? Dans l'impossibilité de le définir, admettons ici encore la plus avantageuse hypothèse : Josèphe ayant dès lors conçu le dessein d'écrire l'histoire de sa ville natale et prévoyant qu'elle allait être nivelée jusqu'au sol par les Romains vainqueurs s'était astreint à enregistrer non seulement les incidents quotidiens mais le détail systématique de la ville matérielle, en vue de pouvoir, à distance et après la ruine, reconstituer son image correcte. Le seul énoncé de l'hypothèse en trahit l'invraisemblance. Maintenons-la toutefois encore un moment. Pour écarter les erreurs multiples, du moins les faciles inexactitudes dans la préparation de ces notes techniques, on supposera Josèphe en possession de quelques connaissances indispensables à toute observation de topographie et d'archéologie précises, assez rompu à ce genre de remarques pour saisir toujours la physionomie la mieux caractérisée d'un site et l'exprimer en une formule invariablement juste qui n'inflige aucune déformation à la réalité, en même temps qu'elle traduit bien tout ce que l'œil a perçu. On fera crédit encore à Josèphe topographe et archéologue de tout le loisir, de toute la liberté d'esprit exigés pour un tel labeur, enfin de l'entière liberté d'allures le mettant à même d'aborder l'examen méthodique des édifices sur lesquels il lui est nécessaire de se documenter sous peine de n'en parler plus tard que de souvenir; car le souvenir, même le plus vivant, le plus profond, le plus voisin du contact avec les faits, n'importe quel homme du métier archéologique sait aujourd'hui par plus d'une amère expérience ce qu'en vaut l'aune, dès qu'il est utile d'avoir au bout de sa plume un chiffre de proportions, un détail de structure, une particularité d'ornementation et mille détails à l'avenant. Comme couronnement du labeur préliminaire si impeccable de Josèphe amoncelant les matériaux de sa description, il faut maintenant le supposer travaillant sur ses notes avec un scrupule rigoureux, qui lui interdise d'y rien dénaturer par une imprudente rédaction littéraire, de rien sacrifier à l'effet ou à quelque désir de démonstration incidente; il faut enfin soustraire toutes ces données spéciales, enregistrées certainement en araméen palestinien [1], au plus léger soupçon d'avoir subi des nuances dans la traduction grecque, les soustraire surtout au péril de toute retouche de la part des correcteurs à qui l'écrivain s'en est remis pour châtier son style. Moyennant ce concours de circonstances heureuses, la part d'erreur serait évidemment réduite au minimum fatal en toute œuvre humaine et si, alors encore, la circonspection demeurait requise dans l'emploi du document ainsi préparé, la sécurité serait cependant très grande.

Chimère, hélas! trop évidente chimère que cet ensemble de précautions diligentes à imaginer chez l'historien juif! Il n'eût été ni lui-même, — tel que son œuvre le met à nu sous nos yeux, — ni de son siècle [2], avec une telle conception de sa tâche, et qui s'obstinerait à la lui prêter devrait aussitôt fournir la preuve que Josèphe, durant le siège, put à son gré se documenter sur les mesures des parvis du Temple ou le circuit exact du second rempart, ou qu'il en avait de vieille date des plans en ses cartons. Force est bien de revenir à la réalité tangible. Cette description de la ville n'est l'œuvre ni d'un topographe de carrière, ni d'un architecte diplômé, ni seulement d'un archéologue désintéressé de toute démonstration scientifique non moins que d'ambition littéraire. C'est un récit fait de loin, complaisamment dé-

1. Non seulement les notes provisoires, mais tout le récit de la *Guerre* furent d'abord écrits et publiés en araméen palestinien et traduits par la suite en grec. On en a pour garant le témoignage explicite de Josèphe au début de l'éd. grecque : Ἑλλάδι γλώσσῃ μεταβαλὼν ἃ τοῖς ἄνω βαρβάροις τῇ πατρίῳ συντάξας ἀνέπεμψα πρότερον. Il serait sans grand intérêt pratique pour notre but de discuter longuement si, oui ou non, la traduction syriaque du liv. VI de la *Guerre* conservée dans le célèbre MS. de la Pechittâ de la bibliothèque *Ambrosienne* et éditée par Mgr Ceriani (*Transl. Syra Pescitto ex codice Ambrosiano*... photolithographice edita... et en partie transcrit dans Ceriani, *Monumenta sacra et prof.*, V, ii, p. 181 ss.), pourrait avoir quelque attache avec cet original araméen. M. Niese (VI, *Introd.*, p. xxi s., et lxii) se borne lui-même à rappeler que cette traduction dérive du grec et trahit de graves négligences.

2. L'époque était bien voisine encore où Cicéron avait pu prêter à Atticus la fameuse boutade : *Concessum est rhetoribus ementiri in historiis, ut aliquid dicere possint argutius* (*Brutus*, **11**, 42, éd. Friedrich, II, 233). L'histoire, même à l'usage des orateurs, rougirait aujourd'hui d'une telle imprudence. Presque au temps même de Josèphe elle se trouvait justifiée en quelque sorte par le législateur de l'honnêteté et de la correction littéraire définissant l'histoire : *proxima poetis et quodammodo carmen solutum* (Quintilien, *Inst. orator.*, X, i, 31; éd. Bonnell, II, 153).

veloppé avec une sorte de piété religieuse émue au souvenir que tant de splendeur n'est plus qu'une ruine pantelante et souillée, pas une ruine même, — car il s'attache une mystérieuse grandeur à la solitude des choses mortes, — et Jérusalem n'est plus qu'un amas de débris bouleversés, gardés à vue par une légion. La prétention au beau langage éclaterait partout, quand même l'auteur n'aurait pas averti ailleurs que l'historien y doit viser. En maint endroit se trahit, suivant les occurrences, le pharisien ardent ou froissé dans ses aspirations, le client des Flaviens contraint de se souvenir qu'il écrit sous leur toit un livre qu'il veut faire passer sous leurs yeux. Et l'œuvre s'anime, languit, se précipite à nouveau et se dramatise à l'unisson des phases passionnantes du siège; les descriptions se surchargent de mots à effet; le récit tourne à la thèse, mesure et précision sont en pleine déroute, on n'a même plus l'air de faire grand cas de la vraisemblance, — trop persuadé peut-être qu'elle n'équivaut pas toujours à la vérité; — mais du moins eût-il fallu se garder d'introduire plus d'une grave et flagrante contradiction quand on s'y reprenait à plusieurs fois pour traiter un même point sous des perspectives autres, ou dans un état d'esprit différent [1].

A ce caractère général s'ajoute que l'historien juif du siège de Jérusalem écrivait manifestement comme trop d'historiens quelconques, même de nos jours, sur les matières techniques rencontrées le long de leur récit. Il inscrit en conséquence une mesure chiffrée par comparaison, par estimation plus ou moins familière; il voit une situation par quelques traits saillants et ne saisit des monuments que des particularités bien en relief. Il a pu être aidé avec fruit en ces matières par le coup d'œil plus exercé des ingénieurs militaires romains et des généraux illustres dont il aurait compulsé plus tard les mémoires. Disons en effet en sa faveur qu'il a eu généralement la vue heureuse et le mot de même. Cependant on s'abstiendra de lui demander un degré de plus de précision technique. Son faible avéré pour l'emphase préviendra toute tentation de grossissement des informations qu'on lui emprunte et mettra en défiance devant les expressions à effet, les chiffres copieux dont il est toujours prodigue, les grands discours poncifs où il fait s'absorber, dans les moments les moins propices aux longues paroles, des personnages à qui il prête trop ses sentiments. Même le détail le plus vu pourra devenir suspect de quelque déformation sitôt qu'en pourrait résulter un mot piquant, une nuance flatteuse, suivant le cas, pour les vainqueurs ou pour les vaincus. Pas plus que les *Antiquités*, pas plus que n'importe quel autre ouvrage de Josèphe le récit du siège, disons même la *Guerre juive* en général ne saurait être, par conséquent, une anthologie d'apophtegmes topographiques et archéologiques où l'on n'ait qu'à puiser au hasard des formules toutes prêtes, de catégoriques sentences qu'une argumentation d'apparence impeccable rendra rigides comme des principes. Josèphe, écho du passé, n'aura absolument aucune valeur meilleure que la valeur de ses sources dans la mesure où il ne pourra être soupçonné de transmission tendancieuse. Josèphe témoin direct sera reçu avec une confiance proportionnée à la nature de l'information fournie et au degré d'indépendance qu'une critique circonspecte fera saisir dans l'expression de sa pensée en chaque détail de son récit.

III. — DOCUMENTATION TOPOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.

§ 1. *Les informations directes.*

La topographie et l'archéologie sont les deux autres bases fondamentales de l'étude entreprise. L'une et l'autre comportent un double aspect : observation et relevé de ce qui se voit, interprétation de ces réalités; tout comme, en présence

1. Un seul exemple caractérisera suffisamment ce défaut de l'historien : *Guerre*, V, 4, 2, § 146, le second mur est décrit comme une sorte de courbe régulière entre la porte Gennath et l'Antonia et n'ayant qu'un front septentrional; dans le détail des opérations du siège ce même rempart se trouve avoir tout à coup deux sections orientées fort différemment (V, 8, 2, § 347) et l'on verra en son temps que l'indication incidente et la vue de détail ont beaucoup plus de poids que l'essai de présentation d'ensemble de tout le rempart dans une formule synthétique travaillée avec un certain zèle littéraire. Et qui n'a en mémoire le cas non moins célèbre des « collines » de Jérusalem? deux seulement, d'abord (V, 4, 1, § 136); soudain une « troisième » (*ibid.*, § 138), deux derechef (*ibid.*, § 141) et un peu plus loin une « quatrième » (4, 2, § 149). Sans se livrer au stérile passe-temps d'aligner des contradictions chez Josèphe, il suffira de rappeler qu'on en a signalé dans sa propre généalogie qu'il semble avoir pourtant si à cœur (Schürer, *Gesch.*, I, 77, n. 4).

des textes, on doit d'abord se préoccuper de la lecture matérielle, ensuite du sens des expressions lues. Et cette ressemblance entre les deux ordres de sources n'est pas aussi artificielle qu'on le pourrait croire. De même qu'un livre ouvert, le sol offre le détail de sa nature, et de son relief, un monument présente son architecture, sa décoration, son aménagement, sa destination, sa situation à la lecture de l'œil exercé. Non moins aussi que la correcte intelligence d'un texte implique la possession de la langue dans laquelle il est rédigé, il y a une sorte de langage topographique et artistique indispensable dès qu'on prétend aborder l'examen d'un site ou d'un édifice. Par où l'on conçoit bien qu'il n'est pas question du vocabulaire technique à l'usage des gens du métier, — langage qui répond à des exigences spéciales sans s'imposer de manière absolue, — mais bien de ce sens des réalités perceptibles qui fera voir exactement une vallée là où n'existe qu'une vallée — pas un ravin ou un gouffre, ni un pli de terrain, — et qui, en archéologie, permettra de discerner par des caractères précis deux pans de murs, deux fragments de sculpture et fournira ensuite le moyen rationnel et scientifique de ne pas confondre un monument médiéval avec un édifice contemporain de la monarchie juive, une tombe d'époque hellénistique avec un hypogée davidique [1]. La première partie de la tâche serait aussi agréable que simple en apparence, s'il ne s'agissait que de bien saisir et de fixer en termes exacts l'aspect actuel du sol et l'état présent des vestiges archéologiques. Une série bien ordonnée de tranquilles promenades et un choix judicieux de vues photographiques réalisent les éléments essentiels de ce labeur préalable. Au lieu d'une simple notation, dont le laconisme ou l'obscurité pourraient entraîner quelque inexactitude grave dans la rédaction à distance, c'est la description elle-même qu'il a toujours semblé préférable d'écrire en face des réalités, ou d'y revenir contrôler à loisir quand elle a été écrite sur des notes. L'appoint de documentation graphique n'a jamais été marchandé quand il s'est agi de mettre sous les yeux un aspect topographique ou un détail monumental de quelque importance.

Ce qui demeure aussi facilement accessible n'est, par malheur, qu'une partie relativement minime de la documentation indispensable [2]. Sans doute les collines de Jérusalem sont toujours à leur place primordiale, isolées par les mêmes vallées et accidentées des mêmes plissements géologiques. Pourtant il n'est besoin de faire la preuve pour personne qu'un site de ville habitée sans interruption depuis le XVe siècle au bas mot avant notre ère, vingt fois bouleversée et rebâtie en des conditions très diverses, ait pu subir des modifications assez graves pour que la physionomie superficielle du présent ne réponde plus à celle de lointaines périodes antérieures. Telle pente de coteau désormais très douce, presque molle, a pu être primitivement fort escarpée avant la coulée des terres du sommet ou l'accumulation des remblais [3]. Pour un lecteur distrait, travaillant sur des plans ou tournant les feuillets d'un livre, il n'y a guère qu'une vétille érudite dans l'accumulation de rubriques telles que : « ancienne carrière », « débris d'escarpe rocheuse », « décombres modernes — parfois avec des chiffres d'épaisseur — ». De cette accumulation résultent néanmoins des transformations souvent si profondes qu'un monument d'époque hérodienne pourra s'être étalé au large sur une esplanade parfaitement régulière dans le même site où, quelques siècles plus tôt, un mamelon rocheux aux pentes abruptes et échancré par les courbes capricieuses de deux vallées, n'offrait qu'une assiette incommode et mesquine

1. Ainsi exprimées de telles confusions prennent une physionomie de paradoxe. Ce ne serait pourtant qu'un jeu d'en produire de manifestes exemples. Qui ne songe à mainte localisation extraordinaire et fort convaincue d'une « large vallée » au sud du Haram ou sur la rampe Sud-Est de la grande colline occidentale, d'un monticule très saillant sur l'arête du Moriah vers l'emplacement actuel de la mosquée *el-Aqṣa*, de sources copieuses sur la crête du plateau rocailleux ? Si quelque angle de maçonnerie à refends et bossages de l'époque des Croisés, au Mauristân par exemple, n'a été déclaré salomonien que par des observateurs plus enthousiastes qu'expérimentés, le cas célèbre du tombeau d'Hélène d'Adiabène — milieu du Ier siècle de notre ère — transformé avec une conviction énergique en « Tombeau des rois de Juda » est là pour attester que des méprises énormes peuvent être aussi le fait de gens mieux éclairés pour l'ordinaire.

2. C'est ce qui condamne à une fatale insuffisance toutes les études exclusivement fondées sur l'observation même très soigneuse des seules réalités encore apparentes.

3. Par exemple, la pente occidentale du coteau dit d'Ophel presque supprimée par endroits par les 15 à 20 mètres de décombres accumulés dans le lit original du Tyropœon.

à un édifice salomonien[1]. Pour qui demande à la topographie quelque secours dans l'intelligence de l'histoire d'une localité, il n'est, certes, pas indifférent de savoir qu'ici s'entassent 25 à 30 mètres de ruines depuis l'époque hellénistique seulement, là au contraire affleure la roche intacte ou le sol vierge, qu'une paroi de roc haute de presque 4 mètres et dressée avec soin existait il y a peu d'années sur un point où se voient aujourd'hui les plates-bandes d'un petit potager[2], qu'un monticule bien apparent dans le relief actuel est établi artificiellement sur une dépression naturelle, et cent autres particularités analogues.

Et si la configuration même du sol est sujette à des altérations plus ou moins graves, que dire des monuments dont s'est composée chacune des villes successives? Quand le Vésuve anéantit les cités brillantes d'Herculanum et de Pompéi, au Ier siècle de notre ère, il les ensevelit sans les bouleverser sous un épais linceul de lave qui en devait protéger les ruines. Il suffit qu'aujourd'hui la main discrète et adroite de fouilleurs écarte le linceul, pour remettre au jour l'émouvant squelette de ville. Mais si un volcan peut conserver jusque dans sa furie quelque pitié pour ce qu'il détruit, la fureur plus modérée des hommes exerce de plus irrémédiables ravages. Elle semble vouloir s'en prendre souvent aux ruines mêmes qu'elle accumule, pour leur ôter jusqu'à cette inoffensive grandeur qui s'attache à elles tant qu'elles gardent quelque chose d'intelligible, ou peuvent évoquer leur passé. Quoique le vandalisme soit rarement aussi brutal que de détruire pour la satisfaction de détruire, et que les cas soient assez peu fréquents où des nécessités fatales imposent au vainqueur l'anéantissement systématique de sa conquête, il reste l'inéluctable transformation de tout ce qui revit, de tout ce qui se réédifie à frais nouveaux en s'adaptant à des exigences nouvelles, dans le même site. Et comment ne pas concevoir tout de suite quel imbroglio archéologique doit être une ville aussi fréquemment transformée depuis l'époque où David l'ayant enfin conquise sur les Jébuséens en faisait la capitale du royaume hébreu, jusqu'aux grands bouleversements contemporains occasionnés par d'importantes fondations européennes et par l'affluence de nouveaux immigrants juifs? Le sentiment trop vif de conditions aussi néfastes a même engendré parfois un scepticisme trop facilement résigné et qui pourrait n'être pas sans écueil, une fois érigé en axiome soi-disant scientifique. Au lieu de rechercher diligemment et de classer avec attention les vestiges du passé en ses phases caractéristiques, on a dressé avec complaisance des listes, des sièges, captures, destructions et restaurations que Jérusalem a subis au cours des âges, pour conclure d'emblée à l'inévitable chimère de tout effort archéologique[3]. Hélas! il faut bien le reconnaître, la difficulté n'est que trop réelle. Mais pourquoi la difficulté dispenserait-elle de l'effort? Il a donc été loyalement tenté et poursuivi durant presque vingt ans avec une patiente persévérance.

Une fois enregistré tout ce qu'il importe de connaître du sol actuel de Jérusalem et tout ce qui demeure, à ce jour, exposé au regard en fait de vestiges du passé, la plus lourde tâche commençait : atteindre sous le sol les éléments archéologiques. L'investigation à ce point de vue comporte des modalités assez différentes. A vrai dire, il n'existe qu'un procédé rigoureusement scientifique : réunir les fonds nécessaires et les hommes compétents pour réaliser une exploration radicale au moyen de fouilles. Sur une ville morte, on opère avec facilité[4]; si quelque ombre de localité couvre encore la ville glorieuse d'autrefois, on l'écarte d'abord[5], ou, si on la respecte, des travaux habiles permettent d'en reconnaître néanmoins progressivement tout le sous-sol. Il est assurément fâcheux que Jérusalem n'ait pu ni ne puisse être l'objet d'une aussi fondamentale exploration. Les fouilles scientifiques n'y ont cependant pas manqué, on le verra plus loin; mais elles n'ont fourni, en somme, que la mineure partie des données aujourd'hui acquises :

1. Voir plus loin la formation de l'esplanade du Temple.

2. Cf. *RB.*, 1908, p. 278 s.

3. L'exemple à la fois le plus récent et le plus typique de ce procédé est fourni par le bel ouvrage de M. le prof. G. A. Smith sur *Jérusalem*; voir les remarques de *RB.*, 1909, p. [illegible] et cf. Winckler, *Altorient. Forschung.*, II, 430; *Die Keilinschr. und A. T.*³, 163.

4. Ainsi est déblayée l'antique Pompéi, ainsi Suse et beaucoup de tertres où gisent les débris de villes illustres dans tout l'Orient ancien.

5. Comme a procédé l'École française d'Athènes en abordant le site de Delphes offusqué par les masures de *Castri*.

la plupart résultent d'observations accidentelles souvent très minimes, morcelées presque à l'infini[1], non moins précises toutefois que les résultats de la plus grandiose fouille, pourvu qu'elles aient été compétentes et scrupuleuses.

Sur dix points de Jérusalem où l'on ne saurait même entrevoir la possibilité d'ouvrir une tranchée de fouille archéologique, les hasards d'un effondrement, d'une réparation de citerne ou d'égout, l'installation d'un drainage, l'assiette de quelques nouvelles fondations ont révélé par lambeaux la configuration exacte du relief et l'existence de débris insoupçonnés jusqu'alors, et enfouis de nouveau pour des siècles peut-être, si tant est qu'ils aient eu la fortune d'échapper à quelque brutale transformation.

Quand on a usé, une année après l'autre, d'innombrables heures à explorer des sous-sols obscurs et infects, à ramper dans des canaux de destination douteuse, à se hisser par des moyens de fortune au sommet de n'importe quelle ruine, ou à s'introduire au plus petit bonheur dans les citernes qu'on suppose vides et dans chaque trou artificiellement creusé pour un but quelconque, on a l'impression que l'archéologie aurait tort de compter exclusivement sur les grandes et dispendieuses entreprises. Elle a tort en tout cas de n'y pas suppléer avec toute l'énergie possible en affrontant le labeur d'une investigation de détail, ou en négligeant d'en recueillir du moins les résultats. Labeur peu attrayant, il est vrai, que mille déboires traversent et que viennent compliquer presque à tout instant l'entêtement stupide ou l'insatiable cupidité d'un propriétaire, la fatuité d'un ouvrier, le zèle aveugle de quelque gardien grincheux, pour ne rappeler que les obstacles multipliés par des causes volontaires. Plus encore que de l'argent, il faut ici de fréquents loisirs, la patience de se heurter vingt fois sans découragement au refus le plus obstiné et de sembler attacher un profond intérêt à des palabres sans fin où l'on n'a qu'une oreille, assez d'entraînement pour ne s'alarmer ni ne s'étonner d'aucune circonstance désagréable, une indifférence absolue à opérer debout, plié en deux, couché à plat ventre, suivant le genre d'acrobatie que requièrent des mesures à prendre ou un croquis à tracer. Bien rares sont en effet les fouilles accidentelles et les réduits agrémentés de quelques vestiges archéologiques, où l'on puisse aisément circuler et étudier à la lumière du soleil.

Plus rares encore, hélas! sont les chantiers de facile accès pour la gent archéologique la plus inoffensive[2]; et si je rappelle, non sans quelque mélancolie, cet ostracisme sévère, c'est beaucoup moins en vue de critiquer un manque de libéralisme imposé peut-être par des raisons qui m'échappent que pour donner l'explication d'une anomalie qui frappera certainement le lecteur par la suite. En maint endroit il trouvera la description minutieuse de restes constatés dans une excavation de quelques mètres carrés. Tout à côté, l'érection d'un édifice considérable aura fait déblayer le sol sur un millier de mètres carrés; on y aura même signalé des trouvailles variées; ces trouvailles ne pourront néanmoins être indiquées que d'un mot si le contrôle indispensable est demeuré impossible et si la source où on les puise n'inspire pas la confiance que de droit[3].

1. Ainsi qu'il advient surtout pour le « second mur ».

2. Tantôt c'est l'entrée même du chantier qui est sévèrement refusée, soit d'une façon permanente soit à des moments isolés où s'imposerait la constatation d'un détail avant tout remaniement; tantôt l'accès est laissé libre, moyennant la draconienne « défense de mesurer, dessiner, photographier » la moindre particularité; à peu près invariablement enfin les opérations de déblaiement et de construction vont leur train et l'infortuné curieux d'archéologie a beau redoubler d'assiduité autour des ouvriers, il lui est difficile de ne rien laisser échapper, plus difficile encore de faire incidemment développer la fouille sur quelque point contigu où des vestiges plus clairs que ceux mis à jour demeureront enfouis jusqu'au hasard fortuné de quelque autre entreprise. Tous les explorateurs ont flagellé plus ou moins vivement ces procédés et la *Revue biblique* a dû trop de fois les signaler à son tour pour que ce réquisitoire ait à reparaître en ce moment (cf. 1900, p. 117 s., 456; 1901, p. 103; 1902, p. 48; 1904, p. 90 ss.; 1906, p. 130 s.; 1907, p. 600 s.; 1908, p. 277). Encore est-il heureux que les cas où cette exclusion des « indiscrets » est motivée par le désir de créations intéressées (cf. v. g. *RB.*, 1907, p. 113 s., 607 ss., 611; 1908, p. 152, n. 2 et 277 s.), ne soit pas plus fréquents!

3. C'est le fait assez général des informations enregistrées par l'architecte-ingénieur sarde Ermete Pierotti dans ses divers livres sur Jérusalem. Et, pour choisir un exemple plus récent et plus concret, c'est le cas de M. Selah Merrill, à propos de certains débris de muraille du Mauristân (*RB.*, 1900, p. 117 s.; 1902, p. 51) présenté dans une curieuse planche « drawn from measurements and notes » (*Ancient Jerusalem*, 1908, pl. hors texte, face p. 297). Il est vrai que M. Merrill a surtout eu le tort d'accepter de con-

§ 2. *Les informations de seconde main.*

Malgré toute la bonne volonté mise à recueillir des informations directes, force est bien d'opérer, en beaucoup de points, sur des données de seconde main, et pour exiger moins de tracas cette partie de la documentation est cependant loin de s'offrir toute prête, ni même d'être la plus attrayante à recueillir. Il faut mettre à part, bien entendu, les mémoires des spécialistes sur leurs fouilles trop rares ; ceux-ci en effet sont en général d'une utilisation commode en ce sens que, dégagées de l'interprétation personnelle que l'explorateur en a produite, les données techniques demeurent d'une valeur brute très sûre. Avec les documents qu'on pourrait appeler de hasard, c'est-à-dire enregistrés de toute main et par des procédés infiniment disparates au fur et à mesure de la découverte accidentelle, la tâche devient ardue. Rien de plus élémentaire en soi que de voir avec attention et de dire avec exactitude ce qu'on a vu. Or jusque dans cette condition la plus avantageuse, puisqu'elle suppose l'observation absolument correcte et l'exposition de même, la mise en œuvre de seconde main se heurte à de multiples incertitudes, quand elle échappe à d'insurmontables obstacles. L'observateur d'il y a cinquante ans par exemple qui a pu voir un jour le rocher nu en quelque cavité momentanée à l'entrée septentrionale du Mauristân, non loin du parvis du Saint-Sépulcre, qui a pris soin d'en décrire l'aspect, la nature, l'inclinaison, sans omettre de noter le niveau précis au-dessous du sol environnant, pensait bien avoir fourni la donnée la plus solide pour tous les âges ultérieurs. Aujourd'hui le sol a été abaissé de cinq mètres environ en ce même endroit : on voit tout de suite la nuance infligée à l'indication ancienne si parfaite ; on voit aussi la facilité d'erreur pour le topographe qui traduirait dans le dessin d'une courbe de niveau sur un plan de la ville l'indication soigneusement recueillie au cours d'une lecture. Et si le cas le plus heureux théoriquement exige quelque prudence dans l'utilisation du résultat fourni, comment méconnaître l'urgente rigueur d'une critique attentive sur une documentation qui ne réunit presque jamais les qualités requises ? Avec la plus parfaite bonne foi du monde un observateur, même éclairé, peut se méprendre à première vue sur un détail archéologique et les exemples en foisonnent partout. On passe devant un sondage interrompu par la rencontre d'un obstacle : l'ouvrier à l'œuvre affirme qu'il est parvenu au rocher et il peut se trouver, par fortune, que le rocher soit en effet connu à peu près à ce niveau sur des points très voisins. On se glisse au fond du trou pour essayer personnellement de tous les moyens de contrôle ; finalement on conclut à la présence du roc et l'on mesure avec soin son niveau par rapport à quelque repère. Huit jours plus tard une circonstance fortuite oblige à développer l'excavation et l'on s'aperçoit que l'obstacle pris pour le roc était un bloc énorme encore en place dans un tronçon de vieux mur colossal et le rocher n'est atteint qu'à 1m,50 plus bas. Ailleurs un expert visite une tranchée ouverte pour des fondations au moment où elle recoupe un pan de maçonnerie antique en faisant apparaître une magnifique pierre d'appareil à encadrement et bossage, qu'il mesure et situe de son mieux, avec la persuasion d'opérer sur un débris de maçonnerie d'époque hérodienne. L'extension du fossé devant cette soi-disant vieille muraille montre un peu après que le bloc « hérodien », accosté même de plusieurs autres, n'était pas en place, ayant été remployés tous dans un mur de blocage arabe ou médiéval. Que ce développement d'information ne vienne pas à la connaissance de l'expert, et l'on voit sur quelle fausse piste l'engage son observation parfaite, mais trop limitée, pour peu qu'il n'ait pas la prudence d'envisager lui-même les chances d'erreur et de spécifier expressément combien restreinte était son observation[1].

Encore n'est-on pas, avec ces faciles mécomptes, au bout des difficultés qu'implique l'utilisation circonspecte d'une documentation de source compétente. L'observateur est doué de tout ce qu'il faut pour bien voir et bien comprendre, il a pu s'entourer de précautions suffisantes pour que son information soit à l'abri de toute surprise : en l'exposant il la déforme à son

basées des auteurs, peut-être aussi des nôtres, mal contrôlées.

1. Le lecteur n'aura que trop souvent l'occasion de remarquer dans l'annotation de ce livre des exemples de ces méprises très diversement excusables.

insu par l'usage d'expressions techniques employées à contre-sens ou par des tournures imprécises, par une inadvertance dans le détail des mesures, ou par la moindre confusion de souvenir et même d'annotations prises sur place; ou bien il estime l'avoir livrée avec toute la clarté désirable, sans s'apercevoir qu'il omet quelque détail essentiel peut-être pour qu'elle soit intelligible, à distance, à un lecteur peu familiarisé avec de tels sujets; ou enfin il la fausse en y mêlant, sans en avertir, une interprétation pour laquelle il n'est nullement qualifié. Que si l'observateur a eu recours au plus parfait de tous les procédés de documentation, la reproduction graphique du monument étudié, il fournit, à coup sûr, un excellent moyen de contrôle, mais dans la mesure seulement où ses graphiques sont eux-mêmes garantis par une connaissance suffisante des procédés de représentation, par la diligence mise à les préparer et par la sincérité impeccable qui doit régir toute cette préparation.

Or il n'y a eu que bien rarement à l'œuvre jadis, à Jérusalem, des observateurs aussi convenablement doués et aussi fortement imbus des méthodes archéologiques positives. Quand on a mis à part les officiers du *Survey* et les fouilleurs inégalement expérimentés qui opérèrent ici à diverses reprises, on a vite épuisé la nomenclature de maîtres comme M. de Vogüé, M. Clermont-Ganneau, M. Bliss, M. Dickie, M. Schick. La légion d'observateurs de rencontre, dont il y a néanmoins profit à recueillir les informations, exige une critique beaucoup plus vigilante et beaucoup plus ardue. Ce qui caractérise toute cette archéologie improvisée, c'est le défaut absolu de précision, l'insuffisance des chiffres, l'enthousiasme de déterminations faites à coups de dés entre des vestiges hérodiens ou salomoniens, l'amalgame généralement inextricable de ce qui a été vu et de ce qui est supposé, l'absence de graphiques quelconques, surtout de graphiques intelligibles et sûrs. Et cette critique — puisqu'il faut cette fois que ce soit une critique, mais du moins innocente de toute amertume — n'atteint pas seulement la masse des observateurs de circonstance ; elle concerne presque tout autant les plus célèbres parmi les pionniers, les Tobler, les Robinson, les Pococke, beaucoup trop parcimonieux du document graphique.

A la fin du XVIII[e] siècle et dans la première moitié du XIX[e], l'habitude tendait pourtant à se généraliser de toute part ailleurs de ne pas interpréter un paysage ou dessiner un fragment d'architecture avec la naïveté des imagiers du moyen âge et il est assurément regrettable que la topographie et l'archéologie de Jérusalem n'aient pas bénéficié dès lors de ce progrès artistique. On demeure stupéfait, en étudiant les explorations si laborieuses de Robinson par exemple au sujet des anciens remparts, ou celles de Tobler parmi les nécropoles, de l'absence totale ou du rôle insignifiant du dessin[1]. Dieu sait pourtant

1. Existe-t-il dans n'importe lequel des ouvrages de Robinson une figure quelconque mettant sous les yeux l'un ou l'autre de ces fragments de muraille d'Agrippa dont il a, pour quelques siècles sans doute, si fâcheusement encombré la discussion sur les remparts de Jérusalem? Les livres de Tobler contiennent déjà un peu plus d'images qui en égaient très avantageusement les chapitres. Mais qui voudrait encore utiliser la plupart de ces dessins, même des meilleurs? et comment se faire, je suppose, une idée approximative de l'ornementation du porche latéral de Sainte-Marie latine, ou de la frise inférieure du tombeau d'Hélène, d'après les jolies planches de *Zwei Bücher Topogr.* (I, pl. IV, face p. 408; II, pl. fin du vol.), ou de la façade du tombeau des Juges d'après le dessin publié dans *Dritte Wanderung*, 1859, p. 353? On se persuadera peut-être que de telles imperfections et une telle pénurie graphique furent l'apanage fatal d'hommes spécialisés en de tout autres branches scientifiques. Le malheur est que trop souvent les architectes et les artistes n'en ont guère agi mieux avec les humbles débris archéologiques; on le fera constater en son lieu. Il faut déplorer aussi que si rarement des hommes de métier aient été mis à contribution pour établir des relevés. Je ne vois guère, à Jérusalem, que trois ou quatre exemples de cette mesure prudente : les fouilles de l'*Hospice russe Alexandre* près du Saint-Sépulcre, — où les architectes Eppinger, Manssurov et Schick opérèrent avec un inégal succès et une méthode différente, — *Sainte-Anne* restaurée et publiée avec un soin et une élégance irréprochables par M. l'architecte Mauss, *Saint-Étienne*, où l'on a eu recours à la compétence distinguée et au-dessus de tout soupçon de M. l'architecte allemand Sandel pour un relevé technique des ruines antérieur à la moindre transformation. En ce dernier endroit le plus libre accès et la plus entière latitude de toute sorte de contrôle demeure facile à tout le monde aujourd'hui comme il fut accordé de façon permanente à toute heure durant les années de fouilles, dussent les travaux être momentanément interrompus — ainsi qu'il est arrivé mainte fois — pour ne pas troubler un dessinateur qui copiait un panneau de mosaïque, ou un architecte, ou un archéologue désireux de lever un plan. A plusieurs reprises même on s'est imposé ici la tâche de pratiquer quelque sondage pour réaliser le souhait d'un visiteur qualifié et le terrain entier a été laissé à la pleine disposition des représen-

si le moindre croquis eût mieux fait notre affaire que d'interminables pages d'argumentation pour prouver le caractère hérodien de ces fameux restes d'un troisième mur généreusement dilaté! Quand enfin, vers le milieu du siècle dernier, l'art et le goût se mirent au service des recherches scientifiques en ce domaine, il en résulta aussitôt quelques ouvrages spéciaux d'une admirable valeur, *Le Temple* de M. de Vogüé, les monographies de MM. Mauss et Salzmann, l'Album de M. de Saulcy, et de rares autres. Mais on ne trouve là dedans que les résultats d'une étude limitée à quelque monument très déterminé, ou d'un choix restreint parmi ce qui s'offrait à la vue, au cours d'une rapide exploration.

Partout ailleurs il faut nécessairement s'attendre à ne rencontrer que des indications approximatives dépourvues de presque toute méthode. Au hasard de sa tournure d'esprit, de sa plus récente lecture, d'un mot mal compris, l'auteur qui aura enregistré un fait archéologique nouveau prendra beaucoup plus de peine à dire comment il le conçoit et ce qu'il en conclut que ce qu'il a eu très exactement sous les yeux. Maintes fois en effet il eût été infiniment embarrassé pour le dire, à défaut d'une certaine initiation à des connaissances un peu spéciales. Et ce n'est pas seulement en présence de quelque lambeau isolé, une pièce de sculpture, je suppose, que l'observateur accidentel peut se trouver hésitant et renoncer à le définir mieux que par la courte et anodine étiquette « débris de sculpture ». Ce sont des hommes d'une éducation artistique, développée qu'embarrasse parfois la détermination stricte de quelque production d'un art avec lequel ils n'ont pas encore été en contact. Voici non plus une épave sculpturale mais une immense façade d'hypogée : la façade du tombeau dit des Rois. Laissons de côté la multitude des descriptions ingénues se résumant en la formule : « façade sculptée », avec un nombre varié d'adjectifs et d'exclamations admiratives, et écoutons d'illustres savants en train de définir son style. C'est tour à tour du « dorique », de « l'ionique », du « proto-dorique » et du « proto-ionique », du très vieil « art judaïque[1] ». Or tout le monde sait suffisamment depuis longtemps que cette façade fut taillée vers le milieu du Ier siècle de notre ère pour une princesse syrienne convertie au judaïsme ; elle est donc tout à la fois dorique, ionique et autre chose encore, suivant le caractère syncrétiste de l'art pratiqué à Jérusalem en ce temps-là.

La difficulté, déjà sérieuse avec des vestiges expressifs jusqu'à un certain point par eux-mêmes, — un chapiteau à feuilles d'acanthe, un

tants de sociétés archéologiques pour qu'ils y pratiquent eux-mêmes toutes les fouilles et tous les relevés de leur goût (cf. par exemple M. Schick, *QS.*, 1887, p. 160, 216 ; 1888, p. 20 ; 1889, p. 116 ; 1890, p. 10). Et si M. le pasteur A. Frei, exploité par un gardien arabe indiscret, s'est plaint d'avoir eu un pourboire à débourser pour étudier les ruines (*ZDPV.*, VIII, 1885, p. 50), il se fut sans peine épargné cet ennui par la plus simple demande au supérieur des Dominicains. Il faut ajouter le terrain de « Saint-Pierre » où les Pères Assomptionistes donnèrent toute latitude à la Société archéologique anglaise pour fouiller en 1896-7, où d'autre part les visiteurs ont toujours été aimablement admis au cours de tous les travaux. En parallèle avec ces trop rares exceptions — souhaitons que beaucoup aient échappé à mon infidèle mémoire! — la liste serait copieuse des travaux exécutés sans contrôle autorisé, ou des trouvailles publiées par lambeaux, par n'importe qui et comme à l'aventure. En de nombreux chantiers on a travaillé de longues années de suite avec des résultats très fructueux d'ailleurs, mais sans qu'un seul plan, même sommaire, ait été publié, sans qu'un seul plan surtout puisse rendre un compte strict des localisations de débris et des transformations qu'on leur a fait subir. Espérons qu'on les tient en réserve pour nos arrière-neveux et que, quand ils seront livrés au public, leurs auteurs auront conscience de n'avoir rien omis de ce qui avait été vu, rien déplacé, rien dessiné par à peu près, rien restitué sans le dire. Heureux ceux qui posséderont de tels documents sur les travaux exécutés, dans ces dix dernières années seulement, au Saint-Sépulcre, aux abords de l'Antonia, à la Dormition, à Gethsémani, pour citer exclusivement des exemples où de graves souvenirs sont en cause. Même pour Saint-Pierre du Gallicante aucun relevé d'ingénieur-architecte n'est encore publié. Simple constatation, au surplus, et nullement critique d'une façon d'agir qui doit avoir ses motifs. Et à ceux qui seraient tentés de chercher en cette façon d'agir quelque nuance ou le moindre apanage confessionnels, il serait facile de fournir des exemples identiques empruntés aux confessions les plus variées. Et peut-être ne serait-ce pas l'exemple le moins piquant, celui du Mauristân, où des travaux gigantesques en vue des constructions impériales allemandes ont été poursuivis très longtemps sous la direction de deux architectes éminents, sans que la plus sommaire ébauche de graphique ait pu être fournie à la revue palestinologique allemande lorsqu'elle signalait la découverte si intéressante de vestiges d'un rempart de la ville (*ZDPV.*, XVII, 1894, p. 128, la note de M. Guthe, et l'indication parallèle de M. Schick, *QS.*, 1894, p. 146 s., cf. 1902, p. 46).

1. On m'excusera de ne point mettre inutilement en bataille à ce propos une série de noms propres, qui sont d'ailleurs, pour la plupart, en beaucoup de mémoires. L'hypogée lui-même sera décrit plus loin.

tambour de colonne cannelée, un rinceau de vigne ou une touffe de feuillage au centre d'un tympan, — devient insurmontable pour le plus grand nombre des observateurs devant quelque débris muet, un tesson de poterie, des blocs d'appareil ou des arasements de mur. Naturellement les indices précieux mais aussi humbles que les miettes de céramique, la nature et la stratification des décombres, la direction d'une couche rocheuse n'ont à peu près jamais attiré l'attention des observateurs d'autrefois — le compte est vite fait des infiniment louables exceptions —. En présence d'éléments plus faciles à saisir, des restes de maçonnerie surtout, comment ne pas croire avoir tout dit de ce qu'il importait de dire à leur sujet quand on avait formulé : mur épais ou mur étroit, grands blocs, petits blocs, blocs à refend ou à bossage — l'un et l'autre quelquefois ! — surtout si l'on s'était donné le soin de mesurer, à vue d'œil ou autrement, quelques proportions? Quant au diagnostic chronologique, il était régi dans le cas le plus favorable, comme était le cas d'un savant aussi distingué que M. de Saulcy, par des comparaisons dénuées de toute valeur et souvent par les plus aventureuses spéculations sur des textes.

Il n'eût guère été possible, au surplus, d'en agir autrement jusqu'à l'époque, toute récente, où l'exploration en pays palestinien a révélé enfin des éléments précis de comparaison, c'est-à-dire les données indispensables de toute détermination archéologique. Avant d'avoir mesuré du regard sur un plan, ou fait, en un quart d'heure de marche tranquille et pensive, le tour complet d'une ville forte cananéenne, jadis imprenable pour les Israélites, il fallait une déférence absolue à l'indication concise des textes bibliques anciens pour vaincre le préjugé d'une Jérusalem jébuséenne immense, puisqu'elle avait donné tant à faire aux armées de David. Il n'y a pas encore dix ans que sont enfin sortis de terre les premiers tronçons de murailles appareillées contemporaines de Salomon avec toute l'évidence désirable. Aussi ne faut-il point s'étonner que mainte attribution antique soit aujourd'hui caduque. Mais les anciens eurent parfois la bonne fortune d'avoir sous les yeux des éléments archéologiques importants et un zèle assez éclairé pour en noter quelque chose avant de théoriser à leur sujet. Ce sont toutes ces notations incidentes qu'il est nécessaire de démêler et de soumettre à tout le contrôle demeuré possible : entreprise passablement fastidieuse, je n'ai aucune peine à en convenir ; ici c'est un volume entier à dévorer pour se nourrir de quelques maigres grains de mil ; ce sera là une monographie obscure, pénible, diffuse, ailleurs un article de controverse où gît quelque indication de fait obruée sous un fatras d'impressions, d'arguments et de mots. Toutes parcelles d'information positive demeurent néanmoins les bienvenues; leur groupement affranchit du scepticisme paresseux qui pouvait être estimé naguère une position scientifique raisonnable, mais ne représente plus qu'une regrettable défaite en n'importe quel ordre de recherches positives.

§ 3. *Critique et utilisation des faits topographiques et archéologiques.*

Sites et monuments doivent donc être traités d'abord à la façon des textes et avec les mêmes égards, le même souci de n'omettre aucun de ceux qui sont aptes à répandre le moindre rayon de lumière sur un sujet, une égale sollicitude à en respecter la teneur. Mais tandis que la donnée littéraire s'impose, en quelque sorte, par elle-même et échappe en grande partie au subjectivisme d'interprétation dès qu'on la traite avec méthode, la donnée topographique et archéologique est exposée à déformation multiple sitôt qu'elle cesse d'être directement vue pour être exprimée par un procédé quelconque. La plus mécanique de toutes ces expressions, la photographie, n'est, au fond, guère moins sujette à caution que le dessin ; il n'y a plus à refaire un procès tant de fois institué contre les tricheries du malheureux objectif, même au service du plus consciencieux opérateur. Dès qu'il s'agit de description, c'est-à-dire de la transposition d'une image en une idée, le péril s'aggrave ; la réalité, perçue inexactement peut-être, est exposée à quelque traduction plus inexacte encore, qu'une lecture peu attentive achèvera de déformer. Plutôt cependant que mettre ainsi les choses au pire, mieux vaut concevoir la situation favorable dans laquelle une réalité correctement observée et exprimée arrive sous les yeux du lecteur stu-

dieux. Elle s'offre à lui non pas comme une vision réfléchie mécaniquement dans un miroir, mais sous forme d'image fatalement retouchée, — on peut même dire avantageusement retouchée si la description est compétente et consciencieuse, — d'où sont éliminés les accessoires sans portée, où sont accentués au contraire les traits essentiels. Placés dans le cadre topographique d'un même événement historique, plusieurs observateurs ne l'exprimeront certainement point d'une manière tout à fait identique[1] : mais si on les suppose tous exercés de même à voir concrètement et soigneux à exprimer ce qu'ils ont vu, les descriptions, débarrassées avec facilité de la cote personnelle qui les individualise, rendront toutes la même impression d'ensemble. Qu'on renouvelle au contraire l'expérience avec des observateurs disparates : un géomètre, un ingénieur militaire, un paysagiste, un poète, un journaliste; aussitôt les nuances vont prendre des proportions inquiétantes, pour peu surtout que des sentiments ou des passions soient en jeu. C'est de ce point de vue qu'ont été étudiées toutes les informations soustraites aujourd'hui au contrôle direct[2].

Le moment venu de construire enfin personnellement avec la documentation de faits, il a paru que le meilleur moyen de ramener au minimum les chances d'erreur — en une matière où l'on conçoit assez que je n'aie absolument ni intérêt ni passion — était d'abord de remettre chaque description à l'épreuve de l'examen direct et de multiplier ensuite les graphiques. Mais partout a été apporté le plus grand soin à distinguer ce qui était vu de ce qui était seulement appris d'autre source, ou même restitué par hypothèse ; nulle part enfin l'interprétation ne s'est mêlée à la description, de sorte que le lecteur puisse hésiter un instant dès qu'il lui plaira de sentir s'il est en présence d'un fait ou d'une déduction. Lorsque le sens d'un monument a semblé assez clair et la détermination d'un site solide, on les a exprimés en formules dont la conviction se proportionnait au degré de certitude obtenue ; et comme, en beaucoup de cas, nulle évidence ne s'imposait, ni même une bien impressionnante vraisemblance, l'enquête est demeurée en suspens, ou s'est close sur une conclusion hésitante, moins agréable sans doute qu'une hypothèse hardie et qu'une solution décisive, moins périlleuse cependant pour le lecteur.

Le même désir d'utilité positive et pratique devait fixer le choix entre deux méthodes d'exposition : l'une, brève, — agréable à réaliser avec clarté et candide simplicité apparente, — consistait à présenter une synthèse descriptive topographique et archéologique, précisée par d'élégantes images et des schémas expressifs; l'autre comportait l'exposé détaillé, hérissé de chiffres, farci d'informations minutieuses et souvent un peu techniques, long, aride, languissant parmi des rapprochements et des citations. Celle-ci, il est vrai, devait fournir au lecteur courageux le moyen de s'assurer par lui-même des réalités que celle-là lui eût présentées sans contrôle facile. Son unique inconvénient était d'exposer à un certain air de pédantisme, tout bardé de provinciale érudition, flairant l'huile, et enflé de l'importance qu'il prête à un sujet fort secondaire. Il est affronté ingénument, avec l'espoir d'épargner à d'autres, par ce moyen, du labeur et du temps, sans les exposer au péril d'accepter de confiance l'erreur d'appréciation dont j'aurais pu ici ou là me rendre coupable. Si ce livre s'adressait d'abord ou exclusivement aux spécialistes, il se fût allégé de mainte description à laquelle pouvait suppléer la seule lecture d'un plan ou l'examen attentif d'une photographie; plus encore eussent été négligées des explications générales et des notions sommaires qui ne sont plus que l'*abc* inutile pour quiconque sait déjà lire ce langage figuré qu'est une situation topographique, une œuvre d'art ou son plus humble débris. Destiné, par une hypothèse inverse, au seul grand public, selon l'expression courante, il ne se fût point embarrassé d'un tel ballast de détails[3]. S'il n'y avait

1. Il se trouvera même des observateurs complètement incapables de l'exprimer parce qu'ils ne sauront point le saisir, par défaut de toute éducation visuelle.

2. C'est dire qu'on ne s'est pas borné au jeu facile de dresser des fiches brutes, classées ensuite sans préoccupation de provenance. On a cherché partout à pénétrer le plus avant possible dans la connaissance de l'auteur qui fournissait le renseignement et mainte fiche, libellée d'abord avec empressement, sur quelque trouvaille d'un certain intérêt, a été impitoyablement éliminée après une notion plus positive des procédés ou des tendances de l'auteur accidentel.

3. Spécialement au sujet des remparts.

quelque prétention à rappeler ici le mot spirituel de Lucilius[1], il exprimerait bien la position ambitionnée : *Persium non curo legere... Lælium Decumum volo.* Laelius Decumus en ce cas, c'est chaque travailleur intéressé à connaître par quelque biais Jérusalem et son histoire, mais désireux d'être renseigné par des faits qu'il n'a point la facilité de colliger lui-même, non par des impressions dont il pourrait se défier. Cette archéologie et cette topographie ont donc été systématiquement voulues dans la note moyenne où elles seront claires et profitables aux historiens et aux biblistes, sans leur infliger l'obligation de s'absorber au préalable dans l'étude des manuels spéciaux de sciences et d'art pour comprendre des dissertations techniques avec affectation, sans leur rabâcher non plus des éléments familiers aujourd'hui dès les bancs du collège[2].

Des lois analogues à celles qui régissent l'interprétation des textes ont été appliquées à celle des monuments et des sites. De même que pour les textes, on a cherché d'abord à s'assurer de l'état primitif authentique, pour en examiner ensuite avec attention tout le détail et se bien pénétrer enfin des conditions particulières à chaque époque. C'est un préjugé funeste, en telle matière, d'apprécier le passé d'une manière rigide et fondée sur la constatation du présent. Cette tendance inconsciente nécessite une inlassable réaction ; car si tout le monde est d'accord de nos jours pour décréter de nulle valeur le concept de l'antiquité que se faisaient les savants de la Renaissance et les érudits des siècles antérieurs[3], n'y a-t-il vraiment plus de très savantes gens qui conçoivent une Jérusalem au temps de Notre-Seigneur plus ou moins identique à celle qui ravissait jadis la reine de Saba jusqu'à lui faire perdre haleine[4] ? Et ces deux villes, — erreur plus préjudiciable encore ! — mises théoriquement ainsi à l'unisson par-dessus neuf siècles d'intervalle et de développement de civilisation, ne sont-elles plus jamais l'évocation chimérique d'une imagination parfaitement étrangère à toute donnée un peu positive et hantée seulement par quelques fantastiques tableaux ?

En même temps que la capitale, illustre maintenant dans le monde à cause de ses grands souvenirs, d'autres villes fleurirent en Palestine, que leur rôle secondaire, en les défendant moins contre l'oubli, a protégées mieux contre les bouleversements et que l'exploration contemporaine vient de nous faire connaître avec un certain détail. Les fortifications de Jéricho, de Gézer, de Megiddo, de Ta'annak nous ont mis sous les yeux les meilleurs répondants des remparts de Jérusalem au temps de David et après les développements

1. Dans Cicéron, *De oratore*, II, 6, 25 (éd. Friedr., II, 73) ; cf. *De finib.*, I, 3, 7 (éd. Muller, I, 95).

2. Du même point de vue ont été conçus les plans topographiques généraux, pl. I-III et XX. Avec l'obligeante autorisation du *P. E. Fund*, ces plans sont fondés sur ceux de l'*Ordnance Survey*, sans contrôle absolu de la triangulation et sans nivellement détaillé. Assurément, il y aurait intérêt à reprendre par la base des opérations géodésiques fondamentales, dont le résultat nuancerait un peu les cartes dressées naguère par les officiers anglais en des conditions moins favorables qu'elles ne le seraient aujourd'hui. En dépit de ces inexactitudes partielles, — dont quelques-unes sont avouées (cf. *Memoirs, Jerus.*, p. 205) et d'autres dues à des modifications survenues depuis les levés du *Survey*, — ces plans demeurent meilleurs que ne le laisseraient supposer certaines critiques formulées en termes vagues. Ils ont donc servi de base à des tracés intentionnellement simplifiés pour n'exprimer que l'essentiel de la structure de la ville, de son réseau de rues, du groupement et de la localisation utile des édifices et des ruines.

3. M. Langlois a dit des érudits italiens de la Renaissance : « Le sentiment du génie et de la couleur antiques leur faisait grandement défaut » (*Man. de bibliogr.*, p. 251). En ce qui concerne l'antiquité orientale ne faudrait-il pas en dire autant de presque tous les savants au moins jusque dans la première moitié du siècle dernier ?

4. Les admirables miniatures du maître français Jean Foucquet, dans un manuscrit princier des œuvres de Josèphe, caractérisent excellemment cette conception de l'antiquité. Les édifices salomoniens de Jérusalem y prennent une physionomie touchante de cathédrales gothiques françaises du XVe siècle, dans un paysage de Touraine. Si d'aventure on se met en frais d'exotisme, c'est uniquement pour emprunter les éléments architecturaux du *Quattrocento* italien, ou des costumes de fantaisie drapant des personnages de convention (voir comte Durrieu, *Les Antiquités judaïques et le peintre Jean Foucquet*, pl. VIII X, XII, XVIII, n°s 3 et 4, etc.). Mais du moins on avait dans ce cas des œuvres d'art exquises, mérite que n'ont point par exemple les immenses planches où le R. P. Pailloux, très soucieux de rectifier des erreurs sans nombre qu'il croyait apercevoir dans *Le Temple* de M. de Vogüé, s'efforçait naguère de traduire les plans divers du Temple que David aurait reçus du ciel et transmis à Salomon. On n'est pas trop effaré en voyant Foucquet (*op. l.*, pl. XVII, 4) peindre la mort d'Hérode dans un style très comparable à celui de la mort de S. Augustin dans la grande composition de Schorel ; tandis qu'il y a quelque chose d'inquiétant à sentir la confusion pas assez rare encore entre la cour de Salomon à Jérusalem et celle de Louis XIV à Versailles. Cf. le spirituel chap. « La Renaissance » dans Viollet-le-Duc, *Hist. de l'habitat. humaine.*

salomoniens. A la lumière de ces fouilles sur d'autres points, plus d'un détail des remparts primitifs de Jérusalem demeuré obscur dans les fouilles pratiquées il y a quarante ans, a pris toute sa valeur. D'heureuses trouvailles nous ont renseignés sur les procédés architecturaux, la disposition des palais, l'ameublement des habitations aux diverses époques historiques. En même temps le progrès de l'investigation contemporaine à travers tout le domaine oriental a fourni les plus heureux et les plus utiles parallèles pour des monuments à peu près radicalement effacés du sol de Jérusalem, le Temple en particulier, que les textes seuls ne permettaient guère de saisir sous leur vrai jour. Il appartiendra sans doute aux spécialistes, ou simplement aux travailleurs placés moins loin des riches bibliothèques, de pousser plus avant ces rapprochements artistiques et l'étude des influences prépondérantes dans les monuments de Jérusalem. Le peu qui a pu être indiqué fera du moins ressortir les aspects nouveaux que prend l'archéologie de la ville Sainte, grâce aux progrès de l'archéologie générale.

Enfin tandis que sur tel sujet l'examen a été poussé jusque dans le plus menu détail et la documentation graphique prodiguée avec la préoccupation de ne rien omettre, on s'est contenté ailleurs d'un aperçu topographique et d'un coup d'œil général sur un monument ou une série archéologique. Les chapitres consacrés aux murailles et aux nécropoles sont le type de ces différences, motivées elles aussi par le but pratique visé. Dans la discussion compliquée des anciens remparts, toute donnée positive, même de très chétive apparence, a sa valeur. Quand on aborde les tombeaux au contraire, il saute aux yeux que les mêmes particularités vont se reproduire indéfiniment et sans révélation bien nouvelle à en attendre en chaque groupe[1]. Aussi n'a-t-il point paru profitable de cataloguer et de décrire systématiquement les tombeaux des nécropoles sans fin développées comme une monotone et lugubre ceinture autour de Jérusalem. Leur situation et le caractère de chacune ont été indiqués avec la documentation nécessaire pour en donner une correcte idée d'ensemble, tandis que des monographies plus complètes étaient produites de tous les monuments ayant quelque valeur d'art, une importance historique petite ou grande, ou une physionomie tant soit peu originale.

VI. — LES TRADITIONS ET LES AUTORITÉS.

Les monuments ne sont pas toujours d'une interprétation facile et concluante et ils peuvent faire complètement défaut. Les sites ne sont pas à l'abri de modifications assez profondes pour les rendre méconnaissables; bien rarement d'ailleurs ils sont, par eux seuls, d'une évidence décisive pour donner un cadre déterminé à chaque événement ou à toute phase historique. Les textes enfin, est-il besoin de le rappeler, ne sont pas toujours suffisamment explicites; et de la synthèse de ces premières sources ne jaillit point nécessairement la lumière. Avec les traditions il semble dès d'abord que toute difficulté s'évanouisse et qu'on obtienne sans effort, par une voie très sûre, toute la précision souhaitée. Aussi bien, le visiteur de hasard ou le pèlerin recueilli qu'un cicerone a guidé quelques heures seulement par les rues de Jérusalem — si ce n'est même tout bonnement vers quelque belvédère classique pour y détailler le panorama — sait beaucoup plus de localisations très minutieuses que le malheureux homme d'étude acharné à courir la contrée et à scruter les livres. Ici est le mont Sion, là le palais de David et non loin la piscine de

1. Quelques-unes des nécropoles ont d'ailleurs fait l'objet de monographies très soignées de la part de MM. Tobler, Clermont-Ganneau, Macalister et seront citées en leur lieu. Il eût été superflu de refaire une tâche accomplie de main d'ouvrier. Les résultats d'explorations plus récentes semblent ne devoir pas tarder de paraître (cf. Dalman, *Palästinajahrbuch*, V, 1909, p. 8; VII, 1911, p. 7). Dès qu'on aborde l'étude un peu suivie des anciens cimetières on ne tarde pas à en constater la pauvreté artistique et archéologique. J'avoue cependant l'avoir poursuivie d'année en année avec l'arrière-pensée de tirer des constatations et des graphiques accumulés à satiété quelques informations positives sur la métrologie hébraïque par exemple, ou sur les modalités funéraires. A ce dernier point de vue il n'était pas sans intérêt, en effet, de ne laisser sans examen aucun hypogée accessible. En ce qui concerne les mesures, la conclusion imposée par d'innombrables expériences n'est pas très confiante. On atteint assurément quelques mesures fondamentales à peu près fermes (cf. déjà Fl. Petrie, *The Tomb-cutters' Cubits at Jerusalem*; *QS.*, 1890, p. 158 s.; 1892, p. 28-35), mais soumises à combien de variations! Quant aux modalités funéraires, elles ne peuvent être qu'imparfaitement saisissables en des tombes vides.

Bethsabée. Voici un à un les sanctuaires de la Passion, et tous les autres; voilà, en face du Calvaire et du Sépulcre de Jésus, le site où fut le Temple de l'ancienne Loi. Ceci est la Géhenne, cela le lieu du Jugement; en cet endroit la vallée du Roi, avec le monument d'Absalom révolté; plus haut les vestiges à jamais scandaleux de l'idolâtrie de Salomon... Et ainsi s'égrènent, sous les yeux ravis de l'heureux passant, tous les souvenirs que l'autre, le laborieux, ne vient pas à bout d'attacher si fermement au sol en de longues années d'efforts. Si insinuante est pourtant quelquefois la séduction des noms eux-mêmes familiers dans l'idiome indigène! La région de *Sahyoun* pourrait-elle n'être point « Sion »? et le tombeau si vénéré de *néby Dâoud* n'est-il pas tout à souhait au milieu de cette Sion pour y marquer l'hypogée royal au milieu de la « cité de David[1] »? Les exemples fourmillent sous des plumes peu circonspectes pour opposer l'attestation irrésistible de la « parole vivante[2] » aux fluctuations, aux incertitudes ou à l'ignorance avouée des gens soucieux de contrôle. Et il est indubitable que le nom de terroir se perpétue avec une ténacité merveilleusement fidèle parmi le peuple de chaque contrée[3]. A la condition toutefois qu'il s'agisse en stricte réalité d'un nom de terroir, non de quelque adaptation onomastique déduite d'un souvenir; à la condition aussi que le peuple qui le conserve demeure le vrai peuple de la terre, perpétuant ses traditions sans les contaminer d'influences étrangères.

Ces remarques seules inspirent déjà réflexion en présence d'allégations soi-disant traditionnelles. Dès qu'on veut pénétrer plus avant dans l'examen de ces autres sources, on a l'impression de mettre le pied sur un sol mouvant, où la marche sera pénible si elle veut rester prudente. Une discussion précise aura mieux sa place en tête du volume qui traitera des souvenirs chrétiens. Si l'on excepte en effet la localisation du Sion davidique et jébuséen sur la colline du Cénacle et je ne sais quelle fausse relation établie[4] entre l'authenticité des grands souvenirs évangéliques et cette localisation de la ville primitive, il ne reste, je crois, aucune intervention bien notable de la tradition dans l'étude de Jérusalem antique. Ajoutons que ce prétendu lien entre Sion primordial et la Sainte-Sion des origines chrétiennes est un leurre dangereux. On ne saurait trop regretter non seulement l'erreur fondamentale qui consisterait à engager la croyance chrétienne dans le maquis topographique, archéologique et légendaire, mais les dissertations pas assez nettes où s'enchevêtrent, sous la même rubrique de « traditions », des éléments doctrinaux auxquels est invariablement due l'adhésion spontanée de la foi et une transmission de souvenirs qui peut ne point entraîner la conviction, alors même qu'elle est investie de caractères fort respectables.

Pour ne laisser place à aucune ambiguïté, il ne sera pas inutile de rappeler que l'étude de Jérusalem à quelque période que ce soit, mais surtout avant le christianisme, est une matière de pure recherche scientifique où ne sauraient intervenir — en l'état actuel — aucune considération dogmatique. On y pourra employer des méthodes d'investigation défectueuses ou répréhensibles, sur lesquelles la critique aura libre jeu de s'exercer; mais il faudrait déplorer que des hommes cultivés se croient encore autorisés à lier quelque note ou épithète confessionnelle à une opinion topographique et archéologique[5]. Parler de « protestantisme » ou de « modernisme » à propos de

1. Voir le R. P. B. Meistermann, *La ville de David*, 1905, p. xv ss.

2. Le mot est de M. le prof. K. Rückert (*Die Lage des Berges Sion; Bibl. Studien*, III, 1, 1898, p. 2 et 12; cf. *RB.*, 1898, p. 322 s.) et il y tient, car il le souligne toujours; cf. *op. l.*, p. 103.

3. Les exemples n'en sont pas rares en Palestine, où mainte localité conserve, dans la toponymie arabe moderne, sa vieille désignation biblique en passant par-dessus les appellations hellénistiques ou romaines. En rappelant naguère cette fidélité de la tradition onomastique, le P. Lagrange a cité l'exemple très caractéristique d'*el-Madrâs* à Pétra, où il ne s'agit même plus d'un nom de ville, mais d'une simple désignation régionale très étroitement localisée (*La méthode histor.* [2], p. 189 s.; cf. *A la rech. des sites bibliq.; Conférences de Saint-Étienne 1910-1911*, p. 26).

4. En particulier par M. Rückert (*op. l.*, p. v s.), trop fidèlement suivi par le R. P. Meistermann (*op. l.*, p. 153 s.).

5. C'est le lieu de rappeler la réflexion si grave et si prudente du théologien Melchior Cano, *De locis theologicis*, l. III, c. iv, éd. de Rome 1890, I, p. 168 : *Non enim sumus ii, qui pharisaeorum instar traditiones nostras velimus quasi divinas... venditare, sed ubique gentium cupimus, ut vera a falsis, ita ab humanis divina secernere... rerum illiusmodi permixta confusio perniciosissima est.* Elle se produit, hélas! encore; cf. *RB.*, 1910, p. 636.

théories qu'on ne partage point sur le site du Calvaire ou de la ville de David devrait être laissé aux pamphlétaires; et, pour emprunter le mot spirituel du R. P. Delehaye[1], ceux qui opposent aux conclusions de la recherche scientifique seulement leur tradition « doivent être renvoyés à la classe de théologie, et apprendre à ne se servir du mot de tradition tout court que dans les matières dogmatiques ».

Mais si la Tradition n'intervient nulle part dans une enquête sur Jérusalem depuis les origines jusqu'à la ruine par Titus, il en peut aller autrement avec la tradition orale et populaire. Sans entrer, ici encore, dans un examen détaillé qui aura mieux sa place ailleurs, on peut se borner à noter combien rares demeurent en somme ces déterminations soi-disant traditionnelles pour toute cette immense période historique : Sion, la Géhenne, le mont du Scandale, quelques noms propres attribués à des monuments : tour de David, tombeau d'Absalom, porte d'Hérode, etc. La critique en sera brièvement faite, s'il y a lieu, en chaque cas particulier; fort souvent cette critique deviendra superflue par la simple description du monument lui-même[2].

La tradition écrite, en tant que distinguée des sources littéraires proprement dites classées en tête de notre documentation, n'est plus la transmission de faits contemporains, mais le résultat d'une interprétation plus ou moins figée des faits anciens, par des hommes qualifiés : c'est, si l'on veut, l'argument d' « autorité » après l'argument de vraie « tradition », pour employer encore le langage théologique sur lequel on ne se méprendra plus. Le fait seul d'avoir recommencé une tâche mille fois accomplie par les points de vue les plus disparates indiquerait déjà qu'aucune autorité totale, invariablement heureuse, n'est reconnue; d'autre part, il y aurait une fatuité par trop naïve à s'afficher indépendant de longs siècles d'étude avec la prétention d'engendrer de ses propres moyens une histoire de Jérusalem qui ne devrait rien à personne : une Minerve bondissant toute casquée du divin cerveau de Jupiter... On a déjà vu au contraire par combien de côtés ce livre serait tributaire d'autrui. J'ai hâte d'ajouter que, là même où l'exégèse d'un texte et l'interprétation d'une donnée archéologique ont été le plus directes, le plus personnelles et le plus soustraites à toute influence immédiate, j'ai conscience de devoir infiniment à mes devanciers, même à ceux dont les opinions divergent le plus des miennes. Sans doute aucun emprunt n'a été fait sans qu'une citation précise en indique la source; mais il est inévitable qu'en plus d'un endroit transparaisse une réminiscence tout à fait inconsciente, sans parler de tout ce qui est depuis longtemps dans le domaine commun, ou de ce qui tombe nécessairement sous le sens dès qu'on aborde le sujet.

Nulle part cependant j'espère n'avoir fait à un devancier, fût-il un maître incontesté, l'indélicatesse de compromettre son « autorité » dans une argumentation quelconque en la produisant tout uniment sous forme d'autorité. En d'autres termes, les meilleurs maîtres ont été considérés — ainsi qu'ils ont à cœur de l'être — comme des initiateurs et « comme des guides », selon le judicieux précepte du P. de Smedt[3]. Si les éléments de contrôle ont fait défaut, leur avis n'a été produit qu'en manière d'indication éventuellement utile aux recherches personnelles du lecteur. De là vient qu'absolument aucun nom ne fait loi à travers ces pages; on n'y milite pour aucune théorie toute faite et pour aucun *Credo* scientifique. Le même nom pourra figurer aussi souvent pour des opinions adoptées que pour des théories éliminées. Je n'ai même aucune peine à avertir qu'en fouillant un peu dans les chroniques et les bulletins de la *Revue biblique* le lecteur qui prendrait plaisir à ce jeu me découvrirait à moi-même, sur plus d'un détail, des idées peu vieilles encore et néanmoins abandonnées maintenant sans hésitation, non pour le caprice d'en changer, ou par adhésion inconsidérée à la plus récente hypothèse, mais parce qu'une donnée nouvelle est intervenue, ou que la réflexion a mieux éclairé les anciennes.

Est-il encore besoin de prémunir une telle méthode contre le banal reproche de présomption? Il n'y aurait qu'à choisir parmi les pages les plus compétentes et les plus décisives pour

1. *Les légendes hagiogr.*, p. 247.

2. Par exemple pour le « tombeau d'Absalom », dont toute l'architecture est de basse époque hellénistique, ou la « tour de David », qui présente des éléments de construction médiévale sur une base hérodienne.

3. *Principes de la critique historique*, p. 42.

montrer comment « Une question qui offrait à telle époque des difficultés inextricables, même à un homme de talent supérieur, ne sera plus qu'un jeu pour des intelligences ordinaires, lorsque des discussions multipliées l'auront éclaircie sous toutes ses faces et fait sonder jusqu'à ses moindres détails [1] ». Rien là que de très reçu en principe aujourd'hui. Mais parce qu'en pratique les controverses topographiques et archéologiques s'éternisent et se compliquent année par année à Jérusalem, cherchons-en d'un peu plus près les causes. La plus grave est sans contredit la négligence trop fréquente à recourir aux sources, plus encore à les critiquer. Le nombre est incalculable des pages vaines consacrées à échafauder une théorie sur un texte saisi en gros à travers quelques traductions défectueuses, parfois sur un contresens. Guère moindre n'est la somme de spéculations en pure perte sur des éléments archéologiques traités sans respect, sans les notions préalables nécessaires, ou mis au service de quelque idée préétablie.

Une autre source funeste de malentendus, c'est le recours si souvent allégué aux spécialistes. Et là il importe de bien s'entendre. Laissons de côté tous les cas où cette impressionnante rubrique, « les spécialistes », couvre des noms que ne recommande aucune réelle spécialité, du moins aucune notoire compétence technique, et voyons seulement l'intervention de spécialistes authentiques dans les questions de leur ressort. Il se conçoit assez qu'on devra écouter plus volontiers un architecte à propos de constructions, un stratégiste ou un ingénieur militaire sur le tracé d'un rempart, un exégète au sujet d'un texte, que l'exégète au sujet d'une ligne de fortification, le stratégiste sur le caractère et le style d'un édifice, ou l'architecte à propos d'hébreu ou d'un conflit entre la Massore, les LXX et la Vulgate. De même pourtant que l'homme du bâtiment peut n'être point étranger à la philologie ni aux lettres et que l'exégète peut s'être teinté de notions artistiques, il pourra se rencontrer aussi qu'un architecte ne soit pas apte à juger également de tout ce qui se rapporte à l'architecture ou un ingénieur militaire capable d'apprécier avec un coup d'œil aussi sûr les conditions stratégiques de tous les lieux et dans tous les âges [2]. Il est donc tout d'abord absolument indispensable de contrôler la compétence de l'homme du métier sur le point précis qui a pu incidemment tomber sous son verdict, et l'on ne porte aucun préjudice à son mérite si l'on vient à constater qu'il appliquait à un art nouveau ou trop peu familier pour lui les principes spéciaux de l'art dans lequel il excellait [3]. Cela revient à dire que le spécialiste ne fait foi que dans la limite exacte de sa spécialité.

Et jusque dans ce domaine il ne peut encore être utilisé sans contrôle. Si parfaitement soi-

1. De Smedt, *op. l.*, p. 44. On lira toujours avec fruit les pages finales de ce chapitre qui traite des *dispositions nécessaires au critique*. Rarement a été faite meilleure justice du célèbre truisme « Nous n'avons pas plus d'esprit que les anciens », si commode pour abriter la paresse, ou trop facile objection à n'importe quel genre de recherches. Se rappeler aussi l'excellente page de Langlois (*Man. de bibl. histor.*, p. 245 s.) sur les conditions de travail plus favorables pour les contemporains qu'elles ne le furent pour les Anciens.

2. Un exemple — qui ne veut nullement être une critique, pas plus que ceux apportés dans les notes suivantes — est facile à choisir entre cent dans les discussions sur le tracé des remparts à Jérusalem. Après de longues observations personnelles, M. le colonel — alors capitaine — Conder, du génie royal anglais, écrivait, en 1883 (*QS.*, p. 73) : « Aucun militaire ne saurait admettre un seul instant que le second mur courait au flanc de » la vallée du Tyropœon; « la nature du sol ne tolère aucune autre ligne » que l'arête faîtière de la colline, plus à l'Ouest. Un autre stratégiste éminent du même corps militaire, M. le général Wilson, fait observer qu' « à l'époque où le [IIe] mur fut tracé pour la première fois, commander, [dominer l'extérieur] n'était qu'une considération secondaire et [que] l'occupation d'un sol plus élevé n'était pas nécessaire pour la défense » (*QS.*, 1905, p. 242); et M. Wilson n'a en effet aucune peine à le prouver (p. 231) par la nature des engins de guerre usités dans les temps anciens (cf. Vincent, *Canaan*, p. 28). Il eût pu compléter au besoin sa démonstration par des exemples de remparts antiques.

3. Tel M. Chipiez — pour rappeler un exemple que j'ai déjà signalé (*Canaan*, p. 45) — appliquant au temple de Jérusalem les principes classiques déterminant les proportions des murs suivant l'espace à circonscrire, et trouvant « absurde de supposer... des murs énormes — (*environ* 2m,50) — entre » des niches à peu près de même largeur (ap. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art;* IV, *Judée*, p. 252 s.). S'il est pourtant un fait devenu avéré par les découvertes réitérées d'un bout à l'autre de l'Orient ancien, c'est l'importance exagérée que les architectes donnaient à des murs de refend sans aucune portée. Aux exemples de *Canaan* s'ajouteraient maintenant ces cloisons des vieux temples d'Assour et de Babylone qui ont de 3 à 5 mètres d'épaisseur, sans rôle statique (W. Andrae, *Der Anu-Adad Tempel*, 1909, p. 11, 18, 20; R. Koldewey, *Die Tempel von Babylon und Borsippa*, 1911, pl. III, V, VII, XII).

gneux qu'il soit pour l'ordinaire, il aura pu accidentellement procéder à la légère, ou se trouver dans l'impossibilité de donner à son étude l'acribie et l'élégance artistique dont il est cependant coutumier[1]. Ou bien encore — et ce cas trop fréquent est de beaucoup le plus néfaste — l'homme du métier aura très bien saisi et traduit les réalités archéologiques, mais en y mêlant, sans distinction possible pour le lecteur, des compléments ou des restitutions pour lesquels il n'avait plus aussi éminemment qualité[2].

Voici enfin un dernier, et pas le moindre, trésor d'inexactitudes et de mécomptes : les soi-disant observations faites sur place par des gens qui ont voyagé ou qui vivent depuis longtemps dans le pays. Les a-t-on assez invoqués ces *old residents*, ainsi qu'on dit si commodément en anglais, pour dirimer les plus célèbres débats topographiques ! On en a même quelquefois dressé des listes rivales pour les confronter et jeter son dévolu au hasard sur l'opinion qui groupait le plus de ces témoins, ou qui réunissait des noms plus sympathiques[3]. Ce n'est d'ailleurs plus seulement la controverse insignifiante qui s'alimente là : c'est l'érudition qui se heurte parfois à ce chaos parmi lequel rien ne peut guider à distance[4]. Qui ne saisit, en principe, combien ce genre d'argument est fallacieux? Les gens qui vivent dans le pays, y fussent-ils nés, ne valent pas plus pour l'observation de faits spéciaux que l'étranger arrivé d'hier : souvent ils valent moins, car leur curiosité n'est pas éveillée au même degré que celle du nouveau venu. Ce n'est donc ni l'origine locale, ni la durée de séjour qui donne valeur à un témoin, mais bien sa faculté d'observation, la méthode qu'il y emploie et l'exactitude qu'il s'impose. Aussi, tout en s'efforçant de mettre à profit l'expérience et les remarques des « vieux habitants » de Jérusalem, n'a-t-on jamais négligé d'exercer sur leurs informations une critique précise d'où sont résultées parfois de singulières constatations[5].

Il n'y a pas jusqu'à des observations techniques passées sous le couvert de noms infiniment respectables qui ne puissent entraîner de déplorables confusions dès qu'elles sont mises en œuvre avec une confiance trop absolue et sans vérification.

Ces remarques ne laisseront aucune ambiguïté sur la nature de chaque catégorie d'informations groupées en ce livre. Nulle part les sources ne seront confondues au risque de laisser supposer qu'une déduction hypothétique est une donnée positive archéologique ou littéraire. Les deux premières classes de sources, — documents litté-

1. Un exemple remarquable en sera trouvé, t. II, fig. 35.

2. A propos des fouilles pratiquées en 1883-4 dans l'hospice Alexandre à l'orient du Saint-Sépulcre, M. Schick a écrit : « Dire *simplement* que ceci et cela avait été trouvé eût été donner à croire que je ne savais pas comprendre les choses de l'antiquité. J'étudiai donc, avec beaucoup d'application, d'abord le tracé des remparts..., en second lieu le siège de Titus... » (*QS.*, 1893, p. 122). Et, en effet, quand on se reporte à la monographie visée par cette allusion (*Zeitschr. des deut. Palæst. Vereins*, VIII, 1885, p. 259 ss. et pl. VII s.), on trouve que M. Schick présente des reconstitutions très étudiées, mais où il n'est pas aisé de discerner ce qui est suppléé de ce qui a été vu, ni d'apprécier la nature des parties vues.

3. Par exemple M. Crawley-Boevey, *Recent opinions on the Site of Calvary*; *QS.*, 1910, pp. 23 ss.; cf. *ibid.*, pp. 248 ss. et *RB.*, 1910, p. 319 s., 1911, p. 159 s.

4. Qu'il suffise de renvoyer aux exemples produits dans *RB.*, [illegible], p. 186 s., 274, n. 2.

5. Celle-ci entre autres que maintes fois ces prétendus témoins locaux redisent tout uniment la leçon apprise dans leur livre de chevet. Dans une conversation avec un nouvel hôte de Jérusalem, le hasard mit un jour sur le tapis l'inévitable question de l'authenticité du Calvaire, et, après quelques faciles difficultés, je m'entendis alléguer assez rondement le verdict archéologique : « Pourquoi d'ailleurs s'opiniâtrer en des subtilités de textes, puisque le tracé du second mur a *certainement* inclus ce quartier? » Comme je marquai un vague étonnement à l'annonce d'une évidence très nouvelle pour moi, mon argumentateur acheva : « Je n'ai pas encore visité cette partie de la ville, mais X, Y et Z, qui sont ici, vous le savez, depuis vingt-cinq et trente ans, n'ont aucune hésitation là-dessus ». On me pardonnera de réduire à cette queue d'alphabet des noms qui peuvent n'être nullement inconnus à beaucoup de mes lecteurs. Et il se trouvait que sur ces trois vieux *témoins*, *X* — très convaincu en effet de l'inauthenticité du Calvaire inclu dans le second mur — n'a *certainement jamais* examiné lui-même un débris de muraille, ni même lu attentivement une monographie archéologique et forme sa conviction par son entourage; *Y* est un lecteur fervent et enthousiaste de Robinson et de périodiques contemporains, mais, de son propre aveu, n'a jamais eu souci de chercher sur le sol les vestiges sur lesquels repose la prétendue démonstration du maître; *Z* est un honnête homme d'affaires dont je n'ai jamais soupçonné avant ce jour qu'il pût réserver à l'archéologie la moindre de ses précieuses minutes. Le P. Lagrange a fait observer (*Confér. 1910-11*, p. 14 ss.) que, dans l'*Onomasticon* d'Eusèbe, la formule *on montre encore aujourd'hui*, δείκνυται εἰς ἔτι νῦν, intervient assez souvent quand il n'y a manifestement rien à voir, tout au moins rien de sûr. Huit fois sur dix à peu près l'invocation des *old residents* voile une identique pénurie de faits et se résout en d'insignifiants « on dit ».

raires, monuments et sites, — toujours traités à part et discutés en détail, constitueront la base de l'étude et l'élément le plus personnel du livre. L'utilisation variable des autres chefs de documentation ne jouera qu'un rôle secondaire et l'extrême difficulté d'en faire une critique toujours suffisamment exacte, empêchera qu'on leur attribue jamais une confiance égale à celle qui est dévolue aux observations directes.

V. — APERÇU HISTORIQUE DES RECHERCHES.

Une liste détaillée des travaux entrepris au cours des siècles pour reconstituer la physionomie de Jérusalem antique n'a pas à figurer en tête de ce livre, d'ordre pratique beaucoup plus qu'érudit. J'avoue d'ailleurs que dans une très large mesure, une telle liste me serait impossible en ce désert ; d'autant que des savants émérites, les Tobler, les Riant, les Röhricht, les Socin, les Neumann, les Thomsen [1], pour citer seulement les plus marquants, ont eu ou prennent encore des peines infinies à dresser ce bilan, parmi toutes les ressources des merveilleuses bibliothèques universitaires d'Europe. Et même pour les séries qui ont pu être constituées à l'*École biblique,* il me semble actuellement inutile de transcrire des fiches de catalogue qui auront mieux leur place dans les endroits où les ouvrages seront utilisés. Il n'est cependant pas hors de propos de rappeler brièvement les phases successives de ce genre de recherches, le caractère général de chacune et l'état présent des investigations.

A peine Jérusalem avait-elle succombé sous les coups des Romains que la piété nationale juive en vénérait les ruines et achetait à prix d'or le droit de venir, en pleurant sur ces ruines, évoquer l'image du passé. Bientôt les chrétiens allaient rivaliser d'ardeur avec les Juifs pour retrouver sur ce sol d'autres traces non moins chères que celles du Temple ou des palais royaux. Les pèlerinages en se multipliant donnèrent naissance à un cycle de récits locaux plus ou moins fidèlement répétés à chaque nouveau visiteur, récits qui ne tardèrent pas à être consignés en des « mémoriaux » heureusement parvenus jusqu'à nous en quelques échantillons. Dans ces premiers « itinéraires », ou « souvenirs » de voyage à Jérusalem, on trouve déjà la préoccupation d'apercevoir tout le passé à travers le présent. Cette préoccupation toujours grandissante à mesure que se multiplieront les pèlerinages développera presque à l'infini les évocations archéologiques les plus audacieuses à propos du plus mesquin détail topographique ou archéologique. L'examen plus approfondi de cette germination luxuriante appartient surtout à l'étude de « Jérusalem nouvelle » et du cycle des traditions [2]. Çà et là dans ces récits du IVe au XIIe siècle peut intervenir sans doute la nuance d'observation critique ; ces exceptions méritoires sont trop clairsemées pour qu'il y ait lieu d'en faire ici état.

Avec les Croisades, un genre quelque peu nouveau se révèle : celui des historiens systématiques, scrutateurs à leur manière du pays et des ruines anciennes pour en tirer lumière dans l'interprétation des textes. Inutile de rappeler néanmoins combien peu furent heureux en général ces *curiosiores locorum* [3]. En dépit de difficultés croissantes à partir de la fin du XIIIe siècle, les pèlerinages ne cessent d'attirer des foules à Jérusalem et si dans le nombre il se trouve des observateurs de premier ordre tels que Ludolphe

1. Tobler a inauguré la bibliographie systématique sur Jérusalem en tête de son ouvrage *Zwei Bücher Topographie von Jerusalem*, I, p. XI-CIV, en 1853. M. le comte Riant et la Société de l'*Orient latin* entreprirent la tâche d'éditer scientifiquement les plus importantes sources. La *Bibliotheca geographica Palaestinae* de M. Röhricht de 333 à 1878 est le manuel le plus complet avec les suppléments périodiques fournis par la revue du *Palästina Verein*. En 1908 M. Thomsen a fait paraître une nouvelle bibliographie systématique pour les années 1895-1904; il vient de fournir en un second volume (1911) celle des années 1905-1909 et se propose de la poursuivre avec régularité de cinq en cinq années. En tous ces manuels Jérusalem occupe, cela va de soi, une place prépondérante. On trouvera aussi, à côté de ces simples répertoires bibliographiques, un exposé général tout à fait attrayant dans l'ouvrage de M. F. J. Bliss, *The Development of Palestine Exploration*, New-York, 1906. L'exposé sommaire de M. Benzinger (*Researches in Palestine*, dans Hilprecht, *Explorations in Bible Lands*, 1903) devra être utilisé avec circonspection.

2. Cf. provisoirement Bliss, *op. l.*, p. 41 ss. : *The age of Pilgrimage.* Baumstark, *Abendländische Palästinapilger des ersten Jahrtausends*, Cologne, 1906.

3. Dont parle, non sans quelque légère ironie peut-être, l'historien Guibert de Nogent (dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 532).

de Suchem (1336-1342), Maundeville (1340), Gumpenberg (1449), le dominicain Fabri (1480-3)[1], les franciscains Boniface de Raguse (1552-9), Bernardo Amico (1596) et Quaresmius (1616-1626), le jésuite Nau (1674), Pococke (1738), Mariti (1767) et Volney (1784), il n'y a cependant encore chez aucun l'emploi courant de méthodes exactes capables de réagir sur le torrent des légendes et de compléter, par une discussion critique des sources littéraires, les observations de faits quelquefois excellentes. Ils avaient néanmoins frayé la voie et il semble qu'on fait trop bon marché de leur œuvre quand on date les recherches scientifiques à Jérusalem des premiers voyages de Tobler (1835) et de Robinson (1838). Leur incomparable mérite fut d'être des explorateurs intrépides, résolus à se mettre en contact immédiat avec Jérusalem elle-même et avec son peuple, décidés non moins catégoriquement à ne rien recevoir sous forme de simple tradition orale, mais à réclamer avec une rigueur impitoyable que cette légende produise ses titres. A ce point de vue ces deux hommes furent des initiateurs et la postérité la plus reculée parmi la race des topographes leur devra comme nous honneur et gratitude.

Ce serait toutefois les honorer fort mal que de les adopter comme formulaires de définitions sans appel. En ce qui concerne Jérusalem spécialement, leurs livres ne laissent pas que d'avoir mis sur le marché quelques erreurs[2] aussi préjudiciables à l'acribie de l'histoire et plus difficiles à déraciner aujourd'hui que les antiques légendes qu'ils voulaient exterminer. Selon l'exigence fatale de toute réaction vigoureuse, ils ont ici ou là dépassé la mesure. A leur époque enfin le sol de Jérusalem n'avait pas encore été attaqué par la pioche des fouilleurs et la plus compétente exploration, pendant nombre d'années encore, fût-elle accomplie par des Williams, Krafft, Barclay, Sepp, de Sauley, de Vogüé, ne pouvait deviner les éléments essentiels à une reconstitution quelque peu positive de la ville antique.

La véritable ère nouvelle date de l'automne de 1864, époque où commencèrent les opérations des officiers du génie royal anglais chargés d'exécuter le *Survey* de Jérusalem en vue d'élaborer un projet d'adduction d'eau[3]. Tandis qu'on procédait à la triangulation et au nivellement topographique, divers sondages furent pratiqués en des points d'une particulière importance. Nulle part cependant ils n'eurent le développement nécessaire pour produire beaucoup plus que des indications et des repères à utiliser dans les travaux futurs. Mais le résultat de cette première campagne scientifique fut la publication des plans détaillés, base indispensable de l'étude depuis un demi-siècle[4]. L'année suivante, juin 1865, presque au moment où paraissait la publication de l'*Ordnance Survey*, une société se fondait à Londres, sous le haut patronage royal, dans le but d'explorer méthodiquement la Palestine. Son titre même, *Palestine Exploration Fund*[5], l'exprimait avec toute la clarté désirable. C'est naturellement vers Jérusalem que devaient se porter les premiers efforts. Le temps d'obtenir un firman de fouilles, chose jusqu'alors à peu près inouïe en Palestine, et dès le printemps de 1867 une équipe bien choisie et placée sous la direction très compétente de M. le capitaine Warren arrivait à Jérusalem. A travers mille difficultés suscitées par le fanatisme et le

1. M. Bliss (*op. l.*, p. 121) n'a pas craint d'inaugurer une nouvelle phase avec ce voyageur dominicain et de le rapprocher de Robinson : « Standing at the threshold of a new period, this Dominican Father of Ulm looks both backward and forward, but his likeness to Robinson is greater than his likeness to Burchard » — un autre dominicain pèlerin du XIIIe siècle. — Voir encore p. 187, 241.

2. On pense tout de suite au troisième mur très développé, au caractère « stratégique » du mont Sion, à certaine classification des anciens tombeaux... En ce qui concerne l'illustre explorateur américain, loué parfois avec intempérance et critiqué ailleurs avec une excessive sévérité, nul n'a mieux écrit que son savant et distingué compatriote, M. le D[r] Bliss (*op. l.*, ch. V, p. 184-234). Au souvenir de la féconde tâche accomplie, on ne saurait être surpris que « même cet Homère sommeille » (*op. l.*, p. 204). Lire aussi, sur Tobler, pp. 226 ss. et Furrer, *Dr. Titus Tobler; ZDPV.*, I, 1878, p. 49 ss.

3. Cf. *Ordnance Survey of Jerusalem* : I. *Notes*, p. 1 s.

4. Outre le volume de *Notes* déjà cité, l'*Ordn. Survey* comprend un album de plans topographiques et archéologiques et un volume de planches d'après des vues photographiques. Citons surtout comme plans fondamentaux : Jérusalem avec courbes de niveau, à l'échelle de 1/1000[e], et le Haram à l'échelle de 1/500[e].

5. D'après M. Bliss (*op. l.*, p. 261) le titre complet serait : « A Society for the accurate and systematic Investigation of the Archaeology, the Topography, the Geology and physical Geography, the Manners and Customs of the Holy Land for biblical Illustration ». L'organe régulier de la Société a pour titre *Palestine Exploration Fund's Quarterly Statement*, inauguré en 1869, il n'a pris sa forme définitive, et depuis lors admirablement régulière, qu'en 1871.

mauvais vouloir d'autorités ombrageuses et de propriétaires cupides, un labeur considérable fut accompli en trois années. Le but essentiel était l'étude du Ḥaram et il ne tint ni à l'habileté ni à l'indomptable énergie de M. Warren et de ses collaborateurs, que la mystérieuse enceinte ne livrât enfin tous ses secrets. On s'enthousiasme à lire, en des lettres au jour le jour et parmi des souvenirs groupés un peu plus tard dans un livre pittoresque de M. Warren[1], les péripéties de cette conquête. Car le mot n'est pas emphatique et sans la stratégie souple et ferme de l'officier, le sang-froid et les calculs impeccables de l'ingénieur, jamais un puits n'eût été ouvert contre la paroi sacrée, jamais les mineurs n'eussent fait leur voie par des centaines de mètres de tunnels à travers des décombres mouvants pour atteindre la base des vieux murs à 80 ou 90 pieds de la surface actuelle. L'intérieur même du Ḥaram, l'inviolable sol du sanctuaire devait se révéler quelque peu, grâce à la vigilante curiosité des explorateurs, adroits à saisir tout prétexte d'observation dans des sous-sols, dans des citernes, dans des éboulis accidentels. Nombre d'autres fouilles sur divers points de la ville ou aux alentours révélaient avec autant d'intérêt que de surprise une Jérusalem souterraine, proie de l'archéologie. Le monumental *Album*[2] de cartes, plans et dessins qui réunit l'ensemble des découvertes sera sans doute longtemps encore la mine féconde d'informations positives sur certains monuments, l'enceinte du Temple en particulier. Une publication commentée par les fouilleurs eux-mêmes eût été assurément très précieuse, car les meilleurs plans n'expriment pas toujours tout et les comptes rendus périodiques durant les travaux ne laissent pas facilement apprécier le vrai caractère et la physionomie d'ensemble d'une trouvaille. La maladie d'abord, puis les obligations de service qui incombèrent à M. le capitaine Warren rendirent impossible une publication de ce genre. Longtemps le public dut s'en tenir à l'Album et au recueil de notes au jour le jour[3]. C'est seulement en 1884 qu'une sorte d'exposé synthétique devait paraître, dans lequel on incorpora les résultats des plus récents travaux[4].

Après la clôture de cette première campagne à Jérusalem, l'activité du *Palestine Exploration Fund* se tourna vers les autres régions palestiniennes. Un *Survey* général fut organisé qui devait aboutir en 1880 à la publication de la grande carte de la Palestine occidentale à l'échelle de 1 pouce par mille, et un peu plus tard à la publication des divers volumes de *Mémoires* complémentaires. Dans cet intervalle Jérusalem fut visitée fréquemment et toujours avec fruit par les officiers distingués qui dirigeaient le *Survey*. Le comité s'était du reste assuré la collaboration de M. l'architecte allemand C. Schick, en résidence permanente à Jérusalem.

En 1873-4 M. Clermont-Ganneau accomplissait en Palestine, avec les subsides du comité anglais, une mission féconde, marquée surtout par d'importantes recherches et des fouilles heureuses à Jérusalem. Quelques articles parus dans les *Quarterly Statements* du temps communiquèrent une partie des découvertes, réunies maintenant et commentées dans un excellent ouvrage[5].

L'exemple de l'Angleterre fut suivi bientôt par l'Allemagne. A l'automne de 1877 une société se constituait à Leipzig dans le but de poursuivre de son côté l'exploration scientifique de la Palestine[6]. Jérusalem était naturellement le centre le plus en vue et devait faire le thème des premières publications de la nouvelle société dans la jeune revue palestinienne allemande[7]. Une

1. *Underground Jerusalem : an account of some of the principal difficulties encountered in its exploration and the results obtained.* Londres, 1876, in-8°; illustré.

2. *Plans, elevations, sections... shewing the results of the excavations at Jerusalem 1867-1870, executed for the Com. of the Pal. Expl. Fund, by capt.* Ch. Warren, etc.; 50 planches format grand aigle [sera cité : *Album*, pl...].

3. Publié, avec divers travaux accessoires, sous le titre : *The Recovery of Jerusalem ; a narrative of exploration and discovery in the city and the holy Land*, by capt. Wilson and capt. Warren. Londres, 1871 ; in-8° illustré.

4. *The Survey of Western Palestine : Jerusalem*, by col. Sir C. Warren and capt. C. R. Conder. Londres, 1884; in-4° illustré.

5. Clermont-Ganneau, *Archaeological Researches in Palestine during the years 1873-1874 ;* t. I paru en 1899, Londres. Cf. *RB.*, 1900, p. 463 ss. Consulter aussi du même savant : *Rapports sur une mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881 ; Archives des miss. scient. et littér.*, IIIe sér., t. IX, 1882 et t. XI, 1884 [tir. à part]; mais surtout la série des volumes du *Recueil d'archéologie orientale* paraissant à intervalles variables depuis 1888.

6. *Deutscher Verein zur Erforschung Palästina's.*

7. Le premier numéro de la revue *Zeitschrift des deut.*

courte campagne de fouilles sur la colline méridionale du Temple, — entre le Ḥaram et la piscine de Siloé, — fut dirigée par M. le prof. H. Guthe durant le printemps et l'été de 1881. Le compte rendu d'ensemble fut livré au public dès l'année suivante dans la revue de la Société[1].

Il serait long d'énumérer les entreprises privées dont nous aurons plus tard à enregistrer les fruits[2]. Pour retrouver l'exploration scientifique pratiquée avec une certaine ampleur, on doit descendre jusqu'à la mission de MM. Bliss et Dickie opérant au nom du *P. E. Fund*, de 1894 à 1897. Le but très déterminé de cette longue campagne était de fouiller la région méridionale de l'ancienne cité, d'appliquer à la classification archéologique des ruines à Jérusalem l'expérience acquise en des chantiers plus clairs, d'élucider enfin, dans la mesure possible, la question des remparts primitifs, par conséquent aussi du site primordial de la ville. Les travaux, conduits avec une méthode parfaite et une admirable énergie, furent concentrés à peu près exclusivement sur la grande colline occidentale et dans le Tyropœon; à peine la colline d'Ophel fut-elle abordée dans les tout derniers jours qui précédaient l'expiration du firman[3]. Le circuit méridional du premier rempart, les lignes successives de défense de la ville de ce côté, l'agencement des divers bassins au débouché du tunnel de Siloé et de précieuses trouvailles accessoires récompensèrent le laborieux effort que venait de s'imposer à nouveau la Société anglaise de Palestine. Suivant la louable et très libérale pratique de cette Société, le public avait été tenu incessamment au courant du progrès des travaux par des comptes rendus régulièrement insérés au *Quarterly Statement*. Le mémoire final, écrit de la plume savante, fine et humouristique de M. Bliss et illustré par le crayon habile et très distingué de M. l'architecte Dickie, est aussi agréable que précieux[4].

De 1897 à 1909 l'investigation partielle et accidentelle est allée son train sans qu'aucune grande entreprise de fouilles archéologiques ne vienne tenter à nouveau de soulever quelques plis du linceul étendu sur Jérusalem antique. Durant l'été de 1909 une mission anglaise dirigée par M. le capitaine Montagu B. Parker et subventionnée par de libérales initiatives privées, a repris, sur le coteau d'Ophel, les traces de M. le prof. Guthe et de M. le capitaine Warren. Un outillage parfait, le concours de plusieurs ingénieurs et l'énergique activité déployée sont garants de féconds et scientifiques résultats[5]. A l'heure même où s'écrivent ces lignes s'accomplissent d'autres préparatifs de fouilles également à Ophel, mais cette fois vers l'extrémité Sud-Est, en cette région délimitée par la clairvoyance de M. Clermont-Ganneau, comme le site où l'on doit découvrir le tombeau de David. Si l'on pouvait espérer être enfin à la veille d'une découverte aussi décisive, il faudrait se réjouir : quelques sondages habiles ou le déplacement de quelques centaines de mètres cubes de décombres auraient vidé une controverse déjà séculaire et donné à la méthode critique d'exégèse, d'archéologie et d'histoire une éclatante confirmation.

Pal. Vereins parut dans le courant de 1878. La périodicité des fascicules n'est pas fixe, mais on publie annuellement la valeur d'un volume. Depuis 1895, à côté des fascic. de la revue proprement dite sont publiés tous les deux mois de petits cahiers sous le titre *Mittheilungen und Nachrichten des deut. Palästina Vereins.*

1. *ZDPV.*, V, 1882, pp. 7-204 *Ausgrabungen bei Jerusalem* : A, *Bericht*; pp. 271-378 : B, *Ergebnisse*, par M. H. Guthe. Les 11 planches qui accompagnent ce mémoire sont en grande partie l'œuvre de M. l'architecte Th. Sandel.

2. Une particulière mention est due aux recherches de M. V. Guérin. Il s'est occupé de Jérusalem dans le premier volume de son grand ouvrage illustré : *La Terre Sainte, son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments*, I, 2e éd. 1884, pp. 1-120, et lui a consacré presque la fin de sa laborieuse vie en composant *Jérusalem, son histoire, sa description, ses établissements religieux*, in-8, Paris, 1889.

3. Voir *QS.*, 1897, p. 179 ss. et 260 ss. La seule fouille un peu développée fut pratiquée pour faire droit à une suggestion déjà ancienne de M. Clermont-Ganneau sur le site de l'antique hypogée royal; mais cette indication n'ayant pas été très exactement suivie, la fouille ne peut rien valoir comme contrôle précis de l'hypothèse.

4. F. J. Bliss and A. C. Dickie, *Excavations at Jerusalem, 1894-1897*, in-8° très illustré, Londres, 1898; cf. *RB.*, 1899, p. 314 s. Une intéressante note générale dans Bliss, *The Developm. of Pal. Expl.*, p. 276 ss.

5. Un compte rendu provisoire des travaux a paru récemment, en anglais et en français, sous le titre : *Underground Jerusalem : Discoveries on the Hill of Ophel, 1909-1911*; et *Jérusalem sous terre : les récentes fouilles d'Ophel*, in-4° illustré, Londres, 1911. Quoique cette publication porte mes initiales, on voudra bien ne m'estimer pleinement responsable que du texte français et des graphiques portant ma signature — moins la pl. IV. — Voir du reste la publication parallèle, abrégée de *RB.*, 1911-1912.



S'il reste, c'est incontestable, beaucoup plus d'espace à fouiller qu'on en a pu fouiller déjà, la documentation de faits n'est cependant plus du tout aussi maigre et aussi précaire qu'on l'entend redire de temps à autre. Disséminée ainsi qu'elle demeure encore, malgré quelques excellentes tentatives de la synthétiser sur tel point spécial ou dans sa totalité[1], on ne saurait s'en prendre aux historiens éminents réduits à ne l'utiliser que par lambeaux. Loin de marcher prétentieusement sur leurs brisées, le livre entrepris dans des conditions plus avantageuses d'information s'efforcera de leur rendre les matériaux plus accessibles pour les reconstructions futures.

Un mot encore est dû sur son caractère et sa forme. Livre pratique et livre de faits avant tout, il devait offrir au lecteur le plus dénué de ressources documentaires, les éléments essentiels de contrôle : citations *in extenso* des textes et illustration abondante répondent à ce double but. Quand une donnée littéraire n'est produite que par nom d'auteur et chiffres de référence elle n'a, d'ordinaire, qu'une portée très accessoire, ou n'intéresse que l'étude minutieuse et celle-ci ne sera guère entreprise que par des lecteurs plus favorisés sous le rapport du loisir et des riches bibliothèques. La même préoccupation a fait éliminer toute controverse. Dans les questions débattues il a semblé tout à fait inutile de corroborer par une « réfutation » des opinions divergentes l'opinion qui était adoptée. Il est néanmoins des cas où cette opinion a contre elle des autorités qu'il n'eût pas été permis d'ignorer et sur des sujets d'une particulière importance : tels la localisation de Sion, le tracé du second rempart, le développement de l'esplanade du Temple. J'ai tâché de dire brièvement alors les motifs de ne se point ranger à leur avis.

La bibliographie enfin, strictement conçue à l'avenant de tout le reste, n'offre que les éléments utiles et néglige ce qui aurait une valeur à peu près exclusive d'érudition. De là sa physionomie passablement disparate et en apparence souvent disproportionnée; mainte page se montrera alourdie d'indications de livres, alors que d'autres toutes voisines en demeureront immaculées, même — presque surtout — sur des sujets rebattus, où il n'y aurait eu qu'à faire un triage de noms et de titres impressionnants. Ailleurs on trouvera copieusement cités de simples brochures, des articles de revues et de courtes notes, tandis qu'on a omis le rappel de gros ouvrages qui sont en beaucoup de mains et à peu près dans toutes les mémoires, au moins par leur titre; une très mince monographie, un compte rendu de chétive apparence peuvent être de meilleur aloi scientifique et de plus concrète valeur qu'un très gros livre mal informé ou sans méthode. Si rien n'a été cité qui n'ait été lu avec quelque profit, tout ce qui a été lu, même avec un certain plaisir, n'avait pas à être cité, puisqu'il ne s'agissait ni de composer une encyclopédie, ni de suggérer à quelques sympathiques recenseurs un éloge de « grande » et de « diligente érudition ». En matière de recherches archéologiques surtout, on conçoit assez que les plus récents travaux soient indiqués de préférence à des ouvrages vieillis ou périmés par quelques découvertes notables; il peut cependant se faire qu'un livre de vieille date conserve une valeur égale, sinon supérieure, à des monographies plus jeunes et moins compétentes. Ces remarques n'entendent point être une critique d'ensemble de toute la bibliographie du sujet. Elles veulent simplement aider le lecteur à apprécier exactement la bibliographie présentée dans ces pages. Quand il y constatera des lacunes graves ou des omissions criantes, loin de se persuader trop vite que j'aie pu négliger avec injustice un ouvrage très estimable, il voudra bien se souvenir avec indulgence que les bibliothèques sont pauvres à Jérusalem. Voudra-t-il se souvenir aussi qu'au lieu de la chercher dans les livres et de la contempler par les yeux d'autrui, c'est sur place et de mes yeux surtout que j'ai cherché — longtemps et avec une piété avouée sans aucun détour — à pénétrer Jérusalem antique?

1. Sans aborder une liste des monographies dont le programme était la mise au point de quelque problème topographique et archéologique il faut néanmoins citer A. Kuemmel, *Materialien zur Topographie des alten Jerusalem; Begleittext zu der « Karte der Materialien zur Top. d. alt. Jerusalem »*, in-8°, Halle, 1906, avec une très élégante carte à l'échelle de 1/2500ᵉ. Mais ce Manuel laisse beaucoup à désirer; cf. *RB.*, 1908, p. 186; 1909, p. 328.

LIVRE PREMIER

TOPOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

APERÇU TOPOGRAPHIQUE

I. — OROGRAPHIE DU SITE.

Jérusalem est essentiellement une ville de montagne. De quelque direction qu'on s'y achemine s'impose l'escalade, moins laborieuse que monotone, de longues rampes, ou la traversée de ravins escarpés. Aux approches, la cité ne se découvre guère que par îlots inégalement proéminents et espacés, entre lesquels on devine plus qu'on n'aperçoit des effondrements d'édifices. Jusque dans ses murs, à travers le dédale de rues étroites, sinueuses, tracées en raidillons et souvent en casse-cou, on sent l'austérité salubre, l'ossature rigide et accusée, la forte atmosphère de la montagne. Cette physionomie altière frappait déjà Isaïe qui l'a exprimée dans son énergique langage : « La montagne de la maison de Iahvé sera affermie au sommet des montagnes et s'élèvera au-dessus des collines » (II, 2). Elle a frappé aussi beaucoup d'autres écrivains bibliques et, après eux, n'a jamais échappé aux observateurs attentifs.

Pour l'embrasser d'un regard il faut choisir, à quelque distance, un belvédère assez élevé, le mont des Oliviers par exemple, à l'orient (pl. IV), ou, plus loin au S., la montagne qui domine Siloé.

Vers le midi de la chaîne palestinienne, dans un circuit de la ligne de partage des eaux (cf. fig. 23), la plate-forme se trouve réduite à une faible largeur. Elle tombe au couchant par deux ou trois décrochements très brusques dans une vallée profonde qui a ses premières branches au N. de *Beit Ḥanîna* et court au S.-S.-O. par *Liftâ* et *Qolônyeh*. Au levant la pente est ménagée de façon plus molle. Entre *Liftâ* et *râs el-Mašaref* un pli de terrain se forme d'Ouest en Est à travers le plateau. Il est vite assez accentué pour pouvoir être dit une vallée et porte le nom d'ouâdy *el-Djôz*[1] (fig. 1 ; cf. pl. I). Bientôt s'orientent vers lui les vallons qui ont un moment cherché leur voie sur l'esplanade du Scopus. Il s'infléchit par une courbe régulière au midi, prend les noms d'ou. *Sitty Mariam*, ou. *Selwân*, ou déjà parfois d'ou. *en-Nâr*, s'encaisse profondément entre le djébel *eṭ-Ṭour* et le massif qui constitue sa rive occiden-

1. « Vallée du noyer (?) ». Cette désignation est surtout appliquée à la vallée au Sud de la route carrossable du Scopus, dans la section indiquée aussi sous le nom d'ou. *ʿAqabet eṣ-Ṣouwân* dans Tobler, *Topog.*, II, 19 et sur la carte de MM. Schick et Benzinger, *ZDPV.*, XVIII, 1895, pl. 4. Au Nord en face de la colonie juive, la dépression est appelée *Arḍ el-Limâʿa* et à mesure qu'on remonte vers la ligne de partage des eaux on lui attribue parfois le nom très générique d'*el-Qâʿah*, « la dépression, la plaine », et celui d'*Arḍ el-Meʿainîyeh*, non sans relation avec plusieurs citernes antiques. Ces désignations sont naturellement assez inconnues à la population juive et même musulmane de ces quartiers. Tout le circuit extérieur Nord et Ouest de la ville est la propriété du village de *Liftâ*. C'est parmi les habitants de ce village qu'on doit se faire renseigner sur une toponymie que les installations nouvelles sont depuis quelques années en train de nuancer en attendant de l'altérer gravement. L'enquête requiert déjà beaucoup de circonspection.

tale. Après un parcours de deux kilomètres environ et une dépression de cent quatre-vingts mètres, à la hauteur du village de Siloé il se trouve enserré par des berges rocheuses dominées par deux collines extrêmement abruptes, celle de l'Ouest haute de 50 à 60 mètres, celle de l'orient d'un peu plus de 100 mètres. La description plus complète en sera fournie tout à l'heure. Après le point de départ de l'ou. *el-Djôz* la grande arête faîtière se prolonge par Sud-Sud-Est sur une étendue de 1.500 mètres et l'on voit alors, à l'entrée d'une plaine assez spacieuse, dite *el-Baqa'a*[1], se dessiner une nouvelle vallée. Elle prend d'abord sa course vers l'Est, comme à la rencontre de l'ou. *en-Nâr*, puis tourne au Sud après s'être heurtée contre une haute croupe rocheuse dont le prolongement lui sert de rive orientale. On la nomme ou. *el-Meisé* à sa naissance, parfois aussi ou. *el-'Ennâb*[2], dans son parcours entre la porte de Jaffa et le *birket es-Soulṭân*, enfin ou. *er-Rabâby* à partir du grand bassin jusqu'à l'embouchure dans le Cédron. A six ou sept cents mètres de son premier coude en face de la porte de Jaffa, la vallée est soudainement barrée par le dj. *Abou Thôr*, contrefort puissant qui épaule la *Baqa'a* du côté oriental. Elle se précipite une seconde fois droit au levant, par une faille de la colline qui la bordait sur cette rive. Elle ronge cette cassure en manière de gouffre; et comme son niveau à l'entrée est supérieur de près de 100 mètres à celui de l'ou. *en-Nâr*, distant de

Fig. 1. — Diagramme orographique

1. Si l'orthographe étymologique est ici infiniment simple, la phonétique courante est une tout autre affaire. Les citadins articulent d'habitude *B'qa'a*, ou *B'qei'a*, voire *B'a'*, par suppression du *qof*. Les fellahs de *Lifta* disent plutôt *Baqa'ah* et ceux de *Malḥah*, propriétaires de tous ces terrains, font entendre *el-Beqa'ah*, البقعة, philologiquement faux.

2. *El-Meisé*, apparemment الميسى, pourrait bien n'être qu'une articulation traînante et nasillée à la mode citadine, pour *el-Meis* « l'alizier ». Tout comme *el-'Ennâb*, العنّاب, « le jujubier », cet arbre n'existe plus depuis longtemps dans la vallée. De telles désignations appartiennent cependant à un vieux fonds de toponymie locale. Au lieu de وادى on entend aussi جورة العناب « le *trou* du jujubier ». Tobler (*Top.*, I, 22) semble avoir perçu *el-'Aneb* « des raisins ».

800 mètres à peine, elle creuse rapidement son lit pour ne point déboucher en cascade. La jonction s'opère au Sud de Siloé, au pied du dj. *Baṭen el-Hawâ,* moins de 200 mètres au N. du *bîr Ayoub.* L'aire délimitée par ces accidents du sol a en gros la figure d'un triangle ayant sa base au N. sur la ligne de partage des eaux, avec l'ou. *er-Rabâby* comme petit côté à l'O.-O.-S. et l'ou. *en-Nâr* prolongé par l'ou. *el Djôz* pour hypothénuse de N.-E. en S.-O.

L'altitude moyenne de la ligne de partage des eaux à la hauteur de Jérusalem est de 792 mètres; celle de la jonction des vallées, à la pointe du triangle, ne dépasse guère 600 m. Comme d'autre part la dépression du ravin oriental est plus rapide et plus accentuée que celle du *Rabâby-Meisé,* il en résulte une inclinaison du triangle à la fois en S. et en E., comme si la nature eût voulu l'abriter mieux contre les vents trop violents qui soufflent d'O. sur la montagne et l'exposer davantage à la lumière chaude et vive du soleil matinal. Toutes les eaux se dirigent donc, aux jours de pluie, vers la plus importante vallée et nous examinerons plus tard comment leur marche à la surface du plateau en a façonné le relief. Un dernier trait achève de caractériser cette physionomie d'ensemble : c'est la dépression centrale qui s'ouvre à peu près à égale distance des deux grandes vallées extérieures. Amorcée au Nord de la ville, elle prend sa direction par S.-S.-E. à la rencontre du Cédron. Soudainement barrée par une saillie rocheuse dont elle n'a pu entamer les couches trop résistantes, elle se recourbe en faucille et aboutit au Cédron par un long détour au S., traçant ainsi dans toute la longueur du plateau une ligne de démarcation tout à fait nette entre ses deux parties orientale et occidentale. Elle a reçu le nom d'*el-Ouâdy*, « la Vallée » par excellence, parfois *el-Djôrah* « le trou », surtout vers l'extrémité méridionale.

Au lieu d'une esplanade uniformément ondulée et toute entière inclinée dans un même sens, on a deux longues, étroites et inégales collines, greffées de biais sur l'épine dorsale palestinienne à un kilomètre et demi de distance environ : comme deux bras tendus vers un même point : le *bîr Ayoub.* La colline de l'Ouest a son point de départ assez loin de la ville, au N.-O. dans la direction de *Liftâ* [1]. Son niveau général (pl. II) est de beaucoup le plus élevé et sa marche régulière : d'abord de N.-O. en S.-E. jusqu'à la hauteur de l'angle N.-O. dans l'enceinte de la ville moderne; ensuite presque exactement N.-S. après un coude assez mou, avec de fortes avancées sur la vallée centrale. La courbe subite du *Rabâby* isole brutalement cette chaîne du dj. *Abou Thôr* qui paraîtrait son prolongement très normal par-dessus la vallée. La colline orientale au contraire se dessine à courte distance au N. de l'enceinte actuelle. D'un très faible relief d'abord, elle ne prend une relative importance que par le rapide escarpement des vallées dont elle épouse les contours sensiblement parallèles; d'où sa forme si déterminée de croissant largement ouvert à l'Ouest.

Cette distribution générale en deux massifs de configuration diverse mais étroitement coordonnés l'un à l'autre est ce qui frappe le plus dès qu'on s'arrête devant un panorama de la ville pris du N. ou du S. Elle impressionnerait beaucoup plus sans les invraisemblables déformations que le sol a subies par l'amoncellement des décombres et l'accumulation des édifices. Le spectateur non averti ne soupçonnera jamais qu'au lieu où il contemple une haute et régulière esplanade, à l'angle S.-O. du Ḥaram, se trouve en réalité le lit primordial de la *Vallée*, à 21 m. sous la surface actuelle au pied des murs du Ḥaram. Et comment lui donner l'impression à peu près exacte du relief original avant de lui avoir fait constater sur tout le parcours d'*el-Ouâdy* des remblais qui mesurent jusqu'à 23 m. de hauteur et ne sont nulle part inférieurs à une dizaine de mètres? On suppose dès lors à quel point devait être caractéristique jadis une physionomie dont les traits essentiels n'ont pu être effacés par de tels bouleversements.

Lorsqu'on s'attache à scruter d'un peu plus près le squelette topographique de la ville, on discerne bientôt quelques membres secondaires. Malgré son unité et sa régularité, la colline occidentale offre une subdivision assez tranchée moyennant un pli profond creusé sur sa rampe orientale à peu près au milieu de la cité contemporaine. Ce

1. Elle se détache de la chaîne centrale sur le mamelon dit *râs en-Nâdir* (pl. I, A 3). Je ne lui connais aucune désignation d'ensemble dans la toponymie arabe. La route moderne de Jaffa en suit presque la crête jusqu'à l'angle N.-O. de la ville.

vallon latéral, tributaire d'*el-Ouâdy*, prend naissance à la hauteur de la porte de Jaffa, réduisant en ce point l'arête de la colline à un col de 40 à 50 m. de largeur au maximum [1]. Au N. du vallon transversal un éperon hardi pénètre en coin dans la Vallée et dessine comme une excroissance au flanc de la chaîne principale. Pris ainsi qu'il l'est entre les branches des vallées et détaché quelque peu à son sommet de la rampe contre laquelle il fait saillie, ce promontoire peut faire figure de colline indépendante, pour peu qu'il soit utile d'avoir quelque repère plus défini dans cette région de la chaîne occidentale [2]. Cette chaîne s'épanouit au contraire au S. du vallon en très large plate-forme presque quadrangulaire, *B*, dilatée encore au N.-E. par une nouvelle et plus puissante avancée dans la courbe d'*el-Ouâdy*, *C*. Abstraction faite de quelques plissements sans notable importance, cette remarquable esplanade, qui commande avec ampleur les quartiers environnants, pourrait s'opposer à *la* Vallée et s'appeler *la* Colline avec majuscule [3]. Cette prépondérance naturelle n'a pas peu contribué à faire méconnaître le caractère, la situation et le développement de la ville primitive.

L'humble chaîne orientale offre elle-même plusieurs éléments distincts. A commencer par le S., c'est d'abord le coteau allongé, *D*, aux pentes extrêmement abruptes, qui s'étend de la piscine de Siloé, birket *el-Ḥamrâ*, jusqu'à l'enceinte de la ville moderne. On lui a donné depuis longtemps la désignation biblique d'Ophel, impropre en ce sens que le vocable scripturaire, usité encore chez Josèphe, s'applique à une région très déterminée vers le N.-E. de ce coteau. L'appellation sera pourtant retenue parce qu'elle n'expose pas à de sérieux malentendus, parce qu'elle est aussi plus commode et, en somme, ni plus ni moins imprécise que le nom moderne *ed-Dehoura* « le sommet, l'échine », familier parmi la population indigène de Siloé surtout (pl. I, F 7-8). A quelque distance au S. du Ḥaram une ondulation très prononcée de l'escarpement oriental et la pénétration de la Vallée sur le versant opposé réduisent Ophel à une croupe exiguë — pendant diminué du col signalé tout à l'heure presque sur la même ligne dans la colline occidentale. — Passé cet étranglement, le coteau se dilate un peu sous la plate-forme artificielle de la mosquée, *E*, jusqu'à la rencontre d'un très petit mais très énergique ravin, totalement enfoui depuis des siècles sous les terrassements du Temple hérodien. Cette section de la colline, qu'il est loisible d'envisager elle-même à la façon d'un coteau distinct, n'a aucun nom bien spécifique. Celui de Moriah, emprunté à la Bible, peut lui être maintenu sans qu'on se méprenne sur son caractère. Les désignations de « colline du Temple », ou simplement « Ḥaram », seront employées à l'avenant et demeurent toutes assez claires.

Une énorme tranchée artificielle, à décrire plus tard, avait achevé d'isoler naguère le Moriah du dernier prolongement septentrional de la chaîne. Il subsiste encore assez de cet effort humain complétant l'œuvre de la nature pour que l'œil discerne, au N. du Ḥaram, un nouvel élément topographique, un dernier coteau, *F*, qui conservera sans aucune difficulté sa vieille appellation historique de Bézétha, car elle sent le terroir [4]. Ce coteau lui-même est scindé obliquement en deux massifs par un vallon secondaire dont la naissance est au N. de la ville dans le plateau d'*es-Sâhireh* et l'embouchure sur le Cédron à peu près en face de la porte Dorée. Le massif oriental, *G*, n'a jamais été inclus dans le rempart que sur un assez petit segment; celui de l'Ouest, par contre, s'y trouvait englobé sur toute sa largeur. Il déborde aujourd'hui l'enceinte dans son développement septentrional; mais un nouveau fossé avait donné une limite ar-

1. Dans les diagrammes topographiques publiés par la *RB.* 1897, p. 19 et 1898, p. 32), une inadvertance du dessinateur a prolongé inexactement cette petite vallée par-dessus le col (cf. *RB.*, 1906, p. 635, n. 2).

2. Fig. 1, 4. Ce coteau, masqué depuis longtemps par les maisons et au cœur même de la ville, n'a plus de nom indigène. Les topographes lui attribuent assez souvent celui de Gareb, emprunté à un passage obscur de Jérémie (31, 39). D'autres se servent de l'expression « colline du Calvaire », contre laquelle on a eu le tort de s'insurger, puisqu'elle n'est pas sans une relative exactitude. Le ressaut de terrain dont il s'agit correspond strictement à ce que les gens du pays appellent un *râs* « un mamelon », si l'on veut « une tête », dans la configuration de leur sol. Ce caractère orographique et l'expression usuelle correspondante méritent de n'être pas perdus de vue quand on discute la question du « Golgotha ».

3. A défaut d'un nom approprié, dans les cas où ne peut être retenue l'appellation traditionnelle amphibologique, — Mont Sion, — cette colline est spécifiée par le Cénacle ou la mosquée de *Néby Dâoud*.

4. Cf. Lagrange et Vincent, *Bézétha*; dans le *Florilegium Melchior de Vogüé*, 1909, p. 329 ss., 348.

tificielle à cette colline et nous aurons à discuter si jamais elle fut comprise toute entière dans le circuit fortifié.

Embrassée ainsi d'un coup d'œil, Jérusalem offre, par sa structure, l'aspect de ces diadèmes tourelés mis au front des villes personnifiées sur les monnaies antiques. Il n'y aurait plus guère que spéculation aventureuse à supputer le nombre exact des collines, ou plutôt des subdivisions saillantes dans les deux grandes collines, pour en tirer des comparaisons et des symboles. Cet aperçu orographique ne gagnerait rien à la discussion sur les termes de vallées, ravins, plissements, employés peut-être en un sens qui n'est pas toujours celui des « argumentations » topographiques[1], mais choisis à dessein pour correspondre dans toute la mesure possible à leur nature et dont la justification sera d'ailleurs fournie en traitant de la géologie. Ce relief pittoresque ne revêtira enfin toute sa portée qu'après l'examen de Jérusalem souterraine dans les points où plus de précision topographique deviendra utile.

II. — ASPECT GÉNÉRAL DE JÉRUSALEM.

§ 1. *La vieille ville.*

Il existe aujourd'hui deux villes à physionomie nettement tranchée : la nouvelle et la vieille Jérusalem. Celle-ci, mal relevée de ses ruines successives, entasse dans une confusion indescriptible, derrière les impuissantes murailles dont on l'enferma sous Soliman II, ses demeures et ses monuments à peu près tous sans architecture et sans beauté. Celle-là développe incessamment au N. et au N.-O. ses constructions en style banal : quelques-unes confortables avec un certain air d'élégance, où sont établis les représentants des puissances étrangères, les institutions européennes et celles du Nouveau Monde et les notabilités locales; la plupart cependant communes, misérables même, pour abriter les colonies d'immigrants juifs qui affluent, d'année en année plus nombreux, vers la Ville Sainte. Les origines de ce quartier neuf datent d'un demi-siècle à peine; les très rares vestiges d'antiquité qu'il renferme appartiennent à l'histoire de la vieille ville.

L'enceinte actuelle de la Jérusalem historique décrit sommairement un rectangle dont le grand axe, orienté de l'Ouest à l'Est, a 1.100 mètres de longueur moyenne et le petit, du N. au S., un peu moins d'un kilomètre. Si l'on fait néanmoins une exception pour la face orientale, où le mur court presque en ligne droite du N. au S. (fig. 2), couronnant la crête du plateau, sur tous les autres côtés sa marche est irrégulière au point de sembler capricieuse (pl. I et III). Quand on l'examine d'un peu près, on se rend compte que les sinuosités sont presque partout exigées par la configuration même du sol. Il en résulte une augmentation considérable dans la longueur des côtés. La muraille du N. a près de 1.400 mètres de développement et deux directions bien marquées. Elle traverse assez sensiblement en ligne droite d'E. en O. la colline du Bézétha. Au delà d'*el-Ouâdy* elle s'infléchit d'E.-N. en O.-S. (cf. pl. XIII) pour ne pas gravir à pic la croupe de la colline haute de 50 mètres entre la Vallée et le commencement de l'ou. *el-Meisé*. Au sommet de cette colline elle tourne soudainement au midi, presque au S.-E. Elle garde cette direction sur un parcours de 275 mètres en tenant compte des sinuosités, non sans avoir tenté par quelques oscillations de gagner de l'espace en se rapprochant de la vallée sans déserter tout à fait la hauteur qui est son unique force. Au point où la vallée occidentale se coude à angle droit pour se diriger tout à coup en plein S. (cf. fig. 10), l'arête rocheuse, qui s'est abaissée d'une trentaine de mètres depuis l'angle N.-O. de la muraille, est réduite, ainsi qu'on l'a décrit plus haut, à un col très étroit. Il y a donc là un point faible pour le rempart. On y a pourvu par l'érection d'une forteresse qui porte résolument ses travaux avancés jusque dans la vallée et couvre, sur environ 150 mètres, le front occidental de la cité : c'est « la citadelle », *el-Qala'ah*, communément appelée par les étrangers « la Tour de David » (pl. I, D 7 et fig. 3).

Passé ce col, le faîte du plateau ne tarde pas à reprendre l'altitude moyenne qu'il avait dans la

1. Où l'on a cherché par exemple à prouver, par des subtilités littéraires, que le vallon descendant de la porte de Jaffa vers l'orient (« vallon transversal », fig. 1) est la vraie branche initiale de *la* Vallée; ou encore que certaine « large vallée », dont parle Josèphe, devrait être sur la pente S.-E. de la colline du Cénacle, etc.

partie septentrionale et l'enceinte, longeant la crête, court maintenant droit au S., tandis que le ravin extérieur s'encaisse de manière à constituer une défense infranchissable. A 280 mètres de la citadelle, le mur interrompt sa marche au bord de l'escarpement pour revenir à angle droit à l'orient, à travers le plateau qui peut mesurer 200 mètres de surface plane en cet endroit. Quand il en atteint la déclivité orientale, il s'accroche à ses flancs, s'allonge en sinuosités qui doublent son parcours pour ne pas franchir au hasard les ondulations de la colline et remonte à peu près à 175 mètres en E.-N. à la rencontre d'un point propice pour traverser *el-Ouâdy*. A l'endroit où la Vallée se recourbe en arc pour se diriger au S. parallèlement au Cédron, elle est relativement peu profonde et dominée en outre par le promontoire de la colline occidentale : c'est là que le mur la traverse. A peine a-t-il touché le bord opposé qu'il forme un angle droit rentrant au N. et vient, 100 mètres plus haut, se souder au mur du Ḥaram (cf. fig. 2) pour traverser la colline orientale. Moyennant ces circuits le mur du S. a un développement peu inférieur à 1.200 mètres pour couvrir une étendue de 990 mètres à vol d'oiseau[1]. Le mur de l'E. range le bord du plateau en déviant de la ligne exacte N.-S. sous un angle de 10° à peine. Il n'a que 860 mètres de longueur. La muraille elle-même sera décrite ailleurs. Un détail caractéristique à relever encore est que, sur trois côtés, le rempart est protégé par des vallées précipitueuses. Le front Nord, seul découvert et accessible de plain-pied, était défendu par un fossé taillé dans le roc. Ce fossé, rabattu devant les angles N.-E. et N.-O.,



Fig. 2. — « ... Le mur court en droite ligne couronnant la crête du plateau ».
Jérusalem, vue de l'abbaye bénédictine, pl. I, G 8.

1. Les mesures calculées trigonométriquement par l'*Ordn. Survey* (*Notes*, p. 8) sont, en ligne droite d'angle à angle : N. 3930' = 1.197m,86; S. 3245' = 989m,10; E. 2754' = 839m,47; O. 2.086' = 635m,81.

demeure visible en divers points, malgré la constante accumulation des décombres (fig. 4 s.). La superficie de la ville munie encore de ses remparts est de 85 à 90 hectares au maximum.

Sept portes donnent accès dans la cité : trois au N., une à l'O., deux au S., une à l'E. En voici les noms indigènes en reprenant le circuit à l'angle N.-E. (pl. III) : *bâb ez-Zâhireh*[1], *b. el-ʿAmoud* (ou *b. en-Naṣr*, etc.), *b. el-Djedîd* (ou *b. ʿAbdu'l-Ḥamîd el-Madjîd*), *b. el-Khalîl*, *b. en-Néby Dâoud*, *b. el-Moghârbé*[2], *b. el-Asbâṭ*. A ces désignations arabes sont juxtaposées des appellations, chrétiennes d'origine pour la plupart, et plus familières parmi les Occidentaux. Ce sont, en suivant le même ordre d'énumération : la porte d'Hérode, la porte de Damas, la porte Neuve, la porte de Jaffa, la porte de Sion, la porte des Maugrebins — parfois porte de Siloé — et la porte *Sitty Mariam*, cette dernière avec un faux air de tradition indigène encore plus factice lorsqu'on emploie le nom porte de Saint-Étienne[3]. Comme il est facile de s'en rendre compte, ces noms dérivent presque tous de la situation des portes qu'ils spécifient, ou d'une particularité saillante au voisinage. Parmi les noms arabes, *ez-Zâhireh*, *el-Khalîl* et *Néby Dâoud* sont empruntés à la région contiguë pour le premier[4] et le dernier vocable, à la direction d'une route aboutissant là pour *b. el-Khalîl;* cet



Fig. 3. — « Une forteresse couvre, sur environ 150 mètres, le front occidental de la cité. »
La citadelle, vue de kh. Abou Ouʿair, pl. I, D 7.

1. Apparemment الزاهرة, selon la prononciation la plus populaire, qui semble avoir été influencée beaucoup par une ironie assez triviale opposant ce qualificatif « la fleurie », ou « la brillante », à l'usuelle malpropreté de cette porte.

2. Encore une nuance de phonétique locale très courante, au lieu de l'articulation *Moghâribeh* مُغَارِبَة plus littéraire.

3. Désignation d'origine érudite, qui doit presque toute sa fortune à ce qu'elle a été inscrite comme surnom de cette porte orientale dans les plans du *Survey*. La population musulmane n'emploie que *bâb el-Asbâṭ ;* la population chrétienne dit *bâb Sitty Mariam*, et *bâb mâr Estephân* demeure au compte des topographes qui ont de la lecture.

4. *Bâb ez-Zâhireh* ouvre sur une région du plateau septentrional dite *Sâhireh*, ساهرة, que la tradition musulmane rattache à un cimetière en vénération (MOUDJIR ED-DÎN, *El-*

« Ami [de Dieu] » n'est autre qu'Abraham, dont le nom s'applique aujourd'hui à la ville d'Hébron, son sanctuaire. Or la route d'Hébron s'amorce en effet à cette porte. On en eût pu dire tout autant de la « route de Bethléem » ou « de Bersabée »; l'importance religieuse exceptionnelle d'Hébron pour les musulmans a fait prévaloir le vocable d'*el-Khalil*. *B. el-ʿAmoud*, on le sait depuis la découverte de la carte mosaïque de Mâdabâ, est une lointaine réminiscence d'une colonne monumentale érigée sur la place intérieure, à l'entrée de la grande voie à portiques dans la cité romaine d'Aelia christianisée. Le nom de *b. en-Naṣr*, le plus usité encore dans le langage musulman officiel, évoque des souvenirs de la conquête. Une certaine flagornerie municipale décora naguère du nom d'un sultan régnant et redouté l'espèce de brèche ouverte dans le rempart pour desservir des quartiers neufs. Il est douteux qu'en dehors des formules bureaucratiques, ce nom plein d'emphase se perpétue longtemps encore, après les récentes transformations dynastiques; mais le nom courant de *b. el-Djedid*, « la porte Neuve », a bonne chance de longue vie, même après que tout le monde aura oublié pourquoi et comment il fut vrai. *B. el-Moghârbé* doit son origine à ce que les pauvres hères du Maghreb[1], venus en pèlerinage à l'illustre *Masdjed el-Aqṣa*[2], se réfugiaient souvent dans les terrains vagues avoisinant cette porte[3]. Enfin *b. el-Asbâṭ*, « la porte des Tribus », est le résultat de je ne sais quel syncrétisme judéo-musulman et s'applique aussi à une porte du Ḥaram.

Quelques-unes des appellations chrétiennes reproduisent simplement les arabes; les autres sont aussi empruntées plus ou moins vaguement à des directions de routes, ou résultent de localisations traditionnelles, souvent très tardives, de monuments ou de souvenirs. Ce n'est le lieu ni d'en instituer le procès, ni de discuter laquelle vaut le mieux des deux séries de noms. Il suffisait de les indiquer en ce moment pour la commodité ultérieure de la description.

Ces portes sont reliées par les principales artères qui traversent la ville et complètent la délimitation en quartiers déjà si accentuée par le relief du sol. Les deux plus grandes partent de *b. el-ʿAmoud* au centre de la face septentrionale et aboutissent aux deux portes du Sud. La rue centrale est à peu près rectiligne d'un bout à l'autre de la ville. Accrochée d'abord au flanc de la colline occidentale, elle est nommée, à son point de départ, *ṭariq b. el-ʿAmoud*[4]. A 280 mètres de la porte elle est coupée par une première grande rue perpendiculaire et prend le nom de *ṭ. khân ez-Zeit*. 140 mètres plus loin, à la hauteur d'une rue latérale dite *ḥâret ed-Dabbâghîn*, la grande rue aboutit à trois passages parallèles couverts qui sont les bazars *souq el-Laḥḥâmîn* à l'ouest, *s. el-ʿAṭṭârîn* au centre et *s. el-Khawâdjât* — un peu plus court que les deux autres — à l'Est. La continuation normale de la rue est par le bazar de l'Ouest ou celui du centre, également longs de 125 mètres. A son débouché sur la rue transversale *s. el-Beidhâr*, la rue doit remonter de quelques mètres vers l'O., à la rencontre de *s. eṣ-Sabbâghîn*, par où elle atteint l'esplanade même de la grande colline. Elle se prolonge sous les noms de *ḥâret el-Djawâineh* et *ṭariq bâb en-Néby Dâoud* jusqu'à une place analogue à celle de la porte

ouest..., p. 411, et dans Sauvaire, *Hist. Jérus. et Hébron*, p. 191 s. Sur son imbroglio étymologique, voir J. Bonnier, *MuNDPV.*, 1909, p. 31, n. 1). Par un phénomène fréquent et simple de phonétique et d'humour populaire, on a nuancé le nom, de façon presque imperceptible d'abord, pour substituer un véritable coquet au nom de funeste augure qui évoquait la pensée des tombeaux, sans compter qu'on gagnait encore au change une antilogie d'un goût douteux mais bien populaire ici. Voir dans von Luschan, *Ausgrabungen in Sendschirli*, I, 6, le cas identique de [illegible] transformé en [illegible].

1. Marocains et Algériens surtout.

2. On sait que le Ḥaram en son ensemble est ainsi désigné dans le langage musulman.

3. Le nom de « porte sterquiline », adopté par quelques topographes, ne répond à rien dans la toponymie locale. Justifié sans doute par la proximité des égouts et les amas de détritus, il est cependant de nature à causer quelque amphibologie avec une antique « porte sterquiline » située sur un tout autre point; il sera donc évité.

4. L'étude onomastique fondamentale pour le réseau des rues de Jérusalem demeure celle de M. Ch. Sandreczki, *Account of a Survey of the City... made in order to ascertain the names of streets, etc.* avec un plan détaillé : *Index to the Orthography of Jerusalem*, publié dans *Ordn. Survey, Notes*, en 1865. Cette étude remaniée a paru de nouveau dans la *ZDPV.*, VI, 1883, p. 43 ss. Les divergences notées (pl. III) tiennent presque toutes à des négligences de prononciation ou à des étymologies récentes, plus ou moins malavisées. Bien peu d'appellations ont changé.

de Damas, assez souvent appelée *Meidân b. N. D.*, mais plus communément *souq el-Djema'*[1] et, depuis deux ou trois ans, quelquefois *meidân el-Laḥḥâmîn*[2], parce que l'office sanitaire s'efforce d'y parquer la boucherie indigène, juive surtout, qui promenait sa répugnante infection un peu partout dans la ville[3]. La rue est maintenant barrée au delà du *meidân* et pour avoir une issue elle doit remonter de 75 à 80 mètres à l'O., vers *bâb en-Néby Dâoud*. Hors de l'enceinte moderne, il est facile de retrouver son prolongement normal ancien dans un chemin parfaitement établi à travers des champs où recommence à se construire un quartier neuf. La seconde rue partant de la porte de Damas court d'abord de N.-O. en S.-E. par le fond d'*el-Ouâdy* et porte aussi le nom de *ṭarîq b. el-'Amoud*. Au tournant de la Vallée entre la colline du Saint-Sépulcre et l'angle N.-O. du Ḥaram elle prend du N. au S. une direction assez sensiblement parallèle à la rue principale et sous les noms de *ṭ. el-Ouâdy*, *'aqabet el-Moghârbé*, *ḥâret el-Moghârbé*, elle débouche à la porte des Maugrebins, non sans être prolongée, elle aussi, par un chemin sinueux au flanc de la colline occidentale jusqu'à la piscine de Siloé. Si, au lieu d'en ramener l'extrémité septentrionale obliquement vers la porte de Damas en suivant le cours de la Vallée, on lui



Fig. 4. — Le fossé envahi par les décombres sous le rempart septentrional.
Vue prise du birket el-Ḥidjeh (pl. I, F 5) en 1910. Au centre, le saillant de la porte d'Hérode. A droite, la croupe du Bézétha. Au fond, hospice Saint-Paul.

1. Cette articulation familière représente en réalité *Djoum-'ah* « vendredi », nom du jour où se tenait en ce lieu le principal marché au gros bétail. Ce marché a été transféré depuis une quinzaine d'années dans le *birket es-Soulṭân*.

2. La présence de la léproserie, confinée maintenant au fond de la vallée de Siloé, avait fait appeler naguère l'endroit *meidân el-Masâkîn*, nom déjà totalement disparu.

3. De l'extrémité méridionale de *s. el-Khawâdjât*, une rue secondaire et à peu près parallèle porte les noms de *ḥâret el-Yehoud* et *ḥ. el-Maslaḥ* « rue des Juifs » et « rue de l'abattoir ». Son tracé est plus archaïque apparemment même que le réseau dont fait partie la grande rue Nord-Sud.

donnait un raccord immédiat avec la rue du Bézétha, *ḥâret bâb ez-Zâhireh,* on aurait une rue directe, malgré d'insignifiants décrochements, entre la porte d'Hérode et la porte des Maugrebins, parallèle à la rue centrale qui fait communiquer la porte de Damas et celle de Sion.

Sur ces deux rues longitudinales deux grandes rues transversales O.-E. tombent perpendiculairement. Au N., la rue — borgne avant la percée de la porte Neuve — qui commence au sommet de la colline devant le couvent franciscain de Saint-Sauveur d'où elle tire son nom actuel, *ḥâret deir el-Efrandj.* Elle descend en plein E. par la pente rapide du grand coteau, prend le nom de *khoṭṭ el-Khânqah* en longeant, au N. le mamelon du Saint-Sépulcre et débouche sur la rue centrale pour se prolonger à l'orient avec une très légère modification d'axe jusqu'à l'autre grande rue longitudinale et aboutir, par quelques détours d'origine probablement assez moderne, à l'enceinte du Ḥaram. Toute cette section orientale, depuis le carrefour de la *Khânqah* et du *khân ez-Zeit,* s'appelle *ṭ. es-Serai.* La seconde artère transversale, parallèle à 300 mètres en moyenne au S., part de la porte de Jaffa, traverse les petites places dites *meidân b. el-Khalil* et *m. el-Mawqaf* et sous les noms de *ṭ. souaïqat 'Allân*[1], puis *souq el-Beidhâr,* atteint l'issue des passages couverts sur le trajet de la rue centrale. Un déplacement de 12 à 15 mètres au S. ramène la rue un peu plus haut sur la croupe de la colline. Elle prend le nom de *ṭ. bâb es-Silsileh,* décrit une courbe très molle pour franchir la Vallée et débouche à l'une des principales portes du Ḥaram.

Ces quatre voies essentielles dessinent sur l'aire de la ville une sorte de damier aux cases relativement régulières à l'occident, moins symétriques au centre à cause des accidents du terrain et du dérangement que l'enceinte spéciale du Ḥaram inflige à la répartition symétrique des quartiers. Si quelques anomalies peuvent offenser dans ce réseau, l'œil d'un ingénieur contemporain qui aurait pour tâche de camper sur un sol vierge ainsi configuré une Jérusalem toute neuve, elles s'expliqueront suffisamment après une information plus détaillée sur le développement graduel de la ville. Telle direction par une pente trop raide, ou de biais à travers une vallée, que n'eût jamais adoptée un ingénieur libre de choisir son tracé, fut imposée sans doute par des exigences quelconques de raccord des sections nouvelles aux sections antérieures[2]; telle rue qui vient buter aujourd'hui niaisement contre la muraille, aboutissait autrefois à une porte ainsi qu'il convient à toute raisonnable voie de communication. En d'autres termes, le réseau des rues de Jérusalem n'est pas ordonné à sa ligne actuelle de remparts, mais conserve l'empreinte d'une lente évolution dont le point de départ est très loin dans le passé. Il n'était donc pas superflu d'y retenir un moment l'attention. Il serait au contraire tout à fait chimérique de tenter une description plus détaillée du réseau très chaotique des ruelles en chaque segment. Un diagramme (pl. III) enregistre les principales, de manière à indiquer la pénétration en ces îlots d'une densité généralement excessive et pour mentionner çà et là quelques noms utiles comme repères topographiques ultérieurs.

Quoique, depuis nombre d'années déjà, la population tende à se mélanger dans les habitations aussi bien que pour le commerce, l'antique division en quartiers subsiste nette encore : la zone orientale est musulmane, l'occidentale est chré-

1. Prononciation qui tend, je crois, à devenir plus commune que le nom primordial 'Alloun, علون. Au lieu de *souaïqat,* diminutif de سوق, on peut entendre parfois *chouaïkat,* par une déformation dont l'origine m'échappe.

2. Un exemple fort démonstratif de ce qui dut se passer à maintes reprises dans Jérusalem antique vient d'être fourni dans le plan d'un nouveau quartier septentrional, sur les pentes de la chaîne occidentale. Depuis une vingtaine d'années, des habitations privées s'élevaient au petit bonheur parmi les oliveraies et l'agrément de cette situation commençait d'y attirer quelques établissements un peu considérables. Vers 1900 la densité des édifices, ou plutôt le désordre de leur répartition, menaçait déjà de compliquer fort désagréablement la circulation. Un gouverneur avisé ordonna la création d'une large voie carrossable vers la base de la colline et au-dessus de la dépression initiale d'*el-Ouâdy.* La voie fut créée tant bien que mal, obligeant les nouvelles maisons à s'aligner en bordure; mais l'encombrement s'accentuait des deux côtés. En 1907, il devenait urgent de ménager un raccordement entre la rue neuve et celle qui longe, un peu plus haut, l'enclos de la colonie russe. A défaut d'expropriations coûteuses qui n'étaient sans doute pas en son pouvoir, l'ingénieur municipal n'a eu d'autre ressource que de tracer sur des terrains encore libres une ruelle vertigineusement droite avec une pente de douze centimètres et demi par mètre : 25 mètres de dénivellement sur 200 mètres de parcours en chiffres ronds (cf. pl. VI, devant l'ancien consulat de France).

tienne. De façon plus précise on peut localiser au N.-O. les quartiers latin et grec, au S.-O. le quartier arménien, auquel fait suite, vers l'orient, le haut quartier juif qui déborde par la Vallée jusqu'à l'enceinte du Temple et remonte au N. jusqu'à la rue du Sérail; l'angle N.-E. est le quartier musulman proprement dit. Quelques rares établissements européens émaillent ce chaos : tous abritent quelques vestiges religieux du passé, ou sont des fondations hospitalières et civilisatrices faites à une époque où l'insécurité du pays ne permettait pas de s'installer au grand air et au large hors des remparts.

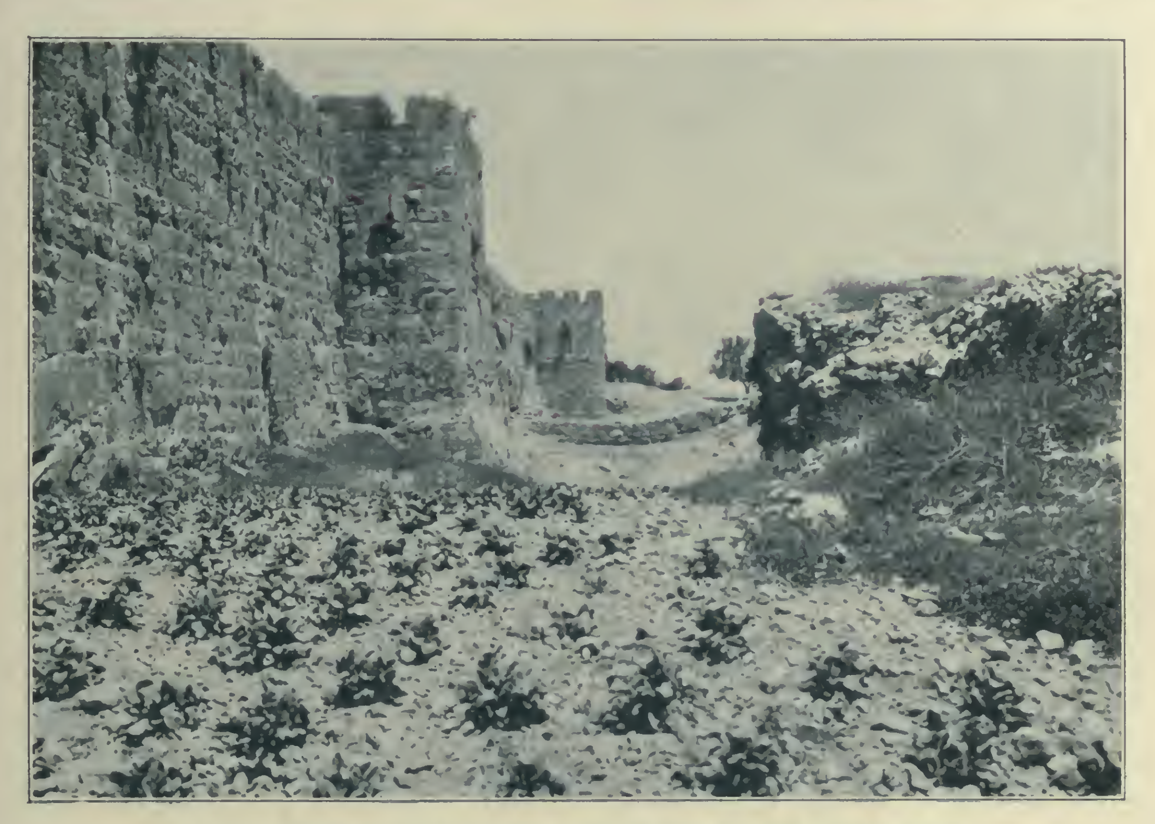


Fig. 5. — Cultures de choux-fleurs dans le fossé antique, au pied du rempart oriental.
Vue prise de ḥâkourat en-Nâmouriyé (pl. I, F 6) en 1910. Au centre, barrage en pierres sèches qui limite les cultures, en avant de bordj el-Laqlaq.

§ 2. *Les faubourgs du Nord et de l'Ouest.*

En moins d'un quart de siècle, les conditions sont devenues tout autres. Quand M. V. Guérin visita Jérusalem pour la première fois, en 1852, il en voyait encore les abords silencieux et déserts tant de fois décrits par les anciens voyageurs. En 1889, le développement des « nouveaux et longs quartiers juifs » et les « immenses constructions des Russes » lui faisaient regretter le « désert austère » de jadis, qui « convenait merveilleusement et servait de vestibule naturel, par sa religieuse et lugubre tristesse, à une ville dont le plus grand intérêt consiste dans un tombeau[1] ». De ce désert il ne reste plus trace et l'incessante expansion de la ville neuve ne tardera pas à couvrir une surface trois à quatre fois plus considérable que celle de la ville murée actuelle. Déjà les colonies juives ont occupé les plus avantageuses parties du plateau et toute la

1. Guérin, *Jérusalem*, p. 186 s.; *La Terre Sainte*, I², p. 3 s; cf. de Vogüé, *Jérusalem; hier et aujourd'hui*, p. 1 ss.



Fig. 6. — « L'enclos de Saint-Étienne s'adosse à l'extrémité septentrionale du Bézétha ».
Vue prise du S., sur la terrasse de l'école américaine, contre le rempart de la ville.

colline du N.-O. jusqu'à la crête occidentale à 2 kilomètres des vieux murs [1]. Les installations nouvelles doivent se masser en des vallées latérales ou refluer assez loin pour trouver des sites moins escarpés et d'exposition plus saine. Une description approfondie de cette jeune cité serait sans aucun à-propos, et il suffira d'en faire rapidement le tour pour compléter la notion topographique générale dont nous avons besoin.

Ce qu'on est convenu d'appeler le plateau septentrional ne répond que très imparfaitement à cette désignation. C'est un sol vallonné où se dessinent les premières ondulations de la double chaîne décrite dans la vieille ville et que sillonnent les ramifications initiales des deux vallées du centre et de l'Est. La colline du Bézétha se prolonge à peine à 250 mètres au N. des remparts et ne dépasse point l'enclos de Saint-Étienne qui s'adosse à son extrémité septentrionale et marque à peu près exactement la limite entre le Tyropœon et le Cédron pour la répartition des eaux. Moins de 50 mètres à l'orient de la basilique de S.-Étienne, le vallon (cf. fig. 7 et 22) du Bézétha est déjà bien accentué à travers l'esplanade d'*es-Sâhireh*, tandis que le Tyropœon se creuse rapidement à l'O.-O.-S. dans la cuvette appelée *arḍ el-Birkeh* et que, moins de 200 mètres au N., la Mission anglicane est déjà sur la pente de l'ou. *'aqabet eṣ-Souwân*. Il ne reste à proprement parler d'autre plateau que la petite esplanade projetée dans la courbe de l'ou. *el-Djôz* et développée jusqu'à l'angle N.-E. de la ville. Cette région, dite en son ensemble *es-Sâhireh*, demeure un quartier musulman et n'est pas très peuplée encore, si ce n'est en sa partie centrale (fig. 7), avec quelques paquets de maisons sur les escarpements

1. On aura une très juste impression de ce changement en comparant le panorama pl. IV avec celui que publiait M. Pierotti en 1864 (*Jerus. expl.*, pl. 1), pris du même point, au sommet du mont des Oliviers.



Fig. 7. — « ... 50 mètres à l'orient de Saint-Étienne, le vallon du Bézétha est déjà bien accentué ».

de l'E. et du N. surtout, près d'un ouély en grande vénération, *cheikh Djerrâḥ,* et sur les deux rives de l'ou. *el-Djôz* (pl. I, D-F 4-5; XI). La vallée franchie, quand on continue droit au N. par la principale route, amorcée à la porte de Damas, on doit escalader d'abord une pente abrupte pour atteindre un plateau rocheux relativement uni et spacieux à travers lequel d'énormes jetées de pierres, *roudjoum el-Qahâqîr*[1] (I, D 2), des traces de carrière, des citernes, des tombes aux abords, indiquent des installations anciennes variées. Cette esplanade commande les approches de Jérusalem antique; elle barre en quelque sorte la vallée orientale et s'offre comme la plus naturelle étape à l'assaillant qui débouche de l'O. par le grand ravin de *Liftâ,* ou se précipite du N. et vient de franchir la crête du Scopus. Une telle position ne pouvait échapper aux anciens stratégistes opérant contre Jérusalem, et il fallait dès maintenant la signaler, en vue de son rôle ultérieur. Comme si l'endroit était maudit pour eux, les Juifs n'ont pas encore occupé ce site, pourtant mille fois meilleur pour l'établissement d'une colonie que l'étuve infecte de l'ou. *Rabâby* au S. du birket *es-Soulṭân*[2], ou que le ravin malsain et souvent marécageux dit *ḥallet eṭ-Ṭarḥah.* Jusqu'ici la route septentrionale semble établir une démarcation que les juiveries n'ont pas franchie[3]

1. Faute d'avoir pu, malgré de très nombreuses tentatives, fixer la phonétique de ce nom, l'orthographe du *Survey* et des cartes courantes est maintenue : القهقير. De la bouche de plusieurs paysans de *Liftâ* j'ai cependant cru entendre parfois *el-Qaʿaqîr,* القعقير (voire même *Kaʿkeh*) et la difficulté n'est d'ailleurs pas neuve de discerner entre ces deux articulations très apparentées; voir SOCIN, *Liste arabischer Ortsappellativa; ZDPV.*, XXII, 1899, p. 38.

2. Colonie de fraîche date dont je n'ai pu encore savoir le nom officiel.

3. Quelques maisons en bordure de la route au N. de Saint-Étienne et un groupe très misérable sur l'embranchement vers le mont des Oliviers, au-dessus du tombeau de Simon le Juste, sont les seules exceptions, à ce jour.

à l'E. tandis qu'elles s'entassent à l'O. Une colonie boukhariote est en train d'assaillir en quelque sorte cheikh *Djerrâḥ* et dilate ses masures dans le bas-fond d'*arḍ el-Limâ'a* autour d'une ancienne piscine depuis longtemps envasée. On peut prévoir qu'avant peu d'années, malgré la présence d'innombrables hypogées parmi les rochers qui bordent l'ou. *el-Djôz*, la fondation nouvelle aura épandu ses édifices jusqu'aux confins des aînées, les colonies plus opulentes *Cha'ar Pinnâh*, *Bait Israël* et autres [1], accrochées au flanc oriental de la grande colline (cf. fig. 8).

Pour un observateur situé quelque part à l'orient, sur le plateau de *Sâhireh* ou même beaucoup plus loin, sur la crête du mont des Oliviers, cette colline occidentale n'offre d'abord qu'un entassement ininterrompu de maisons toutes neuves dont la densité, la banalité aussi, deviennent plus intenses à mesure qu'on s'éloigne de la vieille ville. Avec un peu plus d'attention l'œil discerne certains groupements qui correspondent en partie au réseau des routes. Aux abords immédiats du rempart et sur une zone d'un demi-kilomètre environ, ce sont surtout des constructions chrétiennes qui se pressent au flanc oriental du coteau parmi les oliviers, les amandiers et les pins, derniers vestiges des jardins d'autrefois (pl. vi). Le groupe imposant des édifices français, hôpital Saint-Louis, hôtellerie de N.-D. de France, etc., qui fait face à la porte Neuve et l'immense colonie russe qui fait suite au N. profilent haut dans le ciel leurs terrasses à claires-voies, leurs originales tourelles, ou les coupoles bulbeuses et les clochetons de leurs églises. Leurs architectes ont gardé quelque pitié pour le paysage, évitant d'y semer des taches qui ne leur étaient pas strictement imposées par les nécessités auxquelles il leur incombait de pourvoir. Si vers le pied de la colline se multiplient les façades nues et les toits en tuiles rouges importées, du moins presque chaque maison garde encore son caprice : celle-ci s'étale toute en largeur au ras du sol, celle-là s'étire en hauteur pour faire surgir son balcon au-dessus des toits d'alentours, cette autre s'agrémente de larges vérandahs, tandis que la voisine affecte quelque recherche d'ornementation. Et cette diversité, ce désordre même, enfin la note gaie maintenue par les arbres — de jour en jour plus clairsemés, hélas ! — atténuent le contraste fâcheux entre ce décor trop jeune de banlieue dans une ville de province en Europe méridionale et l'amas de terrasses grises, de dômes sombres, de minarets dentelés qu'on aperçoit par-dessus les créneaux ruineux du vieux rempart. Une juiverie a pénétré jusque-là ; elle porte le nom de *Bâtê Nissîn Baq*, celui de son fondateur ; mais elle est cantonnée si strictement et si bas dans le creux du Tyropœon, que sa lugubre misère est comme dissimulée.

Immédiatement au N. de la colonie russe (I, C 5) il y a encore quelques établissements allemands, — institut archéologique [2], écoles, mission évangélique, diverses installations privées, — plusieurs consulats et une grande église à coupole toujours peinte assez frais en un bleu exorbitant — la cathédrale dont un monarque abyssinien a voulu doter ses sujets en résidence à Jérusalem. — Tout cela n'émerge plus sans beaucoup de peine de la monotonie des maisons juives. Au delà plus rien n'émerge du tout ; il n'y a plus un atome de verdure, pas un arbre, pas une ligne architecturale (fig. 8) ; sur un kilomètre de longueur un cube de pierres grises percé de portes et de fenêtres rectangulaires encadrées d'un badigeon blanc ou bleu succède à un cube identique, et toute l'enfilade est comme écrasée sous les longues jetées de tuiles rouges. De loin, dans la flambée d'un jour ensoleillé, on songe à quelque jouet colossal de bébé architecte bâtissant un village avec des cartons peints ; la nuit, quand une lampe vacille devant chaque fenêtre, on a l'impression d'un vaste campement ; mais de près, ou quand on erre parmi ces ruelles, surtout à des heures sombres ou sous un ciel rembruni, c'est l'inénarrable sensation de misère, de négligence nauséabonde et de stupéfiant dédain pour tout ce qui est esthétique ou simplement de commune hygiène. Longtemps on n'avait pas osé occuper les bas-fonds malsains de *ḥallet eṭ-Ṭarḥah* et de l'ou. *Louqd*. Depuis quelques années, les nouvelles

1. Le lecteur qui s'y intéresserait trouvera une nomenclature et la localisation des colonies juives au début de 1895 dans Schick et Benzinger, *Namenliste und Erläuterungen zur „Karte der näheren Umgebung von Jerusalem"*, *ZDPV.*, XVIII, 160 ss. Il ne m'a pas semblé utile d'en entreprendre un contrôle systématique.

2. Installation provisoire en attendant l'achèvement prochain de la construction au *Mauristân* (cf. pl. III).

vagues d'immigrants ont déferlé jusqu'au bord opposé de ces vallons marécageux et les édifices du grand orphelinat syrien évangélique, jadis complètement isolés sur le sommet du *râs en-Nâdir,* sont maintenant le bout de cette ville juive née d'hier.

L'envahissement n'est pas moindre sur le versant occidental de la colline, apparemment avec un degré de plus de monotonie et de délabrement. Au bord de la grand'route de Jaffa s'alignent, il est vrai, plusieurs édifices énormes et corrects, — l'Alliance israélite avec ses écoles et ses ateliers (I, B 5), — d'autres d'un caractère plus monumental et d'une plus grande recherche artistique, — le sanatorium neuf (I, A 5), — d'autres enfin plus bizarres et plus prétentieux qu'élégants, — l'asile des vieillards, la maison de santé et la synagogue érigés au carrefour des routes de *Qoloniech*-Jaffa et d'*'Aïn Kârim.* Au second plan, notamment dans les plis de la vallée qui descend vers Sainte-Croix[1], les juiveries récentes (I, A 5-6) offrent l'aspect le plus minable, avec leurs parois de tôle, leurs toits en loques ou rapiécés avec des lambeaux de caisses à pétrole. Quelques maisons neuves arabes, installées sur la rive occidentale de la vallée, font grande figure en face de ces abris de détresse.

En redescendant vers la ville par le N.-O., on retrouve un petit quartier chrétien autour du vaste cimetière musulman de *Mamillah* (pl. VII). L'extrémité de l'esplanade à l'O. est occupée par l'orphelinat français, Saint-Pierre (I, B 6-7), autour duquel se pressent de nombreuses villas, attirées de ce côté par le désir d'une tranquillité plus profonde et d'un air plus pur. La ceinture d'habitations se referme au Sud du cimetière, le long de la vieille route du couvent grec de Sainte-Croix et du village de Saint-Jean-de-la-Montagne (I, B 7; VII). Ce quartier, juif et chrétien, est limité au S. par l'opulente oliveraie du Patriarcat grec orthodoxe, maintenant désignée sous le nom gréco-arabe de *Nikêphourieh*[2]. A travers ce



Fig. 8. — « ... Pas une ligne architecturale; sur un kilomètre de longueur... »

1. Ouâdy *el-Ouély,* parfois ou. *ech-Cheikh,* abrégé du nom de *ouély cheikh Bedr* au bord de la route carrossable, un peu avant le carrefour de la route d'*'Aïn Kârim.*

2. D'après le nom d'un archimandrite qui en fit naguère l'acquisition pour la communauté du « Saint-Sépulcre ». Le nom plus ancien, *karm er-Rouhbân,* est très vague.

fertile plateau se voient les rares traces de quelques installations anciennes, d'époque romaine pour la plupart, et sans doute maisons de campagne des antiques possesseurs des jardins. Une frange de maisons assez espacées borde pourtant déjà l'extrémité orientale de Niképhourieh, face à la ville, dont le rempart, désormais presque totalement masqué, couronne la crête opposée du ravin d'*el-Meisé* et d'*el-'Ennâb*, tandis que des colonies juives s'entassent sur la pente escarpée et dans le fond de la vallée (pl. I, D 7-8; VIII). En toute cette région, rien n'est de nature à retenir beaucoup l'attention de l'archéologue en dehors d'un remarquable hypogée sous les ruines de kh. *Abou Ou'air*[1], qui sera décrit en son lieu. Mais le topographe ne peut manquer d'observer combien le vallon de *Mamillah* et la courbe de l'ou. *el-Meisé* représentent une facile voie d'approche contre la ville murée (fig. 9 s.). A coup sûr l'accès demeurait en principe plus aisé par le N.; de quelque point toutefois que l'assaillant arrive sur cette face, il se heurtait de front au rempart prévu pour barrer le passage. Par le N.-O. au contraire (pl. VII), l'ennemi avait toute facilité de manœuvrer en masses, de pousser sans grand effort ses machines au pied de la muraille naturellement faible en toute la section de l'angle N.-O. à la citadelle. Enfin l'esplanade de *Niképhourieh* s'offrait à souhait comme un point de concentration tout voisin de la ville et parfaitement à l'abri de ses projectiles ou d'un coup de main audacieux. Ce serait donc merveille si nous n'étions pas ramenés en cette région en examinant par la suite l'un ou l'autre siège de Jérusalem.

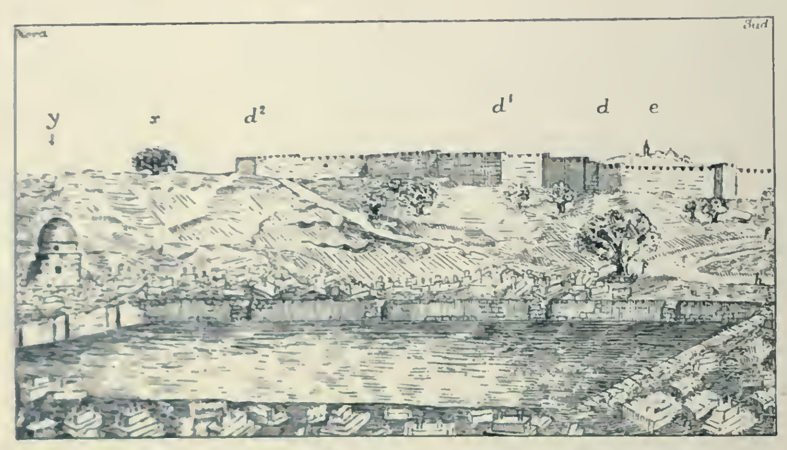


Fig. 9. — Le birket Mamillah et la région N.-O. de la ville vers 1860 (d'après la photographie de PIEROTTI, *Jerus. expl.*, pl. LXII).

y, qoubbet el-Kebkiyeh; *x*, el-Bouṭem (térébinthe aujourd'hui enclavé dans la cour de l'hôpital Saint-Louis, cf. pl. XIII); *d²*, saillant de Sitty Qamreh (pl. III); *d¹*, saillant de qala'at Djaloûd; *d*, angle N.-O du rempart; *e*, mont des Oliviers; *f*, chemin de Jaffa; *h*, chemin de Sainte-Croix (cf. fig. 10 et pl. VII).

A 700 mètres au S. de kh. *Abou Ou'air*, une croupe rocheuse fortement en saillie porte le nom de *râs ed-Dabbous*. Elle contient quelques tombeaux et fut jadis largement exploitée comme carrière. La gare du chemin de fer Jérusalem-Jaffa est blottie à l'occident de ce monticule, à la tête de la voie ferrée qui, pour gagner les plaines du littoral, descend très loin en S.-S.-O. par la trouée d'une grande vallée. Près de la gare et à l'entrée de la plaine spacieuse et très légèrement ondulée dite *el-Baqa'a* se développe la colonie allemande des Templiers[2] avec ses demeures simples et coquettes ombragées de beaux arbres et isolées par de jolis jardins. L'industrieuse activité de ces colons a suscité enfin quelque émulation, et d'autres établissements semblent vouloir dilater l'oasis à travers la plaine. La plus avancée de ces installations est la villa du patriarche grec orthodoxe à *Qaṭamôn*, dont les édifices et les plantations couronnent une colline tout à l'extrémité occidentale de la plaine, qu'elle sépare de l'ou. *el-Mouṣallabeh* et de l'ou. *el-Ouardeh* « la vallée de la Rose », — ainsi désignée probablement d'après ses florissantes roseraies qui fournissent pendant quelques semaines le marché de Jérusalem, mais fournissent surtout une partie de l'essence nécessaire aux immenses provisions

1. Pl. I, D 7. Le nom exact n'est guère connu que par les paysans de *Lifta* et disparaîtra probablement comme ont déjà en grande partie disparu les ruines auxquelles il s'attachait. Schick et Benzinger (*ZDPV.*, XVIII, 153) enregistrent la phonétique [illegible] *Ouair*; c'est en effet tout ce qu'articulent les Arabes citadins qui savent encore le nom, au lieu de l'énergique وعر primordial.

2. Elle semble avoir pris le nom officiel de « Rephaïm », désignation traditionnelle du site; voy. LOHSCH, *Die deutschen Tempelkolonien in Palästina*; *MuNDPV.*, 1909, p. 54.

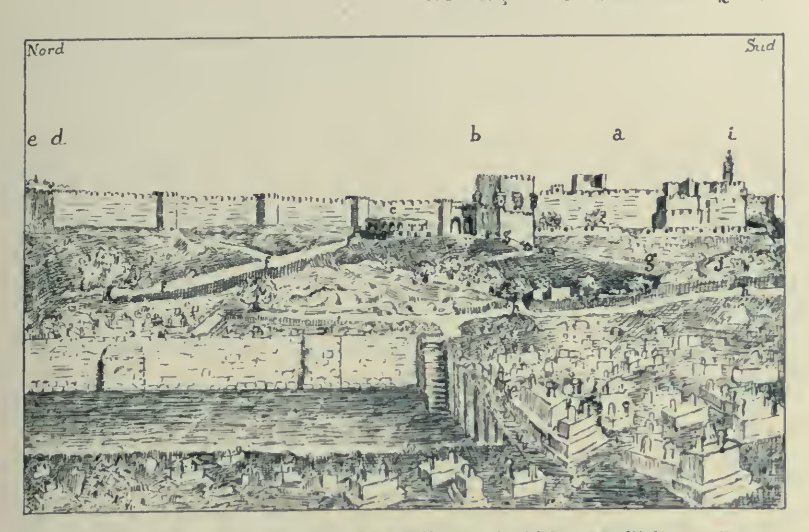


Fig. 10. — La zone occidentale de la ville vue du birket Mamillah, en 1854 (d'après la photographie de Salzmann).

a, citadelle; *b*, porte de Jaffa; *c*, octroi; *d*, *e*, *f*, *h*, comme fig. 9; *g*, chemin de Bethléem; *i*, minaret de la citadelle; *j*, coteau de Nikèphourieh.

d'eau de rose consommées dans les sanctuaires orthodoxes pour les onctions des mains et du visage après la prière. Une voie antique horriblement défoncée traverse « la plaine » dans la direction du S.-O., parallèlement à la ligne ferrée, et s'engouffre dans les ravins dont on voit la béante trouée entre les villages de *Cherâfât*[1] et de *Mâlḥah*. Ce fut sans doute, autrefois comme aujourd'hui, une des principales artères de communication avec le littoral philistin et la région de Gaza. Plus d'une redoutable invasion ennemie dut jadis déboucher en vue de Jérusalem sur ce grand chemin ouvert par la nature. Plus loin, vers l'extrémité orientale de la *Baqa'a*, la vieille route du S. marque encore assez nettement son sillon, côtoyé avec un certain respect par la nouvelle route carrossable dont le ruban poussiéreux disparaît sur la hauteur de *Mâr Éliâs*, à 4 kilomètres environ au S. de la ville, et se prolonge par la crête du plateau vers Bethléem et Hébron. D'insignifiantes ruines ponctuent la plaine : toutes sont d'époque extrêmement tardive. On y recueille au contraire en plusieurs points, dans les arroyos ouverts par le ruissellement des eaux pluviales, d'innombrables traces d'industrie préhistorique. L'homme dut prendre de très bonne heure possession de ce plateau, bien avant que les dernières révolutions géologiques aient achevé de façonner le relief des alentours. Dans l'onomastique savante de la ville l'endroit s'appelle « plaine des Réphaim ».

C'est à la hauteur de *râs ed-Dabbous* que l'ou. *er-Rabâby* tourne brusquement vers l'E., barré par un ressaut de terrain bien accentué, le djébel *Abou Thôr*[2], dit communément « mont du Mauvais conseil », parce que la tradition y a localisé la maison de campagne du grand prêtre Caïphe où se serait tenu le conciliabule dans lequel on décréta la mort de Jésus sous le fallacieux prétexte de sauver la nation[3]. Le site fut certainement occupé à l'époque de N.-S.; mais les vestiges les plus évidents qui subsistent de cette période sont les nombreuses tombes, à ossuaires pour la plupart, déjà découvertes aux flancs du monticule, parmi des terrasses où d'anciennes citernes, de menus tessons de poterie et quelques décombres que les pluies n'ont pas encore achevé d'entraîner, marquent probablement les jardins et les villas d'autrefois. La végétation se fait rare sur cette croupe rocheuse de plus en plus dénudée et, par endroits, d'une blancheur aveuglante. Il en reste assez toutefois et elle prospère trop bien autour de quelques installations privées pour ne pas attester encore la fertilité et le charme des anciens jours. Le point culminant, occupé par le sanctuaire de cheikh *Aḥmed abou Thôr*, est sensiblement plus élevé que le promontoire méridional de la vieille ville. Si faible est d'ailleurs la distance à vol d'oiseau qu'on n'a aucune peine à détailler du regard tout ce qui se passe par

1. Les habitants prononcent ainsi, et leurs voisins de *Mâlḥah* ont une articulation encore plus sourde. Ailleurs on entend plutôt *Cherafât*, شرفات, avec une seule longue.

2. ابو ثور ainsi que l'ont enregistré les officiers du *Survey* (cf. *Name Lists*, p. 315) et déjà Tobler (*Top.*, II, 5), au lieu de *Ṭôr* dans Benzinger et Schick, *Namenliste...*; *ZDPV.*, XVIII, 150. Les mêmes savants ont cependant rectifié leur indication en écrivant *Thôr* dans une liste ultérieure (*ZDPV.*, XIX, 1896, p. 189, d'après une suggestion de Clermont-Ganneau (*MuNDPV.*, 1896, p. 42). Le nom est assez ordinairement indiqué sous la forme complète *dj. deir abou Thôr*.

3. Joa., **11**, 47 ss.; **12**, 14.

exemple aux abords du Cénacle, distant de 700 mètres au maximum, et situé sur un plan inférieur de 12 mètres environ. Telle est pourtant la profondeur du gouffre creusé entre les deux points (pl. v) que la situation dominante du dj. *Abou Thôr* ne fut à aucune époque un danger pour le front méridional de Jérusalem. La plus puissante machine parmi tous les engins de l'antiquité était bien loin d'une telle portée, et jamais évidemment nul ne s'avisa de risquer de ce côté de vains projectiles contre le rempart. La crête du coteau s'affaisse par plusieurs décrochements considérables et se recourbe en faucille pour venir se terminer presque en surplomb sur le confluent du *Rabâby* et du Cédron en une dernière terrasse qui porte, dans la tradition courante, le nom d'Haceldama[1]. Tout le flanc septentrional du promontoire, taillé à pic par l'érosion, est criblé d'anciens hypogées chrétiens, qui dépendaient en général de l'église de la Sainte-Sion. Un vallon assez peu considérable, *el-Ḥalleh*[2], trace une délimitation orographique au Sud du dj. *Abou Thôr* sans toutefois marquer un changement bien notable dans la physionomie de la région : cultures modernes, vestiges de culture antique, tombeaux se développent à peu près un demi-kilomètre au S. jusqu'à la coupure plus tranchée de l'ou. *Yâṣoul*. Presque sur l'autre rive commence aujourd'hui le désert de Judée, quoique la région garde encore une réelle fertilité.



Fig. 11. — Râs ed-Dabboûs, dj. Abou Thôr et l'extrémité N. E. de la Beqa'a vus de karm el-Ḥalyeh, I, C 8.

Le sentier qui dégringole en lacets depuis la masure au nom prétentieux de *deir Abou Thôr* jusqu'au *bîr Ayoub* n'a guère que 800 mètres de distance à franchir, mais sa pente totale dépasse

1. حق الدم *Haqq ed-Dam* n'est guère qu'une adaptation biblique, usitée dans le langage des chrétiens. Les indigènes désignent volontiers le site sous le nom d'*el-Ferdoûs*, — aujourd'hui presque toujours *Ferdoûs er-Roûm*, — appliqué spécialement au charnier antique dont la ruine encore imposante attire l'attention vers l'extrémité N.-E. de la dernière terrasse. Quelques érudits arabes savent même la forme [illegible] qui représente ce qu'ils ont pu tirer de mieux du vocable médiéval *Carnelium*.

2. Parfois ou. *ech-Cham'a*; cf. la carte de MM. Schick et Benzinger, *ZDPV*., XVIII, pl. iv et p. 172. L'embouchure précipiteuse sur le Cédron (I, F 9) nous a été nommée *ou'ar Battâr* (?). Elle a été nommée autrement à M. Clermont-Ganneau, *Arch. Res.*, I, 299. Ainsi qu'on l'eût pu prévoir rien qu'à observer sa forme, cet éperon méridional du dj. *Abou Thôr* est appelé *er-Râs*; on ne lui ajoute, à ma connaissance, aucune spécification.

170 mètres. Le puits marque l'extrémité méridionale d'un amphithéâtre élargi à l'O. par l'estuaire du *Rabâby,* au N. par celui d'*el-Ouâdy,* limité régulièrement à l'E. par la rampe du dj. *Baṭen el-Hawâ* et sillonné par le thalweg du Cédron, ou plutôt nivelé artificiellement par les plates-bandes des jardins de Siloé. Cette esplanade, qui peut mesurer 150 mètres dans sa plus grande largeur sur une longueur maximum à peu près double, fut de tout temps, pour la population de Jérusalem, un site de prédilection, à cause de l'eau et des jardins. Aujourd'hui encore, malgré le recul de la ville beaucoup plus au N. et la banalité des cultures maraîchères qui ont succédé aux légendaires bosquets d'antan, l'endroit n'a pas dépouillé sa traditionnelle séduction (pl. IX; cf. V). Au printemps surtout et dans les jours d'hiver où le puits déborde, la vallée s'emplit fréquemment de promeneurs, ou retentit du fracas des joyeuses fantasias. En temps ordinaire, la circulation des porteuses d'eau, le stationnement des troupeaux amenés à l'abreuvoir et les groupes de flâneurs descendus de Siloé, entretiennent toujours là une certaine animation. Ce qu'on remarque tout d'abord quand le regard se détache de la vallée, c'est Siloé.



Fig. 12. — Siloé en 1910.
Vue prise de l'angle S.-E. du Ḥaram.

§ 3. *Siloé.*

Nulle attraction bien puissante ne porte vers le village de *Selwân* les pas du pèlerin ou du touriste. Quelques souvenirs sans consistance d'Isaïe ou de Salomon à l'avenant, un monument sans décor et d'attribution discutée : c'est à peu près tout ce que les manuels ont à signaler en ce lieu, et c'est en vérité trop peu pour faire affronter volontiers la fatigue d'errer en ce dédale de masures et de cavernes, trop peu surtout pour que le visiteur de rencontre consente à s'exposer, au milieu d'une population mal famée [1], aux clameurs tumultueuses et à l'importunité obstinée des solliciteurs. Aussi l'endroit est-il peu visité, moins encore décrit : peu de lignes dans d'aussi importants ouvrages que l'*Ordnance Survey*[2], rien dans la plupart des récits de voyage, ou tout au plus de courtes phrases empreintes de ce sentiment que provoquent les choses austères, farouches et sans beauté. « Vu d'en haut, a écrit M. de Saulcy, le village de Siloam offre l'aspect le plus étrange : il a l'air d'une ruche de guêpes accrochée à une muraille [3]. »

De tous les faubourgs de Jérusalem, c'est pourtant *Selwân* qui sollicite le plus irrésistiblement au contraire la recherche des curieux et les constatations à faire en ce village éminemment original justifient bien cette prédilection. Un amas sans ordre de constructions banales, commençant à mi-côte pour descendre graduellement dans la vallée tandis qu'elles escaladent presque jus-

1. Warren écrivait, en 1876 : « The people of Siloam are a lawless set, credited with being the most unscrupulous ruffians in Palestine » (*Undergr. Jerus.*, p. 149).

2. Une demi-page à peine (p. 64 s.) et deux petits croquis, non sans recommander aux travailleurs futurs une exploration plus attentive. En 1870 et 1874 M. Clermont-Ganneau faisait à Siloé quelques découvertes de grand intérêt, groupées, en 1899, dans *Arch. Res.*, I, 304 ss.

3. *Voy. en Terre Sainte*, II, 157. L'intéressante installation dessinée dans l'*Atlas*, pl. XLV, a dû être détruite.

qu'au sommet les pentes abruptes du *Baṭen el-Hawâ;* quelques taches noires, ouvertures béantes de cavernes transformées en étables; çà et là une maison moins mesquine, posée en évidence sur une saillie de rocher, ponctuant ce chaos monotone de murailles enfumées faciles à confondre avec les parois des carrières qui en ont fourni les matériaux; pas un arbre à travers les étages de la bourgade, à peine, tout en haut, quelques oliviers au feuillage terne pour encadrer de tristesse cet horizon sauvage; aucune végétation dissimulant la roche fauve dans les rares espaces où elle n'a pas encore été couverte par les maisons sans cesse développées : c'est *Selwân* (fig. 12).

Un passage accidenté se faufile en ce dédale, si étroit qu'on le dirait créé comme à regret, si tortueux que tous les dix pas il semble finir. A mesure qu'on s'y enfonce, on voit s'ouvrir, sous tous les angles, des fissures encore plus restreintes : tantôt sous forme de sinueuse impasse qui échoue dans quelque cour absolument borgne, ou tout aussi bien sur le toit plat et sans parapet d'un logis en contre-bas; tantôt en manière d'échelle dans le roc, où l'on peut, à son gré, d'un côté se laisser glisser jusqu'à la vallée, de l'autre monter à l'assaut d'un plan supérieur d'habitations. Un faux pas à droite de la ruelle précipiterait ici au fond d'une cour infecte, là sur le seuil de quelque ménage aisé, ou au milieu d'un tombeau antique accommodé pour cave ou grenier selon le plan d'où on le considère tour à tour. Rarement le passage s'élargit assez pour rendre la circulation facile à plusieurs personnes sans exiger que les unes ou les autres s'effacent outre mesure; plus souvent il se transforme en un tunnel sous des voûtes de maisons, brise sa ligne par des courbes soudaines pour contourner quelque anfractuosité de rocher, alors qu'il en affronte ailleurs par des degrés audacieux. Et ainsi montant, descendant, tournant, heurtant, glissant, le visiteur persévérant qui est entré par le N. débouche au *bîr Ayoub,* d'où une laborieuse ascension le ramènera vers la ville. Mais sans parler du plaisir d'un bout de causette avec les amis qu'il lui est facile de se faire dans la localité, combien d'utiles et curieuses observations compenseront pour lui la fatigue et les péripéties variées du voyage!

Tout à l'entrée septentrionale du village, voici, à l'orient du sentier, dans un petit enclos muré depuis quelques années [1], une roche haute de 5 à 6 mètres, taillée sur trois faces et bizarrement projetée hors d'une paroi à pic de la montagne. Des ouvertures près du sommet signalent une chambre sépulcrale; elle contenait trois fours à cercueils qui ont été détruits quand le rocher fut évidé en forme de tour, et leurs entrées ont aujourd'hui l'aspect de fenêtres basses ouvertes au soleil couchant. La langue pittoresque du peuple a bien caractérisé le monument actuel en l'appelant d'ordinaire *el-'Aliyah,* un peu comme nous dirions familièrement « le pigeonnier » (fig. 13). A la base, plusieurs autres entailles font également songer à des tombeaux mal respectés. Sur une paroi adjacente, au Nord, on remarque des plaques d'un stuc orné jadis de fresques malheureusement très détériorées. Dans un panneau quelques caractères d'une inscription tracée en lignes verticales blanches sur un fond bleu apparaissent épars et mutilés; ils font le désespoir invariable des épigraphistes en défiant leurs efforts, quand ils ne mettent du moins pas leur sagacité en défaut [2]. La présence seule de ces lambeaux d'un texte syriaque a néanmoins déjà sa portée pour l'histoire des transformations du lieu. Il est appelé communément *'Aṣṣâra,* parfois du nom plus générique *el-Qala'ah* [3] appliqué à l'ensemble de l'escarpement créé par la destruction des tombes qui couvraient autrefois l'esplanade actuelle *hâkourat el-Bayâder.* Au milieu de cette esplanade quelques petits amas de cailloux et de terre rapportée couvrent des sépultures d'enfants, parmi lesquelles il est assez habituel de voir les turbulents gamins survivants prendre leurs bruyants ébats.

Devant *el-'Aṣṣâra* le rocher très déchiqueté sur lequel passe le sentier est appelé *el-Mounšâr,* « la scie ». C'est le point de départ de la cassure à pic, haute de cinq mètres en moyenne, qui forme un

1. Il est propriété nationale russe de même que le fameux édicule évidé du roc dont il sera question tout à l'heure.

2. On a parlé d'hiéroglyphes, d'hébreu archaïque, etc. Cf. la description de l'endroit par M. Schick, QS., 1891, p. 11 s.

3. On sait que ce mot, dans la langue courante des paysans palestiniens, désigne souvent un quartier de rocher isolé par quelque accident de la nature ou artificiellement taillé.

socle si pittoresque aux maisons inférieures du village : cela s'appelle *ez-Zounnâr,* on dirait ailleurs « la Corniche [1] ». A quelques pas du rocher d'*el-Mounšâr,* une autre muraille neuve enferme le seul monument qui soit célèbre à Siloé, celui qu'on nomme vulgairement « le tombeau » ou « l'autel de la fille du Pharaon [2] ». Il eût été surprenant que son origine demeurât plus moderne que les temps salomoniens dans le folk-lore de Jérusalem ; ce qui étonne grandement au contraire, c'est la conviction et le brio dépensés en pure perte par des savants de grand mérite pour méconnaître la nature de ce monument et substituer à une très remarquable tombe israélite non douteuse, le roman d'un naos égyptien ou d'une *bâmah* moabite. Nous examinerons plus tard en détail et la tombe et son attribution.

A peine a-t-on dépassé ce que nous appellerons pour plus de commodité le « Monolithe », que le chemin commence à plonger à travers les maisons et les cavernes qui les complètent. Non loin de l'entrée, quand on a laissé une première ramification à l'orient, on longe une haute paroi de roc percée de deux ouvertures que surmontent de larges et profondes entailles. Là-dessus se dresse une maison où réside l'un des cheikhs de la localité : c'est *Beit Šaraf.* Les ouvertures dans le roc appartinrent primitivement à une chambre sépulcrale ; modifiées, elles servirent par la suite de porte et de fenêtre à une cellule monastique et furent murées finalement quand la cellule fut transformée en citerne. Les entailles résultent de l'excision de deux textes en hébreu archaïque découverts en 1870 par M. Clermont-Ganneau et acquis par le *British Museum* [3]. Tous deux avaient été martelés avec un vandalisme lamentable et leur déchiffrement paraît avoir résisté jusqu'ici aux plus savants efforts.

Environ 50 à 60 mètres au Sud de *Beit Šaraf* on est ramené par les sinuosités de la ruelle sur la crête rocheuse qui domine le Cédron en face de la Fontaine de la Vierge. Les enfants et les femmes qui se dirigent vers les jardins ou la source glissent prestement le long d'un banc de roche

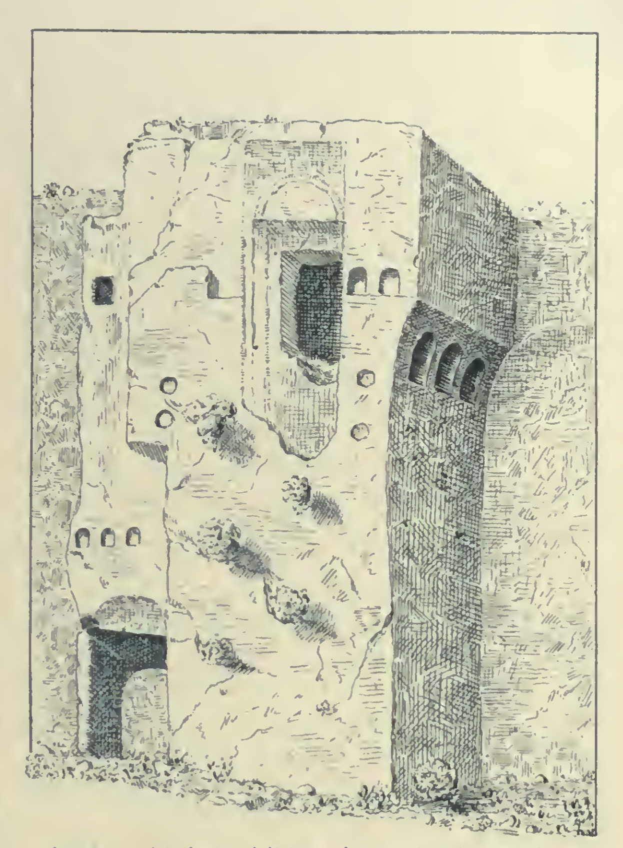


Fig. 13. — El-'Aliyah. Vieil hypogée transformé en ermitage.

polie sous les pas et la stupéfaction est grande à voir la rapidité et l'assurance de leur dégringolade sur ce casse-cou, plus grande encore à constater l'agilité souple des porteuses d'eau escaladant la passe pour rentrer plus promptement au logis. C'est le *Zaḥweileh,* ou mieux le principal des *zaḥweilehs* qui existeraient sur les pentes inférieures de Siloé. Ce vocable précieux sur lequel M. Clermont-Ganneau [4] fut naguère le premier à appeler l'attention, sera retrouvé en son temps.

Aux alentours chaque gourbi recèle une tombe, une caverne, une absidiole. A une centaine de mètres au Sud du *Zaḥweileh,* un groupe de quatre chambres dans le roc conserve presque intacte la disposition en chapelles attenantes à

1. Dans le langage des constructeurs palestiniens زنّار est le terme technique pour « corniche ».

2. Ce titre compliqué, قبر ou مذبح بنت فرعون, n'est usité que parmi la population chrétienne de Jérusalem. Il est ignoré à Siloé, où l'on dit tantôt مغارة المنشار, tantôt *el-Moskobiyeh* depuis l'achat par la Russie.

3. *Archaeol. Res.*, I, 305 ss., avec une étude détaillée de l'ancienne tombe.

4. *Surv. W. P. : Jerusal.*, p. 293 s.

des cellules[1]. Malgré les communications intérieures actuelles, il est manifeste qu'elles furent autrefois indépendantes. Nulle symétrie, ni unité de proportions ; les petites absides et beaucoup de détails de l'aménagement portent l'empreinte d'un travail postérieur. Chaque excavation avait, à l'origine, son ouverture sur une étroite esplanade du roc. De là on découvre au Nord un coin imposant de la Ville Sainte et le regard ramené au midi par le coteau d'*ed-Dhourah* peut errer sur les jardins jusqu'au large estuaire où le Tyropœon et l'ouâdy *Rabâby* viennent rejoindre le Cédron. N'étaient les incessantes clameurs de tout le voisinage, ce lieu isolé, par sa situation même, des habitations presque contiguës serait fait à souhait pour un ermitage. Les PP. Franciscains ont acquis depuis 1889 trois de ces cellules. Dans la plus spacieuse, qui a en gros 6 mètres × 2m,80, est tracé sur le roc de la conque absidale un graffite grec en assez mauvais état pour avoir pu donner lieu à des restitutions divergentes et fort pittoresques pour la plupart : témoin celle-ci, je suppose : κεῖται ταύτῃ τάφος ἱερωησαΐα προφήτου[2] « ci-gît le tombeau du saint prophète Isaïe », — tournure grecque très neuve, qui soulèverait assez naturellement sur notre route le très vieux problème de la sépulture d'Isaïe à discuter en un autre temps.

Quand on revient de ce que nous appellerons désormais le « Tombeau d'Isaïe » à la ruelle centrale de *Selwân*, on quitte le quartier haut, *haret el-Fôqâ*, pour pénétrer dans celui du démon, *el-Ghôl*. Un pli de la colline et un léger affaissement du niveau général de ce pâté de maisons : c'est tout le changement de physionomie qui correspond à cette division administrative. Un tournant du chemin fait déboucher dans une cour anguleuse où l'on signale avec emphase *bir el-Kenisch* « la citerne de l'église[3] », nom qui ne signifie évidemment pas grand'chose en lui-même, tandis que la citerne, dite très vaste, serait remarquable par la rareté même d'installations identiques dans le village si l'on pouvait la croire archaïque. Il y a tout lieu au contraire, par l'examen attentif de sa situation, de l'estimer faite avec une ou plusieurs vieilles chambres sépulcrales. Tout à côté, les habitations enfoncées sous la roche portent un nom qui résonne avec étrangeté sur les lèvres des Arabes auxquels il aura été suggéré par quelque visiteur peu circonspect : *Mounastîre!* Ce monastère comprend un groupe de chambres réparties sur une longue étendue de paroi rocheuse, à l'orient de la rue. Deux de ces pièces sont terminées en absidioles qui rappellent aussitôt celles du « Tombeau d'Isaïe ». Détail assez notable : elles en reproduisent l'évasement intérieur, presque les proportions et l'aménagement. Ici encore, une inscription — latine cette fois, mais non moins endommagée que la grecque — orne le fond d'une abside. Elle était gravée sous une croix et l'on devra se demander probablement à jamais s'il faut y voir le proscynème de quelque ermite, un soldat peut-être, ou y lire plutôt une date à compter de l'an « mille » de la Nativité du Sauveur. Sur la porte d'une cellule contiguë une grande croix pattée, inscrite dans un double cercle, a été martelée. Près de la citerne gisait naguère une jolie volute angulaire de chapiteau corinthien : c'est l'unique lambeau de sculpture antique aperçu en de nombreuses visites à travers le village entier; encore ce fragment n'est-il que d'une antiquité bien relative et peut-il avoir été apporté d'ailleurs.

Non loin de *bir el-Kenisch*, voici *el-Maqta'* « la carrière », qui sert aujourd'hui de parc à bestiaux. Rien de moins plaisant que l'exploration actuelle de cette excavation, large de 40 mètres environ, profonde de 50 à 60 et qui ne saurait mieux être comparée, aux dimensions près, qu'aux cavernes Royales sous le Bézétha. Deux piliers ont été réservés comme soutiens du très haut plafond et partout sur les parois apparaissent les entailles

1. Voir Schick, *QS.*, 1890, p. 16 ss. avec des plans ; cf. p. 124 quelques rectifications par Flinders Petrie.

2. Communiquée par le R. P. Girol. Golubovich dans son excellent ouvrage *Serie cronologica dei reverendissimi Superiori di Terra Santa*, 1898, p. 251, n. 4. Il voit là une confirmation de l'opinion d'après laquelle *Si vuole che questa (grotta) sia il sepolcro del profeta*. Un autre savant lui a suggéré l'interprétation *Crypta ad sanctuarium Isaiae prophetae* (*l. l.*). On n'a pas oublié que M. le prof. T. F. Wright (*QS.*, 1907, p. 162) découvrait dans ce même graffite toute une dédicace « pour le bas-relief et le sanctuaire du prophète Isaïe »... Une publication soigneuse de ce graffite et de divers autres, arabes et syriaques (?), découverts au même lieu, est préparée par le R. P. G. Mikhaylian.

3. Cf. Schick, *QS.*, 1890, p. 253 ss. ; Clermont-Ganneau, *Arch. Res.*, I, 319 s.

verticales si caractéristiques des anciennes carrières. Depuis longtemps on a cessé de venir chercher là des matériaux : les maisons nouvelles de *Selwân* s'élèvent aux dépens des ruines de Jérusalem antique, ou avec des moellons extraits à fleur de sol et souvent à pied d'œuvre. La « carrière » ne date pourtant point des temps les plus reculés, car il est facile d'observer qu'elle a éventré au moins un étage de chambres, creusées antérieurement, presque au niveau de son plafond. Il y a tout lieu de penser que ces chambres étaient des tombeaux ainsi que maintes autres déjà signalées.

Plus loin qu'*el-Maqta*ʿ on quitte le quartier du Djinn pour entrer dans le quartier bas, *ḥâret et-Taḥtâ,* nom très commun qui semble cependant prévaloir sur des désignations plus spécifiques mais diversement appliquées : *ḥâret el-Bad* et *ḥ. el-Ḥelâweh.* Et comme à l'entrée du village, comme dans le quartier central, comme partout, ce sont des façades construites devant des cavernes, des cubes de maçonnerie sur quelque vieux tombeau : tombeaux et cavernes tout aussi maltraités que ceux des autres quartiers. Et soudain, par deux ou trois décrochements qu'on n'a nullement tenté d'atténuer, le chemin est descendu dans le Cédron. Ci finissait *Selwân,* il y a peu d'années seulement. Mais tandis que la population musulmane, à mesure qu'elle augmente, reflue au Nord-Est, vers le sommet plus frais, plus aéré du *Baṭen el-Hawâ,* de nouveaux immigrants ont fixé leur demeure au Sud. Le développement continuel de cette nouvelle colonie juive, yéménite je crois, aura bientôt doublé l'étendue de *Selwân,* en achevant de couvrir les pentes de la montagne jusqu'en face du *bîr Ayoub.* La misère pitoyable de ces masures, que leurs portes blanchies et leurs toits en tuiles rouges détachent seuls des roches grises d'alentour, augmente encore la désolation du paysage (cf. pl. v, ix et x). Au delà il n'y a plus que l'établissement municipal des lépreux (i, F 9). Mais dès l'entrée de la juiverie, les traces de travail antique cessent à peu près entièrement; tout au plus voyait-on naguère sur cette rampe quelques rares et modiques citernes : le *bîr Ayoub* et ses abords font naturellement exception.

Pour compléter cette rapide exploration de Siloé, il reste à signaler la partie la plus curieuse, parce qu'elle demeure moins accessible et qu'elle a été, pour autant, beaucoup moins mutilée, de cette vieille nécropole. Le bandeau rocheux d'*ez-Zounnâr,* qui ceint la colline au premier tiers environ de sa hauteur, est criblé d'étroites ouvertures soigneusement barricadées pour la plupart. Nous visiterons plus tard les remarquables hypogées qu'indiquent peu ces minuscules ouvertures.

La liaison très étroite entre ce nom de Siloé et Jérusalem antique rendait nécessaire une description plus approfondie du village ainsi désigné depuis de longs siècles, mais dont le nom n'évoquait sans doute rien de tel pour les contemporains de David ou de Salomon. C'est au contraire de souvenirs salomoniens que s'inspire la tradition populaire de nos jours, héritière en cela d'une tradition déjà bien vieille, en attribuant à la montagne qui domine Siloé le nom sinistre « mont du Scandale ». Ce qu'on veut rappeler par ce vocable expressif est la scandaleuse faiblesse du grand roi pour des femmes qui le rendaient infidèle à la Loi et l'entraînaient à leurs cultes idolâtres. Dans la toponymie indigène l'endroit est désigné, avec une banalité qui a du reste sa pointe d'à-propos, sous le nom de « panse du vent » *Baṭen el-Hawâ*[1] (i, G 8). C'est le dernier éperon de la chaîne orientale qui limite Jérusalem et son bassin hydrographique par une courbe très souple amorcée au *râs el-Mašâref* sur la grande ligne de partage des eaux. Ce sommet tant malfamé fait assez bien le pendant du dj. *Abou Thôr* avec ses maigres vestiges d'habitations antiques, ses citernes et ses tombeaux, mais aussi avec une fertilité beaucoup moindre et une bien plus défavorable exposition. Une jeune abbaye de Bénédictins français est cependant en voie de transformer ce lieu et d'en faire mentir enfin la légende séculaire, en lui substituant un nom de *bénédiction*[2]. Un col

1. On disait aussi assez couramment naguère *ed-Daherah,* désignation cependant plutôt réservée à l'amas artificiel — *roudjm* — de quartiers de silex qui occupait la crête du monticule, près de l'unique maison arabe. Lire la description très précise du T. R. P. Féderlin, *Aux environs de Jérusalem; notes sur quelques localités situées dans la vallée du Cédron; La Terre Sainte,* t. XVIII, n° 11, 1er juin 1901, p. 161 s.

2. J'ai entendu quelquefois déjà des Siloïtes pleins de bonne volonté s'essayer à des vocables tels que *râs* (ou *qaṣr,* ou *deir*) *el-Moubarak, deir mâr Bârak* ou autres variantes

assez spacieux sépare le promontoire extrême du mont des Oliviers proprement dit. On lui donne le nom de *râs el-'Amoud* (I, G 7), apparemment d'origine assez moderne, si tant est que cette origine remonte plus haut que certaine entreprise de construction dont le résultat fut de planter au sommet du col, il y a quelque 25 à 30 ans, dit-on, les quatre murs d'une maison menacée de tomber en ruines ou de s'effacer pierre à pierre sans avoir reçu voûte ni terrasse. La route carrossable de Béthanie et Jéricho passe sur ce col. Au N., le soulèvement est très brusque. A peine à 400 mètres de la route le niveau s'est relevé de 45 mètres environ au sommet des nécropoles juives modernes. Cette première esplanade s'appelle *el-Qa'adeh* « le lieu du repos » (I, G-H 7). Contre ses flancs ont été découverts des hypogées juifs contemporains de J.-C.[1], tandis que le plateau supérieur est couvert de vestiges chrétiens d'époque archaïque et byzantine. Tout cela est saccagé sans merci d'année en année par les fouilleurs clandestins en quête de trésors à vendre aux touristes, par les chercheurs de pierres à bâtir, ou simplement par les préparateurs de brique pilée pour les crépissages imperméables et les enduits de citerne.

§ 4. *Le mont des Oliviers.* (Pl. XI.)

Pris entre la route moderne et le vieux chemin de Jéricho, le mont des Oliviers mesure à peu près un kilomètre de développement N.-S. Sa ligne de crête, dont le niveau moyen peut être chiffré à 800 mètres au-dessus de la Méditerranée, est sensiblement droite, mais avec une puissante avancée centrale vers l'E., où elle atteint son maximum d'altitude — $812^m,20$ — près de la nouvelle tour russe et du vieux ouély cheikh *Selmân el-Farsy*. Le centre du massif est couvert par le village d'*eṭ-Ṭour*, désignation archaïque dont le sens indubitable est tout bonnement « *la* Montagne ». L'antonomase est justifiée; matériellement d'abord, en ce sens qu'autour de Jérusalem, dans un rayon déjà fort développé, on ne trouve aucun sommet plus élevé et que cette croupe barre totalement à l'E. l'horizon de la ville; par une très exacte impression pittoresque ensuite, car il n'est pas de plus saisissant panorama en toute la région. De ce sommet on a la ville entière sous les yeux avec tout le détail de son relief et la complication de ses édifices; le sanctuaire surtout, l'impressionnant Ḥaram, s'étale au premier plan avec toute la netteté du meilleur plan topographique et artistique. Il n'y a qu'à tendre la main, semble-t-il, pour marquer au doigt chaque particularité de l'esplanade sacrée et des monuments qui l'ornent encore et l'on doit plonger le regard à ses pieds, au fond du ravin, pour ne pas oublier qu'entre les deux terrasses du mont des Oliviers et du Moriah, distantes de 800 mètres à vol d'oiseau, il y a une crevasse de 110 mètres de profondeur moyenne. A l'orient et au midi, le panorama n'est pas moins attachant, et surtout pas moins de nature à éveiller pour le sommet d'*eṭ-Ṭour* l'idée d'une montagne : c'est le chaos des collines désertes affaissées les unes sur les autres comme en cascade, pour laisser distinctement apercevoir, à 25 ou 30 kilomètres au maximum, le sillon vert que la vallée du Jourdain trace au milieu du *Ghôr* à 1.000 mètres de profondeur. Beaucoup plus bas encore apparaît l'extrémité septentrionale de la mer Morte, et par-dessus l'écran gigantesque des monts de Moab et de Galaad, on peut discerner quelques saillies plus accentuées du haut plateau transjordanien, le mont Nébo en particulier.

Les vestiges antiques abondent à travers le village moderne de *Ṭour*, mais les mieux caractérisés appartiennent aux premiers siècles chrétiens et seront étudiés quand on traitera des sanctuaires constantiniens et des grandes installations monastiques. Beaucoup d'hypogées romains ont été découverts sur l'extrémité occidentale de la plate-forme devant la mosquée de l'Ascension et dans un vignoble dit *el-Ḥelouéh*[2]. Les trois vieux chemins montant du fond du Cédron viennent se nouer sur le sommet du mont des Oliviers, d'où ils se poursuivent à l'Orient : 1° par un sentier méridional qui descend droit sur Béthanie et se raccorde à la route moderne; 2° par le sentier de *ḥallet el-Ḥardaub* qui rejoint la voie moderne beaucoup plus loin à l'E. au débouché

sur le même thème. Il y a toute chance que l'une ou l'autre soit viable.

1. Voy. *RB.*, 1902, p. 103 ss., 277 ss.; cf. 1904, p. 260 ss.
2. *RB.*, 1904, p. 263 ss., 1908, p. 122 ss.; 1910, p. 264.

de l'ouâdy *'araq en-Nâzel* sur l'ou. *el-Ḥauḍ*; 3° par le grand chemin de *Bouqeï'at ed-Dân* correspondant à la voie romaine de Jéricho [1].

A égale distance des points où s'amorcent les chemins d'*el-Hardoub* et de *Bouqeï'at ed-Dân* la plate-forme de la montagne se dilate spacieusement vers l'O. et couvre un promontoire désigné jadis sous le nom de *karm eṣ-Ṣayyâd* [2] (ɪ, G-H 5-6), aujourd'hui sous les appellations encore très flottantes *arḍ el-Mouṭrân*, *deir er-Roûm*, etc., depuis l'acquisition du site par un prélat de l'église orthodoxe et l'érection de vastes édifices. Dans la toponymie chrétienne c'est « la Galilée » ou le *Viri Galilæi* et un épisode de l'Ascension y est localisé.

Le col où passe l'antique voie romaine de Jéricho limite au N. le mont des Oliviers et marque le fond de la courbe que décrit la chaîne. A partir de ce point, l'arête faîtière s'infléchit d'une manière très prononcée vers le N.-O. et porte jusqu'à son extrémité le nom générique « Scopus » dans le vocabulaire topographique. Le langage indigène ignore naturellement ce nom et désigne chaque fraction de ce long parcours par des noms moins sonores, mais beaucoup plus déterminés. La région du col est dite *ḥallet eṣ-Ṣouwân*, évidemment par suite de l'extrême abondance du silex en cet endroit et sur toute la pente occidentale jusqu'à l'ou. *Sitty Mariam*. A une trentaine de mètres du sommet, sous une assise géologique posée sur des roches imperméables, la concentration des eaux pluviales infiltrées dans la roche molle de la surface entretient pendant les mois d'hiver une petite source à fleur de sol, assez originale pour avoir frappé l'imagination des fellaḥs du voisinage et provoqué une légende de caverne à trésors depuis longtemps invisible et gardée jalousement par une mystérieuse vache [3]. Le plateau développé au N. n'a aucune désignation spéciale, à ma connaissance. Vers le milieu une ruine est appelée *kh. el-'Aouâmîd* (ɪ, H 4) et d'abondants matériaux en ont été extraits depuis une vingtaine d'années pour les constructions d'*eṭ-Ṭour*. Beaucoup de ces débris datent certainement de l'époque chrétienne; il y a néanmoins toute vraisemblance à ce que des vestiges romains et juifs [4] y soient mêlés, qu'une fouille régulière eût probablement permis de discerner, mais qu'il serait chimérique de chercher à diagnostiquer lorsqu'on les voit par lambeaux dans un chantier de construction, ou en tout cas déplacés déjà du site de trouvaille.

L'établissement impérial allemand qui porte le nom de l'impératrice Augusta Victoria (ɪ, H 4-5), couvre aujourd'hui de son imposante masse toute la section orientale du plateau. A 800 mètres environ de *ḥallet eṣ-Ṣouwân* une saillie relève de quelques mètres le niveau général du plateau. Une villa anglaise est campée sur ce belvédère qui porte le nom de *râs el-Madbaseh* [5] (ɪ, G-H 3). Elle a succédé sans doute à quelque riche maison de campagne des derniers temps juifs. C'est dans ses jardins que fut découvert, en 1902, l'hypogée à ossuaires qui a livré à la savante investigation de Mlle G. Dickson [6] le *titulus* funéraire familial du juif alexandrin Nicanor, l'illustre bienfaiteur du Temple.

La route d''Anâta passe à quelques centaines de mètres au N., sous un éperon hardiment projeté à l'O. de la crête et désigné sous le nom de *râs ez-Zouweiqâ* [7], à la tête du petit vallon *ou. es-Sumar*. De nombreux vestiges d'industrie humaine préhistorique sont à recueillir dans cette région, tandis qu'un peu plus loin au N.-E. le

1. Voir la description très précise du R. P. Féderlin, *De quelques localités anciennes situées sur la montagne des Oliviers; La Terre Sainte*, XVIII, 1901, p. 21 ss.

2. Sous cette forme l'étymologie courante est « vignoble du chasseur », sans qu'aucune légende paraisse l'expliquer. Je ne sais ce que vaut au juste l'interprétation d'un paysan « lettré », qui prétendait un jour m'expliquer ce nom comme une nuance moderne d'une articulation ancienne *eṣ-Ṣayda* qui aurait exprimé la nature du sol rebelle à la culture. Et il faisait observer, ce disant, le très mince épiderme de terre végétale et la nécessité d'entamer la roche très friable, *nâry*, dès qu'on voulait planter un arbre par exemple.

3. Pl. ɪ, G 5. Cf. Féderlin, *op. l.*, p. 23.

4. M. H. Gressman signalait naguère (*Palästinajahrbuch*, III, 1907, pp. 72-75) une sépulture qu'il estimait préhistorique. Sa description n'en donne pas la preuve et à défaut de documentation plus précise on ne peut guère tabler sur cette attribution.

5. On dit assez couramment aujourd'hui *el-Ma'abadeh*.

6. *QS.*, 1903, p. 326 ss.

7. ɪ, F 2. Tobler (*Top.*, II, 4 s.) enregistrait déjà ce « Râs es-Sowêka », mais il semble l'avoir situé trop au Sud, près de l'ou. *'aqabet eṣ-Ṣouwân*, le confondant avec un promontoire plus petit qui est parfois appelé spécifiquement *Oumm eṭ-Ṭala'ah* (Tobler, *l. l.* « Râs Om Me'ttala »). L'indication ultérieure de *Denkblätter*..., p. 634, semble plus exacte.

sommet de *râs Abou Halâweh* garde les traces d'anciennes villas avec des hypogées riches en ossuaires juifs d'époque hérodienne[1]. C'est là que la chaine latérale rejoint la grande chaine centrale palestinienne et s'y greffe sur le mamelon d'*el-Mašâref*, au passage de la grande voie romaine septentrionale. Une voie romaine de raccord courait jadis sur cette ligne de crête, probablement jusque vers le village d'*eṭ-Ṭour*. Elle s'est conservée par la force des choses sous forme de piste raboteuse entre des jetées de grands blocs de pierres jusqu'à ce que l'occasion d'une visite princière fameuse, en 1898, lui ait fait substituer une chaussée carrossable rapprochée de la ville par un embranchement qui part de l'ou. *el-Djôz* (I, E 3) et serpente aux flancs d'*'aqabet ech-cheikh Djerrâḥ*, de l'ou. *es-Samar* jusqu'au *râs ez-Zoueiqâ*.

§ 5. *La vallée orientale, ou Cédron.*

Pour achever ce premier contact topographique immédiat avec le circuit de Jérusalem il resterait à descendre du *râs el-Mašâref* à Siloé par la vallée qui sépare la montagne orientale et la ville. En passant à peu près à mi-côte d'un bord à l'autre de l'ou. *'aqabet eṣ-Ṣouwân* entre les pentes occidentales de *karm eš-Šayyâd* et de *râs el-Madbaseh*, on l'a sous les yeux presque en son entier développement avec ses deux directions générales des deux côtés du spacieux amphithéâtre d'*el-Qâ'ah* en face du plateau d'*es-Sâhireh*. Ce nom d'*el-Qâ'ah*[2], « le creux, la cuvette, le bas-fond » et si l'on veut même « la plaine », désigne ici le large espace très mollement vallonné circonscrit par la grande boucle de la vallée principale et l'estuaire du ravin oriental d'*eṣ-Ṣouwân*. Une couche épaisse d'alluvions rend ce bas-fond particulièrement fertile; aujourd'hui encore de riches oliveraies y prospèrent, parmi lesquelles émergent quelques masures presque toutes abandonnées, mais dont la présence, à côté de considérables citernes, atteste que ce site agréable fut autrefois moins solitaire (fig. 14 et pl. XII).

La section septentrionale de la vallée, — barrée au N. d'*el-Qâ'ah* par le puissant éperon que couronnent la maison et le jardin du *moufty* (I, E 3), — s'oriente de S.-E. en N.-O. entre des rives relativement peu escarpées mais très rocailleuses, avec d'antiques carrières ou d'immenses tombes béantes sur chaque bord. Quelques-unes de ces excavations sont assez importantes pour s'être attiré des noms plus ou moins fantaisistes, voire même une vénération de contrebande : tel le grand hypogée à façade effondrée qu'on appelait jadis la « Synagogue[3] » et le vieux tombeau à inscription romaine dont la piété juive a fait le sanctuaire en grand renom de rabbi Simon le Juste[4]. Cet encadrement austère, échancré de place en place par les vallons latéraux qui pénètrent dans le plateau occidental, fait ressortir par contraste la relative fécondité de la vallée elle-même couverte de plantations et de cultures, qui sans doute durent exister autrefois aussi sur la pente des coteaux avant l'érosion qui en a fait disparaître à peu près toute terre végétale. Le faubourg à population très mixte de *cheikh Djerrâḥ* marque le point où la vallée se dilate en manière de plaine jusqu'à la limite de partage des eaux (cf. fig. 8).

D'*el-Qâ'ah* vers le S. au contraire la vallée s'encaisse avec rapidité[5] (fig. 14). Elle prend d'abord le nom d'ou. *Sitty Mariam* jusqu'au delà de l'église du tombeau de la T. Sainte Vierge à Gethsémani, plus exactement jusqu'à l'espèce de barrage actuel, par suite de l'envahissement des décombres sur la pente du Moriah, vers l'angle du S.-E. du Temple. Le fond, remblayé par l'argile glissée des bords escarpés et par les limons que charrie un ruisseau très éphémère dans les hivers abondamment pluvieux, demeure assez large encore pour qu'on y puisse pratiquer avec fruit une cul-

1. Cf. *RB.*, 1904, p. 263 s.

2. La forme féminine [illegible] semble prépondérante dans l'articulation des gens d'*eṭ-Ṭour*. Je n'ai jamais pu entendre la désignation *el-Meidân*, ni surtout la légende des sports athlétiques dont parle M. Smith (*Jerusalem*..., II, 494) sur la foi d'un domestique probablement pas assez sûr. Pour la valeur du terme el-Qâ'ah, cf. SOCIN, *ZDPV.*, XXII, 1899, p. 37.

3. PIEROTTI, *Jerus. expl.*, pl. LXII.

4. I, E 3. Voir la description de Conder et Mantell (*QS.*, 1882, p. 142 ss.; cf. *Surv. Jerus.*, p. 377 s.) et surtout celle de Clermont-Ganneau (*Arch. Res.*, I, 267 ss.). C'est M. Cl.-Ganneau qui découvrit naguère l'inscr. romaine malheureusement très endommagée.

5. M. le pasteur J. Thomä a publié récemment une monographie de cette section de la vallée : *Das Kidrontal von el-Qâ'a bis bir Ejjûb*, dans *ZDPV.*, XXXI, 1908, pp. 272-281. Cf. ROBINSON, *Bibl. Res.*, I, 268 ss. et TOBLER, *Top.*, II, 14 ss. Gethsémani en particulier a été souvent décrit.

ture de céréales et surtout des plantations d'oliviers. La rive occidentale, plus aride, plus abrupte, moins arrosée par les pluies le plus souvent chassées par un vent d'O. violent, brûlée davantage enfin par les ardeurs du soleil matinal, n'offre guère d'autres traces d'activité humaine que de vieilles carrières et de très humbles sépultures. A l'opposé, les pentes du mont des Oliviers ne sont pas encore totalement dépourvues d'arbres et au-dessus de la zone presque ininterrompue de grands hypogées développée depuis le bord de la vallée jusqu'à mi-hauteur à peu près [1], les traces d'anciennes habitations se retrouvent çà et là parmi les terrasses qu'on se représente naturellement beaucoup plus boisées qu'elles ne le sont de nos jours (cf. pl. XI).

Autour de Gethsémani des terrasses en grande partie artificielles donnent une certaine ampleur



Fig. 14. — La vallée orientale, vue du N., sur la rampe S. d'el-Bâṭen (pl. I, G 4).

Au 1er plan, la ruine qaṣr el-Khâṭib dans l'oliveraie; à droite, le faubourg accroché à la pente orientale d'es-Sâhireh; plus haut, karm ech-Cheikh et le « chêne de Godefroy » profilé sur la ville; à gauche, le promontoire de karm es-Ṣayyâd et les bulbes qui couvrent l'église russe (el-Moskobîyeh, I, G 6) à Gethsémani.

à la vallée. Les jardins et les vergers toujours florissants qu'on y remarque produisent quelque impression de ce que devait être à peu près l'endroit quand Notre-Seigneur y endura les tortures de son Agonie [2]. Tel d'ailleurs il avait été sans doute depuis de longs siècles à en juger par ce nom même de « Gethsémani », dont la plus vraisemblable étymologie est sans contredit גת שמנים

1. Depuis 1900 environ ces hypogées disparaissent progressivement. Une fabrique de chaux a été installée au centre du groupe le plus dense, sous le promontoire de *karm eṣ-Ṣayyâd*. Elle a déjà absorbé tous les monuments creusés au niveau de la vallée et l'exploitation du banc de roche se développe de plus en plus haut sur la pente (cf. I, G 5).

2. En réalité le site n'a rien de l'austérité sombre que l'imagination des poètes y a répandue. On sait les beaux vers de Lamartine à propos de la pseudo-grotte de l'Agonie :

« Il est aux pieds poudreux du jardin des Olives,
Sous l'ombre des remparts d'où s'écroula Sion,
Un lieu d'où le soleil écarte tout rayon,
Où le Cédron tari filtre entre ses deux rives;
Josaphat en sépulcre y creuse ses coteaux;
Au lieu d'herbe, la terre y germe des ruines,
Et des vieux troncs minés les traînantes racines
Fendent les pierres des tombeaux. »

(*Voyage en Orient*, II, 280, éd. 1835.)

Cf. les pages de M. DE VOGÜÉ, *Jérusalem...*, p. 44 ss.

« pressoir à huile[1] », dérivée peut-être de quelque véritable huilerie particulièrement importante installée au pied de la montagne spécifiée dès la plus haute antiquité biblique par ses oliveraies.

La route carrossable de Jéricho vient franchir la vallée juste en face de l'église de l'Assomption et sous le jardin moderne de l'Agonie, au point même où passait jadis une grande voie à degrés qui faisait communiquer les portes orientales de la ville et du Temple avec le mont des Oliviers aux temps romains et probablement bien avant, sous une forme plus négligée.

Les désignations ou. *Djismaniyeh* et ou. *Yehôšaphat* qu'on peut entendre de la bouche des chrétiens de la ville ou lire dans quelques ouvrages topographiques ne sont que des adaptations sans aucun fondement dans la tradition onomastique indigène. Le nom courant ou. *Sitty Mariam*[2] est, je crois, le seul à retenir jusqu'au point déjà indiqué, c'est-à-dire au pont qui porte le chemin reliant Gethsémani à la région méridionale de la ville. Passé ce pont, la coulée des décombres au flanc de la ville antique a si complètement envahi toute la vallée qu'elle en a reporté le lit à plus de 10 mètres de hauteur sur la pente opposée. Ce lit n'est maintenu que grâce au ravinement facile des eaux hivernales dans cet amas de débris, circonstance qui donne à cette section de la vallée un faux air de torrent furibond, qui n'existe plus depuis l'ère lointaine des grandes transformations géologiques. Un élégant tombeau, connu sous le nom solennel de « tombeau d'Absalom » dans le vocabulaire chrétien et de *ṭanṭour Firâʿoun* dans le parler indigène, marque le point initial de cette transformation et donne son nom arabe à la vallée sur quelques centaines de mètres. A la hauteur du village de Siloé un petit coude (fig. 15) reporte à l'Ouest à peu près jusqu'à son ancien lit la vallée qui prend le nom d'ou. *Selwân*, s'élargit bientôt de nouveau et redevient cultivable jusqu'à l'esplanade du *bîr Ayoub*. La rive occidentale est aujourd'hui stérile et extrêmement abrupte par l'amoncellement des décombres; mais malgré sa déclivité naturelle rien ne s'oppose à ce que quelques arbres aient pu y prospérer autrefois comme il s'en voit encore vers l'extrémité du coteau d'*ed-Dehourah*. Du côté oriental sur toute la pente les anciens hypogées abondent plus ou moins mal respectés par le temps ou les hommes et les tombes juives s'empilent incessamment depuis quatre à cinq siècles les unes sur les autres jusqu'à l'entrée de Siloé (fig. 16). Au S. du *bîr Ayoub* la vallée porte aujourd'hui le nom d'ou. *es-Saoudḥereh*[3] entre les promontoires d'*er-Rds* et de



Fig. 15. — « ... Un petit coude reporte à l'O. la vallée qui prend le nom d'ou. Selwân. »

1. Dalman, *Grammatik jüd.-pal. Aramäisch*², p. 191 et n. 2. Une hypothèse de M. le prof. Dalman — exprimée dans une note du *Palästinajahrbuch*, V, 1909, p. 91, n. 1 — retrouverait le pressoir en question dans la grotte longtemps considérée à tort comme le « lieu de l'Agonie ». Peut-être est-ce plutôt un tombeau?

2. Dérivé du tombeau de Marie et sans aucun rapport avec la fontaine de la Vierge ainsi que le supposait M. Thomsen (*ZDPV.*, XXXI, 1908, p. 274). Une note de M. Dalman (*ibid.*) écartait déjà cette fausse hypothèse.

3. L'indication a été publiée, je crois, pour la première fois par le T. R. P. Féderlin dans son excellente monographie sur la tribu des *Saoudḥereh* (*La Terre Sainte*, XVIII, 1901, p. 129 ss., 150 ss., 154).

dahᵉrat Zîn ed-Dîn à l'O., d'*es-Soueiḥ* et de *deir es-Senneh* à l'E. Au delà de *Beit Saḥour el-ʿAtîqah* seulement commence l'appellation d'ou. *en-Nâr*[1], bien en dehors par conséquent de la zone topographique de notre étude.

III. — ÉTAT DU SOL ACTUEL.

Ce n'est pas d'hier qu'a été soupçonné l'indice archéologique à tirer de l'aspect même du sol. Si le campement d'un jour laisse sur le sable du désert des traces merveilleusement suggestives pour le nomade aux aguets, l'existence plus ou moins longue d'une agglomération humaine en un centre jadis habité ne pouvait manquer de se trahir à l'observation la moins exercée. A défaut de ruines proprement dites, c'est la terre elle-même qui ne garde plus sa nature vierge et sa franche coloration primitive. Encore fallait-il toutefois que l'expérience instruisît à utiliser prudemment ce diagnostic et que le contrôle des fouilles vînt lui donner la précision désirable. Car il est naturellement aussi facile de s'en exagérer l'importance, ou de se méprendre à son sujet, que de le tourner en ridicule. On l'a donc utilisé dès longtemps à Jérusalem dans les recherches topographiques[2]. Mais le plus souvent l'observation a été tout à fait sporadique et uniquement de surface; pour autant sa portée devait demeurer insignifiante. Sur tel point où les relations de voyage, dissertations scientifiques, cartes et plans du XIXᵉ siècle entier s'accordaient à enregistrer une « colline de cendres[3] », on ne voit plus aucun vestige de colline, presque plus trace de cendres, et par endroits au contraire le rocher a été remis à nu. Ailleurs de notables monticules ont surgi. Telle section du fossé en avant du rempart, remblayée jusqu'en 1900, est pour le moment visible; d'autres, naguère bien connues, achèvent de se combler. Car Jérusalem, on l'a vu, est en pleine vie et même en un mou-

Fig. 16. — « ... Les anciens hypogées abondent... et les tombes juives s'empilent... ».

1. I, H 11. Il doit se cacher quelque malentendu sous l'information que M. le prof. Smith (*Jerus.*, I, 174) aurait recueillie d'un bédouin de la région de Saint-Sabas et qui dilaterait l'appellation ou. *en-Nâr* jusqu'à la pointe de l'ou. *Rabâby* devant la porte de Jaffa. De tels « on dit » sont de nature à compliquer singulièrement la topographie de Jérusalem.

2. Le plus sérieux examen à ce point de vue semble avoir été celui de M. Rosen, *ZDMG.*, XIV, 1860, p. 620. Il avait pris soin de discerner, sur un excellent diagramme topographique, par des colorations spéciales l'extension des décombres et la frange du sol vierge autour de la ville. Un petit tableau (p. 621) indiquait même déjà quelques chiffres de hauteur dans ces accumulations de débris (les chiffres de repère ne sont malheureusement pas imprimés sur le plan). C'était un notable progrès sur l'observation archéologique par trop sommaire de Robinson par exemple, alléguant à la cantonade l'abondance des débris, la présence de cubes de mosaïques, etc., pour étayer un développement septentrional énorme de la ville hérodienne (*Bibl. Res.*, I, 315). Un peu plus tard l'*Ordn. Survey* (*Notes*, p. 24 s.) prenait à son tour en considération cet aspect extérieur du sol, non sans une pointe de scepticisme exagéré (p. 62) sur l'indication à en déduire, indication assez insignifiante en effet avant les fouilles. M. Schick (*ZDPV.*, I, 1878, p. 17) pouvait déjà être plus affirmatif grâce à des informations plus circonstanciées.

3. I, D 4-5, sur le ressaut de terrain qui sépare le bassin du Tyropœon de l'ou. el-Djôz. La disparition de ce repère topographique familier était signalée déjà en 1900 par M. Schick, *QS.*, 1900, p. 194. Se décidera-t-on à l'enlever des « Baedeker » mis soi-disant à jour?

vement de considérable expansion. Et ce renouveau si fatal à tant de débris archéologiques aura eu du moins ce résultat heureux de permettre d'utiles constatations.

Le moindre sondage à l'intérieur de l'enceinte de Soliman doit traverser, pour atteindre le sol vierge et le roc, des amas généralement très considérables de ruines bouleversées ou clairement encore stratifiées. On est sûr d'y rencontrer, pêle-mêle ou par couches successives, les débris de périodes variées : constructions médiévales, fragments byzantins, romains ou plus archaïques, pièces de sculpture pour l'ordinaire fort mutilées, ustensiles de toute sorte, monnaies, etc. Il en va bien autrement à l'extérieur [1], selon que la tranchée est ouverte au pied du rempart, dans le rayon immédiat d'une porte de la cité, au bord d'une ancienne route, ou à quelque distance du mur et des chemins. En ce dernier cas le roc affleure sur beaucoup de points ; partout ailleurs c'est le sol rouge pierreux, où rien n'altère notablement la tonalité vive et franche de l'argile. Que si parfois s'y mêle une nuance grisâtre, si l'argile a perdu sa consistance et renferme des débris hétérogènes : tessons, cubes de mosaïque, traces de chaux, éclats de pierres taillées, ce n'est guère qu'à la surface; il suffit de creuser un peu plus avant que le sillon habituel d'une charrue arabe pour retrouver le sol pur et ferme. Sous le rempart, au contraire, à proximité des portes surtout et le long des routes jusqu'à une distance quelquefois assez grande, les masses de décombres sont habituellement plus formidables encore qu'à l'intérieur. Avec cette nuance toutefois qu'il s'agit ici invariablement de décombres rapportés, jamais de ruines stratifiées. Tout se mêle là dedans. Un débris extrêmement archaïque peut y voisiner avec de vulgaires bibelots contemporains. L'examen le plus attentif ne saurait faire saisir en ce chaos d'autre stratification que la coulée régulière ou capricieuse des détritus jetés couffe par couffe aussi longtemps que le monceau n'est pas trop élevé pour la facilité de l'escalade. Aujourd'hui encore, malgré le développement de la ville hors des murs, il est aisé de se rendre compte du procédé par lequel furent constitués ces amoncellements de prétendues ruines qui ont mainte fois donné le change aux argumentateurs topographes [2]. Si négligée que puisse être la voirie dans la cité, l'évacuation de certains détritus, décombres, débris divers s'impose néanmoins avec assez de rigueur pour qu'on en débarrasse les ruelles, les bazars et les cours. Le réseau d'égouts fort insuffisant oblige même à encombrer la rue de mille accidents que l'égout devrait avoir pour fonction de convoyer dehors. Le transport s'opère, quand il est devenu absolument indispensable, avec la moindre somme possible d'effort. Dès qu'on ne peut plus se contenter de jeter débris et immondices par-dessus les créneaux [3], on les traîne au plus près. Le procédé usuel consiste alors à tout empiler dans des couffins ou d'amples cacolets charriés à dos d'âne. La file de baudets s'achemine ainsi par l'issue la plus voisine vers un point quelconque du fossé, parfois en un terrain vague, ou plus ou moins loin sur l'une des routes qui aboutissent à la ville. C'est ainsi qu'on peut voir, sur un même lieu dans une même journée, s'entasser des débris de démolitions, des casseaux de vaisselle, des décombres tout à fait vieux retirés d'une tranchée de fondations nouvelles, des animaux crevés, des déchets variés, des débris de cuisine. Aussitôt que le môle est devenu trop haut, les ânichons sont dirigés vers quelque autre endroit. Le môle se tasse. Après les pluies de deux ou trois hivers il forme une masse compacte qui verdit quelques jours au printemps. Au bout d'une dizaine d'années, quelqu'un s'avise de l'attaquer : c'est tantôt un cultivateur expérimenté qui vient en extraire un engrais pour ses champs, tantôt un maçon à court de terre à mortier qui entreprend de cribler cet invraisemblable amalgame, quand il a cru y remarquer d'épaisses couches de démolitions, ou de débris réduits en poussière.

Par cette série d'opérations s'expliquent des anomalies apparemment inconciliables pour les observateurs de passage et pour les topographes en chambre. Au temps où l'ingénieur Pierotti pho-

1. Cf. l'observation analogue faite à Rome, Tyskiewicz, *Rev. arch.*, 1896, I, p. 137.

2. Naguère dom G. Gatt se fondait encore sur « les puissants amas de décombres à l'extérieur de la porte de Damas » (*Die Mauer Agrippa*, dans *Theolog. Quartalschr.*, 1905, p. 269) pour conclure à un développement de la troisième enceinte au N. de cette porte.

3. Pratique usuelle surtout dans le quartier juif.

tographiait la porte de Damas, en 1862 ou 1863[1], une énorme butte de décombres s'élevait presque à mi-hauteur de la muraille, contre le saillant oriental de la porte. En 1895 le niveau en était à peine supérieur à celui de la route (fig. 17). Aujourd'hui des magasins, des ateliers et un moulin à vapeur sont installés en cet endroit. Et voici l'inverse : un chemin aboutissait naguère, à travers le Bézétha, à *bâb ez-Zâhireh,* qui s'ouvrait alors au flanc oriental du saillant; les décombres s'amoncellent depuis quelques années plus haut que le linteau de cette porte (fig. 18), dont l'ouverture est maintenant dans la face septentrionale du saillant : le chemin a été déplacé en conséquence[2].

L'usage contemporain sur ce sujet a non seulement toutes les chances du monde d'être l'usage antique, il est dûment attesté par la Bible; ce ne serait plus guère qu'un lieu commun de rappeler la nature et le rôle de ces fumiers — *ašephôth* — du temps de Job, de Néhémie ou des psalmistes; l'érudition des commentateurs a rendu cela parfaitement familier.

En dehors de ces amas informes transportés sous le mur septentrional de la ville et en quelques sites plus éloignés qui vont être indiqués, les décombres sont pratiquement à peu près nuls en toute la région qui nous occupe. Voici du reste les observations personnelles enregistrées depuis 1891, au hasard des travaux de construction, voirie, nivellement, fouilles, cultures, qui ont exigé un défoncement souvent très considérable du sol. L'érection de quelques édifices seulement a fait mettre parfois le roc à nu sur plusieurs milliers de mètres carrés[3] et la construction de 250 à 300 maisons ordinaires, chacune ayant assez invariablement sa citerne creusée dans la roche vive, ont fourni une base aussi large que précise à l'examen. Prenons le circuit à l'angle N.-E. La terrasse dite *karm ech-Cheikh* n'a subi en ces dernières années aucune transformation. C'est toujours la même plantation d'oliviers, autour de la masure du cheikh *el-Ḫalîly*, si pittoresquement ombragée par le vieux pin (*ṣnaubar*)[4] à la gigantesque ramure malencontreusement ravagée, depuis des années, par un coup de foudre. Le roc n'est qu'à une faible profondeur sous les oliviers; il affleure même au Nord et au Sud du verger. La couche d'argile rouge diversement épaisse présente un fort alliage de décombres, insuffisant toutefois pour impliquer de vieilles habitations ruinées. La présence de ces décombres est facile à expliquer. Depuis trois quarts de siècle l'endroit servait de campement préféré aux caravanes de touristes, avant que la création du chemin de fer et des hôtels n'ait à peu près supprimé ce genre d'installations. D'autre part, on transporte volontiers d'année en année quelques charges de débris en manière d'engrais au pied des oliviers.

Au delà du chemin qui délimite *karm ech-Cheikh* au Nord, ce sont les escarpements rocheux descendant vers l'ou. *el-Djôz*. Quelques oliviers croissent parmi les monceaux de cailloux et à travers les bancs de roc. Sur le plateau, vers l'Ouest, quelques habitations modernes se dressent en des enclos de pierres sèches. A peu près sur un tiers de la surface émergent des plaques de rocher conservant toute sa rugosité naturelle; partout ailleurs les paquets d'argile rouge, ferme et vive, font la preuve complémentaire qu'à aucune époque ce sol n'a été inclus dans la ville.

La section suivante, en avançant vers l'occident, n'offre ni le même aspect, ni surtout la même uniformité. Elle est traversée en diagonale de Sud-Est en Nord-Ouest par la route carrossable reliant *bâb ez-Zâhireh* à la grand'route du Nord, au carrefour des *Qobour es-Salâṭîn*. A l'orient de cette voie de raccord, dans la partie méridionale, les champs de culture, occupant tout le haut de la vallée médiane du Bézétha, montrent le sol primitif, quoique largement mêlé de débris répandus d'année en année sur les champs d'orge et les plantations de choux. Trois ou quatre maisons neuves, vaguement alignées au bord du chemin, ont fait constater que la couche mixte n'a qu'une épaisseur insignifiante de vingt-cinq à trente centimètres. Plus bas, en un lit moyen de $1^{m},50$ reparaît l'argile franche couvrant le rocher qui, sur aucun

1. *Jerus. expl.*, pl. VII.

2. Cette modification date de 1875, ce qui n'empêche pas les plans ultérieurs de copier servilement le tracé du *Survey* de 1865.

3. Par exemple l'installation de la grande hôtellerie des Pères Assomptionistes (Notre-Dame de France), l'hospice allemand catholique Saint-Paul, la basilique de Saint-Étienne et l'École biblique, la mission anglaise.

4. Qui passe toujours, dans la tradition topographique, pour le « chêne » de Godefroy de Bouillon. Cf. I, F 5.

des points vus, n'offrait une trace quelconque de travail humain. A l'extrémité septentrionale de la dépression, presque tout le petit plateau d'*es-Sâhireh* est occupée aujourd'hui par un jeune quartier musulman. Il a surgi là en quelques années une vingtaine d'habitations importantes, la plupart entourées d'une ébauche de jardin, tout au moins d'une clôture en pierres protégeant quelques plantations aussi peu ordonnées que les maisons elles-mêmes. C'était sur toute la surface le sol primitif sans aucun alliage. Le roc affleurait çà et là et les fondations les plus profondes n'ont excédé nulle part 1m,50. La roche extraite de l'emplacement choisi pour la citerne sous chaque maison a fourni une bonne part des matériaux de construction.

Au delà c'est la rampe initiale — *ed-Deheiry* — de la grande vallée orientale, ornée d'oliveraies prospères, avec quelques habitations neuves, rares encore; partout l'argile franche, sur une épaisseur variable de 1 à 3 mètres. Par endroits émerge une plaque de rocher brut, surtout vers le bord septentrional, où la masse rocheuse, dissimulée à peine par quelques pieds de terre et de décombres modernes, reparaît autour du tombeau dit des Rois (I, E 4).



Fig. 17. — La porte de Damas et ses abords en 1895.

Au voisinage immédiat de l'hypogée, le vaste établissement de la mission anglaise n'a pas eu plus de 2 mètres au maximum de sol à traverser pour asseoir ses fondements sur le roc, trouvé intact sur plusieurs points. En général cependant, à partir d'ici et en redescendant vers la ville, entre les routes de *bâb el-'Amoud* et de *bâb ez-Zâhireh*, le roc a été plus ou moins travaillé et dans la couche de sol qui le recouvre, les décombres l'emportent graduellement sur l'argile naturelle. C'est l'argile qui demeure prépondérante dans le champ d'oliviers et le long de la juiverie entre la mission anglaise au Nord et Saint-Étienne au Sud. Cette superficie est d'ailleurs à peu près plane; le roc est à une très minime profondeur, visible même en beaucoup de tombes, citernes, petits escarpements sans aucun raccord, saillies capricieuses telles qu'en offre le sol des nombreuses carrières antiques autour de Jérusalem.

A l'angle Nord-Est de l'enclos de Saint-Étienne une butte de décombres, haute de 12 mètres environ à son point culminant, a pris l'aspect d'un saillant détaché à l'avant des premières rampes du Bézétha. Il faudra, je l'espère, longtemps encore pour que ce jeune tell induise en erreur les topographes[1]. Son caractère artificiel demeure évident encore de mainte façon, même pour qui ne l'a pas vu lentement ériger au cours de laborieuses années de fouilles. Avant ces travaux, commencés en 1883, l'emplacement était une manière de terrain vague, traversé tout au plus par un raccourci de la route de Naplouse et par les sentiers conduisant à l'abattoir municipal, installé dans une masure adossée aux pentes nord-ouest du Bézétha. Cette masure était assise sur le roc. Or, tandis qu'à une soixantaine de mètres vers l'Ouest le roc s'est retrouvé à peine 1m,50 plus bas, presque à côté le sol antique des édifices byzantins n'a été atteint qu'à la profondeur moyenne de 4m,50; sur plusieurs points il a fallu enlever jusqu'à 7 à 8 mètres de décombres pour

1. Il tranche par trop sur l'esplanade *karm ed-Dabbâghah* (pl. I, F 5). La mélancolique réflexion de M. Schick (*QS.*, 1900, p. 195), à propos de ce tertre et de diverses autres transformations analogues infligées au relief du sol autour de Jérusalem, était sans doute trop pessimiste. Topographes et archéologues des générations à venir ne seront pas plus que ceux de la génération vivante les dupes de ces mutations tout accidentelles.

remettre le rocher à nu. En quelques endroits a pu être observée une mince couche de sol vierge sur le rocher intact; d'ordinaire ce rocher était de mauvaise qualité, sillonné de failles expliquant assez qu'on ait négligé de l'exploiter. La plus énorme masse de décombres était localisée sur l'emplacement de l'antique basilique eudocienne du Protomartyr et sur les hypogées contigus. Mais elle se prolonge, avec des épaisseurs variables, jusqu'en face de la porte de Damas, au bord du fossé entièrement comblé. Il y a peu d'années encore, un formidable môle archaïque de débris dominait le commencement de la route de Naplouse et masquait en partie l'escarpe occidentale du Bézétha (cf. pl. XIII). On a soupçonné là une mine de terreau fécond. Des milliers de charges d'ânes ont été transportées dans une section de l'ancien fossé, où ce résidu de quelques siècles de vie dans la cité fait prospérer merveilleusement les plantations d'un jardin neuf. L'installation de l'hospice allemand Saint-Paul a fait jeter ailleurs, dans le fossé de la ville ou le ballast des routes, le reste des débris amoncelés en ce terrain. A la base même du môle, sous des ruines relativement modernes qui seront examinées en leur temps, la surface irrégulière du roc a été déblayée pour y asseoir en sécurité les fondements du monumental édifice et y pratiquer les réservoirs immenses qui assureront son approvisionnement d'eau.



Fig. 18. — L'ancienne porte d'ez-Zâhireh obstruée par les décombres, en 1910.

Quant au coteau du Bézétha (fig. 6 s.), c'est à peine si la roche intacte de son sommet est revêtue d'assez de terre encore, abondamment mêlée depuis des siècles à de la cendre humaine, pour abriter tant bien que mal les cadavres musulmans qu'on y apporte à la sépulture. Hormis les vieilles tombes désagrégées, il n'y a pas trace de ruines sur la colline ou sur ses pentes, coupées du reste à pic sur plusieurs côtés par les carrières d'autrefois.

Au bord occidental de la route de Naplouse un lit épais de décombres rapportés masque le sol naturel dans tout le nouveau quartier musulman développé autour du mamelon rocheux qui a eu si grande fortune dans les théories topographiques. Les débris sont moins épais sous la colonie juive dite *Bâtê Nissin Baq* et à l'Ouest l'argile rouge ne présente à peu près aucun mélange dans toute la dépression de la vallée du Tyropœon. Cette région est parfois appelée *arḍ el-Birkeh* probablement sans autre motif d'une telle désignation que la forme apparente d'une immense cuvette, la vallée étant coupée au Sud par la butte de décombres qui a servi de chaussée longtemps avant la création de la route carrossable [1]. Les maisons sont en train d'envahir même ce bas-fond. Déjà il en a été construit suffisamment pour faire bien constater sur une vingtaine de points — assez espacés pour représenter au moins le tiers de la surface totale

1. Cette route date seulement de 1867; mais de très vieux plans montrent déjà une piste bien tracée en ce même endroit. C'est seulement au delà de *bâb ez-Zâhireh* que la route carrossable s'écarte un peu de l'ancien chemin. Au lieu d'escalader la terrasse de *karm ech-Cheikh* elle est restée dans le fossé antique, dont on a éventré la contrescarpe à l'angle N.-E. pour livrer passage à la voie. L'ancien chemin par la terrasse subsiste d'ailleurs toujours.

— l'absence de ruines dans l'argile grasse de la vallée, sous laquelle le rocher est à une profondeur moyenne de 2 mètres, avec une surface rugueuse[1]. Il va sans dire que le forage des nouvelles citernes et l'exploitation très ample de quelques bancs de pierre à bâtir modifient notablement le relief en cette région. Ce sera affaire aux topographes des siècles futurs de ne s'y point tromper, quand une nouvelle ruine de la cité agrandie aura compliqué la tâche de restituer le tracé des vieux remparts historiques.

A travers le plateau voisin de la mosquée *Sa'ad oua Sa'id* (I, D 5), au Nord du chemin transversal qui met en communication la route de Naplouse et celle des colonies juives, la couche de terre est généralement peu épaisse, laissant voir sur de larges espaces le rocher diversement taillé, quelquefois cependant avec toutes ses aspérités naturelles. En dépit de maigres ruines et de décombres peut-être en partie rapportés, l'argile vierge domine encore. Il est manifeste qu'il n'y a jamais eu là une agglomération très dense, ni pendant une durée prolongée. Un peu plus avant (I, D 4), voici les champs de culture où le sol primitif alterne avec les saillies de rocher brut. Jadis s'alignaient au bord du chemin les amas de cendres et de détritus des savonneries médiévales. Depuis plusieurs années la colline a disparu, on l'a dit plus haut, charriée dans les jardins et dans les chantiers de constructions arabes.

C'est sur les pentes orientales de la grande colline d'Ouest que se sont produites les plus notables transformations. Il y a seulement une quinzaine d'années des maisons très clairsemées s'étageaient parmi les jardins et les oliveraies sur cette rampe couronnée par les spacieux édifices de la colonie russe. Aujourd'hui (cf. pl. VI) il y a là un quartier mixte très populeux, tout à fait chaotique malgré les efforts de l'administration pour sauvegarder quelques alignements de rues. Le sol primitif et le rocher intact ont été trouvés à une insignifiante profondeur à peu près invariablement en toutes les fondations visitées, ou sur lesquelles ont pu être obtenus des renseignements dignes de créance. Trois ou quatre exceptions sur presque une centaine de cas consistaient en débris manifestement peu archaïques, impossibles du reste à caractériser faute de ruines en place ou d'objets quelconques impliquant une date au moins approximative.

Dans la colonie russe de très importants travaux ont été accomplis depuis une dizaine d'années, mais surtout vers l'extrémité occidentale, le long de la route de Jaffa, en une situation qui n'intéresse plus l'enquête actuelle. A travers l'esplanade on a cependant ouvert une gigantesque tranchée d'O. en E., immédiatement au N. de l'église (I, C-D 6), pour assurer le drainage entre les nouveaux hospices et le grand égout collecteur installé vers 1890. Après avoir traversé la maigre épaisseur de sol sur le plateau nivelé, la tranchée pénétrait en plein roc. Aucun vestige ancien n'a été, à ma connaissance, enregistré sur son parcours. L'installation d'une citerne à l'entrée méridionale de la colonie, l'aménagement du jardin public au Sud et diverses constructions adjacentes ont renseigné avec une satisfaisante précision sur la nature du sol en ce quartier : argile avec sa coloration et sa pureté à peu près primitives, roche fruste à une faible profondeur, absence radicale de constructions archaïques.

Plus près encore de la ville, vers l'angle N.-O., même manque de ruines. Une saillie brute de rocher émerge bizarrement au carrefour de l'hôpital français Saint-Louis : borne puissante, qui protège à souhait l'angle de l'édifice, non sans gêner quelque peu la circulation, très active en cet endroit (I, D 6, n° 1).

En descendant au Sud à la porte de Jaffa, le sol antique est dissimulé partout sous un amoncellement énorme de décombres. La rampe orientale de l'ou. *Meisé* est par nature assez escarpée jusque vers le pied du rempart. Avant la construction des magasins, hôtels, édifices publics et établissements de bienfaisance qui ont si profondément altéré l'aspect pittoresque de la région, c'est de ce côté qu'on dirigeait de préférence les débris évacués de la cité. Le remblai s'est élargi, réduisant la vallée à de très étroites proportions. Ce n'a pas été une si facile besogne, en ces dernières années,

1. Quand on a pu observer ces faits à satiété et en quelque sorte journellement, on se demande avec stupeur par quel phénomène de vision de soi-disant « observateurs » ont cru discerner là le réseau même des rues de la ville d'Agrippa... Cf. Tobler, *Topogr.*, I, 123, qui cite Sepp en ce sens. Mais que n'a-t-on pas vu à Jérusalem!

que de retrouver le sol ferme pour y fixer les fondements de quelques édifices érigés avec des précautions élémentaires, quoique rarement on se soit imposé le soin de pousser la tranchée jusqu'au roc. Aujourd'hui, la vallée se trouve finalement coupée par une haute et large digue de décombres[1]. Une chaussée établie sur la crête de ce singulier barrage met en communication de plain-pied les abords de la citadelle et *Nikêphourieh*[2].

Dans le bas-fond de *djôrat el-'Ennâb* comme sur la pente de la colline au-dessous du rempart le sol vierge disparaît sous une épaisseur considérable de remblai. Les couches inférieures sont extrêmement mélangées et semblent contenir quelques éléments un peu anciens, — monnaies romaines et tessons de poterie juive, — mais nulle trace d'édifices notables. La route moderne de Bethléem a éventré de vieux hypogées. Il est clair qu'à aucune époque cette région n'a été inclue dans la ville et jamais les habitations n'y durent être nombreuses avant la fondation d'une nouvelle colonie juive qui ne trouvait place nulle part ailleurs à proximité de la cité. Les barrages moyenâgeux qui ont constitué le *birket es-Soulṭân* préservent tant bien que mal encore ce petit bout de la vallée contre l'envahissement des décombres. Au-dessous de la chaussée carrossable et sur toute la longueur du *Rabâby* on est assez loin des portes modernes de la ville pour s'attendre à un transport beaucoup moindre de débris. D'autre part, si rapide est la déclivité du ravin que ces couches mouvantes glissent à chaque hiver, entraînées vers le Cédron. Aussi les gourbis juifs en train de s'ériger dans cette étuve rencontrent-ils en général à peu de profondeur le rocher où creuser leurs petites citernes et asseoir leurs mesquines fondations (pl. VIII).

Les môles variables de ruines et de détritus qui couvrent toute la zone méridionale de Jérusalem actuelle représentent sans doute en grande partie les vestiges concrets d'une histoire longue et pleine de sinistres vicissitudes; ils contiennent aussi, et spécialement aux abords de la muraille actuelle, l'apport très banal de débris contemporains. Juste à l'issue de *bâb néby Dâoud* s'empilaient journellement naguère tous les rebuts de la voirie dans le quartier S.-O. Les récentes modifications subies par le quartier suburbain du Cénacle contraignent, depuis quelque temps, à pousser un peu plus loin les files d'ânichons qui convoient ces immondices. Dans le quartier juif qui couvre l'éperon N.-E. de la grande colline, autour des principales synagogues, on ne s'impose même pas l'effort de charger les débris sur des ânes pour les porter hors du rempart. Un terrain vague, à l'orient du saillant *bordj el-Kibrît*, est le réceptacle universel. Quand le monceau atteint, par l'intérieur, le niveau des créneaux, les nouveaux apports glissent à l'extérieur en une traînée ignoble. De loin en loin cet amas extérieur est nivelé pour la création d'une terrasse cultivable, ou jeté sur les pentes de la colline quand l'administration militaire fait mine de s'alarmer pour ... l'inviolabilité du rempart.

A l'orient nous avons signalé déjà la coulée des débris anciens qui a remblayé la pente (pl. I, F 7) au point de déplacer la vallée. Ce que les fouilles archéologiques, les travaux de culture, les délimitations de propriétés ont pu révéler prouve que, là encore, on est en présence de décombres rejetés à des époques variables sur la déclivité du coteau, déclivité beaucoup trop forte pour qu'un développement important de la ville antique y soit concevable[3]. Au N. seulement de la vallée médiane du Bézétha, c'est-à-dire entre l'angle N.-E. du Ḥaram et l'angle N.-E. du mur de Soliman, la croupe du coteau se développe assez pour rendre tolérable l'hypothèse d'un quartier à inclure dans les remparts anciens. L'hypothèse toutefois ne résiste guère à l'examen, du moins n'a-t-elle pas de fondements archéologiques. C'est bien en vain qu'on s'est récemment efforcé, par une supercherie assez malavisée[4], d'alléguer d'importantes ruines à mi-hauteur de la colline, au tournant de la route

1. Voy. fig. 3 et pl. VIII. Elle est constituée surtout par les ruines extraites des chantiers de constructions grecques : au Mauristân, à Saint-Dimitri vers le *ḥammâm el-Batrak*, près de Saint-Sauveur et en d'autres points encore.

2. Pl. I, D 7; cf. VIII. Cette étrange route a été signalée déjà dans le *QS.*, 1906, p. 91

3. Cf. l'observation de WARREN, *Recovery*..., p. 170.

4. Qui restera au compte de MM. Louvaris et Spyridonidis. Ils se sont qualifiés eux-mêmes en s'efforçant d'accréditer dans le public la découverte à Gethsémani d'une inscription acquise à Bersabée... Cf. *RB.*, 1907, p. 607. La seconde moitié de ce fameux texte — fragment B du croquis, p. 610 — est maintenant à l'*École biblique*. Il a été acquis à Gaza, d'un marchand qui venait de l'acquérir lui-même à Bersabée.

moderne de Jéricho (I, F 6), avant Gethsémani. Les prétendues trouvailles de monuments religieux ou autres n'ont existé que dans l'imagination de chercheurs peu désintéressés. Rien autre chose n'a été exhumé de là que des matériaux désagrégés glissés du sommet de la colline et quelques cavernes funéraires, c'est-à-dire ce qui est constaté partout ailleurs sur cette rampe quand un hasard quelconque y fait ouvrir une tranchée. Il n'est pas rare en effet qu'on vienne chercher en cet endroit de la terre criblée. Au N. de la porte et du *birket Sitty Mariam* le bord du plateau laissé en dehors du fossé et les pentes de la colline jusqu'à la route moderne sont couverts de tombes musulmanes (I, F 5-6). Le rocher brut est apparent sur quelques points et en tout le reste de cette surface il est dissimulé sous une mince épaisseur de sol pierreux, sans autre vestige de ruines que celles des tombes qui se succèdent là depuis un millier d'années.

CHAPITRE II

NOTIONS GÉOLOGIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

I. — STRUCTURE GÉOLOGIQUE DE JÉRUSALEM.

En étudiant le relief tourmenté et si bizarre en apparence de la ville, on ne s'est que bien rarement préoccupé d'examiner ce qui eût fourni la clef de cette structure originale, à savoir la nature même et la constitution du sol. Tandis qu'on répandait souvent des flots d'érudition fallacieuse pour essayer de démontrer ici l'existence de copieuses sources, là un passage de vallée large et profonde, ailleurs la présence d'un mamelon rocheux très saillant, on ne s'est guère douté apparemment que ces *créations* laborieuses avaient un défaut essentiel : celui d'être de simples contresens géologiques.

Et la géologie ne sauve pas seulement des chimères topographiques ; elle rend compte de mainte particularité anormale au premier aspect et simplifie l'intelligence d'une géographie physique assez compliquée. Le régime des eaux et plus encore le système orographique de Jérusalem — tout à fait chaotique aussi longtemps qu'on s'absorbe dans le seul examen de détail, à travers des textes et à la suite des transformations innombrables infligées au sol — deviennent clairs et relativement simples dès qu'on les envisage d'ensemble et du seul point de vue qui les puisse faire saisir. Aussi ne s'étonnera-t-on point qu'une rapide enquête en ce domaine ait ici sa place [1].

§ 1. *Description et classification du sol.*

Le sol primordial de Jérusalem se classe, dans son ensemble, aux *étages* [2] supérieurs du *système*

1. Des connaissances géologiques assez superficielles m'auraient rendu cette enquête à peu près impossible sans guides qualifiés. Elle a été facilitée par les travaux nombreux déjà de géologues fort compétents. Sans étaler une liste vaine des auteurs qui, depuis le commencement du siècle dernier surtout, ont enregistré plus ou moins incidemment quelques observations sur la géologie de Jérusalem, sans aligner non plus des sommaires d'encyclopédies modernes, ni des titres d'ouvrages même techniques dont je n'ai pu faire usage, il suffira de mentionner : Wilson, *Ordn. Survey of Jerusalem; Notes*, p. 3 ss. ; Hull, *SWP.; Geology*, *passim*, à propos des terrains secondaires surtout ; du même auteur, un intéressant aperçu géologique de Jérusalem dans *Mount Seir, Sinai and West. Palestine* [1889], pp. 152-4. Oscar Fraas, *Aus dem Orient; geologische Beobachtungen* [1867], pp. 40-109 : *Das Kreidegebirge Palæstinas*, a donné un très lucide aperçu de la géologie spéciale de Jérusalem (p. 50 ss.) précisé par un catalogue méthodique et de bonnes planches de paléontologie. Malgré les incertitudes fatalement inhérentes à une première investigation scientifique, l'ouvrage garde une réelle valeur. L. Lartet, *Exploration géologique de la mer Morte* [1872], pp. 81 ss., résume très brièvement d'excellentes observations à Jérusalem. Ses splendides planches paléontologiques sont très utiles. Mais l'étude la plus approfondie et qui traite précisément de la région immédiate de Jérusalem est la monographie récente de M. le prof. Blanckenhorn, *Geologie der næheren Umgebung von Jerusalem ; ZDPV.*, XXVIII, 1905, pp. 75-120, avec une bonne carte et plusieurs profils; la paléontologie, brièvement étudiée et sans documentation graphique, semble avoir été réservée pour une publication détaillée ultérieure. Cette monographie fait le fond le plus solide du chapitre que M. le prof. G. A. Smith (*Jerusalem...*, I, 50-60) a consacré au sujet. Elle a servi aussi de contrôle à l'étude directe présentée ici, étude qui a fait abstraction du détail trop technique, pour appuyer sur les seuls éléments fondamentaux.

2. On se souvient que, dans la langue géologique désormais courante, *étage* désigne un ensemble de terrains formés à une même *époque*. Les termes *époque*, *période*, *ère* s'emploient pour marquer la durée de formation des terrains; les terrains eux-mêmes sont désignés par *étages*, *systèmes*, *groupes* comme divisions primordiales, un *étage* réunissant

crétacé, avec quelques éléments d'origine plus récente. Comme chacun sait, les formations sédimentaires de l'écorce terrestre qui tirent leur nom de la *craie*, inaugurées dans le calme de l'ère secondaire, se sont poursuivies à travers les vicissitudes de l'ère *tertiaire*. Durant les périodes *éocène* et *oligocène* les plus hauts horizons du plateau palestinien, momentanément émergés peut-être de la mer crétacée, furent envahis à nouveau par ce que M. de Lapparent a appelé la « mer nummulitique », à cause du rôle considérable que jouent, dans la construction des derniers sédiments calcaires de cette mer, les organismes protozoaires du genre *Nummulites*[1].

Le relief ébauché par les eaux pluviales et les agents atmosphériques, après l'émersion définitive dans la période *miocène*, est accentué soudain, à la période *pliocène*, par un retour violent d'activité orogénique. Au soulèvement longitudinal qui produit l'arête faîtière de la Palestine correspond une série de plissements et de cassures qui, en vertu de lois à la fois mécaniques et géologiques, donnent aux deux versants opposés leur physionomie si distincte. Tout au sommet du versant escarpé de l'Est, aussi près que possible du pli *anticlinal*[2], est l'assiette de Jérusalem. L'orographie en est totalement précisée aux premiers temps quaternaires, durant la période *pléistocène*. En quelques points très rares, les stratifications nouvelles qui couvrent les groupes tertiaires se maintiendront malgré l'effort intense et persévérant d'effritement et d'érosion sous des régimes climatériques très variés. Ailleurs le puissant travail des eaux et les réactions formidables de l'atmosphère ont désagrégé et entraîné jusqu'aux derniers vestiges des alluvions et des sédiments pléistocènes, entamé les plus récents étages du pliocène supérieur et laissé à nu les assises les plus basses de cette époque ou d'époques plus reculées.

Pendant les phases multiples, et à coup sûr très prolongées, de cette ère *pluvioglaciaire*[3], le plateau où sera par la suite Jérusalem, vallonné déjà suffisamment pour qu'un bassin fluvial y soit constitué, est en quelque sorte sculpté par la marche et l'action chimique des eaux[4]. Ce bassin initial a pour écoulement une vallée — le Cédron — orientée par Sud-Sud-Est et bientôt en plein Est vers la mer Morte, distante tout au plus de vingt-cinq kilomètres à vol d'oiseau. Le jour où ce lac a pris sa forme et son niveau définitifs au fond de la crevasse béante du *Ghôr*, le niveau d'embouchure de la vallée, abaissé à 394 mètres au-dessous du plan méditerranéen, se trouve ainsi inférieur de 1.180 mètres environ aux premières pentes du bassin vers la crête du plateau de Jérusalem. L'impétuosité du courant déterminé par une pente aussi prononcée donne aux eaux du Cédron une extraordinaire et redoutable puissance érosive : des berges sauvagement escarpées, telles qu'on les peut observer aux abords de Saint-Sabas par exemple, ou à l'embouchure (fig. 19)[5], en témoignent assez aujourd'hui, car aucune alluvion postérieure, nulle accumulation de décombres surtout n'y sont venues revêtir des parois presque à pic et cicatriser en apparence la blessure que le roc a reçue des eaux.

A son point de départ le torrent n'a pas meur-

plusieurs assises (strates, lits, couches) à type commun, un *système* parfois plusieurs étages et un *groupe* plusieurs systèmes.

1. Ordre des Foraminifères. Les indications paléontologiques, réduites aux données indispensables de la faune et abstraction faite de graphiques, seront fournies de telle sorte que le lecteur le moins spécialiste s'y puisse retrouver en recourant à quelqu'un des plus simples manuels scolaires, et ce n'est même tout bonnement à une récente édition d'un *Petit Larousse illustré*.

2. Terme géologique ainsi défini par M. de Lapparent : une voûte telle « que les strates plongent de part et d'autre de la ligne de faîte » (*Traité de géologie*[5], p. 1395 s.). Cf. la coupe géologique de M. Blanckenhorn publiée dans *Canaan*, fig. [illegible].

3. Vocable approximatif pour indiquer un synchronisme avec la période *glaciaire* en d'autres régions. Il n'y a pas eu, apparemment, de glacier palestinien. Un imprudent savant américain avait, il est vrai, cru reconnaître, il y a quelques années, je ne sais quelle action glaciaire dans la formation de la vallée du Jourdain (prof. W. Libbey, *Notes on the Jordan Valley*..., *QS.*, 1902, pp. 411 ss.) ; il n'a prouvé, au dire d'un des meilleurs experts contemporains, que « son ignorance de la structure géologique de la région qu'il prétend décrire » (Hull, *QS.*, 1903, p. 92).

4. M. Stanislas Meunier, dans sa récente monographie sur *La crue de la Seine et la géologie hydrologique* ; *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mars 1910, p. 155-8, met bien en lumière le rôle de « l'érosion pluviaire » dans la formation du relief terrestre et les « prodigieuses durées des périodes anciennes de l'évolution du globe ». Cf. p. 160 s.

5. Cf. Les expressives phot. publiées par le P. Abel, *Une croisière autour de la mer Morte*, pl. viii, 2 et M. Sandel, *ZDPV.*, XXX, 1907, p. 86, fig. 2.

tri ses rives avec une moins énergique furie et si le formidable amoncellement des ruines, vestiges de la vie humaine, dissimule son action au regard superficiel, cette action demeure pourtant bien nette pour qui s'arrête à en observer la trace. D'abord, c'est probablement son existence qui a influencé le recul très marqué de la ligne de partage des eaux en manière d'arc de cercle ayant sa courbure à l'Ouest, entre le Scopus et la pointe du dj. *Abou Thôr*. Aussi bien, ce circuit, loin d'avoir été motivé par la construction intrinsèque du terrain, est-il, dans une certaine mesure, en opposition avec la direction des assises tendant à décrire ici, en même temps qu'elles s'inclinent en E. et S.-E., une courbe à l'E. traduite fort clairement par la carte géologique de M. Blanckenhorn et assez sensible dans le diagramme, pl. XIV. A son tour cette structure stratigraphique du roc devait réagir sur la forme de la vallée et la confiner à l'extrême lisière orientale du bassin. C'est ce qui a lieu pour la branche principale, allongée presque droit au N. à partir du *bîr Ayoub* contre le barrage du mont des Oliviers, puis infléchie à l'ouest après la petite plaine d'*el-Qâ'ah* et orientée à travers le haut plateau à peu près parallèlement à la ligne de faîte dont elle imite l'allure, jusqu'à ce qu'elle atteigne enfin le fond de la courbe, au Nord-Ouest de la ville, par la ramification de l'ou. *Louqâ*. Mais telle a été l'active énergie du torrent que, profitant des plus légères dislocations et de simples plissements du roc, il a envahi et raviné le plateau par deux bras secondaires qui reproduisent en gros la figure de croissant profond si caractéristique du bras principal. L'un enlace le bord occidental du bassin et ne s'arrête, au Nord-Ouest, que contre la haute rampe drainée par l'ou. *Louqâ* sur le versant opposé; le circuit hydrographique est ainsi très exactement fermé. L'autre pénètre au cœur même du plateau et le scinde en ces deux zones d'inégale superficie et d'altitude différente, mais parallèles dans leurs sinuosités, trait essentiel dans la physionomie générale de Jérusalem. Entre les deux contreforts surélevés qui limitent le bassin à l'Est et à l'Ouest, il n'y a bien que ces deux longues collines, prises dans les artères du Cédron qui en a strié très régulièrement les flancs.

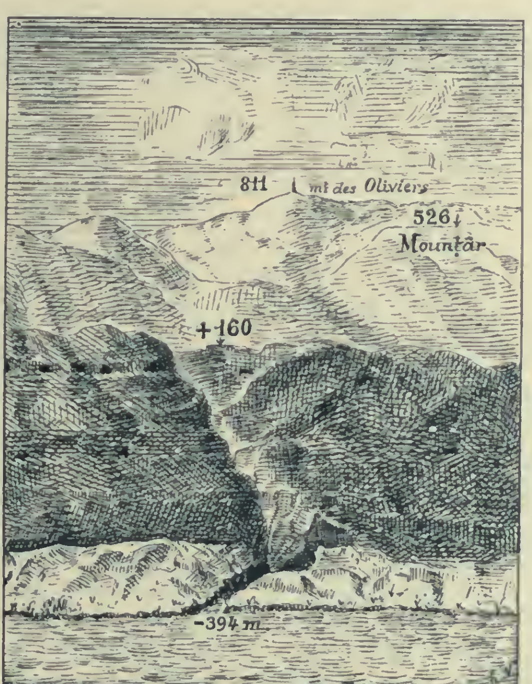


Fig. 19. — L'embouchure du Cédron et l'escarpement total de son bassin. (D'après des profils relevés par le P. Abel.)

L'unité et la simplicité de cette orographie et du réseau hydrographique correspondant sont faciles à saisir quand on considère à la fois la direction et la nature des couches rocheuses. En toute l'aire de la ville c'est la direction SSO-NNE. qui prédomine avec inclinaison générale en Sud-Est ainsi qu'il a été noté déjà. A l'extrémité septentrionale seulement du plateau se dessine une marche des assises sensiblement inverse, de SSE. en NNO., avec chute peu prononcée au Nord-Est. Cette modification, qui devient sensible aux abords des *Qobour es-Salâṭîn*, a entraîné la grande courbe initiale de la vallée et créé cette section Ouest-Est de prime abord si anormale dans le cours d'eau et qui du moins, par la mollesse de son relief, contraste si vivement avec la section Nord-Sud, entre l'estuaire d'*el-Qâ'ah* et le *Bîr Ayoub*. C'est là en effet que convergeaient normalement toutes les eaux du bassin, qui déferlaient de Nord-Ouest en Sud-Est sur la croupe inclinée du roc. Leur volume, et par conséquent leur énergie dynamique augmentant à mesure qu'elles s'éloignaient des crêtes pour rejoindre la vallée toujours plus encaissée en approchant de la base du pli, elles devaient fatalement sillonner le plateau d'arroyos de plus en plus accentués en avançant vers la vallée primordiale et

orientés tous dans le même sens aussi longtemps qu'aucun obstacle n'en contrariait la marche. Des plissements secondaires à l'intérieur du plateau déterminèrent l'accentuation spéciale de quelques-uns de ces arroyos ; ceux-ci, à leur tour, firent fonction de vallées d'écoulement pour leur manière de bassin en miniature, produisirent par érosion sur leurs rives de nouveaux plissements, discordants au premier aspect avec le réseau primitif sans en rompre cependant réellement l'harmonie, et modifièrent leur cours suivant la condition des roches où ils se frayaient une voie. Si la consistance des assises géologiques eût été partout la même, il n'est pas douteux que la série d'artères latérales du Cédron n'eût offert une complète identité d'aspect et de marche, avec une simple gradation d'importance et de profondeur proportionnées au développement en longueur et au plus fort tirant d'eau en allant du Nord au Sud.

La nature du terrain et les mouvements qui en ont ébauché le relief rendent compte des rares particularités irréductibles au système général : tels, pour citer les plus importantes dans l'étude topographique de la cité, le coude profond de l'ou. *er-Rabâby* à l'Ouest, celui du Tyropœon à la hauteur du Ḥaram et surtout la « vallée transversale » descendant de la porte de Jaffa à peu près en plein Est à la rencontre du Tyropœon. Aussi bien le Tyropœon que le *Rabâby-Meisé*, dès leur naissance dans la région Nord-Ouest du bassin, s'orientent d'abord au Sud-Est directement vers le Cédron ; mais barrés au milieu de leur course par des croupes rocheuses trop résistantes, ils ont tourné les digues naturelles qu'ils n'avaient pu forcer pour rejoindre par une voie modifiée la vallée dont ils étaient tributaires. Cette jonction opérée à un niveau très bas leur a donné une plus forte pente et a causé par le fait même une érosion plus accentuée des rives : le ravin qu'était le Tyropœon inférieur avant son remblai artificiel et mieux encore le gouffre toujours béant du *Rabâby* attestent cette activité destructrice. Quant à la fameuse « vallée transversale », encore que son importance ait été singulièrement exagérée toutes les fois que les exigences d'une hypothèse topographique en ont fourni l'occasion, elle doit son origine au seul pli un peu profond qui se soit produit sur les rampes de la haute colline occidentale. Les eaux ont approfondi ce sillon dans une direction impliquée par la forte projection du promontoire de la colline occidentale dans la courbe du Tyropœon. Intéressante comme repère topographique parce qu'elle établit une démarcation réelle entre les sections Nord et Sud de la grande colline, cette vallée n'est ni plus essentielle, ni plus anormale dans le réseau que la dépression analogue, quoique moindre, à observer un peu plus haut, dans la colline orientale et qui s'achemine de Sud-Ouest en Nord-Est, à travers l'enceinte septentrionale du Ḥaram, vers la vallée descendant du Bézétha.

Aujourd'hui que les transformations radicales des conditions climatériques ont tari depuis de longs siècles le torrent dont les artères ont ainsi façonné le sol de Jérusalem, nous aurions peine à concevoir la fougue impétueuse de ses origines sans le témoignage qu'il en a imprimé sur les roches. Pour donner la mesure de cette activité primordiale des eaux, il n'y a pas seulement la profondeur abrupte des ravins où elles ont cessé de couler : la dénudation à peu près totale des terrains secondaires sur toute la surface de la ville et de ses abords immédiats n'est pas une preuve moins significative de cette phase dans la formation du relief prolongée presque jusqu'à l'aube des temps historiques.

En dehors de quelques alluvionnements récents et d'insignifiante importance au fond du Cédron et du *Rabâby*, les terrains spécifiquement quaternaires n'apparaissent que dans un rayon assez éloigné à l'Est, au Sud et au Sud-Est de Jérusalem, c'est-à-dire au mont des Oliviers, au dj. *Abou Thôr* et vers *Sour Bâher*. Ce sont des dépôts agglomérés en manière de *brèche*, où des éclats anguleux de silex et d'autres débris de roches de surface sont noyés dans de la chaux. Des veines dures de *spath* calcaire sillonnent généralement le conglomérat, dont la coloration, à nuances multiples selon l'alliage accidentel d'éléments chimiques variés, est cependant assez souvent rosée ou brunie par des ocres et des oxydes de fer [1]. De cette compo-

1. Description géologique détaillée dans Blanckenhorn, *ZDPV.*, XXVIII, 117 s.; analyse chimique d'un échantillon caractéristique par Sachsse, *Beiträge zur chemischen Kenntnis der Mineralien... Palästinas*; *ZDPV.*, XX, 1897, p. 22.

sition résulte une roche légère, caverneuse, consistante néanmoins à cause du réseau de veines spathiques, réfractaire enfin et apte à supporter sans aucun éclatement des températures très élevées; aussi est-elle recherchée pour la construction des cheminées et des foyers, ce qui lui a valu sa désignation populaire courante en ces contrées : *ḥadjar nâry* « pierre pour le feu [1] ». Sa faible densité la rend également fort propice à la construction des voûtes. Les assises de roche *nâry*, parfois très minces, ne dépassent guère 2 mètres à 2m,50 et se débitent communément en écailles plus ou moins larges et épaisses, faciles à régulariser pour l'usage auquel on les destine. En fait de fossiles, cet étage ne contiendrait à peu près rien que des débris bouleversés de la faune marine des périodes antérieures [2], sans la présence parmi eux de petites espèces mollusques terrestres, principalement du genre *Helix* (limaçons), représenté encore dans la faune actuelle [3].

Sous cet épiderme quaternaire l'horizon tertiaire serait attesté à Jérusalem par une observation du géologue Fraas en 1865. Il avait cru découvrir, dans les roches crétacées de l'ou. *el-Djôz*, des *Nummulites* mêlées aux *Rudistes* caractéristiques des formations secondaires. Ces microscopiques foraminifères, aussitôt classés en contrebande à un genre nouveau, *Nummulites cretaceus* [4], entraînaient un gros bouleversement stratigraphique. Puisque les Nummulites deviennent les organismes constructeurs essentiels des couches calcaires à la période éocène seulement, l'assise calcaire de l'ou. *el-Djôz* ne daterait donc que de cette période et les Rudistes, au lieu de disparaître au début de cet état nouveau, avaient donc continué à jouer leur rôle en des conditions qui semblaient pourtant les devoir exclure? Ou bien ces Nummulites avaient-elles pu vraiment se rencontrer parmi les variétés de Foraminifères attestées dans la période crétacée dès avant l'époque éocène? Une détermination paléontologique plus exacte a supprimé ce pseudo-genre *Nummulites cretaceus* hiérosolymitain en classant correctement les fossiles en question au genre *Alveolina* des Foraminifères. Le même échantillon de roche contenait en effet un très beau Rudiste, du genre *Sphærulites* apparemment, et même un second Foraminifère du genre *Quinqueloculina*, mais aucune Nummulite authentique [5]; et avec

Fraas n'a pas toujours distingué avec assez de soin entre *nâry* et *mezzy* supérieur. La coupe qu'il publie (*op. l.*, p. 202) est à étudier avec précaution.

1. Tout autre, on le voit, que notre « pierre à feu » = silex (ar. *ṣouwân*).

2. Surtout de l'étage sénonien : protozoaires (*Foraminifères*) et presque toutes les classes de mollusques.

3. Les collections de la mission de M. de Saulcy ont montré naguère combien la contrée en était riche. Une espèce a même reçu la désignation zoologique d'*Helix Hierosolymitana*; Voir J. R. Bourguignat, *Catalogue raisonné des Mollusques... recueillis par M. F. de Saulcy* (Paris, 1853), p. 22 et pl. I, 32-35.

4. Ainsi Blanckenhorn; Fraas disait *N. cretacea*.

5. Le problème est curieux. M. Fraas ignorait si peu lui-même la portée de sa trouvaille ainsi interprétée, qu'il raconte avec chaleur ses hésitations devant cette espèce d'hérésie — le mot est de lui (*Aus dem Orient*, p. 83) — qui allait enchevêtrer les unes dans les autres des formations tertiaires et secondaires. Cependant on lui signalait des régions, la Samarie en particulier, où le passage était presque insensible entre la craie d'époque secondaire et les premiers dépôts calcaires éocènes. Il décrivit très exactement le gîte de sa Nummulite (p. 56), la décrivit elle-même avec soin (p. 83) et la dessina (pl. I, 8 *a*, *b*, *c*), non sans ajouter qu'il avait hésité entre les genres *Cyclolina* ou *Cyclostega*. Peu après M. Lartet publiant ses observations sur la constitution géologique générale de la Judée (*Explor.*, p. 160 ss.) insistait sur cette apparente fusion des horizons crétacé supérieur et éocène inférieur, très explicitement enregistrée à Naplouse dans les cavernes ouvertes au flanc du Garizim. Il rappelait la découverte de Fraas, mais ajoutait : « la figure qu'il en a donnée semble prouver que ce n'est point une nummulite, mais bien un genre nouveau et distinct de celui qu'on accepte comme caractéristique de la période tertiaire » (*Explor.*, p. 83). C'était bien vu, car M. Blanckenhorn, qui a eu en mains l'échantillon même de M. Fraas, a rectifié nettement son diagnostic. Pour s'expliquer au surplus la facilité de telles variations, il suffit de se remettre en mémoire que l'*Alvéoline* est aussi un *foraminifère*, qu'elle est très voisine par sa forme de la Nummulite, que les plus gros exemplaires de Nummulites n'excèdent pas 4 millimètres de diamètre et 1 1/2 à 2 millimètres d'épaisseur, que les Alvéolines sont tout aussi exiguës, enfin qu'un fossile, très clair dans le dessin soigné d'une planche paléontologique, l'est beaucoup moins dans la gangue géologique où il faut d'abord le reconnaître. Quoique les géologues et paléontologues chargés de déterminer les spécimens recueillis par le *Survey* anglais se soient prononcés aussi pour l'existence d'un horizon tertiaire (éocène moyen, *Ordn. Surv.*, p. 5 s.) aux abords de Jérusalem, il ne paraît pas douteux que l'opinion si bien motivée de M. Blanckenhorn (*ZDPV.*, XXVIII, 97, 112 et 114) ne doive prévaloir. Toutes les formations tertiaires sur ce point ont donc été rongées ultérieurement par les eaux, ne laissant de leur existence que des vestiges bouleversés, mêlés aux éléments caractéristiques d'autres périodes. L'analogie invoquée de quelques localités

cette simple rectification c'est tout l'horizon éocène qui est supprimé de la surface occupée plus tard par la ville. Encore l'action dévastatrice des eaux et des agents atmosphériques ne s'est-elle pas limitée à ce point, atteignant jusqu'au plus jeune étage des sédiments crétacés, la craie à silex certainement étendue autrefois comme un épais manteau sur toute la région et disparue des environs immédiats de Jérusalem sans laisser d'autres témoins de son existence que des amas de silex et des débris fossiles semés à la surface contemporaine [1].

Tel que l'ont modifié les phénomènes intenses et prolongés d'effritement et d'érosion, le sol de la ville appartient donc exclusivement à l'ère secondaire en sa période finale, ou période crétacée. Si l'accord est fait depuis longtemps sur ce point, entre gens du métier géologique, toute difficulté n'est pas levée dans la tâche de répartir ce terrain en étages selon la division du système crétacé établie par d'Orbigny : *cénomanien* d'après la craie type du Mans, *turonien*, craie de Touraine, *sénonien* ou craie de Sens et *danien*, terme adopté par la suite pour une variété typique de la craie reconnue en Danemark [2].

L'étage danien n'est attesté à Jérusalem sous aucun de ses aspects, du moins par les observations jusqu'ici enregistrées. Le sénonien au contraire y est représenté par son double facies européen : *campanien* et *santonien* [3]. Le sous-étage campanien, assez important vers le milieu du mont des Oliviers, plus encore à l'extrémité méridionale du dj. *Abou Thôr*, est tantôt une craie grisâtre où pullulent les fossiles, tantôt une sorte de marne riche en nodules de silex, tantôt enfin une roche un peu plus compacte mais poreuse et légère qui se débite avec la plus grande facilité en éclats plus ou moins volumineux et ne supporte guère la taille. On lui donne dans le pays le nom de *ka'kouly*, spécifié même assez souvent par la désignation *ḥaour* [4] quand il s'agit des marnes crayeuses exploitées comme élément de construction sous forme de mortier dans les murs d'appareil, de revêtement pour des parois ou des terrasses, de moellons parfois pour les voûtes de faible portée. L'assise généralement unique du campanien hiérosolymitain atteint des épaisseurs d'une douzaine de mètres; au mont des Oliviers sa moyenne, beaucoup plus faible qu'au dj. *Abou Thôr*, n'excède pas $4^{m},50$ à 5 mètres, et se réduit souvent à $3^{m},50$-$4^{m},00$.

Le sous-étage santonien, habituellement confondu avec le précédent sous la rublique locale de *ka'kouly*, est un calcaire tantôt très blanc à veines rouges ou rosées par l'abondance plus ou moins grande d'oxyde de fer [5], tantôt jaunâtre et de teinte plus uniforme. Il est toujours mou, de texture fine, avec une certaine sonorité sous le choc. Il se travaille avec la plus extrême facilité au ciseau et peut être rayé sans effort avec l'ongle ou une légère pointe de canif. Aussi a-t-il été recherché de tous temps à Jérusalem pour la sculpture ou les éléments décoratifs des édifices qui n'exigeaient pas une particulière solidité :

de Samarie ne vaut rien pour Jérusalem, car le facies géologique d'une contrée aussi tourmentée que la Palestine n'a aucune uniformité et peut présenter de notables variations d'une localité à l'autre, dès qu'on change de zone.

1. Particulièrement importants vers l'extrémité méridionale de la *Baqa'a*, dans la direction de *Ṣour Bâher* et au mont des Oliviers dans la région dite, d'après cela même, *'aqabet es-ṣouwân* « la montée du silex ». C'est là aussi que se sont rencontrés les premiers vestiges de l'industrie humaine aux abords de Jérusalem, ainsi qu'on le verra plus loin.

2. Voir de Lapparent, *Traité de Géologie* [5], p. 1068. Cet excellent manuel a été constamment utilisé pour la comparaison avec les types géologiques et paléontologiques bien définis en Europe surtout.

3. Craies de Saintonge et de Champagne. Les termes ont été appliqués à Jérusalem par M. le prof. Blanckenhorn, bien qu'il ne soit pas facile de distinguer encore pratiquement sur le sol la limite des deux horizons.

4. Je n'ai jamais pu me faire donner une explication satisfaisante du terme كعكولي et son étymologie même m'échappe. Quant à حور, c'est sans doute une désignation dérivée de la couleur blanche de cette roche, ou des marnes de même formation. M. G. A. Smith (*Jerusalem*..., I, 54) restreint la signification de *ḥaour* à la marne employée comme mortier. Dans le langage usuel de nos constructeurs modernes, c'est beaucoup plutôt le moellon employé en voûtes, surtout aujourd'hui pour le remplissage des interstices entre les poutrelles de fer communément usitées pour les plafonds. Le *ḥaour* dans cet usage est plus économique, bien que moins solide, que la brique. L'exploitation de carrières de cette roche a même donné naissance parfois à des désignations toponymiques; voy. P. Féderlin, *RB*., 1906, p. 269 et n. 4. Analyse chimique du calcaire campanien des environs de Jérusalem dans Blanckenhorn, *ZDPV*., XXVIII, 111, et Sachsse, *ZDPV*., XX, 10.

5. L'échantillon analysé par M. Sachsse, *op. l.*, p. 9 s., sans indice exact de provenance, contenait 0,17 0/0 de protoxyde de fer et des traces de peroxyde.

revêtements, corniches, balustrades. Encore faut-il veiller à choisir des couches plus résistantes si ces matériaux doivent être exposés à air libre, sous peine de voir en peu d'années les sculptures s'effriter ou devenir mousses et la belle pierre, éblouissante de blancheur, se couvrir d'une sorte de moisissure noirâtre du plus disgracieux effet. Protégée contre les vents et la pluie, elle prend au contraire une patine jaune et acquiert même une relative consistance. Elle a fourni jadis le mobilier le plus familier des hypogées juifs : ossuaires à parois sculptées, plaquettes à épitaphes, vases divers. Très employée surtout pour la gravure des inscriptions, elle ne les a malheureusement pas toujours bien protégées contre les heurts, l'effritement ou l'érosion. Beaucoup de tombeaux du mont des Oliviers, sur les premières rampes au-dessus du Cédron, sont creusés dans ces assises santoniennes; aussi leur conservation est-elle rarement satisfaisante. La moyenne épaisseur de ces assises, en cet endroit, paraît être de 4 mètres. Elle est plus considérable sur des points un peu plus éloignés de la zone qui nous occupe, sur l'escarpement oriental du mont des Oliviers, au Sud du dj. *Abou Thôr* et au delà de l'ou. *Yaṣoul*, vers *Qaṭamôn* et l'extrémité occidentale de la *Bouqeiʿa*. Des carrières permanentes fournissent les matériaux préférés dans les modestes constructions arabes, spécialement les cadres ouvragés des portes et des fenêtres. Quelques bancs offrent la particularité de se débiter en larges et minces feuilles très appréciées pour les dallages. A peu près toutes les pièces sculptées qui ornent les sépultures dans les cimetières de la ville sont aussi en *kaʿkouly*.

Le fossile caractéristique du santonien hiérosolymitain est le groupe de mollusques *Céphalopodes* si profusément varié des *Ammonites*, dont M. le prof. Blanckenhorn a déterminé naguère trois espèces qui lui ont paru spéciales à la Palestine[1], parmi nombre d'autres connues ailleurs. Il ne semble pas que ce sous-étage contienne d'échantillon des *Nautiles* à coquille déroulée jusqu'à devenir rectiligne — *Turrilites* et surtout *Baculites* — formes typiques des Céphalopodes du sous-étage campanien à Jérusalem. Les Lamellibranches sont au contraire représentés par des types assez nombreux communs aux deux horizons du sénonien[2]. Le campanien contient enfin comme fossiles à lui propres des dents de squales et des écailles et os de poissons indéterminés[3].

Le sénonien inférieur n'est pas toujours facile à discerner de l'étage turonien par les seuls caractères lithologiques; la faune fossile en est toutefois assez différente pour que l'examen paléontologique établisse la distinction. Elle demeure beaucoup plus ardue entre les étages turonien et cénomanien, si nettement délimités en Europe; dans l'état actuel des observations le nombre est trop restreint encore des fossiles typiques du turonien, tandis que les formes cénomaniennes se perpétuent, à peine modifiées, à travers tous les sédiments turoniens. Par l'aspect superficiel de la roche on en a dès longtemps reconnu trois variétés auxquelles sont attribués des noms qui sont en réalité des qualificatifs génériques : *mezzy* « distinguée, excellente[4] » et *malaky* « royale ».

1. *ZDPV.*, XXVIII, 103 ss. Ce sont des variétés du sous-genre *Schloenbachia* et M. Blanckenhorn les a étiquetées *S. Oliveti*, *S. Sandreczkii* et *S. safedensis*, apparentées au sous-genre *S. quinquenodosa* déjà connu, mais distinguées par d'assez saillantes particularités. La description des Céphalopodes Ammonitidés de Fraas (*op. l.*, pp. 101-7) offre l'intérêt d'une documentation graphique, mais n'est pas assez précise. M. Boule écrivait naguère (*Conférences de paléontologie* [1905], p. 60) : « On a cru pouvoir distinguer de 4.000 à 5.000 espèces d'Ammonites. Comme... certaines formes paraissent cantonnées à des niveaux distincts et déterminés, les Ammonites rendent les plus grands services aux géologues ».

2. Non sans une tendance à voir diminuer, dans le santonien, des genres très largement représentés dans le campanien — la *Gryphée* par exemple ou *Leda perdita*. De cette dernière coquille Fraas disait (*op. l.*, p. 92) qu'on la peut recueillir par milliers au mont des Oliviers. Le genre *Protocardia moabitica* est au contraire plus fréquent à la base qu'à la surface du sénonien (Blanckenhorn, *op. l.*, p. 110).

3. Les squales indiqués appartiennent aux genres *Lamna* et *Octodus* et à l'espèce *Ptychodus*. Quant aux « os de poissons » dont parle M. Blanckenhorn (*op. l.*, p. 112), ce sont apparemment des vertèbres ossifiées de ces *Poissons osseux* qui apparaissent « vers le milieu de l'ère secondaire » (M. Boule, *Conférences de paléontologie*, p. 69).

4. مزّى, peut-être seulement مزى de la racine مز. C'est en somme l'unique étymologie acceptable de l'expression appliquée à cette « élégante » roche. Déjà Fraas (*op. l.*, p. 58) l'avait apprise des carriers palestiniens, mais il la compliquait très inutilement en ajoutant que la désignation devait dériver de l'emploi de cette pierre dans la construction du Temple (Ḥaram). M. G. A. Smith (*Jerusalem*..., I, 54, n. 3) incline-

La roche *mezzy* a deux horizons très nuancés entre lesquels est intercalé le *malaky* [1]. L'unique précision géologique réalisable pour le moment est de classer à l'étage turonien l'horizon supérieur du *mezzy* et son étage inférieur au cénomanien. Entre les deux le *malaky* demeure passablement indéterminé, malgré les indices qui suggèrent seulement de le rattacher, lui aussi, de préférence au cénomanien.

Le *mezzy* supérieur est désigné communément par l'expression *mezzy ḥelou* « *mezzy* doux », mais la valeur de ce terme est toute relative, car la roche en question n'a plus rien de la mollesse et de la friabilité des assises sénoniennes (*ka'kouly*) ; elle n'est douce que par comparaison avec le *mezzy* inférieur, la plus compacte et la plus résistante des roches calcaires. Aussi bien ce *mezzy* doux ne se laisse-t-il plus travailler sans effort; il n'a pas non plus l'homogénéité de l'étage sénonien, et se présente en assises d'une stratification très diverse, où des bancs de roche blanche unie ou veinée de rose alternent avec des couches de marnes calcaires grises ou jaunâtres, de marnes argileuses, de craie à nodules siliceux. Il affleure en beaucoup d'endroits sur la rive orientale du Cédron et constitue l'assiette de la ville sur l'étendue complète de la colline orientale. Il a disparu au contraire à peu près de toute la colline occidentale, où les décombres modernes s'entassent directement sur le *malaky*, quand ce n'est pas le *mezzy* inférieur lui-même qui affleure. Il faut arriver tout à l'extrémité Sud-Ouest de la ville, au delà du *Rabâby*, pour retrouver l'étage turonien au dj. *Abou Thôr* et à l'entrée de la *Bouqei'a,* encore son facies géologique et paléontologique n'est-il plus tout à fait le même que dans la zone orientale. Les carrières antiques, la grande coupure du fossé devant l'enceinte septentrionale surtout, fournissent les plus parfaites coupes géologiques désirables pour étudier la nature et la stratification de cet étage. On y voit la roche *mezzy* proprement dite figurer tantôt sous forme de lits très minces empilés directement les uns sur les autres sur des épaisseurs de 3-4 mètres, tantôt en bancs de $0^m,50$ à $0^m,90$ superposés à la même hauteur ou alternant avec des couches variables de chaux et de marne. Les ruptures d'assises sont fréquentes et un aspect très pittoresque de cette formation déjà si bigarrée est offert par les nombreuses poches que remplit un conglomérat de cailloux noyés dans de la chaux ou dans une marne argileuse facile à confondre avec un béton artificiel (fig. 20). La puissance de l'étage turonien doit dépasser 20 mètres en quelques points du Ḥaram. Avec une constitution aussi diverse et une perméabilité si inégale, il n'est pas surprenant que le *mezzy* doux ait été presque partout fissuré, strié parfois d'un véritable réseau de canaux grands et petits, faisant communiquer des cavités de toutes dimensions et de formes souvent très bizarres, aux parois et au sol ornés de beaux revêtements stalagmitiques tandis que les plafonds se hérissent de stalactites plus ou moins développées. Les cavernes naturelles y abondent [2].

Les fossiles communs et spécifiques dans cet

rait vers le sens de « sucer », qu'il expliquerait par la porosité de la pierre. Cette porosité est fort relative et en tout cas le sens, bien recherché pour une désignation populaire, semble tout à fait inconnu à nos gens du métier.

1. ملكي est tout bonnement, en ce cas, l'équivalent du qualificatif populaire « royal », pour « très beau, somptueux », etc. Déjà M. Lartet (*Explor.*, p. 82) notait avec beaucoup d'à-propos que le mot « rappelle le terme de *banc royal* si souvent employé par » les carriers français. Cf. dans de Lapparent, *Tr. de Géol.*, 1131 s., la description d'un *banc royal* dans le calcaire du sous-étage *Lutétien* dans le bassin de Paris. C'est mettre mystère à plaisir en une chose limpide, que d'inventer des explications telles que certains savants en ont produites, v. g. Fraas (*op. l.*, p. 51) : pierre royale, parce que les sépulcres royaux étaient peut-être creusés dans cette roche; et d'autres à l'avenant. L'étymologie correcte et banale sera plus tard à retenir pour éclairer sur la valeur des « Cavernes royales » dans certaine description de Josèphe.

2. Détails invariablement observés toutes les fois qu'une tranchée a entamé l'étage turonien. L'action des eaux infiltrées est particulièrement accentuée dans la partie Sud de la colline orientale ainsi que les récents sondages de M. le capitaine Montagu Parker ont permis de le constater. Dans la région septentrionale de la ville des gouffres insondables à travers les assises rocheuses doivent sans doute leur origine aux mêmes causes géologiques. Ces χάσματα sont naturellement l'objet de beaucoup d'émoi et le thème de nombreuses et soudaines légendes chaque fois que le hasard en fait constater un nouveau. On ne manque pas de les mettre en rapport avec les eaux souterraines, d'y voir de gigantesques installations hydrauliques et d'autres fables à l'avenant. M. Warren tenta d'en explorer un sur le coteau de *râs en-Nâdir* et il en signalait plusieurs autres aux environs (*Recovery*..., p. 265 ss.). Les fondations creusées en 1898 pour les ateliers de l'Alliance Israélite (pl. I, B 5) en firent découvrir un très considérable et certainement indemne de tout travail

étage sont les mollusques du genre *Nérinée*[1] dans la classe des *Gastéropodes*. On y a signalé aussi, mais en beaucoup moindre abondance, quelques variétés de mollusques *Lamellibranches* du groupe des Rudistes et divers *Échinodermes*. Telle est néanmoins la prépondérance des Nérinées que leur nom a été adopté pour spécifier paléontologiquement le turonien de Jérusalem : « calcaire



Fig. 20. — Conglomérats pisolithiques dans le calcaire turonien : contrescarpe de l'ancien fossé, à l'angle N.-E. de la ville.

à Nérinées »; les Rudistes jouent le même rôle dans l'étage cénomano-turonien, dit calcaire *malaky* et scientifiquement « calcaire à Rudistes ».

Le nom de « royale » est tout à fait justifié par la splendeur et les qualités de cette roche, apte à tous les usages, depuis la plus fine sculpture jusqu'au plus puissant support. Douce au ciseau à l'extraction en carrière, elle augmente de consistance une fois exposée à l'air. D'une texture plus dense et plus homogène que toutes les roches déjà passées en revue, elle ne subit point comme celles-ci de dégradation atmosphérique : tout au plus sa magnifique teinte blanche éclatante peut-elle devenir mate par le fait d'une humidité prolongée, mais elle se revêt plus ordinairement d'une patine dorée très soyeuse qui la rehausse encore. Dans les intérieurs aérés et secs, elle conserve sa blancheur somptueuse, nuancée parfois d'un rose ténu qui lui donne des reflets de marbre. C'est d'ailleurs en réalité une sorte de marbre et elle peut en recevoir le poli. Recherchée de tous temps pour les constructions importantes, ou du moins pour les éléments décoratifs des édifices, elle a été en outre la roche par excellence des

humain. La description du *mezzy* dans Fraas devra être étudiée avec précaution à cause des fréquentes confusions entre cet étage et le *ka'kouly* sénonien.

1. Fraas (*op. l.*, p. 97 s.) en a déterminé, entre autres, deux espèces auxquelles il a attribué les noms de *N. Mamillae* (du birket Mâmillâ) et *N. Schickii*. Il y ajoute (p. 95 s.) d'autres genres de *Gastéropodes*, tels que *Phasianella*, *Trochus* et *Actaeonella*.

grands hypogées. Relativement facile à tailler, très résistante d'autre part et se présentant toujours en assise assez compacte, elle se prêtait au mieux à la création des salles spacieuses et des multiples variétés de sépultures. Une particularité tout accidentelle du relief géologique n'a pas peu contribué probablement à signaler le *malaky* à l'attention des architectes des grands tombeaux. Les deux énormes coupures du Cédron et du *Rabâby*, qui délimitent sur presque trois côtés le site de la ville, ont traversé tout l'horizon turonien et pénétré si profondément dans le cénomanien que le haut étage de *malaky* est scindé à peu près à pic sur les deux rives. En quelques points, tels que la région d'Haceldama, vers l'extrémité méridionale du *Rabâby*, ou Siloé, la paroi nue et lisse semblait provoquer l'attaque du ciseau; d'autant qu'on était ainsi hors du périmètre proprement dit de la cité, assez près néanmoins, assez en vue surtout pour que fût réalisée la situation idéale d'un hypogée. Aussi se pressent-ils particulièrement nombreux justement dans les endroits qui viennent d'être mentionnés. Et une fois reconnus les avantages de cette assise pour des installations funéraires un peu élégantes et développées, on n'a pas hésité à s'imposer souvent la tâche de forer un puits, ou d'excaver un volume énorme de roche pour atteindre le *malaky* ou y dresser une paroi dans laquelle on pourrait ouvrir un monument sépulcral.

La puissance de l'assise varie, sur les points connus, de 7 à 12 mètres environ, quand elle n'a pas été entamée par l'érosion ou l'exploitation. Où elle affleure, comme dans une très grande partie de la colline occidentale ou au Bézétha, si son épaisseur se réduit parfois à 3-4 mètres, c'est sans doute qu'elle n'a plus son intégrité.

On a vu déjà que l'élément typique de la faune fossile en cet horizon est le groupe des Rudistes, du genre *Sphærulites* en particulier. Il s'y ajoute quelques (*Protozoaires*) coraux, des (*Échinodermes*) étoiles de mer, des (mollusques *Lamellibranches*) ostracées, peut-être même quelques *Hippurites*[1].

Le *mezzy* inférieur, qui représente, lui, très certainement à Jérusalem l'horizon cénomanien proprement dit, est un calcaire dolomitique extrêmement fin, compact et dur. Les carriers arabes lui donnent habituellement le nom de *mezzy yehoudy* « mezzy juif », interprété avec une familiarité quelque peu méchante. Dans les chantiers de construction, les petits blocs de cette roche sommairement équarris au marteau, parce que le ciseau n'y a guère prise, sont appelés *rás Yehoud* « tête de Juif ». C'est une pierre à coloration variée, depuis le gris mat et foncé jusqu'au rouge ardent, parfois avec les plus singulières bigarrures. Des zones gris clair ou jaunâtres sont striées de banderoles roses et rouges pareilles à des flammes; de larges taches rouges se montrent cerclées d'une teinte orangée dans laquelle pénètrent comme des rayons vacillants; des spirales bariolées s'agencent en combinaisons imprévues et souvent assez saisissantes pour que le folk-lore s'en empare, les précise et les interprète, toutes les fois qu'elles se présentent aux regards populaires en quelque élément un peu décoratif ou un peu en évidence dans un monument[2]. Moyennant l'effort nécessaire, cette roche

1. Fraas (p. 52) voulait caractériser le *malaky* : un réel calcaire à Hippurites. Lartet (*Explor.*, p. 82) rétablissait déjà la désignation correcte: calcaire à Rudistes, et Blanckenhorn a déclaré fort explicitement ne connaître aucun Hippurite authentique dans l'étage *malaky* (*ZDPV.*, XXVIII, 91). Ce genre très déterminé du groupe des Rudistes semble caractériser en Europe l'époque turonienne. Le *malaky* de Jérusalem n'en contenant pas encore serait donc à rattacher plus correctement au cénomanien, dont il reproduit assez bien le faciès paléontologique.

2. Tout le monde a en mémoire quelque exemple de ce folklore, assez souvent mis en relation avec des souvenirs religieux. Cf. dans le pavé du Ḥaram au IVe s. : *in marmore... sanguinem Zachariae ibi dicas hodie fusum* (Pèlerin de Bordeaux, dans Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, p. 22, 2). Plus tard on verra la même chose dans le dallage du Saint-Sépulcre (Geyer, *op. l.*, p. 154, 12 s.). Parfois c'est la couleur ardente qui a surtout frappé les imaginations : telles ces colonnes de l'église de la Présentation que l'historien Procope (*Des édifices de Justinien*, ch. v, 6) célèbre avec emphase comme taillées dans une roche flamboyante, miraculeusement découverte alors, si Dieu ne la créa point tout exprès. Nombre d'autres colonnes offrent des portraits à la vénération naïve des pèlerins et si parfois la description force la note en mentionnant des empreintes accentuées « comme en de la cire molle », il n'est pas improbable que l'origine de la légende ait été un simple jeu de veines colorées dans le marbre *mezzy*. Tandis qu'on polissait les colonnes destinées à la restauration de la basilique de Saint-Étienne, les ouvriers avaient découvert et se montraient en riant, sur un gros tambour, un buste de Juif. La pièce mise en place s'est trouvée située à contre-jour, au grand désespoir des visiteurs qui en ont entendu parler et qui se donnent parfois le tracas de la rechercher pour la montrer à des amis. Ce « portrait »

est apte à tous les usages architecturaux ; mais telle est la difficulté de taille qu'on ne la choisit guère pour l'ornementation sculpturale[1] tandis qu'elle est très appréciée pour des revêtements, des corniches à moulures rectilignes, des supports, — auxquels on peut donner tout le poli et tout l'éclat du marbre.

Cet horizon géologique bien apparent sur la surface actuelle à l'occident de la ville et jusque sur la croupe septentrionale de la grande colline sur toute l'étendue de la colonie russe, disparaît dans la ville sous le cénomano-turonien (*malaky* et *mezzy* doux). L'étage ayant une très forte inclinaison au Sud-Est ne serait plus visible nulle part sans les crevasses béantes des ravins latéraux et les excavations pratiquées de main d'homme. Si les eaux furibondes des âges préhistoriques avaient pu réussir à creuser un large sillon là dedans, depuis leur disparition la morsure du temps demeure impuissante à l'agrandir. Sur les deux rives de l'ou. *er-Rabâby* les assises cénomaniennes forment comme des terrasses abruptes où les décombres des époques historiques ne parviennent que difficilement à s'accrocher. Au tournant de l'ou. *Sitty Mariam*, en face de l'angle Sud-Est du Ḥaram, l'étage cénomanien affleure tout à coup en corniche escarpée sur laquelle court pendant 3 à 400 mètres le sentier qui descend vers *Oumm ed-Daradj* et les jardins de Siloé. Cf. pl. XIV et V.

En étudiant cette roche sur une zone assez développée autour de Jérusalem, M. Blanckenhorn en a discerné trois variétés qui correspondent aux trois désignations usuelles dans les chantiers modernes : *mezzy yehoudy*, — terme le plus générique, indifféremment appliqué au *mezzy* de toute nuance ou restreint aux assises grises et jaunâtres peu veinées de rouge, — *mezzy aḥmar* « mezzy rouge » et *m. Deir Yâsîny* « m. de Deir Yâsîn ». Ce dernier se distingue du *mezzy* gris tacheté de jaune et de rouge beaucoup moins par sa coloration que par sa constitution stratigraphique facile à observer surtout dans les grandes carrières du village de *Deir Yâsîn* à quelques kilomètres à l'Ouest de Jérusalem. Au lieu des bancs homogènes épais de 0m,50 à 1m,50 et plus, entre lesquels s'intercalent de petits lits de marne calcaire et que sillonnent des veines de spath brillantes et fines dans le *mezzy* usuel, le *mezzy Deir Yâsîny* se présente sous forme de haute assise feuilletée qui se débite en dalles minces souvent assez régulières pour être employées presque sans retouches dans des pavements[2]. Le *mezzy* rouge, le plus fin de texture et le plus somptueux de teinte, affleure presque sur le coteau à l'Ouest-Ouest-Nord de Ṭantour, non loin de Bethléem, en assises de 2m,50 à 3 mètres comprenant trois ou quatre bancs. Le *m. yehoudy* est le seul connu à Jérusalem même.

C'est l'horizon des fossiles mollusques *Céphalopodes* du genre *Ammonites*, dont une espèce est même assez caractéristique du cénomanien de Jérusalem et de divers autres points de Palestine pour avoir mérité l'étiquette paléontologique d'*Acanthoceras Palaestinense*[3]. Est-ce hasard seulement et pénurie des observations actuelles ou réalité absolue, toujours est-il que la faune fossile cénomanienne est ici relativement pauvre. On a signalé tout au plus quelques traces de *Protozoaires ;* des oursins représentent à peu près seuls l'embranchement des *Échinodermes ;* plusieurs espèces d'huîtres et des Nérinées sont enfin les uniques variétés de mollusques à joindre aux Ammonites. Les animaux vertébrés font une apparition au moins timide, attestée par quelques vestiges de poissons.

A la base des assises *mezzy* on rencontre parfois une couche assez épaisse de dolomite et des lits de marnes variées qui appartiennent encore au système cénomanien. Ce sous-sol profond n'a été atteint jusqu'ici qu'en des points trop rares pour une étude précise. Le tableau synoptique et la pl. XIV concrétiseront toute cette structure.

ira-t-il jusqu'à la postérité comme le sang de Zacharie? Les colonnes de Saint-Étienne ont été extraites à *Ṭantour*.

1. Elle émousse rapidement le ciseau si elle n'en fait pas sauter la pointe. Attaquée avec des outils assez forts, il s'y produit des esquilles néfastes pour toute sculpture un peu délicate et fouillée.

2. Plaquettes comparables, par la physionomie générale, à certains calcaires lithographiques européens, et contenant parfois des empreintes ou des fossiles de poissons.

3. BLANCKENHORN, *ZDPV.*, XXVIII, 86. Cette Ammonite, précédemment classée au genre européen *Acanthoceras rothomagense*, se rapproche davantage du type *A. harpax* des Indes, soit par le nombre des côtes (26 à 30), soit par leur profil incliné en avant, soit enfin par leurs nœuds arrondis.

SCHÉMA GÉOLOGIQUE ET PALÉONTOLOGIQUE DE JÉRUSALEM.

ÈRES et GROUPES.	PÉRIODES et SYSTÈMES.	ÉPOQUES ET ÉTAGES.	DÉSIGNATIONS MODERNES.	CARACTÉRISTIQUES PALÉONTOLOGIQUES (plantes exclues).
QUATERNAIRE.	HOLOCÈNE.	Historique.	Ruines et décombres de constructions.	Règne de l'Homme. Espèces animales actuelles.
	PLÉISTOCÈNE.	(États) Énéolithique. Néolithique. Paléolithique.	Calcaire nâry et brèche à silex.	
TERTIAIRE (néozoïque).	PLIOCÈNE. MIOCÈNE. OLIGOCÈNE. ÉOCÈNE.	[11 époques dans la classification géologique d'Europe.]	[Simples traces de ces formations ruinées par l'érosion.]	Vestiges fossiles variés, mêlés à ceux des époques antérieures. [Controverse nummulitique.]
SECONDAIRE (mésozoïque).	3. CRÉTACÉ.	4. Danien.	[N'existe pas.]	
		3. Sénonien. campanien.	Ka'kouly supér[r] et Haour.	PROTOZOAIRES : divers coraux. — ÉCHINODERMES : quelques astéries mal conservées. — MOLLUSQUES LAMELLIBRANCHES : genres *Arca*, *Astarte*, *Cardium*, *Crassatella*, *Cucullaea*, *Cytherea*, *Dentalium*, *Exogyra*, *Gryphaea*, *Leda perdita*, *Lucina*, *Nucula*, *Ostrea*, *Pecten*, *Perna*, *Pholadomya*, *Tellina*. — M. GASTÉROPODES : vaste genre *Cerithium;* sous-genres *Aporrhais*, *Natica*, *Tritonium*, *Turritella*, *Voluta*. — M. CÉPHALOPODES : Ammonitidés du s.-g. *Schloenbachia* et Baculites. — Poissons *osseux;* squales des genres *Lamna*, *Otodus*, *Ptychodus*.
		Santonien.	Ka'kouly infér[r].	Même faune générale, avec diminution sensible des genres *Gryphaea* et *Leda* dans les LAMELLIBR., absence totale de Baculites et prépondérance des Ammonitidés du s.-g. *Schloenbachia;* 3 variétés spéc. *S. Oliveti*, *S. Sandreczkii*, *S. Safedensis*.
		2. Turonien.	Mezzy doux.	ÉCHINODERMES : oursins, genres *Cyphosoma* et *Echinobrissus;* petites étoiles de mer. — M. LAMELL. : *Nucula;* groupe des Rudistes, genre *Sphaerulites*. — M. GASTÉROP. : *Actaeonella*, *Phasianella*, *Trochus*, mais surtout Nérinées.
			Malaky.	PROTOZ. : coraux. — ÉCHINOD. : astéries, g. *Holectypus;* oursins, g. *Codiopsis doma* = *Galerites albogalerus* de Fraas, *Discoidea*. — M. LAMELL. : *Chondrodonta Joannae;* mais surtout Rudistes, g. *Sphaerulites*.
		1. Cénomanien.	Mezzy juif.	PROTOZOAIRES : coraux peu déterminés. — MOLL. LAMELL. : genres *Cardium*, *Cytherea*, *Exogyra*, *Ostrea*, *Pecten*, *Pholadomya*, *Vola*. — M. GASTÉROPODES, Nérinées. — M. CÉPHALOPODES : Ammonitidés, s.-g. *Acanthoceras;* esp. caractéristique *A. Palaestinense*. — Vestiges de poissons surtout sous forme d'empreintes.
	2. JURASSIQUE. 1. TRIAS.	[Étages non atteints.]		

§ 2. *Hydrographie.*

Un sol ainsi modelé et constitué ne peut naturellement offrir de grands trésors d'eau. Inutile de faire observer qu'aucune source n'existe et n'a jamais pu exister sans le plus invraisemblable prodige géologique sur toute la ligne de crête entre les versants de la Méditerranée et de la mer Morte, c'est-à-dire entre *râs el-Mašâref* et l'extrémité Nord-Ouest de la colonie russe dans les quartiers neufs sur la colline occidentale. Il n'en peut exister non plus à travers tout le plateau ondulé compris entre la ligne de partage des eaux et une ligne théorique d'Ouest en Est passant à la hauteur de l'angle Nord-Ouest de l'enceinte actuelle de la ville et sur la clôture septentrionale du Ḥaram. Il suffit en effet de se remettre en mémoire les plus rudimentaires notions sur le régime et la formation des sources pour saisir l'impossibilité d'une source quelconque dans cette zone de terrain longue de 3 kilomètres environ de l'Est à l'Ouest, mais large à peine de 1.500 mètres en moyenne du Nord au Sud et subdivisée en trois bassins. Durant les fortes pluies hivernales, élément essentiel d'alimentation des fontaines palestiniennes, le ruissellement de surface entraîne tout de suite une quantité notable des eaux par les artères du drainage naturel : *Rabâby*, Tyropœon et Cédron. Quelle que puisse être l'abondance d'eau absorbée par le sol dans les plus favorables conditions, la superficie demeure trop restreinte en chaque bassin pour que l'infiltration y soit capable d'alimenter une source même de faible débit. Peu importe que des argumentateurs peu circonspects aient souvent fait état de divers amas d'eaux pluviales, ou de l'apparence marécageuse temporaire en l'un ou l'autre lit des petites vallées septentrionales, pour imaginer des nappes d'eau, des piscines ou des sources bibliques[1] à tout jamais introuvables grâce à de chimériques bouleversements mis au compte des tremblements de terre. Il n'est pas superflu d'éliminer une fois pour toutes l'intervention de ce *deus ex machina* en examinant la nature de ces prétendus points d'eau.

Le plus important est sans contredit dans la région de Mamillah, où fut créée jadis une vaste piscine qui s'emplit encore à moitié environ à chaque hiver normal (fig. 9 s.). On examinera plus tard son origine et son rôle dans l'alimentation de Jérusalem antique : le fait seul qu'elle recueille un volume assez considérable d'eau doit nous occuper en ce moment. Or rien n'est plus facile à concevoir qu'une telle concentration. Le réservoir a été construit à la tête de la vallée, tout au fond d'une cuvette déterminée par le circuit de la ligne faîtière et la courbe de la colline occidentale[2]. Une couche assez épaisse de grasse argile rouge couvre à peu près partout les parois doucement inclinées de cette cuvette et si les affleurements du roc sont relativement nombreux encore, il n'y a cependant nulle part de plaques

1. La plupart des topographes qui ont suggéré l'hypothèse d'eaux vives en ces parages se sont prudemment abstenus de spécifier aucun point et il est douteux que l'hypothèse ait été une seule fois le résultat d'un examen technique du sol en dehors de toute préoccupation de source biblique à situer. Ni Robinson, ni Tobler, ni aucun des maîtres dont on s'est plu parfois à aligner les noms pour démontrer l'existence de ces sources n'ont eu garde d'affirmer tout ce qu'on leur fait dire. De temps à autre, il est vrai, un chercheur plus résolu et moins avisé peut estimer avoir enfin mis la main sur une source; le contrôle dévoile promptement la méprise. Ex. : le Rév. A. J. Gregg, *QS.*, 1899, p. 64, signalait la découverte d' « une source naturelle » derrière la baraque de l'octroi municipal au voisinage de cheikh *Bedr*, au carrefour de la route de Jaffa et de l'ancienne route d'*'Aîn Kârim*. Située ainsi presque à la fine crête de la ligne de partage des eaux, une telle source était un phénomène d'autant plus digne d'être admiré sur place que du même coup on tenait l'amorce du fameux « aqueduc supérieur de Gihon », ainsi que s'exprime M. Gregg, et les traces de cet aqueduc sur un kilomètre et demi de longueur. Hélas! après des recherches guidées par la propre description de M. Gregg et réitérées avec le sincère désir d'adhérer à son heureuse trouvaille, il a fallu convenir que le beau canal et la « source naturelle » indiqués dans l'article faisaient plus d'honneur à la bonne volonté archéologique de M. Gregg qu'à sa méthode d'investigation. Pour raccorder en un tracé d'aqueduc les diverses entailles qu'on peut observer dans un rayon de 1.500 mètres sur un plateau rocheux exploité souvent en carrière, il ne suffit pas d'avoir en mémoire quelques réminiscences érudites, ni d'esquisser même un nivellement à vue de nez. Un essai de raccord avec des mesures banales et le plus élémentaire instrument fait palper la chimère. Quant à la source imaginée parmi l'oliveraie et les ruines bien connues de cheikh *Bedr*, elle a pour indice le plus solide les dires du publicain complaisant, mais étranger sans doute, qui était de service à l'octroi en ce temps-là. On sait ce qu'en vaut l'aune; ce qui n'empêche d'ailleurs point l'information malavisée de faire sa voie dans les thèses topographiques où l'on fait flèche de tout bois.

2. Voir pl. I, C 6 et pl. VII.

rocheuses développées d'où l'eau s'écoule à mesure qu'elle tombe. Même en ces endroits, les paquets d'argile insérés dans les aspérités du roc retiennent les eaux pluviales, ralentissent ou préviennent tout à fait le ruissellement et augmentent la quantité d'infiltration. Une fois saturé, l'humus laisse l'eau suivre la pente et, tandis qu'une partie est imbibée par l'étage de *mezzy* fissuré et caverneux, le reste fait directement sa voie vers la vallée, aboutissant au bassin par une loi physique aussi fatale que simple. Le bassin n'est du reste qu'une étape dans la course de ces eaux sauvages. Établi au point de convergence de toutes les pentes, dans l'espèce de goulet étroit de l'ou. *el-Meisé*, la pression des eaux qui s'y réunissent est suffisante pour en élever le niveau momentanément jusqu'à 3 à 4 mètres durant des hivers très pluvieux. C'est donc un volume énorme d'eau qu'il serait relativement facile de réserver à l'usage public moyennant quelques précautions pour assurer l'imperméabilité des parois et du fond. En l'état actuel, la valeur du réservoir est à peu près insignifiante. Les eaux n'y font plus guère qu'un arrêt suffisant pour se décharger en partie de la terre qu'elles entraînaient et reprennent leur course souterraine ralentie seulement par le rétrécissement de la zone d'infiltration. Il est bien rare de trouver encore à Mamillah une quantité appréciable d'eau, quand plusieurs semaines des vents chauds printaniers ont succédé à la période proprement dite des pluies. Jamais on ne songerait à chercher de l'eau en ce bassin après la fin de mai. Il demeure à sec tout l'été jusqu'après quelques semaines au moins de fortes pluies au début de l'hiver suivant[1].

Plus invraisemblable encore serait une source quelconque dans le bassin initial du Tyropœon, étroitement limité entre les deux collines principales. On a vu que sur plusieurs points de cette surface de drainage d'énormes amas de décombres couvrent le sol primordial. Ces couches artificielles ne retiennent guère les eaux pluviales qu'elles absorbent du reste avidement. Mais là dessous et dans la plus grande partie du bassin — du moins avant les constructions nombreuses des dix dernières années — l'argile forte et l'épiderme relativement poreux du *mezzy doux* s'imbibent d'une quantité considérable d'eau et ne la laissent circuler qu'avec lenteur vers la vallée. A quelque moment de l'année qu'un forage soit pratiqué en cette région, il faut s'attendre à constater des suintements, parfois de véritables petits ruissellements d'autant plus notables qu'on est moins loin des dernières pluies, plus avant sur la pente du bassin, ou que l'excavation traverse des lits de roche moins compacte et des assises plus riches en lits de marnes. Jamais pourtant l'importance de ces suintements n'est de nature, non pas certes à faire rêver d'une source même minuscule, mais tout bonnement à entraver l'excavation entreprise, ou à compromettre des constructions. Quelques heures parfois, peu de jours en tout cas suffisent à épuiser les réserves de ces infiltrations localisées. Par un bizarre caprice de folk-lore, apparemment très vieux, c'est la région de Jérusalem où l'on aime à soupçonner les plus mirifiques trésors d'eau : sources aux propriétés merveilleuses, puits étranges, nappes intarissables. Le plus curieux est que ce ne soit pas tant le bon peuple, naïf mais sensé, qui perpétue ces légendes, que les tentatives gravement organisées sous de hauts patronages et avec un apparat de conviction très entendue. L'énumération serait longue de ces essais, suggérés d'habitude par des hâbleurs et pris trop vite au sérieux par des bonnes volontés mal éclairées, à la poursuite de ces eaux de paradis[2].

Le vallon qui traverse obliquement le plateau d'*es-Sâhireh* de Nord-Ouest en Sud-Est draine une superficie plus vaste dans un sol plus apte à l'imbibition des pluies. La possibilité des sources n'y est cependant pas moins contre-indiquée précisément par cette plus générale perméabilité. La couche argileuse de surface n'est pas assez importante pour retenir l'eau bien longtemps et cette zone d'infiltration s'égoutte assez vite par le fond du petit ravin où elle alimente — assez pauvrement du reste — le birket *el-Ḥidjeh* devant la muraille de la ville et, plus bas dans l'intérieur, l'ancienne piscine de Béthesda. Le cal-

1. Cette alimentation actuelle du birket *Mamillah* exclusivement par les eaux pluviales était très correctement indiquée par M. Guérin, *Jérusalem*... [1889], p. 237 et déjà par Tobler, *Topographie*, II, 64, où l'on trouvera au surplus une liste d'observations encore beaucoup plus anciennes.

2. Cf. *RB*, 1909, p. 562; Schick, *ZDPV*., XIII, 1890, p. 229; Pierotti, *Jerus. expl.*, p. 256 s. Hydromancie plaisante, chère aux récents inventeurs de « bains » partout!

caire sénonien sous-jacent absorbe sans doute ici une proportion très notable des eaux pluviales ; mais celles-là font ensuite leur chemin par le réseau de fissures de ces assises rocheuses [1] jusqu'à la rencontre de couches imperméables que le cénomanien inférieur peut ne représenter que partiellement. La stratification connue du bassin explique assez qu'on ne trouve en toute son étendue aucun point de concentration superficielle des eaux infiltrées, ni aucun jaillissement occasionné par une pression qui ne peut exister en ce voisinage de la ligne de crête. Aussi ne s'étonnera-t-on nullement qu'un hydrogéologue réputé ait indiqué des profondeurs de « soixante-dix ou soixante-quinze mètres » pour rencontrer un véritable filet d'eau en ce bassin au point de concentration le plus complet, dans l'enclos de Sainte-Anne, vers l'angle Nord-Ouest de la basilique [2]. Soixante-quinze mètres, soit, au strict minimum, soixante-cinq mètres de rocher à traverser pour atteindre un filet d'eau dont on n'osait marquer l'importance : voilà de quoi rendre hésitant à spéculer sur les sources au Nord de Jérusalem.

Reste le haut Cédron, surtout avec ses longues ramifications occidentales par l'ou. *el-Djôz*, *ard el-Limâ'a*, *el-Qaṭa'* et l'ou. *Louqà*. Le marais — oh très relatif! — qui existe jusque dans les premiers mois d'été, si l'hiver a été normalement pluvieux, à la tête de l'ou. *Louqâ*, en face de l'établissement Schneller, n'est dû qu'à l'importance considérable de la couche argileuse dans cette sorte de cuvette où convergent les eaux du haut plateau très rocheux. La pente, d'abord assez incertaine sur le premier escarpement oriental de la grande colline, s'accentue brusquement entre deux rampes de cette colline qui réduisent le ravin à un chenal étroit, un peu avant son débouché dans l'ou. *el-Djôz* proprement dit (fig. 8), plus exactement, avant son entrée dans les nouvelles juiveries boukhariotes. Cette espèce de barrage ralentissant l'infiltration crée ici le même phénomène que produit, à 1.200 mètres au Sud à vol d'oiseau, l'étranglement de l'ou. *el-Meisé* à l'extrémité du bassin de *Mamillah*. Mais tandis que la nature plus meuble du sol et surtout l'existence du réservoir artificiel en cet endroit prévient toute apparence marécageuse, la grande poche argileuse de l'ou. *Louqâ*, munie d'un dégagement insuffisant, demeure parfois assez longtemps boueuse, même après la saison des pluies. Rien là n'est de nature à autoriser l'hypothèse de source ou de nappe d'eau, pas plus qu'autour de la piscine, aujourd'hui presque totalement comblée au Nord des *Q°bour es-Salâṭîn*, un peu avant le dernier coude de l'ou. *el-Djôz*. La mare produite en ce bas-fond à chaque hivernage dépend exclusivement de l'importance du ruissellement et de l'infiltration superficielle.

Passé ce coude, au delà du pont établi pour la grand'route septentrionale, la vallée s'encaisse assez vite pour laisser affleurer plusieurs étages géologiques sur ses bords. Des suintements peuvent s'y produire et se maintenir non sans une certaine importance plusieurs semaines après les dernières pluies sans impliquer autre chose qu'une infiltration dirigée là par la pente d'une couche imperméable. Sans prolonger davantage un examen de détail aussi minutieux, ne suffit-il pas maintenant d'embrasser d'un coup d'œil l'assiette de la ville en se rappelant sa constitution géologique pour comprendre dès l'abord que l'unique région où des sources soient théoriquement possibles est la base Sud-Est des deux collines? Encore faut-il s'attendre à ce que, sur une surface en somme aussi peu développée et avec la moyenne de pluie dont il va être question, ces sources ne soient ni nombreuses, ni d'un débit très important. En fait, il n'en existe actuellement et l'histoire n'en implique aucune dans la basse vallée du Tyropœon, au pied oriental de la grande colline ; une seule est connue dans le Cédron, à l'orient de la petite colline : *'aïn Oumm ed-Daradj*. Sa nature intermittente ne pouvait manquer de frapper les esprits et de faire naître des légendes, ou de provoquer des explications à vernis scientifique, singulières et compliquées. Une explication fort simple néanmoins en rend un compte satisfaisant : la théorie physique des bassins communicants [3]. On n'a pas oublié combien peu homogènes et compactes sont les as-

1. Sur le mode de circulation des eaux infiltrées dans les calcaires, voir DE LAPPARENT, *Traité de Géologie*, p. 245 s.; St. MEUNIER, *La crue de la Seine...*, *op. l.*, p. 161 ss.

2. M. l'abbé RICHARD, Note adressée à M. Mauss le 23 mai 1870 et publiée en fac-similé dans MAUSS, *La piscine de Bethesda à Jérusalem*, p. 37.

3. On la trouvera déjà indiquée d'un mot dans M. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil...*, II, 265, note.

sises sénoniennes et turoniennes qui affleurent dans tout le bassin du haut Cédron et sur la majeure partie du plateau septentrional, si l'on attribue le *malaky* au turonien. Il n'est d'ailleurs pas jusqu'au *mezzy* cénomanien dont les premières couches, sur les espaces où il vient à la surface, ne soient assez largement fissurées. A travers les sédiments quaternaires spongieux, l'infiltration peut offrir, avec plus de lenteur seulement, une régularité presque égale à celle qui se produit dans la terre. Il n'en va plus de même dans le *mezzy* doux et dans le *malaky* moins encore. Si variée que puisse être la stratification des bancs, il s'y mêle des assises compactes absolument imperméables. Les lits intercalaires offrent eux-mêmes des facilités très diverses à la circulation des eaux infiltrées. Quand on observe une coupe de ces roches sur un front de carrière, il est curieux d'y constater comme un réseau de cavités où l'action de l'eau est évidente par les dépôts stalagmitiques dont elles sont tapissées, et qui doivent donc communiquer entre elles alors même qu'aucune fente ne serait facilement perceptible à l'œil. Dans ces canaux presque capillaires, la marche des eaux est naturellement d'une extrême lenteur et leur volume strictement limité. Quelle que soit la quantité déversée à un moment donné à la surface d'imbibition, la nature du réseau intérieur n'admet jamais qu'une quantité déterminée et presque toujours égale. A mesure qu'on s'éloigne de la ligne faîtière, les eaux tendent normalement à se concentrer vers un point qui n'est pas toujours le fond apparent du bassin, mais qui est invariablement justifié par la direction des assises géologiques, leur perméabilité différente et les lois physiques de pesanteur et de pression. C'est ainsi que les eaux infiltrées dans presque toute la zone septentrionale de Jérusalem et jusque sur la rive orientale du Cédron supérieur peuvent normalement converger dans la région d'*'aïn Oumm ed-Daradj* par une marche lente et régulière assez indépendante du ruissellement pluvial immédiat pour que le jaillissement de la source ne varie point aussi sensiblement qu'on l'a souvent dit entre hiver et été[1]. A la condition, il est vrai, que l'été ne se prolonge pas outre mesure, c'est-à-dire au delà des mois nécessaires à l'écoulement total des réserves de l'hivernage. L'eau qui filtre d'abord goutte à goutte au point de départ s'amasse graduellement dans les cavités du roc. Le principe familier du syphon naturel la transmet d'une cavité à l'autre jusqu'à ce que son volume assez considérable et la structure du sol l'amène à un point d'émergence. Il n'y a donc rien de très mystérieux dans la fontaine d'*Oumm ed-Daradj* et l'unique détail qui échappe encore est le point précis de concentration des eaux qui l'alimentent[2]. Elle sera décrite plus amplement dans l'étude des installations hydrauliques artificielles.

Du même principe que la fontaine de la Vierge relève aussi, dans une certaine mesure, le *bir Ayoub*. La plus saillante différence gît en ce que, le forage du puits ayant atteint la nappe de convergence, l'eau y est perpétuelle avec d'insignifiantes variations à la saison sèche mais avec une élévation énorme du niveau durant les pluies; car il n'est point rare de voir, après les bourrasques torrentielles de certains hivers, le puits déborder et s'écouler en vrai ruisseau. On saisit donc là sur le vif les deux modes d'infiltration : 1° dans le sol meuble, avec écoulement capricieux mais toujours prompt et avec un volume immédiatement proportionné à la quantité déversée à la surface; 2° dans les couches rocheuses, avec circulation très lente et à peu près invariable. La fontaine

1. Les renseignements publiés sur la fontaine de la Vierge relèvent souvent d'observations superficielles et en tout cas à peu près toujours transitoires, ne portant par conséquent pas sur un nombre d'années suffisant à justifier une condition moyenne. Plus souvent enfin les affirmations trop légères des gens de Siloé ont été prises pour argent comptant. Vers la fin d'un hiver plus humide inauguré de fort bonne heure, on peut voir sourdre l'eau d'une manière presque ininterrompue, quoique en très minime quantité en dehors des jaillissements qui se produisent alors toutes les quatre heures environ et durent à peu près une demi-heure. A l'inverse, l'intermittence est tout à fait radicale et les jaillissements plus espacés à la fin de l'été. Mais la source ne tarit vraiment qu'après plusieurs hivernages successifs d'une sécheresse insolite. Depuis 1891 le fait ne s'est pas produit une seule fois, plusieurs fois au contraire une périodicité considérable d'intermittence : un seul jaillissement tous les deux jours. Voir plus loin les remarquables modifications accidentelles occasionnées par les fouilles pratiquées en septembre-octobre 1909 à l'orifice du canal souterrain.

2. Plus haut ou plus bas que le plan d'eau actuel; au N., à l'O., voire même à l'E. du point d'émergence. Voir par exemple les diagrammes théoriques dans DE LAPPARENT, *op. l.*, fig. 46 et 47.

de la Vierge relève du second mode seulement, le *bîr Ayoub* de l'un et de l'autre. Quant aux suintements momentanés qui se produisent plus avant dans le Cédron et qu'on décore du titre de sources, — *'aïn eš-Šaqaf, 'a. Lôzeh* (pl. I, F 9-10), — ils sont le résultat du premier mode et ne se prolongent guère au delà de l'hivernage [1]; mais déjà ils n'appartiennent plus au système hydrographique de la ville proprement dite. Celui-ci ne comprend donc bien que les deux points d'eau indiqués et le *bîr Ayoub* étant une installation faite de main d'homme, à une distance déjà appréciable de la ville, *Oumm ed-Daradj* demeure, en fin de compte et abstraction faite des modifications à indiquer plus tard, l'unique source de Jérusalem [2].

On notera qu'il n'est intervenu jusqu'ici que des constatations de faits accessibles à tout observateur préoccupé seulement de saisir la nature ainsi qu'elle s'offre et sans le moindre souci d'y adapter l'histoire. Aussi bien les phénomènes régis ainsi par des lois physiques sont-ils d'une immuable rigueur et toute théorie allant à l'encontre de tels faits est nécessairement inexacte.

Reste à envisager l'hypothèse dès longtemps émise de bouleversements accidentels qui auraient modifié le système hydrographique de Jérusalem. En termes concrets, c'est poser la question des tremblements de terre et de leur action au point de vue spécial des eaux. Il y a toujours une saveur de judicieuse réserve scientifique à se retrancher derrière ces transformations *théoriquement possibles* quand on ne veut pas infliger à son lecteur une enquête technique invariablement fastidieuse si elle est précisée comme de droit [3]. Et quel appoint de scientifique vraisemblance ne s'y ajoute pas encore, lorsqu'une diligente érudition littéraire amoncelle, avec une profusion troublante, les cas de tremblements de terre en y joignant la vivante peinture des effroyables ravages occasionnés si souvent, hélas! par les phénomènes sismiques! Il n'est que trop réel : Jérusalem a été maintes fois éprouvée par des secousses plus ou moins désastreuses du sol; et si au lieu de n'avoir pour les compter que les maigres indications historiques anciennes, si surtout leur perception eût été faite depuis des siècles par des instruments aussi sensibles que les appareils enregistreurs modernes, la liste bien longue déjà s'alourdirait certainement de beaucoup [4]. En face de cette énumération ce qu'il importe néanmoins avant tout

1. Il faut apparemment concevoir de même, ou peut-être comme un filet d'eau refoulé par une fissure, une petite source périodique, aujourd'hui tout à fait enfouie, mais dont quelques vieillards de Siloé gardent le souvenir. D'après une information due à l'obligeance du T. R. P. Féderlin, ils lui donnent le nom d'*'aïn es-Sabahy* (?) et l'indiquent au pied oriental de la colline vers le tournant du Cédron, à quelques pas au S. du tombeau dit de Zacharie (I, F 7). On est assez près d'*Oumm ed-Daradj* pour que cette petite source momentanée, dans la mesure où son existence est authentique, dépende du même régime hydrographique.

2. C'était déjà l'opinion des ingénieurs de l'*Ordnance Survey* après le premier examen technique du sol indépendant de toute théorie de topographie historique : « d'après la constitution du sol, il est douteux qu'aucune source ait existé hormis la fontaine de la Vierge » (*Ord. S. Notes*, p. 78). Ils réservaient seulement la possibilité théorique d'une autre source dans la basse vallée du Tyropœon, au pied oriental de la grande colline, mais à la condition de la supposer « minime et peu permanente ».

3. L'hypothèse très vieille est rappelée de loin en loin, pas toujours avec discrétion; mais dans le livre de M. le prof. G. A. Smith sur Jérusalem, les tremblements de terre ne font pas seulement le thème d'un chapitre entier, — qui eût pu gagner en valeur scientifique par la substitution de faits à des spéculations sur le folk-lore classique ou à des étymologies du genre de שדי = dieu des tremblements de terre (p. 71), — ils reparaissent comme un refrain, d'ordinaire très inattendu, p. VIII, 77, 82, 87, 100 s., 110, 137 s., etc. On n'imagine rien d'aussi peu en situation dans l'étude précise que cette monotone ritournelle et M. Smith, souvent trop déférent vis-à-vis d'autorités qu'il croit compétentes, eût tout gagné à se ranger cette fois à l'avis d'un géologue et d'un ingénieur tels que M. Geickie et M. Wilson.

4. Aux indications bibliographiques de M. Smith (*op. l.*, I, 61 ss.) on pourrait, sans aucun profit, ajouter notablement. S. Jérôme avait apparemment déjà, à propos du même sujet, l'impression que ces détails érudits pouvaient se condenser et il les bloquait lui-même en une phrase : *Legimus in his qui de mirabilibus confecerunt volumina et qui Olympiadas Graeciae ad nostram usque memoriam perduxerunt, exponentes quid in singulis annis novi acciderit in mundo, quod inter caetera terrae motu eruperint flumina, quae ante non fuerant, et rursum alia absorpta sint, et pessum ierint : quod scilicet omnes terrarum venae, quasi in humano corpore sanguinem, ita in se habeant latentes aquas, quae terrae concussione rumpantur et manent in flumina* (*In Habac.*, **3**, 10; *PL.*, XXV, c. 1320). Si des statistiques vagues devaient avancer l'étude du problème, il ne faudrait pas omettre par exemple ARVANITAKIS, *Essai d'une statistique des tremblements de terre en Palestine et Syrie*, dans son *Essai sur le climat de Jérusalem* (Le Caire, 1904), p. 54 ss., avec indication très exacte de ceux qui ont été sensibles à Jérusalem. L'enregistrement méthodique, commencé depuis un demi-siècle même sans l'outillage de précision usuel, suffit à montrer qu'il ne s'écoule guère plus de

de placer c'est l'observation directe de bouleversements effectifs dans le domaine qui nous occupe; car mentionner un tremblement de terre n'est heureusement pas très souvent dire l'effondrement d'une ville, l'affaissement d'une montagne, la disparition de ruisseaux ou la création de gouffres. L'expérience contemporaine de ces vingt dernières années à Jérusalem permet de se rendre compte que, par bonheur, des chocs même formidables [1] peuvent n'entraîner que des dégâts superficiels restreints et ne laisser aucune trace dans la structure du sol, même en des endroits particulièrement exposés à dislocation. Mais ces généralités n'importent que secondairement : entrons plus au vif de la question.

Recourir aux tremblements de terre pour expliquer l'absence des sources dans toute la zone supérieure du bassin de Jérusalem est tout bonnement ajouter une gratuite hypothèse à un paradoxe géologique [2]. Une seule région demeure en cause : l'extrémité Sud-Est de ce bassin, par conséquent les dernières rampes de l'une et de l'autre colline sur l'embouchure du Tyropœon et sur le Cédron. Là uniquement pouvaient jaillir des sources dont les secousses sismiques auraient été capables de modifier l'émergence ou de tarir le flux. Sur toute l'étendue de cette région le sous-sol rocheux est connu à des profondeurs variables et en des points assez multipliés pour que la trace de ces tremblements de terre doive être fatalement saisie. Et en effet cette trace n'a pas échappé : ici c'est une crevasse traversant plusieurs étages géologiques, là une lézarde en quelque paroi artificielle, ailleurs une assise rocheuse un peu affaissée; tout cela fort

4 à 5 ans au maximum, sans quelque secousse perceptible : cf. la liste dressée par M. Chaplin, *QS.*, 1883, p. 32 : 12 dans l'intervalle de 1863 à 1879. D'ailleurs l'observation d'une fréquence peut-être même exagérée a été faite incidemment depuis longtemps; cf. Tobler, *Denkblätter...*, p. 33, n. 3. L'observation scientifique laisse encore beaucoup à désirer. Aucune des stations météorologiques palestiniennes n'est munie d'un sismographe et l'on n'entrevoit pas encore la réalisation de l'excellent projet de M. Blanckenhorn, *Eine seismologische Station in Palästina?* dans *MuNDPV.*, 1909, pp. 17-22. Voir l'essai technique du même savant sur les tremblements de terre palestiniens récents : *Ueber die letzten Erdbeben in Palästina und die Erforschung etwaiger künftiger; ZDPV.*, XXVIII, 1905, pp. 206-221.

1. Tel celui qui se produisit dans la nuit du 29 au 30 mars 1903. C'est de beaucoup le plus sévère dont la population entière garde le souvenir, presque la terreur. Il causa de sérieux dommages à beaucoup d'édifices quoique aucun accident de personne. On sait qu'en des contrées comme le Pérou, le frémissement du sol est un phénomène tellement fréquent et en général si peu meurtrier qu'on s'y est familiarisé à peu près ainsi que les marins se familiarisent avec la tempête, au point d'oublier que, plusieurs fois par siècle, il fera des milliers de victimes. L'étude contemporaine a pu aboutir à déterminer les *zones* où sévissent les secousses à des degrés divers et elle en peut donner des explications déjà très raisonnées. Jérusalem est située dans ce qu'un des plus distingués spécialistes français, M. Stanislas Meunier, appelle la *zone à « tremblements de terre modérés »*, dans son étude publiée par la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er février 1909, p. 692. Cette *zone modérée* est ainsi caractérisée, indépendamment de ses éléments géographiques : « les traces volcaniques y abondent et... il est facile d'y retrouver aussi des preuves du craquellement du sol ; les géoclases y ont évidemment déterminé les principales inégalités de surface » (*l. l.*). En se souvenant que le terme de *géoclase* désigne une cassure dans la stratification, par suite une modification dans le relief, on se rendra compte que la structure du massif hiérosolymitain le prédestine aux ébranlements. Quant aux traces volcaniques, absentes de la région immédiate de Jérusalem, elles abondent dans le Nord et à la lisière orientale du plateau transjordanien, c'est-à-dire en des régions assez voisines quand on les envisage dans la perspective très ample qu'exigent les phénomènes géologiques. Dès la fin du XVIIIe siècle, Volney avait déjà fait judicieusement la remarque : « le bassin du Jourdain est un pays de volcans » et, après l'énumération des phénomènes qui le prouvent, il ajoutait : « Les éruptions ont cessé depuis longtemps; mais les tremblements de terre qui en sont le supplément se montrent encore quelquefois dans ce canton » (*Voyage en Égypte et Syrie; Syrie*, ch. I, § IV; 6e éd., Paris, 1823, II, 16 ss.). On ne sera donc point surpris de la fréquence des tremblements de terre à Jérusalem. D'autre part leur caractère ordinairement très peu violent peut s'expliquer par la distance de la cassure proprement dite et par l'énorme importance des étages calcaires relativement homogènes et caverneux. Une conviction fort ancrée, à Jérusalem, chez beaucoup de gens qui préfèrent la documentation de leur mémoire ou celle des on dit à l'examen des listes positives, est que les tremblements de terre arrivent toujours en hiver et après de grandes pluies. Ce trait de folk-lore vieux (voy. Volney, *op. l.*, p. 18 : « *on a observé* en Syrie... », etc.) et assez universel, je crois, n'est évidemment fondé que sur une généralisation trop absolue, mais pas radicalement incorrecte du principe aujourd'hui le plus volontiers admis comme essentielle cause des phénomènes sismiques : un refroidissement atmosphérique trop brusque; cf. de Lapparent, *Géologie*, p. 543; Blanckenhorn, *ZDPV.*, XXVIII, 1905, p. 212 et surtout l'article cité de M. St. Meunier qui donne l'état actuel de l'information. On comprend assez mal que M. Kersten ait expliqué naguère cette corrélation par l'hypothèse d'effondrements de cavernes à la suite des pluies en une chaîne montagneuse de formation calcaire (*ZDPV.*, XIV, 1891, p. 98, note). Voir apparemment déjà dans *Is.*, **24**, 18-20 l'association de pluies diluviennes et de tremblement de terre dans un tableau émouvant.

2. Cf. *RB.*, 1906, p. 630 et n. 1.

restreint, peut-être même explicable une fois ou l'autre par des accidents de pression, de désagrégation lente par l'infiltration pluviale et les réactions chimiques dont elle peut se compliquer [1]. Nulle part encore, ni là, ni ailleurs à travers Jérusalem, on n'a observé de dislocation considérable d'assises et de désordre tel dans la stratification qu'une nappe d'eau antérieure en ait radicalement disparu. Sans doute il n'est pas besoin d'un trouble bien grave pour modifier le jeu d'une fontaine intermittente ainsi qu'est la fontaine de la Vierge; encore faut-il pourtant que ce trouble se produise, ce qui n'a pas eu lieu dans les récents tremblements de terre même aussi sérieux que celui du 30 mars 1903. On voit dans quelle bien faible mesure les conditions du sol autorisent l'hypothèse de modifications accidentelles dans le régime des eaux à Jérusalem. Même réduite à ce minimum de vraisemblance, on devra encore examiner s'il y a lieu de la faire intervenir pour l'intelligence des faits durant toute la période historique et si un régime demeuré à peu près immuable depuis bientôt deux mille ans a dû nécessairement subir de bien graves transformations dans le millénaire compris entre David et Hérode.

II. — CLIMAT. VENTS ET PLUIE.

Plus importante que la question géologique est celle du climat à Jérusalem, de la fréquence et de la quantité moyenne des pluies d'où dépend en première ligne l'alimentation des sources. Elle a préoccupé de très vieille date quelques-uns de ceux qui ont pris un sérieux et intelligent intérêt à l'histoire de la Ville Sainte. Ce n'est guère pourtant qu'au siècle dernier qu'on a saisi toute la portée d'observations exactes en ce domaine et que des stations munies d'instruments appropriés ont été installées. Aussi longtemps qu'une documentation ainsi enregistrée a fait défaut, on en a été réduit aux axiomes populaires, fondés sans doute pour la plupart sur une longue expérience et sur d'assez heureuses généralisations, mais quelquefois aussi tout à fait erronés et plus souvent mal saisis par les étrangers qui s'en informaient, ou défigurés par la succession des on dit [2]. Voici tantôt cinquante ans que des observations scientifiques graduellement perfectionnées sont substituées aux à peu près de jadis [3]. Leurs résultats coordonnés et commentés par des hommes du métier sont mis

1. On a parfois mis au compte hypothétique des tremblements de terre le remblai formidable de quelques vallées, surtout du Tyropœon inférieur. Depuis que les fouilles ont révélé avec exactitude la stratification de ces amas de décombres, le rôle des catastrophes sismiques s'évanouit.

2. L'histoire de cette légende climatologique serait piquante à écrire en relevant, dans les relations de voyage, ce qui a trait à la pluie, au beau temps, au soleil, à la lune, aux vents, à la chaleur et au froid. L'un écrit gravement qu'à Jérusalem les jours et les nuits sont d'une éternelle égalité; l'autre qu'un soleil perpétuellement doux attiédit l'atmosphère; celui-ci que la température est torride et malsaine ainsi qu'il convient sur les lambeaux d'une cité déicide; celui-là que la ville jouit d'une atmosphère limpide et vivifiante comme il est juste dans la ville sainte par excellence. Tel, qui accomplit son pèlerinage en quelque hiver pluvieux, ne sait exprimer avec assez d'emphase les pluies diluviennes ou le froid immodéré, tandis qu'un autre, éprouvé par les accablantes journées de sirocos printaniers, se sera fait dire que pluie et neige sont des phénomènes parfaitement insolites en tout temps, et que Jérusalem est une fournaise ardente au mois d'août. D'aussi criantes inexactitudes ne sont point l'exclusif apanage des fabuleux ou naïfs récits d'antan; il s'en est glissé jusque dans la doctrine des maîtres antérieurs à l'usage régulier et prolongé des instruments météorologiques. C'est ainsi que, dans son trop superficiel essai sur le climat de Jérusalem, Robinson mal informé par ses « amis habitants du pays » écrivait imprudemment l'axiome : « le sol ne gèle jamais » (*Bibl. Res.*, I, 429); à quoi Tobler (*Denkblätter...*, p. 2, n. 2) opposait, sans engager son propre avis, quelques affirmations contraires. Dès l'époque des Croisades surtout, quelques historiens occidentaux ont cependant fourni quantité d'observations très correctes. Tobler les a colligées avec sa diligence habituelle dans sa monographie sur le climat de la ville, *Denkblätter...*, pp. 1-35, la plus utile sur le sujet avant les stations météorologiques permanentes. Voir en outre sa note ultérieure, *Dritte Wanderung...*, pp. 207-211.

3. On lit dans le *Cosmos, nouv. sér.*, XXXI, n° 540, 1er juin 1895, p. 257 : « D'après une communication du Dr H. Vogelstein, la pluviométrie était déjà en usage en Palestine pendant les deux premiers siècles de notre ère et on se servait de récipients spéciaux pour mesurer la quantité d'eau tombée du ciel. » L'auteur ajoute que la moyenne calculée d'après ces observations est d' « environ 0m,53, ce qui représente bien les mesures prises de nos jours à Jérusalem » (*l. l.*). A un quart près! Cette *pluviométrie* demeurait donc fort rudimentaire. D'après M. St. Meunier (*Rev. des Deux-Mondes*, 1er mars 1910, p. 165), « c'est du 1er janvier 1689 que datent les observations régulières sur les chutes de pluie ». A Jérusalem l'honneur des premiers essais revient à M. le Dr Mac Gowan, médecin de la mission anglicane. L'insuffisance d'outillage ou l'emploi d'instruments inexacts ne permet qu'une utilisation très prudente des tableaux publiés pour cette station, de 1846 à 1859. A partir de 1860 la même station a été dirigée par M. le Dr Th. Chaplin avec une régularité ne laissant rien à désirer. Depuis 1882 elle est placée sous le contrôle du

presque à la portée de tout le monde dans les revues palestiniennes et les manuels avec tout le détail utile. Un aperçu fondé à la fois sur ces monographies spéciales et sur une expérience très prolongée répond seul au but de notre étude.

§ 1. *Régime des pluies à Jérusalem.*

L'année climatologique à Jérusalem a deux grandes périodes : l'une sèche, l'autre pluvieuse [1], de durée légèrement inégale si on les envisage avec une rigueur stricte qui ferait attribuer à la période pluvieuse tout mois dans lequel peuvent tomber les premières et les dernières gouttes de pluie, mais à peu près égales pratiquement ou ne différant guère que de quelques semaines [2]. La saison des pluies peut être délimitée d'une façon normale entre le 15 octobre et le 15 mai pour

Comité anglais du *Palestine Exploration Fund* et elle n'a cessé de fonctionner sous des directions successives également soigneuses. Par intervalles d'autres stations ont enregistré d'utiles observations parallèles, et depuis une douzaine d'années deux stations d'importance diverse ont été créées sous les auspices de la « Société allemande pour l'exploration de la Palestine ». Voir leur description dans BLANCKENHORN, *Die meteorologischen Beobachtungs-Stationen des Deutschen Palästina Vereins in Palästina im Jahre 1904; MuNDPV.*, 1904, p. 20 ss. Si l'on y ajoute encore quelques observations privées et partielles, on obtient les éléments d'une synthèse solide déjà, pourvu qu'on n'en prenne point les termes avec une rigueur outrée, toujours chimérique en pareille matière. Une moyenne plus ou moins approximativement réalisée en prenant une ample série d'années est tout ce qu'on peut ambitionner. Voici la bibliographie utile parmi les travaux qui m'ont été accessibles : CHAPLIN, *Observations on the climate of Jerusalem* [1860-1882]; *QS.*, 1883, pp. 8-40 — traduit en allemand avec quelques rarissimes modifications par KERSTEN, *Das Klima von Jerusalem; ZDPV.*, XIV, 1891, pp. 93-112. A partir de 1882, le *meteorological report* annuel de cette station fondamentale (numérotée I dans les synthèses ultérieures) a été publié par GLAISHER, *QS.*, 1893, pp. 242 ss. [1882], 331 ss. [1883]; 1894, pp. 44 ss. [1884], 144 ss. [1885], 266 ss. [1886]; 1895, pp. 184 ss. [1887], 294 ss. [1888], 368 ss. [1889]; 1896, pp. 88 ss. [1890], 190 ss. [1891], 264 ss. [1892], 350 ss. [1893]; 1897, pp. 156 ss. [1894], 235 ss. [1895]; 1898, pp. 66 ss. [1896]; 1899, pp. 76 ss. [1897], 372 ss. [1898]; 1900, pp. 296 ss. [1899]; 1902, pp. 56 ss. [1900], 250 ss. [1901]; 1904, pp. 161 s. [1902-3], ces derniers tableaux sont édités par Datzi et depuis lors le même observateur publie régulièrement dans le numéro d'avril du *QS.* les tableaux pour l'année antérieure. Comparer, pour la période novembre 1863-février 1867, BEAUMAN, *Remarks on the climate of Jerusalem; QS.*, 1872, pp. 19-30; pour l'année 1896 (1er janvier-31 déc.), ARVANITAKIS, *Essai sur le climat de Jérusalem;* pour la période 1895-1905 les données de la principale station allemande, dirigée par Dieck, ont paru dans un recueil annuel publié par l'observatoire de Vienne, mais ont été utilisées en des monographies générales plus accessibles; pour l'année 1904, BENZINGER, *MuNDPV.*, 1904, pp. 78-80; pour l'année 1905-6, BENZINGER?, *MuNDPV.*, 1907, pp. 24-29; pour l'année 1906 (janv.-déc.), DIECK, *MuNDPV.*, 1907, pp. 59-61, cf. 74-78 (janv.-fév. 1907), pour 1908-9 (oct.-mai), WURST, *MuNDPV.*, 1909, pp. 74-77. On trouvera aussi quelques indications comparatives dans l'étude de Blanckenhorn sur le climat de la vallée du Jourdain (*ZDPV.*, XXXII, 1909, pp. 28 ss.). GLAISHER, *On the fall of rain at Jerusalem in the 32 years from 1861 to 1892; QS.*, 1894, pp. 39-44. HILDERSCHEID, *Die Niederschlagsverhältnisse Palästinas in alter und neuer Zeit; ZDPV.*, XXV, 1902, pp. 5-105 avec des diagrammes très détaillés, où sont distinguées avec soin les stations de Jérusalem. BLANCKENHORN, *Regenfall im Winter 1907-08; MuNDPV.*, 1909, p. 15 s.; cf. 1910, p. 17 ss. pour l'hiver 1908-09. GLAISHER, *On the pressure of the atmosphere at Jerusalem; QS.*, 1898, pp. 121-134 avec des diagrammes pour la période 1861-1896. L'excellente monographie de M. F. M. EXNER, *Zum Klima von Palästina; ZDPV.*, XXXIII, 1910, pp. 111-164, n'a pu être utilisée qu'après la rédaction de ces notes. On devra toujours veiller avec grande attention, en comparant les données de diverses sources, au mode de comput du temps, au système métrologique et aux instruments employés. Pour les uns l'année va de janvier à décembre, pour d'autres de juillet à juin; ceux-ci enregistrent au total des pluies les averses incidentes que ceux-là négligent. Ici les chiffres produits sont absolus, tandis que là on a pris soin de les ramener à une lecture corrigée. Les lectures thermométriques surtout varient notablement. Enfin pour les incommodes mesures anglaises il faut rappeler que le pied doit s'évaluer à $0^m,3048$ et le pouce à $0^m,0254$.

1. Ces termes sont préférés pour le moment à hiver et été qui éveillent l'opposition tranchée entre chaud et froid. La saison pluvieuse à Jérusalem comporte bien une phase relativement froide, mais qui ne coïncide pas nécessairement avec la plus grande intensité des pluies et se confine en quelques mois, du 15 décembre au 15 mars, en sa plus grande extension. En vue de suivre une évolution plus normale, l'étude de l'année météorologique est faite de l'automne à l'automne, c'est-à-dire depuis le moment où les premières pluies ordinaires donnent le signal du recommencement de la vie dans le sol. Ainsi était d'ailleurs conçu le vieux calendrier israélite et tel demeure fidèlement le calendrier agraire (cf. *RB.*, 1909, pp. 259 ss.). Afin de faciliter le contrôle des observations personnelles, en même temps que pour donner une idée plus concrète par son unité, on se référera toujours à la station I de Jérusalem, ou station anglaise à l'intérieur de la ville, installée en des conditions excellentes pour réaliser la meilleure moyenne applicable à Jérusalem historique. Les données en ont d'ailleurs été déjà synthétisées par HILDERSCHEID, *Die Niederschlagsverhältnisse*, etc.

2. Dans le tableau XXXIV de HILDERSCHEID, *op. l.*, 63, on voit par exemple que la durée de chaque période est de 192 jours pour la saison humide et de 173 pour la saison sèche, d'après une moyenne calculée sur les 39 ans de 1860 à 1899. Le fait de quelques pluies précoces ou spécialement tardives en ces dernières années élèverait encore un peu le total des

inclure les dates extrêmes où tombent les premières et les dernières averses. S'il n'est pas rare qu'on puisse enregistrer une pluie dès les tout premiers jours d'octobre, ou qu'un orage éclate subitement dans la seconde moitié de mai, il l'est beaucoup au contraire que cette extension de la période pluvieuse — impressionnante sur des listes statistiques — soit un appoint appréciable à la quantité d'eau de la saison. La pluie n'arrive que graduellement. La première giboulée, qui est assez souvent orageuse et torrentielle, est suivie d'assez longs jours de beau temps particulièrement agréable alors, parce qu'il succède, avec une température fort douce, aux journées accablantes de la fin d'été. A mesure qu'on avance en novembre, la proportion normale des jours de pluie augmente. En décembre se produisent pour l'ordinaire quelques-unes des principales bourrasques, non sans laisser place à des journées très belles [1]. La pluie a son maximum d'intensité habituellement en janvier, qui pourrait être donné comme le cœur de l'hiver si l'on parlait convenablement d'hiver à Jérusalem. Février est d'habitude plus abondamment pluvieux que décembre, mais il s'y mêle aussi quelques périodes de beau temps. Mars est fort capricieux. Avec une moyenne de pluie très élevée encore, souvent peu inférieure à celle de décembre, il peut offrir des journées calmes et tièdes parmi des régressions soudaines de basse température et des tourmentes de neige ordinairement peu durables il est vrai. Avril est fréquemment troublé par des orages capables de fournir en peu d'heures un notable coefficient de pluie, quoique les journées humides se fassent dès lors de plus en plus rares. C'est presque toujours avec un orage que finit la saison dans le courant de mai. Après le 15, le 20 au plus tard, on n'escompte plus de pluie appréciable et c'est dès lors le tour de la saison sèche de régner d'une façon absolue. La moyenne de pluie en mai n'excède pas, je crois, un centimètre et demi dans les années les plus humides et demeure de beaucoup inférieure à un centimètre ordinairement. Juin au contraire peut bien, une année ou l'autre, figurer dans les statistiques des mois où il a plu, quand on compte à l'actif des jours de pluie toute journée où quelques gouttes sont perceptibles. Il est douteux que, dans cette mesure même, le cas se produise en moyenne plus d'une année sur dix et l'on ne voit pas dans les tableaux publiés que les plus exacts pluviomètres aient pu jamais enregistrer plus d'un demi-centimètre d'eau [2]. Petite ou grande, une pluie en juillet paraîtrait ici quelque chose de fabuleux; nul n'a souvenance qu'un tel phénomène se soit produit [3] et sa constatation un jour ou l'autre causerait certainement autant d'émoi parmi le peuple que la menace d'un cataclysme. Bien que le cas soit aussi d'une extrême rareté au mois d'août, on

jours de la saison humide si le tableau était dressé jusqu'à 1910. Pour prévenir toute fausse intelligence à la lecture de ces statistiques, il faut insister sur la nécessité de les étudier avec leur exacte valeur de quantités mathématiques sans doute, mais subordonnées à d'autres éléments. On réalisera par exemple la portée précise de ce tableau XXXIV en le comparant : 1° au tableau XXII qui donne la moyenne annuelle de 56 jours pluvieux dans la même série d'années (*op. l.*, p. 47), 2° au tableau VIII, moyenne de pluie tombée annuellement (*op. l.*, p. 22 s.). Encore ne peut-on aboutir ainsi qu'à une approximation, puisque dans la moyenne même de jours pluvieux sont inscrits indifféremment les jours de vraie pluie hivernale plus ou moins intense et continue et les jours d'octobre, voire de septembre et de mai, où tombe parfois, dans une chaleur orageuse, une averse soudaine et de très peu de durée.

1. L'année agronomique est souvent compromise par l'insuffisance de pluie en décembre, qui retarde les semailles ou ruine les semences déjà en terre.

2. Juin 1888 : 5 millimètres 84 (*QS.*, 1895, tabl. face p. 294). Le tableau des moyennes mensuelles de 1861 à 1899 dans HILDERSCHEID, *op. l.*, p. 22 s., n'enregistre que deux cas de pluie en juin. Il n'y en a pas eu, à ma connaissance, de 1899 à 1910, de sorte que la moyenne de 50 ans atteindrait à peine 1/7e de millimètre; c'est assez dire combien les pluies de juin sont négligeables. Le tableau VIII de Hilderscheid (*l. l.*) donne des moyennes mensuelles pour 39 ans. Le calcul des 11 années ultérieures pour les mois de décembre-mars nuance un peu ces chiffres en déplaçant les maximums précédents sans modifier très appréciablement la moyenne annuelle calculée sur 50 ans au lieu de 39.

3. Tout le monde a en mémoire le mot si explicite de s. Jérôme : *Nunquam enim in fine mensis Junii, sive in mense Julio, in his provinciis, maximeque in Judaea, pluvias vidimus* (*In Amos*, 4, 7 ; MIGNE, *PL.*, XXV, 1029). A propos de la réprimande divine : *prohibui a vobis imbrem, cum adhuc tres menses superessent usque ad messem*, le commentateur écrit cette remarque expressive : *prohibui a vobis imbrem, cum adhuc superessent tres menses usque ad messem, quae appellatur pluvia serotina, et agris Palaestinae arvisque sitientibus vel maxime necessaria est : ut quando herba turgeret in messem et triticum parturiret, nimia siccitate aresceret* [al. *marcesceret*]. *Significat autem vernum tempus extremi mensis Aprilis, a quo usque ad messem frumenti tres menses supersunt : Maius, Junius, Julius.* La moisson est ici toujours finie en juin.

sait néanmoins qu'une averse est possible et elle n'effraie personne. Toujours rapide et torrentielle, son utilité est du reste insignifiante, si même elle n'est pas néfaste comme le sont les giboulées précoces de septembre, toujours insuffisantes à rafraîchir l'atmosphère et à détremper le sol qu'elles humectent juste assez pour en dégager des miasmes et provoquer les recrudescences de fièvres, jusqu'à la reprise du cycle en octobre.

On n'aurait toutefois qu'une idée très inexacte de cette évolution annuelle normale en l'appréciant par comparaison avec le climat de tout autres latitudes, celui de France par exemple, ou de l'Europe septentrionale. Saison des pluies et saison sèche ne sont d'autre part rien moins que des périodes uniformes ainsi que les offrent des contrées équatoriales, et si l'on n'y peut assigner les subdivisions bien tranchées qui constituent en Europe les saisons intermédiaires si agréables du printemps et de l'automne[1], transition entre hiver et été, tous les mois pluvieux ne se ressemblent point et la saison sèche a des phases variées. La première vraie pluie, en octobre, est comme un renouveau de vie pour la nature et pour les hommes, d'autant plus apprécié qu'il se fait quelquefois plus longtemps attendre. Dans les années moins favorisées où tout octobre demeure sec, on patiente encore jusqu'au début de novembre; mais alors la préoccupation devient générale et se transforme en anxiété à mesure que s'écoulent les semaines de novembre. L'eau manque dans la ville à la plus grande partie de la population, les fièvres et des épidémies sévissent cruellement parmi cette agglomération grouillante et dénuée presque totalement des plus essentielles notions d'hygiène. Ceux qui échappent à la maladie ne peuvent se soustraire qu'à grand'peine et au prix d'une courageuse énergie à l'accablement d'une atmosphère lourde, comme empoisonnée par des vents chauds et d'un gris monotone et maussade à travers les nuages de méphitiques poussières. Tout le monde au surplus s'apeure à l'idée d'une sécheresse qui compliquera presque sans retard l'alimentation de la ville et augmentera la cherté des vivres.

Avec une pluie normale en octobre, ou spécialement abondante dans la première moitié de novembre, tous ces inconvénients et toutes ces appréhensions sont écartés. L'atmosphère rafraîchie et purifiée devient gaie, légère, vivifiante. Dans les jardins qui entourent la cité et sur tous les coteaux environnants l'activité recommence. Bientôt les bazars seront approvisionnés de quelques légumes nouveaux et l'espoir d'heureuses semailles dans la campagne prévient la spéculation malhonnête sur diverses denrées indispensables dans la ville. Même après d'excellentes espérances initiales, l'inquiétude peut renaître si la pluie ne reparaît pas en décembre, ou ne tombe pas alors en quantité suffisante. Les rafales de neige sont considérées comme le présage d'une année féconde. Même si la neige fond presque instantanément, elle détrempe mieux la terre que les averses torrentielles dont la plus grande partie ruisselle et disparaît sans profit. Il se mêle fréquemment des grêlons aux pluies de fin novembre ou à celles de mars-avril, — à ces dernières surtout, — quoique très rarement en proportion capable de causer de sérieux dégâts[2]. Un véritable orage de grêle paraît être chose inconnue à Jérusalem.

Dès la fin de mars, il fait déjà très doux en général, mais les brusques variations de température et d'atmosphère le rendent moins agréable dans l'ensemble que les mois plus franchement pluvieux et froids de janvier-février. Avril-mai n'ont rien ici du charme printanier qui les rend si poétiques en Europe. Les phases de pluie s'y font plus courtes et plus rares, assez ordinairement orageuses, entre lesquelles s'intercalent de longues phases sèches, brûlées par des vents chauds d'Est et de Sud-Est d'une action tout à fait pernicieuse. Quoique la quantité de ces pluies finales puisse être assez abondante pour abreuver une dernière fois le sol[3], compléter l'approvisionnement dans les citernes et gonfler le grain dans les épis des champs d'alentour, l'atmosphère reste accablante sans que la température soit

1. *Le rebî'a et le ḳarîf*, c'est-à-dire époques des premiers pâturages et des dernières récoltes dans les campagnes palestiniennes, mais sans nuances climatériques bien différentes de celles des mois qui les encadrent et qui appartiennent à la saison de franc hiver (*šita*) ou de plein été (*ṣeif*).

2. Il en peut aller autrement dans les orangeraies de Jaffa et d'autres points du littoral, ou dans les jardins de Jéricho. La moindre touche de grêle, vers l'époque de la maturité, rend les oranges impropres à l'exportation lointaine.

3. Voir *RB.*, 1909, p. 260.

fort élevée encore et l'on soupire volontiers après les journées plus chaudes, mais aérées d'Ouest, limpides et lumineuses des longs mois secs : juin, juillet, août, septembre. Quand septembre tourne vers sa fin, que les réserves d'eau s'épuisent et que l'implacable rayonnement du soleil ne laisse plus aucun vestige de fraîcheur, on recommence à escompter la pluie et à scruter les moindres signes avant-coureurs des premières averses[1].

Quoi qu'il en soit du concept scientifique d'année sèche et d'année humide dans le langage précis des météorologistes, une année est considérée comme sèche à Jérusalem si elle n'a pas un minimum de 50 centimètres de pluie, comme humide si elle dépasse 70 centimètres. Pour comprendre qu'une année où la pluie oscille entre ces deux quantités si différentes soit néanmoins tenue pour moyenne, c'est-à-dire ni sèche ni pluvieuse, il faut considérer que cet écart énorme dans un pluviomètre ne l'est pas du tout au même degré sur le sol. Il peut l'être à coup sûr, et en parlant de la sorte il ne s'agit point d'assimiler raisonnablement une année où le niveau d'eau pluviale n'excédera pas 51 centimètres à celle où il atteindra au contraire 69 centimètres. En réalité cependant il n'y a pas d'anomalie à ce que le peuple, observateur souvent précis à sa manière, trouve plus sèche une année où les instruments de précision auront chiffré de 65 à 70 centimètres, qu'une autre gratifiée seulement de 55 à 60. L'instrument scientifique est disposé pour ne rien omettre de la quantité d'eau tombée en une saison : la moindre giboulée comme la plus lourde averse concourent au prorata au total définitif. Il n'en va plus de même avec le sol, spécialement dans un sol comme celui de Jérusalem. Un volume relativement minime de pluie tombée, fine et douce, sans être fouettée par un vent d'orage, ni suivie trop promptement d'un vent d'Est torride vaut beaucoup plus pour la terre qu'une pluie dense et orageuse répandue en déluge et ruisselant trop vite pour imbiber profondément le sol et le féconder. De 39 ans d'observations méthodiques, M. Hilderscheid déduisait naguère une moyenne — certainement très approchée — de 661^{mm},9[2]. Le contrôle de son calcul a fourni un chiffre identique — 661^{mm},8 — pour cette période et la réduction en millimètres des chiffres enregistrés pendant onze nouvelles années à la même station météorologique anglaise[3] aboutit, pour les 50 ans qui représentent maintenant la durée continue des observations, à une moyenne légèrement augmentée : 662 millimètres 5. Le diagramme (pl. xv) fera saisir d'un coup d'œil comment l'hivernage annuel se comporte depuis 50 ans vis-à-vis de cette moyenne.

C'est affaire aux savants de grouper un nombre plus considérable d'observations sur des points différents aux extrémités opposées de la ville et en des conditions diversement favorables, en vue d'atteindre un chiffre moyen plus voisin encore de la réalité. A eux aussi doit être laissé le soin de rechercher s'il n'y aurait point, dans la succession des années sèches et humides, une alternance quelque peu déterminée ou une périodicité plus ou moins longue[4]; si telle heure de la journée est plus favorisée que d'autres de la pluie; comment se répartissent les phases pluvieuses, et nombre d'autres problèmes techniques intéressants pour la connaissance scientifique du globe, mais dont la portée est très secondaire dans l'histoire spéciale de Jérusalem. Notons seulement encore que même en janvier, au plus fort par conséquent de la saison usuelle, plus de cinq ou six jours pluvieux consécutifs seraient un fait relativement extraordinaire; encore la pluie n'est-

1. Éclairs pâles et prolongés au soir d'une journée très chaude, passage plus fréquent de nuages charriés par les vents d'Ouest et de Sud-Ouest, alternatives brusques de courants atmosphériques opposés, prédominance de vents d'Est secs et chauds, sans parler des mille rubriques chères au folk-lore et dont quelques-unes d'ailleurs, — comme les tas de sel préparés sur le sol à la fête du *Khâḍer* et qui fondent plus ou moins dans un temps donné, — ont un fondement assez rationnel.

2. *Op. l.*, tabl. viii, p. 22 s. Exner (*Zum Klima...*, *op. l.*, p. 128) donne comme moyenne générale sur tout le haut pays « de 600 à 650 mm. »; cf. son diagramme pl. v. Une moyenne analogue, 655 mm., est indiquée par St. Meunier (*Rev. des Dx-M.*, 1er mars 1910, p. 166) pour l'Asie en général.

3. M. Exner (*op. l.*, p. 135) est le premier à élever des soupçons contre la précision des observations en cette station, depuis 1900 environ.

4. Conformément à la périodicité de 35 ans que les spécialistes tendent à admettre en d'autres zones climatériques; cf. Hilderscheid, *op. l.*, p. 79. D'après M. l'abbé Moreux (*Pluie et soleil*, dans *L'Illustration* du 19 mars 1910, p. 279), la relation entre « le cycle solaire de onze ans et les périodes de pluie... ne peut plus faire de doute ». Elle est assez peu saisissable dans le diagramme pl. xv.

elle jamais constante dans ces journées : entre des averses d'importance et de durée variables, il y a souvent de longues heures d'accalmie et parfois une éphémère apparition du soleil. Ajoutons aussi que si la pluie se produit à toute heure du jour et de la nuit, les plus fortes averses sont cependant plus ordinaires aux premières heures matinales et surtout vers la fin du jour. Si au commencement de la nuit la pluie persévère elle devient à peu près invariablement fine et régulière et peut se prolonger parfois sans interruption, la nuit entière. Les orages violents éclatent surtout à la fin de l'après-midi, plus rarement après le coucher du soleil. Une fois ou l'autre au cours de la saison, une pluie matinale peut être précédée de quelques coups de tonnerre, voire même d'un seul, presque toujours alors sec et violent.

L'extrême importance nécessairement attachée à la pluie dans un milieu comme celui de Jérusalem, justifie les détails fournis à son sujet. Qu'une année par exemple la quantité de pluie demeure très en dessous de la moyenne normale, ou que, sans tomber si parcimonieusement, elle tombe à contretemps : aussitôt c'est l'alarme, bientôt des épidémies et par-dessus tout le coût plus élevé de la vie sous la menace de disette pour certaines denrées provenant de la contrée. Ainsi qu'on l'a indiqué déjà, l'influence des pluies sur les deux points d'eau vive — *'aïn Oumm ed-Daradj* et *bîr Ayoub* — est toute différente. Au *b. Ayoub* l'étiage se maintient assez ordinairement en novembre; mais dès le courant de décembre le niveau s'élève proportionnellement à l'intensité des pluies et une période un peu prolongée de pluie abondante arrive même à le faire déborder pour quelques heures. Il ne déborde pourtant à l'ordinaire en un petit ruisseau permanent pour plusieurs jours, qu'en janvier ou février[1]; c'est le signal de réjouissances universelles dans le vallon au-dessous de Siloé, car la montée du puits et l'expansion de l'eau dans le ravin du Cédron signifient que le sol est saturé dans tout le bassin supérieur, et l'indication est d'autant plus expressive que le flot se maintient plus longtemps et que le débordement faisait suite non à quelques torrentielles bourrasques mais à des pluies tranquilles et prolongées. A la fontaine de la Vierge les choses se passent tout autrement. Il faut des pluies très persévérantes pour rendre sensible l'augmentation du débit qui demeure toujours intermittent. L'augmentation une fois établie se constate sur la fréquence des jaillissements beaucoup plus que sur la quantité et la durée de chacun d'eux et elle se maintient longtemps après que les pluies ont cessé. Si l'hivernage a été normal, la source conservera tout l'été un débit à peine modifié et ne s'appauvrira que dans les dernières semaines de la saison.

Dans les rares années assez sèches pour la tarir, l'eau n'y reparaît que de longs jours après l'inauguration d'une nouvelle saison humide.

On n'a pas encore, à ma connaissance, tenté la détermination du débit moyen dans les deux sources, qu'il serait curieux de comparer à la somme des eaux pluviales dans leur bassin. La superficie globale de ce bassin peut s'évaluer avec une assez grande approximation à 750 hectares au maximum. Couverte d'une nappe d'eau de $0^{m},66$, — moyenne calculée des dernières cinquante années, — elle représenterait un volume moyen de 4.950.000 mètres cubes d'eau, c'est-à-dire de quoi alimenter pendant 14 à 15 heures le cours d'un fleuve comme le Jourdain vers son embouchure[2]. Pour obtenir la quantité qui demeure en réserve au profit des sources, il faudrait calculer la perte immédiate par le ruissellement durant la pluie, l'évaporation, surtout dans les mois particulièrement secs où elle n'est compensée par aucune rosée, enfin le captage dans les citernes, autre et certainement très lourd tribut prélevé sur l'infiltration. Les éléments positifs d'un calcul de cette nature sont trop rares encore pour l'entreprendre

1. Le plus considérable débordement que j'aie observé est celui de février 1906. Le 19, l'eau coulait encore en ruisselet de $1^{m},50$ de large avec une moyenne profondeur de 8 à 10 cm. et, d'après les habitants de Siloé, le puits avait débordé le 10 dans la journée. Voir l'indication plus précise de *MuNDPV.*, 1907, p. 27 s.; le ruisseau se serait perpétué plus de 14 jours [une bonne phot. le représente le 11 février]. Il y eut en cette même période un assez fort courant pendant une demi-journée, du tournant de l'ou. *el-Djôz* jusque dans le vallon argileux d'*el-Qâ'ah*, au Sud duquel se perdait le torrent improvisé. Cf. aussi DALMAN, *Palästina-jahrbuch*, 1911, p. 11.

2. D'après l'évaluation qu'en a faite M. le prof. BLANCKENHORN, *ZDPV.*, XXXII, 1909, pp. 95 ss.

avec quelque chance de précision[1], mais il est évident qu'on doit atteindre le maximum de déperdition totale en le supposant des deux tiers. C'est donc un minimum de 1 million et demi de mètres cubes d'eau absorbé par le bassin de Jérusalem et constituant l'alimentation des deux sources : soit la réserve nécessaire au débit annuel d'une fontaine qui fournirait régulièrement 47 à 48 litres par seconde, à supposer que toute l'eau imbibée reviendrait sourdre intégralement sur ces deux points[2].

Si vagues qu'ils doivent fatalement demeurer, ces chiffres éclairent néanmoins avec fruit la question vitale des eaux à Jérusalem. Les ressources n'en sont assurément point négligeables malgré la qualité médiocre d'une partie de ces eaux en l'état actuel et leur localisation passablement incommode pour la ville moderne. Avec le régime des pluies qu'on vient de voir, rien n'est plus facile que d'assurer à une population même très supérieure à celle de nos jours et sans faire état des fontaines trop éloignées au fond du Cédron, une large provision d'eau de citerne, de qualité aussi saine que beaucoup d'eaux de sources, à l'unique condition de veiller à la propreté des canaux de captage, à l'entretien des citernes et à l'aération de l'eau[3]. C'est sans doute moyennant des précautions de cette nature que la ville antique fut toujours assez abondamment pourvue aux époques les plus florissantes de son développement pour qu'on n'y signale jamais de disette d'eau et qu'elle ait eu au contraire pour les étrangers la réputation d'en être fort riche, tandis que toute la région d'alentour en était privée[4].

§ 2. *Régime météorologique.*

En relation très directe avec la pluie, les vents sont un autre élément utile à connaître dans le climat de Jérusalem. Ils peuvent souffler accidentellement de tous les points du cadran horizontal et apporter la pluie ou l'accompagner de même en principe. En pratique, le véritable vent de la pluie souffle de l'O., avec oscillations au N. et au S., et de l'E. Une pluie commencée par vent d'O. ou de N.-O. peut se prolonger quelque temps sous un passage du vent franchement au N. ; en général un déplacement de ce genre arrête soudainement la pluie et, décompte fait d'insignifiantes gouttes d'eau répandues une fois ou l'autre par un nuage chassé sur la ville dans une saute de vent en plein N., je ne sais si l'on enregistrerait une seule averse notable amenée annuellement par le vent du N. Le nombre en est fort res-

1. En ce qui concerne l'évaporation en particulier, une assez large base de calcul fait encore défaut. La station météorologique anglaise n'est pas munie d'un évaporimètre et les observations à ce sujet, dans une des stations allemandes, ne m'ont été que très partiellement accessibles par Blanckenhorn, *ZDPV.*, XXXII, 1909, pp. 99 ss. Depuis 1905-6 la publication en est faite régulièrement par M. Dück. Dans la station grecque organisée par M. Arvanitakis et qui a fonctionné seulement en 1896, l'évaporation quotidienne a été mesurée avec beaucoup de soin et publiée en détail dans les tableaux hygrométriques du savant professeur (*Essai sur le climat...*, p. 24 ss.). En 1896 un maximum d'évaporation quotidienne fut de 216 mm. le 13 juin par vent accidentel de SE. Mai, au contraire, remarquable cette année-là par la rareté du siroco, n'offrit qu'une moyenne mensuelle de 64 mm. au lieu de 137 mm. 3 en 1899 et 103 mm. 9 en 1906 dans la station allemande toute voisine. Le maximum mensuel de 1896 fut juin, 98 mm. 3 à la station grecque : il a été également en juin, 142 mm. 5, à la station allemande en 1906. Le total moyen pour 1906 est de 981 mm. 5. M. Exner, *ZDPV.*, XXXIII, 1910, p. 138, indique 1m,054 comme moyenne d'après la station allemande pour les années 1895-1908 (?).

2. On aura une idée encore plus concrète de ce que représente cette quantité d'eau en considérant que ce chiffre théorique de 47 litres de débit à la seconde serait à peu près exactement celui requis pour fournir à une population de 100.000 habitants l'usage quotidien de 40 litres d'eau par tête.

3. Ce point de vue n'a certainement pas été pris en suffisante considération dans les nombreux projets élaborés en ces dernières années pour l'alimentation de Jérusalem en eau potable. Il est vrai : les diverses sources mises en cause dans les projets d'adduction sont de qualité satisfaisante, et préférables *a priori* aux eaux de citerne, aucune toutefois n'est d'une puissance assez considérable pour assurer à elle seule l'abondance à la ville; toutes, — aussi bien *ʿaïn ʿArroub* et le groupe secondaire voisin des vasques dites de Salomon, que *Fârah* et *Fawâr* dans la direction opposée, ou *el-Bîreh* au Nord, — sont dans des sites éloignés et défavorables qui rendent l'adduction extrêmement difficile et dispendieuse. Avant de passer si vite condamnation sur les bonnes vieilles citernes d'antan et de mettre à leur passif tous les maux de la ville ancienne et moderne, on ferait sagement de tenir une main ferme à l'exécution d'un projet plus simple, infiniment moins coûteux : augmenter les réservoirs d'eau de pluie et, plus encore, les assainir par des règlements d'hygiène et une police sévère de la voirie. Dans les établissements européens où les citernes sont assez vastes, assez indépendantes aussi de toute infiltration contaminée, l'eau n'a aucun principe malsain.

4. La documentation sera fournie à propos des installations hydrauliques anciennes.

treint aussi par N.-E., un peu moins par N.-O.[1]. L'influence prépondérante des souffles d'E. et d'O. se conçoit d'elle-même pour un site fortement relevé sur une crête montagneuse entre la Méditerranée et l'immense désert syro-arabe.

Le régime des vents diffère naturellement d'une période à l'autre dans le cycle annuel. Quand l'hiver règne sur le bassin méditerranéen, la réfrigération de la température superficielle y fait naitre les vents et fréquemment les redoutables cyclones qu'un appel d'air à peu près constant dans les steppes chaudes d'Arabie centrale dirige vers l'Orient. Ces vents de mer et les couches atmosphériques saturées d'humidité qu'ils ébranlent, engendrent sur la Méditerranée les nuages qui s'épaississent à mesure qu'ils s'éloignent du rivage. En venant heurter le barrage montagneux, et élevés à l'altitude de Jérusalem, ils subissent par intervalles le refroidissement et la condensation nécessaires pour les résoudre en pluies d'autant plus abondantes que le point de départ de la colonne d'air humide est dans une zone plus chaude, que la marche en est plus rapide et que la température générale est plus basse sur la montagne. Ainsi s'explique avec une extrême simplicité que les plus fréquentes et les plus grosses pluies tombent d'ordinaire en janvier et arrivent du S.-O. Au début de la saison, il n'est pas rare au contraire que la pluie se produise par vent d'E.; c'est même à peu près invariablement le fait de la première averse, qu'elle résulte de la condensation d'un air humide directement chassé d'Orient ou de la réaction du vent d'E., alors froid, sur des nuages accumulés d'O. avec une température plus élevée. De cette réaction particulièrement violente au commencement de l'hivernage et plus encore en avril-mai résultent les orages dont un assez grand nombre se forment au-dessus de la ville, mais qui éclatent habituellement un peu plus bas vers l'E. et de préférence sur le *Ghôr* et la mer Morte[2].

En été, quand le désert oriental implacablement surchauffé est écrasé sous une atmosphère lourde et aspire en quelque sorte l'air plus subtil et plus frais de la Méditerranée, ce sont les vents d'O. qui dominent naturellement avec une tendance marquée à souffler d'O.-N. et du N., parce que l'appel plus considérable vers le Négeb et l'intérieur de l'Arabie établit un courant plus fréquent dans cette direction, au gros de la saison sèche. Aussi les mois de juillet et d'août sont-ils, à Jérusalem, beaucoup plus agréables que ne le feraient supposer de prime abord leur extrême sécheresse et leur moyenne très élevée de température, incomparablement meilleurs à tout le moins que les mois si chers à l'imagination occidentale, avril-mai et septembre-octobre. Presque chaque jour en cette période aux heures pénibles d'une matinée sans vent succède, vers le milieu du jour, une brise d'Ouest légère et vivifiante. On n'éprouve durement le poids de la chaleur que dans les intervalles où elle cesse, le matin et un moment au coucher du soleil. Rares sont, par bonheur, les jours où cette brise ne peut arriver jusqu'à la montagne, refoulée par des souffles d'E. ou de S.-E. torrides et déprimants : souffles néfastes qui empoisonnent presque littéralement la plus grande partie des phases de transition de la saison humide à la saison sèche. Le pire de ces vents maudits arrive du S.-E., par l'extrémité méridionale du *Ghôr*, par-dessus le gouffre du lac Asphaltique et les arides collines du désert judéen[3]. Déchaîné quelquefois en véritables rafales, il est plus ordinairement d'une course assez molle, mais chargé d'impalpables poussières qui teintent tout le ciel en grisaille jusqu'à obscurcir l'atmosphère presque à l'égal des épais nuages de pluie. Il dessèche et embrase l'air, brûle la végétation, paralyse toute énergie et crée en se prolongeant un état général de malaise et d'énervement. C'est le redoutable *khamsin* dans la désignation populaire indigène, le siroco des Européens, thème fréquent et toujours facile à descriptions pleines de couleur, surtout de la part d'écrivains qui ne l'ont expérimenté qu'en passant, ou qui ont trop en mémoire quelque effrayante peinture d'un dramatique désastre occasionné par l'haleine mortelle du siroco dans les sables ar-

1. *Voir le tableau comparatif de* Chaplin, *QS.*, 1883, p. 29, *pour 22 ans et les remarques de* Hilderscheid, *op. l.*, p. 81; Kersten, *op. l.*, p. 141 ss.

2. *Il n'y a plus rien en cela qui dépasse le cadre d'une physique élémentaire. Il est curieux et non sans profit de lire* aujourd'hui encore sur le sujet les observations sagaces de Volney, *Voyage... état physique de Syrie*; ch. II : *Considérations sur les phénomènes des vents, des nuages, des pluies, des brouillards et du tonnerre* (pp. 43-68 de la 6e éd.).

3. Cf. *Jérémie*, **4**, 11.

dents du Nedjed. Les plus impressionnantes peintures sont encore, pour le lecteur réfléchi, celles des hommes de science uniquement attentifs à enregistrer la nature et les méfaits de ce fléau, car ce nom lui convient, en vérité, alors même qu'il se fait le plus bénin.

Pour bien comprendre qu'en fin de compte l'imagination populaire ne l'à pas dénigré, il n'est pas trop d'en avoir subi, à travers de longues années, le monotone accablement. Il faut l'avoir vu, après les journées radieuses qui s'intercalent dans les dernières pluies, étendre sur Jérusalem et son horizon un crépuscule lugubre où se noient tous les contours, où les formes, d'ordinaire si nettes, semblent flotter et se confondre. Il faut avoir annuellement senti user en soi, par le retour périodique de ces jours appréhendés, l'activité intellectuelle et physique, presque jusqu'à l'énergie morale, pour mesurer la funeste influence d'un tel phénomène climatérique et ne plus trouver étrange le vieux folk-lore artistique oriental donnant au démon du vent d'E. les traits horribles d'un fauve hybride et malfaisant (fig. 21)[1]. Peu nombreux sont heureusement ces jours de paroxysme du siroco sous sa vraie forme de vent du S.-E.; le siroco atténué, pénible encore, peut régner au contraire plusieurs semaines et jusqu'à un mois entier sans interruption appréciable. Souvent, en de tels intervalles, la brise d'Ouest atteint le sommet de la montagne; une lutte fougueuse s'engage alors, dans laquelle on peut voir des nuages chassés en des directions diamétralement opposées, à des altitudes différentes : haut dans le ciel, les nuages frais et humides apportés par le vent d'O. courent à l'orient, tandis que, bas au-dessous, circulent lourdement vers l'occident des nuages qui semblent peser sur l'atmosphère chaude et sèche[2]. Que la victoire reste au vent d'O. et en quelques heures le bien-être est sensible partout; avec le triomphe du siroco c'est un degré de plus de lassitude et d'abattement universels, sous le ciel morne et comme mêlé à la terre dans un horizon de poussière. Durant la saison humide, le vent d'E. nettoie l'atmosphère et lui donne son maximum de transparence.



Fig. 21. — Le démon du vent d'Est. Statuette assyrienne du Louvre.

Même alors cependant et en dépit de tout le charme que peuvent offrir ces périodes ensoleillées, le vrai peuple de Jérusalem n'aime pas voir se prolonger le vent d'E. qui devient trop vite une menace de sécheresse et ne dépouille jamais totalement ses propriétés pernicieuses[3].

1. En réalité c'est le vent qui arrive du désert arabique. C'était, pour les Assyro-Babyloniens, le vent du Sud-Ouest; pour les Palestiniens c'est le vent du Sud-Est. Pour tous c'est le « vent terrible, ... fléau des régions de l'univers, ... peste de l'humanité, ... maladie de la tête », ... ainsi que s'épuisent à le maudire les incantateurs babyloniens; cf. K. Frank, *Babylonische Beschwörungsreliefs*, p. 83.

2. Cette curieuse superposition de courants atmosphériques est à observer très fréquemment à certaines époques plus instables, février-mars, octobre-novembre, et se prolonge facilement un quart d'heure ou une demi-heure avant que s'établisse une direction prépondérante du vent. Dans la saison sèche la substitution d'un vent à l'autre est généralement plus soudaine et pas aussi perceptible, à moins qu'elle ne provoque de rapides et désagréables tourbillons qui soulèvent comme une trombe de poussière. Les tableaux météorologiques les plus détaillés ne peuvent naturellement pas enregistrer ces luttes atmosphériques momentanées, où il semble que toute la rose des vents frémisse à la fois.

3. On lui impute par exemple assez volontiers, à Jérusalem,

Été et hiver, c'est donc d'O. que sont attendus les souffles bienfaisants, trésors de fécondité, car ils amènent les plus abondantes pluies et la rosée, réconfort inappréciable dans les ardeurs de la canicule. Tout au plus appréhende-t-on de ce côté quelques journées annuelles de véritable ouragan au cours de chaque saison pluvieuse normale. Le vent monté de la mer souffle alors sur Jérusalem avec une furie capable de causer de sérieux accidents. Les oliviers noueux et rabougris tordent en gémissant leur ramure. Les arbres plus altiers, quoique pour la plupart dépouillés alors de leurs feuilles, couchent leur tête jusqu'au sol quand ils ont assez de souplesse encore pour la sauver ainsi[1]. Dans les ruelles tortueuses de la cité, c'est une sarabande de tous les débris imaginables, de toutes les loques arrachées aux maisons et entraînées dans un tourbillon éperdu. Au dehors, la nuit surtout, on éprouve je ne sais quelle impression poignante à écouter le hurlement sauvage de l'ouragan vertigineux qui s'engouffre par les vallées dans la profondeur du désert.

Hiver et été, les jours absolument calmes sont en faible minorité et trop souvent se produisent dans l'atmosphère, en une même journée, des sautes violentes dont les suites peuvent devenir néfastes. Quand elles sont modérées, elles ont pour l'ordinaire ce résultat fort avantageux, l'été surtout, de varier la température et d'y entretenir l'humidité en dehors des périodes de siroco. Cette humidité est souvent assez intense pour créer, même dans la saison chaude, des nuages capables d'affronter le soleil aux premières et aux dernières heures du jour; la chaleur est atténuée d'autant et la nuit une rosée bienfaisante et extrêmement abondante abreuve la végétation[2].

Malgré l'altitude moyenne relativement faible de Jérusalem, la pression atmosphérique normale n'y est déjà plus que de 696 millimètres en chiffre rond, avec une oscillation pouvant atteindre 25 millimètres autour de cette moyenne. Des chutes barométriques plus ou moins sensibles sont à observer momentanément en toute saison; dans l'ensemble toutefois, la pression habituelle garde son maximum durant les mois humides et atteint son minimum durant les mois secs et chauds[3]. Ces mois, on l'a vu, sont essentiellement juillet-août. La température s'élève alors — exceptionnellement il est vrai et pour peu d'heures — au cœur de la journée jusqu'à 40° centigrades. Plus communes sont les températures de 33-35° à cette époque de l'année, quoique la moyenne de ces mois mêmes n'atteigne pas tous les ans 25° et puisse demeurer inférieure à 23° s'il n'intervient aucune période un peu prolongée du vent d'E. Septembre-octobre présentent des moyennes très régulièrement et très sensiblement diminuées à 21-19°, mais l'intervention du siroco peut y occasionner, comme en mai, des températures transitoires aussi élevées qu'au plus fort de l'été, soit 35-39°, quitte à tomber soudainement presque de moitié en 24 heures par un revirement du vent. Les plus basses températures moyennes s'observent à peu près toujours dans l'intervalle du 15 janvier au 1er mars, et si le minimum est plus souvent en janvier[4], avec des fins de nuits à — 5°, voire même une fois — 7°, c'est cependant février qui a la plus faible moyenne générale avec ses 8°-9°. Il est pour autant fort peu aimé des pauvres gens dans la ville, mal défendus en leurs masures contre l'humidité pénétrante et sans ressources pour se vêtir ou se chauffer comme il serait nécessaire. Les minimums indiqués sont tout à fait exceptionnels, il est à peine besoin d'en avertir, et le thermomètre ne se maintient jamais plus de quelques heures aussi bas, de sorte que la gelée, relativement peu fréquente, n'est pas non plus bien durable. En quelques points, plus exposés, ce n'est pourtant pas un phénomène insolite que de voir le gel persévérer d'une nuit à l'autre. L'imagination populaire[5] estime volontiers plus saine l'atmosphère d'une année où la gelée aura été plus

une influence, à tout le moins quelque corrélation avec les tremblements de terre. Le fait que le redoutable choc de la nuit du 29 au 30 mars 1903 avait été précédé de plusieurs journées d'un vent d'Est froid n'a pas peu contribué à renforcer la conviction populaire en même temps que la date corroborait le sobriquet familier : *abou Zalâzel* « père des tremblements de terre », attribué à mars (*adar* à peu près).

1. Telle est la fréquence et l'énergie des souffles d'Ouest qu'on peut voir, contre les rampes des collines les plus exposées, presque tous les arbres plus ou moins inclinés à l'Est.

2. Cette rosée très dense équivaut vraiment, en certains jours, pour le sol, à une petite pluie.

3. Voir les tableaux de M. Glaisher, *QS.*, 1898, pp. 121 ss., de 1861 à 1896; cf. Exner, *op. l.*, p. 144 s.

4. Déjà S. Jérôme : *Januarius... omni calore sublato, hiberni frigoris continet principatum* (*In. Ez.* 29, 1 ss.; *PL.*, XXV, 277).

5. Écho d'observations d'ailleurs rationnelles.

sévère au cours de l'hivernage. Bien qu'elle puisse entraîner d'assez graves dégâts dans les jardins de la ville[1] et la culture maraîchère de Siloé, on ne l'appréhende donc pas en général, beaucoup au contraire quelques rares gels tardifs et des gelées blanches quelque peu rigoureuses quand la végétation a pris tout son essor.

La neige peut tomber assez abondante pour enfouir totalement le sol sous un manteau épais[2] et permanent pour plusieurs jours, une fois environ tous les dix ans. A l'inverse, tout un hiver peut s'écouler sans que l'on remarque une véritable chute de neige, c'est-à-dire suffisamment dense et tombant par une température assez basse pour mettre même une tache blanche sur le sol. Dans les hivers moyens, les quelques centimètres de neige tombés dans une rafale fondent presque instantanément et ne laissent de traces pour quelques heures, un jour ou deux au plus, que dans les creux où la neige s'était amassée en paquets et où la chaleur pénètre moins (fig. 22).



Fig. 22. — Le Bézétha, le vallon d'es-Sâhireh et le mont des Oliviers sous la neige.
Vue prise de la terrasse de Saint-Étienne, en février 1911.

Dans l'ensemble — et abstraction faite d'anomalies plus ou moins fréquentes ici comme partout ailleurs, en ce sens que les mutations atmosphériques ne suivent pas un cours moyen et régulier comme l'évolution des astres par exemple — le climat de Jérusalem est donc plutôt tempéré que chaud. Il est pourtant très éloigné d'avoir la salubrité constante d'un climat vraiment tempéré et les saisons intermédiaires surtout, qui correspondent au printemps et à l'automne des zones tempérées, sont précisément les moins saines, celles qui exigent le maximum de précautions hygiéniques sans qu'on puisse radicalement se soustraire aux influences pernicieuses.

Il y a longtemps que médecins et météorologistes ont signalé quelques motifs essentiels de ces influences néfastes : division trop absolue entre saison humide et saison sèche, excès de sécheresse atmosphérique souvent prolongée en de longues phases de siroco, variations brusques et immodérées dans la température et l'atmosphère d'une même journée. Les principaux méfaits de tels excès et de tels caprices sont les trop fréquentes ophtalmies, les troubles gastriques, les affections rhumatismales, la fièvre surtout, la redoutable fièvre au caractère paludéen qu'on soupçonnerait si peu *a priori* sur le rocher aride et si souvent torréfié de Jérusalem. Pour ne pas faire ici et n'y avoir sans doute jamais fait les mêmes ravages que sur divers autres points de Palestine, la *malaria* n'en est pas moins un élément caractéristique du climat; la physiologie contemporaine en tiendrait assurément compte exact pour apprécier le peuple qui vit et qui a vécu en ce milieu[3]. Bénigne et traîtresse en ses premières atteintes, elle prend lentement posses-

1. Détruisant parfois en une nuit des arbustes en pleine prospérité.

2. Environ 25 à 30 centimètres dans le jardin de l'École pendant plus d'une journée à la fin de mars 1892; 30 centimètres après la plus forte bourrasque de février 1911. M. Chaplin a signalé (*QS.*, 1883, p. 11) un maximum extraordinaire de 43 centimètres le 28-29 décembre 1879.

3. Sur l'influence redoutable de la malaria en général, voir

sion de l'organisme entier, le ronge, le déprime et le laisse sans ressources après l'avoir rendu accessible aux troubles les plus divers. Un régime hygiénique sévère, observé avec la plus circonspecte vigilance, peut sans doute défendre un tempérament normal contre les maladies proprement dites occasionnées par le climat : il demeure impuissant à l'immuniser tout à fait et à lui conserver la même somme d'énergie physique et morale spontanée qu'il développerait sous un ciel plus clément. Il en résulte donc à peu près inévitablement ou l'apathie musculaire et l'engourdissement de la volonté qui font la somme de ce qu'on est convenu d'appeler un « Oriental », ou une tension trop constante de l'énergie obstinée à réagir contre les exigences du climat.

On se tromperait singulièrement à croire que toute la population qui peut passer sommairement pour indigène à Jérusalem, se classe d'emblée à la catégorie « orientale » au sens qui vient d'être indiqué en raccourci. Quelle que puisse être la tendance générale au kief béat et à la mollesse d'action, la nécessité matérielle brutale aiguillonne avec assez de puissance pour en faire sortir, surtout dans les phases meilleures. Et il se fait, de cette double et contradictoire influence, un amalgame qui donne au caractère général de cette population sa nuance la plus originale : on l'appellerait volontiers de la nervosité, s'il n'y avait écueil d'exagération dans l'usage de termes aussi définis appliqués à un sujet dont la détermination ne saurait être vraie qu'à la condition de rester floue. L'activité individuelle et commune procède à peu près invariablement par à-coups, s'exaspère devant l'obstacle et s'y brise aussi souvent qu'elle ne réussit pas à le forcer de prime abord; l'effort raisonné et persévérant est très insolite. En peu d'heures, la ville entière peut paraître soulevée par un bruyant enthousiasme ou anéantie sous une universelle terreur. Un jour elle sera le témoin apparemment impassible d'événements curieux, et le lendemain sera mise d'un bout à l'autre en émoi par un incident aussi banal que possible, sinon par quelque vulgaire canard issu des papotages de la rue.

Ce serait certainement encore projeter sur l'histoire de Jérusalem une lumière intéressante et utile, tout indirecte qu'elle paraisse, que d'examiner en détail ses conditions économiques si défavorables, son isolement par rapport à tous les grands centres de l'activité moderne comme de la culture antique, la bigarrure de sa population à travers les âges, enfin le cadre austère de son horizon. Tout cela, il me semble, a été dit assez souvent, assez exactement aussi pour que nul désormais n'en ignore [1]. Si quelques textes bibliques [2] commentés avec une exagération tout à fait mal informée peuvent donner l'illusion — chère au rabbinisme — d'une Jérusalem de béatitude, centre de la terre, marché des nations, confluent de toutes les richesses, théâtre constant de toutes les merveilles, qui ne sait combien peu la réalité dure répond à tant de fascinantes images? Même en faisant large à l'excès la part extrêmement douteuse de mutations climatériques capables d'entraîner une certaine péjoration générale du site [3], du jour où ce

les monographies de W. H. S. JONES, *Disease and History : Annals of Arch. and Anthrop. of Liverpool*, II, 1909, pp. 33-45, — qui envisage spécialement la Grèce, — et *Dea Febris : a study of malaria in ancient Italy ; ibid.*, pp. 97-124. Cf. comme attestation épigraphique l'ex-voto du Janicule (GAUCKLER, *Compt. rend. Acad. IBL.*, 1910, pp. 404 ss.). M. R. St. Macalister suggère (*QS.*, 1910, p. 4) d'expliquer par l'influence de la fièvre endémique parmi les marécages dans la haute vallée du Jourdain le caractère mou des gens de Laiš (*Jug.* **18**, 7).

1. M. Smith y a consacré dernièrement presque 200 pages, sous la rubrique *The Economics and Politics* (*Jerusalem..*, I, 275-436). Le sujet traité avec cette ampleur relève beaucoup plus d'une histoire générale du peuple juif que de l'histoire spéciale de Jérusalem. Un trait heureux au contraire du tableau esquissé par le distingué historien est la réaction du désert sur la ville ; il faut regretter seulement qu'il l'ait accentué à l'excès (cf. *RB.*, 1909, p. 633). S. Jérôme l'avait bien exprimé d'un mot discret : ... *Jerusalem quae juxta solitudinem ad Austrum versa est* (*PL.*, XXIV, 767).

2. Par exemple *Is.*, **60**, 5-17; **66**, 18 ss.; *Ez.*, **5**, 5. — Cf. le comm. de S. JÉROME, *in loc.* — **26**, 2, etc.

3. On a mainte fois discuté cette question du changement de climat à Jérusalem, les uns concluant à une transformation néfaste, tandis que d'autres se déclarent enclins à le supposer tel aujourd'hui qu'il y a trente ou quarante siècles, plus encore même si l'on faisait état précis de toutes les indications à glaner dans les textes bibliques. Cette tâche, malgré son intérêt, ne sera pas abordée ici, car elle relève de la climatologie palestinienne générale et non plus seulement de Jérusalem. En se référant au rapide aperçu de M. Hilderscheid à la fin de sa monographie (*op. l.*, p. 82 ss.), il est cependant facile de constater déjà combien étroite est la relation entre le climat contemporain et les expressions bibliques des plus anciens temps. La question ne semble avoir été compliquée que par des observations inexactes imprudemment reproduites

repli de montagne cessa d'être le tranquille abri d'un village cananéen pour se transformer en capitale d'une nation, il devenait incapable de se suffire et devait être approvisionné d'assez loin. Les grandes voies commerciales où se pressait tout le trafic entre les extrémités du monde oriental et le bassin méditerranéen longeaient le massif judéen sans y pénétrer d'aucun côté; Jérusalem pouvait sans doute y gagner en sécurité, elle y perdait manifestement en confort et en développe-

et qui mettent les historiens dans le plus grand embarras. A consulter par exemple Tobler, *Dritte Wanderung*, p. 209 et 473, n. 525, on pourra croire qu'en certaines années on aurait mesuré 2 mètres et presque 2m,50 de pluie à Jérusalem. Le pluviomètre invoqué était celui de Mac Gowan dont on sait aujourd'hui qu'il était construit avec une déplorable inexactitude (cf. Hildenscheid, *op. l.*, p. 18 s.). D'autres fois ce sont des observateurs à vue de clocher affirmant, d'après le témoignage de leur mémoire pas assez fidèle, que « les conditions climatériques de Jérusalem ont extraordinairement changé » depuis 25 à 30 ans (*MuNDPV.*, 1908, p. 45, d'après un journal de New-York, à qui la savante revue aurait bien fait de laisser la propriété de cette *nouvelle* fausse). La première preuve alléguée est le changement dans le régime et la quantité de pluie. Le tableau des 50 dernières années fait assez justice de l'aphorisme. L'argument le plus sérieux des partisans d'une transformation défavorable est le déboisement de la Palestine méridionale. Cette dévastation est un fait lamentable et quand on l'a vu 20 ans se poursuivre jusque sur les racines des vieux bois coupés pour faire du charbon et des taillis dévorés par les chèvres, on ne songe pas à presser quelques textes bibliques pour en exprimer la conclusion qu'il n'a pas dû se produire de « diminution appréciable des forêts » (Hildenscheid, *op. l.*, p. 101). On peut au contraire se demander si vraiment les forêts ont sur le régime pluvial d'une contrée l'influence directe et considérable qui leur est attribuée par la croyance populaire. Les spécialistes n'en conviennent guère, semble-t-il, et l'étude de M. L. Anderlind pour la Palestine septentrionale donne assez raison à leur avis (*Der Einfluss der Gebirgswaldungen im nördlichen Palästina auf die Vermehrung der wässerigen Niederschläge daselbst; ZDPV.*, VIII, 1885, pp. 101-116) malgré l'augmentation de 41 mm. dans la moyenne annuelle pour les 10 années qui représentaient alors la période d'observation. Pour ces 10 années en effet M. Anderlind évaluait la moyenne de Jérusalem à 57 centim. et celle de Nazareth à 61; or on sait maintenant que la moyenne plus réelle de Jérusalem est de 66 depuis 50 ans, plus considérable par conséquent que celle de Nazareth qui ne semble pas à modifier beaucoup depuis les calculs d'Anderlind. Le vrai gît sans doute en une moyenne applicable beaucoup plus au bassin oriental de la Méditerranée qu'à Jérusalem seule ou à la Palestine : il s'y est produit une lente diminution des pluies depuis les premiers âges historiques, il y existe peut-être un cycle plus ou moins défini dans la gradation des pluies; rien toutefois n'autorise à parler de révolution climatérique, ni même à supposer la Jérusalem où vécut Notre-Seigneur douée d'un autre ciel et d'une plus clémente atmosphère que la Jérusalem de nos jours. Malgré sa longueur, un récit de pèlerin du VIIe s., Arculphe, a ici sa place : *non esse praetereundum videtur*, ainsi que disait le bon Adamnanus, le scribe diligent qui en fixa la teneur. *Diversarum gentium... prope innumera multitudo quindecima die mensis Septembris anniversario more in Hierosolymis convenire solet ad commercia mutuis venditionibus et emptionibus peragenda. Unde fieri necesse est, ut per aliquot dies in eadem hospita civitate diversorum hospitentur turbae populorum, quorum plurima camelorum et equorum asinorumque numerositas, mulorum nec non et boum masculorum... per illas politanas plateas stercorum abominationes propriorum passim sternit, quorum nidor non mediocriter civibus invehit molestiam, quae et ambulandi impeditionem praebent. Mirum dictu, post diem supra memoratarum recessionis cum diversis turmarum jumentis nocte subsequente immensa pluviarum copia de nubibus effusa super eandem descendit civitatem, quae totas abstergens abominabiles de plateis sordes ablutam ab immunditiis fieri facit eam. Nam Hierosolymitanus ipse situs... ita est molli a conditore deo dispositus declivio... ut illa pluvialis exuberantia nullo modo in plateis stagnantium aquarum in similitudinem supersedere possit, sed instar fluviorum... ad inferiora decurrat. Quae... caelestium aquarum inundatio... omnia secum stercoralia auferens abominamenta... torrentem Cedron auget et post talem Hierosolymitanam baptizationem continuatim eadem fluminalis exuberatio cessat. Hinc ergo non neglegenter annotandum est, quanti vel qualis honoris haec electa et praedicabilis civitas in conspectu æterni genitoris habeatur, qui eam sordidatam diutius remanere non patitur sed ob ejus unigeniti beneficentiam citius eam emundat, qui intra murorum ejus ambitum sanctae crucis et resurrectionis ipsius loca habet honorifica* (Geyer, *Itinera...*, p. 225 s.). Le pittoresque morceau ne serait déjà pas sans intérêt en nous apprenant qu'une pluie accidentellement tombée dans la nuit qui suivit la foire du 15 septembre — lendemain de « la Croix », disent les métayers du Dauphiné — parut à Jérusalem un phénomène assez extraordinaire pour que l'on criât au miracle. Le plus piquant est dans la généralisation aussitôt faite de ce miracle au profit du pèlerin occidental qu'une telle pluie n'était point pour étonner beaucoup en elle-même. Et à l'entendre détailler le prodige et en exposer la cause ainsi qu'on la lui a dite, la mémoire s'emplit de tout le vieux folk-lore religieux de la Ville Sainte dont on balayait tous les jours les rues et les places, où il n'y avait ni fourneaux, à cause de la fumée, — ni tanneries (à l'Ouest), à cause de l'odeur, — ni jardins même, à cause de l'engrais, — seul le « jardin de roses du temps des prophètes » faisant exception, — où le scorpion ne piquait pas plus que le serpent, où les vents n'avaient aucune action sur la colonne de fumée de l'autel des holocaustes, etc. (voir les citations groupées dans Neubauer, *La géogr. du Talmud*, p. 135 s.; Lightfoot, *Horae hebr. et talmud.*, ed. Gandell, 1859, I, 47 ss., 230 s.; Büchler, *Rev. étud. juiv.*, LXII, 1911, p. 201 ss. et LXIII, 1912, p. 30 ss.). Où saisir plus sur le vif la nuance propre à la plupart des observations anciennes et modernes quand elles ont Jérusalem pour objet?

ment de civilisation, jusqu'à ce qu'un pouvoir assez énergique y eut fait dériver momentanément les ressources de l'étranger. Mais ces époques de prospérité matérielle, d'opulence et de bien-être demeurent faciles à compter : presque toutes furent éphémères. Elles semblent, après tout, si peu en harmonie avec la nature même de cette ville, qu'elles ont frappé au plus haut degré l'imagination du peuple, créé un cycle de légendes et invariablement orienté Jérusalem en des voies néfastes. Nous aurons à le signaler plus tard avec quelque détail; il était bon d'indiquer dès maintenant ces éléments fondamentaux de la physionomie si particulière de la ville sainte entre toutes, depuis le jour où Dieu y vint prendre possession du temple dont il avait dit : « Là sera mon nom[1]. »

S'il fallait trouver à cette ville une analogie parmi toutes celles qui furent célèbres dans l'antiquité, on chercherait en vain parmi les capitales opulentes, étalées au bord de quelque grand fleuve, sur un rivage maritime ou au nœud des grandes voies commerciales entre plusieurs mondes. Une seule ville au nom glorieux pourrait revenir en mémoire, située comme elle haut sur une montagne, comme elle isolée des chemins de trafic et recueillie dans une solitude austère et grandiose, sans horizon lointain malgré son élévation et la proximité de la mer : c'est Delphes. Et Delphes aussi fut essentiellement une ville sacrée.

1. I *Rois*, **8**, 29 ; cf. II *Par.*, **33**, 4. Bien avant les historiens modernes, Josèphe a exposé dans une page sans doute trop travaillée, d'une vue fondamentale très juste cependant, le contrecoup de cette situation de la Judée et implicitement de Jérusalem sa capitale, loin des côtes et sans trafic maritime (*C. Ap.*, I, 12) : Ἡμεῖς τοίνυν οὔτε χώραν οἰκοῦμεν παράλιον οὔτ' ἐμπορίαις χαίρομεν... ἀλλ' εἰσὶ μὲν ἡμῶν αἱ πόλεις μακρὰν ἀπὸ θαλάσσης ἀνῳκισμέναι... Dans *Is.* (**33**, 21) perce déjà peut-être quelque sentiment des profits qu'eût amenés la proximité de la mer; mais à quoi bon s'épuiser à la dure manœuvre des mâts et des voiles (v. 23)? Iahvé réside à Jérusalem, ce qui équivaut au plus riche butin; même les boiteux ont part à celui-là.

CHAPITRE III

CADRE TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE ANCIENNE

I. — JÉRUSALEM AUX CONFINS DE JUDA ET DE BENJAMIN.

Deux passages du livre de *Josué* groupent les repères topographiques les plus importants pour déterminer dans son ensemble la localisation de Jérusalem à l'époque de la conquête israélite : xv, 7ᵇ-9; xviii, 15-17ᵃ. Ils décrivent en sens inverse une même ligne de démarcation entre Juda et Benjamin. La ville jébuséenne, sise aux confins des deux tribus, demeure toutefois sur le territoire de Benjamin (xviii, 28). Avant d'appliquer sur le terrain les données bibliques relatives à ce tracé, l'examen intrinsèque des textes s'impose, sinon avec la minutie d'une critique textuelle complète, du moins pour vérifier, dans les principales versions, la teneur commune des documents.

Josué xv, 7-9 : limite septentrionale de Juda :

TM :	LXX :	Vg :
7ᵇ La limite passait aux eaux d'ʿAïn Šémèš et aboutissait à ʿAïn Rogel. 8 Elle remontait ensuite le ravin de Ben Hinnom, venant du sud au flanc du Jébuséen, — c'est Jérusalem, — gravissait la cime de la montagne qui est devant le ravin de Hinnom dans la direction de l'occident et à l'extrémité septentrionale de la vallée des Rephaïm. 9 De la crête de la montagne la limite s'infléchissait vers la source des eaux de Nephtoaḥ,... et tournait dans la direction de Baʿalah — qui est Qiryath Yeʿarim.	7 τὰ ὅρια... διεκβαλεῖ (B, mais διεκβάλλει dans Bᵃ et A) ἐπὶ τὸ ὕδωρ πηγῆς ἡλίου, καὶ ἔσται αὐτοῦ ἡ διέξοδος πηγὴ Ῥωγήλ· 8 καὶ ἀναβαίνει τὰ ὅρια εἰς φάραγγα Ὀνόμ (B, Ἐννομ A) ἐπὶ νότου τοῦ Ἰεβούς (B, ἐπὶ νώτου Ἰεβούς A et Luc.) ἀπὸ λιβός (B et Luc., omis dans A), αὕτη ἐστὶν Ἰερουσαλήμ, καὶ ἐκβάλλει τὰ ὅρια ἐπὶ κορυφὴν ὄρους ἥ ἐστιν κατὰ προσώπον φάραγγος Ὀνὸμ πρὸς θαλάσσης, ἥ ἐστιν ἐκ μέρους γῆς Ῥαφαείν (Ραφαειμ) ἐπὶ βορρᾶ (B, βορραν A, Luc.). 9 καὶ διεκβάλλει τὸ ὅριον ἀπὸ κορυφῆς τοῦ ὄρους ἐπὶ πηγὴν ὕδατος Μαφθώ .. καὶ ἄξει τὸ ὅριον Ἰεβάαλ (B, εἰς Βααλ, A) αὕτη ἐστὶν πόλις Ἰαρείμ.	7ᵇ ... *transitque terminus ad aquas quae vocantur Fons Solis et erunt exitus ejus ad fontem Rogel.* 8 *Ascenditque per convallem filii Ennom ex latere Jebusaei ad meridiem, haec est Jerusalem. Et inde se erigens ad verticem montis qui est contra Geennom ad occidentem in summitate vallis Raphaim contra aquilonem.* 9 *Pertransitque a vertice montis usque ad fontem aquae Nephtoa, et pervenit... inclinaturque in Baala, quae est Cariathiarim.*

L'unité des Versions pour l'ensemble du texte laisse place à quelques nuances. Au point de vue grammatical, on observera partout le flottement dans l'emploi des temps passé et futur, sans portée pour la localisation topographique. Le passage de la limite à ʿAïn Šémèš et son arrivée à la fontaine de Rogel sont attestés de façon très concordante; tout au plus relèvera-t-on dans les LXX l'omission d'une préposition correspondant à אל hébreu devant Rogel. Cette préposition, le grec l'a insérée au début du verset 8 de manière à spécifier autrement que TM et Vg. la situation de Gê Hinnom. Ici en effet la limite parcourt déjà cette vallée dès qu'elle commence à dépasser Rogel; là au contraire, le début de son trajet après Rogel l'achemine seulement « vers la vallée de Hinnom », qu'elle atteindra au moment de toucher l'extrémité de la ville jébuséenne.

A propos de la relation entre cette ville et la limite, la leçon simplifiée de LXXᴮ paraît d'abord assez séduisante, situant la « vallée de Hinnom *au* sud ἐπὶ νότου- » de la ville et omettant אל כתף.

Mais ἐπὶ νότου n'est pas non plus tout à fait l'équivalent de l'hébreu מִנֶּגֶב « *du* sud », après le verbe de mouvement עָלָה au début de la phrase. L'autorité de B étant trop faible à elle seule pour justifier l'omission de la donnée très expressive אֶל כֶּתֶף, — de style en ce récit (cf. vv. 10 s.), — la leçon massorétique sera préférée. Elle a été nuancée sensiblement. Si ἐπὶ νώτου dans A et Luc. correspond bien à l'hébreu אֶל כֶּתֶף, la Vg. *ex latere* ferait supposer une préposition autre que אֶל; enfin l'omission de ἀπὸ λιβός dans A et la traduction *ad meridiem* dans Vg. ne concordent qu'assez imparfaitement avec l'hébreu מִנֶּגֶב, sans autoriser cependant à le modifier.

On aurait d'ailleurs probablement tort d'insister outre mesure sur la valeur absolue des prépositions qui donnent aux trois leçons comparées une physionomie différente en ce qui concerne la relation de la limite avec la vallée de Hinnom et avec la ville des Jébuséens. Entendues même en leur sens littéral, sans rigidité excessive, elles ne supposent aucune modification au texte primordial et rendent, en fin de compte, le même sens.

Trois points sont fournis comme repères : Rogel, la vallée de Hinnom, l'extrémité de la cité jébuséenne. Entre Rogel et la ville la limite « monte » עָלָה, ἀνέβαινει, *ascendit*, d'après tous les textes. Cette montée paraît s'effectuer par la vallée de Hinnom dans TM, et ainsi l'a interprété la Vg. *per convallem*; d'où il résulterait à première vue que גֵּי הִנֹּם doit se prolonger jusqu'à Rogel, tandis que les LXX εἰς φάραγγα supposent quelque intervalle entre les deux désignations spécifiques Rogel et Hinnom. Pour évidente néanmoins que soit la divergence linguistique, nul topographe ne voudra s'y attacher avec obstination pour établir *a priori* des localisations mathématiques dans l'un ou l'autre sens. Disons tout de suite qu'en réalité la leçon grecque est plus strictement exacte en situant Hinnom à une certaine distance de Rogel; cependant ni l'hébreu ni la Vg. n'expriment au fond rien de contraire, puisque la ligne est tracée par des repères plus ou moins espacés, non par les données précises d'un parcours ininterrompu.

Une interprétation rationnelle aboutit à la même harmonie satisfaisante pour le contact de la limite avec Jérusalem. TM pris au pied de la lettre indiquerait que la limite « venant du sud », מִנֶּגֶב, touchait l'extrémité de la ville sur un point cardinal indéterminé. La glose הִיא יְרוּשָׁלַםִ insérée après מִנֶּגֶב alourdit encore la formule. Le grec ἀπὸ λιβός (= מִנֶּגֶב) offre la même tournure embarrassée, quoiqu'elle puisse plus facilement peut-être désigner le point de contact « par l'extrémité méridionale » de la ville que la direction de la limite. Un détail en tout cas doit être retenu : l'identité matérielle des deux leçons. Quant à la Vg., on estimera que sa traduction *ex latere* (= מִן au lieu de אֶל, ἐπί) et *ad meridiem* (= נֶגְבָּה au lieu de מִנֶּגֶב, ἀπὸ λιβός) est une adaptation heureuse après tout, puisqu'elle exprime plus clairement un sens que l'hébreu et le grec pourraient avoir même dans leur teneur actuelle, sur la foi des dictionnaires courants. Déjà Gesenius (*Thesaurus*, v° מִן, p. 805 *h*) cataloguait divers exemples bibliques de ces prétendues expressions adverbiales où מִן aurait perdu sa valeur fondamentale. Quoi qu'il en soit de la théorie, dans aucun des cas allégués où il s'agisse de direction après un verbe de mouvement, le texte n'est assez sûr[1] pour la justifier et cette incertitude textuelle existe ici. Qu'on lise en effet, quelques versets plus bas en ce même chapitre, la description de la limite prolongée au delà de Cariathiarim, pour saisir sur le vif le brouillamini du texte reçu dans ces déterminations de points cardinaux sur le parcours de la limite : elle passe אֶל כֶּתֶף הַר יְעָרִים מִצָּפוֹנָה (v. 10) — ἐπὶ νώτου πόλιν Ἰαρεὶν ἀπὸ βορρᾶ — *juxta latus montis Jarim ad aquilonem* (Vg.). En laissant ici de côté les apparentes coordonnées topographiques[2], il est facile de constater une situation littéraire identique à celle du verset 8 : même tournure, mêmes expressions, emploi respectif des mêmes prépositions en chaque texte, à cela près que TM s'est agrémenté d'un barbarisme invraisemblable : מִצָּפוֹנָה[3], dans lequel la parti-

1. *Voir par exemple pour* מִקֶּדֶם soi-disant « à l'orient » dans *Gen.*, **11**, 2 et **13**, 11 la traduction ἀπὸ ἀνατολῶν des LXX, *de oriente* et *ab oriente* de la Vulgate.

2. *Le texte entier est gravement corrompu*, de l'aveu du R. P. de Hummelauer (*Josue, in loc.*, p. 335).

3. *Est monstrum*, dit très justement le P. de Hummelauer (*l. l.*). Ce qui n'est guère meilleur, c'est sa tentative d'en faire *vicus aliquis a situ septentrionali nomen nactus*.

cule initiale מ et le ה locatif à la fin sont nécessairement exclusifs l'un de l'autre. Une vulgaire nuance de ponctuation — *mappiq* dans le ה final — qui introduirait le pronom fémin הּ, au lieu du ה locatif, a l'air de justifier l'hébreu; cette modification simpliste a cependant contre elle le témoignage des LXX et de Vg., qui ont ignoré ce pronom, très probablement aussi l'usage même de l'hébreu dans cette description où les expressions מנגב, מצפון alternent avec נגבה, צפונה en relation avec des noms de lieux[1]. C'est ainsi qu'au verset suivant (11) on voit la limite passer אל כתף עקרון צפונה — κατὰ νώτου Ἀκκαρὼν ἐπὶ βορρᾶν — *contra aquilonem partis Accaron ex latere* — c'est-à-dire « au flanc d'Éqron en se dirigeant vers le nord », quand elle a fait, « venant du nord » après Cariathiarim, un long circuit au sud par Cheslon, Bethsames et Thamna. C'est donc מצפון qui s'impose au verset 10, au lieu de l'injustifiable מצפונה de TM.

Il résulte de ces observations : 1° que מנגב du verset 8 après אל כתף היבוסי est un texte assez sûr, malgré les hésitations du grec et l'indication différente de la Vg.; 2° que cette expression n'est pas à interpréter par à peu près, pour lui faire rendre un sens absolu « au sud[2] », mais doit s'entendre du mouvement de la limite : en cet endroit, la limite remontant du sud au nord touchait l'extrémité de la ville jébuséenne, ou la côtoyait. Aussi bien, quand elle est décrite en sens inverse, XVIII, 16, la voit-on toucher derechef la ville jébuséenne de la même façon — אל כתף —, mais cette fois en descendant נגבה, « dans la direction du sud ».

Le prolongement de la limite après ce contact avec Jérusalem se présente encore comme une montée par les rampes d'une montagne qui barre la vallée de Hinnom « dans la direction de l'occident », ימה. L'indice de direction ne s'applique plus immédiatement ici à la marche de la limite, mais à la position chorographique de la montagne. Une telle indication a sa raison d'être, puisque à son défaut l'expression על פני « en face », prise au sens archaïque dans les données d'orientation, signifierait que la montagne est « à l'orient »[3] de Hinnom. Une seconde donnée spécifie encore la localisation de cette même montagne : elle est à l'extrémité septentrionale de la vallée des Réphaïm. Quand la limite en a franchi le sommet « elle fait un circuit », תאר, peut-être seulement « elle incline » pour atteindre la source de Nephtoaḥ. Suit une indication mal attestée de « villes du mont Éphron » et un nouveau circuit amène la limite à Cariathiarim. Ce terme général importe seul, quelle que soit la difficulté relative à ce mont Éphron intermédiaire[4].

XVIII, 15-17 : limite méridionale de Benjamin :

TM :	LXX :	Vg :
15 Au midi la limite se dirigeait de ... Qiryath Ye'arim vers la source des eaux de Nephtoaḥ. 16 Elle descendait à l'extrémité de la montagne qui est devant le ravin de Ben Hinnom et au nord de la vallée des Rephaïm, descendait le ravin de Hinnom vers le flanc du Jébuséen dans la direction du sud et descendait enfin à la fontaine de Rogel. 17 Par un circuit 'vers le nord' elle aboutissait ensuite à 'Aïn Šémèš.	15 Καὶ μέρος τὸ πρὸς λίβα ἀπὸ... Καριαθβάαλ· καὶ διελεύσεται ὅρια... ἐπὶ πηγὴν ὕδατος Ναφθώ· 16 Καὶ καταβήσεται τὰ ὅρια ἐπὶ μέρους, (B, τοῦ ὄρους aj. par A et Luc.) τοῦτό (B, ὅ A et Luc.) ἐστιν κατὰ πρόσωπον νάπης Σοννάμ (B, υιου Εννομ A et Luc. — Ενομ —), ὅ ἐστιν ἐκ μέρους Ἐμεκραφαεὶν ἀπὸ βορρᾶ· καὶ καταβήσεται Γαίεννα (B, ἐπὶ Γαι Οννομ — Ενναμ — A et Luc.) ἐπὶ νότον Ἰεβουσαὶ (B, ἐπὶ νώτου Ιεβους A et Luc.) ἀπὸ λιβός, καὶ καταβήσεται ἐπὶ πηγὴν Ῥωγήλ. 17 Καὶ διεκβαλεῖ ἐπὶ βορρᾶν (Luc., om. B et A), καὶ διελεύσεται ἐπὶ πηγὴν βαιθσάμυς.	*A meridie autem, ex ... Cariathiarim egreditur terminus... et pervenit usque ad fontem aquarum Nephtoa. Descenditque in partem montis qui respicit vallem filiorum Ennom et est contra septentrionalem plagam in extrema parte vallis Raphaim. Descenditque in Geennom, id est vallem Ennom, juxta latus Jebusaei ad austrum et pervenit ad fontem Rogel, transiens ad aquilonem et egrediens ad... fontem Solis.*

1. Cf. la description analogue mais mieux ordonnée de *Nomb.*, **34**, 2 ss.

2. On se gardera d'invoquer à l'appui d'une telle interprétation la formule מנגב לנחל « au sud du torrent » (? , v. 7 de ce même chapitre. Les LXX ont traduit κατὰ λίβα τῇ φάραγγι et la Vg. *ab australi parte torrentis*. L'identité d'expression dans TM, vv. 7 s., n'est au surplus qu'apparente, puisque au v. 7, מנגב suivi de ל définit une situation sans aucun verbe de mouvement. Noter aussi que le texte n'est pas des plus solides et ne reparaît pas dans la description inverse, **18**, 17.

3. Voir surtout *Gen.*, **25**, 18 — cf. I *Sam.*, **15**, 7 —; I *Rois*, **11**, 7; **17**, 3[b]. Cette façon de s'orienter sur le soleil, simple et primitive, avant d'avoir pris un caractère religieux pouvait cependant être amphibologique; aussi l'habitude semble-t-elle avoir prévalu de spécifier cette donnée par des expressions topographiques : voy. la description embrouillée de II *Rois*, **23**, 13 — pour rappeler I, **11**, 7 — et *Zach.*, **14**, 4.

4. Sa situation approximative est indiquée figure 23.

Le texte n'est manifestement pas en ordre au point de départ de cette limite méridionale; la cause du trouble est cette même indication apparente d'un repère topographique entre Qiryath Ye'arim et Nephtoaḥ, que ce n'est pas le lieu de discuter. On retiendra seulement le passage de l'une à l'autre de ces localités solidement attestées.

Au delà de Nephtoaḥ, même incertitude du texte. On s'attendrait à ce qu'elle gravisse de ce côté l'escarpement de cette même montagne d'où on la faisait descendre en la décrivant dans la direction inverse. Si les Versions sont très concordantes sur cette descente, — ירד, καταβήσεται, *descendit*, — elles le sont beaucoup moins dans la façon d'en marquer le terme : אל קצה ההר, ἐπὶ μέρους (tout court dans B) τοῦ ὄρους, *in partem montis*. Il ne servirait à rien de prétendre que אל קצה est l'équivalent de אל ראש (xv, 8), puisqu'il subsistera toujours la difficulté de cette prétendue *descente* à un sommet de montagne [1]. L'unique solution vraisemblable des difficultés de ce passage est d'admettre une rédaction abrégée du texte mieux ordonné dans xv, 8. La préoccupation de transposer le mouvement aura fait écrire וירד (xviii, 16) en opposition à ועלה (xv, 8ᵇ); à moins qu'il y ait là tout bonnement l'imbroglio créé par quelque négligence d'un scribe [2]. Cette hypothèse est bien appuyée par la leçon des LXXᴮ, qui ignore cette juxtaposition perturbatrice de קצה ההר et raccorde vaguement par un déterminatif neutre, τοῦτο, ce membre de phrase inachevée à la description complémentaire. Le désordre rédactionnel est sensible encore dans la détermination chorographique de la montagne située sur le trajet de la limite [3]. Puisque sa localisation est fournie par rapport à d'autres sites, il est clair qu'elle devait l'être de la même manière dans les deux cas et indépendamment de toute direction de la limite. Or cette fois l'examen intrinsèque des Versions paraît rendre évidente une rédaction adaptée tant bien que mal au texte du chapitre xv et compliquée de vulgaires erreurs de scribes. L'hébreu בעמק רפאים « dans la vallée des Rephaïm » serait à la rigueur intelligible moyennant la détermination ultérieure צפונה « au nord ». L'expression pourtant n'est guère limpide, surtout elle n'est plus corrélative à xv, 8 et a contre elle les leçons concordantes des LXX et de la Vulgate, identiques aux leçons du chapitre xv. TM serait donc à restituer, sur ces données : בקצה עמק רפאים. Mais d'autre part צפונה, *contra septentrionalem plagam*, ne se retrouve pas dans les LXX, qui ont lu au contraire ἀπὸ βορρᾶ = מצפון : témoignage nouveau de la confusion occasionnée en ces passages par des indications techniques de direction et de points cardinaux. En un tel état de choses, toute poursuite d'un texte primordial serait une vaine prétention et il faut se tenir pour satisfait du sens général que rendent les Versions officielles, en dépit des nuances considérables qu'on a vues.

La montagne franchie, c'est par la vallée de Hinnom que la limite « descend », atteint l'extrémité de la ville jébuséenne en se dirigeant au midi, et revient, descendant toujours, à la fontaine de Rogel. Sur tous ces points l'accord est parfait dans les textes, mais il cesse aussitôt, car au delà de Rogel le tracé prolongé vers 'Aïn Šémèš est indiqué dans TM comme un « circuit en venant du nord », ותאר מצפון, tandis que la Vulgate et les LXX ne mentionnent pas explicitement le « circuit » et acheminent la limite « vers le nord », ἐπὶ βορρᾶν, *ad aquilonem* = צפונה [1].

1. La difficulté a été tournée dans la plupart des traductions; voir par exemple Crampon et Segond. Mais ces mêmes traducteurs n'ont pas hésité devant l'invraisemblable début du v. 15: la limite se prolongeait de Cariathiarim « à l'occident, jusqu'à la *source des eaux* de Nephtoa » : lamentable contresens linguistique et topographique bien relevé par le P. de Hummelauer (*in loc.*). Le savant commentateur n'a cependant hasardé aucune solution des difficultés perçues en ce passage. Les solutions harmonistiques de Dillmann et de Keil-Delitzsch sont trop précaires. Les modernes, Nowack, Bennett, n'ont pas attaché beaucoup d'importance au texte en cet endroit, ou l'ont traité avec trop de liberté, sans d'ailleurs se préoccuper d'aucune adaptation précise sur le sol. Non moins vaine sera estimée toute discussion topographique tablant avec rigueur sur le moindre terme de TM sans en soupçonner l'incorrection; c'est le fait par exemple de M. Henderson (*QS.*, 1878, p. 196 ss.) et de M. Conder (*ibid.*, 1879, p. 95) à propos de Qiryath Ye'arim et de la ligne générale de démarcation entre Juda et Benjamin.

2. Ce dernier point de vue a bien l'air d'avoir été celui des rabbins eux-mêmes. Dans Talmud de Babylone, *Zebaḥim*, 54 b, où l'on argumente sur la description de la limite de Benjamin d'après le texte de Josué, il est fait mention de *qeré* et de *kethib* transposant les verbes עלה et ירד. Nos éditions courantes de la massore n'ont pas gardé la trace de ces fluctuations. Leur existence n'en est pas moins attestée.

3. Sur l'omission probablement intentionnelle du nom propre de cette montagne, voir ci-dessous.

4. L'antilogie est passée sous silence par les commentateurs aussi bien Keil-Delitzsch ou Dillmann, que Nowack et Bennett,

Les deux textes confrontés, on en peut maintenant déduire une délimitation assez précise entre Juda et Benjamin aux abords de Jérusalem (fig. 23). La « fontaine du Soleil », ʿAïn Šémèš, est un point ferme, ainsi que la fontaine de Rogel. Entre les deux n'intervient qu'un indice accidentel de direction : Rogel occupe un site plus méridional qu'ʿAïn Šémèš, puisque la limite partant de Rogel doit s'infléchir « vers le nord » pour atteindre ʿAïn Šémèš. Rogel est au sud de la localité occupée encore par les Jébuséens, cette Jérusalem dont la conquête ne sera réalisée que fort tard; quand on s'achemine de Rogel vers Jérusalem on *monte* dans la direction du nord, ou plutôt en venant de Rogel vers l'extrémité de la ville jébuséenne on vient « du sud », מנגב (xv, 8[a]); pour aller au contraire du bout de la cité à Rogel, on *descend* « dans la direction du sud », נגבה (xviii, 16). Montée ou descente s'effectue par le ravin de Hinnom, dont l'aboutissement méridional ne peut être défini avec précision par les seules données littéraires. Il semble néanmoins plus indiqué de ce seul chef qu'on atteigne Hinnom seulement à une certaine distance de Rogel et au moment où se produit le contact avec une extrémité de Jérusalem. Le « flanc du jébuséen », כתף היבוסי, n'est qu'une détermination secondaire du tracé. La limite en effet ne va pas longer ou côtoyer Jérusalem, comme le donnerait à entendre la traduction usuelle « au flanc » du jébuséen [1]; elle ne touche la ville que par une extrémité au voisinage de Gê Hinnom, mais sans quitter cette vallée, dont elle remonte le cours sur toute son étendue jusqu'à la montagne qui en marque le point de départ. Pour continuer sa marche dans la direction de l'ouest quand elle est parvenue devant ce barrage naturel, la limite doit en escalader la crête : ascension qui s'effectue en un point indéterminé théoriquement, mais que fixeront à peu près les repères topographiques dans lesquels ce trajet est encadré. Le sommet lui-même de cette montagne ferme à l'occident la vallée de Hinnom et borne au nord la vallée plus spacieuse des Rèphaïm. Passé ce sommet, on *descend* à la fontaine de Nephtoaḥ; la donnée très précise de xv, 15 répond au surplus à la loi élémentaire : une source est toujours plus ou moins en contrebas d'une arête faîtière. On ne fera par conséquent aucune argutie à l'aide du texte mal ordonné et probablement lacuneux de xviii, 18, où la limite au lieu de *remonter* dans la description inverse, a l'air de *descendre* encore, quoique vers un point différent de la montagne. Nephtoaḥ est unanimement attestée, de même Qiryath Yeʿarîm.

Il fallait envisager la description de la limite en ce contexte un peu large par rapport au passage à Jérusalem, qui seul nous intéresse; d'abord, pour saisir mieux le caractère et les nuances littéraires de cette description; ensuite, pour obtenir des points dont la localisation topographique fût à l'abri de toute controverse, ou ne soulevât du moins aucune objection quelque peu fondée. Or de tels points ne se rencontraient qu'à ʿAïn Šémèš, — aujourd'hui *ʿAïn el-Ḥôḍ*, environ 2 kilomètres à l'est, légèrement est-nord de Béthanie sur la route carrossable de Jérusalem à Jéricho, — et à Qiryath Yeʿarîm, aujourd'hui *Abou Ghôš* — plus exactement *el-Qaryah*, ou *Qaryat el-ʿEnâb* — à 13 kilomètres environ de Jérusalem sur la route carrossable de Jaffa. Encore cette dernière localisation a-t-elle été mise en doute par M. Conder [2] qui propose un kh. *ʿErma* situé assez loin au sud-ouest; mais une équivalence phonétique imprécise ne peut suffire à accorder *ʿErma* avec les données bibliques et traditionnelles touchant Qiryath Yeʿarîm.

A la rigueur, l'enquête eût pu être arrêtée aux « eaux de Nephtoaḥ » très communément recon-

ou le P. de Hummelauer. Tous se sont contentés d'attribuer à l'héb. מצפון un sens identique à צפונה, sans se préoccuper des attestations discordantes des Versions. Nowack s'est borné en outre à noter sommairement : « ותאר מצפון manque dans les LXX », ce qui est valable seulement pour les onciaux les plus usuels et prouverait du moins que TM n'est pas aussi correct et sûr que Nowack a l'air de le supposer; il est vrai qu'il fait de ces deux mots une ajoute rédactionnelle tardive.

1. כתף signifie littér. « épaule ». Il est clair toutefois qu'au sens figuré de nos expressions topographiques on ne saurait insister raisonnablement sur cette valeur primordiale. En des textes comme *Is.*, **11**, 14, בכתף ne peut vouloir dire que « sur le territoire » des Philistins. En un sens analogue on comprendrait אל כתף de *Jos.* « vers le territoire de... » : formule apparemment un peu trop vague en ce document. En ce style כתף pourrait signifier quelque chose d'assez voisin de קצה « bord, extrémité », ou de על ידי (LXX ἐχόμενον, Vg. *juxta*) *Nomb.*, **34**, 3, rendu אל גבול dans la description parallèle de *Jos.*, **15**, 1; à moins qu'on ne préfère y voir l'équivalent de l'arabe moderne كتف au sens de « coteau »; cf. pl. I, A 9 : *kétef Ḥathoûl*.

2. *Survey of W. Palest.*, *Memoirs*, III, 43 ss.

nues dans la source de *Liftâ*. En dépit d'une apparence différente, les deux noms sont bien identiques, moyennant les lois usuelles qui régissent le passage d'un vocable hébreu ancien à une appellation correspondante en arabe moderne [1]. La position de *Liftâ* est d'autre part aussi appropriée que possible pour rendre intelligible le tracé de la limite au delà de Jérusalem. Les déductions par lesquelles divers officiers du *Survey* ont pensé ébranler cette identification, pèchent par la base en ce qu'elles se fondent sur la littéralité d'un texte massorétique grammaticalement injustifiable et méconnaissent la portée du rapprochement onomastique. Reste, il est vrai, dans la thèse spéciale de M. Conder [2], l'argument spécieux d'une soi-disant tradition juive établissant l'équivalence des « eaux de Nephtoaḥ » et de la « source d'Étam », ce qui conduirait dans une tout autre direction que *Liftâ* puisque cette source d'Étam, עיטם, reliée au Temple par un aqueduc, est évidemment la moderne *ʿAïn ʿÉṭân,* au sud de Bethléem. La citation talmudique alléguée est loin pourtant d'être aussi concluante qu'elle le parait. Plutôt qu'une tradition proprement dite, dont l'écho ne se retrouve nulle part ailleurs, tout porte à voir en ce rapprochement une de ces équations symboliques plus chères aux rabbins que les déterminations topographiques positives. Il y aurait aussi lieu de rechercher avec précision si les sources talmudiques ne connaissent pas d'autre localité au nom d'Étam que le עין עיטם du Talmud de Babylone [3].

Sans pousser ici plus avant l'examen d'une question qui n'intéresse pas directement notre sujet, on conclura que l'autorité rabbinique invoquée par M. Conder demeure une base par trop frêle pour prévaloir contre les exigences du contexte biblique en transportant Nephtoaḥ plus de 10 kilomètres à peu près en droite ligne au sud de Jérusalem, à la source d'*ʿÉṭân* [4]. En conséquence, *Liftâ* moderne sera considérée comme répondant bien à l'antique Nephtoaḥ. C'est entre *Liftâ* à l'occident et *ʿAïn el-Ḥôḍ* à l'orient qu'il s'agit de situer les repères de la limite autour de Jérusalem.

Si l'on part de l'orient, suivant l'ordre du chapitre xv, le premier repère à localiser est la fontaine de Rogel. Placée au *bîr Ayoub* actuel, elle devient l'amorce très claire d'un tracé naturel autour de Jérusalem. Du *bîr Ayoub* la limite remonte normalement par la grande vallée qui l'achemine vers le confluent des trois vallées : ou. *en-Nâr, el-Ouâdy* et *Rabâby* (I, F 8-9; v). A ce point, elle se trouve spécifiquement dans Gêhinnom, en même temps qu'elle touche au territoire de la ville jébuséenne par la pointe méridionale du coteau d'Ophel. La relation immédiate entre la limite et la ville n'existe qu'en cet endroit; après cette mention incidente de Jérusalem, le tracé parvenu à l'entrée de Gêhinnom est prolongé en suivant le cours sinueux du *Rabâby*, auquel s'applique sur toute son étendue la désignation « vallée de Hinnom ». A la hauteur du cimetière de *Mamillah*, le ravin du *Rabâby* s'épanouit, on s'en souvient, en une large dépression (I, C 6-7) barrée au N. par la colline que couvrent la colonie russe et les quartiers neufs, à l'O. par la croupe du massif judéen sur la ligne de partage des eaux. La limite dirigée alors à l'occident — exactement O.-N., — par une ligne à peu près parallèle à la route moderne de Jaffa, quitte le bassin du *Rabâby* pour escalader le sommet de ce barrage vers le ouély du cheikh *Bedr* et la première tour de garde sur *râs en-Nâdir*. Ce point culminant de la montagne est aussi exactement qu'on le puisse souhaiter à l'occident du ravin de Hinnom-*Rabâby* et à l'extrémité septentrionale de la « vallée des Rephaïm », localisée d'une façon générale vers la vallée de Sainte-Croix (I, A 6-8), sinon autour du bassin de *Mamillah*. Un petit coude oriente ensuite le tracé par une pente abrupte sur *Liftâ,* d'où il atteint le lit profond de l'ou. *Beit Ḥanina*, le suit quelque temps, mais l'abandonne au détour devant *ʿaïn Beit Toulmâ,* pour garder, à travers les coteaux, une marche directe

1. Dans le cas, simple substitution de la liquide *l* à la lettre similaire *n* et atténuation de la gutturale finale dans une voyelle allongée. Ceci est trop familier aux linguistes pour exiger quelque documentation justificative, et M. Conder (*QS.*, 1879, p. 95) n'aurait pas dû faire objection de cette transformation de la gutturale hébraïque.

2. *L. l.* Le passage allégué est tiré de la Guémara sur *Yôma*, 31ᵃ.

3. Cf. v. g. Talm. Jér., *Yebamôth*, XII, 7 (trad. SCHWAB, t. VII, p. 175); *Soṭa*, IX, 5 (SCHW., VII, 327, 331). D'après NEUBAUER, *La géographie du Talmud*, p. 132, n. 7, la rédaction hiérosolymitaine de la Michna substitue כפר איבום à כפר עיתם dans *Yebamôth*, XII, 7.

4. Hypothèse « vague et injustifiée », déclarait naguère un aussi bon juge que M. Socin (*ZDPV.*, III, 1880, p. 79).

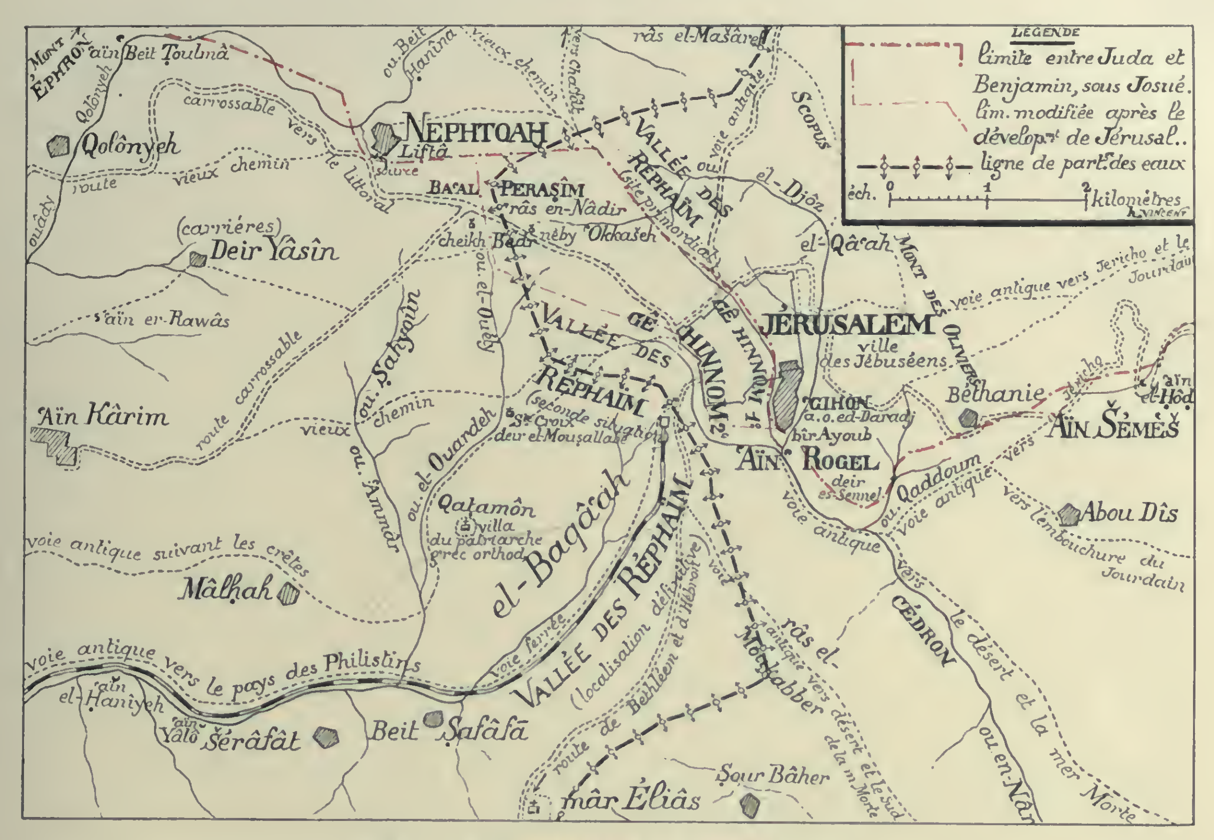


Fig. 23. — Cadre topographique de Jérusalem ancienne.

sur *Qaryat el-'Enâb* « qui est Cariathiarim ».

Voici donc, résumées enfin dans un raccourci très clair, les indications fournies par la double description de la limite autour de Jérusalem : Rogel = *bîr Ayoub;* vallée de Hinnom = ou. *er-Rabâby*, dont l'estuaire est à la pointe méridionale de la cité jébuséenne ; vallée des Réphaïm = vallon de Sainte-Croix, ou quelque point très voisin. Ces équivalences résultent exclusivement d'une confrontation attentive entre le texte biblique et les conditions du sol, abstraction faite de toute localisation particulière à démontrer. Or il en résulte finalement que la capitale des Jébuséens, confinant à ce tracé seulement par un point, à l'embouchure de l'ou. *er-Rabâby*, se trouve localisée avec les meilleures vraisemblances sur la petite colline orientale. Si elle eût en effet occupé la grande colline, enserrée sur la moitié de son pourtour par le *Rabâby*, on s'expliquerait mal les expressions qui déterminent sa relation avec la limite. A la rigueur, sans doute, la donnée du chapitre xv demeurerait vaille que vaille intelligible : il faudrait supposer que le contact entre la limite et la ville est indiqué au moment où il commence, à l'extrémité Sud-Est de cette colline, et qu'on a passé sous silence sa continuation tout le long de la vallée en ses deux directions, d'abord Est-Ouest, puis Sud-Nord. La difficulté d'une telle interprétation devient beaucoup plus considérable encore au chapitre xviii, où la descente de la limite par la vallée de Hinnom semble bien un simple acheminement vers la ville jébuséenne mentionnée comme un dernier jalon topographique entre Hinnom et Rogel. Contentons-nous au surplus d'avoir atteint sur ce point une indication qui se présente comme la plus normale interprétation des textes relatifs à la délimitation de Benjamin et de Juda. Il ne saurait être question d'accentuer la portée de cette indication par la critique facile des diverses autres hypothèses topographiques. L'examen plus approfondi des localisations de détail qui vien-

nent d'être brièvement suggérées aura d'ailleurs pour résultat de mettre cette indication en meilleure lumière et de préciser avec avantage les déductions tirées de *Josué*.

II. — LA VALLÉE DES RÉPHAÏM.

Après les textes qui situent cette vallée sur le parcours de la limite entre les tribus de Benjamin et de Juda, les plus importantes données à son sujet sont à recueillir dans l'histoire de David.

II *Sam.*, v, 18 ss.

TM :	LXX[B] :	Vg :
18 Les Philistins... firent une incursion dans la vallée des Rephaïm. 19 Alors David consulta Iahvé... : « Monterai-je contre les Philistins?... » 20... David alla donc à Baal Peraṣim, et là David les battit. Puis il dit : « Iahvé a brisé mes ennemis devant moi, comme une rupture [occasionnée] par les eaux! » C'est pourquoi on donna à cet endroit le nom de Baal-Peraṣim... 22 Les Philistins recommencèrent... une incursion dans la vallée des Rephaïm. 23 Alors David consulta Iahvé et 'Iahvé lui' dit : « Ne monte pas ' à leur rencontre ', mais 'tourne' derrière eux et tu arriveras sur eux en face des balsamiers..... 25 David agit [ ] comme le lui avait commandé Iahvé, et il battit les Philistins depuis 'Gabaon' jusqu'à l'entrée de Gézer[1].	18 Καὶ οἱ ἀλλόφυλοι... συνέπεσαν εἰς τὴν κοιλάδα τῶν Τιτάνων. 19 Καὶ ἠρώτησεν Δαυεὶδ διὰ Κυρίου... 20 Καὶ ἦλθεν Δαυεὶδ ἐκ τῶν ἐπάνω διακοπῶν καὶ ἔκοψεν τοὺς ἀλλοφύλους... ἐκλήθη τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου. Ἐπάνω διακοπῶν... 22 Καὶ προσέθεντο ἔτι ἀλλόφυλοι τοῦ ἀναβῆναι... ἐν τῇ κοιλάδι τῶν Τιτάνων... 23 εἶπεν Κύριος Οὐκ ἀναβήσει εἰς συνάντησιν αὐτῶν, ἀποστρέφου... καὶ παρέσει αὐτοῖς πλησίον τοῦ κλαυθμῶνος... 25 Καὶ.. Δαυεὶδ... ἐπάταξεν τοὺς ἀλλοφύλους ἀπὸ Γαβαὼν ἕως τῆς γῆς Γαζηρά.	18 *Philistiim autem venientes diffusi sunt in valle Raphaim.* 19 *Et consuluit David Dominum...* 20 *Venit ergo David in Baal-Pharasim et percussit eos ibi, et dixit, Divisit Dominus inimicos meos... sicut dividuntur aquae. Propterea vocatum est nomen loci illius Baal Pharasim...* 22 *Et addiderunt adhuc Philisthiim ut ascenderent et diffusi sunt in valle Raphaim.* 23 *Consuluit autem David Dominum : Si ascendam contra Philisthaeos... Qui respondit : Non ascendas contra eos, sed gyra post tergum eorum, et venies ad eos ex adverso pyrorum.....* 25 *Fecit itaque David sicut praeceperat ei Dominus et percussit Philisthiim de Gabaa usque dum venias Gezer.*

Mêmes faits dans I *Chr.*, xiv, 8 ss., avec des variantes négligeables au point de vue topographique. Les LXX remplacent seulement κοιλὰς Τιτάνων par κοιλὰς Γιγάντων, l'étymologie Ἐπάνω διακοπῶν par Διακοπὴ Φαρισίν et κλαυθμών « lieu des pleurs » par οἱ ἄπιοι « les poiriers ».

Malgré l'analogie locale des deux événements et la parenté entre des récits émanés, semble-t-il, de sources différentes, on n'a aucun bon motif de chercher à les identifier, et le P. Dhorme a montré qu'il s'agit bien de deux combats de David contre les Philistins. Mais il a clairement établi aussi que leur place primitive dans l'histoire de David était avant la conquête de Jérusalem. Ce résultat est important pour faire saisir l'enchaînement des faits et le site où ils se déroulent. Au lieu donc d'imaginer que les Philistins viennent se heurter de front contre David déjà maître de Jérusalem et consolidé en sa royauté sur tout Israël, on doit placer la première campagne des Philistins au début même de cette royauté, aussitôt après l'investiture à Hébron. Informés de ce nouveau règne, les irréconciliables ennemis d'Israël veulent tenter une diversion énergique et prévenir tout moyen de cohésion entre le Nord et le Sud du jeune royaume en essayant de prendre pied à Jérusalem qui demeure aux mains des Jébuséens.

La route normale des invasions philistines contre le haut pays, Jérusalem spécialement, est sans contredit la grande vallée suivie de nos jours par la voie ferrée, qui débouche par la *Beqâ'ah* au S.-O. sur le plateau de Jérusalem (fig. 11). On ne perdra cependant pas de vue la possibilité d'une invasion par quelque point plus septentrional, par exemple l'une ou l'autre des vallées que suivront plus tard les invasions syriennes, entre *'Amwâs* et Jérusalem. C'est précisément par cette voie que s'enfuient les Philistins après l'échec de leur seconde tentative. Souvent au surplus, durant le règne de Saül, on les a trouvés dans la région de Micmas ou de Maspha. Il y a donc toute vraisemblance que le grand chemin par Béthoron leur ait été assez familier. Dans cette hypothèse, leur campement devant Jérusalem « dans la vallée des Réphaïm », se placerait tout aussi bien sur le plateau septentrional dans les ramifications initiales du Cédron.

Au début du mouvement philistin, David s'est

1. Traduction Dhorme, *Samuel*, p. 313 ss., où l'on trouvera aussi la critique et le commentaire du texte.

réfugié dans son repaire habituel, presque à la frontière ennemie, la « forteresse » d'Odollam, où il pourra concerter son plan d'opérations[1]. Raffermi par la consultation de Dieu, il va lui-même au-devant du combat, rejoint les Philistins à Baal Peraṣîm et les met en déroute. Pour monter d'Odollam, David ne pouvait guère que marcher sur les traces des envahisseurs s'ils étaient arrivés eux-mêmes par la voie méridionale. A quelque distance de leur campement, si on le suppose dans la *Beqâ'ah*, David et sa troupe auraient pu se glisser par le ravin latéral, ou. *el-Ouardeh*, puis ou. *el-Mouṣallabeh*, de manière à déboucher justement sur la ligne de crête, avant que les Philistins mis en éveil aient eu le temps de lui barrer le passage (cf. fig. 23).

Sur le terrain, l'opération ne va pas sans difficulté, à supposer la position philistine dans la *Beqâ'ah,* ou plus au Nord-Ouest dans la région de Mamillah ou même dans le vallon de Sainte-Croix. Elle serait beaucoup plus facile à concevoir en installant le campement philistin au Nord de la ville. David a tout le loisir d'arriver par la route indiquée déjà. L'alarme n'est donnée aux ennemis qu'au moment où il va prendre position au point culminant du plateau, quelque part aux abords de l'ouély *cheikh Bedr* et de *râs en-Nâdir*. Les Philistins se portent au-devant de lui sur cette crête, sont repoussés au premier choc et s'enfuient, abandonnant au vainqueur les idoles nationales apportées au combat comme garants de la victoire. Le théâtre de la bataille ne semble pas douteux, grâce au nom mentionné : Baal Peraṣîm, et à l'essai d'étymologie qui en est fourni. Il est assez évident en effet que le nom n'est pas d'origine davidique, mais existait antérieurement. C'était un de ces *ba'als* locaux innombrables que la crédulité superstitieuse préposait à toute particularité quelque peu saillante du sol[2]. Celui-ci paraît avoir régi la division des eaux entre les bassins de la Méditerranée et de la mer Morte au point culminant de l'arête faîtière, aux abords de Jérusalem. Je n'ai jamais pu saisir dans la légende un peu floue de *cheikh Bedr,* ni dans celle de *néby 'Okkašeh* (al. *Qîmer*), une allusion au phénomène de la division des eaux pluviales sur la fine crête du plateau. Il y a cependant bien des chances pour que l'un ou l'autre de ces ouélis contemporains, celui de *cheikh Bedr* surtout, soit l'héritier lointain du vieux Baal Peraṣîm cananéen. L'adaptation étymologique à la victoire de David n'était que l'essai familier aux auteurs bibliques de donner aux désignations toponymiques une origine illustre et orthodoxe. Mais voit-on bien David choisissant dans ce but un mot qui avait un relent si accentué d'idolâtrie cananéenne? Longtemps après, quand Isaïe voudra rappeler ces journées glorieuses où la monarchie naissante écrasait ses adversaires avec l'aide du Seigneur, il évoquera le souvenir de l'intervention divine « sur la montagne de Peraṣîm[3] », nous dirions plus prosaïquement « sur le sommet où se partagent les eaux ».

La seconde collision entre David et les Philistins eut lieu sur un point quelque peu différent. Rien ici ne permet plus de discerner les positions ennemies avant la rencontre, ni l'époque approximative où elle se produisit. Quoi qu'il en soit de la manière de concevoir les événements dans le laconisme des textes, quand l'armée philistine est de retour à la vallée des Rephaïm, un plan de marche est indiqué à David : tourner l'ennemi et l'attaquer sur un signal divin. Nous ignorons malheureusement ce qu'était et dans quelle position se trouvait ce verger par où David doit aborder les Philistins. On discerne tant bien que mal, en tenant compte des moindres indices du texte et des nuances des Versions, que cette marche dissimulée devait amener David dans une position avantageuse où sa présence n'était nullement attendue. En dépit de la traduction κλαυθμών des LXX, il n'y a rien à tirer d'un rapprochement avec la localité de Bokim ou la « vallée הבכא[4] ». Au témoignage de la botanique le nom est mieux

1. L'identification très judicieuse d'Odollam avec kh. *'Aïd el-Miyeh* est due à M. CLERMONT-GANNEAU, *Arch. Res.*, II, 459 ss. L'examen des textes (*Jos.*, **12**, 15 ; **15**, 35 ; I *Sam.*, **22**, 1 ss. ; II *Par.*, **11**, 7) donne le plus grand poids à cette identification. Pour l'adaptation de l'hébr. מצודה à la caverne, ou plutôt à l'une des cavernes qui entourent le ouély *Cheikh Madhkour* au sommet de la colline, voy. DHORME, *Samuel*, p. 200. Cf. *infra*, p. 144 s.

2. En pratique, cela se réduisait à dire « *l'endroit* de telle ou telle chose » et n'avait plus directement la signification mythologique primordiale.

3. *Is.*, **28**, 21. Le *ba'al* a disparu, laissant subsister seulement la désignation plus banale du site auquel il présida jadis : הר ; cf. *Josué*.

4. *Jug.*, **2**, 5 ; *Ps.* **84**, 7 ; cf. LAGRANGE sur *Juges*, *l. l.* Lire les remarques très judicieuses du P. de HUMMELAUER

interprété par « baumiers » que par « poiriers, mûriers », ou autres essences d'arbres, sans que cette détermination éclaire en rien l'enquête topographique.

On est cependant guidé quelque peu par le résultat de ce mouvement tournant : le désarroi et la fuite des Philistins. Tout ce que le récit laisse entrevoir de l'action ainsi engagée est une retraite précipitée des envahisseurs, naturellement par la voie la plus facilement ouverte devant eux. Or cette voie se trouve être la vallée septentrionale amorcée sur la ligne faîtière entre *Tell el-Foul* et *er-Râm* et descendant à la plaine soit par les gorges de Béthoron, ou. *Selmân*, soit par le ravin secondaire aboutissant à *Beit Nouba* et *'Amwâs*. Sans la leçon très explicite des LXX, contrôlée par *Isaïe* (xxviii, 21), la nécessité ne s'imposerait pas de corriger dans la Massore Gaba'a en Gaba'on. La poursuite commença en réalité tout aussi bien aux environs de Gaba'a de Saül = *Tell el-Foul*. Devant l'attestation très solide de Gabaon, il faut néanmoins se demander si, après un premier moment de panique, les Philistins en fuite ne se seraient point reformés dans la « vallée de Gabaon » pour essayer une vaine résistance. David les culbute et les pourchasse jusqu'aux confins de Gézer, une de leurs imprenables forteresses[1].

Est-il besoin de faire observer combien ce récit, envisagé isolément, serait décisif pour une localisation de la vallée des Rèphaïm dans la région septentrionale de Jérusalem? On peut théoriquement imaginer le camp des Philistins quelque part à l'Ouest ou au Sud-Ouest et chercher, dans la même direction, un site propice ou non à la manœuvre de David. Dès qu'on essaye de se représenter l'opération sur le terrain, il devient difficile de se rendre compte des détails fournis et de concevoir surtout comment l'ennemi en déroute se replie par un long circuit au Nord à travers le plateau, tandis qu'une fuite plus facile vers l'Ouest le ramenait très promptement à la grande vallée qu'on suppose avoir été toujours son chemin préféré et qui est bien en effet la plus naturelle communication avec la Philistie. Si les troupes philistines occupaient au contraire le haut bassin du Cédron, au Nord de Jérusalem, s'attendant peut-être à voir les Israélites déboucher du Sud s'ils occupaient déjà Sion, l'affaire s'éclaircit d'elle-même. On situera les « baumiers » quelque part sur les flancs de la grande colline occidentale[2]. Un circuit par l'ou. *Rabâby* permet à l'armée israélite de déboucher soudain inaperçue au sommet de la hauteur. Les Philistins, pris à l'improviste, abandonnent le terrain et s'élancent sur la voie ouverte devant eux à travers le plateau. Même en supposant les « baumiers » à l'Est et l'opération de David par le Cédron et l'ou. *el-Djôz* (cf. pl. xii), la fuite au Nord est encore extrêmement spontanée par le vallon d'*el-Mel'amed* et l'ou. *Beit Ḥanînâ* (i, D-E 1-3). Gabaon deviendrait même plus normalement en ce cas le point à indiquer pour le commencement de la poursuite[3].

La vallée des Rèphaïm reparaît dans un passage de *Samuel* (II, xxiii, 13 s.) qui n'appartient plus à la grande trame historique du règne de David, mais groupe d'intéressants détails qui n'avaient pu trouver place dans l'histoire générale[4]. Rien de plus pittoresque et de plus sincèrement naturel que ce récit, où la mention des Philistins et de la vallée des Rèphaïm n'interviennent qu'à titre d'accessoires. Ce qu'il s'agit de mettre en relief, c'est l'héroïsme dévoué de la poignée de braves qui se serrent autour de David, l'héroïsme aussi du jeune chef. C'est au fort de la lutte contre les Philistins qui ont occupé la vallée des Rèphaïm et détaché un poste à Bethléem. David est dans sa « forteresse » d'Odollam et ses hommes l'y rejoignent. La note, de banale apparence, qu'on était « au début de la moisson », donne vie à ce petit tableau en évoquant aussitôt l'accablement douloureux des ardentes

In Sam., *h. l.*, p. 307, sur la nature du signe donné par ces arbres.

1. Le P. de Hummelauer (*op. l.*, p. 308) croit discerner en ce passage *non directionem, qua Philistaei ex valle Rephaim aufugerint, sed novas limites, quibus David Philistaeorum imperium circumscripserit* : exégèse bien peu vraisemblable ; pourquoi n'indiquer cette soi-disant limite que sur un côté ? et les Philistins eurent-ils vraiment des possessions jusqu'aux environs de « Gaba'a de Judée »?...

2. Couverte de jardins et de vergers à l'époque de Notre-Seigneur. Il y reste aujourd'hui encore quelques arbres, à travers les quartiers neufs. Faut-il rappeler la « vallée des Roses », apparemment trop loin à l'Ouest?

3. Des voies modernes suivent encore l'un et l'autre de ces tracés naturels ; cf. pl. i.

4. Cf. Dhorme, *Les liv. de Sam.*, p. 8, 419 ss.

journées de siroco plus redoutables au mois de mai que la plus torride canicule. C'est l'époque de l'inextinguible soif, dont il est utile d'avoir pâti pour saisir dans toute sa portée le souhait de David : « Qui me fera boire des eaux de la citerne qui est à Bethléem, près de la porte! » C'est la citerne familiale peut-être, celle en tout cas dont le souvenir est présent dès qu'on rêve d'une eau fraîche, d'une eau qui désaltérerait avec délices, au lieu du liquide tiède qu'on peut avoir sous la main sans parvenir même à tromper son tourment [1]. Tout l'épisode est vécu, joli à souhait, grandement significatif enfin du vrai caractère de ces luttes fameuses entre David et les Philistins.

Mais s'il en découle une indication importante sur la position de David à Odollam et non à Jérusalem au début du conflit, on y chercherait vainement le plus léger indice concernant la localisation de la vallée des Rephaïm.

Un dernier texte biblique la mentionne en des termes un peu moins inexpressifs. Isaïe voulant exprimer ce qui subsistera des puissants royaumes coalisés, Damas et Éphraïm, quand la vengeance divine aura fait son œuvre, les compare aux épis qu'on glane après la moisson « dans la vallée des Rephaïm [2] » et au grappillage d'olives qu'on peut pratiquer après la cueillette. Avant de faire fond sur ce mot pour en tirer l'indication d'une vallée large et fertile où les moissons prospèrent avec opulence, peut-être aussi les oliveraies, on devra se demander jusqu'à quel point le prophète avait en vue la vallée des Rephaïm proprement dite. Saint Jérôme paraît avoir compris sous cette désignation le plateau de la Batanée, royaume des anciens Rephaïm et terre par excellence des grasses moissons [3]. L'allusion est assurément plus claire et plus piquante à supposer quelque analogie avec ce qui se passe dans la vallée homonyme aux portes de Jérusalem. Toutefois la nécessité ne s'impose pas d'imaginer, d'après cette expression, une vallée des Rephaïm infinie ou particulièrement renommée par ses moissons. Il suffit que l'endroit soit apte à la culture et qu'il s'y pratique annuellement une moisson.

A vrai dire, ce qui résulte ainsi de la comparaison incidente faite par Isaïe était suggéré implicitement par le terme invariable qui définit l'endroit en question : עֵמֶק, traduit par « vallée », de préférence à « plaine » employé par quelques auteurs. Nos expressions *plaine* et *vallée* comportent, à coup sûr, toute l'élasticité nécessaire pour s'appliquer avec une tolérable exactitude aux mêmes lieux envisagés sous des perspectives différentes. Si l'on veut toutefois serrer d'un peu plus près l'étymologie de l'hébreu, c'est « vallée » qui devra rendre עמק, où l'idée de profondeur l'emporte sur celle d'extension en surface. Il n'y a plus besoin de s'appesantir sur la détermination de ces expressions chorographiques נחל, גיא, עמק, qui coïncident toutes dans le concept fondamental de « vallée », néanmoins avec des nuances qui en expriment toutes les modalités : עמק, la dépression plus ou moins accentuée par rapport à ce qui la limite, mais relativement plane et sans eau; גיא ou גי, le creux petit ou grand, — cuvette ou ravin, — aux parois escarpées d'où l'eau s'écoule pour s'accumuler au fond; נחל, la grande crevasse aux berges abruptes enserrant le lit d'un cours d'eau perpétuel ou transitoire [4]. Nos expressions « vallée, vallon (ou ravin) et torrent » expriment assez exactement la gradation des trois termes hébreux. Entre les deux extrêmes la confusion est rarement possible et le langage le moins précis ne les mêle pas d'ordinaire au point d'appliquer par exemple la qualification de torrent à la plus insignifiante dépres-

1. Presque chaque village important possède aujourd'hui encore sa citerne renommée dans le folk-lore contemporain : celle-ci pour sa fraîcheur paradisiaque, celle-là pour les vertus curatives de ses eaux, cette autre pour quelque propriété plus déterminée. L'eau ne tarit jamais au grand puits d'Odollam-*'Aïd el-Miyeh*, mais elle n'y est jamais fraîche, rarement bien limpide et garde toujours une arrière-saveur fade.

2. *Is.*, **17**, 5. Les LXX ont traduit בעמק רפאים par ἐν φάραγγι στερεᾷ par le fait de quelque méprise inutile à discuter ici.

3. *In Is.*, lib. V; *PL.*, XXIV, 175 : *Et est sensus : tam pauci remanebunt in Damasco, quam solent post messores paucae remanere spicae, quas in valle Raphaim latissima et potentissima solent pauperes legere.* Pour ne se point tromper sur la valeur exacte de cette *vallis latissima et potentissima*, il n'y a qu'à lire, un peu plus loin (*op. l.*, col. 237 s.) : *Messes quoque Moabiticae nascuntur in vallibus quae appellantur Raphaim.*

4. Voir Gesenius, *Thesaurus*, sous chacune de ces rubriques, ou les dictionnaires courants; mais surtout l'excellente dissertation du vieux Reland, *Palaestina...*, p. 347 ss., ch. LIV et LV.

sion [1]. La difficulté est plus considérable avec le terme moyen גיא, qui n'est jamais un ruisseau permanent, mais peut se trouver, pour quelques heures en un jour d'hiver, très comparable à un « torrent », tandis qu'il se rapproche de la « vallée » par l'escarpement modéré de ses berges. Même difficulté de définir avec exactitude entre עֵמֶק au au sens générique de « vallée » et les diverses expressions pour l'idée de « plaine [2] ». La pratique littéraire biblique paraît avoir réservé le sens de « plaine » à de très vastes étendues embrassées d'un coup d'œil général et opposées à des groupes géologiques tout autres : par exemple les plaines de Moab par contraste avec la crevasse du Ghôr et les monts ḥauraniens, la plaine d'Esdrelon prise entre les massifs montagneux de Samarie et Galilée, la plaine de Philistie ou région côtière si nettement distincte de la chaîne centrale. Dans ces vastes surfaces beaucoup de « vallées » se creusent un lit plus ou moins profond entre les ondulations du sol. Chaque dépression perceptible peut être dite *ʿémeq*. Il est facile de voir sur quels points une telle désignation est concevable autour de Jérusalem. La *Beqâʿah* tout entière au Sud-Ouest jusqu'à *Mâr Éliâs*, l'épanouissement de l'ou. *el-Meisé* à Mamillah, l'extrémité Nord-Ouest de l'ou. *el-Djôz* représentent à des titres très variés, par leur superficie et les qualités de leur sol, un même concept chorographique hébreu : le עֵמֶק.

Quant aux Rĕphaïm eux-mêmes d'où la vallée tirait son nom, faut-il y voir quelque allusion aux redoutables populations primitives de la contrée? II *Sam.*, XXI, 15 s. et 22 peut le suggérer en assimilant les Philistins à la race des Rĕphaïm et en supposant leur éponyme, Râphâ, originaire de Gath. Dans cette perspective, il semblerait que la désignation ne fût pas antérieure à la conquête israélite. Après l'installation définitive de la monarchie à Jérusalem, le souvenir des grandes luttes contre les Philistins serait demeuré légendaire et le nom mythique de ces ennemis farouches aurait été attaché, en vertu d'un usage extrêmement populaire, à la région par où ils avaient coutume d'arriver, ou au site traditionnel de leurs défaites [3]. Il va de soi qu'une détermination de cette nature pouvait demeurer tout à fait vague, si tant est même qu'elle n'ait pas été un peu fausse en ce qui concernait l'un ou l'autre des combats davidiques.

La tradition littéraire dissipe mal les obscurités topographiques à ce sujet. Josèphe semble à peu près réduit à paraphraser de son cru le récit biblique. Il suppose David à Jérusalem et répand les Philistins dans « la vallée des Géants... lieu qui n'est pas éloigné de la ville [4] ». Quand il s'y reprendra, pour narrer la prouesse des trois braves qui vont chercher de l'eau fraîche à Bethléem à travers les lignes ennemies, la vallée n'aura plus de nom spécial, mais se dilatera « jusqu'à la ville de Bethléem [5] », ce qui est d'une exactitude fort relative. Tout ce qu'on est en droit de conclure de ses expressions est que, dès son époque, la *Beqâʿah* passait pour la vallée des Rĕphaïm.

Si c'était là une affirmation traditionnelle, on devra supposer une tradition bien vacillante. Au IVe siècle, Eusèbe et saint Jérôme paraissent n'en avoir perçu aucun écho [6]. Pour eux l'endroit se trouverait vers le Nord de la ville : indication sans

1. On ne trouvera nulle part dans la Bible נחל רפאים ou עֵמֶק קדרון.

2. שפלה, בקעה, מישור, שוה, etc.

3. Cf., à l'époque hérodienne, la désignation analogue « camp des Assyriens », évidemment très courante puisque Josèphe l'emploie comme repère topographique.

4. *Antiq.*, VII, **4**, 1, correspondant à II *Sam.*, **5**, 18 ss. : οἱ Παλαιστῖνοι... καταλαβόμενοι τὴν κοιλάδα τῶν Γιγάντων καλουμένην, τόπος δέ ἐστιν οὐ πόρρω τῆς πόλεως, ἐν αὐτῇ στρατοπεδεύονται.

5. *Antiq.*, VII, **12**, 4, correspondant à II *Sam.*, **23**, 13 : καθ' ὃν δὲ καιρὸν ἐν Ἱεροσολύμοις ὄντος τοῦ βασιλέως — glose exégétique de Josèphe — ..... τῆς δὲ τῶν ἐχθρῶν παρεμβολῆς ἐν τῇ κοιλάδι κειμένης, ἣ μέχρι Βηθλεέμης πόλεως διατείνει σταδίους Ἱεροσολύμων ἀπεχούσης εἴκοσιν.. L'ancien rabbin a lu distraitement son canevas biblique. Pour éclaircir des détails qu'il a mal saisis, peu lui importe de substituer Jérusalem à Odollam et d'écrire rondement que la vallée où campent les Philistins s'étend jusqu'à Bethléem, quitte à brocher sur le tout par une indication de distance exacte qui pourrait bien être contradictoire de ce qui la précède. Vingt stades représentent environ 3.700 mètres, c'est-à-dire assez approximativement la distance de Jérusalem au bout de la *Beqaʿah*, contre le coteau de *Mâr Éliâs*. Mais on est tout au plus à mi-chemin de « la ville de Bethléem ». La phrase est embarrassée. Peut-être est-ce le camp des Philistins que Josèphe prétend localiser ainsi à peu près à égale distance entre Jérusalem et Bethléem. Une chose est claire : sa propre incertitude en fait de localisation stricte de la « vallée des Rĕphaïm » au temps de David.

6. *Onom.*, **288**, 22 s. : Ῥαφαειν, κοιλὰς ἀλλοφύλων κατὰ βορρᾶν Ἱερουσαλήμ. — **147**, 6 s. : *Rafaim vallis Allofylorum ad septemtrionalem plagam Jerusalem.*

autre valeur apparente que celle d'une exégèse personnelle des textes bibliques, mais du moins exégèse de gens à qui le relief du sol en cette contrée n'est pas étranger. Cette exégèse, on l'a vu, est assurément la plus limpide et la plus rationnelle pour l'un au moins des combats davidiques. Il y a lieu toutefois de se demander si la conviction d'Eusèbe et de saint Jérôme n'avait pas été influencée par d'autres considérations. Parallèlement à la signification ethnographique, le terme רפאים en avait une autre religieuse et désignait les Mânes, les ombres[1]. Si loin même avait été poussée, dans quelques milieux sémitiques, l'assimilation du concept des Rephaïm avec les Mânes, qu'on les avait déifiés à l'instar des θεοι καταχθονιοι, *Dii Manes*[2]. D'assez bonne heure, après les premiers développements de la Jérusalem israélite on paraît avoir enseveli dans la région septentrionale, aux flancs de l'ou. *el-Djôz* ou parmi les mamelons rocheux qui émergeaient de la vallée. Des hypogées innombrables, quelques-uns somptueux, y furent creusés à l'époque hérodienne, de sorte qu'aux premiers siècles chrétiens, dans la désolation de ces tombes profanées, pillées, peut-être déjà exploitées en carrières, la nécropole antique devait offrir un aspect particulièrement lugubre et représenter au mieux la « vallée des Mânes ».

A cela s'ajoutaient les indices déduits sans doute du tracé de la limite entre les tribus et l'expression d'Eusèbe par exemple, κατὰ βορρᾶν, serait sans trop d'invraisemblance un écho peut-être inconscient des LXX : ... Ῥαφαεὶν ἐπὶ βορρᾶ et ἀπὸ βορρᾶ dans *Josué*. Enfin si cette expression paraît s'opposer nettement à une localisation de la vallée des Rephaïm dans la *Beqâ'ah* proprement dite, elle n'implique cependant pas de manière inéluctable une identification avec le haut Cédron en plein Nord de Jérusalem; d'aucuns lui chercheront peut-être une portée moyenne et lui feront désigner la région de Mamillâ au Nord-Ouest. Cette hypothèse entraîne une double difficulté : la première, qu'Eusèbe emploie d'habitude l'expression εν βορειοις pour désigner le point cardinal intermédiaire Nord-Ouest aussi franc que le serait Mamillâ par rapport à Jérusalem; la seconde consiste en ce que le vallon de Mamillâ, épanouissement restreint du ravin d'*er-Rabâby*, ne semble pas très naturellement comporter une nuance aussi considérable de désignation géographique. Puisqu'il s'agit en réalité d'une identification tout exégétique, il importe beaucoup moins de déterminer avec rigueur ce qu'ont pu conclure Eusèbe, saint Jérôme et d'autres[3], que de voir dans quelle mesure les textes connus s'adaptent sur le terrain. A commencer par ceux qui décrivent la limite, on est conduit presque fatalement dans la région Nord-Ouest à cause d'un site certain : la localisation de Baal-Peraṣîm au *râs en-Nâdir*. Afin de ne tabler que sur des points acquis, remettons à plus tard la confrontation de *Jos.*, xv, 8, puisque la localisation de Gê Hinnom reste à discuter, et reprenons, dans xviii, 15 s., la limite à un endroit connu : Nephtoaḥ = *Liftâ*. L'« extrémité de la montagne » innomée où la limite passe ensuite est évidemment la ligne de partage des eaux, le même point par conséquent désigné dans la marche inverse comme « le sommet » de cette montagne. Aussi bien est-il manifeste qu'en une délimitation territoriale dont tous les repères sont empruntés au relief du sol, ce point culminant de l'arête faîtière, aux abords de Jérusalem, ne pouvait être négligé. Il eût été invraisemblable que la limite idéale fût tracée au voisinage mais sans en tenir compte. Au-dessus de la source de *Liftâ* le vallon où serpente le sentier moderne entre le village et la grand'route était une démarcation toute naturelle, jusqu'au *râs*. Quant à celui-ci, on s'explique assez, dans un document tel que le Code sacerdotal, la précaution d'en taire le nom, quitte à se compliquer la tâche d'en décrire la relation avec d'autres éléments topographiques. Si les vieilles sources davidiques n'éprouvaient point de tels scrupules à nommer un Baal, elles s'efforçaient déjà de lui donner un sens orthodoxe[4].

1. *Is.*, **14**, 9; **26**, 14, 19; *Job*, **26**, 5, etc.

2. Lire à ce sujet l'important mémoire de M. Clermont-Ganneau, *L'inscription d'el-Amrouni et les dieux Mânes des Sémites; Études...*, I, 156 ss. M. Schwally (*Das Leben nach dem Tode*, p. 45 ss., 64 s.) a certainement exagéré l'idée de divinité attribuée aux Rephaïm; cf. Lagrange, *ÉRS.*[2], 318 s., surtout 331 ss. et 336 ss.

3. Par exemple Tobler : l'extrémité Sud-Ouest de la *Beqâ'ah* (*Top.*, II, 403) et plus tard le petit ravin ou. *Deir Yâsîn* (*Dritte Wanderung*, p. 202), ce qui était beaucoup plus risqué.

4. *Vallis Titanorum* (= Rephaïm) *in Regnorum libris*...

Puisque Baal Peraṣîm peut être le théâtre d'un combat, on voudra bien ne pas en restreindre la désignation à quelque point mathématique, mais y voir au contraire l'ensemble de la croupe de partage des eaux. Pour un observateur placé à ce sommet avec les textes de *Josué* en main, il ne paraît guère douteux que la vallée des Rĕphaïm ne soit la région de Mamillâ. L'endroit, on s'en souvient, répond suffisamment au terme de *'émeq* et peut du reste être envisagé, avec une certaine ampleur, comme un prolongement extrême du plateau ondulé de la *Beqâ'ah*. Le Baal Peraṣîm se dresse bien en plein Nord de cette dépression, tout à fait propice d'autre part à un campement philistin. Enfin la suite de la discussion va montrer le passage très normal de la vallée des Rĕphaïm ainsi entendue à la vallée de la Géhenne, qui prolonge la limite au Sud. On retiendra seulement que cette localisation très définie du Baal Peraṣîm, applicable aussi bien aux textes de *Samuel* qu'à la montagne anonyme de *Josué*, n'entraîne pas la détermination aussi ferme de la vallée des Rĕphaïm. Du moins cette détermination ne vaut-elle pas au même degré pour l'époque où furent rédigés les chapitres qui décrivent les limites des tribus dans *Josué* et pour l'histoire de David : elle doit demeurer provisoirement douteuse pour celle-ci, tandis qu'elle semble très solide pour celle-là.

III. — LE RAVIN DE HINNOM. LA GÉHENNE. LA VALLÉE.

Cette désignation topographique se présente en hébreu sous trois formes : גיא בן הנם [ou גי][1], גי בני הנם[2], גי־הנם[3]. Elle offre dans les Versions une extrême variété de nuances, tantôt traduite partiellement, — φάραγξ ou νάπη υἱοῦ Ἐννόμ [Ενναμ, Εννομομ Ονομ][4], — tantôt transcrite non sans quelque gaucherie, Γαιβενθομ, Γηβεεννομ, Γαιεννα, Γαι Ουνομ[5], — tantôt traduite en entier, ou plutôt remplacée par une façon de glose, τὸ πολυάνδριον υἱῶν τῶν τέκνων αὐτῶν[6] ; Vulg. : *convallis filii Ennom, vallis filiorum Ennom, vallis ben Ennom, v. Beennom, v. Ennom*[7]. Il n'est pas rare que les grandes Versions discordent dans un même passage sur l'emploi de l'une ou de l'autre forme : l'exemple décisif en ce sens est II *Par.*, XXXIII, 6, où l'hébreu בגי בן־הנם, « dans le ravin de Ben Hinnom », est rendu ἐν γὲ βανὲ Ἐννόμ (LXX^B, ce qui suppose en apparence בגי בני־הנם) et *in valle Beennom* (Vg.).

La confusion n'est cependant point inextricable. A comparer d'abord les Versions entre elles, on sent un texte relativement ferme, dès qu'on a éliminé d'aussi secondaires nuances que *vallis*, *convallis*, φάραγξ et νάπη pour répondre à גיא ou גי. Plus négligeables évidemment encore sont les variations phonétiques du nom proprement dit, Ἐννόμ, Ὀννόμ, *Ennom*. Restent donc à peu près exclusivement les divergences portant sur בן. L'examen intrinsèque de chaque témoin rend un compte facile des anomalies d'abord si étranges. C'est ainsi que dans la Vg. *ben Ennom* est un compromis entre la traduction et la translittération ; *Beennom* est apparemment une simple coquille de lecture, ou quelque assimilation intentionnelle supprimant l'hiatus dans l'articulation de *benê-Hinnom*[8]. Dans les LXX Ὀννόμ est un simple phénomène d'assimilation vocalique, plus facilement explicable encore avec l'orthographe Ὀνόμ. Σοννάμ doit être une banale erreur dittographique occasionnée par l'emploi de νάπης (*gén.*) pour traduire גיא en cet endroit[9]. Enfin dans l'hébreu même on constate promptement que la forme intermédiaire, *benê-Hinnom* au pluriel, n'a aucun bon appui. L'unique passage où elle se lit encore dans TM est suspect de plusieurs manières[10] ; et si les LXX ont l'air

Sirenae et Onocentauri in Isaia.. et caetera his similia. . vocabula, Gentilium fabularum et causas et origines habet [lire *habent* ?]. S. Jérôme, *In Galat.* 3, 1 ; *PL.*, XXVI, 348.

1. *Jos.*, 15, 8a ; 18, 16a ; II *Par.*, 28, 3 ; 33, 6 ; *Jér.*, 7, 31 s. ; 19, 2, 6 ; 32, 35.

2. II *Rois*, 23, 10, où le *qeré* rétablit d'ailleurs בן.

3. *Jos.*, 15, 8b ; 18, 16b ; *Néh.*, 11, 30.

4. *Jos.*, 15, 8 ; II *Rois*, 23, 10, etc. Pour les variations des Mss cf. la Concordance de Hatch-Redpath sous les noms [illegible], Εννομομ, Ονομ, Ονομ, Σονναμ.

5. II *Par.*, 28, 3 ; *Jos.*, 18, 16. Var. ut supra

6. *Jér.*, 19, 2. Ce texte sera expliqué plus loin.

7. Voir n'importe quelle concordance. Il y a du reste dans les témoins latins le même flottement que dans les grecs. La collation des autres Verss. est absolument dénuée d'importance pour le point de vue topographique.

8. Cf. *Bezetha* pour *Bethzetha*, etc.

9. *Jos.*, 18, 16a (B) : κατὰ πρόσωπον νάπης [Σ]Ονναμ.

10. II *Rois*, 23, 10. Suspect d'abord par la tradition massorétique et son *qeré* ; ensuite par le doublon si naturel qui aura fait écrire, après בגי, בני־ pour בן־, si tant est que le texte primitif n'ait pas été בגי־הנם tout court.

d'appuyer ailleurs cette leçon, — qu'ils ignorent justement en ce passage, — leur texte comporte partout une explication satisfaisante sans entraîner l'hypothèse d'une forme hébraïque בנֵי. Elle est au surplus le fait assez exclusif du *Vaticanus* dans l'unique passage un peu impressionnant : II *Par.*, XXXIII, 6 : ἐν γὲ Βανὲ Ἑννόμ, où la leçon de A et Luc. ἐν γῇ Βεεννομ doit finalement impliquer, pour l'originalité de B, quelque confusion dittographique — Βαν[ε]Εννομ pour Βαν Ε. — dans cette transcription inintelligente (γὲ = גיא !) de l'hébreu.

Le texte est donc, en fin de compte, aussi solide qu'on le puisse désirer. Il ne subsiste quelque hésitation qu'entre une forme longue, *ben Hinnom* et une forme brève, *Hinnom*. Or on se souvient que l'hébreu בן n'est pas nécessairement l'indice d'une relation généalogique au sens très déterminé de « fils », mais exprime souvent une appartenance, une sorte de classement dans quelque genre, catégorie, groupe ou corporation ; il y aura lieu de voir si ce ne pourrait être ici le cas. Enfin une leçon telle que γαι Ενναμ de Luc. dans *Jos.*, XVIII, 16 (Γαιεννα B, γαι Οννομ A) n'est pas suffisante pour balancer l'ensemble des autres attestations et suggérer l'hypothèse d'une forme primitive הִנָּם au lieu de הִנֹּם. Il n'y aurait d'ailleurs en cela qu'une variation phonétique interne dépendant de l'analyse exacte du nom[1] ; peut-être même y devrait-on voir la forme la plus ancienne, d'après d'autres analogies établissant l'antériorité du timbre vocalique *a* dans des formations nominales nuancées en *o* par l'usage hébraïque[2].

Mais cette analyse ne serait possible qu'à la condition de tabler sur une racine sûre, c'est-à-dire de pouvoir définir l'étymologie, et force demeure d'avouer l'énigme insoluble en tant qu'il s'agirait de solution radicale s'imposant sur de solides preuves[3]. Le nom lui-même devra être considéré comme parfaitement acquis, sous réserve de la nuance phonétique indiquée, et nulle raison valable ne saurait lui faire infliger une correction quelconque, ni le faire révoquer en doute comme désignation topographique. Il suffit de passer en revue les rubriques usuelles dans le monde sémitique en particulier pour voir quelle variété comportent ces appellations de terroir : le plus souvent nom propre banal de propriétaire, elles peuvent cependant être empruntées à quelque détail géologique ou géographique, à quelque qualité intrinsèque du sol, à un événement de l'histoire ou de la légende locales, aux croyances religieuses enfin.

On est naturellement enclin à traiter le nom comme un radical trilitère à la forme intensive, et si, dans cette voie, l'hébreu n'offre aucun terme de comparaison, l'arabe حنم[4] pourrait être invoqué, mais sans conduire à un sens bien satisfaisant. Comme il s'agit d'un nom de lieu, et vraisemblablement très archaïque, il est cependant mieux indiqué de traiter la terminaison *om* à la façon de beaucoup de désinences analogues[5], déterminatives ou locales. On est dès lors ramené à quelque racine bilitère. Depuis longtemps on tourne dans

1. Cf. le cas similaire de חִירָם, הִוּרָם, חִירוֹם discuté par MM. Cheyne et Cook dans l'*Encycl. bibl.*, II, 2074. D'après M. Dalman (v° *Gehenna* dans la *Realenc. für prot. Theol.*[3], VI, 421 ; cf. *Aram. Gramm.*[2], 183) γαι Ενναμ, et Γαιεννα ne sont que des formes araméisées de γαι Εννομ.

2. Voir la série des noms qui dérivent de la forme *qiṭṭôl* « déformation vraisemblable au plus haut degré de la forme *qăṭṭâl* » (Gesen.-Kautzsch, *Hebr. Gramm.*, § 84 *b*, VI, 24, p. 228). Or *qiṭṭôl* est à première vue le thème grammatical de הִנֹּם, malgré l'écriture défective, et il en résulterait pour ce nom une valeur théorique indifféremment active — cf. גִבּוֹר — ou passive — cf. יִלּוֹד.

3. Dans la mesure où l'on admet le caractère primordial de la forme *ben Hinnom*, il faut naturellement songer à quelque personnalité : ou quelque vieil inconnu, comme il en est tant à travers l'onomastique palestinienne (cf. Dalman, *Gehenna*, *l. l.*, p. 418), ou qualificatif d'une divinité (cf. *infra*). M. Smith *op. l.*, 172) estime vraisemblable une origine « géographique ou botanique », sans suggérer par quelle voie au moins approximative. Il est impossible de voir autre chose qu'une hypothèse gratuite dans la théorie de MM. Cheyne et S. A. Cook (*Enc. bibl.*, II, 2071, § 2) que Hinnom est « *le plus probablement* [c'est moi qui souligne] le débris dénué de sens de quelque nom » et que « le vrai nom était difficilement celui d'une personne ».

4. Rac. verbale apparemment inusitée ; cf. cependant les mots حنمة « homme de tempérament débile » et حنم « une variété de datte ». Est-ce quelque chose de ce genre qui aurait inspiré à M. Smith l'hypothèse d'un sens botanique pour הנם ? On songera peut-être aussi à comparer des noms propres tels que הנבמי (dans Lidzbarski, *Handbuch für nords. Ep.*, p. 260, *kanan.*), ou הנמו (nab. dans Jaussen et Savignac, *Mission archéol. en Arabie*, I, 241, n° 169 1 et pl. XXVIII) ; mais ces noms ne sont pas très fermes et ils ne résolvent pas l'étymologie cherchée.

5. Du type מִלְכֹּם ou מֹלֶךְ et לַיִשׁ־לֶשֶׁם.

ce cercle : ou respecter la tradition du nom et l'analyser par l'arabe حن, ou admettre une permutation entre les gutturales substituant l'aspirée faible ה à la forte ח qui classait le nom primordial dans une excellente famille hébraïque dérivée du radical fondamental חן[1]. Cette seconde hypothèse, justifiable au point de vue linguistique par la tendance invétérée de toute articulation à s'atténuer, à supprimer l'effort[2], parait assez en faveur aujourd'hui. Elle est certainement exagérée par M. Cheyne, qui va jusqu'à imaginer une correction de בן־הנם en בן־נעמן[3] pour en déduire un culte syncrétiste dans cette vallée où Tammouz et Molok eussent été confondus. M. Dalman[4] a l'air de s'y ranger aussi, du moins implicitement, lorsqu'il emprunte à Hommel[5], comme termes de comparaison avec Hinnom, les noms babyloniens *Ennam-Aï*, *Ennam-Sin*; car ces noms, dans lesquels l'élément *en-nam* pourrait être une interjection[6], sont plutôt à interpréter au sens de « être propice », ou à l'optatif, « qu'un tel soit propice[7] ». — Le הנם de la Massore serait par conséquent à écrire חנם et s'analyserait par la racine חנן — cf. חנה, désignant, soit au sens littéral, soit par antiphrase, le site lui-même, ou la divinité qui présidait en ce lieu. Mais ne suffit-il pas de se remettre en mémoire le sombre appareil du culte pratiqué quelque temps à Hinnom pour soupçonner que cette étymologie soit aussi controuvée que le Ζεὺς Μειλίχιος grec? Aussi, sans en écarter la possibilité, puisqu'elle peut se réclamer de hautes autorités, lui préférera-t-on cependant l'analyse par la racine arabe حن « gémir, soupirer », avec des nuances variées. Encore n'est-il point question de risquer une détermination exacte du sens pour ce nom, dont la forme représente le radical à l'état simple construit avec une désinence °*m*, probablement pour ª*m*[8]. D'aucuns songeront peut-être à un sens général « lieu de gémissements », comme autrefois J. Simonis : *ut vallis Hinnom dicta sit a fletu puerorum ibi immolatorum*[9]; ce serait revenir par les antipodes à l'étymologie précédente et rien ne cadrerait mieux avec le caractère théologique revêtu plus tard par ce nom dans la spéculation rabbinique.

Il n'y a aucune invraisemblance à ce que les rites barbares et l'idolâtrie licencieuse dont la vallée de Hinnom fut à certain moment le théâtre, aient influencé le concept de cette désignation, peut-être même au point d'en modifier la forme en y faisant introduire l'élément בן־ ou בני־ qui n'en est pas nécessairement partie intégrante. Devant une forme correcte, d'attestation absolument ferme, il y aurait sans doute quelque imprudence à ne la point respecter et à risquer une recherche étymologique peut-être factice en dépit de toute la vraisemblance que lui donnent des événements bien postérieurs à l'origine de cette appellation. On est beaucoup moins autorisé surtout à s'abstraire de toute donnée littéraire et de toute base philologique pour se jeter dans le domaine de la divination au gré de combinaisons mythologiques elles-mêmes sujettes à caution. L'idée la plus simple garde, après tout, les meil-

1. Les deux possibilités sont déjà discutées dans Gesenius, *Thes.*[2], p. 387, v° הנם.

2. C'est surtout le fait des prononciations citadines courantes. A Jérusalem par exemple il est bien rare d'entendre articuler un ق ou un خ, en particulier au commencement des mots. L'un et l'autre ont la valeur d'un imperceptible *hamza* : *'alb* « le cœur » et *'allâ'* « le Créateur » sont de nature à embarrasser le débutant qui attendrait *qalb* et *hallâq*.

3. *Enc. bibl.*, II, 2071, § 2.

4. *Realencykl.*, *l. l.*

5. *Altisr. Ueberlief.*, p. 142.

6. Voir Dhorme, *Les noms pr. babyl. à l'époque de Sargon l'ancien et de Narâm-Sin*; *Beitr. zur Ass.*, VI, 69 : *En-na-ilu* « *Ecce deus* »; *En-nam-Malik* dans des tablettes de Cappadoce.

7. Cf. Ranke, *Early bab. pers. Names*, p. 277 *Ennam-Bel*, etc. L'emploi de *'nan* = חנן en ce sens à l'époque d'el-Amarna en Canaan est attesté par ex. dans la lettre CCLIII, 21 (Knudtzon).

8. Voir ce paradigme dans Ges.-K., *Hebr. Gram.*, § 85, XI, 53; ex. כְּנָם de כנן, אוּלָם de איל, סֻלָּם de סלל, etc. Le sens du paradigme n'est pas expliqué. Ne devrait-on pas y voir tout bonnement une trace de *mimation* aboutissant à constituer des forces nominales trilitères ou dissyllabiques avec des racines faibles? On remarquera en effet que ces formations se produisent ordinairement avec des racines qui comportent quelque atténuation du radical sain, trilitère, dit verbe fort; les ex. cités sont des ע״ע et des ע״ו. Si l'on accorde à M. Barth (*ZDMG.*, XLI, 1887, p. 605) la loi formulée sur « l'horreur du sémitique en présence des noms bilitères », — cf. *ibid.*, p. 611 l'observation sur l'ar. حن écrit autant que possible avec voyelle finale longue حنو, حنى, حنا, — on verra dans cette formation un moyen d'atteindre avec des rac. faibles un résultat analogue aux ségolés dérivés des verbes forts ou gutturaux.

9. *Apud* Gesenius, *Thes.*, *l. l.*, 387ª.

leures chances d'être la moins éloignée du vrai : il s'agirait d'une désignation toponymique primitive par le nom d'un propriétaire cananéen[1], sans aucun rapport direct et intrinsèque entre le vocable et le site, alors même que l'expression cananéenne הנם eût comporté quelque adaptation tropologique avec le lieu[2]. Après la conquête israélite la désignation locale se transmet avec la ténacité invincible de la plupart de ces appellations de terroir, on pourrait dire celles surtout qui ont le plus insignifiant aspect. Plus tard seulement, quand le milieu social est entièrement transformé, qu'on y parle une langue nouvelle et que d'autres idées sont entrées en circulation, la curiosité s'éveille à propos de ces humbles éléments légués par le passé et l'imagination la moins déliée ne tarde pas à leur découvrir des raisons d'être, diversement compliquées ou heureuses. Ainsi de Hinnom quelques siècles après Josué.

Il ne paraît pas impossible de saisir dans les textes qui vont nous fournir les éléments de localisation du site, la trace de cette évolution onomastique partant d'un nom cananéo-jébuséen, non moins banal en lui-même qu'Ornan par exemple, pour aboutir à un concept fameux dans l'apocalyptique juive et très usité jusque dans la théologie chrétienne : l'idée de la Géhenne.

Voici d'abord les textes où la tradition littéraire a conservé Hinnom. Josias profane « Topheth qui est dans le ravin de [ ] Hinnom[3] ». Le mobile de cette profanation est le désir de supprimer le culte idolâtrique pratiqué par les rois impies Achaz et Manassé à ce *Topheth* si intimement lié à la vallée de Hinnom qu'on ne les saurait étudier l'un sans l'autre. תפת, transformé par les massorètes en une forme infamante *bošeth*[4] a longtemps embarrassé les linguistes, qui lui cherchaient des étymologies par l'hébreu ou le persan et s'efforçaient de trouver quelque lien entre ce nom et les rites à la fois licencieux et sanguinaires de ce culte local[5]. Tout le monde agrée aujourd'hui l'interprétation si naturelle et si satisfaisante de M. W. Rob. Smith[6] qui voit dans *Topheth* un simple araméïsme exprimant le « foyer », ou le « support » sur lequel on place la victime dans un holocauste ; cf. le syr. ܐܬܦܐ et l'ar. أثفية « trépied pour une marmite », ou simplement les pierres sur lesquelles on l'assujettit dans un foyer de nomades. L'expression ar. *'ûthfiyah* a pour équivalent hébreu tout à fait strict אשפת ou אשפית qui désigne sans doute, par étymologie, l'amoncellement de la cendre dans un foyer souvent rallumé, mais désigne surtout, dans l'usage biblique, le tas graduellement haussé de cendres et de détritus rejetés hors des enceintes de villes et qui fait fonction de terrasse pour les réunions délibératives ou pour le *kief*. Si Topheth[7] a pris la physionomie d'un nom propre, c'est à peu près au sens de détermination explicite qu'avait par exemple המזבח « l'autel » dans les textes qui se rapportent au culte de Iahvé. De même que l'Autel était le centre du culte orthodoxe, le lieu réservé à l'holocauste, expression suprême de la religion nationale, ainsi תפת, perdant en quelque sorte son concept primordial vulgaire, était devenu le symbole de la divinité barbare introduite par la prévarication des monarques et acceptée par la superstition d'un peuple prompt à l'idolâtrie. Ce

1. Ne pourrait-on comparer les noms הנא (*nab.*, Jaussen-Savignac, *Miss. Arabie*, I, 248, n° 192, et *ṣafaït.*, Dussaud, *Mission Ṣafa*, n° 623), הנאו, הנאו et le fém. הינת (*nab.*, Lidz., *Handb.*, p. 260; Cook, *Aram. Glos.*, p. 43)? On serait alors enclin à traiter הנם d'après les principes philologiques dont s'est servi Barth (*Vergleich. Studien üb. bilit. Nomina*; *ZDMG.*, XLI, 1887, p. 631 ss.) pour assimiler שׂפם et שׂפה « lèvre ».

2. Pas plus qu'on ne devra chercher, je suppose, une signification de « fertilité ou de « végétation luxuriante » dans les endroits appelés aujourd'hui *el-Khaḏer*, ni une ressouvenance de « victoire » ou de « défaite » dans les *Manṣouriyeh*, etc. Il pouvait du reste exister, aux temps cananéens, le même flottement que de nos jours dans ces désignations en quelque sorte ethno-toponymiques. On dit indifféremment *arḍ abou Neṣeir* ou *arḍ en-Neṣeirât* (= « fils de Neṣeir »); cf. dans le réseau actuel des rues de Jérusalem (pl. III) la ruelle *'aqabet el-Hindiyeh*, ou *'a. dâr Hindiyeh*, ou. *'a. ibn el-Hindiyeh*, et cent exemples à l'avenant.

3. II *Rois*, **23**, 10. Dans TM ת״ אשר בגי בני [*qeré* בן] הנם il serait bien séduisant de soupçonner une vieille erreur dittographique sur בגי ה״. On aura cherché ensuite à la sauver en écrivant בני, qui ne s'introduisit cependant jamais dans la lecture et que les grandes Versions ignorent — LXX ἐν φάραγγι υἱοῦ Εννομ, Vg. *in convalle filii Ennom*.

4. Cf. cependant la forme שֹׁקֶת, — ségolé du type *qoṭl* rendu artificiellement trilitère par l'adjonction du ת, — à côté de שֵׁקֶת dérivé de la même racine שקה (שקק) par le thème ségolé *qiṭl*.

5. Hypothèses groupées dans Gesenius, *Thes.*, 1497 b.

6. *Religion of the Semites*[2], p. 377, n. 2 ; cf. 372.

7. Dans les LXX Θοφθά, Θαφφεθ, — Aquila Θοφέθ et Θόφθ. — Sym. Ταφόθ, — Τάφεθ et Τάφετ.

qu'était la divinité honorée d'un tel culte, ce *Ba'al* particulier dont le nom même traduisait la redoutable suprématie, — *Moloch*, manière sacrée de dire « *le* Roi », — les historiens des religions sémitiques l'ont précisé assez clairement déjà par une discussion pénétrante des monuments et des textes [1]. A dater du jour où ce prince du royaume infernal se fut imposé à la croyance israélite comme l'antithèse du Iahvé céleste, il lui fallut un centre de culte. Le « dieu du ciel » possédait la « montagne » : le dieu chtonien fut installé dans le ravin hors de la ville d'où l'excluait, en vertu de très vieux concepts sémitiques, la nature des sacrifices à lui offrir. Le sinistre intrus n'entendait pourtant point être relégué à longue distance, ni quelque part au désert comme certaines victimes expiatoires dans le culte de Iahvé. Un lieu agréable, aux portes mêmes de la cité, presque en vue du Temple et offrant les meilleures commodités pour le concours populaire aux cérémonies cultuelles : rien moins n'était exigé par Moloch ; il fut installé à *Gê Hinnom*. Un emblème quelconque manifestait-il sa présence comme l'horrible statue d'airain chez les Carthaginois [2] ? On en attendrait la mention explicite dans le récit des opérations purificatoires accomplies par Josias. De toute façon, il est nécessaire qu'un dispositif permanent ait marqué le lieu sacré : il y fallait une fournaise, ou plutôt quelque support où placer les malheureuses petites victimes soumises au feu pour être dépêchées en messagères lugubres au tyran implacable qu'on désirait assouvir dans les profondeurs mystérieuses de la terre [3]. Idole plus ou moins anthropomorphe comme la concevait Rob. Smith, gril liturgique fixé au-dessus d'un foyer stable, d'une fosse sacrée peut-être, simple amas de cendres et de débris carbonisés où l'on aurait, pour chaque nouveau sacrifice, construit un nouveau bûcher dont les restes eussent augmenté d'autant les proportions du funèbre môle : il n'importe que nous ne le puissions déterminer avec certitude ; *Topheth* a pu désigner tout cela.

Tel est le culte horrible dont Achaz avait inauguré la pratique « dans la vallée de Ben Hinnom [4] ». Manassé le remit en honneur après l'éclipse momentanée subie au temps d'Ézéchias [5]. C'est le cauchemar douloureux de Jérémie. A travers sa prophétie tout entière, ce *Topheth* maudit, sanctuaire du Baal ignoble et cruel établi à « Gê Ben Hinnom », va retentir comme l'iniquité suprême, comme un reproche surtout et comme un thème aux plus terrifiantes menaces. Ces « installations cultuelles de Topheth [6] », indifféremment appelées aussi les « installations cultuelles de Baal [7] », sont vouées de par Dieu à l'extermination et à la pire infamie. Voici que bientôt « on ne dira plus ni le *Topheth*, ni *Gê ben Hinnom*, mais bien « vallée du carnage » et l'on enterrera dans Topheth à défaut d'espace [8] ». Il était évidemment impos-

1. *V. g.* Lagrange, *ÉRS.* [2], pp. 99-109. Tous les panthéons sémitiques possèdent quelque équivalent de ce seigneur redoutable du monde infernal : Milkom, Milk-Baal, Milk-Osiris, Baal-Khammôn — passé en Grèce sous la rubrique Kronos — Saturne — Zeus Meilichos. — Le Malik babylonien est cependant le plus exact équivalent du Moloch cananéen et sous ce nom de passe le P. Lagrange proposait naguère de reconnaître la personnalité du dieu Nergal (*op. l.*, p. 107 ; *cf.*, sur ce dieu, Dhorme, *La relig. ass. bab.*, p. 76 ss.). M. Montgomery (*Journ. bibl. Lit.*, XXVII, 1908, p. 41 ss.) vient de proposer à son tour la même identification.

2. Diodore de Sic., XX, 14.

3. Lagrange, *op. l.*, p. 109. — *Cf. infra*, p. 131, n. 3.

4. II *Par.*, **28**, 3 : בְּגֵיא בֶן־הִנֹּם, ἐν Γαιβενενόμ (B. Γηβεεννομ A. Γαιεννομ Luc.), *ben Ennom* Vg.

5. II *Par.*, **33**, 6 : TM comme ci-dessus ; LXX : ἐν γῇ (al. γῆ) Βανε Εννομ (Βεεννομ), Vg. *Bennom*.

6. *Jér.*, **7**, 31 ss. בָּמוֹת הַתֹּפֶת. Il est clair que *bâmôth* n'a plus ici qu'un sens très général de « lieu de culte » ou « objets cultuels », sans aucune valeur de « *haut* lieu ». Les LXX l'ont très bien saisi en traduisant τὸν βωμὸν τοῦ Τάφεθ.

7. *Jér.*, **19**, 5 et **32**, 35. Dans le premier cas les LXX ont ὑψηλὰ τῇ βάαλ, mais dans le second τοὺς βωμοὺς τῇ Βάαλ.

8. *Jér.*, **7**, 32; **19**, 6. Si les LXX concordent la première fois, ils ont tout autre chose la seconde : οὐ κληθήσεται τῷ τόπῳ τούτῳ Διάπτωσις καὶ Πολυάνδριον υἱοῦ Ἐννόμ, ἀλλ' ἢ Πολυάνδριον τῆς σφαγῆς (= הַהֲרֵגָה, tandis que **7**, 32 le même mot est rendu τῶν ἀνῃρημένων « des massacrés »). Il n'y a cependant pas lieu apparemment que leur texte soit préféré. Inutile aussi de rechercher longuement le passage de תֹּפֶת à Διάπτωσις, car une annotation marginale du Ms. Q — dans Swete, sur **19**, 14 — indique : Ταφεθ ερμηνευεται διαπτωσις. Par son étymologie (δια-πίπτω) l'expression implique l'idée de chutes, de faux pas, de trébuchements dans une fuite précipitée par exemple — cf. la menace du v. 7 où Dieu « fait tomber » les Israélites en fuite devant leurs ennemis — aussi l'idée de ruine. Peut-être y a-t-il à la base de cette leçon singulière quelque confusion orthographique entre הַתֹּפֶת et גּוּפָה, *ét. cst.* גּוּפַת? Quant à Πολυάνδριον, on y pourrait voir quelque méprise entre גֵּיא « ravin » et גְּוִיָּה « cadavre ». Quoi qu'il en soit, le gain topographique est nul. Plus tard, semble-t-il, ce *polyandrion* reparaîtra dans Jérémie (**31**, 40), sous la rubrique « vallée des cadavres » en un passage fort obscur.

sible de concevoir pour un lieu de culte plus radicale profanation que cet envahissement par des cadavres qu'on ne savait plus où déposer ailleurs. Mais pour se faire l'idée la plus précise du groupement de Topheth et de « Gê ben Hinnom », de leur situation par rapport à la ville et aussi de leur nature, on doit lire d'ensemble tout le chapitre XIX de *Jérémie*. Ordre est donné par Dieu au Voyant d'acheter une « gargoulette[1] » de potier et de se rendre « au ravin de ben Hinnom[2] », qui est à l'ouverture de la porte de la céramique, pour y prophétiser les châtiments terribles prêts à fondre sur le peuple à cause de son iniquité et des horreurs pratiquées en « ce lieu même », car ce lieu n'est autre que Topheth (vv. 3 ss.). Quand on avait franchi la « porte de la poterie[3] », on se trouvait donc immédiatement, semble-t-il, dans « Gê ben Hinnom » et dans le site spécialement consacré à Moloch. Jérémie devra annoncer là le carnage prochain et la vengeance des barbares sacrifices : au lieu de les offrir en holocauste au *baʿal* ignoble, les Israélites seront réduits par les atrocités de la famine à s'en nourrir eux-mêmes. Comme on met en pièces un vase de terre, par un choc irréparable, ainsi Dieu va émietter le peuple et la ville; il la rendra semblable à Topheth, amas de cendres et de braise éteinte. Son mandat fidèlement accompli, le prophète revint « de Topheth, où Dieu l'avait envoyé..., et il se tint dans le parvis du Temple[4] ».

Tout cela est extrêmement concordant pour montrer en *Topheth* la désignation spécifique d'un lieu de culte d'une divinité souterraine licencieuse et farouche. Ce sanctuaire est aménagé dans le ravin de « ben Hinnom » sous les murs de la ville, à une porte en relation avec une fontaine et au voisinage de ce qui deviendra plus tard le « champ du sang », après s'être appelé

1. בקבק (cf. LXX, βῖκος) désigne la petite cruche poreuse à long col dans laquelle on met la boisson. C'est le vase essentiel dans tout mobilier et l'accessoire indispensable en toute circonstance de la vie à la ville et à la campagne. *Baqbouq* est une amusante onomatopée reproduisant le bruit de l'eau versée un peu vivement par le long goulot rugueux.

2. LXX : εἰς τὸ πολυάνδριον υἱῶν τῶν τέκνων αὐτῶν, supposant à peu près גוית בני בניהם, ou quelque contresens de ce genre.

3. Le *qerê* ההרסית est bien appuyé par la leçon Χαρσιθ beaucoup plus solide dans les LXX que le Θαρσεις bizarre du *Vaticanus*. Cette porte de la poterie ne revient pas ailleurs et doit donc être examinée d'après cette information unique. On notera d'abord que son nom a plutôt le sens abstrait d'atelier de « poterie » que le sens spécifique de « tessons », quoi qu'il en puisse être de l'exacte étymologie; cf. Gesenius, *Thes.*, 522 *b*, qui écarte à bon droit l'hypothèse d'une *porta solaris* (הרס « le disque solaire ») ou porte « orientale ». C'est probablement l'idée de « tessons », objets de rebut, qui a fait songer à une identification avec la porte האשפות, suggérée peut-être aussi par une traduction targumique תרע קלקלתא. Une assimilation toute gratuite avec la « porte de la vallée » du temps de Néhémie n'est pas plus satisfaisante; du moins n'éclaircit-elle ni le texte de Jérémie, ni la situation de la porte de la Vallée, repère important pour la topographie de Néhémie. Il est assez naturel qu'un atelier de poterie dans l'ancienne Jérusalem ait été situé hors de l'enceinte ou tout à l'entrée d'une porte, — cf. à Athènes la relation entre le *Céramique* et le *Dipylon*, — en un lieu propice aux installations requises par cette industrie : fosses à broyer l'argile, ateliers de moulage, séchoir, four. Il n'était pas indifférent que cette situation fût choisie à proximité d'un point d'eau facilement accessible puisque le travail en requérait beaucoup; sans compter qu'une fabrique de cette nature était on ne peut mieux placée sur le chemin d'une fontaine, c'est-à-dire en l'endroit où les accidents multipliés et inévitables d'un transport d'eau dans des cruches de terre nécessitaient le plus fréquent et le plus pressant recours aux bons offices du potier. Il se trouvait précisément dans la ville contemporaine de Jérémie une « porte de la Fontaine » que nous verrons plus loin située très exactement sur le promontoire de la colline occidentale qui domine le confluent des vallées Cédron, Tyropœon, *Rabâby* (cf. pl. v). La « fontaine » d'où cette porte tirait son nom était apparemment Rogel = *bir Ayoub*. Tout près de là, les piscines de Siloé facilitaient l'approvisionnement des potiers si l'on veut supposer l'atelier dans les murs; il aura une situation non moins convenable quelque part vers l'embouchure du *Rabâby* si on préfère l'isoler de la ville. Or il se trouve, par un très heureux point d'appui, que la tradition conservait encore, à l'époque même de Notre-Seigneur, le souvenir de quelque relation entre cette région et d'anciens ateliers de poterie : le champ d'Haceldama, acheté pour y créer un cimetière des étrangers, était ὁ ἀγρὸς τοῦ κεραμέως (*Mt.*, **27**, 8). Ce potier n'est très probablement pas une personnalité déterminée, mais le représentant littéraire de la vieille corporation. Haceldama et son polyandrion sont des points suffisamment connus. N'est-on pas autorisé à voir là une confirmation de l'identité proposée entre שער הרסית et ש״ העין? Et qui dira si dans le souvenir un peu global de l'évangéliste préoccupé de rappeler l'accomplissement des prophéties, la mention de « Jérémie », en citant des paroles de Zacharie, n'aurait pas été influencée par une vague réminiscence des prophéties contre Topheth destiné à devenir un πολυάνδριον?

4. Verset 14, LXX : ἀπὸ τῆς διαπτώσεως... C'est donc bien à Topheth que Dieu l'avait envoyé en le faisant se diriger vers Gê ben Hinnom, à la porte de la poterie.

pour de longs siècles le « champ du potier ». La tradition s'en conservait d'ailleurs avec une relative fermeté au temps d'Eusèbe et de saint Jérôme [1] attachée à un lieu tout « proche de la piscine du foulon et du champ d'Haceldama ».

La dernière mention explicite du ravin de Hinnom est dans Néhémie. Lorsqu'il s'agit d'assigner les nouvelles limites entre Juda et Benjamin, dans la restauration, on rend à chaque tribu son habitat général antérieur à la Captivité. Mais au lieu d'attribuer comme autrefois Jérusalem à Benjamin, on fait de la ville un territoire sacré indivis entre les deux tribus; Benjamin sera fixé au Nord, Juda occupera le Sud « depuis Bersabée jusqu'à la vallée de Hinnom [2] ». Ce n'est peut-être pas fortuitement qu'est employée ici ce que nous avons appelé la forme brève de la désignation topographique. S'il y avait eu quelque influence réflexe du culte idolâtrique aux jours de la monarchie sur l'appellation du site, on conçoit sans peine que ce vestige de mythologie abhorrée disparaisse sous la plume d'un auteur sacré du temps de Néhémie. La portée topographique de ce texte n'échappera certainement à personne et c'est sans contredit la plus précise et la plus claire de nos informations sur Gê Hinnom. Celle-ci s'oppose à Bersabée comme l'élément saillant de la nouvelle frontière qu'on ne se donne plus le soin de définir sur le circuit complet. Elle tient en quelque façon le rang qui devrait être dévolu à Jérusalem, si Jérusalem pouvait entrer encore dans cette répartition territoriale. Mais comme la Ville Sainte doit être respectée, la nécessité s'impose de choisir à ses portes un repère de nature à ne laisser aucune incertitude sur la délimitation. Une vallée qui serait extérieure à la ville sur la plus grande partie de son pourtour serait donc *a priori* le détail topographique indiqué pour répondre à Gê Hinnom en cet endroit. C'est précisément, on s'en souvient, le fait de l'ou. *er-Rabâby* et de ses prolongements *el-'Ennâb* et *el-Meisé*; cette localisation devra donc être discutée tout à l'heure.

Il reste à examiner au préalable si, en dehors des attestations explicites de la vallée ou du ravin de Hinnom, il n'en est pas quelque autre plus indirecte, de nature cependant à éclairer le sujet. Çà et là en effet reparaît dans l'histoire de Jérusalem quelque mention d'une vallée (גַּיְא) spécifiée par d'obscures ou symboliques expressions, ou pas spécifiée du tout et présentée simplement comme *la* Vallée. Quel en pourrait être le rapport avec Gê Hinnom.

A prendre en premier lieu un exemple de « La Vallée » tout court dans Jérémie, on estimera presque évident que הגיא et גיא [בן־]הנם s'appliquent indifféremment à un seul et même endroit. Jérusalem chercherait-elle à se disculper de sa prostitution aux *baals* qu'il suffirait de lui remettre sous les yeux son empressement effréné à accourir « dans *la* Vallée »; le libertin qui voulait abuser d'elle n'avait « pas à se fatiguer » à sa poursuite; il la trouvait là. Dès qu'on se remet en mémoire l'énergique insistance du prophète à flageller sans trêve les iniquités commises dans « la vallée de Hinnom », comment méconnaître que ce soit ce centre de culte impie, maudit entre tous, qui est indiqué ici à mots couverts? Ou plutôt, il est visé clairement et il n'est pas nécessaire de déterminer mieux ni le forfait, ni *la* Vallée qui en fut si longtemps le théâtre.

Mais si l'on peut saisir dans Jérémie la preuve d'un usage linguistique local attribuant à הגיא une valeur topographique aussi déterminée qu'au nom propre « vallée de Hinnom », on devra se demander s'il n'en irait point de même en d'autres passages, ceux où il est question par exemple d'une « porte de la Vallée ». Pour qu'une expression géographique très commune se transforme en manière de nom propre régional, il suffit qu'elle s'applique à quelque élément type du genre, ou simplement unique dans cette région. En chaque localité nul ne se méprend sur *le* ruisseau, *le* bac, *la* butte, *le* coteau, etc. Survienne un étranger; il saisira parfois d'un simple coup d'œil à quoi se rapporte telle de ces antonomases

1. *Onom.*, **203**, 72 ss.: Γαιεννώμ... ἐν προαστείοις Αἰλίας εἰς ἔτι νῦν δείκνυται ὁ τόπος οὕτω καλούμενος, ᾧ παράκειται ἡ κολυμβήθρα τοῦ κναφέως καὶ τὸ Ἀχελδαμὰχ χωρίον. **158**, 14: ... *est autem in suburbanis Aeliae usque hodie locus qui sic vocatur, juxta piscinam fullonis et agrum Acheldama.* Cf. **155**, 16 ss. et **208**, ss. S. Jér., *Lib. quaest. hebr.*, in *Paral.*, II, xxxiii, 3 : ... *in valle Benenon, quae alio loco Gehennon dicitur, id est,* vallis filiorum Ennon. *Est enim haec haud procul ab Jerusalem, de qua in Jeremia et in Regum libro plene scribitur. Ab ea enim origine accepit nomen Gehenna* (*PL.*, XXIII, 1399). Cf. pl. v et ix, légendes.

2. *Neh.*, **11**, 30.

un peu emphatiques si on les envisageait en elles-mêmes en leur donnant un sens absolu. Mais si l'étranger n'est pas très au fait des usages de la langue, il pourra hésiter à discerner *le* Ruisseau entre plusieurs cours d'eau d'importance inégale, et son embarras pourra être grand de reconnaître *le* Coteau si l'agglomération s'est dilatée de façon à en englober maintenant plusieurs. A son usage il sera nécessaire de recourir au vieux nom propre laissé comme en réserve dans la langue courante. Il y aurait pitié à perdre tant de mots sur un truisme d'aussi élémentaire apparence si les controverses infinies à propos de la Vallée et de la Géhenne dans la topographie de Jérusalem ne requéraient ce retour à l'*abc*. Si donc un auteur familier avec Jérusalem a pu dire indifféremment *la* Vallée, ou la vallée de tel nom, c'est qu'il y avait en réalité quelque site répondant excellemment et de façon tout à fait caractéristique à ce concept spécifique de l'hébreu גיא. La difficulté naît de ce que ce concept paraît applicable en deux situations fort distinctes sur le sol actuel de la ville. Aussi verra-t-on bientôt un double système de localisation. Retenons pour le moment le simple fait que Néhémie parlant tour à tour de *la* Vallée et de « la vallée de Hinnom » désigne très probablement le même accident du relief topographique, ainsi qu'en usait avant lui Jérémie, quoi qu'il en soit de l'identité de valeur exacte aux deux époques.

Il n'y a au contraire pas grand profit à attendre pour l'éclaircissement du problème topographique des passages où גיא figure accompagnée de quelque détermination plus ou moins symbolique dans le langage des prophètes. Quand Isaïe par exemple, pour décrire l'investissement et la prise de Jérusalem, annonce l'écrasement dans la « vallée des visions [1] », tout ce qu'on pourrait entrevoir à travers cette image est peut-être la perspective prophétique du même châtiment que Jérémie devait décrire avec plus de détail : la fuite éperdue et chancelante par le ravin de Hinnom et le carnage à Topheth. De ce point de vue on aurait aussitôt en mémoire II *Rois*, XXV, 4 : au moment où les troupes babyloniennes entrent par la brèche, « les combattants (israélites) s'enfuient nuitamment par le chemin de la porte, entre les deux murs, qui donne sur le jardin du roi ». C'est très exactement la région où la catastrophe suprême était annoncée : la « vallée » fatidique souillée par une aussi odieuse prévarication. On se demanderait même si les images de terreur ainsi évoquées devant le regard du Voyant ne pourraient offrir le vrai sens de sa mystérieuse désignation [2]. Les scènes de massacre et d'affolement que ses yeux auraient ainsi contemplées d'avance dans « la vallée » n'eussent été, pour Isaïe comme pour Jérémie, que la conséquence fatale des spectacles offerts précédemment à Topheth. Car il y a la plus grande vraisemblance à ce que les pratiques religieuses accomplies à Topheth aient été stigmatisées dans l'apostrophe émouvante où le prophète reproche à Jérusalem l'enchanteresse sa folle passion pour ce « Roi » qui l'a séduite au point de lui faire oublier Iahvé [3].

La « vallée des montagnes » qui, dans Zacharie [4], est mise en une certaine relation avec le mont des Oliviers, est assez souvent considérée aussi, depuis Wellhausen, comme une déformation textuelle de גיא הנם. A supposer la conjecture critique heureuse, il n'y a rien à en tirer pour la topographie.

Il appartient seulement aussi à l'histoire de la pensée juive et nullement à l'archéologie ni à la topographie de Jérusalem de suivre, dans les écrits apocalyptiques et jusque dans la théologie

1. *Is.*, **22**, [1], 5 : גיא חזיון et גי. Les LXX ont ἐν φάραγγι Σιών, confusion phonétique probablement très banale. On n'est guère autorisé pour autant à mettre en doute la leçon de TM, beaucoup moins encore à lui substituer (avec *Cheyne*, *Marti*, etc.) tout bonnement הנם.

2. On sait que les rabbins voyaient en cette expression un nom symbolique de Jérusalem : la ville où Dieu se manifestait. Leur opinion a été admise trop souvent de confiance (cf. apud DE HUMMELAUER, *Is.*, *in loc.*). Dillmann (*Iesaia* [5], p. 199 s.) avait très bien vu qu'il devait s'agir d'un lieu déterminé de la ville, probablement le Tyropœon, où le prophète aurait eu sa maison et par conséquent ses Visions. Cette dernière partie de l'hypothèse est naturellement plus sujette à caution.

3. *Is.*, **57**, 9. « Il n'est pas question en apparence de sacrifices humains; on parle seulement des onctions faites à Mélék. Mais le texte est précisément des plus caractéristiques, car les messagers qu'on dépêche à Mélék sont envoyés très bas, jusque dans la tombe. Il est question, dit-on, de nécromancie; nous voyons là plutôt une allusion aux sacrifices humains » (LAGRANGE, *Ét. rel. sém.* [2], p. 101, cf. 109).

4. *Zach.*, **14**, 5, texte peu sûr, dans une description eschatologique obscure. Cf. les commentateurs Calmet, Knabenbauer, Van Hoonacker.

néo-testamentaire, le développement de l'idée de Géhenne, évoluée de Gê Hinnom [1]. Tout au plus y aurait-il quelque intérêt à marquer le rôle des spéculations rabbiniques dans les localisations ultérieures de la fameuse vallée et la survivance inconsciente du lointain concept de Topheth dans le cycle des légendes attachées pour jamais à cette région de Jérusalem : le nom même du Cédron-ouâdy *en-Nâr* « vallée du feu », — le feu miraculeusement retrouvé dans le « puits de Job » au retour de la Captivité, pour rallumer la flamme *perpétuelle* au Temple purifié, la vallée du jugement où les Juifs s'acharnent avec une inlassable et presque farouche piété à s'ensevelir dans la cendre les uns des autres pour reposer tous dans l'étroite zone qui assure le salut. Il n'est pas jusqu'aux musulmans, derniers venus sur ce sol, qui n'aient aussi subi la hantise de la Géhenne avec leurs légendes bizarres du « puits » et du « pont des âmes [2] ».

Si la détermination du nom et la discussion des textes étaient nécessairement minutieuses et relativement compliquées, la localisation peut maintenant se résoudre sans grande difficulté, M. le professeur Smith a mis naguère une grande clarté dans l'examen des diverses théories en présence et montré que, pratiquement, l'opinion très courante identifiant Gê Hinnom avec l'ou. *er-Rabâby* l'emporte à bon droit sur toute autre. Des deux autres qu'il écarte, celle qui veut situer Gê Hinnom dans le Cédron ne méritait certainement pas les honneurs d'une réfutation détaillée. En dépit de l'autorité que semblent lui prêter Eusèbe et saint Jérôme, en des passages d'ailleurs très vagues, il est clair que cette identification — chère aux rabbins et que d'aucuns ont imprudemment estimée « traditionnelle » sur la foi de désignations arabes érudites à contre-temps — est un contresens biblique. Elle ne s'oppose pas seulement à l'usage linguistique hébreu de distinguer entre נחל et גיא de manière à ne jamais employer, à Jérusalem, גיא pour désigner le Cédron : elle va droit à l'encontre des textes de *Josué* qui incluent la ville dans le territoire de Benjamin ; car si c'est le Cédron qui délimite les deux tribus voisines, comment torturer ensuite cette ligne pour aboutir à placer Jérusalem en même temps au Nord et au Sud de la limite?

Il ne reste donc bien que deux localisations possibles : le Tyropœon *et* le *Rabâby*. On dit communément Tyropœon *ou* Rabâby, et c'est sur cette alternative que porte depuis bien longtemps la controverse, les tenants de chaque localisation ayant de bons arguments à faire valoir en sa faveur et *contre* l'alternative opposée. Il est pourtant une hypothèse qui ne paraît pas avoir été beaucoup envisagée et qui donne au problème une solution très satisfaisante : Gê Hinnom a été successivement l'une et l'autre vallée, simples branches secondaires — on ne le perd pas de vue — de la vallée unique de Jérusalem, le Cédron.

Naturellement, si une telle interprétation était née du désir platonique d'accorder entre eux beaucoup de maîtres respectés, elle aurait juste la valeur de la plupart des solutions harmonisantes, les plus nulles de toutes. Mais cette adaptation successive d'un même nom fondamental plus ou moins évolué à des sites que leur analogie permet de comparer malgré leur différence, repose sur d'autres bases.

Pris avec une certaine rigueur, les textes qui établissent la corrélation de Gê Hinnom et de Topheth tendraient à définir la situation de la « vallée » dans un rayon assez étroit autour du sanctuaire idolâtrique [3]. Avec ce que nous apprendrons par ailleurs touchant la situation exacte

1. Lire à ce sujet les excellentes monographies de M. le professeur G. Dalman, *Gehenna* dans la *Realenc. prot. Theol.*[3] et de M. Charles (*Gehenna*) dans le Diction. de la Bible de Hastings. Le récent article de M. Montgomery (*The Holy City and Gehenna ; JBLiter.*, XXVII, 1908, pp. 24-47) contient des données utiles, mais devra être lu avec précaution, à cause des plus scabreuses spéculations mythologiques. La *gageure* de M. Montgomery est de prouver que « l'évolution du concept de la Géhenne est un produit logique du sol juif » (p. 47).

2. Le « puits des âmes », sous la Roche que couvre la Mosquée, est le lieu où les âmes se rassemblent après la mort. De là un « pont » invisible, *eṣ-Ṣirâṭ* (cf. pl. III), jeté pardessus le Cédron, les conduit du Ḥaram à la mosquée de l'Ascension. Ce pont est « moins large que le fil d'une épée » et c'est sa traversée qui constitue le suprême jugement. Les justes passent sans broncher. Les demi-justes, plus ou moins entravés dans leurs peccadilles, trébuchent mais sont secourus par le Prophète. Les méchants culbutent au premier pas et s'abîment dans le gouffre.

3. Sir C. Warren paraît avoir proposé le confluent des trois vallées, Cédron, Tyropœon, Rabâby (vº *Hinnom* dans le *Diction. of the Bible* de Hastings, II, 385, 388).

de la ville primitive, il est manifeste que la limite qui aurait été indiquée au temps de Josué entre Juda et Benjamin, se serait tout naturellement — on dirait presque nécessairement — placée dans le Tyropœon, « au flanc du Jébuséen », en droite ligne du Nord au Sud. Il est non moins clair qu'envisagé seul, le texte de *Néhémie*, XI, 30, paraît suffire à incliner la balance en faveur du Gê-Hinnom-*Rabâby*. Mais ni les situations ne sont identiques, ni le nom même tout à fait d'égale valeur intrinsèque. De tels déplacements sont devenus familiers dans toute étude topographique, et la Palestine en a des exemples décisifs à produire : tout le monde a sur les lèvres le plus fameux : les trois Jéricho [1]. A vrai dire, le cas est autre ; il ne s'agit point de localité transférée, mais d'un élément géographique dont la désignation se déplace à l'intérieur d'une même localité. Des analogies beaucoup meilleures sont, à Jérusalem même, certaines portes, — telle la porte d'Éphraïm graduellement reculée au Nord, d'un rempart à l'autre, — le « palais royal », pour ne rien dire des cas les plus fameux : Acra et Sion.

Au lieu par conséquent de bloquer tous les passages des écrits canoniques mentionnant la vallée de Hinnom pour les plier ensuite de gré ou de force à une même localisation exclusive, on va tâcher de restituer chaque texte à son milieu historique. L'interprétation topographique s'harmonisera naturellement ensuite au développement graduel de la ville. Abstraction faite de toute discussion chronologique exacte sur chacun des textes en cause, et à n'envisager que les grandes phases de cette évolution, l'histoire et la situation de Gê Hinnom se concevraient ainsi : La valeur originelle précise du nom échappe encore ; le plus probable cependant est qu'il dérivait tout bonnement d'un propriétaire banal. A l'époque de la conquête les documents israélites enregistrent ce « ravin de Hinnom » avec la même ingénuité que l' « aire d'Ornan » par exemple, et sans la moindre vue spéculative sur cette désignation de terroir. Le *ravin*, qui limite à cette époque la ville jébuséenne entre la vallée des Rephaïm au Nord et la fontaine de Rogel au Sud, se localise tout à fait spontanément dans le Tyropœon, qui va bien en effet s'épanouir au milieu du plateau septentrional, précisément dans la région où les vieux textes des annales davidiques indiquaient le site primordial de la vallée des Rephaïm (cf. fig. 23).

Cependant la petite cité cananéenne s'est dilatée sous les premiers grands règnes israélites. Au cours des siècles et sous de néfastes influences étrangères, un culte sacrilège et barbare s'est implanté à Jérusalem. Il a son centre en face du Temple, dans l'unique situation accommodée aux exigences de ses pratiques rituelles. Il demeure infiniment vraisemblable qu'une certaine adaptation onomastique ait été dès lors hasardée entre le vieux nom local, désormais vide de tout sens, et la divinité étrangère qui avait pris possession du site. Ainsi s'expliqueraient les fluctuations du vocable. En cette période Hinnom se concrétise en quelque manière à Topheth. Or Topheth occupe une situation aussi bien déterminée que possible à l'embouchure du Tyropœon, et plus exactement, dans le spacieux estuaire où se réunissent les trois artères du réseau hydrographique de la ville. Dans le langage de prophètes tels qu'Isaïe et Jérémie, ces termes de Topheth et Hinnom, ou simplement *la* Vallée, deviennent comme un stigmate au front de Jérusalem, l'infidèle éhontée.

Du sens primordial qu'offrait l'expression « ravin de Hinnom » il ne subsiste apparemment pas grand'chose dans l'esprit d'un contemporain des derniers rois qui précèdent la Captivité, si ce n'est l'idée d'une désignation restreinte à un point seulement de son extension première. Dans cette perspective se conçoit très bien le rôle assigné à Gê Ben Hinnom dans les descriptions des limites entre Juda et Benjamin par le Code sacerdotal : quand on atteint Hinnom, en venant de Rogel, on est à l'extrémité méridionale de l'ancienne ville jébuséenne; il semble toutefois que ce document n'exclue pas encore la possibilité d'identifier totalement le « ravin de Hinnom » avec le Tyropœon, puisqu'il décrit une situation topographique vieille de longs siècles et n'indique pas explicitement que Gê Hinnom serve de limite continue, à son époque, entre la pointe méridionale de l'ancienne ville et la « montagne qui est en face de Gê Hinnom à l'occident ». On reconnaîtra néanmoins que si telle était réellement l'intention de ces textes, ce ne pourrait être qu'en

1. Cf. *RB.*, 1910, p 416 s. et fig. 1 A.

vertu d'un archaïsme conventionnel. Aussi bien le passage de Néhémie ne laisse-t-il aucune hésitation sur le caractère nouveau de la désignation topographique après l'Exil : le ravin de Hinnom est une démarcation assez nette sur le sol autour de Jérusalem pour qu'il suffise de son unique mention quand on veut délimiter la tribu de Juda au Nord et isoler de son territoire la Ville Sainte qui doit demeurer indépendante. Une telle démarcation est facile à trouver sur le sol : c'est l'ou. *er-Rabâby* et son prolongement l'ou. *el-Meisé*. Il s'ensuit que les indications chorographiques subordonnées à Gê Hinnom doivent subir le contrecoup de ce déplacement et de cette fixation définitive, et l'on a vu en effet plus haut que tel était bien le cas pour la vallée des Rèphaïm et la « montagne » qui l'isole du « ravin de Hinnom », pour le « champ du potier » et pour le « polyandrion ».

IV. — LA FONTAINE DE ROGEL. GIHON. ZOHELETH.

Les indications du livre de *Josué* sur le tracé des limites entre Juda et Benjamin établissent assez clairement déjà l'équivalence *bîr Ayoub*-fontaine de Rogel, en tant que réalisant seule, mais réalisant parfaitement les nuances de texte dans les tracés en sens inverse. Cette localisation va devenir plus évidente à l'examen des autres passages où intervient ce même repère topographique. Pour plus de clarté et de brièveté, cet examen groupera deux autres points, Zoḥéleth et Gihon surtout. Aussi bien est-il à peu près impossible de dissocier dans l'étude Gihon et Rogel.

Simple par sa forme grammaticale, ce nom de רֹגֵל[1] demeure d'étymologie quelque peu incertaine. M. le professeur Smith[2] jette par-dessus bord la vieille étymologie par l'usage hébreu, qui aboutit aux sens disparates pour nous : « explorateur, espion et foulon ». C'est peut-être en faire trop bon marché; et il ne paraît guère dans une voie heureuse en cherchant une dérivation obscure par le syriaque ܪܓܠܐ « cours d'eau, torrent ». Le cas du syriaque ܪܓܠ ne diffère en rien de celui de רגל hébreu et se reproduit dans l'arabe رجل, puisque la forme رجلة peut offrir le sens de « cours d'eau » en certaines conditions. On voit assez mal, au surplus, en quoi une telle signification spécifierait heureusement cette « fontaine ». Il n'est nullement impossible que cette idée d'eau courante exprimée par diverses formes de ce radical sémitique soit dérivée de l'idée fondamentale concrétisée surtout par notre expression « marcher », mais comportant de nombreuses nuances de mouvement[3]. Quelle qu'ait pu être la valeur primordiale du nom, il est clair qu'une fois les Israélites établis à Jérusalem il a pris, dans leur usage linguistique, le sens normal du terme hébreu et qu'il en a pu suivre l'évolution.

On a peut-être trop restreint la signification quand on a traduit fermement « la fontaine du Foulon ». L'intéressante remarque, faite naguère par M. Hanauer[4], d'une installation de blanchisserie à la mode palestinienne sur les rochers qui avoisinent le *bîr Ayoub* pourrait ne valoir que pour l'époque israélite, et le vocable a toute chance d'être cananéen ou indigène. Il n'y aurait probablement aucune invraisemblance à un sens primordial aussi banal que le sens de « fontaine du marcheur », que ce marcheur soit un espion, un explorateur ou, banalement, l'homme qui passe. Quand on a eu cent fois l'occasion de s'arrêter, un peu à toute heure, sur l'une ou l'autre pente d'où le regard puisse embrasser la vallée, le puits et l'écheveau de sentiers qui viennent s'y nouer, on comprend à quel point ce nom ferait image (cf. pl. IX s.).

Sans parler des gens qui puisent à longueur de jour, voici des citadins désœuvrés venus jusque-là, aux jours frais, et surtout quand le puits

1. Paradigme fondamental *qâṭil*, dont les principales dérivations représentent originellement des participes de la forme verbale simple, cf. GESENIUS-KAUTZSCH, *Hebr. Gram.*, § 84 a, IV, 11.

2. *Jerusal.*, I, 108.

3. De même que les Sémites ont établi une relation heureuse entre la source jaillissante, *'aïn*, et l'œil, *'aïn* aussi, auraient-ils perçu quelque analogie de même genre entre une « fontaine » de nature spéciale et le « pied » ? On n'ose trop s'arrêter pour *'en Rogel* à une interprétation du genre de celle que les bédouins de la péninsule Sinaïtique prétendent savoir du nom *ou. Oumm Esbé'*, à cause « de la forme d'un ghadîr qui ressemble à un doigt » (JAUSSEN, *RB.*, 1906, p. 458). On ne voit pas en effet ce qui eût évoqué ici, même très vaguement, l'idée de pied.

4. *QS.*, 1900, p. 361 ss. ; cf. *Canaan*, p. 100, n. 2.

déborde, pour y prendre de bruyants ébats; des voyageurs étrangers descendent de la ville, en route pour Mâr Sâba ou la mer Morte, et leur moukre fait halte au puits pour assurer sa provision d'eau ; des fellaḥs ou des bergers sortent de Siloé et stationnent au passage, le temps de remplir la gargoulette ou la pochette de cuir dont ils se sont munis; un bédouin aux aguets, écarté de la ville par quelque frayeur trop souvent justifiée des rigueurs policières, se dissimule aux abords du puits : survient un groupe attendu, tout le monde lampe une avide gorgée d'eau et disparaît au premier détour de la vallée; d'autres nomades montent du désert à la cité et se désaltèrent volontiers avant d'y entrer. Rogel-*bîr Ayoub* est bien, en vérité, la fontaine opportune, ressource escomptée des passants à l'arrivée ou au départ, rendez-vous aussi commode que sûr quand on ne désire pas se rejoindre en ville.

Or l'histoire biblique de cette fontaine va précisément nous la montrer sous ce même point de vue dans l'épisode des espions de David : II *Sam.*, XVII, 17. Le roi en fuite devant Absalom laissait à Jérusalem des hommes fidèles, avec la mission de le renseigner sur les agissements de son fils révolté; deux jeunes gens, Aḥîma'aṣ et Jonathan, seraient les intermédiaires de ces informations. Ils « se tenaient à la fontaine de Rogel; une servante allait leur porter les nouvelles et ils allaient ensuite les porter au roi David, car ils ne pouvaient se faire voir en entrant dans la ville [1] ». Si naturel que fût le manège, il finit par être dépisté et les courageux espions n'eurent que le temps de détaler et de se jeter dans une cachette à Baḥourim. La scène se passe de commentaire dès qu'on a situé Rogel au *bîr Ayoub*. L'eau en étant meilleure que celle d'*Oumm ed-Daradj*, on y vient de préférence puiser l'eau à boire. Les allées et venues de la servante passaient donc facilement inaperçues. Dissimulés au voisinage du puits, les messagers guettaient sans effort son arrivée. En quelques mots brefs elle les avait mis au fait des nouvelles utiles, et tandis qu'elle remontait vers la ville avec sa jarre ou son outre, eux, se glissant prestement derrière le promontoire de *Deir es-Seneh*, gravissaient le raidillon de l'ou. *Qaddoum* (I, F-II 9), franchissaient le col et se précipitaient sur l'une ou l'autre des routes vers le Jourdain [2].

Cette même localisation ne répond pas moins heureusement à toutes les exigences du récit de I *Rois*, I, la principale clef de toute cette topographie de la Jérusalem israélite primitive.

L'âge très avancé de David autorisait à supputer les chances de la succession. Adonias prend les devants et non content de s'assurer des partisans, il tente de brusquer les événements dans un festin organisé à la fontaine de Rogel :

TM :	LXX :	Vg :
9 Adonias immola des brebis, des bœufs et des veaux gras, près de la pierre de *Zoḥéleth* qui se trouve au flanc de la fontaine de Rogel.	Καὶ ἐθυσίασεν Ἀδωνειοὺ πρόβατα καὶ μόσχους καὶ ἄρνας μετὰ Αἰθὴ (B, παρὰ τὸν λίθον A) τοῦ Ζωελεθεὶ ὃς ἦν ἐχόμενα τῆς (A aj. πηγῆς) Ῥωγήλ.	*Immolatis ergo Adonias arietibus e vitulis, et universis pinguibus juxta lapidem Zoheleth, qui erat vicinus fonti Rogel, vocavit universos...*

Pendant qu'on se met en liesse à Rogel, Bethsabée, à l'instigation du prophète Nathan, fait irruption chez le vieux roi, dénonce l'audace d'Adonias et plaide avec une très habile discrétion la cause de son propre fils Salomon. Nathan survenant lui-même à la rescousse, David est aussitôt décidé, convoque le prêtre Sadoc, demeuré fidèle, et toute sa maison pour leur intimer une instruction détaillée (v. 33 ss.). Sur l'heure, on va installer Salomon sur la mule paternelle, le « faire descendre » à Gihon, où le prêtre lui fera l'onction royale, le proclamer roi à son de trompe et le faire « remonter » dans un cortège triomphal, afin qu'il vienne s'asseoir sur le trône de son père : car c'est lui, et non Adonias, qui doit régner. Tout est ponctuellement exécuté : Salomon est sur la mule; tout le cortège descend, on le conduit à Gihon. Le prêtre Sadoc a eu soin de prendre « la corne d'huile » dans « la tente » du tabernacle (v. 39). A peine en a-t-il oint Salomon que la trompette éclate et tout le cortège s'unit dans la clameur : « Vive le roi Salomon ! » Au milieu de ces retentissantes acclamations, le nouveau monarque et sa suite enthousiaste « gravissent » derechef la colline (v. 40) avec des

1. Cf. Dhorme, *Samuel, in loc.*, p. 392.

2. M. Smith (*Jerus.*, I, 110, n. 1), qui ne s'est pas rendu un compte exact de cette situation, trouve que la source était un lieu trop fréquenté pour servir de rendez-vous aux espions, et imagine un hypothétique village qui eût été appelé aussi *'ên Rogel*... Et le secret y eût-il été plus aisé?

transports si bruyants que la terre en paraît ébranlée. Cependant, à Rogel, Adonias et ses convives en étaient vers la fin du banquet. Joab, le vieux héros des guerres davidiques, peu rassuré sans doute sur le loyalisme de la démarche où il venait de se laisser compromettre, fut le premier à percevoir le son de la trompette. Pour le soldat, cette voix stridente soutenue par la rumeur confuse de la ville entière ne disait rien qui vaille. Il a évidemment l'impression qu'un événement grave et de caractère officiel s'accomplit et l'on sent de l'inquiétude en son interrogation : « Pourquoi ce vacarme de la ville en effervescence? » (v. 41). La réponse ne se fait pas attendre, apportée par ce même Jonathan que nous avons déjà rencontré à propos de Rogel. Fils du prêtre Abiathar, imprudemment entré dans la conjuration d'Adonias, il accourt vers son père avec le détail de ce qui s'est passé à Gihon, et chacun de déguerpir de son côté, tandis qu'Adonias lui-même, transi d'épouvante et n'ayant guère la possibilité de fuir, se précipite dans l'asile sacré du Tabernacle, en attendant la clémence de Salomon qu'il fait implorer (vv. 49 ss.).

Je ne sais s'il est dans toute la Bible un tableau plus vivant, plus pittoresque, et, par fortune, plus limpide pour quiconque est familier avec le site en cause et dispensé par conséquent de s'enlizer dans la mare aux controverses. Résumons, avec l'ingénuité de gens qui s'en tiennent aux faits, les éléments de localisation. Quand Adonias veut sceller un pacte avec ses partisans, il choisit Rogel, la fontaine où l'on festoie fréquemment. On descend à petit bruit de la cité, mais dès qu'on s'est retrouvé au rendez-vous, la sécurité renaît; on s'exalte comme il advient fatalement en de telles rencontres et la fête commence. Il va de soi qu'elle comporte un festin plantureux et Adonias y a pourvu. On assiste à ces curieux préparatifs : chaque animal, égorgé rituellement sur quelque godet dans le roc, est équarri sur place, hissé sur un brasier ou enfoui dans un foyer creusé à même le sol. Deux heures environ après que l'agneau ou le veau sont arrivés sur pied, ils peuvent être servis tout fumants devant les convives. Mais comme il s'agit d'une réjouissance et qu'on n'est point à court de temps, rien n'exige qu'on adopte ce minimum. Pour peu qu'on accorde aux cuisines champêtres d'Adonias le quart d'heure de grâce pour la mise à point de leurs gigantesques apprêts, le repas ne commencera guère que deux heures et demie à trois heures après la réunion à la fontaine; et à l'inverse des repas usuels, toujours très rapidement expédiés, ce repas de cérémonie va se prolonger copieusement : une heure serait à coup sûr un extrême minimum.

Nathan et Bethsabée ne perdent pas une minute. Tandis que les invités du prétendant s'acheminent vers Rogel, la reine et le prophète ont promptement fait l'assaut de David. Les mouvements sont rapides et la discussion prend à peine plus de temps qu'il n'en faut pour la raconter. En un clin d'œil le cortège est organisé et descend silencieusement à Gihon, à l'insu de toute l'assemblée de Rogel. Peu d'instants suffisent pour la cérémonie du sacre à la source. Au moment où éclatent les premières acclamations, Adonias et ses gens sont dans toute la chaleur du banquet. Un son de trompe et des cris ne sont pas pour attirer beaucoup leur attention, ou, s'ils en perçoivent plus ou moins vaguement un premier écho, ne voyant rien du cortège qui remonte vers la cité, ils s'abandonnent à leur sécurité confiante. C'est seulement au retour de Salomon dans la ville, au sommet du coteau, quand la population entière unit sa clameur sonore aux acclamations du cortège officiel, que Joab, déjà levé du festin, comprend qu'il s'est passé quelque chose et donne l'alarme, brusquement convertie en sauve qui peut par la nouvelle effarée qu'apporte Jonathan.

Nous savions déjà que la fontaine de Rogel se trouvait à faible distance au Sud de l'antique cité jébuséenne devenue la cité de David; il y fallait descendre quand on venait de la ville, et l'espace compris entre la ville et cette fontaine était un lieu de plaisance en attendant de devenir un centre d'odieuse idolâtrie.

Il faut descendre également pour aller de la ville à Gihon et remonter de Gihon à la ville; mais la descente ou la montée s'effectuent normalement de telle sorte qu'on ne peut être aperçu des gens qui stationnent à Rogel et pourtant la distance est relativement peu considérable, car d'un point à l'autre on entend non seulement le timbre sonore d'une trompette, mais la clameur des voix humaines. La fontaine de la Vierge n'est qu'à 760 mètres du *bîr Ayoub* à vol d'oiseau ; cependant un pli du coteau et les sinuosités du Cédron barrent la

portée de la voix et coupent toute vue d'un point à l'autre (pl. x). Cinq minutes suffisent pour descendre posément de la terrasse centrale de la colline à la source et, si âpre que soit l'escalade en remontant, 52 à 55 mètres d'altitude n'empêchent pas les cavaliers de pratiquer fréquemment encore le raidillon moderne (pl. v).

Tout est donc groupé à souhait dans ce cadre et merveilleusement proportionné au récit dès qu'on l'envisage dans son exacte perspective. Ce récit, à la vérité, ne disait pas de façon absolument explicite que Gihon fût aussi une source; le nom seul toutefois le pouvait déjà donner à entendre [1] et des passages bibliques sur lesquels nous aurons à revenir plus en détail ne laissent aucun doute sur la nature de Gihon : c'est une fontaine qui jaillit, non sans quelque particularité insolite, « dans le torrent », בנחל, — par conséquent dans le Cédron, l'unique *naḥal* de Jérusalem, — et à l'orient de la cité de David, puisque Ézéchias en devra dériver les eaux « à l'occident de la cité de David » quand il voudra supprimer leur issue naturelle et les emmagasiner dans la ville [2].

On se souvient que cette extrémité Sud-Est du triangle topographique de Jérusalem est la seule région où soient géologiquement possible des jaillissements d'eau assez permanents pour constituer des sources. Les textes bibliques en connaissent deux : l'un à courte distance au Sud de la ville, l'autre, qui est par excellence *la* source de Jérusalem, sous la petite colline orientale : ce sont précisément les deux uniques points d'eau connus depuis toujours : *'aïn Oumm ed-Daradj* et le *bîr Ayoub*. La fontaine intermittente d'*O. ed-Daradj* est juste ce qu'on eût pu imaginer de mieux pour répondre au vocable expressif de *Gihon*. Entre ce *Gihon* primitif, à l'orient d'Ophel, et la piscine de Siloé à l'O.-O.-S , nous constaterons en son temps un tunnel-aqueduc fait tout exprès pour réaliser l'entreprise que la Bible raconte du roi Ézéchias. Bien loin enfin que ces localisations requièrent de subtils efforts d'adaptation aux exigences des textes, elles en découlent spontanément et donnent aux récits une précision, une animation, une limpidité qu'on ne réalisera jamais en essayant de les transposer dans un autre cadre topographique. Du moins les plus doctes et les plus laborieuses arguties n'y ont-elles guère abouti jusqu'à ce jour...

On attend sans doute cette interprétation, si cohérente et si simple, à l'épreuve de deux difficultés fameuses : 1° Rogel est une source — עין et non באר — et ne peut donc être identique au « puits de Job », — *bîr* et non *'aïn*, — mais doit être *'aïn O. ed-Daradj;* 2° « à côté de Rogel » il faut trouver Zohéleth et le nom d'*ez-Zaḥoueileh* subsiste encore précisément en face de l'*'aïn* qui doit donc être Rogel et non Gihon.

Malgré toute la confiance souvent mise sur cette incompatibilité entre *'en Rogel* et *bîr Ayoub*, il n'y a là qu'une trompeuse apparence et une pratique plus assidue des textes bibliques eût coupé court à ces arguties. Assurément puits et source sont des notions distinctes, que la Bible n'a pas confondues. Dans l'usage sémitique ordinaire, la distinction est même spécialement profonde, puisque le puits, באר, بير, désigne habituellement le réservoir artificiel, la « citerne ». Mais entre l'eau vive qui vient sourdre d'elle-même à fleur de sol et constituer la « source », *'aïn*, et l'eau captée dans une « citerne », il y a un intermédiaire : l'eau vive plus ou moins cachée dans les entrailles du sol, et que l'on puise cependant par un trou petit ou grand. Pour désigner de tels puits, l'Arabe contemporain emploie couramment son expression générique بير, mais dès qu'il est nécessaire de les spécifier, il se sert du terme نبع. *Naba'* est un synonyme de *'aïn*, l'un ou l'autre mot pouvant s'employer indifféremment pour la « source » à air libre; il existe néanmoins entre les deux cette nuance que, dans la pratique palestinienne, on n'applique jamais *'aïn* à la source profonde qui alimente un puits; c'est toujours *naba'*. C'est le cas du *bîr Ayoub* en particulier. Qu'on se fasse raconter par un Siloïte de vieille souche la légende du puits : d'une phrase à l'autre on l'entendra mêler sans la moindre hésitation les mots puits et fontaine, *bîr Ayoub* ou *nab'al Ayoub*, exactement comme dans l'histoire de la rencontre d'Éliézer et de Rébecca le récit flotte curieusement entre באר et עין [3].

1. Dénominatif de valeur adjectivale de la racine גיח ou גוח « bouillonner, jaillir violemment ». Cf. GESENIUS-KAUTZSCH, *Hebr. Gram.*, § 86, 4. Le nom est tout à fait topique pour exprimer l'éruption bruyante et intermittente de la fontaine de la Vierge; cf. *RB.*, 1911, p. 576, ou *Jér. sous terre*, p. 5.

2. II *Paral.*, **32**, 30 ; cf. **33**, 14. Ces textes seront examinés plus loin, à propos des installations hydrauliques anciennes.

3. *Gen.*, **24**, 11, Éliézer s'arrête et attend « au *puits* des

Si une fois au moins, à propos de Rogel, on trouvait באר au lieu de עין, la difficulté n'eût même pas pu être soulevée. Ce qui vient d'être dit suffira sans doute à la résoudre. Il faut d'ailleurs rappeler que le *bir Ayoub* devient assez régulièrement, chaque hiver encore, une source au sens le plus strict, puisque le puits déborde en un ruisselet qui égaie quelque temps la gorge du Cédron (cf. p. 102). Avant que trente siècles de bouleversements n'aient entassé des amas de décombres au fond de cette gorge et augmenté la sécheresse de toute la région, le « puits » moins profond [1] pouvait sourdre plus fréquemment et plus longuement, encore que cette transformation ne soit pas nécessaire pour justifier l'usage qui avait prévalu de l'appeler invariablement *ʿen Rogel*.

Enfin Zoḥéleth. Sous la forme où elle se présente, cette « pierre de Zoḥéleth » הזחלת, n'est pas un nom propre; elle est spécifiée par une désignation commune, obscure à la vérité, quoiqu'elle ne doive pas indispensablement recéler tous les trésors de mythologie astrale ou chtonienne qu'on a voulu en extraire. La signification assez sûre de la racine זחל est « glisser, ramper, serpenter ». Le *ségolé* féminin — זֹחֶלֶת [2] — fournirait un sens acceptable moyennant le concept usuel passif ou abstrait de ce paradigme : « la glissade, la rampe », ou encore « le serpent », au sens figuré de quelque chose qui se tortille, plutôt qu'au sens concret de l'animal, désigné en hébreu par d'autres termes.

Dès 1872 M. Clermont-Ganneau [3] avait retrouvé, dans la toponymie de *Selwân*, un nom *ez-Zeḥoueileh* aussi comparable que possible à l'hébreu *Zoḥéleth* [4] et interprété comme « un endroit où l'on glisse [5] ». Le nom était appliqué très correctement

eaux » et se concerte en lui-même : « Voici que je me poste devant la *source* des eaux... », v. 13. Arrive Rébecca et elle pénètre dans la *source*, v. 16. Quand elle remonte elle abreuve Eliézer, lui offre d'abreuver aussi ses chameaux et court « derechef au *puits* », v. 20; dans toute la suite du chapitre, v. 29 s., 42 s., 45, toujours la *source*. Au chap. **26** ce sont les gens d'Isaac qu'on voit en train de « creuser dans le torrent », *naḥal*, de Gérar et ils découvrent « un *puits* d'eaux vives » v. 19. Les pâtres de Gérar leur en disputent la possession; ils « creusent un autre puits », v. 21. Les puits de l'ou. *Themed* (*RB.*, 1898, p. 425 s.), ou mieux encore ceux du Négeb (cf. *RB.*, 1906, p. 448, 454 s., 461, 463) expliquent bien ces puits-sources dans les torrents. Une source dans le genre de ce qui est appelé aujourd'hui *bir Mâyin* (*op. cit.*, p. 455, — probablement le puits d'Agar, JAUSSEN, *ibid.*, p. 595 ss.) rend très bien compte des mouvements de Rébecca au puits de « la ville de Nakhor », la jeune fille *descend* vers la source, *remonte* avec sa cruche pleine et court de nouveau vers le puits tant que le dernier chameau n'aura pas eu sa ration. M. le prof. R. Kittel (*Studien zur hebr. Archaeol. u. Religions-Gesch.*, p. 169 ss.) a bien mis en lumière cet usage biblique des mots « puits » et « source », déjà soigneusement discuté par le Rév. W. F. Birch (*QS.*, 1889, p. 44 s.) qui rappelait fort à propos un exemple identique dans le N. T. : Jo., **4**, 6, Jésus arrive à « la source — πηγή — de Jacob » et s'assied ἐπὶ τῇ πηγῇ. La Samaritaine vient au « puits » φρέαρ, v. 11 s.

1. Les diverses périodes attestées par la structure du puits seront étudiées plus loin. Naturellement M. le prof. Smith (*Jerus.*, I, 110) invoque ici son hypothèse favorite : les tremblements de terre qui ont modifié le régime de l'eau. Un recours à Josèphe (*Antiq.*, IX, **10**, 4 — cf. *op. laud.*, p. 64, n. 2) fournit cette fois une apparente vraisemblance, avec cette moitié de montagne détachée par un tremblement de terre près d' « *Erôgé* », et roulée à quatre stades. On accordera volontiers que Ἐρωγή soit l'équivalent d'*ʿên Rogel* pour Josèphe; mais comment ne pas voir que ce terrible tremblement de terre est purement apocalyptique? Josèphe broche largement ici sur *Zacharie*, **14**, 4 s.

2. Cf. GESENIUS-KAUTZSCH, *Hebr. Gramm.*, 25, § 94, 2, p. 265 s.; cf. (p. 266) חֹתֶמֶת du paradigme masc. *qôṭāl*, חוֹתָם, et § 95, 3 (p. 270), כֹּתֶרֶת.

3. *QS.*, 1872, p. 116; cf. *Mem. Jerus.*, p. 293 s. et *Arch. Res.*, I, 305 s. Il est difficile de rattacher le nom à une forme grammaticale arabe, tel qu'il est ordinairement articulé, آلزَحوِيلة *ez-Zaḥoueileh;* mais on peut se demander en certains cas si la phonétique n'est pas الزُحَيلة *ez-Zouḥeileh*, forme diminutive.

4. M. Cl.-Ganneau (*Mem. Jer.*, *l. l.*) notait : « Le type vocalique lui-même est exactement reproduit, décompte fait d'une insignifiante inversion du son O... Hébreu : *Zohelet :* arabe : *Zehoelet.* » Au cas où la véritable phonétique arabe impliquerait un diminutif, il y aurait, d'un mot à l'autre, la nuance d'un diminutif par rapport à l'état absolu du même nom, si זחלת devait s'analyser comme il vient d'être dit. Mais le P. Dhorme m'a suggéré qu'au lieu d'un thème *qôṭalt* on pourrait bien avoir affaire à un paradigme *qauṭāl* (GES.-K., *Hebr. Gram.*, § 84, IV, 13). En ce cas זחלת serait un féminin-neutre dérivé d'un thème זוֹחָל comme גּוֹזָל par exemple. Or dans la mesure où cette forme *qauṭāl* peut se rapprocher de *quṭūl*, on aurait pratiquement un diminutif ou péjoratif (voir BROCKELMANN, *Grundriss der vergleich. Gramm. der sem. Spr.*, I, 351 s.). גּוֹזָל désigne en effet spécialement un « petit pigeon » (*Gen.*, **15**, 9), ou des « oisillons » (dans *Dt.*, **32**, 11, de jeunes aiglons). L'analogie serait dès lors encore plus parfaite entre זחֶלֶת زحيلة et le sens plus caractéristique : le tortillis, il faudrait pouvoir dire le « serpentin » au sens d'une glissade en pente raide compliquée de lacets tortueux.

5. Sens déjà signalé par CONDER, *QS.*, 1872, p. 170, et qui semble assez particulier à l'arabe *palestinien*. Cf. l'expression

à cette escarpe à peu près verticale, polie comme une glace, avec quelques grossières entailles (fig. 24), qui fait face à la fontaine de la Vierge dans la corniche rocheuse de Siloé, et où dégringolent et grimpent journellement les porteuses d'eau. Mais on concluait trop vite : « Cela identifie En-Rogel avec la fontaine de la Vierge [1] », comme si le nom, en se conservant, n'avait pu se déplacer à l'instar de cent autres, ou si Zoḥéleth et Rogel devaient être absolument l'un sur l'autre. Dieu sait si depuis cette découverte il a coulé de l'encre sur *Zaḥoueileh* site des immolations d'Adonias qui tixerait Rogel à *Oumm ed-Daradj!*

Et j'avoue qu'il n'est pas si aisé pour le premier passant venu de résoudre la petite énigme. Car le *Zaḥoueileh* en question est un fait topographique sur lequel on se peut faire renseigner très vite par n'importe quel Siloïte ancien ou moderne. En pratique, il est beaucoup plus ardu d'obtenir le sens de ce mot, traité à la façon d'un nom propre par la plupart des habitants immigrés d'un siècle à peine à Siloé. Il demeure cependant assez familier à ceux qu'on pourrait nommer les « indigènes » du village parce qu'ils l'habitent de temps immémorial. A mainte reprise, en des conversations discrètement attirées sur ce sujet en flânant à travers Siloé ou vers le *bir Ayoub,* j'ai recueilli l'indication très ferme que *zaḥoueileh* (*zouḥeileh ?*) est ainsi nommé à cause de la nature du passage, qu'on appellerait de même toute autre glissade semblable, et qu'en pratique il existait naguère un autre *zaḥoueileh* presque identique abrégeant la descente du village au *bîr Ayoub*, à la hauteur des premières maisons juives modernes [2]; mais aujourd'hui le sentier est obligé de contourner les maisons et le petit escarpement, criblé de godets



Fig. 24. — Le Zaḥoueileh moderne.
Vue prise de la terrasse couvrant l'entrée de la fontaine de la Vierge. A, au centre, trois porteuses d'eau s'échelonnent sur « la glissade » ; *aa*, la corniche de roc, ez-Zoummâr, percée de vieux tombeaux.

analogue زحليطة « terrain en pente et glissant ». Le P. Janssen me signale que ce terme, enregistré par le *Mohît el-Mohît* de Bosṭâny, et passé de là dans le supplément de Dozy, ne figure pas dans les dictionnaires arabes authentiques.

1. Cl.-Ganneau, *QS.*, 1872, p. 116. Du moins ce n'était dit qu'en passant; tandis que chez M. Rückert par exemple cela devient un argument « décisif » — *entscheidend* — (*Die Lage des Berges Sion*, p. 52).

2. Voy. pl. x. Il semble que M. le D[r] W. G. Masterman ait fait une observation de même nature. Il déduit de son enquête que *zahoueileh* peut se dire de toute la corniche rocheuse jusqu'au *bîr Ayoub* (lettre citée par M. Smith, *Jerus.*, I, 110).

et de cupules, où il débouche, au-dessus de *meghârat Ayoub*, n'est pas assez précipitueux pour mériter vraiment le nom de *zaḥoueileh*.

Avec cette notion du terme célèbre, le problème topographique revêt un aspect fort différent : le *zaḥoueileh* moderne cesse d'être le mystérieux nom propre d'un petit passage vertigineux, localisé très étroitement près d'*Oumm ed-Daradj* et d'une adaptation plutôt difficile aux immolations d'Adonias; il devient une désignation qualificative applicable à plusieurs passages entre la colline de Siloé et la vallée du Cédron. Il répond comme nom et comme réalité au Zoḥéleth antique, « la glissade ». Or cette glissade tortillée comme un serpent semble avoir, dans la toponymie palestinienne, un répondant parfait : ces parois abruptes et glissantes où s'accrochait le sentier qui escaladait par l'orient le rocher de Masada et qu'« on nommait le *Serpent* à cause de son étrécissement et de ses circonvolutions perpétuelles[1] ». Il serait piquant de savoir quel terme hébreu Josèphe a traduit par ὄφις, mais sans aller jusqu'à dire rondement que c'était un *Zoḥéleth* ou *zaḥoueileh*, contentons-nous de ce sens grec très précis qui ne saurait venir plus à propos pour fixer la valeur du *zoḥéleth* de Jérusalem.

Et du coup s'évanouissent toutes les impressionnantes spéculations sur des rapports hypothétiques entre Zoḥéleth et la planète Saturne[2], entre cette « pierre du Serpent », qui eût été un autel plus ou moins sommaire[3] à ce dieu du monde infernal, et la fontaine de Rogel, nantie également de je ne sais quel caractère sacré. Au lieu de se mouvoir dans une mythologie grandiose mais ténébreuse, on opère sur des réalités banales en elles-mêmes, mais saisissantes par la clarté qu'elles répandent sur le récit biblique.

Rogel est une source comme toute autre de même type, située seulement de telle sorte qu'elle est un lieu favori pour les réjouissances. A l'avantage d'un site agréable s'ajoute celui d'une certaine tranquillité, à distance suffisante de la ville. C'est là qu'Adonias donne rendez-vous à ses partisans. Le sentier qui vient y aboutir de Siloé porte le nom pittoresque de « glissade » ou « serpent », parce qu'il n'est qu'une longue roche tortueuse et glissante au bout de laquelle de nombreux godets forés dans une petite terrasse, à la hauteur de la fontaine, s'offrent à point nommé pour qu'on y puisse égorger, à la façon traditionnelle[4], brebis et veaux destinés au banquet.

Aussi bien n'immole-t-on pas *sur* la pierre de Zoḥéleth, mais *près* de ce rocher, le moins loin possible de la fontaine, afin de n'avoir pas à convoyer à longue distance l'eau dont on aura besoin pour la cuisine champêtre (cf. pl. x).

Rien n'est plus spécifiquement palestinien que les apprêts de cette fête, rien n'est plus simplement expressif que le chapitre où elle est narrée. Ce n'est pas à cause de noms géographiques hébreux qu'il faut rêver tout de suite d'arcanes mythologiques; les idées de royauté, intrigues de palais, succession au trône de David, sacre de Salomon ne doivent pas faire miroiter les compétitions formidables et l'appareil infini d'une cour très fastueuse. Dès qu'on restreint les événements à la mesure de l'histoire dans la cour israélite de Jérusalem aux derniers jours de David, la perspective devient très précise et l'on se meut à l'aise dans le cadre peu étendu que délimitent clairement les données bibliques : « 'ēn

1. Josèphe, *Guerre...*, VII, 8, 3, § 282 : καλοῦσι δὲ ὄφιν, τῇ στενότητι προσεικάσαντες καὶ τοῖς συνεχέσιν ἑλιγμοῖς. Suit une description terrifiante. Ce chemin de vertige, pratiqué en 1867 par M. Warren (*Surv. Mem.*, III, 418), est tout autre chose que l'anodine « couleuvre » aux méandres mous et allongés que trace le plan de M. de Saulcy et que son récit présente sous de si effroyables aspects (*Voy. autour de la mer Morte*, I, 213 s.; cf. l'observation du P. Lagrange, *RB.*, 1894, p. 290 s.).

2. Cf. Wellhausen, *Reste ar. Heidentums*[2], p. 146 et d'autres théories résumées par M. Cheyne (*Encycl. bibl.*, IV, 5436 s.).

3. On n'oserait même pas rappeler la méprise lamentable de M. le professeur Kittel au sujet du bloc récemment éboulé dont il a fait le propre autel du dieu Serpent d''Aïn Rogel (cf. *RB.*, 1908, p. 318), si cette archéologie de contrebande n'avait été reprise dans ses *Studien zur hebr. Arch. u. Relig. Gesch.* Il y a quelque mélancolie à constater que M. le professeur Smith (*Jerus.*, II, préface) puisse s'affliger de n'avoir pas connu à temps cette « découverte » pour apporter son grain d'encens à cet autel... dont un vieux mur voisin contient de nombreux autres exemplaires...

4. On sait qu'en Palestine toute tête de bétail abattue pour la boucherie doit être immolée en quelque sorte religieusement, en faisant couler le sang à part et en invoquant, plus ou moins solennellement, le nom divin.

Rogel » au *bîr Ayoub;* « la roche de Zoḥéleth » rampante et glissante depuis les abords de Rogel jusqu'à la hauteur de la fontaine de la Vierge où s'est fixé désormais le nom *Zaḥoueileh;* enfin « Gihon » à la fontaine de la Vierge : tout cela spontané, logique et concordant avec tous les textes qui font intervenir ces mêmes repères en des circonstances très variées.

Il découle déjà de cette détermination de son cadre topographique général que Jérusalem antique occupait la petite colline d'*ed-Dehourah.* On va s'en convaincre mieux.

CHAPITRE IV

SION ET LA CITÉ DE DAVID

I. — VALEUR CONCRÈTE DE CES EXPRESSIONS BIBLIQUES.

Les deux désignations paraissent d'abord équivalentes pour les auteurs bibliques au point d'être indifféremment substituées l'une à l'autre ou glosées l'une par l'autre; par exemple II *Sam.*, v, 7 et I *Rois*, viii, 1. Les textes vus de plus près suggèrent que « cité de David » est un nom plus intelligible que « Sion » pour des Hébreux; c'est en tout cas un vocable nouveau, adopté à la suite d'un événement historique précis : la conquête de Jérusalem par David.

Et David s'empara de la citadelle de Sion — c'est la cité de David — (II *Sam.*, v, 7; reproduction littérale dans I *Par.*, xi, 5).

Sion est ainsi clairement présenté comme un point déterminé de la ville jébuséenne : le point fortifié à l'abri duquel on se retranche pour la résistance suprême, où l'on s'estime assez en sécurité pour narguer l'ennemi. Quand bien même la Bible n'aurait pas spécifié qu'il s'agit d'une « forteresse », la plus élémentaire vraisemblance, d'après ce qui est connu des vieilles villes cananéennes, indiquerait qu'il s'agit de l'acropole de Jérusalem. Le récit examiné dans un plus large contexte ne laisse aucun doute à ce sujet.

A peine David est-il sacré roi à Hébron qu'il entreprend de forcer la dernière tribu cananéenne rebelle à la conquête israélite : les Jébuséens cantonnés à Jérusalem. La ville est investie sans que les Jébuséens manifestent d'abord ni opposition quelconque, ni le moindre effroi. Dans la concision du texte, en son état actuel, on ne saisit pas sans difficulté la succession, ni même la vraie nature des faits. David arrivant avec sa troupe[1] a l'air de se trouver tout de suite en butte aux sarcasmes présomptueux de l'ennemi. La position est jugée assez inexpugnable pour que le roi, peu confiant dans un assaut ou dans un siège, ait aussitôt l'idée de quelque stratagème suggéré sans doute par une reconnaissance des lieux qui a fait découvrir un point vulnérable : le *ṣinnôr*. Un soldat valeureux, alléché par l'enjeu royal, tente l'aventure et soudain l'invincible forteresse est aux mains de David qui s'y installe, en change le nom et se met en devoir de la transformer.

Ce serait donc aller à l'encontre même de la narration biblique d'imaginer une ville grande et forte, aux murailles assez puissantes pour défier une armée et légitimer la confiance orgueilleuse des assiégés. Jérusalem n'est pas cela au moment où David et son armée s'y présentent. Ce n'est point la ville en son ensemble qui s'organise pour la défense, mais le quartier spécial qui va être désigné après la capture à la fois par son nom propre, ציון, et par un qualificatif, מצודה. Là seulement, dans une situation de choix, les Jébuséens s'estiment en sûreté contre tout effort. Pour apprécier d'un point de vue juste leurs provocations insolentes et la décision de David, par conséquent la nature du lieu, il est indispensable d'éliminer la hantise des armées infinies, surtout le concept séculaire d'un siège de place forte avec

1. « Ses hommes », אנשיו, dit sobrement la narration de II *Sam.*, 5, 6; « tout Israël », כל־ישראל, lit-on dans le récit de I *Par.*, 11, 4; *haec verba edicunt..., quem forte exercitum rex haberet ad manus* (Hummelauer). Les LXX ont dans les deux endroits ἄνδρες αὐτοῦ. Pour la critique précise des textes, voir le commentaire de *Samuel* par le P. Dhorme.

d'ingénieuses machines et les plus terribles engins; enfin il convient d'observer que les partis aux prises sont une armée israélite groupée autour du nouveau roi de Juda en train d'achever la conquête de son futur royaume et un clan cananéen isolé. Les expressions « roi, armée, forteresse, investissement, siège », inhérentes pour nous à l'idée de grandeur, de puissance infinie, d'accès infranchissable et de vigueur tenace, ont une nuance beaucoup plus atténuée dans les premiers récits bibliques. Les escarmouches par exemple entre Abimélek proclamé roi de Sichem et les citoyens de sa capitale insurgée[1] peuvent éclairer utilement sur la nature des faits de guerre à Jérusalem et sur le siège de Sion. L'habitude n'est pas aux sièges longs et savants, qui répugneront d'ailleurs toujours au caractère oriental. Le parti le plus faible, ou qui se sent à proximité d'un refuge un peu sûr, abandonne toute autre position et s'enferme dans cet abri avec ce qu'il peut sauver de ses biens et ce qu'il estime nécessaire à sa subsistance. L'assaillant qui n'est pas en mesure d'emporter au premier coup de main ce repaire fortifié essaye de ruser, escompte la trahison et s'ingénie à des surprises. Les récits de la conquête de Canaan par les Hébreux fournissent à cet égard plus d'un trait caractéristique[2].

La perspective historique suggérée par la Bible est concrétisée désormais par la connaissance précise de villes fortes cananéennes à une époque contemporaine du siège de Jérusalem par David. Au XI[e] siècle avant notre ère, les cités puissantes comme Gézer, Ta'annak ou Megiddo ont acquis, sur le tertre où elles sont établies, un développement dont l'exiguïté matérielle fait pour nous contraste flagrant avec leur renommée biblique[3]. Le tertre entier est protégé par un rempart fort intelligemment conçu, derrière lequel s'entassent des habitations qui ont beaucoup plus l'apparence de réduits, magasins ou cachettes à provisions, que de résidences aménagées pour des citadins. Sur un point proéminent de l'agglomération est érigée l'unique construction un peu monumentale : c'est le *palais*, la résidence du chef, ce qui équivaut à dire le centre de toute vie de la cité : le temple, la forteresse, l'acropole proprement dite, ou plutôt le donjon de cette petite acropole qu'est en somme toute la ville. Quand le pays est en paix, les citoyens de Jéricho, de Gézer ou de Megiddo sortent de la colline et se répandent en sécurité dans la plaine où croissent les moissons et paissent les troupeaux. A la première alerte on regagne le coteau, entraînant tout ce qui peut être soustrait à l'ennemi. Si la razzia devient un véritable siège, on défend le rempart; mais dès que le péril se fait plus sérieux on concentre la résistance dans la forteresse, dont les murailles plus solides ajoutent une garantie à la force naturelle du site.

Jérusalem ne saurait *a priori* faire exception à des conditions historiques aujourd'hui nettement établies. D'autant que si elle est placée dans une situation analogue à celle qui vient d'être esquissée, le récit du siège de David — obscur d'abord, antinomique même avec cette ville inexpugnable qu'un soldat emporte à lui seul sans coup férir — devient vivant et expressif. Peu importe de rechercher si le territoire jébuséen, voire même le développement total de la ville, étaient grands ou petits ; la ville murée bien ou mal, ce qui était désigné dès lors sous le nom de « Jérusalem » devait être un mamelon offrant tout au plus 5 à 6 hectares de plus grande superficie. Au point le plus facile à défendre de ce mamelon se dressait une citadelle désignée spécialement par le vocable Sion, ציון. Quand David paraît avec ses forces, les Jébuséens s'enferment tranquilles dans *Sion*, où ils comptent bien lasser la persévérance des Israélites, sans avoir probablement risqué de s'exposer au plus léger péril en disputant aux envahisseurs le libre accès sur un territoire dont la possession est sans grand avantage. Un coup de main heureux introduit Joab dans la forteresse. La panique suffit à expliquer le reste de la conquête. Dès que « Sion » est au pouvoir des Israélites, leur roi succédant au prince jébuséen fixe là dedans sa résidence; rien n'est changé d'abord que le nom du possesseur : au lieu qu'on avait dû dire dans l'antiquité cana-

1. *Juges*, **9**; cf. le comm. du P. Lagrange (p. 163 ss.).

2. Cf. *Jos.*, **8**, 3 ss., la prise de 'Aï ; *Jug.*, **1**, 22 ss., la prise de Béthel ; **7**, 15 ss., la victoire de Gédéon sur les Madianites, etc. Or quand on assiégeait 'Aï et Béthel, au temps de la première invasion, il semble que le peuple entier était uni dans un même effort, ce qui n'était apparemment plus le cas sous David. Du moins n'imaginera-t-on pas que Béthel ou 'Aï fussent alors des villes plus fortes que Jérusalem, puisque celle-ci n'avait pu être conquise.

3. Ces comparaisons seront précisées plus loin, p. 161 ss.

néenne : « Sion, cité d'Abd Ḫiba », je suppose, on allait désormais dire : « Sion, cité de David[1] », en prenant sans doute à l'origine עיר au sens figuratif et restreint : la ville concrétisée dans son acropole = temple = palais. C'est après son installation seulement que David met la main à l'œuvre pour des édifices variés qui transformeront Sion et la ville entière.

Aucune donnée topographique ne résulte bien nettement encore de ces considérations, qui tendent seulement à dégager le concept biblique primordial attaché aux fameuses rubriques « Sion » et « Cité de David ». Malgré leur équivalence apparente, ces rubriques ne sauraient plus être confondues, car elles désignent des périodes successives d'un monument, ou plutôt d'un quartier de Jérusalem. Avec l'emploi du terme « Cité de David » les modifications commencent et vont se poursuivre rapidement, grâce à la prospérité du nouveau règne. Au bout de ce règne, la « cité » sera déjà tout autre chose sans doute, en développement matériel et en caractère architectural, qu'au lendemain de la conquête : David y aura consacré son effort et ses richesses, et les ouvriers phéniciens y seront à l'œuvre. On continuera d'affirmer l'équation : la Cité de David, c'est Sion, parfaitement juste, à coup sûr, puisqu'il est juste aussi d'affirmer : Paris contemporain, c'est Lutèce; mais déjà l'évolution historique aura nuancé le sens originel de Sion. La portée de ce nom sera déjà amplifiée : c'est la première étape du long circuit qui fera aboutir Sion aux sens symboliques consacrés par l'usage en une longue chaîne de siècles.

Dès lors, puisqu'il s'agit de ressaisir, à travers l'histoire prolongée de la ville, les phases de son développement, c'est user d'un procédé inexact que d'emprunter aux époques les plus diverses de prétendus arguments au sujet de ses origines[2]. Si la « Cité de David » ne répondait plus que pour la position en général à la « forteresse de Sion » vingt ans après la conquête, à plus forte raison devient-il invraisemblable de mesurer au même cordeau la ville hasmonéenne ou celle d'Hérode Agrippa. L'auteur du Livre des Macchabées, ou Josèphe pourront évidemment remonter le cours de la tradition et faire l'archéologie de Jérusalem; leur témoignage archéologique ne saurait primer les données bibliques archaïques; il vaut dans la seule mesure où il les respecte et s'y adapte. Sous le bénéfice de ces remarques, essayons de pénétrer plus avant dans l'intelligence de la narration concernant Sion initial.

Un trait ne souffre pas de doute : Sion est une מצודה. Les LXX, fidèles à rendre ce terme par περιοχή, « rempart, fortification » en général, sont apparemment mieux dans la nuance de l'hébreu que la Vg. *arx* et n'importe quelle interprétation courante : « citadelle, forteresse », ou des équivalents. Par étymologie *meṣoudah* est un lieu sûr, approprié pour la défense, approprié aussi pour dresser des embûches, épier les mouvements de quelqu'un et les entraver[3]. L'expression est rem-

1. L'expression de II *Sam.*, 5, 9 paraît attribuer au roi lui-même cette substitution de noms : « Et David s'établit dans la forteresse et il l'appela, ויקרא לה, ville de David »; mais les LXX, καὶ ἐκλήθη ἡ πόλις Δαυείδ, indiquent une désignation adoptée postérieurement, ce qui est plus vraisemblable. Cf. d'ailleurs TM, I *Par.*, 11, 7 : « on appela, קראו ». Cette fois dans les LXX : ἐκάλεσαν, qui accuse bien la fluctuation du texte et par conséquent l'adaptation tardive du nom nouveau mis en circulation. Cf. Dhorme, *Samuel*, in loc. Le terme français « cité » rend du reste exactement les nuances de עיר, employé en hébreu pour désigner toute installation habitable, que ce soit une simple « tour de garde », une citadelle — comme ici — ou une grande ville; cf. II *Rois*, 17, 9; 18, 8.

2. Ainsi s'expliquera-t-on que cette discussion sur Sion ne débute point, ainsi qu'il a été trop souvent d'usage, par le relevé érudit de toutes les mentions du nom ציון dans les Saintes Écritures. Le recours à la première Concordance venue rend aujourd'hui fort simple cette compilation, stérile tant qu'on n'y tient pas compte de l'évolution toponymique et pratique. La meilleure forme qu'on lui ait pu donner jusqu'ici sera trouvée dans l'article distingué de M. le D[r] A. Schultz, *Zur Sion Frage*, dans *Theolog. Quartalschr.*, 1900, pp. 356-89; cf. *RB*, 1900, p. 655.

3. מצודה est un subst. dérivé de la rac. צוד avec préformante *mem locatif*, sur un paradigme *maqṭâl*. Il est séparé par de simples nuances grammaticales de מצד, מצוד, etc., dérivés du même radical צוד, dont le sens fondamental paraît être « épier ». C'est du moins à ce concept général que peuvent se ramener des acceptions telles que « fixer son regard sur quelque chose, tendre des pièges, chasser, pêcher ». Un lieu propice à ces diverses opérations sera, selon les cas, haut ou bas, mais toujours quelque peu isolé, tranquille, offrant sécurité et chance de succès à celui qui opère. Ce lieu pourra être offert tel quel par la nature, ou avoir été disposé de main d'homme; ce sera l'antre où l'on peut se dissimuler pour guetter le passage d'un ennemi, le rocher saillant qu'on escaladera pour échapper à ses coups, le lieu couvert où le chasseur se met à l'affût, le mamelon escarpé couronné par une forteresse; cf. Lagrange, *RB.*, 1894, p. 269. D'où les nuances de l'expression

placée par son équivalent approximatif מצד dans I *Par.*, XI, 7, qui tendrait à accentuer le sens de « repaire inaccessible, nid d'aigle, forteresse couronnant un site naturellement escarpé », si l'on insistait outre mesure sur la valeur courante de מצד ; cf. I *Sam.*, XXIII, 14 ; XXIV, 1 ; *Is.*, XXXIII, 16. Mais en tous ces passages les LXX ont rendu par στενοί « les défilés », ou par une périphrase (*Is.*, XXXIII, 16)[1], et dans l'endroit cité des *Par.* ils ont gardé la leçon ἐν τῇ περιοχῇ précédemment usitée pour rendre מצודה.

Il est évidemment facile de rapprocher les déductions exagérées tirées de *meṣoudah* de l'expression biblique ultérieure « mont Sion », pour arguer avec vigueur de la nécessité de camper la citadelle jébuséenne sur une « montagne » haute et escarpée. Reste à voir si cela est légitime. La *meṣoudah* devant laquelle David se trouve tout à coup arrêté n'est pas un vulgaire piton rocheux où se sont hissés quelques audacieux compères qu'il faut renoncer à déloger par la force avec les engins du temps. C'est l'asile le plus sûr d'une ville où s'abrite une tribu déjà cultivée ; c'est, par conséquent, une œuvre d'ingénieur militaire dont les citadelles récemment déblayées en d'autres villes palestiniennes donnent une idée suffisamment juste. On ne devra songer en ce cas à rien d'analogue à la *meṣoudah* que constituait par exemple la grotte d'Odollam. Toutefois, avant de conclure que cette forteresse artificielle, rendue plus forte encore par l'escarpement naturel du site qu'elle occupe, doit être perchée sur la montagne culminante de la région, il convient d'examiner ce que suggèrent les analogies connues et les moyens de guerre contemporains. Un coteau de 40 à 50 mètres de hauteur, isolé dans une plaine ou séparé de coteaux voisins, même plus élevés, par des vallées un peu abruptes représentait, au XIe siècle avant notre ère, un site de place forte à l'abri des armes de jet les plus puissantes alors connues[2]. D'autre part, toutes les analogies qu'on puisse déjà invoquer concourent à faire écarter les sommets larges et proéminents qui attireraient l'ingénieur moderne. Résultat tout négatif en apparence, réel pourtant, en ce sens qu'il déblaie l'étude concernant la forteresse jébuséenne de divers préjugés sur sa nature qui ont une influence néfaste dans la recherche de son site.

Le nom spécifique de cette *meṣoudah* est « Sion, ציון », du moins se présente-t-il sous cet aspect dans II *Sam.*, V, 7. Il est cependant assez douteux que Sion soit un nom propre comparable aux noms de quartiers de nos villes modernes, ou une désignation telle que l'Antonia, le Louvre, Windsor, etc. On songe plus volontiers à une appellation déduite de la nature même du monument, sur le thème de Millo, Birah-Baris, la Bastille et cent autres. Mais les linguistes, tout en serrant d'aussi près que possible l'analyse du mot, n'ont pu réussir encore à en dégager un sens qui autorise quelque déduction topographique solide[3]. Le problème demeure au point où le laissait naguère Gesenius : Sion, *locus apri-*

biblique מצודה « nid d'aigle » (*Job*, **39**, 28), « caverne naturelle », sorte de qualificatif appliqué à מערה (I *Sam.*, **22**, 4 ; **24**, 23), enfin « citadelle » dans II *Sam.*, **5**, 7, 9. Les acceptions de מצודה « proie » (*Éz.*, **13**, 21), ou « filet » (*Éz.*, **17**, 29 ; *Ps.* **66**, 11) relèvent d'une formation analogue avec *mem instrumental* et leur relation avec les précédentes n'est pas aussi difficile à établir qu'il paraîtrait au premier aspect.

1. Dans *Jér.*, **51**, 30 (LXX, **28**, 30), במצדות est cependant traduit ἐν περιοχῇ : preuve nouvelle de fluctuation entre les deux termes.

2. Voy. *Canaan*, p. 28, n. 2.

3. צִיּוֹן est analysé par une double voie, suivant qu'on le fait dériver de צחה ou de ציה. La première racine ayant le sens de « briller, étinceler sous le soleil », le nom de lieu pourrait signifier quelque chose comme « lieu en évidence, endroit bien exposé » ; par extension « lieu où le soleil sévit, lieu desséché ». Avec la seconde racine c'est le sens d' « aridité », de « dessiccation » qui passe au premier plan, de telle sorte que ציון signifierait un « lieu torréfié par la chaleur, sec, aride, improductif » ; cf. צָיוֹן, *Is.*, **25**, 5 ; **32**, 2, ou mieux encore le nom ou. *eṣ-Ṣahyoûn*, appliqué au ravin rocailleux et torride, parallèle à l'ou. *el-Ouély*, à l'occident de *cheikh Bedr* ; cf. fig. 23. Les deux dérivations ne sont, au surplus, pas très éloignées l'une de l'autre comme signification concrète. Les allégoristes songeront peut-être à tirer parti de ce sens étymologique pour donner du relief à une image populaire dans un récit d'Ézéchiel. Un parti de mécontents réunis à la porte orientale du Temple et devisant sur la restauration de Jérusalem trouvaient cette restauration inopportune et comparaient la ville à une marmite, סיר, dans laquelle ils faisaient, eux, « fonction de bouilli » (*Éz.*, **11**, 3, cf. 7 et 11). Le P. Germer-Durand, à qui est empruntée la traduction du mot final, a insisté sur ce que l'image pittoresque a de vrai si on l'applique à la petite colline orientale enserrée par des montagnes qui lui renvoient de toutes parts les rayons ardents du soleil (*RB.*, 1892, p. 370 ;

cus, mais peut-être aussi *locus aridus* et, moyennant des analogies sémitiques dérivées de l'arabe et de l'éthiopien, *locus munitus, arx*[1]. Ce dernier sens avait la sympathie de Hupfeld, qui s'est efforcé d'y aboutir même en hébreu, en se référant au mot très voisin צִיּוּן « cippe » et à la racine צוה « placer, ériger[2] ». Plus intéressante que cette étymologie un peu risquée serait celle qu'a suggérée Husing : צִיּוֹן aurait des attaches philologiques avec *ḫillâni*, avec שִׁילֹה et peut-être *šilam*[3] ; pour autant ce vocable s'appliquerait à un monument érigé en un lieu apte à la fois pour un palais, un temple et une citadelle. Cela non plus n'est pas encore une base philologique assez sûre pour déterminer le concept fondamental de Sion. On notera seulement que le nom envisagé dans cette perspective appartiendrait au lexique usité parmi les premiers Sémites établis à Jérusalem et contiendrait en germe presque toutes les acceptions que l'usage hébreu devait développer par la suite : Sion = citadelle royale de David, Temple de Iahvé, colline de Jérusalem. Seules les acceptions symboliques — ville en général et communauté qui l'habite — se seraient greffées sur l'étymologie.

Pour le moment il résulte à tout le moins des faits linguistiques acquis l'impossibilité de voir en מְצֻדַת צִיּוֹן autre chose qu'un monument bien déterminé par deux expressions capables du même sens de « forteresse ». Tout ce qu'on tenterait d'en faire sortir de plus : extension immense, position sur une montagne grande ou petite, serait gratuit. Le contexte indique seulement un site tout à fait propice à la défense ; mais l'exégèse de ce contexte nécessite qu'on se place au point de vue contemporain de David en matière de fortification, d'attaque et de défense des places. David maître de cette position avantageuse lui conserve sa destination, modifie son aspect et change son nom. C'est à déterminer cette position qu'il faut maintenant s'essayer, en pénétrant plus avant dans le récit de la conquête.

II. — LE ṢINNÔR.

Un détail unique et obscur en lui-même s'offre en toute la narration comme pouvant renseigner sur l'endroit de Jérusalem où était Sion : le *ṣinnôr*. David, exaspéré par les provocations présomptueuses des Jébuséens, s'est avisé qu'il pouvait y avoir là une chance d'accès dans la citadelle ; il excite l'audace des siens par d'alléchantes promesses. En dépit de difficultés qui doivent être énormes, puisque l'ennemi ne veille nullement sur ce point, on peut pénétrer à l'intérieur de Sion « par le *ṣinnôr* » ; un bâton de commandement est acquis à celui qui réalisera le brillant coup de main. Ce fut la fortune de Joab. Le héros vint à bout d'escalader cette voie imprévue et dut causer une subite panique dans la citadelle.

L'embarras du texte est par malheur considérable en cet endroit :

II *Sam.*, v, 8 : Or David avait dit en ce jour : Quiconque frappera le Jébuséen et atteindra par le *ṣinnôr*, בַּצִּנּוֹר...

LXX : καὶ εἶπεν Δαυείδ... Πᾶς τύπτων Ἰεβουσαῖον ἁπτέσθω ἐν παραξιφίδι...

Vg. : *Proposuerat enim David... praemium qui percussisset Jebusaeum et tetigisset domatum fistulas.*

צִנּוֹר de l'hébreu est devenu un παραξιφίδιον « poignard » ou « épée courte » pour les traducteurs grecs et les « gouttières des toitures » dans l'interprétation de la Vulgate. Dans le récit correspondant, I *Par.*, xi, 6 s., mieux ordonné d'ailleurs, la leçon perturbatrice fait place à une leçon aussi limpide que banale :

cf. le comment. de saint Jérôme, *P.L.*, XXV, col. 226 et sa réflexion sur Amos, 4, *ibid.*, col. 1026 : *Jerusalem habens clausos populos et obsessos, assimilatur ollae ferventi et plenae carnium*). Il se peut, à coup sûr, que l'accablement d'une journée brûlante comme elles ne sont pas rares à Jérusalem ait inspiré la figure. Cette façon de parler se rapporterait tout au plus à l'exposition générale de la ville contemporaine d'Ézéchiel, assise au versant oriental des monts Judéens à l'abri des vents d'Ouest rafraîchissants et étalée toute aux ardeurs du soleil levant. D'aucune façon le mot ne peut servir comme indication topographique précise ; moins encore éclaire-t-il sur la valeur primordiale de צִיּוֹן.

1. Gesenius, *Thesaurus*, p. 1152, v° צחה et p. 1164, v° צִיּוֹן. Il incline toutefois vers la dérivation de צחה, ce qui était aussi l'avis d'un linguiste tel que Lagarde, *Uebersicht über Bildung der Nomina*, p. 84. Les orthographes Σιών, ܨܗܝܘܢ, صهيون appuient mieux en effet cette analyse.

2. Hupfeld, *ZDMG.*, XV, 1861, pp. 224 ss. צוה au sens indiqué appartient à une basse époque de la langue.

3. *Semitische Lehnwörter im Elamischen* dans les *Beiträge zur Assyriol.*, V, 1906, p. 410. Husing est revenu sur ces combinaisons philologiques ; voir par exemple *Elamisches* dans *ZDMG.*, LVI, 1902, p. 791 s.

TM : Et David dit : Quiconque frappera le premier le Jébuséen... Or Joab monta le premier (בראשנה les 2 fois).

LXX : Καὶ εἶπεν Δαυεὶδ Πᾶς τύπτων Ἰεβουσαῖον ἐν πρώτοις... καὶ ἀνέβη... ἐν πρώτοις Ἰωάβ.

Vg. : ...*Omnis qui percusserit Jebusaeum in primis... Ascendit igitur primus Joab.*

Tout est concordant cette fois, mais le récit n'a plus de sel : David, d'abord impuissant avec toute sa troupe au pied de la forteresse que suffiraient à défendre les aveugles et les boiteux, n'a qu'à faire miroiter une récompense pour le premier qui osera tenter l'assaut. Joab conquiert l'enjeu en ouvrant la voie : l'imprenable ville est conquise. Le trait pittoresque de *Samuel* doit au contraire préciser de quelle voie hardie et inconcevable il s'agissait.

Sous une excellente physionomie hébraïque le mot צנור échappe à peu près complètement encore à l'analyse étymologique [1]. Il se retrouve à un stade plus tardif de la langue au sens assez manifeste de « grandes eaux, cataractes célestes », *Ps.* XLII, 8. C'est le sens qui a dû inspirer la traduction de saint Jérôme dans *Samuel*. Mais tandis que l'expression du psalmiste (*ét. cstr. plur.* צנוריך) était déterminée par le contexte au sens bien accentué par saint Jérôme et les anciens traducteurs grecs, d'autres, comme Symmaque, préféraient κρουνοί à καταῤῥάκται, spécifiant ainsi l'image comme empruntée à une conduite d'eau, ou au jet d'une fontaine. Ce même sens est maintenu par Aquila dans *Sam.* : צנור = κρουνισμός, tandis que saint Jérôme a tâché, suivant sa nuance, de rendre le passage plus intelligible moyennant une petite interprétation : « les gouttières des toitures » au lieu du « canal » quelconque. Il résulte seulement de ces traductions que צנור figurait bien dans l'hébreu lu par Aquila et saint Jérôme. La leçon des LXX semble impliquer, elle, un hébreu tout autre ; ἐν παραξιφίδι supposerait quelque chose comme בחרב « par le glaive [2] ». Aussi quelques commentateurs n'ont-ils pas hésité à sacri-

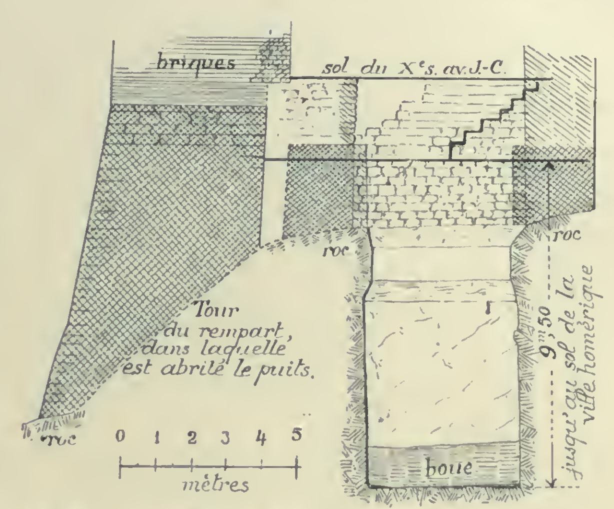


Fig. 25. — Aménagement d'une prise d'eau à l'intérieur du rempart de Troie, au XVe siècle avant notre ère. D'après M. DŒRPFELD, *Troja und Ilion*, p. 146, fig. 53. (Repr. autor.)

fier בצנור, considéré comme une leçon fautive dérivant peut-être du nom de Joab, בן־צרויה « fils de Sarvia », ou de telle autre confusion [3]. La correction est trop gratuite pour s'imposer. Tout au contraire la difficulté même de la leçon massorétique appuyée des autorités indiquées, est-elle un motif sérieux de la maintenir. A défaut d'une étymologie adéquate, impossible encore à fournir, l'usage biblique suffit du moins à autoriser le sens général de « conduite d'eau, canal où l'eau murmure, passage en relation avec l'eau ».

Ainsi entendu, le *ṣinnôr* prend tout de suite une valeur très grande. « Cette cataracte », cette « conduite, ou chute d'eau », c'est le passage dont s'est avisé David pour pénétrer au cœur de la « forteresse Sion ». C'est là dedans qu'ose se risquer Joab, et le succès répond à l'audace de l'entreprise. Une citadelle prise par un aqueduc, cela n'est paradoxal qu'en apparence. Dès qu'on s'arrête à y réfléchir, toute anomalie disparaît et

1. Les lexicographes semblent n'attacher plus grande valeur aux déductions de GESENIUS, *Thes...*, p. 1175, établissant que la rac. צנר serait une onomatopée exprimant le bruit de l'eau dans une gouttière ou dans une chute quelconque.

2. Rien de plus vraisemblable en soi que la présence de cette expression dans la narration primitive de II *Sam.*, **5**, 8. Des analogies telles que *Dt.*, **20**, 13 ; *Jos.*, **8**, 24, etc., montrent que הכה לפי חרב était une sorte d'expression consacrée : « passer au fil de l'épée », dirions-nous. Le *part.* מכה aurait-il entraîné toute la formule dans le petit discours de David ? Il est clair que ce discours n'est plus reproduit intégralement dans notre texte ; voy. DHORME, *Samuel*, p. 309 s.

3. Voir par exemple les commentaires de Nowack (p. 168 s.) et de Budde (p. 221 s.), où sont exposées les plus ingénieuses de toutes ces restitutions littéraires.

d'assez nombreuses traditions littéraires s'offrent

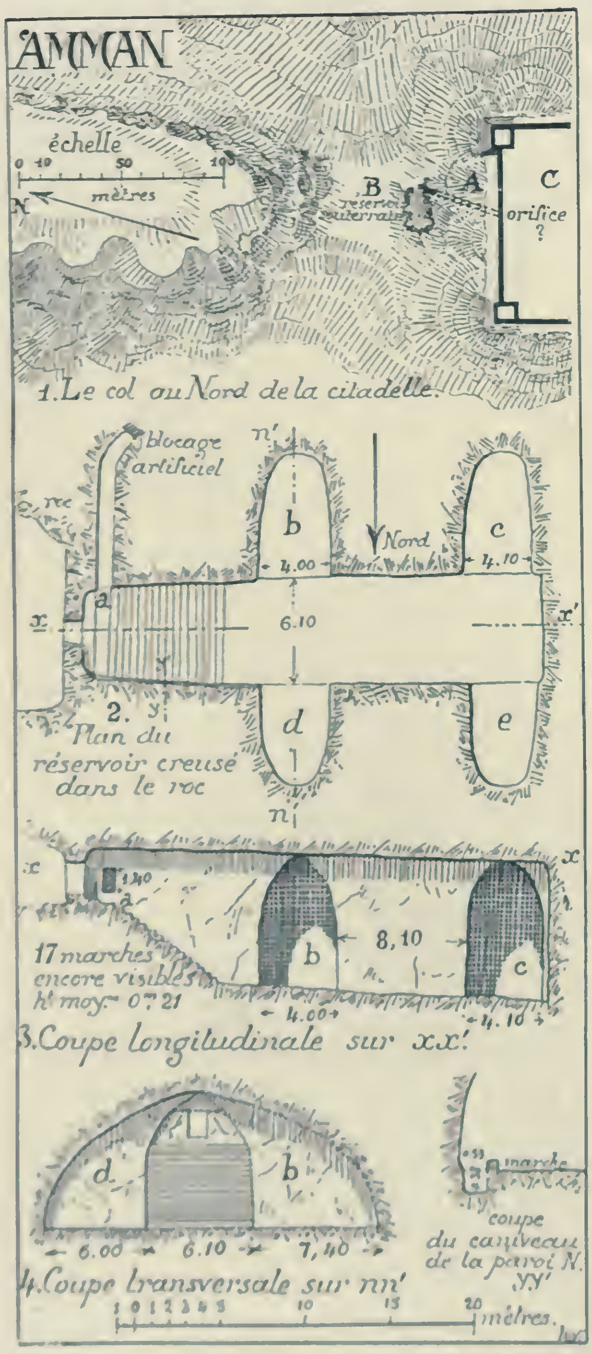


Fig. 24. — Communication secrète entre la citadelle d'ʿAmmân et un bassin souterrain.

(D'après des croquis du P. Abel.)

pour éclairer la possibilité d'une telle capture. L'exemple classique évoqué aussitôt est la conquête du *Palladium* au cœur de la citadelle d'Ilion par Ulysse et Diomède : les deux héros réussissent à eux seuls, malgré toute la vigilance des Troyens, à s'introduire dans la forteresse d'où ils enlèvent l'image tutélaire d'Athéna. Une tradition romaine prétendait bien savoir comment ce coup d'audace avait été possible : elle hésitait seulement sur la vraie nature du passage secret où les deux vaillants Argiens n'avaient pas craint de pénétrer ; pour les uns il s'agissait d'égouts, d'aqueducs au contraire pour les autres[1].

Les fouilles de Troie sont venues éclairer sur ce point la tradition, ou expliquer peut-être son origine. Dans la ville grecque du VIIIe siècle les travaux de Schliemann et de Dörpfeld ont mis à jour de très remarquables puits, dont la profondeur en plein roc pour atteindre la nappe d'eau était accrue par de hautes parois construites. Un système de passages couverts mettait ces puits en communication avec la surface[2]. Quelques-uns appartenaient certainement à de très anciennes époques de la cité, du moins les explorateurs n'hésitent-ils pas à en attribuer plusieurs à la ville homérique du XVe-Xe siècle (fig. 25). Dans son esquisse historique de Troie M. A. Brückner[3] rapproche ingénieusement ces installations hydrauliques et le cycle de légendes relatives au sanctuaire d'Athéna : esclavage des jeunes Locriennes, enlèvement du *Palladium*.

Et au profit de ceux que cet accord de l'archéologie monumentale et de l'épopée antique n'impressionnerait pas, on peut remettre en mémoire des récits très analogues et parfaitement

1. Virgile avait dit : ... *impius...*
Tydides... scelerumque inventor Ulysses,
Fatale aggressi sacrato avellere templo
Palladium, caesis summae custodibus arcis,
Corripuere sacram effigiem... (*Æn.*, II, 163 ss.)

Servius commentait : *Diomedes et Ulixes, ut alii dicunt cuniculis, ut alii cloacis, ascenderunt arcem et occisis custodibus sustulere simulacrum.* Les *cuniculi* sont le terme technique désignant chez les Romains les installations hydrauliques souterraines. Pour les sources du récit virgilien et le rapport de la légende consignée dans le commentaire de Servius avec des légendes beaucoup plus anciennes, cf. WÖRNER, *Palladion*, dans ROSCHER, *Lexicon... Mythol.*, III, 1301 ss., surtout 1304 s., 1310 ss.

2. Voy. W. DÖRPFELD, *Troja und Ilion*, pp. 145 ss., 175 ss., 228 s., 241.

3. Apud DÖRPFELD, *op. l.*, p. 560 ss.

historiques. Voici par exemple Polybe en train de raconter le siège de Philadelphie = *'Ammân* par Antiochus III, en 218 avant Jésus-Christ. Il décrit la situation orgueilleuse de la ville haute, presque inaccessible, et l'inanité des efforts du roi « jusqu'à ce que, l'un des transfuges ayant révélé le souterrain par où les assiégés descendaient puiser l'eau, [ses gens] l'éventrèrent et l'obstruèrent avec du bois, des pierres et toute sorte de choses de même genre ». Les assiégés contraints par la disette d'eau durent se rendre [1]. Les officiers du *Survey* ont apparemment découvert ce passage secret (fig. 26, 1 *A*) par où la garnison enfermée dans la citadelle *C* pouvait secrètement s'approvisionner d'eau dans le réservoir *B*, aménagé en contre-bas sur le col septentrional [2].

Fort loin de la Palestine un exemple non moins caractéristique est fourni par Ammien Marcellin contant le siège d'Amida = *Diarbékir* par les Perses en 359. Hissée sur son rocher dominant le Tigre, la ville est imprenable. Un malencontreux passage secret pour descendre au fleuve sert, contre toute attente, d'accès à un détachement persan et fait courir le plus sérieux danger [3].

La narration de l'historien romain offre de nombreux traits de ressemblance avec le récit de *Samuel* sur la prise de Sion, en tenant naturellement compte des particularités de temps et de lieu : position inaccessible à l'ennemi, confiante sécurité des assiégés, existence d'un chemin couvert pour s'approvisionner d'eau, imprévoyance qui fait négliger la garde de ce chemin, succès de l'assaillant qui le découvre, s'y engage et arrive au cœur de la place.

Or il existe à Jérusalem un système de tunnels, d'escaliers couverts, de canaux dans le roc en relation avec une fontaine. Les ingénieurs courageux à qui en est due la première révélation appelaient déjà tout l'ensemble : l'ancien puits d'Ophel pour puiser à la fontaine de la Vierge [4];

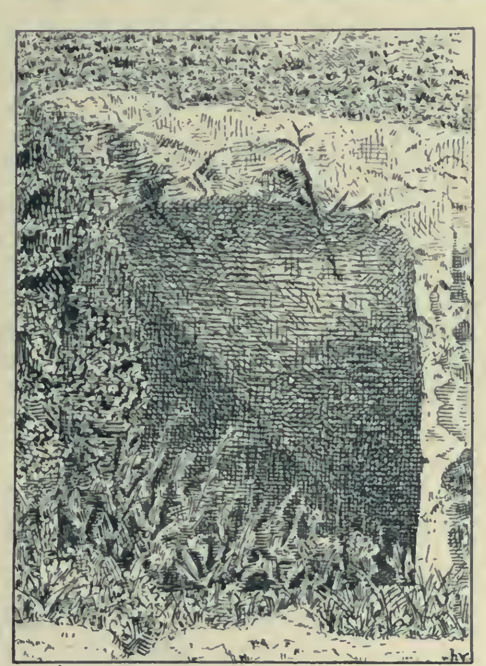


Fig. 27. — L'entrée d'un sinnôr cappadocien. (D'après la phot. de M. H. Grégoire, *Bull. corr. hell.*, 1909, p. 20, fig. 4.) Comparer à pl. XVI, 3 et XVII, 1.

1. Polybe, *Hist.*, V, 71 éd., Büttner-Wobst, II, 193.

2. Conder, *Surv. East. Pal.*, p. 34. M. le prof. G. A. Barton (*Journ. bibl. Liter.*, XXVII, 1908, pp. 147-52) juxtapose au récit de Polybe celui de Josèphe, *Guerre*, I, **19**, 6, où le camp retranché — χαράκωμα — de Philadelphie assiégé par Hérode, est de nouveau réduit par la soif. Il estime à bon droit que Josèphe, peu initié à la topographie de la localité, résume prosaïquement ainsi un fait identique à celui qui fit tomber la ville au pouvoir d'Antiochus. D'où il tire d'intéressantes déductions pour l'intelligence d'un premier siège de Rabbath Ammon, à l'époque de David (II *Sam.*, **12**, 27). Cf. Birch, *QS.*, 1878, p. 184, 189 s.

3. Voici tout ce dramatique récit : *In summoto loco partis meridianae murorum, quae despectat fluvium Tigrim, turris fuit in sublimitatem exsurgens, sub qua hiabant rupes abscissae, ut despici sine vertigine horrenda non possent : unde cavatis fornicibus subterraneis per radices montis scalae adusque civitatis ducebant planiciem, quo ex amnis alveo haurirentur aquae furtim, ut in omnibus per eas regiones munimentis, quae contingunt flumina, vidimus, fabre politae. Per has tenebras ob dirupta neglectas, oppidano transfuga quodam ductante..., LXX sagittarii Persae..., arte fiduciaque praestantes, silentio summoti loci defensi, subito singuli noctis medio ad contignationem turris tertiam adscenderunt...* (Amm. Marcellin. XIX, 5; éd. Didot, p. 112). Les mêmes escaliers souterrains immenses pour descendre à l'eau que l'historien a vus « dans toutes les villes » de l'Arménie, ont été signalés aussi par les explorateurs à travers l'Asie Mineure. M. H. Grégoire (*Voyage dans le Pont et en Cappadoce; Bullet. corresp. hellén.*, XXXIII, 1909, p. 19) décrit par exemple à *Kalé-keuï* un « souvenir d'une époque très ancienne..., pour mieux dire, une marque d'origine qui doit le faire considérer comme une des vieilles forteresses du Pont. Je veux parler de cette galerie souterraine en plan incliné... garnie de marches, qui... servait sans doute à mettre les occupants de la citadelle en communication avec un réservoir d'eau potable » (fig. 27). Même « souterrain caractéristique » à *Turkhal* (*ibid.*, p. 23), à *Amasie*, à *Horos-Tepéssi* et ailleurs.

4. Warren, *Recovery of Jerus.*, p. 256. On lira toujours avec curiosité et intérêt (*op. l.*, pp. 244 ss.) le détail de cette exploration, équipée brillante d'intrépidité et de sang-froid.

les habiles travaux qui viennent d'être réalisés en ce même point par d'autres ingénieurs non moins hardis et mieux outillés ont rendu cette attribution évidente. Rien ne saurait mieux répondre aux néfastes prises d'eau qui entraînèrent



Fig. 29. — L'escalier *D*, vu du palier. *ee*, débris d'un mur tardif pour fermer l'escalier. Cf. la vue inverse, pl. XVII, 2.



Fig. 30. — La seconde rampe d'escalier, vue de devant le puits *J*. A la hauteur du personnage, joint d'assises géologiques. (Fig. 31, vue en sens inverse.)

la ruine de Troie et le malheur d'Amida. S'il était légitime d'attribuer à ce système hydraulique la désignation biblique de צנור, il en résulterait une détermination idéalement précise du site occupé par la « forteresse de Sion ».

§ 1. *Le tunnel d'Ophel* (pl. XVI 8.).

Les faits archéologiques ont été récemment exposés avec le détail utile[1]; la description en peut être maintenant plus succincte.

Le passage souterrain s'amorce à une dizaine de mètres en contrebas sous la plus haute escarpe de la colline, mais à 40 mètres au-dessus du Cédron[2]. Un escalier dans le roc, *A*, conduit à un puits, *B*, sous une voûte en plein cintre, *C*, posée à la surface du banc rocheux. En prolongement de l'escalier *A* un nouvel escalier, *D*, s'ouvre de biais en N.-E. sur un côté du puits. C'est un tunnel plongeant de 33° sur une longueur de 5m,45, avec des marches usées à l'excès, quelques entailles pour fournir un appui à la main contre les

1. Voy. *Jérusalem sous terre* (*JST.*), ch. II, *C*, pp. 11-18, fig. 17-25, pl. III-III*, et surtout *RB.*, 1912, pp. 86-105.

2. Cf. pl. V. Le point de départ exact n'est pas encore connu ; il y a cependant toute vraisemblance que ce soit la poterne pratiquée dans un fort saillant du premier rempart (*JST.*, pl. VI, n° 6, gal. III).

parois et un plafond remarquablement tracé (fig. 28 et pl. XVII, 1). La descente est interrompue en *E* par un palier auquel succède un escarpement à pic sur 2^{m},70 de haut, un peu en avant d'une porte rétrécie et basse, *F* (XVII, 2). Aussitôt après le tunnel s'élargit de nouveau (fig. 29), incline davantage à l'E. en se maintenant presque horizontal au plafond et au sol. Au point *G*, il tourne par un coude brusque au SE., reprend la forme une vaste caverne naturelle, *M*, régularisée de main d'homme. Un coude très court, *N*, presque à angle droit, ramène le passage au bord de l'escarpement où s'ouvrait jadis la caverne avant l'accumulation des décombres. On notera l'existence d'autres cavernes, *H* et *I*, au nord de *M*, dans le même étage géologique et, comme elle, d'une relation tout accidentelle avec le tunnel proprement dit.



Fig. 29. — La porte *F*, vue de l'intérieur. Au fond, personnage assis au bas de l'échelle visible pl. XVII, 2.



Fig. 31. — La seconde rampe d'escalier, vue d'en haut. Au 1er plan, faille agrandie par un sondage. Cf. fig. 30.

d'un escalier à degrés inégaux rendus précipiteux par la foulée séculaire des pas (fig. 30 s. et pl. XVI, 4, 5) et aboutit à un palier échancré par l'orifice évasé d'un puits latéral, *J*, creusé sous une alcôve dans la paroi septentrionale (fig. 32). Au delà on dirait le passage bloqué par une escarpe artificielle haute de 3^{m},25. Ce barrage escaladé, on atteint une ouverture irrégulière dans une mince cloison rocheuse, *K*, et, derrière,

L'excavation a été pratiquée avec des ciseaux de fer ou de bronze, des coins de même métal et des massues de métal ou de pierre. Un examen minutieux des traces laissées par ces outils sur les parois, les nuances de dressage dans les diverses couches rocheuses traversées mettent sur la voie d'une interprétation rationnelle de maintes particularités d'abord si étranges de ce monument. On constate qu'il a été tracé pour combiner

au mieux l'utilité pratique avec une physionomie harmonieuse et, certes, non dénuée de grandeur.

La correction est moindre dans les puits *B* et *J*. Dans *B* surtout il est clair qu'on visait à gagner au plus vite en profondeur. A peu près quadrangulaire à l'orifice, au bout de l'escalier *A*, le puits se déforme vers la base de l'étage *mezzy* doux, dans une grotte naturelle, *a*, au flanc de la paroi méridionale. Au-dessous, les tâtonnements des mineurs sont d'abord quelque peu déconcertants. Il y a trois tentatives en des directions différentes (fig. 33). La première n'est qu'un essai provoqué par une grande fissure et abandonné dès qu'on se voit entraîné au NO., par conséquent dans une fausse direction. La seconde est le vrai puits, *B'*; d'abord à peu près vertical sur 2m,50 à 3 mètres de profondeur, il se dilate à nouveau dans une cavité naturelle, *b'*, et plonge obliquement avec une inclinaison soudaine en EES. A mesure qu'on progresse, on sent plus ardue la lutte contre la roche opiniâtre. Dans l'étage *malaky* le forage tend seulement à se rétrécir. Sous la jonction du *malaky* et du *mezzy* dur, *x*, on le voit osciller un peu, à la recherche d'un filon moins rebelle; de guerre lasse, tout est abandonné à 24 mètres de la surface du roc.

La troisième tentative n'est aussi qu'une ébauche, comme si l'on eût voulu amorcer en *D'* l'ouverture du tunnel réalisée ensuite plus haut, *D*.

Le puits *J* allie de pires irrégularités d'exécution à une plus grande unité de tracé. C'est un cylindre ovale, haut de 13 mètres, qui s'étire ou se renfle tantôt d'ici et tantôt de là, s'orne de protubérances ou de concavités suivant le hasard de l'éclatement du roc dans le forage. Il s'ouvre sous une alcôve rocheuse peu régulière et son orifice évasé se termine en un large gradin (pl. XVI, 5) qui empiète sur le radier du tunnel. Le puits est déformé sur toute sa hauteur par une faille sinueuse qui en constitue l'axe et dont les lèvres demeurent partout apparentes, malgré la patine étendue sur toutes les parois et le poli lustré sur beaucoup de saillies. Comme dans *B*, on observe un singulier étranglement du puits à la jonction des étages *mezzy* et *malaky*; mais cette fois le « calcaire juif » rebelle n'a pu imposer qu'une déviation d'axe et un rétrécissement. Quatre mètres au-dessous du sommet de cette assise, le puits s'interrompt dans une anfractuosité artificielle au flanc d'une caverne naturelle assez spacieuse, reliée à la source d'*Oumm ed-Daradj* par une galerie intentionnellement sinueuse et qui sera décrite en traitant des eaux et canaux en général [1]. Pratiquement donc toute l'installation aboutit à la fontaine. On va voir qu'elle a été conçue et réalisée dans ce but; mais au préalable s'impose l'obligation d'analyser sa forme étrange et ses particularités déconcertantes à première vue : circuit sinueux, hauteur excessive en certains endroits contrastant avec l'exiguïté d'autres passages, incommodité voulue entre la porte *F* et l'escalier *DE*, les deux puits, etc.

Le souterrain débute notablement sous l'esplanade culminante, assez haut néanmoins sur l'escarpement et surtout assez près du rempart pour être à couvert du côté d'un agresseur. On conçoit qu'au lieu de plonger de suite en pleine roche pour courir droit sur la fontaine, l'ingénieur ait préféré cheminer d'abord à peu près dans l'axe même de la terrasse de roc pour s'enfoncer graduellement à la recherche du banc le plus propice à son projet. Au point estimé convenable, il attaque le percement vertical, oscille d'abord et fixe enfin la plongée de son puits oblique *B'* orienté franchement vers la fontaine. Les mineurs mal outillés sont finalement impuissants contre une roche trop compacte et il faut s'avouer vaincu. Avait-on l'espoir d'atteindre directement le plan de la source et d'y rencontrer une nappe d'eau? L'orientation donnée au puits concorde avec un autre détail à relever tout à l'heure pour suggérer que l'ingénieur avait bien dès l'origine l'intention de marcher vers la fontaine. Si, quand il abandonne le puits *B*, il adopte avec décision une marche au N.-E. qui allonge de beaucoup son trajet, on n'y verra pas une erreur : elle eût été par trop élémentaire à éviter, puisque au point *D* on opérait à ciel ouvert, avec toute facilité de repérage immédiat sur la source. Il est instruit désormais sur la nature des couches rocheuses et veut un passage assez profond pour offrir toute la solidité opportune, mais sans se risquer à le faire pénétrer trop vite dans les assises les plus résistantes.

Par ailleurs, ne pas s'enfoncer tout de suite

1. Voy. provisoirement *JST.*, p. 10 s., galerie VI, et pl. II; ou *RB.*, 1911, p. 590 et pl. I.

assez avant au cœur de la colline, c'est courir le risque de voir le tunnel déboucher désagréablement à la lumière au flanc de quelque terrasse inférieure. Il s'impose toutefois de ne pas exagérer l'axe de cette plongée initiale en roche vive puisqu'il s'agit de créer un moyen de circulation, un escalier praticable avec des fardeaux. Ainsi s'explique très normalement, quand on l'étudie sur l'échine réelle du coteau, l'amorce du tunnel et l'orientement de la section *D-F*.

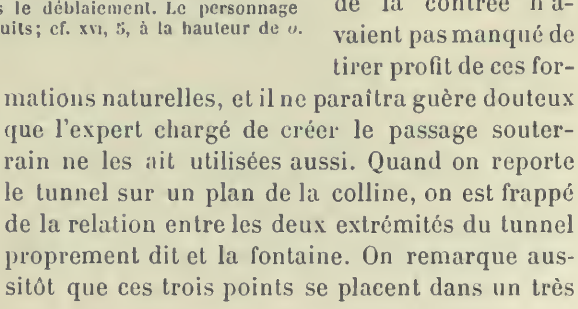


Fig. 32. — L'alcôve du puits *J* après le déblaiement. Le personnage est debout sur le palier au bord du puits; cf. XVI, 5, à la hauteur de *o*.

Pour rendre compte de la pointe vigoureuse poussée jusqu'à *G* il y aurait sans doute l'hypothèse d'un coude voulu comme complément de sécurité contre l'assaut d'un envahisseur [1]; pourquoi cependant n'avoir pas économisé l'effort en pratiquant ce coude juste en arrière de la porte *F*? La question des niveaux se présente dès l'abord.

Entre le sol du tunnel à la porte *F* et l'orifice du puits *J*, la différence est de 4^{m},45 et la longueur en droite ligne 18^{m},15 seulement. C'est par conséquent la nécessité de réaliser le passage ou sous forme de glissade en casse-cou par un plan incliné avec une pente de 25 centimètres par mètre, ou sous forme d'escalier assez doux mais continu, ou enfin sous forme de nouvel escalier précipiteux comme *DE* en ménageant un petit palier devant *J*. Aucune de ces solutions ne pouvant aboutir à un passage commode pour des gens pressés ou chargés, l'homme de l'art n'aurait-il pas très sagement pris le parti d'allonger le parcours pour en adoucir la pente? On demandera, il est vrai, pourquoi choisir le point *J* comme base de calcul : ici doit intervenir le rôle des cavernes pour justifier la suite du plan.

A une époque où les amas de décombres n'avaient point encore défiguré le relief de la colline, la rampe orientale d'*ed-Dᵉhourah* présentait une cascade d'escarpements rocheux presque correspondants à ceux qui demeurent visibles en face, de l'autre côté de la vallée, sur le flanc occidental du dj. *Baṭᵉn el-Hawa*. Dans la plupart de ces parois plus ou moins hautes on voyait bâiller les cavernes que les phénomènes violents des dernières phases géogéniques avaient creusées entre les assises molles du calcaire de surface. Les premiers habitants de la contrée n'avaient pas manqué de tirer profit de ces formations naturelles, et il ne paraîtra guère douteux que l'expert chargé de créer le passage souterrain ne les ait utilisées aussi. Quand on reporte le tunnel sur un plan de la colline, on est frappé de la relation entre les deux extrémités du tunnel proprement dit et la fontaine. On remarque aussitôt que ces trois points se placent dans un très



1. Même disposition anguleuse dans le tunnel analogue qui met en communication le sommet de *Tell Bel'ameh* et la source de *Sindjar* au bas du tertre; voy. fig. 37. On la retrouve apparemment aussi à 'Amman; fig. 26, 2.

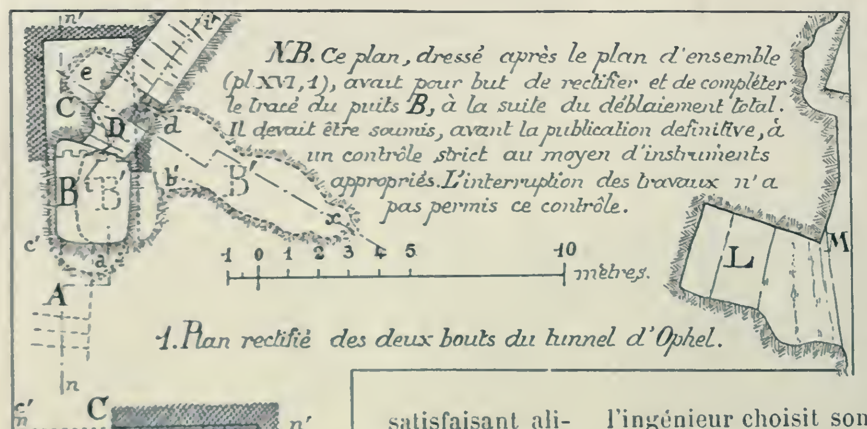




Fig. 35. — Plan et coupe rectifiés du puits B. Cf. *Jérusalem sous terre*, pl. III c.

satisfaisant alignement d'Ouest en Est. On observe également que le tunnel a, sur 4 à 5 mètres de longueur devant le puits *J*, une direction générale N.-S., voire même NE.-SO., parfaitement anormale dans le tracé théorique d'une communication entre *K* et *D*; enfin on s'étonne que le passage semble d'abord se prolonger jusqu'à *N*, au Sud de la petite ouverture *K*, puisqu'on devait finalement l'intercepter par une escarpe de plus de 3 mètres. S'il ne se fût agi que d'ouvrir la voie la plus courte, c'est évidemment la caverne *I* qui eût été préférée comme débouché, et il semble bien, au contraire, qu'on s'était donné tout le soin imaginable pour en obstruer toute entrée du côté oriental.

En vue de concilier deux exigences contradictoires, — réaliser un passage secret et créer, pendant l'exécution, un moyen pratique d'accélération en attaquant le forage par les deux bouts à la fois, — l'ingénieur choisit son entrée au point *N* dans le fond de la caverne *M*. En comparant l'orientation de l'enfoncement *L* à l'occident de cette caverne avec la direction du puits *B'* (fig. 33), il paraîtra vraisemblable qu'une percée directe était entreprise entre *L* et *B*. Après l'abandon du puits et pour les motifs pratiques suggérés tout à l'heure dans l'analyse du tracé *D-G*, l'expert modifie son projet. Il déserte l'amorce *L* (fig. 34)[1], trace rapidement un chemin commode dans le sol mal nivelé de la grotte, en se dirigeant, selon l'axe de la terrasse, vers les grottes contiguës au Nord. Il réserve avec prudence la cloison naturelle entre *M* et *I*, se bornant peut-être à élargir un peu en manière de porte quelque fissure préexistante, au point *K*. A l'angle NO. de *I*, reprenant son vrai plan, il attaque la paroi dans une direction prévue pour recouper son cheminement par l'autre extrémité. On adopte probablement comme radier au moins provisoire du tunnel, la jonction entre les étages *mezzy* supérieur et *malaky* et l'on ouvre au-dessus, dans le *mezzy* doux, une galerie qui mesure déjà 2^{m},40 en moyenne au point de départ, c'est-à-dire pratiquement la même hauteur que l'entrée du tunnel, en *D*, que l'ouverture initiale de la grotte *L*, la hauteur aussi d'une importante section à l'orient de la porte *F*. Cette galerie ne progresse pas avec la même rectitude que celle du côté opposé, peut-être simplement parce que la roche moins franche attire insensiblement l'axe de la trouée tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; les parois n'offrent pas non plus, en cette zone supérieure, un dres-

1. La largeur trop grande de cet enfoncement et quelques traces de taille au pic différent de tout le reste du tunnel et impliqueraient un remaniement plus tardif; peut-être à l'époque où l'endroit fut utilisé comme habitation.

sage aussi exact que plus bas (cf. fig. 30) ou que dans la section occidentale.

Il ne doit pas être fortuit que le sommet de la boucle soit le milieu approximatif du tunnel. Les conditions de travail n'étant pas les mêmes, il serait risqué de supposer que les équipes ont cheminé de part et d'autre avec une égale rapidité. Il est naturel au contraire de considérer le point G comme l'intersection d'un double jalonnement à la surface, destiné à guider les mineurs.

Quand les deux galeries se recoupent, le plafond de la section GK est plus élevé dans l'étage *mezzy* que celui de la section GF. On le prolonge à l'occident de G sur quelques mètres de longueur et, à la rencontre d'un banc plus sain, ce ravalement est abrégé par un décrochement franc (XVI, 2 *f*). Les parois septentrionales des deux sections sont raccordées selon l'angle d'incidence et sans retouche, tandis qu'on rabat l'angle d'intersection des parois opposées, donnant ainsi à ce tournant une largeur de 2^{m},90 bien supérieure à la moyenne.



Fig. 34. — La caverne artificielle *L*, vue du passage *N*.



Fig. 35. — Communication entre le tunnel et la caverne *M*. A droite de la porte, vestiges du blocage de fermeture. La traverse *n*, qu'on discerne au centre, est visible en sens inverse, fig. 32.

Au lieu d'incliner à nouveau le tunnel dans les dernières rampes de la colline pour le prolonger jusqu'à la source, on prend le parti plus sûr de pénétrer directement au niveau présumé du plan d'eau. Aussitôt s'impose la nécessité de diminuer autant que possible la hauteur du puits vertical plus difficile à creuser, la nécessité aussi de choisir convenablement sa situation. L'ingénieur laisse à la section FG un sol horizontal (fig. 30). Ce sera un temps de marche aisée, permettant de

reprendre haleine après ou avant l'escalade abrupte de *D* en *F*. Tout au plus cherche-t-il par quelques degrés largement espacés à gagner quelque peu déjà sur la pente totale nécessaire. Mais à partir de *G* vers l'E., pl. XVI, 2, le ravalement s'accentue, d'abord par assez hauts degrés qu'isolent des marches larges faisant fonction de paliers, ensuite par une dernière volée continue de marches pénétran à 3 mètres dans l'assise de *malaky*[1]. La faille verticale décrite plus haut fixe le choix au point *J* pour situer le puits. On en protège l'orifice sous une alcôve. La galerie profonde n'est développée au delà que juste de la longueur exigée par une circulation commode en avant du puits. Le passage *KN* est bloqué, ou muni d'une fermeture convenable pour ne pas laisser accès au tunnel (fig. 35). Des murs massifs et des remblais épais contre les parois orientales des cavernes *I* et *M* bouchent jusqu'aux moindres fissures pouvant trahir au dehors le secret du tunnel. Cependant un chenal a été ouvert entre le fond du puits et la source. L'installation est achevée, et comment ne pas ajouter qu'elle a été habilement conçue?

Son but, en effet, ressort nettement de sa nature même : c'est un passage couvert pour communiquer secrètement entre la localité campée au sommet d'Ophel et la source qui coule dans le Cédron. Une telle destination s'harmonise au mieux avec tous les détails de structure. Il existait même encore, à l'époque de la vaillante exploration de M. Warren[2], un témoignage parfaitement suggestif de cette destination : un anneau de fer scellé au plafond de l'alcôve au-dessus du puits *J*, sans doute pour faciliter la manœuvre de la corde servant à tirer l'eau.

A vrai dire, l'irrégularité du puits ne se présente guère d'abord comme une condition favorable à l'extraction de l'eau. Le coude final paraît prévenir toute possibilité de faire plonger un seau jusqu'à la galerie amenant l'eau de la fontaine. Une expérience catégorique a montré qu'en choisissant comme axe de suspension un point convenable au-dessus de l'orifice de *J*, on pouvait, du haut de la grande galerie, puiser directement dans la chambre d'eau. Encore faut-il ajouter qu'avant l'ouverture des divers canaux qui saignèrent plus tard le réservoir de la source, l'eau devait s'élever assez haut dans le puits, aux heures où la source montait.

Une entreprise de cette nature ne saurait être le fait d'initiatives privées, en vue de satisfaire à des nécessités domestiques. L'effort et la dépense exigés par cette installation ne se conçoivent que s'il s'agit d'une entreprise d'utilité publique; cette entreprise elle-même n'a sa vraie raison d'être que dans le but de contribuer à la sécurité d'une place forte, en tant qu'elle lui assurait, en cas de siège, l'approvisionnement d'eau vive.

Les éléments directs font défaut pour dater avec certitude ce remarquable système hydraulique[3]. Le procédé technique du forage discuté avec minutie, mieux encore le classement chronologique des canaux multiples en relation avec la même et unique fontaine autoriseraient une détermination relativement précise mais longue. Nous aboutirons bientôt par une voie, indirecte il est vrai, néanmoins plus rapide et plus sûre en fin de compte, à fixer avec une satisfaisante approximation la seule date qui importe notablement ici : la date générale où fut créée l'installation grandiose et savante qu'on vient de voir.

§ 2. *Identité du tunnel d'Ophel avec le « ṣinnôr ».*

Il y a bien des années qu'on s'était fait la conviction de cette identité, avec les seules informations très incomplètes fournies par la première exploration[4]. Les dernières fouilles ont apporté à cette conviction des fondements nouveaux et beaucoup plus précis. Pour éviter cependant jusqu'à l'apparence d'un essai de démonstration théorique, nous allons plutôt discuter :

1. On voit que la hauteur démesurée du tunnel en cet endroit doit être tout autre chose qu'un caprice de mineur, ou une naïveté dans les calculs d'un ingénieur simplet.

2. *Recovery of Jerusalem*, p. 256.

3. Voir dans *JST.* p. 17, ou *RB.*, 1912, p. 102 ss., les motifs pour lesquels on s'est interdit de faire état de divers indices archéologiques observés dans le récent déblaiement du tunnel. Si quelques éléments plus positifs ont été enregistrés, c'est dans le passage qui raccorde horizontalement le fond du puits *J* à la source, section dont l'étude ne saurait être dissociée de l'étude d'ensemble de cette source et de son système de canaux. Cf. *JST.*, p. 37.

4. Birch, *QS.*, 1878, p. 184 s. Cf. Vincent, *Canaan*, p. 27; *QS.*, 1908, p. 225; *RB.*, 1908, p. 402.

1° si le tunnel en son ensemble réalise le concept saisissable du *ṣinnôr;*

2° l'adaptation possible du récit biblique à ce monument;

3° l'harmonie possible entre la date impliquée par le *ṣinnôr* et celle que comporte le caractère archéologique du monument.

1° L'unique signification un peu justifiée qu'on soit aujourd'hui en mesure d'attribuer à l'expression biblique צנור est celle de « passage en relation avec l'eau ». En attendant qu'une heureuse trouvaille philologique éclaircisse définitivement la valeur du radical צנר et le sens primitif du dérivé nominal צִנּוֹר, le sens allégué est le seul qui résulte de l'usage biblique ultérieur et de l'interprétation par les versions officielles. « Canal » au sens restreint du néo-hébreu [1] ne conviendrait guère dans *Ps.* XLII, 8. Les « cataractes » assez indiquées en cet endroit sont quelque chose de trop défini pour s'harmoniser sans violence par exemple avec *domatum fistulas* de saint Jérôme, ou avec le κρουνίσμος d'Aquila, dans *Samuel*. Au cas où une idée quelconque d'onomatopée imitant le murmure de l'eau courante ou le bruissement d'une eau souterraine serait à la base du mot hébreu, ne se conçoit-elle pas de manière satisfaisante dans l'installation en cause [2]? Celle-ci répond donc bien à tout ce que peut représenter צנור, dans la mesure où ce mot nous est intelligible.

2° Au lieu d'un terme obscur ainsi que beaucoup de critiques l'ont trouvé, au lieu surtout de quelque expression très banale à lui substituer par hypothèse, *ṣinnôr* est bien le terme spécifique appliqué par David au passage dissimulé d'Ophel. A la circonstance fort simple indiquée déjà comme ayant pu lui en révéler l'existence, d'autres nombreuses peuvent s'ajouter, toutes faciles à concevoir : abaissement du plan d'eau à la source sans écoulement visible et sans qu'on puise à l'extérieur, constatation de l'amorce de canal en un moment où quelque intermittence prolongée de la fontaine devait laisser le bassin presque vide, d'autres possibilités de même nature; sans parler de celle, non moins spontanée dans le milieu oriental, d'une indication fournie par trahison [3]. Le passage une fois exploré par eau basse, on pouvait se persuader que la garde n'en serait pas très vigilante de la part des Jébuséens confiants dans l'impossibilité de son escalade par un assaillant qui viendrait de la fontaine. En tout cas, une chance s'offrait par là d'aboutir inopinément dans la citadelle, quand ce ne serait qu'avec le résultat de créer une alerte dont on tâcherait de profiter au moyen d'une attaque simultanée sur d'autres points. A défaut d'accès plus commode, le roi veut tirer parti de celui-là. Il en indique implicitement lui-même la difficulté et le péril par la récompense sans marchandage qu'il met au bout si le coup de main proposé est réalisé avec succès : Celui qui aura raison de l'insolence des Jébuséens et parviendra dans leurs murs par le souterrain qui débouche à la source, celui-là sera fait prince [4]! A condition seulement d'épier l'heure propice, l'introduction

1. Voy. LEVY, *Neuhebr. und chald. Wörterbuch*, s. v° צנור.

2. A voir tirer l'eau d'un puits palestinien, il y aurait même, dans l'installation d'Ophel, une réalisation topique de l'idée. L'eau est puisée parfois aujourd'hui, dans les grands villages, au moyen d'une vieille boite à pétrole importée d'Angleterre ou de Russie, actionnée par un treuil rudimentaire. Plus communément on se sert d'un seau de cuir pendu à une corde mue à bout de bras ou montée sur une poulie. Durant les révolutions de la caisse de zinc ou du seau de cuir, quand on les remonte pleins, des éclaboussures d'eau retombent au fond du puits. A l'orifice même, tandis qu'on emplit jarres et outres, l'eau ruisselle et retourne au puits avec un bruit d'autant plus considérable que le puits est plus profond ou qu'était plus grand le volume de la jarre brisée ou de l'outre maladroitement renversée. Qu'on se représente maintenant dans le puits vertical au bout de la galerie VI, un groupe de Jébuséens ou de Jébuséennes en train de puiser secrètement de l'eau, tandis que David et ses gens font le guet devant la fontaine. Il n'est précaution si attentive de la part des puiseurs qui empêche des éclaboussures bruyantes. Pour peu que l'eau soit plus basse dans la galerie, à la suite d'une intermittence un peu prolongée, le bruit augmente de toute la sonorité de cette galerie et de la cheminée dans le roc. De l'entrée actuelle dans la chambre d'eau j'ai plusieurs fois distinctement perçu le bruit des seaux dans le grand puits pendant le dernier déblaiement. Il est vrai qu'on employait des seaux de fer-blanc, propices au vacarme contre les parois rocheuses, vrai aussi que l'entrée de la chambre d'eau actuelle me rapprochait de quelques mètres; mais par contre, l'ouverture de toutes les nouvelles galeries diminuait la résonance et à cette diminution s'ajoutait le bruit gênant venu de dix points à la fois, où la fouille battait son plein. On ne s'étonnera donc pas que David ait été amené par quelque observation analogue à soupçonner l'existence du passage secret.

3. Alléguée déjà par M. BIRCH, *QS.*, 1878, p. 185.

4. La récompense n'est stipulée actuellement que dans le récit de I *Chron.*, **11**, 6, où manque le *ṣinnôr*. Il est évident qu'elle l'était aussi dans *Samuel*, où la phrase demeure suspendue maintenant (TM et LXX). Dans la Vulg. *Proposuerat* enim David in die illa *praemium*..., ce dernier mot est une

de Joab dans le tunnel n'offre pas plus de difficulté, elle en offre plutôt infiniment moins que la récente exploration. Quelques morceaux de bois et l'assistance d'un ou deux compagnons adroits et de sang-froid suffisaient à hisser Joab au sommet de la cheminée verticale. De là il n'y avait plus qu'à traverser le tunnel en se tenant prêt à toute éventualité d'opposition.

On conçoit qu'une reconstruction positive et détaillée de l'aventure demeure gratuite dans le silence absolu du texte après la mention du chemin extraordinaire qui a été la voie de la conquête. Si quelqu'un cependant devait décréter invraisemblable la prise de la forteresse au terme de cette audacieuse équipée, il suffirait de lui remettre en mémoire, sans fouiller à nouveau les annales de l'antiquité, l'enlèvement du *Palladium* par Ulysse

glose qui vise à fournir un sens complet : glose aussi simple que possible, mais qui nuance l'original. Cf. DHORME, *Samuel*, p. 309 s.

Fig. 37. — Le « ṣinnôr » de Bel'ameh. (D'après M. SCHUMACHER, *QS.*, 1910, p. 107, pl. II.)

A, galerie de construction arabe ou médiévale; *B*, tunnel dans le roc; *C*, coude actuellement muré; *D*, escalier au flanc de la colline; *nn*, niches à lampes (?); *oo*, niches plus profondes; *x*, regard dans le plafond.

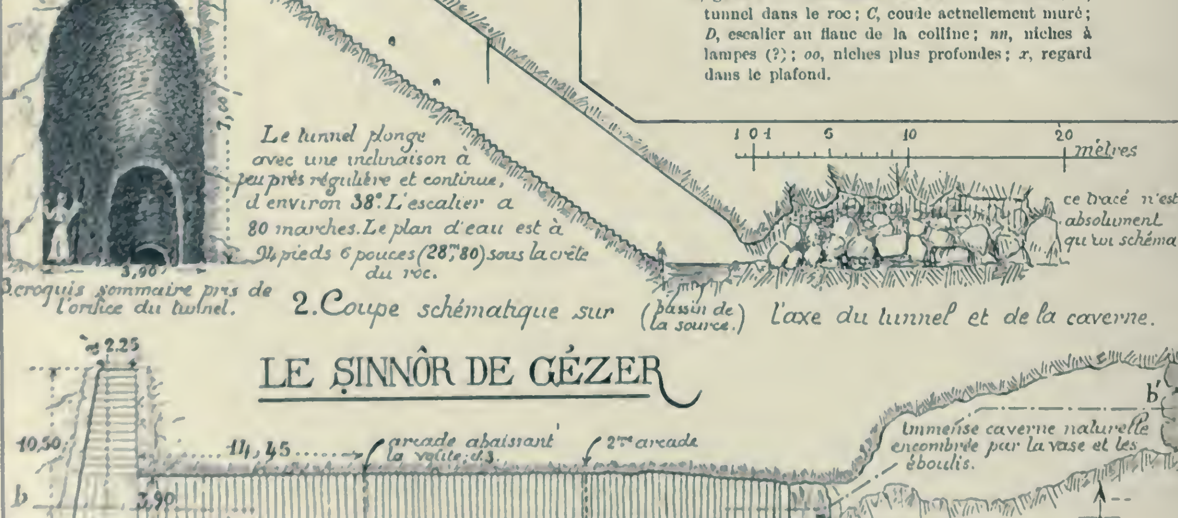


Fig. 36. — Le tunnel de Gézer.

(Plans et coupes diagrammatiques tracés d'après la description de M. MACALISTER, *QS.*, 1908, pp. 14 ss., 96 ss.)

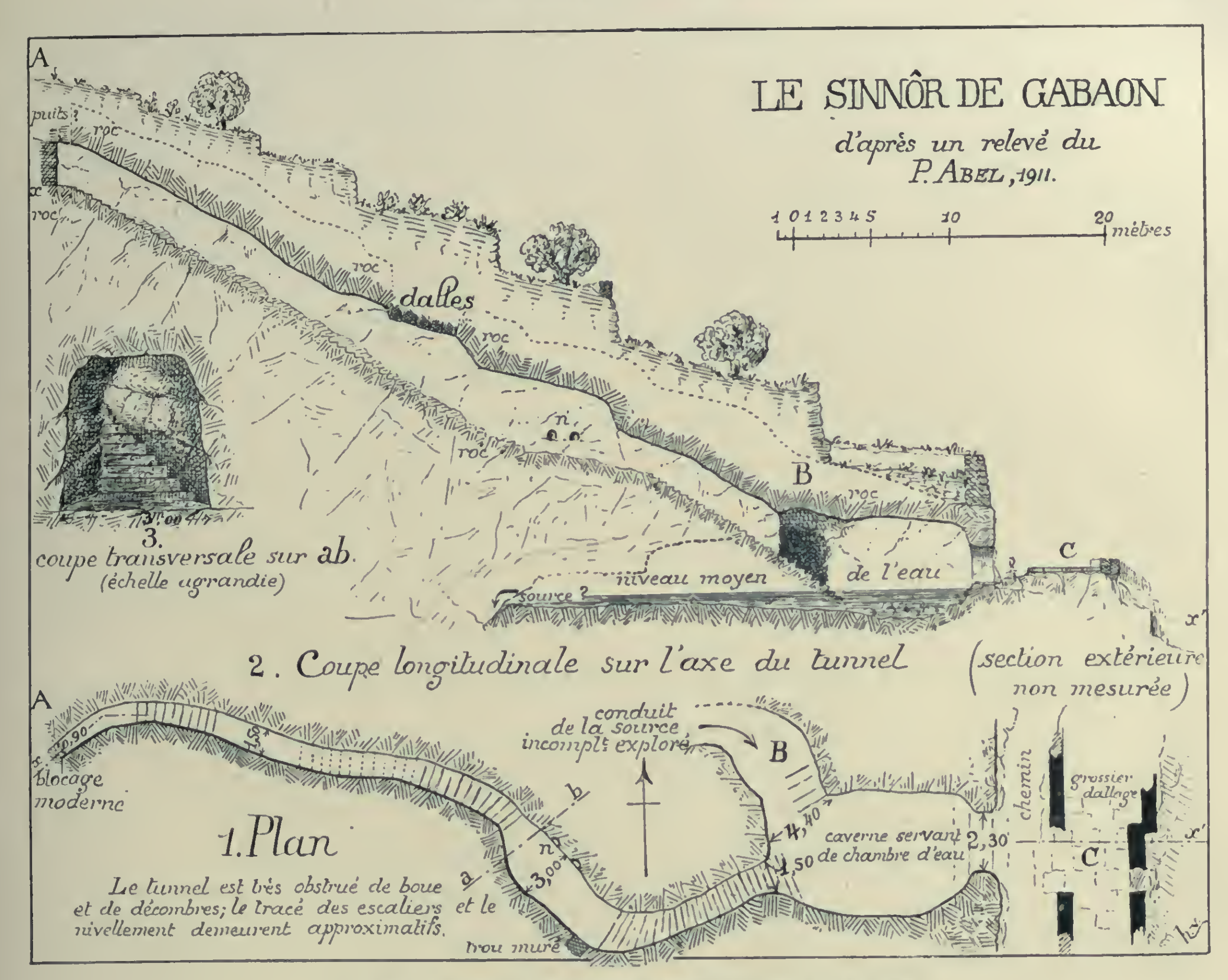


Fig. 38. — Le tunnel de Gabaon. (D'après un relevé du P. Abel.)

et Diomède qui se faufilent, eux deux seuls, à travers des égouts, au cœur même de Troie la bien gardée, pénètrent dans le temple et chargent sur leurs épaules l'auguste et encombrante déesse[1]. Si l'on estimait se débarrasser en souriant d'une élégante légende, on a vu qu'il est aisé d'y substituer quelque grave récit d'historien narrant la prise d'une cité par la bravoure habile d'un soldat, ou des alertes émouvantes causées dans une forteresse inattaquable par une poignée d'hommes résolus et que seconde la fortune. Trouvant le passage libre, Joab avait pu requérir quelque renfort et une mince escouade très décidée se manifestant soudain, en pleine nuit je suppose, au milieu de la citadelle, c'est plus qu'il n'en fallait en ce temps-là pour susciter une panique tumultueuse. David et ses troupes n'avaient qu'à tirer profit de l'instant pour donner un assaut que nul ne songerait à repousser. Tout simplement peut-être — car il ne faut s'exagérer ici ni la forteresse, ni la défense, ni l'attaque — Joab parvint-il à une porte qu'il ouvrit après avoir, à lui tout seul et sans grand effort, jugulé une sentinelle endormie.

On imaginerait sans difficulté d'autres vraisemblances encore; l'essentiel n'est pas de dépenser une obstination stérile à deviner des mo-

1. Cf. *supra*, p. 148. On trouvera en grand nombre les exemples classiques en relisant le III[e] livre des *Stratagèmes* de Frontin, et faut-il rappeler aux biblistes le cas mémorable de Jonathas qui met en déroute, lui seul avec son écuyer, tout le poste de Philistins établi sur la passe escarpée de Michmâs (I *Sam.*, **14**, 1 ss.)?

dalités que le récit biblique a omises, mais bien de pénétrer autant que possible la portée des détails qu'il fournit. Appliqué à l'installation secrète d'Ophel, ce détail précieux et trop négligé qu'est le *ṣinnôr* donne à la narration un sens, de la vie et de la couleur locale, au lieu du caractère amorphe qu'entraîne sa suppression ou son remplacement par n'importe quoi, בראשנה par exemple suivant la très plate imagination de quelque scribe tardif. La forteresse jébuséenne, ou Sion, est reconnue imprenable avec les moyens dont dispose David. Les assiégés, qui se sentent en lieu sûr, narguent insolemment la troupe israélite. Le *ṣinnôr* est découvert; c'est une voie inouïe; on l'essaie pourtant et la fortune est au bout.

Les Jébuséens affolés par une attaque à l'improviste, du point où elle était le moins attendue, sont expulsés; David est maître de Sion.

L'histoire même de Jérusalem fournit une analogie saisissante, qu'on s'étonne de n'avoir jamais vu utiliser en cette discussion. En 1834, les troupes victorieuses de Méhémet 'Aly avaient pris possession de la ville. Une garnison cantonnée dans la citadelle défiait, grâce à quelques méchants canons, les assauts de la horde arabe. Quelques Bethléémitains intrépides s'avisèrent d'un expédient pour pénétrer dans les murs. Le grand égout de la ville débouchait, alors comme aujourd'hui, vers la porte des Maugrebins. Ils se glissèrent là dedans, remontèrent, au prix de mille efforts et de périls qu'on peut imaginer, une branche latérale vers le Nord-Ouest et émergèrent soudain au milieu d'une habitation à quelques pas de la citadelle. Avant que l'éveil ait été donné aux Égyptiens, l'égout avait livré passage à un groupe assez nombreux d'envahisseurs pour qu'on ait cru un instant la ville en leur pouvoir. Les hardis assaillants ne purent néanmoins tenir longtemps devant la fusillade égyptienne. Malgré leur infériorité numérique, secondés par leur désespoir, ils eussent peut-être résisté victorieusement à armes égales; ils furent exterminés par les canons de la citadelle[1]. Transposée d'une trentaine de siècles, cette invasion par un égout n'est-elle pas une curieuse réplique de l'attaque par le *ṣinnôr*?

On trouvera que c'est beaucoup s'appesantir sur un rapprochement vraisemblable à souhait. Les controverses dont le *ṣinnôr* a fait l'objet rendaient utile une exposition assez développée pour dissiper les équivoques.

3° Sur l'harmonie possible entre la date historique du *ṣinnôr* et l'origine d'une installation souterraine en pleine roche comme elle existe à Ophel, on peut désormais être bref. L'époque de la conquête de Sion par David, c'est, en gros, l'extrême fin du XIe siècle avant notre ère, ou l'aurore du Xe. Le *ṣinnôr* en usage à cette date et qu'il avait certainement fallu un long temps pour créer, remonte ainsi plus ou moins haut dans le XIe siècle, peut-être beaucoup haut encore en des siècles antérieurs. Parmi toutes les analogies déjà connues dans les villes cananéennes, la plus étroite et la plus utile, grâce aux observations très précises et si compétentes de M. Macalister, est celle du tunnel de Gézer. Le but est le même : descendre à 30 mètres au cœur de la colline pour atteindre secrètement, de l'intérieur du rempart, une source vive. Or le tunnel de Gézer (fig. 36), d'une exécution plus savante encore et d'un effet général plus grandiose aussi que le souterrain de Jérusalem, est daté des premiers âges sémitiques palestiniens. Il ressort en effet de sa situation même et des traces d'outils empreintes sur les parois que l'excavation a été pratiquée en un temps où ne prévalait pas encore l'usage des instruments en métal. Les trouvailles céramiques et les bibelots recueillis dans le déblaiement limitent son utilisation de manière à peu près soudaine à l'arrivée des Hébreux au pays de Canaan[2]. La période encadrée entre ces deux termes correspond à l'ère cananéenne prise dans son ensemble.

Il découle de ces faits que vraisemblablement dès le XXe siècle av. notre ère il se rencontrait parmi la population industrieuse des clans cananéens quelques ingénieurs capables de concevoir et de faire exécuter des travaux tels que le tunnel de Gézer, en vue de compléter la sécurité d'une ville fortifiée comme on édifiait en ce temps-là des

1. La mémoire du coup de main tenté par l'égout est conservée encore ici par les conteurs de « souvenirs ». Peut-être même le fait est-il enregistré dans quelque chronique locale écrite, bien que je n'en aie aucune à citer. Cf. cependant FINN, *The Fellahheen of Palestine* : *QS.*, 1879, p. 35, où le fait a été raconté aussi avec d'insignifiantes nuances, et sans aucune relation avec l'événement biblique.

2. Voy. MACALISTER, *QS.*, 1908, p. 17 et 101.

villes. Et s'il peut subsister sur la date théorique primordiale une hésitation quelconque, XX[e], XIX[e], XVIII[e] siècle, tous les spécialistes accordent du moins que le tunnel de Gézer était en usage au XV[e] siècle : c'est quatre siècles encore, au plus bas mot, avant l'époque où David guettera le *ṣinnôr* de Jérusalem. Ce que leurs pareils réalisaient depuis si longtemps à travers le reste de la contrée[1], les Jébuséens établis à Jérusalem n'auraient-ils su le réaliser au flanc de leur étroite mais solide acropole? Quel que soit dès lors le siècle précis où le passage souterrain descendant à l'eau fut créé comme complément de défense pour Sion, il devient manifeste que son existence n'est que fort naturelle au déclin du XI[e] siècle[2]. On est donc en droit de conclure à l'identité du *ṣinnôr* avec le tunnel d'Ophel : conclusion qui entraîne l'établissement de la forteresse de Sion et de la primitive Jérusalem sur la colline d'*ed̲-D̲[e]hourah*.

III. — CARACTÈRE DE JÉRUSALEM JÉBUSÉENNE.

Au point où cette enquête est parvenue, elle se concrétise en ces termes : Sion, nom propre ou commun étymologiquement, est la désignation spécifique d'une forteresse occupée par les Jébuséens dans la ville de Jérusalem. Quoi qu'il en soit de l'extension totale de la ville, Sion-citadelle couronne le monticule à l'occident de la source d'*Oumm ed-Daradj*, puisque c'est par le tunnel de communication entre la citadelle et la source que la citadelle est prise contre toute attente. N'importe quelle autre déduction serait pour le moment prématurée. La Bible n'ayant pas fourni le plus léger indice de localisation topographique en ce passage, ni le moindre élément d'évaluation des forces engagées en ce siège, on doit s'interdire de spéculer sur l'espace nécessaire au développement des opérations militaires. Quant à la force théorique de la position jébuséenne, rappelons qu'elle doit être appréciée non par comparaison avec les défenses de nos modernes places fortes, mais à la lumière que l'archéologie a, de nos jours, projetée sur la fortification et le site des villes cananéennes.

Il faut le redire à satiété pour faire enfin justice de préjugés déplorables : une ville cananéenne grande et forte, une de ces « villes murées jusqu'au ciel », dont l'aspect avait si profondément terrorisé les espions israélites envoyés de Cadès (*Dt.*, I, 28), n'est pas une ville occidentale, ce n'est même pas une ville d'Orient, ni une ville israélite d'époque royale. Jéricho cananéenne, quand elle barrait le passage aux Hébreux envahisseurs et nécessitait l'intervention divine pour être conquise, Jéricho du XIII[e]-XII[e] siècle avant notre ère, était un pauvre amas de gourbis en briques sèches tassés à l'intérieur d'un rempart de cailloux et de briques crues sur le tertre mesquin dominant *'aïn es-Soulṭân*. L'aire de cette redoutable cité excédait à peine cinq hectares et la crête de ses orgueilleux remparts atteignait tout au plus une trentaine de mètres au-dessus de la plaine environnante[3]. Quelques siècles plus tôt, la cité cananéenne de Megiddo avait longtemps fait échec au puissant effort du pharaon Thoutmès III. Sa Ma-

1. On a déjà rappelé, p. 153, le tunnel analogue de *Bel'ameh* en Samarie (fig. 37). Celui de Gabaon (fig. 38; cf. *QS.*, 1890, p. 23) n'est pas moins intéressant à rapprocher et mériterait un déblaiement complet. Si l'on ajoute le passage souterrain très comparable qui faisait communiquer la citadelle de Rabbath-Ammon avec l'immense réservoir couvert installé sous ses murs (fig. 26), on constatera dès aujourd'hui que cette mesure de sage prudence paraît avoir été commune dans les villes d'un bout à l'autre de la Palestine. Un tel complément de sécurité pour une place forte est du reste beaucoup trop naturel pour qu'on le puisse croire propre à la Palestine cananéenne. Divers exemples en ont été déjà signalés (p. 148 s.) en Asie Mineure et en Arménie. M. de Morgan découvrait naguère dans le tertre de Suse « un escalier de briques liées au bitume » avec les restes de la charpente qui... « soutenait le ciel de cette grande galerie ». Amorcé dans le « sol élamite du XII[e] s. environ », l'escalier n'est encore déblayé que jusqu'à la 120[e] marche, à « 8 mètres tout au plus au-dessus du niveau des eaux... peut-être atteignait-il l'eau »... (J. DE MORGAN, *Compt. rend. Acad. IBL.*, 1908, p. 377).

2. On constatera par la suite qu'à l'appui d'une date ainsi déterminée viennent tous les indices archéologiques, trop ténus pour l'établir à eux seuls, mais qui la corroborent en s'y adaptant au mieux : 1° le procédé de taille au ciseau ou à la pointe actionnés par un marteau, au lieu du pic plus commode et plus pratique, tout indiqué si l'on eût été en plein âge du fer à partir du XII[e]-XI[e] siècle environ; 2° les débris céramiques nettement cananéens et israélites primitifs dans la courte section initiale du passage, auprès de la source; section qu'un remblai archaïque avait fort à propos conservée intacte; enfin 3° la transformation première infligée à cette vieille installation cananéenne par d'autres installations hydrauliques autour de la fontaine, celles-là sans doute créées durant la prospérité des règnes glorieux au début de la monarchie israélite à Jérusalem.

3. Voir SELLIN, *Mitteilung. D. O. Gesellsch.*, n° **39**, p. 4 et LANGENEGGER, *ibid.*, p. 26. Cf. aussi *RB.*, 1909, p. 270 s. et 1910, p. 404 ss. et fig. 1.

jesté avait éprouvé de rudes transes devant cette place dont la conquête lui importait autant que celle de « mille villes [1] ». Or Megiddo de ce temps-là nous a été partiellement révélée déjà par d'heureuses fouilles : un coteau de 5 hectares environ de superficie, projeté sur la plaine à peu de distance d'une chaîne montagneuse où il eût été facile — et tout indiqué pour un ingénieur militaire contemporain — de choisir un escarpement plus accentué. Ainsi Ta'annak, ainsi Gézer, ainsi toutes les localités palestiniennes sur lesquelles a porté l'exploration scientifique.

Une telle position générale avait évidemment sa raison d'être et relèverait difficilement d'un pur caprice. J'ai essayé naguère de dégager quelques-uns des motifs suggérés par l'examen actuel des sites comme ayant pu attirer le choix de tel ou tel emplacement [2]. La sécurité naturelle moyennant la facilité de défense paraît, à coup sûr, l'élément fondamental de détermination, mais à la condition expresse de se placer pour l'apprécier dans les conditions de l'époque. A côté de cette exigence essentielle, une autre se révèle de plus en plus : le souci d'avoir de l'eau vive à proximité de ses murs. Or les sources sont plus fréquentes au pied des coteaux qu'aux flancs abrupts d'une montagne ou sur les sommets très escarpés : d'où la préférence donnée à ces coteaux par les fondateurs de localités antiques. Cette vieille préoccupation d'être pourvu d'eau en toute circonstance se manifeste aujourd'hui avec un plus puissant relief, depuis qu'on sait quelles laborieuses et déjà ingénieuses entreprises elle inspira de très bonne heure dans les villes de Canaan. Des installations hydrauliques telles que les tunnels en pleine roche de Gabaon et de Gézer montrent assez l'importance attribuée à la jouissance d'une source dans les agglomérations fortifiées à de très lointains âges cananéens. Parfois, comme à Jéricho, on n'hésitait pas à développer le mur d'enceinte assez loin en rase campagne pour englober la fontaine. Par la suite, on recourut au procédé plus simple des citernes. A l'origine l'entassement des habitations et leur structure même eussent rendu impraticable en grande partie l'alimentation des citernes privées [3]; aussi leur existence est-elle beaucoup moins fréquente qu'on ne l'a imaginé parfois théoriquement [4]. Au contraire on n'a pas

1. MASPERO, *Hist. anc. des peupl. de l'Or. clas.*, II, 258.

2. *Canaan*, pp. 23-8, ou *RB.*, 1906, p. 63-6.

3. Qui exige d'assez larges espaces libres où puisse être recueillie l'eau, ou bien des toits en terrasses imperméables entretenues avec un peu de soin.

4. A Megiddo, cette absence de citernes est radicale dans les étages les plus archaïques. M. Schumacher, qui en a été très frappé, émet l'hypothèse d'une communication secrète avec l'eau d''*aïn el-Qoubby* par exemple. Son hypothèse est, du reste, appuyée par le folk-lore de la région affirmant avec insistance une communication artificielle entre les sources de *Qoubby* et *'aïn es-Sitt*, situées aux extrémités les plus opposées du Tell. Cf. SCHUMACHER, *Tell el-Mutesellim*, I, p. 161 et pl. I; *QS.*, 1910, p. 111. Pour peu incliné que l'on soit à accorder quelque valeur à ces légendes populaires de communications souterraines avec des sources fort distantes, le cycle des légendes de *Gézer* en relation avec le *tannour* du Déluge et en relation probable avec le grand tunnel oblige néanmoins à les prendre en considération; cf. à ce sujet les remarques judicieuses de MACALISTER, *QS.*, 1908, pp. 104 ss. Au point même où en sont les fouilles très incomplètes de Megiddo, on voit combien est risqué l'aphorisme de M. Benzinger alléguant l'expérience des « fouilles de Megiddo et de Ta'annak » pour prouver que dans l'installation d'une forteresse cananéenne on n'avait « pas le moindre souci » d'un voisinage de fontaine (*Hebr. Archaeologie* [2], p. 32). L'explorateur même de Megiddo estime juste le contraire et les travaux de Ta'annak ont été trop insuffisants pour fonder une assertion de ce genre. M. Rückert argumentait lui aussi naguère *per fas et nefas* pour établir que la source d'Ophel ne pouvait rien prouver au sujet de la forteresse jébuséenne : d'abord parce que « la colline du Sud-Ouest avait aussi son eau »; ensuite parce que les « fondateurs de Jébus comme ceux de Sidon, de Tyr et de Carthage avaient choisi l'emplacement de leur citadelle sans préoccupation de fontaine d'eau douce (*Die Lage...*, p. 10). Argumentation un peu contradictoire! Si l'eau est inutile, à quoi bon *créer* une source au pied de la colline occidentale moyennant une mauvaise leçon du grec dans II *Par.*, **32**, 30 — ὕδατος Σειὼν τὸ ἄνω [B; dans A on lit Γιων comme dans TM] — ? L'exemple des villes phéniciennes est d'autre part mal choisi. Les navigateurs commerçants qui fondèrent Tyr, Sidon et Carthage recherchaient avant tout la mer. Tout autres étaient les préoccupations des peuplades agricoles de l'intérieur. C'est parmi ces peuplades que M. R. eût dû choisir des exemples à l'appui de son aphorisme. On le retrouve naturellement, avec une nuance nouvelle d'exagération, dans le R. P. Meistermann : « ... les Chananéens, comme les autres sémites de Tyr, de Sidon, de Carthage [note sur les *Sémites*], ne paraissent guère avoir eu grand souci de l'eau de source dans le choix de leurs places fortes » (*La ville...*, p. 97 s.). Il manque un renvoi à M. Rückert, et reconnaîtra-t-il son *argument?* Même dans la Palestine contemporaine il est facile de constater au contraire l'importance extrême attachée à la jouissance d'une source souvent médiocre. Chez les Nomades en particulier, la possession d'un puits est la cause fréquente de redoutables conflits; cf. JAUSSEN, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, p. 68 s. Il en était déjà ainsi au temps des Patriarches, parmi les steppes du Négeb (*Gen.*, **21** ss.).

hésité à creuser ici ou là un passage plus ou moins monumental dans les couches de roc pour aboutir à l'eau sans avoir à se risquer hors des remparts. Si donc les leçons de l'archéologie valent quelque chose et ne sont pas un vulgaire thème de fantaisie utilisé quand il s'adapte à une thèse, on devra conclure des constatations enregistrées à ce jour que la proximité d'une fontaine paraît bien avoir été non moins prise en considération que l'escarpement naturel et la facilité de défense quand il s'est agi de déterminer l'emplacement d'une cité cananéenne. Aux indications des fouilles il ne serait qu'un jeu d'ajouter une ample liste de très vieilles localités palestiniennes où la situation a été commandée en grande partie par une source dont on a voulu s'assurer le bénéfice. Le fait au surplus n'a rien que d'infiniment naturel parmi des populations primitives, dans une contrée où l'irrégularité des pluies et les rigueurs souvent torrides d'un été sans fin font de l'eau la question vitale par excellence. Aussi s'étonnera-t-on peut-être de l'insistance mise à établir un fait évident pour tous aussi longtemps qu'il ne s'agit d'aucune application à la topographie spéciale de Jérusalem. L'application est en effet particulièrement décisive en faveur de l'idée que la petite colline orientale, à son extrémité méridionale, fut le berceau primitif de Jérusalem.

La superficie de 4 hectares et demi que présente l'esplanade du coteau inclinée du N. au S., entre le mur S. actuel du Ḥaram et l'escarpement qui domine le confluent des vallées du Tyropœon et du Cédron, correspond largement à celle des autres « grandes villes » cananéennes à la période qui nous occupe : Gézer, Ta'annak, Megiddo, que les Hébreux n'avaient pu encore soumettre[1]. Ce même coteau, enserré de toutes parts, le Nord excepté, par des vallées assez profondes pour défier les armes de jet, assez escarpées pour rendre l'ascension difficile et périlleuse, présente tout à fait la physionomie des petits promontoires allongés au bout d'une rampe montagneuse qui les domine sans constituer un danger pour la cité campée là mieux à l'abri, mieux groupée, plus facile à couvrir en cas d'attaque, plus près enfin de la source bienfaisante. Car voici, au pied même de cette humble colline, sur le versant oriental la source unique de Jérusalem et presque de toute la contrée dans un rayon de plusieurs kilomètres[2]. Que l'on veuille bien faire pour un instant abstraction de tout nom propre, de tout rapport de la colline en question avec Jérusalem, pour la comparer exclusivement aux sites de villes fameuses tels qu'ils nous sont révélés par les fouilles. S'il est attentif aux détails comme à la physionomie générale, s'il est surtout quelque peu indépendant, ce rapprochement fera conclure que la colline serait en elle-même un site de ville antique exactement au même titre que *Tell es-Soulṭân, Tell el-Moutesellim, Tell Djézary*, etc.[3]. Puisque d'autre part les indices exégétiques et archéologiques déjà groupés conduisent à cette même relation entre la forte-

1. Il s'agit là de chiffres précis, de comparaisons positives, d'une vérification à la portée de tous. Pour en ruiner les conséquences il ne suffira donc plus de quelque évaluation tendancieuse comme se la permettait naguère M. Rückert, *Die Lage...*, p. 11, pour opposer cette « moitié... d'un village syrien de fellaḥs », incapable de grouper 800 âmes, à la puissante capitale et à la cour brillante de David! Il ne s'agit, pour le quart d'heure, ni de la capitale de David, ni de sa cour encombrée, autant qu'il plaira à M. Rückert, de palais, de harems royaux, de casernes, etc.; il sera temps plus tard d'examiner l'espace qu'a pu couvrir la ville embellie par David. Pour le moment tout se réduit à chercher si la localité que David a conquise pouvait tenir sur le coteau oriental. Avant d'écarter « avec une certitude mathématique, *mit mathematischer Sicherheit* » (*l. l.*) et une nuance de dédain ce mesquin *Fellachendorf*, M. Rückert devra opérer sur les quantités *mathématiques* réelles livrées à son comput. Il devra s'expliquer aussi par exemple au sujet des forteresses de Ta'annak et Megiddo avant de considérer comme une « extraordinaire fantaisie — *aussergewöhnliche Phantasie* » (p. 45) — qu'on puisse admettre une forteresse au bout du « Moriah ». L'archéologie se traite avec des faits, pas avec les imaginations auxquelles les textes torturés servent de béquilles.

2. Les eaux du *bîr Ayoub* et d'*'aïn el-Lôzeh* dans la vallée du Cédron ne peuvent venir en cause pour la situation de Jérusalem primitive. A l'Est et au Nord jamais on ne s'est avisé de signaler aucune source en activité aux époques historiques, si ce n'est précisément au voisinage de la fontaine de la Vierge. A l'Ouest « l'eau de Sion d'en haut » n'existe que moyennant une bévue de copiste grec. Seul le R. P. B. Meistermann s'est donné la tâche de démontrer l'existence de *nombreuses sources* dans cette région (*La ville...*, p. 129-138). La *démonstration* a beau invoquer « l'étude du terrain », « les découvertes archéologiques », « les hommes compétents », on ne voit jaillir absolument aucune source. On *doit* seulement les supposer taries par les « nombreux et terribles tremblements de terre » ; à moins que les topographes ne puissent opérer avec des sources cachées, car : « Dans un rayon d'une lieue autour de Birket Mamillah, coulent, à un niveau plus bas, plusieurs sources abondantes » (*l. l.*, 137). Renvoi aux sorciers... et voir ci-dessus, p. 91 ss., 96.

3. Aussi bien par la situation que par la superficie.

resse de Jérusalem et la source qui coule au bas de la colline orientale, n'est-il pas légitime de conclure enfin, en vertu des analogies produites et des données bibliques relatives à la conquête, que la colline orientale était l'assiette de Jérusalem au temps où David vint l'attaquer et que Sion, la forteresse de cette agglomération cananéenne, dominait l'escarpement au-dessus de la source d'*Oumm ed-Daradj*?

Rien, certes, de tout cela ne prétend à la nouveauté. Il y a beau temps en effet que l'importance de la source voisine d'Ophel pour la détermination de la ville primitive a été reconnue. M. Warren déclarait sans ambages, en 1879, qu'à son avis la fontaine était l'élément fondamental d'identification entre Ophel et la cité jébuséenne. Il déduisait cela de ses observations sur les emplacements de forteresses palestiniennes [1]. Il faudrait citer la page entière où M. Clermont-Ganneau exposait naguère comment cette source d'Ophel « fut le noyau du premier établissement humain sur ce terrain, la question de l'eau étant, comme toujours et surtout en Palestine, la question vitale et la raison décisive qui préside à la naissance des cités [2] ». Sur ce point plus encore que sur tout autre il importe de ne laisser subsister aucune équivoque. Si la source est un élément prépondérant dans le choix qui a été fait de ce site pour une agglomération humaine, ce n'est pourtant pas l'élément exclusif. En d'autres termes, on ne se préoccupait pas avant tout et sans plus d'une source pour fixer l'emplacement d'une localité cananéenne antique : la recherche de la source s'ajoutait seulement à d'autres exigences et la première est sans contredit une certaine sécurité naturelle, ou la facilité de se retrancher derrière des remparts bien placés. Ainsi en allait-il pour le coteau de Jérusalem ; le voisinage de la source, pour important qu'il ait été, pour décisif si l'on veut qu'il ait dû être dans le choix que les Jébuséens avaient à faire entre divers sites contigus, n'est pas l'argument unique de cette localisation.

D'autre part quelques controversistes se sont donné le passe-temps stérile d'opposer le débit mesquin de cette source et la qualité inférieure de ses eaux à l'importance « décisive » qui lui serait, d'après eux, attribuée en topographie de Jérusalem [3]. La position est sensiblement autre. Il ne

1. D'après une citation de M. W. F. Birch, *QS.*, 1888, p. 43 s. Je ne retrouve pas ce texte dans *Recovery*, ni dans *Underground Jerusalem*, ni dans les articles de M. Warren qui me sont accessibles. M. Birch n'ayant pas documenté sa citation, je la lui emprunte telle quelle.

2. *Recueil d'arch. orient.*, II, 1896-8, p. 263.

3. C'est surtout le fait de M. Rückert (*op. l.*, p. 10 s.) et, à sa suite, du R. P. B. Meistermann (*op. l.*, p. 97, cf. 111). Ce dernier a même fait arme pour sa thèse d'une phrase du P. Lagrange qu'il estime pouvoir retourner contre lui. Voici la phrase : « ... en somme la source de la Vierge n'a jamais été d'un débit bien considérable : ou on s'est servi de citernes, ou on a cherché à amener les eaux plus abondantes d'Etam » (*RB.*, 1892, p. 37). Le P. Lagrange écrivait cela pour établir que dans l'hypothèse où la ville primitive aurait été située sur la colline occidentale « on ne peut expliquer comment elle est descendue » par la suite assez loin au Sud-Est pour englober à un moment donné tout le promontoire dit d'Ophel. C'est postérieurement à l'époque de la conquête par David qu'on a multiplié les citernes et aménagé les aqueducs d'Étam. A l'époque où la ville envahissait progressivement le plateau septentrional, où l'on créait des jardins, où l'on s'approvisionnait d'eau copieusement, on ne voit plus guère ce qui eût pu attirer un développement de la cité vers la pointe Sud-Est de la colline orientale. Mais qui ne sent à quel point les conditions historiques sont changées? Malgré la *pauvreté* de son débit, la source d'Ophel était précieuse pour la petite agglomération primordiale; son voisinage en tout cas valait mieux que n'importe quel autre site adjacent où ne coulait pas le moindre autre filet d'eau. Elle s'offrait comme une ressource assurée et toute prête aux premiers occupants de la colline avant même qu'ils aient eu l'art ou qu'ils se soient imposé le labeur de compléter leur approvisionnement en creusant des citernes. Et du reste, si la source est sans rapport avec la cité jébuséenne, comme l'estime le R. P. Meistermann, qui donc a exécuté et dans quel but ces « travaux hydrauliques très remarquables » qui, de l'avis même du R. P., « l'ont utilisée en sens divers dès la plus haute antiquité » (*La ville...*, p. 94)? Sa thèse n'est donc pas cohérente. Quant à la tranquille assertion de M. Rückert, qu' « aucun Hiérosolymitain ne boit aujourd'hui de l'eau de la source de la Vierge » (*Die Lage...*, p. 10), en dépit des citations érudites dont elle cherche à s'étayer, Edrisi, l'higoumène Daniel, etc., je ne sais pas au juste dans quelle mesure elle a pu impressionner les lecteurs à travers l'Allemagne aux frais ruisseaux. Si M. R. s'était seulement arrêté un quart d'heure devant les escaliers de la source, aux intervalles où elle coule, il eût pu s'apercevoir que l'eau n'en était pas négligée. Il n'est pas rare qu'au déclin d'un automne spécialement prolongé, l'outre d'eau d'*Oumm ed-Daradj*, même trouble et saumâtre, soit payée de bon argent en quelques quartiers de Jérusalem. Et cependant les citernes se sont multipliées à l'infini dans la ville moderne. Les réservoirs immenses du Ḥaram sont, partiellement du moins, à la disposition des pauvres et il arrive encore un filet d'eau dans l'aqueduc restauré d'Étam. Les textes du Moyen Age allégués par M. Rückert sont infiniment vrais, pour la ville du Moyen Age, même pour la ville des règnes de Salomon et de David si M. R. y tient : leur portée est nulle quand il s'agit des

s'agit pas de résoudre le problème des eaux de Jérusalem aux époques de son plus large développement; moins encore est-il question d'aménager méthodiquement et dans le détail une ville neuve complète que viendront occuper, au jour choisi pour l'inauguration, des citoyens habitués déjà aux multiples exigences du confort et de la civilisation. Ce qu'il faut ressaisir, ce sont les conditions usuelles d'une installation chez des « primitifs [1] », pour considérer, en fin de compte, l'adaptation possible de ces conditions à une agglomération cananéenne contemporaine de David. Aussi longtemps qu'il s'agirait de quelque groupe humain des vieux âges néolithiques nul ne répugnerait, on peut le croire, à trouver fort naturelle son installation sur la colline orientale de préférence au plateau trop vaste, trop exposé à tous les vents que domine aujourd'hui la mosquée de *Néby Dâoud*. Si peu savoureuse qu'on la veuille faire, l'eau de la petite source orientale coulait à portée des premières huttes érigées au-dessus des cavernes naturelles utilisées d'abord comme habitations. Peut-être en descendant par la vallée du Cédron à quelque distance au Sud de leur coteau les anciens aborigènes eussent-ils puisé une eau meilleure à 'Aïn Rogel : on ne pouvait néanmoins songer à s'installer sur les escarpements voisins de cette eau et l'expérience des temps ultérieurs prouve que l'eau de la fontaine de la Vierge ne répugnait d'aucune sorte : aujourd'hui même, en Palestine, des villages s'abreuvent à des sources non moins saumâtres que celle-là et leur sort est envié par les populations des grands villages du Ḥaurân et du Ledjâ, réduites à boire, en la partageant parcimonieusement avec leur bétail, l'eau stagnante de leurs bassins à ciel ouvert, dissimulée sous une croûte de mousse verdâtre plus épaisse à mesure que la saison s'avance [2].

Nous voici loin, en apparence, de Sion, de David et des Jébuséens : moins loin pourtant qu'il n'y paraît. Car si les observations précédentes ont justifié le choix d'Ophel pour un centre d'habitation humaine à une époque aussi reculée, aussi proche de la barbarie qu'il plaira de l'imaginer, on possède un point d'appui ferme pour y faire habiter encore une partie du clan jébuséen. Et ici on n'a pas seulement à invoquer la permanence usuelle des sites habités : les agglomérations humaines évoluent; les villages s'élargissent et les villes se déplacent parfois totalement; l'état de choses à l'époque des aborigènes pourrait donc ne rien prouver pour l'ère des Jébuséens. Mais si des analogies multiples établissent que l'installation jébuséenne, telle que nous la présente la Bible, tient à l'aise sur les quatre hectares et demi de surface que représente la seule plate-forme culminante de ce même coteau, près de cette même source; si surtout quelque donnée spécialement topique des récits sacrés trouve son application autour de cette source de la manière la plus limpide, — et ne la trouve que là, — n'est-ce pas le lieu de conclure, pour les temps jébuséens comme pour les temps primitifs, que le cœur de l'agglomération était le sommet de ce coteau en relation immédiate avec cette source? La donnée topique c'est le ṣinnôr, expliqué par le passage couvert creusé dans le roc entre le plateau central d'Ophel et *'aïn Oumm ed-Daradj*. Les analogies, c'est Jéricho, c'est Ta'annak, c'est Megiddo, c'est Gézer, d'autres villes encore, qui en ce temps-là ne furent ni moins « grandes », ni plus faiblement murées, ni moins imprenables pour les Israélites que Jérusalem : or leur situation, leur superficie, toute leur installation enfin s'harmonisent à l'aise avec la colline orientale de Jérusalem [3]. L'interprétation simple et franche de nouvelles données bi-

lointaines origines de Jérusalem jébuséenne et même précananéenne.

1. Dans sa monographie *Sion was es war und wo es lag*, dom G. Gatt paraît avoir eu l'impression très juste de cette position fondamentale de la question. Il a écrit le titre « ville primitive », *Urstadt*, en tête d'un chapitre initial (*op. l.*, p.34). Dans les pages pittoresques groupées à la suite on voit débattre l'emplacement à choisir pour la future ville en de longs palabres dirigés par Melchisédech, prince du clan, Achimélech, cheikh des pâtres, Adonisédech, chef des chasseurs, Achitophel, patron de la corporation des artisans. Tout cela peut être humouristique, mais ne ressemble plus guère à une enquête archéologique.

2. Quelques semaines dans les steppes du Négeb, du Sinaï ou de l'Arabie font la démonstration péremptoire que le goût de l'Occidental le plus délicat est capable de modification quand il s'agit d'apprécier la saveur d'une source!

3. A ces exemples exclusivement palestiniens, rien n'est aujourd'hui si facile que de découvrir des analogies à travers tout le bassin de la Méditerranée et jusque dans les pays scandinaves (cf. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéol.*, I, *préhistorique*, pp. 347-55, 358-63, 368-71; II, *protohist.*, pp. 121-131; MONTELIUS-REINACH, *Les temps préhist. en Suède et... Scandin.*, p. 229 ss.). Le cas de Jérusalem primitive entre dans la série la plus commune, celle « du type appelé *éperon barré* » (DÉCHELETTE, *op. l.*, I, 371), parce que ces enceintes « ont pour

bliques viendra du reste à l'appui de ces premières constatations. Tout ce qu'on prétend pour le présent déduire de ce qui précède est ceci : Au moment où David vient assiéger Jérusalem, dernier rempart des Jébuséens, la ville est défendue par une citadelle désignée sous le nom de Sion. Cette citadelle est campée sur le plateau central de la colline dite d'Ophel, dominant la fontaine d'Oumm ed-Daradj. Un coup de main heureux fait tomber Sion au pouvoir de David. Le nouveau roi s'installe aussitôt dans sa conquête. Déjà le nom de « Sion » paraît être modifié [1], du moins ne va-t-il pas tarder à l'être par l'usage dans la bouche des vainqueurs. Plus encore toutefois que le nom, c'est la réalité exprimée qui va changer. Avec l'installation des Israélites à Jérusalem et celle de David dans l'ancienne forteresse-Sion, l'ère des transformations est inaugurée. Voici à l'œuvre des ouvriers et des artistes étrangers qui vont donner par les monuments dus à leur activité une physionomie nouvelle à Sion devenue palais fortifié du monarque israélite et à la vieille cité jébuséenne passée au rôle de capitale du jeune royaume de Juda.

IV. — PREMIERS TRAVAUX DANS LA « CITÉ DE DAVID ».

La mention en est liée intimement au récit de la conquête de Sion : elle est d'ailleurs succincte et peu claire; II *Sam.*, v, 9 :

TM :	LXX :	Vg :
David s'installa dans la forteresse et l'appela « cité de David ». Et David construisit tout autour depuis המלוא le Millo, et à l'intérieur (?).	... καὶ ἐκλήθη αὕτη ἡ πόλις Δαυείδ· καὶ ᾠκοδόμησεν αὐτὴν πόλιν κύκλῳ ἀπὸ τῆς ἄκρας καὶ τὸν οἶκον αὐτοῦ.	*Habitavit autem David in arce, et vocavit eam civitatem David : et aedificavit per gyrum a Mello et intrinsecus.*

La seconde partie du verset ne se soude qu'imparfaitement à la première : la répétition de דוד comme sujet fait dans l'hébreu l'effet d'une glose très inutile; les Versions l'ont omise. L'expression סביב, au sens adverbial absolu « tout autour [2] », n'est bien intelligible qu'à la condition de s'appliquer à la « cité de David » telle qu'on la doit entendre à ce moment, c'est-à-dire à la forteresse qui, l'instant d'avant, était

Fig. 39. — Plan topographique d'une ville protohistorique dans la plaine de los Millares. (D'après M. L. Siret, *L'Espagne préhistorique*, fig. 168.)

assiette la pointe d'un promontoire... il suffisait de fermer... l'isthme opposé à la pointe ». M. L. Siret a découvert dans la province d'Almérie, en Espagne, « une ville importante » du premier état du métal qui fournirait le plus saisissant parallèle avec Jérusalem vers l'époque d'Abdkhiba. Elle occupe l'extrémité d'un triangle qui domine de 70 mètres le confluent de deux vallées; « le côté du triangle qui la sépare du plateau est sans défense naturelle; on y a construit une levée de terre longue de 275 mètres. La ville ainsi délimitée a une surface de 5 hectares... la surface vraiment habitée devait être d'environ 2 hectares... Au bout du plateau, du côté opposé à la ville, et à 1 kilomètre de celle-ci, se trouve l'emplacement d'une source aujourd'hui tarie... Entre la source et le noyau principal de la ville, on poursuit les débris d'une conduite d'eau... En entrant dans la ville, la conduite d'eau paraît se... terminer à une citerne, comme on en voit dans toutes les villes préhistoriques... Le plateau est dominé par des collines de 30 à 80 mètres de hauteur »; on y a retrouvé des traces de « constructions défensives » (L. Siret, *L'Espagne préhistorique;* extr. de la *Rev. des quest. scientif.*, oct. 1893, pp. 33-5 du tirage à part [voy. fig. 39]).

1. Les changements de nom imposés aux villes conquises sont attestés un peu plus tard en Assyrie; cf. v. g. le *Prisme de Sennachérib*, II, 22-6 : « Je pris la ville d'Élenzaš pour ville royale et pour forteresse de ce territoire; je changeai son nom précédent et je lui donnai le nom de *Mur de Sennachérib* » (traduction du P. Dhorme).

2. Comme dans *Gen.*, **23**, 17. *Ex.*, **19**, 12, style du Code sacerdotal. La traduction de M. Crampon, « à l'entour », est un faux-fuyant, meilleur pourtant que la *glose* de Segond.

encore Sion. La détermination ultérieure porte apparemment moins sur סביב, ou sur l' « enceinte » décrite ainsi d'un mot, que sur la marche des travaux : ils auraient eu leur point de départ au Millo, sans doute parce que sa réparation était plus urgente, ou parce que sa situation marquait un commencement normal du rempart ; ils se seraient développés dans une direction que la fin du verset amorce à peine pour laisser soudain la description pendante sur un mot. A moins, il est vrai, que le mot ne soit pris également tel quel et au sens absolu : « à l'intérieur » voudra dire alors que les constructions davidiques ne se restreignirent point à l'enceinte de la cité, mais développèrent la cité elle-même ou en modifièrent l'installation. A l'appui de ביתה ainsi interprété, voy. *Ex.*, XXVIII, 26 ; XXXIX, 19, et *intrinsecus* de la Vg.[1]. Les LXX néanmoins, sur un texte évidemment assez semblable, ont compris fort différemment : rien que dans la seconde partie du verset, ils ont omis דוד, sujet redondant pour le verbe יבן ; ils ont donné un complément à ce verbe par les mots αὐτὴν πόλιν (= ויבנה עיר), traduit au moins par approximation המלוא, τῆς ἄκρας, et considéré ביתה comme le subst. usuel augmenté du suff. sous la forme הּ « sa maison »[2].

La situation littéraire du verset trahit son caractère rédactionnel et diminue d'autant sa portée archéologique. Le passage correspondant (I *Paral.*, XI, 8) va compliquer la difficulté.

TM :	LXX :	Vg :
Et il (David) construisit la ville depuis autour (?), depuis le Millo et jusqu'autour... (?) et Joab remit à neuf le reste de la ville.	Καὶ ᾠκοδόμησεν τὴν πόλιν κύκλῳ· καὶ ἐπολέμησεν καὶ ἔλαβεν τὴν πόλιν.	*Ædificavitque (David) urbem in circuitu a Mello, usque ad gyrum ; Joab autem reliqua urbis extruxit.*

Il n'est pas possible de s'expliquer grammaticalement la teneur de l'hébreu[3]. Le grec suppose probablement dans la première partie du v. סביב au lieu de מסביב et une leçon autre dans la seconde. La Vg. même ne se ramène pas facilement à l'hébreu avec ses expressions *in circuitu*..., *ad gyrum*, ou *extruxit*.

C'est affaire aux exégètes de pousser plus avant la critique de ces textes. Tout ce qu'on peut déduire de leur teneur générale, c'est : 1° le fait infiniment normal d'une restauration de remparts dans la ville conquise ; 2° l'existence d'un élément fortifié de l'enceinte primitive désigné sous le nom de המלוא « le Millo » ; 3° l'érection d'un nouveau palais destiné spécialement à David ; 4° peut-être une coopération de Joab dans les embellissements de la ville.

Le premier fait considéré comme acquis se fonde à la fois sur les textes, très concordants en ce point, et sur les plus élémentaires vraisemblances. Ce que David vainqueur entreprend de « construire », ce n'est pas la ville elle-même, — elle existe, — ni la citadelle, — il vient de s'installer dedans (II *Sam.*, V, 9). — Mais une ville murée qui a subi un siège a nécessairement besoin de réparations plus ou moins considérables, soit en ses murailles d'enceinte, soit dans ses édifices intérieurs. Le premier soin de David qui prétend s'établir dans sa conquête est de remettre ses remparts en état. L'historien primitif s'employait soigneusement à décrire cette opération préliminaire, en indiquant où la restauration avait commencé et par où elle s'était poursuivie.

Réservons pour le moment le second fait, l'existence du Millo, qui exige une spéciale considération. Les deux autres allégués ne sont pas d'égale certitude, ni de la même importance. La coopération de Joab à la restauration, inconnue

1. Sens admis par les commentateurs, Budde, Nowack, Dhorme, etc. Cf. *infra*, ch. V : *Millo*.

2. Winckler (*Geschichte Isr.*, II, 251) supprime le ו initial et traduit comme les LXX « son palais ».

3. Les traducteurs en ont tiré ce qu'ils ont pu. M. Crampon par exemple suppose : « Il bâtit la ville tout autour, depuis le Mello et aux environs, et Joab répara le reste de la ville. » Ce petit *commentaire* de l'hébr. nuance le sens de סביב, supprime l'opposition manifeste établie par les prépositions " מם ... ועד « depuis... jusqu'à... ». Le sens aussi de « répara » pour l'*impf. pi'el* יְחַיֶּה ne va pas sans difficulté. Il n'eût guère été choisi sans la suggestion du contexte et l'emploi du même verbe dans *Néh.*, 3, 34 pour exprimer la « restauration » de Jérusalem au retour de la Captivité ne l'appuie qu'imparfaitement. La question ironique des Samaritains justifie l'expression imagée : une poignée d'immigrants pourrait-elle « rendre vie » aux remparts saccagés ? Dans la narration historique relative aux constructions de Joab le terme est moins attendu. Après diverses tentatives d'extraire un sens de ce passage, le P. de Hummelauer concluait avec goût : *Obscurus manet textus atque a suspicione corruptionis... nequaquam alienus.*

au récit antique dans *Samuel*, est trop insuffisamment appuyée dans la narration tardive des *Paralipomènes* pour s'imposer [1]. Quelque modification fort simple à justifier dans la lecture massorétique et dans l'agencement des versets embrouillés suffit à éliminer cette intervention du soldat valeureux dans les transformations de la nouvelle capitale. Et en fin de compte, admise même telle quelle, il n'en résulte aucune extension de la ville jébuséenne qu'on vient de conquérir : toute l'activité possible de Joab devenu bâtisseur est confinée d'avance dans une simple *restauration* des parties de l'ancienne ville que David n'a pas lui-même fait restaurer. Par conséquent la cité reconstruite au premier moment de la conquête tient toute dans son enceinte antérieure et n'excède pas le développement de la colline où nous avons vu qu'elle pouvait facilement être installée.

Avec le nouveau palais de David, on se trouve en présence d'une donnée très ferme, d'après la leçon catégorique des LXX (II *Sam.*, v, 9) et d'après toutes les versions officielles dans la suite du récit, verset 11. Mais ce texte nouveau prouverait à lui seul que les constructions groupées ainsi d'un mot, en manière de conclusion de la prise de Sion, ne doivent pas être prises au pied de la lettre. Qu'au lendemain de la conquête David ait accompli en hâte le nécessaire pour se remettre à couvert dans la forteresse, rien de plus naturel encore une fois; l'heure pourtant n'était pas encore aux embellissements somptueux, pour lesquels eussent fait défaut le loisir, les ressources peut-être, certainement en tout cas les éléments et les ouvriers. Les Philistins étaient aux portes et de quelque façon qu'on veuille concevoir l'histoire du règne, n'est-il pas évident qu'il fallut plus d'un jour pour négocier l'alliance avec le roi de Tyr, en recevoir des ouvriers, des bois précieux et ouvrir le chantier de construction du palais? Sans compter que, dans la mesure où l'on peut déjà fixer quelques repères chronologiques, on ne saurait faire coïncider le règne d'Hiram à Tyr avec la première année du règne de David à Jérusalem. D'où il ressort que II *Sam.*, v, 9^b et le récit parallèle des *Paralip.* sont à entendre d'une restauration sommaire de Jérusalem sans développement appréciable, ou peut-être d'une clausule résumant, sans distinction d'époque, les principaux édifices réalisés dans la durée du long règne qui vient d'être inauguré.

De toute façon, rien n'est encore un motif plausible de situer rempart, forteresse ou habitation davidiques hors du périmètre de la colline orientale. Le palais même que bâtiront bientôt les architectes phéniciens doit pouvoir y tenir à l'aise.

II *Sam.*, **5**, 11. TM : Et Hiram roi de Tyr envoya des messagers à David avec des bois de cèdre, des charpentiers et des tailleurs de pierre, et ils construisirent un palais pour David.

LXX et Vg. reproduisent l'information sans nuances. Dans quel but venaient les ambassadeurs tyriens appuyés de si opportuns présents? Il n'importe pas à notre sujet de chercher à pénétrer le mystère du texte [2], pas plus que de scruter si Hiram avait eu l'intuition de fournir à point les moyens d'ériger un palais dans la nouvelle capitale israélite. Le laconisme de la narration n'autorise guère, à première vue, la détermination topographique de l'emplacement choisi pour ce palais. Plutôt néanmoins que de se livrer à des spéculations *a priori* sur l'extension énorme ou restreinte à lui supposer [3], il faut recourir à

1. Rapprocher par exemple cette fin du verset 8 et le verset 6, et le plus novice hébraïsant saisira la facilité de confusion.

2. Cf. Nowack (*in loc.*, p. 169) et Dhorme (p. 310 s.).

3. On trouvera cette rhétorique futile dans M. Rückert, *Die Lage...*, p. 11, d'où elle a passé dans le R. P. Meistermann, *La ville...*, 75 ss., amplifiée, non améliorée. Où le premier parle avec discrétion des logis indispensables aux « nombreuses femmes » de David, le second accentue : « David avait... son « méassib », une vingtaine de femmes [cit. bibliques] qui... avaient leurs servantes [cit. bibl.], et parfois des appartements qui devenaient de vrais palais [cit. bibl.]. Et de ces femmes David eut des enfants, « une quarantaine de fils », nous disent les Chroniques » [en note : « I *Par.*, **3**, 5-8; — **14**, 4-7 », où l'on ne voit pas la « quarantaine », et l'addition du R. P. omet les « filles »...!]. Il y a beau temps que M. Soullier, *Le mont Sion...*, pp. 7-11, épuisait ce thème et que, sur sa requête *spirituelle*, le P. Lagrange procurait sans difficulté « des billets de logement » au peuple immense (?) de cette cour (cf. *RB.*, 1896, p. 143). Encore M. Soullier fera-t-il sagement, pour apprécier la valeur de ces « billets », de constater à travers l'antique Orient l'extrême exiguïté des habitations mises au jour dans tous les chantiers de fouilles. Même en des cités grecques des temps hellénistiques cette exiguïté se retrouve (cf. Holleaux, *Compt. rend. Acad. IBL.*, 1907, p. 357, à propos de Délos).

l'examen des analogies que peuvent offrir la Bible et l'archéologie. Sur le point dont il s'agit, l'archéologie ne peut renseigner de façon décisive. Tout au plus fournit-elle quelques palais contemporains à peu près des règnes de David et de Salomon [1]. Leurs proportions modestes et leur structure primitive encore malgré le perfectionnement introduit déjà par la main-d'œuvre phénicienne suggèrent que le palais de Jérusalem, à pareille époque, devait n'être ni moins modeste ni beaucoup plus étendu. Suggestion pure et simple, hâtons-nous de le redire, valable pour ceux qui reçoivent l'archéologie en éclaircissement des textes obscurs, mais que ne recevront probablement pas les exégètes pénétrés de l'ampleur des monuments que leur présentent des textes assez flous pour ne pas entraver le jeu de l'imagination.

Mais si d'aventure la Bible offrait elle-même une analogie? Or voici à souhait le palais de Salomon. Au sentiment de tous, la splendeur de ce monument nouveau éclipsait la splendeur des édifices précédents. Il ne s'agit pas d'élargir la primitive résidence royale ou d'y introduire un luxe plus éblouissant : on bâtit à frais nouveaux dans une situation différente, sur des plans spéciaux, avec un faste autorisé et servi par toutes les ressources d'un royaume développé par de vastes conquêtes, enrichi par de lucratives entreprises commerciales dans les loisirs d'une longue paix. Si quelque jour il a pu être en situation d'imaginer autour du monarque israélite installé à Jérusalem une cour nombreuse et brillante, des harems populeux, une maison civile et militaire considérables, ce jour est plus facile à trouver dans le règne de Salomon qu'en celui de David. Cependant la Bible fournit cette fois des chiffres de superficie pour ce palais neuf. Ces chiffres ne sont pas suffisants pour qu'on retrace avec sécurité, sur le sol de la ville antique, l'emplacement exact couvert jadis par chaque élément du palais salomonien; l'aire totale est cependant déterminée avec la plus satisfaisante approximation. Le site du Temple est connu avec certitude; il est non moins certain pour tout le monde que le palais de Salomon était contigu au Temple, au côté Sud. Sans distinction encore d'opinions topographiques l'accord est, je crois, unanime pour localiser la résidence salomonienne dans la section méridionale de l'esplanade actuelle du Ḥaram. Supposons-la, pour le moment, telle à l'époque de Salomon que nous la voyons aujourd'hui; c'est une superficie maximum de 1 hectare et 1/2 à 2 hectares mise à la disposition des architectes royaux pour y répartir tous les bâtiments du palais. Pris à son maximum possible, ce chiffre ne laisse-t-il pas entrevoir aussitôt la facilité de loger le palais de David sur le mamelon central de l'antique cité? Même imaginé aussi vaste que celui de Salomon, mesuré avec une exagération certaine, le palais de David couvrant 2 hectares n'aurait pas occupé la moitié de la surface minimum de Jérusalem jébuséenne.

Par ailleurs, au moment où fut érigé l'édifice aussi vaste par hypothèse, les habitations communes de la ville pouvaient déborder sans danger l'enceinte primitive : les conquêtes de David élargissant les frontières du royaume assuraient suffisamment la sécurité de la capitale; et peut-être, après tout, le monarque avait-il dès lors pourvu, au moyen d'un plus spacieux rempart, à la sécurité des quartiers neufs érigés hors de l'enceinte archaïque : au point où nous en sommes, il n'existe pas trace d'indication biblique à ce sujet.

Le bénéfice du rapprochement entre les deux palais analogues signalés par la Bible consiste dans la démonstration que le palais de David a *pu* trouver largement place sur la colline dite d'Ophel. Cette *possibilité* de localisation établie, la discussion est déblayée de toute spéculation en l'air concernant les femmes, les fils et les filles, les serviteurs et la suite variée du roi David et l'espace requis par ce train de maison. Il est désormais plus facile d'être attentif aux informations ténues de localisation positive incidemment enregistrées par la Bible, ou déduites de ses récits.

Le palais se présente dès le début comme en relation très étroite avec la forteresse jébuséenne, c'est-à-dire avec Sion. Puisque le vainqueur s'installe dans cette forteresse dès qu'il s'en est rendu

1. A Ta'annak, la « forteresse orientale » (Sellin, *Tell Ta'annek*, p. 21 ss.; cf. Vincent, *Canaan*, p. 57 ss.); à Megiddo « le palais » (Schumacher, *Tell el-Mutesellim*, I, 91-9 et pl. xxix); à Jéricho « le palais » aussi (Sellin, *Mitteil. D. O. Ges.*, n° **41**, p. 23 ss.; cf. *RB.*, 1910, p. 410 ss.); à Samarie, « le palais royal » israélite (Reisner, *Harvard theol. Rev.*, III, 1910, p. 262 s.; cf. *RB.*, 1911, p. 130 s.) est naturellement déjà un peu plus évolué.

maître, et puisque mention est faite d'un changement de nom à la suite de cette prise de possession, c'est donc que David songeait à se fixer là comme en un lieu propice pour sa résidence. On conçoit très bien que, par la suite, l'ancien édifice ait été remanié, transformé en habitation plus confortable, plus digne du nouveau maître; on concevrait mal qu'au moment précis où l'on raconte que Sion devient la résidence, la « cité » de David, il soit question de chercher sur un tout autre point de Jérusalem l'emplacement de la maison du roi. Le palais érigé à un moment indéterminé du règne avec le concours des ouvriers tyriens se place donc sans difficulté sur le lieu occupé d'abord à Jérusalem par David, c'est-à-dire sur l'emplacement de la forteresse Sion, vers le milieu de la colline dite d'Ophel.

Le récit du transfert de l'arche accentue cette relation du palais de David avec Sion citadelle primitive, au Sud du Ḥaram. Le projet du roi est sans contredit de partager sa propre demeure avec son Dieu, de loger l'arche en son palais, II *Sam.*, VI, 1, 10, 12. Il n'y réussit qu'à la suite de graves incidents. Au moment où l'arche parvient enfin (*l. l.*, v. 16) dans la « cité de David », une femme du roi, cachée dans le palais, aperçoit le pieux monarque dansant de toute sa force devant l'arche; et la jalouse princesse se dépite derrière sa fenêtre et méprise le roi. L'arche installée sous la tente provisoire qu'on lui a dressée dans la « cité », David regagne ses appartements et fait justice des jalousies de Mical. La « cité » où campe maintenant l'arche est, à n'en pas douter, celle dont la page antérieure disait la conquête et le changement de nom. Le harem royal, section déterminée du palais, est situé de telle sorte qu'on puisse voir de ses fenêtres ce qui se passe à l'entrée « dans la cité de David », par conséquent sur le même coteau et tout à fait à proximité.

On aboutit derechef à cette même esplanade d'Ophel qui domine la source d'*Oumm ed-Daradj* = Gihon, où conduisaient déjà les textes scripturaires étudiés au chapitre précédent. Une indication plus vague touchant cette même situation du palais pourrait être tirée de II *Sam.*, XV, 16 ss.; XVII, 17 ss., racontant l'exode de David en fuite devant Absalom. Ces données seront reprises plus à propos dans un autre contexte.

Il reste à compléter l'examen des origines et du développement initial de la « cité de David » en étudiant deux éléments de sa fortification primitive : « Millo », laissé provisoirement de côté quand il a été rencontré dans les premiers travaux de David, et « Ophel » qui en est comme l'antithèse.

CHAPITRE V

MILLO ET OPHEL

Il n'était guère en usage de juxtaposer ces deux noms et leurs vicissitudes ont été fort dissemblables. Dans les commentaires bibliques, les encyclopédies et les monographies à l'ordre du jour, tout est mystère ou obscurité au sujet de Millo. Et la mélancolie n'en est que plus grande à se trouver, ici ou là, devant les déductions audacieuses d'un savant qui bâtit sur ce mot un château de combinaisons mythologiques, ou d'un érudit qui lui invente, dans la moderne Jérusalem, un équivalent fantastique. L'érudit c'est, par exemple, M. l'ingénieur Pierotti découvrant un rabbin pour lui révéler que, chez les Juifs, Millo est un bassin alimenté par un autre bassin. Donc, concluait l'ingénieur, Millo est le *ḥammâm el-Baṭrak,* puisque ce réservoir intérieur reçoit ses eaux du réservoir extérieur dit *birket Mamillah;* et la Tradition corrobore cela, car la Tradition nomme le *ḥammâm el-Baṭrak* « piscine d'Ézéchias », et d'après les saints Livres Ézéchias a reconstruit Millo[1]. Le savant dont l'imagination déconcerte, c'est, je suppose, M. Winckler déclarant que Millo est « le primitif lieu de culte de Jérusalem » : un temple cananéen vieilli déjà quand Salomon s'avise de replâtrer son délabrement pour en faire le temple de Iahvé[2]. A ces rares exceptions près, rien que le refrain décevant : le sens de Millo échappe; peut-être un ancien mot cananéen; peut-être une partie du nom primordial de Jérusalem; peut-être une forteresse; peut-être un élément des remparts jébuséens; peut-être une œuvre davidique; peut-être une création salomonienne; peut-être... à l'infini, chez les exégètes et les linguistes. Millo? on ne sait pas; probablement un palais fortifié, une tour de garde, un bastion avancé, un amas de décombres : voilà pour les historiens en général. Chez les topographes, Millo est partout : au N., au S., dans la citadelle, hors les murs, sur une élévation, dans un bas-fond, sans qu'on rende clairement raison d'aussi impressionnantes divergences[3].

Avec Ophel, tout va d'autre sorte. Le nom est

1. Pierotti, *Jerus. expl.*, p. 24 s. et *Topogr. anc. et mod. de Jérus.*, p. 129 ss., où l'assurance est plus catégorique encore. L'autorité d'un « ancien rabbin russe », ou même de « plusieurs rabbins distingués », interrogés « en divers pays européens », renforcée par *la* Tradition, cela ne pouvait être décisif que pour l'ingénieur sarde et quelques lecteurs confiants. Le plus piquant est que, pour un autre ingénieur militaire, très érudit lui aussi, M. le col. Conder, ce n'est plus le « bassin rempli » qui est Millo, mais le « bassin remplisseur », c'est-à-dire *Mamillah* moderne qui égale Millo : c'est prouvé par la philologie comparée (*QS.*, 1877, p. 21)... !

2. Winckler, *Gesch. Israels in Einzeldarstellungen,* II, 254 ss. Voir surtout l'extraordinaire adaptation d'*Is.*, **29**, 1 ss. : le prophète, à la recherche d'Ariel, fait des fouilles dans ces saintes ruines archaïques, d'où il exhume je ne sais quelle divinité infernale aussitôt redressée sur un autel. Car tout se termine en coin de panthéon mal éclairé : des dieux babyloniens (Nergal, Mardouk, Nébo), parmi des noms de saisons (le printemps, l'automne), avec des mots hébreux (Dod, Ariel) et des dieux de partout. Ce grouillement mythologique gêne plutôt l'enquête sur Millo.

3. Parfois un auteur de manuel ou de thèse opère sur ce malheureux thème avec une curieuse désinvolture. Cf. Benzinger, *Hebr. Arch.*, p. 33, qui propose de situer cette « sorte de *Kastelle*... au N.-O. de Sion » (placé sur la colline occidentale), tandis que le plan offre la rubrique « Millo? » à l'arche de Robinson, c'est-à-dire à l'extrémité opposée de la ville et sur la colline orientale. Pour M. Rückert, « avant l'Exil » cet appellatif s'appliquait indifféremment vers la tour de David, le Saint-Sépulcre, la porte de Damas (*Die Lage des Berges Sion,* p. 52)...

limpide; tout se réduit à savoir s'il est propre ou commun : ce qui peut impliquer de tout autres équivalences locales. La fortune de ce nom paraît même grandir, puisque la tendance s'affirme d'en faire comme un succédané de Sion et de la Cité de David[1].

Ni si haut, ni si bas! Ophel fut et doit rester la désignation commune d'une proéminence, qui a pu devenir sans doute, à un moment donné, *la* Tumeur par antonomase pour les habitants de la Cité de David, mais ne se confondit jamais avec celle-ci, ni avec la *meṣoudath Ṣiôn*. Et Millo, nom hébreu qu'on peut définir tout aussi simplement que n'importe quel autre, désigne le remblai artificiel par excellence à Jérusalem, celui qu'on pratiqua dès l'origine et qu'on restaura inlassablement, sur un point où la nature avait ouvert une brèche au flanc de la cité. On entrevoit de suite, avec ce qui est acquis déjà sur la topographie primitive de la cité, la nature et la situation concrètes de Millo et d'Ophel : éléments essentiels de la sécurité du promontoire occupé par la petite capitale du clan jébuséen et qui demeurèrent jusqu'au dernier jour, sous des aspects modifiés, des points forts dans la capitale israélite.

I. — MILLO.

§ 1. *Valeur philologique et attestations scripturaires.*

L'orthographe massorétique מִלּוֹא est constante. Elle s'offre avec la meilleure physionomie grammaticale, de même thème que צִבּוֹר par exemple, forme intensive[2] dérivée d'un radical sémitique évident et du meilleur cru : מלא. Cette racine est largement exploitée dans la langue biblique : d'ordinaire au sens intransitif d' « être plein » מָלֵא, une fois cependant au moins (*Esth.*, VII, 5) au sens actif « remplir », מָלֵא[3]. Le substantif *millô'* se dégage aussitôt avec le double sens possible de « chose remplie, lieu comblé, remplissage », ou de « remplisseur » si le mot est toléré. Le premier sens est celui d'un dérivé intensif de la forme fondamentale מָלֵא; le second, une sorte de nom d'agent tiré de la forme causative.

Jusqu'ici rien que de clair, logique et facile. Déjà les vieux lexicographes s'exprimaient avec décision là-dessus[4]. Depuis les progrès de la philologie de nouveaux termes de comparaison sémitiques sont venus s'ajouter aux analogies groupées déjà. La racine assyrienne *malû*, en particulier, équivalent très précis de מלא pour la forme, a offert le même sens, avec une série de dérivés entre lesquels *mulû* et mieux encore *mîlû* (*mêlû*) correspondant trait pour trait à מילוא[5]. Le sens très net de *mîlû* « élévation, tertre », pris tout à fait strictement, semble d'abord s'éloigner de la racine; il ne peut faire abstraction du concept fondamental, clairement attesté dans la forme simple *mulû*, « remplissage, terrasse artificielle, levée de terre », etc. On rejoint donc par cette voie détournée le terme exact où conduisait pour *millô'* la simple analyse de la forme hébraïque. M. Schwally est enclin du reste à supposer מילוא identique à *mulû*[6]. Une certitude intransigeante ne saurait être de bon goût. Dans la mesure cependant où l'on peut aujourd'hui raisonner avec quelque confiance sur ce sujet, il faut conclure

1. M. G. A. Smith, *Jerus.*, I, 152 ss., y mettait encore une relative circonspection, restreignant cette valeur à certains passages de quelques auteurs sacrés. M. C. F Burney, qui avait aussi naguère mis ce sens en avant dans ses *Notes on the Hebr. Text...*, sur II *Rois*, 5, 24, le généralise maintenant avec rigueur; *The meaning of the name « The Ophel »*, dans *QS.*, 1911, p. 51-56. Warren (*Recovery...*, p. 292) pensait qu'Ophel était le nom courant pour désigner « le palais de Salomon »...

2. Indifféremment réductible aux paradigmes *qiṭṭôl* ou *qaṭṭâl* (Gesen.-K. *Hebr. Gram.*[28], p. 228).

3. Gesenius-K., *op. l.*, § 43 et 47, p. 117 et 126.

4. Cf. Gesenius, *Thesaurus...*, v° מָלֵא, p. 787 ss.

5. Cf. le diction. assyr. de Muss-Arnolt. On comparera le cas identique de l'assyr. *milu* (= מְלֵאָה) « inondation, grandes eaux, ruisseaux qui coulent à pleins bords », dérivations plus lointaines, mais dérivations à retenir.

6. Schwally, *Lexicalische Studien*, dans *ZDMG.*, LII, 1898, p. 137. Winckler (*Gesch. Isr.*, II, 251) compare l'ass. *tamlû* et surtout *multû* désignant le socle artificiel de tout édifice assyrien de quelque importance. La suite de sa théorie sur *millô* « demeure des dieux, *Tempelstätte* » n'a plus de base positive. D'après certain usage du terme ass., on attendrait plutôt les diables que les dieux : *mi-il-la* = *gallê* « les diables », dans *Poème de la création*, IV, 116 (Dhorme, *Choix de textes relig. assyr.*, p. 54). W. Caspari (*Der Millo in Jerusalem*; *ZDPV.*, XXXV, 1912, p. 30) ne veut voir qu'une analogie vague entre *tamlû* et *millô*; son raisonnement est loin d'en faire la preuve, et les assyriologues sont au contraire unanimes sur cette équation; cf. Dhorme, *Samuel*, p. 310.

que מלוא est une expression hébraïque régulière, signifiant essentiellement « terre-plein, remblai », ou toute œuvre artificielle de même nature. On va voir que ce sens s'harmonise de manière très satisfaisante avec les textes.

Voici tous les passages où Millo figure : II *Sam.*, v, 9; I *Rois*, ix, 15, 24; xi, 27; I *Par.*, xi, 8; II *Par.*, xxxii, 5. Il faut sans doute y ajouter II *Rois*, xii, 21 בית מלוא et tenir compte aussi du « Beth Millo » de Sichem, *Jug.*, ix, 6, 20, pour déterminer la nature de Millo. Essayons de chaque texte une lecture patiente.

On a vu que II *Sam.*, v, 9 est une simple conclusion rédactionnelle ajoutée au récit primitif de la prise de Jérusalem par David. Cette ancienne tradition biblique n'assignait aucun rôle à Joab dans les premiers travaux exécutés après la conquête. Il est vrai, ce rôle de bâtisseur est attribué au preux soldat dans la tradition ultérieure représentée par les *Paralipomènes*. Mais là encore les LXX l'ignorent et lui substituent un nouveau et parfaitement inexplicable rappel de la conquête. Pour ce qui concerne Millo, dès qu'on suppose en ces deux cas une clausule rédactionnelle, on sauve le texte d'une sérieuse contradiction : ce Millo, en effet, que David aurait déjà construit, ou choisi pour point de départ de sa restauration, on va le voir construit par Salomon. L'échappatoire de « réparation » salomonienne sera jugée insuffisante devant l'insistance des textes qui impliquent une construction de toutes pièces, une création salomonienne. Voit-on au surplus ce qui aurait pu ruiner Millo et entraîner la nécessité d'aussi sérieuses *réparations* entre le règne de David et les premières années du règne de Salomon? Tout ce qu'il y a donc à retenir au sujet du Millo dans ces deux passages, est la relation manifeste du Millo avec la forteresse-Sion; il occupe un point indéterminé, mais notable dans le circuit du rempart qui enveloppe l'acropole jébuséenne où David a fixé sa résidence. Rien n'est suggéré sur sa nature précise; la version grecque [1] n'emploiera plus tard le terme d'ἄκρα « forteresse » qu'en vertu d'une déduction incapable de prévaloir d'emblée contre les indices linguistiques, ni aller à l'encontre des autres données bibliques. I *Rois*, ix, 15 n'éclaire pas beaucoup.

TM : Telle est l'affaire de la corvée qu'imposa le roi Salomon pour construire la maison de Iahvé, sa maison à lui, le Millo et le rempart de Jérusalem...

Vg. : *Haec est summa expensarum quam obtulit rex Salomon ad aedificandam domum Domini et domum suam et Mello et murum Jerusalem.*

LXXA : Αὕτη ἡ πραγματία τῆς προνομῆς ἧς ἀνήνεγκεν ὁ βασιλεὺς Σαλωμὼν οἰκοδομῆσαι τὸν οἶκον Κυρίου· καὶ τὸν οἶκον τοῦ βασιλέως· καὶ σὺν τὴν Μελω καὶ τὴν ἄκραν τοῦ περιφράξαι τὸν φραγμὸν τῆς πόλεως Δαυείδ, καὶ τὴν Ἀσσοὺρ καὶ τὴν Μεδα καὶ τὸ τεῖχος Ἰερουσαλήμ.

LXXB dans I *Rois*, x, 23 : Αὕτη ἦν ἡ πραγματεία..... οἶκον τοῦ βασιλέως καὶ τὸ τεῖχος Ἰερουσαλὴμ καὶ τὴν ἄκραν, τοῦ περιφράξαι τὸν φραγμὸν τῆς πόλεως Δαυείδ, καὶ τὴν Ἀσσούρ...

L'hébreu débute par une tournure insolite : וזה דבר־המס [2], dont il est impossible de saisir le raccord avec ce qui précède — traité entre Salomon et Ḥiram et ce qui suit — prise de Gézer par le roi d'Égypte —. La Vg. offrirait un sens satisfaisant avec son « total des dépenses » occasionnées par les édifices salomoniens : cette adaptation ne cadre absolument pas avec l'hébreu. Quant au grec, le caractère factice de A est évident par le désordre de sa leçon : Millo, transcrit d'abord Μελω, est traduit ensuite, καὶ τὴν ἄκραν. Ce Μελω-ἄκρα est en outre séparé du « mur de Jérusalem » par l'insertion τὴν Ἀσσοὺρ καὶ τὴν Μεδα, maladroite version de l'hébr. « Ḥaṣor et Megiddo ». Enfin la construction de Millo est motivée par la nécessité de « fermer la brèche de la cité de David », détail topique ignoré de l'hébreu. Cette leçon redondante et mal ordonnée de A se retrouve dans B, très nuancée et dans un tout autre contexte. Après l'épisode de la reine de Saba et le détail des fructueuses expéditions navales à Tarsis est amorcé ce récit, poursuivi assez normalement par l'énumération des hommes de peine employés aux constructions royales. Il est cependant difficile d'admettre tel quel cet ordre du texte, et beaucoup plus difficile de faire coïncider B et TM. Οἶκον τοῦ βασιλέως ne cadre pas bien avec ביתו [3]; la mention de מלוא est renvoyée après « le mur de Jérusalem » et le mot traduit par ἄκρα, avec l'addition déjà signalée motivant sa con-

1. Et Josèphe à sa suite. Cette fausse indication a induit en erreur Keil-Delitzsch (sur I *Rois*, **9**, 15), très énergiques à se réclamer de cette ἄκρα pour écarter le sens de « remblai » et traduire מלוא par « Festungswerk oder Castell ».

2. Cf. la formule complète dans I *Rois*, **5**, 27.

3. On attendrait οἶκον αὐτοῦ.

struction. Par où il est manifeste que ce v. n'est pas à sa place, surtout qu'il ne peut être tenu, sous n'importe laquelle des formes reçues, pour une donnée historique précise. C'est une glose rédactionnelle, ou un fragment de quelque antique narration d'ensemble concernant les constructions du règne de Salomon. On en retiendra l'attestation que Millo est un ouvrage salomonien faisant partie de la fortification de la « cité de David ». Et voici de nouveau cette attribution du Millo à Salomon exprimée nettement dans I *Rois*, IX, 24 :

TM : La fille de Pharaon monta également de la cité de David au palais privé qu'avait érigé pour elle (Salomon); alors il construisit le Millo.

Vg. : *Filia autem Pharaonis ascendit de civitate David in domum suam quam aedificaverat ei Salomon : tunc aedificavit Mello.*

LXX[A] : Πλην θυγατηρ Φαραω ανεβη εκ πολεως Δαυειδ προς οικον αυτης ον ωκοδομησεν συν την Μελω.

LXX[B] dans I *Rois*, IX, 9[b] : Τότε ἀνήγαγεν Σαλωμὼν τὴν θυγατέρα Φαραὼ ἐκ πόλεως Δαυεὶδ εἰς οἶκον αὐτοῦ ὃν ᾠκοδόμησεν αὐτῷ ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις.

L'ordonnance de TM est peu vraisemblable. L'intervention du Pharaon à Gézer est suivie de la mention des corvées salomoniennes et de l'organisation des équipes de travailleurs, IX, 20-23. Le v. 24 bloque à la suite deux faits dont la relation échappe : transfert de la princesse égyptienne d'un palais ancien à un palais bâti pour elle, et construction de Millo. Immédiatement après cette laconique incise le v. 25 parle des sacrifices que Salomon offrait annuellement au Temple et se termine par le rappel inattendu que Salomon « acheva le Temple ».

La dualité du grec reparaît. L'*Alexandrinus* présente une leçon d'abord identique à TM, mais nuancée singulièrement à la fin. Ce σὺν τὴν Μελω qui paraît mettre en relation le Millo et le palais érigé pour la reine, est une tournure anormale qui évoque aussitôt la même expression insérée en surcharge dans le texte précédent entre le « palais *du roi* » et τὴν ἄκραν = מִלּוֹא. Or, dans la leçon de B concernant le transfert de la princesse en un palais nouveau, ce palais est celui *du roi*, οἶκον αὐτοῦ, qu'il s'est construit « pour lui-même, αὐτῷ »; il n'est plus question d'un palais spécial de la fille du Pharaon, plus question non plus du Millo. Une variante non moins grave de B est qu'il présente le v. dans un tout autre et beaucoup meilleur contexte : c'est après l'inauguration du Temple, ch. VIII, quand une nouvelle vision divine a consacré les promesses liées au sanctuaire, IX, 1-9[a]; Iahvé désormais installé dans sa demeure, le roi prend à son tour possession de son palais, où il amène solennellement aussi l'Égyptienne qu'il a épousée et qui, durant les travaux de construction, avait occupé l'ancien palais davidique, IX, 9[b]. Il n'est pas question de Millo et la narration se poursuit, dans B, très correctement par une récapitulation de la durée des travaux et la mention du concours persévérant prêté par les Tyriens pendant ces vingt années, IX, 10 s. — cf. TM au même endroit; — suit le règlement de comptes entre Hiram et Salomon, IX, 11[b]-14 = TM; mais au lieu de faire intervenir ici la péricope mal ordonnée de TM, IX, 15-25, les LXX[B] placent sans intervalle les vv. 26-28 : construction d'une flotte et expédition à Ophir avec le concours de matelots phéniciens. L'accord se prolonge entre B et TM dans le ch. X, — épisode de la reine de Saba, richesses infinies de Salomon, vv. 1-22. Entre 22 et 23 de l'hébreu, le grec insère la péricope précédemment omise, IX, 15-25, d'ailleurs avec des variantes considérables, et l'accord reprend aux vv. 26-33 = TM, X, 23-29, cesse de nouveau, XI, 3 ss., et se rétablit à peu près complètement à partir de XI, 9, dans le récit des difficultés suscitées à Salomon en châtiment de son immoralité et de son idolâtrie. La plus sérieuse de ces difficultés devait surgir de la révolte de Jéroboam et l'histoire de cette rébellion nous ramène à Millo. I *Rois*, XI, 27 :

TM :	LXX :	Vg. :
Voici donc la circonstance dans laquelle il (Jéroboam) leva la main contre le roi : Salomon bâtissait le Millo, pour fermer la brèche de la cité de David son père...	Καὶ τοῦτο τὸ πρᾶγμα ὡς ἐπήρατο χεῖρας ἐπὶ βασιλέα. Σαλωμὼν ᾠκοδόμησεν τὴν ἄκραν· συνέκλεισεν τὸν φραγμὸν τῆς πόλεως Δαυεὶδ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ...	*Et haec est causa rebellionis adversus eum, quia Salomon aedificavit Mello et coaequavit voraginem civitatis David patris sui...*

Abstraction faite de nuances sans portée, les trois versions officielles présentent enfin la même leçon et chacune est intrinsèquement correcte. La

construction asyndétique de l'hébreu : בנה את־ המלוא סגר... a quelque peu dérouté les versions. Les LXX ont rendu les deux verbes au *parf.* moyennant une disjonction dans la phrase qui donne l'apparence de deux membres sans relation, par conséquent de deux opérations distinctes : érection de l'ἄκρα = המלוא, fermeture de la brèche. L'hébr. ne peut être construit de la sorte et les mêmes traducteurs grecs en ont eu le sentiment dans un autre contexte. C'est en effet le lieu de rappeler cette gênante incise relative à Millo dans I *Rois,* IX, 15, transposée par les LXX[B] dans X, 23 et agrémentée d'une singulière addition après le simple המלוא de TM. Τοῦ περιφράξαι τὸν φραγμὸν τῆς πόλεως Δαυείδ, qui ne répondait à rien dans l'hébreu parallèle, est en effet une traduction parfaite de l'hébreu dans ce nouveau passage I *Rois,* XI, 27. Une transposition littérale de ce grec donnerait à vrai dire סגור, ou plutôt לסגֹר[1] et devrait omettre אביו. Il n'est, après tout, nullement impossible que cette leçon plus normale, לסגר « pour fermer », soit celle de l'hébr. primitif : en pratique, ce même sens est impliqué par LXX[B] et justifié du reste par les grammairiens même avec les deux *parf.* juxtaposés : בנה ... סגר. La *Vg.* — *et coaequavit* — supposerait une *consecutio temporum,* וסגר, ramenant en somme au même sens et que rendent insuffisamment les traducteurs français par l'emploi d'une petite conjonction complaisante : Salomon bâtissait Millo *et* fermait la brèche (Crampon, Segond, etc.).

Le fait que les LXX offrent dans X, 23 de I *Rois* la vraie traduction de TM, I *Rois,* XI, 27, à propos du Millo, donne lieu de penser que l'un est un doublet de l'autre. Par ailleurs la leçon grecque de I *Rois,* X, 23, constituant sur Millo un doublet de TM, XI, 27, répond aussi à TM, IX, 15, première information massorétique d'un Millo salomonien, dans un contexte et sous une forme difficiles à expliquer correctement. Dès lors, on peut se demander si les trois passages ne doivent pas être considérés comme trois dérivations d'une même source. La question a son intérêt au point de vue de la structure rédactionnelle du livre des *Rois;* sa véritable importance toutefois est uniquement topographique et archéologique.

Or examiner avec quelque attention les textes I *Rois,* IX, 15, 24 et XI, 27, c'est résoudre la question dans le sens de l'unité. La source primitive demeure insaisissable; mais on reconnaît sans peine que les passages en question sont des modalités d'une information fondamentale unique : Salomon est l'auteur de la construction du Millo et le Millo avait pour raison d'être de fermer une brèche compromettante pour la « cité de David ».

Il n'y a qu'à relire les trois textes rapidement pour constater les affinités. I *Rois,* IX, 15 débute par ces mots : וזה דבר המס, à quoi ne répond rien dans le contexte, que la Vg. a glosé, les LXX transposé et nuancé; on reconnaît vite le début de XI, 27 : ... וזה הדבר parfaitement en situation alors et littéralement égal à αὕτη ἡ πραγματία, tournure un peu gauche par laquelle A interprétait « l'affaire » de la corvée. La preuve décisive que וזה דבר dans IX, 15 implique un doublet de XI, 27 et n'est pas une simple tournure identique de style, c'est qu'à la suite de המלוא tout court de TM, IX, 15 les LXX reproduisent trait pour trait la fin de XI, 27. Puisque XI, 27 se présente correctement, avec une attestation ferme dans un contexte excellent, il reste à conclure que IX, 15, incorrect, en est un doublet partiel. Nous reviendrons sur les autres mots de ce doublet; I *Rois,* IX, 24 va préalablement confirmer que la construction du Millo est, dans le texte reçu, une manière d'épave flottante, isolée de la source historique primordiale et rattachée un peu au petit bonheur en divers endroits de la Massore actuelle. On se rappelle en effet que dans ce v. sont groupés deux faits disparates : la reine change de palais; le roi construit Millo. Benzinger en a pris trop vite son parti de déclarer le problème insoluble et de retenir seulement comme un fait « certain », d'après ce texte, un rapport chronologique et peut-être de causalité entre le changement de résidence de la reine et l'érection du Millo[2]. Ce qui est « certain » pour qui ne borne pas son horizon à un bref examen de TM, c'est d'abord que l'indication, erratique

1. Cf. Gesenius-K., *Hebr. Gram.,* § 120, p. 372 ss.; § 45, 2, p. 123.

2. *In loc.* (p. 70). Winckler, *Gesch.,* II, 253, estime que I *Rois,* **9**, 24 est un petit bloc erratique, *zusammenhanglos.* Il n'y attache pas moins une haute importance « ethnologique » (?) et « mythologique », cite « Muhammed », les divisions des harems, les « demeures des étoiles »... et Millo n'en devient pas plus clair pour le commun des gens simples... non *initiés* à la mythologie astrale. Cf. aussi les hypothèses de Stade-Schwally, Klostermann, etc.

dans TM, est au contraire convenablement localisée dans le récit des LXX[B] reportant cette installation de la reine dans IX, 9[b] à la fin des installations divine et royale dans les bâtiments nouveaux[1]. C'est, en second lieu, que Millo n'a rien à faire avec la construction du Temple et du palais. Troisièmement enfin, il y a rapport étroit entre Millo et le rempart.

Une conclusion nette doit se dégager de ces observations : le récit de la construction du Millo faisait à l'origine partie d'une histoire des constructions salomoniennes. Ces constructions comprenaient : 1° la maison de Iahvé (בית יהוה) ou le Temple; 2° la maison du roi ou le palais (בית המלך ou ביתו, voire aussi un palais spécial pour la reine, ביתה); 3° Millo et le rempart de Jérusalem; 4° une série de places fortes. En ces divers édifices Salomon utilisa le concours de Hiram. De cette même collaboration avec les Tyriens résultèrent la construction d'une flotte et les expéditions maritimes à Tarsis et Ophir, sources de richesses infinies. La description de ces œuvres grandioses et l'énumération de toute cette opulence étant devenues matière à développements littéraires, l'ordonnance et la simplicité du récit primitif ont été graduellement altérées par des retouches nombreuses dans TM, mais dont le grec est un peu plus indemne. Toute mention de construction entraînait l'énumération détaillée des divers palais, du Millo, des murs de Jérusalem, des villes fortifiées. La Massore garde la trace de variations sur ce thème, malheureusement écourtées et mal agencées.

Ce caractère du texte une fois reconnu, on peut chercher à pénétrer le rapport entre le Millo salomonien et le Millo davidique attesté par II *Sam.*, v, 9 et I *Par.*, XI, 8. Ces textes suscitent une difficulté grave : si David a bâti le Millo et le rempart, comment Salomon peut-il les bâtir à son tour? L'hypothèse d'un rempart plus développé ou d'un Millo agrandi demeure possible mais absolument gratuite, si tant est qu'elle n'aille pas à l'encontre de la tendance de I *Rois* à accentuer l'action salomonienne.

On a certainement été frappé de ce qu'il y a de flou dans l'attestation du Millo par II *Sam.*, v, 9. A le prendre au pied de la lettre, ce texte n'indique pas un Millo construit par David, ni même un Millo préexistant; Millo sert uniquement de point de départ aux travaux : à ce sujet la donnée catégorique de *Sam.*, מן המלוא, est appuyée de toute l'insistance de I *Par.*, XI, 8, מן המלוא et מסביב juxtaposés de façon aussi peu correcte que possible. Tellement peu correcte que les LXX sont allégés de cette coquille et ignorent Millo en cet endroit. Ce terme n'appartenait donc pas au récit primitif. Voici par conséquent de nouveau המלוא dépendant de בית, qu'il s'agisse de בית המלך, ou du palais de la reine... ביתה, dans la source historique : le Millo fait belle contenance dans II *Sam.*, v, 9 parce qu'il est accolé à ביתה; il est instable dans TM de I *Par.*, XI, 8 parce que ביתה ni aucun équivalent ne s'y trouve à la suite. Que conclure, sinon que le Millo de *Samuel* tout comme le Millo de I *Rois* est un élément bien déterminé d'un récit de constructions où figuraient aussi plusieurs palais? Dans II *Sam.*, on n'en a conservé que la partie essentielle : המלוא et un palais, בית; dans I *Par.*, où le palais n'intervient pas, le Millo n'intervenait pas davantage et n'a été introduit qu'après coup par un scribe préoccupé d'harmonisation avec le récit parallèle de *Samuel*.

Cette solution plaira peut-être plus aux exégètes qu'aux archéologues et aux topographes. Sa portée ne va en effet à rien moins qu'à supprimer le Millo, nom et réalité, à l'époque de David et à supprimer aussi une construction de palais de David au lendemain de l'installation du monarque dans la forteresse-Sion. Tout cela n'est pourtant révolutionnaire que par une superficielle apparence. En considérant comme une glose rédactionnelle la fin du v. 9 de II *Sam.*, v, il n'est pas question

1. Les exégètes qui s'attacheront à recouvrer l'ordre du texte observeront sans doute que 9, 24[b] אז בנה את־המלוא précédé de אשר בנה לה à la fin de 24[a], doit être un doublet défiguré de 9, 10[a] אשר בנה שלמה et 11[b] אז יתן המלך, séparés par la nomenclature des constructions et le concours de Hiram. Ils reporteront donc 24[a] à la suite de 9 dans TM = 9[a] des LXX, et au lieu du Millo parasite de 24[b] on continuera le récit par TM, IX, 10-14, en supprimant peut-être ויהי qui n'est pas appuyé par les LXX au début de 10. Le v. 15 de TM, qui s'ouvre par un mauvais doublon de 9, 27, ...זה דבר־ה, est continué par un autre doublon : le début de 25 : העלה שלמה et העלה המלך שלמה, cf. 5, 27. La suite du v. 15[a] de TM, nomenclature des constructions ignorée des LXX, est un rappel de 10[b], avec addition de Millo, du rempart de Jérusalem et de diverses villes, parmi lesquelles Gézer.

de supprimer les constructions davidiques dans le rempart. Quant au palais, c'est un peu plus tard qu'on va le voir ériger avec le concours des Tyriens et comme il ne saurait être question d'un second, il faudra de toute façon que la mention du v. 9b soit tenue pour une anticipation ou une généralisation. Pourquoi dès lors ne pas admettre la même chose pour le Millo? Le rédacteur en train de bloquer la narration des édifices davidiques, à l'époque de Salomon je suppose, quand ce roi avait construit le « terre-plein », s'est servi du terme nouveau המלוא pour localiser les constructions du règne précédent.

Nous n'avons raisonné jusqu'ici que sur la lettre brute des textes; il faut maintenant jeter un rapide coup d'œil sur la perspective ouverte par ces données littéraires. Il est sans contredit parfaitement simple de lire : « David s'installa dans la forteresse... David construisit tout autour depuis le Millo et à l'intérieur (?) — ou : depuis le Millo jusqu'à.... et son palais ». — Avant de tendre un cordeau hypothétique pour mesurer ces constructions et de supputer leur position idéale, il convient de se représenter qu'une construction « tout autour » d'une acropole, c'est un rempart; qu'un rempart ne s'édifie jamais par un coup de baguette enchantée et qu'il en va de même pour un palais. De ce chef, il devient impossible de localiser chronologiquement un rempart davidique à Jérusalem et d'autres édifices entre le jour où la citadelle jébuséenne est occupée par le roi vainqueur et le moment d'après, où arrivent, dans la suite de la narration, les ambassadeurs de Ḥiram, puis l'armée des Philistins, puis les incidents du transfert de l'arche, puis encore les Philistins, puis les campagnes de l'orient et du nord. De dire que le texte groupe toute l'activité bâtisseuse du règne ne sauverait pas ce texte du caractère de généralisation rédactionnelle impliqué par la nature même de ses attestations. La ressource est d'ailleurs précaire, puisqu'il est malaisé d'imaginer à Jérusalem un chantier de constructions exécutant persévéramment les plans grandioses et dispendieux que l'on prête à David, tandis que le roi est en guerre au nord ou au midi, ou à travers les incidents douloureux de la révolte d'Absalom. Les faits ont une autre physionomie.

Ce que David vient de conquérir, grâce au coup de main heureux de Joab (II *Sam.*, v, 6-8), c'est la forteresse qui semblait assurer à jamais la sécurité de la ville. Qu'au lendemain de sa capture la citadelle ait pu être habitée telle quelle, cela ressort du récit même de la Bible. La ville que protégeait cette forteresse était certainement couverte aussi par un rempart : toutes les villes cananéennes connues étaient munies d'un rempart. Rien ne laisse soupçonner en quelle mesure ce rempart avait eu à souffrir des opérations du siège — s'il y avait eu un siège organisé; — rien non plus d'aussi facile à concevoir qu'un dégât quelconque dans ces murs, soit par le fait du temps, soit par le fait de la guerre. Résolu à se fixer dans sa conquête, David doit nécessairement la remettre en état de défense; l'enceinte de la Jérusalem jébuséenne fut donc restaurée là où le besoin s'en faisait sentir et l'on concevrait aussi que la citadelle-Sion, la demeure séculaire du dynaste jébuséen, ait été l'objet de quelques aménagements nouveaux. La ville n'est pas développée à ce premier moment. Si elle le fut plus tard sous le règne de David, c'est possible et probable en soi, d'après l'histoire du règne. Si David fit exécuter par la suite d'autres ouvrages de fortification, un rempart nouveau et plus développé, un palais distinct de l'ancien palais fortifié que représente ציון, il en faut chercher l'indication ailleurs que dans II *Sam.*, v, 9[1]. En attendant qu'elle ait pu être produite, les observations qui précèdent autorisent à tirer les conclusions que voici :

I. Pris en leur sens le plus strict, les deux textes II *Sam.*, v, 9 et I *Par.*, xi, 8 n'affirment pas l'érection du Millo par David; mais seulement que ç'a été le point de départ de ses constructions.

II. Ces mêmes textes ne supposent pas davantage que המלוא soit une vieille et mystérieuse désignation cananéenne adoptée par les écrivains

1. Et je doute qu'on trouve, à travers l'histoire de David, quelque donnée positive à ce sujet. Quand le P. Lagrange déclarait, en 1896, s'être abstenu de mêler à son étude sur Sion les « travaux de David sur lesquels » il ne s'estimait « pas encore exactement fixé » (*RB.*, 1896, p. 143), il prenait l'unique position raisonnablement possible concernant ces travaux. Plutôt que de travestir cette phrase en ayant l'air de la citer, le R. P. Meistermann (*La ville de David*, p. 86; cf. *RB.*, 1906, p. 632) eût rendu un service signalé aux études topographiques en fournissant la moindre information biblique apte à fixer sur les constructions de David.

bibliques[1]; il suffit de retarder leur composition jusqu'au règne de Salomon seulement pour que la création du Millo salomonien ait rendu la désignation courante à propos d'un point bien déterminé de Jérusalem.

III. En un sens beaucoup plus radical, d'après l'examen intrinsèque de ces deux textes, il y faut reconnaître des gloses. Ainsi disparaît toute antinomie dans les récits inspirés au sujet d'un Millo que Salomon est dit mainte fois avoir construit, que David aurait construit cependant avant lui et que les Jébuséens auraient peut-être érigé avant David.

C'est le texte de I *Rois*, xi, 27 qu'il faut maintenant examiner plus en détail. On a déjà vu qu'il est d'une fixité parfaite; on est sorti du thème des édifices salomoniens et de la richesse royale et le récit développe de graves incidents politiques. C'est comme introduction au plus sérieux de tous qu'est mentionnée la création du Millo. Cette mention a d'autant meilleure allure qu'étant plus incidente elle devait demeurer plus indemne de retouche tendancieuse et garder sa portée originelle. Sa portée manifeste est d'indiquer une entreprise royale considérable. Salomon s'occupait de nouvelles fortifications pour Jérusalem. Certaine brèche physique compromettant la sécurité de la ville, il avait résolu de la fermer : l'œuvre était immense puisqu'on avait dû lever la corvée comme dans les travaux du Temple et du palais. A la tête du chantier il fallait une direction intelligente et ferme. Salomon en avait estimé Jéroboam capable et lui avait confié ce soin.

On a ici du même coup une origine du Millo, sa nature et un indice précieux pour déterminer sa situation. Les renseignements font défaut pour évaluer l'époque du règne où fut inaugurée l'entreprise. Pour fixer sa nature il n'y a plus seulement le nom même המלוא « le remblai, le terre-plein », mais la note caractéristique « pour fermer la brèche de la cité de David ». Sur le sens de סגר « fermer », avec toutes les nuances possibles, il ne saurait subsister le moindre doute. La valeur attribuable à פרץ[2] souffre peut-être plus de difficulté. « Brèche » en est, à coup sûr, la plus convenable traduction, pourvu que le mot soit pris dans toute son ampleur, en tant qu'il exprime une ouverture, une scission, une division, une brisure quelconque et pas simplement l'ouverture violemment pratiquée dans un mur par la ruine d'un pan de maçonnerie. Qu'il ne s'agisse point d'une brèche du rempart, c'est de toute évidence pour ceux qui supposent l'érection d'un rempart davidique : Rien ne l'avait ruiné dans le court et prospère intervalle de David à Salomon. Pour ceux qui croient à la persistance de l'ancien rempart jébuséen réparé autour de la « cité de David », il est clair aussi que telle brèche éventuelle dans ce vieux mur n'eût pas exigé la mise sur pied d'un chantier gigantesque comme celui dont l'intendance paraît confiée à Jéroboam. Le texte au surplus désignerait mal une « brèche » accidentelle de cette nature par son expression פרץ עיר דוד, impliquant « la brèche » par excellence, danger permanent pour la ville. Les LXX ont eu l'impression qu'il s'agissait d'une opération tout autre que de murer une véritable brèche. Ne saisissant pas la portée stricte des termes employés dans l'hébreu, ils les ont rendus par de prudents et un peu vagues équivalents : συγκλείω, περιφράσσω[3] et φραγμός, influencés tous par סגר et l'idée de fortification à réaliser, mais qui rendent mal פרץ. La Vg. emploie au contraire une expression imagée qui nuance légèrement l'hébreu et accentue le sens avec énergie : *coaequavit voraginem*. סגר *coaequare* n'est évidemment pas une équivalence tout à fait stricte, puisqu'elle serait difficilement applicable à des cas tels que I *Sam.*, i, 5, *Jos.*, ii, 7, « fermer un sein, une porte », etc.; le sens de Millo a déteint ici sur celui de סגר, de façon heureuse d'ailleurs. La « cité de David » que Millo doit couvrir n'est pas une expression floue, symbolique ou généralisée, applicable à n'importe quel développement ultérieur de Jérusalem. Dans un récit d'allure aussi positive, qui traite de travaux bien spécifiés, on doit s'attendre à ce que la localisation de ces travaux soit fournie par un terme aussi précis que tout le reste. עיר דוד est ce terme; il sera par conséquent envisagé dans la perspective topographique concrète où l'ont placé les textes antérieurs.

1. On retiendra seulement par hypothèse que la levée de terre qui dut constituer le tout premier rempart septentrional de la ville eût pu être désignée par *millo'*. Avec un sens identique le nom usité dans la Bible aurait seulement pris, on le verra bientôt, une localisation plus strictement définie.

2. Cf. p. 119, à propos du *ba'al peraṣîm*.

3. Comparer à περιφράξαι τὸν φραγμόν... de LXX B I *Rois*, **10**, 23 le ἐμφράξαι τὰ ὕδατα... de II *Par.*, **32**, 3.

Ceci revient à dire que cette « cité de David » que Salomon a souci de fortifier sur un point demeuré — ou devenu — faible est la même « cité de David » substituée à la מצדת ציון, dans II *Sam.*, v, 9; c'est donc l'antique acropole jébuséenne et rien de plus, au moins comme situation topographique et comme développement. Mais venons aux dernières indications scripturaires.

II *Par.*, xxxii, 5 :

TM :	LXX :	Vg :
(Ézéchias) raffermit; il répara toute l'enceinte ruineuse, éleva jusqu'aux tours (?) et le second mur en dehors, fortifia le Millo de la cité de David et fit en abondance des traits et des boucliers.	Καὶ κατίσχυσεν Ἑζεκίας καὶ ᾠκοδόμησεν πᾶν τὸ τεῖχος τὸ κατεσκαμμένον καὶ πύργους καὶ ἔξω προτείχισμα ἄλλο, καὶ κατίσχυσεν τὸ ἀνάλημμα πόλεως Δαυείδ, καὶ κατεσκεύασεν ὅπλα πολλά.	*Aedificavit quoque agens industrie omnem murum qui fuerat dissipatus, et extruxit turres desuper et forinsecus alterum murum : instauravitque Mello in civitate David et fecit universi generis armaturam et clypeos.*

Au début, dans TM, ויתחזק a causé de l'embarras dans les *Verss*. Le grec reçu traduit le mot deux fois : au commencement du v. 5 et à la fin du v. 4, où il est beaucoup mieux en situation; il conclut bien la parole d'Ézéchias : λέγων· Μὴ ἔλθῃ βασιλεὺς Ἀσσοὺρ — hébr. מלכי אשור au plur. — καὶ εὕρῃ ὕδωρ πολὺ καὶ κατισχύσῃ = ויתחזק. La Vg. a rendu un peu au hasard, *agens industrie*, pour se sauver de l'anomalie consistant à mentionner cette détermination d'Ézéchias à fortifier sa capitale alors que déjà on a dit le principal ouvrage de défense. La critique plus précise du texte devra être faite à propos des travaux d'Ézéchias dans leur ensemble. Millo seul doit nous occuper. Le texte est en réalité moins solide qu'il ne le paraît. La construction de TM est incorrecte; les mots « cité de David » constituent non pas une détermination du Millo, mais une apposition qui exigerait une préposition quelconque. Les LXX en omettant l'art. devant πόλεως Δαυείδ ont laissé dans le vague la construction bizarre de l'hébreu, tandis que la Vg, a forcé la note avec sa petite particule *in*, tranquillement adoptée telle quelle par les traducteurs : « Millo *dans* la cité de David », sans prendre garde que cette harmonisation gratuite du Millo d'Ezéchias avec le Millo de Salomon n'allait pas de soi. Le Millo déjà connu en effet n'est pas « dans » la « cité de David » au sens précis et primordial de la « cité de David » : il est quelque part en dehors sur le parcours de son enceinte et il en protège l'abord sur un point primitivement faible. A l'époque d'Ézéchias la ville a depuis longtemps débordé ses anciens remparts; on ne voit plus l'à propos de travailler à ce Millo antique pour la défense de Jérusalem.

La teneur du texte devient plus suspecte encore comparée aux données parallèles. Les opérations d'Ézéchias pour mettre Jérusalem en état de soutenir un siège sont motivées par l'invasion de Sennachérib dans le territoire de Juda. Cette invasion est racontée par d'excellentes sources historiques : II *Rois*, xviii, 13 ss. ; *Is.*, xxxvi s. Une note incidente dans II *Rois*, xx, 20 renvoie, pour le détail de ces travaux de défense, au « livre des Chroniques des rois de Juda ». Quelques indications fort précieuses sont, il est vrai, enregistrées dans un oracle d'Isaïe, xxii, 8^b^-11^a^ et Millo n'y a aucune place; ce ne serait pourtant pas assez pour autoriser d'emblée à le soupçonner, si d'autres indices ne corroboraient celui-là. Ce qui frappe le plus dans le texte d'Isaïe, c'est un parallélisme assez strict avec les Chroniques, Millo excepté. *Is.*, xxii, 8^b^ : inspection de l'arsenal remis en bon état; II *Par.*, xxxii, 5^b^ : traits et boucliers. *Is.*, v. 9^a^ : réparation des brèches au rempart de la « cité de David; *Par.*, *ibid.* : réparation de toutes les brèches du rempart — ou du rempart tout entier ruineux. — *Is.*, v. 9^b^ et 11^a^ : détournement des eaux extérieures pour les emmagasiner dans l'enceinte; *Par.*, v. 3 s. : cette déviation des eaux est la première et la plus considérable entreprise. *Is.*, v. 10 : dégagement du rempart pour faciliter la défense; *Par.*, v. 5 : travaux en avant du rempart. Les membres des deux descriptions se répondent ainsi trait pour trait, à l'exception du Millo et de l'avant-mur, et l'opération relative aux eaux prend une spéciale importance. Cette importance est surtout mise en relief par un autre passage des *Par.*, à la fin de ce même chap. xxxii. Dans la récapitulation des œuvres du règne d'Ézéchias on ne mentionne plus qu'il ait travaillé aux remparts et augmenté la sécurité de la ville; mais le v. 30 est consacré exclusivement à rappeler qu'il a obturé l'issue normale de certaine source pour en amener les eaux par un conduit souterrain « à l'occident de la cité de David ». Enfin pour ne laisser aucun doute sur la principale

entreprise d'Ézéchias en train de fortifier sa capitale, voici le texte d'*Eccli.*, XLVIII, 17 d'après l'original hébr. : « Ézéchias fortifia sa ville en amenant les eaux en son intérieur. Il perça les rochers par le fer (*litt.* l'airain) et fit des montagnes un réservoir ». N'est-il pas désormais suffisamment clair que l'œuvre par excellence d'Ézéchias, celle qui avait frappé l'imagination des contemporains, c'était le détournement d'une source soustraite aux assiégeants et emmagasinée dans un bassin couvert par le rempart. Du « Millo de la cité de David » et des travaux qu'on y aurait pratiqués, plus de trace. Comme d'autre part ce Millo est chancelant dans son unique attestation, II *Par.*, XXXII, 5, on n'estimera peut-être pas hors de propos une hypothèse qui supprimerait cette incorrecte mention du vieux Millo et lui substituerait quelque allusion à ces travaux hydrauliques dont l'exécution a été prise si fort à cœur par les auteurs sacrés. L'hypothèse est d'autant plus suggérée qu'elle conserverait l'expression même הַמִּלּוֹא et peut-être justifierait la *Vg. in civitate David* = בעיר דוד. Il suffirait en effet d'attribuer ici à מִלּוֹא le sens bien établi pour l'ass. *milu* « abondance d'eau, grandes eaux, inondation ». Ézéchias accomplirait ainsi d'après II *Par.*, XXXII, 5 exactement les mêmes travaux indiqués par *Is.*, XXII, 8 ss. et ceux dont lui fait gloire le panégyriste des ancêtres dans *Eccli.*, XLVIII, 17 ; il fermerait les brèches du rempart, disposerait des machines et des engins de guerre ; mais surtout soustrairait l'eau à l'ennemi et en assurerait la jouissance abondante et tranquille dans la cité. Par où l'on n'entend évidemment point reconstituer la teneur exacte de la compilation primitive représentée par II *Par.*, XXXII, 5, mais seulement suggérer une solution loyale des difficultés multiples d'un texte qui n'est pas rendu intelligible en glissant quelques petits mots dans sa traduction pour la bloquer ensuite avec d'autres passages traités à l'avenant.

La conclusion de ces remarques ne saurait être nette, puisque le texte de II *Par.*, XXXII, 5, impossible a recevoir tel quel, n'a pas été rétabli sur des bases sûres, ni même étudié dans son ensemble. Sur le sujet spécial de Millo, il faut cependant reconnaître que toute obscurité disparaîtrait moyennant la valeur nouvelle attribuée à l'expression d'après l'ass., en tout cas le texte accepté pour ce qu'il est n'impliquerait pas un Millo différent de celui de Salomon, au moins pour le site. Ce point est le seul important dans la question. L'élément de conciliation entre le Millo primitif constitué en remblayant une dépression du sol et ce Millo où Ézéchias aurait opéré des travaux de consolidation — ... יחזק — pourrait être cherché dans II *Rois*, XII, 21[b], où Millo va se compliquer d'un édifice : בית מלא.

TM : ... et ils (ses serviteurs) frappèrent Joas à Beth Millo היורד סלא ?

LXX : ... καὶ ἐπάταξαν τὸν Ἰωὰς ἐν οἴκῳ Μααλὼ τὸν Γααλλά.

Vg. : ... *percusseruntque Joas in domo Mello in descensu Sella.*

La traduction dans les versions courantes : « ... la maison de Millo à la descente de Silla », s'inspire à n'en pas douter de la Vg.; le texte massorétique répugne formellement à ce sens, il faut même dire à tout sens imaginable [1]. Au pied de la lettre, c'est Beth Millo qui « descend » à Silla. Il suffit d'énoncer le fait pour rendre invraisemblable la leçon qui l'exprimerait ; encore le sens de « à Silla » ne se trouve-t-il pas dans TM, qui juxtapose tout bonnement les mots. La traduction littérale serait « Beth Millo, celui qui descend Silla ». סלא est un *hapax*, de sorte que cette détermination d'un Beth Millo inconnu d'ailleurs est fournie par quelque chose de beaucoup plus inconnu encore et sous une forme de tous points incorrecte.

Le grec n'a pas le même texte ; s'il est déjà difficile de s'expliquer Μααλὼ pour מִלֹּא [2], il est impossible de retrouver היורד סלא dans τὸν Γααλλά. Les var. ἐν Γααλλά et surtout καταμένοντα Γααλαδ (voy. Swete) sont mal assurées et tout aussi embrouillées. L'hypothèse de quelque confusion ΓΑΛΛΑ pour ΣΑΛΛΑ transcrivant l'hébreu סלא est inadmissible, et par cette voie on songerait plutôt à une confusion avec מִלֹּא — ΜΑΛΛΑ-ΜΑΛΛΑ [3]. Tout

1. *Vollkommen unverständlich* affirmait déjà dans son commentaire un linguiste aussi qualifié que M. R. Kittel. Même Keil-Delitzsch, résolus à sauver toujours la Massore, renoncent à découvrir un sens acceptable. Quelques hypothèses sont énumérées par Benzinger.

2. Quelque coquille de lecture dans un Ms. oncial : ΜΑΛΛΩ pour ΜΑΛΛΩ, encore que la vocalisation soit surprenante.

3. Inutile de rappeler l'amusante méprise par où le R. P. Meistermann estime se sauver de ce gouffre d'obscurités en établissant cette équation étonnante *Silla* = *Sélah* [lisez סלא = שלח !] (*La ville de David*, p. 18, n. 7; cf. *RB.*, 1906, p. 635 s.).

cela est précaire. Si la Vg. *in descensu Sella* n'est pas une pure interprétation de S. Jérôme pour se tirer de l'impasse massorétique, on doit nécessairement supposer un hébreu différent. C'est dans l'examen intrinsèque de TM qu'il faut chercher une solution. Il y a sans doute quelque secours à tirer de II *Par.*, XXIV, 25 racontant assez différemment la mort de Joas frappé par les conspirateurs « sur son lit » où les Syriens l'ont laissé gisant « couvert de blessures », ou en proie à « des infirmités nombreuses », בְּמַחֲלוּיִם רַבִּים. Klostermann a très bien observé que le Μααλώ si étrange des LXX dans II *Rois*, XII, 21 doit dériver de ce בְּמַחֲלוּיִם rendu dans *Par.* ἐν μαλακίαις (μεγάλαις). C'était sans doute la bonne piste et Klostermann a eu tort d'en sortir pour recourir à de fantaisistes corrections complémentaires. La comparaison des deux récits fait toucher du doigt que, si l'un et l'autre sont vrais, ni l'un ni l'autre n'est complet : dans l'un est indiqué le lieu où se trouvait probablement Joas infirme ou blessé; dans l'autre la résidence n'est pas spécifiée, mais le roi est frappé gisant dans son lit. De cette même comparaison il résulte aussi que TM et LXX dans II *Rois*, XII, 21 relèvent d'éléments tout autres de la source primitive où le récit détaillé semble avoir mentionné et la situation de Joas et le lieu de sa résidence : TM spécifie la résidence tout court — dans Beth Millo... —; les LXX se ramènent normalement au texte des *Par.* ἐν μαλακίαις μεγάλαις, surtout avec la variante ἐν Γααλλά. Dès lors rien n'est plus indiqué par cette fluctuation que de supposer une fausse interprétation de la source primordiale. De même que dans le grec ἐν οἴκῳ Μααλώ et ἐν Γααλλά représentent deux adaptations d'une même expression commune, il est permis de soupçonner quelque chose d'analogue dans l'hébreu. Un procédé trop radical peut-être consisterait à mettre en question l'authenticité même de Millo, à cause de son orthographe spéciale ici et de sa transcription par les LXX, Μααλώ, au lieu de leur traduction usuelle ἄκρα, ou du très correct ἀνάλημμα employé une fois [1]. Les éléments dont on dispose ne permettent pas de pousser plus avant avec sécurité et Beth Millo est à retenir pour sa valeur dans le texte reçu. Avec הַיֹּרֵד סִלָּא, il en va tout autrement. La juxtaposition des deux termes dans l'orthographe massorétique סִלָּא et מִלֹּא rend sensible même aux non hébraïsants que l'un puisse être un doublet de l'autre [2]. Comme Millo est attesté d'autre part tandis que Silla est inconnu, c'est סִלָּא qui sera considéré comme duplication fautive. Resterait à fournir, pour rendre la correction décisive, l'explication de הַיֹּרֵד, et j'avoue n'avoir rien de persuasif à présenter. Une addition pure et simple des massorètes ou d'un copiste est invraisemblable; une déformation de בְּבֵית « dans la maison » n'est guère intelligible, quoique possible. Malgré l'incertitude qui subsiste sur ce point il reste, je pense, légitime de conclure à une fausse duplication de Beth Millo, ou de la « maison de Millo », traitée par les traducteurs comme une détermination de ce Beth Millo. Cette pseudo-détermination doit disparaître et l'on se retrouve en face du Millo connu, où l'on voit seulement maintenant qu'un édifice existe et qu'il peut servir de résidence royale, au moins accidentellement.

Le résultat général de cette excursion un peu monotone à travers les attestations bibliques du Millo est facile à concrétiser. Quoi qu'il en soit d'un Millo cananéen, le Millo biblique est un ouvrage salomonien qui a consisté à combler certaine dépression compromettante pour la sécurité de la « cité de David » au sens archaïque du mot. Les expressions qui paraissent impliquer un Millo davidique se révèlent comme des gloses ou de banales coquilles glissées dans le texte; il en est de même des passages où l'on a cru découvrir une détermination locale par un pseudo-Silla. Tout au plus voit-on qu'à l'époque de Joas, il existait un édifice

1. On ne se hâtera pas d'écarter la difficulté en opposant le cas de *Jug.*, **9**, 6, où le Beth Millo de Sichem est rendu par les traducteurs grecs οἶκος Βηθμααλών, ou οἶκος Μααλων [Lag. Μαλλων]. Ces formes sont d'autres nuances que celles de II *Rois*, **12**, 21, de même que TM בֵּית מִלּוֹא dans les *Juges* est une nuance distincte de בֵּית מִלֹּא dans II *Rois*. La nuance serait absolument négligeable si le texte était très ferme; elle peut éveiller des soupçons dans un texte mal appuyé. Keil (sur I *Rois*, **9**, 15 et II *Rois*, **12**, 21) insiste avec énergie sur cette nuance orthographique pour distinguer ce מִלֹּא du « Castell Millo ».

2. La confusion est plus facile encore moyennant certaines formes graphiques anciennes du *samek* et du *mem*. Une correction aussi élémentaire que la suppression d'un doublet vaut certainement les restitutions érudites telles que סִלָּא = מְסִלָּא « voie, chemin » (Thenius), ou les rapprochements סִלָּא = סִלָּה — מִלִּיתָא = מִלּוֹא développés dans les commentaires.

mal spécifié sur le Millo antique. Enfin le Millo dont il est parlé à propos des travaux d'Ézéchias est probablement à entendre de quelque aménagement pratiqué alors pour les eaux, par exemple du nouveau réservoir créé par le roi pour capter la fontaine de Gihon. La traduction usuelle des LXX, ἡ ἄκρα, est beaucoup plus une interprétation, dérivant de la relation constante du Millo avec la fortification de la ville, qu'une traduction précise ou l'écho d'une tradition. Ils ont été plus exacts dans le cas unique où ils ont employé ἀνάλημμα. Le Mello de la Vg. est un faux nom propre cependant assez consacré par un usage séculaire pour qu'il soit devenu le terme consacré. L'exégèse nous ramène exactement ainsi au point où la linguistique hébraïque conduisait déjà au sujet de המלא; et si l'étude exigeait quelque patience elle permet de se soustraire enfin aux aphorismes sur l'obscurité de Millo.

§ 2. *Les faits archéologiques et topographiques.*

Dès qu'il s'agit de constructions salomoniennes on a la ressource d'un point absolument ferme : la situation générale des deux palais, de Dieu et du roi, correspondant à peu près à l'enceinte du Ḥaram ech-Chérif. Puisque le Millo est une œuvre salomonienne présentée généralement en relation très étroite avec les palais, n'est-ce pas une invitation à considérer de suite s'il pourrait être situé topographiquement en leur voisinage? En toute hypothèse trois points cardinaux sont exclus : le Nord du Temple, où il n'y a pas de « brèche » à fermer avec le développement de l'esplanade réalisée alors; l'Est, où il ne peut être question de remblayer la vallée du Cédron; le Sud enfin, car si la ville antique y est située, il n'y a pas lieu d'établir entre elle et le palais royal quelque ouvrage de la nature du Millo. A l'Ouest du palais salomonien au contraire, le Millo va trouver la situation la plus normale et la plus opportune raison d'être.

Les remblais artificiels, surtout l'accumulation progressive des décombres à l'angle du Ḥaram et autour de la moderne porte des Maugrebins ont altéré considérablement le relief du sol. La vallée du Tyropœon est barrée à peu près depuis le mur des Pleurs. Un terre-plein uni et hérissé de haies de cactus se développe autour de l'angle S.-O., où il enfouit presque totalement aujourd'hui les voussoirs du pont hérodien qui reliait le Temple à la ville haute; il est prolongé à l'E. et au S. jusqu'au rempart moderne, restauration turque d'une ligne fortifiée plus ancienne. L'aire totale de ce remblai, évaluée en chiffres ronds, et seulement au S. du Ḥaram, mesure 150 mètres d'O. en E., sur une centaine de mètres du N. au S. Dans la toponymie contemporaine l'endroit s'appelle *ḥâkoûrat el-Khâtoûnîyeh.*

Quand on suit, venant de l'intérieur de la ville, le sentier qui traverse les cactus pour franchir la porte des Maugrebins (pl. III), on passe à peu près de plain-pied à l'extérieur. En se glissant au contraire par le chemin de ronde qui couronne le rempart jusqu'à l'angle S.-E. de cette *ḥâkoûrah,* il est facile d'observer le dénivellement très sensible du sol entre les deux faces de la muraille : à l'intérieur le sol n'est qu'à 1m,50 du chemin de ronde, 8 à 10 mètres au contraire à l'extérieur. Ce détail, estimé d'abord insignifiant puisqu'il se reproduit sur divers autres points de l'enceinte choisis plus volontiers comme dépôts de décombres, est souligné par la physionomie spéciale du mur, dont la face extérieure montre ici un entassement de blocs énormes à refends et à bossage mêlés sans régularité d'appareil (fig. 40). Ces matériaux antiques ont été manifestement remaniés à peu près en toutes les parties apparentes du rempart. Quelques indices observés dans les plus basses assises, en deux ou trois points où la base a été un jour ou l'autre accidentellement déchaussée à quelques pieds de profondeur, feraient supposer un vieux soubassement en place. Le volume des grands blocs rend du reste assez invraisemblable qu'ils aient été convoyés de très loin en cette section de la muraille du XVIe siècle. Du moins ne concevrait-on pas bien le motif pour lequel tant de matériaux de cette qualité et de ces proportions auraient été groupés là plutôt que sur n'importe quel autre point. La meilleure hypothèse qui rende compte de leur présence est donc la proximité d'un édifice antique, sinon l'existence même de quelque vieux mur de soutènement justifiant du même coup le tracé un peu capricieux adopté ici par l'ingénieur de Soliman II. La solution radicale de ce petit problème dépendrait d'une fouille à réaliser.

L'angle S.-E. de la muraille archaïsante est

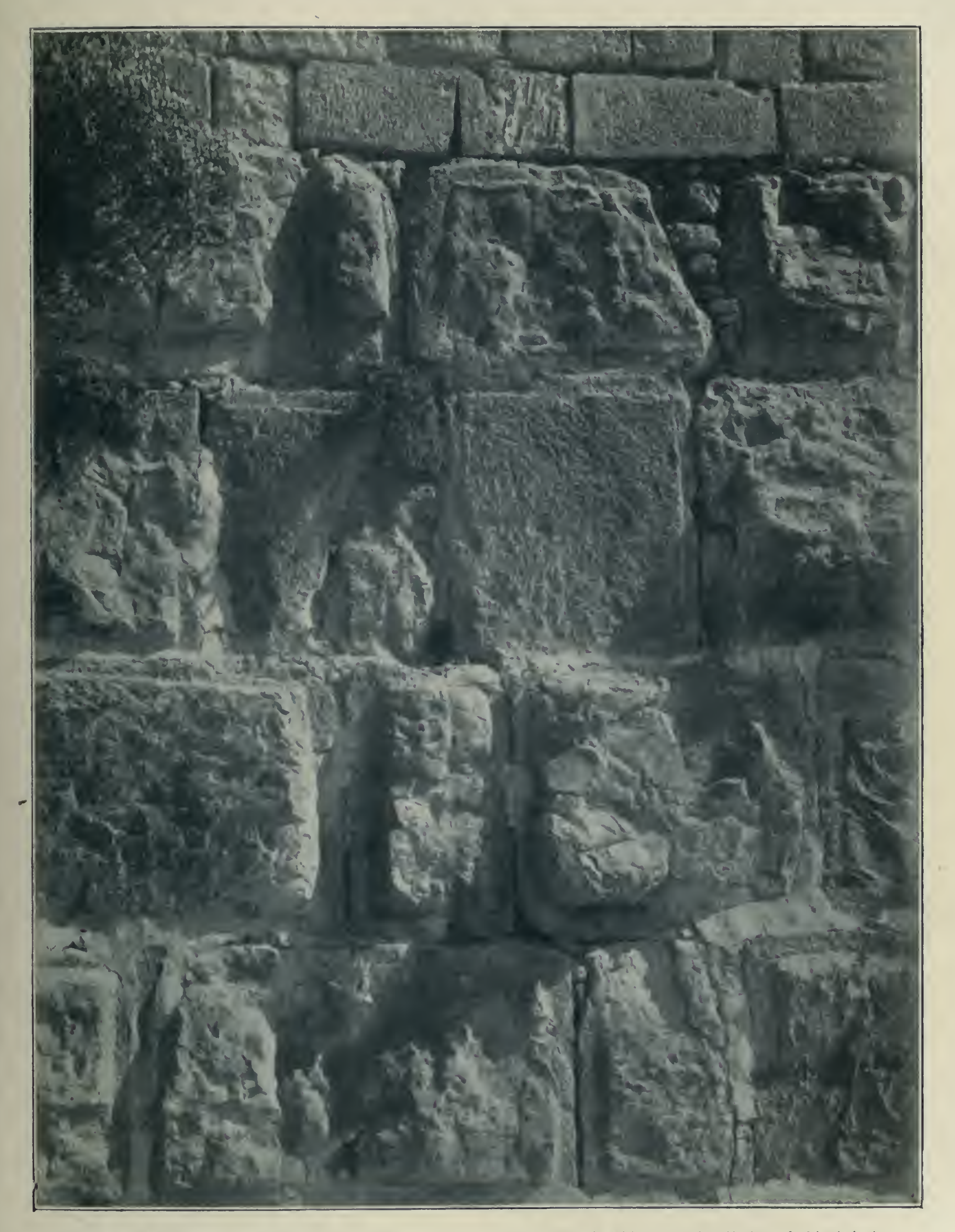


Fig. 40. — Mur moderne supportant l'extrémité méridionale du terre-plein de Millo, au S. de ḥâkoûrat el-Khâtoûniyeh.

projeté presque au sommet de l'étroite rampe qui relie l'esplanade du Temple au mamelon méridional dit ed-Dehourah. Rien ne permettrait de soupçonner aujourd'hui, entre cet angle et la porte des Maugrebins, la crevasse profonde du Tyropœon; on voit seulement, au Sud de la muraille, une dépression se creuser à travers les terrasses cultivées et la vallée ne redevient sensible qu'assez loin déjà entre les rampes des deux collines. Encore a-t-il fallu l'indication très nette des fouilles de 1897 pour faire évaluer correctement la marche et la profondeur du Tyropœon. Sur son passage à travers *ḥâkoûrat el-Khâtoûnîyeh* les travaux de M. Warren avaient suffisamment éclairé dès 1869. Une série de puits ouverts parallèlement au mur méridional du Ḥaram avait fourni la coupe précise du sol depuis la colline occidentale, jusqu'à l'arête faîtière d'Ophel, à la hauteur de la porte-triple. Le lit primitif de la vallée se trouve environ 28 mètres à l'orient de l'angle S.-O. et à 27 mètres sous la surface actuelle du sol extérieur [1]. Les observations des officiers du *Survey* ont établi que, bien longtemps avant l'audacieuse entreprise de rejeter la vallée à l'O. pour régulariser l'enceinte du Temple, des travaux avaient été exécutés sur ce point en vue d'assurer le drainage des eaux sur le flanc occidental de la vallée, aussi pour faciliter les communications entre le palais et les quartiers développés à l'extrémité N.-E. de la grande colline. Une douzaine de mètres plus bas que la naissance de l'arche de Robinson ont été trouvés les voussoirs d'une autre arche effondrée sur un ancien pavement qui marque une délimitation nette dans la masse de débris. Cette arche inférieure a dû faire partie d'un pont analogue à celui d'Hérode, moins monumental seulement et prolongé sans doute à l'orient par-dessus le thalweg du Tyropœon jusqu'à l'enceinte primitive du palais salomonien.

Au Nord de l'arche de Robinson, à la hauteur de la porte *es-Silsileh* la vallée est barrée de nouveau au point où, s'infléchissant assez brusquement vers l'Est, elle va s'engager sous le terre-plein du Ḥaram. C'est le point d'attache à peu près certain de ce que Josèphe appelle le premier mur de Jérusalem à la muraille spéciale du Temple [2]. A l'extrémité méridionale de la *ḥâkoûrat el-Khâtoûnîyeh* on est quelque peu fondé aussi, avons-nous vu déjà, de par les vestiges de muraille antique, à supposer un remblai archaïque du Tyropœon.

L'aspect primordial des lieux antérieurement à tout travail humain est désormais très simple à reconstituer. La vallée centrale, dirigée d'abord d'un cours régulier de N.-O. en S.-E., reçoit d'O. la vallée latérale descendant de la grande colline. Au delà du confluent le Tyropœon reculait à l'orient, serré par un vigoureux promontoire de la colline occidentale. Une large courbe ramenait la vallée presque droit au Sud après ce promontoire. Mais au point où elle s'élargissait en quittant la passe escarpée, son niveau se trouvait très élevé sur la rampe NO. de la petite colline orientale réduite elle-même en cet endroit à un col étroit et de pente atténuée. De sorte que la vallée constituait en réalité, par rapport au coteau méridional d'Ophel, la voie de plus facile accès, plus facile même, quand aucun ennemi n'entravait la marche, que la ligne de crête. Quand on avait dû se préoccuper d'un rempart pour la cité cananéenne, il est clair qu'on s'était mis spécialement à couvert au Nord, où l'accès se faisait de plain-pied, mais qu'il était facile de défendre. Laissons de côté toute spéculation sur la nature de cette défense, sur l'extension précise de la capitale jébuséenne et sur les travaux qu'y fit exécuter David. Un fait ne souffre pas le moindre doute : les constructions antiques ne dépassaient point au N. la muraille méridionale du Ḥaram : le site du futur Temple était encore une aire à dépiquer le grain; entre cette aire et la ville il y avait

1. *Recovery...*, p. 119 ss.; *Mem. Jerus.*, p. 183. Cf. pl. II, 4.

2. *Recovery...*, pp. 76-94; *Mem. Jerus.*, pp. 195-209. Dans cet ensemble compliqué se superposent et s'enchevêtrent des œuvres d'époques très éloignées les unes des autres. En dépit de multiples remaniements, il demeure établi qu'un remblai considérable existait déjà dans le Tyropœon à l'époque où fut érigée, environ 30 mètres à l'Ouest du Temple, cette remarquable construction désignée sous les noms *Ancient Hall* ou *Masonic Hall* dans les comptes rendus et les plans des ingénieurs anglais. Le sol de cet édifice est établi sur un conglomérat de maçonnerie négligée mais extrêmement résistante et son niveau est de 9m,15 au-dessus du lit le plus profond de la vallée au pied du Temple. Or les explorateurs qui l'ont découvert et étudié sont unanimes à déclarer cet édifice aussi ancien que le mur du Ḥaram en son voisinage, et il y a de sérieuses raisons que ce mur soit estimé salomonien. Ces raisons seront détaillées quand on décrira plus loin l'esplanade du Temple.

l'espace nécessaire pour développer tout le palais de Salomon. Sans entrer dans le détail de la localisation du palais et du Temple, ce sera assez de rappeler maintenant que l'assiette préparée pour les édifices salomoniens se restreignait à un élargissement artificiel sommaire de la plate-forme supérieure du coteau et n'offrait point la belle symétrie de l'enceinte hérodienne : les terrasses étaient probablement à des plans différents et plus bas par endroits; surtout le passage du Tyropœon creusait à l'O. du palais une profonde échancrure[1].

Ces premiers édifices achevés, l'antique « cité de David » se trouvait puissamment couverte au N. par cette sorte de double citadelle. Mais la vallée restait, au N.-O., un chemin grand ouvert pour aboutir au cœur même de la ville. C'est à fortifier ce point en fermant la vallée que Salomon va s'employer, en ses travaux ultérieurs. D'autre part la nouvelle capitale israélite n'a pu manquer de s'agrandir dans la durée du long règne de David et à travers le nouveau règne brillant et prospère. La Bible ne détermine en rien la situation du rempart dont elle attribue la construction à Salomon; il est pourtant de toute évidence que ce ne saurait être le même rempart ancien restauré par David au lendemain de la conquête. Les détails à relever dans les livres des *Rois,* dans Néhémie surtout, plus tard dans Josèphe, et maintenant aussi les données archéologiques autorisent à faire coïncider le rempart salomonien avec la « première enceinte » dans la nomenclature empruntée à Josèphe. C'est dire que dès l'époque de Salomon Jérusalem a pu envahir assez la colline occidentale pour exiger la création du rempart nouveau dont le circuit enveloppait toute cette colline occidentale.

Ce nouvel état de choses ne pouvait rendre que plus urgente une fortification spéciale de la crevasse du Tyropœon, point faible par excellence de toute l'enceinte. C'était véritablement une « brèche » dans la ligne de défense septentrionale, très forte sur les autres points. Sur l'escarpement du Moriah la masse imposante du Temple défiait l'assaut. A l'occident de la vallée, le mur qui courait droit à l'O. avait pour protection naturelle sur les 2/3 de son parcours le vallon transversal affluent du Tyropœon. Quand il atteignait le col étroit et élevé qui relie les deux sections de la colline occidentale quelque ouvrage plus important — tour ou bastion [2] — en assurait la défense. Le dernier point vulnérable, celui qui permettait à un audacieux assaillant de pénétrer jusqu'à la cité davidique, c'était la vallée médiane. Barrer ce passage, c'était fermer la « brèche de la cité de David ». Le mode le plus radical était un remblai de la vallée ou un entassement d'édifices assez résistants; l'une et l'autre opération constituaient également bien un Millo.

Situé là enfin, « le Millo » donne une remarquable précision aux textes bibliques, en assez mauvais état, qui en font mention. Son érection exige qu'on lève la corvée comme pour le Temple et le palais. Le Millo a toujours l'air de voisiner avec le palais, dont il est cependant tout à fait distinct; ils sont énumérés ensemble comme œuvres d'importance analogue malgré leur nature absolument différente. Le Millo d'autre part est rattaché aux travaux de défense de la cité développée, par conséquent mis aussi en relation avec « le rempart de Jérusalem », sans se confondre d'aucune sorte avec lui.

Si elle est proposée avec une particulière fermeté, une telle localisation générale du Millo n'a, certes, pas la prétention d'être une nouveauté. Parmi les tâtonnements des exégètes et des topographes, un sort propice l'a fait échouer parfois en cette région sous des formes variées, avec des points d'interrogation, plus haut ou plus bas le long de la vallée, sur ses pentes et jusque sur les sommets voisins [3]. Malgré l'intérêt qu'il y aurait

1. Cf. *Recovery...*, p. 109 s., 130 s.

2. Cf. *infra : les enceintes.*

3. J'ignore qui eut la première idée de cette localisation. Elle figure déjà dans la vieille *Histoire* d'Ewald (d'après Keil sur I *Rois,* **11**, 27) et se retrouve périodiquement sur des plans restaurés de la ville antique. L'essai le plus sérieux de détermination est sans contredit celui de M. Schick, *ZDPV.*, XVII, 1894, p. 6 ss., et plus en détail dans *Die Stiftshütte, der Tempel...*, pp. 198-200. Bloquant tout ensemble les sens de « remblai, ἄκρα, *Burg* », Schick considère Millo comme un bastion massif identifié tel quel avec la terrasse de *ḥâkoûral el-Khâtoûnîyeh,* dont il croit le mur de soutènement davidique et salomonien en son état actuel. Cette théorie, pas très solide, est du moins cohérente, mérite que n'ont pas les plus récentes hypothèses. Pour M. Rückert, *Die Lage...*, p. 23 s. et le plan, la traduction Millo = ἄκρα suffit pour camper « Millo » au milieu de « *Jeb*[*usiter*] *Burg* », sur l'emplacement de la citadelle moderne. Chez le R. P. Meistermann, *La ville de David,* pp. 17 ss., 23, 26, 54 et fig. 4, Millo est la citadelle qui

à serrer de plus près la réalité, il demeurera probablement à tout jamais impossible de fixer le site mathématiquement exact du Millo entre *bâb es-Silsileh* et le rempart turc au S. du Ḥaram. Le terre-plein que représente l'enclos moderne *ḥâkoûrat el-Khâtoûnîyeh* n'est manifestement pas assez ancien pour remonter à Salomon, si ce n'est dans ses couches les plus profondes. Il ne saurait dès lors suffire à représenter tout ce que les textes impliquent. Les premiers terrassements dans le lit du Tyropœon sous l'angle SO. actuel du Ḥaram réaliseraient bien le sens étymologique du Millo, peut-être pas assez son rôle stratégique. Au contraire, le barrage établi un peu plus au N. à travers la vallée et qui a dû servir de base au premier rempart entre les deux collines satisferait assez aux exigences documentaires. Le remblai impliqué par la linguistique est fort considérable, puisqu'il coupe la vallée en toute sa largeur et constitue une terrasse sur laquelle courait le rempart. Et par là on rejoindrait le sens précis de l'assyrien *mulû* « socle, soubassement, tertre artificiel à la base des édifices »[1]. La terrasse n'était peut-être point massive sur toute sa hauteur; des réduits avaient pu y être ménagés dans un but pratique de défense, de solidité ou de diminution de labeur. Rien de plus naturel que de concevoir sur cette base, au lieu d'une courtine ordinaire de rempart, un édifice plus imposant : bastion, tour, fortin, couvrant la jonction avec le Temple et protégeant tout à fait le passage entre les deux collines, réunies dès lors en une même cité salomonienne. Que cet édifice ait porté réellement le nom spécifique de Beth Millo[2], il serait difficile d'en faire la preuve et cela ne changerait rien à la vraie nature du Millo. Cette équation archéologique précise entre le Millo et les travaux de remblai et de fortification dont les vestiges ont été constatés à la hauteur de *bâb es-Silsileh* ne peut toutefois s'imposer et ne devra pas être confondue avec la localisation approximative du Millo sur le passage du Tyropœon. Cette localisation garde en effet la plus sérieuse vraisemblance. Elle résulte de l'harmonie des documents et des faits étudiés les uns et les autres avec indépendance.

« Millo » est un terme aussi hébreu que possible, dont la plus fondamentale acception est essentiellement applicable à un ouvrage déterminé dans la fortification de Jérusalem par Salomon. Cet ouvrage avait une place marquée d'avance par la nature : il devait fermer la vallée à

domine la crête NE. de la colline occidentale; ce qui n'empêche pas que, p. 131, on ne reprenne, pour les accentuer, les vieux errements sur Millo = Beth Mâmel Talmudique = birket Mamillah (!), sans qu'on voie la conclusion que l'auteur veut tirer de ce rapprochement, au moins en ce qui concerne Millo. Il serait bon d'en finir avec ces passes pseudo-philologiques. Fera-t-on vraiment croire à quelqu'un que « Ma-Millah », d'après *l'orthographe indigène* que le R. P. invoque, puisse signifier « *Eaux de Millo* »? En tout cas il n'y a pas la moindre possibilité dans le rapprochement « Ma-Millah » et מִמֵּל ou מִמְּלֹא du Talmud, au sens qui leur est prêté. Quant à laisser sous-entendre, au sujet de Millo biblique, une tradition juive quelconque, c'est une piperie de mots. Si elle existait, cette *tradition juive* serait à coup sûr enregistrée dans les commentaires juifs tels que celui de Raschi, le plus célèbre de tous. Or, à propos de II *Sam.*, 5 par exemple, Raschi peine beaucoup sur le Millo : « mur bas, חומה נמוכה..., rempli de terre », sur lequel « David construisit des maisons, עליו בנה דוד בתים », et « ce Millo entourait la citadelle, ואותו המלוא היה מצודת דוד סביב למצודה ». Dans le commentaire intitulé מצודת דוד (voir l'auteur et la date probables dans Fürst, *Bibliograph. Handbuch der... jüd. Literatur*, s. v°), Millo devient un « soubassement du rempart, סומך להחומה ». Dans un autre commentaire intitulé דבר שמואל (voy. Fürst, *op. l.*), Millo est « une place dans la citadelle où le peuple se réunissait, המלוא היתה הוז למצודה ששם היו העם מתקבצים ». On ne pourrait traduire plus clairement l'ignorance profonde à propos de Millo dans la tradition juive réduite à une telle exégèse. Il sera donc sage de ne plus jouer avec cette imposante chimère pour situer Millo. Et à tous ceux qui abusent de la naïveté confiante de leurs lecteurs en alléguant à la cantonade l'*autorité* de la tradition topographique juive, il ne sera pas superflu de rappeler l'appréciation du maître juif A. Neubauer, *La géogr. du Talmud*, p. 43 s. : « En général, il faut remarquer que les docteurs du Talmud ne reculent devant aucune contradiction, même évidente...; ils sacrifient très volontiers le sens propre d'un passage biblique pour faire mieux ressortir la légende qu'ils ont en vue ».

1. Un texte cité dans le dictionnaire de Muss-Arnolt porte par exemple : *bitu ina mulie šaknu* « la maison érigée sur le *mulû* = tertre ». Le commentaire de ce texte est fourni par les bas-reliefs; cf. v. g. *Canaan*, p. 85 et fig. 57.

2. M. le prof. Sellin a émis l'hypothèse que Millo représenterait un ouvrage de défense avancé, dans les villes cananéennes. A propos d'une tour de ce genre découverte dans ses fouilles de Ta'annak, il cite en effet *Jug.*, 9, 46 s. et II *Sam.*, 5, 9; cf. *Tell Ta'annek*, p. 32. L'idée est ingénieuse, cependant pas encore assez appuyée par des faits. D'autant que dans *Jug.* il s'agit d'une « Tour de Sichem » qui n'est peut-être pas le Beth Millo; voy. Lagrange, *Juges*, p. 178 et 165.

l'angle S.-O. du Temple, et malgré les bouleversements ultérieurs on en peut retrouver des vestiges précisément en cette région.

II. — OPHEL.

§ 1. *Sens et attestations littéraires.*

On n'hésite plus sur la valeur fondamentale du terme עֹפֶל, forme ségolée normale du type *qoṭl* exprimant surtout des modalités passives et des abstractions[1]. L'étymologie serait donc facile si l'hébreu avait fait usage du radical simple עפל. Malgré cette lacune, le sens de la racine est suffisamment clair d'après les langues congénères pour ne laisser aucun doute : *'afal* (*'aphal*) veut dire « enfler, se tuméfier »; par conséquent *'ōphel* signifiera essentiellement « enflure, tumeur, protubérance » et telle est sa valeur certaine dans *Dt.*, XXVIII, 27; 1 *Sam.*, V, 4 ss.; VI, 4 s. De là au sens de « colline », qu'enregistrent couramment les meilleurs dictionnaires, le passage était élémentaire, la colline représentant bien une protubérance, une tumeur du sol.

Il se peut qu'on ait mis sur cette dérivation une confiance un peu aveugle et opéré trop rondement avec cette valeur de « colline, coteau, élévation », pour laquelle l'hébreu a des expressions plus appropriées, à tout le moins plus usuelles. A ce point de vue, la réaction que vient de tenter le Rév. C. F. Burney[2] ne sera évidemment pas sans quelque heureux résultat en ce qu'elle suggère plus de circonspection aux topographes. Cette réaction néanmoins est grandement excessive. Pour impuissants que nous demeurions à fixer avec certitude l'étymologie primordiale d'*'afal* et à retracer l'évolution complète de cette racine, on n'est pas fondé pour autant à flairer partout embûches et mystère[3]. A la condition de ne pas perdre de vue son caractère de dérivé, le terme « colline » serait parfaitement tolérable pour עֹפֶל et au besoin on en fera usage par la suite. Pour couper court cependant à toute méprise et à de stériles arguties, on lui préférera des termes moins familiers dans la langue topographique : « protubérance, proéminence, excroissance » et spécialement « tumeur », dont on fera saisir tout à l'heure l'heureuse appropriation.

Une demi-douzaine de passages bibliques et quelques textes de Josèphe, où intervient la mention d'Ophel, concourent à en donner une notion claire et permettent de définir avec exactitude son rôle dans le développement des fortifications de la cité de David. Passons-les brièvement en revue.

Is., XXXII, 14 « Le palais est désert, la ville bruyante abandonnée, *'ōphel* et *bāḥan* 'dévastées', changées en cavernes pour toujours[4].

LXX : οἶκοι ἐγκαταλελειμμένοι πλοῦτον πόλεως ἀφήσουσιν, οἴκους ἐπιθυμήματος· καὶ ἔσονται αἱ κῶμαι σπήλαια ἕως τοῦ αἰῶνος.

Vg. : ... *tenebrae et palpatio factae sunt super speluncas...*

Les deux termes *'ōphel* et *bāḥan* intéressent seuls notre enquête. Le premier a été souvent considéré comme un nom propre, tandis qu'on laissait le second passablement dans le vague; Dillmann par exemple, tout en le traduisant « tour de garde », estime que le sens n'en peut être établi et serait enclin à y voir un collectif. Mais chez les meilleurs interprètes contemporains, le P. Condamin, M. Duhm, *'ōphel* garde sa valeur générique, rendue par « colline » et *bāḥan* est pris au sens de « tour de garde[5] ». Les LXX offrent un texte assez nuancé, où disparaissent les deux désignations *colline* et *tour* perdues en des interprétations peu transparentes[6]. Celles au contraire de la Vg. le sont tout à fait : *tenebrae* est une adaptation de עפל à la racine עוף, moyennant une forme nominale avec ל suffixé, et *palpatio* une forme simple, *qaṭl*, du radical בחן au sens d' « éprouver,

1. קֹדֶשׁ *sainteté*, קֹשֶׁט *vérité*, בֹּשֶׁת *honte*, אֹכֶל *nourriture*, etc.

2. *QS.*, 1911, p. 51 ss.; cf. supra, p. 171 s.

3. Au bout de tous ses doutes hypothétiques, M. Burney doit convenir que l'analyse ordinaire d'*'aphal* et d'*'ōphel*, si elle n'est pas « certaine » mais « purement déductive », est du moins « d'une haute probabilité » (*op. l.*, p. 53). Est-il un grand nombre d'analyses philologiques sémitiques où l'on se puisse flatter d'atteindre mieux ?

4. Cf. P. CONDAMIN, *Isaïe*, p. 201.

5. L'expression ne peut s'analyser par l'hébreu, et paraît dériver de l'égyptien *bḫn-t* « tour », ou *bḫn* « villa »; voir les récentes éd. du dict. de Gesenius. Il n'y a donc apparemment pas lieu de maintenir « tour de garde ». On retiendra au contraire l'origine égyptienne.

6. On ne doit cependant pas en conclure, avec M. G. A. SMITH, *Jerus.*, I, 152, que עפל est « probablement une glose tardive ».

tâter ». Pour M. Burney[1] l'énumération d'Isaïe semble impliquer le sens de *construction*, qui puisse classer *'ōphel* dans la même catégorie que « palais, cité, tour de garde » Il consentirait même à une dérivation de la même racine que עפל « devenir protubérant », avec la conviction que le terme « peut s'appliquer à une *protubérance* artificielle dans une fortification, par exemple... une *enceinte* ». Cette conviction sera-t-elle partagée? En tout cas on peut, de façon plus naturelle, concevoir fort différemment la gradation des termes. Au lieu d'une énumération, si l'on observe un parallélisme strophique, on a d'une part « le palais... la cité », de l'autre « tour... colline » — il faudrait pouvoir employer les termes « quartier » ou « faubourg » qui rendraient claire l'alternance de עפל avec עיר comme l'est celle de בחן avec ארמון. — Ophel apparaît dès lors comme la désignation d'un site comparable à la ville dans son ensemble comme une sorte d' « excroissance » et, dans ce quartier, une certaine tour est, au petit pied, ce que le palais est à la ville. On s'attendrait, il est vrai, à une détermination des deux termes de chaque distique par l'article; les métriciens expliqueront sans doute par les exigences du rythme strophique cette omission de l'article, ni plus ni moins surprenante dans les deux termes *'ōphel* et *bāḥan* que dans ceux du premier distique.

Malgré cette apparente indétermination « tour » et « tumeur » devaient avoir, pour les contemporains d'Isaïe, une valeur spécifique non moins précise que, pour des Hiérosolymitains modernes, les désignations *Qala'ah*, *Ouâdy* ou *Djôrah*, *Dehourah*, etc. Un Australien qui trouverait, dans quelque prophétie en français sur Paris, un texte analogue à ceci : palais... désert, ville bruyante abandonnée, Ile et bastille dévastées, etc., pourrait éprouver quelque embarras; le Parisien saisit sans effort l'*Ile* et la *Bastille* par excellence et il serait un jeu de rappeler des analogies presque en chaque ville de n'importe quel pays. Rien encore de ce que nous avons étudié de Jérusalem antique ne fait saisir spontanément la raison d'être de telles antonomases à l'époque d'Isaïe. Ce terme égyptisant *baḥan*, appliqué à un édifice qui alterne avec « le palais » en général, peut néanmoins confusément évoquer le souvenir de ce pavillon que Salomon aurait construit naguère pour la princesse égyptienne de son harem quand il érigeait le nouveau palais royal[2]. Des textes plus circonstanciés éclaireront ce texte d'Isaïe.

Un autre passage prophétique, *Mich.*, IV, 8, sans préciser encore la situation d'Ophel, confirme le groupement isaïen « tour » et « excroissance » et accentue la relation qu'on a essayé de dégager entre Ophel et la ville :

TM :	LXX :	Vg :
Et toi, tour du troupeau, *tumeur* de la fille de Sion, il viendra jusqu'à toi.	Καὶ σύ, πύργος ποιμνίου[,] αὐχμώδης[...] θυγάτηρ Σειών, ἐπὶ σὲ ἥξει.	*Et tu, turris gregis*[,] *nebulosa filiae Sion, usque ad te veniet.*

L'unité remarquable du texte éclate dès qu'on a éliminé des versions grecque et latine l'interprétation erronée d'*'ōphel* au sens d' « obscurité », et rétabli partout la ponctuation normale de l'hébreu. Cette fois la « tour » et la « tumeur » sont spécifiées : symboliquement, il est vrai, non sans une certaine précision toutefois. Michée annonce la grande restauration messianique. Il a décrit déjà, vv. 1 et s., le triomphe religieux et la splendeur du Temple; il a esquissé la félicité nouvelle du peuple dont Dieu a rassemblé les épaves dispersées, vv. 3-7; c'est la destinée glorieuse de Jérusalem elle-même, en tant que vieille capitale, que va esquisser le v. 8 : Jérusalem est, par rapport à la grande nation reconstituée, ce qu'est, pour un troupeau, la tour de garde. C'est le centre matériel de la royauté qui est maintenant en cause; il est par conséquent vraisemblable que le prophète ait visé dans ce v. 8 la région exacte du palais et de ses dépendances aux jours les plus prospères de l'ancienne capitale; et les éléments boiteux ou bancals, צלעה, ne seraient-ils pas rappelés, vv. 6 s., comme une allusion et une antithèse aux boiteux insolents de II *Sam.*, V, 6, 8?

Voici la « tumeur », plus ou moins en relation toujours avec le Temple et l'antique cité de David, en relation aussi avec les travaux de défense de la capitale II *Par.*, XXVII, 3 :

1. *QS.*, 1911, p. 55; cf. 54.

2. Voir ci-dessus, p. 174 ss.

TM :	LXX :	Vg :
[Jotham] construisit la grande porte de la maison de Iahvé et fit beaucoup de travaux dans le mur de la tumeur.	...ᾠκοδόμησε τὴν πύλην οἴκου κυρίου τὴν ὑψηλὴν καὶ ἐν τείχει Ὀπελ ᾠκοδόμησε πολλά...	*Ipse aedificavit portam domus domini excelsam et in muro Ophel multa construxit.*

On reviendra sur cette porte du Temple dans un autre contexte. Les LXX et la Vg. ont traduit הָעֹפֶל par un nom propre apparemment sous l'influence de l'usage qui semble avoir prévalu d'assez bonne heure; les textes de Josèphe à examiner bientôt en font foi. Pour comprendre correctement l'indication relative à l'*'ōphel*, il faut envisager d'ensemble cette description un peu schématique du règne de Jotham et la comparer à celle, plus résumée encore, de II *Rois*, xv, 32 ss., où tout se réduisait à dire de Jotham, que son règne avait été la continuation de celui de son père (v. 34) : développement de la richesse et de la sécurité dans le royaume et la capitale. L'historien des *Rois* ne cite qu'une œuvre spécialement honorable pour le nouveau prince : l'érection d'une monumentale porte dans le Temple, et renvoie pour le reste à la narration des *Annales* des rois de Juda. En fait, ce récit n'est guère plus détaillé pour ce qui regarde les constructions; une mention explicite s'ajoute pourtant à celle de « la grande porte » : les « travaux considérables dans le mur de la Tumeur ». Et parmi les entreprises architecturales du règne antérieur, il s'en trouve même une (II *Par.*, xxvi, 10) qui a tout l'air de se rattacher aussi à l'*'ōphel* et qui pourra servir de nouveau lien entre cette manière de colline spéciale et une certaine tour : Ozias fait ériger à Jérusalem diverses tours fortifiées, מגדלים, sur des points naturellement faibles, en particulier une tour « sur *l'*Angle, המקצוע ». Cet « angle » va reparaître en relation directe avec la « Tumeur ». II *Par.*, xxxiii, 14 :

TM :	LXX[B] :	Vg :
A la suite de cela [retour de captivité], Manassé construisit un mur extérieur pour la cité de David, à l'occident par rapport à Gihon (qui est) dans le torrent, jusqu'à la porte des poissons, et 'tout autour' de la Tumeur et il éleva (ce mur)[1] considérablement.	... ᾠκοδ. ... τεῖχος ἔξω τῆς πόλεως Δαυεὶδ ἀπὸ λιβὸς κατὰ Γιὸν (νοτονA) ἐν τῷ χειμάρρῳ κ. ἐκπορευομένων τὴν πύλην τὴν κυκλόθεν (κ. κατα την εισοδον την δια τ. πυλης ιχθυικης A) κ. εἰς (κ. περιεκυκλωσεν, A) αὐτὸν Ὄπλα (τὸ ἄδυτον A) κ. ὕψωσεν σφόδρα.	*Post haec aedificavit murum extra civitatem David, ad occidentem Gihon, in convalle : ab introitu portae piscium per circuitum usque ad Ophel, et exaltavit illum vehementer.*

Le texte n'est pas sans quelque flottement. Ἀπὸ λιβὸς κατά... laisserait d'abord supposer quelque description de la direction du rempart avec repères détaillés[2]. La version grecque manque cependant trop de fermeté pour prévaloir contre TM, correct et suffisamment intelligible. Au lieu du simple mur primitif couronnant la crête orientale de la « cité de David » au sens strict, Manassé veut munir la capitale d'une seconde ligne fortifiée : un mur avancé, sur l'escarpement du coteau sans se risquer trop bas où il deviendrait parfaitement inefficace, par conséquent en deçà et au-dessus de Gihon — la source jaillissant tout au fond de la rampe, dans le *naḥal*, expression qui suffit à indiquer le Cédron. Mais la nouvelle enceinte — orientale par rapport à la cité de David et occidentale par rapport à la fontaine de la Vierge — n'est pas restreinte au développement de la cité primordiale; elle se poursuit loin au N.; d'où la nécessité d'indiquer spécialement son point extrême : la porte des Poissons, à localiser plus tard sur le front septentrional, vers l'hospice autrichien moderne. Cette muraille enveloppe *la* Tumeur, qui n'avait donc pas encore été incluse entièrement dans le circuit fortifié. La tournure ...וסבב ל marque comme une seconde entreprise et la préposition ל devant העפל, régime du verbe « entourer », n'est pas usuelle.

L'insistance des autres versions officielles à rendre adverbialement, « tout autour », paraît impliquer וְסָבִיב au lieu de וְסָבַב; la préposition ל est aussitôt justifiée et la phrase gagne en correction et en unité. Toutefois, même en sauvegardant la tournure un peu ardue de TM, « il ceignit aussi », le sens fondamental est identique :

1. Le suffixe verbal ָה ne peut grammaticalement se rapporter qu'à חומה, et non à עפל forme masculine (contre Burney, *QS.*, 1911, p. 54).

2. Le mur, amorcé « au S.-O., se dirigeant vers Gihon »..., description conçue à la manière de la limite dans *Josué*; cf. p. 111 ss.

l'*'ōphel*, projeté jusqu'alors comme une excroissance hors du périmètre fortifié de la cité de David, est désormais englobé par la ligne extérieure que fait construire Manassé. Peut-être même la Tumeur se trouve-t-elle, à la suite de ces travaux, totalement murée à la façon d'un quartier en quelque sorte détaché et devant au besoin se suffire à lui-même. Il se révèle à peu près ainsi en effet dans *Néhémie*, en tout cas dans Josèphe.

Néh., III, 26 et XI, 21 indique l''ōphel comme l'habitat réservé aux Natinéens, c'est-à-dire au personnel tout à fait subalterne, aux hommes de peine du Temple. On s'attend donc à ce qu'un tel quartier soit en relation aussi immédiate que possible avec le sanctuaire, non sans demeurer pleinement distinct de l'enceinte sacrée. Or le premier passage cité de Néhémie est très explicite pour situer cette « excroissance » vers l'angle S.-E. du Ḥaram actuel, c'est-à-dire entre l'antique cité de David et l'esplanade du Temple. Et voici, dans ce même contexte (III, 24-27), la mention renouvelée de *l'*Angle, המקצוע de *la* tour qui fait saillie, dite aussi « la grande tour, המגדל הגדול »[1].

Au milieu des discordes intestines qui ensanglantèrent Jérusalem dès les premiers jours de la grande révolte contre Rome, Manahem, le chef du parti recruté parmi les bandits et la populace, est attaqué un jour dans le Temple. Il réussit à se dérober parmi la bagarre et va chercher un refuge « au lieu dit Ophla »[2], où il est découvert dans une ignominieuse cachette. A cette époque Ophel semble décidément passé au rôle de nom propre; et puisque le tyran s'est jeté en cet endroit, au lieu de poursuivre sa fuite comme quelques-uns des sbires qui l'escortaient, c'est à coup sûr dans l'espérance de s'y pouvoir mettre à couvert le plus promptement possible.

Ophel est d'ailleurs déterminé à souhait quand Josèphe le signale, sur le parcours de la première enceinte vers son extrémité N.-E., au point où le rempart oriental, après avoir dépassé la hauteur de la fontaine de la Vierge, va se raccorder au portique oriental du Temple[3]. Dans le morcellement de la ville entre les partis insurgés, « l'Ophel » et le Cédron sont aux mains de Jean, qui possède par ailleurs « le Temple et ses alentours »[4]. Enfin quand Titus, maître de la Ville basse et du Temple, veut porter le dernier coup à la résistance de la Ville haute, il fait au préalable achever l'incendie de la Ville basse; le feu dévore « le palais des archives, l'Acra, le conseil et ce qu'on appelait l'Ophel » et atteint « jusqu'au palais d'Hélène situé au milieu de la Ville basse »[5]. Ophel, en ce dernier passage, est sans contredit autre chose qu'un monument analogue à l'ἀρχεῖον ou au βουλευτήριον. On ne saurait oublier l'indication du χώρου τινός localisant le vieux rempart; mais puisque l'incendie s'y propage, c'est qu'il y avait là des édifices, un quartier spécial et ce quartier devait son nom à sa configuration physique.

§ 2. *Les faits chorographiques et archéologiques.*

En face du coude profond de la vallée centrale qui constituait la brèche dangereuse obturée par le *millō'*, une forte saillie de la colline orientale pénètre dans le Cédron. La ligne de faîte, entre *el-Aqṣā* et la porte Triple (pl. III), est réduite à un col étroit, dilaté en EES. par cette protubérance spacieuse dont le niveau, d'abord à peine inférieur de quelques mètres, s'abaisse ensuite par une courbe molle jusqu'à une petite terrasse faite à souhait pour le passage d'un rempart. A la hauteur d'*'aïn Oumm ed-Daradj*, un nouveau pli[6] du coteau limite au S., en manière de promontoire, cette « excroissance » greffée sur la petite chaîne orientale avant son dernier épanouissement sur l'esplanade d'*ed-Dehourah* et les terrasses en cascade où elle va mourir. Malgré l'accumulation séculaire de décombres, ce relief très caractéristique de-

1. Discussion provisoire dans *RB.*, 1904, p. 65, 69 s.

2. ... εἰς τὸν καλούμενον Ὀφλᾶν, *Guerre...*, II, **17**, 9, § 448.

3. *Guerre...*, V, **4**, 2, § 145; cf. *infra : les enceintes.*

4. ... ὁ δ' Ἰωάννης κατεῖχε τό θ' ἱερὸν καὶ τὰ πέριξ ἐπ' οὐκ ὀλίγον τόν τε Ὀφλᾶν καὶ τὴν Κεδρῶνα καλουμένην φάραγγα (*Guerre...*, V, **6**, 1, § 254).

5. *Ibid.*, VI, **6**, 3, § 354; cf. *infra : les palais.*

6. Extrêmement naturel à flanc de coteau et qui ne franchit naturellement pas l'arête faîtière isolant les vallées du Tyropœon et du Cédron. Entraîné par une spéculation erronée sur les indices fournis par quelques-uns de ses sondages, M. Guthe estimait « vraisemblable » cette stupéfiante communication entre les deux vallées (*ZDPV.*, V, 1882, p. 317; cf. 163 ss., 283). Dans son article *Jerusalem* (*Realencycl. für prot. Theol.*[3], VIII, 668 s.) il s'exprime, il est vrai, avec une plus prudente réserve, mais parle toujours de vallée. Et cette mythique « vallée de Guthe » continue de défrayer chroniquement les *thèses* topographiques. Cf. Caspari, *ZDPV.*, 1912, p. 35 ss. qui loge avec conviction Millo dans cette « vallée que Guthe a fixée »!

meure bien apparent (voy. pl. II, 2; cf. XVIII et V). Quand on l'a sous les yeux, on ne peut qu'admirer l'heureux à-propos du nom imagé que les auteurs bibliques adoptèrent pour le désigner : colline si l'on veut, mais pas au même sens que l'était par exemple le Bézétha, ou le promontoire de la « cité de David »; pas non plus le piton conique au sens spécifié par M. Burney[1]: le terme générique le plus banal, « protubérance » ou « tumeur », devient en quelque sorte le mot propre à définir cette configuration géologique. Aussi ne s'étonnera-t-on plus que le langage familier, toujours prompt à traduire sous une forme simple et pittoresque la physionomie d'un site, ait adopté jadis, pour définir celle-ci, le terme d'*'ôphel*. Il n'y a pas plus à soupçonner, dans cet usage onomastique, des abîmes d'obscurités étymologiques ou des incohérences de signification qu'à échafauder de laborieuses combinaisons sur l'emploi différent du nom avant ou après l'Exil[2], sur son équivalence avec « Sion », ou avec un palais quelconque[3]. Les textes examinés sans divination, mais en s'efforçant de les respecter, s'harmonisent au mieux avec cette familiarité si expressive du langage populaire et avec la nature géologique du site ainsi désigné.

On le retrouve identique dans les deux villes où des textes anciens mentionnent un *'Ophel :* à Samarie[4] et à Qorkha[5], et peut-être sera-t-il attesté un jour ou l'autre dans quelque ville analogue par d'heureuses trouvailles épigraphiques. Au lieu d'en inférer, comme le faisait M. Burney, je suppose[6], qu'Ophel, toujours mentionné à propos d'une ville, doit donc en désigner quelque élément artificiel, on conclura des informations déjà acquises que des deux côtés du Jourdain, la même expression familière et expressive était usitée pour désigner un faubourg accroché en manière de pustule au flanc du tertre qui portait la ville.

D'utiles constatations archéologiques, dues aux habiles travaux de Sir Ch. Warren en 1867-8[7], vont compléter cette décisive harmonie. Au moyen de huit sondages, reliés par des galeries souterraines à tous les niveaux opportuns, le hardi savant découvrit un système de remparts qu'il appela dès la première heure « le mur d'Ophel ». Voici les faits en raccourci (voyez pl. XIX).

Le « mur d'Ophel » bute contre le mur du Ḥaram sans aucune liaison, et comme il est perpendiculaire alors que celui du Ḥaram présente un fruit très accentué, le défaut de raccord éclate davantage (pl. II, 2). Tous deux sont néanmoins dans un évident alignement; mais à $23^{m},15$ au S. de l'angle, un saillant à faces inégales, *a*, couvre un coude assez prononcé en S.-S.-O. Cette direction se maintient sur une longueur de 213 mètres; au delà disparaissait toute trace du mur, peut-être par le fait de démolition systématique, peut-être aussi parce que cette ligne aboutissait ici à quelque saillant et se repliait vers l'O. pour ceindre intérieurement la proéminence d'Ophel[8]. Outre le saillant *a* déjà signalé, trois autres, *b*, *c* et *d*, renforçaient la muraille à des intervalles inégaux et d'autant plus courts que la position du rempart sur le coteau est moins naturellement forte. Ces tours n'ont qu'une projection moyenne de $1^{m},85$ et un front de $6^{m},70$ à $8^{m},50$[9].

Le mur n'est pas fondé sur le rocher, ainsi qu'on l'eût attendu, mais sur un lit épais d'argile grasse pilonnée. La hauteur de ce soubassement n'est jamais inférieure à $0^{m},35$-$0^{m},40$ et varie suivant la courbe naturelle du rocher; elle semble atteindre par endroits jusqu'à $6^{m},50$, développée en forme de glacis à la base de la construction. L'épaisseur inférieure du mur en solide blocage

1. *Op. l.*, p. 53.

2. RÜCKERT, *Die Lage...*, p. 52, et son ombre, P. MEISTERMANN, *La ville...*, p. 71; SMITH, *Jerus.*, I, 152, etc.

3. Smith, Burney, Warren, etc.

4. II *Rois*, 5, 24. Qu'il s'agisse de Samarie en ce récit, on ne le mettra guère en doute après avoir lu le contexte. M. Rückert écrit à la cantonade : « dans la plaine du Jourdain... *tumor loci* » (*Die Lage...*, p. 52); fidèlement l'écho reprend : « Tumor loci... dans la plaine du Jourdain » (R. P. MEISTERMANN, *La ville...*, p. 71, n. 1)...

5. Mésa, l. 21 s. de l'inscr. : « C'est moi qui ai bâti Qorkha, le mur des jardins et le mur de l'*'ôphel* »; cf. LAGRANGE, *RB.*, 1901, pp. 525, 528, 534. Si Qorkha est la moderne Kérak, ainsi que paraît bien l'établir le P. Lagrange, *la* Tumeur y est facile à trouver et l'analogie est particulièrement heureuse avec Jérusalem.

6. *QS.*, 1911, p. 53.

7. *Recovery...*, pp. 292-302; nouvelle description *Surv. Mem., Jerus.*, pp. 226-231. Cf. WARREN, *Underground Jerus.*, p. 417 ss.

8. M. Warren (*Recov.*, p. 298 et 304 s.) le conjecturait naguère en ingénieur très avisé. Diverses observations ultérieures sont venues appuyer cette hypothèse.

9. *Recov.*, p. 299; *Mem. Jerus.*, p. 228.

établi là-dessus est de 4m,42, sa hauteur moyenne de 4,50[1]. A ce niveau court une assise de régulation haute de 0m,30, établie à 15 centimètres environ en retrait sur la crête du blocage et composée de blocs bien taillés. L'appareil au-dessus de cette plinthe est généralement lisse, en assises qui varient de 0m,53 à 0m,76 pour la hauteur, avec des blocs longs de 0m,61 à 1m,22. Près de l'angle du Temple, dix-huit assises de cet appareil étaient conservées constituant une hauteur de 9m,75. En manière de couronnement, presque à la surface contemporaine, existait une splendide assise de blocs à refends, haute de 1m,16. Dans les autres points examinés, cette assise monumentale ne se retrouvait plus et il restait seulement de 1 à 5 assises lisses. (Voir pl. XIX, 2.)

Cette ligne fortifiée paraît avoir comporté un avant-mur à 6 mètres de distance environ, avec un chemin de ronde au pied de chaque ligne[2].

A 4m,50 au S. du Ḥaram, un mur, *C*, perpendiculaire à celui d'Ophel, remonte vers l'O. Il n'a que 1m,22 d'épaisseur moyenne; mais sa structure en gros quartiers de roche, l'analogie d'aspect et la liaison qu'il offre avec le blocage du grand mur l'ont fait classer à la même époque.

En face du petit saillant *b*, mais au-dessous du niveau de la plinthe, une tour plus puissante paraît se greffer sur le mur et envelopper l'ancien bastion, au delà duquel elle se projette de 4m,88. Solidement campée sur le roc, elle a grand air avec ses assises hautes de 0m,61 à 0,91 où les blocs longs de 1m,20 à 2m,40 ne sont pas rares, et son appareillage très soigné et puissant avec encadrement layé et bossage fruste. Elle a 7m,92 de front et conserve encore une hauteur presque égale[3]. La coupe (pl. XIX, 3) fera saisir plus concrètement qu'aucune description le singulier dispositif de canaux aménagés dans l'escarpe rocheuse de cette tour.

A son angle S.-E. s'amorce un nouveau mur en petit appareil ébauché, avec assises de 0m,45 et 0m,60, dirigé d'abord vers le Cédron; mais à 5m,80 de la tour il se replie presque à angle droit sur une longueur de 24,40. Un nouvel angle le ramène d'environ 4 mètres à l'O. et il s'oriente derechef vers le S., mais ne tarde malheureusement pas à disparaitre, ruiné de fond en comble. Il semble que tout ce bastion et la grosse tour aient été crépis à l'extérieur.

A l'occident de ce système de remparts, plus de quarante sondages ont permis de se convaincre que le mamelon tout entier fut jadis couvert d'habitations. Il va de soi qu'en cette zone de la ville dix fois bouleversée, on chercherait sans doute en vain quelques vestiges d'édifices intacts[4], et c'est fortune que les murailles démantelées de la crête orientale soient représentées encore par d'aussi imposantes ruines.

M. le général C. Warren analysait très judicieusement sa découverte, en y discernant les vestiges de plusieurs périodes. Loin de s'étonner qu'il ait interverti le classement chronologique et rabaissé aux temps romains les parties les plus archaïques du rempart[5], on admirera que le brillant ingénieur ait su pénétrer le vrai caractère de certaines sections et leur rapport avec des textes qu'il est réduit à utiliser de seconde main. Le groupe *D-E* lui semblait, en effet, un débris des murailles érigées par Jotham et surtout Manassé « autour d'Ophel »; la grosse tour en particulier était rapprochée de cette « tour en saillie » sur laquelle insiste Néhémie (III, 25 ss.), et c'était bien vu. Mais comment deviner, en 1867, trente ans avant qu'on ait pu se faire la conviction motivée de ce qu'était une maçonnerie cananéenne, la nature exacte du grand mur *AD*? M. Warren était si loin de pouvoir soupçonner la physionomie d'un rempart du XVe siècle avant notre ère qu'il n'avait pas reconnu de fortifications sur le tertre d'*'aïn es-Soulṭân*, où M. Sellin devait mettre

1. D'après les planches XIX et XXIV de l'*Album* : élévation et coupe, 6m,10 d'après le texte, *Recov.*, p. 299. P. 300, ces 6m,10 paraissent la hauteur totale depuis le roc. Dans *Mem. Jerus.*, p. 230, 6m,10 serait au contraire « l'épaisseur moyenne du blocage »!

2. *Recov.*, p. 299; *Mem. Jerus.*, p. 229.

3. *Recov.*, p. 300 s.; *Mem. Jer.*, p. 228.

4. *Recov.*, p. 305; voir p. 302-8 le détail de quelques-unes des fouilles; les éléments précis en seront repris chacun en son lieu. Cf. aussi Bliss et Dickie, *Excavations...*, p. 233 s.

5. Il se persuadait que la ligne *AB* construite sur de la terre et faite de grossier blocage sur 4 à 5 m. de hauteur n'était que la fondation d'un mur d'Agrippa ou d'Hadrien, après que l'accumulation des décombres avait déjà remblayé sur une telle hauteur l'angle S.-E. du Ḥaram (*Recov.*, p. 297; *Mem. Jerus.*, p. 230 s.). On sait qu'il n'est pas rare de voir confondre encore, même parmi des observateurs avertis, des « vestiges d'enceintes dites préhistoriques..., avec les ouvrages fortifiés des temps féodaux » (J. Déchelette, *Manuel d'arch. protohist.*, p. 130 s.).

à jour, au fond de ses propres sondages, de si beaux restes des remparts de Jéricho [1]. Ce détail est rappelé, parce que les murailles cananéennes de Jéricho, les plus complètement étudiées et les mieux datées à ce jour, vont fournir le meilleur élément de comparaison pour le rempart contemporain à Jérusalem. (Cf. pl. XIX, 4 et 5.)

Car la ligne *AB* dans toute sa partie inférieure représente bien un rempart cananéen : le lit d'argile battue pour constituer, sur l'épiderme irrégulier du roc, l'assiette normale de la construction, le puissant blocage en quartiers de pierre frustes, le retrait qui dégage de ce soubassement la paroi même de la muraille, l'assise de régulation : autant de détails réédités de toutes les villes cananéennes explorées [2]. L'analogie se poursuit jusque dans quelques chiffres de proportions, ainsi que le constateront facilement ceux que ce contrôle peut intéresser. Probablement même serait-elle plus minutieuse encore si l'attention de l'explorateur eût été attirée sur de menus détails de structure faciles à omettre avec sa persuasion que tout ce fondement était remblayé [3]. Que le socle de terre glaise ne soit pas la couche pure et simple de sol vierge, laissée intacte alors qu'on aurait creusé, pour ce « fondement », à travers 6 à 7 mètres de décombres, c'est trop évident par son épaisseur, par sa forme, enfin par son extrême résistance : Warren a pu sans difficulté tracer là dedans une galerie de mine sous l'épaisseur totale du rempart [4]. Les saillants *a-d* appartiennent-ils au tout premier système, ou ne seraient-ils pas déjà un progrès dans la défense? Rien n'autorise à l'affirmer avec la documentation que nous possédons [5]. Au contraire, la plinthe courante établie en léger retrait sur le soubassement se distingue nettement de la période archaïque par ce double détail qu'elle est de hauteur régulière et en blocs « bien taillés ». Dans son rôle, à l'époque cananéenne, on trouverait de 1 à 3 rangées de moellons à peine mieux dégrossis que ceux de dessous, mais choisis de proportions plus égales. Cette petite assise basse, régulière et soignée, quoique sans ornementation, a son équivalent précis à Jérusalem en quelques fragments de remparts israélites; pour ne laisser place à aucun litige, on la comparera de préférence aux assises de régulation à la base du palais royal de Samarie [6]. C'est dire que les restaurations israélites commencent à ce niveau. Sur cette plinthe devait reposer un appareil plus ou moins semblable à celui de la tour *D*; il a disparu depuis beau temps et M. Warren a parfaitement classé, après les débuts de notre ère, la construction actuelle. Il a même nommé quelque part Eudocie et ce que l'on connaît maintenant sur d'autres points des remparts restaurés par les libéralités de cette impératrice donne le plus grand poids à cette attribution. Il ne paraîtra plus anormal que la magnifique tour *D* n'ait pas été plus radicalement démantelée, ni étrange qu'elle soit rasée précisément au niveau de la base du rempart. Ceux qui détruisirent les fortifications antiques ne s'étaient pas imposé la tâche de déblayer les murailles pour en extirper jusqu'aux fondations. Les débris du mur qu'ils renversaient contribuaient à remblayer la tour située en contrebas et quand la démolition atteignit la dernière assise du rempart l'œuvre d'anéantissement dut paraître achevée. Sous son manteau de décombres, protégée en outre par sa situation sur l'escarpement, la tour a échappé pendant de longs siècles au vandalisme non moins néfaste des pillards en quête de pierres à bâtir [7].

1. WARREN, *Undergr. Jerus.*, pp. 169 s., 194 ss. Cf. SELLIN, *MuNDPV.*, 1907, p. 71 et le plan annexé au n° 39 des *Mitteilung. d. Deut. Orient-Gesell.*; cf. *RB.*, 1910, p. 417, n. 1. Schliemann avait, lui aussi, coupé à son insu le rempart protohistorique de Troie (IIe ville, 2500-2000 av. J.-C.) et M. Doerpfeld observe très judicieusement : « Quiconque a jamais fouillé des murs en briques sèches ne fera pas grand reproche à l'explorateur si méritant de n'avoir pas remarqué un mur en briques » (*Troja und Ilion*, p. 51).

2. Détails groupés dans *Canaan*, pp. 29-40. Pour Jéricho spécialement, cf. *RB.*, 1909, p. 271 s.; 1910, p. 406 s. En Asie Mineure voir MACRIDY-BEY, *Une citadelle archaïque du Pont: Mitteil. Vord. Ges.*, XII, 1907, IV, 3 s., pl. I-IX. On trouvera de remarquables analogies parmi les constructions de l'âge du bronze à travers l'Europe dans le *Manuel* de M. DÉCHELETTE, II, 121 ss., fig. 32 ss.

3. La continuation méridionale de ce rempart a été fouillée par la mission anglaise de 1909-1911 : *Jérus. sous terre*, p. 32, pl. VI, 4 et 5. Aux points vus, le blocage était légèrement taluté et chaussé d'un glacis d'argile (pl. XIX, 6).

4. *Recov.*, p. 297; *Undergr. Jer.*, p. 419.

5. La première alternative est cependant plus probable. Le rempart de la « seconde ville » troyenne présente un tracé identique (DOERPFELD, *Troja...*, p. 54 ss.). Cf. pl. XIX, 9.

6. Cf. *RB.*, 1911, p. 130.

7. Elle est aujourd'hui gravement menacée.

Entre cette archéologie, les faits chorographiques et les données scripturaires l'accord est spontané. D'un bout à l'autre de son histoire l'*'ôphel* vaut pour ce que la nature l'a fait : une tumeur au flanc oriental du coteau couronné par la ville antique. Aux jours de la domination jébuséenne il avait été inclu dans le périmètre fortifié le plus avancé, car il eût été imprudent de laisser ce mamelon hors de l'enceinte : une fois englobé dans le circuit et le mur *BA* ramené par le col étroit-couvert aujourd'hui par *el-Aqṣâ* — jusqu'à l'anse du Tyropœon, l'éperon était bien totalement barré et Jérusalem y pouvait prospérer avec plus de sécurité encore que Jéricho, Megiddo, Gézer, ces villes imprenables du temps, sur leurs collines moins naturellement fortes. Attirée par la commodité plus grande de l'esplanade inférieure, plus encore par la proximité de la fontaine (Gihon), la citadelle (Sion) s'était dressée au milieu de la colline. Un coup de main hardi tenté par le chemin couvert qui descendait à la source (tunnel d'Ophel, *ṣinnôr*) met David en possession de cette redoutable acropole. Il s'empresse d'en restaurer les défenses et y fixe sa demeure; elle devient la « cité de David ». A travers les agitations du règne les transformations architecturales furent nécessairement restreintes au plus indispensable. Mais dès que Salomon est à l'œuvre, voici partout des restaurations et des embellissements. La courbe dangereuse du ravin occidental (1re vallée de Hinnom) était comme une blessure permanente sur le front septentrional de la ville. On la cicatrise radicalement : le ravin est remblayé et sur ce terre-plein (*millô'*) on érige quelque édifice complétant la sécurité de cet angle NO. qui était l'unique point faible de Jérusalem à cette époque.

Cependant le vieux mur septentrional qui barre la crête est débordé; le Temple se dresse au delà, sur le point culminant du Moriah. Entre le Temple et la vieille cité, Salomon érige un nouveau palais, plus proportionné à la grandeur croissante de la monarchie. Parmi les dépendances de ce palais, on discerne d'abord assez mal la situation d'un pavillon privé pour la princesse égyptienne épousée par Salomon. Appliqués au sol, les textes cessent de flotter dans le vague. Ce pavillon est naturellement en dehors de l'antique « cité de David », puisque toute la cour en a émigré pour *remonter* plus haut sur la colline aux abords du Temple. Il ne peut être installé à l'O. de la ligne de crête, — c'est le ravin que Millo va combler, — ni plus avant vers le N. — c'est le site réservé au sanctuaire. Reste la proéminence orientale, l'*'ôphel* plus ou moins solitaire à cette date et très propice pour le modeste Trianon de cet humble Versailles. La villa de la reine y sera quelque peu à l'écart et dans une sécurité absolue, grâce à l'escarpement et grâce au voisinage des arsenaux et de la garde. On concevrait facilement qu'une attention royale ait fait donner à cette résidence de la favorite la physionomie et le caractère d'un kiosque princier dans son Égypte natale; si, comme on le verra plus tard, l'empreinte artistique de la culture égyptienne est nettement accusée dans l'architecture et la décoration du palais de Iahvé, Salomon ne devait-il pas surtout bâtir à la mode d'Égypte le palais qu'il destinait à la fille du Pharaon? Il n'est du reste pas nécessaire d'invoquer les sentiments salomoniens et l'art en vigueur de son temps à Jérusalem pour saisir que ce pavillon ait pu être baptisé d'un vocable égyptien dans le langage courant de la cité. On n'y mit pas plus d'apprêts que dans la désignation du site et le terme exotique fait pour exprimer, sur des lèvres égyptiennes, la nature de l'édifice devint son nom spécifique dans la bouche des habitants de Jérusalem. Quand Isaïe fera gronder sur Jérusalem l'éclat de ses terrifiantes menaces et annoncera la désolation étendue sur *'ôphel* et *bâḥan* parallèlement à la ruine générale du palais et de la ville, tout le monde autour de lui verra clair dans son allusion. C'est contre l'Égypte et la confiance mise en elle que tonne à ce moment le prophète; c'est donc le cas ou jamais de faire usage du terme égyptien qui désigne une dépendance du palais royal. Et qui dira dans quelle mesure le souvenir des conséquences funestes des alliances étrangères dans la vie privée de Salomon peut être évoqué, à mots couverts, par Isaïe? Les strophes conclues par l'annonce du sort fatal réservé à l'*'ôphel* et à *bâḥan* débutent par de cinglants appels aux « femmes insouciantes » qui peuvent prendre la vie à l'aise (XXXII, 9 ss.).

L'allusion à la « tumeur » implique peut-être une autre nuance dans Michée. Il n'y aurait plus parallélisme entre des éléments distincts du palais royal et de la ville, mais le quartier d'Ophel occupé par les dépendances du palais servirait à symboli-

ser le centre administratif en opposition avec le centre religieux de la capitale.

Le *migdal* qu'Ozias fait construire sur l'Angle, clairement localisé par Néhémie dans la région d'Ophel, serait très en situation vers l'une ou l'autre des extrémités du mur *AB*, et peut-être sera-t-il possible quelque jour d'en essayer une détermination moins vague. En tout cas les travaux de Jotham se conçoivent sans effort et ceux de Manassé se localisent d'eux-mêmes sur l'Ophel. Depuis les jours salomoniens, Temple et palais avaient cessé de se dresser dans leur splendide isolement à distance de la ville compacte. Autour de la villa au nom égyptien, tout un faubourg avait surgi, couvrant la surface entière de la « tumeur », et constitué par les services du palais et du sanctuaire. Il ne pouvait demeurer sans muraille et le rempart antique ne devait manifestement plus suffire à sa protection. Les incertitudes et les fréquentes alarmes donnaient à cette entreprise la plus urgente opportunité. Si grande qu'ait été la hâte à munir la capitale et la « cité de David » en particulier, sous le règne d'Ézéchias on n'avait pu se mettre à couvert. Instruit par une dure expérience, Manassé allait s'employer activement à compléter ces fortifications. En avant du mur de crête il fit construire sur la pente même de la colline, au niveau de la première terrasse, un mur extérieur qui serait un très utile surcroît de défense pour la vieille cité de David. Mais le cœur de la ville n'était plus là et les procédés de siège s'étaient quelque peu modifiés aussi depuis le siècle de David. Manassé développa son rempart sur tout le flanc de la colline orientale, jusqu'à la rencontre de la vallée du Bézétha, qu'il ne franchit point, ayant ramené l'enceinte par le N. du temple jusqu'au Tyropœon. L'Ophel fut muni d'une muraille complète qui transformait cette protubérance naturelle en une formidable redoute capable de barrer au moins momentanément le passage à l'assaillant qui aurait emporté déjà le rempart septentrional et le Temple. Le groupe de tours *DE* et ses attaches de murs ainsi que le mur *AC* appartiennent très normalement à cette enceinte spéciale de « *la* tumeur ».

On voit tout de suite le développement que ce circuit intérieur entraîne dans la ligne fortifiée et, le moment venu de la remettre en état, au retour de l'Exil, il n'y a plus rien d'étrange à ce que les sections se multiplient autour de l'Ophel dans le récit de la restauration (*Néh.*, III, 19 ss.). A peu près tout ce qui intervient dans ce contexte : l'arsenal, l'angle, la tour en saillie, d'autres angles, la prison, le palais royal d'en haut, la porte des eaux, l'habitat des Natinéens[1], nous est déjà plus ou moins connu, ou paraîtra, le moment venu, tout à fait en situation.

Aux derniers jours de la ville antique, on retrouve le même état de choses en ce qui concerne Ophel dans les récits de Josèphe; toutefois avec cette nuance que la désignation a pris physionomie de nom propre et que l'évolution des engins de guerre ne laisse plus aucune valeur défensive à ce quartier muré, quand l'ennemi est déjà maître du Temple.

Parmi les installations variées dont les fouilles de Warren ont fait connaître les vestiges à travers ce quartier, il en est une assez remarquable qui a pu être prise pour un atelier de foulon[2]. Elle évoquait naturellement, dans la mémoire du savant explorateur, le martyre de S. Jacques précipité du parvis du Temple et assommé par un réchabite fanatique avec un battoir de foulon. La narration d'Hégésippe contient un détail curieux et apparemment trop négligé : avant l'acte de stupide emportement qui fit lapider S. Jacques le peuple avait coutume de l'appeler « le Juste et *Oblias*, c'est-à-dire en grec forteresse du peuple »[3]. Ainsi que l'a très bien vu M. Burney[4], cette interprétation du vocable Ὠβλίας suppose quelque chose comme עֹפֶל עָם. Cet *'ōphel* du peuple est manifestement une adaptation de *Michée* (IV, 8). Et comment évoquer mieux que par cette symbolique réminiscence l'oracle fulminé par Isaïe contre

1. Faut-il faire remarquer la curieuse analogie entre le rôle des Natinéens à Jérusalem et celui des jeunes esclaves Locriennes dans le sanctuaire troyen d'Athéna? Cf. Brückner, *Die lokrische Busse*, dans Doerpfeld, *Troja und Ilion*, p. 557-563. On a l'impression que les « fils des prophètes » occupaient une situation analogue dans l'*'ōphel* de Samarie.

2. *Recov.*, p. 306 s.; cf. pl. II, 3 et XIX, 1, sous l'étiquette « Habitation antique installée dans le roc ».

3. Ὠβλίας, ὅ ἐστιν Ἑλληνιστὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ (Hégésippe, dans Eusèbe, *HE.*, II, **23**, 7, éd. Schwartz, p. 168; Rufin traduisait *Oblias, quod est interpretatum : munimentum populi*).

4. *QS.*, 1911, p. 55. Inutile d'ajouter qu'il y trouvait la preuve de son hypothèse que עֹפֶל veut dire « forteresse ».

Ophel et sa royale villa devenues pour jamais des repaires de fauves?

Ce désert farouche n'avait pas envahi seulement Ophel, lorsque Hégésippe écrivait, mais Sion et toute la cité royale. A quinze siècles de distance, et malgré l'apparente résurrection de la ville, quand on erre aujourd'hui sur les collines méridionales à la recherche de tant de sites fameux, une vision émouvante se lève au fond de l'âme et les pas silencieux foulent avec respect ce que S. Jérôme appelait « les cendres éternelles »[1] de Jérusalem.

1. A propos de *Jér.*, **19**, 6 (voir ci-dessus, p. 128 s.) : ... *tamen plenius referuntur ad tempora Salvatoris, quando... civitas..., Hadriani temporibus, in aeternos cineres collapsa est* (*PL.*, XXIV, 801).

JÉRUSALEM NOUVELLE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

JÉRUSALEM

RECHERCHES
DE TOPOGRAPHIE, D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

TOME SECOND

JÉRUSALEM NOUVELLE

PAR

Les PP. Hugues Vincent et F.-M. Abel

DES FRÈRES PRÊCHEURS

> Ayons à la pensée notre ville de Jérusalem, ayons sans cesse à l'esprit la splendeur de celle qui est la métropole du Roi des siècles.
>
> (S. CHRYSOSTOME, *Sur Ps.* XLVII.)

PRÉFACE

PAR

M. le Marquis de Vogüé

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

—

1914

FASCICULES I et II :
ÆLIA CAPITOLINA, LE SAINT-SEPULCRE
ET LE MONT DES OLIVIERS.

CUM SUPERIORUM PERMISSU

IMPRIMATUR

Parisiis, die 31 Maii 1912.

ADAM,

V. G.

PRÉFACE

Le Père Vincent, qui a conçu le plan du présent volume, est bien connu de tous ceux qui s'intéressent aux études bibliques. Ils savent avec quelle conscience il travaille, avec quelle précision il dessine, avec quelle prudence il conclut; ils ont confiance en son autorité. Aussi n'est-ce pas avec la pensée de le recommander à leur attention que j'ai accepté d'écrire la préface du livre qu'il vient d'achever en collaboration avec le Père Abel. J'ai saisi l'occasion qui m'était offerte de lui donner un témoignage public de mon affectueuse estime, de le remercier de la grande satisfaction qu'il m'a causée en m'invitant à mettre mon nom, à côté du sien, sur la première page d'un livre que je considère comme capital, dans l'ordre des études qui ont tenu une si large place dans ma vie.

Je considère, en effet, ce livre comme l'histoire monumentale définitive des Saints Lieux de Jérusalem. Je l'attends depuis de longues années. J'aurais voulu pouvoir l'écrire; j'en ai jeté les bases, il y a quelque soixante ans, dans un travail de jeunesse dont je ne me dissimule ni les erreurs ni les lacunes, mais qui, j'ose le croire, a rendu quelques services et ouvert des voies nouvelles. J'ai longtemps espéré pouvoir donner une édition revue et corrigée de cette œuvre de début : lors de mes voyages en 1862 et en 1869, j'ai caressé cette illusion; ma dernière visite à Jérusalem, en 1911, l'a dissipée, mais en même temps elle a substitué à l'illusion perdue la plus sérieuse et la plus satisfaisante des réalités. Il m'a été démontré alors que pour mener à bien le travail rêvé par moi, il fallait pouvoir y consacrer un temps et un effort que ne comportent pas des séjours intermittents, même lorsqu'ils se prolongent au delà des limites habituelles des excursions touristiques : il fallait l'habitation permanente, la faculté de suivre de près et de contrôler, par une intervention personnelle et vigilante, les découvertes provoquées soit par le hasard des travaux publics ou privés, soit par l'initiative intelligente des savants qui, depuis quarante ans, explorent le sol sacré. Ces conditions, il m'était matériellement impossible de les remplir; je l'ai reconnu sans hésiter; mais en même temps j'ai eu la vive satisfaction de constater qu'elles étaient surabondamment remplies par le P. Vincent et par ses pieux confrères de l'École Biblique de Saint-Étienne.

J'ai dit ailleurs ce qu'était ce foyer de haute culture ecclésiastique et scientifique, dont la vie est entretenue et le rayonnement assuré par l'intense collaboration du savoir, de l'esprit

religieux et du talent. J'ai montré les services que cette élite d'âmes et d'intelligences rend à la science et à la foi, par la sûreté et la probité de ses méthodes, par la valeur de son enseignement. Elle comprend toutes les spécialités nécessaires aux études bibliques, intellectuellement et scientifiquement outillées pour répondre à toutes les exigences de la critique moderne. Chacune d'elles, loin de s'isoler dans son objet propre, concourt à l'œuvre commune, et le travail collectif ajoute sa forte discipline à l'initiative féconde du travail individuel.

Dans cet ensemble bien ordonné, le P. Vincent a le domaine de l'archéologie. Il le cultive depuis vingt ans avec une ardeur qui ne s'est jamais ralentie; il a trouvé de précieux auxiliaires parmi les professeurs de l'École, soit pour le travail sur le terrain, soit pour les relevés graphiques ou photographiques, soit pour la discussion des résultats obtenus. N'ayant pu effectuer lui-même de fouilles proprement dites (le budget de l'École Biblique ne dispose pas de ressources suffisantes), il a assisté à toutes celles qui ont été pratiquées depuis vingt ans. De plus, il a relevé avec un soin scrupuleux tous les travaux antérieurs à son arrivée dans le pays; il a dépouillé toutes les publications des Warren, des Wilson, des Clermont-Ganneau, des Mauss, des Schick, des Germer-Durand, des architectes russes, anglais ou allemands; il a analysé, rapproché, coordonné tous les résultats, les a contrôlés, rectifiés et complétés par ses propres mensurations, par ses minutieuses et ingénieuses investigations; il a condensé le tout dans une vaste et définitive synthèse. Lorsque, au printemps de 1911, j'ai pénétré dans sa cellule, lorsqu'il a étalé et commenté devant moi, avec une affectueuse libéralité, les trésors accumulés par ce long labeur, j'ai constaté que les éléments de l'histoire monumentale, telle que je l'avais rêvée, étaient rassemblés et préparés; il n'y avait plus qu'à y mettre la dernière main. Je n'avais, pour ma part, qu'à me réjouir et à attendre une publication que j'espérais prochaine.

J'eus au moins la grande satisfaction d'être initié sur le terrain, par le P. Vincent lui-même, à tout le détail de ses découvertes et d'être associé à son travail pendant deux semaines. Ensemble nous avons revisité Jérusalem et Bethléem, d'accord sur tous les points. A Bethléem pourtant, quand nous nous sommes quittés, il hésitait à accepter mes conclusions, qu'il trouvait trop absolues. Pour moi, tout en reconnaissant comme insolite, à l'époque constantinienne, la disposition du chœur trilobé de la basilique, je me refusais à croire à un remaniement effectué au VIe siècle. J'étais arrêté par l'homogénéité apparente de tout l'édifice, par l'identité absolue des éléments de toute la construction, colonnes, chapiteaux, architraves, appareil. Le P. Vincent, par instinct d'archéologue, hésitait à me suivre, sans pouvoir néanmoins apporter la preuve matérielle du remaniement qu'il croyait deviner. De retour en France, j'appris de lui qu'il avait enfin trouvé cette preuve. A force de disséquer, pour ainsi dire, le monument, d'interroger ses murs et jusqu'à ses fondations, il avait résolu le problème qui a jusqu'ici intrigué et divisé les archéologues; il avait découvert la trace irrécusable du remaniement et démontré qu'en réemployant les colonnes et jusqu'aux matériaux des parties supprimées de l'édifice de Constantin, les architectes de Justinien avaient si bien dissimulé leur travail qu'il avait pu être méconnu pendant quatorze siècles. J'ai été heureux de com-

muniquer moi-même à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les intéressantes démonstrations du P. Vincent et de me rallier à son opinion[1].

Quant aux monuments de Jérusalem, l'accord était depuis longtemps établi entre nous. J'avais, il est vrai, sur certains points, notamment en ce qui touche la restitution des édifices de Constantin, modifié les opinions que j'avais émises dans ma première publication; mais ces modifications, je les avais spontanément effectuées en 1862. L'examen fait ensemble en 1911 n'a fait que confirmer notre entente.

Le présent volume, ai-je besoin de le dire? est la mise en œuvre définitive de la remarquable collection de documents dont je viens de raconter, peut-être un peu longuement, la genèse. J'espère, d'ailleurs, que ces détails rétrospectifs n'auront pas été inutiles, s'ils ont mieux fait connaître le long effort du P. Vincent et mieux fait apprécier la valeur des bases sur lesquelles est fondée son œuvre. Quant à l'œuvre elle-même, elle est sous les yeux du lecteur, qui saura la juger. Je n'ai maintenant qu'à en indiquer sommairement le caractère et la portée.

C'est avant tout une œuvre archéologique, c'est-à-dire une étude des monuments. L'auteur apporte à cette étude un soin minutieux et méthodique. Il excelle dans l'art d'analyser les caractères, les procédés techniques, les moindres détails d'une construction, à surprendre les secrets de l'architecte, de l'artiste ou du maçon, à faire la lumière dans le chaos des ruines, des remaniements et des destinations successives d'un même édifice. Des dessins, des tracés graphiques, des reproductions photographiques, exécutés avec le même soin, accompagnent partout l'exposé des faits et guident le lecteur dans le développement, parfois assez ardu, des démonstrations nécessaires. Que si celui-ci était parfois tenté de trouver que les petits faits tiennent une trop grande place dans le récit, nous lui rappellerions qu'il s'agit de Jérusalem et des plus grands événements de l'histoire religieuse, que rien n'est indifférent en pareil lieu et en pareille matière, que l'histoire monumentale est le commentaire de l'histoire écrite, que par elle s'établissent, sur les bases les plus solides, l'origine et la continuité des traditions.

Les auteurs, d'ailleurs, sont loin de négliger l'histoire écrite. L'étude des faits historiques, confiée au P. Abel, accompagne toujours celle des faits archéologiques. Suivant la méthode consacrée par les meilleures autorités, les deux études sont menées de front, se prêtant une assistance réciproque, contribuant, l'une par l'autre, à confirmer l'authenticité des récits, à légitimer les dates assignées aux monuments.

Le présent volume aborde l'histoire de Jérusalem au moment où disparaît définitivement l'état judaïque. Les dernières convulsions nationales ont été, avec Simon Barcocébas, écrasées par la puissance romaine. L'empereur Hadrien, vainqueur, a non seulement dispersé les habitants de la cité sainte, mais il a fait disparaître le caractère architectural de la cité elle-même; il a effacé son originalité en lui imposant la banale uniformité d'une colonie

1. Le P. Vincent a consigné les résultats de son étude sur Bethléem dans un beau livre fait en collaboration avec le P. Abel et qui paraîtra peu de temps après la publication du présent volume.

romaine. Comme Gerasa, comme Apamée ou Palmyre, *Ælia Capitolina* est coupée par de larges voies, bordées de portiques corinthiens, ornées de portes triomphales. Son forum occupe une vaste esplanade, nivelée et dallée, sur un côté de laquelle s'élève un Capitole, symbole du grand sanctuaire national. Celui-ci est assis sur un tertre artificiel qui recouvre le Golgotha et le Saint-Sépulcre, hommage involontaire rendu par César aux grands souvenirs chrétiens, témoignage inconscient de leur authenticité. L'esplanade du Temple, qui a résisté à la conquête, a aussi reçu un sanctuaire païen et des statues impériales; un théâtre, des bains, un cirque complètent la transformation romaine et païenne de la cité de David, de Salomon et d'Hérode. Mieux qu'aucun de ceux qui l'ont précédé, le P. Vincent a décrit cet ensemble, a réussi, par le rapprochement des faits et des indices matériels, à tracer le plan restauré de la ville impériale, à restituer les rares monuments dont les débris se sont conservés.

Cependant Rome est devenue chrétienne. Constantin, dans son ardeur de néophyte et sa perspicacité de politique avisé, a résolu de consacrer, par une éclatante manifestation architecturale, les lieux témoins des grands faits sur lesquels repose sa foi nouvelle. Il veut que des monuments construits à Jérusalem dépassent en grandeur et en magnificence les églises du monde entier. C'est dans ces termes qu'il écrit à l'évêque Macaire et qu'il donne ses instructions à sa mère Hélène, chargée d'assurer en Palestine l'exécution des volontés impériales. Trois points sont choisis d'un commun accord pour les premières constructions, ceux où se sont accomplis les trois faits essentiels de la vie surnaturelle du Christ : sa nativité, sa résurrection, son ascension. Trois basiliques s'élèvent presque simultanément, trilogie architecturale dont l'importance dépasse l'intérêt archéologique; conçue à une époque où la tradition évangélique était encore vivante, cette trilogie fixe la tradition et en authentique les origines : il suffira de remonter jusqu'à elle par une succession continue de monuments et de témoignages pour asseoir, sur des fondements solides, la légitimité des identifications.

Des trois termes de cette trilogie, le premier existe toujours dans ses parties principales : c'est la basilique de Bethléem. Le second, plusieurs fois ruiné, reconstruit, remanié, offre encore des vestiges suffisants pour sa restitution : c'est l'église du Saint-Sépulcre. Le troisième a été radicalement détruit, mais ses fondations subsistent toujours dans leur intégrité; récemment mises au jour par des fouilles intelligentes, elles ont fourni les éléments complets d'une restitution absolue : c'est l'Éléona du mont des Oliviers.

Le grand mérite du P. Vincent est d'avoir retrouvé et reconstitué les trois termes de cette trilogie. Après avoir rendu à la basilique de Bethléem, sur le papier, sa forme primitive, il a démontré que les deux autres basiliques lui étaient semblables, qu'elles procédaient des mêmes principes : basiliques romaines avec propylées, atrium, abside unique, colonnades à architraves, chœur surélevé afin de recouvrir, sans le soustraire entièrement aux regards et aux hommages des fidèles, le *martyrium*, crypte souterraine dont l'autel, situé dans l'axe de toute la construction, correspond au centre de l'abside supérieure. Le *martyrium*, c'est le lieu saint lui-même, celui auquel le monument est consacré et à l'authenticité duquel il apporte

son « témoignage » : à Bethléem, c'est la grotte de la Nativité; au Golgotha, c'est la citerne où fut retrouvée la vraie croix, la grotte du Saint-Sépulcre ayant son monument séparé et voisin, l'*Anastasis;* au mont des Oliviers, c'est la grotte, voisine du lieu de l'Ascension, qu'une tradition recueillie par sainte Hélène considère comme le lieu où le Christ aimait à instruire ses disciples; « cavernes mystiques », ἄντρα μυστικά, dit Eusèbe, dont la trilogie résumait toute la doctrine évangélique : la naissance du Sauveur, sa passion suivie de sa résurrection triomphale, son enseignement divin suivi de sa disparition mystérieuse.

L'œuvre architecturale de Constantin fut, sauf à Bethléem, ruinée d'abord par les Perses, puis par les musulmans. La basilique du mont des Oliviers disparut sans retour. Les monuments groupés autour du Saint-Sépulcre se relevèrent de leurs ruines, mais sous des formes qui s'éloignaient de plus en plus du plan primitif. Le P. Vincent les a suivis dans leur évolution et mieux qu'aucun de ses prédécesseurs il a réussi à reconstituer sur le papier leurs transformations successives.

La transformation la plus radicale fut celle qu'ils subirent à l'époque des Croisades. Je n'ai pas à refaire ici le récit de cette brillante et éphémère épopée; je n'ai à redire ni l'éclat dont elle illumine notre histoire, ni sa fin lamentable. Mais je dois rappeler que de tous les royaumes que fonda cette formidable poussée humaine, des institutions qu'elle transplanta en Orient, au prix des plus sanglants sacrifices, il ne reste rien que son œuvre architecturale. Celle-là seule demeure, quand tout le reste a disparu. Or, elle fut d'une prodigieuse fécondité et, par une singulière fortune, elle fut protégée par la conquête turque elle-même, à cause de l'inertie orientale, contre les destructions qui partout ailleurs ont accompagné les évolutions de la civilisation et de l'art. C'est au point qu'il y a soixante ans, avant l'invasion du cosmopolitisme et du tourisme modernes, l'ancien royaume de Jérusalem était plus riche en monuments français du XIIe siècle qu'aucune province de France et offrait des spectacles inconnus à notre Occident transformé. Il n'existe dans toute l'Europe aucun château roman d'une conservation comparable à celle des forteresses grandioses que j'ai admirées en Palestine, et tel quartier de Jérusalem présentait, il y a un demi-siècle, un ensemble d'édifices religieux ou civils, de couvents, de palais et de boutiques qu'on aurait vainement cherché dans nos villes modernisées. Cette floraison architecturale, éclose dans l'espace d'un siècle, sur un sol étranger, témoigne de la remarquable force d'expansion de la France féodale sous les premiers Capétiens. On ne peut se lasser de l'admirer, surtout si l'on songe aux effroyables difficultés au milieu desquelles se débattaient les Croisés, à la distance qui les séparait de leur base d'opérations, à la lenteur et au danger des communications maritimes. L'archéologie suffit à démontrer qu'ils avaient, pour vaincre ces difficultés et maintenir le contact avec la mère patrie, des ressources dont le détail nous échappe, car on voit les évolutions de l'art suivre en Palestine la même marche qu'en France : le parallélisme est si complet que, sans sortir de la Ville Sainte, on pourrait en quelque sorte faire un cours d'art roman.

Le chœur de l'église du Saint-Sépulcre a été, je crois l'avoir démontré autrefois, terminé avant 1149. Il comprend déambulatoire et chapelles rayonnantes, disposition absolument

occidentale, qui apparaît dans le centre de la France vers la fin du XIe siècle. La construction d'une voûte sur le déambulatoire circulaire soulevait des problèmes qui ont embarrassé les architectes romans; ils ont procédé par tâtonnements. Ils ont d'abord construit un berceau annulaire avec des pénétrations plus ou moins irrégulières, puis ils ont bandé des arcs-doubleaux au droit des colonnes du chœur et rempli les intervalles par des voûtes-d'arêtes trapézoïdales : cette solution a prévalu en France vers le deuxième quart du XIIe siècle. A Jérusalem, les architectes ont appliqué un système mixte : berceau annulaire, à pénétrations, interrompu au centre par deux doubleaux encadrant l'entrée de la chapelle absidale; ils n'étaient en retard sur la France que de quelques années.

De même pour la voûte sur croisées-d'ogives, cette création qui a été, comme on sait, le principe générateur de l'architecture gothique : elle apparaît dans l'Ile-de-France vers 1120 ou 1130; à peine vingt ans après, nous la trouvons dans l'église du Saint-Sépulcre, dans les deux branches du transept et dans la première travée du chœur. L'arc-ogive a une allure encore timide: son relief est faible; pour profil, un simple tore, pareil à celui qu'à la même époque traçaient les constructeurs de l'église de Saint-Denis. Mais si nous nous transportons dans les travées hautes de l'ancienne église du Mont Sion, aujourd'hui désignées sous le nom de Cénacle, travées dont les voûtes ont été faites ou refaites à la fin du XIIe siècle, nous constatons un progrès correspondant à celui qui s'est accompli en France pendant la même période. La saillie de l'arc-ogive est plus ferme, le boudin a reçu un profil plus élégant par l'addition d'une arête et l'adjonction de deux petits tores latéraux; en même temps le profil des doubleaux s'est allégé; néanmoins, il reste encore entre le profil de l'ogive et celui du doubleau la différence essentielle que Viollet-le-Duc a caractérisée et qui avait déjà disparu en France en 1167, lors de la construction de Notre-Dame de Paris.

De même pour la sculpture : le beau style qui distingue la renaissance de la sculpture romane dans la deuxième moitié du XIIe siècle se retrouve à Jérusalem, avec les mêmes caractères que dans les monuments de la Bourgogne et de la Provence. A Jérusalem, sans doute, la sculpture d'ornement a pu subir, dans une certaine mesure, l'influence de l'art byzantin; on peut admettre que les artistes croisés se soient inspirés des exemples que leur offraient de beaux morceaux byzantins, comme les chapiteaux et les frises de la Porte Dorée. Mais, quant à la figure humaine, nulle influence locale n'est admissible. On sait de reste que l'art oriental, soit chrétien, soit musulman, excluait toute imitation de la figure humaine. Les personnages qui se voient dans les chapiteaux du transept et sur la façade du Saint-Sépulcre, aux voussures de la porte de Sainte-Marie-la-Grande, ou dans les chapiteaux provenant des ruines de Sainte-Marie-Latine, tous ces personnages sont l'œuvre évidente de « tailleurs d'ymaiges » romans et accusent nettement les étroites relations du royaume franc avec les écoles d'art de la France.

La démonstration de ces faits se trouvera dans les pages qui vont suivre, avec une abondance de preuves qui emporte la conviction. Jamais l'admirable œuvre des Croisés n'aura été présentée avec un aussi grand luxe d'illustrations fidèles : plans, coupes, élévations cotés avec

la plus scrupuleuse minutie : chapiteaux, corniches, détails d'ornementation reproduits à une échelle qui permet d'étudier, aussi sûrement que sur les originaux, le faire, le style, le caractère technique et artistique de la sculpture. Tous ces éléments groupés, rapprochés, commentés, forment un ensemble du plus haut intérêt et, malgré que la plupart des objets représentés ne soient pas inédits, il offre l'attrait de la nouveauté.

Jérusalem a exercé sur certaines imaginations une singulière influence. Il semble que le contact des grands souvenirs religieux, des émotions qu'ils causent, des élans de mysticisme qu'ils suscitent, des controverses qu'ils soulèvent, ait prédisposé les esprits aux conceptions merveilleuses. Dans ce milieu spécial, beaucoup de légendes sont nées, beaucoup de chimères trouvent créance. Sans sortir du domaine de l'art et de l'archéologie, nous avons vu éclore à Jérusalem les plus extraordinaires systèmes, même chez des savants d'un mérite incontestable, depuis Saulcy qui attribuait l'invention des ordres grecs aux Juifs contemporains de Salomon, et Fergusson qui considérait la mosquée d'Omar comme l'*Anastasis* de Constantin, jusqu'à l'archéologue distingué qu'est M. le Dr Strzygowski et qui attribue sérieusement à l'empereur Constantin la façade romane de l'église du Saint-Sépulcre!

C'en est fini à jamais de ces divagations : le P. Vincent leur a porté le dernier coup. Ce n'est pas le moindre service qu'il aura rendu à la vérité archéologique. J'ai dit, en commençant, que l'histoire monumentale qu'il nous donne aujourd'hui était définitive. J'ai confiance que le lecteur compétent ratifiera ce jugement. L'avenir pourra sans doute, sur certains points de détail, apporter des renseignements complémentaires, voire même des rectifications secondaires, je ne crois pas qu'il puisse ébranler les solides bases de l'œuvre, ni modifier ses conclusions essentielles. Et l'archéologie ne sera pas seule à profiter de ces précisions et de ces certitudes : la chaîne de preuves historiques et architecturales dont les anneaux solidement forgés relient les monuments actuels à ceux du IVe siècle, apporte, à l'authenticité des traditions que ces monuments consacrent, un témoignage que tout esprit chrétien enregistrera avec une intime satisfaction.

M. de Vogüé.

AVANT-PROPOS PROVISOIRE

Jérusalem nouvelle, c'est la ville qui ressuscita des cendres où l'avaient ensevelie les armées romaines en 70 de notre ère et qui poursuit, sous nos yeux encore, le cycle de ses destinées. Chaque phase de ces dix-neuf siècles d'histoire a son particulier intérêt, mais d'inégale importance dans la perspective d'une étude qui s'efforce de pénétrer, en même temps que sa physionomie concrète à chaque époque, le rôle historique et religieux de la Ville Sainte. La colonie impériale, ombre systématique et mesquine de l'auguste métropole, retiendrait médiocrement l'attention, faute de vestiges monumentaux quelque peu remarquables, si elle n'était le cadre précis où se superposa la ville chrétienne, thème fondamental des recherches; c'est elle qui sera tout d'abord étudiée. Avec le règne de Constantin s'inaugurent les édifices qui vont consacrer les sanctuaires chers à la piété de l'univers chrétien. Désormais l'histoire de Jérusalem gravitera tout entière autour du Calvaire et du Sépulcre de Notre-Seigneur comme l'histoire de Jérusalem antique avait eu pour point central l'histoire du Temple. Le Saint-Sépulcre a fait, en conséquence, l'objet d'une monographie détaillée. On ne pouvait songer à traiter avec une égale ampleur tous les autres Lieux Saints; rien n'a toutefois été omis qui fût de nature à éclairer la détermination d'un site sacré, les vicissitudes du monument qui l'orna et le développement de la vénération dont il a été l'objet. La conquête arabe, la fondation du royaume latin, les invasions ultérieures et l'établissement final de la domination turque ne sont que des modalités dans l'évolution persévérante de la même trame archéologique et historique. Topographiquement la ville est à peu près figée depuis Hadrien et ne se modifiera plus de façon bien sensible jusqu'au mouvement de subite et banale expansion contemporaine. Cette récente altération a été suffisamment décrite au tome Ier de cet ouvrage; on a pensé qu'il suffirait de marquer les autres oscillations de superficie en résumant l'histoire de la cité et de présenter alors pour chaque période, sinon toujours des monuments bien caractéristiques, du moins le schéma topographique autorisé par l'état présent des informations.

Tout compte fait, c'est donc l'étude des sanctuaires qui se trouve être ici la partie essentielle : tâche délicate où le lecteur a droit de savoir très exactement de quelle manière nous avons procédé pour réunir la documentation et déduire les conclusions qui lui sont présentées. La même méthode d'investigation, d'analyse et de raisonnement qui a été décrite dans l'Introduction du t. Ier a régi l'enquête et l'exposition archéologique. Mais les textes sur lesquels se fonde

maintenant l'histoire de Jérusalem sont d'un caractère assez spécial et à côté des sources littéraires, qu'elles influencent très largement d'ailleurs, il faut tenir compte des traditions. L'examen respectueux mais attentif de ces traditions et la critique circonspecte des textes ont été notre constante préoccupation. L'Introduction qui détaillera les principes de cette critique sera annexée au dernier fascicule, n'ayant pu être rédigée en temps utile pour paraître actuellement.

L'ordre adopté dans la série des monographies a été surtout motivé par des considérations pratiques. Si disparates que paraissent les sanctuaires de l'Agonie et de l'Ascension par exemple, qu'on trouvera rapprochés dans cette étude, ils constituent néanmoins, avec d'autres sanctuaires de second ordre, un groupe localement défini de telle sorte que les vicissitudes de l'un sont celles de tous et que leur histoire est parallèle, souvent mêlée dans les mêmes textes. Les réunir c'est les éclairer l'un par l'autre et s'épargner mainte redite. Un plan uniforme a été suivi : partir des récits évangéliques en appliquant leurs données sur le sol, examiner s'il y a lieu un monument ou des ruines fixant la localisation de ce sanctuaire, s'efforcer de ressaisir la tradition primordiale et de la suivre de siècle en siècle pour marquer nettement, étape par étape, les fluctuations qu'elle a subies et la germination de légendes et de pieuses croyances nouvelles. La nécessité s'imposait de ne négliger aucune des précisions réalisables dans la recherche des traditions originelles; sur les phases postérieures on pouvait être beaucoup plus bref. Une seulement, celle qui correspond à la durée du royaume latin, devait être scrutée avec une certaine minutie : c'est un tournant dans le développement des traditions. Passé le XIII[e] siècle, le cycle s'enrichira sans doute à profusion encore; les localisations, dont plus d'une a été bouleversée, sont rivées au sol par la chaîne vivante de l'ordre religieux illustre préposé désormais à la garde et à la défense des Lieux Saints. L'histoire de chaque sanctuaire n'est plus qu'une monotone ritournelle de descriptions dont l'intérêt, toujours minime, se proportionne généralement à l'ingénuité. Dans l'esquisse concise tracée, le choix des attestations pourra sembler arbitraire au premier aspect, puisqu'en fait les mêmes témoins ne sont pas allégués pour tous les sanctuaires. A cette logique rigide et stérile, mieux valait substituer un triage plus libre, qui laissât le jeu de produire sur chaque sujet les témoignages estimés les plus sincères et les plus expressifs. Et de même que rien n'a été épargné dans la documentation graphique, la documentation littéraire n'a été marchandée nulle part. En vue de dégager cependant l'annotation courante, les citations un peu amples ou qui doivent être invoquées en plusieurs passages ont été renvoyées en appendices à divers chapitres. Le lecteur ayant ainsi sous les yeux, dans toute la mesure pratique, documents et monuments, contrôlera toujours lui-même nos conclusions. En revanche, il a été fait abstraction complète de controverse, même et surtout des plus tapageuses et des plus acerbes. Quand la nécessité s'est trouvée inéluctable, pour préciser l'état actuel des recherches sur un sujet, ou pour remettre au point des assertions incorrectes qui circulent sous le crédit de quelque autorité respectée, de marquer une divergence de vues ou un rappel aux réalités tangibles, nous l'avons fait sobrement et sans aucun désir de ferrailler contre qui que ce soit. Après celui de l'investigation aussi diligente et circonspecte qu'il était en notre pouvoir de la réaliser, nous n'avons pas eu de souci plus constant que d'exprimer avec respect et avec liberté la conviction ou l'opinion puisée dans les faits et les sources. Notre gratitude est acquise par avance à tous ceux qui, voulant bien ne pas suspecter la droiture de nos intentions, ni jouer avec de graves qualifications religieuses dont le privilège

doit ressortir à la seule autorité de l'Église, auront la bienveillance de corriger avec compétence et précision ce que notre enquête présentera nécessairement de défectueux.

La liste serait longue de tous ceux qui nous ont obligés à des degrés divers dans la préparation de ce livre; nos maîtres en particulier et nos confrères à l'École ont beaucoup de titres à une reconnaissance que nous avons bien à cœur de leur exprimer discrètement ici. Nous signalerons spécialement aussi la très aimable libéralité du T. R. P. Maurice Gisler, O. S. B., qui nous permet de reproduire son artistique et si fidèle planche de « Jérusalem dans la carte-mosaïque de Mâdabâ », document incomparable pour l'histoire de la « Ville Sainte » à l'apogée de sa splendeur.

Dans l'œuvre commune, l'histoire des sanctuaires est l'œuvre du P. Abel; la responsabilité des relevés et descriptions archéologiques incombe au P. Vincent. Mais si la liste des chapitres suggère le domaine particulier où chacun de nous concentrait principalement son effort, le livre entier a été préparé, pensé, écrit dans une communauté aussi agréable que persévérante de labeur.

École biblique et archéologique.
Jérusalem, le 8 décembre 1912.

H. V. et F.-M. A.

TABLE DES MATIÈRES

DES FASCICULES I ET II

LIVRE TROISIÈME : **Les sanctuaires du mont des Oliviers**

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'AVANT-PROPOS

L'avant-propos provisoire a exposé naguère le double aspect de ce livre, qui mène de front l'étude archéologique et l'histoire des Lieux Saints, et la méthode générale adoptée dans sa préparation. Les deux enquêtes parallèles n'ont réagi nulle part l'une sur l'autre. Sur chaque sujet les monuments ont été analysés, classés, datés suivant les principes intrinsèques de l'archéologie, les textes scrutés d'après les lois particulières de l'investigation et de la critique, sans la moindre préoccupation de les adapter à une même conclusion; mais ils ont été confrontés ensuite avec le souci de ne rien négliger pour les éclairer mutuellement. Et puisqu'il s'agissait en toute réalité d'enquête, et pas de démonstration autre que l'évidence résultant des faits archéologiques et documentaires, on n'a pas hésité à sacrifier à l'utilité du lecteur l'avantage d'une composition serrée qui eût rendu la lecture plus attrayante. De là le commentaire développé des sources, les fréquentes citations *in extenso,* la multiplicité des graphiques et les descriptions parfois minutieuses d'où l'on s'est efforcé néanmoins d'éliminer toute terminologie technique lorsqu'elle n'était pas strictement indispensable.

Au moment de déposer le crayon et la plume, l'hommage ému de notre reconnaissance s'adresse à la mémoire de M. le Marquis de Vogüé, le maître illustre dont la sympathie et les conseils nous furent si précieux dans la réalisation de la première moitié de ce volume. Privés de l'honneur de lui dédier ces pages, nous souhaiterions du moins qu'on trouve en cette seconde partie le reflet de ses enseignements et qu'on ne la juge pas trop indigne de l'approbation si bienveillante qu'il avait bien voulu donner à la première en la présentant lui-même au public.

C'était au début de 1914, et l'ensemble de la rédaction était dès lors assez avancé pour permettre d'envisager un prompt achèvement par la mise au point des derniers relevés archéologiques. L'immense hiatus de la guerre ne devait pas seulement compliquer cette mise au point : les conditions matérielles imposées depuis aux publications de cette nature rendaient problématique la possibilité de mener celle-ci à bon terme. Si elle s'achève enfin, après de longs délais, c'est surtout grâce à la parfaite obligeance et au désintéressement de l'éditeur, M. J. Gabalda, qui a consenti de lourds sacrifices pour assurer jusqu'au bout la même exécution soignée et la même abondance de documentation. Nous sommes heureux de lui en exprimer ici nos meilleurs remercîments.

Parmi tous ceux qui se sont acquis des droits à notre reconnaissance, le P. Lagrange

notre maître, nos confrères à l'École, les amis qui nous ont prêté une fois ou l'autre une aide très appréciée, c'est justice de mentionner la collaboration constante et spécialement efficace du P. Savignac. Nous devons à son goût et à son habileté que rien ne déconcerte ni ne lasse la grande majorité des photographies, ainsi qu'en témoigneront les tables des planches et figures; mais de plus il n'y a, je crois, pas un seul relevé de quelque importance qui n'ait bénéficié de son concours très exercé sur le terrain, ou de ses fines remarques dans la construction des plans.

L'atelier photographique de la Colonie américaine nous a fort obligeamment permis d'emprunter un certain nombre de ses remarquables clichés; mention reconnaissante en est inscrite au bas de chaque figure et rappelée dans les tables. Ainsi a-t-il été fait pour quelques autres documents mis à notre disposition avec la plus aimable libéralité, en particulier par les RR. PP. Assomptionistes qui nous ont laissé reproduire pour leurs fouilles de Saint-Pierre les excellents relevés du R. P. Étienne. Dans l'illustration des derniers chapitres nous avons pu mettre à profit le crayon fidèle et expressif de notre jeune confrère le P. A. Barrois.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ayant bien voulu honorer de son haut patronage la publication de ce livre, nous avons à cœur de lui faire agréer l'hommage d'une profonde et respectueuse gratitude.

École biblique et archéologique française.
Jérusalem, le 24 juin 1926.

V. et A.

LISTE DES ABRÉVIATIONS COURANTES ET DES COLLECTIONS DE TEXTES LE PLUS SOUVENT CITÉES[1]

An. Boll. : *Analecta Bollandiana*, Bruxelles-Paris.

AMICO, BERNARDINO A., O. M., *Trattato delle Piante et Imaginj de' sacri edifizi de Terra Santa, Disegnate in Jerusalemme secondo le regole della Prospettiva et vera misura della lor grandezza*, 1596; éd. de Florence, 1620.

Archives... ou *AOL.* : *Archives de l'Orient Latin.* Paris, Leroux.

BONGARS, *Gesta Dei per Francos sive orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolymitani historia*, t. II. Hanau, 1611.

C. S. C. O. : *Corpus Scriptorum christianorum orientalium.* Paris-Leipzig, de Chabot, Guidi, Hyvernat, Carra de Vaux.

COTELIER, J.-B., *Ecclesiae Graecae Monumenta*, 3 vol. 1676-1686.

DELAVILLE LE ROULX, *Cartulaire général des Hospitaliers*, Paris, Leroux.

GEYER, Paulus. *Itinera Hierosolymitana saeculi IIII-VIII. Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, vol. 39. Vienne, 1898.

Institut d'estudis catalans, Anuari. Barcelone.

KHITROWO, Mme B. de, *Itinéraires russes en Orient* traduits pour la Société de l'Orient Latin. Genève, 1889.

KOHLER, *Rerum et personarum quae in Actis SS. Bollandistis et Analectis Bollandianis obviae ad Orientem Latinum spectant index analyticus.* ROL. V, 460-561.

KOHLER, *Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient Latin*, 2 vol.; Paris, Leroux.

KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, Ὁδοιπορικά = Ἀρχαῖα λατινικά, ἑλληνικά, ρωσσικὰ καὶ γαλλικά τινα Ὁδοιπορικὰ ἢ προσκυνητάρια τῆς ἁγίας γῆς. Jérusalem, 1912.

LAURENT, *Peregrinatores medii aevi quatuor*, editio secunda ; accessit Thietmari Peregrinatio. Leipzig, 1873.

MICHELANT-RAYNAUD. H. MICHELANT et G. RAYNAUD, *Itinéraires à Jérusalem et Descriptions de la Terre Sainte rédigés en français aux XIe, XIIe, XIIIe siècles.* Société de l'Orient Latin, série géographique III. Genève, 1882.

MOLINIER ET KOHLER, *Itinerum bellis sacris anteriorum series chronologica occidentalibus illustrata testimoniis*, I, 30-600. Société de l'Orient Latin II. Genève, 1885.

Néa Sion : Νέα Σιών. Jérusalem, Couvent grec.

PG. : MIGNE, *Patrologiae cursus completus. Series graeca.* Paris.

PL. : MIGNE, *Patrologiae cursus completus. Series latina.* Paris.

PO. : GRAFFIN et NAU, *Patrologia Orientalis.* Paris.

Collections supplémentées par C. S. C. O. (vide sup.) et par les suivantes :

Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae. Bonn.

Corpus Scriptorum ecclesiasticorum Latinorum. Vienne-Leipzig.

Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte. Leipzig.

PAULI, *Codice Diplomatico del sacro militare Ordine Gerosolimitano oggi di Malta.* Lucca, 1733.

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Analecta = Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, 5 vol. Petrograd.

QS. : Palestine Exploration Fund's Quarterly Statement, Londres.

ROC. Revue de l'Orient Chrétien, Paris, Picard.

ROL. Revue de l'Orient Latin, Paris, Leroux.

RHC. *Recueil des Historiens des Croisades* publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Occidentaux, Orientaux, Grecs, Arméniens; 14 vol. Paris.

RÖHRICHT, *Bibliotheca geographica Palaestinae; Chronologisches Verzeichniss der auf die Geogr. des Heil. Landes bezüglich-Liter. von 333 bis 1878 und Versuch einer Cartographie;* Berlin, 1890. Continué par ZDPV., XIV p. 113 ss.; XVI p. 208 ss., 269 ss. et par THOMSEN, *Die Palästina-Literatur;* 3 vol.; Leipzig, 1895-1916.

1. Indépendamment des abréviations propres au t. I (p. IX).

ROUTH, *Reliquiae Sacrae sive auctorum fere jam perditorum... quae supersunt*. Oxford.
ROZIÈRE, M. de, *Cartulaire de l'Église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*. Paris, 1849.
TU. *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Altchristlichen Literatur*. Leipzig.
TOBLER, *Descriptiones Terrae Sanctae ex saeculo VIII, IX, XII et XV*. Leipzig, 1874.
TOBLER, *Theodorici libellus de Locis Sanctis editus circa A. D. 1172 cui accedunt breviores aliquot descriptiones Terrae Sanctae*. Saint-Gall et Paris, 1865.
TOBLER-MOLINIER. T. Tobler et A. Molinier, *Itinera Hierosolymitana et Descriptiones Terrae Sanctae bellis sacris anteriora et latina lingua exarata*, Société de l'Orient Latin, série géogr. I-II. Genève, 1879.
VOGÜÉ, *Églises* = M. de Vogüé, *Les Églises de la Terre Sainte;* Appendice : *Descriptions de Jérusalem et de la Terre Sainte au Moyen âge*. Paris, 1860.
ZDPV., *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*. Leipzig.

Les sigles de transcriptions comme dans *Jérusalem*, I, p. x.

INTRODUCTION

I. — Objet, méthode et sources.

Ce volume traite de Jérusalem depuis le triomphe des Romains en l'an 70 jusqu'à nos jours, mais il a pour but principal d'étudier les Lieux Saints, c'est-à-dire d'en préciser la nature, de contrôler leurs titres et d'en retracer l'évolution à travers les vicissitudes d'une histoire politique fort mouvementée. Par cette appellation de « Lieux Saints » le langage chrétien désigne avant tout les endroits qui furent le théâtre des mystères de la Rédemption ou des principales scènes évangéliques. On comprend assez que ce caractère sacré s'étende ensuite à des sites sanctifiés par des événements en relation aussi intime avec l'histoire de Notre-Seigneur que la naissance, la vie, la mort, la sépulture de sa très sainte Mère, l'auguste Vierge Marie, et qu'il s'applique finalement à des lieux consacrés par quelques faits de particulière importance dans l'ère apostolique. On trouvera dans l'Introduction au t. Ier l'exposé des principes qui ont régi la préparation de cette étude et la critique générale des sources d'où elle dérive : I, documents; II, monuments et sites; III, tradition locale; IV, tradition savante. Peu de mots suffiront à caractériser la nature particulière des sources essentielles et les modalités un peu spéciales de leur utilisation. Les traditions seules exigent, au contraire, que soient maintenant bien définies leur valeur intrinsèque et l'attitude que comporte leur mise en œuvre.

I. — Sous la rubrique « documents » il n'y a guère à classer que les Évangiles et les Actes des Apôtres. A ces textes sacrés s'ajoute, dès le milieu environ du second siècle, la frondaison des apocryphes. Chacun sait de reste avec quelle parcimonie les Évangélistes ont livré des détails circonstanciés et des informations vraiment topiques pour situer les événements et décrire les lieux. Raison de plus pour nous de scruter avec toute la diligence et toute la piété possibles leurs sobres indications, tandis que dans l'usage des apocryphes nous avons mis toujours la plus vigilante réserve.

II. — L'enquête sur les sites sacrés et sur les monuments commémoratifs a pris maintes fois une allure minutieuse et surtout une ampleur que d'aucuns trouveront sans doute exagérées; elles nous ont paru s'imposer par la nécessité de grouper une fois pour toutes des informations souvent peu accessibles, par l'utilité d'en dégager la portée au profit de lecteurs qui ne sont pas tous spécialisés, par le désir enfin de faciliter partout le contrôle de nos interprétations. Plaçons-nous, je suppose, devant l'enchevêtrement des édifices modernes dans la région du Calvaire : quel ingénieur-topographe, fût-il le plus averti, n'éprouverait quelque embarras à discerner au premier coup d'œil la configuration originelle du sol? Probablement sera-t-il indulgent à l'investigation opiniâtre qui a poursuivi les niveaux du roc, enregistré les entailles artificielles de toute nature et dégagé d'innombrables lambeaux de faits dûment établis une silhouette approximative du petit promontoire bien net que fut jadis le Golgotha. Nombreux sont les architectes, d'inégale compétence mais quelques-uns de très grand talent, qui ont présenté du Saint-Sépulcre constantinien des reconstructions plus ou moins élégantes quoique d'une adaptation imparfaite aux exigences locales et aux vestiges archéologiques insuffisamment étudiés, voire même inconnus en ce temps-là; une démonstration par les faits serait aussi aisée que stérile. Puisque le sol et les ruines

nous suggéraient une ordonnance monumentale assez différente — et qu'on dirait dès maintenant en voie de s'accréditer, — l'obligation nous incombait de la fonder avec précision sur cette double série de faits topographiques et archéologiques en spécifiant où ils peuvent être contrôlés, par quelle voie ils furent enregistrés et comment nous les avions compris; à plus forte raison quand il s'agissait de monuments exhumés par de récentes fouilles et n'ayant encore fait l'objet d'aucune monographie d'ensemble : la Dormition (Cénacle) par exemple, la piscine Probatique et son vaste cycle architectural, l'Éléona surtout.

Plus délicate encore était l'analyse de maint édifice estimé depuis longtemps connu, enregistré par à peu près et immatriculé sous des rubriques de fortune par des spécialistes aux noms impressionnants : la basilique de Sainte-Anne en est le type par excellence, et guère moins l'église patriarcale arménienne de Saint-Jacques. Mais la série sans contredit la plus épineuse était constituée par ces structures pour ainsi dire amorphes, sinon déconcertantes par le fait des tracés baroques, où des restaurations goujates sont amalgamées sans le moindre effort de dissection archéologique avec les éléments primordiaux : tels le Tombeau de la Vierge, l'église de l'Ascension et le martyrion du Prodromos. L'évidence technique substituant aux banalités des relevés courants l'application de programmes aussi originaux que le plan tréflé ou des variantes ingénieuses du plan central, nous avons estimé loyal d'en produire tout le détail, au risque d'encourir de faciles critiques. Si tels chapitres sont lourds de chiffres, de formules rébarbatives, de notations ténues, s'ils sont dilatés en des proportions néfastes pour l'harmonie générale de la composition, peut-être néanmoins le lecteur attentif, qui verra se lever sous son regard la silhouette insoupçonnée d'une rotonde à galerie annulaire polygonale (Ascension), d'un octogone avec projection absidale extérieure (Tombeau de la Vierge), d'une triconque (Saint-Jean-Baptiste), d'une basilique à coupole (Siloé), voudra-t-il être peu sévère à l'austérité comme au rythme littéraire imparfait de ce livre.

Probablement ne constatera-t-on pas sans surprise la variété artistique des édifices érigés pour la glorification des Lieux Saints, malgré l'état pitoyable où la plupart sont maintenant réduits. A l'intérêt religieux des sanctuaires s'ajoute, en effet, leur rôle dans la constitution et le développement de l'art chrétien, rôle considérable qu'il eût été séduisant de mettre en relief par un commentaire approfondi des formules architecturales et du répertoire décoratif. Une œuvre de cette envergure doit ressortir aux savants; notre ambition plus modeste était d'en réunir les matériaux, de les soumettre à une analyse rigoureuse et de les répartir chronologiquement. Si ce labeur a eu pour résultat d'effacer en beaucoup d'endroits l'étiquette légendaire « fondation de sainte Hélène », il n'est pas rare qu'il ait restitué à l'époque byzantine archaïque des édifices dont l'origine était rondement déclarée médiévale, ou jouée aux dés entre Constantin et Justinien.

Toutes les ressources de l'Empire et le zèle omnipotent de Constantin ne pouvaient suffire à faire surgir du sol de la Ville Sainte, en une dizaine d'années, le cycle entier des sanctuaires que le folk-lore proclame constantiniens. C'est merveille déjà qu'en un laps de temps aussi court ait pu être réalisée cette grandiose trilogie monumentale : Bethléem, Saint-Sépulcre, Éléona, groupes splendides qui asservissaient au triomphe de la Foi les meilleurs thèmes et les plus fécondes inspirations de l'architecture classique, mais ne représentaient qu'indirectement encore un art autonome. Cet art existe, au contraire, développé suivant ses propres exigences, au temps de Justinien dont l'activité bâtisseuse ne s'exerça guère à Jérusalem que dans la réalisation de la *Nouvelle église* de la Vierge, l'une de celles qui ont laissé le moins de traces. Dans l'intervalle de ces deux époques Jérusalem atteint l'apogée de sa prospérité et son maximum de splendeur. Chacune des étapes saillantes dans l'évolution de l'architecture chrétienne y est marquée par des édifices typiques, à mettre au rang des plus anciennes attestations concrètes de programmes comme la triconque, la double rotonde concentrique, la rotonde inscrite dans un octogone, sans parler des essais qui préludèrent à la réalisation géniale de la coupole sur pendentifs. Tous ces problèmes fameux, maint autre de secondaire importance reçoivent apparemment quelque lumière de la documentation archéologique produite ici pour la première fois, et qu'il était par conséquent indispensable de rendre

aussi explicite que possible. Une ère se révèle féconde entre toutes dans ce magnifique développement; elle couvre le second tiers du v[e] siècle, de 430 à 460 environ, et mériterait à tous points de vue le titre d'*ère eudocienne* par le nombre, l'importance et le caractère esthétique des fondations d'Eudocie. D'une munificence déjà prodigue envers les Lieux Saints quand elle y vint d'abord satisfaire seulement l'attrait de sa piété, l'illustre impératrice les combla davantage encore de fastueuses largesses lorsqu'elle eut fait choix de ce séjour pour y abriter sa disgrâce. A cette souveraine il fallait une capitale; Jérusalem, métropole religieuse de l'univers, serait cette capitale à qui les plus somptueux édifices donneraient assez d'éclat pour exciter les jalousies de la ville impériale. Serait-il surprenant que sous une telle impulsion et dans un milieu si apte à féconder son inspiration le génie chrétien définitivement émancipé fût devenu créateur? Il convient, à coup sûr, de déplorer qu'au spectacle de tant de merveilles les historiens du temps n'aient su que proclamer leur impuissance à les décrire; le témoignage de l'archéologie comblera désormais une partie de cette lacune. Sous les haillons qui les ont rendus presque méconnaissables, parfois jusque dans la ruine où tant d'historiens ont pu les croire anéantis, des cycles monumentaux comme ceux de la Probatique, de Siloé, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Étienne, du Tombeau de la Vierge, pour ne rien dire des édifices moindres tels que les chapelles de la porte Double et de la porte Dorée font encore assez belle figure. En tout cas ils présentent assez de variété, d'originalité surtout, pour justifier la tentative de les arracher à l'oubli par le relevé minutieux et l'analyse détaillée de tous leurs éléments et jusqu'à de simples épaves : documentation qui permettra aux maîtres de commenter leur importance dans l'histoire de l'art chrétien et de restaurer en toute sa magnificence la physionomie esthétique de la Ville Sainte au siècle d'Eudocie.

II. — Les traditions.

Dans l'hypothèse où la tradition relative aux Lieux Saints aurait possédé le caractère dirimant qu'il n'est pas rare de lui entendre attribuer, notre tâche eût été singulièrement allégée. Le fait qu'il n'y a pas, en ce domaine, de tradition unique, stable, cohérente, mais des traditions plus ou moins mouvantes, parfois en conflit, trop souvent d'origine précaire ou tardive implique la nécessité d'examiner en chaque cas la valeur de cette source. Il faut le redire avec insistance afin de prévenir tout malentendu : alléguer rondement *la* Tradition, opposer un soi-disant verdict de la « parole vivante » aux hésitations circonspectes dans cet ordre de recherches constitue pour le moins une inexactitude regrettable. Au sentiment d'un juge très autorisé ceux qui la commettent « doivent être renvoyés à la classe de théologie, et apprendre à ne se servir du mot de tradition tout court que dans les matières dogmatiques [1] ». Dans la sphère sereine des principes nulle ambiguïté n'existe. « Personne assurément, parmi les catholiques instruits, écrivait naguère le P. Lagrange [2], ne confond la tradition ecclésiastique et toute autre tradition. La première est un dépôt sacré confié à l'Église, et la fidélité de l'Église à le garder est garantie par l'assistance de l'Esprit-Saint. La tradition, faillible en elle-même, reçoit de ce chef un don d'infaillibilité. Avant de l'imposer aux fidèles, l'Église a coutume de s'assurer qu'elle a été reçue partout, depuis l'origine des églises apostoliques, c'est-à-dire par tous et toujours. Et cela même est une preuve certaine que la tradition a transmis fidèlement ce qu'elle tenait des Apôtres. » Il suffit probablement de formuler ce concept théologique de la tradition pour faire toucher du doigt qu'on aurait tort de la fourvoyer dans des enquêtes de topographie, d'archéologie ou de légende. Tout aussi déplorable est par conséquent la tendance, pas assez rare dans l'entraînement des discussions, à empiéter sur le jugement de l'Église pour accoler des notes religieuses, des qualifications doctrinales ou des épithètes confessionnelles à des opinions qu'on ne partage point sur tel ou tel sanctuaire. Malgré tout ce qu'ont pu risquer des apologistes imprudents et d'ignorants détracteurs, il est assez manifeste pour tout esprit pondéré que l'Église n'a jamais fait de la croyance

1. R. P. Delehaye, *Les légendes hagiographiques*, p. 247.

2. *A la recherche des sites bibliques. Conférences de Saint-Etienne*, II, 1910-11, p. 17 s.

à un sanctuaire, fût-il le plus éminent et le plus traditionnel comme le Saint-Sépulcre par exemple ou le Calvaire, une obligation pour l'orthodoxie de ses enfants[1].

Mais la tendance opposée, qui consiste à faire fi par principe des notions traditionnelles et à prétendre dirimer par soi-même toutes les questions à la lumière des textes, des monuments et des sites n'est guère moins inexacte. A supposer, en effet, ces sources fondamentales assez limpides et explicites pour guider aujourd'hui vers une détermination certaine, de quel droit refuser aux générations antérieures le privilège d'avoir pu saisir la même évidence? Et sommes-nous, d'autre part, assurés de posséder mieux que les hommes du passé tous les éléments documentaires et monumentaux capables d'éclairer ces problèmes complexes? Dès qu'on lui arrache son masque de méthode rigoureuse le dédain systématique des traditions se révèle un préjugé dont la conséquence aboutirait logiquement à récuser ce fait de bon sens « que les hommes peuvent se transmettre certaines notions[2] ».

Un radicalisme aussi naïf ferait sourire et ne se formule pas beaucoup; c'est le fait même de la transmission qu'on affecte plus volontiers de nier, en raison de prétendues invraisemblances résumées à peu près ainsi : Tradition signifie transmission sans lacune depuis l'événement, c'est-à-dire en ce qui concerne les Lieux Saints depuis la période évangélique, jusqu'à nos jours. Il va de soi que cette transmission requiert un organe approprié : autant dire, en l'espèce, une communauté chrétienne perpétuant sans hiatus dans la Ville Sainte le souvenir de localisations enregistrées dès le principe avec une scrupuleuse précision. Double impossibilité, assure-t-on; d'abord parce que cette attentive notation initiale est un mythe contraire à l'esprit même de l'Évangile, Jésus en personne ayant substitué aux localisations superstitieuses la loi du culte spirituel dont la valeur repose sur la sincérité intérieure (*Joa*, IV, 21-24); en second lieu parce qu'il n'y a pas eu continuité dans l'existence de la communauté chrétienne à Jérusalem qu'elle déserta en l'an 66, avant le siège par les Romains, et dont l'accès lui demeura longtemps interdit par la suite; enfin, preuve estimée décisive entre toutes, parce que le bouleversement radical de la ville transformée en colonie romaine par Hadrien ne put manquer d'effacer jusqu'aux dernières traces de monuments et rendre tout à fait méconnaissables des sites dont la mémoire était d'ailleurs depuis longtemps perdue. Par conséquent, le jour où Constantin s'avisa de faire concourir le culte des Lieux Saints au triomphe de sa politique, un prélat de médiocre caractère trouva sans doute expédient, pour lui-même et pour son église, de se plier aux prétentions impériales, sinon peut-être de les exploiter; mais ni lui ni personne dans son entourage n'était loyalement en mesure d'indiquer le Sépulcre du Sauveur, que rien n'avait distingué de cent autres sépulcres et que les édifices païens avaient supprimé depuis deux siècles; bien moins encore pouvait-il conserver quelque notion positive de localisations aussi vaguement déterminées par les témoins eux-mêmes que celles du Cénacle, de l'Agonie, du Prétoire ou de l'Ascension.

L'a-t-on assez exploitée, ressassée, déplorée, flétrie ou bénévolement palliée — surtout depuis Robinson qui en inventa la formule — cette « pieuse fraude » ecclésiastique d'où seraient nés le culte fétichiste des sanctuaires et la soi-disant tradition des Lieux Saints[3]! Voici plus de trois quarts de siècle que ce réquisitoire est usuel en des milieux très divers, sans autre nuance que le ton : d'une sérénité fallacieuse chez un Robinson[4], très digne chez un Heisenberg[5], un Wilson[6]

1. L'exemple qui sera fourni plus loin (p. 89 s.), précisément à propos du Saint-Sépulcre et du Calvaire, atteste d'emblée la liberté du meilleur catholique à spéculer sur la localisation de ces vénérables sites.

2. LAGRANGE, *A la rech. des sites bibl.*, p. 18.

3. ROBINSON, *Biblical Researches*, (éd. de Boston 1856) I, 251 ss., 372 ss., 418. M. le chanoine anglican Mac Coll n'a pas craint de juger avec sévérité cette « lourde et absurde calomnie de Robinson », *Robinson's coarse and absurd imputation* (*QS.*, 1910, p. 291). Le savant américain le plus éclairé et le plus impartial, M. le D^r. F. J. Bliss voudrait en pouvoir libérer la mémoire du grand pionnier (*The development of Palestine Exploration*, 1906, p. 220).

4. *Loc. laud.*; cf. *Later bibl. Res.* (III), p. 254 ss. Mais à lire de plus près, on s'aperçoit vite qu'au point de départ de son enquête Robinson a été victime d'une impression, presque d'une hantise, toute subjective : *op. l.*, I, 224. Au témoignage du meilleur juge, ce n'est plus, sur ce point, l'explorateur, mais le puritain qui parle : « *Here speaks the Puritan, not the* Explorer » (BLISS, *The Develop...*, p. 213 s.).

5. *Die Grabeskirche in Jerusalem*, 1908, p. 2 et 197 ss.; cf. *RB.*, 1909, p. 329 s.

6. *QS.*, 1903, p. 57 ss., 148 ss., 242 ss.; cf. *RB.*, 1903, p. 490, 651; 1904, p. 319.

ou un Paul Haupt[1], véhément et énervé chez la légion des Merrill, des Paton[2], des Westphal[3], burlesque chez un Crawley-Boevey[4]. J'ai conscience de l'avoir exposé sans parti pris, et j'ose espérer n'y avoir rien omis qui soit de quelque importance, rien atténué, rien déformé non plus. Négligeons la méprise assez banale entre vénération et culte — fétichiste ou non fétichiste — des Lieux Saints, pour scruter en un raccourci préliminaire les bases mêmes de la théorie : I, indifférence radicale des premiers disciples pour toute notation chorographique en vertu du précepte du Sauveur sur le culte en esprit et en vérité; II, absence de communauté chrétienne à Jérusalem depuis le siège de 66-70 apparemment jusqu'à l'instauration officielle du christianisme sous Constantin. — Ces deux principes sont en contradiction flagrante avec les faits; quelques remarques en indiqueront dès ici la preuve, sous réserve de la documentation très explicite qui sera fournie dans maints chapitres de ce livre.

Il est bien entendu que les témoins des faits évangéliques n'investissaient d'aucun caractère superstitieux les sites où s'étaient accomplis sous leurs yeux les événements de la Rédemption. A qui pourtant fera-t-on croire qu'ils aient pu s'en désintéresser au point de perdre de vue les endroits où le Sauveur avait prodigué ses enseignements et les miracles de sa bonté, le lieu où fut érigé le gibet de son supplice, le tombeau d'où il était ressuscité, le rendez-vous pour les recommandations suprêmes du Maître avant son retour aux Cieux? Quand l'admiration et la piété font aujourd'hui colliger avec un zèle empressé les plus minimes souvenirs d'un personnage illustre, loin que cette recherche encoure quelque reproche de fétichisme ou de superstition, elle est envisagée comme une exigence spontanée des plus louables sentiments humains. Allez donc dire aux adeptes épris de Napoléon, aux disciples enthousiastes de Dante, de Gœthe, de Victor Hugo qu'ils matérialisent leur culte par tant de ferveur à suivre du berceau à la tombe, les traces du génie qui les a fascinés! Mieux encore, au surplus, que toute grandiloquence, notre propre témoignage intérieur fait ressortir la liaison intrinsèque de nos souvenirs avec leur localisation dans le temps et dans l'espace. Hors de toute spéculation philosophique pure, dès que nous entreprenons d'évoquer je suppose la tendresse d'un père et d'une mère, l'enseignement d'un maître, les attentions d'un ami, ce n'est pas l'idée abstraite qui flotte vaguement devant notre regard intellectuel, mais bien l'émouvante série de souvenirs concrets, c'est-à-dire déterminés, localisés, qui remonte du tréfonds de notre mémoire, s'empare de notre imagination et nous fait tressaillir : C'était ce jour-là, ce fut dans cette circonstance et en tel endroit... Et ce faisant, nous avons conscience de ne pas magnifier le cadre au détriment du tableau; ce cadre nous est, certes, précieux mais, tout bonnement parce qu'il donne au tableau consistance et vivacité. L'association d'un site à tout souvenir notable se présente donc comme le résultat d'une exigence psychologique d'autant plus impérieuse que l'événement a exercé sur l'âme une impression plus profonde. A moins de subir la hantise d'un préjugé, nul ne saurait donc dénier ce sentiment humain à la génération apostolique, s'il veut bien se rappeler surtout qu'au nombre de ces témoins de Jésus il y avait Marie sa mère, Jean son disciple préféré, celui-là même qui nous a laissé le plus de notations précises sur les lieux consacrés par la mémoire du divin Maître. Aussi bien n'en sommes-nous pas réduits à l'unique preuve psychologique justifiant la notation attentive des sites sacrés : cette préoccupation chez les évangélistes d'enregistrer les détails locaux est un fait à l'épreuve de toutes les arguties qu'on prétendrait fonder sur le laconisme de leurs données chorographiques. Le « lieu nommé Gethsémani » (*Mt.* XXVI, 36), dont on spécifie qu'il était « au delà du torrent du Cédron » et qu'il y avait un jardin où Jésus s'était « souvent trouvé en compagnie de ses disciples » (*Jo.* XVIII, 1 s.); « l'endroit dit « du Crâne », qu'on nomme en hébreu Golgotha » et qui « était proche de la ville » (*Mt.* XXVII, 33; *Jo.* XIX, 17, 20); le jardin et le tombeau neuf tout près du lieu de la Crucifixion

1. *Tradition wrong about Calvary*, dans *The Sun* (quotidien américain) du 26 avril 1922. Cf. *RB.*, 1922, p. 318 s.

2. Dans des dissertations pseudo-scientifiques sur le « second mur » en particulier, ou sur l'histoire générale de Jérusalem qu'il serait stérile de rappeler.

3. *Jésus de Nazareth d'après les témoins de sa vie*, 1914, II, 38 s., 81, 85, etc. Cf. RB., 1914, p. 623; 1925, p. 421 ss.

4. Voir ci-dessous, p. 89, n. 1 et *RB.*, 1925, p. 421.

(*Jo.* xx, 41 s.); la course haletante vers le Tombeau, l'arrivée anticipée du « disciple que Jésus aimait », son inspection anxieuse par la porte basse où il se penche mais qu'il s'interdit de franchir avant l'arrivée de Simon-Pierre (*Jo.* xx, 3 ss.) : ces indications et bien d'autres manifestent clairement la notation visuelle et le souvenir concret. Que ces indications demeurent le plus souvent trop concises, il n'est pas question d'en disconvenir; ainsi en va-t-il pour le plus grand nombre des relations écrites par des témoins oculaires familiarisés avec des monuments et des sites dont ils n'envisagent ni la transformation éventuelle, ni même assez l'ignorance chez le lecteur futur. Localisations sobres, concises, par un simple trait directement observé, mais localisations multiples à travers les Évangiles : c'est l'antithèse absolue du premier axiome gratuitement allégué pour nier toute tradition relative aux Lieux Saints.

Le second, c'est-à-dire l'absence d'organe apte à conserver une tradition quelconque à Jérusalem de l'an 66 au début du IVe siècle, n'est pas moins fallacieux. C'est une erreur trop fréquente encore d'attribuer à la dévastation de la Ville Sainte par les légions de Titus le caractère radical et en quelque sorte mécanique suggéré par la rhétorique ampoulée de l'historien Josèphe. La *Legio X Fretensis,* campée au milieu de ces ruines, groupa certainement de très bonne heure en son voisinage, sinon toute la population mercantile usuelle autour des camps légionnaires, en tout cas les éléments d'abord humbles et discrets d'une population diversement intéressée à revenir en ces lieux et qui, sans lui porter aucun ombrage, contribuait à lui rendre la vie moins monotone. A petit bruit se reconstitua graduellement une Jérusalem dont les historiens diligents peuvent aisément déjà relier l'histoire à celle de la ville détruite par les Romains. Quand bien même des textes assez clairs n'auraient pas suggéré cette silencieuse résurrection, elle résulterait assez de l'indéracinable instinct qui ramène les hommes à la terre natale, fût-elle bouleversée par les plus sinistres catastrophes. Et si les Juifs se révèlent empressés à fouler de nouveau le sol de leur capitale, à reprendre contact avec les vestiges de leur sanctuaire, imagine-t-on que les chrétiens purent être moins sensibles à cet appel de la maison en cendres et plus rebelles à la fascination des souvenirs[1]? Eusèbe savait déjà, par les *Mémoires* d'Hégésippe, que l'église de Jérusalem avait pris une expansion considérable et compté quinze évêques avant la fondation de la cité païenne. Or l'un de ces évêques, Syméon, proche parent de Jésus qu'il avait dû connaître, ne fut martyrisé que dans une extrême vieillesse, l'an 107, aux jours de Trajan. La chaîne de transmission n'est-elle pas renouée avec les plus sûres garanties désirables quand Hadrien, poussé à bout, décrète la substitution d'une ville romaine à l'antique métropole juive? Que l'empereur ait eu le dessein vexatoire dont beaucoup d'apologistes chrétiens lui ont fait un grief, ou que les seules exigences topographiques aient déterminé le parti de ses architectes, le Capitole de la colonie fut installé sur le promontoire du Calvaire, tandis qu'on enfouissait le Saint Sépulcre et ses abords sous un gigantesque amas de remblai pour camper sur ce terre-plein les temples complémentaires de la triade capitoline. Inconsciente ou délibérée, cette profanation devait servir à souhait la tradition des deux plus grands sanctuaires. Vienne le jour où la communauté chrétienne, libre de toute entrave, pourra suivre l'attrait de sa légitime piété : elle expulsera Jupiter et Aphrodite, jettera au vent les décombres ignominieux de leurs temples et la roche sacrée du Golgotha, le Sépulcre authentique d'où Jésus s'élança vainqueur de la mort recevront enfin la glorification dont ils étaient si dignes et qui en a fait le centre religieux du monde. On trouvera en son lieu — notamment au chap. XXXV — la justification documentaire très détaillée de cet aperçu qui soude, sur quelques points essentiels, la tradition constantinienne aux témoignages de l'ère évangélique, éliminant l'arbitraire théorie des trois siècles d'hiatus et l'inélégante imputation de la « pieuse fraude », qui aurait créé le Saint-Sépulcre et le Calvaire vénérés depuis lors.

Sur quelques points essentiels, avons-nous dit, et c'est là que gît la principale difficulté de l'en-

1. C'était déjà l'argument allégué par Chateaubriand dans son *Mémoire sur* « l'authenticité des traditions chrétiennes à Jérusalem » (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, éd. de 1829, I, p. CLVIII). Robinson ne fait vraiment pas preuve d'une psychologie fort pénétrante quand il déclare n'y voir que « *a mere figment of imagination* » (*Bibl. Res.*, I, 366, n. 7).

quête. Dans l'acception globale de Lieux Saints nous avons discerné dès le début trois catégories : sites et monuments : 1° évangéliques proprement dits et relatifs à N.-S. ; 2°, en relation secondaire avec l'Évangile, tels les lieux de la Nativité et de la Dormition de la Sainte Vierge ; 3°, en relation indirecte seulement avec l'ère apostolique, par exemple le martyrium de S. Jacques ou celui de S. Étienne. Chacun aperçoit d'ailleurs aisément, dans la première catégorie elle-même, un certain ordre d'importance et des garanties inégales d'authenticité. Entre tous les lieux sanctifiés par le passage du divin Maître nous attachons un prix particulier à ceux où s'accomplirent des événements plus considérables de sa mission rédemptrice; le sol inondé de son sang à Gethsémani, au Prétoire, au Calvaire nous émeut plus que les parvis du Temple où il est repassé tant de fois. Sur un monument très défini, sensible aux regards, facile à contrôler par de multiples indications du texte sacré — comme est en particulier le Saint-Sépulcre (voir p. 93 ss.) —, la tradition avait naturellement une emprise plus ferme que sur un site fort concret, à la vérité, mais sans détermination assez nette, au moins qui nous soit perceptible : par exemple l'endroit d'où Jésus ressuscité s'éleva aux Cieux sur le sommet du mont des Oliviers. Rien ne fut évidemment plus familier au cercle des Apôtres que la salle haute où Jésus les réunit pour la dernière Pâque et pour l'institution eucharistique, où ils s'abritèrent, groupés autour de la Vierge Marie, en attendant l'effusion du Saint-Esprit qui les affermit pour la conquête spirituelle de l'univers. Mais en vertu de sa nature même la salle haute était exposée à mainte vicissitude ; les mêmes bouleversements qui devaient sceller en quelque sorte l'authenticité intégrale du Saint-Sépulcre furent vraisemblablement moins propices à la maison hospitalière dont le Cénacle n'était qu'une partie. Du moins l'emplacement d'un sanctuaire de ce rang pouvait-il être assez ancré dans la mémoire chrétienne pour que, la tourmente passée, la vénération ne se soit pas égarée dans l'inconnu. Mais ne serait-il pas trop risqué de prétendre que des localisations d'importance plus minime plongèrent toujours leurs racines dans les lointains d'une tradition ferme et ne subirent jamais aucun préjudice des pires cataclysmes historiques? Un exemple notoire, celui du sanctuaire de l'Agonie, met sous nos yeux l'évidence qu'une tradition revêtue à l'origine d'excellentes garanties peut errer ensuite sous la pression de circonstances funestes — voir ch. XII —. Il atteste néanmoins aussi qu'une investigation loyale et diligente peut redresser parfois de telles fluctuations — voir p. 1007 ss. —. La tradition des Lieux Saints n'est donc pas un bloc uniforme, de cohésion absolue ; elle exige, au contraire, un discernement très appliqué et ce n'est pas le moindre moyen de sauvegarder son incontestable valeur que de ne rien négliger pour la contrôler et pour en éliminer les éléments parasites. Nous avons affronté cette tâche délicate non dans l'esprit d'un réquisitoire soucieux de prendre la tradition en défaut, mais avec la sympathie d'une enquête sans autre préoccupation que d'obtenir plus de lumière.

Il ne servirait pas à grand'chose d'alléguer ce principe de bonne foi, que les habitudes scientifiques de notre temps rendent en quelque sorte indispensable et qui couvre cependant trop souvent encore les plus paradoxales diatribes, si le lecteur n'avait été mis en mesure de contrôler partout notre attitude vis-à-vis de la tradition comme il l'est de vérifier toutes nos analyses archéologiques et notre exégèse des sources documentaires. Aussi n'a-t-on marchandé nulle part la discussion précise des éléments toponymiques et des textes qui servaient de base aux positions traditionnelles. Car il n'est besoin de rappeler à personne que la tradition historique a deux aspects de caractère tout autre suivant qu'elle transmet des noms ou des faits.

Tant qu'il s'agit de noms, c'est-à-dire, en l'espèce, de désignations locales perpétuées sans autres nuances que celles impliquées par la transposition d'un idiome dans un autre ou l'évolution du même langage, on s'accorde à proclamer que la transmission est d'une ténacité propre à justifier toute confiance [1]. De saisissantes preuves en ont été fournies bien des fois, suivant les modalités

1. La plus sévère critique moderne, lorsqu'elle est éclairée et soucieuse d'éviter tout parti pris, n'hésite pas à reconnaître la valeur historique des traditions « quand le souvenir de tel homme, de tel fait, s'attache à un champ de bataille, à un monument, à une tombe, à un culte » (J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, 267, cité d'après Lagrange, *RB*., 1919, p. 275 ; cf. 1920, p. 520 ss.).

différentes qu'elle peut revêtir : simple reproduction phonétique, adaptation ou traduction; en même temps on a spécifié les principes essentiels qui doivent authentiquer ces appellations populaires, ingénues, inhérentes au terroir, ou enracinées dans les véritables souvenirs indigènes et indemnes de spéculation aussi bien que de toute influence étrangère[1]. Sous cette forme précieuse le rôle de la tradition dans le problème des Lieux Saints à Jérusalem et aux environs est minime; nul ne s'aviserait sans doute aujourd'hui d'envisager comme de saines et véridiques désignations de terroir des noms plus ou moins courants depuis des siècles sur les lèvres chrétiennes : *djébel ez-Zeitoun* « mont des Oliviers »; *Djismanîyeh* « Gethsémani », quelques autres à l'avenant; à plus forte raison si les vocables accrédités par influence étrangère sonnent faux dans la bouche des indigènes : tels *Djoumjoumliyeh* « Calvaire », *Beitfadjeh* « Bethfagé » ou *Beit'aniah* « Béthanie ». D'ordinaire l'appellation véridique offre pour le moins autant d'intérêt que le pastiche chrétien en vue du souvenir à fixer. Nul n'ignore que c'est le cas pour le pseudo « *Beit'aniah* », nommé de temps immémorial *el-'Azariyeh* « l'endroit de Lazare » par le peuple de la terre qui perpétue phonétiquement le *Lazarium* déjà traditionnel à l'époque d'Éthérie, c'est-à-dire avant la fin du IVe siècle. Il est sans doute moins familier au premier venu que le récent « *Beitfadjeh* », auquel les gosiers arabes sont assez réfractaires, supplanterait mal à propos une curieuse appellation du cru : *Tell Ghidân*, interprétée par les anciens de *Tour* et d'*el-'Azariyeh* au sens de « colline des rameaux[2] », dont la relation paraît spontanée, sinon avec l'Entrée solennelle de Jésus à Jérusalem le jour des Palmes, en tous cas avec la grande procession commémorative demeurée si longtemps en usage dans la liturgie hiérosolymitaine (voir ci-dessous, p. 838 ss.). Mais entre tous les vocables populaires en cause il n'en est probablement pas de plus suggestif que ce *Râs* de très banale physionomie qui continue de désigner, dans la plus authentique toponymie *indigène*[3], le site actuel du Calvaire. Tout promontoire abrupt qui termine l'axe d'un coteau ou rompt la courbe normale de ses rampes est désigné en arabe par le terme générique *râs*, « tête », bien entendu sans la moindre équation anthropomorphique autre que cette idée d'extrémité proéminente. Il y a beau temps que les abords du Calvaire n'étalent plus au coup d'œil superficiel aucune configuration de ce genre, encore que l'entassement des édifices n'ait pu l'effacer tout à fait quand on l'examine du haut de quelque belvédère. L'observation minutieuse la ressaisit, au contraire, avec assez de précision (voir pl. XI) pour restituer toute sa valeur au vieux terme ingénu qui résiste à l'oubli dans une population où prédominent cependant, depuis une longue série de siècles, tant d'influences capables de lui être funestes. En un tel lieu ce *Râs*, franchement caractérisé au point de demeurer une appellation propre, n'est-il pas l'équivalent du *Golgotha*, Κρανιόν, Κρανίου τόπον évangélique (cf. 93, 97)[4]?

Dès qu'on aborde, au contraire, la tradition relative aux faits on sent qu'on pose le pied sur un

1. Voir en particulier Lagrange, *A la recherche des sites bibl.*, pp. 18-28.

2. Apparemment en vertu d'une prononciation locale غضان pour غضان (= أغضان), contaminée peut-être par quelque primitif غضًا (avec *nounation* finale), nom d'une variété de tamaris.

3. On estimerait superflu de faire observer que la tradition *indigène*, ou *locale* au sens précis, doit être autant que possible indépendante d'influences extérieures. A plus forte raison n'a-t-elle rien de commun avec le mirage traditionnel qui a pour support les « old residents », ces vétérans de la lecture docte et des divagations topographiques où ils ne se soucient guère d'interroger l'*habitant*. Cf. t. Ier, p. 36.

4. L'importance de cette désignation traditionnelle justifiera que soit racontée la façon dont nous en avons d'abord connu l'existence. Parmi les guides qui nous furent les plus utiles dans le contrôle topographique et onomastique de la ville moderne (cf. le relevé publié en 1912 dans *Jérusalem* I, pl. III) se trouvait un vieil *'abed* au nom bref de Y'aqoub, dont toute la vie s'était passée ici comme gardien de nuit, conteur d'histoires, fabricant de talismans, etc. Y'aqoub nous expliquant un jour la toponymie du Mauristân en vint à insister sur ce fait que le nom véridique était *ed-Dabbagha* pour la partie septentrionale développée « jusqu'au Râs ». — « Quel *râs*? et où vois-tu un râs en cette région? » fut la réponse machinale. Il sillonna d'abord du doigt l'horizon entre la coupole du Saint-Sépulcre et le pignon oriental de l'hospice russe Alexandre. Et s'apercevant sans doute que la démonstration nous demeurait obscure, il exposa : « Vous autres, vous appelez cet endroit de je ne sais quelle manière *frandjy*; son nom, *chez nous*, c'est *le* Râs, parce qu'il était le Râs autrefois. Demandez à un tel... à un tel... Et Dieu sait mieux...! » L'enquête discrète parmi les « enfants de la cité » devait établir que Y'aqoub aussi savait. Plusieurs années après, quand l'investigation topographique put être synthétisée (pl. XI), il nous devint clair que la vraie tradition locale avait raison, et que son vocable caractérisait bien la structure primitive du sol en cette région.

terrain mouvant. A la répétition en quelque sorte automatique d'un nom est substitué le souvenir d'événements mis en relation concrète avec tel ou tel lieu ; autant dire qu'à l'origine de cette transmission se place une interprétation savante, puisque nous avons l'évidence qu'en de nombreux cas cette équation ne peut être rattachée aux origines par une chaîne ininterrompue de témoins : par exemple quand il s'agit de localisations tardives et flottantes comme les stations de la Voie douloureuse dont l'une au moins a été modifiée sous nos yeux — cf. ch. XXIV, surtout p. 632 ss. —, ou de localisations discordantes comme celle du Prétoire au Palais royal ou à l'Antonia —, cf. ch. XXII —, sans parler d'un tout récent Prétoire grec aux abords de l'Hospice autrichien (voir p. 586). L'hypothèse d'une tradition soudée sans hiatus aux témoins évangéliques n'est justifiable, on l'a vu plus haut, qu'à la condition d'être envisagée de manière un peu large, et surtout pour de très rares localisations essentielles, fondées d'ailleurs sur un site déterminé par une désignation explicite ou par un monument notoire : tels Gethsémani, le Calvaire et le Saint-Sépulcre. Partout ailleurs, c'est-à-dire toutes les fois qu'on est en présence d'une identification dont les éléments positifs ne dérivent pas directement des textes sacrés, force est bien de faire intervenir un raisonnement dont la correction demeure sujette à mainte cause d'erreur « fruit de l'humaine fragilité, voire de l'humaine malice [1] ». La tradition n'est donc plus autre chose, en ce domaine, que « l'opinion d'un groupe, transmise de temps immémorial, que tel fait biblique s'est passé en tel lieu [2] ». Il va de soi que nulle durée n'est apte à lui conférer une valeur objective dont elle serait dépourvue à son point de départ; et en principe la critique se donne aisément un grand air de science et de méthode positive en décrétant la *nullité absolue* de toute tradition dont elle ne peut vérifier les titres scripturaires [3]. Ce radicalisme outrancier méprise pourtant le fait indéniable, auquel on a déjà fait allusion plus haut, que, sur bon nombre de sujets, les anciens ont pu disposer d'éléments d'information aujourd'hui perdus. Il n'est pas question de recourir à cette évidence comme à une sorte de *Deus ex machina* pour consacrer toute tradition savante dont l'origine remonte à un certain minimum de siècles. Rien n'est aussi légitime, ajoutons même plus désirable, que le contrôle rigoureux de telles opinions. Mais si l'enquête n'y découvre aucun vice de raisonnement, si elle ne trahit à la source même aucune cause positive d'erreur, n'est-il pas d'élémentaire bon sens de recevoir, pour sa valeur humaine, ce témoignage beaucoup moins éloigné que nous des événements? Tel est le point de vue qui nous dictait la vérification persévérante, circonspecte et, pour les principaux sanctuaires, méticuleuse des traditions. Très sobres aux premiers siècles chrétiens et restreintes à quelques faits évangéliques de capitale importance, elles tendent graduellement à des précisions raffinées propres à satisfaire une dévotion toujours plus avide et une curiosité toujours plus exigeante. A mesure que s'accentue le mouvement des pèlerinages, sous la double influence de l'empressement à montrer et du désir de vénérer, chaque grand sanctuaire devient le centre d'un cycle de localisations détaillées peut-être conjecturales d'abord mais rapidement investies d'une authenticité confiante, en vertu de la simplification familière à la plupart des pèlerins et des *ciceroni*. Cette phase originelle de la tradition savante exigeait naturellement une investigation scrupuleuse. Après les catastrophes successives de l'invasion perse en 614 et de la conquête islamique en 637, le bouleversement des édifices chrétiens ne pouvait manquer d'entraîner des perturbations plus ou moins profondes dans la catéchèse des sanctuaires : per-

1. LAGRANGE, *A la recherche des sites bibl.*, p. 35 et les pages suivantes, où sont passées en revue les principales raisons intrinsèques ou accidentelles capables de vicier à son point de départ une tradition savante. Voir dans *RB.*, 1910, p. 637, un très remarquable exemple de sanctuaire créé sur une tradition fausse dans un milieu fort éclairé de la Grèce contemporaine. Cet exemple a été enregistré par M. WACE, *Annals of Arch. and Anthrop... Liverpool*, III, 1910. p. 22 ss.

2. LAGRANGE, *op. l.*, p. 28.

3. On se rappelle ce ferme axiome de Robinson : *all ecclesiastical tradition respecting the ancient places in and around Jerusalem and throughout Palestine,* IS OF NO VALUE, *except so far as it is supported by circumstances known to us from the Scriptures, or from other cotemporary testimony.* [C'est lui qui souligne] (*Bibl. Res.*, I, 253; cf. III, 263). « Toute tradition ecclésiastique relative aux anciens sites à l'intérieur et autour de Jérusalem comme à travers la Palestine est de nulle valeur, excepté dans la mesure où elle est corroborée par des circonstances à nous connues d'après les Écritures ou d'autres témoignages contemporains ».

turbations cependant assez faciles à démêler grâce à la multiplicité des témoignages, qu'il s'agit seulement de critiquer avec attention. La tradition se cristallise de nouveau, dans l'ère latine du XIIe siècle, autour de monuments somptueux, et les fluctuations ultérieures sont d'un intérêt trop minime pour qu'il ait semblé utile de leur consacrer de longs développements.

Pour saisir la nature et le caractère primordial des Lieux saints, mais surtout pour en suivre l'histoire à travers les âges il fallait par conséquent éclairer les données souvent imprécises des sources fondamentales — textes et monuments — par l'histoire ecclésiastique et l'histoire profane, les écrits patristiques sous les formes épistolaire, oratoire, exégétique et autres, enfin et principalement les itinéraires, sans lesquels nos connaissances seraient réduites sur ce sujet à fort peu de chose. La chronologie étant la charpente de tout édifice historique, nous devons présenter ici la date des témoignages dont la teneur se trouve en appendice à chaque chapitre d'histoire et signaler succinctement l'identité des auteurs et des pèlerins à qui nous en sommes redevables. Les voici donc répartis suivant les grandes périodes de l'histoire mouvementée de Jérusalem.

Du IVe siècle à 614.

Eusèbe de Césarée, né vers 265 et mort en 340, nous est moins utile par son *Histoire ecclésiastique,* dont les neuf premiers livres furent composés peu après 313, que par son éloge désigné communément sous le titre *De laudibus Constantini* (335) et par sa *Vie de Constantin* écrite après 337, date de la mort du grand empereur. Le περὶ τῶν τοπικῶν ὀνομάτων, qu'on appelle vulgairement *Onomasticon*, fut traduit par saint Jérôme vers 390.

Le Pèlerin de Bordeaux désigne l'auteur anonyme de l'*Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque* accompli en 333, année indiquée par cette note : *item ambulavimus Dalmatico et Zenofilo cons. III. kal. Iun. a Calcidonia et reversi sumus Constantinopolim VII Kal. Ian. consule suprascripto.* Préoccupé avant tout « de marquer les distances entre les relais de poste où il s'arrête, les villes qu'il traverse et les gîtes où il passe la nuit[1] », ce voyageur consacre cependant quelques lignes succinctes aux souvenirs bibliques qu'évoquent son voyage en Palestine et sa visite des Lieux saints. Si brefs que soient ses renseignements, l'antiquité de l'opuscule leur confère une grande valeur.

Saint Cyrille de Jérusalem, contemporain du précédent dont il confirme plusieurs assertions, a prononcé ses *Catéchèses* en 347 ou 348 comme prêtre de l'église d'Aelia.

Saint Jérôme, installé définitivement en Orient à partir de 385, meurt à Bethléem le 30 septembre 419. Les deux lettres où il parle le plus expressément des Lieux saints, sont l'épître 46, à Marcella, rédigée au nom de Paule et d'Eustochium en 392-393, et l'épître 108, à Eustochium sur la mort de Paule, écrite en 404 mais qui se réfère au voyage de 385.

Éthérie, d'après l'étude la plus consciencieuse faite à son sujet[2], serait une religieuse galicienne, compatriote sinon parente de Théodose le Grand (379-395), qui accomplit sous le règne de cet empereur un long voyage en Orient. Ce qui nous reste de son journal, dont le vrai titre serait *Itinerarium*, nous la montre visitant le Sinaï, parcourant le désert égypto-syrien, la Palestine, la Transjordane, la Mésopotamie, l'Asie Mineure et séjournant à diverses reprises à Jérusalem dont elle décrit les sanctuaires et la liturgie. Plusieurs raisons donnent à penser qu'elle arriva en Palestine en 393 et qu'elle assista cette année-là aux solennités liturgiques des Lieux saints. Tout s'accorde en effet pour fixer la composition de cet itinéraire vers la fin du IVe siècle.

On est bien revenu du système de K. Meister qui en faisait une œuvre de 533 à 540. La simple mention de la diaconesse Marthana, amie de la noble Éthérie, suffirait à ruiner cette conclusion aventureuse. Marthana avec qui Éthérie s'était liée à Jérusalem et qu'elle visita à Séleucie d'Isaurie en regagnant Constantinople est célébrée par Basile de Séleucie vers 450 avec les saintes

1. P. de Labriolle, *Histoire de la littérature chrétienne*, p. 303.

2. Doms Férotin et Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne, et de liturgie*, t. V, art. *Etheria* auquel le lecteur voudra bien se reporter pour l'ensemble et les détails de cette question; voir aussi *RB.*, 1910, p. 432-435.

femmes qui ont illustré par leurs vertus les monastères voisins du martyrium de sainte Thècle[1]. Le parti que nous avons tiré de cet itinéraire suffit à en montrer l'importance sans parler du charme et de la finesse qui s'en dégagent, trahissant une main distinguée et un esprit d'une culture peu ordinaire.

Saint Épiphane composait à la même époque (392) le traité cité sous le titre *De mensuris et ponderibus*, et Rufin ouvrait le ve siècle avec son *Histoire ecclésiastique* (403) : deux ouvrages auxquels nous n'avons eu recours que pour des cas isolés.

Les palestiniens Marc Diacre avec sa *Vie de saint Porphyre* (vers 420), Sozomène avec son *Histoire ecclésiastique* (444), Hésychius de Jérusalem, contemporain de Juvénal, dont quelques fragments seuls sont conservés, le biographe de *Pierre l'Ibère* qui écrivit vers 500, Jean Rufus ou « de chez Rufin » qui rédigea ses *Plérophories* entre 512 et 518, ne sont pas sans offrir quelques précieux renseignements touchant le ve siècle.

Le ve siècle est-il absolument dépourvu de descriptions proprement dites? Cette question touche l'authenticité de la lettre d'Eucherius et la date du *Breviarius de Hierosolyma*.

Sur la lettre d'Eucherius, évêque de Lyon, au prêtre Faustus assignée d'ordinaire à 440 un doute continue à planer. Du reste, ce document composé en majeure partie de l'épître de saint Jérôme à Dardanus (cf. 129) et d'un passage de la version latine de Josèphe connue sous le nom d'Hégésippe ne peut offrir qu'un intérêt fort restreint.

Le *Breviarius de Hierosolyma*, guide concis des églises de Jérusalem qui tourne vite à la simple énumération, serait, au dire de la plupart des critiques, des environs de 590 peut-être parce que dans le *Codex Sangallensis* la partie consacrée à Jérusalem, *De doctrina quod est in sancta Hierusalem*, fait suite à un résumé du routier de Théodosius. Mais en quoi cette disposition tout à fait accidentelle peut-elle affecter le fond du *De doctrina?* Rien dans ce fond n'indique clairement une situation postérieure à Justinien, et même, M. Baumstark[2] va jusqu'à ramener le *Breviarius* au milieu du ve siècle au plus tard à cause de son silence au sujet de la basilique Saint-Étienne achevée par Eudocie en 460. Mais une simple omission autorise-t-elle une pareille transposition? L'omission de l'église du Siloé et du souvenir de la Nativité de Marie à la Probatique serait en ce cas un autre indice d'antiquité. Toutefois les mentions de Saint-Pierre à la maison de Caïphe, de Sainte-Sophie au Prétoire, des basiliques de la Probatique et du Tombeau de la Vierge postuleraient, ce semble, une date postérieure à l'activité de Juvénal et d'Eudocie : en gros les environs de 500. Son antériorité par rapport au suivant ne souffre aucune difficulté.

Théodosius l'archidiacre, inconnu par ailleurs, serait suivant le titre d'un *Codex Vaticanus* le nom de l'auteur du traité *Expositio civitatis Hierusalem* intitulé également *De situ Terrae Sanctae* que l'on date en général de l'an 530. L'ouvrage comprend d'abord un routier rayonnant autour de la Ville Sainte puis une description rapide de Jérusalem, préoccupée surtout de noter les distances en pas d'un lieu saint à l'autre, sans omettre pourtant quelques particularités qui révèlent le témoin oculaire et un esprit au courant des légendes locales. Le reste de la description nous promène à travers la Palestine, la Syrie, l'Arménie et la Mésopotamie. L'insistance que met l'auteur à rappeler la mémoire de l'empereur Anastase laisse entendre qu'il a visité la Terre Sainte peu après la mort de ce souverain.

L'Anonyme de Plaisance, appelé faussement Antonin le Martyr par suite d'une confusion[3], désigne l'auteur d'un itinéraire intitulé *De locis sanctis* et composé vers 570, car il y est fait mention des fondations de Justinien († 565). Sur quarante-sept paragraphes douze sont consacrés à Jérusalem. Beaucoup plus prolixe et moins positif que Théodosius, l'auteur se distingue par un goût marqué pour les reliques et pour le merveilleux.

Procope de Césarée avec son livre sur les édifices de Justinien (vers 560) et l'hagiographe palestinien Cyrille de Scythopolis avec ses monographies de cénobiarques et d'anachorètes composées aux environs de 550 figurent avec avantage parmi les sources du vi^e siècle. La *Vie de saint Euthyme*

1. *PG.*, **85** 617 B, cf. *RB.*, 1924, p. 616 n° 27.
2. *Abendländische Palästinapilger*, (Cologne 1906), p. 11 s.
3. Bien démêlée naguère par le R. P. Grisar, S. J. (cf. *RB.*, 1903, p. 159).

fournit quelques informations importantes concernant le siècle précédent.

A la fin de cette période proprement byzantine se rangent SOPHRONE et son ami JEAN MOSCH. Il paraît de plus en plus évident que les deux odes XIX et XX où saint Spohrone fait en esprit son pèlerinage aux sanctuaires de la Ville sainte datent de son séjour en Cilicie et en Égypte qui commença en 603. La composition du *Recueil des miracles des saints Cyr et Jean* se place entre 610 et 614. Celle du *Pré Spirituel* de Jean Mosch a été terminé vers 619.

De 614 aux Croisades.

L'activité littéraire du moine sabaïte ANTIOCHUS se manifeste aussitôt après la prise de Jérusalem par les Perses en 614. Au même temps appartiennent la lettre du patriarche ZACHARIE au peuple de Jérusalem et les homélies de son successeur MODESTE, ancien higoumène du monastère de Saint-Théodose. C'est dans le milieu monastique de Saint-Sabas que se rédigent à la même époque plusieurs des documents mis en œuvre par l'auteur de la *Prise de Jérusalem* dont on possède une version géorgienne et une version arabe. Cet auteur pourrait bien être Stratègios, higoumène de Saint-Sabas vers 760.

Au VII[e] siècle se fixe la *Description arménienne des Lieux Saints* publiée par Nisbet Bain dans le *QS.*, 1896, p. 347, analogue au *Breviarius* dont nous avons parlé plus haut. Si l'on fait remonter au même temps la liste des *LXX Couvents arméniens de Jérusalem* du soi-disant ANASTASE D'ARMÉNIE il faut admettre que le document a été développé par la suite. Mais la véritable description de l'époque est celle d'Adamnanus.

ARCULFE, évêque gaulois, est à bon droit regardé comme l'auteur du long traité publié sous le titre ADAMNANI *de Locis sanctis libri tres*. Bède raconte en effet qu'ayant à son retour de Terre Sainte été jeté par la tempête sur les côtes occidentales de la Grande-Bretagne, Arculfe fut reçu par Adamnanus, abbé de Hy, auquel il communiqua des détails très exacts sur les lieux que ce prélat avait visités non pas dans une course rapide mais dans un séjour prolongé sous la conduite d'un ermite de là-bas nommé Pierre de Bourgogne. Pendant son séjour à Hy, Arculfe rédigea une sorte de brouillon agrémenté de quelques croquis. Adamnanus revêtit ce fond d'une forme élégante pour l'époque, y inséra quelques données étrangères, répartit le tout en livres et en chapitres, et alla offrir cette description au roi Alfred qui, afin de la répandre, en fit faire un grand nombre de copies. Cette relation qui rivalise en intérêt et en importance avec celle d'Éthérie, ayant sur cette dernière l'avantage d'être intégralement conservée, date des environs de 670 et nous fait connaître les débuts de l'existence de Jérusalem sous l'administration arabe.

SAINT BÈDE LE VÉNÉRABLE, dans son *Liber de Locis Sanctis* (720) n'a fait qu'adapter au fond d'Arculfe, plus ou moins résumé, des renseignements glanés dans Eucherius, saint Jérôme et le Josèphe latin dit Hégésippe.

Le *Canonaire hiérosolymitain*, rituel de l'église de Jérusalem que nous désignons sous l'appellation de *Rituel géorgien* parce qu'il nous a été conservé dans la langue des Ibères, est un ordo indiquant les leçons à réciter dans le courant de l'année liturgique. Le mérite de ce document réside dans la nomenclature des églises, monastères, localités où l'on fête tel bienheureux ou tel anniversaire. Les usages qu'il décrit et les dénominations dont il se sert remontent en grande partie à la période byzantine proprement dite. Le lecteur en trouvera deux analyses détaillées dans *RB.*, 1914, p. 453-462; 1924, p. 611-623. Sa rédaction s'arrête au VIII[e] siècle.

SAINT WILLIBALD, né en Angleterre vers 700, passa une dizaine d'années de sa jeunesse à voyager. Arrivé à Jérusalem en novembre 724, il consacra l'année 725 à la visite de la Palestine, et l'hiver 725-726 à celle de la Ville sainte. Moine au Mont-Cassin à partir de 729, il fut sacré évêque d'Eichstädt à Salzbourg en 741 et mourut à Heidenheim le 7 juillet 786. C'est peu après cette dernière date qu'une nonne du monastère de Heidenheim entreprit de composer une notice biographique du saint évêque où les voyages tiennent une large part et qu'on connaît sous le titre de *Vita, seu Hodœporicon S. Willibaldi*. Sur quarante chapitres quatre seulement ont trait à Jérusalem, mais ils ont plus de valeur pour nous que l'énumération échevelée de l'*Itinerarium S. Willibaldi* dû à un anonyme de l'entourage de l'évêque.

A l'époque du voyage de Willibald, André, poète et orateur religieux, mourait en Crète dont il était devenu l'un des évêques après avoir été moine à Jérusalem jusqu'en 711. Saint Jean Damascène, moine à la laure de Saint-Sabas, lui succéda à l'ambon des sanctuaires de la Ville sainte et mourut vers 754. C'est aussi dans cette première moitié du VIIIe siècle qu'Hippolyte de Thèbes composa sa *Chronique*. Théophane rédigea la sienne durant la seconde moitié de ce même siècle.

Le IXe siècle s'ouvre brillamment avec le *Commemoratorium de Casis Dei vel Monasteriis,* ou mémoire sur les églises et couvents de Jérusalem et de la Palestine avec le nombre de leur personnel, écrit vers 808 par un envoyé de Charlemagne dans le but d'évaluer les subsides suffisants pour l'entretien des édifices religieux et du clergé, subsides que devait allouer l'empereur.

Bernard le Moine, Français de nationalité, accomplit son pèlerinage en Terre Sainte un peu avant 870. Bien que passablement négligées, ses notes ont du prix car elles constituent la dernière information occidentale avant les Croisades.

Épiphane le Moine du cénobium des Kallistrates, qui est l'auteur du premier itinéraire grec connu : Διήγησις εἰς τύπον περιηγήτου περὶ τῆς Συρίας καὶ τῆς ἁγίας πόλεως καὶ τῶν ἐν αὐτῇ ἁγίων τόπων est un témoin de la période sombre qui précède l'arrivée des Latins. Sa date se laisse malaisément déterminer. Les critiques varient entre la fin du VIIIe siècle et le XIe. Röhricht le place aux abords de 840.

Eutychius, surnommé Sa'id ibn Batrik, médecin célèbre, puis patriarche d'Alexandrie à partir de 933, mort en 940, nous a laissé des renseignements trop précieux dans ses *Annales* pour ne pas être ici l'objet d'une mention ainsi que son continuateur Yahia d'Antioche (XIe siècle). Le musulman el-Mouqaddasi, né à Jérusalem en 946, esprit curieux et relativement consciencieux qui enregistra ses observations géographiques en 985 est surtout estimé pour sa description de la Palestine et de Jérusalem. Tandis que les précédents ont écrit en arabe, Nasir-i-Khosrau qui fut à Jérusalem en 1047 a écrit en persan, sa langue maternelle. Son itinéraire le *Sefer Nameh* est l'unique journal de voyage du XIe siècle, car la description *Qualiter sita est civitas Jerusalem* n'est qu'un guide fort sec composé à la veille de la conquête de la Palestine par les Croisés (1095) et le *Typicon de l'Église de Jérusalem* qui nous est parvenu dans une copie de 1122 appartenant à la Bibliothèque du Patriarcat grec de la Ville sainte n'est qu'un rituel contenant les cérémonies de la grande semaine telles qu'on les pratiquait à la période antérieure.

L'énumération des fondations pieuses de la *Vie de Constantin et d'Hélène* qui est conservée dans de nombreux manuscrits du XIIe siècle et servit de source à Nicéphore Calliste se refère à ce déclin de la même période byzantino-arabe. On peut en dire autant de la *Chanson du voyage de Charlemagne à Jérusalem* que Gaston Paris date des environs de 1075. A vrai dire le poète a l'air de se transporter par l'imagination au temps des fondations carolingiennes du IXe siècle dont le souvenir était comme ravivé par l'installation amalfitaine de 1063 [1]. Il représente d'abord Charlemagne et ses douze pairs entrant dans l'église du mont des Oliviers.

> Entrat en un mustier de marbre peint a volte.
> Là ens at un alter de Sainte Paternostre.
> Deus i chantat la messe, si firent li apostle.

Ils s'asseyent sur les douze sièges des Apôtres et l'empereur prend place sur le treizième qui est au milieu, ce que nul mortel n'avait fait et ne fera. La décoration de l'église excite son admiration :

> Moult fu liez Charlemaigne de cele grande beltet :
> Vit de clères colurs le mustier peinturet,
> De martirs e virgenes et de granz majestez,
> E les curs de la lune et les festes anuels,
> E les lavacres curre e les peisons par mer.

La rencontre avec le patriarche est touchante et se termine par une demande de reliques :

> Respont li patriarches : « A plentet en avrez.
> « Le braz saint Simeon aparmaines avrez ;
> « E le chief saint Lazare vus ferai aporter,
> « E del sanc saint Estesne ki martir fu pur Deu. »

Le monarque demeure quatre mois dans la ville entouré d'un nombreux et opulent baronage ; il jette les fondements de Sainte-Marie Latine au

1. Texte dans Michelant et Raynaud, *Itinér. à Jérus. rédigés en français*, p. 3-8.

milieu de ce peuple bigarré qui se livre au commerce des étoffes et des épices :

> Cumencent un mustier qui' st de sainte Marie.
> Li hume de la terre la claiment Latanie,
> Car li langage i vienent de trestute la vile;
> Il i vendent lur palies, lur teiles e lur sirges,
> Coste e canele, peivre, altres bones espices.
> E maintes bones herbes que jo ne vus sai dire.

Avant de prendre congé de la Ville sainte il entend le patriarche lui dire :

> « Savez dunt jo vus prei?
> « De Sarazins destruire, ki nus unt en despeit. »
> — Voluntiers, ço dist Charles.........................

Question et réponse qui annonçaient l'approche de la première expédition sacrée.

Du XII[e] au XV[e] siècle[1].

Dans le domaine des itinéraires comme dans celui de l'histoire le mouvement des Croisades provoque une éclosion d'ouvrages inconnue jusqu'alors. L'historien qui nous a été le plus utile, pour Jérusalem, est sans contredit GUILLAUME DE TYR dont la chronique va de 1095 à 1184 et prend à partir de 1143 la valeur d'un témoignage oculaire, avec ses deux continuateurs ERNOUL, écuyer de Balian d'Ibelin, et BERNARD LE TRÉSORIER de Saint-Pierre de Corbie qui nous font atteindre l'année 1231. Ernoul est surtout célèbre par le fragment souvent reproduit de *L'estat de la cité de Jherusalem* (vers 1230). Quant aux historiens du XII[e] siècle, il n'y a guère que FOUCHER DE CHARTRES (1095-1125) et l'auteur des *Gesta Francorum Jherusalem expugnantium* (1108) qui offrent de la Ville sainte une description quelque peu détaillée. ALBERT D'AIX (1095-1120) et RAOUL DE CAEN (1096-1105) demeurent très laconiques. Heureusement les pèlerins deviennent à cette époque plus loquaces que jamais. Citons :

SAEWULF, voyageur anglo-saxon qui vint en Palestine en 1102-1103, au début, par conséquent, de l'occupation franque et dont le journal apprécié pour sa précision débute par *Incipit certa relatio de situ Jerusalem*.

L'HIGOUMÈNE DANIEL, russe distingué auquel on est redevable d'une relation (1106-1107) qui nous met au courant de l'opinion des Grecs sur les identifications des Lieux saints car l'auteur rayonna pendant seize mois sous la conduite d'un moine de Saint-Sabas.

JEAN DE WURZBOURG (vers 1165) et THÉODORIC (vers 1172) deux personnalités allemandes fort peu connues qui dans leurs relations écrites avec soin se montrent, à part quelques emprunts à des guides courants, des informateurs de premier ordre. JEAN PHOCAS, Crétois, moine en l'île de Patmos (1177) et BENJAMIN DE TUDÈLE grand voyageur juif (1170) nous introduisent dans des milieux différents.

Au XII[e] siècle se rattache PIERRE DIACRE, moine du Mont-Cassin, auteur d'une compilation (1137) dans laquelle le texte du *Liber de Locis Sanctis* de Bède est farci de passages tirés des anciens depuis Éthérie et de descriptions contemporaines, ce qui exige certaines précautions dans l'emploi qu'on veut en faire.

Les guides ont leur importance tant au point de vue de l'état des Lieux saints que sous l'angle de la critique textuelle des récits de pèlerinage. Tels sont le traité de RORGO FRETELLUS (1148), adaptation d'un compendium attribué à un certain EUGÉSIPPE du XI[e] siècle et qui jouit d'une grande vogue, le *De situ urbis Jerusalem* (1130-50) publié par M. le marquis de Vogüé (*Les églises...*, p. 412 s.), et les compendia anonymes dits INNOMINATI désignés par un numéro d'ordre d'après la date non de leur origine mais de leur découverte récente ou de leur publication : ANONYME I (1098), II (1170), III (1170), IV (1270), V (1180), VI (1148), VII (1145), VIII (1185), IX (1175). Il y a de bonnes raisons pour assigner vers 1187 la description en langue vulgaire qu'Ernoul a insérée dans son histoire en 1228, à savoir *L'estat de la Cité de Jherusalem* mentionné plus haut. L'emploi simultané du présent, impliquant encore l'occupation latine, et de l'imparfait impliquant la réoccupation musulmane paraît bien indiquer qu'Ernoul n'a fait qu'emprunter une pièce préexistante qu'il adapte assez maladroitement.

Des témoins nombreux que possède le XIII[e] siècle nous avons surtout utilisé WILBRAND D'OLDENBOURG, chanoine à Hildesheim qui composa une élégante relation de son voyage de 1212 avant de devenir

1. Cf. U. CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du Moyen Age, Bio-bibliographie* et RÖHRICHT, *Bibliotheca geographica Palaestinae*, pour une énumération détaillée des itinéraires.

évêque de Paderborn puis d'Utrecht. Perdicas, protonotaire d'Éphèse, auteur d'une description en vers intitulée Ἔκφρασις περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις Κυριακῶν θεμάτων (1250).

Burchard du Mont-Sion, O.P., dont la *Descriptio Terrae Sanctae* est le fruit d'explorations diligentes réalisées par un érudit intrépide et connaissant la langue du pays, pendant la trêve signée en 1282 entre les habitants d'Acre et le sultan Qelâoun. Le succès de cette œuvre fut tel qu'elle resta pendant plus de trois siècles le manuel classique de la topographie sacrée. Objet de nombreuses éditions et de traductions en langue vulgaire, ce traité se retrouve dans quantité d'itinéraires postérieurs, cité avec éloge ou plagié sans vergogne. Plusieurs plans furent dressés d'après sa description de Jérusalem sinon d'après le relevé graphique dont Burchard avait doté sa première recension[1].

Ricoldo de Monte-Croce, O.P., appartenant au contingent de religieux fourni par le couvent de Santa-Maria Novella de Florence à la province dominicaine de Terre Sainte, débarqua à Saint-Jean d'Acre en 1288 et ne tarda pas à faire son pèlerinage à Jérusalem dont il rédigea un compte rendu dans son *Itinerarium* avant de se rendre à Bagdad à titre de missionnaire.

Comme les Occidentaux tenaient Chypre et quelques points de la côte phénicienne on composa plusieurs guides conduisant de là aux Lieux saints parmi lesquels les plus répandus semblent avoir été les *Pelerinages por aler en Jherusalem* (1231) et les *Pelerinages et pardouns de Acre* (1280). La description rimée de Philippe Mousket n'est que la versification d'un compendium du temps.

Les noms suivants représentent les principales sources de notre information pour le xive siècle :

Marino Sanuto l'Ancien, noble vénitien auteur du *Liber secretorum fidelium Crucis* dont le but était de préparer les esprits à une nouvelle croisade (vers 1310).

Odoric du Frioul, O.M., ou de Pordenone, son pays d'origine, qui laissa un *Liber de Terra Sancta* après avoir été missionnaire en Asie (1320).

Pépin de Bologne, O.P., misionnaire au Levant, auteur d'un *Tractatus de locis Terre Sancte* (1320) sous forme d'énumération.

Les Frares Preycadors d'Aragon qui, au nombre de douze, furent envoyés en Terre Sainte par Jacques II en 1322 et dont l'itinéraire a été publié en catalan par M. Jh. Pijoan sous le titre *Un nou viatge a T. S.*

Jacques de Vérone, de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, dont le *Liber Peregrinationis* nous donne sous une forme assez négligée les renseignements les plus intéressants de ce siècle (1335).

Ludolphe de Sudheim, curé de Suchen en Westphalie, auteur d'une *Descriptio Terrae Sanctae et itineris ejus Hierosolymitani* (1336-41).

Niccolo da Poggibonsi, O.M., dont le *Libro d'Oltramare* (1345), comme on en jugera par les passages cités, se distingue par la plus charmante des simplicités.

Pierre de Penna, O.P., qui composa d'éléments disparates un *Libellus de locis ultramarinis*, vers 1350.

Ignace de Smolensk (1389-1405), l'archimandrite russe Grethénios (1400), un récit slavon du xive siècle, une description grecque Ἀπόδειξις περὶ τῶν Ἱεροσολύμων des environs de 1400, sont à peu près les seuls représentants du monde oriental dans cette période.

Du XVe siècle à nos jours.

Parmi la multitude des pèlerins qui figurent dans la *Bibliotheca geographica Palaestinae* de Röhricht, nous avons dû faire un choix pour éviter des redites inutiles. Notre préférence est allée soit à ceux qui nous ont paru les plus représentatifs de leur époque, soit aux auteurs chez lesquels se trahissent un jugement plus sûr et un certain goût pour la précision verbale ou le relevé graphique.

Zosime le Russe (1419-22) est précieux pour la connaissance des installations monastiques grecques.

Jean Poloner, Polonais, se recommande par la clarté de ses observations (1422).

Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, vint à Jérusalem en 1462. Son journal de voyage est l'œuvre d'un esprit avisé, capable de vues pernelles pleines de bon sens.

Félix Fabri, O.P., du couvent d'Ulm, fit deux voyages en Palestine, l'un en 1480, l'autre en

1. Cf. Abel, *Écrits des Dominicains sur la Terre Sainte* dans *Miscellanea Dominicana* (Rome, 1923), p. 227 ss.

1483, entre lesquels il s'était livré la plume à la main à une immense lecture, scrutant le texte biblique, dépouillant les guides et les itinéraires anciens. Le mérite de l'œuvre de Fabri réside dans son journal plus que dans les digressions historiques qui l'émaillent. Son *Evagatorium* ainsi qu'il le nomme lui-même demeure, malgré ses apparences désordonnées, une source de premier ordre.

Bernard de Breitenbach, doyen de l'église de Mayence, compagnon de voyage de Fabri au Sinaï et en Égypte, confia son carnet de pèlerinage au P. Martin Roth O. P. du couvent d'Heidelberg qui en tira la matière d'un itinéraire présenté sous une forme élégante et soignée, accru d'une savante dissertation sur les sectes religieuses de l'Orient. Cet ouvrage auquel Fabri fait plus d'une allusion au cours de son récit, était enrichi de dessins et de cartes dus au peintre Erhard Rewich que le fortuné doyen avait pris à sa solde lors de son embarquement à Venise (1483).

Francesco Suriano, O. M., gardien du Mont-Sion en 1493 est surtout connu par son ouvrage intitulé *Il Trattato di Terra Santa e dell' Oriente* d'abord publié en 1485, puis en 1514 revu et considérablement augmenté.

Daniel d'Éphèse, métropolite, auteur d'une Διήγησις καὶ περίοδος τῶν ἁγίων τόπων (1493 ou 1499) est le dernier témoin notable du côté grec.

Moudjir ed-Din el-Hanbaly, qui mourut en 1521, composa en 1496 son *El uns el djalil* où l'on trouve mille détails curieux sur la ville de Jérusalem et ses monuments. Son ouvrage comble une lacune du côté islamique que les inscriptions ne suffiraient pas à compenser.

Jacques le Saige de Douai (1518) est de peu d'utilité, tandis que Greffin Affagart (1533) malgré sa bonhomie ne manque pas d'être instructif.

Boniface de Raguse, O.M., gardien du Mont-Sion en 1551, à qui l'on doit le *Liber de perenni cultu T. S. et de fructuosa ejus Peregrinatione* a été l'agent le plus actif après Suriano dans la fixation des souvenirs telle qu'elle a persisté dans ses grandes lignes jusqu'à nos jours.

Avec Basile Posniakow (1558-1561), qui mentionne la présence du P. Boniface à Jérusalem, nous prenons congé des pèlerins russes.

Cotovic ou plus exactement Johann van Kootwyck (1596) présente une information copieuse sur l'état de Jérusalem au début de la période turque grâce à son *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum* où figurent des dessins empruntés à Zuallart (1586).

Bernardino Amico, O.M., mérite une place à part avec son *Trattato delle piante et Imaginj de'sacri edifizi di Terra Santa disegnate in Jerusalemme secondo le regule della Prospettiva et vera misura della lor grandezza*, ouvrage qui est un essai méritoire de relevés de monuments et qui dispense de bien des descriptions (1596).

François Quaresmius, O.M., président custodial en 1618, est célèbre par sa volumineuse *Elucidatio Terrae Sanctae historica, theologica, moralis* où le témoignage oculaire et la description de ce qui est directement perçu l'emportent de beaucoup en valeur sur la discussion des anciens textes ou des raisons de convenance.

Le P. Dominique Borrely, O.P. (1668) est un des nombreux représentants de la routine établie par les montreurs latins au cours des temps modernes. Son *Voyage de la Terre Sainte* méritait cependant d'être cité parce qu'il est inédit. Grâce à leur connaissance de l'idiome local, le Chevalier d'Arvieux (1660) et le P. Michel Nau S. J. (1666-1674) ont eu sur les autres le grand avantage d'écouter et de rendre différents sons de cloches. Aussi bien rencontre-t-on chez eux quelques observations critiques très fondées de même que plus tard chez Filippo Mariti (1767).

Cornelis de Bruyn (1681) et le P. Elzéar Horn O. M. (1725-1744) ont un droit particulier à la reconnaissance du topographe des Lieux Saints en raison des croquis et dessins dont ils ont agrémenté leurs ouvrages. Les gravures qui ornent le *Voyage dans le Levant* du Comte de Forbin (1817) ne sont pas dépourvues non plus de tout intérêt.

Une plus longue énumération serait fastidieuse, amenant une foule d'auteurs que nous avons omis ou cités seulement une fois en passant. Des citations typiques ont suffi pour cette période qui s'étend depuis les tâtonnements postérieurs au Moyen âge jusqu'à nos jours. Peu à peu il s'est créé un réseau d'identifications pieuses dans lequel évoluent encore un certain nombre de contemporains et dont la plupart des monographies modernes parviennent mal à se dépêtrer faute d'exercer un contrôle au moyen des sources

primordiales. De ces sources de l'antiquité aucune n'a été passée sous silence dans cette histoire des Lieux Saints; bien plus on y a joint tout ce que les publications de patrologie et d'hagiographie orientales ont offert d'inédit en ces dernières années.

Labeur ingrat et après tout stérile, estimera peut-être quelque lecteur, puisqu'on peut savourer l'enseignement du divin Maître, se pénétrer de ses souffrances, adorer les mystères de sa mort et de sa résurrection sans le moindre souci de connaître les lieux où il vécut, l'itinéraire de sa Passion, l'emplacement ou la forme de son sépulcre. Il est vrai. Mais serait-il de tous points indifférent que la détermination des sites sacrés permette de concrétiser en quelque sorte l'histoire évangélique, de l'accrocher à notre terre, d'en prendre possession par les yeux et par le cœur tout aussi bien que par la Foi? Cette sensation historique a largement compensé pour nous les austérités de la tâche et nous ne saurions avoir d'ambition plus haute que d'en faire partager l'émotion à ceux qui voudront bien s'attarder à la lecture de ces pages.

LIVRE PREMIER

AELIA CAPITOLINA

CHAPITRE PREMIER

LA COLONIE ROMAINE

Au lendemain de sa victoire laborieuse sur l'insurrection juive, Aelius Hadrien avait décrété l'anéantissement définitif de Jérusalem. Il entendait faire succéder à cette capitale rebelle, dix fois vaincue, jamais domptée, une cité romaine qui demeurerait à travers les siècles le monument de sa gloire et le boulevard de l'Empire au cœur de la Judée. Ainsi naquit la ville que les documents officiels désigneront longtemps sous le nom de *Colonia Aelia Capitolina,* volontiers abrégé en *Aelia* par les écrivains postérieurs.



Fig. 1. — Le protocole d'Aelia sur les monnaies.

Ce vocable à lui seul exprimait qu'il ne s'agissait plus d'une transformation de la ville ancienne. Dans la plus stricte mesure où ces sortes de substitutions sont réalisables, Jérusalem avait été abolie pour faire place à une ville de caractère tout autre, fondée avec ses rites propres et organisée suivant les exigences d'une civilisation absolument différente. Et telle fut, à coup sûr, la réalité poignante de cette substitution que les Pères de l'Église étaient trop bien en droit d'y chercher l'accomplissement terrifiant des prophéties fulminées contre la cité déicide. Leurs textes, inépuisable mine d'inspirations émouvantes, sont aujourd'hui dans toutes les mémoires; mais ils ne peuvent dispenser l'histoire positive de se renseigner par l'investigation archéologique.

Entre les modalités théoriques résultant du décret impérial qui fondait Aelia et la ville concrète où s'installèrent les colons romains, interviennent les difficultés pratiques, multipliées par la nature et les circonstances. On peut à son aise, dans l'étude abstraite, faire évoluer les ingénieurs d'Hadrien sur une aire impeccable, d'où les légions auraient préalablement extirpé jusqu'aux fondations les plus basses de tout édifice antérieur. La recherche sur le sol fait éclater l'invraisemblance de ce concept mécanique. Elle montre les ingénieurs romains experts à simplifier leur tâche en s'épargnant d'inutiles déblaiements, habiles aussi à tirer profit des vestiges anciens dans leur création nouvelle. On n'aura donc aucune surprise à les voir encore, gens avisés et raisonnablement économes de leur effort, s'abstenir d'un vain conflit avec les collines et les vallées et plier leur tracé à certaines conditions du relief topographique, les mêmes qui avaient motivé partiellement déjà l'ordonnance de la ville antique.

Partout néanmoins se révélera désormais l'empreinte romaine; et puisque la Jérusalem chrétienne, objet essentiel de notre enquête, est dérivée presque sans transition d'Aelia Capitolina, on ne saurait mieux en aborder l'étude qu'en essayant de ressaisir au préalable la physionomie générale de la ville romaine. Remettant à plus tard la dis-

cussion de tous les problèmes de chronologie et d'histoire, on va s'efforcer d'orienter le lecteur dans la jeune colonie vers le milieu du second siècle. Dans ce but, on résumera premièrement, d'après des spécialistes qualifiés, les principes qui régissaient la fondation des colonies romaines; on groupera en second lieu les éléments d'information littéraire, ensuite les données archéologiques, pour aboutir enfin à un schéma de reconstitution d'ensemble.

I. — ORGANISATION THÉORIQUE D'UNE COLONIE MILITAIRE ROMAINE [1].

Le terme « colonie » a désigné chez les Romains des groupements très divers par leur nature et par leur but, quelque peu aussi par leur modalité aux différentes phases historiques. Nous n'avons à envisager que le type de la colonie militaire »[2] à une phase très déterminée de l'État romain : sous le haut Empire. Son caractère fondamental était l'organisation immédiate « par l'*imperator* agissant en vertu de son *imperium* » et confiant le soin de la diriger « non à une commission élue, mais à un *legatus* impérial [3] ». Ces « *curatores* désignés par le fondateur étaient revêtus du pouvoir militaire et souvent du pouvoir judiciaire... et le conservaient pendant un temps déterminé [4] ». C'est à eux qu'il incombait de veiller à l'exécution scrupuleuse des rites traditionnels dans la fondation, à moins que ce rôle n'ait été dévolu à un délégué provisoire, « muni de pleins pouvoirs de l'empereur [5] ».

Les arpenteurs déterminaient avec précision les points cardinaux : « ils tiraient du nord au sud une ligne droite nommée *cardo maximus,* et, de l'est à l'ouest, une seconde ligne qui coupait la première à angle droit, au centre du territoire, et nommée *decumanus maximus* [6] ». Au point d'intersection se plaçaient les augures et ils prenaient les auspices [7]. L'enceinte de la ville était délimitée par un sillon tracé au moyen d'une charrue attelée à gauche d'un taureau et à droite d'une vache et guidée par le délégué impérial en un accoutrement liturgique dit *cinctus Gabinus,* qui consistait à se voiler en partie la tête d'un pan de la toge [8]. Ce tracé rituel constituait le périmètre sacré, le *pomoerium*, d'ordinaire plus ou moins distinct de la ligne réelle du rempart « établi d'après des considérations purement militaires [9] ». Dans la fondation d'« une cité nouvelle, on s'arrangeait de façon à placer le *forum* de la ville à bâtir, au point de rencontre des deux grandes lignes et les principales rues de la ville, suivant les lignes qui se coupaient, aboutissaient directement aux quatre portes... Ainsi la cité présentait à peu près...

1. Ouvrages principalement utilisés : 1. *Manuel des antiquités romaines* de MM. Th. Mommsen et J. Marquardt, tome VIII : *Organisation de l'Empire romain*, par J. Marquardt, cité d'après la trad. française de MM. A. Weiss et P. Louis-Lucas, tome 1er, p. 121 ss. : « Développement du régime colonial et municipal chez les Romains » ; p. 167 ss. : « Rites employés pour la fondation des colonies » [cit. abr. : MARQUARDT, *Organisation...*]. — 2 G. HUMBERT, *Colonies romaines* dans le *Dictionnaire des ant. gr. et rom.*, t. I, p. 1303 ss., surtout p. 1312 ss. [abr. HUMBERT, *Colonies*]. — 3. KORNEMANN, art. *Coloniae*, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclop.*, IV, col. 511 ss., surtout le § III : *Beschreibung der Coloniegründung*, col. 568 ss. — 4. CAGNAT, BOESWILLWALD et BALLU, *Timgad, Une cité africaine sous l'empire romain*, 1905 [abr. CAGNAT, *Timgad*]. — 5. Gaston BOISSIER, *Promenades archéologiques : Rome et Pompéi*, 4e éd., 1895 et *L'Afrique romaine*, surtout ch. V : *Les villes — Timgad* [abr. BOISSIER, *Prom. arch.* et *L'Afr. rom.*]. — 6. THÉDENAT, *Pompéi*, dans la collection « Les villes d'Art célèbres » ; 2e éd., 1910, deux volumes. — 7. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, 2 vol., 1901 [abr. GSELL, *Monum.*].

2. Expression malheureuse, au témoignage des romanistes, mais retenue à cause de sa commodité : KORNEMANN, *Colon.*, *l. l.*, IV, 562, l. 37 ss. en citant Mommsen.

3. MARQUARDT, *Organisation...*, p. 128.

4. HUMBERT, *Colonies*, p. 1312 a.

5. MARQUARDT, *Organisation...*, p. 169.

6. HUMBERT, *l. l.*; CAGNAT, *Timgad*, p. X et p. 1 s. Une récente mise au point de ces rites sera trouvée dans A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque;* fasc. 106 de la *Biblioth. des Écoles franç. de Rome et d'Athènes*, 1912, pp. 91 ss.

7. L'endroit qui revêtait ainsi un caractère religieux, s'appelait *decussis* : CAGNAT, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 512 ; cf. les articles *Decussis* et *Decussare* de MM. Hultsh et Schulten dans la *Real-Encycl.*, IV, 2354 et 2456.

8. SERVIUS, *Comment.* sur l'Énéide, V, 755 : « *Urbem designat aratro* ». — *Quem Cato in originibus... dici morem fuisse. Conditores enim civitatis taurum in dextrum, vaccam intrinsecus jungebant : et incincti ritu Sabino* [al. *Gabino*], *i. e. togae parte caput velati, parte succincti tenebant stivam incurvam, ut glebae omnes intrinsecus caderent. Et ita sulco ducto loca murorum designabant, aratrum suspendentes circa loca portarum.* Le reste de la documentation classique dans MARQUARDT, *Organisation...*, p. 168, n. 2.

9. BESNIER, art. *Pomerium*, dans le *Diction. des antiq. gr. et rom.*, IV, 544 a.

l'image d'un camp romain, où les *principia* répondaient au *forum* [1] ». Il était assez habituel que les rues principales fussent ornées de riches colonnades, et les portes où elles aboutissaient construites sur le type des arcs de triomphe. Un réseau de voies secondaires, mais autant que possible parallèles aux lignes d'axe et se recoupant par conséquent à angle droit, assuraient partout une circulation commode. Les édifices municipaux et les constructions privées occupaient les cases de ce damier.

De tous les monuments municipaux le forum et son groupe d'édifices publics étaient les plus essentiels. En toute colonie « le forum existait nécessairement [2] » et l'emplacement même que lui assignaient les rites sacrés de la fondation attesterait déjà qu'on le considérait comme le cœur de la cité et le centre réel de la vie publique. « C'est là qu'on se donnait rendez-vous pour traiter toutes les questions qui intéressaient la cité et les particuliers, pour discuter les intérêts publics, pour rendre la justice, pour régler les affaires d'argent; c'est là que les oisifs se réunissaient pour flâner, les curieux pour apprendre les nouvelles du jour [3] ». Dès l'époque d'Auguste, Vitruve avait codifié les règles architecturales d'un plan de forum et énuméré les édifices dont il devait être orné pour répondre aux multiples aspects de sa destination. Il l'exigeait en principe rectangulaire, dans la proportion de 1 à 3, avec une superficie calculée suivant la population du lieu. Il s'attachait à montrer ce qu'il estimait l'agencement idéal, autour des colonnades qui encadraient la place, pour les basiliques, les temples, la curie, le trésor, les tribunaux, la prison. Rien de tout cela en effet ne devait être omis, toujours en ayant soin de sauvegarder l'harmonie de l'ensemble [4].

Pas plus que le Forum et son cycle, le Capitole ne pouvait faire défaut dans une colonie, image réduite, mais image aussi fidèle que possible, de la lointaine Rome : s'il ne suffisait pas, pour l'attester, de l'influence inévitable d'une capitale brillante sur les provinces les plus reculées qui en dépendent, un renseignement d'Aulu-Gelle en ferait la preuve : *Erant coloniae quasi effigies parvae simulacraque populi Romani eoque jure habebant theatra, thermas et Capitolia* [5]. D'où M. Saglio est enclin à déduire que, pour les colonies, « la construction d'un Capitole ne fut pas seulement une imitation ambitieuse de Rome, mais la loi même de leur fondation [6] ».

Capitole, à quoi bon le rappeler, n'est en aucune manière l'équivalent de montagne ou d'acropole [7]. Quoi qu'il en ait pu être à l'origine, ou dans un cas particulier, les exemples abondent désormais

1. HUMBERT, *Colonies*, p. 1312ª. Cf. SCHULTEN, *Archaeol. Anzeiger* du *Jahrb. d. deut. arch. Instit.*, 1912, col. 402.

2. THÉDENAT, *Forum*, dans le *Dict. antiq.*, II, 1278ᵇ.

3. CAGNAT, *Timgad*, p. 16; cf. G. BOISSIER, *Prom. arch.*, p. 8 ss., p. 61 ss.; *L'Afr. rom.*, p. 184 ss., 191 ss. THÉDENAT, *Pompéi*, II, 26 ss.; MARTHA, *Manuel d'archéol. étrusque et romaine*, p. 163 ss.; ANDERSON et SPIERS, *The Architure of... Rome*², p. 193 ss.; GSELL, *Les monuments...*, I, 121 ss.

4. *De archit.*, V, 1 et 2 : *Aerarium, carcer, curia foro sunt conjungenda,... sed ita uti magnitudo symmetriae eorum foro respondeat* (éd. Rose, p. 106). Cf. THÉDENAT, *Pompéi*, II, 3 s., 25 s.; GSELL, *Les monum...*, I, 121 ss. Ce groupement des temples et des édifices municipaux autour du Forum proportionné à l'importance de la cité est attesté par chaque exploration nouvelle de cité romaine, d'un bout à l'autre de l'Empire. Cf. par exemple, en Angleterre, les villes de Silchester et de Caerwent (HAVERFIELD, *Archaeolog. Anzeiger*, 1911, col. 306 ss., fig. 9 ss.); en Carinthie, Virunum (EGGER, *Jahreshefte d. œster. arch. Instit.; Beiblatt*, XV, 1912); en France, Ruscino = Castel-Roussillon (THIERS, *Bulletin archéolog. du Comité des trav. scientif.*, 1911, p. 76 ss.), pour citer seulement au hasard quelques exemples récents.

5. Citation empruntée à M. SAGLIO, *Capitolium*, dans *Diction.*, I, 906ª, qui renvoie à *Nuits attiq.*, XVI, 43. Le texte est cité à peu près exactement de même par M. F. Gregorovius dans les « Compt. rend. de l'Académie de Münich », 1883, sect. philos.-histor., fasc. III, p. 508, n. 1, avec la référence « Gellius 16, 13 ». Dans la seule édition qui me soit accessible, celle de Hertz, 1853, le texte se trouve en effet liv. XVI, ch. 13, mais sans la finale *eoque jure...* etc.

6. SAGLIO, *Capit.*, *l. l.* M. Boissier a dit, avec une fine nuance : « Toutes les villes qui voulaient se donner un air romain avaient soin de se bâtir un Capitole, et y adoraient Jupiter entre Junon et Minerve » (*L'Afr. rom.*, p. 204). Cf. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, I, 186 ss.

7. SAGLIO, *l. l.*, I, 906ª. Voir aussi l'art. *Capitolium* de MM. Hülsen et Wissowa dans la *Real-Encycl.*, III, 1531 ss. Beaucoup de capitoles provinciaux, soit par oubli, soit par la force des choses, ne répondent plus d'aucune sorte au principe archaïque formulé par Vitruve (*De archit.*, I, VII, 1 : *Aedibus vero sacris, quorum deorum maxime in tutela civitas videtur esse, et Jovi et Junoni et Minervae, in excelsissimo loco, unde moenium maxima pars conspiciatur areae distribuantur.* Cf. TOUTAIN, *Les cultes...*, I, 185; SORLIN DORIGNY, s. v° *Templum*, § IV, dans *Diction. antiq.*, V, 110.

de capitoles érigés en rase campagne, au plus bas niveau d'une cité, en bordure sur la plate-forme de son forum. Le Capitole, c'est essentiellement le temple de la suprême triade divine. Jupiter y trône entouré de sa parèdre Junon et d'une divinité féminine accessoire, aux vocables changeants, nuancée au gré des fondateurs[1]. Si l'emplacement de ce sanctuaire par excellence varie d'une colonie à l'autre, pour des motifs qui nous échappent, l'ordonnance générale en est uniforme. « Il est évident, écrit M. Cagnat, que les cités qui tenaient à honneur d'avoir, comme la capitale, un temple consacré à Jupiter, à Junon et à Minerve, devaient s'efforcer d'en reproduire l'image chez elles; par suite, le sanctuaire capitolin dut devenir un type courant auquel on se conforma dans toute l'étendue de l'empire, comme on copia... tous les monuments importants de Rome[2]. » Ce qui caractérisera par conséquent un Capitole, c'est avant tout « la division du sanctuaire en trois parties[3] », et subsidiairement l'existence d'une cour à portiques devant la *cella*.

Un lecteur trop empressé pourrait s'émerveiller qu'Aulu-Gelle, soucieux d'énumérer à quelles splendeurs le titre de « colonie » donnait droit, ne trouve à mentionner que les bains publics et les théâtres, non sans les faire passer avant même le Capitole. Il lui reprocherait peut-être de spécifier par trop incomplètement quels édifices faisaient l'orgueil des colonies. Mais qu'on ne se hâte point de l'accuser d'avoir envisagé gratuitement la civilisation romaine à peu près du même point de vue que certains joyeux drilles, ses compatriotes, amusant un jour leur désœuvrement à illustrer leur table de jeu — une dalle du forum, à Timgad — par cette proclamation badine : « Chasser, se baigner, jouer, rire, c'est vivre[4] ». Le rhéteur africain avait sans contredit un sens moins frivole de la vie et son énumération des édifices publics prérogative de chaque colonie n'est pas plus limitée au hasard qu'elle n'est le résultat d'un choix capricieux. Il n'avait à citer ni le forum, ni ses annexes, éléments intrinsèques de la colonie, par le simple fait de sa fondation. Les monuments qui suffisent, dans son estime, à réaliser cette image fidèle de la capitale sont ceux qu'une administration libérale et avisée destina de tous temps à la santé publique et aux plaisirs dans Rome. Le mot du rhéteur reçoit au surplus son meilleur contrôle des constatations archéologiques. Au fur et à mesure que progresse l'exploration parmi les ruines des cités romaines, d'un bout à l'autre de l'Empire, on est frappé de leur homogénéité fondamentale. L'unité administrative implique un cadre de fonctionnement assez déterminé dont le forum est le centre. Si la tolérance judicieuse de Rome laisse volontiers une certaine latitude aux cultes locaux, la prudence, sans faire nécessairement appel aux vulgarités de l'adulation, explique en chaque colonie la création d'un sanctuaire à la triade capitoline. Sous l'égide tutélaire de ces grands dieux et grâce au bienfait de la paix romaine, en ce second siècle de notre ère où les colonies prirent le plus splendide essor, les Romains de province groupés n'importe où, fût-ce aux confins extrêmes de l'Empire, peuvent

1. On sait la poétique définition que fournissait Paulin de Nole (*Carm.* XXXII, 83 ss.) :

—— Itaque quae sint Capitolia primum
Hic deus est uterque dei, ipsamque sororem
Esse volunt.

La place de Minerve paraît avoir été prise de temps à autre par le génie de la cité, ou par quelque déité locale dont le culte n'était pas totalement supplanté par la religion nouvelle. M. de Baudissin, par exemple (*Adonis und Esmun*, p. [illegible]), se range pleinement à l'avis de M. Cagnat, que la déesse des capitoles puniques, *Juno regina*, était tout bonnement Tanit, dont Polybe avait déjà fait le génie de Carthage; cf. Toutain, *Les cultes...*, I, 220 et 193 ss., 221, 22[illegible] ss., pour les nuances des « cultes capitolins » dans les colonies.

2. Cagnat, *Timgad*, p. [illegible]. Les plans de capitoles provinciaux qu'on trouvera groupés dans les pages suivantes de M. Cagnat seront le meilleur commentaire de son assertion. On y pourra joindre le plan du *Qaṣr Firâ'oun* à Pétra, dont la cella tripartite suggère d'autant mieux un capitole qu'elle est, sous cette forme précise, moins familière aux temples syro-palestiniens usuels (cf. Kohl, *Kasr Firaun in Petra*, p. 2 et 23 ss.). Il est d'ailleurs en relation assez immédiate avec les vestiges d'un arc triomphal auquel on a donné des interprétations très diverses et qui pourrait bien être tout uniment l'arc commémoratif de la colonie d'Élagabale. Voir la localisation dans le plan de M. de Laborde, *Voyage de l'Arabie Pétrée* (cf. *RB.*, 1897, p. 220) et les planches qui représentent les deux faces de cet arc à trois baies; cf. Roberts, *Holy Land*, in-fol. sans numérotation, la pl. intitulée *Remains of a triumphal Arch*.

3. Cagnat, *op. l.*, p. 167; cf. les art. des encyclopédies.

4. | | |
|---|---|
| Venari | Lavari |
| Ludere | Ridere |
| Occ est | Vivere |

Photographie dans Cagnat, *Timgad*, p. 20, fig. 9.

s'accorder quelque chose de ce confort et de ces jouissances qui donnaient à l'auguste Rome un charme si fascinateur. On avait pourvu à ces exigences par l'installation des bains publics et des lieux de spectacle.

Les bains étaient invariablement assez multipliés à cette période et d'un luxe inouï. Leur installation, connue aujourd'hui dans le plus complet détail par les textes et par d'innombrables monuments [1], atteste que les « thermes » absorbaient alors une part de la vie publique beaucoup plus considérable que ne semble comporter, à notre point de vue moderne, un établissement de bains. Ce nom seul suffisait donc, au temps d'Aulu-Gelle, pour exprimer à peu près tout ce que peuvent requérir, dans une ville, l'hygiène, le bien-être, la facilité et l'agrément des réunions. En des contrées torrides, pauvres de sources et privées de toute rivière, la création de ces palais de l'eau en faveur du public était un bienfait dispendieux, digne de la munificence impériale, mais réalisable exclusivement par la prévoyance et les ressources de l'administration romaine.

Le théâtre enfin. Détail étrange, à première vue : il se trouve souvent à proximité presque immédiate du forum. A Timgad, par exemple, on n'avait qu'une rue à traverser pour passer « du centre des affaires sérieuses et de la vie municipale à l'édifice où l'on venait se récréer [2] ». A ce motif très spontané d'un délassement légitime et d'un passe-temps agréable, s'en ajoutait un autre, d'ordre plus relevé, qui justifiait cette importance manifeste du théâtre dans la préoccupation des fondateurs. Il n'est en effet plus nécessaire de démontrer que le théâtre peut concourir très activement à propager une civilisation. En des pages connues de tous, M. Gaston Boissier [3] a mis en lumière cette influence du théâtre romain sur les rustres d'Afrique perdus dans les montagnes de l'Aurès et sur les barbares errants aux confins du Sahara.

La ville ainsi aménagée, il restait encore à la fortifier selon son importance stratégique, suffisamment en tout cas pour la mettre à l'abri de quelque agression inopinée, si elle se trouvait aux limites de l'Empire. Les fortifications n'étaient cependant pas de rigueur, même dans ce qui est improprement appelé « colonie militaire ». Beaucoup de ces villes, d'abord ouvertes, ne furent munies de remparts qu'au déclin de la puissance impériale, incapable de maintenir plus longtemps l'heureuse sécurité de la paix romaine.

Fortifiée ou non, la colonie était désormais en possession de ses organes essentiels. Un arc triomphal, campé assez souvent sur la plus importante route, au point où elle touchait le *pomoerium*, était destiné à perpétuer le souvenir de la fondation. Sa forme, son inscription mieux encore et ses ornements mettaient sous les yeux des arrivants comme un « emblème monumental » de la cité et comme le symbole de « la liberté locale organisée sous l'égide de Rome [4] ». L'arc commémoratif et symbolique pouvait aussi être érigé aux abords du forum ; il semble toutefois que ce soit l'exception. L'entrée principale, toujours grandiose, du forum dérivait du type archaïque des arcs de Janus et appartenait, d'après les meilleurs spécialistes, « à un ordre secondaire d'arcs, les *arcs des Forums* [5] ».

D'une génération à l'autre, de nouvelles largesses impériales ou la libéralité de quelques riches citoyens pouvaient rehausser de nouveaux édifices la splendeur de la colonie : les portiques s'allongeaient, les statues honorifiques se faisaient plus encombrantes sur le forum et aux abords des temples; on multipliait, on agrandis-

1. La documentation est condensée au mieux dans les articles *Balneum* (Saglio, *Dict.*, I, 648 ss.) et *Bäder* (Mau, *Real-Encycl.*). Le splendide ouvrage de M. E. Paulin, *Thermes de Dioclétien* (dans les *Restaurations de monuments antiq. par les archit... de l'Académie de France*), par son Introduction savante et ses excellentes planches, donnera la plus exacte idée d'un de ces édifices somptueux et de son rôle dans la société romaine. On lira aussi avec fruit E. Thomas, *Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de notre ère*, ch. iv : *Les thermes. — Les jeux*, pp. 80-107; Thédenat, *Pompéi*, II, ch. xi : *Les thermes*, pp. 101-117; Rivoira, *The Roman Thermae* (Rome, 1911).

2. Cagnat, *Timgad*, p. 93, avec l'observation que ce rapprochement « assez naturel » se produisait « dans la plupart des villes romaines ». Cf. Thédenat, *op. l.*, II, 84.

3. *L'Afr. rom.*, pp. 207-210.

4. A. L. Frothingam jun., *De la véritable signification des monuments romains qu'on appelle « Arcs de triomphe »*, dans *Rev. arch.*, 1905, II, p. 219. Le même savant a défini ainsi la situation usuelle de cet *arc communal :* il « se plaçait, en règle générale, exactement sur la ligne du *pomoerium* d'une colonie » (*l. l.*, p. 225).

5. Frothingam, *op. l.*, p. 229; cf. M. Besnier, *Pomerium*, dans le *Diction. antiq.*, IV, 544 [a].

sait, on restaurait avec un faste toujours plus ambitieux sinon toujours avec un goût meilleur. Çà et là des circonstances fatales et le malheur des temps contraignaient de laisser en loques ou de restaurer humblement les édifices glorieux de la fondation. Mais la « colonie » conservait, malgré tout, les traits généraux de sa physionomie originelle : après quinze siècles de ruine et d'abandon, voici surgir de ses décombres l'image authentique et presque intégrale d'une colonie fondée par Trajan dans le massif africain de l'Aurès, à Timgad. Grâce à la pénétrante sagacité des savants et heureux explorateurs qui pratiquèrent les fouilles et en interprétèrent les résultats, on peut suivre, de Trajan à Justinien, l'évolution d'une colonie romaine. On y reviendra maintes fois, comme au terme le plus concret de comparaison, en essayant d'interpréter ce que les écrivains anciens et les vestiges archéologiques nous ont conservé de la colonie d'Hadrien sur le site de Jérusalem.

II. — DOCUMENTATION LITTÉRAIRE SUR AELIA CAPITOLINA [1].

Tout ce qu'on pouvait attendre des historiens qui nous ont raconté l'origine d'Aelia se réduit naturellement à l'énoncé du fait : Hadrien supprime la ville juive et crée une ville romaine. Puisqu'il s'agit d'une colonie, toute son installation va de soi pour un Romain; et que lui importe de dire plus en détail ce que fut cette colonie-là, ni plus ni moins importante en elle-même que mainte autre colonie d'Hadrien, en tout cas aussi parfaitement indifférente que toutes ces ombres atténuées de *la* Ville, écloses sur tant de points de l'Empire ?

Sous Aelia gît néanmoins l'indestructible souvenir qu'on prétendait effacer. Peu à peu, en raison même des conditions favorables qui résultent de l'administration romaine, le torrent des pèlerins et des simples curieux attirés par ce même souvenir afflue dans la colonie nouvelle. De loin en loin quelque visiteur plus cultivé commence à décrire et tel détail de sa narration pourra devenir un utile indice dans la reconstitution de la ville au temps où il y est venu. Il serait sans profit de grouper théoriquement ces bribes et chacune sera au contraire retrouvée en son temps.

Pour les premières générations qui vécurent dans la colonie et aussi longtemps qu'elle conserva son cachet primordial, il eût été superflu de perdre des phrases à décrire sa disposition et ses édifices. Avec le recul du temps et quand des transformations inévitables commencèrent à compromettre l'aspect familier de l'état initial, la pensée vint de fixer ce souvenir. Du reste, à l'usage des étrangers qui n'auraient pas su lire les inscriptions dédicatoires, ou qui accablaient de questions importunes sur l'origine et la destination de chaque édifice, il avait bien fallu réaliser une sorte de petite catéchèse historique et archéologique : des lambeaux nous en parviennent dans les récits de pèlerins déjà signalés. Infiniment plus précieux est le schéma d'ensemble que la vieille chronique désignée sous le nom de *Chronicon pascale* nous a conservé d'Aelia Capitolina en résumant le règne d'Hadrien. L'examen détaillé de ce texte va nous fournir la meilleure base pour le groupement ultérieur des observations archéologiques.

Le texte est ainsi conçu : Hadrien « ayant anéanti le temple des Juifs qui existait à Jérusalem, fonda les deux bains publics, le théâtre, le capitole, le nymphée à quatre portiques, le *Dodécapylon* — *cirque* ou *amphithéâtre*, précédemment connu sous le vocable de « Gradins » — et l'Esplanade quadrangulaire. Il répartit la ville en sept quartiers et constitua *amphodarques* des hommes spéciaux, à chacun desquels il assigna un quartier, et jusqu'à ce jour chaque quartier jouit du nom de l'amphodarque. A la ville même il im-

1. Cf. Ferd. Gregorovius, *Die Gründung der römischen Colonie Aelia Capitolina*, dans les *Sitzungsberichte der philos.-philolog. u. histor. Classe... Akad. der Wiss. zu München*, 1883, pp. 477-508. — F. Gregorovius, *Der Kaiser Hadrian, gemälde der röm.-hellen. Welt zu seiner Zeit*, 2e éd., 1884, ch. xxii, pp. 209-216 : *Die Colonie Aelia Capitolina*. — R. P. Germer-Durand, *Aelia Capitolina*; *RB.*, 1892, pp. 369-387. — Id., *Topogr. de Jérusalem* : ii, *d'Hadrien à Eudoxie*. 1, *Aelia Capitolina*; *Echos d'Orient*, VII, 1904, pp. 65-73. — M. l'abbé Nicole, *Jérusalem à travers les âges* (1894), pp. 75-89. — A. Schlatter, *Der Chronograph aus dem zehnten Jahre Antonins*, § 13 : *Die Bauten Hadrians in Aelia*, dans les *Texte und Untersuch.* de Gebhardt et Harnack, XII, 1, p. 86 s. — R. P. M. Gisler, *Jerusalem auf der Mosaikkarte von Madaba*, dans *Das heilige Land*, 1912, pp. 214-227.

posa son propre nom, l'ayant appelée Aelia[1] ».

Les premiers mots soulèvent une question d'histoire à discuter ailleurs; les derniers résument l'organisation administrative de la colonie; l'intérêt actuel se concentre donc sur la nomenclature des édifices. Qu'on se remette en mémoire la valeur de la *Chronique pascale*, dont les informations sont puisées en général à d'excellentes sources pour toute la période romaine : on accordera aussitôt la plus minutieuse attention aux détails qu'elle enregistre dans ce cas. Et comment ne pas voir le parallélisme entre les édifices qu'elle mentionne à Aelia et les monuments caractéristiques de toute colonie romaine au gré d'Aulu-Gelle? L'écrivain africain s'exprimait en latin, la Chronique est rédigée en grec; l'ordre de groupement n'est pas non plus strictement identique. Mais ces nuances mises à part, il saute aux yeux que les deux énumérations se répondent trait pour trait : δημόσια = *thermas*, θέατρον = *theatr*[*a*], Τρικάμαρον = *Capitoli*[*a*]. La liste plus riche du chroniqueur ne contient, en fin de compte, que des variantes et comme des succédanés de la première série. Le *Nymphée* est un autre palais des eaux et si distinct qu'il puisse être par son caractère et sa destination, il demeure néanmoins incontestablement apparenté avec les thermes au sens antique. Le *Dodécapylon*, dans la mesure où sa signification aurait été correctement saisie, est une succursale du théâtre. Seule la grande esplanade quadrangulaire garde un aspect original, non sans quelque accointance avec la catégorie des installations religieuses.

Ainsi interprété, ce catalogue se réduit donc aux monuments familiers de toute cité romaine sous l'Empire : un Capitole, des thermes et autres installations analogues, des lieux de spectacle variés suivant les goûts de l'époque. On ne s'étonnera plus de l'omission du forum, des rues à colonnades et de l' « arc communal », inclus alors dans le concept fondamental de la colonie. La *Chronique* n'avait pas plus à en spécifier l'érection qu'à mentionner en cette ville neuve l'existence d'habitations privées.

Toute la tâche se réduirait à chercher les vestiges de ces divers édifices et à décrire leur répartition sur l'aire de la nouvelle ville, si le sens attribué à chaque expression de la *Chronique* ne pouvait faire le sujet d'aucune contestation. En pratique, la traduction proposée ne sera probablement pas jugée limpide. Les termes en question paraissent avoir été considérés jusqu'ici à peu près comme autant de logogriphes désespérés. Je ne vois guère que dans la double monographie du R. P. Germer-Durand un sérieux effort pour pénétrer la valeur de ces expressions techniques. Et puisque j'attribue à quelques-unes un sens notablement différent, il est donc indispensable de le justifier avec quelque détail en reprenant pièce à pièce toute l'énumération.

Dans les δημόσια, Ducange avait fort judicieusement reconnu des « bains publics ». Sa traduction, conservée dans les éditions subséquentes de la *Chronique*, guidait peut-être çà et là quelque interprète nouveau, et ne le guidait pas si mal, puisqu'un recours facile au *Glossaire* du grec tardif, de ce même savant, établissait le bien-fondé de son interprétation. Le sens de « marchés », ou de « basiliques civiles », est cependant aujourd'hui en faveur, sans qu'on puisse en trouver de motifs assez plausibles. Le P. Germer-Durand estimait naguère en produire deux : l'un tiré de l'étymologie même — qui impliquerait la signification d' « édifice public dans le sens administratif... prétoire, lieu de réunion du Sénat ou du Conseil », — l'autre déduit du texte dans son ensemble qui indiquerait plus loin les bains « par un terme technique, Τετράνυμφον »[2]. Pour donner quelque portée à ce second argument, il eût été nécessaire d'y ajouter la preuve que « Nymphée » ou « Tétranymphée » fût jamais synonyme de bains, ou l'expression choisie pour désigner les « thermes ».

L'argument linguistique est plus spécieux. A condition de ne point faire mention d' « édifice », il est hors de doute que δημόσιον, pris comme un substantif, désigne quelque chose de « public », d'ordonné au peuple dans le sens absolu, qu'il

1. *Chron.*, an. 119; *PG.*, XCII, c. 613 : Καὶ καθελὼν τὸν ναὸν τῶν Ἰουδαίων τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις, ἔκτισε τὰ δύο δημόσια, καὶ τὸ θέατρον, καὶ τὸ Τρικάμαρον, καὶ τὸ Τετράνυμφον, καὶ τὸ Δωδεκάπυλον τὸ πρὶν ὀνομαζόμενον Ἀναβαθμοί, καὶ τὴν Κόδραν, καὶ ἐμέρισεν τὴν πόλιν εἰς ἑπτὰ ἄμφοδα, καὶ ἔστησεν ἀνθρώπους ἰδίους ἀμφοδάρχας καὶ ἑκάστῳ ἀμφοδάρχῃ ἀπένειμεν ἄμφοδον· καὶ ἕως τῆς σήμερον εἰς τὸ τοῦ ἀμφοδάρχου ὄνομα ἕκαστον ἄμφοδον χρηματίζει. Καὶ ἐπέθηκε τὸ ἑαυτοῦ ὄνομα τῇ πόλει, Αἰλίαν αὐτὴν ὀνομάσας.

2. *Échos d'Orient*, VII, 1904, p. 69 s.; *RB.*, 1892, p. 381.

s'agisse de monuments ou d'institutions, mais d'institutions surtout. N'importe quel dictionnaire fera foi que chez les classiques τὸ δημόσιον peut signifier l' « intérêt public, le fisc » ou « le gouvernement » en général, dans quelques cas « la prison »; τὰ δημόσια exprimera de même « les revenus publics, les monuments publics » en général, ou « les affaires de l'État »[1]. Un usage identique du mot est attesté par les inscriptions, ostraca et papyrus[2]; le contexte ne laisse habituellement pas beaucoup hésiter sur le choix de la nuance qui convient. Aucune de ces acceptions n'est applicable ici, car la seule théoriquement admissible — celle de « monuments publics » en général — est exclue par la spécification τὰ δυό et le fait qu'on énumère ensuite d'autres édifices non moins « publics ». Le mot fût-il employé au singulier, il est à craindre qu'aucun romaniste ne consente à lui attribuer la valeur des termes techniques administratifs : Prétoire, Curie, Conseil, alléguée au nom de l'étymologie. Enfin la théorie du R. P. Germer-Durand ne serait pas cohérente, puisque après avoir adopté le sens de « basilique civile » pour δημόσιον, il trouverait dans la mention de ces deux δημόσια en tête de l'énumération l'indice « qu'il s'agit des monuments principaux du centre administratif, comme qui dirait la mairie et la préfecture »[3]. Ces centres principaux avaient chez les Romains des noms déterminés, la Curie à tout le moins qui n'était pas nécessairement une basilique; et derechef pourquoi en avoir spécifié deux numériquement, alors que l'administration de toute colonie supposait plus de deux édifices et que le plus important de tous, l'hôtel de ville si l'on veut, ne pouvait guère être appelé un δημόσιον = basilique?

L'idée de « marchés » n'est pas mieux en situation. Leur existence est très vraisemblable dans la nouvelle colonie et l'installation d'édifices tels que les comportait un marché romain pouvait entrer dans les préoccupations d'un fondateur de ville. Les marchés cependant, annexe banale du forum à peu près dans toutes les colonies, avaient-ils donc à Aelia une importance telle que le souci d'Hadrien se soit d'abord porté là-dessus, ou que du moins l'attention du chroniqueur en soit frappée au point de les faire passer avant tout le reste dans son énumération? Sans compter qu'on serait dans le plus grand embarras s'il s'agissait de prouver par quelque exemple évident l'usage de traduire en grec par δημόσια les *tabernae* et surtout le *macellum* qui désignait spécifiquement l'ensemble des constructions d'un marché romain.

Ducange se montrait donc beaucoup mieux avisé en s'efforçant de trouver dans la *Chronique* elle-même l'interprétation de ces *dèmosia*. En face de ce grec écrit dans le cours du VIIe siècle de notre ère, le retour à l'étymologie et à l'usage strictement classique n'est plus du tout le moyen sûr de pénétrer la valeur de certains termes d'usage assez fréquent pour avoir pu se transformer en idiotismes ou en abréviations familières. Sans le moindre péril de mésintelligence, nous disons tous les jours : le Palais, le Cabinet, la Chambre, pour exprimer des réalités qu'un étymologiste étranger ne retrouverait certainement pas en essayant de déterminer, dans douze à quinze siècles d'ici, l'exacte portée d'une phrase de journal ou de revue politique et judiciaire qui grouperait ces trois mots. Il n'aura nulle peine au contraire à la découvrir en feuilletant son document, et il ne lui incombera pas de suivre, anneau par anneau, la longue chaîne de déformations qui ont fait attribuer au mot « palais » le sens de « lieu de séance d'un tribunal », même s'il s'agit d'une bicoque, ou à « Chambre » la valeur d' « assemblée législative ».

Ainsi en est-il advenu de *dèmosion* à l'époque byzantine. A mesure que les transformations politiques modifiaient le caractère administratif, la langue en devait ressentir quelque contre-coup. A l'époque républicaine tout centre d'administration romaine pouvait, avec une très large part de vérité, s'appeler un *dèmosion*. Le sens n'en était déjà plus tout à fait le même à l'époque impériale; et lorsque Nerva faisait inscrire au fronton de sa demeure somptueuse du Palatin les mots admirables *Aedes publicae*[4], il ne fût entré certainement en l'esprit de personne que ce monument était *public* au même titre que l'amphithéâtre et n'im-

1. Comparer le latin *res publica*, au sing., et le français « les affaires publiques », au pluriel.

2. Les tables usuelles dans les recueils épigraphiques variés, celles des publications de papyrus et de Wilcken, *Griechische Ostraca*, rendront cette vérification facile.

3. *Échos*..., p. 69b.

4. Duruy, *Histoire des Romains*², IV, 250; sans doute d'après Pline, *Panegyr. Traj.*, § 47.

porte lequel des thermes de la Ville, où la foule grouillait en toute liberté, se sentant chez elle.

Plus avant dans la période romaine et aux temps byzantins, il est manifeste que le concept *aedes publicae* ou *dèmosia* se modifia encore. Tandis que la centralisation administrative s'accentuait et s'enveloppait de majesté et de mystère dans la *domus augustana* ou le βασίλειον, le peuple s'empressait davantage à ses affaires privées, surtout à ses divertissements et à ses plaisirs : thermes et théâtres avec toutes leurs variantes acquéraient une plus considérable importance comme rendez-vous de la multitude turbulente, voluptueuse et désœuvrée. Plus encore que les lieux de spectacle les établissements de bains prenaient, en vertu même de leur nature, le caractère de monuments populaires au sens primordial du mot; il était de bon goût à tout le moins, pour les patriciens et les gens aisés, de se pourvoir chez eux d'un bain privé; à l'hippodrome, au cirque, au théâtre, au forum tous les rangs de la société se mêlaient ou se juxtaposaient; d'assez bonne heure au contraire les bains publics des grandes villes ne pouvaient manquer de réunir de plus en plus exclusivement les classes inférieures et strictement « populaires ». D'où l'abréviation des δημόσια λουτρά ou θερμά en *dèmosia* par excellence.

Une enquête attentive à travers les papyrus ferait peut-être découvrir d'assez bonne heure cet emploi du mot dans la langue courante[1]. Toujours est-il qu'à l'époque où fut rédigée la *Chronique pascale*, cette acception était familière; δημόσιον tout court ou δημόσια y sont employés à satiété pour désigner les bains les plus fameux et les plus authentiques, à Byzance en particulier[2]. Un seul exemple suffirait à rendre cet usage évident : l'exemple du Zeuxippe. Dans le récit de la restauration de Byzance par Septime-Sévère, on lit à plusieurs reprises « le bain public — δημόσιον λουτρόν — appelé Zeuxippe »[3]. Naturellement l'exécution de l'édifice splendide exigeait de très longues années. Le bienveillant et libéral empereur romain disparut avant la fin de son œuvre qui devait rester longtemps en souffrance. Le moment venu d'en marquer enfin l'achèvement et la décoration suprême, le chroniqueur abrège sans scrupule son expression : Constantin acheva « le *dèmosion* appelé Zeuxippe »[4], quitte à écrire de nouveau τὸ δημόσιον λουτρὸν Ζεύξιππον un peu plus bas.

Loin que l'idée de *bain* public soit de « pure imagination »[5] dans la traduction de Ducange, elle résultait au contraire d'un examen approfondi du style de la *Chronique* et doit prévaloir sur tous les à peu près qu'on lui a substitués.

Si l'on est autorisé à faire fond sur les lois grammaticales, beaucoup plus immuables que le sens familier des mots, la détermination de ces « deux dèmosia » par l'article paraît impliquer l'existence de deux bains publics seulement : *les* deux bains connus à Aelia remontaient à la fondation même de la colonie. Et si quelqu'un pouvait s'étonner de les voir figurer tout au début de la liste monumentale, il serait facile de le renvoyer à la plus édifiante analogie sans quitter notre *Chronique :* ce Zeuxippe dont on vient de parler et qui est mentionné en tête de toutes les fondations de Septime-Sévère à Byzance[6]. Le rang d'énuméra-

1. Je relève au hasard un exemple assez suggestif dans *Oxyrhynchus Papyri* de MM. Grenfell et Hunt (VI, p. 210 s., n° **892**). Un entrepreneur chargé de fournir les bois nécessaires à la reconstruction d'un bain — βαλανῖον — et d'une porte de la ville, annonce qu'il pourvoira à tout ce qu'exige τὸ δημόσιον — en surcharge, peut-être de même main, λουτρόν — καὶ πολιτειχὸν ἔργον. Il se peut que la première pensée du scribe ait été de bloquer l' « œuvre *populaire* » et l' « œuvre municipale ». Son repentir est curieux et paraît bien attester, sinon que δημόσιον se disait déjà tout court comme synonyme de βαλανῖον, du moins que l'érection d'un βαλανῖον municipal était un δημόσιον ἔργον. Si la surcharge λουτρόν n'est pas de même main, cette correction évidemment fort distraite tendrait à prouver que le correcteur tombé en arrêt devant ce *dèmosion* veut bien préciser qu'il s'agit de l'édifice appelé précédemment *balanion*. Le document date de 338 de notre ère.

2. Cf. *Chron.*, *l. l.*, col. 721, Κωνσταντιαναι δημοσιον. Col. 756, Valens fonde δυο δημοσια à Constantinople, au nom de ses deux filles; l'un s'appelle Καρωσιαναι et lorsque, onze ans plus tard, il est achevé, le *Chron.* le nomme γυμνασιον Καρωσιαναι. Col. 777, δημοσιον Αρκαδιανας. Col. 797, δημοσιον Θεοδοσιαναι, etc.

3. *Chron.*, an. 197; *PG.*, XCII, 649 : ἔκτισεν .. τὸ δημόσιον λουτρὸν τὸ λεγόμενον Ζεύξιππον.

4. *Op. l.*, col. 709 : καὶ τὸ δημόσιον τὸ λεγόμενον Ζεύξιππον ἀνεπλήρωσεν. Cf. col. 712.

5. *Échos d'Orient*, 1904, p. 69[b].

6. Avec le *dèmosion* fameux, ces fondations comprennent un « κυνήγιν immense », un théâtre, un cirque (*Chron.*, col. 649). A Pompéi, les thermes du Forum furent « avec l'amphithéâtre, le petit théâtre et le temple de Jupiter, un des premiers édifices construits par les Romains » (Thédenat, *op. l.*, II, 109).

tion n'a donc apparemment aucune portée pour suggérer quelle importance était attribuée aux monuments; tandis que le groupe bains publics et lieux de spectacle se révèle absolument caractéristique de toute fondation ou rénovation de ville par un empereur romain.

Le théâtre ne souffre heureusement pas la plus légère ambiguïté.

Le Τρικάμαρον a mis en défaut quelque peu la sagacité de Ducange qui s'est borné à le transcrire dans sa traduction, n'ayant pas saisi la nature de cet édifice. Le P. Germer-Durand [1] y a très bien reconnu le Capitole de la colonie que nous représente conventionnellement d'ailleurs le temple tétrastyle avec ses trois arcades protégeant des divinités, sur les monnaies d'Aelia (fig. 2). Son interprétation, fondée sur la valeur linguistique du terme, — monument à trois niches, à trois voûtes, — trouverait, s'il en était besoin encore, la meilleure confirmation dans un exemple comme le Capitole de Pompéi, temple à triple *cella* voûtée, situé à l'extrémité du forum [2]. Sous peine de recourir à quelque barbarisme du genre de Κόδρα qu'elle n'a su plus loin comment éviter, la *Chronique* grecque ne pouvait guère choisir d'expression mieux déterminée que son Τρικάμαρον pour désigner le temple de la suprême triade officielle. A l'occasion elle emploiera, il est vrai, le terme romain absolument consacré, sous la forme Καπετώλιος, mais ce sera pour parler expressément du Capitole de Rome [3]; et sous l'influence immédiate des sources latines qu'elle utilise alors,



Fig. 2. — Le Capitole d'Aelia sur une monnaie de la colonie.

elle mentionnera dans le même contexte des θέρμαι Κομμοδιαναί qui, en dépit d'une apparence très grecque, feront presque regretter aux hellénistes raffinés les *dèmosia* plus familiers.

La trilogie fondamentale des édifices coloniaux, thermes, théâtre et Capitole, est par conséquent bien authentique dans Aelia Capitolina. Venons aux monuments surérogatoires dont la munificence d'Hadrien avait doté la ville.

Le *Tétranymphon* exprime peut-être à volonté un « monument dédié à quatre Nymphes » [4], ou « constitué par quatre réservoirs du type des *nymphées* », ou enfin un « Nymphée à quatre portiques ». A l'appui de la première hypothèse, il serait facile de rappeler qu'après avoir longtemps groupé les Nymphes en trois grandes catégories, la mythologie plus tardive en avait ajouté une quatrième [5]. On se rappellerait spontanément aussi que l'art plastique gréco-romain traduisait d'ordinaire les Nymphes par trois de ces gracieuses personnifications en leur adjoignant volontiers un dieu [6] ou quelque grande déesse. D'autre part, l'exemple d'un nymphée comme celui de Tipasa en Afrique, avec son exèdre où l'on croit discerner les bases de quatre statues [7], viendrait fort bien à l'appui de cette interprétation. Un quadruple nymphée trouverait plus difficilement son explication architecturale et des analogies. Tel nymphée africain comprend à la vérité un double bassin rectangulaire [8] et peut-être se rencontrerait-il des réservoirs plus nombreux en quelque installation du même type.

Tout bien pesé, le sens de « nymphée à quatre portiques », auquel s'est arrêté le R. P. Germer-Durand [9], l'emportera. Le classement mythologique des Nymphes en quatre catégories essentielles ne

1. *RB.*, 1892, p. 381; *Échos...*, 1904, p. 67.

2. Plan de ce capitole par exemple dans Cagnat, *Timgad*, fig. 168; description : Thédenat, *Pompéi*, II, 40 ss.

3. *Chron.*, an. 187; *op. l.*, col. 641. Parfois aussi ce nom sera usité pour le « capitole » de Constantinople (*op. l.*, col. 781), car dans cette « nouvelle Rome » doivent reparaître tels quels les éléments de l'ancienne; aussi est-il question du φόρος pour faire entendre le Forum (*l. l.*; cf. col. 709).

4. Voir Ducange, *Glossarium...*, s. v°.

5. O. Navarre, *Nymphae*; *Dict. ant.*, IV, 124. Bloch, *Nymphen* dans Roscher, *Lexicon*, III, col. 500 ss.

6. Pan, ou Hermès, assez fréquemment : E. Pottier, *Bullet. corresp. hellén.*, V, 1881, pp. 349-357 et *Nécropole de Myrina*, p. 349 ss.; Th. Wiegand, *Athen. Mitteilungen*, 1911, p. 295 s.; cf. Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, p. 222; Navarre, *l. l.*, IV, 127[b] : Jupiter, Apollon médecin, Silvain, Neptune, Diane, etc.; Bloch, *l. l.*, 526 et 541 s. L'association avec Silvain était même, par endroits, si usuelle que les Nymphes étaient devenues tout bonnement des *Silvanae*; voy. A. de Domaszewski, *Silvanus*, dans *Abhandlungen zur röm. Relig.*, p. 78, n. 4; Toutain, *Les cultes...*, I, 269, cf. 376.

7. Plan dans Gsell, *Les monuments...*, I, fig. 73, ou Monceaux, *Nymphaeum*; *Dict.*, IV, 131, fig. 5355.

8. A. Ballu, *Fouilles de Khamisa*; *Bullet. arch. du Com. des trav. histor.*, 1903, p. 570 s.

9. *Échos...*, 1904, p. 70; cf. *RB.*, 1892, p. 381. On ne voit pas clairement ce que M. Clermont-Ganneau désigne par le

fut probablement jamais assez ferme ni assez familier [1] pour donner cours à un mot qui en aurait concrétisé la totalité. Aucun nymphée palestinien ne porte une trace suggestive de ce quatuor plastique, peu conforme, en définitive, à l'usage artistique romain dans la représentation des Nymphes, puisque le dieu ou la déesse ajoutés parfois à l'harmonieuse triade ne constituait point une quatrième nymphe. Au contraire, le magnifique nymphée de Philadelphie-*'Ammân* [2], pour choisir un exemple très clair, avec les trois exèdres de son mur de fond, a tout l'air d'impliquer le trio consacré des Nymphes romaines. Et rien n'est plus facile, au point de vue architectural, que de concevoir l'installation en forme de sanctuaire précédé d'une cour à portiques. En désignant tout l'ensemble par l'expression *tétranymphée,* le chroniqueur alexandrin emploie un mot de son cru, aussi clair après tout que le terme similaire τετραπλατεία, forgé pour exprimer ailleurs [3], non sans doute une « quadruple place », mais bien « une place entourée de quatre colonnades ». Et comment ne pas rappeler surtout l'analogie plus expressive encore de ce τετράστωον qui désigne la cour à portiques du Zeuxippe [4]?

Avec le *Dodécapylon* et le vocable archéologique ainsi remplacé intervient la plus déconcertante difficulté de tout le texte; on n'est donc pas surpris de voir les interprétations différer à l'excès. M. Gregorovius [5] songeait timidement à la citadelle de la colonie, demeurée la citadelle de la ville moderne, près de la porte de Jaffa. M. Schlatter [6] croyait arriver à démontrer que sous *Dodécapylon* se cachait la mention du temple de Jupiter érigé par Hadrien sur le site de l'ancien Temple; les édifices principaux du sanctuaire juif, réunis dans le parvis intérieur, auraient été désignés par ce nom étrange : « Les Degrés ». Pour M. l'abbé Nicole [7], ces « douze portes auraient donné accès au Capitole ». D'après le R. P. Germer-Durand [8], « *Dodécapylon,* c'est sûrement la colonnade double, divisée dans sa longueur par trois *tétrapylons* dont la réunion formait un dodécapylon : on l'appelait aussi... ἀναβαθμοί », car les différences de niveau d'un bout à l'autre de cette colonnade centrale « devaient exiger en effet des degrés ». Cette conclusion ne corrobore pas efficacement l'hypothèse : d'abord parce que cette colonnade était précisément la rue la moins accidentée [9] et ne pouvait donc mériter d'être spécifiée par la désignation imagée d' « Escalier »; ensuite parce que les deux vocables ne furent point simultanés comme on le donnerait à entendre. C'est après l'intervention d'Hadrien qu'on appela *Dodécapylon* ce qui portait jadis le nom d'*Anabathmoi;* par conséquent, si « les Degrés » avaient quelque chance d'exprimer cette rue centrale, il serait nécessaire d'admettre que la rue elle-même appartenait à un état antérieur à la ville romaine et qu'Hadrien l'aurait seulement ornée de colonnades. En soi, rien n'est plus vraisemblable; mais le P. Germer-Durand l'accordera-t-il sans se mettre en contradiction trop flagrante avec le principe fondamental de son enquête sur Aelia, que « les dispositions anciennes ne comptèrent pour rien » [10]?

C'est d'ailleurs toute l'hypothèse qui, à l'exa-

τετρανύμφον de la *Chronique pascale* en le comparant (*Recueil...,* VI, 94) à la « maison sur quatre colonnes » dont il est question dans une chronique samaritaine éditée par M. Adler, *Rev. ét. juiv.,* XLV, 1903, p. 81 s. Si cette « maison à quatre colonnes » n'était pas explicitement mise en relation avec « le site où fut le temple des Juifs », on penserait à un tétrapyle sur l'une ou l'autre des rues à colonnades. En ajoutant qu'Hadrien fait de cet édicule la demeure des deux types de malédiction Éphraïm et Manassé, elle évoquerait assez bien le souvenir des *statuae duae* du Pèlerin de Bordeaux. Le peu de confiance qu'inspire ce document exclut toute spéculation.

1. Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique* [2], pp. 350 ss.; Bloch, *Nymphen, l. l.,* col. 506 ss.

2. Relevé avec un soin parfait par M. Butler, *Ancient archit. Syria,* II, A, 1, 1907, p. 55 ss., et élégamment restauré, *ibid.,* pl. v. Le nymphée de Soueidâ, attesté par une dédicace à Trajan (Waddington, n° 2305), a laissé trop peu de ruines pour être étudié avec fruit. Celui de *Qanawât* (cf. Brünnow, *Die Provincia Arabia,* III, 142, fig. 1037) semble extrêmement petit et difficile à reconstituer. Celui de la fontaine d'*el-Ḥaniyeh,* dans la vallée des Roses au S.-O. de Jérusalem, n'avait qu'une exèdre.

3. *Op. l.,* col. 616 : fondations d'Hadrien à Nicomédie.

4. *Ibid.,* col. 649.

5. *Der Kaiser Hadrian,* p. 212, n. 1.

6. *Der Chronograph...,* p. 86. Même idée exprimée par Schick, *Die Stiftshütte, der Tempel...,* p. 217, avec cette nuance qu'il s'agirait du Ḥaram actuel; cf. *ZDPV.,* XVII, 1894, p. 167 et Dalman, *Palästinische Forschungen,* II, 146.

7. *Jérusalem...,* p. 87.

8. *Échos...,* 1904, p. 70.

9. Le P. Germer-Durand en avait fait lui-même l'observation naguère : *RB.,* 1892, p. 376.

10. *Échos...,* 1904, p. 65. Il ajoute : de Jérusalem antique « le peu qui restait fut anéanti », et conclut qu'en estimant

men, ne saurait garder aucune séduction. Si réellement le chroniqueur alexandrin avec son expression « le *Dodécapylon* », dûment déterminée par l'article, visait à faire entendre sous ce collectif ambigu, qu'Hadrien avait fondé trois *tétrapyles* sur le parcours d'une rue antique embellie par lui d'une double colonnade, il abusait vraiment d'une figure de rhétorique et livrait à ses lecteurs une devinette affreuse. Comment tomber juste avec « trois tétrapylons » plutôt qu'avec « six dipylons, deux hexapylons » et d'autres combinaisons à l'avenant, tout aussi légitimes en principe? Et même en lui prêtant l'idée de cette petite addition mentale, il resterait à expliquer qu'il ait pu attribuer à des mots strictement analogues des sens qui ne le seraient plus. De même en effet que τετράπυλον désigne un monument érigé en manière de quadruple porte à l'intersection de deux rues perpendiculaires [1], un δωδεκάπυλον doit signifier, par voie d'analogie, une autre unité architecturale présentant douze portes distinctes mais groupées en un même ensemble, et non pas la triple succession d'un groupe identique de quatre portes. Au lieu de ce rébus, il était simple et clair d'écrire : la rue à trois tétrapyles, si tel était le point de vue du chroniqueur. Sans développer la critique de cette interprétation, il est plus pratique d'aviser à justifier celle que concrétise la traduction proposée : cirque, hippodrome ou amphithéâtre.

Qu'il s'agisse d'un monument bien déterminé, on ne le mettra pas plus en doute pour τὸ Δωδεκάπυλον que pour *le* théâtre, *les deux* thermes, *le* Capitole, etc. Ce monument doit être muni de douze ouvertures distinctes faisant fonction de portes et pouvant en recevoir le nom. A se laisser guider par des analogies fort suggestives à première vue, le πεντάπυλον ou les ἑξάπυλα de Syracuse [2], mieux encore l'ἐννεάπυλον célèbre dans la topographie d'Athènes primitive [3], on serait tenté de croire à un rempart muni de douze portes; car les expressions similaires marquent habituellement des ouvrages de défense dans une ville fortifiée. Les « neuf portes » de l'enceinte pélasgique à Athènes donneraient quelque vraisemblance à « douze portes » dans les fortifications d'Aelia Capitolina et la *Chronique* affirmerait du même coup l'existence de ces fortifications. Le rapprochement est cependant tout à fait décevant; pour s'en convaincre il n'y a qu'à revenir aux textes. Tandis que la *Chronique* mentionne *le* Δωδεκάπυλον bien spécifié, le fragment célèbre de Clidème qui nous a conservé le souvenir de l'ἐννεάπυλον athénien prend soin de le déterminer par la désignation du rempart où étaient pratiquées ces ouvertures : les ennemis « assiégèrent le *Pelargicon* aux neuf portes » [1]. On observera peut-être aussi que douze portes seraient excessives dans une enceinte aussi peu développée que l'eût été fatalement l'enceinte d'Aelia si elle eût existé dès le temps d'Hadrien [5]; qu'enfin si Hadrien avait couvert sa colonie par un rempart et que la *Chronique* en ait voulu relater l'exécution, elle l'eût dit sans figure, en termes

« retrouver les restes des constructions de Salomon ou seulement d'Hérode » on est « dans une illusion facile à comprendre, mais impossible à justifier » (p. 66). L'illusion ici ne consisterait-elle pas à avoir donné à quelques traits d'exégèse homilétique la portée d'une observation archéologique très positive?

1. Cf. à *Djéraš* (Schumacher, *ZDPV.*, XXV, 126, fig. 18 et plan général), à *Šohba* (Séjourné, *RB.*, 1898, p. 601; Brünnow, *Die Prov.*, III, 160 s., fig. 1051 s.), à Palmyre (Wood, pl. I, O et II, 10). Voir les dictionnaires ou les annotations de documents épigraphiques, v. g. Dittenberger, *Orientis gr. inscr.*, II, 463, n° 722. Tandis que le monument érigé ainsi à l'intersection de deux rues perpendiculaires portait le nom de « quadruple porte », le passage lui-même semble avait été appelé « quadruple voie », τετραοδία, carrefour (inscr. de Gerasa, Germer-Durand, *RB.*, 1895, p. 382, cf. Lucas, *Repertorium gr. Inschr. Gerasa*, n° 26).

2. Plutarque, *Vies*, *Dion*, xxix : Ἦν δ' ὑπὸ τὴν ἀκρόπολιν καὶ τὰ πεντάπυλα... ἡλιοτρόπιον καταφανές (éd. Teubner, V, 25, l. 22 ss.). Diod. Sic., XIV, 18 : (Denys) ἔκρινε δεῖν τειχίσαι τὰς Ἐπιπολάς ᾗ νῦν τὸ πρὸς τοῖς Ἑξαπύλοις ὑπάρχει τεῖχος (éd. Didot, I, 559, ll. 34 ss.). Le T. R. P. Gisler (*Das heil. Land*, 1912, p. 218 et pl. III) propose de grouper les « douze portes » d'Aelia sous forme d'arcs à quatre faces autour de la place où s'amorçaient les grandes artères de communication, près de la porte septentrionale : solution architecturale élégante, mais dépourvue d'appuis.

3. Cf. Wachsmuth, *Enneapylon; Real-Encycl.*, V, 2587.

4. ... περιέβαλλον δὲ ἐννεάπυλον τὸ Πελαργικόν. Clidem. apud Bekker, *Anecdota gr.* [I], p. 419.

5. Les cent portes de Thèbes et d'autres légendes analogues ne sauraient être d'aucun poids en faveur de cette douzaine de portes dans une enceinte qui avait au maximum trois kilomètres de circuit. Timgad en avait six seulement (Cagnat, *op. l.*, pl. XLII et fig. 168), il est vrai sur un périmètre un peu moindre; mais ce même nombre de six se retrouve dans l'enceinte plus considérable de Gerasa en Palestine (cf. Schumacher, *ZDPV.*, XXV, 1902, p. 123 s. et pl. 6). Bosra n'en avait que cinq (Brünnow, *Die Prov.*, III, fig. 865). *Šohba* six (*ibid.*, fig. 1039).

aussi simples qu'elle le fait par exemple pour les édifices du même empereur à Nicomédie [1].

La raison décisive au surplus d'écarter un tel sens pour le Dodécapylon d'Aelia, c'est la relation qui lui est attribuée avec 'Αναβαθμοί. On se demandera sur quoi porte la valeur de πρίν, car on pourrait concevoir la substitution des noms accomplie dans la fondation de la colonie, ou plus tard, entre l'époque d'Hadrien et celle où le chroniqueur écrit. Dans la première alternative, — si naturelle et si limpide, — le monument impérial appelé *Dodécapylon* se substitue à un monument antérieur qui portait le nom d'*Anabathmoi;* dans la seconde, — que suffirait à écarter la nature même de notre document, rivé à une source latine, — l'empereur aurait, au contraire, fondé l'*Anabathmoi,* désignation tombée en désuétude et remplacée, à l'époque du chroniqueur, par celle de *Dodécapylon.* La nuance n'est pas négligeable en ce qui concerne l'adaptation d'éléments anciens dans la fondation d'Aelia ou sa création intégrale; elle n'affecte en rien l'équivalence instituée entre les deux vocables. Ils ne coexistent pas, mais l'usage de l'un annule celui de l'autre, qu'il soit graduellement tombé en désuétude, ou qu'une volonté formelle ait rendu le changement soudain. Il faut par conséquent revenir de toute nécessité à un monument de telle nature qu'il ait pu être désigné, en deux états successifs, avant et après la restauration d'Hadrien, par les vocables Δωδεκάπυλον et 'Αναβαθμοί.

Il y a vraiment trop d'incompatibilité entre des « degrés » au sens d' « escalier » et un monument quelconque à douze portes pour qu'on s'obstine à voir dans ἀναβαθμοί une désignation de marches, même si l'on veut d'escalier monumental. Mais les linguistes savent d'autres acceptions à ce mot; et sans recourir à quelque sens tout à fait figuré, comme « le retour des Juifs de la captivité de Babylone » [2], il n'y a qu'à se remettre en mémoire le sens fort simple de « gradins dans un lieu de spectacle » [3] pour entrevoir enfin une solution satisfaisante de la dure énigme. De même que le Nymphée à quatre portiques était un complément des thermes, le Dodécapylon — ci-devant les Gradins — ne serait-il pas une succursale du théâtre?

Dès qu'on se place dans cette perspective, affluent au souvenir les détails qui en augmentent la vraisemblance : la passion croissante dans toutes les provinces à l'époque impériale pour les jeux du cirque et les exhibitions de l'amphithéâtre, le zèle des empereurs à rivaliser de munificence pour satisfaire ces goûts du peuple dont ils provoquent ainsi l'enthousiasme et s'assurent la fidélité [4], les exemples nombreux de villes provinciales où les théâtres sont multipliés et complétés encore par un cirque, un hippodrome, un stade ou un amphithéâtre [5], car, en dépit d'étroites analogies, rien de tout cela ne se confondait absolument. On se rappelle que, dans la Rome austère des origines, rien de pareil n'existait; que les jeux furent tardivement inaugurés, vers la fin de la République, et donnés dans le Forum, où l'on aménageait dans ce but des estrades et des rangées de gradins provisoires en bois [6]. Quand l'usage se fut popularisé et que les premiers Césars eurent constaté l'avantage de flatter en l'amusant le petit peuple de la capitale, on s'empressa de créer des installations permanentes plus commodes et plus luxueuses. Naturellement les villes de province eurent hâte de se mettre à l'unisson.

Cirque et amphithéâtre avaient cela de commun qu'ils étaient faits pour un nombre énorme de spectateurs. A l'inverse du théâtre proprement dit, — impliquant par sa nature des dimensions assez modérées pour que la voix des acteurs soit entendue et qui, d'autre part, attire seulement, du moins à l'ordinaire, les groupes de la société où règne déjà une certaine culture, — l'amphithéâtre ou le cirque étaient destinés à la multitude, tou-

1. *Chron.*, an. 123; *l. l.*, col. 616 : ἀγορὰς ἐποίησε καὶ τετραπλατείας καὶ τὰ τείχεα.

2. Cf. Suidas, *Lexicon*, s. v° 'Αναβαθμοί.

3. Voir Reisch, 'Αναβαθμοί dans la *Real-Encycl.*, I, 2015. On sait que le latin *gradus* au pluriel a la même signification usuelle.

4. Lire par exemple E. Thomas, *Rome et l'Empire...*, pp. 90 ss.; plus spécialement pour la période qui nous occupe, Duruy, *Hist. des Romains,* éd. ill. de 1883, V, pp. 541-552. On se rappelle le mot de Spartien (*Hist. Aug. : Hadr.*, xix, 2) : *In omnibus paene urbibus et aliquid aedificavit et ludos edidit.*

5. En Palestine Gerasa comptait deux théâtres, un cirque et une naumachie [?] (Schumacher, *op. l.*, pl. 6); Philadelphie un théâtre et un odéon (Butler, *Anc. archit. Syr.*, II, A, 1, 1907, plan d'*'Ammân*); *Qanawât* un hippodrome et un odéon (Brünnow, *Die Prov.*, III, fig. 1000).

6. Documentation très bien résumée v. g. par C. Thierry, *Amphitheatrum; Diction. antiq.*, I, 241, ou P. J. Meier, *Amphith.; Real-Enc.*, I, 1959 ss. Comparer les articles *Cirque, Hippodrome, Stade.*

jours prête à se ruer, tumultueuse et passionnée, aux courses de chars, aux combats de bêtes ou de gladiateurs, aux exhibitions exotiques, aux atellanes et aux pantomimes audacieuses. De là les deux caractéristiques inévitables de ces monuments : multiplicité considérable des ouvertures afin de prévenir le chaos et les accidents quand la foule entrait ou sortait, ingéniosité à ménager l'espace dans l'installation des gradins. Un cirque ou un amphithéâtre était donc essentiellement le maximum possible de gradins dans un espace donné, desservi par un nombre proportionné d'ouvertures. Qui ne songe au Colisée et à ses 80 arcades ouvertes?

Le type du cirque romain était sans contredit celui qui a gardé le nom de Grand Cirque. Les représentations antiques s'ajoutent aux indications littéraires et aux observations archéologiques pour en faire repasser sous nos yeux tout l'agencement (fig. 3). Et voici le détail le plus intéressant pour nous de cette disposition : de chaque côté de la porte principale étaient disposées des remises pour les chevaux, les chars et le mobilier des jeux [1]. Ces remises étaient au nombre de douze et la tradition voulait qu'aux jours de courses par exemple, les douze portes aient pu être ouvertes d'un seul coup au moyen de quelque mécanisme ingénieux [2]. J'ignore si le Grand Cirque fut jamais désigné par un vocable tel que « Les douze portes ». L'originalité de ce dispositif — reproduit par l'architecte d'Hadrien qui copia en petit pour Aelia le Cirque par excellence de la capitale — était de nature à motiver l'appellation pittoresque de Δωδεκάπυλον chez l'écrivain qui dressa le premier la liste des monuments de la colonie. Et ce *Dodécapylon*, dont le rapprochement avec un ensemble de gradins de spectacle n'a plus rien de mystérieux, pouvait n'être qu'une restauration plus ou moins fondamentale d'un édifice similaire antérieur. L'embryon de ville qui s'était développé, après Titus, autour du camp de la Xe légion n'aurait-il pas possédé, à l'usage des soldats et de la population mercantile groupée autour d'eux, un rudiment de cirque ou d'installation appropriée à des jeux? Il n'est pas inutile de rappeler aussi que la ville ancienne des derniers temps était déjà dotée d'un théâtre, d'un amphithéâtre et d'un hippodrome [3]. Quoiqu'ils aient dû assurément souffrir dans la tourmente du grand siège, la nature même de ce genre d'installations, peut-être aussi leur situation un peu à l'écart les avaient-elles suffisamment abritées de la ruine pour qu'Hadrien, sans en changer le site, n'ait eu qu'à rebâtir l'une ou l'autre, plus grandiose et diversement aménagée.

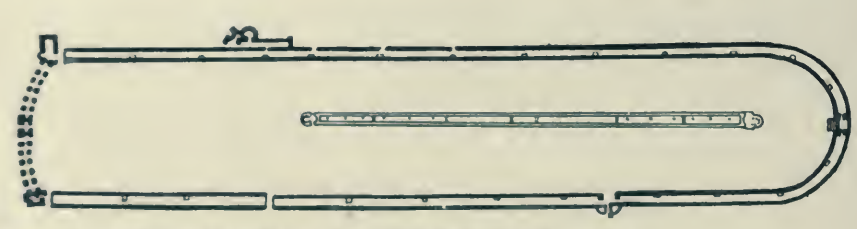



Fig. 3. — Le Grand Cirque à Rome; plan et représentation sur une monnaie.

Dans la Κόδρα, c'est encore le R. P. Germer-Durand [4] qui a le premier, si je ne me trompe, reconnu la « forme grécisée du latin *quadra* » pour désigner — non sans quelque ressouvenance peut-être de l'*Urbs quadrata* — la grande enceinte délimitant l'esplanade *quadrangulaire* du Ḥaram. On ne saurait hésiter sur cette interprétation et ce latinisme est le trait le plus saillant de la fidélité scrupuleuse

1. Représentations dans les manuels d'architecture romaine, ou l'art. *Circus* de J.-L. Pascal, *Dict. antiq.*, I, fig. 1515 ss. Cf. la peinture de Pompéi (Thédenat, *op. l.*, I, fig. 4).

2. Cassiodore, *Variar. lib. III, ep.* 51, *PL.*, LXIX, col. 596 : *Bissena quippe ostia... subita aequalitate panduntur.* Sidoine Apoll., *Carm.* XXIII, *PL.*, LVIII, 738 s. :

Tum quo est janua, consulumque sedes,
Ambit quam portae utrinque senae
Cryptis, carceribusque fornicatus...

Sur le sens de portes attribué à ces *carceres* du cirque, voir les dictionnaires, ou simplement les textes groupés par les annotateurs de Sidoine Apoll. au passage cité de *PL.*

3. Josèphe, *Antiq.*, XV, 8, 1 (268), théâtre et amphithéâtre; XVII, 10, 2 (255); *Guerre*..., II, 3, 1 (44), hippodrome. La localisation en est tentée au t. I.

4. *RB.*, 1892, p. 380.

du chroniqueur alexandrin à suivre sa source romaine : fidélité si obstinée qu'elle fait affronter au besoin les pires néologismes et une barbare transcription plutôt que de risquer une traduction qui pourrait nuancer l'original.

La nomenclature des édifices d'Aelia dans ce précieux document cesse donc d'apparaître comme une enfilade d'expressions apocalyptiques. On y reconnaît au contraire deux séries bien nettes : d'une part les thermes, le théâtre et le capitole, monuments essentiels à toute colonie ; de l'autre des monuments analogues, mais d'importance secondaire et qui n'étaient probablement pas inclus dans la cité proprement dite : un nymphée, un cirque — ou ce qui sera préféré dans le même genre — et la grande terrasse enfermant le site désert où fut le Temple. Désert paraîtra sans doute une expression exagérée, à laquelle il sera très facile d'opposer le texte le plus catégorique en apparence d'une autorité non moindre que Dion Cassius. « A Jérusalem, comme il [Hadrien] fondait sa ville au lieu de celle qui avait été détruite, — ville qu'il nomma Aelia Capitolina, — et comme il bâtissait à la place du temple de Dieu un autre temple à Zeus, il s'ensuivit une guerre longue et considérable [1]. » On dirait même qu'il n'est guère qu'un jeu superflu d'étayer l'existence de ce temple érigé sur le site de l'ancien par des textes limpides du Pèlerin de Bordeaux, de S. Cyrille et de S. Jérôme, alignés de confiance comme relatifs à ce sanctuaire de Jupiter. Essayons néanmoins de regarder dedans.

Le Pèlerin de Bordeaux, en 333, voit au Ḥaram « l'édifice même où fut le Temple » et deux statues d'Hadrien dans une relation mal définie avec l'édicule en question. Tout près, la Roche déserte où les Juifs apportent annuellement leurs parfums et leurs larmes [2].

A quinze ou seize ans d'intervalle s'élève non plus la voix incertaine d'un passant, — trop à la merci d'un renseignement inexact ou mal saisi sur les lèvres du cicerone, exposé en outre à brouiller ses souvenirs en les écrivant, — mais l'affirmation très accentuée du catéchiste officiel dans l'église de Jérusalem. Cyrille, traitant de l'Antéchrist qui doit s'installer « dans le Temple de Dieu [3] », veut prouver explicitement à son auditoire qu'il s'agit « du temple des Juifs qui a été détruit... Et l'Antéchrist arrivera lorsqu'il ne restera plus pierre sur pierre dans le temple des Juifs, selon la prophétie du Sauveur. Quand donc soit l'effondrement par suite d'extrême vétusté, soit la démolition sous prétexte de rebâtir ou résultant de quelque autre cause aura fait disparaître toutes les pierres, je ne dis pas de l'enceinte extérieure, mais bien du temple intérieur où se trouvaient les chérubins : alors viendra celui-ci [4]... »

Il ressort nettement de ces paroles que vers 348 subsistait le péribole extérieur du vieux Temple ; de celui-là, Cyrille estime qu'il n'est pas question dans la prophétie et ne veut point s'en embarrasser. Mais sous peine d'attribuer à l'illustre catéchète la phraséologie la plus creuse, ou de lui faire braver le bon sens le plus élémentaire chez ceux qui l'écoutent, il faut que ses auditeurs et lui aient eu journellement sous les yeux des vestiges plus ou moins caractéristiques du sanctuaire même et de son parvis immédiat. On réduira du reste autant qu'on voudra ces vestiges invoqués dans la démonstration : simples traces peut-être des antiques murailles arasées au niveau de l'esplanade, ou décombres vulgaires qu'on n'avait pas pris la peine d'évacuer après la dévastation générale. Lue superficiellement ou prise trop au pied de la lettre, une information presque

1. Dion Cass., LXIX, 12, cit. d'après Lagrange, *Le Messianisme...*, p. 313. M. Th. Reinach (*Textes...*, p. 198) introduit une nuance discrète en traduisant : « sur l'emplacement du temple *du* — c'est moi qui souligne — dieu un autre temple... ». Avec cette forme le texte va mieux sous la plume de Dion ; mais la traduction du P. Lagrange paraît rendre plus fidèlement la pensée du compilateur monastique érudit qui nous a transmis ce passage.

2. Geyer, *Itin.*, 21 s. : *Et in aede ipsa, ubi templum fuit quem Salomon aedificavit, in marmore ante aram sanguinem Zachariae ibi dicas hodie fusum... Sunt ibi et statuae duae Adriani, est et non longe de statuas lapis pertusus, ad quem veniunt Iudaei singulis annis et unguent eum et lamentant se cum gemitu et vestimenta sua scindunt et sic recedunt.*

3. II *Thess.*, **2**, 4.

4. Cyril., *Cat.* xv, 15 ; *PG.*, XXXIII, 889 : [ναὸν] τὸν καταλελυμένον τῶν Ἰουδαίων φησί... Ἔρχεται δὲ ὁ Ἀντίχριστος τότε, ὅταν ἐν τῷ ναῷ τῶν Ἰουδαίων λίθος ἐπὶ λίθον μὴ μείνῃ, κατὰ τὴν τοῦ Σωτῆρος ἀπόφασιν. Ὅταν γὰρ ἢ διὰ παλαιότητα πτῶσις, ἢ προφάσει οἰκοδομῆς κατάλυσις, ἢ ἔκ τινων ἑτέρων παρακολουθήσασα, καθέλῃ πάντας τοὺς λίθους, οὐ λέγω τοῦ περιβόλου τοῦ ἔξωθεν, ἀλλὰ τοῦ ναοῦ τοῦ ἔνδοθεν, ἔνθα τὰ χερουβὶμ ἦν· τότε ἔρχεται ἐκεῖνος...

contemporaine donnerait à entendre que la dilapidation des matériaux utilisables allait toujours son train dans le premier quart du IVe siècle : « tel est, écrit Eusèbe, le désolant spectacle qu'on peut contempler de ses yeux : les pierres du Temple lui-même et jusqu'à celles du sanctuaire jadis inaccessible, pillées au profit des temples des idoles, ou pour l'érection des lieux de spectacles publics [1] ».

Il est toutefois invraisemblable que, dans l'aménagement de la *Quadra*, les architectes d'Hadrien aient laissé l'esplanade encombrée de tels môles de ruines, qu'on y ait pu venir puiser encore, à deux siècles d'intervalle, comme en une carrière, suivant le hasard de nouvelles constructions dans Aelia. Et construisait-on encore, au début du IVe siècle à Aelia, des temples païens et des théâtres en telle profusion? Le texte d'Eusèbe est donc à interpréter plutôt d'un remploi par les architectes romains eux-mêmes de toutes les démolitions du Temple proprement dit. Et dès lors les textes s'harmonisent spontanément. Hadrien victorieux sauvegarde et restaure, comme un élément propre à embellir sa colonie, la monumentale enceinte de la plate-forme, cependant qu'il fait consommer la ruine du Temple lui-même. Le gigantesque amas de pierres splendides devenues disponibles trouvait la plus opportune destination dans les édifices publics de la nouvelle cité. Le triomphe des armes romaines éclaterait plus vivement aux regards de la postérité si l'emplacement du sanctuaire juif continuait d'étaler sa dévastation par quelques lugubres vestiges, au lieu de dissimuler son anéantissement et sa honte sous un brillant édifice consacré au Jupiter vainqueur. La Roche sacrée fut laissée déserte certainement : le Pèlerin de Bordeaux la voit ainsi et sait que les Juifs obtiennent de la vénérer à prix d'or; le fameux temple romain ne se dilate donc point jusqu'à elle. Et faut-il, de nécessité absolue, conclure de ses expressions qu'il couvre le site immédiatement contigu, où se dressait naguère le Temple juif? On l'a dit avec une confiance apparemment trop empressée [2].

On n'imputerait déjà rien de trop insolite aux ciceroni hiérosolymitains si l'on supposait qu'en faisant vénérer la trace fraîche du sang de Zacharie sur des dalles quelconques, ils n'éprouvaient pas un gros scrupule à montrer, comme emplacement authentique du Temple ancien, l'espace occupé par l'*aedes* romaine située à n'importe quel point de l'esplanade. Encore n'est-il pas nécessaire de faire appel même à une aussi simple hypothèse. La structure du naïf récit est assez floue pour ne pas exiger qu'on loge indispensablement les « deux statues d'Hadrien » dans « l'édicule même », sous prétexte que le narrateur les présente comme étant « là aussi [3] », après la mention du sang de Zacharie et des empreintes des semelles ferrées des sbires qui l'égorgèrent sur le marbre du pavement [4]. *Sunt ibi* peut n'introduire aucune relation plus étroite entre les *statuae duae* et l'*aedes ipsa*

1. EUSÈBE, *Dém. évang.*, VIII, 3 : Καὶ ἔστιν ὀφθαλμοῖς παραλαβεῖν ἐλεεινότατον θέαμα, τοὺς ἐξ αὐτοῦ τοῦ ἱεροῦ καὶ αὐτῶν τῶν πάλαι ἀδύτων καὶ ἁγίων λίθους εἰς τὰ τῶν εἰδώλων τεμένη, εἴς τε τὰ τῶν πανδήμων θεαμάτων κατασκευάσματα ἀπειλημμένους.

2. Récemment encore M. le pasteur R. ECKARDT, *Das Jerusalem des Pilgers von Bordeaux*; *ZDPV.*, XXIX, 1906, p. 78; cf. M. le chan. MOMMERT, *ibid.*, p. 179 s.

3. Immédiatement après la mention du *lapis pertusus*, le Pèlerin ajoute : *est ibi et domus Ezechiae*. Ni M. Eckardt (*op. l.*, p. 80), ni M. Mommert (p. 181) ne s'estiment obligés par ces mots de loger ce palais d'Ézéchias autour de la *Sakhrah*; Mommert veut même le reléguer « dans la région septentrionale du ḥaram ». Pourquoi dès lors croire si ferme, en vertu de mots identiques, à une étroite relation entre l'*aedes* et la Roche?

4. Dans GEYER, *Itin.*, p. 22 : *etiam parent vestigia clavorum militum qui eum (Zacharie) occiderunt, per totam aream, ut putes in cera fixum esse*. Les mots *per totam aream* ont fait conjecturer que la phrase du Pèlerin, au lieu de débuter par *Et in aede ipsa, ubi templum fuit*, aurait commencé par *Et in area ipsa, ubi* etc. Tout serait limpide, l'*aedes* supprimée. Au premier abord son attestation paraît trop ferme dans les mss. (voir l'*apparatus* de GEYER, p. 21) pour qu'elle soit sacrifiée. Si solide que soit pourtant cette leçon *aedes ipsa* dans le texte du Pèlerin, son objectivité n'en demeure pas moins très sujette à caution. L'*aedes* était de style dès qu'on parlait du meurtre de Zacharie (cf. II *Chr.*, **24**, 22), puisque la localisation de ce meurtre *inter altare et aedem* était consacrée par la vieille version latine du NT. dans *s. Luc*, **11**, 51 (cf. l'éd. de WORDSWORTH et WHITE, I, III, p. 393). Il n'est probablement pas fortuit que les var. bizarres *edem eadem*, relevées dans l'apparatus des savants éditeurs de la Vieille Latine, soient précisément les mêmes qu'enregistre Geyer dans les mss. du Pèlerin bordelais). Si l'on se rappelle que, dès l'époque de Tertullien, la légende des traces du sang de Zacharie avait cours en Occident (*Scorpiac. adv. Gnost.*, ch. VIII : *Zacharias inter altare et* AEDEM *trucidatur, perennes cruoris sui maculas silicibus adsignans*), il devient difficile de voir en cette *aedes* du Pèlerin autre chose qu'une réminiscence de folk-lore n'ayant

que les expressions identiques — dont tout le passage est émaillé — n'en veulent établir par exemple entre le caveau salomonien des *djinns* et les piscines accouplées de « Betsaida », ou encore entre « les grands réservoirs » du Ḥaram et « le cabinet où Salomon composa la Sagesse ». Bien loin qu'il y ait inclusion des statues dans l'édicule, une lecture ingénue de ce texte sans artifice fait saisir une distinction, d'ailleurs toute naturelle, entre l'*aedes* religieuse et les statues impériales. Et puisqu'il y a encore, des statues à la « Roche trouée », une distance, faible à vrai dire, mais distance tout de même, on en déduira naturellement que l'*aedes* romaine, si tant est qu'elle existe et qu'elle ait quelque relation avec le site exact de l'ancien Temple, ne le couvre pas en entier. Cyrille ne tient donc pas un autre langage que le Pèlerin, surtout pas un langage contradictoire, à supposer que le Pèlerin désigne par *aedes ipsa* le sanctuaire érigé par Hadrien; or on vient de voir combien c'est peu certain d'après son propre texte.

En secouant la trop commode suggestion des idées toutes faites, on se demandera même si le « sanctuaire » en question était si facile à supposer aux jours du Pèlerin de 333. A coup sûr on n'oublie pas le texte de Dion Cassius et le doute paraîtrait messéant s'il s'attaquait à cette excellente source. On sait toutefois que ce texte rebattu nous est parvenu seulement dans l'abréviation de Xiphilin au XI[e] siècle. Quand on songe que pas un autre document ne fait la plus minime allusion à ce projet de temple, qui prend, avant toute rébellion juive, une nuance vexatoire assez peu conforme, semble-t-il, au caractère d'Hadrien et à ses dispositions lors du premier voyage en Judée, on en vient à concevoir quelque appréhension. Cette appréhension ne peut qu'être affermie par le souvenir des préoccupations infinies causées aux apologistes par l'interprétation de la prophétie du Sauveur sur la ruine absolue du Temple[1]. Le moine érudit de Constantinople est-il à l'abri du plus léger soupçon qu'il n'aura pas cédé à la tentation de coopérer à résoudre la difficulté en forçant le trait dans le document qui lui en offrait une occasion si propice? Ce cas ne serait pas l'unique où la question se pose de la véridicité et de la fidélité scrupuleuse de l'abréviateur de Dion; et çà et là quelque historien ne s'est point fait faute de juger assez sévèrement Xiphilin[2].

Recevons-le pourtant, dans l'impossibilité actuelle de contrôle sur ce point, comme une source de premier ordre : son indication très explicite vaut pour le projet antérieur à l'insurrection; a-t-elle une portée identique pour le dessein formé après la dure victoire? Il faudra entreprendre plus tard d'étudier de plus près les dispositions d'Hadrien à des moments aussi divers de ses relations avec Jérusalem. Pour être bien sûr de ne céder à aucune prévention insuffisamment motivée contre Xiphilin et son temple de Jupiter, admettons l'existence pure et simple de ce temple : il demeure que ce temple ne couvrait certainement pas toute la surface de l'ancien. Rien ne prouverait même qu'il y ait entre les deux une relation quelconque si l'on était en droit de penser que le sanctuaire de Jupiter n'est pas l'*aedes ipsa* du Pèlerin de Bordeaux.

Et l'hypothèse paraîtra extrêmement légitime dès qu'elle sera envisagée de sang-froid. N'eussions-nous que le récit du Pèlerin, il faudrait déjà hésiter, quoique l'habitude familière aux pèlerins de faire abstraction du présent pour transposer à sa place le passé qui hante leur souvenir suggère

plus rien à faire avec les travaux d'Hadrien sur l'esplanade de l'ancien Temple. Tout ce qu'il sait par conséquent de l'époque d'Hadrien se réduit aux « deux statues » comme attestation explicite et sûre.

1. Cf. Lagrange, *S. Marc*, p. 311. Les apologistes avaient fini par conclure : c'est le Temple proprement dit « que visait la prophétie de Jésus, comme centre de la religion juive, non pas l'enceinte extérieure renfermant le parvis des Gentils ». Le texte de Victor d'Antioche, que cite le P. Lagrange, est très catégorique : Εἰ δέ φασί τινες, μήπω εἰς τέλειον τοῦτο (la prophétie de Jésus) γεγενῆσθαι, ἀλλ' ἔτι σώζεσθαι λείψανον τούτων, οὐδ' οὕτω διέπεσεν ἡ ἀπόφασις. Καὶ γὰρ τὴν ἐρημίαν ἐνδεικνύμενος τὴν παντελῆ ταῦτα ἔλεγεν, καὶ τὴν τῆς νομικῆς λατρείας κατάλυσιν περὶ τὸν κατ' ἐκεῖνον τὸν τόπον ἔνθα ἦν. Ἔστι γὰρ αὐτοῦ μέρος μέχρι τῶν θεμελίων ἠφανισμένον (évidemment le Temple même, centre du culte rituel). Ἡ καὶ ἐκ τῶν γεγενημένων καὶ περὶ τῶν λειψάνων θαρρεῖν χρή, ὡς τέλεον ἀπολλυμένων (suit une autre hypothèse exégétique). Cramer, *Catenae*, I, 407, sur *Mc.* **13**, 3. L'état de choses auquel fait ici allusion Victor d'Antioche est manifestement celui que décrivait s. Cyrille de Jérusalem : destruction radicale du sanctuaire lui-même, préservation de l'enceinte extérieure

2. A propos de la brouille célèbre entre Hadrien et l'architecte Apollodore, M. Duruy par exemple trouve le récit « de l'abréviateur Xiphilin... rempli d'invraisemblances » (*Hist. des Rom.*, éd. in-4°, V, 123; cf. 124 et n. 1).

qu'il puisse avoir sous les yeux un temple romain et rappeler celui de Salomon. Il est cependant beaucoup plus érudit que le commun et ne néglige pas de mentionner les monuments réels, pour profanes qu'ils soient : tel le détail des statues d'Hadrien.

Mais très peu après lui, le témoin hiérosolymitain le mieux qualifié pour discerner entre un monument païen debout et les ruines du Temple salomonien, S. Cyrille, allègue ces vestiges toujours visibles du Temple et passe sous silence le monument romain. Le signe de l'Antéchrist eût été réalisé si un sanctuaire de Jupiter se fût dressé sur le lieu même du Temple de Dieu, après en avoir arraché les plus intimes fondements; et la catéchèse aurait dû prendre un tout autre tour. Il est inadmissible qu'entre 333 et 348 le temple romain ait eu le temps de s'effondrer en réalité et dans le souvenir local au point que Cyrille en puisse alléguer les ruines comme celles du monument juif. Si donc il subsistait assez de traces de celui-ci pour permettre de discerner, en 348, entre *naos* intérieur et péribole extérieur, les guides du Pèlerin de Bordeaux ont évidemment eu plus de facilité encore de lui faire constater ces vestiges de temple, quinze ans plus tôt. Lui n'était pas moins fondé à écrire rondement *in aede ipsa* et il devient limpide que toute sa description se réduise à évoquer le souvenir des monuments salomoniens, puisqu'on n'avait à lui faire observer dans ce prétendu édifice que des taches et des éraflures sur le pavement. Sa description du « sanctuaire romain » tient donc tout entière dans la mention des « statues d'Hadrien ». D'où l'on peut inférer que ce sanctuaire ne faisait pas figure de monument bien grandiose sur l'immense esplanade [1]. Aussi conçoit-on le plus simplement du monde que la *Chronique pascale,* dont nous rejoignons ainsi les indications, n'ait rien enregistré de plus que la restauration de cette magnifique enceinte.

Le reste de sa description — partage de la ville en sept quartiers ou régions suivant l'expression romaine [2], constitution des « amphodarques [3] » et changement de nom — n'a plus rien que de très familier.

Le plan de Jérusalem dans la mosaïque de Mâdabâ, malgré la gaucherie de son exécution, serait un précieux contrôle graphique et un complément très opportun de la description littéraire s'il était possible d'y voir, ainsi qu'on l'a supposé, un schéma de « la ville primitive d'Aelia [4] ». Il se

1. Puisque sa réalité même est infiniment problématique, il va de soi que les spéculations architecturales de M. Sepp, de M. Schick (cf. *Die Stiftshütte, der Tempel... und der Tempelplatz...*, p. 218), etc. sur ce « temple rond », sont dénuées de tout fondement.

2. *Regio* désignait, on le sait, les îlots d'édifices constitués par le recoupement des rues. C'est le sens très clair que la *Chronique* conserve à ce mot quand elle l'emploie par exemple (*l. l.*, col. 821) à propos du grand incendie de 465 qui dévora τῆς πόλεως... ῥεγεῶνας η'. *La* Ville c'est Constantinople; mais suivant l'usage, à propos de cette « nouvelle Rome » (an. 331; *op. l.*, c. 709 s.), on y transpose toute la terminologie latine à peine affublée à la grecque. Or le grec courant avait un mot tout à fait équivalent sous la double forme ἄμφοδος et ἄμφοδον. Les papyrus d'Égypte l'attestent à satiété. Le mot est d'ordinaire spécifié par un nom propre d'homme — ἄμφοδος Λυσανίου, etc. — ou une désignation variée.

3. L'expression trahit à merveille la patrie du chroniqueur et le régime administratif auquel se réfèrent ses indications. C'est surtout dans l'Égypte romaine de l'époque impériale que les amphodarques apparaissent, cf. WILCKEN, *Griechische Ostraca*, I, 432, 442 s.; *Aegyp. Urkunde kön. Mus. Berlin, Gr. Pap.*, n° 659, II, 1; *Tebtunis Pap.*, n° 321, 4 et l'annotation de MM. Grenfell-Hunt. Il ne serait pas sans intérêt pour notre curiosité de connaître les noms que les quartiers d'Aelia tenaient de leurs administrateurs primitifs. Sur le sens de χρηματίζειν dans notre passage, il ne saurait en effet rester de doute (cf. *Chron.*, an. 331; *op. l.*, c. 709 s. : (Constantin) τὸ πρότερον καλουμένον Βυζάντιον, Ῥώμην αὐτὴν δευτέραν χρηματίζειν ἀναγορεύσας. Et une inscr. du ve s. sur une forteresse byzantine en Transjordane dira par exemple : Ἐπὶ Φλ. Πελαγίου Ἀντιπάτρου δουκὸς ἐκτίσθη καὶ ἐχρημάτισεν ὁ κάστελλος (*Princeton Univ. Exp.*, Divis. III, A, 2, n° 21). Les sept quartiers d'Aelia, réminiscence possible de Rome, ne peuvent être déterminés avec certitude. Le P. Germer-Durand n'a pas repris en 1904 (*Échos...*, pl. p. 67) son hypothèse de *RB.*, 1892, p. 372 s. et pl.; et avec raison, car l'angle NE. de la ville ancienne et moderne, indiqué alors comme VIIe quartier, demeura hors d'Aelia. La forteresse légionnaire ne peut apparemment pas être considérée comme un ἄμφοδον; elle constituait une zone séparée, soumise à une administration indépendante. On verra, il est vrai, plus loin que sa superficie avait dû être notablement réduite, au point de laisser place peut-être à un ἄμφοδον à l'extrémité orientale du quartier arménien actuel. Par contre il est assez évident que la colonie occupa une partie considérable de la colline au S. de l'enceinte actuelle. C'est donc là qu'on pourra situer un, au besoin même deux des ἄμφοδα.

4. P. GERMER-DURAND, *Échos...*, 1904, p. 70^{b}. WILSON, *Golgotha*, p. 147. Voir au contraire LAGRANGE, *RB.*, 1897, p. 183 et surtout pp. 450 ss., établissant que la mosaïque

donne au contraire explicitement comme une représentation de « la Ville Sainte » après la brillante transformation d'Aelia par la piété des premiers empereurs chrétiens. Tel quel, il conserve manifestement une valeur très grande, même en ce qui concerne l'ordonnance de la ville romaine. Aussi l'interrogerons-nous fréquemment par la suite. Mais c'est le sol et les ruines que nous avons maintenant surtout à interroger.

III. — DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE ET PHYSIONOMIE GÉNÉRALE D'AELIA.

Il s'agit naturellement de retrouver d'abord ce que la *Chronique* n'avait pas à détailler : le tracé de la colonie, son forum et les annexes usuelles.

A la question préliminaire : Aelia fut-elle ou ne fut-elle pas fortifiée? des réponses contradictoires ont été faites. Au gré de celui-ci, en tant que colonie militaire, elle devait être une place forte, munie d'une citadelle [1]; d'après le jugement de celui-là, « ce sera une ville ouverte et une ville de second ordre [2] », afin qu'on n'ait plus à redouter de la voir se transformer de nouveau en foyer d'insurrection. Ce sentiment paraîtra peut-être le mieux fondé dans les circonstances, le plus conforme aussi à ce que nous connaissons du gouvernement pacificateur d'Hadrien et de la pensée qui lui inspira la fondation de la colonie. Dans la situation qu'elle occupait, Aelia n'avait guère à appréhender l'attaque inopinée d'un ennemi sérieux : la frontière romaine passait trop loin à l'orient. Contre toute agression intérieure de part d'un clan d'insurgés ou de quelque horde famélique, elle était assez sauvegardée par le détachement principal de la X[e] légion toujours cantonné là et qui pouvait, à la moindre alerte, se renforcer de tous les effectifs des postes secondaires disséminés dans la contrée [3].

On vient de dire pourquoi le plan dessiné par le mosaïste byzantin à Mâdabâ, ne peut dirimer la question avec son rempart crénelé que renforcent des tours multipliées selon les espaces libres du dessin. Entre la fondation de la colonie et l'époque du mosaïste, quatre siècles environ se sont écoulés, durant lesquels mainte transformation est inévitable. En ce qui concerne les murs en particulier, l'intervention connue de l'impératrice Eudocie expliquerait qu'il en existe dans la représentation de la Ville Sainte à l'aurore du VI[e] siècle, quand bien même la cité romaine du second siècle en aurait été dépourvue. On ne voit aucun texte péremptoire pour attester ce rempart d'Aelia au III[e] siècle [4], et nulle donnée archéologique décisive ne supplée jusqu'ici à cette lacune littéraire [5]. Tout au plus allons-nous constater avec assez de

est du temps de Justinien. Cette date a été admise par M. Schulten (cf. *RB.*, 1901, p. 153), M. Jacoby (*RB.*, 1906, p. 660), etc., et ne sera pas facilement ébranlée.

1. Gregorovius, *Der Kaiser Hadrian*, p. 211 s.; cf. *Die Gründung...*, p. 490, 497 s.

2. P. Germer-Durand, *RB.*, 1892, p. 371. Dans *Échos...*, 1904, p. 66 et 71, il est question de mur flanqué de tours, mais d'après la mosaïque de Mâdabâ et quelques dires de pèlerins postérieurs au début du IV[e] s., donc sans aucune valeur pour les origines d'Aelia. Le P. Lagrange (*RB.*, 1897, p. 450) admet cependant aussi par hypothèse cette enceinte primitive.

3. Tel était en effet le mode usuel d'occupation militaire romaine (voy. Cagnat, *Legio*, § III *G*, *Territorium legionis*, dans *Dict. antiq.*, III, 1062 [a]). Ainsi étaient constitués les *vici* (sur leur administration spéciale cf. Marquardt, *Organisation...*, I, 8 s.), auxquels il semble bien que l'usage avait prévalu, dans les colonies militaires surtout, de donner des noms empruntés aux *vici* de Rome primitive (A. de Domaszewski, *Abhandl. z. röm. Rel.*, p. 154). Le cas de la légion X n'était évidemment pas exceptionnel. Du reste un petit document épigraphique a fait la preuve que l'un au moins de ces détachements — *vexillationes* — gardait la passe d'*Abou Ghôš* (*RB.*, 1902, pp. 428 ss.; cf. 1905, p. 97 s. et 1907, p. 418 s.). M. Clermont-Ganneau (*Arch. Res.*, I, 467) pense que les *Vexillationes* des légions V et XI, dont l'inscription de la source de *Bettîr* fait mention, auraient pu être des troupes de renfort pour la garde du défilé, même après 135. Des noms comme *Qasṭal* ou *el-Bordj* ont chance de dériver aussi de tels postes.

4. Même les textes du IV[e] s. habituellement allégués (cf. *Échos d'Or.*, 1904, p. 66 et 72) ne sont pas tous explicites. Quand Eusèbe indique la Géhenne à l'orient du mur de Jérusalem, il désigne le Cédron, sous le grand mur de la Κόδρα. Avec le Pèlerin de Bordeaux il est possible — on le tentera plus tard — de déterminer les lignes générales d'une enceinte correspondant passablement à celle de nos jours; mais doit-on l'attribuer à Hadrien? Le Pseudo-Eucher, sûrement postérieur au V[e] siècle, ne prouve plus rien sur ce sujet, bien qu'il ait été encore cité par M. le général Wilson, *Golgotha*, p. 147, n. 5.

5. On trouvera dans le t. I[er] la discussion des vestiges de murailles qui portent l'empreinte romaine. Inutile d'avertir que le tracé d'Aelia (pl. I), comme tous les tracés déjà publiés, n'a qu'une valeur schématique. Il prétend seulement indiquer la répartition des édifices de la colonie, toutefois projetés sur un diagramme topographique à l'échelle et en s'efforçant de tenir compte des réalités archéologiques. L'échelle ne vaut que pour ce diagramme, pas strictement

certitude l'existence d'une au moins des portes érigées par Hadrien; on sait toutefois que ces entrées monumentales en manière d'arcs de triomphe n'impliquaient pas de toute rigueur une enceinte fortifiée.

Au lieu de chercher à décider pour ou contre la fortification d'Aelia primitive, il est à croire qu'on serrerait la vérité de plus près en se laissant guider par l'appréciation des réalités très banales, quoique fatalement influentes aussi souvent qu'il s'agit de villes à détruire pour les créer à frais nouveaux : il y faut en effet des bras, du temps et de l'argent, et le flux des événements se charge souvent d'imposer à la réalisation tout autre chose que les prévisions du plan. On se figurerait donc ainsi les faits. Quand Hadrien arrête son projet de fondation, le camp, établi depuis 70, garde naturellement sa place, non sans avoir eu probablement à souffrir durant la seconde guerre, ni sans être diminué dans la mesure où la garnison devait l'être aussi [1]. Sa présence, on l'a déjà dit, assurait pleine sécurité à la colonie. Tout l'effort impérial se porta sur l'ordonnance générale et sur les monuments de la cité destinée à éclipser la splendeur de la ville juive en faisant oublier jusqu'à son nom. Aucune muraille de défense n'était probablement prévue, et l'eût-elle été, qu'il devait demeurer matériellement impossible de la réaliser après tous les édifices dont la construction était au contraire urgente pour le fonctionnement administratif et civil de la nouvelle cité. Même si Hadrien eût mis sur les dents pour cet unique chantier toute la traditionnelle légion, militairement organisée, d'architectes, d'artisans et d'artistes qu'il traînait partout à sa suite [2], la colonie ne pouvait surgir comme par

pour les rues antiques, ni pour tous les édifices d'Aelia.

1. Sir Ch. Wilson, s'inspirant d'excellentes analogies romaines, combinées avec une vue très juste du site et une interprétation correcte des vestiges archéologiques, a déterminé naguère l'extension probable du camp de la légion de 70 à 130 (*Golgotha*, p. 145 ss. et fig. 10). On avait dû l'établir pour l'effectif complet de la légion, qui, à cette époque, pouvait varier entre 4 et 5.000 hommes. M. Gregorovius (*Die Gründung...*, p. 481) est exagéré avec son estimation à 7.000 hommes. D'autre part, loin de calculer parcimonieusement l'espace, on y avait inclus toute la plate-forme de la colline haute, couverte jadis par les palais hérodien et hasmonéen. Tel que le trace M. Wilson, ce camp était un rectangle assez régulier de 500 × 350 m. en chiffres moyens : soit une superficie exactement double des splendides camps permanents du *limes* oriental (*Leġġoun*, 242 × 190m et *Odhroh*, 245 × 191m, mesures moyennes). Or ces camps, d'après l'estimation si compétente de M. de Domaszewski (dans Brünnow, *Die Prov. Ar.*, I, 433, II, 25), logeaient « plus de 4.000 hommes » (II, 36). M. Wilson est d'avis qu'Hadrien aurait intégralement conservé ce camp immense. Entre un camp permanent et une colonie, une loi disciplinaire, très en vigueur depuis Trajan et qu'Hadrien n'était pas homme à laisser tomber en désuétude, imposait une distance de 1 kilomètre environ (Cagnat, *L'arm. rom.*, p. 545). Il serait manifestement irréalisable de l'appliquer à Aelia. L'accord devient facile dès qu'on supprime la notion stricte de « camp permanent », ou surtout qu'on réduit ce camp trop spacieux aux proportions usuelles, par exemple en reportant son retranchement oriental à l'occident de son ancienne « voie principale ». Ce *cardo maximus* devient la plus naturelle prolongation méridionale du *cardo* de la jeune colonie. Ce raccord explique trop bien la légère inflexion axiale en cette section de la rue à colonnades et le petit décrochement à constater tout à l'heure devant le débris de porte romaine aux abords de la *baïourah*, pour ne pas être un précieux indice de cette réduction du camp. Dans la situation où se trouve la Judée à partir de la victoire d'Hadrien, la concentration d'une légion au complet dans Aelia Capitolina eût été un très dispendieux embarras. Deux à trois mille hommes constituaient, à coup sûr, la plus suffisante garnison et se logeaient à l'aise dans le camp remanié. Le reste de la légion, réparti dans les postes secondaires, simplifiait le ravitaillement et garantissait d'ailleurs mieux la sécurité de la ville et la paix de la contrée.

2. Ainsi que le suppose M. Gregorovius (*Die Gründung...*, p. 497) par une allusion tacite mais évidente au texte rebattu d'Aurelius Victor (*Epitome de vita et mor. imper.*, XIV, 4 s.) : *Immensi laboris, quippe qui provincias omnes passibus circumierit... cum oppida universa restitueret... Namque ad specimen legionum militarium fabros perpendiculatores architectos genusque cunctum exstruendorum moenium seu decorandorum in cohortes centuriaverat* (éd. Teubner-Pichlmayr, p. 150). Ce texte, qui semble inévitable dès qu'il s'agit des travaux d'Hadrien (cf. Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains*, p. 191; Duruy, *Hist. des Rom.*, V, 64), n'est même pas d'Aurelius Victor, c'est-à-dire de la seconde moitié du IVe s., mais d'un compilateur inconnu au cours du Ve s. (cf. Pichlmayr, p. IX s.). On évitera donc de prendre trop à la lettre cette comparaison hyperbolique pour promener ces cohortes de techniciens à la suite du train de l'empereur sur les routes de l'Orient et de l'Occident. Sans doute Hadrien excellait à « utiliser tous les talents », suivant le mot de Duruy (*op. l.*, p. 22); mais sa lettre célèbre à l'ingénieur architecte le plus illustre de son temps, Apollodore de Damas, pour demander les plans de nouvelles machines de siège à utiliser peut-être contre Barkokébas (cf. Schürer, *Geschichte...*, I [4], 690, n. 122), attesterait du moins qu'il ne se faisait pas suivre partout même de ses artistes préférés. En chaque province, il est vrai, les légions lui fournissaient un service analogue à celui du génie des armées modernes et comprenant

enchantement. Des exemples comme Lambèse et Timgad, à défaut de simple observation réfléchie, révèlent assez combien la création d'une ville exige de temps, même en y consacrant le maximum de ressources et d'efforts[1]; et en ce temps-là on bâtissait partout à la fois dans l'Empire[2].

Deux ans à peine après l'inauguration des travaux, Hadrien mourut, le 10 juillet 138 : circonstance évidemment funeste à l'achèvement rapide d'Aelia, mais qui ne dut pas modifier les plans adoptés. Pendant plus d'un siècle, l'état général de l'Empire se maintiendra tel que la colonie installée au cœur de la Judée ne courra encore aucun risque. Dès la fin du IIe siècle au contraire, le *limes* oriental menace de devenir impuissant sous la poussée des populations arabes, la paix est compromise sur tous les points à la fois; ne serait-ce pas l'époque où l'on aurait commencé à se préoccuper d'une défense permanente pour Aelia Capitolina[3]?

Cependant on était arrivé à l'ère brillante d'Hélène et de Constantin qui avait marqué toute la cité d'une profonde empreinte chrétienne. Avec les multitudes pieuses de pèlerins affluait une vie plus intense et la ville, secouée de sa longue torpeur, se dilatait à nouveau. Un siècle plus tard elle avait reconquis les parties désertées aux jours d'Hadrien et Eudocie lui rendait le rempart le plus développé qu'elle ait eu à l'apogée de sa prospérité en tant que capitale juive[4].

Mais s'il doit, en définitive, subsister quelque léger doute au sujet de la fortification originelle d'Aelia, il n'en saurait demeurer aucun sur son emplacement général. Des textes clairs, et que rien n'autorise à suspecter, nous apprennent qu'au milieu du IVe siècle encore le quartier du Cénacle et la fontaine de Siloé n'étaient pas inclus dans le périmètre de la ville[5]. A défaut de toute autre information, le texte de la *Chronique pascale* dirait déjà que la vieille esplanade du Temple en était aussi exclue; son attestation ne devient que plus évidente quand on y ajoute un témoignage aussi explicite que celui de S. Cyrille[6], pour ne rien dire en ce moment des paroles moins limpides du Pèlerin de Bordeaux. Inutile de rappeler que la vallée d'*er-Rabâby*, prolongée par le vallon d'*el-Meïsé*, constituait sur le côté occidental une limite naturelle certainement respectée par les ingénieurs romains comme elle l'avait été à toutes les époques. Au nord seulement ni données littéraires ni exigences topographiques n'assigneraient une limite précise; elle est fournie par l'archéologie, qui fait constater l'absence de toute accumulation de ruines romaines au delà du fossé couvrant l'ancien mur d'Agrippa, tandis que la couche des débris de cette période semble continue à l'intérieur de cette ligne, sans parler des vestiges qui émergent encore à la surface actuelle. Les traces sporadiques d'occupation romaine signalées à travers le plateau septentrional trouveront bientôt une interprétation spontanée.

Cette délimitation globale va du reste se préciser. Le tracé théorique de la colonie exigeant la plus grande symétrie possible, les arpenteurs d'Hadrien ont fixé leur choix sur l'unique zone où ils pourront opérer avec une certaine liberté : la croupe de la grande colline qui constituait la section occidentale de la Jérusalem hérodienne; le reste est éliminé et il se trouve que c'est précisément la superficie entière de la ville primitive. Le site adopté se présente comme un parallélogramme presque régulier, avec un axe longitudinal de 950 mètres, un axe transversal de 600 mètres en chiffres ronds et orienté à souhait pour le tracé rituel, puisque son grand axe est sensiblement nord-sud; aussi est-il tout indiqué pour représenter l'artère principale, *cardo maximus*.

aussi des architectes (cf. CAGNAT, *L'arm. rom.*, p. 223 s.).

1. Timgad, moins étendue qu'Aelia, semble avoir exigé un demi-siècle de labeur. Les travaux commencés sous Trajan ne furent achevés qu'en 149 (CAGNAT, *Timgad*, p. 128).

2. *Opera ubique infinita*, dit Spartien (*Hadr.*, XVIII, 9). On en trouvera dans les historiens (GREGOROVIUS, *Der K. Hadrian*, pp. 468-505; DURUY, *op. l.*, ch. LXXX, etc.) l'énumération stupéfiante.

3. Nous essaierons plus tard d'établir que le retrait progressif de la garnison dut être inauguré vers le temps de Commode. C'est pour suppléer à l'éloignement des troupes qu'on aurait muni la colonie d'un rempart : opération assez importante pour justifier l'addition du titre de *Commodiana* au vieux titre officiel sur les légendes monétaires.

4. Cf. LAGRANGE, *RB.*, 1897, p. 458. C'est exclusivement pour cette époque postérieure à Eudocie, apparemment même à Justinien, que témoigne le plan tracé par le mosaïste de Mâdabâ. Il sera étudié à son rang chronologique.

5. Cf. *infra : La Sainte-Sion* et *Siloé*.

6. *Catéch.* x, 11 : *PG.*, XXXIII, 676 s. : πέπτωκεν ὁ ἄντικρυς ἡμῶν τῶν Ἰουδαίων ναός. Cf. VII, 6; *op. l.*, col. 612 et XV, 15, col. 889, 892.



Fig. 4. — Colonne en place de l'ancienne rue centrale d'Aelia.
[VII[e] Station.]

Elle se trouverait d'un bout à l'autre au centre exact du parallélogramme, sans un insignifiant recul vers l'est que lui ont infligé la nécessité de l'orientement liturgique, quelques détails de nivellement assez faciles à saisir, l'intention enfin d'utiliser, comme entrée normale et la plus importante, ce qui pouvait rester de la grande porte septentrionale dans la troisième enceinte.

Cette voie centrale d'Aelia est depuis longtemps retrouvée. Bien avant la découverte de la mosaïque de Mâdabâ qui exprime si énergiquement ce trait caractéristique, des observateurs attentifs et érudits avaient réussi à la déterminer en découvrant les vestiges de ses colonnades latérales. Dès 1891 le Rév. J. E. Hanauer[1] parlait de cette colonnade centrale et la comparait à celles de Samarie ou de Gérasa, sans toutefois conclure pour Aelia Capitolina. Cette adaptation heureuse était faite à peu près au même moment par le P. Germer-Durand[2], qui avait de son côté patiemment coordonné la plupart des vestiges disséminés dans les boutiques des bazars, successeurs des portiques de la grande rue romaine. A peine a-t-on pénétré, en venant de la porte de Damas, dans la rue de *bâb el-'Amoud*, que les bases de colonnes et tronçons de fûts apparaissent en guise de bornes aux encognures des portes et à l'intérieur des taudis. Mais la première colonne en place et complète se trouve engagée dans le petit sanctuaire récemment érigé à la VII[e] station du Chemin de la Croix, au carrefour de *ḥâret khân ez-Zeit* et de *khoṭṭ el-Khanqah*. Le beau fût en pierre rouge (fig. 4) est intact avec son astragale au sommet et un large bandeau à la base. Réserve faite de toute possibilité d'erreur en des mesures qui doivent être prises par fractions et en deux étages du sanctuaire, la hauteur de ce fût est de 4[m],65. Le diamètre supérieur est de 0[m],59; l'inférieur n'a pu être déterminé avec la rigueur désirable : il est évalué à 0[m],64 comme meilleure approximation. La colonne a socle et base, celle-ci haute de 0[m],55, assez bien conservée et d'un bon profil. Le socle est au contraire en trop fâcheux état pour qu'on en puisse relever tout le détail; les mesures réalisables sont cependant précieuses.

Inutile de s'attarder à de nouveaux débris le long de la rue du *khân ez-Zeit;* l'alignement sûr est fourni par un groupe de colonnes également en place et qui commence à 80 ou 85 mètres au sud, au débouché de l'escalier conduisant à l'impasse du couvent copte. Ce groupe fait partie d'un ensemble de ruines complexes qu'il importe de ne pas dissocier et sera décrit au chapitre suivant. Mais un regard sur la pl. VIII convaincra de l'étroite similitude entre la colonne de la VII[e] Station et le n° II du groupe méridional[3]. D'autres colonnes engagées dans les échoppes qui bordent à l'orient le bazar des bouchers, prolongent cet alignement une centaine de mètres au sud. M. Hanauer[4] en notait encore sept, estimées en place, à intervalles différents selon le hasard qui les laisse paraître ou les a noyées dans les constructions modernes. L'une ou l'autre s'éclipse parfois sous un replâtrage ou dans quelque aménagement nouveau de l'échoppe, quitte à redevenir visible quand un accident aura compromis le fragile plâtras, ou quand l'échoppe aura changé d'aspect par la fantaisie d'un nouveau locataire. Nulle part nous n'avons pu atteindre une base, ni mesurer la colonne entière, ni

1. *QS.*, 1891, p. 318 s. : *Was there a Street of columns in Jerusalem?* M. Perdrizet a montré ingénieusement qu'en Syrie ces rues à colonnades, usuelles à l'époque romaine, s'appelaient ἔμβολοι (*RB.*, 1900, p. 439 s.).

2. *RB.*, 1892, p. 376 s.

3. Similitude qui n'est certainement pas compromise par les nuances perceptibles de galbe. Les Romains n'y regardaient pas de si près pour tolérer non seulement des variantes dans l'exécution d'un profil, mais un changement d'ordre dans la même colonnade (cf. à Djérach, SCHUMACHER, *ZDPV.*, XXV, 1902, p. 127), ou la juxtaposition, dans un même ordre, d'éléments très dissemblables (par exemple les deux chapiteaux corinthiens d'un portique du forum de Timgad reproduits par CAGNAT, *op. l.*, p. 56, fig. 25).

4. *QS.*, 1891, p. 318. Notre schéma d'Aelia (pl. I) indique approximativement, en teinte pleine, les plus accessibles jusqu'en 1910.

en déterminer les diamètres. Toutes donnent cependant l'impression d'être de calibre un peu inférieur à celui des colonnes déjà décrites; enfin les bases accessibles ici ou là, celle en particulier qui gît à l'envers dans une encognure à l'entrée du bazar, sont d'un galbe plus fruste, qui imite d'ailleurs celui des bases également déplacées, dans la rue de la porte de Damas.

A l'issue méridionale des bazars parallèles, dans le vieux café arabe de la *bašourah*, que son délabrement menace de faire déserter et qu'on croirait bâti pour une autre destination, quatre colonnes supportent un petit dôme. Les fûts sont incomplets, les chapiteaux mutilés ou remplacés par des bases posées à la renverse. Tout l'édifice banal est certainement tardif; il y a cependant beaucoup de chance qu'on ne soit pas allé bien loin pour chercher ces colonnes, bases et chapiteaux, et leur assemblage en ce carrefour évoque instinctivement la pensée de quelque vieux *tétrapyle* romain qui aurait occupé à peu près la même situation dans Aelia.

Aucun vestige en place n'atteste actuellement la suite de la colonnade dans son prolongement normal à travers le haut quartier juif, bien qu'on y puisse recueillir aussi des fragments isolés. Les éléments déjà certains donnent l'évidence désirable à cette colonnade continue, telle que l'a tracée le mosaïste de Mâdabâ, témoin tout à fait recevable sur ce point, même pour la structure d'Aelia. Nulle part n'a encore été possible à déterminer l'exacte largeur du *cardo maximus*[1]. Le groupe des colonnes en place était d'ordre corinthien avec une hauteur de plus de 7 mètres et un entrecolonnement moyen de 3^{m},20 d'axe en axe, qui exigerait un total approximatif de 280 colonnes sur chaque portique. Il s'agit toutefois d'une section remaniée pour l'adapter aux propylées du Saint-Sépulcre constantinien. Il serait concevable qu'en lui donnant, à cette époque, un caractère plus somptueux on l'ait faite aussi plus monumentale. Ainsi s'expliqueraient les divergences notées dans les autres sections de la colonnade. Si la colonne de la VIIe Station appartient au type le plus grandiose, le P. Germer-Durand déduisait déjà très judicieusement de sa situation qu'elle pourrait être un vestige de *tétrapyle* « à l'intersection de la ligne du N. au S. avec une des deux lignes de l'O. à l'E.[2] ».

Le réseau moderne offre en effet deux lignes pour situer la grande artère transversale ou decumanus maximus d'Aelia : l'une — la rue de David, *khoṭṭ Dâoûd*, cf. t. I, pl. II — relie la citadelle au Ḥaram avec un seul décrochement à peine perceptible, passée l'intersection avec le *cardo*, devant le café arabe de la *bašourah;* l'autre, sans débouché actuel immédiat à l'O., va de l'angle NO. de la ville à la porte orientale de *Sitty Mariam*. De compte fait, elle sera probablement préférée. Moins centrale, à vrai dire, et moins impeccablement rectiligne[3], elle présente l'avantage d'une issue directe sur l'extérieur, issue nécessaire en

1. A faire fond sur quelques indices d'ancien dallage en relation avec l'axe des parties connues de la colonnade vers le *khân ez-Zeit*, on estimerait cette largeur à environ 8 mètres. Sur une base tout autre, en considérant les trois bazars parallèles à l'orient du *Mauristân* comme les vestiges de la grande rue avec la double rangée de boutiques installées sous ses portiques, la rue elle-même n'aurait eu que 5^{m},50 au maximum. L'artère médiane de Djérach avait 12^{m},30 à 12^{m},60 de centre à centre des colonnes (Schumacher, *op. l.*, p. 126); celle d'*'Ammân*, 8^{m},40 (Butler, *Ancient archit.*, II, A, 1, p. 47, fig. 30); celle de *Šohba* 8^{m},20 (Séjourné, *RB.*, 1898, p. 601). A Timgad le *cardo* avait une largeur moyenne de 5 mètres, mais atteignait par endroits 5^{m},30 (Cagnat, *op. l.*, p. 345, n. 2). Quant à la voie décumane, elle oscillait entre 4^{m},40 et 5^{m},10 (*ibid.*, p. 343). On verra plus bas que la voie décumane d'Aelia semble avoir eu 5^{m},20 environ.

2. *RB.*, 1892, p. 376. La nature de ce vestige (fig. 4) n'autorise évidemment pas à restaurer un tétrapyle bien monumental; ni voûte, ni portique ne seraient faciles à équilibrer sur une colonne aussi élancée munie d'un socle si peu massif. De simples arcs jetés d'une colonne à l'autre sur les quatre voies pouvaient néanmoins supporter quelque légère superstructure décorative. Les tétrapyles mieux conservés dans les villes romaines de la contrée, à Gerasa (Schumacher, *op. l.*, p. 126, fig. 18 et pl. VI), à Palmyre (Wood, *Les ruines de Palmyre*, pl. 1, 2, 32-34), à *Šohba* (Séjourné, *RB.*, 1898, p. 601; Brünnow, *Die Prov.*, III, 160 s., fig. 1051 s.), etc., se présentent tous avec un caractère plus puissant de stabilité. Rien ne dit que celui-ci était le plus important d'Aelia. Il semble en effet que chaque ville en ait eu un plus orné, qui était *le* Tétrapyle tout court (ainsi Alexandrie d'après les récits d'Évagre, *HE.*, II, VIII, 8; *PG.*, LXXXVI, 2524, et de Jean Mosch, *Pré spir.*, LXXVII; *PG.*, LXXXVII, 2929 s.), ou le tétrapyle spécifié par sa splendeur comme le célèbre « Tétrapyle de bronze » à Constantinople (*Chron. pasc.*, *PG.*, XCII, col. 812, 977, etc.).

3. Afin qu'on ne voie pas là un obstacle à l'attribution proposée, rappelons qu'à Timgad, par exemple, c'est le *cardo maximus* qui n'est pas régulier. Il part d'une porte qui n'est pas au milieu de l'enceinte, cesse en atteignant le

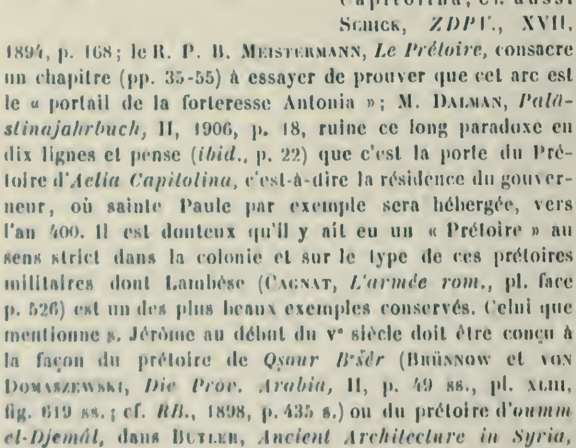
principe à l'orient comme sur les autres points cardinaux. Les vestiges imposants de l'arc dit de l'*Ecce Homo* ne permettent guère d'hésiter sur la localisation de cette porte. Les origines et le développement de la tradition chrétienne qui lie à ce monument un touchant souvenir de la Passion de Notre-Seigneur seront examinés à propos du Prétoire. Depuis nombre d'années, il est très simple d'étudier à loisir l'arcade septentrionale et une notable partie de l'arche centrale du vénérable édifice (fig. 5 ss.) : elles sont protégées, grâce à la piété généreuse et au tact délicat de la Communauté des Dames de Sion, dans une basilique admirable, joyau d'élégance et de goût entre tous les sanctuaires de la Ville Sainte [1].



Fig. 5. — L'arc de l'Ecce Homo pendant les fouilles.
Phot. d'une aquarelle due à la bienveillance de la T. R. Mère Supérieure de N.-D. de Sion.

forum et se trouve remplacé, dans la section méridionale, par une rue plus petite et très proche du mur occidental (CAGNAT, *op. l.*, p. 345 s., fig. 168, et pl. XLII). Cette analogie autorise à considérer comme section occidentale du *decumanus* d'Aelia non la rue de la *Khanqah*, — son prolongement apparent au delà du tétrapyle, — mais la rue qui, au sud du forum, se dirige sur la porte de Jaffa, c'est-à-dire les sections de la « rue de David » dites aujourd'hui *souq el-Beidhar* et *soueiqat 'Allouân*. Les fouilles de M. Poinssot à Dougga (*Bull. archéol. du Com.*, 1912, p. 131), pour prendre au hasard un exemple catégorique, viennent de prouver une fois de plus combien on se tromperait en estimant les ingénieurs romains esclaves de la symétrie dans le tracé d'un réseau de rues.

1. Nous estimons comme la plus agréable obligation de gratitude envers la T. R. Mère Supérieure de dire ici avec quelle inlassable obligeance nous avons toujours été accueillis en des visites réitérées, et combien d'empressement a été mis à tout ce qui pouvait seconder le relevé. Dans la documentation ancienne très copieuse, on éliminera naturellement tout ce qui est antérieur aux fouilles pratiquées pour l'érection du couvent et la restauration du sanctuaire. Le plan de Michon dans de Saulcy (*Voy. autour de la Mer Morte*, Atlas, pl. II et texte II, 373 ss.) et la phot. de Salzmann (*Jérus.*, *Étude et reprod. phot.*, 1856, sans numérotation, cf. texte p. 48 s.) documentent sur cet état ancien. Depuis, on peut consulter PIEROTTI, *Jerus. explor.*, p. 60 et pl. XII, XIII (plan et coupes sommaires, phot. pendant les fouilles); DE VOGÜÉ, *Les églises de la T. S.*, p. 302; *Le Temple*..., p. 125, avec un excellent croquis de restitution; WILSON, *Ordn. Survey, Notes*, p. 57 et phot. pendant les fouilles, pl. 27 b; CLERMONT-GANNEAU, *Arch. Res.*, I, 76; MAUSS, *La piscine de Bethesda*, p. 61, fig. 47, donne une « coupe transversale de la Voie Douloureuse » où l'on voit « la façade occidentale de l'arc antique dit de l'Ecce Homo » : document utile pour le contrôle, aujourd'hui impossible, de la pile du grand arc dans la mosquée des derviches. M. Cl.-Ganneau, dès 1871, M. SEPP, *QS.*, 1879, p. 197 et M. SCHICK, *Die Stiftshütte*..., p. 324, ont été les plus explicites à parler d'arc de triomphe d'Aelia Capitolina; cf. aussi SCHICK, *ZDPV.*, XVII,



1894, p. 168; le R. P. B. MEISTERMANN, *Le Prétoire*, consacre un chapitre (pp. 35-55) à essayer de prouver que cet arc est le « portail de la forteresse Antonia »; M. DALMAN, *Palästinajahrbuch*, II, 1906, p. 18, ruine ce long paradoxe en dix lignes et pense (*ibid.*, p. 22) que c'est la porte du Prétoire d'*Aelia Capitolina*, c'est-à-dire la résidence du gouverneur, où sainte Paule par exemple sera hébergée, vers l'an 400. Il est douteux qu'il y ait eu un « Prétoire » au sens strict dans la colonie et sur le type de ces prétoires militaires dont Lambèse (CAGNAT, *L'armée rom.*, pl. face p. 526) est un des plus beaux exemples conservés. Celui que mentionne s. Jérôme au début du Ve siècle doit être conçu à la façon du prétoire de *Qsour B'šêr* (BRÜNNOW et VON DOMASZEWSKI, *Die Prov. Arabia*, II, p. 49 ss., pl. XLIII, fig. 619 ss.; cf. *RB.*, 1898, p. 435 s.) ou du prétoire d'*oumm el-Djemâl*, dans BUTLER, *Ancient Architecture in Syria*,

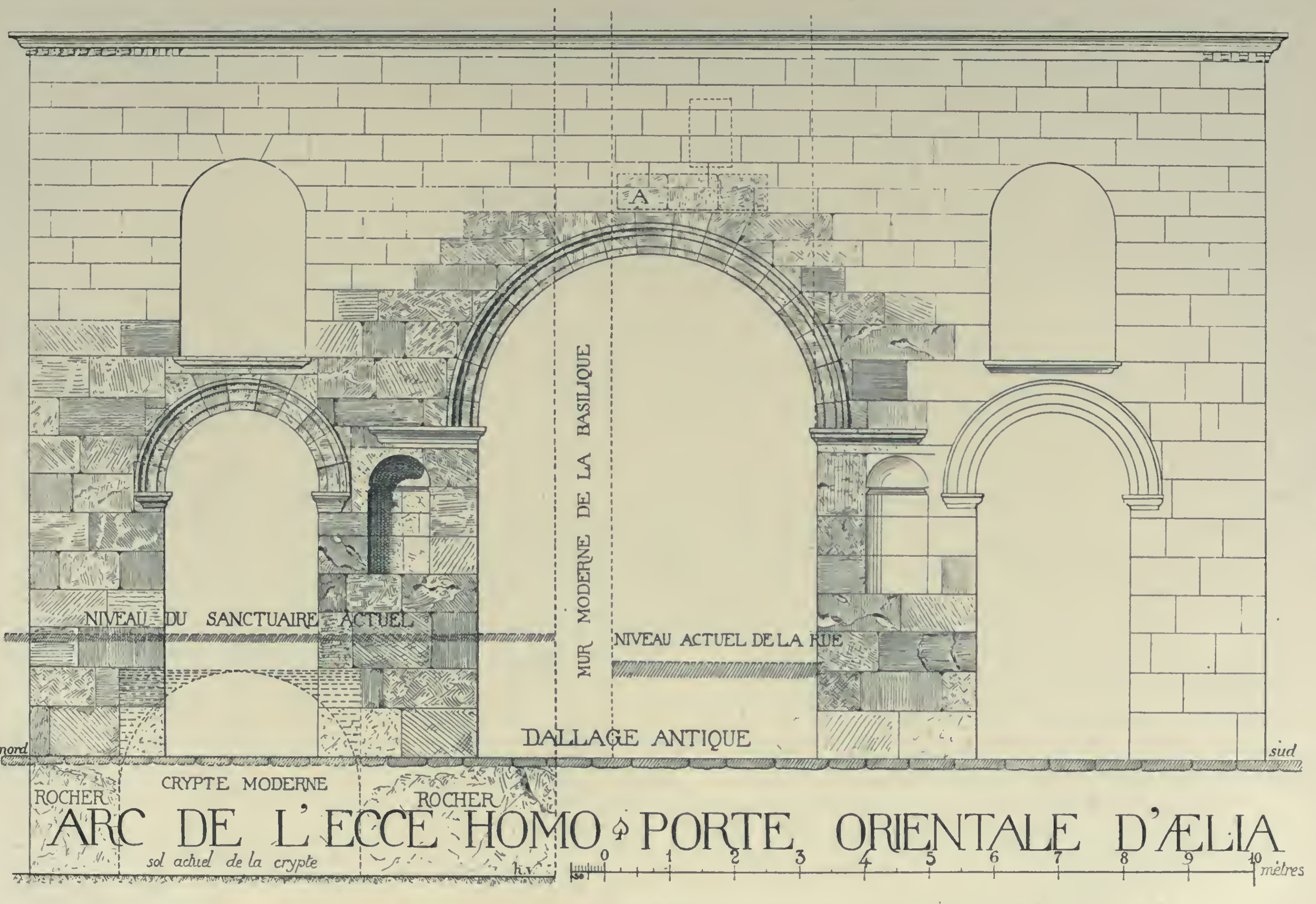


Fig. 6. — Élévation géométrale de la face intérieure (ouest) schématiquement restaurée. Les parties ombrées sont en place.

L'ensemble du monument (fig. 6) n'a rien de compliqué à saisir avec les parties désormais accessibles et le croquis de M. de Vogüé en don-

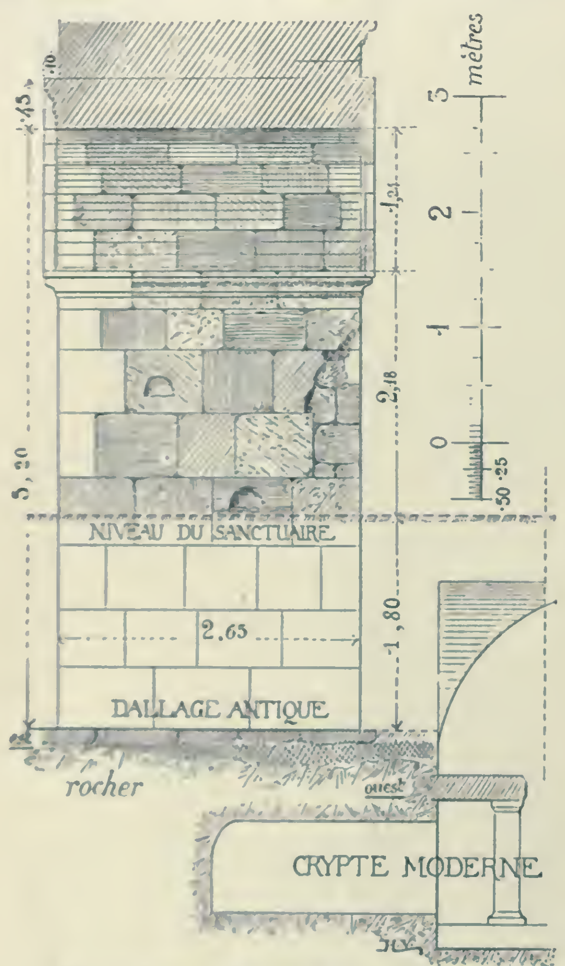


Fig. 7. — Coupe sur la baie septentrionale de l'arc.
L'appareil antique est restitué, sur le montant oriental, d'après l'indice demeuré en place. La moulure de l'archivolte n'est guère moins évidente. Le niveau primitif est déterminé par le dallage conservé sur des points très voisins et par les documents contemporains des fouilles.

nait naguère la plus satisfaisante expression : une grande baie flanquée de deux arcades plus petites, surmontées l'une et l'autre d'une ouverture supérieure pour en décharger le cintre et surtout rompre la monotonie des massifs qui épaulaient le grand arc. Ni dans l'état actuel, ni parmi les détails connus des fouilles ne se trouve un indice quelconque relatif aux superstructures. L'absence de pilastres à l'angle visible et aux pieds-droits du grand arc et la simplicité austère des arcatures excluent apparemment toute hypothèse de corniche décorative et d'attique : un couronnement sans aucune prétention et à l'avenant de tout le reste devait laisser à cet édifice le cachet de sévérité grandiose que gardent encore les parties sauves et qui convient bien à la face intérieure d'une monumentale entrée de ville. Pour toute ornementation de ce côté, deux niches à statues de divinités tutélaires. De la façade extérieure, peut-être plus luxueuse, on doit se résigner à ne plus rien voir. Malgré le délabrement et les retouches qui ont modifié sur ce côté la petite baie septentrionale, l'état des montants, la modénature du grand arc identique sur les deux faces, pour ne rien dire des proportions, et du placement sur le sol, indiquent cependant assez qu'on a toute la profondeur de l'édifice (fig. 7).

La difficulté surgit au moment de mettre une date sur l'édifice embrassé de ce regard sommaire, que complétera l'étude des graphiques. Pour ne pas s'en tirer avec un coup de dés, ou avec quelques rapprochements très vagues, la ressource est facile : le monument est là pour répondre de lui-même à qui veut bien l'interroger avec persévérance et en détail. Sur ce point comme sur tant d'autres, M. de Vogüé ouvrait la voie conduisant à une solution archéologique raisonnée. Nous avons essayé de réaliser complètement ce qu'il n'avait pas eu le loisir de faire.

Sous réserve d'erreurs possibles dans les conditions imposées désormais à toute détermination des mesures, la baie centrale a une ouverture de $5^m,20$ et sa hauteur est de $6^m,25$; les arcades latérales n'ont que $2^m,36$ de largeur moyenne et $5^m,22$ de haut. Le tracé du grand arc, déterminé par le calcul, parait en plein-cintre absolu; le cintre de la petite arcade est au contraire imperceptiblement surhaussé. L'agencement des assises révélera vite aux gens du métier une banale erreur d'exécution et les cotes inscrites sur le croquis (fig. 8) étalent tout le détail des chiffres utiles à l'analyse de l'édifice ainsi qu'à la confrontation avec ses congénères [1].

Divis. II, A, 3, p. 160 ss., fig. 140 ss. Il occupe à ce moment l'ancien camp légionnaire transformé.

1. Les villes romaines de la Transjordane fournissent les plus saisissantes comparaisons. Notre porte mesure en front une largeur totale de $18^m,94$; un des arcs de Boṣra, sur l'entrée d'une rue, mesure $18^m,07$ (cf. Brünnow, *Die Prov.*

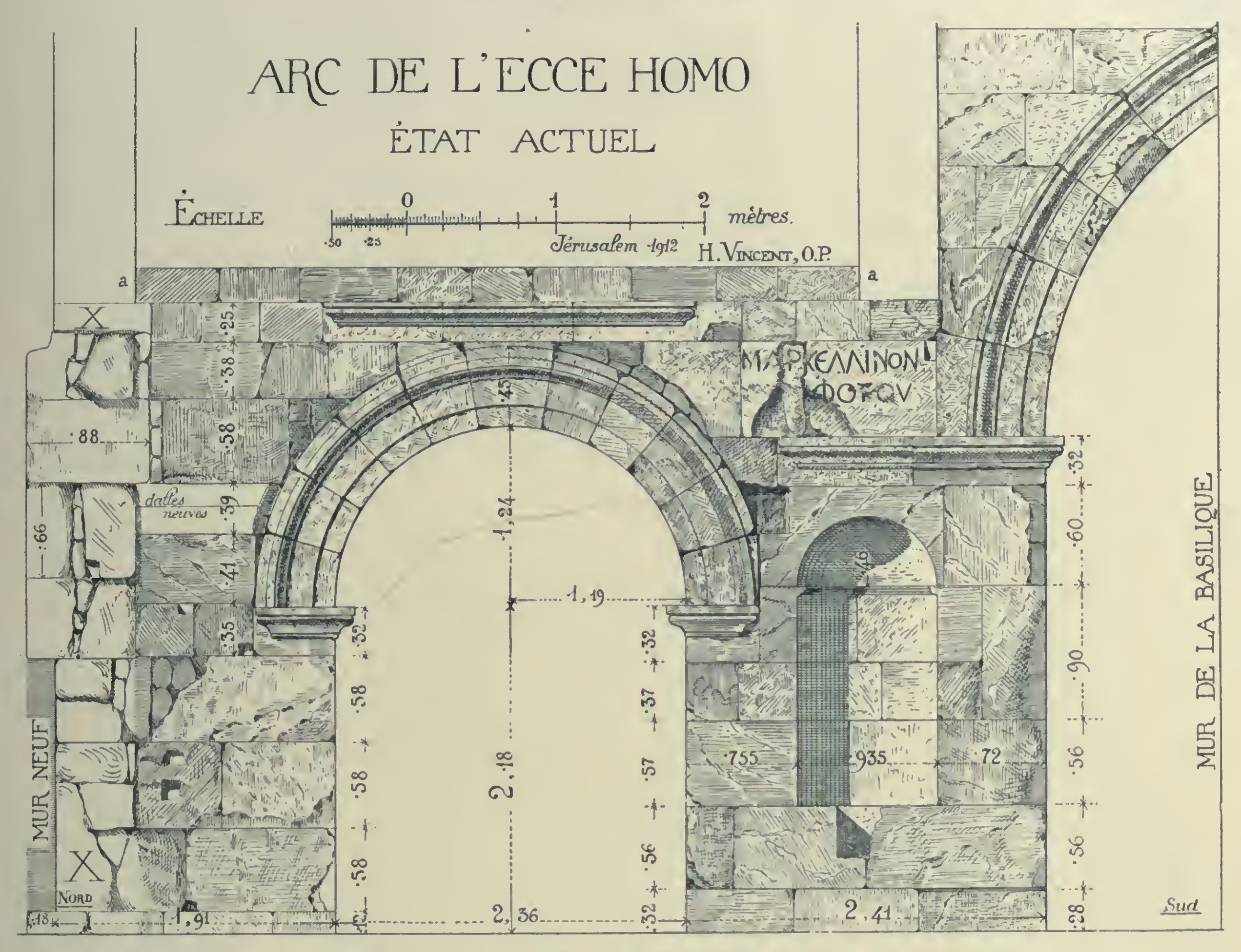


Fig. 8. — Arc de l'Ecce Homo. Géométral de la face intérieure.
XY, amorce d'un mur antique inséré de seconde main dans la pile de l'arc; aa', assise en matériaux de remploi.

Si ardue qu'elle semble d'abord, la distinction des parties sûrement primitives s'impose assez vite. L'unique modification sérieuse que l'arcade septentrionale ait subie provient de l'attache ultérieure d'un mur de retour vers l'ouest qui a bouleversé les assises à peu près sur toute la hauteur; le reste consiste en reprises sur la face orientale et en placages insignifiants çà et là sur les pieds-droits. Toute l'ossature est du premier état, la petite arcade n'a jamais été touchée et si l'on pouvait prouver que l'appareillage du grand arc a été remanié, on devrait concéder que la restauration très scrupuleuse n'a mis en œuvre que les matériaux anciens avec les mêmes procédés techniques et en restituant chaque voussoir à sa position primitive [1], — tâche que réalisent à merveille les architectes de nos jours, — tâche bien insolite toutefois dans les restaurations antiques,

Ar., III, 18, (fig. 897 ss.), pour ne citer que cette unique analogie d'ensemble. Pour le détail, notre petite baie conservée, avec son ouverture de 3m,28 et ses pieds-droits de 0m,70 en façade, a pour parallèle les petites baies de la porte triomphale à *Djérach* (Schumacher, *ZDPV.*, XXV, 1902, fig. 29) : montants 0m,70, ouverture 3m,15. La grande baie à Jérusalem 6m,56, à Djérach 6m,47. Il serait facile d'allonger ces comparaisons suggestives.

1. Personne, en effet, ne voudrait plus prendre à son compte le verdict trop dédaigneux de Tobler : « Un coup d'œil sur l'arc... suffit à rendre manifeste qu'il n'a rien de commun avec les antiquités » (*Topographie*, I, 249).

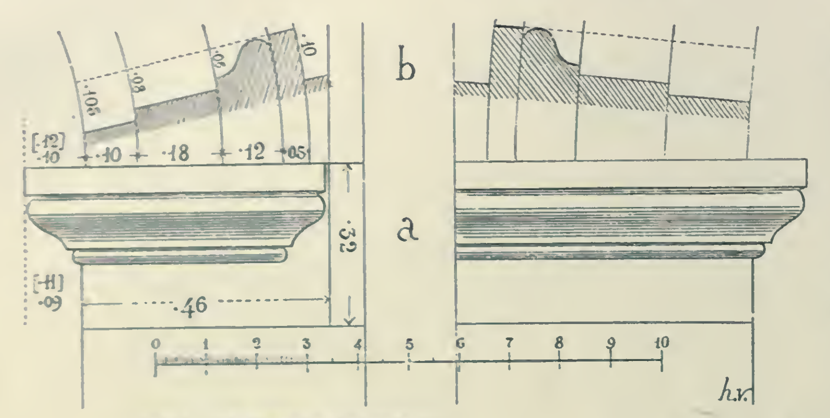


Fig. 9. — Modénature des arcades.
[L'échelle égale 1 mètre.]

moins respectueuses des formes du passé et moins habiles à en imiter la technique.

Si sobre de décoration que soit cette porte triomphale et précisément parce qu'elle est d'un style plus austère, elle garde dans sa discrète ornementation l'empreinte plus caractéristique de son époque. Aussi le plus grand soin a-t-il été apporté à l'étude de la construction et de la modénature; il sera facile à chacun d'en retrouver la famille. Les corps de moulures sont de deux types à peine nuancés dans leur composition, mais de proportions tout autres : celui des impostes, consoles et corniches, et celui des archivoltes (fig. 9). Dans le premier, *a*, le talon un peu rigide et de profil sec, légèrement exagéré, s'amortit sur un petit tore; dans le second, *b*, la courbe plus souple se relie à deux plates-bandes harmonieusement calculées pour accentuer l'ombre et donner du relief à la face de l'arc. L'un et l'autre sont aussi romains qu'on le peut imaginer par leur nature et leur tracé; peut-être ne les retrouverait-on plus guère sur les monuments, passé la fin du second siècle de notre ère. Les socles, de structure plus originale, dont la fig. 10 donne le détail, ne sont actuellement plus en relation avec l'arc. Il n'est pourtant guère douteux qu'ils ne soient des éléments de sa décoration primitive et leur forme même en suggère la place. Deux sont aujourd'hui visibles : l'un au fond de la basilique, l'autre dans une cour intérieure du monastère. De plan rectangulaire, — mesures moyennes 0m,98 × 1,06, — ces socles offrent l'anomalie apparente d'être à peine ébauchés sur une de leurs faces; ils étaient donc manifestement appuyés contre une paroi. Dans leur situation présente, on ne peut examiner d'assez près le sommet pour déterminer le lit d'assise de la base de colonne qu'ils ont supportée si l'on en juge par la simple vraisemblance et surtout par les analogies connues[1]. Un calcul élémentaire permet d'attribuer à cette colonne un diamètre d'environ 0m,64. Leur caractère une fois saisi, ces socles viennent se placer comme d'eux-mêmes devant les pieds-droits de l'arc sur la façade orientale. On s'explique aussitôt leur plan rectangulaire et non carré, leur côté fruste, leur remarquable hauteur — nécessaire pour porter au-dessus de la grande arcade la tête des colonnes qui ne pouvaient normalement dépasser 8 diamètres 1/2, soit environ 5m,25. — Le plan (fig. 11) en met sous les yeux l'agencement dans le tracé intégral de l'arc tel qu'il résulte de cet ensemble d'observations. On

Fig. 10. — Socle d'une colonne de façade.

1. Pour rares qu'elles demeurent en effet, les analogies ne font pas défaut en Palestine; par exemple : à Ḥesbân (Conder, *Survey of east. Pal.*, p. 106), à Sébasṭîyeh (Clermont-Ganneau, *Arch. Res.*, II, 335 s.), à Nazareth (fouilles inédites du T. R. P. Prosper Viaud); encore n'ai-je pas entrepris d'en faire une recherche systématique.

pourra dorénavant continuer à faire battre des spectateurs impressionnistes qui, ayant toisé l'édifice d'un clin d'œil, le caseront à l'avenant aux origines du haut Empire ou parmi les productions de la décadence byzantine. Sans même recourir à la dissection de monuments types pour se mettre en mesure d'asseoir son jugement, il n'y aurait qu'à se remémorer les conclusions de spécialistes très qualifiés, résumant « l'histoire de l'architecture... des portes triomphales romaines » : généralement « à une seule baie » et caractérisées par des « colonnes aux quatre coins » depuis « la fin de la république et au début de notre ère » jusque assez avant dans le premier siècle, tandis que le type à trois baies devient courant « dans tout le monde romain au IIe et au IIIe siècles [1] ». Et voici en Palestine même, à Djérach et à Boṣra par exemple, des monuments de même style, presque de même main, pour donner toute la solidité voulue à cette conclusion que l'arc dit de l'*Ecce Homo* est un débris de la porte orientale d'Aelia Capitolina.

A l'époque chrétienne les statues divines cédèrent naturellement la place à d'autres représentations, dans les deux niches intérieures. A cette occasion sans doute, plus tard peut-être encore dans la période byzantine, un fonctionnaire s'arrogea la gloriole de graver son nom au-dessus de ces niches. Le méchant graffite encore visible (fig. 8)[2], saccagé par une entaille de maçon, ne laisse plus lire avec certitude le nom du personnage, mais ne fait pas l'éloge de son goût. En tout cas, il ne doit pas donner le change sur la date du monument. Il n'y a rien à tirer, à ce sujet, des vestiges d'inscription grecque sur une des dalles encastrées aujourd'hui au sommet du grand arc (fig. 12), ni du fragment vu naguère par M. Clermont-Ganneau sur la pile engagée dans la mosquée au sud de la rue.

Cette porte triomphale était campée au bord occidental de la croupe étroite du Bézétha. En atteignant le bord opposé, la voie qui arrivait de

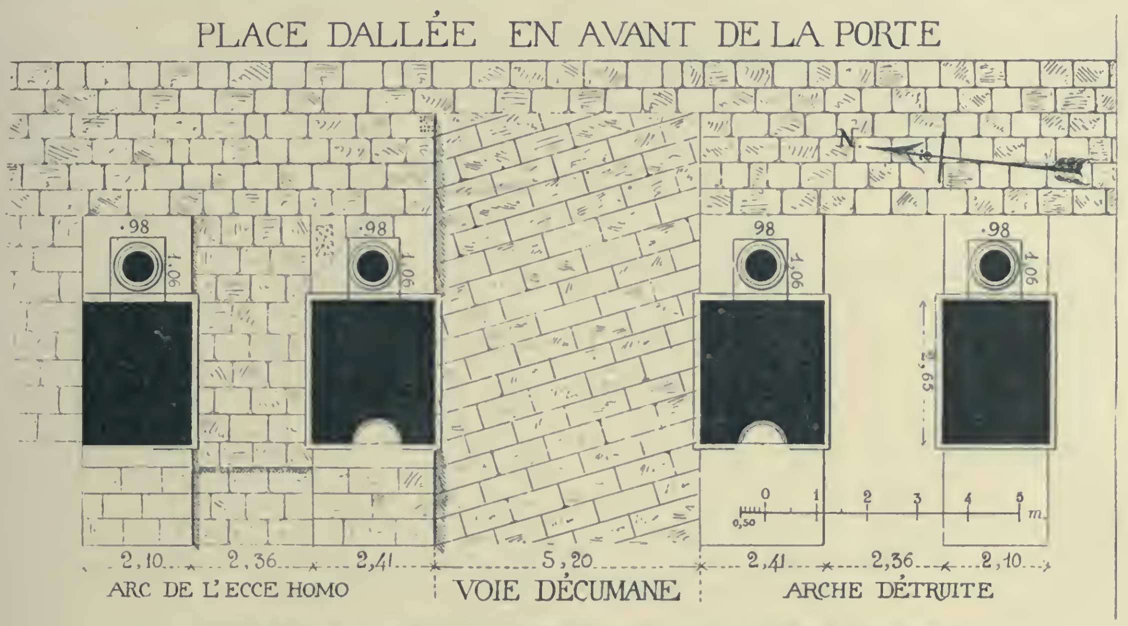


Fig. 11. — Plan de la porte orientale d'Aelia schématiquement restauré d'après les vestiges en place.

1. CAGNAT, *Timgad*, p. 145 s.; cf. 136. L'arc de Trajan dans cette ville africaine fournirait la plus stricte analogie de structure avec l'arc oriental d'Aelia; il est seulement de composition plus savante et de plus riche ornementation.

2. On n'y lit guère que Μαρκελλινον..... φορ(ο)υ. M. de Vogüé (*Le Temple...*, p. 125) semble avoir discerné encore, en avant, les lettres Αυρ... Ce prénom *Aurelius*, en même temps qu'il trahit « une époque postérieure à la fondation d'Aelia », évoquera peut-être le souvenir du tribun Aurelius Marcellinus, dont l'épitaphe fut découverte naguère à Tibériade (*QS.*, 1886, p. 79; 1887, p. 90; cf. *RB.*, 1892, p. 383). Mais il doit n'y avoir là qu'une homonymie accidentelle.

l'orient, avec une largeur apparemment égale à peu près à l'ouverture de l'arche centrale, se dilatait en une spacieuse place; le dallage en a été remis à jour naguère par les fouilles des RR. PP. Franciscains près du sanctuaire de la Flagellation, et l'on sait qu'il se développe sous les écuries de la caserne et la ruelle contiguë. Une disposition analogue avec des proportions plus restreintes se retrouverait probablement à l'intérieur[1].

Quelque lecteur s'alarmera peut-être de voir



Fig. 12. — Vestiges d'inscription au-dessus du grand arc. a a, mur de la basilique de l'Ecce Homo; b, fenêtre de la chambrette d'un derviche; voir fig. 6.

dépenser tant de détails pour prouver en ce lieu l'existence d'une « porte », après avoir suggéré précédemment qu'Aelia n'avait aucun rempart. Et il est incontestable que, dans notre concept moderne, l'idée de porte implique celle de mur. Tel n'était apparemment pas le point de vue romain, puisque les exemples sont nombreux de ces ouvertures grandioses, sous lesquelles vient passer une voie, sans qu'aucune muraille s'y rattache. Aussi bien ne sont-elles pas, à strictement parler, de simples et usuelles portes, mais, à l'instar de tous les autres édifices d'un bout à l'autre de l'Empire, l'imitation aussi fidèle que possible d'un monument de la capitale : la *porta triumphalis* du champ de Mars, elle aussi arc indépendant jeté sur la « voie triomphale ». Cette porte isolée concrétisait un vieux rite religieux, à la base duquel se trouvait la superstition si répandue que passer à travers une étroite fissure équivaut à se purifier et à renaître. C'est d'elle que les spécialistes font dériver les arcs de triomphe, édifices essentiellement romains[2].

De la porte orientale il paraît évident que le circuit d'Aelia — son enceinte, si enceinte il y avait, — se repliait au NO. par la crête principale du Bézétha, dans la direction de la porte de Damas, abandonnant l'ancien quartier NE., dont l'inclusion eût singulièrement bouleversé le tracé liturgique. La rue sensiblement rectiligne, *ṭarîq eḍ-Ḍaherîyeh,* reliant l'*Ecce Homo* à la porte d'Hérode fixerait au mieux la limite orientale primitive de la colonie jusqu'au point où elle est recoupée par la rue transversale *ḥâret es-Saʿadîyeh* qui marque, aujourd'hui encore, l'extrémité septentrionale de la zone couverte par les habitations en revenant vers la porte de Damas[3]. La délimitation de l'angle opposé, sur le front occidental, est assez clairement suggérée par des indices archéologiques tels que le mouvement des rues à partir de la crête de la colline, au bout occidental de *ḥâret deir el-Efrândj*, et la relation d'orientement entre l'angle rentrant du rempart ancien à l'extrémité NE. du couvent de Terre Sainte et la porte de Jaffa[4], ou porte de Bethléem, ainsi que l'appelait S. Jérôme. Au S. enfin, par delà le vieux mur du camp laissé debout malgré la réduction extrême de l'installation légionnaire, les habitations de la colonie se dilataient plus ou moins denses à travers la plate-forme et les premières pentes est et sud de la colline du Cénacle. Les fouilles de ces dernières années, celles surtout des PP. Assomptionistes, en ont révélé d'innombrables vestiges.

1. Même ordonnance autour de l' « arc de Trajan » (Cagnat, *op. l.*, p. 138). Pour l'agencement de l'arc romain avec les antiques piscines sous l'*Ecce Homo*, on se reportera au t. Ier. Le tracé du dallage dans le plan (fig. 11) n'est qu'une approximation essayant d'interpréter divers indices relevés dans le monastère des Dames de Sion et dans les fouilles sur les terrains adjacents à l'est et à l'ouest.

2. Voir A. de Domaszewski, *Die Triumphstrasse auf dem Marsfelde* dans *Abhandl. z. röm. Relig.*, p. 222 s.

3. Quand, par la suite, on se préoccupa d'un rempart, le prudent ingénieur romain ne voulant point le faire passer sur le plafond trop fragile des « cavernes royales », eut soin de l'amorcer à la ligne antique plus près de la porte de Damas (pl. I, fragm. x en place) et de le tracer un peu obliquement par la pente occidentale du Bézétha jusqu'à la porte orientale, où nous avons constaté les vestiges évidents de ce raccord de seconde main (cf. fig. 8).

4. Sans parler des vestiges de murailles antiques pouvant répondre, sur cette ligne, à la première tentative de fortifier Aelia au cours du IIe siècle.

Renonçons à découvrir, dans le périmètre ainsi déterminé, le détail de la *centuriation* ou répartition en îlots de maisons par le recoupement des rues secondaires; mais il importe beaucoup de retrouver l'âme de la colonie, l'indispensable forum et son cortège plus ou moins obligatoire de monuments civils et religieux. Rien qu'à se laisser guider par les deux grandes voies essentielles dont l'intersection fixe l'emplacement théorique du forum, on aboutit à cette esplanade naturelle, développée ensuite et régularisée de main d'homme, où les textes de la Bible ont fait précédemment constater l'existence d'une place publique devant une porte du rempart [1]. Dans ce même endroit un édifice assez considérable fut, à une certaine époque, la résidence officielle du gouverneur. Aujourd'hui encore, après que dix-huit siècles féconds en bouleversements radicaux ont passé sur la grande restauration romaine, l'image de l'esplanade d'antan n'est pas tellement effacée qu'on ne la puisse saisir d'un belvédère quelconque où le regard embrassera tout le quartier du Saint-Sépulcre. Les *agrimensores* d'Hadrien avaient donc latitude entière de situer leur forum à l'endroit consacré en l'installant où fut jadis « *la* place », pour parler le langage de Néhémie. Ainsi firent-ils. L'obligation s'impose à nouveau, pour éviter des redites et rester clair, de placer dans un autre contexte la description des restes de ce forum [2]; le lecteur autorisera cependant désormais l'emploi éventuel de ce nom et l'entrée imposante du forum d'Aelia lui est présentée dès maintenant (fig. 13) comme le plus heureux pendant de la porte orientale contemporaine.

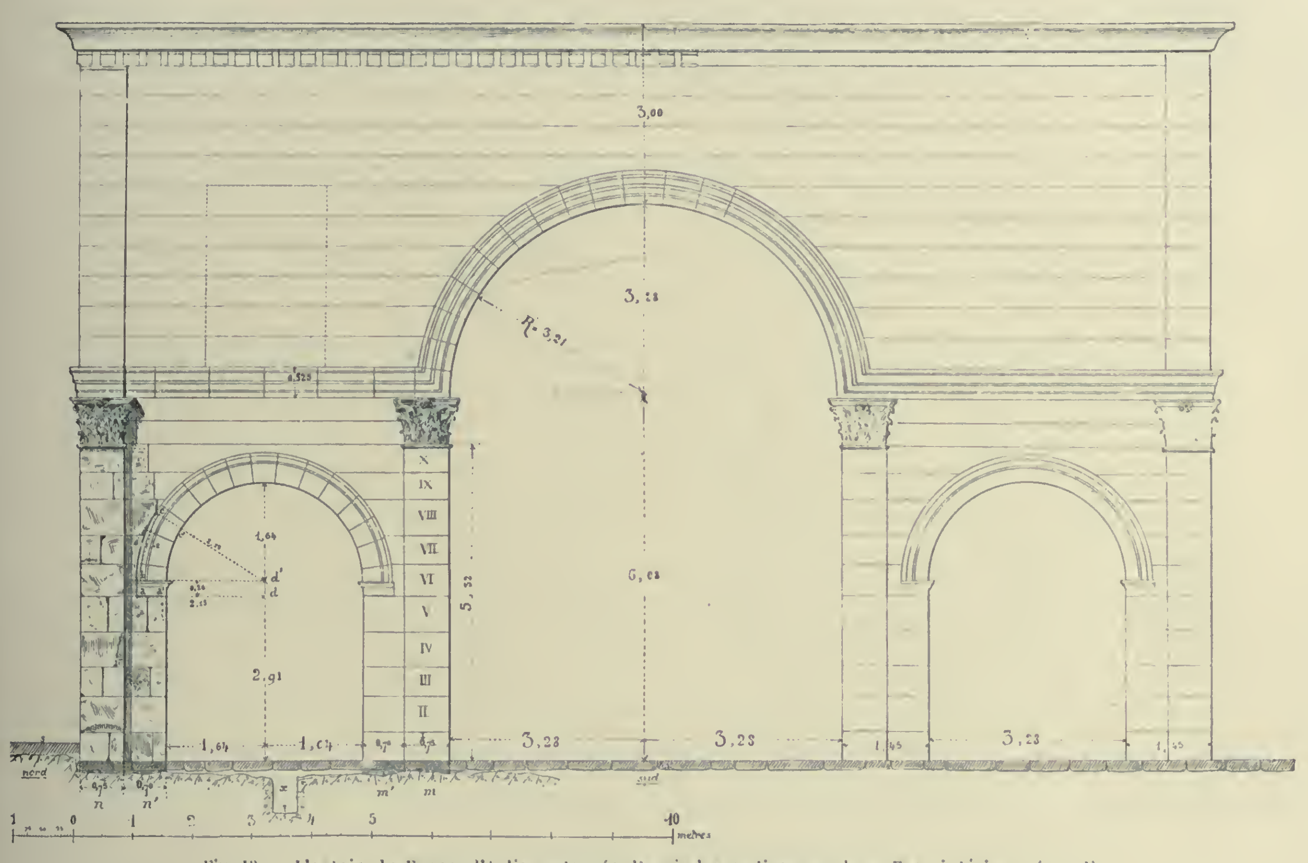


Fig. 13. — L'entrée du Forum d'Aelia restaurée d'après les vestiges en place. Face intérieure (ouest). Les parties ombrées sont primitives; voir ci-dessous, ch. III.

1. T. I, *Les murs de Néhémie*. Cf. *RB.*, 1904, p. 62 et 67.

2. Voir ci-dessous, ch. III.

Plus ardue est la tâche de situer les édifices énumérés par le chroniqueur alexandrin. L'un des thermes trouve une situation naturelle dans la vallée du Tyropœon, tout au bord oriental de la cité (pl. I). La vieille installation balnéaire utilisée de nos jours sous le nom de *ḥammâm eš-Šifâ* n'en conserve, à coup sûr, ni la somptuosité ni le confort, mais a chance d'en marquer le site [1]. L'alimentation d'eau — à laquelle suffisent aujourd'hui les citernes et surtout le suintement permanent au fond de cette cuvette naturelle — était sans doute complétée, aux temps romains, par un réseau de canaux destiné à capter la moindre réserve d'eau en toute la zone septentrionale. Enfin le dernier coude du grand aqueduc romain d'*'Aîn 'Arroub* et des Vasques avant son entrée sur l'esplanade du Temple était si proche qu'il eût été fort simple de lui emprunter le supplément opportun. C'est sur le parcours de ce canal qu'on chercherait volontiers le second *dèmosion* : il était ordinaire, à l'époque impériale, que l'alimentation des thermes — même établis à proximité de quelque source — fût largement assurée par des aqueducs. Or les fouilles des PP. Assomptionistes sur la pente orientale de la grande colline ont mis à jour, à proximité immédiate de l'aqueduc, des restes assez considérables d'installation thermale pour que le P. Germer-Durand ait eu naguère l'impression « que les bains d'Aelia devaient être par là », quoique « en dehors des murs [2] ». L'estampille de la X[e] légion sur les briques employées dans la construction des hypocaustes donne à cet avis une très heureuse vraisemblance. Les recherches ultérieures, tout en multipliant les vestiges de l'époque d'Aelia [3], ne semblent pas autoriser de décision plus nette au sujet de ces thermes « publics ou privés ». C'est presque certainement au contraire un bain public spacieux que MM. Bliss et Dickie [4] ont découvert au bord de la vallée de Siloé, à peu de distance au SO. de la piscine.

On adoptera sans grande hésitation, pour le théâtre, l'hypothèse du R. P. Germer-Durand [5], qui l'adosse au double promontoire de la grande colline. Dans l'hémicycle naturel constitué par l'estuaire de la petite vallée transversale sur le Tyropœon, à deux pas du forum, on est bien dans la tradition romaine et l'avantage du site ne pouvait échapper aux architectes impériaux. A proximité de l'esplanade du Temple, le théâtre aura pu s'ériger aux dépens des ruines du sanctuaire, justifiant ainsi assez bien le dire un peu emphatique d'Eusèbe, qui présente le fait comme réalisé sous ses yeux. En ce quartier le plus dense de la ville moderne aucune fouille n'a été encore pratiquée ; il faut escompter patiemment le hasard propice d'une observation archéologique capable de donner corps à l'hypothèse.

Cette hypothèse nous a conduits devant l'enceinte de l'ancien Temple ; nous n'aurions qu'à y pénétrer pour nous trouver devant le capitole d'Aelia, si le concert unanime des historiens guidait ici avec toute sécurité. La confiance est universelle et absolue dans l'existence de ce temple de Jupiter *Capitolin*, d'où il n'y a naturellement qu'un pas pour conclure au Capitole de la colonie.

Au premier aspect le problème est résolu dans le sens de l'affirmation traditionnelle. On se rappelle la capitation imposée aux Juifs pour le temple de Jupiter capitolin à Rome après la première révolte. Cet humiliant impôt, source profonde et constante de l'exaspération juive, marquait la victoire du dieu de Rome. Après l'échec de l'effort suprême vers la libération, quand le triomphe du dieu romain est définitif, on n'en pouvait trouver, semble-t-il, d'expression matérielle plus vexante pour les vaincus et plus concrète pour la postérité que d'installer Jupiter sur le site que Jahvé avait choisi jadis pour son Temple. Le texte célèbre de Dion Cassius-Xiphilin attesterait la substitution.

1. Cf. déjà Schick, *ZDPV.*, XVII, 1894, p. 167.
2. *RB.*, 1892, p. 382. Dans *Échos*..., 1904, il n'en est plus question. La *Notice sur le musée archéol. de N.-D. de France*, p. 21, les qualifie de « bains privés ».
3. Voy. *RB.*, 1894, pp. 257 ss., 1908, p. 410 s. Une publication intégrale de ces trouvailles serait vivement à désirer. Plus importante encore serait la publication d'un bon relevé d'ensemble, situant les nombreuses mosaïques, les vestiges d'édifices variés et le réseau des rues antiques.
4. *Excavations at Jerusalem*, p. 225, pl. XXI, etc.
5. *RB.*, 1892, p. 381 ; *Échos*..., 1904, p. 70. « Il est inutile, je pense, de rappeler au lecteur que les théâtres antiques sont toujours adossés à une colline ». Ce mot de M. l'architecte Saladin (*Miss. en Tunisie; Nouv. arch. des miss. scient.*, II, 1892, p. 382) s'applique aussi bien à la Palestine qu'à la Tunisie, ou à l'Algérie (Gsell, *Les monuments*..., I, 186). Rationnelle et pratique, une telle localisation faisait loi pour l'architecte romain.

Pas un texte, que j'aie su voir, ne va au delà et n'établit l'équation : site du Temple juif et capitole d'Aelia. Et sans doute n'en doit-il exister aucun à ce jour, puisqu'un historien tel que M. Schürer n'a pu alléguer que celui-là [1]. Il n'est pas superflu de faire observer que l'abréviateur parle d'*un* temple à Jupiter sans lui accoler le titre spécifique de *Capitolin*, ni aucune de ces autres épithètes de nature à mettre hors de doute l'existence d'un capitole [2]; la déduction qui aboutit à l'identifier avec le capitole de la colonie est, à la vérité, fort simple, mais pas, pour autant, conforme de toute rigueur à la réalité. Les sources qu'on peut dire locales, et en somme plus voisines des faits, connaissant dans Aelia un autre sanctuaire, dédié lui aussi à Jupiter, on devra du moins fournir quelque motif plausible de préférer le temple substitué à l'ancien sanctuaire juif; c'est ce qu'on a invariablement négligé de faire [3].

On s'est appliqué à déterminer plus haut la situation du Ḥaram aux jours du Pèlerin de Bordeaux et de S. Cyrille. Une situation identique, moins la mention de l'édicule problématique, est décrite un peu plus tard par S. Jérôme, témoin également bien placé pour s'être renseigné avec exactitude : *Ubi quondam erat templum et religio Dei, ibi Hadriani statua et Jovis idolum collocatum est* [4]. Et à qui faut-il rappeler le dramatique passage où Jérôme peint la lugubre scène annuelle des Juifs admis au poids de l'or à se lamenter sur les cendres de leur Temple [5]? Le Pèlerin de 333 discernait mal entre la statue olympienne et la statue impériale : pour lui, toutes deux figuraient Hadrien. Mais sa description se concevrait-elle s'il eût vu les deux statues dans un majestueux sanctuaire qui comportait d'ailleurs au moins trois images pour être le capitole? Et quand S. Jérôme distingue, en Romain cultivé, l'idole divine et la statue équestre de l'empereur, peut-on penser que c'est la forme vraisemblable sous laquelle il présenterait la substitution du capitole au Temple s'il y avait eu capitole?

Tout ce que les textes authentiques savent, par conséquent, se réduit à ceci : érection d'un temple à Jupiter indéterminé; dans ce sanctuaire, quelle qu'en soit l'exacte nature, une statue de Jupiter, en face de laquelle Hadrien érige sa propre statue équestre : pour le reste, une roche abandonnée dans une esplanade déserte.

Sur un tout autre point de la ville, attenant au forum où sa présence est à peu près de rigueur, presque les mêmes témoins antiques signalent un second site où Jupiter est vénéré, et cette fois en compagnie d'une déesse : groupement qui peut déjà devenir suggestif. La déesse est Vénus, pas Junon ou Minerve : soit. Les deux divinités ne semblent pas unies sous le même toit, puisque l'une trône sur l'emplacement où Jésus avait été crucifié, tandis que l'autre déshonore le site de sa sépulture; je ne l'oublie pas. Aussi n'ai-je pas demandé à ces témoins autre chose que l'attestation d'un culte au couple Jupiter-Vénus dans cette région de la ville fondée par Hadrien. Mais on se souvient aussi que les déités de la triade capitoline pouvaient se nuancer. En présence des fluctuations du nom de la déesse dans les sources chrétiennes, on ne trouvera pas invraisemblable qu'il ait pu y avoir quelque méprise. Enfin des exemples catégoriques de plusieurs chapelles distinctes pour constituer un capitole [6] résoudraient au besoin l'objection formulée contre le capitole qui engloberait le Calvaire et le Saint-Sépulcre.

1. *Geschichte des jüd. Volkes...*, I[4], 700, n. 151.

2. Voir Toutain, *Les cultes...*, p. 182 ss.

3. Même Sir Ch. Wilson, le seul, je crois, qui ait cependant soupçonné que les textes anciens suggéraient de situer le Capitole vers le Calvaire (*Golgotha*, p. 94).

4. Comm. sur *Is.* II, 9; *PL.*, XXIV, 49. Cf. sur *S. Mt.* XXIV, 15 : *potest autem... accipi..... de Hadriani equestri statua quae in ipso sancto sanctorum loco usque in praesentem diem stetit.*

5. Sur *Soph.* I, 15; *PL.*, XXV, 1354 : *Cineres Sanctuarii ... altare destructum ... angulos templi* — c'est-à-dire du soutènement de l'esplanade : c'est tout ce qui se voit encore du Temple. Dans ses *homélies sur les Psaumes,* S. Jérôme paraît signaler quelques vestiges plus explicites : ... *Templum in circuitu quindecim gradus habuit. Signa aliqua videmus : numerate, et videbitis ita esse ut dicimus* (Dom G. Morin, *Anecdota Maredsolana*, III, II, 220). Ce détail pittoresque ne serait-il pas emprunté, pour les besoins de l'argumentation, au répertoire de ceux que Jérôme appelle un peu sarcastiquement ailleurs *sanctorum locorum in hac provincia monstratores* (*PL.*, XXIV, 392)? Ces vestiges mesquins prouvent du moins que les Romains, loin d'installer leur capitole en ce lieu, avaient laissé le Temple à sa lugubre désolation.

6. Deux chapelles à Cirta (Cagnat, *Timgad*, p. 162 s., fig. 70), trois à *Sbéitla* (Saladin, *Miss. Tunis.; Archiv.*, III, XIII, 1887, pp. 68-79, fig. 125-139, pl. I et II; Merlin, *Bullet. arch. du Comité*, 1911, p. CXVII s. et pl. XL).

Voici maintenant la *Chronique pascale* avec son capitole correctement énuméré parmi les édifices coloniaux et sa « terrasse quadrangulaire » mentionnée tout à la fin et sans liaison avec le capitole dont on voudrait qu'elle fût la monumentale enceinte. Quand elle emprunte à sa source latine la *Quadra,* — un peu comme les Anglais disent le « Square », — peut-on penser qu'elle entendait désigner le péribole grandiose d'un temple à Jupiter Capitolin? Et quelles eussent été les vicissitudes de ce temple-capitole disparu si radicalement qu'aux jours de S. Cyrille et de S. Jérôme ses ruines mêmes n'attiraient point l'attention à travers l'esplanade vide où fut le Temple? Situé au cœur de la colonie, sur la roche du Calvaire où il dominait quelque peu le groupe des édifices du forum, le sanctuaire de la triade capitoline s'harmonise spontanément avec les informations des textes authentiques, les exigences usuelles de l'organisation romaine et les indices archéologiques. Là non plus on n'en entendra plus parler; mais qui s'est préoccupé de dire quoi que ce soit des monuments d'Aelia jusqu'à Constantin? A ce moment les rôles sont renversés : le capitole mesquin de l'insignifiante cité paganisée est anéanti pour laisser resplendir le sanctuaire chrétien qu'il offusquait et qui va devenir le Capitole chrétien de la Ville Sainte et du monde.

La recherche du « nymphée à quatre portiques » attire nécessairement hors de la ville, vers l'une ou l'autre des piscines connues. On se dirigera peut-être vers la plus fameuse : l'antique Bézétha-Béthesda évangélique. Tout bien pesé, Siloé doit garder la préférence. A part le nom inspiré de souvenirs bibliques par delà toute adaptation romaine, la description qu'en fournit le Pèlerin de Bordeaux correspond bien au τετράνυμφον concis de la Chronique alexandrine : *piscina... Silua; habet quadriporticum;* c'était très exactement vu : nous le constaterons en étudiant plus tard les restes de ces portiques.

Entre ce nymphée et la Κόδρα, la liaison aurait été simple si l'on pouvait conserver au *Dodécapylon* le sens de succession de *tétrapyles* sur une voie à degrés. MM. Bliss et Dickie[1] ont en effet découvert une importante rue en escalier remontant le Tyropœon. Bien que l'exploration ait été limitée au tiers environ de la distance entre la piscine et l'angle sud-ouest du Ḥaram, ils ont solidement établi le raccord entre cette rue et la rue analogue explorée autrefois par M. Warren au pied de la muraille occidentale du Temple[2]. L'origine hérodienne de cette rue, au moins dans la section adjacente au Ḥaram, cadre parfaitement avec l'archaïsme de son vocable, au dire du chroniqueur alexandrin. Derechef on verrait les judicieux ingénieurs romains tirer parti d'une installation antique pour l'aménagement de leur ville : l'escalier embelli de quelques portiques aurait reçu tout bonnement une désignation nouvelle.

Si impressionnante que doive paraître une telle interprétation, elle demeure sujette aux difficultés alléguées tout à l'heure contre l'identification du Dodécapylon avec la colonnade centrale. En pratique d'ailleurs nous restons dans la même région et l'ordre très méthodique du *Chronicon* est sauvegardé. En effet, le site du cirque — ou d'un lieu de spectacle analogue — serait assez satisfaisant sur la très vieille plate-forme artificiellement créée au SSO. du Temple aux jours lointains de la grande monarchie. Depuis des siècles le Millo primitif, n'ayant plus de raison d'être comme boulevard contre un envahisseur, avait cédé la place à des édifices variés, finalement à un petit hippodrome dans la ville hérodienne. Et le Dodécapylon romain, au sens indiqué, ne trouve-t-il pas son meilleur emplacement à l'endroit où pouvaient subsister encore quelques débris des gradins qui enserraient la piste de l'hippodrome antérieur? J'ai hâte d'ajouter que c'est là simplement une hypothèse. L'importance très secondaire d'une détermination plus précise dispense de s'y attarder.

Enfin l'esplanade sacrée. On trouvera au t. Ier de cet ouvrage la démonstration par l'archéologie que l'enceinte du Ḥaram n'est pas l'œuvre d'Hadrien. Au cours de la grande guerre, peut-être encore dans la récente insurrection, elle avait subi de graves dommages. Démantelée maintenant et à tout jamais hors d'état de redevenir une dangereuse forteresse, rien n'imposait sa destruction radicale. Jupiter ayant pris possession de ce site, on en conserva naturellement le péribole, dont il suffisait de réparer les brèches pour lui rendre

1. *Excavations at Jerusalem*, pp. 140 ss., 158 ss., pl. xx a.

2. Décrite sous la rubrique *Pavement; Surv. Mem. Jerus.*, p. 172, 176 ss.

une beauté en harmonie avec l'éclat de la cité toute neuve. Ces retouches romaines demeurent partout faciles à discerner et la planche. Il fera presque toucher du doigt la nuance de cette restauration. Seuls les monuments intérieurs, temple et portiques, furent extirpés. Nous ignorons la situation exacte du monument mal déterminé — temple si l'on y tient — qui abritait l'image de Jupiter et la statue équestre d'Hadrien[1]; mais il était certainement sans aucune ampleur dans l'esplanade immense, plus grandiose encore par cette solitude même. Aussi est-il omis dans l'énumération du chroniqueur, dont toute l'attention se porte sur cette enceinte marquant d'un trait si particulier la physionomie de la colonie Aelia Capitolina.

Pour achever d'en reconstituer le schéma, il resterait à découvrir l' « arc commémoratif » de la fondation. Dans le savant mémoire où il a fixé la signification de ces monuments, M. Frothingam proposait incidemment de reconnaître l'arc communal d'Aelia dans celui qui, « selon la chronique de Jérôme,... portait une statue en marbre de la Truie pour signifier que les Juifs étaient sujets au pouvoir de Rome »[2]. Le texte de S. Jérôme est célèbre[3], mais la vue des lieux eût probablement modifié l'hypothèse. La porte dont il s'agit est celle de l'ouest, où aboutissait la voie de Bethléem et d'Hébron; rien n'autorise à lui attribuer dans Aelia une importance prépondérante, et le voisinage du camp explique assez l'image gravée au fronton : c'est beaucoup plutôt le sanglier emblématique de la Xe légion que la Truie légendaire du songe d'Énée[4].

A n'en pas douter la porte principale de la colonie était celle du N., par où pénétrait la grande voie venant de Césarée. On n'ignore plus que cette route vers la métropole, en quittant la porte septentrionale d'Aelia, était obligée de remonter plus de quatre milles au N., confondue avec la voie de Naplouse, à la recherche de la seule trouée naturelle propice pour s'orienter vers le littoral. La découverte d'un milliaire en place nous a permis naguère[5] de déterminer avec exactitude le bornage sur les cinq premiers milles de cette voie, d'établir que son aboutissant était bien la porte de Damas actuelle, mais que la colonne milliaire initiale ne pouvait être située à cette porte, et devait être reculée jusqu' « au sud du S.-Sépulcre ». Ce point de départ devient très naturel, depuis que nous avons constaté en cet endroit l'existence du forum de la colonie. Et comme pour attester encore, en le déformant, le souvenir de ce « milliaire d'or », humble mais fidèle réminiscence du milliaire de la capitale, une colonne va défrayer les plus naïves légendes bien des siècles après que le forum aura été converti partiellement en parvis pour le Saint-Sépulcre[6].

La porte septentrionale franchie, dès qu'on atteignait le petit plateau où naît la vallée du Tyropœon, des monuments funéraires s'alignaient au bord de la grande voie de Césarée. La rapacité, le vandalisme farouche ou utilitaire, le temps enfin ont eu beau coaliser leur effort, assez de vestiges subsistent pour attester çà et là quelqu'un de ces

1. Le détail peut-être le plus propre à guider en cette localisation est le sentiment de perspective et de symétrie que révèle la répartition des monuments dans les villes romaines. On supposerait donc assez volontiers l'édicule dans la perspective de l'une ou l'autre des entrées de la *Quadra* du côté de la ville, ou vers le centre de l'esplanade. L'hypothèse de le situer au point où s'élève aujourd'hui le gracieux monument dit *Mehkemet Dâoûd* ne prétend pas à plus d'objectivité que le sigle rond tracé pour la concrétiser (cf. pl. I). Tout au plus pourrait-on se remettre en mémoire qu'en ce même point se dressait jadis la somptueuse porte Nicanor, entrée du parvis intérieur. A faire fond sur la donnée d'une chronique samaritaine, — suspecte puisqu'elle n'est connue que par une copie sortie de l'officine astucieuse et famélique de Naplouse, — le temple d'Hadrien eût été une simple « maison sur quatre colonnes » (cf. ci-dessus, p. 10, n. 9). Il serait très facile d'agencer harmonieusement cette sorte de baldaquin pour abriter la statue divine avec les deux statues impériales en avant.

2. *Rev. arch.*, 1905, II, p. 222.

3. *Chron.* d'Eusèbe, dans SCHOENE, II, 169 : *Aelia ab Aelio Hadriano condita, et in fronte ejus portae qua Bethleem egredimur sus scalptus in marmore significans Romanae potestati subjacere Judaeos.*

4. M. Frothingam paraît faire allusion à VIRGILE, *Énéide*, VIII, 43 ss. A faire fond sur un dire d'Eutychius (*Annales*, éd. Cheikho, I, 102) que la porte dite *Miḥrâb Dâoûd* portait aussi une dédicace à Hadrien, cette porte occidentale serait à concevoir dans le même style que celle de l'orient, à l'autre bout de la voie décumane. Le renseignement est cependant trop peu sûr; voir CLERMONT-GANNEAU, *L'empereur Hadrien et Jérusalem; Recueil...*, VI, 1905, pp. 279 ss. Le *bordj* d'Eutychius rappelle bien la *porta Purgu* de Theodosius (ap. GEYER, *Itin.*, **138**, 13).

5. *RB.*, 1901, pp. 98 ss.

6. Voir plus loin le cycle folk-lorique relatif à cette colonne, dont l'omphalos actuel, dans la chapelle orthodoxe devant le Saint-Sépulcre, perpétue les vicissitudes.

mausolées qui marquèrent jadis d'un trait bien romain cette avenue principale de la colonie [1].

Parmi ces tombes, on s'en souvient, ont été découverts des pièces d'architecture romaine et deux lambeaux de monumentale inscription latine (fig. 14). M. Clermont-Ganneau, secondé par un romaniste aussi éminent que M. Cagnat, est arrivé à la conclusion que ces fragments appartiennent à deux textes. Il s'agirait « de deux dédicaces qui, bien que distinctes, associeraient les noms d'Hadrien et d'Antonin sur un même monument », « quelque édifice grandiose... d'Aelia Capitolina », triomphe d'Hadrien sur les Juifs un monument [aurait] été érigé à sa gloire, aux portes d'Aelia » [3].

Grâce à la solution si sagace de l'énigme épigraphique par M. Clermont-Ganneau, il est assez simple aujourd'hui de justifier et de préciser l'hypothèse heureuse du P. Savignac. Ce monument érigé à la porte principale d'Aelia, qui dut être somptueux, d'après les vestiges mutilés, et qui réunissait deux dédicaces aux empereurs Hadrien et Antonin, c'est l' « arc emblématique », l'arc de triomphe par excellence d'Aelia. A 350 mètres de la plus importante entrée, sur la plus grande voie



Fig. 14. — Fragments de la double dédicace dans l'arc emblématique d'Aelia.

ou le mur d'enceinte [2]. Avec les renseignements incomplets qui lui avaient été fournis, le savant maître ne pouvait serrer de plus près cette détermination. Le P. Savignac, un peu mieux guidé par un aperçu de la fouille, avait l'impression que ces lourdes pièces, en relation avec un pan d'excellente muraille romaine au voisinage d'un caveau romain remanié, n'avaient pas été transportées de bien loin. Il émettait donc l'hypothèse « qu'après le et dans la plus idéale situation pour marquer la limite du *pomoerium*, l'arc majestueux se conçoit presque spontanément en face de ces débris. Il va de soi qu'une reconstitution serait trop largement gratuite avec aussi peu d'éléments, bien qu'il puisse être facile de trouver, dans l'atrium de la basilique érigée par Eudocie, à quelque cinquante mètres vers l'orient, les colonnes qui conviendraient et peut-être les bases qui manquent [4].

1. Tout le monde a en mémoire les mausolées fameux alignés sur les principales voies qui sillonnent la campagne aux abords de Rome. Le texte de LUCIEN, *Charon ou les Contemplateurs*, § 22, éd. Iacobitz, p. 220, prouve que le cas du cimetière fameux devant le Dipylon athénien n'était pas une exception en Grèce. En Palestine on peut rappeler la voie des tombeaux à Gadara et les nombreux monuments funéraires plus ou moins grandioses situés au bord d'une voie antique.

2. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil...*, VI, 193 ss., cf. 283.

3. *RB.*, 1904, p. 98.

4. N'est-ce pas un débris du même monument, cette colonne miraculeuse qui défrayait le folk-lore religieux dans la seconde moitié du VIe s., témoin l'Anonyme de Plaisance? *In ipsa strata non multum longe ab ipsa civitate stat columna marmorea in media via, in qua prius Dominus ducebatur ad flagellandum, quae fugiens levata a nube et posita in ipso loco..... neque basidem habet..., sed sic super terram stat et exagitatur.* On y monte par des échelles pour illuminer la croix plantée au sommet et brûler

Une découverte dont le mérite revient, en somme, à M. Clermont-Ganneau, par le soin qu'il s'est donné d'en préciser le site et d'en discuter la portée, prend maintenant, si je ne me trompe, toute sa valeur. Elle s'éclaire avantageusement elle-même sur un point demeuré obscur, tandis qu'à un autre point de vue elle appuie singulièrement la localisation proposée pour l'arc communal d'Aelia. Il s'agit de la « magnifique tête de statue... en marbre blanc et de grandeur naturelle »[1] trouvée en 1873 dans un mur en pierres sèches au bord de la route de Naplouse, une trentaine de mètres au N. du tombeau d'Hélène d'Adiabène. Elle appartenait à une statue. C'est une tête d'homme d'âge mûr, aux traits pleins et forts, déjà quelque peu plissés. La barbe est courte, abondante et frisée. La chevelure opulente s'échappe de dessous un diadème en feuilles de lauriers et retombe très bas sur le front, les tempes et la nuque en boucles pointues et d'un négligé savant, surtout dans les trois mèches qui constituent le centre de la coiffure au sommet du front. La couronne à triple tresse de laurier est agrafée au-dessus du front par « un large médaillon circulaire, représentant probablement un camée », dans lequel on « reconnaît encore fort distinctement un aigle en bas-relief, de face, les ailes à demi éployées et la tête tournée à gauche »[2]. L'expression est grave avec un certain mélange de sérénité et de rudesse. Quoique le morceau ne soit pas de tout premier ordre, il est cependant excellent et, jusqu'à ce jour, unique à Jérusalem.

Au premier coup d'œil, M. Clermont-Ganneau, frappé de ce portrait « extrêmement imposant et majestueux »[3], pensait à quelque personnage historique, roi ou empereur, et après mûre discussion se décidait pour Hadrien, rappelant avec à-propos les statues divine et impériale signalées au IVe siècle. Par la suite, la difficulté de trouver dans les images d'Hadrien une réplique exacte du portrait de Jérusalem l'a conduit à laisser le

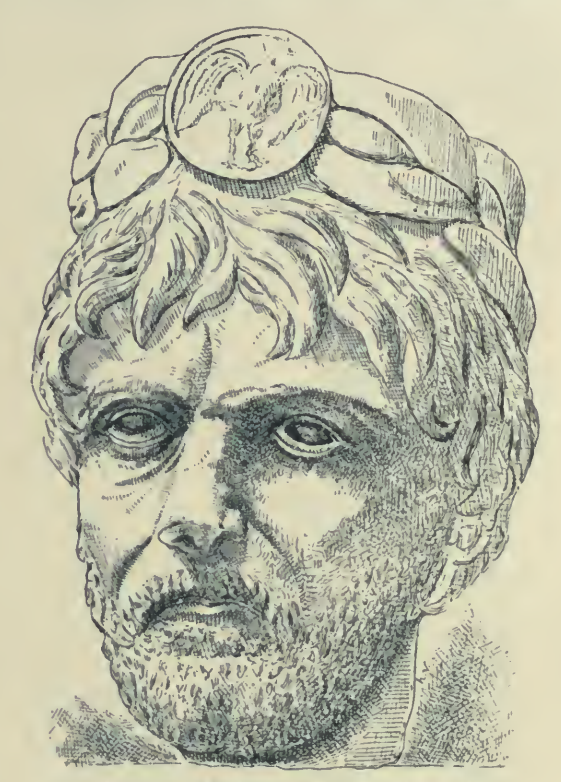


Fig. 15. — Tête d'Hadrien découverte à Jérusalem.
Croquis sommaire d'après la planche de M. Cl.-Ganneau.

« problème iconographique » en suspens[4]. Il résultait néanmoins de sa monographie très approfondie : 1° que la pièce est de style gréco-romain

de l'encens; les possédés y sont guéris (ap. GEYER, *Itinera...*, p. 176 s.). C'est à propos du *Martyrium* de S. Étienne, « hors de la porte » et « sur la voie qui descend à Césarée », que le pèlerin conte ce trait. Il est clair par chaque détail de sa narration qu'il a franchi la porte septentrionale et que la grosse colonne ainsi vénérée se dresse quelque part à la hauteur de Saint-Étienne, donc précisément aux abords du site de l'arc. On peut voir dans LAGRANGE, *Saint Étienne et son sanctuaire,* face p. 135, la représentation des quatre fragments énormes (diamètres 0m,88 à 1m,11) trouvés dans l'atrium de la basilique, où ils ont dû faire partie d'un péristyle. M. Schick a signalé (*QS.*, 1902, p. 2 s.) deux fragments analogues, découverts naguère de l'autre côté de la route. L'architecte d'Eudocie n'avait besoin que de six colonnes pour son péristyle, tandis que le vieil arc romain dont il utilisait la dépouille en pouvait avoir huit. Une des colonnes de reste était devenue le socle d'une croix érigée sur la voie antique, probablement à un carrefour, et la légende avait été prompte à s'emparer de ce lambeau monumental. La destruction de l'arc ne fut pas nécessairement systématique; au milieu du ve siècle il pouvait avoir été renversé par quelque vicissitude inutile à déterminer.

1. CLERMONT-GANNEAU, *Arch. Res.*, I, 259 ss. et une planche; cf. *QS.*, 1874, pp. 7, 207 ss. On ne fera guère que résumer l'excellente description de M. Cl.-Ganneau.
2. *Arch. Res.*, I, 260.
3. *L. l.;* cf. *QS.*, 1874, p. 207.
4. *Arch. Res.*, I, 266.

et des premiers siècles de notre ère; 2° que ce portrait, difficilement sémitique par l'ensemble de ses caractéristiques, ne saurait, sans de graves invraisemblances historiques, être attribué à Hérode ou à quelque prince de sa dynastie; 3° qu'il conviendrait admirablement à Hadrien sans quelques dérogations aux traits les plus familiers dans l'iconographie, du reste extrêmement variée, de cet empereur.

On ne pouvait songer à se départir d'une aussi judicieuse réserve avant que des éléments nouveaux n'aient fait un peu de jour. Que cette tête laurée soit celle d'un triomphateur romain, dans la réalité ou par imitation, nul n'y voudrait contredire : le style général, maint détail, celui surtout du camée au centre de la couronne avec l'aigle aux ailes mi-éployées, préviennent toute hésitation L'ovale inférieur du visage, la barbe, les fortes ailes du nez et le sillon obliquement creusé sous chaque joue, des ailes du nez aux coins de la bouche, sont des traits usuels à beaucoup de représentations d'Hadrien. Il n'est pas jusqu'à la physionomie sévère, — en contraste avec l'expression habituelle, nuancée de gravité et de douceur un peu sceptique dans le fameux buste de la salle Ronde au Vatican par exemple, — qui ne puisse être relevée ailleurs. Un autre buste du Vatican, ou tel buste du Louvre (5413?), offrirait précisément quelque chose d'analogue. La statue crétoise du musée de Constantinople n'en serait peut-être pas éloignée non plus[1]. Mais ce que je verrais pour le moment de plus exact comme parallèle c'est l'Hadrien lauré que représente le splendide camée n° 242 du Cabinet de France (fig. 16). Il y aurait presque identité d'aspect sans la nuance de la coiffure en mèches bouclées au lieu des mèches lisses et pointues. Or ce détail même, bien que je n'en aie à produire aucune réplique absolue dans l'iconographie d'Hadrien, n'y est, certes, pas tout à fait étranger et n'est surtout pas étranger à la statuaire romaine de cette époque. Il se retrouve, il est vrai, plus familièrement dans des statues de personnages privés ou dans les types impériaux d'âge assez jeune[2]; mais le solécisme iconographique est-il si outrageant qu'il puisse suffire à faire écarter une attribution que tant d'autres détails techniques concourent à établir? On est sans doute autorisé à ne pas négliger la cote provinciale dans l'exécution de ce portrait; et comment ne pas en admirer jusqu'à un certain point la fidélité et l'adaptation heureuse à la circonstance qui le fit exécuter? Pour la statue qu'Hadrien voulait placer en face du Jupiter de la *Quadra,* on attendrait une physionomie à la fois plus jeune et plus olympienne. Pour l'arc commémoratif de la colonie, cette expression véridique de mâle énergie, de calme austère dans le triomphe, presque de lassitude, sied parfaitement à l'Hadrien de la réalité, qui avait alors atteint les confins de la vieillesse et le crépuscule d'un long règne. Rien de plus naturel que la présence de ce glorieux débris, à deux pas de l'emplacement reconnu de cet arc destiné à perpétuer la mémoire de son dernier triomphe. Et rien ne serait plus facile aussi que de retrouver pour cette statue impériale une place convenable dans l'arc emblématique.



Fig. 16. — Hadrien sur un camée. D'après la gravure de DURUY, *Hist. des Rom.*, V, 141.

L'essentiel semble du moins acquis : l'existence de ce monument qui complète la physionomie générale d'Aelia et symbolisait la ville romaine. A l'instar de ce qu'on avait pratiqué, par exemple, sur l'arc septentrional de Timgad, la double dédicace s'étalait dans l'attique du monument, sur ses deux faces. A peine le visiteur qui arrivait avait-il franchi le dernier vallon et dépassé le mausolée d'Hélène qu'il voyait se dresser devant lui, au point culminant de la route, l'arc triomphal sur lequel il lisait, sous forme de dédicace à

1. La bienveillante libéralité de Mme Civiale, que je suis heureux de remercier cordialement ici, m'a facilité cet examen en me procurant une série de bonnes photographies. A défaut de photographies directes on appréciera ces comparaisons en se reportant par exemple aux gravures de Duruy (*Hist. Rom.*, V, p. 108 pour l'Hadrien de Crète, p. 111 le buste du Vatican (salle Ronde), p. 125 l'autre buste du Vatican).

2. Tel le buste de Galerus Antonin fils d'Antonin le Pieux, au musée du Capitole. Voir aussi les têtes romaines de la collection d'Ustinow dans *RB.*, 1904, p. 84 et planche.

Hadrien, « la charte de fondation de la colonie »[1]. Sur la façade qui regardait la ville il pouvait, en se détournant, lire la date d'achèvement des travaux sous le règne d'Antonin et la mention des légions qui avaient coopéré à cette création impériale. Déjà cependant il était dans la ville. Pèlerin ou touriste, sa hâte était grande, au terme de sa longue et pénible route, de contempler la cité. Quelques pas seulement encore, et tout de suite il était au cœur même d'Aelia[2], spontanément conduit par la monumentale rue ouverte toute droite devant lui.

Avec cette notion d'Aelia, qu'on relise le récit de l'entrée de sainte Paule. Mais la pieuse pèlerine s'empressait vers le Saint-Sépulcre et nous avons, au préalable, à discuter le groupe de ruines où se cachent le forum d'Aelia et d'importants éléments du grand sanctuaire constantinien.

1. Pour emprunter encore une analogie à la colonie africaine où nous sommes revenus tant de fois (CAGNAT, *Timgad*, p. 129). En vertu du principe formulé par M. de Domaszewski (*Die polit. Bedeutung des Trajansbogens in Benevent; Jahreshef. oester. Arch. Inst.*, II, 1899, p. 174), le côté principal d'un arc de triomphe « est toujours celui qui regardait vers le cœur de l'Empire, vers Rome ». Dans le cas de Jérusalem c'était bien le côté extérieur.

2. *Primum de locis sanctis pro conditione platearum devertendum est ad basilicam quae Martyrium appellatur* (Pseudo-Eucher, dans GEYER, *Itinera*, **126**, 8 s.).

CHAPITRE II

LES RUINES DE L'HOSPICE ALEXANDRE ET DU COUVENT COPTE

Jusqu'à ces dernières années l'information archéologique se réduisait à la section méridionale de ces ruines, que couvre l'établissement russe dit « Hospice Alexandre ». M. Clermont-Ganneau [1] et M. Schick [2] avaient déjà développé la documentation de faits, en signalant une prolongation de ces ruines vers le nord, en bordure sur la rue du *khân ez-Zeit ;* les circonstances ne leur avaient pas laissé le jeu de rendre évident ce que leur perspicacité avait su entrevoir par de laborieuses investigations en des taudis.

Ainsi qu'il est ordinaire à Jérusalem, c'est le hasard banal d'une entreprise utilitaire qui a fait la lumière sur un point où des fouilles eussent paru chimériques. Ces travaux de rencontre ont été décrits naguère dans la *Revue biblique* et n'ont donc pas à être contés de nouveau [3]. Ils ont donné au sujet une physionomie tout autre, rendant vaines beaucoup d'hypothèses risquées sur une partie seulement des faits, autorisant d'autre part des considérations que ne pouvaient suggérer les seuls débris visibles dans l'Hospice Alexandre.

Malgré le désir de ne pas enchevêtrer des questions aussi disparates que l'étude d'un sanctuaire chrétien et d'un rempart de la ville antique, force va être de faire au moins quelque allusion au second mur. Il n'en sera dit que l'indispensable pour dégager nettement le caractère des ruines en cause. Sans méconnaître par ailleurs, ni vouloir déprécier d'un atome le mérite des savants qui ont, depuis tant d'années, révélé graduellement les ruines aujourd'hui protégées par l'établissement russe, il a paru plus méthodique de produire une étude d'ensemble personnelle, de préférence à une analyse des découvertes individuelles où il eût été requis d'intercaler nombre d'observations complémentaires. En revanche, on citera les travaux antérieurs sur tous les points où il y aura lieu pour faire connaître le sous-sol ou quelque détail inaccessible aujourd'hui [4].

1. *Arch. Res.*, I, 94, plan face p. 85.

2. *ZDPV.*, VIII, 1885, pp. 265 ss., pl. VII, non sans une déplorable imprécision.

3. 1897, pp. 643 ss. ; 1907, pp. 586 ss. ; 1908, pp. 127, 275 ss. La première référence, relative à l'inscription coufique historique, sera complétée en son temps par la bibliographie utile. Les autres se rapportent aux travaux coptes de 1907, auxquels diverses revues ont fait aussi quelque allusion. La seule qu'on citera est le *QS.*, 1907, pp. 297 ss., car il importe de déblayer le terrain des indications erronées que sa note a mises en circulation. En laissant de côté quelques observations justes de M. Hanauer et le commentaire de M. Dickie, le fond de la note émane de M. l'architecte Spyridonidis. Or, bien loin que M. Spyridonidis ait été pour quoi que ce soit dans ces fouilles, il s'est borné à retracer les éléments d'un plan qui jure avec sa description invraisemblablement sommaire. C'est pourtant cette description simpliste et fautive qui suffit à M. l'architecte Dickie pour prononcer (*op. l.*, p. 302) un stupéfiant verdict au sujet du second mur.

4. Il m'est agréable de rendre ici un hommage public à l'obligeance extrême de feu M. le baron de Khitrovo, qui a bien voulu m'obtenir de la Société impériale russe de Palestine les autorisations nécessaires pour procéder à des relevés détaillés. Je ne suis pas moins reconnaissant à MM. Mikhaïloff et Itijasky, les distingués directeurs des hospices russes à Jérusalem, pour leur bonté empressée à faciliter l'étude; enfin au personnel de l'Hospice Alexandre, pour l'invariable complaisance de son accueil et de son concours dans des visites nombreuses et des séances souvent très prolongées, avec un outillage encombrant.

On estimera sans intérêt ni utilité une liste intégrale des auteurs qui ont traité de ces ruines avant le déblaiement exécuté par les soins de la Mission russe. Voici seulement quelques indications qui permettront de suivre l'évolution de la discussion à ce sujet, le développement surtout des informations archéologiques. En 1845 M. le consul de Prusse

L'entrée principale de l'Hospice Alexandre est sur la rue des *Dabbâghîn*, à peu près en face du chevet de l'église allemande du « Saint-Rédempteur ». Suivons directement le corridor derrière

E. Schultz (*Jerusal.*, p. 60, cité d'après Robinson, *Later bibl. Res.*[2], p. 168) notait la présence de plusieurs colonnes de granit émergeant à peine des décombres au-dessus de la rue du *khân ez-Zeit*. Il supposait que ces colonnes pouvaient marquer la situation du second mur : à quoi Robinson (*l. l.*, 168 s.) avait beau jeu d'objecter qu'il s'agissait bien plutôt des propylées du Saint-Sépulcre constantinien. En 1857 Tobler (*Dritte Wander.*, p. 342) condamnait à son tour l'hypothèse de Schultz, d'ailleurs sans le nommer. Il trouvait d'autre part la description de Robinson « pas tout à fait claire » (*op. l.*, n. 805, p. 494) et supposait pour ces colonnes un raccord avec diverses autres encore en place le long de la même rue. Dans l'intervalle M. Willis (réédit. de Williams, *The Holy City*, 1849, II, 250) avait très correctement rattaché ces colonnes aux propylées du Saint-Sépulcre. Le premier relevé archéologique des colonnes et de quelques débris adjacents mis au jour par une fouille initiale est dû à M. de Vogüé en son premier séjour à Jérusalem (*Les Églises...*, pp. 139 ss. et pl. vi). En 1859 l'emplacement fut acquis par la Russie et l'ingénieur italien Pierotti chargé de pratiquer les déblais préliminaires. A l'occident des colonnes il exhuma des ruines qu'il se hâta de caractériser comme « une restauration d'époque hérodienne sur les fondements d'un vieux mur salomonien » (*Jer. expl.*, p. 33 ; cf. *Topogr.*, p. 160). Les travaux inachevés de Pierotti furent repris bientôt après par M. de Vogüé (*Le Temple...*, p. 117 s.). Quelques sondages nouveaux pratiqués par M. Wilson en 1864 (*Ordn. Surv. Notes*, p. 74) et M. Conder en 1872 (*Surv. Mem. Jerus.*, pp. 251 ss.) n'éclaircirent pas de façon appréciable ce qui restait obscur dans ces ruines enchevêtrées. Les recherches de M. Clermont-Ganneau en 1874 auraient fourni au contraire beaucoup de lumière, si la publication d'ensemble de leurs résultats n'eût été différée un quart de siècle (*Arch. Res.*, I, 85-100, paru en 1899). En 1882-3 un déblaiement méthodique était enfin entrepris par le savant archimandrite Antonin, avec les subsides que la munificence du grand-duc Serge Alexandrowitch lui fournissait. Journal des fouilles et relevés des ruines parurent dans l'organe périodique de la Société (*Palestinskij Sbornik*, III, 1884) et furent analysés par M. Guthe dans la *ZDPV.* (VIII, 1885, pp. 245 ss. ; là seulement ils me sont accessibles). Durant la construction de l'édifice destiné à protéger ces restes vénérables, des constatations non sans valeur furent faites par M. Schick (*QS.*, 1888, pp. 17 ss., 57 ss.; *ZDPV.*, XII, 1889, pp. 10 ss.), M. Manssurov (cf. Guthe, *ZDPV.*, XII, 1 ss.), etc. D'autres travaux en ce quartier sont venus accidentellement compléter l'information. Les données nouvelles ont été enregistrées au fur et à mesure dans les revues palestinologiques, où elles ont généralement échappé aux compilateurs, trop peu attentifs à recueillir ces grains de mil, souvent plus précieux néanmoins que les résultats de solennelles recherches officielles. Dans le *Golgotha* de Sir Ch. Wilson (1906), on en est à peu près à l'acquis de 1864, sans soupçonner que la question ait pu progresser. Quant au Manuel de M. Kuemmel (1906), on a la stupeur d'y lire pour tout renseignement là-dessus, que « certains restes d'édifices ont été découverts par l'architecte Dr Schick à l'orient du Saint-Sépulcre » (*Materialien...*, p. 190) : renvoi sommaire à *ZDPV.*, 1885, p. 267 s., avec l'observation que cela n'a rien à voir avec un rempart, mais se rattache aux édifices constantiniens, foi de M. Mommert (*Mater.*, p. 191). Cette simplification édifiera sur le principe fondamental d'un recueil qui s'arroge comme premier mérite de renvoyer invariablement aux sources : « Der Verfasser hält die überall angebrachten Hinweise auf die Quellen für einen Vorzug seines Buches » (p. iv)... Naturellement le beau livre de M. le prof. G. A. Smith (*Jerusalem, the Topography...*, cf. *RB.*, 1909, pp. 631 ss., 637 n. 2) n'avait plus besoin de s'attarder devant ces ruines, après avoir gravement averti (I, 213) que tous « les anciens vestiges » connus étaient inscrits sur les plans de Sir Ch. Wilson et de M. Kuemmel, et que ce dernier en avait fourni « des descriptions détaillées » (!) dans son Manuel. On aurait tort, en vérité, de troubler la sérénité des savants que ces méthodes archéologiques peuvent satisfaire. Laissons-les en paix dans le « scepticisme » qu'ils estiment (Smith, *op. l.*, I, 248) « la plus saine position à prendre ... vis-à-vis de tous ces vestiges »... et revenons aux *vestiges*.

Avant de produire la documentation graphique accumulée par lambeaux depuis 1891, on a cru devoir la soumettre à un contrôle strict. L'étude d'ensemble a donc été reprise avec le plus ample détail. Plans, coupes et élévations sont accompagnés de photographies qui feront office de pièces justificatives au profit de qui n'est pas en mesure de vérifier les faits. Le lecteur voudra-t-il être indulgent pour ce labeur fastidieux, qui avoisinerait la pédanterie s'il n'était motivé par la désinvolture de certains spécialistes? La nécessité s'impose de fournir enfin les bases solides d'une discussion de sang-froid. Dans un article du *QS.*, 1908, pp. 298-310, M. l'architecte Dickie a prétendu produire « a record of investigation up to date » (p. 299). La compétence avérée de M. Dickie est de nature à faire accorder un crédit illimité à des graphiques auxquels il serait, par malheur, trop facile de prouver qu'il n'a pris qu'un superficiel intérêt. Naturellement rien n'y est indiqué de toutes les informations du sous-sol qui ne figurent pas dans les plans du *Survey* d'il y a un demi-siècle, ou dans les plans généraux de Schick. On ignore les données si utiles produites par les *Archaeolog. Res.* de M. Clermont-Ganneau, pour ne rien citer d'utile aussi, quoique plus récent. Bien meilleure est la documentation recueillie durant l'été de 1910 par M. l'architecte G. Jeffery, directeur du service des Antiquités à Chypre, et publiée dans le *Journal of the Roy. Instit. of Brit. Architects*, IIIe série, t. XVII, 1910, nos 18-20, pp. 709 ss. : *The Church of the Holy Sepulchre, Jerusalem*. Là aussi toutefois manque la mise en œuvre des ruines en sous-sol et du relief rocheux. Je dois à la très aimable obligeance de M. Jeffery d'avoir pu prendre connaissance de sa belle monographie durant l'impression de ces pages. On la trouvera citée à la fin de diverses notes [abr. Jeffery, *Holy Sep.*].

cette entrée (pl. III). A 18 mètres de la porte, il débouche sur un perron spacieux et un large escalier neuf descend par 13 marches à un plan inférieur de 2m,06 devant un arc triomphal, *N*, manifestement remanié. Sans nous attarder pour le moment à son étude, franchissons la baie, traversons la pièce neuve dans laquelle il est aujourd'hui encadré, pour arriver tout de suite au centre le plus complexe des ruines.

L'élément essentiel consiste en deux lignes de murailles massives développées l'une d'E. en O., l'autre du S. au N. et coïncidant en un angle *A*, qu'une sorte d'ante ramène vers l'orient dans la direction d'un vieux seuil de porte *H*.

Pour procéder avec toute la clarté possible, on étudiera : 1° la ligne *AB*, en y adjoignant quelques détails sur les murs secondaires reliés à son extrémité occidentale actuelle; 2° la ligne *AC*; 3° l'ante de l'angle *A* et les vestiges adjacents, soit plus exactement la ligne *AD*. Les divers autres débris antiques dans l'Hospice Alexandre, la classification chronologique de ces restes et la détermination de ce qui subsiste du forum d'Aelia Capitolina feront l'objet d'un chapitre spécial.

I. — LIGNE *AB*. — 1, PAROI EXTÉRIEURE (pl. III, IV, Va).

Quatre assises sont encore visibles à l'angle, audessus de la 5e marche [1]. De l'assise *X*, il ne demeure plus apparent que le bloc angulaire, sillonné d'entailles accidentelles, maltraité par l'érosion et masqué à demi par l'escalier neuf. Ce qu'on en voit suffit cependant à indiquer une pierre de fort calibre, taillée avec régularité, sans refend ni ciselure marginale. Le bloc suivant pointe à peine par l'extrémité de son angle supérieur et n'autoriserait plus aucun raisonnement sans la documentation très opportune de M. Clermont-Ganneau [2]. On y voit avec clarté que l'assise *X* repose sur une très petite escarpe rocheuse manifestement artificielle. La fouille n'a pas fixé l'extension exacte de cette fondation à l'O., mais il est évident par la coupe [3] prise à la hauteur de la porte *c* que l'assise *X* n'existait pas à ce point : on y trouve, en effet, la première assise à refends, *A*, en contact immédiat avec la petite escarpe de rocher. Le compte rendu de M. Clermont-Ganneau, la description ultérieure des fouilles russes et la photographie fig. 39 montrent que l'assise de régulation comprenait deux blocs seulement et venait buter à 2m,50 environ de l'angle contre une escarpe plus haute courant du N. au S. sous le grand escalier moderne.

L'assise *A* est plus ou moins visible encore sur l'étendue totale du mur *AB*. Les trois premiers blocs sont faciles à étudier (pl. Va). Deux autres à l'extrémité occidentale sont tout aussi simples à reconnaître au niveau du dallage neuf dans l'oratoire russe : le dernier sert de seuil à la porte médiévale (pl. IV, 1 ε et 2). Le haut de cette assise est apparent sur toute la longueur de la chapelle; les refends toutefois sont en général si dégradés qu'on pourrait hésiter à reconnaître partout l'identité du travail ancien : hésitation que ne permettent pas les documents publiés à la suite des fouilles. L'assise entière, mise à jour en 1873-4, a été relevée par l'architecte de M. Clermont-Ganneau. La hauteur est actuellement difficile à déterminer avec rigueur : l'unique bloc angulaire accessible complètement n'a aucune arête vive. Après des mesures réitérées sur les deux faces nous avons adopté le chiffre de 0m,92 comme moyenne la plus approchée. Les refends sont trop usés aussi pour être saisis quelque part avec la précision désirable. Les largeurs de 5mm et demi et de 6mm sont usuelles. Le champ de la pierre est dressé avec soin, moins fini cependant que le cadre; la saillie peut être évaluée comme moyenne à 9mm.

L'assise *B* se présente avec un magnifique bloc d'angle encore plus volumineux, moins conservé surtout que dans *A*. La hauteur est de 1m,10, en négligeant une fraction qui a oscillé de 1 à 4mm dans les diverses mesures. La ciselure très fine du cadre en ce premier bloc a 75mm de large en bas, 60mm à droite, 70mm à gauche et 140mm en haut. La saillie de la table est de 10mm. Quatre petits trous disposés en croix latine vers le milieu du bloc (pl. IV, 1 δ, 4 et Va) ont scellé naguère une pièce métallique. Un peu plus bas deux trous plus

1. Pour la facilité de repérage les assises ont été désignées, dans les élévations géométrales pl. IV et VI et dans les diverses coupes, par des lettres alphabétiques de bas en haut à partir de la première assise à refends. La lettre *X* est attribuée à l'assise lisse établie comme régulation entre le roc et l'appareil à refends.

2. *Arch. Res.*, I, 89, vue cavalière, et p. 90, géométral.

3. *Op. l.*, p. 94, coupe *KL*; cf. plan général.

grands et plus réguliers, remplis encore par un tenon de marbre calé avec des lamelles de bronze oxydé, ont dû avoir quelque fonction analogue.

Cette assise *B*, interrompue brusquement à l'O. après le premier bloc, fait place à un appareil tout autre : lisse, beaucoup moins volumineux et sans raccord organique avec les assises à refends; avant d'en poursuivre l'examen, achevons celui de l'angle, où reste encore une assise archaïque, *C*.

Elle comprend deux blocs irrégulièrement brisés au sommet, ce qui rend impossible la détermination absolue de hauteur. La cote la plus probable est $1^{m},12$. Le refend inférieur, à peu près égal dans les deux pierres, a une largeur de $0^{m},09$; les refends latéraux sont de $0^{m},085$ et $0^{m},09$ pour le bloc d'angle et de $0^{m},05$ pour le suivant. La projection du champ très bien dressé des blocs est de $0^{m},009$ à $0^{m},01$. Une assez forte encoche à l'angle inférieur du premier bloc et un trou de scellement ont tout l'air d'impliquer un revêtement ancien. La cassure permet d'observer que les blocs étaient appareillés intérieurement à joint vif : le blocage qu'on peut discerner dans les phot. (pl. IV, 4 et V) est postiche [1].

A première vue, on reconnaît un pilastre d'angle : les deux blocs de l'assise *C* se superposent très exactement au bloc unique de l'assise *B* pour constituer une face méridionale large de $1^{m},56$, prise entre deux retraits inégaux : l'un de $0^{m},70$ à l'E., du côté de l'ante, l'autre de $0^{m},24$ seulement, à l'O. Or tandis que, de ce côté, le bloc en saillie de l'assise *B* n'avait aucun raccord avec les assises plus menues qui lui font suite, le second bloc de l'assise *C* fait corps avec un autre bloc à refends *C* α, prolongeant cette assise à l'aplomb de la muraille lisse; à parler plus exactement, c'est le même bloc qui a été travaillé de façon à relier pilastre et paroi. Ce pilastre est donc ancien et l'on est tenté d'inférer du refend si net et si élégant dans le retour d'équerre du second bloc de l'assise *C* que la suite du mur primitif, à ce même plan ravalé, était aussi appareillée à refends [2].

Les graphiques feront saisir le procédé d'attache du pilastre en blocs à refends et du mur en petit appareil. Aucun essai d'harmoniser les joints à la suture des deux appareils; on a même compliqué encore ce trouble des lignes par l'insertion d'une pierre d'un calibre intermédiaire, ϐ, entre les deux appareils à leur jonction dans l'assise *B* (pl. IV, 1 et 3; V^{a}); mais ce désordre devait être voilé par un revêtement dont témoigne, sur ce même bloc, un trou de scellement analogue à ceux déjà signalés sur le pilastre d'angle.

Passé cette suture, le mur se poursuit en sa forme nouvelle sur la même longueur totale E.-O. que l'assise à refends *A*, qui lui sert de socle monumental. Le raccord des deux plans verticaux est opéré par une assise, γ, haute de $0^{m},36$ et taillée en biseau, qui forme une plinthe courante coupée seulement, à des intervalles symétriques, par des pilastres (a^1-a^6) élevés à l'aplomb du soubassement; on verra plus loin la raison d'être des nuances d'espacement [3]. Il subsiste partout de 2 à 5 assises dans la muraille ainsi appareillée; ou mieux, il subsiste en général 2 ou 3 assises de l'appareil lisse le plus ancien et du plus grand format, le plus régulier aussi. C'est seulement au jambage de la porte occidentale (pl. IV, 2), que 5 assises sont encore superposées; il n'y a toutefois pas grande difficulté à y discerner une restauration médiévale, trahie déjà par l'arc brisé de la porte et suffisamment indiquée aussi par le volume un peu moindre des assises au-dessus de μ et par la taille spécifique des pierres dans les deux assises supérieures de ce jambage, qui est en même temps un des pilastres en saillie de la muraille en petit appareil. L'adaptation médiévale a cependant été très soigneuse, ainsi qu'en témoigne le bloc de liaison, ν, entre le pilastre et la paroi dans la 5ᵉ assise.

LIGNE *AB*. — 2, PAROI INTÉRIEURE.

La face septentrionale n'est actuellement visible que sur une étendue restreinte, dans la sacristie contiguë à la chapelle moderne. On n'a laissé apparente qu'une section mieux conservée, au bout oriental, et le reste a été recouvert par le crépissage de la muraille neuve posée sur cette muraille antique pour soutenir la toiture de l'é-

1. Il doit dater de la restauration russe de 1884. Il n'y en a d'ailleurs trace ni dans les dessins de M. Clermont-Ganneau, ni dans les photographies du *Survey*.

2. L'hypothèse que ce refend, sur le retour d'angle, aurait été taillé après coup — pour orner le bloc de ce côté comme il l'était sur la face — paraît exclue par l'existence d'un revêtement général de la paroi en son second état.

3. Cf. *infrà*, pp. 47 et 63.



Fig. 17. — Paroi Nord du mur *AB*. A gauche, pilastre postiche *b*; à droite, pilastre b^1 (cf. pl. III et fig. 18).

difice. La photographie (fig. 17) et l'élévation géométrale (fig. 18) montrent l'état actuel : 3 assises en petit appareil lisse, de même physionomie que le haut de la paroi opposée, mais le sommet de la première assise est dissimulé sous le stuc, le bas de la troisième sous le dallage moderne, en sorte qu'il n'y a pour le moment aucune possibilité de contrôler le raccord absolu des niveaux d'assises d'une face à l'autre. Il pourrait néanmoins être déterminé théoriquement avec une convenable approximation en adoptant pour les deux assises partiellement recouvertes une hauteur moyenne de

Fig. 18. — Coupe prise entre le bord du seuil *H* et la brèche c^1 (pl. III). A gauche, élévation géométrale de l'ante *A*, face nord. Au centre, coupe transversale du mur *AC*. A droite, élévation géométrale du mur *AB*, paroi intérieure; sous-sol pointillé d'après le relevé de M. Clermont-Ganneau (cf. fig. 17).

0^{m},50, moyenne générale de l'appareil correspondant sur la face opposée. La part faite à l'hypothèse serait bien minime: elle n'est même pas nécessaire, puisqu'on a, pour y suppléer avec avantage, un dessin à l'échelle [1].

Ce même document résout une difficulté qui serait insoluble dans l'état actuel. A la jonction des grands murs perpendiculaires *AB* et *AC* un mesquin pilastre *b* fait saillie sur la paroi intérieure dont nous poursuivons l'examen. Pilastre n'est même pas le mot juste pour cette structure qui, de profil (cf. fig. 26), offre la courbure assez prononcée d'une retombée d'arceau. Il éclate au regard le moins exercé que ces méchants sommiers à peine épannelés avec régularité ont été insérés après coup dans la paroi en élégant appareil lisse, qui devient luxueuse par opposition à ce blocage. Cette paroi a été brutalement éventrée sur une largeur moyenne de 0^{m},50 et peut-être est-ce avec les matériaux extraits par lambeaux de cette démolition qu'on a bâti l'arceau bancal irrégulièrement inséré dans la brèche [2]. Le relevé de M. Clermont-Ganneau montre que cet arceau n'a aucun appui, qu'il cesse juste au-dessous du dallage dissimulant quelques centimètres à peine de son sommier initial fait de deux gros moellons. Sur l'échine de cet arc s'appuyait évidemment une petite voûte sans grande poussée, et ainsi il est naturel qu'on n'ait pas eu souci de restaurer l'appareil inutilement détruit plus haut que ne l'exigeait l'insertion de cet élément parasite. Dessous, au contraire, l'appareil lisse ancien est demeuré intact sur toute la hauteur correspondant à la plinthe biseautée, γ, et à l'assise *A* de la paroi méridionale.

Détail qu'il importe de noter : sous le petit appareil correspondant au niveau inférieur de l'assise *A* on voit nettement apparaître l'assise *X* (fig. 18 et 26) signalée à l'angle de la face opposée. Ce beau bloc, qui prend l'épaisseur totale de la muraille, dépasse même de quelques centimètres l'aplomb de la paroi septentrionale. Une escarpe assez irrégulière de roc déborde encore un peu elle-même au delà du grand bloc et pénètre à plus de 2 mètres de profondeur; c'est plutôt cependant le bord d'un trou étroit et grossièrement creusé qu'une escarpe véritable (fig. 26, *y'*) [3].

A 2^{m},45 de l'arceau vulgaire, *b*, par conséquent à 3 mètres de l'angle, une nouvelle saillie plus accentuée donne derechef l'impression d'un pilastre, b^1. Saillie (0^{m},23) et largeur (0^{m},95) sont même si voisines des proportions moyennes dans les pilastres de la paroi S., qu'on les compare instinctivement. Comme il ne subsiste au-dessus du dallage qu'une seule assise, que cette assise est en deux blocs inégaux dont l'un est fort ébréché, qu'enfin cette assise unique paraît cependant, elle aussi, enfoncée de seconde main dans l'appareil lisse, créant un faux joint manifeste, on l'examine avec minutie et l'on est surpris d'y observer la taille médiévale bien nette. Là encore les relevés de M. Clermont-Ganneau apportent une lumière très opportune, quoique insuffisante cette fois à lever toute hésitation. Le pilastre pourrait, à la rigueur, être organique dans la muraille ancienne, et avoir été restauré plus ou moins adroitement à l'époque des Croisades, comme l'a été par exemple le dernier pilastre occidental de l'autre face, près de la porte byzantino-médiévale.

Mais qui dira aujourd'hui dans quelle mesure il serait inadmissible que ce pilastre fût tout entier médiéval? Le graphique très explicite du savant explorateur montre que ce prétendu pilastre cesse presque immédiatement sous les dalles modernes et repose sur une sorte de socle brut ou fort mal dégrossi à peu près au niveau inférieur de l'assise *A* de la paroi S. Lui aussi, tout bien considéré, doit donc être une insertion tardive dans le petit appareil et impliquer quelque remaniement médiéval de l'édifice auquel appartenait le mur *AB*. « Un autre pilastre semblable » est signalé par M. Clermont-Ganneau « un peu à l'O. » de celui-ci [4]; on ne le discerne pas dans l'élévation géométrale où nous avons emprunté les détails nécessaires à

1. Dans Clermont-Ganneau, *Arch. Res.*, I, 92.

2. Cette retombée d'arceau n'est pas d'équerre exactement sur la muraille *AB*. Serait-il invraisemblable qu'elle ait engendré les variations singulières à signaler plus loin dans la mesure de l'angle?

3. Cl.-Ganneau, *op. l.*, coupes *GH* et *CD*, p. 90, *VX*, p. 94 et le texte p. 93 : « a sort of narrow deep basin hewn in the rock » ; apparemment simple sondage pour la fondation du mur.

4. Il est remarquable que M. Cl.-Ganneau n'ait pas fait observer le caractère médiéval si net sur le pilastre b^1 et la physionomie adventice des deux pilastres dans le mur *AB*. On ne demandera aucune lumière aux relevés *up to date* de M. Dickie; il dessine une belle paroi tout unie et ne soupçonne aucune trace de pilastres.

l'intelligence du premier. Le plan général met à peu près strictement la même distance entre ces deux piliers qu'entre *b* et le mur oriental — soit environ 3 mètres —. Que le dessin de ce plan soit néanmoins trop schématique, c'est prouvé par le fait que ces deux pilastres, et d'ailleurs tout le revêtement de petit appareil, sont figurés avec les mêmes hachures conventionnelles qui représentent, d'après la légende, les « murs en grands blocs ». Ce n'est par conséquent pas là-dessus qu'on fondera quelque argutie contre la constatation si nette de l'élévation géométrale relevant certainement beaucoup plus de la vue directe que le plan d'ensemble construit après coup pour coordonner toutes les observations. De la similitude alléguée par M. Clermont-Ganneau entre ces deux pilastres, on pourrait déduire, sinon une origine médiévale pour le second aussi, à tout le moins une insertion dans la muraille en petit appareil à une époque où celle-ci était déjà chaussée de 50 à 60 centimètres de remblai, au minimum.

Pour achever la complication à ce sujet, voici encore deux plans dressés à la suite du déblaiement total; ils diffèrent non seulement du plan de M. Clermont-Ganneau, mais radicalement entre eux sur le point qui nous occupe. Le premier ne contient pas la moindre trace de pilastres[1]; le second, destiné à fournir les rectifications nécessaires et les constatations définitives, est très évidemment erroné sur plusieurs points essentiels, mais enregistre 4 pilastres similaires et symétriquement répartis en cette paroi septentrionale du mur *AB*[2]. Les deux premiers en commençant par l'orient correspondent à ceux de M. Clermont-Ganneau et il n'y a guère à douter que les deux autres en avançant vers l'O. n'aient été bien vus et correctement localisés par les ingénieurs qui présidèrent aux dernières fouilles. Or le dessin de ces 4 pilastres sur le plan de Guthe accuse nettement leur nature parasite. Le texte n'y fait aucune allusion et mon ignorance de la langue russe m'interdit un recours direct aux comptes rendus des ingénieurs russes, qui n'ont pu omettre de décrire ces éléments architecturaux[3].

Un doute doit donc, en fin de compte, planer sur ce point, mais sa portée est restreinte à l'une ou à l'autre de ces deux alternatives : les pilastres *b*-b^3 sont de la même période que tout le petit appareil lisse, avec traces de restauration médiévale; ou bien ces mêmes pilastres sont d'origine purement médiévale, insérés sans liaison dans la muraille en petit appareil à une époque où le niveau était déjà sensiblement exhaussé au pied de cette muraille. Je m'avoue plus enclin à cette seconde alternative : 1° par le contrôle personnel sur le pilastre b^1 demeuré apparent, 2° par la répartition très anormale de ces pilastres dans la muraille *AB* s'ils eussent été conçus comme contreforts intérieurs par l'architecte primitif. Il serait superflu de discuter plus à fond ces motifs et d'autres un peu plus ténus, puisque après tout ce choix est sans conséquence pour la distinction essentielle d'époques de structure entre le grand et le petit appareil dans la ligne *AB*.

Pour en avoir fini avec ce mur, il reste à examiner les ouvertures qui y sont actuellement pratiquées, *c* et c^1, ou qu'on a cru y reconnaître, c^2. Le plan de M. Clermont-Ganneau en marque deux seulement (*c* et une autre qui se trouverait au point c^2) et sa description écarte l'hypothèse d'origine antique pour la première (*c*)[4]. Par une assez curieuse contradiction, les savants russes ont estimé au contraire que cette même porte, d'origine postérieure pour le savant français, avait seule quelque chance d'antiquité et pouvait remonter à la même date que le mur en petit appareil[5]. Leurs plans en enregistrent deux autres, c^1 et c^2, déclarées « vraisemblablement plus modernes » : c^2, logée tout à l'extrémité ouest, correspond à la seconde porte de M. Clermont-Ganneau; c^1, visible encore, n'était à observer dans aucun relevé antérieur. A commencer par cette porte la plus orientale, il n'est pas douteux qu'elle soit adventice dans la muraille ancienne en appareil lisse. Les savants russes ont admis d'emblée son caractère postiche; il est surtout trahi par le graphique déjà tant de fois allégué[6], qui montre en cet endroit une vulgaire brèche dans le mur en petit appareil.

1. GUTHE, *ZDPV.*, VIII, 1885, pl. VI d'après la revue russe.
2. GUTHE, *ZDPV.*, XII, 1889, p. 5, d'après Mansurov.
3. Un ouvrage de M. Mansurov, traduit en allemand par M. Boehlendorff sous le titre *Die Kirche des heil. Grabes zu Jerus. in ihrer Allest. Gestalt* (Heidelberg, 1888), ne contient malheureusement pas de description de ces restes, autant du moins que j'aie su voir.
4. *Arch. Res.*, I, 93.
5. D'après l'analyse de *ZDPV.*, VIII, 248.
6. *Arch. Res.*, I, 92, coupe *GH*.

La situation d'une telle porte dont le seuil, à l'intérieur, serait au plan supérieur de la seconde assise, est en soi très peu intelligible. Elle le devient moins encore dès qu'on observe sa relation avec les pilastres de la face méridionale; aussi bien n'est-elle ni flanquée immédiatement de deux de ces pilastres, — comme l'ouverture *c*, — ni symétriquement percée dans un enfoncement. Laissant de côté ces discussions et les relevés divergents, examinons le relevé coté, pl. III, en commençant par l'extrémité occidentale. Le 1er pilastre visible, a^6 à la porte *d*, ne mesure que 0^m^,85 par le fait d'une retouche quand fut installée la porte *d*. Entre a^6 et a^5 l'intervalle est de 1^m^,50, chiffre qui se retrouve entre a^4 et a^3. La largeur de ce pilastre a^5, cotée 0^m^,92 sur l'unique assise demeurée en place, est assez voisine de 0^m^,90, moyenne commune adoptée dans les mesures de a^4 et a^3, pour que l'écart soit négligé. L'espace de 1^m^,40 seulement entre a^5 et a^4 au lieu de 1^m^,50 usuel est expliqué par la porte *c*. A l'orient de a^3 jusqu'à l'iconostase neuve, sur une longueur de 1^m^,85, on ne voit plus ni pilastre ni mur et la photographie (pl. IV, 3) atteste en effet une brèche. Reprenons l'examen par l'extrémité orientale (pl. III). Voici d'abord le gros pilastre *a* qui mesure 1^m^,56. La mesure entre *a* et a^1 ne peut plus être prise directement à cause de la cloison moderne qui ferme le sanctuaire de la chapelle russe. Elle a paru être de 1^m^,985, non sans quelque chance d'inexactitude, et serait de 2 mètres juste d'après les relevés directs les plus sûrs exécutés au moment des fouilles. Ce chiffre de 2 mètres a été adopté. Au delà du pilastre a^1, de largeur usuelle (0^m^,90), aucune mesure ferme n'est possible sur des éléments anciens assez nets, jusqu'au pilastre a^3; mais cet intervalle total de 4^m^,405 paraît se répartir de lui-même : 2 mètres pour l'espacement symétrique du pilastre a^1 par rapport au pilastre théorique a^2; 0^m^,90 pour ce pilastre a^2; le reste est très exactement 1^m^,505 jusqu'à a^3, c'est-à-dire l'intervalle courant à partir de là entre les autres pilastres. Comment imaginer qu'une telle coïncidence puisse être le fait du hasard? Le pilastre a^2 a donc été restauré sur le plan (pl. III). Dès qu'il y a été reporté, il est devenu évident qu'il avait dû être en relation avec une ligne secondaire de l'ancien édifice dont il sera question plus loin. La prétendue porte c^1 n'est donc qu'une brèche vulgaire; aussi, quoiqu'elle ait été agencée avec soin pour servir de communication entre la chapelle neuve et la sacristie contiguë, il n'y a pas lieu d'hésiter à l'exclure du monument ancien. Quant à l'apparente anomalie d'espacement des pilastres, 2 mètres pour les deux premiers, 1^m^,50 pour les autres, on verra en son lieu qu'elle a sa raison d'être dans la répartition intérieure du monument auquel était ordonnée la muraille ainsi construite.

Avec la porte centrale, *c*, qui fait communiquer aujourd'hui la nef de la chapelle et le petit musée, la discussion se complique. Le remaniement moderne, si discret qu'il ait été, a fait disparaître quelques éléments qui seraient précieux pour prendre parti entre les estimations contradictoires signalées plus haut. Pour déclarer expressément que cette porte ne semblait « pas originale », ou qu'en « toute hypothèse » elle devait « avoir été remaniée », M. Cl.-Ganneau avait à coup sûr des motifs techniques jugés assez formels et dont il n'a pas discuté l'indication; elle sera trouvée peut-être dans les graphiques, où cette porte, accostée à l'extérieur de deux pilastres inégaux, présente d'un côté un ébrasement lisse et de l'autre une large feuillure (fig. 19). Entre les deux plans russes déjà cités, on observe cette nuance que le plus ancien, I, dessine l'ouverture en relation avec un pilastre seulement, tandis que le plan rectifié, II, l'encadre avec exactitude dans deux pilastres; cette dernière forme correspond bien à ce qu'on peut discerner encore et doit être tenue pour la vraie. Enfin la prétendue porte occidentale, c^2, dessinée avec de curieuses nuances sur les plans, tantôt à l'angle précis des murs *AB* et *Bc'*, tantôt un peu en retrait, tantôt flanquée de pilastres aux deux jambages extérieurs, tantôt dépourvue de cet encadrement, ou ne l'ayant que sur un côté. Il n'y avait là, manifestement, qu'une simple brèche dans la muraille en appareil lisse. L'état actuel des vestiges anciens montre avec toute la clarté désirable : 1° la prolongation ininterrompue de l'assise de soubassement à refends, *A*; 2° un pilastre du premier appareil lisse, à la dis-



Fig. 19. — Variantes du tracé de la porte dans les plans anciens.

tance normale de $1^m,50$ de celui qui flanque la porte discutée tout à l'heure; 3° adhérente à la 1re assise de ce pilastre, l'amorce (pl. IV, 1, λ) de la plinthe en biseau qui raccorde les deux plans de la muraille ancienne. Au surplus, il y a eu erreur de placement et pour ces pilastres et

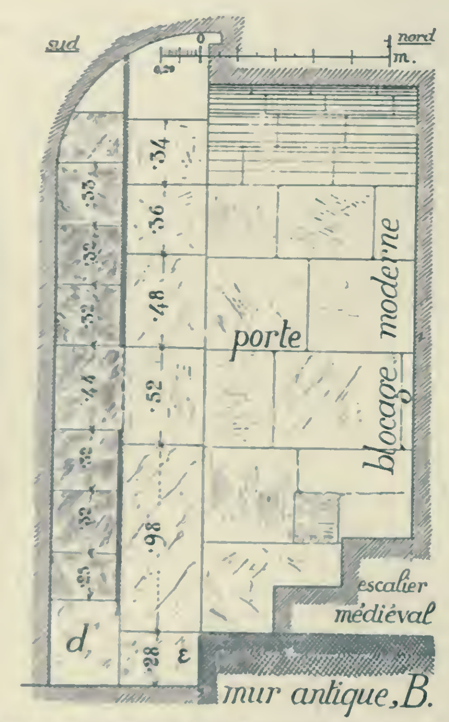


Fig. 20. — Mur médiéval appuyé contre le grand mur *AB*.

pour les murs transversaux *dd'* et *ee'* dans les divers relevés déjà publiés. L'ouverture en question n'a par conséquent aucun titre à être maintenue dans le tracé du vieux mur *AB*.

3 MURS SECONDAIRES EN RELATION AVEC *AB*.

On a vu que le pilastre a^6 dans la paroi méridionale a été restauré au temps des Croisades. Les trois assises inférieures appartiennent clairement au premier appareil lisse; les deux assises du haut, modelées sur les anciennes pour continuer le pilastre, sont néanmoins de plus petit calibre, travaillées de tout autre main et dans le même style que les claveaux de l'arc en ogive appuyé sur ce pilastre. La porte, désormais aveuglée, que couvrait cet arc médiéval exigera, elle aussi, une attention soigneuse, quand on étudiera plus loin les transformations du monument chrétien auquel il est évident qu'elle se relie. La tâche présente requiert seulement l'observation des retouches très nettes dans sa structure et de sa relation avec l'assise à refends *A*, qui pénètre sous le mur transversal *dd'*. Bien qu'il ne reste visible de ce mur qu'une très petite surface, c'en est assez pour discerner encore sa nature très composite et presque totalement médiévale (fig. 20).

Il importerait davantage, et il est aussi beaucoup plus difficile de se faire une opinion assez motivée au sujet du mur *ee'*, qui tombe perpendiculairement sur le mur *AB*. La photographie (pl. V^b) montre tout ce qui en est aujourd'hui conservé[1]. Ce mur est composé de beaux matériaux, d'appareillage excellent. Il est assez curieux qu'entre les deux assises inférieures au-dessus du dallage neuf — hautes en moyenne de $0^m,55$ — et les deux assises du sommet — hautes de $0^m,60$ et $0^m,56$ — on ait intercalé deux assises hautes seulement de $0^m,45$. A considérer l'ouverture considérable de quelques joints, surtout à partir de ces petites assises, on serait tenté de supposer une restauration avec des matériaux anciens. L'indice est néanmoins trop fragile; il n'est corroboré par aucune nuance appréciable dans le traitement des blocs d'appareil. Le même procédé de dressage, le même mélange indifférent d'assises grandes et petites, enfin un volume général analogue des pierres seront à observer sur un autre point dans l'Hospice Alexandre : à l'arc de triomphe *N*.

D'après l'archimandrite Antonin, ce mur est fondé sur le rocher à une profondeur que la fouille antérieure de M. Cl.-Ganneau[2] avait déjà fixée : environ $0^m,25$ au-dessous du niveau inférieur de l'assise courante *A* dans le mur *AB*. Antonin a indiqué aussi la présence de deux consoles insérées après coup dans cette élégante paroi pour supporter la retombée d'arceaux déclarés « gothiques » d'après les traces observées alors[3].

1. La comparaison avec une photographie antérieure aux restaurations, — malheureusement trop faible pour être reproduite, — prouve que c'est à peu près tout ce qui subsistait. A peine l'ante neuve (*f*, pl. III) en couvre-t-elle une section.

2. *Op. l.*, p. 92, à l'extrémité de la coupe *GH*.

3. Suivant l'analyse de GUTHE, *ZDPV.*, VIII, 249.

Ce mur *ee'* a donc subi quelque adaptation médiévale identique à celle de la face intérieure de *AB* et son origine se trouve reculée avec évidence

Fig. 21. — « Une alcôve dont le fond est constitué par un mur antique ».
Pilastre d'angle du cloître médiéval.

plus haut que la période franque. Il en a subi une autre encore, beaucoup plus tardive. La brèche visible au centre de la photographie (pl. V[b]) en manière de fenêtre et la double rangée de trous convergeant vers elle, indiquent nettement le faîtage de quelque méchante toiture appuyée contre cette vieille paroi, pour couvrir un réduit nécessairement fort bas étant donné le niveau connu du rocher.

La liaison entre *AB* et *ee'* n'a jamais été décrite en détail, à ma connaissance, par ceux qui ont eu l'occasion de l'examiner avant la restauration. Dans la très petite mesure où l'angle est demeuré à découvert, tout porte à croire que la face orientale de *ee'*, identique par la physionomie générale de son appareil à la face nord de *AB*, faisait corps avec elle. C'est aussi l'impression que donnent les différents tracés publiés, où l'on voit la ligne *ee'* prolongée d'ordinaire jusqu'à l'aplomb de la face méridionale de *AB*, ou se perdant sans aucune suture dans le gros mur. Les fouilleurs ont donc eu, eux aussi, la persuasion que les deux lignes avaient une relation intrinsèque. Mais tandis que la plupart des plans indiquent en *B* un angle droit, le prétendu plan rectifié, issu des relevés de M. l'architecte Eppinger, dessine au contraire un angle aigu prononcé[1]. Malgré des observations réitérées, cette déviation n'a jamais été indiquée par les divers instruments employés dans nos relevés; cet angle nous a toujours paru droit, tel d'ailleurs que l'avaient relevé Clermont-Ganneau, Antonin et Schick.



Fig. 22. — Le pilastre médiéval, *g*, vu du NE., et soubassement coupé des arcades du cloître.

Ce mur *ee'* n'a plus qu'une longueur de $5^m,30$ et disparaît dans une manière d'ante neuve, *f*, en très faible saillie, large de $1^m,06$. Un retour d'angle ramène la paroi neuve *ff'* de $5^m,55$ à l'O. dans une alcôve *f'*, dont le fond est constitué sur environ $1^m,60$ de haut par un mur antique, d'appareil analogue à celui de *ee'*, quoiqu'il en subsiste trop peu pour autoriser un diagnostic assez ferme sur la

1. D'après GUTHE, *ZDPV.*, XII, 5. Cette fausse donnée, de la part d'un architecte, ne laisse pas que de surprendre.

précision de cette analogie. La majeure partie de la paroi, en cette alcôve (fig. 21), est masquée par un débris de pilastre médiéval *g* (fig. 22), établi sur un socle qu'il suffisait d'examiner avec un peu d'attention pour en saisir la nature et le rôle. Ce vestige du cloître des chanoines latins sera retrouvé quand nous étudierons la période franque[1].

Un dallage ancien se développe autour du socle *g* et dans tout le passage étroit au nord du mur *ff'*. Une marche antique, *h*, le limite à l'est, et les fouilles ont fait la preuve qu'il se poursuivait à l'O. et au N. au delà de l'établissement russe.

Il faut encore enregistrer une donnée attestée par les explorateurs successifs. Au lieu d'aboutir à une ante comme dans la restauration actuelle, le mur *ee'* tourne au contraire à angle droit vers l'ouest et un petit décrochement le place dans l'axe précis de la paroi *ff'*; autant du reste qu'on puisse faire fond sur les plans, c'est, en réalité, le même mur *ff'* qui se prolongerait en droite ligne sur *ee'* et se raccorderait à *ee'* moyennant l'angle rentrant qui vient d'être indiqué. Le malheur est que la concordance est loin d'être parfaite entre ces documents sur l'orientation de ce mur *gf* et sur sa nature. Le plus véridique doit être celui de l'archimandrite Antonin, qui opérait dans les conditions les plus favorables pour une observation très exacte. Or il appert de ce document que le mur *gf* n'est pas fondé sur le rocher, mais sur le grand dallage vu autour du socle de pilier *g*; en outre il se prolonge en droite ligne vers l'E. jusqu'à la rencontre du grand mur *AC* qui va être étudié. La seule nuance enregistrée dans cette longue muraille est que la section *gff''* pose sur des dalles et la section *f''i* sur de vulgaires décombres, sans fondations solides[2]. Le réel intérêt de cette indication d'Antonin est de permettre le plus avantageux contrôle de sa propre acribie d'abord, de la nature probable du mur *gf* ensuite, et finalement de la direction exacte de ce mur *gf*.

En effet, on peut observer encore sur la paroi occidentale du mur *AC*, à 5^{m},32 de l'angle *A* intérieur, l'amorce d'un mur, *i*. Il en subsisterait même juste assez pour faire la preuve, à l'encontre de divers relevés, que ce mur adventice n'a pas de liaison réelle avec *AC*, dont il diffère totalement. Il est fait de beaux matériaux remployés et tout bonnement empilés sans véritable appareillage, puisqu'un seul bloc fait toute l'épaisseur (0^{m},58 en moyenne). On n'est heureusement pas réduit à spéculer sur les deux seules assises qui émergent du dallage moderne. La tranchée de M. Clermont-Ganneau devant la paroi occidentale de *AC* a coupé ce mur *i* et fourni la notion très claire de son placement. Bien que la description soit trop laconique, il est cependant assez simple de se rendre compte, dans le dessin, que ce mur n'avait alors que 3 assises nettes, c'est-à-dire une assise seulement au-dessous du dallage moderne. Entre cette assise et le rocher, l'intervalle, de 1 mètre en chiffre rond, est occupé par une sorte de massif, « dont le pied forme un gradin sur la paroi méridionale et un plan incliné sur le côté nord[3] ». Ce massif est distingué avec soin d'un pilastre adjacent (cf. fig. 26, *ai'*), dont l'appareil est bien marqué. A défaut d'indication explicite, la nature de cette pile ne saurait être déterminée : le graphique peut se concevoir tout aussi aisément sous forme de blocage qu'en manière de pièce d'appareil volumineuse et ainsi taillée. Cette seconde alternative demeure la moins vraisemblable en soi, car on concevrait peu volontiers *a priori* un bloc d'un tel galbe travaillé pour être enfoui à la base d'un mur construit dans le pitoyable style de *i*. Et par là on est déjà conduit à supposer plutôt que le dessinateur a rendu de cette sorte quelque fondation irrégulière aperçue dans la tranchée. On se rappellera l'indication expresse d'Antonin au sujet d'un mur *f''i*, prolongement normal de *gf*, fondé sur des décombres. Son observation, qui a porté sur la longueur totale de ce mur, est naturellement plus ferme que ne pouvait l'être celle de M. Cl.-Ganneau restreinte à la largeur d'une simple tranchée; mais ceci éclaire avantageusement cela. Or puisque le débris demeuré sous nos yeux est bien l'aboutissant du mur qu'Antonin donne comme le prolongement de *gf*, nous obtenons du moins la présomption que *gf* n'avait pas, avec les

1. M. Jeffery (*Holy Sep.*, p. 788) ne s'est pas mépris sur ce fragment architectural, à en juger par son allusion à « l'angle sud-est du grand cloître ».

2. D'après Guthe, *ZDPV.*, VIII, 249.

3. *Arch. Res.*, I, 93 s., plan face p. 85 et coupe *CD*, p. 92. On se défiera seulement du brouillamini de chiffres qui met en contradiction l'échelle des deux graphiques. La « distance de 13^{m},32 », indiquée dans la description, entre ce mur et l'angle *A*, sera réduite à « 5^{m},32 ». Il est difficile d'appliquer au plan (face p. 85) l'échelle métrique indiquée.

lignes *AB* et *AC*, une relation organique meilleure que *i*. Naturellement la conclusion ne va pas au delà de cette présomption, car la possibilité reste d'une différence intrinsèque plus ou moins radicale entre les sections *gf* et *fi* érigées bout à bout sur des fondations différentes et peut-être à des époques très éloignées l'une de l'autre : cela aussi toutefois n'est qu'une possibilité.

Et que *i* soit bien un vestige du mur postiche

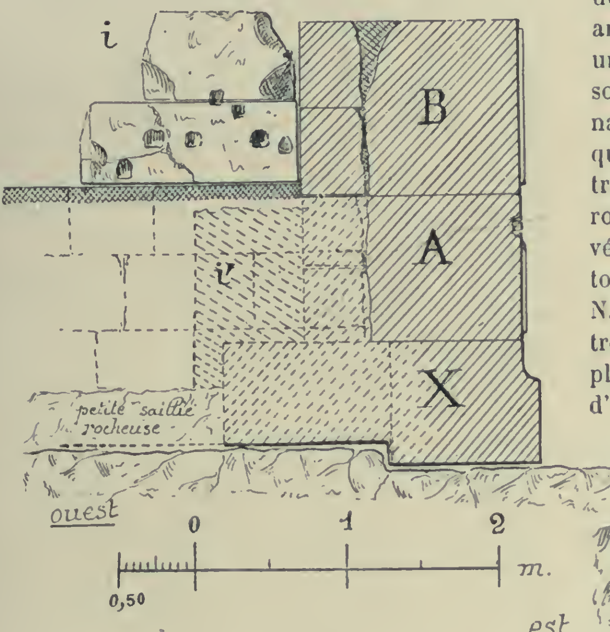


Fig. 23. — Coupe transversale sur le mur *AC*, en avant du mur *ij* (voy. pl. III). Le sous-sol pointillé d'après le relevé de M. Clermont-Ganneau (cf. fig. 26).

signalé par Antonin, c'est mis hors de doute par la position — très facile à vérifier encore — de *i* comparée au tracé et à la description dus au savant archimandrite. Quoi qu'il en soit de *gf* par rapport à la ligne archaïque *AB*, il demeure tout à fait établi que *i* n'a rien de commun par son origine avec la ligne *AC* où il vient buter sans y être lié, en dissimulant sous son piètre blocage le pilastre *ai'* (fig. 23 et 26). Celui-ci au contraire a toutes les apparences d'être organique dans la face interne du grand mur remanié et se raccordera en son temps à quelque ligne d'un monument.

II. — LIGNE *AC*. — 1, PAROI EXTÉRIEURE (pl. III, VI, VIII).

Depuis le complément d'informations apporté par les travaux du patriarcat copte, en 1907, la ligne connue sur 10 à 12 mètres seulement dans l'Hospice russe est désormais accessible sur une longueur de 35 à 40 mètres. Et en même temps que ce développement avantageux de surface, un développement non moins opportun de données techniques résultait de ces fouilles pour éclairer l'histoire fort compliquée de ce vieux mur.

Ici encore la description exclut l'ante à l'orient de *A* et commence à l'angle nord. A partir de cet angle la base du mur est connue actuellement sur une longueur de 21^{m},75; au delà elle disparaît sous des édifices modernes. Au-dessus d'une esplanade rocheuse artificiellement nivelée et n'offrant qu'un seul décrochement (pl. VI, 1*j*, 2), vers l'extrémité méridionale, apparaît une escarpe de roc. D'abord assez basse, irrégulière, mal conservée en commençant par le S., cette escarpe change tout à coup d'aspect, à 6 mètres environ vers le N. Une entaille, *w*, la recule de 20 à 25 centimètres à l'O.; la paroi, dressée maintenant de façon plus soigneuse, avec une crête nivelée de main d'homme, mesure en moyenne 0^{m},95 de haut. L'assise de régulation, *X*, en blocs lisses, court au sommet de cette escarpe, comme on l'a rencontrée déjà sur la face extérieure de *AB*, au moins près de l'angle oriental. Les quatre premiers blocs, dont les longueurs varient entre 0^{m},94 et 1^{m},66, ont une hauteur décroissante de 0^{m},96 à 0^{m},81. Par un phénomène d'abord très bizarre, le premier bloc semble posé sur un conglomérat de moellons, *y*, ou sur de mauvaises rocailles, appuyé sur l'escarpe uniquement par son angle extrême; à l'examen plus attentif, et surtout lorsqu'on tient compte de l'état du roc tel que les anciennes fouilles l'ont fait connaître à l'intérieur de ce même angle, il semble qu'il y ait là tout bonnement une faille naturelle, aveuglée ainsi quand on fonda la puissante muraille; cf. la vue en sens inverse, fig. 18, *y'*. Entre le premier et le second des grands blocs lisses, deux gros moellons sont pris dans des encoches. Quoique dressés pour s'aligner sommairement dans la paroi, ces deux quartiers de pierre n'ont pas du tout l'excellent aspect de l'assise où ils sont insérés en vue d'un raccommodage quelconque. Le second grand bloc,

p, présente à sa base et sur un de ses angles inférieurs un sillon ravalé qu'on prendrait à première vue pour une intention de refend; observé de très près, ce détail n'est finalement qu'un accident de carrière, peut-être un essai réel d'encadrement abandonné pour un motif qui échappe; mais il est certain qu'il n'y a pas là de vrai refend, qui impliquerait le remploi dans cette fondation d'un bloc destiné jadis à faire plus noble figure en quelque assise mieux apparente de l'édifice.

Passé le quatrième grand bloc, l'assise *X* est réduite soudain à peu près de moitié (pl. VI, 2), par le relèvement de la crête de l'escarpe. La saillie du roc n'a pourtant pas été régularisée avec un soin tel qu'il n'ait fallu boucher encore un interstice par un moellon épannelé; mais cette fois le moellon s'agence avec une si parfaite exactitude dans les deux formes, grande et petite, de l'assise courante, que tout porte à le croire de même date que cette assise, à l'inverse des moellons signalés plus haut, à qui l'on pourrait d'abord le comparer. C'est précisément à ce point qu'est le plus clairement indiquée la nature de l'assise *X*, destinée à fournir le lit de pose normal nécessaire à la première assise de la construction appareillée. On eût évidemment pu niveler d'abord le roc suivant un plan général, ou encore infliger aux blocs de la première assise appareillée les encoches que de droit pour les adapter à la crête de l'escarpe. Le procédé de nivellement adopté par l'architecte antique a été tout à la fois aussi pratique et plus rapide. On n'a attaqué le rocher que selon un minimum indispensable pour asseoir les blocs et on a fait varier la hauteur de ces blocs parfois de l'un à l'autre, plutôt que de ravaler de quelques centimètres une saillie de l'escarpe qui rompt irrégulièrement le niveau [1]. L'assise de régulation a disparu devant l'ouverture *E* — circonstance d'ailleurs heureuse qui facilite l'étude de son placement et de sa relation avec le rocher vers l'intérieur. — Elle recommence sous le montant septentrional de cette ouverture et se poursuit avec une forme identique dans toute la longueur de la paroi *kl*. Au moment où fut mise à jour la monumentale ouverture *F*, les petits blocs de cette assise adaptés en manière de seuil étaient tous en place; quelques-uns, je crois, ont disparu au cours des remaniements que la ruine a subis. La fouille développée à peine de 3 mètres au nord de cette ouverture, et seulement presque au ras du sol, a prouvé la continuation de l'escarpe couronnée par l'assise de régulation; le détail n'ayant pu être étudié avec précision n'a pas été inséré dans le relevé. L'assise, vue d'ensemble, a un faux air de plinthe qui ne laisse pas d'être anormal : si elle était remblayée, à quoi bon s'en être imposé le travail? si elle devait demeurer apparente, comment ne pas être offusqué de ses irrégularités, de son galbe et de sa pitoyable exécution? et en fin de compte, est-il bien légitime de parler de plinthe pour désigner ce bandeau de hauteur inégale qui fait saillie à la base de cette assise? Bien plutôt serait-il légitime de l'appeler une entaille brutale, dans le but de ravaler cette espèce de socle au plan vertical de la paroi érigée au-dessus. Et ce qui pourrait être pris d'abord pour une hypothèse saugrenue devient, à l'examen, à peu près évident. S'il s'agissait d'une plinthe réelle, ou bien elle fût restée en saillie franche, sans moulure d'aucune sorte, ou bien l'arête rabattue eût été raccordée au plan du mur supérieur par une moulure simple, mais à tout le moins d'exécution aussi soignée que le champ inférieur des blocs. A défaut de la vue directe, où cette différence de taille saute aux yeux, la seule étude des photographies (pl. VI, 2 et VII; cf. le profil variable dans les coupes fig. 18 et 23) permet de saisir une nuance appréciable encore entre ce travail grossier à coups de pic, sans souci de faire éclater les arêtes ni de creuser ici ou là trop profondément, et le dressage élégant du reste de la face [2]. Telle est même sur quelques points la négligence de l'opération que l'arête inférieure de l'assise à refends a été endommagée : nouvel et catégorique indice que ce ravalement a donc été pratiqué après la pose de l'assise appareillée *A* et pour donner à l'assise

1. Détails surtout accusés sous le jambage méridional de la porte *E* (pl. VI, 2). Le premier bloc pose à l'aplomb exact de la crête rocheuse sous le seuil — disparu — de la porte. Entre le 1er et le 2e bloc, le rocher a une saillie de $0^{m},08$, réduisant à $0^{m},355$ la hauteur du second bloc, au lieu de $0^{m},435$. Entre le 2e et le 3e bloc, nouveau décrochement qui rabaisse de $0^{m},012$ la crête d'escarpe et exige pour le bloc 3 une hauteur de $0^{m},367$. Il y a là une particularité de structure très voulue et assez originale pour requérir qu'on ne la néglige point. On lui fournira plus tard une analogie.

2. Aucun de ces utiles détails n'est exprimé dans le schéma dont s'est contenté M. Dickie (*QS.*, 1908, p. 300).

A' un rôle qui n'avait pas dès l'abord été prévu.

L'assise *A*, haute de $0^m,92$, débute par trois blocs dont l'encadrement n'est pas douteux malgré l'érosion. Ces refends ont même pu être mesurés avec quelque exactitude et oscillent entre $0^m,045$ et $0^m,08$. La même pierre présente en général des refends inégaux sur ses quatre arêtes, quoique ces variations, atténuées sans doute par la grande surface du champ, ne créent aucune discordance de lignes et laissent intacte la belle harmonie de l'appareil. La projection de la face encadrée n'est guère plus que de 7 à 8 millimètres, mais on doit tenir compte de l'usure évidente des faces. Les longueurs respectives de ces blocs sont $1^m,84$, $1^m,27$, $1^m,118$. Le 4e n'a que 1^m, le 5^e $1^m,15$, le 6e et dernier avant l'ouverture $0^m,76$ seulement. Ces chiffres exacts sont produits à la fois pour préciser plus rapidement la lecture des photographies et du géométral et pour accentuer mieux la nuance de calibre introduite par ce bloc extrême. Après l'ouverture *E*, l'assise *A* reparaît très nettement dans le montant septentrional et se retrouve au surplus dans le réduit contigu à la muraille de l'Établissement russe. Elle a été beaucoup plus détériorée dans cette section *kl*; les vestiges du refend primitif y demeurent néanmoins incontestables; la photographie (pl. VI, 3) en fait foi et le dessin à l'échelle (pl. VI, 1) en enregistre les traces saisies en de persévérants examens sur les parties les plus maltraitées[1]. Un malencontreux pilier adossé à la paroi antique pour supporter les voûtes arabes du magasin a rendu impossible la mesure détaillée du dernier bloc avant l'ouverture *F* : ce grand bloc est vu en tout cas dans l'ébrasement de *F* (fig. 29 a). Il en va de même au N. de cette ouverture, à l'amorce de la section *mn*; quelques sondages dans la mauvaise maçonnerie plaquée devant confirment bien ce développement de la grande paroi, mais ne pouvaient suffire à son relevé convenablement détaillé; force est donc de l'abandonner à ce point.

L'assise *B* mesure $1^m,10$. Abstraction faite du bloc initial, dont la mesquine largeur — $0^m,24$ — est à expliquer par sa relation avec l'ante, les 4 blocs volumineux qui s'alignent jusqu'à *j* sont d'une assez satisfaisante conservation. Mêmes nuances des refends, plus accentuées même que dans *A* : l'écart est compris entre $0^m,035$ et $0^m,08$. Dans la section *kl* (pl. VI, 3), un bloc de cette assise présente deux bandes verticales en saillie sur la face et qui se rejoignent par la base à la façon d'un grand U. Il nous est impossible de discerner un but à cette bizarre disposition. La saillie n'excédant pas beaucoup $0^m,01$, il est à présumer que l'entaille aura été pratiquée de seconde main sur un bloc à refends ordinaire. L'assise a été vue aux deux côtés de l'ouverture *F* et dans un endroit de la section *mn*, mais sur une étendue trop restreinte pour des mesures précises.

L'assise *C* n'a conservé, dans la section *Aj*, que son bloc initial, lié à l'ante : juste de quoi fournir la hauteur, — $1^m,12$, — contrôle utile pour le raccord à d'autres parties[2]. La même assise reparaît au centre de la section *kl*, sous la voûte arabe; sur les jambages de l'ouverture *F* on la peut mesurer de nouveau. Son prolongement est certain en *mn* d'après quelques indices observés durant les travaux coptes en 1907.

De l'assise *D*, trois blocs sont connus : deux encore en place aux montants de *F*; un troisième, *v*, découvert et enlevé en 1897. La hauteur est de $1^m,10$, les refends très soignés et le champ de la pierre piqué avec beaucoup de fini. La position du bloc arraché est indiquée dans les pl. III et VI. Son importance est considérable dans la discussion d'attribution de ce mur *AC*.

Une cinquième assise, *E*, est attestée aussi clairement que possible par un bloc vu naguère en place dans la section *mn* au jambage de l'ouverture *G*, et par plusieurs autres visibles encore dans la section *oC*. L'unique pierre étudiée complètement a été retravaillée, ainsi qu'on va le voir bientôt; les autres, engagées dans un blocage moderne, sont difficiles à mesurer avec la précision désirable; sauf erreur toutefois, la hauteur de cette assise doit être aussi de $1^m,10$ environ.

Malgré le morcellement des constatations directes, il est à présumer qu'on voudra bien ne pas mettre en doute l'unité de cette paroi *AC*, rendue évidente par l'exactitude d'alignement, la similitude des matériaux, enfin et surtout par la coïncidence très parfaite des niveaux d'assises. Les trous

1. Rien de tout cela n'existe pour M. Dickie, et il y a lieu de s'en étonner en un relevé *up to date*.

2. Cf. *supra*, p. 43, la discussion au sujet de cette même assise dans la ligne *AB*.

de scellement sont une autre particularité notable de toute cette paroi; beaucoup gardent encore quelques vestiges métalliques plus ou moins clairs. Leur répartition symétrique et les nuances de leur exécution ne sont pas moins suggestives de leur destination. En commençant par la base de la paroi, il est facile d'observer dans les photographies (pl. VI, 2 s. et VII) que l'assise de soubassement *X* n'offre aucun de ces trous ; il n'y en a non plus aucun dans l'assise appareillée *A* au-dessous d'une ligne horizontale très régulière, tracée à 20 centimètres environ sous l'arête supérieure de cette assise. Ce sillon, large de 0^{m},08 en moyenne et profond de 0^{m},035 au maximum, commence à 0^{m},50 à peu près au N. de l'ante et coupe l'assise à un niveau fixe d'un bout à l'autre dans les sections *Aj* et *kl* : ce qui autorise à supposer sa prolongation jusqu'à *C*. Il parait néanmoins s'interrompre à 0^{m},45 ou 0^{m},50 avant d'atteindre l'extrême bord des ouvertures *E* et *F*, c'est-à-dire à une distance sensiblement égale à celle qui l'isole de l'angle *A*. Ce sillon, grossièrement taillé, est coupé à intervalles assez réguliers de 0^{m},40 en moyenne par des saillies presque carrées dont le centre est percé d'un fort trou de scellement. Dans l'assise *B* des trous identiques sont répartis par rangées verticales et groupés deux à deux, à intervalles variables. Cette même assise présente en outre une rangée de trous plus gros, un peu au-dessous de l'axe central horizontal des blocs; cette rangée est donc strictement parallèle au grand sillon de l'assise inférieure et l'intervalle qui les sépare est de 0^{m},60 à peu près. On connait pour le moment trop peu de l'assise *C* pour savoir comment les trous y étaient répartis ; la photographie (pl. VI, 3) montre du moins qu'ils y existaient, tandis que la photographie du bloc à inscription coufique, pl. VI, 6, en atteste à la fois l'existence et derechef la disposition probable en rangées verticales dans l'assise *D*. L'assise *E* en avait aussi et placés de même, au moins dans sa zone inférieure. Il n'est assurément pas besoin de faire observer que ce réseau de trous et la profonde entaille de l'assise *A* n'étaient prévus d'aucune sorte par le premier constructeur du mur *AC*[1]. Il serait en effet invraisemblable qu'un architecte se fût donné le soin d'appareiller son mur avec des blocs splendides, d'un travail très fin et ornés de refends ciselés à la perfection, pour massacrer ensuite cette luxueuse paroi et l'enfouir sous le placage ou le stucage épais dont le réseau de trous est l'indubitable indice. Les mêmes négligences de taille, aussi le même caractère adventice ont été relevés tout à l'heure à propos de la pseudo-moulure qui couronne l'assise de régulation *X*. Embrassés maintenant d'un même coup d'œil, ces deux éléments s'unissent dans une destination identique manifeste : supporter un revêtement dissimulant toute la paroi antique et lui donnant une physionomie nouvelle. L'entaille brutale de l'assise *X*, impossible à concevoir comme une moulure[2], est au contraire par son galbe un appui normal pour le pied de lourdes dalles ou d'épaisses couches de stuc appliquées contre la paroi et solidement assujetties par leur sommet dans l'entaille horizontale de l'assise *A*. La consolidation exceptionnelle de cette partie inférieure du revêtement trouve déjà sa raison d'être en ce fait qu'elle servait peut-être d'appui à des dalles supérieures, mais beaucoup plus encore dans l'exigence architectonique impliquant, à la base d'une paroi quelque peu monumentale, un socle plus ou moins saillant et mouluré. La saillie très accentuée — 0^{m},10 — que l'appui ménagé pour le revêtement permet d'inférer, est bien ce qu'on était en droit d'attendre et il est fort probable que l'entaille de *A* et la ligne parallèle de trous dans *B* aient été motivées par la nécessité de donner la solidité nécessaire à une cymaise. Dans le reste de la paroi le revêtement décoratif plus simple n'exigeait pas autant de précaution et des trous moins multipliés suffisaient à le fixer.

LIGNE *AC*. — 2, PAROI INTÉRIEURE.

Sur la face interne du mur *AC* on retrouve l'élégant appareil lisse et de beaucoup moindres proportions constaté déjà dans la ligne *AB*. Le dallage neuf dans la sacristie russe est établi quelques centimètres au-dessus du lit de l'assise à refends *B*. Deux assises lisses très bien appa-

1. M. Jeffery n'a pas omis d'observer, lui aussi, qu'il y avait là un indice de remaniement (*Holy Sep.*, p. 756).

2. M. Dickie (*QS.*, 1908, p. 300, fig. 1) la trace comme un cavet renversé et note que cette *moulure* « ne suggère pas très spontanément un support pour un revêtement en dalles de marbre ». L'inexactitude du tracé ruine la déduction.

reillées, hautes de 0^{m},50 et 0^{m},525, sont posées contre la grande assise *B*, mais sans aucune liaison avec elle, ainsi qu'il est loisible de s'en rendre compte par le sommet actuel du mur (pl. VI, 4 et fig. 24) et par l'ébrasement sud de l'ouverture *E* (pl. VIII, 4). La retombée d'arceau postiche *b* a fait brèche maladroitement aussi dans ces deux assises et les blocs d'angle ont été cassés plus qu'il ne fallait pour l'insertion des sommiers de l'arc (cf. fig. 17 s.). Au-dessus on ne s'était même plus donné la peine de creuser la paroi pour y prendre un point d'appui et il avait suffi de quelques gros trous pour insérer des solives en bois ou des tringles de fer. Contre l'unique bloc à refends de l'assise *C* sont adossées, dans l'angle, trois assises du même appareil lisse, hautes de 0^{m},40 + 0^{m},40 + 0^{m},33. La phot. (pl. VI, 4; cf. fig. 18) attestera mieux que n'importe quelle description le procédé d'appareillage étrange entre les deux faces du mur. On a déjà indiqué le défaut absolu de raccord entre la paroi intérieure, *Aj* et le mur *i* qui vient buter contre et qui en a vraisemblablement utilisé en partie les matériaux.

Les fécondes recherches de M. Clermont-Ganneau établissent qu'au-dessous du dallage moderne et des deux assises lisses qui correspondent à la grande assise *B* deux autres identiques correspondent à l'assise à refends *A*. Sous ce petit appareil voici également reparaître (cf. fig. 23), comme dans le mur *AB*, l'assise de régulation *X* et de nouveau avec cette anomalie qu'elle déborde sensiblement l'aplomb de la paroi intérieure, comme si le mur qu'elle était destinée à supporter eût dû être plus large que le mur actuel. Trop constant pour avoir été accidentel, ce détail mérite d'être pris en considération[1].

A 7^{m},62 de l'angle, la paroi en petit appareil est interrompue jusqu'au rocher, mais se termine en arête franche, pour constituer le jambage intérieur sud de l'ouverture *E* (cf. fig. 52, coupe); il n'existe plus dans ce qui demeure apparent du jambage opposé (cf. pl. IX, 4); la structure même de ce jambage laisse bien voir cependant qu'il a dû y exister aussi. Dans le sondage qui amena en 1897 la découverte du bloc à inscription coufique — *v*, section *kl*, assise D — on déplaça quelques pierres très semblables à celles de cette paroi et qui appartenaient sans doute au parement intérieur de la muraille. Des assises identiques, adossées contre le grand bloc à refends au sommet du jambage méridional de l'ouverture *F*, furent détruites au moment où on les mettait à jour et avant qu'elles aient pu être mesurées; ce n'était d'ailleurs qu'un mince placage de 0^{m},25 au maximum, au lieu de l'épaisseur ordinaire 0^{m},35 de ce parement. La photographie pl. VI, 5 documentera suffisamment au sujet de cette nouvelle section de la paroi en petit

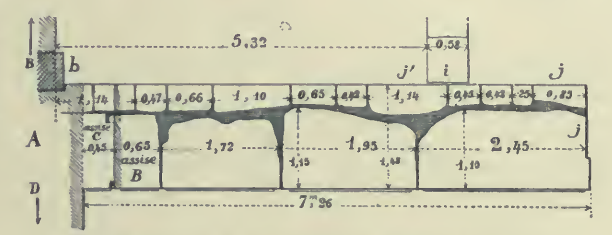


Fig. 24. — Section *Aj* de la muraille *AC*. Plan du sommet actuel.

appareil. Elle n'a pu jusqu'ici être relevée en détail sur aucun autre point, bien que constatée déjà en divers niveaux des sections *mn* et *oC*. Des parties connues on est en droit d'inférer son existence sur l'étendue totale de la ligne *AC*.

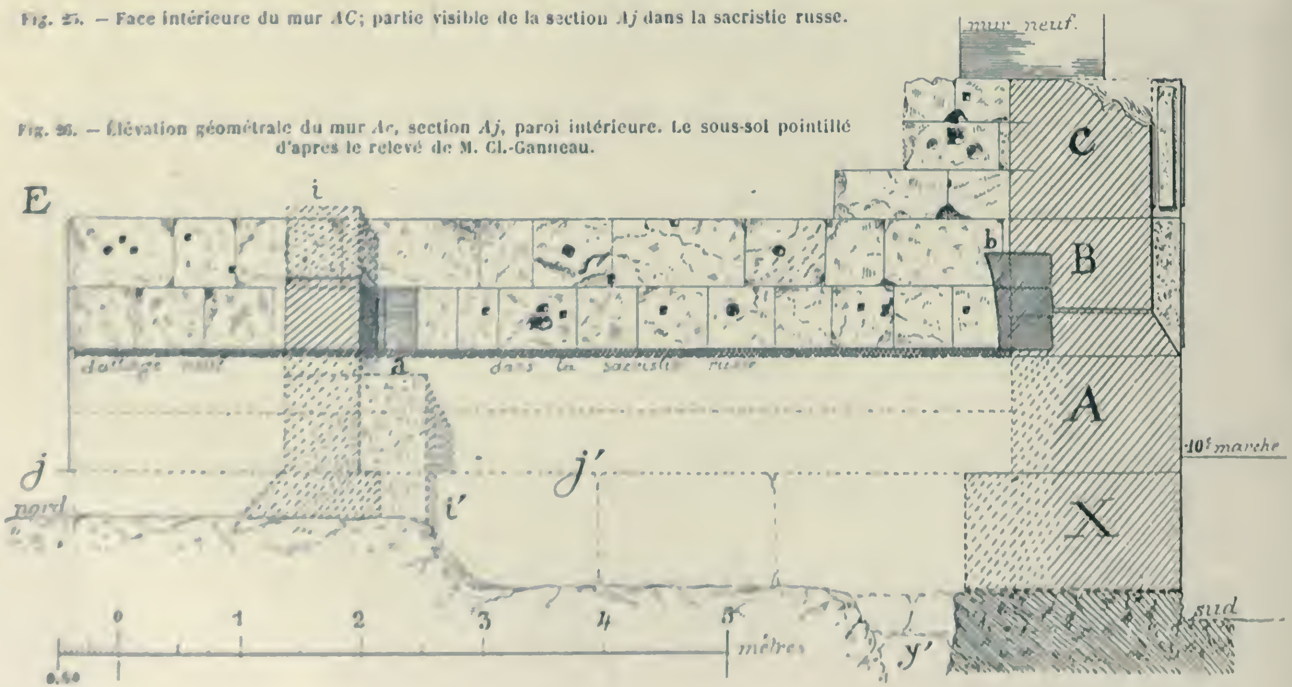
Un dernier détail utile, concernant cette paroi, est la présence des mêmes trous de scellement que sur la face antérieure; plus clairsemés et moins symétriquement répartis, du moins dans les hautes assises, ce sont bien les mêmes cavités presque carrées, faites pour recevoir un solide tenon, et plus d'une garde encore la trace du métal qui le scellait. On ne les confondra naturellement avec aucun des trous plus volumineux creusés à tout autre époque dans la muraille pour y accrocher quelque construction parasite.

On a donc, au total, une muraille *AC* actuellement épaisse de 1^{m},50 en chiffre rond et dont les deux faces, en appareil tout à fait différent, ne sont que juxtaposées, sans la moindre liaison interne. Il n'existe de liaison apparente qu'aux montants des ouvertures : simple apparence du reste, ainsi qu'on va le constater. Cette muraille est posée à l'extérieur sur une escarpe de rocher,

1. Inutile d'avertir qu'on chercherait en vain une allusion à cette notable particularité de structure dans toutes les thèses axiomatiques dont ces murs ont déjà fait le sujet, voire même en divers relevés d'architectes.

Fig. 25. — Face intérieure du mur *AC*; partie visible de la section *Aj* dans la sacristie russe.

Fig. 26. — Élévation géométrale du mur *Ac*, section *Aj*, paroi intérieure. Le sous-sol pointillé d'après le relevé de M. Cl.-Ganneau.



haute à peine de 1 mètre ; à l'intérieur au contraire, décompte fait d'une cavité profonde mais de superficie restreinte, *y*, à l'angle méridional, et d'une saillie dont il va être question tout de suite, le mur *AC* s'appuie sur une plate-forme de roc développée artificiellement et avec une régularité remarquable dans la direction de l'O. Les deux faces de cette muraille ont été couvertes à un moment donné d'un placage ou d'un stucage identique et ce revêtement, qui donne la raison de plusieurs particularités anormales au premier aspect de l'état actuel, crée en même temps cette anomalie plus bizarre d'un mur érigé à grands frais en un luxueux appareil et saccagé ensuite pour y faire tenir un revêtement.

Trois ouvertures existent dans ce mur. Leur relation évidente, — une large baie centrale flanquée de deux plus petites et égales entre elles, — leurs monumentales proportions, quelques vestiges aussi de leur décoration impliquent leur rôle dans une façade grandiose. La proximité du Saint-Sépulcre évoque aussitôt le souvenir des édifices constantiniens. Mais avant d'incorporer d'emblée ces portes dans la basilique impériale, il en faut examiner avec soin la structure.

La porte méridionale, *E*, est percée à 7m,25 de l'angle *A*, au nord de l'ante. Sa largeur en façade est de 2m,52. Elle n'a désormais plus de seuil; il est cependant facile de se rendre compte par les arrachements visibles (pl. VI, 2; fig. 27 s. et pl. VIII, 4) à la base des pieds-droits qu'un seuil a couvert jadis le sommet de l'escarpe rocheuse qui semble, à première vue, en faire office. Et ce seuil se trouvait avoir exactement la hauteur de l'assise courante *X*; ou plutôt, il est clair que cette assise même avait été adaptée en cette étendue pour faire fonction de seuil, et ainsi se conçoit aisément la projection d'abord inexplicable des deux blocs de l'assise de régulation hors des pieds-droits. Il n'y a du reste, pour en acquérir la conviction, qu'à examiner ces blocs par l'intérieur : on les voit appuyés contre une saillie du rocher et entaillés de façon à s'aligner d'une part à l'ébrasement intérieur de la porte, d'autre part au niveau d'un puissant dallage aujourd'hui interrompu à l'aplomb du mur à peu près, mais sans doute développé jadis à l'ouest. On ne saurait hésiter sur la destination de cette entaille : c'est le battement exigé par un vantail de porte ouvrant à l'ouest. Qui pourtant ne trouvera pas étrange cette structure relativement mesquine, en tout cas si peu solide pour un seuil de porte aussi considérable? Car à supposer l'intervalle actuel

Fig. 27. — Porte méridionale, *E*. Plan, coupe et vue partielle du seuil actuel.

entre les deux amorces de ce seuil occupé naguère par un seul bloc, deux au maximum, il demeure que, disposé de cette sorte, il ne pouvait avoir la solidité désirable, solidité qu'il eût été apparemment si simple de réaliser au moyen de pièces plus longues engagées sous les jambages. Quant à imaginer qu'il en allait ainsi à l'origine et que les amorces sauves sont les bouts de ce seuil accidentellement coupé, c'est une hypothèse éliminée d'abord par ce fait qu'une structure identique et mieux conservée se retrouve à la porte centrale; ensuite par la similitude de ces blocs retravaillés pour servir de seuil avec les autres dans l'assise de nivellement. Comment enfin se persuader qu'un architecte ayant mission d'ériger une grande façade, percée de portes symétriques, ait commencé par ravaler le rocher en manière de gradin à l'endroit où devait se placer une de ces portes, quitte à compromettre la stabilité du seuil qu'il allait poser à cheval sur ces gradins? Et peut-être bien est-ce l'anomalie manifeste d'une porte ainsi conçue qui explique l'hésitation à reconnaître ici une porte. Est-ce même hésitation qu'il faut dire? Dans les relevés de fouilles signalés plus haut, dans toutes les descriptions de ces ruines qui m'ont été accessibles, je n'ai su apercevoir nulle part l'indication

de cette porte[1]. A une exception près, elle n'a joué, semble-t-il, aucun rôle dans les spéculations des reconstructeurs nombreux des édifices constantiniens, quoique signalée depuis de belles années par la *RB.* à l'attention des gens d'archéologie. Ce que la seule étude de cette porte avait permis d'avancer s'est trouvé heureusement éclairé par les découvertes ultérieures. Or voici quels étaient, outre les indices relevés en traitant du seuil, les motifs de ne pas croire cette porte originale dans le mur *AC*. Malgré la faible élévation conservée des parois, il en reste assez pour constater que la porte en question n'a pas de vrais jambages : les assises courantes de la paroi à refends étaient taillées de manière à lui en tenir lieu. En cela, rien d'abord que de très usuel. Ceci pourtant l'est déjà beaucoup moins, que, dans le pied-droit méridional surtout, le bloc engagé qui termine le seuil est de très petit volume; la pierre qui fait jambage dans la première assise à refends est la moins grosse de toute l'assise, tandis qu'au-dessus pose une des plus longues de toute la paroi. Le sens le plus élémentaire des lois de l'harmonie et de la statique ne suggérait-il pas un placement en ordre inverse? N'insistons pourtant pas outre mesure sur ce détail, puisque après tout il s'agit de construction antique, où quelque négligence n'est jamais invraisemblable pourvu que la solidité ne soit pas trop gravement compromise.

Fig. 28. — La porte *E*, vue du Sud-Est.

L'ébrasement de ce jambage méridional va trahir plus nettement son caractère de retouche (pl. VIII, 4). A relever des minuties, on devrait se demander tout d'abord si la seconde assise y était bien à l'aplomb exact de la première; le retrait qu'on croit saisir maintenant pouvant être mis avec facilité au compte de quelque effritement, le mieux est de n'en point faire état. Voici plus grave : les deux assises qui subsistent dans cet ébrasement sont coupées à la même longueur dans l'épaisseur de la muraille, ce qui donne un joint vertical continu sur toute la hauteur; le reste du jambage est construit avec les mêmes matériaux que l'appareil lisse intérieur. De plus, les grands blocs offrent cette étrangeté qu'au lieu de la fine taille de leur face externe ils sont ici très grossièrement

1. En 1897 la *RB.* (p. 647) signalait cette brèche comme une « porte ancienne ». En 1898 M. Mommert (*Die heil. Grabeskirche...*, p. 220) parlait à son tour de « porte nettement reconnaissable ». Aujourd'hui la désignation est courante. Ce que la *RB.* a dit aussi (1902, p. 44 s.), c'est qu'il s'agit d'une porte pratiquée de seconde main dans une muraille où elle n'avait pas été prévue. Les trouvailles de 1907 (*RB.*, pp. 591, 594 s.; 1908, pp. 275 ss.) ont confirmé cette impression. C'est également l'avis autorisé de M. Jeffery, qui décrit cette porte comme « un simple trou dans le mur » et la suppose de « formation postérieure » (*op. l.*, p. 756). Cf. p. 760 pour la porte *F*.

piqués, on dirait même mieux cassés, aussi bien en arrière de la feuillure dans la partie que devait couvrir le vantail rabattu, qu'en avant, sur le cadre qui eût dû rester apparent. Enfin les mêmes trous de scellement que sur les deux parois reparaissent sur ce cadre extérieur, — sinon aussi dans le reste de l'ébrasement, — attestant l'uniformité du placage ou du stucage, et une cavité au milieu de la seconde assise marque la place où se logeait quelque ferrure, ou un verrou. Dans le jambage septentrional ces nuances trahissant la retouche sont peut-être plus accentuées encore (fig. 27 s.); du moins l'appareil est-il de nature à surprendre davantage s'il a été conçu et exécuté de la sorte à l'origine du mur. Car on ne voit, en vérité, pas pourquoi l'architecte eût affecté de caler la base de sa construction en cet endroit avec un moellon comme celui qui termine à l'intérieur l'assise échancrée en avant pour servir de seuil. Notons, pour finir, la rainure creusée sur la face supérieure du bloc qui fait l'amorce du seuil. Son rôle ne devient intelligible qu'en relation avec les trous de scellement creusés à $0^{m},50$ ou $0^{m},60$ au-dessus, dans le cadre de la porte : elle fixait la lourde base du revêtement qu'il importait spécialement en ce point d'assujétir avec précision. Même dispositif, de moins parfaite conservation, à la base de l'autre montant. De cet examen résulte l'impression que cette porte aurait été bâtie par un architecte de bien second ordre si elle avait été ainsi tracée dès le principe de l'édifice. Mais parce qu'une imputation de cette nature serait injuste avant la démonstration que l'architecte a opéré ainsi de son plein gré; parce que d'autre part l'ouverture est pratiquée dans un mur absolument inexplicable dans l'hypothèse d'unité de construction, il y a lieu de se demander au préalable si un second architecte n'a pas réalisé ainsi, au mieux de son habileté technique, une porte que n'aurait nullement prévue un architecte antérieur érigeant le mur *AC*.

La grandiose porte *F* aurait un caractère bien plus surprenant encore si elle était originale. Le seuil en était fait des mêmes petits cubes de pierre employés dans une grande partie de l'assise de nivellement *X*; la plupart étaient demeurés en place jusqu'au déblaiement de 1907. Comme à la porte *E*, ces blocs avaient été échancrés pour laisser le jeu nécessaire au mouvement de la porte. Dans l'ébrasure méridionale (pl. VI, 5 et 7[a]), le grand bloc de la première assise n'a qu'une profondeur de $0^{m},60$, c'est-à-dire à peu près strictement la largeur du cadre de la baie — $0^{m},58$ —; il est d'ailleurs muni à l'intérieur d'une arête si franche et si compromettante pour la solidité du jambage que le plus vulgaire maçon ne voudrait assurément pas prendre à son compte une telle structure de porte si elle n'était pas imposée par d'inéluctables nécessités. Contre ce premier bloc trois assises en petit appareil sont adossées sans la moindre liaison, et, comme pour mettre en déroute les principes les plus rudimentaires de solidité, l'ouvrier a encore trouvé bon de placer à la base deux moellons sans consistance, auxquels il fait porter des assises qui seraient un peu plus normales si elles avaient une cohésion quelconque avec le parement opposé. Sur ce premier agglomérat s'appuie un second, non moins bizarre. La pierre énorme de l'assise à refends *B*, qui fait la face du jambage, est assez profonde pour constituer l'ébrasure intérieure presque totale. Sa face interne, sans être irrégulière, n'est cependant pas taillée à arête vive comme dans le grand bloc de l'assise inférieure Pour compléter l'épaisseur de la muraille, on a de nouveau collé, vaille que vaille, au revers de la haute assise, deux minces pierres superposées en faux-joints. La 3[e] assise, *C*, prend exactement l'épaisseur du mur et on se demande avec surprise pourquoi le manœuvre qui aurait eu la charge de la construction n'aurait pas prévu le placement d'une telle pièce à la base de son montant de porte plutôt que de la hisser à 2 mètres de haut sur des assises morcelées, qu'on dirait branlantes. *D* reproduit le cas de *B*, à cela près que sa queue un peu plus profonde ne laisse qu'un espace dérisoire pour le placage d'un parement intérieur. Sans doute on a la ressource du revêtement total de ce pied-droit pour en dissimuler toutes les négligences d'appareillage. Il est vrai, et les trous de scellement bien connus, retrouvés là, déposent pour ce revêtement. Mais s'il était prévu comme un palliatif aux anomalies de la construction, pourquoi s'imposait-on d'employer des matériaux de si fort calibre, quitte à les situer en dépit du sens commun?

A cela s'ajoute que ces mêmes grands blocs appareillés à refends sur la face extérieure, dres-

sés avec soin sur la face intérieure, comme en fait foi le bloc de l'assise *C*, ont été travaillés dans l'ébrasure de la porte à larges coups de pic. C'est tout au plus si l'on s'est donné quelque peine pour ravaler tous les blocs à un plan vertical strictement exact dans la profonde feuillure ménagée pour le battant. Le reste a été visiblement abattu sans aucune précaution, au risque de produire de trop profondes échancrures, — par exemple dans l'assise *B*, — ou de trop larges éclats — assise *C* où la cassure angulaire, couverte de la même patine

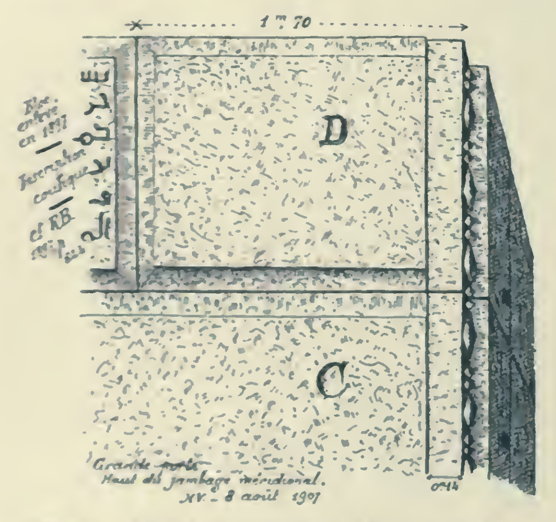


Fig. 29. — Détail du chambranle de la porte centrale.

que le reste de la pierre, a tout l'air de remonter à l'époque même de ce remaniement.

Le montant septentrional (pl. VI, 7 *b*) étale des particularités toutes semblables. L'assise *A* n'a pu être encore dégagée en entier du plâtrage moderne qui en empêche l'examen précis. Dans l'assise *B* le marteau du repiqueur a été si lourd ou si maladroit que l'arrière du grand bloc a été emporté de biais. Pour panser cette plaie, il a fallu y insérer plusieurs gros éclats de pierre épannelés de manière à épouser le contour de la cassure et à rétablir le plan vertical de l'ébrasure. *C* est monolithe comme sur l'autre jambage ; *D* laisse seulement les 30 à 35 centimètres usuels pour exiger un parement intérieur disgracieux et fragile [1].

Cette baie monumentale était ornée, en façade, d'un encadrement mouluré (fig. 29), fort simple du reste : au lieu d'une arête extérieure vive ou d'un chanfrein on avait creusé une entaille à section rectangulaire en réservant au fond un chapelet de perles et de grains en losange effilé [2]. Une plate-bande layée avec soin raccordait cette moulure au nu de la muraille [3]. Détail étrange : cette plate-bande courante détruit l'harmonie des refends dans la façade. Beaucoup plus large que la moyenne ordinaire des refends, elle est plus profonde aussi et ciselée de tout autre main, quoique d'un bon travail. Pour qui prend le loisir d'examiner patiemment ce cadre, il n'est pas douteux que les grands blocs de la façade aient été d'abord taillés normalement avec leur arête franche et leur cadre ciselé complet. La nuance d'exécution entre cette taille primordiale et les retouches décoratives ne peut être rendue ni par photographie, ni par dessin, mais ne saurait échapper toutefois au regard même superficiel. Cette nuance de travail jointe à la singularité de raccord entre ce cadre ravalé et les refends du grand appareil ne serait derechef pas à l'honneur de l'architecte qui aurait décoré sa porte en ce style en construisant cette façade. Pour la vingtième fois donc on est en présence d'une anomalie injustifiable dans l'hypothèse d'unité de construction.

La porte *G* mériterait sans contredit qu'on se décidât enfin à la déblayer totalement [1]. Sa découverte — à la distance voulue par rapport à *F* et avec les proportions exactes attendues pour correspondre à *E* — a fixé définitivement : 1° sur

1. Toutes ces observations, banales par leur extrême facilité, n'impliquent pas plus ce que le R. P. Berto S. J. (*Revue des Ét. juives*, oct. 1908, p. 184) appelle trop flatteusement « le flair archéologique » du P. Vincent, qu'un mérite quelconque dans l'objectif d'un appareil photographique. Le meilleur moyen de comprendre des ruines et de se préparer à les décrire est encore de les bien regarder.

2. Perles et pirouettes, en jargon de métier.

3. Moulure méconnaissable dans le dessin du *QS*. (1908, p. [illegible], fig. 6). Le profil excellent de M. Jeffery (*Holy Sep.*, fig. 13) opère le raccord au moyen d'une sorte de doucine saillante qui est évidemment une *restauration* tacite.

4. Sa situation était facile à constater en 1908, puisque M. M[ommert] en pouvait encore mesurer le linteau (*MuNDPV.*, 1908, p. 14). Comment M. Dickie écrit-il donc (*QS.*, 1908, p. 305) : « M. Spyridonidis me montra le lieu où il avait vu les fragments [?] de la porte septentrionale..., mais... j'ai été incapable d'en faire l'examen... » ? Et quand il ajoute qu'il lui a été impossible « d'obtenir aucune information sur le niveau du rocher » au seuil de la porte centrale, on a l'impression que ce *Survey* a été trop inattentif et l'assistance de Spyridonidis moins « valuable » qu'on ne l'estimait...

le caractère de porte attribué à E; II° sur l'attribution de ces trois portes symétriques et par conséquent de la façade où elles sont percées à l'édifice constantinien du Saint-Sépulcre. Là ne se borne pas sa valeur archéologique. Un détail d'insignifiante apparence va prouver, mieux encore que tout le reste, le caractère adventice des ouvertures dans le grand mur. L'existence d'une citerne interdisant de fouiller le devant du linteau, on en a fouillé l'intérieur : juste assez pour qu'on puisse en déterminer les mesures, le niveau par rapport aux assises connues, et la largeur de la porte. Sur le bout méridional de

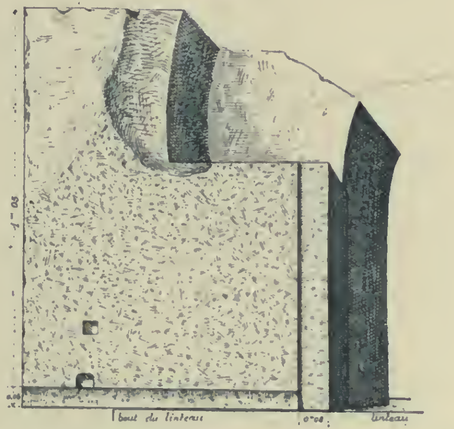


Fig. 30. — Bloc d'appareil antique retaillé pour y appuyer un arc de décharge sur la porte G.

ce linteau posait une pierre moulurée compliquée à décrire, mais simple à représenter (fig. 30). Le pied de ce bloc était orné d'un beau refend, large de $0^{m},05$ et profond de $0^{m},009$ du même aspect rendu familier par les parties conservées de la vieille paroi. Le champ de la pierre offrait aussi le même travail finement exécuté au ciseau, excepté dans la partie supérieure endommagée par deux grands éclats irréguliers et une profonde encoche tracée au contraire avec une précision évidente et exécutée avec soin. La hauteur n'est plus que de $1^{m},05$; mais une retaille manifeste du sommet pourrait avoir supprimé quelques centimètres de la hauteur originale. Une arête assez franche, quoique très grossièrement dressée et sans refend marginal, montre que la pierre a été brisée à gauche et qu'on a simplement régularisé la cassure pour remploi. A droite le bloc a été recoupé pour lui donner une destination nouvelle. Une large bande — identique d'exécution avec celle qui encadre la grande porte — limite le champ de la pierre. Une bande analogue, large du double et moins finement taillée, fait saillie sur la tranche du bloc, dressée tout entière verticalement jusqu'à la hauteur de l'encoche. Au-dessus de ce niveau la tranche est taillée en arc de cercle de courbe identique à celle de l'encoche.

On n'hésitera pas à reconnaître un bloc de l'an-

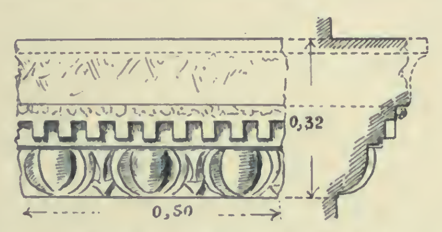


Fig. 31. — Corniche antique. D'après JEFFERY, *Holy Sep.*, p. 760, fig. 18.

tique appareil à refends massacré en vue de l'adapter à la fonction de sommier puissant pour la retombée d'un arceau. Aussi bien n'est-ce qu'un exercice élémentaire de tracer, avec la courbe connue, l'arc dont elle est un segment (pl. VI, 8). Où la portée de ce débris devient décisive, c'est quand on étudie sa position au moment où il fut découvert. Il était dressé à la base d'un mur en blocage et son angle gauche à $4^{m},80$ du montant septentrional de la porte F. Quand le bloc fut dégagé en entier et son rôle compris, l'espoir de le voir maintenir en place dans la façade qu'on finirait bien par dégager me fit omettre de déterminer avec une précision plus absolue la relation de l'arête extérieure du bloc avec le pied-droit de la porte et son déplacement me fait regretter ma négligence. L'écart toutefois ne peut excéder 5 centimètres et pratiquement doit se restreindre à 1 ou 2 centimètres au maximum dans l'alignement de ce bloc à l'aplomb du jambage tel qu'il est indiqué (pl. VI). C'est donc le débris d'un arc de décharge au-dessus du linteau, mais dont l'installation n'a été réalisée qu'en saccageant une paroi antérieure [1].

1. A la hauteur de cette même assise, M. Jeffery (*Holy Sep.*, p. 760) signale un débris de corniche antique (fig. 31) disparu depuis de très longues années. Ne l'ayant pas observé en place, je ne l'ai pas inséré dans le géométral de la pl. VI.

La fouille interrompue n'a pu être poussée assez avant pour renseigner sur la prolongation du mur. La symétrie parfaite de proportions en tous les détails de la façade permet d'inférer entre *o* et *C* la même longueur que dans la section *Aj* correspondante. Il est probable aussi qu'un mur parallèle à *AB* tombe perpendiculairement sur la ligne *AC*. En l'absence de données positives, on s'abstiendra de toute spéculation à son propos et la ligne *AC* elle-même sera abandonnée au dernier point où elle ait été directement constatée, à 5 mètres environ au N. de la porte *G*.

En relation avec la ligne *AC*, une autre est à rappeler, *tt*, fort différente, mais trop visiblement parallèle pour ne lui point paraître coordonnée. Elle était décrite, au moment où les fouilles coptes venaient de la révéler, comme « un gradin en maçonnerie, posé immédiatement sur le roc... à peu près parallèle au mur de façade, à la distance moyenne de 5 mètres[1] ». Depuis qu'a dû être sacrifié tout espoir d'information plus développée, il a fallu revenir à l'examen plus minutieux des notes prises sur la section mise au jour, et essayer de lui trouver quelque raccord dans la zone méridionale couverte par l'établissement russe. Le « gradin » se composait en réalité d'une assise courante de grosses dalles en solide pierre rouge, posées sur un lit très épais d'excellent mortier. Appareillées avec beaucoup de soin pour constituer un niveau régulier à leur sommet, ces dalles n'avaient pas une épaisseur absolument uniforme, calées, le cas échéant, par des moellons plus ou moins volumineux. Par endroits l'esplanade rocheuse semblait présenter une légère saillie artificielle, comme si l'on eût voulu affermir encore le lit de pose. La hauteur moyenne de tout l'ensemble, saillie rocheuse, couche de mortier et de moellons, dalle enfin, était de 0^{m},30; la largeur de surface d'environ 0^{m},65 et l'axe parallèle à la ligne *AC* avec un écart maximum de 0^{m},04 sur les 8^{m},50 de longueur observée[2]. Je crois trouver l'indice du raccord de cette ligne *tt* avec quelque élément des ruines de l'Hospice Alexandre, en l'un des excellents dessins dressés par l'architecte de M. Cl.-Ganneau. Dans la coupe déjà mainte fois citée[3] une saillie rocheuse artificielle est située à souhait sous le mur *AB* pour correspondre à la ligne *tt*. Je n'en sais trouver aucune description dans le texte, mais autant que l'échelle du dessin permette de l'évaluer, elle serait placée à 5^{m},35 au maximum à l'occident de l'angle intérieur *A*; sa largeur atteindrait 0^{m},70 et sa plus considérable hauteur n'excéderait pas 0^{m},50. Il est clair que les savants explorateurs n'accordèrent pas une très spéciale attention à ce détail, puisque la description le passe totalement sous silence et qu'il n'est pas enregistré sur le plan. Que l'on admette dès lors la facilité d'une insignifiante inexactitude de 25 à 30 centimètres dans le repérage sur le sol et dans l'inscription sur la coupe, et il saute aux yeux que cette saillie est bien en relation avec notre ligne *tt*. Encore l'hypothèse d'un aussi négligeable déplacement n'est-elle pas nécessaire pour autoriser le raccord entre ce point[4] et la ligne *tt*, puisqu'il ne s'agit pas d'une muraille à ériger sur cet axe c^1t mais de colonnades d'un atrium, ainsi qu'on le verra par la suite. Le raccord ainsi obtenu fortifie en effet l'hypothèse d'un stéréobate, déjà si spontanée au premier moment de l'exhumation de la section *tt*, et ce qu'il eût pu sembler téméraire d'admettre sur cet unique fondement prend corps, grâce aux faits maintenant groupés à l'appui. Inutile de rappeler l'attention sur l'harmonie de structure entre cet axe intérieur t^1t et le pilastre a^2 restauré par un simple calcul de proportions dans la paroi méridionale de *AB*.

III. — LIGNE *AD* ET RUINES ADJACENTES. PL. III, IV, V^a, VI ET VII.

Morcelée ainsi qu'elle l'est actuellement, cette ligne est à peu près méconnaissable. Aussi est-il

1. *RB.*, 1908, p. 275; cf. 1907, p. 594.

2. Ce placement n'a été déterminé que par des mesures provisoires prises aux deux extrémités. Il se peut que la déviation notée soit due à quelque déformation qui m'aura échappé, ou à quelque irrégularité dans l'arête du gradin. Il a été détruit pour faire place au dallage moderne et tout contrôle sur cette section est désormais impossible.

3. *Arch. Res.*, I, 92.

4. A peu près exactement au bord ouest de la porte c^1 moderne. On voit par le dessin de M. Cl.-Ganneau que cette saillie devait être localisée assez étroitement contre la paroi intérieure de *AB*. Dès lors elle apparaît comme un petit socle de pilastre, pendant très exact de i' dans la ligne *AC*.

ordinaire de la voir traiter comme une ante à l'angle des murs *AB-AC*, et laissée sans cohésion avec le seuil de porte *H* et le vestige de muraille *D*. Qu'à un moment donné il y ait eu là une ligne continue, dans laquelle était percée l'ouverture spacieuse dont le seuil demeure en place, c'est prouvé d'abord par la présence même de ce vieux seuil dans l'axe exact de la muraille et mieux encore par l'existence d'une « ante » orientale *D*, de même largeur que la prétendue « ante » occidentale *A*. C'est donc avec toute raison que l'architecte de l'établissement russe, respectant les débris anciens tels que les fouilles les avaient révélés, a repris cette ligne au moyen d'un grand arc dans sa restauration. L'arcade neuve doit évoquer le souvenir de l'antique porte et le mur établi entre les tronçons anciens *A* et *D* pour supporter la toiture moderne n'est en somme que la restauration plus ou moins modifiée de la ligne archaïque.

Cette ligne se détache du mur *AC* à 0^{m},70 de l'extrémité méridionale, sans aucune relation appréciable, en l'état actuel, avec la ligne *AB*. Elle se termine à 2^{m},35 en manière de pilier et ne reparait, 3^{m},90 plus loin à l'orient, que sous forme de pile analogue, noyée dans une muraille moderne. Si minime que soit ce débris, il atteste la continuité de la ligne antique par sa position, par ce qui se voit encore de sa structure, par sa relation enfin avec le seuil *H*. Ce seuil (fig. 32) est formé de deux grosses dalles d'inégale longueur, fixées sur une assiette rocheuse nivelée et prises entre de légères saillies latérales du roc réservées en vue d'augmenter la stabilité des dalles. Celles-ci ont été employées parce que plus résistantes que le calcaire mou du sol en cet endroit, et telle a dû être la longue durée et l'intensité de circulation par cette porte que, malgré l'extrême résistance de la pierre *mezzy*, le seuil a été poli et usé sous la foulée des pas. L'échancrure profonde pratiquée pour le battement des vantaux, les trous aux angles pour loger la crapaudine des gonds, les encoches vers le milieu pour fixer les tringles verticales dans la fermeture : tout témoigne d'un usage prolongé [1]. La porte ouvrait au S. (pl. III) sur un splendide dallage, *I*, à décrire plus loin. Du dallage analogue, *J*, développé probablement au N. du seuil sur une étendue indéterminée, il ne subsiste aujourd'hui que l'amorce, laissée apparente entre les blocs du seuil et le dallage moderne. Ce qui frappe dès l'abord en présence de ce seuil, c'est le défaut de raccord immédiat avec les deux tronçons de la ligne *AD*. Il est vrai que *D* présente une face incontestablement retaillée, comme si le mur eût été raccourci; mais dans le tronçon opposé l'ante est parfaitement appareillée, sans trace de retouche; or des deux côtés entre le mur et le seuil l'espace absolument symétrique révèle une disposition bien voulue. Dans cet espace on peut observer de chaque côté une dalle énorme, découpée pour s'insérer avec exactitude entre la muraille et le seuil, mais de manière aussi à dépasser de quelques centimètres le niveau du dallage en *J* et à former gradin de 0^{m},20 au-dessus du dallage méridional *I* (pl. III), dans l'alignement précis de la muraille. Cet état de choses paraît impliquer une transformation dans laquelle aurait été supprimée la porte *H*, en grande partie aussi le mur *AD*; sans s'imposer la peine d'arracher les puissantes dalles du seuil désormais inutile, on les aurait enfouies sous un dallage dont les deux pierres latérales, qui doivent sans doute leur conservation à leur volume, donnent le niveau général.

Fig. 32. — L'antique porte *H*; plan et coupe (cf. pl. III et IV).

La muraille elle-même ne porterait-elle pas quelque trace de ce double stage? Son épaisseur

1. Si M. le général Wilson eût pu observer directement ces divers détails, il n'eût pas maintenu son étrange hypothèse d'« un vieux linteau » remployé (*QS.*, 1888, p. 62).

moyenne est de $1^{m},16$ et à l'exception de la première assise, ou pour mieux dire du fondement, — haut de $0^{m},66$ au-dessus du rocher, — et de l'amorce d'une autre assise, elle n'offre aucun véritable appareillage de maçonnerie : dans toutes les assises chaque bloc occupe la largeur totale. Sur l'esplanade rocheuse de niveau avec le dallage *I* est posée une fondation en gros moellons noyés dans un mortier très consistant[1] ; au bout seulement ce blocage est remplacé par deux belles pierres longues de $0^{m},80$, hautes de $0^{m},66$ et épaisses de $0^{m},55$, assez grossièrement épannelées. Deux rangs de blocs lisses, hauts de $0^{m},53$ et $0^{m},61$, correspondent à l'assise de régulation *X* des lignes *AB* et *AC*, du moins elles élèvent cette section du mur *AD* au niveau précis du lit d'assise *A* de l'appareil à refends. Et aussi bien est-ce le même appareil à refends, avec les mêmes proportions d'assises et un aspect technique absolument semblable qu'on peut voir dans l'angle septentrional (pl. VII). Les trois assises conservées du mur *AC* ont l'air de se replier dans la ligne *AD*; il ne reste, par malheur, en toutes que le bloc initial. Celui de l'assise *A*, visible seulement sur la face N., n'a qu'une longueur apparente de $0^{m},47$ (cf. fig. 18) et s'engage, pour lier la construction, dans l'appareil de *AC*, où se perdent aussi les lignes de refend dans le haut et le bas du bloc. A ce bloc fait suite une pierre lisse, peu longue aussi. Au revers (pl. IV, 1 et V) on a adossé, en guise de parement méridional, une pierre lisse de hauteur identique ($0^{m},92$), mais plus longue ($0^{m},90$) et dont le jointoyage est moins exact, quoique satisfaisant, avec le retour d'angle de l'assise *A*. Deux grands blocs lisses s'alignent pour amener cette assise à l'aplomb du pilier d'ante près du vieux seuil. Ces blocs prennent toute l'épaisseur de la muraille.

L'assise *B* débute avec un excellent bloc à encadrement complet, de travail très fini et de conservation presque parfaite. S'il ne prend pas l'épaisseur totale du mur, il faut admettre qu'il est doublé d'un bloc de longueur absolument égale et de même travail, car on serait fort en peine de relever en ce point, sur les deux faces, une nuance autre que le degré de conservation meilleure au N. qu'au S. Un bloc immense, trop usé sur les deux parois pour qu'on puisse diagnostiquer la présence ou l'absence d'un refend primitif, termine à peu près l'assise. La petite lacune de vingt à vingt-cinq centimètres entre l'extrémité de ce bloc et le plan oriental de l'ante a été comblée par une forte dalle de calcaire *mezzy* posée verticalement. Il semble même que l'encoche ait été pratiquée pour l'insertion de ce support, au moment de la restauration russe. Le vieux bloc effrité ne constituant plus un appui assez solide et assez harmonieux pour la retombée d'un arceau neuf aura été raccourci pour faire place à un support meilleur.

L'amorce de l'assise *C* offre derechef un bloc superbe, à ciselures marginales et champ travaillé avec beaucoup de soin sur les deux faces. Seul le haut de la pierre a été entaillé (cf. pl. V et VII) par les reconstructeurs récents pour donner meilleure prise aux petits blocs de l'appareil moderne. L'appareillage de ce bloc avec ceux de la ligne *AC* ne semble rien laisser à désirer, si l'on tient compte d'une légère ouverture des joints facile à concevoir à la crête de ce mur démantelé. Au S. l'ouverture du joint n'a pu être mesurée avec précision ; elle a paru ne pas excéder 10 à 12 millimètres; au N. elle est presque de 2 centimètres.

La plus saillante nuance entre les deux parois de cette muraille est la multiplication des trous de scellement au N., leur absence au contraire presque radicale au S. Sur la face N. ils sont groupés très exactement de manière à se raccorder aux lignes constatées dans le parement oriental de *AC* et appartiennent donc au même système et à la même époque de revêtement. Ceux de la paroi méridionale, rares ainsi qu'ils le sont et sans groupement intentionnel appréciable, impliquent une autre pensée de décor.

Un dernier détail technique à relever (cf. les photographies, pl. V et VII) est la brèche irrégulière ouverte à peu près au centre des deux petites assises de régulation au-dessus du fondement en blocage. Il y a là manifestement une maladroite intention d'ouvrir une porte. On en avait déterminé déjà le tracé sur les deux parois et entrepris la trouée. Les blocs plus modestes des assises inférieures avaient cédé plus facilement et l'on commençait de ravaler avec la précaution que de droit le grand bloc central de l'assise

1. Voy. le géométral fig. 18 et la phot. pl. VII.

A, quand l'opération fut abandonnée. La tentative est certainement postérieure à l'époque où la ligne *AD* était mise à l'unisson de *AC* au moyen d'un revêtement décoratif : la brèche déjà rouverte et le tracé du cadre ont coupé quelques-uns des trous de scellement dont ils interrompent les lignes générales. Il se peut au surplus que ce massacre des deux parois ne date que d'une époque assez récente, alors que la muraille était prise en de vulgaires gourbis.



Fig. 33. — La section du mur *K* — enceinte du forum d'Aelia — demeurée visible dans l'Hospice Alexandre. Phot. prise d'Ouest.

Telle qu'on la connaît maintenant, cette muraille ne peut guère être déclarée homogène; elle n'est pas non plus en harmonie satisfaisante avec un tracé de muraille antique constituant la ligne *AD*, coupée à peu près en son milieu par la porte *H*. Le défaut d'homogénéité n'a probablement plus à être accentué si l'on a accordé quelque examen aux graphiques. Il est clair en effet que des assises à refends élégants et d'un travail soigné ne peuvent avoir été complétées au hasard par des pierres d'un tout autre galbe dans l'intention du premier constructeur. D'autre part l'unité organique de ces assises avec celles du mur *AC* ne peut être mise en doute pour aucune raison valable. Si la ligne *AD* n'était qu'une adaptation tardive, son insertion dans l'angle formé par les murs *AB-AC* eût été, en vérité, par trop consciencieusement réalisée. Pour greffer son mur postiche le nouvel architecte se fût astreint à calculer avec une minutieuse précaution le niveau des fondements de l'ancien édifice. Dans la brèche pratiquée sur la paroi *AC* — un peu en retrait de l'angle *A* laissé comme un pilier en saillie — les nouvelles assises eussent été insérées avec la précision d'ajustage dans un mécanisme d'horlogerie.

Tout cela est, à coup sûr, relativement simple pour des architectes modernes; notez cependant que, dans le cas, il s'agissait de se donner tant de soin pour aboutir à copier l'appareillage ancien dans un mur nouveau qui eût été complété en matériaux disparates et qui devait, en fin de compte, disparaître au moins partiellement sous des placages. L'hypothèse est réfutée par son simple énoncé. Il y a par conséquent entre *AD* et *AC* unité primordiale de structure, et à ce premier état se rapportent les assises de régulation posées sur le roc et les amorces d'assises à refends qui font corps avec *AC*. Et de même que dans *AC* le réseau compliqué des trous de scellement a semblé une des raisons à l'appui d'une seconde destination de la muraille, ce même réseau sur la paroi septentrionale de *AD* confirme l'adaptation de seconde main aussi pour cette ligne.

Le fait d'avoir discerné deux périodes en ce premier tronçon de cette ligne donne aussitôt la clef de l'apparente anomalie causée par l'isolement du seuil de porte *H*. Dans le premier état la ligne *AD*, appareillée tout entière à refends, se déve-

loppait continue et le seuil *H* s'encadrait normalement entre des pieds-droits. Dans la seconde reprise, la porte a été supprimée, son seuil enfoui sous un dallage, le mur partiellement restauré, mais sans beaucoup de soin, car il devait recevoir un revêtement, et réduit désormais à deux courtes sections reliées peut-être par un grand arc à peu près à la façon de la restauration russe.

Quelle que soit du reste l'idée précise à se faire de l'agencement total en ce second état, la distinction des deux périodes de structure et le raccord de la première avec un état primitif

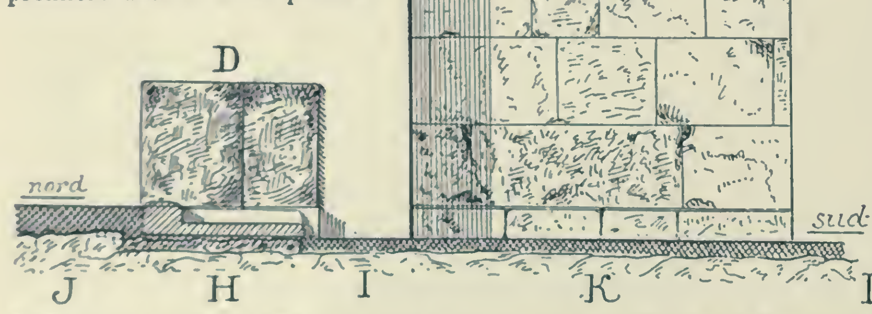


Fig. 31. — Coupe sur *JI*, face à l'Est, et élévation géométrale de la section *K* (cf. fig. 33). Échelle 1 : 50e

des lignes *AB*-*AC* demeurent des faits positifs contre lesquels il faudra d'abord se mettre en garde lorsqu'on voudra théoriser hâtivement sur cette muraille.

Ainsi qu'il a été dit déjà, l'extrémité orientale de cette ligne *AD* se perd aujourd'hui dans une muraille neuve enveloppant une muraille antique dont on n'a laissé apparaître que la section la mieux conservée, *K* (fig. 32 et 33). Elle suffit à attester un style de construction tout autre que dans la dernière ligne examinée. Ce style pourtant n'est pas aussi nouveau qu'il semble à première vue. Ce dressage lisse et fin, ces hauteurs d'assises échelonnées entre 0m,58 et 0m,61 ; ces joints vifs et soigneusement alternés : autant de détails aptes à remettre en mémoire le mur *ee'* (pl. V *b*) en relation avec la ligne *AB* et aussi les parements intérieurs des grands murs à refends. Analogie seulement, mais pas identité, puisqu'en aucun des cas allégués on n'avait un aussi fort calibre, ni une aussi complète régularité d'assises. Le développement exact de ce mur tel qu'il est résulté des diverses fouilles n'est pas facile à préciser; le plan (III) enregistre ce qui a paru offrir les plus sûres garanties. Rien n'est connu de l'épaisseur.

Beaucoup plus ardue est la détermination d'un élément archéologique intéressant plus directement le problème spécial du Saint-Sépulcre constantinien : le groupe de colonnes, *L*, visibles encore dans un réduit de l'établissement russe à l'orient du grand mur *AC*. D'après le plan que M. le prof. Guthe[1] a extrait des sources russes, à la fin des fouilles, le mur *K* ne se prolongerait pas au N. de *D*. A la suite on aurait découvert un très méchant mur, *xx'*, fait de vieux matériaux remployés en désordre. Un petit pilastre en saillie sur ce mur marquait le point de départ d'un alignement de colonnes développé au nord parallèlement à la muraille *AC* et à 7m,20 de distance moyenne. Trois colonnes étaient encore dressées en ce temps-là sur leurs socles à des distances symétriques. La plus septentrionale, située dans l'axe de la ruelle copte, a disparu aujourd'hui[2]. A s'en tenir au contraire au relevé ancien de M. de Vogüé[3], le mur *xx'*, directement lié à *D*, se terminait à 3 mètres environ au N. en un pilier d'ante très normal pour se raccorder à l'alignement des colonnes. La nature n'en est pas décrite, mais le graphique paraît la distinguer nettement de *K*. Les limites de la propriété russe ont imposé l'abandon de cette petite section. Seule la base de ce « pilastre » peut encore être examinée dans la boutique

1. *ZDPV.*, VIII, 1885, pl. 11.

2. Il semble qu'une « quatrième » ait été vue par M. Schick, *QS.*, 1888, p. 57. Le plan de M. Jeffery (*Holy Sep.*, p. 756, fig. 12) en situe même une encore plus au N.

3. *Le Temple...*, p. 118, fig. 50.

graisseuse d'un traiteur arabe. Les détails que j'en ai pu saisir m'ont donné l'impression que cette base — identique de profil et de proportions à la base II de l'Hospice Alexandre — ne fait pas corps avec l'ante, dont les assises inférieures viennent seulement buter contre elle. Elle a donc été considérée comme une base en place de l'antique colonnade et numérotée I; nature et placement paraissent appuyer cette interprétation. Plus tard on aura remplacé par un pilastre la colonne enlevée et relié ce pilastre à l'angle *D*[1].

Les colonnes II et III au contraire ont été fort heureusement conservées par les architectes russes dans l'état où elles apparurent après le déblaiement. Leurs fûts de granit gris sont brisés irrégulièrement à peine vers le milieu de la hauteur moyenne impliquée par leur diamètre. Mais on est frappé à première vue de la disparité des socles sur lesquels sont hissées les colonnes. Le pied de tous deux s'engage sous les dalles du pavement développé au niveau exact du grand dallage *J*, de sorte qu'on n'a pas tout à fait la hauteur intégrale de ces socles : c'est ce qui explique la disproportion saillante du corps de moulures inférieur dans le socle méridional facile à observer aussi bien dans le géométral que dans les photographies (pl. VIII). Proportions et profil n'ont évidemment ni la pureté ni l'élégance des meilleures époques artistiques. Il n'y aurait pourtant aucune peine à trouver pour ce socle des analogies très satisfaisantes aux temps romains et sans descendre jusqu'aux byzantins comme le suggérait naguère M. de Vogüé, entraîné par un rapprochement trop prompt avec certain détail des bases de colonnes dans la basilique de Bethléem. Sur ce socle s'appuie en effet une base dans ce style attique si familier à toutes les époques dans l'architecture palestinienne depuis les plus lointains âges de l'influence grecque : deux tores inégaux, réunis par un cavet pris entre deux listels de proportions différentes aussi, le tout posé sur un dé plus ou moins haut. Le tore inférieur, de beaucoup le plus développé, dépasse assez sensiblement la demi-circonférence de son tracé normal; cette exagération du bourrelet, traduit ainsi comme fléchissant sous la pression de la colonne, caractérise les bases byzantines. Elle est toutefois moindre que dans les bases de la basilique constantinienne de Bethléem, surtout que dans les bases de la basilique de Saint-Étienne à Jérusalem, pour prendre un autre exemple plus voisin et non moins exactement daté.

Base et socle sont en calcaire *malaky* d'un grain différent, plus fin pour la base; on s'explique mal que M. Dickie ait noté pour celle-ci « marbre gris », pour celui-là « rocher »[2], dans le croquis où il estime traduire l'un et l'autre. Plus étrange encore est sa représentation du socle (fig. 35). Là encore il n'hésite pas à déclarer « grossièrement évidé de la masse rocheuse et inachevé » un socle qui pourrait bien avoir été au contraire travaillé dans un énorme cube de pierre et qui serait très usé. Quoi qu'il en soit, la différence est criante de ce socle massif et aujourd'hui quelque peu informe au joli socle qui lui fait pendant. Il n'y a pas la moindre similitude de proportions ni de galbe; il est plus élevé et se termine par un profil en arc de cercle très mou, raccordé au bandeau inférieur de la colonne par une sorte de petit tore bâtard. Détail à enregistrer : entre ce socle monolithe (?) bizarre et le groupe socle et base de la colonne voisine, la divergence de hauteur totale est à peine de 0m,06. Si l'on fait état du joint plus ouvert entre le socle et le fût dans la colonne septentrionale, cette divergence est atténuée de presque deux centimètres. C'est donc à un écart de 0m,03 environ que se réduit la modification de niveau pour le pied des deux colonnes dont on a déjà noté la similitude pour tout le reste. Un tel écart est naturellement appréciable quand il s'agit de l'harmonie et de la statique d'un ordre architectural. Il était néanmoins utile de le déterminer avec soin, car suivant le rôle à assigner à ces

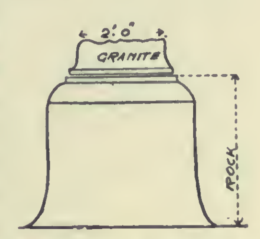


Fig. 35. — Le tracé du socle III par M. l'architecte Dickie [cf. pl. VIII].

1. Je suis heureux d'avoir désormais en cette interprétation le contrôle de M. Jeffery. Dans son plan (*op. l.*, fig. 12) la base en question est traitée comme un pilastre d'ante; mais l'élévation (*ibid.*) la traite comme la base suivante — russe I — et y dresse une colonne. Le texte (p. 758) émet l'intéressante hypothèse d'une série de « colonnes engagées », à partir de là vers le sud.

2. *QS.*, 1908, p. 303. M. Jeffery (*Holy Sep.*, p 758) n'a pas cru pouvoir prendre un parti.



Fig. 36. — Chapiteau médiéval dans la collection de l'Hospice Alexandre.
Au-dessus, à gauche, fragment d'un relief médiéval; à droite, débris d'un grand chapiteau corinthien antique.

montre assez que l'hypothèse n'a rien de chimérique. On ne perdra pas non plus de vue que ces défauts d'harmonie ornementale, si choquants pour un œil moderne, l'étaient beaucoup moins pour les Byzantins, voire pour les Romains eux-mêmes [2]; et sans aller jusqu'à promettre des analogies strictes, on rappellera cependant qu'il n'est pas malaisé de découvrir dans des colonnades romaines des nuances de proportions et de galbe aptes à faire trouver moins exagérées celles qui viennent d'être constatées en cette colonnade de Jérusalem. Sans aligner d'exemples plus précis d'asymétrie ou de dissonances en des monuments antiques, mieux vaut observer encore que la disparité de nos deux socles pouvait avoir quelque raison d'être dans un changement d'ordre de la colonnade précisément à partir de ce point.

La hauteur de l'ordre corinthien érigé sur ces socles serait précisée par la colonne intacte à la VII[e] Station (fig. 4) alors même qu'on n'aurait point, pour la suggérer, le diamètre des tronçons conservés et plusieurs fûts presque entiers dans le petit musée russe (cf. pl. V *b*). Le chapiteau seul fait encore défaut pour une reconstitution intégrale authentique. Il ne manquerait pas de fragments pouvant appartenir à un chapiteau corinthien de la grandeur requise : tel ce lambeau posé à la renverse sur un chapiteau médiéval (fig. 36). Ce que ne fournit pas la collection de l'Hospice Alexandre s'est trouvé dans les fouilles du Mauristân. Parmi les ruines de Sainte-Marie-Latine furent découverts, à côté de chapiteaux d'origine romane incontestable, une série de chapiteaux plus grands et de facture tout autre, quoique de composition analogue. Il suffira d'en présenter un (fig. 37) en indiquant sa hauteur de 0[m],87 et son lit de pose approximatif, 0[m],64, pour

colonnes il peut être négligé sans que rien soit compromis, alors que l'édifice deviendrait irréalisable ou disgracieux avec une disproportion plus considérable entre les deux socles.

Tout détail descriptif fait défaut, en ce qui concerne le socle de la troisième colonne depuis longtemps disparue. Si d'aventure elle eût été identique à la seconde, non à la première, elle suggérait l'adoption du même galbe pour la suite de la série; le défaut d'harmonie, restreint à la base initiale, devenait par le fait beaucoup moins sensible, en tout cas moins disgracieux. A supposer toutefois que la troisième base ressemblait à la première, la discordance est accentuée d'autant. Qu'on veuille bien pourtant ne pas s'exagérer la difficulté soulevée par cette pure hypothèse; aussi bien, on aurait toujours la ressource de recourir à un revêtement pour dissimuler ces divergences de galbe et la pratique de tels revêtements en marbre mouluré sur des socles de pilastre, attestée par des exemples très clairs dans la basilique eudocienne de Saint-Étienne je suppose [1],

1. Lagrange, *Saint-Étienne et son sanct.*, fig. p. 134.

2. Cf. Choisy, *L'art de bâtir chez les Byz.*, p. 169 s.

faire saisir à quel point il s'adapterait correctement à l'ordre qui nous occupe et par conséquent à la colonnade romaine d'Aelia [1]. Qu'il s'agisse en effet d'une colonnade développée à travers la ville, c'est un fait aujourd'hui incontesté. La nature de ce groupe de colonnes s'éclaircira du reste encore par leur relation avec le monument qu'il faut maintenant étudier.



Fig. 37. — Chapiteau antique découvert en 1902 à Sainte-Marie-Latine-la-Petite, au Mauristân.

1. M. Jeffery (*Holy Sep.*, p. 760, n.) semble avoir été plutôt sévère pour ces pièces, qu'il serait enclin à dater du VIIe s. [?]. Les conditions défavorables dans lesquelles il a dû étudier ces chapiteaux, entassés maintenant dans un corridor obscur, au couvent de Saint-Abraham, expliquent sans doute son impression. J'avoue n'avoir aucun chapiteau d'époque impériale à Rome qui puisse authentiquer strictement l'origine romaine de celui-ci. En Palestine et Syrie on lui trouverait sans effort d'excellents répondants en des monuments du IIIe et même du IIe siècle. Il n'est d'ailleurs pas éloigné d'un type excellemment romain encore, dans le palais de Dioclétien (Hébrard et Zeiller, *Spalato*, p. 111, fig. 149).

CHAPITRE III

LE DALLAGE ET L'ARC ANTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT RUSSE. — RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DE L'ENSEMBLE DES RUINES ET DÉTERMINATION DU FORUM D'AELIA.

I. — LE GRAND DALLAGE.

Au S. du seuil de porte *H*, un vieux pavement, *I*, dans lequel affleurent de larges plaques de roc nivelé, se développe sur une longueur de 12^{m},90, avec une inclinaison moyenne de huit millimètres par mètre. Il est limité à l'orient par le mur neuf, à l'occident par la première marche de l'escalier somptueux établi par les architectes russes sur des données insuffisantes (fig. 38 et pl. III).

A s'en tenir à un plan de M. Schick, on aurait découvert juste au S. de l'angle des murailles *AB-AC* « quelques vestiges de degrés taillés dans le roc »[1]. Au lieu de cet escalier prétendu, si l'on en juge par le dessin de M. Clermont-Ganneau[2] qui avait fouillé ce point en 1874, il n'y a là que les décrochements du roc formant escarpe sous l'ante orientale du vieux mur, — commencement de la ligne *AD*, — sous l'angle *A* et un peu en retrait encore à l'O.[3].

Le dessin de M. Clermont-Ganneau est contrôlé par la photographie antérieure à toute restauration, voire même au déblaiement complet des grands murs (fig. 39). Enfin le savant archimandrite qui dirigea les fouilles définitives n'eût assurément pas négligé une indication de cette valeur, alors surtout qu'il s'est préoccupé très spécialement du raccord entre le plan *I* et le haut dallage *M* qui le domine. Or l'unique raccord saisi consistait en « vestiges inférieurs d'un escalier mal construit et relativement étroit »[4]; encore ce rudimentaire escalier, *R*, est-il situé à l'extrémité opposée, c'est-à-dire au S. de l'esplanade. Il n'y a donc manifestement rien à retenir du tracé *restitué*, ni même de l'interprétation de M. Schick à ce sujet, et le luxueux escalier imaginé dans la restauration (cf. pl. V^{a}) ne devra induire personne en erreur.

Les deux plans ainsi raccordés sont d'époque toute différente. Le dallage *I*, — posé à même le roc, en relation certaine avec le vieux seuil *H* et le premier état du gros angle *A* de muraille en blocs à refends, — n'a rien de commun, même comme aspect, avec le dallage *M*, établi sur 1^{m},25 à 1^{m},50 de décombres[5] et dominant *I* de 2^{m},62. Entre les deux le roc semble avoir été taillé en escarpe haute de 1^{m},25 environ sur une longueur totale indéterminée. Le pilastre *u*, à peu de distance au S. de la vieille porte *H*, a été supprimé par Antonin. Construit en matériaux de remploi et posé sans fondation sur le dallage, son origine tardive n'était pas douteuse. Des pilastres tout semblables *zz'*, dont le pied s'engageait sous les dalles du pavement *M*, avaient eu pour fonction évidente de supporter des retombées de voûtes médiévales; ceux-là ont été laissés en place[6] et constituent d'intéressants témoins à la fois des périodes successives de structure en cet endroit.

1. *QS.*, 1888, p. 58, pl. I. On n'en trouve plus la moindre trace ni dans le plan ni dans la description que le même savant communiquait des mêmes travaux à la revue allemande (*ZDPV.*, XII, 1889, p. 10 ss.). C'est un des nombreux cas où l'on relèverait d'inquiétantes nuances entre les communications archéologiques destinées simultanément par M. Schick aux lecteurs anglais et allemands.

2. *Arch. Res.*, I, fig. p. 89.

3. Sous la plinthe en grosses dalles (pl. III, *rr'* et IV, 1).

4. D'après GUTHE, *ZDPV.*, VIII, 1885, p. 252 et pl. VI. La localisation (pl. III, *R*) est empruntée à ce plan.

5. La profondeur du roc est cotée avec exactitude « 1^{m},40 » par M. Guthe (*op. l.*, p. 250) au pied du mur occidental (*dd'*).

6. *z'*, tracé en pointillé (pl. III) dans sa situation primitive, a été reporté un peu à l'orient pour servir d'autel dans le sanctuaire de la chapelle russe.

et du diagnostic archéologique fort judicieux de l'archimandrite Antonin.

Un mauvais mur de nature assez mal définie, limitait au S. le dallage *M*. On aimerait à le mieux connaître, à connaître aussi sa relation précise avec le rocher, car il semble qu'une légère escarpe existe d'O. en E. sous ce mur, ou un peu en retrait au N. Tout contrôle est aujourd'hui impossible. A l'extrémité méridionale du dallage *I*, une marche, *ss*, haute de 0m,17, le fait communiquer avec un plan inférieur, naguère couvert aussi d'un grand dallage [1] dont il ne subsiste plus que de très rares pièces enchâssées avec soin dans le pavement neuf. D'après les documents russes, les dalles anciennes étaient, là aussi, établies sur le roc. Dans les plans et coupes dessinés ultérieurement par M. Schick, le rocher, du moins vers la partie occidentale de l'esplanade, serait au contraire à un niveau un peu plus bas, et le magnifique dallage se développerait au S. jusqu'à la rue des *Dabbâghîn*, à l'O. jusqu'au delà des limites de l'Hospice Alexandre, sous les nouveaux bâtiments grecs. C'est durant les derniers travaux russes, en 1887, que M. Schick a été en mesure d'enregistrer cette importante constatation. Raccordée à diverses observations antérieures sur des points isolés, elle lui a suggéré une ingénieuse interprétation des textes qui décrivent les rues, places et marchés en cette région de la Jérusalem médiévale. Le dallage lui-même, attribué — sans qu'on voie pourquoi — à l'époque « byzantine », était décrit comme fait « de grandes dalles de 0m,30 à 0m,45 d'épaisseur, plus de 0m,90 en longueur et 0m,75 à 0m,80 de largeur, ajustées avec une élégante précision et de bons joints [2] ». On notait surtout l'unité de niveau, pour en déduire avec-à propos l'existence d' « une spacieuse et libre place à ciel ouvert » et le mot de « forum » était prononcé à la cantonade [3].

Il n'était pas inutile d'insister sur ce fait archéologique si invraisemblablement négligé par les artisans de théories. Intéressant à divers autres points de vue, on le constatera bientôt, il l'est déjà en ce qu'il va nous guider avec profit dans l'intelligence du fameux arc antique, *N*, l'un des plus remarquables vestiges conservés dans l'établissement russe.

Fig. 38. — Une section du dallage antique, *I*.
Au 1er plan le mur septentrional de l'arc de triomphe, *N*, et la marche antique, *s*.

II. — L'ARC ANTIQUE [4].

Entre les vieux monuments de Jérusalem, peu ont au même degré excité la curiosité; peu surtout ont été plus dessinés et photographiés, sans que cette documentation généralement pittoresque et toujours incomplète ait donné l'idée totale de l'édifice tel qu'il a été découvert et tel que l'ont fait aujourd'hui quelques retouches discrètes et indispensables. Ce qu'il est désormais, les photographies (fig. 40 ss.) le diront avec le détail suffisant. Les graphiques empruntés aux savants de mérite à qui est due sa

1. Nettement reconnaissable sur la photographie (pl. xa).
2. *QS.*, 1888, p. 58 et les planches afférentes.
3. *Op. l.*, p. 18; apparemment un peu comme M. Schick retrouve ailleurs encore, sur l'ancien fossé devant l'Antonia, « ein Forum (Marktplatz) », *ZDPV.*, XVII, 1894, p. 168.
4. Cf. planches III, IX et X.

découverte et le commencement de son étude, enfin ceux qui le représentent au cours du déblaiement définitif mettront sous les yeux toutes les particularités capables d'éclairer sur sa nature et son origine. Il ne reste qu'à guider brièvement le lecteur dans la constatation des détails variés qui lui feront ressaisir le passé sous le présent.

L'aspect de la façade actuelle (fig. 40) ne permet pas d'hésiter sur une transformation de l'arc primitif. Quoi qu'il en soit de sa forme initiale et de ses proportions, il est clair qu'un même architecte n'a pas dessiné ici un excellent chapiteau corinthien à triple rang d'acanthes, là un chapiteau cubique sans ornements, tout juste épannelé, pour supporter les deux retombées d'un arc étroit et légèrement bancal. Il n'eût pas davantage construit un beau pilastre d'angle et amorcé dans la paroi des assises parfaitement symétriques à celles du pilier pour rompre ensuite cette harmonie par un appareil en matériaux identiques mais agencés de manière à bouleverser tous les lits d'assises et en laissant subsister sur les cinq premières assises inférieures un faux-joint vertical continu. L'œil le plus novice perçoit de suite (fig. 40 et 41) que ce faux-joint est dû à l'existence antérieure d'une ante dans la paroi faisant corps avec le pilastre d'angle. Au-dessus de la cinquième assise, l'ante est interrompue par un bloc de remploi choisi pour correspondre tant bien que mal à la sixième assise. Sa hauteur est en effet sensiblement identique à celle de l'assise primordiale; mais au lieu de prolonger normalement l'arête de l'ante, il lui donne une brusque inclinaison vers l'extérieur, comme s'il amorçait un arc. En cela rien que d'assez naturel peut-être, si le champ de ce même bloc sillonné d'une large entaille[1] et ses arêtes mal raccordées aux autres blocs de la paroi ne trahissaient une insertion de seconde main dans une échancrure de l'ante archaïque. Au-dessus, la discordance d'appareil éclate plus encore; à peine adhère-t-il au pilastre d'angle un reste exigu de la paroi antique contre lequel viennent buter des assises qui sont un vrai défi à la symétrie et aux proportions voulues par le premier architecte. Abstraction faite de tout ce qui appartient au second état, on obtient un débris d'excellente structure, parfaitement homogène, dont l'unique détail un peu étrange au premier abord est l'arête sinueuse et certainement intentionnelle que présentent les assises conservées au-dessus de l'ante. Cette arête débute (fig. 42) en manière de courbe franche et d'un tracé régulier sur toute la hauteur des assises VI et VII et jusqu'au milieu à peu près de l'assise VIII, où elle paraît comme se replier en sens inverse sur l'assise IX. En réalité cette courbe cesse dans l'assise VIII, et plus haut les vieux blocs ont été écornés sans grand soin pour qu'on y puisse



Fig. 39. — L'escarpe au sud de la muraille *AB*, avant la création de l'escalier neuf.

L'alignement des dalles couronnant l'escarpe a été laissé en place comme dernière marche de l'escalier (*rr'* pl. III, cf. V[a]). Ces dalles reposaient sur des décombres et l'escarpe rocheuse ne commence que 1m,25 à 1m,50 au-dessous (*cf.* pl. IV, 1).

1. On croirait par moments reconnaître une console vaguement analogue à celles qui supportent les retombées d'arceau dans la petite baie de l'arc de l'*Ecce Homo* (fig. 9). Le déplorable état de la pièce n'autorise pas de diagnostic assez ferme.

adapter, dans la restauration, une pierre d'assise beaucoup plus haute et légèrement cintrée. On n'a même pas eu un tel souci du raccord dans la xe assise et à la hauteur du chapiteau, où les blocs de remploi se juxtaposent au petit bonheur aux arrachements des vieilles assises. Pour achever, s'il en était besoin encore, la démonstration des deux époques, on pourrait faire observer que la plupart des pierres — pas *toutes,* on voudra bien le remarquer — mises en œuvre à contresens dans la restauration trouveraient leur place facilement dans les assises primitives ; laissons l'opération au labeur sagace des architectes, pour retenir seulement le fait des deux périodes évidentes en cet édifice.



Fig. 40. — L'arc antique, N. État actuel de la façade occidentale.

Elles ont été admises dès le principe à peu près par tout le monde, avant même que l'examen détaillé et la publication de bonnes photographies



Fig. 41. — Faux-joints et discordance d'assises dans la façade de l'arc.

aient facilité la distinction positive. Dès 1888 M. Schick[1] avait discerné les éléments originaux dans cette partie de la construction. Là s'était bornée son étude de la ruine, et la restauration dans laquelle il s'engagea sur cette insuffisante base devait fatalement aboutir à quelque impossibilité. Ce n'est pas en effet d'avoir reconnu deux états en cette façade qui peut mener bien avant dans une interprétation où l'on fera jouer au petit bonheur les étiquettes artistiques : arc de triomphe byzantin remanié par les Croisés; — porte romaine ou byzantine; — entrée des propylées constantiniens; d'autres à l'avenant[2]. Regardons de plus près ce qui est, avant de chercher à déduire ce qui a été.

Malgré les éraflures qui ont endommagé l'arête de la courbe signalée dans les assises VI-VIII, cette courbe est d'un travail soigné et d'un tracé continu qui en permet la mesure avec une assez stricte précision. Il ne peut être un pur hasard que le calcul de cet arc de cercle (*bec,* fig. 42) implique un rayon de 2^{m},15 et un centre situé 26 centimètres au-dessus du niveau supérieur horizontal de l'assise V, la courbe ne commençant réellement qu'à cette hauteur sur la VIe assise (cf. fig. 40). Ces deux coordonnées déterminées théoriquement aboutissent en effet à situer le centre de l'arc de cercle exactement sur l'arête de l'ante moderne, à 0^{m},26 sous la base du chapiteau supportant la retombée de l'arceau restauré. Or précisément à ce point, dont rien n'indiquait plus la fonction sur la façade moderne, correspond, sur la paroi opposée (fig. 43), la base d'un bandeau en forte saillie qui s'interrompt à 0^{m},85 de l'ante actuelle. Pas plus peut-être que toute la paroi dont elle fait maintenant partie, cette méchante corniche n'appartient telle quelle au monument primitif : on en verra sans doute la preuve dans le défaut de raccord organique avec la paroi E.-O., qui, elle, au contraire, se relie normalement au pilastre d'angle (cf. pl. X^{a}) et appartient à la même époque.

Aussitôt reportées sur une représentation quelconque de l'édifice actuel, ces diverses constatations s'y adaptent sans le moindre effort pour donner à peu près à coup sûr la clef de l'édifice primordial. L'écart de 0^{m},26 entre le niveau cen-

1. *QS.*, 1888, p. 58 s.; cf. *ZDPV.*, XII, 1889, p. 13, pl. I s. 2. Cf. Schick, *QS.*, *l. l.* et pl. II-III.

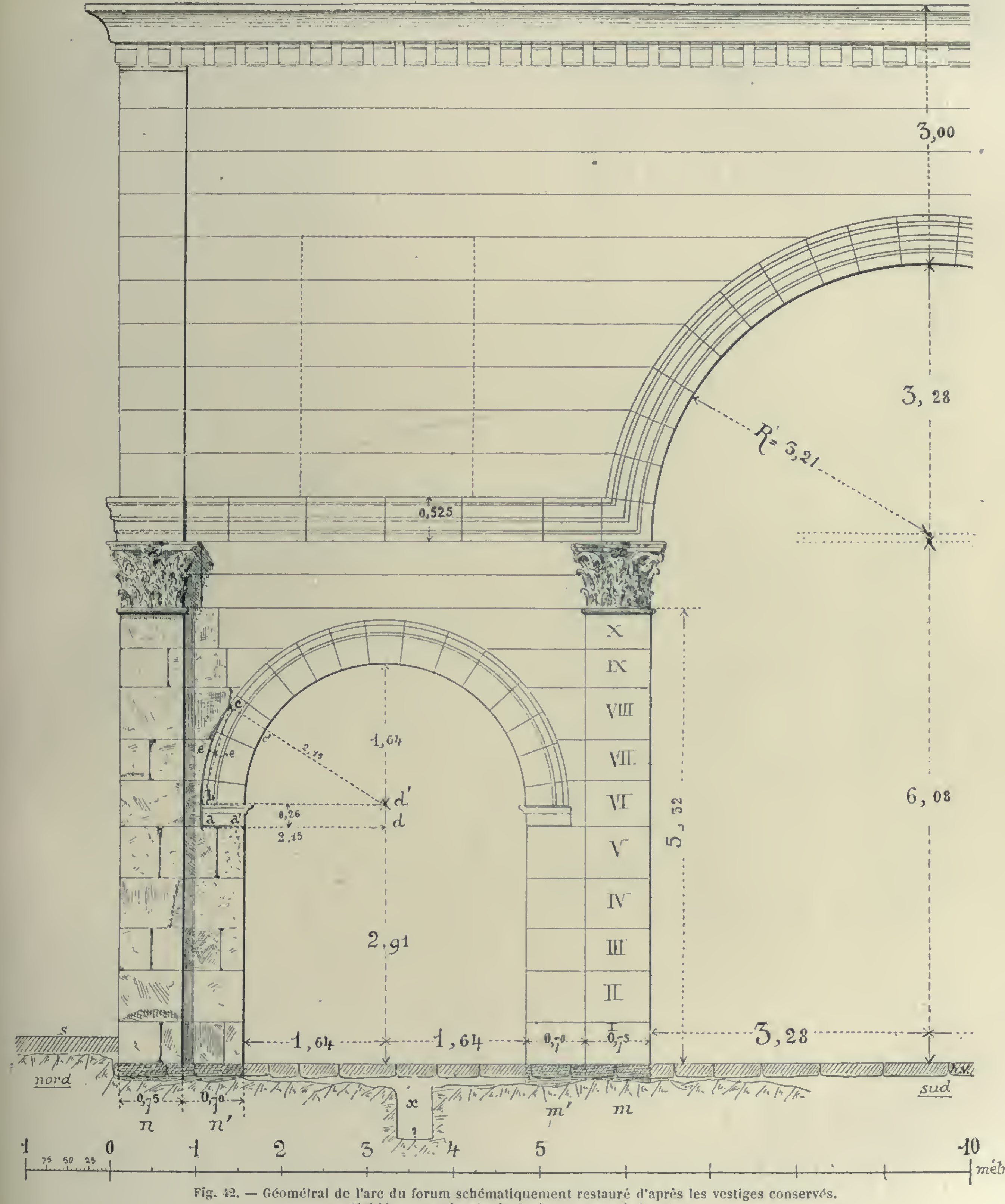


Fig. 42. — Géométral de l'arc du forum schématiquement restauré d'après les vestiges conservés.
Moitié septentrionale de la face ouest; cf. fig. 13.

tral de l'arc antique (ligne *bd'*) et l'assise supérieure de l'ante où s'appuyait le premier voussoir (ligne *ad*) est juste ce qu'on devait attendre pour l'épaisseur de l'imposte destinée à recevoir la retombée de l'arceau. L'intervalle de $0^m,51$ entre le fond de l'échancrure *a* et l'arête du pied-droit n'est pas moins satisfaisant comme hauteur des

Fig. 43. — L'arc vu du Sud-Est, avant les récentes restaurations.

voussoirs de l'arc; et si les voussoirs remployés dans l'arc actuel n'ont guère que $0^m,35$ en moyenne, c'est qu'ils étaient enveloppés d'une archivolte moulurée dont il ne serait, je crois, pas impossible de retrouver quelque pièce dans le bric-à-brac du petit musée voisin, le jour où l'on aurait la faculté d'y fureter avec le loisir nécessaire. Il n'importe du reste pas essentiellement d'obtenir ce curieux contrôle. Cette épaisseur théorique de l'arcade appareillée une fois déduite du rayon (*ad* ou *cd'*) de $2^m,15$ calculé pour l'arc de cercle *bec*, on obtient une longueur de $1^m,64$ pour le rayon intérieur (*c'd'* ou *a'd*) de l'arc établi à l'origine sur le pied-droit antique, *n'*, demeuré si heureusement assez intact jusqu'à ce jour. Il est simplement curieux d'observer que ce chiffre de $1^m,64$ rend la mesure précise du blocage postiche adossé à la pile primitive de



Fig. 44. — Détail du chapiteau d'ante demeuré en place.

l'arc (cf. pl. III) pour en restreindre l'ouverture. Le tracé matériellement sûr obtenu avec ces données rend les éléments complets d'une baie monumentale, *nm*, dont la largeur totale est de $6^m,18$ et l'ouverture intérieure de $3^m,28$ [1]. Il n'y aurait, semble-t-il, qu'à hausser, au sommet du montant restauré, *m*, le chapiteau maladroitement inséré sous l'arc actuel et à suppléer une corniche dont le choix serait assez strictement déterminé, pour aboutir à une construction antique satisfaisante en soi. De longues années durant je n'ai pas osé m'aventurer au delà de cette fort simple restauration, malgré la suggestion des chiffres de proportions et en dépit des diffi-

1. M. Schick a évalué cette ouverture à $3^m,75$ (*ZDPV.*, XII, 1889, pl. III), mais son propre diagramme prouve que ses mesures ont été un peu sommaires. Dans son mémoire anglais il écrit : 12'8" = $3^m,86$.

cultés que la ruine elle-même opposait à cette baie unique. A force d'y revenir et d'interroger ces vénérables débris pour les confronter avec toutes les informations des fouilles, il a fallu se rendre à l'évidence : 1° que tous les blocs anciens remployés dans le blocage actuel ne se caseraient pas sans quelque effort et sans retouches dans les assises des deux montants à restaurer, *m* et *m'*; 2° que le chapiteau déplacé, si semblable qu'il soit, pour qui l'examine distraitement, au chapiteau demeuré sur son ante (fig. 44), ne peut lui être juxtaposé d'emblée au sommet de l'unique ante restaurée, *m*. Et ici ce n'est plus une minutie par trop technique à observer : ce sont deux particularités de structure absolument décisives et qu'on s'étonne de ne pas voir relever par les architectes qui ont discuté plus ou moins à la hâte la nature et la restauration du monument. En premier lieu, ce chapiteau (fig. 45) a trois faces sculptées[1], tandis que celui de l'ante conservée n'en a et n'en peut avoir que deux[2]; secondement, le grand côté tourné à l'intérieur de l'ouverture mesure à peu près un mètre, et dès lors ne peut ni s'agencer au sommet d'une ante qui correspondrait à *n*, ni faire le pendant du chapiteau en place. Cette preuve acquise, la difficulté n'était point de situer le chapiteau dans une restauration tout autre du monument, mais bien de lui découvrir quelque pendant. J'ai cru un moment l'avoir trouvé sur une pauvre photographie prise pendant les fouilles de 1887, où se voit, parmi les débris exhumés, un chapiteau de pilastre malheureusement à trop petite échelle pour être étudié avec fruit. Si c'était la même pièce qu'on peut retrouver dans le Musée russe et que le P. Savignac y a photographiée (fig. 46), il faudrait sans doute renoncer à l'identification; mais parmi les mêmes débris de ce Musée un examen plus détaillé rendrait vraisemblablement l'indice désirable[3].



Fig. 45. — Ancien chapiteau de la grande arcade, inséré maintenant sous la retombée de la petite baie remaniée.

Le diagramme de restauration (fig. 13) était en quelque sorte dicté par les éléments en place, les pièces à mettre en œuvre, les traces de piles perceptibles dans des photographies ou de trop

1. Voy. les pl. IX et X^b, ou les fig. 40, 41, 43.

2. Voy. pl. IX et X^a.

3. Les fragments — bouton d'une tige d'acanthe et corne à volute — sur les angles du chapiteau de la figure 46 pourraient appartenir à un chapiteau frère de celui qui demeure en place (fig. 44). Le traitement des acanthes, dont les lobes rigides se rejoignent en circonscrivant des figures géométriques en creux accentué, propice à de fortes ombres, prouve que le chapiteau fig. 45 n'est pas antérieur au IVe siècle, et qu'il date peut-être seulement du VIe.

sommaires relevés des ruines, par l'extension du grand dallage qui règne autour de la baie certaine, enfin par les proportions connues. Les plans de M. Schick[1] montrent, dans l'alignement de *N*, au sud, une série de piliers et d'arcades munis d'étiquettes archéologiques dont les fondements échappent désormais[2]. A 20 mètres environ de l'arc antique apparait une petite baie, honorée comme lui de la même rubrique « byzantine ». Dans l'amas de matériaux archaïques représentés en éboulis par ce même dessin se mêlent des blocs lisses et de grands blocs à refends qu'il eût été fort utile de connaître avec plus de détail, et Dieu sait ce qui gisait là dedans d'éléments précieux pour éclairer la succession d'édifices en ce lieu! Il n'est naturellement pas question de chercher dans la petite arcade « byzantine » méridionale, en l'état révélé par la fouille, un répondant pour la baie septentrionale; mais à quoi se raccordait-elle? pourquoi les « Croisés » lui avaient-ils accolé au N. une arcade plus grande sous laquelle passe un canal antique correspondant avec exactitude au canal *x* sous l'arcade *N*? Est-ce un pur hasard encore qui fixe à 19 m. au S. de la pile *n* et sous la pile des « Croisés » une modification dans la nature du « pavement »?



Fig. 46. — Chapiteau et fragments dans la collection de l'Hospice Alexandre.

Puisque les éléments architecturaux certains ne pouvaient se caser tous dans un arc à une seule baie, on en devait donc restaurer plusieurs. L'archimandrite Antonin opinait naguère pour deux; on lui a opposé des raisons plus ou moins valables; une objection omise contribuait cependant beaucoup à ruiner cette hypothèse : le chapiteau à 3 faces, avec les proportions qu'il offre, ne se laisse pas agencer dans une restauration satisfaisante de l'arc avec deux baies seulement. On était ainsi conduit à l'hypothèse de trois baies[3]; mais pour ne rien imaginer gratuitement, il n'y avait plus qu'à reprendre l'examen attentif des débris connus et à se laisser guider par les chiffres. Le chapiteau à 3 faces une fois haussé sur le pilastre *m*, restauré à coup sûr, s'alignait avec précision par ses deux petits côtés aux parements extérieur et intérieur d'un montant dégagé, et par son grand côté sur l'ébrasement de ce montant. En cette situation, les deux chapiteaux appelaient de toute rigueur un entablement de proportions à peu près déterminées. Une splendide pièce en fut trouvée naguère à pied d'œuvre; on la conserve aujourd'hui dans le musée (fig. 47 et 48, 2e pièce

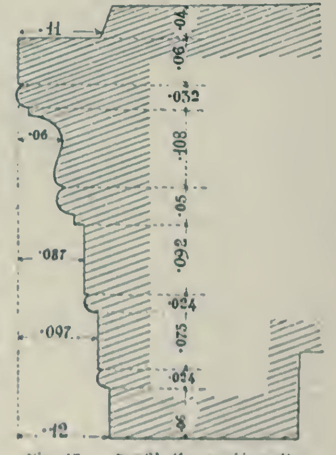


Fig. 47. — Profil d'une pièce d'architrave romaine; cf. fig. 48.

1. Édition anglaise (*QS.*, 1888, pl. II, face p. 60), mais pas l'édition allemande!

2. Et du reste un peu inquiétantes quand on lit les suscriptions « byzantin » et « Croisés » au-dessus du débris d'arc *nn'* et de l'horrible arcade remaniée.

3. Voir déjà M. de Vogüé (*Le Temple*..., p. 120).

en haut). Il n'est évidemment pas accidentel que la hauteur de cette pièce soit de 0^{m},525, c'est-à-dire en pratique la plus satisfaisante proportion pour s'harmoniser à nos chapiteaux dans un ordre romain et en même temps la hauteur impliquée pour les voussoirs de l'arc *N*. La suite s'exprime d'elle-même dans le graphique. Des lois familières de structure régissant le tracé d'une grande baie en harmonie avec *N* aboutissaient aux chiffres qu'on lira sur le diagramme. Tout le monde le complétera sans le moindre effort par la pensée, et l'édifice ainsi reconstitué s'adapte au mieux sur le sol et dans tout le contexte archéologique dont il explique un à un les détails jusqu'ici trop négligés.

Il devient inutile, à coup sûr, de justifier un nom spécifique pour ce monument, inutile non moins d'insister sur les analogies, on devrait presque dire les similitudes de proportions entre cet arc triomphal et les édifices de même famille en Palestine. Il ne serait au contraire pas sans attrait de pénétrer plus avant dans la discussion technique de restauration, de s'attacher à reconstituer la façade du côté de la colonnade, en faisant état des morceaux qu'on retrouverait dans le musée. Souhaitons qu'un jour ou l'autre ce labeur patient et délicat finisse par tenter un architecte qualifié. Il suffira pour le but modeste de notre étude d'avoir ressaisi l'existence de cette entrée triomphale sur une esplanade immense et dallée avec un remarquable soin.


Fig. 48. — Pièces variées dans la collection de l'Hospice Alexandre.
De haut en bas : débris de la corbeille d'un chapiteau byzantin ; fragment d'entablement romain ; chapiteau et base du moyen âge.

Observons toutefois encore que la façade schématiquement restaurée (fig. 13) n'est que l'intérieur du monument, et ainsi se conçoit son austère simplicité. Tout au plus pouvait-il exister, au-dessus des baies latérales, des niches à statues ou des ouvertures sur quelque pièce installée à l'étage supérieur de l'arc. La vraie façade était naturellement à l'orient sur la grande rue à portiques et devait offrir une décoration plus somptueuse, dans un style qu'il n'est pas malaisé de concevoir dès qu'on est parvenu à déterminer l'époque où l'édifice fut réalisé.

C'est la discussion à ce sujet qui va fournir enfin une base positive pour l'attribution chronologique des ruines complexes qui nous ont longuement retenus [1].

1. Pour n'omettre absolument rien de ces vestiges anciens, il faudrait citer quelques lambeaux de maçonnerie médiévale

III. — Classement chronologique des ruines de l'hospice Alexandre et du couvent copte, et détermination du forum d'Aelia.

Par sa forme, ses proportions et la nature des parties sauves, l'arc de triomphe *N* est un monument romain bien caractérisé. Nul, à coup sûr, ne voudrait le méconnaître, ni hésiter à l'attribuer à l'époque impériale, si la ruine imposante était examinée dans le cadre archéologique de Gerasa, Philadelphie, Bosra ou Palmyre, au lieu de se trouver dans l'horizon immédiat du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Dès qu'on a secoué la hantise de Constantin, de Salomon, de n'importe quel grand autre nom, pour lui faire honneur, par hypothèse, des vestiges monumentaux parvenus jusqu'à nous, ces vestiges semblent recouvrer une physionomie individuelle nette et expressive; on leur faisait une indiscrète violence en les rabaissant jusqu'au IVe siècle, pour mettre l'arc en relation directe avec les édifices dont le premier empereur chrétien orna les sanctuaires de la mort et de la résurrection de N.-S. Aussi longtemps que les débris architecturaux seront classés par analogies archéologiques, au lieu de l'être au hasard des combinaisons de textes ou de simples conjectures, les restes de cet arc seront tenus pour romains des premiers siècles de notre ère.

Ce qui a été rappelé plus haut concernant le développement historique de ce genre d'édifices autoriserait même à spécifier le second siècle comme époque la plus vraisemblable de notre arc avec ses trois baies symétriques. Et si l'on se remet en mémoire ce qu'il était advenu de Jérusalem, vers le milieu du second siècle, on ne s'étonnera plus de retrouver d'aussi manifestes vestiges d'architecture de la bonne époque impériale. On est désormais en mesure d'aller au delà de cette attribution générale. Au lieu d'un lambeau anonyme des constructions d'Aelia Capitolina, on a sous les yeux les restes d'un monument essentiel dans la colonie : l'entrée triomphale de son Forum. A l'endroit précis où l'on se souvient que les exigences liturgiques et les conditions du sol contraignaient les ingénieurs d'Hadrien à fixer le cœur de la nouvelle cité, voici les restes d'une porte en ce style très particulier des arcs de triomphe ou des arcs de forums. Entre la face interne, seule conservée, de cet arc et l'axe de la file

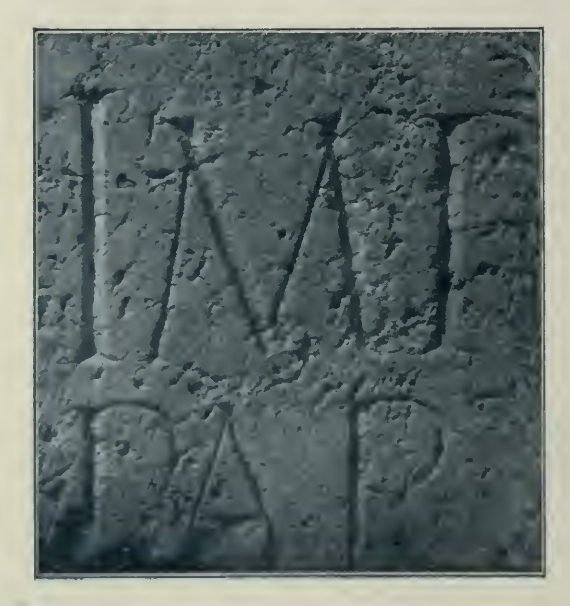


Fig. 49. — Début du protocole d'Hadrien; fragment de la dédicace gravée sur l'arc du forum d'Aelia. Cf. fig. 44, la dédicace de l'arc commémoratif.

des colonnes sur le bord occidental de la colonnade d'Aelia, l'intervalle est de $9^{m},40$ [1], mesure bien romaine et facile à répartir pour reconstituer l'arc profond à double face, usuel dans l'installation d'un forum colonial [2]. Au tympan ou dans l'attique en façade extérieure du grand arc ne pouvait manquer de s'étaler une dédicace. Un

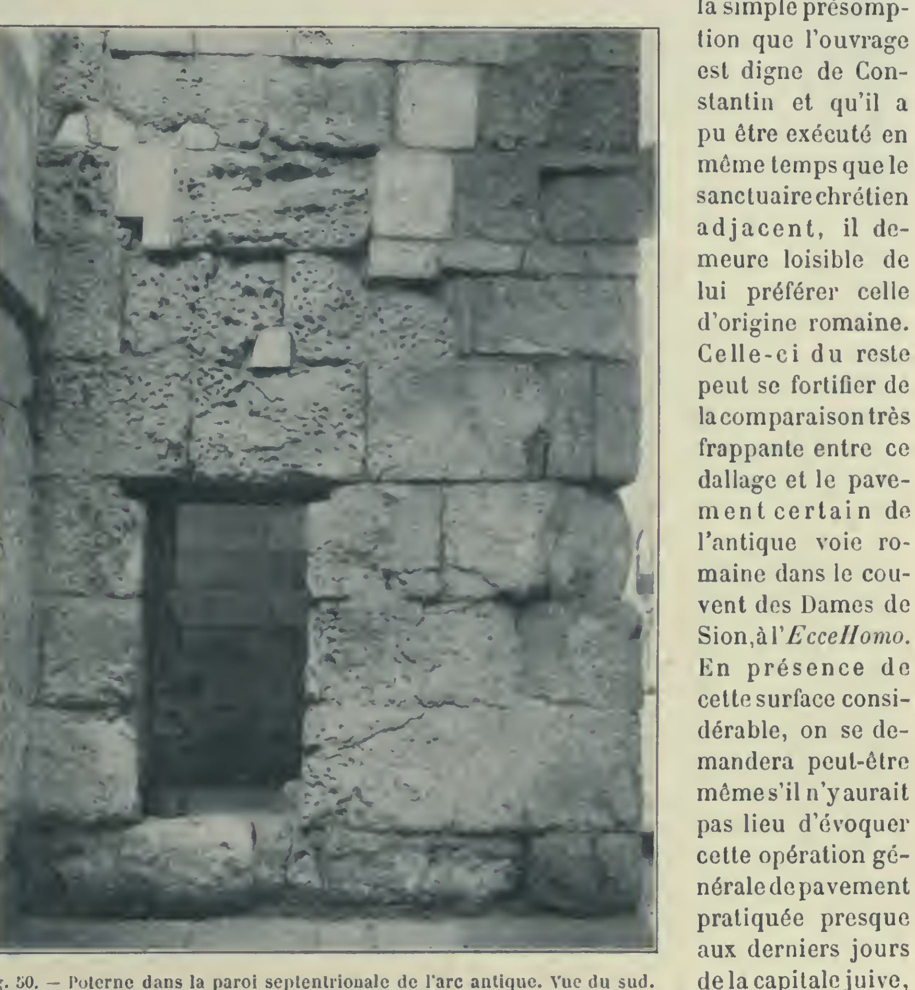
et quelques tronçons de canaux. Leur portée est trop manifestement nulle pour mériter le temps qu'on perd à tenter de mettre d'accord les descriptions divergentes. Ils sont éliminés du plan. Exemple de ces variations : l'égout *x* sous l'arc *N* (indiqué fig. 42). Dans *ZDPV.*, VIII, 1885, p. 250 s., on lui attribue « pas tout à fait 3 mètres de profondeur », dont « les deux tiers dans la roche ». Les diverses coupes de M. Schick ne lui donnent guère que $2^{m},75$ en tout. M. Cl.-Ganneau (*Arch. Res.*, I, 88) le décrit comme ayant $0^{m},30$ de profondeur dans le roc et $0^{m},70$ de profondeur totale.

1. La profondeur de la section conservée est de $4^{m},60$, et les arêtes franches de la pile (cf. pl. X*) pourraient suggérer au milieu de cette paroi une ouverture ancienne. La poterne qu'on voit maintenant derrière le pilastre d'ante est manifestement une brèche de seconde main (fig. 50).

2. « Les principales voies entraient sur le Forum en passant sous des arcs de triomphe... ou sous des arcs appelés Janus » (Thédenat, *Forum* dans le *Dict. antiq.*, II, 1309 b, 1316 ss. Cf. *Pompei*, II, 62 s.; Anderson-Spiers, *The Archit. of... Rome* [2], pp. 263 ss.; Gsell, *Les monum.*, I, 155 ss.).

fragment d'inscription en caractères de la belle époque impériale, découvert pendant les fouilles russes (fig. 49), conserve juste assez de lettres pour faire reconnaître sans hésitation le protocole des inscriptions d'Hadrien.

Il n'est plus accidentel ou mystérieux que l'arc soit en relation avec un splendide dallage, développé bien au delà de l'établissement russe. Ce sera l'un des plus précieux services rendus par M. Schick[1] à l'histoire architecturale de Jérusalem d'avoir fixé l'existence et la position de ce dallage avant que les constructions neuves l'aient masqué pour longtemps, si elles ne l'ont pas supprimé tout à fait. Il n'importe que M. Schick n'ait pas saisi le sens exact de sa propre découverte, ni que l'adhésion enthousiaste et sans contrôle de ses lecteurs anglais[2] paraisse avoir consacré son épithète de « pavement byzantin », mise en avant sans autre fondement que la pensée d'inscrire les noms royaux de Constantin et d'Hélène sur cette œuvre d'une ampleur en effet grandiose.


Fig. 50. — Poterne dans la paroi septentrionale de l'arc antique. Vue du sud.

Il n'est personne qui veuille aujourd'hui se risquer, au seul aspect superficiel, à diagnostiquer entre une origine « byzantine » et une origine « romaine ». Et puisque l'écart, en l'espèce, est restreint à deux siècles au maximum, entre Hadrien et Constantin, il serait chimérique d'oser choisir l'une des deux dates à l'exclusion de l'autre, rien que sur la physionomie des belle dalles. L'hypothèse d'origine byzantine étant fondée sur la simple présomption que l'ouvrage est digne de Constantin et qu'il a pu être exécuté en même temps que le sanctuaire chrétien adjacent, il demeure loisible de lui préférer celle d'origine romaine. Celle-ci du reste peut se fortifier de la comparaison très frappante entre ce dallage et le pavement certain de l'antique voie romaine dans le couvent des Dames de Sion, à l'*Ecce Homo*. En présence de cette surface considérable, on se demandera peut-être même s'il n'y aurait pas lieu d'évoquer cette opération générale de pavement pratiquée presque aux derniers jours de la capitale juive, pour occuper l'inquiétante armée d'ouvriers que l'achèvement du Temple allait laisser sans travail[3].

Antérieur ou non à la fondation d'Aelia, un tel pavement était on ne peut mieux en situation quand l'emplacement fut converti en forum de la cité nouvelle. Les observations de M. Schick

1. *The Byzantine Pavement near the Church of the Holy Sepulchre; QS.*, 1888, pp. 17 ss., 57 ss.

2. Voir la remarque de M. Schick lui-même, *ZDPV.*, XII, 1889, p. 11. M. Wilson (*QS.*, 1888, p. 62) mettait ce dallage en relation avec les niveaux du Saint-Sépulcre.

3. Josèphe, *Antiq.*, XX, 9, 7.



Fig. 51. — Porte dans un pan de muraille romaine vers l'angle Sud-Ouest du réfectoire monastique de Saint-Abraham.

avaient établi qu'il se développait de façon continue avec un niveau sensiblement uniforme depuis l'Hospice Alexandre jusqu'au parvis du Saint-Sépulcre, où son existence demeure facile à constater. Elle ne l'est pas moins dans ce que l'on appelle la « Citerne de Sainte-Hélène » sous le couvent de Saint-Abraham, le long de la rue des Dabbâghîn [1].

Enfin les travaux de 1900 à l'entrée de la section grecque du Mauristân au bord méridional de la rue des Dabbâghîn ont livré, si je ne me trompe, quelques indices que le grand dallage existerait aussi sous la rue, voire même environ 1 mètre au sud, à peu près jusqu'à la ligne du rempart antique. J'ignore malheureusement si une constatation analogue aura été faite plus loin vers l'orient, au cours des travaux de restauration de Sainte-Marie, devenue le temple du Saint-Rédempteur. Même à défaut de cette attestation positive, à laquelle supplée dans une certaine mesure la seule existence de la rue, on se trouve donc en présence d'un pavement monumental, couvrant une terrasse artificiellement nivelée. La longueur de cette plate-forme entre la face intérieure de l'arc triomphal et le fond du parvis du Saint-Sépulcre est de 95 mètres en chiffre rond; sa largeur entre l'angle des murailles antiques AB et AC et le bord méridional de la rue des Dabbâghîn est de 43 mètres. Est-il nécessaire de rappeler le principe de Vitruve sur la forme et les proportions désirables pour le Forum? Et comment ne pas voir aussi la position admirablement symétrique de l'arc restauré à l'entrée orientale? $12^m,30$ de l'ante a dans l'angle A jusqu'à l'arc; $18^m,92$ pour la largeur totale des trois baies de l'arc : soit un total de $31^m,22$ qui laisse au sud de l'arc le même espace de 12 mètres jusqu'à l'angle méridional extrême de la plate-forme.

Des édifices qui devaient s'aligner autour du forum d'Aelia, aucun ne demeure debout. Çà et là toutefois, un lambeau tel que certain gros mur romain avec sa curieuse porte (fig. 51) dans les sous-sols du couvent de Saint-Abraham, ou une désignation traditionnelle, d'apparence plus ou moins anormale dans l'état contemporain [2], remettraient probablement sur la trace de l'un ou l'autre des monuments groupés à cet endroit de la ville romaine. Un souvenir unique doit être rappelé ici : celui du Capitole érigé sur la roche du Calvaire.

Dans la première moitié du IVe siècle, la volonté impériale qui derechef inaugurait pour la ville des destinées nouvelles n'avait pas à lui infliger de transformation aussi radicale que l'avait dû

1. Schick, QS., 1889, p. 111 s. et des plans détaillés face p. 210. Arvanitakis, *La citerne du couvent d'Abraham; communication faite à l'Institut égyptien, le 3 mars 1902* (tir. à part. Le Caire, 1903).

2. Par exemple le nom « *Prison* de S. Pierre » appliqué aux ruines médiévales de Sainte-Marie avant la restauration allemande, ou la *Prison* de N.-S. au Saint-Sépulcre.

pratiquer Hadrien. Il ne s'agissait plus de mettre fin à une ville et à sa culture traditionnelle, mais de marquer de l'empreinte chrétienne la cité qui ne cessait pas en réalité d'être romaine. Si les temples n'y avaient plus de place et si le sanctuaire capitolin en particulier devait disparaître pour laisser resplendir le sépulcre glorieux de Jésus ressuscité, les monuments civils n'exigeaient aucune modification pour continuer d'y faire figure. L'ancien forum gardait plus ou moins intégralement son rôle dans la cité chrétienne. Suivant un usage déjà fréquent à travers l'Empire, l'arc de triomphe à l'entrée principale n'avait qu'à changer ses emblèmes décoratifs et son inscription dédicatoire pour s'harmoniser à souhait au nouvel ensemble des édifices[1].

Il en devait dès lors partager les vicissitudes que ce n'est pas le lieu d'esquisser; on essaiera seulement de saisir quelle pourrait bien être la date de sa dernière et pitoyable transformation. Amputé, bancal, mesquin sous les haillons de sa splendeur première, il demeure pourtant un « arc de triomphe », le signe commémoratif de quelque éphémère et bien humble victoire, mais d'une victoire chrétienne : la croix se détache avec un relief énergique sur la colonne qui supporte une des retombées de l'arc. Aucun observateur ne s'y est mépris et d'ailleurs on chercherait en vain à ce monument une destination mieux proportionnée. Quand il s'est agi d'assigner une époque, on a juxtaposé des hypothèses au petit bonheur, en s'arrêtant assez volontiers au temps des Croisades. Une telle attribution devait néanmoins être écartée d'emblée. Nulle trace positive du travail toujours si caractéristique des ouvriers Francs n'est saisissable dans cette restauration. S'ils employèrent sans répugnance les matériaux antiques, ils surent du moins toujours les traiter avec habileté. L'étude de leurs travaux au Saint-Sépulcre va montrer qu'à un respect scrupuleux de tout débris trouvé en place ils joignaient l'art de créer une restauration intelligente et somptueuse; jamais les architectes latins du moyen âge ne furent les manœuvres de courte inspiration et de minces ressources qu'implique la réfection barbare infligée à l'arc.

Il fut réduit à une baie. Autant que le laisse diagnostiquer la documentation insuffisante des comptes rendus de fouilles, la colonne qui supportait la retombée méridionale de l'arceau était flanquée d'un massif de maçonnerie répondant tant bien que mal à la paroi insérée au N. contre les montants primitifs. Ce massif n'a pas obtenu l'attention des explorateurs; il n'en est fait état dans aucune des descriptions qui me sont accessibles et les plans l'omettent, ou lui assignent une représentation par trop schématisée. Par chance, il apparaît sur les photographies prises au cours des fouilles. Si médiocres que soient ces documents (fig. 51, cf. pl. X[a]), ils permettent du moins la constatation que les briques alternaient avec les moellons en plusieurs parties de ce blocage. Un tel procédé de structure, infiniment rare dans les édifices de Jérusalem[2], a des analogies très précises avec dix autres points où il est facile à ce jour de


Fig 52. — Maçonnerie en briques dans la transformation byzantine de l'arc du forum d'Aelia.

1. Le plus saisissant exemple à produire d'une telle substitution de titre est celui du fameux « arc de Constantin » vers l'entrée du Forum romain. M. Frothingam (*Who built the Arch of Constantine?*; *American Journ. of Arch.*, XVI, 1912, p. 368 ss.) paraît avoir réalisé la preuve que le monument, érigé d'abord en l'honneur de Domitien, reçut, après la victoire du pont Milvius, quelques reliefs nouveaux et le titre qu'il conserve de nos jours encore. Cette argumentation technique semble bien résister aux efforts du R. P. Grossi Gondi, S. J., en faveur de l'authenticité constantinienne intégrale (*La Civiltà cattolica,* 1913 I, 584, ss.; II, 179 ss.).

2. On ne saisit pas sur quelle documentation archéologique s'est fondé M. Diehl pour écrire : « à Jérusalem..., on bâtissait en briques » (*Manuel d'art byz.*, p. 51). Jérusalem

l'étudier dans le monument complexe du Saint-Sépulcre. On verra plus loin, qu'en tous ces endroits l'époque où l'on construisait en mélangeant ainsi brique et pierre dans un agencement très bien déterminé est assez claire : c'est la basse époque byzantine. Plus strictement, la date de cette maçonnerie employée presque partout en des rapiéçages est la première moitié du XI[e] siècle, c'est-à-dire le temps où le souverain de Byzance, Constantin Monomaque, réparait, suivant la pénurie de son trésor et parmi les difficultés du temps, les dégâts effroyables causés au plus grand sanctuaire chrétien par le fanatisme sauvage de Hâkem. Tellement quellement, on avait refait un Saint-Sépulcre accessible à la piété des fidèles. Pour le généreux monarque, ombre atténuée du glorieux Constantin, cette restauration représentait un triomphe et valait bien d'être commémorée. Les lambeaux de vieil arc s'offraient à point pour être mis à l'unisson du monument qu'on venait de renouveler; on en fit à peu près ce que nous voyons. Sera-ce le dernier avatar de sa longue évolution?

On n'hésitera guère sans doute à rattacher aussi à l'époque romaine le beau mur *K*, de structure identique à celle des parties anciennes de l'arc de triomphe. De sa relation avec la rue centrale à l'orient, avec le grand dallage *I* à l'occident, avec l'arc enfin, il n'est plus très difficile de déduire logiquement sa fonction : ce mur constituait l'enceinte spéciale du forum d'Aelia. Il est regrettable qu'aucune observation n'ait été enregistrée sur son exacte épaisseur; on peut vraisemblablement la déterminer par l'axe de la colonnade attesté par les bases I-III; il demeure cependant interdit de tracer avec toute assurance la file de colonnes devant cette enceinte et son raccord précis avec l'entrée monumentale du forum. Sans avoir dans l'œil les analogies de Gerasa, de Palmyre, sans même se réclamer de bien spéciales notions d'architecture, il est élémentaire d'agencer avec harmonie le passage de la grande rue devant cette muraille [1].

La rue elle-même est le dernier élément romain certain dans notre ensemble de ruines. Si l'on est en effet d'accord aujourd'hui pour admettre que les colonnes visibles dans l'établissement russe appartiennent de manière ou d'autre aux édifices du Saint-Sépulcre, on l'est tout autant pour reconnaître qu'elles coïncidaient avec la colonnade principale d'Aelia. On est allé un peu vite en déclarant ces colonnes absolument en place et en les insérant d'emblée dans une reconstruction théorique du sanctuaire constantinien; il n'est guère moins clair qu'on ne leur fait pas justice en les bloquant toutes dans l'hypothèse d'un rapiéçage hâtif entrepris à très basse époque et abandonné au milieu [2]. Confiné comme on l'est désormais à l'examen de quelques colonnes, celles surtout qui sont prises dans les murailles du réduit *L* (pl. III), on ne saurait s'imposer une trop grande circonspection. Du moins convient-il de ne négliger absolument aucun indice, d'envisager même la possibilité de quelque remaniement, avant de décréter, au nom de prétendues invraisemblances techniques, l'impossibilité d'agencement aussi bien avec les propylées constantiniens qu'avec la colonnade d'Aelia. Le diagramme de restauration (pl. VIII, 4) sera plus expressif que toute discussion. La similitude entre les socles I-II et *x* (pl. I) montre qu'on est bien fondé à les rattacher à la colonnade romaine puisque *x*, situé dans la chapelle moderne de la VII[e] station sur la Voie Douloureuse, appartient certainement à cette colonnade. Pour écarter toute objection tirée du caractère disparate des socles II et III, il suffirait d'admettre que l'ancienne file des colonnes romaines avait été remaniée à partir de II sur une certaine étendue vers le nord. Aux piédestaux antiques, détériorés peut-être, ou d'un galbe que l'on aurait trouvé un peu sec dans le calcaire rouge ordinaire, on aurait substitué une série de dés cubiques, aptes à supporter des placages moulurés qui les mettraient parfaitement à l'unisson de la façade érigée en second plan. La substitution des fûts en granit aux fûts en pierre rouge usuels atteste bien l'intention de rehausser en cet endroit la splendeur de la colonnade. Quant au

fut de tous temps la ville par excellence des constructions en pierre, et ne doit pas être groupée, de ce chef, avec « les grandes villes hellénistiques du littoral ».

1. Cf. les solutions nuancées, pl. III et XIII, qu'il est superflu de documenter ici au point de vue technique.

2. M. Dickie, *QS.*, 1908, p. 303. M. Jeffery, *Holy Sep.*, p. 759 ss., paraît supposer que toute la colonnade est une création de Modeste remaniée à la période arabe. Il existait une colonnade dans le monument constantinien et l'on a vu plus haut déjà sa concordance avec la rue centrale d'Aelia.

point choisi pour inaugurer cette transformation des piédestaux, pourquoi n'avoir pas observé sa relation avec la façade constantinienne? Le piédestal II est situé dans l'axe précis de l'entaille, *w*, qui modifie l'escarpe rocheuse sous la muraille *AC* dans un but qui va être bientôt examiné; ne serait-ce pas un indice apte à suggérer, dans l'alignement de colonnes en bordure sur la rue et faisant fonction de propylées, une modification correspondant à celle que subit l'escarpe sur toute l'étendue comprise entre les portes *E* et *G*?

L'agencement n'est pas moins simple avec les niveaux de roc, sans prendre même la liberté d'invoquer le moindre déplacement ou quelque retouche sommaire autour des colonnes. Seule la saillie rocheuse à observer en avant du socle II du côté de la rue exige encore une justification. Elle trouverait une raison d'être dans la nécessité d'abaisser la tête de la colonne à cet endroit pour ne pas rompre la ligne courante de l'entablement; peut-être aussi la saillie plus ou moins étroitement limitée à l'orient appartenait-elle à un de ces trottoirs exigus et fortement surélevés, fréquents dans les rues romaines. Plus simple cependant que toutes les hypothèses est, dans l'état actuel, l'opinion d'une légère retouche nécessitée par la modification introduite à partir d'ici dans la colonnade. L'encoche au fond de laquelle est posé le piédestal II n'offre aucune régularité; on l'a pratiquée brutalement, sans souci de l'harmoniser aux proportions du piédestal ni de régulariser des parois qui devaient disparaître sous un blocage — partiellement conservé — quand le piédestal aurait été mis en place. Que l'on jette maintenant un nouveau coup d'œil sur l'élévation de ces socles II et III (pl. VIII) et l'énigme paraît s'évanouir. Avec les proportions des socles substitués aux anciens, le lit de pose des colonnes se trouvait environ 20 centimètres plus bas que dans le vieil ordre romain comportant piédestal et base; sous peine donc d'introduire à la jonction un décrochement disgracieux dans l'entablement, il fallait diminuer ou abaisser la colonne II. Une diminution de $0^{m},20$ à peu près bouleversait horriblement l'harmonie d'une colonne de ce calibre et lui eût donné un aspect trapu et discordant outre mesure. L'architecte avisé remédiait à tout en abaissant cette colonne de la quantité voulue; le socle fut enfoncé dans une entaille de roc et rien n'était plus simple que de dissimuler quelque peu ce qui en pouvait résulter de fâcheux au coup d'œil, si tant est que l'on se soit mis en peine d'une aussi minime dissonance. La proximité de l'angle de muraille *D* rendait élémentaire de ramener le couronnement de la colonnade à sa hauteur normale.

Les vestiges de mur signalés derrière ces colonnes jusqu'à l'ante *D* appartenaient, d'après le diagnostic des observateurs compétents, à quelque restauration du temps des Croisades tout au plus. Il n'y a par conséquent pas à leur trouver de rôle dans le monument primitif.

Et ainsi nous arrivons en face du problème fondamental : l'origine et les vicissitudes des grandes murailles *AB*, *AC*, *AD*, point de départ de notre enquête. Le lecteur que n'auront point rebuté d'aussi arides minuties aura maintenant l'évidence de quelques faits essentiels : I, Unité organique de ces trois lignes impossibles à dissocier les unes des autres; II, double période de structure, ou pour parler plus correctement, transformation des murailles primitives par le placage intérieur d'un petit appareil et la superposition d'une construction différente avec pilastres saillants; III, insertion postérieure de trois portes symétriques dans la ligne *AC*. Le folk-lore archéologique s'est donné libre carrière devant ces débris : on ressasserait en pure perte la démonstration qu'il est aussi gratuit de rappeler à leur propos la « cité de David » ou quelque édifice salomonien, que d'alléguer au petit bonheur les Hasmonéens, Constantin, les Arabes, les Croisés, à peu près sur un coup de dés. Il n'était pas suffisant non plus, pour se faire une conviction motivée, de comparer vaguement le grand appareil à refends aux appareils des Ḥarams de Jérusalem et d'Hébron, car il y a de très sensibles nuances dans le traitement des pierres, non seulement entre le monument d'Hébron et celui de Jérusalem, mais dans les diverses sections de ce dernier. M. Dickie avait donc juste raison de spécifier déjà plus exactement le mur des Pleurs des Juifs; il m'est seulement impossible de me persuader avec lui que le procédé de dressage des murailles de l'établissement russe est plus semblable à celui usité dans l'appareil d'Hébron qu'à celui du mur des Pleurs. Dans la mesure où j'ai su voir, le contraire est prouvé par les traces saisissables encore de l'outil employé, mais surtout par les nuances des refends — à Hébron, re-

marquablement uniformes, symétriques, avec une forte saillie du champ de la pierre, des arêtes vives et un profil impeccablement rectiligne; à Jérusalem au contraire, une saillie moindre (entre 7 et 10 millimètres) avec des arêtes un peu mousses même sur les blocs de la plus intacte conservation, un profil flou, parfois légèrement biseauté et surtout de considérables variations dans la largeur des bandes ravalées pour l'encadrement d'un même bloc. On voudra bien être indulgent à ces détails, trop ténus pour être plus longuement énumérés; ils font la preuve que nos murailles se classent archéologiquement et ne doivent pas être étiquetées sur des analogies imprécises.

C'est donc bien avec la section centrale du mur ouest de l'enceinte du Temple que ces murailles offrent le plus de ressemblance. Mais j'ai eu beau revenir de l'établissement russe devant le mur des Pleurs, ou recommencer l'étude des planches de Warren qui expriment si soigneusement les appareils du Ḥaram, je n'ai pu réaliser l'identité absolue d'analyse qui autoriserait à parler d'unité d'époque. A vrai dire, les nuances sont réduites à un minimum extrêmement faible que pourrait expliquer, dans une même époque et dans le même style théorique, une certaine inégalité de main-d'œuvre, ou le soin moindre apporté à l'appareillage d'une construction moins grandiose et d'autre caractère que l'enceinte du Temple. Quoi qu'il en soit, ces nuances subsistent et ce n'est donc point par cette seule comparaison que peut être déterminée une date ferme. Le problème doit être discuté par une voie différente. Puisque tous ceux dont l'avis vaut la peine d'être entendu sont désormais d'accord sur un fait, — la relation de ces murailles avec les monuments constantiniens du Saint-Sépulcre, — il n'y a qu'à partir de cette base solide. Une fois établi que l'adaptation constantinienne est bien une simple adaptation, c'est-à-dire la modification plus ou moins profonde d'une construction antérieure, la tâche se réduit à ressaisir autant que possible la physionomie antérieure pour en atteindre le sens et la date par déduction. Il est palpable que le percement des trois grandes portes dans le mur *AC*, par conséquent la mise en relation avec le groupe architectural constantinien, a coïncidé avec le placage intérieur en appareil lisse, de petit module quand on le compare aux énormes blocs de l'appareil à refends, mais de belle apparence encore. Le défaut radical de liaison entre ces deux parements si dissemblables accusait plus fortement encore la dualité d'époques. Après avoir réuni patiemment aux observations directes demeurées possibles celles des nombreux comptes rendus de fouilles, il est devenu manifeste que les murs *AB* et *AC*, épais de $1^{m},46$ en moyenne actuellement, avaient à l'origine une épaisseur exactement double. Sur le soubassement rocheux où ils furent fondés jadis une assise du parement intérieur est, çà et là, demeurée en place, on s'en souvient. Ce fondement, injustifiable s'il avait été prévu pour une muraille telle que nous la voyons, appelle sur la paroi intérieure des blocs correspondant à ceux de la paroi extérieure et que leur profondeur variable permettait de lier d'une face à l'autre comme de raison. Aussitôt le mur ainsi reconstitué, le simple bon sens avertit qu'il est impossible de voir en cette construction puissante, développée sur au moins 50 mètres de longueur dans la seule ligne *AC*[1], une construction de fortune, l'assemblage bâtard de matériaux de rencontre, ni même l'enceinte d'un atrium prévue telle quelle par l'architecte constantinien. Il n'y a cependant pas à en chercher loin l'équivalent précis : une muraille tout à fait de même style et de même épaisseur avec ses deux parements intacts fut découverte en 1886, au nord de la citadelle, près de la porte de Jaffa. Un tronçon d'une trentaine de mètres fournit aux observateurs la plus opportune base d'étude précise et ils se firent tous la conviction qu'il s'agissait d'une section de rempart antique. La situation coïncidant par ailleurs avec les données documentaires sur le point de départ du fameux « second mur », on a conclu avec toute raison que ce débris imposant appartenait bien à la ligne du rempart septentrional antérieure aux développements hérodiens[2].

De ce seul chef on eût été déjà en droit de parler aussi de rempart en présence des grandes murailles *AB* et *AC*. Le rapprochement a gagné en consistance à mesure que d'autres observations ont permis de grouper entre ces deux sections des fragments moindres, mais de nature à leur être ce-

1. Voir les indications réunies dans *RB.*, 1907, p. 597, n. 3.

2. Voir t. I[er] : *Le second mur*.

pendant comparés. Tous ces fragments s'agencent avec spontanéité dans une ligne parfaitement justifiable comme tracé d'un rempart archaïque.

En fait, il ne s'agit pas à proprement parler de la ligne même du rempart, mais bien d'une construction stratégique, d'un bastion énorme érigé à l'extérieur et sur un point spécialement dangereux dans la ligne de défense. L'archimandrite Antonin et son architecte, M. Schick, en eurent naguère les premiers l'impression. M. Schick se donna même l'imprudent passe-temps de composer une restauration intégrale de ce château fort israélite pour laquelle manquaient à peu près tous les éléments essentiels. Ce jeu était bien justiciable des axiomes immodérés sur les bouleversements de la ville, sa ruine radicale sous Titus renouvelée encore plus radicalement sous Hadrien, renouvelée encore depuis à des dates que l'on sait préciser avec une prodigue érudition. L'interprétation du tracé dont on retrouvait les fondements et les premières assises n'a même pas eu les honneurs d'une vraie discussion, qu'elle méritait pourtant. Or cette interprétation est archéologiquement correcte et derechef, on s'en souvient, l'archéologie trouve ici le plus heureux appui dans les textes bibliques, en même temps qu'elle éclaire, par contre-coup, leur exégèse. De même que nous avons constaté plus haut la présence du forum d'Aelia sur le site d'une très vieille place dans la cité juive, les débris de construction fortifiée que les architectes byzantins adaptèrent à leur plan du Saint-Sépulcre s'offrent à nous dans la même situation que cette résidence du gouverneur qui servait de repère à Néhémie dans sa description du rempart. Cette réunion de coïncidences entre les monuments et les textes, qui sauve aisément du scepticisme trop vite résigné, valait sans doute le patient labeur qu'elle a exigé.

Et voici, pour mettre en meilleure lumière encore la vraie nature et la date générale de nos murailles, mieux que l'analogie, l'identité presque absolue d'un procédé de structure tout à fait caractéristique : la façon d'enchâsser en quelque sorte le pied de la muraille dans la roche vive sans s'imposer de creuser une entaille régulière et continue, mais par simples échancrures sur la crête d'une petite escarpe et de profondeur variable de l'une à l'autre, au hasard de la solidité du roc. On respecte même de très minces cloisons jugées assez résistantes et des blocs lisses, naturellement fort inégaux, rachètent les niveaux et procurent l'assiette de l'appareil à encadrement décoratif. La petite escarpe intérieure et extérieure plus ou moins continue n'est pas, en réalité, ce qu'évoque le nom même d'escarpe, c'est-à-dire un complément de fortification stratégique; elle résulte tout bonnement d'une expérimentation de la roche préalable à tout travail de fondation. Le prudent ingénieur ancien ne voyait rien de mieux pour se renseigner sur la consistance du sol où il projetait d'asseoir son édifice, que de sonder ainsi l'épiderme rocheux. Il dégageait, par une coupure continue, le pied de la muraille à construire; mais aussi économe de son effort que soucieux des précautions requises par son art, il établissait en quelque sorte pièce à pièce le fondement de sa construction dès qu'il avait atteint le point d'appui suffisant. Le palais d'Achab à Samarie, depuis les découvertes de la mission américaine, est venu mettre sous nos yeux un exemple parfaitement daté de ce procédé architectural [1].

Il n'est assurément pas question d'arguer maintenant de la comparaison avec les murs royaux du IXe siècle à Samarie pour revendiquer une aussi haute date en faveur des murailles *AB*, *AC*, *AD* primitives. On s'abstiendra même de mettre en avant aucune date chiffrée, entre l'époque où fut tracé le second rempart de Jérusalem et celle où il fut remis en état pour la dernière fois devant la menace du siège par les armées romaines. J'ai dit naguère [2] comment on pouvait concevoir l'attribution de ces débris de murailles à une époque antérieure aux Romains et expliquer leur conservation d'abord jusqu'au IVe siècle malgré les bouleversements et les ruines sous Titus et sous Hadrien, leur transformation ensuite par les architectes constantiniens, en attendant celle qui devait leur être infligée sous nos yeux — avec un respect admirable dans la section possédée par les Russes, avec de graves indélicatesses archéologiques dans la section adjacente —. Depuis lors, des observations réitérées, en écartant telle ou telle objection de détail, ont affermi encore cette appréciation. A l'encontre, par exemple, de ce que se transmettent

1. Cf. provisoirement la description de *RB.*, 1911, p. 130 s.

2. *B.*, 1907, p. 605 ss.

les plans en se reproduisant, plus ou moins de confiance, l'angle intérieur des lignes AD et AC est à peu près aussi droit que possible. Comme il n'y a pas la moindre vraisemblance que l'état essentiel de la ligne AD ait été modifié en quoi que ce soit et qu'en tout cas l'angle lui-même ne l'a certainement pas été, il faudrait croire que je me suis invariablement trompé et de la même manière, dans les multiples contrôles sur la mesure précise de cet angle. Et le jour où cette erreur possible serait démontrée, il resterait à prouver — ce qui n'a jamais encore été entrepris — que cette ouverture d'angle aurait été motivée par le désir qu'aurait eu l'architecte constantinien d'aligner sa façade d'atrium avec la colonnade centrale d'Aelia.

L'escarpe minuscule enfin, si ce nom lui doit être conservé, paraît avoir subi à la période constantinienne une assez notable transformation. Son état premier, celui qui répond trait pour trait à l'exemple de Samarie, est le mieux conservé depuis l'angle A jusqu'à w, près de la porte E. On remarque à ce point la coupure très franche et le retour d'équerre qui recule l'escarpe presque à l'aplomb exact de la paroi. On la retrouve avec la même allure devant la porte centrale, F, et tout incline à croire que ce même alignement est ininterrompu jusqu'au delà de l'ouverture G. La négligence du dressage, et la relation de cette échancrure avec les portes en suggèrent l'interprétation. La petite paroi rocheuse, débordant plus ou moins le pied de la muraille primitive AC, courait d'un bout à l'autre de cette ligne avec la physionomie que nous lui voyons encore à l'extrémité méridionale. Aux points voulus dans le débris de cette muraille, l'architecte constantinien perce les ouvertures symétriques d'un atrium basilical. Ces trois portes ne pouvant ouvrir à tout hasard sur les décrochements capricieux de la crête du roc, force était de créer un terre-plein ou de régulariser la surface naturelle. La nécessité simultanée de raccorder au niveau de la colonnade voisine le niveau imposé à l'atrium sous peine de ravaler une immense superficie de rocher dictait le choix d'un perron auquel on monterait par quelques degrés. Les textes signalent précisément à cet endroit dans le monument constantinien l'existence d'un escalier et le schéma dessiné dans la mosaïque de Mâdabâ confirme cette indication. N'est-ce point sa construction qui motiva la régularisation de la petite paroi de roc à la base du mur? Sans doute, il paraissait de prime abord superflu de creuser cette paroi rocheuse pour remplir ensuite cette excavation avec de la maçonnerie destinée à supporter les degrés projetés. En pratique, le procédé, loin qu'il soit anormal, était probablement très avisé. Les inégalités et la saillie peu uniforme de la paroi primitive rendaient de toute façon quelques retailles indispensables pour l'installation des marches. L'épaisseur variable des paquets de remblai exigés sous chaque degré l'exposait à des dislocations par la diversité du tassement. Au prix d'un assez léger effort pour évider complètement la roche, on rendait facile et stable l'escalier et le petit perron dont on avait besoin devant les monumentales portes. Le diagramme de restauration (pl. VIII, 4) fera saisir le détail d'une installation sur laquelle va se clore notre examen du groupe, compliqué mais intéressant, des ruines renfermées dans l'établissement russe et les magasins coptes. Elle nous a d'ailleurs ramenés au seuil même des édifices constantiniens du Saint-Sépulcre.

LIVRE DEUXIÈME

LE SAINT-SÉPULCRE

CHAPITRE IV

LE SITE

I. — ÉTAT ACTUEL DES RECHERCHES.

Sous la désignation archéologique « Saint-Sépulcre » sont groupés les édifices qui couvrent les sites sacrés du Calvaire et de la sépulture de Notre-Seigneur. Le sujet a trois aspects fort distincts : authenticité des sites, description des monuments, histoire de leurs vicissitudes et évolution des croyances qui s'y rattachent. L'ordre d'exposition le plus concis et le plus logique a paru d'estimer provisoirement le problème résolu en faveur des localisations traditionnelles. Après avoir fixé d'abord les conditions requises par les données évangéliques, on s'est donc appliqué à ressaisir, dans la mesure possible, la configuration du sol dans toute la région en cause. Le monument actuel a fait ensuite l'objet d'une description détaillée, et cette description, complétée par la critique des sources documentaires, a fourni une base concrète pour la reconstitution des édifices primitifs. Enfin une enquête méthodique à travers la tradition littéraire a permis de suivre, siècle par siècle, les transformations infligées aux plus augustes sanctuaires de la chrétienté. L'étude archéologique et historique achevée, la discussion d'authenticité devient beaucoup plus simple; et comme par ailleurs elle comporte divers éléments communs à d'autres Lieux saints de Jérusalem, elle a mieux sa place dans la monographie d'ensemble sur les traditions religieuses dans la Ville « nouvelle ».

Sous réserve des preuves à produire par la suite, on notera dès maintenant que cette authenticité du Calvaire et du Saint-Sépulcre est revêtue des meilleures garanties de certitude à espérer en un tel sujet. De cette sécurité archéologique, je le reconnais avec empressement, est résultée une émotion plus profonde à chaque retour devant ce rocher où fut dressée la Croix, devant cette tombe vide d'où Jésus s'est élancé vainqueur de la mort; on voudra bien toutefois me laisser ajouter aussi que cet appoint de sentiment religieux est demeuré parfaitement étranger à toute l'enquête. Site, monument, textes ont été interrogés, enregistrés, critiqués avec la même indépendance d'esprit que s'il se fût agi de discuter la localisation d'Acra, et d'après une méthode strictement identique à celle qui régit désormais toute l'archéologie classique. Apologistes malavisés et détracteurs ignorants se donnent souvent encore, par des points de vue contraires, le tort égal de prétendre que l'Église fasse de cette croyance à l'authenticité du Calvaire et du Saint-Sépulcre une obligation quelconque pour l'orthodoxie de ses enfants[1]. Un seul exemple ne laissera aucun doute, dans les esprits les plus prévenus, sur l'en-

1. Quelques exemples de ces imprudentes déclamations « apologétiques » ont été colligés çà et là par *RB*. (v. g. 1910, p. 636; 1906, p. 638; 1905, p. 477, etc.). Elles deviennent franchement comiques sous la plume des détracteurs mal

tière liberté dont jouissent les catholiques pour la recherche de ces localisations. Une monographie succincte du T. R. P. Léopold Fonck, S. J., s'employait naguère à établir : 1° que le sanctuaire actuel est bien le même que celui de Constantin; 2° que Constantin n'a pu se méprendre sur la sépulture de N.-S.; 3° que cette authenticité se réduisait exclusivement au tombeau proprement dit : l'hypogée lui-même, situé quelque part hors la ville, aurait été abandonné par Constantin satisfait d'en avoir excisé l'auge ou la dalle sépulcrale qu'il aurait transférée dans le site choisi pour ses édifices commémoratifs [1].

Naturellement on voit assez mal ce que devient le Calvaire, moins facile à convoyer que le sépulcre découpé, et qui demeure en relation étroite et nécessaire avec l'hypogée mutilé. Cette hypothèse singulière, quasi inquiétante, a pour base une interprétation, peu limpide et nulle part décisive, de quelques expressions allégoriques dans les catéchèses de saint Cyrille. Plus tard seulement le distingué savant s'y reprendra pour proclamer la « complète harmonie entre Anne-Catherine Emmerich et S. Cyrille sur ce point » [2]. D'aucuns trouveront que la théorie n'en devient pas plus vraisemblable, mais je n'ai ni goût ni mission pour l'apprécier; elle est rappelée uniquement pour faire la preuve que le catholique le moins suspect est libre de spéculer tout aussi hardiment sur le Calvaire et le Saint-Sépulcre que feu M. le général Gordon déduisant de la Bible des localisations excentriques [3]. C'est dire assez qu'à plus forte raison la discussion positive des faits topographiques, archéologiques et littéraires qui sont à la base des localisations traditionnelles demeure parfaitement exempte de toute entrave.

On ose à peine recommencer l'exposé d'un sujet dont la difficulté spéciale résulte de la compénétration intime de tant de splendeurs et de haillons, de réalités si vulgaires et de souvenirs si divins. La physionomie caractéristique de ces sanctuaires et l'émotion sacrée qu'ils inspirent ont été trop souvent esquissées avec une maîtrise incomparable pour qu'il puisse être toléré de les banaliser en se risquant à les redire. Au nom seul de Calvaire et de Saint-Sépulcre, quelle âme française n'est caressée par la mélodie des pages immortelles de croyants comme Chateaubriand, Lamartine, les deux de Vogüé, ou transie par la désespérance effroyable d'un Loti qui pleure, dans l'ombre du Calvaire, de n'avoir pu lui aussi, comme les « humbles qui appellent de toute leur âme », se jeter « sur ces pierres du Calvaire et [s']y abîmer dans une adoration [4] »? Le but modeste de cette étude est de dégager ce qui pourrait s'appeler la physionomie extérieure de ces sanctuaires et d'établir à nouveau le contrôle précis de leurs titres à la vénération chrétienne.

Car sur ce terrain encore nous demeurons fatalement tributaires d'une légion de devanciers. Sans parler de toutes les descriptions plus ou moins superficielles où tant de pèlerins ont voulu fixer leurs souvenirs, combien de savants, d'architectes, d'artistes ont consacré au Saint-Sépulcre quelque part de leur pénétrante observation! Tout de suite on songe au maître le plus incontesté, M. le Mis de Vogüé, dont la monographie [5], écrite en 1860, est demeurée fondamentale. L'énumération serait longue des contributions archéologiques et historiques accumulées par M. Clermont-Ganneau, MM. les officiers ingénieurs du *Palestine Exploration Fund*, MM. les architectes Mauss, Jeffery, Schick, les historiens de l'art Diehl, Rivoira, Strzygowski, pour ne rappeler que les noms les plus marquants et les plus familiers. Si nous avons estimé possible, sans rebattre vainement ces traces illustres, d'approfondir un peu le sillon ouvert, c'est qu'un contact fort prolongé et presque quotidien avec le sujet nous a rendu accessible maint détail qui échappe nécessaire-

informés dont M. Crawley-Boevey est le type. Ses critiques, dépourvues de toute aménité contre les sites traditionnels, s'émaillent volontiers des fermes axiomes de Tertullien : *Certum est quia impossibile* (*QS.*, 1910, p. 24); *Credo quia absurdum* (*ibid.*, p. 258). En vertu de ce critère, une foi unanime doit être acquise d'emblée aux utopies archéologiques chères à M. Crawley-Boevey.

1. P. L. Fonck, S. J., *Die Lage des heiligen Grabes*; dans le *Supplém. scientifique* au journal *Germania*, n° du 7 avril 1898, pp. 209-212.

2. Dans *Zeitschr. für katholische Theologie*, 1899, p. 515.

3. G. Gordon, *Golgotha*; *QS.*, 1885, pp. 79 ss. On trouvera dans Wilson, *Golgotha and the Holy Sepulchre*, p. 201, fig. 12, le dessin de carabin par lequel étaient concrétisées ces fantaisies d'un transcendant illuminisme.

4. P. Loti, *Jérusalem*, p. 220.

5. *Les Églises de la Terre Sainte*, pp. 118-232. On relira toujours ces pages avec autant de charme que de profit.

ment à l'observation transitoire. Il s'est produit surtout, en ces vingt dernières années, une série de trouvailles accidentelles sans grande portée aussi longtemps qu'elles demeurent isolées ou qu'on les étudie à distance en des comptes rendus pas toujours suffisamment explicites, mais d'un réel intérêt dès qu'on les a coordonnées sur place.

La situation actuelle du sujet paraît bien marquée par les plus considérables publications récentes. Du point de vue traditionnel M. l'abbé C. Mommert a publié en 1898 et 1900 deux volumes sur « L'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem dans sa forme primitive » et « Golgotha et le Saint-Sépulcre à Jérusalem »[1]. Le docte curé de Schweinitz, dans la Silésie prussienne, déclare s'être courageusement imposé, pour éclairer son étude, « quatre voyages pleins de fatigues en Terre Sainte », et ses livres attestent une préoccupation louable de tirer profit des réalités topographiques et archéologiques. Précision et méthode y font, par malheur, absolument défaut. Les sources littéraires, mises en œuvre sans critique et pas toujours avec correction, sont interprétées au petit bonheur. Tout se noie dans un pêle-mêle inextricable de digressions, de citations sans fin, de polémiques acerbes surtout; aussi ne sera-t-on pas étonné de ne retrouver que bien rarement par la suite le nom de cet irascible assembleur de nuages.

Le sujet a été traité plus récemment et d'un point de vue tout à fait indépendant par un philologue distingué, M. Auguste Heisenberg, chargé de cours à l'Université de Würzbourg. Le hasard d'une édition de texte byzantin le plaça un jour en face d'une description d'église d'origine constantinienne : l'église des SS. Apôtres à Constantinople. Pour éclaircir certaines difficultés littéraires, il recourut à la description qu'Eusèbe a donnée du sanctuaire constantinien par excellence. Persuadé bientôt qu'Eusèbe n'avait jamais été compris et que l'archéologie errait à l'aventure, il entreprit d'apporter remède à cette fâcheuse situation. Il écrivit donc, en manière de préface à l'étude de l'église des SS. Apôtres, un volume considérable sur l'« église du Saint-Sépulcre à Jérusalem »[2]. Il prend soin d'avertir dès le début qu'il lui a paru superflu de venir voir le site et le monument dont il traite; car, à son sens, ces éléments ne mènent à rien : tant de gens les possèdent et n'ont rien pu en tirer[3]! En revanche, le livre fourmille de spéculations imprévues sur les préoccupations politiques de Constantin et le syncrétisme mythologique le plus abstrus des bas temps romains. Il n'y a pas à se mettre en peine de chercher dans la légende évangélique des indications pour retrouver le Calvaire ou la tombe du Christ, et César devenu chrétien ne s'en est point embarrassé. Peu lui importait un Calvaire qu'il ne comprenait point; ce qu'il rêvait d'utiliser, dans son éternel « souci de représentation », c'était « l'apothéose, la résurrection du Christ », consacrée aux yeux des peuples par un monument visible. Il donna des ordres et, avec la connivence de la hiérarchie ecclésiastique à Jérusalem, le cénotaphe qu'il désirait fut promptement découvert : on prit tout bonnement la caverne d'Adonis installée au cœur de la cité païenne d'Aelia Capitolina, avec l'arrière-pensée d'acquérir d'emblée au culte nouveau la vogue populaire dont jouissait toujours le sanctuaire ancien[4]. — Ce roman mythologique n'est pas nouveau; ce qui l'est au contraire, c'est la reconstitution du monument constantinien telle que la conçoit le savant philologue. Sa meilleure excuse est dans l'essentielle lacune de son étude. Cette lacune initiale, compliquée de deux ou trois contresens archéologiques fondamentaux, ne laisse pas grand intérêt pratique à ce gros livre. Comme il jouit pourtant d'un très vaste crédit scientifique, il serait difficile aujourd'hui de n'en pas tenir compte. A l'inverse de l'ouvrage précédent, il est d'ailleurs écrit avec la plus élégante distinction de ton, et cela rend possible avec M. Heisenberg la discussion qui ne l'est pas avec M. Mommert. Nous aurons donc assez fréquemment l'oc-

1. *Die heilige Grabeskirche zu Jerusalem in ihrem ursprünglichen Zustande*, Leipzig, 1898; cf. *RB.*, 1899, p. 466 ss. — *Golgotha und das hl. Grab zu Jerusalem*, Leipzig, 1900; cf. *RB.*, 1901, p. 154 s.

2. *Grabeskirche und Apostelkirche; zwei Basiliken Konstantins.* 1re partie : *Die Grabeskirche in Jerusalem*, Leipzig, 1908; cf. *RB.*, 1909, p. 329 s.

3. *Op. l.*, I, pp. III-VI.

4. *Op. l.*, I, 2, 197 ss., *passim.* L'hypothèse de la « pieuse fraude » se renouvelle périodiquement; mais en vérité elle ne s'est pas améliorée depuis ce que le Rév. chan. Mac Coll appelle avec énergie « la lourde et absurde calomnie de Robinson » (*QS.*, 1901, p. 291). Elle doit, en effet, demeurer au compte de Robinson, *Biblic. Researches*, I, 418.

casion de marquer en quoi sa théorie nous paraît injustifiée et combien nous en divergeons.

Entre ces deux positions extrêmes se place l'étude si consciencieuse et si remarquable de M. le général Wilson : « Golgotha et le Saint-Sépulcre ». Son but était d'exposer avec impartialité les arguments pour et contre l'authenticité des sanctuaires traditionnels afin que, de la confrontation, chacun soit à même de dégager sa conviction. Commencée en articles dans le *Quarterly Statement* en 1902, cette étude, provisoirement conclue en 1905, devait être reprise et remaniée à la suite d'un dernier passage à Jérusalem, où Sir Charles Wilson s'était mis au courant des faits archéologiques nouveaux, depuis les anciennes et fécondes campagnes du *Survey*. Une mort prématurée ne devait pas lui laisser mettre la dernière touche à son œuvre. Une main amie et respectueuse a rassemblé en volume les articles parus, complétés çà et là par quelque document ou annotation [1]. On ferait difficilement une meilleure synthèse des articles contradictoires publiés périodiquement dans la revue palestinologique anglaise, presque depuis sa fondation. Mais l'ouvrage traite exclusivement la question d'authenticité; encore sa valeur positive est-elle diminuée par ce double fait que d'une part la critique d'aucun argument n'est assez serrée et que par ailleurs nombre d'éléments concrets sont ignorés ou trop superficiellement passés en revue.

Vivant sur les lieux, on concevra que nous ayons eu à cœur d'interroger le sol, les édifices et les ruines infiniment plus que les livres. L'interprétation des sources a toujours été soumise sur place au contrôle des faits, de préférence aux enrichissements bibliographiques. Nulle part toutefois nous n'avons consciemment omis de citer avec exactitude tout ce qui nous avait été de quelque utilité en guidant la recherche directe, en fournissant l'explication de détails techniques ou des éléments de comparaison artistique et des informations aujourd'hui inaccessibles.

II. — SITE DU CALVAIRE ET DU SAINT-SÉPULCRE D'APRÈS LES DONNÉES ÉVANGÉLIQUES.

A. *Le Calvaire.* — Jésus condamné à mort est aussitôt livré aux soldats romains qui doivent le crucifier. Le lieu où ils le conduisent pour ce supplice est un site appelé « Golgotha », ce qui s'interprète « le lieu du Crâne ». S. Luc, à son ordinaire, n'emploie que l'équivalent grec du terme, et S. Jean précise cette similitude entre le grec Κρανίον et le nom hébréo-araméen *Golgotha* [2]. Au premier aspect la nature de ce lieu, τόπος, n'est spécifiée d'aucune façon. Le nom pourtant est en ce sens une indication opportune. On sait tout ce qui s'est échafaudé de légendes, de topographie fantastique et de combinaisons érudites sur ce nom Golgotha : le tombeau d'Adam sous la roche du Calvaire et son crâne touché par le pied de la Croix du Sauveur; la colline de la Crucifixion occupant, dans le squelette de la ville, la position du crâne dans un squelette humain et reproduisant avec un réalisme tel quel la silhouette d'un crâne; le site de la Crucifixion ainsi désigné parce que c'était le lieu officiel des exécutions capitales et que les crânes décharnés des suppliciés y étalaient en permanence le spectacle lugubre du crime et du châtiment [3]. De la légende allégorique, d'ailleurs touchante, S. Jérôme disait déjà qu'elle trouvait grand crédit mais n'était pas vraie [4]; il lui préférait l'interprétation érudite par les tristes trophées de la justice romaine en quelque site déterminé aux abords de Jérusalem. Mais celle-ci n'est pas moins caduque; pourquoi cette désignation au singulier? et comment supposer la création d'un appellatif hébreu, manifestement très courant, pour marquer un lieu d'exécutions hypothétiquement fixé par l'administration romaine? Quant à découvrir le crâne topographique de Jérusalem et à détailler ses caractères, c'est une puérilité qui doit demeurer l'apanage de certains adeptes bruyants de la « religion en esprit ».

1. Sir C. W. Wilson, *Golgotha and the Holy Sepulchre*, édité par M. le col. C. M. Watson. In-8° de VII-209 pp. avec 12 fig., et 10 planches hors texte. Londres, Pal. Expl. Fund, 1906.

2. *Mt.*, **27**, 33 : Καὶ ἐλθόντες εἰς τόπον λεγόμενον Γολγοθᾶ, ὅ ἐστιν κρανίου τόπος λεγόμενος. *Mc.*, **15**, 22 : Καὶ φέρουσιν αὐτὸν ἐπὶ τὸν Γολγοθᾶν τόπον ὅ ἐστιν μεθερμηνευόμενον κρανίου τόπος. *Lc.*, **23**, 33 : Καὶ ὅτε ἀπῆλθον ἐπὶ τὸν τόπον τὸν καλούμενον Κρανίον. *Joa.*, **19**, 17 : ['Ιησοῦς] βαστάζων ἑαυτῷ τὸν σταυρὸν ἐξῆλθεν εἰς τὸν λεγόμενον Κρανίου τόπον, ὃ λέγεται 'Εβραϊστὶ Γολγοθᾶ. Voir le commentaire du P. Lagrange sur S. Marc (*in loc.*, pp. 396 ss.), pour toute la documentation utile.

3. Documentation littéraire au chap. VII.

4. *In Mt.*, **27**, 33; citat. dans Lagrange, *S. Marc*, p. 398.

Golgotha[1], « le crâne », est un de ces noms de terroir ordinairement tout à fait topiques dans leur simplicité et qui ne souffrent pas d'interprétation compliquée. Il a dans la toponymie contemporaine, à Jérusalem, un répondant parfait : *râs*, « la tête ». L'indigène, qui désigne familièrement ainsi beaucoup moins le sommet aigu ou très proéminent d'une montagne que certain ressaut de terrain en saillie plus ou moins accentuée au flanc d'une colline et en dehors de son axe principal, serait bien ébahi de voir son expression prise à la lettre par quelqu'un qui voudrait découvrir une courbe cranienne, des yeux, un nez et le reste, dans le mamelon rocheux ainsi qualifié. La spécification anthropomorphique est tout aussi floue, quoique heureuse, quand le Palestinien désigne tel endroit de ses coteaux comme une épaule (*kétef*), un dos (*dahr*), un ventre (*baṭn*). Et n'en va-t-il pas du reste absolument de même en tous pays sinon avec autant de réalisme, du moins avec une inspiration analogue? Ce crâne par antonomase, connu de tous et depuis toujours à Jérusalem au temps de Notre-Seigneur, était donc tout simplement une saillie, petite ou grande, mais bien en vedette sur la rampe ou contre la crête de l'une ou de l'autre chaîne des collines constituant l'ossature topographique de la ville[2]. On obtient ainsi du même coup le sens réel du nom et la nature de l'endroit ainsi désigné; ce τόπος était par le fait même une certaine élévation, un *monticulus* si l'on veut; à l'encontre de tout ce qu'on lui a cent fois objecté, la tradition n'avait donc pas tort d'associer invinciblement au nom de Golgotha-Calvaire une idée de proéminence[3]. Après la Crucifixion, qui avait rendu ce lieu le plus sacré de la terre, le vieux nom ne pouvait garder sa banalité originelle. Pour des gens d'autre langue, qui n'en saisissaient plus la valeur expressive, ce « crâne » devait naturellement provoquer des interprétations d'autant plus controuvées qu'elles s'éloignaient davantage de l'esprit et du milieu d'où procédait cette désignation toponymique.

L'endroit était hors la ville : la nature même des choses, les usages romains, — pour ne rien dire des usages juifs, puisque l'exécution est accomplie par des soldats romains et sur la sentence du procurateur, — et plusieurs indications évangéliques ne tolèrent aucune hésitation sur ce fait[4]. La croix de Jésus fut dressée à proximité d'une route; ainsi en usaient les Romains pour ajouter un peu plus d'odieux au supplice; ainsi le donnent à entendre ces détails, à la fois si simples et si bien observés, que « les passants », παραπορευόμενοι, insultaient ironiquement Jésus, et qu'un grand nombre de gens de toute langue purent lire le « titre » fixé à la Croix[5]. Les saintes femmes, groupées à quelque distance[6], observent tout le détail des derniers moments du divin Maître; l'endroit était donc assez découvert et quelque peu en évidence.

B. *Le Saint-Sépulcre*. — Jésus a consommé son sacrifice. Déjà le jour incline vers le soir et, comme on est à la veille du sabbat, la plus grande hâte s'impose pour que son corps soit descendu de la Croix et livré à la sépulture. Entre les allées et venues nécessitées pour obtenir l'autorisation de Pilate, les dernières heures du jour se sont rapidement écoulées et l'ouverture du sabbat est proche à l'instant où Joseph d'Arimathie arrive

1. *Hébr.* גלגלת, *aram.* גולגלתא. Sur la forme du nom, cf. Nestle, *ZDPV.*, XXVIII, 1905, p. 40 s. Son hypothèse philologique de lire *Gagoltha* n'est pas décisive; mais il a raison d'éliminer la correction prétentieuse *Golgatha*.

2. Parmi les nombreux observateurs qui ont déjà proposé l'analogie topographique (cf. Wilson, *Golgotha*, pp. 11 s.), on ne voit pas que le rapprochement onomastique ait encore été saisi.

3. Cf. Clermont-Ganneau, *Arch. Res.*, I, 337 s.; II, 407 s.

4. Lagrange, *S. Marc*, p. 396 s.; Saglio, *Crux* dans *Dict. des antiq.* et Blanchet, *Furca*, *ibid.*, pour la documentation romaine. Dans *Mt.*, **27**, 31 s., les soldats font sortir Jésus — ἀπήγαγον, Mc. ἐξάγουσιν — pour le crucifier. Au moment où ils sortent, ἐξερχόμενοι δέ, ils rencontrent Simon de Cyrène; Mc. et Lc. ont noté qu'il « revenait de la campagne »; il se disposait donc à rentrer en ville, soit parce qu'il y avait sa demeure, soit qu'il y vînt pour affaires. D'ailleurs Joa. a dit expressément que Jésus « *sortit* portant sa croix », et que « l'endroit était proche de la ville », ἐγγὺς ἦν ὁ τόπος τῆς πόλεως (**19**, 20). *L'ép. aux Hébreux* (**13**, 12) ἔξω τῆς πύλης ἔπαθεν n'est donc probablement pas seulement inspirée de *Lév.* **16**, 27, où le sang de l'agneau immolé est porté ἔξω τῆς παρεμβολῆς, mais doit faire allusion à Jésus crucifié en dehors de la ville (cf. *Mt.*, **21**, 39). Après la mort de Jésus, on *revient* du Calvaire, évidemment à la cité (*Lc.*, **23**, 48, 56). La relation du Calvaire avec le Sépulcre permettra du reste de préciser encore bientôt cette situation.

5. Ce trait dans *Joa.*, **19**, 20, l'autre dans *Mt.*, **27**, 39; *Mc.*, **15**, 29.

6. ἀπὸ μακρόθεν θεωροῦσαι ... *Mt.*, **27**, 55; *Mc.*, **15**, 40.

au Calvaire, tous ses préparatifs achevés. Si proche, que, malgré la célérité des démarches et la proximité de la tombe, on n'a que le temps d'y déposer le corps de Jésus provisoirement enveloppé d'un suaire et couvert d'aromates. Le sépulcre est refermé et les saintes femmes se hâtent, après en avoir soigneusement observé la situation, de rentrer et de rassembler le nécessaire pour embaumer le corps, dès que le sabbat sera passé [1].

Les Synoptiques décrivent sobrement la tombe [2]. C'est un monument taillé dans le roc et absolument neuf, aucun ensevelissement n'y ayant encore été pratiqué. S. Matthieu observe que le monument était le propre tombeau de Joseph d'Arimathie; mais S. Jean a noté de très précieux détails [3]. Si tout a pu se passer avec une telle rapidité et si le sépulcre se trouve ainsi à portée, sans retard, ni contestation de qui que ce soit, c'est que, tout à côté du lieu où fut plantée la Croix, Joseph d'Arimathie était propriétaire d'un jardin où il avait fait creuser son hypogée familial. A la vérité, Jean n'affirme point cette propriété; le fait que Joseph et Nicodème qui l'assiste peuvent disposer ainsi à leur gré du « jardin », et du « sépulcre neuf », laisse pourtant à peine douter qu'ils ne fussent chez eux et l'indication des Synoptiques précise bien qu'on était dans un domaine appartenant à ce Joseph d'Arimathie dont la haute situation avait rendu possibles les démarches auprès du procurateur romain pour ensevelir Jésus. Chaque terme porte dans la narration de S. Jean [4]. Le lieu de la Crucifixion est indiqué de nouveau par le terme générique τόπος, et dans ce « lieu » il y avait un « jardin ». C'est faire entendre assez que « le lieu du Crâne, qui se dit en hébreu *Golgotha* » (ỳ. 17), n'était pas une désignation restreinte à l'espace où fut érigée la Croix, mais bien le nom descriptif et familier d'une région assez étendue sous le rempart de la ville.

Les mêmes termes qui ont exprimé la proximité immédiate entre le lieu de la Crucifixion et la ville expriment la relation entre le Sépulcre et le site de la Croix.

Il n'y a plus à revenir sur la nature de ces « jardins » propices au kief des vivants et à la paix des morts [5]. Dans l'enclos ombragé que le sanhédrite illustre s'était acquis aux abords immédiats de Jérusalem, il faisait préparer sa sépulture. L'hypogée devait naturellement servir à sa famille; si toute la série prévue de places funéraires n'était pas encore terminée, du moins le sépulcre de Joseph lui-même l'était, ainsi que le dispositif de fermeture nécessaire à la sécurité du monument; personne toutefois n'y avait encore été enseveli. Le nom μνημεῖον ou μνῆμα, qui désigne ce monument, était consacré; il se lit sur beaucoup de façades d'hypogées et revient maintes fois chez les écrivains grecs à peu près contemporains. C'est un ensemble d'éléments déterminés, — atrium, porte basse ouvrant sur la salle funéraire ou l'antichambre autour de laquelle rayonnent les sépultures, — variables tout au plus par les proportions, l'opulence, le nombre et la forme des places indépendantes que les inscriptions grecques semblent exprimer indifféremment par θήκη, terme que rappellent ἔθηκεν, κατέθηκεν, ἔθηκαν des Évangélistes. Le trait le plus caractéristique est celui de la pierre roulée en grande hâte devant l'entrée [6]. A la pointe de l'aube du troisième jour, quand les saintes femmes reviendront au Sépulcre, le souvenir de cette pierre excitera leurs inquiètes appréhensions : comment la rouler en arrière à elles seules? « car elle était extrêmement grande », note avec à-propos S. Marc (XVI, 4). Dans l'intervalle les ennemis de Jésus, soucieux d'assurer jusqu'au bout une victoire dont ils ne se sentent pas encore très assurés, ont obtenu de Pilate le droit de sceller la tombe et d'y placer une garde (*Mt.*, XXVII, 62 ss.). A ce propos l'*Évangile selon les*

1. Voy. LAGRANGE, *S. Marc*, pp. 411 ss.

2. *Mt.*, **27**, 59 s. : Καὶ λαβὼν τὸ σῶμα ὁ Ἰωσὴφ ... ἔθηκεν αὐτὸ ἐν τῷ καινῷ αὐτοῦ μνημείῳ, ὃ ἐλατόμησεν ἐν τῇ πέτρᾳ... *Mc.*, **15**, 46 : κατέθηκεν αὐτὸν ἐν μνήματι ὃ ἦν λελατομημένον ἐκ πέτρας ... *Lc.*, **23**, 53 : ἔθηκεν αὐτὸν ἐν μνήματι λαξευτῷ, οὗ οὐκ ἦν οὐδεὶς οὔπω κείμενος.

3. **19**, 41 : Ἦν δὲ ἐν τῷ τόπῳ ὅπου ἐσταυρώθη κῆπος, καὶ ἐν τῷ κήπῳ μνημεῖον καινόν, ἐν ᾧ οὐδέπω οὐδεὶς ἐτέθη· ἐκεῖ οὖν διὰ τὴν παρασκευὴν τῶν Ἰουδαίων, ὅτι ἐγγὺς ἦν τὸ μνημεῖον, ἔθηκαν τὸν Ἰησοῦν.

4. Que M. Heisenberg (*Grabesk.*, p. 198) déclare sans aucune précision, si tant est qu'il en accepte l'authenticité.

5. Cf. t. I[er], à propos de la porte Gennath. La photographie a rendu familier l'aspect de ces tombes antiques au milieu d'un verger ou des terrasses d'un « jardin » (par ex. WILSON, *Golgotha*, pl. II s.).

6. Voy. t. I[er], *Les nécropoles*.

Hébreux, dont un fragment contenant ce passage est aujourd'hui retrouvé, désignait le « monument », μνημεῖον ou τάφος, par le terme de σπήλαιον[1]. C'est le répondant tout à fait strict de l'hébreu מערה, qui, après avoir désigné primitivement la grotte naturelle utilisée pour les sépultures, était devenu la désignation spécifique de la « caverne sépulcrale » artificielle. Au gré de M. Heisenberg, il n'aurait nullement pu venir à la pensée d'un chrétien « d'appeler le tombeau du Seigneur... une caverne »; le terme, inconnu aux saintes Écritures, ne se rencontrerait jamais « dans toute la littérature chrétienne antérieure à Eusèbe »; si Eusèbe parle d'un ἱερὸν ἄντρον, plus tard Éthérie de *spelunca*, c'est que, par la volonté de Constantin, on aurait transformé en tombeau de Jésus la caverne qui servait de cénotaphe d'Adonis[2]. — L'axiome littéraire est ruiné par l'attestation si explicite qu'on vient de voir, et le laborieux échafaudage de déductions construit là-dessus s'effondre.

Au spectacle des sceaux brisés, du tombeau soudainement vide et de la terre qui frémit, la garde juive affolée se précipite vers la ville. Cependant les saintes femmes sont arrivées et, « regardant avec une anxieuse attention »[3], elles voient la pierre « ramenée en arrière » dans sa coulisse[4] et l'entrée béante. Déjà elles sont à l'intérieur du vestibule et saisies de stupeur devant l'ange qui leur annonce la Résurrection triomphante de Jésus. Tel est leur effroi qu'elles s'enfuient, incapables de dire quoi que ce soit de tout ce qu'elles ont vu et appris. Mais Marie de Magdala n'a saisi, elle, qu'une seule chose : le corps du Divin Maître n'est plus là : on a pris le corps du Maître! et elle court en informer les disciples. Pierre et Jean s'empressent; Jean est le premier à l'entrée du tombeau et, dans sa hâte émue, se penche pour voir plus vite au fond, hésitant peut-être à constater de plus près une réalité qu'il appréhende. Avec moins de vivacité spontanée, Pierre survenant à son tour se glisse dans l'étroite ouverture et contemple l'état du tombeau. Jean le rejoint aussitôt; la foi dessille ses yeux avant même que Jésus vivant apparaisse et tous deux vont porter l'heureuse assurance aux disciples. Marie-Madeleine, obstinée dans sa douleur, est restée près du tombeau, à l'extérieur. Lasse de pleurer, elle se penche pour examiner l'intérieur et voit deux anges aux extrémités du lit funéraire où elle avait vu déposer son Maître; et tandis que les anges la consolent, Jésus lui-même apparaît, sans qu'elle ose tout d'abord croire à la réalité la plus tangible et croyant avoir affaire au gardien du jardin qui aurait pu se permettre de placer ailleurs le corps du Sauveur (*Joa.*, xx, 1-18).

On ne saurait imaginer récit moins apprêté, plus expressif et d'un bout à l'autre plus concordant chez tous les Évangélistes. Jésus a été crucifié hors la ville, au premier endroit propice dès qu'on a eu franchi une porte voisine du prétoire, le long d'une voie particulièrement fréquentée. Tout à côté, sur ce même « Golgotha » = *râs* ou monticule, Joseph d'Arimathie possédait un enclos où il avait fait creuser sa sépulture, sur le type alors très commun des hypogées à vestibule et fermeture par un disque de pierre se mouvant dans une coulisse rocheuse devant la façade. La meule repoussée dans sa gaine, un spectateur placé dans l'atrium pouvait, en s'inclinant, plonger ses regards à l'intérieur; mais l'exiguïté de la porte ne lui laissait voir que partiellement la chambre sépulcrale. L'analogie de nombreux hypogées et l'examen topographique guident avec précision dans la reconstitution de celui auquel s'appliquent les indications de l'Évangile (fig. 53). M. Heisenberg s'étonne que M. de Vogüé ait pu « commencer son grand ouvrage sur le Saint-Sépulcre par une reconstruction du rocher du Golgotha avant Constantin d'après les maigres informations des Évangiles »; il présente ce fait comme la preuve de « sa prévention remarquablement dépourvue de cri-

1. *Mt.*, **27**, 65 : Τὸ Ἰουδαϊκόν· καὶ παρέδωκεν (Pilate) αὐτοῖς ἄνδρας ἐνόπλους, ἵνα καθέζωνται κατ' ἐναντίον τοῦ σπηλαίου καὶ τηρῶσιν αὐτὸν ἡμέρας καὶ νυκτός (δ 30). Cité d'après SCHMIDTKE. *Neue Fragmente und Untersuch. zu den Judenchristl. Evangelien; Texte u. Unt.*, III, VII, 1, 1911, p. 23. Dans l'*Év. de Pierre*, pour garder en toute sécurité le tombeau, τάφος, on roule une énorme pierre ἐπὶ τῇ θύρᾳ τοῦ μνήματος et on la munit de sept sceaux; toute la foule vient voir τὸ μνημεῖον ἐσφραγισμένον.

2. HEISENBERG, *Grabesk.*, p. 205 s.

3. Ἀναβλέψασαι, cf. LAGRANGE, *S. Marc, in loc.*, p. 416.

4. Les termes sont très exactement nuancés : προσκυλίειν « pousser la meule devant l'ouverture qu'elle doit clore »; ἀποκυλίειν « la repousser en arrière pour dégager l'ouverture »; ἀνακυλίειν « la ramener et la fixer à son point de départ quand on veut laisser la tombe ouverte ».

tique au sujet de la tradition biblique et ecclésiastique[1] ». Ce ferme reproche a une nuance piquante sous la plume du philologue qui consacre un chapitre diffus à « Astarté et Adonis » dans sa mono-

sentiels du christianisme (p. v)! Puisqu'il s'agit avant tout d'histoire et d'archéologie, on ne peut s'empêcher de penser que la vraie méthode et la critique positive étaient l'apanage de M. de Vo-

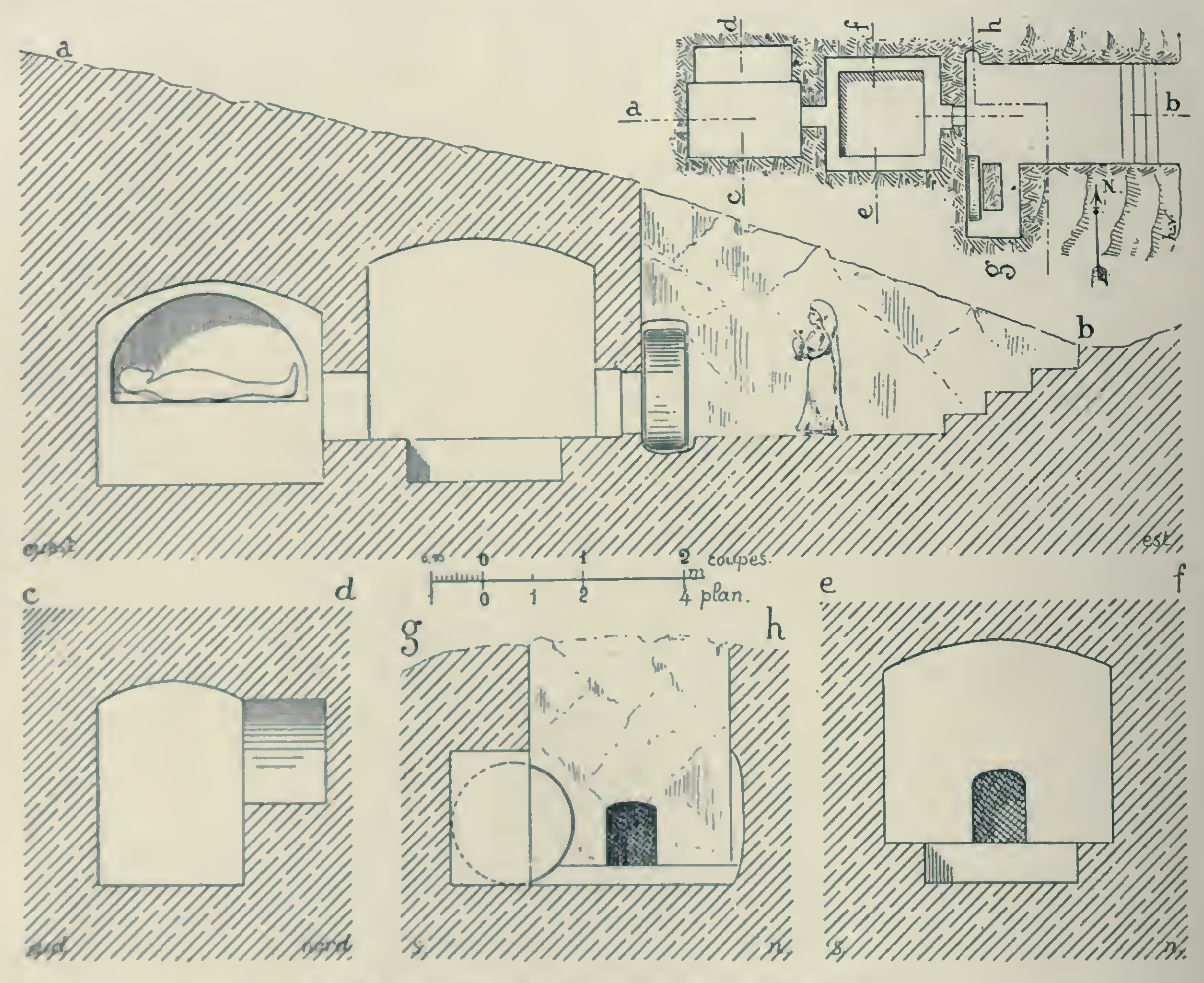


Fig. 53. — Le tombeau de Jésus, d'après les données de l'Évangile.
L'orientement et la structure générale sont établis par le relief du sol et les vestiges archéologiques. Le détail d'aménagement et les proportions sont la copie de divers hypogées autour de Jérusalem. La myrrhophore de la coupe longitudinale sur *ab* n'est pas strictement à l'échelle.

graphie du Saint-Sépulcre : 30 pages de spéculations mythologiques rebattues, dont la confiance décidée contraste avec la déclaration loyale de la préface, qu'une notion insuffisante des langues sémitiques n'a pas permis de pénétrer autant qu'il l'eût fallu dans les arcanes de la « religion populaire phénicienne », estimée l'un des facteurs es-

güé. Si peu explicites qu'il plaise de déclarer les données évangéliques, encore fallait-il prendre le soin de les grouper, et le résultat concret de ce groupement ne demeure pas sans portée dans la question d'authenticité. Il trouve au surplus le meilleur contrôle dans sa confrontation avec le sol.

1. Heisenberg, *Grabesk.*, p. 10.

III. — RELIEF DU SOL DANS LA RÉGION DU SAINT-SÉPULCRE.

Les sanctuaires traditionnels couvrent à peu près toute la zone occidentale d'un îlot circonscrit par les rues *ḥâret el-Khânqah* au N., *ḥ. khân ez-Zeit* à l'E., *ḥ. ed-Dabbâghîn* et *qanṭarat el-Qiâmeh* au S., *ḥ. en-Naṣṣâra* à l'O. Ce quadrilatère sensiblement régulier, dont les axes principaux mesurent en chiffres ronds 160 mètres sur 120, occupe la plate-forme supérieure d'un promontoire projeté au flanc oriental de la grande colline. Il a déjà été signalé en étudiant le relief topographique de la ville, à propos du second rempart. La nécessité de dégager clairement les faits matériels motivera qu'on retienne à nouveau l'attention sur ce remarquable mamelon, *râs,* ainsi qu'on désigne généralement aujourd'hui ses équivalents géologiques très nombreux contre les collines des alentours. Si remarquable est celui-ci qu'il a toujours, on s'en souvient, attiré les regards des ingénieurs-topographes et joué un grand rôle dans les reconstitutions archéologiques de Jérusalem antique.

C'est dire assez que, malgré des transformations profondes, le site conserve encore sa physionomie caractéristique, parfaitement saisissable dès qu'on l'étudie en un contexte topographique un peu ample (cf. pl. XI). Cette physionomie était d'ailleurs exprimée d'ensemble avec une correction parfaite dans les meilleurs plans de la ville : ceux de Sir Ch. Wilson en 1865[1] et de Sir Ch. Warren d'après ses fouilles et ses relevés de 1867 à 1870[2]. Le relief traduit en 1875 par MM. Schick et Zimmermann dans leur *Terrainkarte* accuse une première tendance à complication[3]. Les courbes de niveau prennent en cette région une allure un peu tourmentée, quoique normale et intelligible encore. A mesure que s'augmente la série des notations accidentelles imprécises, la confusion grandit; elle devient inextricable lorsque s'y mêle la préoccupation d'argumenter pour ou contre le Calvaire : celui-ci enregistre un niveau en pieds, celui-là le réduit en mètres; ici c'est un niveau de surface rattaché tant bien que mal à une courbe du *Survey,* là une saillie rocheuse dont le placement est évalué au jugé par rapport au sol actuel; ailleurs ces relations sont instituées sur une superficie considérable par le procédé naïf de la mesure des degrés à monter ou à descendre, les pentes intermédiaires continues étant estimées à vue[4]. Aussi n'est-il pas merveille qu'un très élégant cartographe[5] opérant de seconde main sur ce dédale ait abouti à dessiner des courbes stupéfiantes dans cette zone, en s'efforçant de les adapter à des cotes innombrables, sans soupçonner que celle-ci est prise à la crête d'une escarpe artificielle de roc, celle-là au fond d'un canal, sa voisine sur un amas de remblai, le reste à l'avenant.

On aurait pu croire le sujet éclairci définitivement par l'étude que publia M. Schick en 1898 sur « Le site de l'église du Saint-Sépulcre[6] ». Contrôlées sur place, les coupes de M. Schick étaient loin d'inspirer pleine confiance. Suivant son habitude, il a synthétisé et généralisé ses observations de détail, sans distinguer graphiquement ou indiquer dans ses notes ce qui a été vu et ce qui est présumé. On sait du reste que ses nivellements ne procèdent pas tous d'observations géodésiques précises; la plupart sont des approximations établies par simple calcul de différence

1. *Ordnance Survey, Jerus.* au 1 : 2500e.
2. *Rock contours of Jerusalem; Album* du *PEF.*, pl. II s.
3. La cause en est facile à découvrir dans la tentative de relier par des courbes topographiques des niveaux de roc enregistrés isolément et traités sans distinction comme surface naturelle. Le même relief est dessiné par M. Conder (*QS.*, 1880, p. 77 ss.; *Surv. Mem., Jerus.*, face p. 286) et compliqué d'un déplacement arbitraire du vallon transversal installé au N. du Mauristân et baptisé « vallée du Tyropœon ». Il y aura lieu de revenir encore sur ces généralisations illusoires.
4. C'est le procédé de M. Mommert dans son fameux plan du Saint-Sépulcre et environs, dressé d'après Schick, « avec des additions et rectifications » (*Die heil. Grab.*, pl. I). La principale « addition » est un semis de cotes au centimètre. On a beau relire tout le volume, on ne voit pas la moindre intervention d'un instrument quelconque de nivellement, mais une infinité de laborieuses et vagues déterminations de hauteur, « mètre en main », accomplies sur des marches en « quatre voyages » bien datés (p. 97). La cote est calculée ensuite sur un niveau approximatif de Schick ou du *Survey* par rapport à la Méditerranée! Mommert *nivelle* ainsi, au petit bonheur, tantôt le roc, tantôt la surface actuelle, et il est plaisant de l'entendre argumenter avec sa fruste âpreté sur un niveau remblayé où il croit voir des marches taillées dans le roc sur une hauteur « calculée » 2m,60 (*op. l.*, p. 105 et pl. II, coupe), alors qu'il lui était si simple d'appliquer son « mètre » directement contre l'escarpe rocheuse, à quelques pas de là, et de mesurer 1m,20 pour le niveau antique (cf. *RB.*, 1907, p. 592, n. 2).
5. KUEMMEL, *Karte der Materiat. zur Top. des. a. Jerus.*
6. *QS.*, 1898, pp. 145-154; cf. 1908, p. 299.

avec un niveau du *Survey*[1]. La tâche s'imposait donc de reprendre à frais nouveaux cette étude du sol pour ressaisir dans la mesure possible sa conformation actuelle après les bouleversements qui lui ont été tant de fois infligés. Pour y procéder avec méthode, nous avons cherché dans les divers relevés du *Survey* une cote ferme dont le contrôle serait le plus facile et qui fournirait la plus commode base de nivellement. Après quelques hésitations, le choix s'est fixé sur la cote 2470′ = 752^{m},85, à inscrire à la surface du roc au pied de l'angle *A* des vieux murs et près du seuil *H*, dans l'Hospice russe[2]. Il était aisé en effet d'y ramener les nombreuses cotes inscrites sur le plan aux abords de la rue du *khân ez-Zeit;* c'était d'autre part un point à l'abri de toute mutation à prévoir d'ici longtemps, ce qui permettra de contrôler, quand on le voudra, nos propres opérations. Dans l'enchevêtrement des édifices, il ne fallait pas songer atteindre directement le vieux sol en une opération d'ensemble; le seul parti sûr a donc semblé de niveler la surface et d'y fixer des repères auxquels serait ramené le calcul des cotes de roc à mesure que le roc deviendrait accessible. Il importait pratiquement peu au but de cette étude de déterminer l'altitude absolue, beaucoup au contraire de réduire tous les niveaux à une même base tangible. Quand il a fallu se rendre à l'évidence qu'on n'atteindrait pas le rocher sur un assez grand nombre de points pour en traduire avec certitude les moindres décrochements, l'effort s'est concentré sur quelques lignes axiales recoupées de façon à exprimer le mouvement général du sol sur la superficie en cause. Le hasard des fouilles coptes en 1907 est venu faciliter la tâche en un point essentiel : l'axe central est-ouest, nivelé directement sur le roc ou sur le sol antique à peu près en toute son étendue; la courte lacune qui subsiste encore, sous les huttes abyssines au chevet de la crypte de Sainte-Hélène, n'est pas de nature à engendrer une bien grave insécurité, car il n'y a pas le plus léger indice d'un brusque ressaut du rocher dans cet intervalle de 7 à 8 mètres. Les graphiques n'exigeraient aucun commentaire si les résultats qu'ils expriment n'étaient, sur deux ou trois points de réelle importance, en contradiction avec ceux de M. Schick[3]; d'où la nécessité de préciser ce que nous avons observé (cf. pl. XII).

Coupe longitudinale sur AB (pl. XIII). La section *ik*, rattachée par une opération fort simple à la base *X* = 752^{m},85, a été nivelée très à l'aise[4]. A défaut de toute information recevable sur le sol antique dans la section *ih*, le point *i* a été raccordé, par la surface actuelle, au sol rocheux de la chapelle de Sainte-Hélène, *f*, où il était facile d'obtenir un niveau minimum de l'escarpe au plafond de la chapelle de l'Invention de la Croix. Ce repère, *h'*, se relie trop spontanément à la plate-forme *ij* pour qu'il soit permis d'imaginer une saillie quelconque dont on ne possède pas le plus léger indice[5]. Rappelons toutefois que, jusqu'à l'heureux hasard de quelque sondage, le

1. C'est la remarque officielle de M. Conder, *Surv. Mem. Jerus.*, p. 275 : on peut faire fond sur les cotes de M. Schick « avec un écart possible de 2 ou 3 pieds ». C'est évidemment négligeable pour le relief général de la ville, mais regrettablement approximatif quand il s'agit de niveler un édifice. En nivelant par exemple le dallage antique dans l'Hospice Alexandre, M. Schick (*QS.*, 1888, p. 57 ss., pl. 1 et 2) inscrit la cote 2474′ au vieux seuil de porte et 2472′ au pavement derrière l'arc ancien : soit 0^{m},608 de différence. Entre ces deux points, distants à peine de 18 mètres et demeurés intacts, un nivellement aisé à pratiquer donne environ 0^{m},25 de différence. Ailleurs il est clair que M. Schick a enregistré de confiance un niveau sans le contrôler : telle, dans la coupe *AB* (*op. l.*, face p. 148), l'escarpe rocheuse de « 2^{m},60 » dans l'Hospice russe imaginée par Mommert. Enfin il n'est pas facile d'accorder ses divers graphiques. Par exemple, dans *ZDPV.*, VIII, 1885, pl. v, 2, la surface du roc sur le tombeau découvert dans le couvent copte est à peine au niveau de la chapelle dite « prison du Christ »; dans la coupe *KL* du *QS.* (face p. 152) elle serait au moins 1 mètre plus haut, sans qu'il soit fait allusion à cette modification du nivellement. Dans *ZDPV.*, XII, 1889, pl. I, la cote « 754 m. » devant l'angle SE. de l'Hospice russe, au milieu de la rue des Dabbâghin, est accompagnée de la note « roc à la surface »; le plan annexé au *QS.* d'oct. 1889, coupe sur *AB*, montre — exactement au même point — le roc à 2 pieds *sous* la surface cotée 2472′ = 753^{m},46 au lieu de 2475′ = 754^{m},40 parce que le niveau de surface a été « abaissé » de 3′ : soit 5 pieds d'écart!

2. Cf. fig. 32, *X*. Cette cote porte le n° 194 dans le registre du *Survey* (*Mem. Jer.*, p. 283; *QS.*, 1880, p. 88). Elle a été déterminée par une fouille de M. Wilson (*Ordn. Surv., Notes*, p. 74, n° VI).

3. Abstraction faite de détails sans portée archéologique, voici les trois divergences à constater : 1° hauteur de l'escarpe et de la plate-forme rocheuse entre la chapelle Sainte-Hélène et l'Hospice russe; 2° niveaux du roc autour de la chapelle Sainte-Hélène, 3° autour du Calvaire.

4. Pl. III. Voir *RB.*, 1907, p. 592; 1908, p. 275.

5. Et si par hypothèse une telle saillie existait cependant.

niveau précis du rocher en cette courte section demeure affaire de calcul; n'importe quel tracé l'indiquant avec fermeté est un leurre. En toute la chapelle Sainte-Hélène le roc ou le pavement ancien appliqué à la surface est visible et le nivellement n'offre aucune sérieuse difficulté, ni là, ni dans le raccord au dallage antique du déambulatoire, du collatéral et de la rotonde, *c-b*. Il n'est douteux pour personne que le rocher aplani ne se trouve immédiatement sous ce dallage, d'autant qu'il affleure tout le long du massif du Calvaire, ou peut être vu en de petites canalisations que dissimulent des dalles mobiles. La légende veut aussi qu'il existe, sous le chœur grec [1], de mystérieux souterrains dont l'existence est d'ailleurs plausible, pourvu qu'on les suppose creusés dans le rocher comme d'autres excavations du voisinage. Enfin, s'il s'agissait de niveler avec minutie l'édifice actuel, il faudrait enregistrer de multiples oscillations et la pente générale qui incline tout le dallage en SSE., dans la direction du parvis. Quelques niveaux moyens réalisaient amplement ce qui importe ici. Le pavé de la rotonde a été coté 0m,40, comme moyenne la plus approchée au-dessus de la base *X* : soit (752m,85 + 0m,40 =) 753m,25. Au point *b* le roc redevient visible dans l'hypogée dit de Joseph d'Arimathie et de Nicodème et l'exploration des deux étages de chambres adossées au chevet de l'abside a permis d'enregistrer des niveaux précis. Un magasin grec,

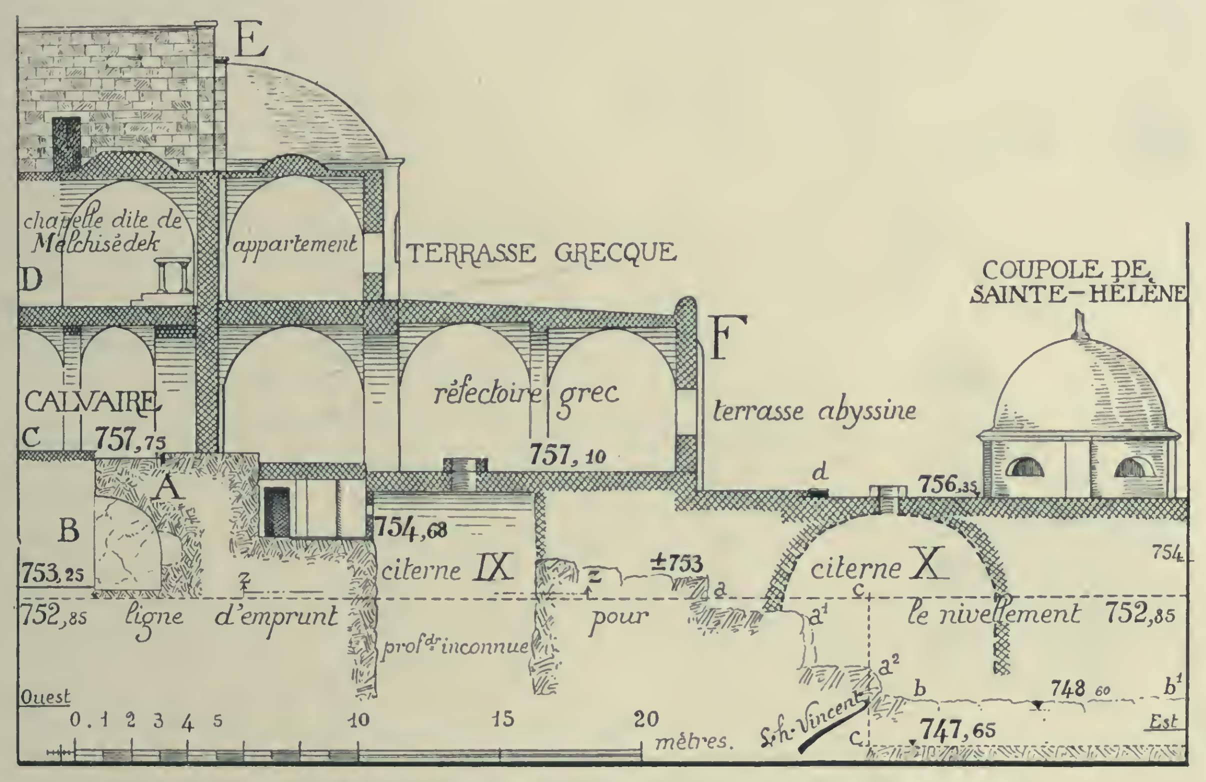


Fig. 54. — Section centrale détaillée de la coupe longitudinale sur *CD*, avec les édifices actuels.

A, Lieu où fut dressée la Croix. *B*, Abside de la chapelle d'Adam. *C*, Dallage du Calvaire. *D*, Dépendance du trésor de la sacristie orthodoxe. *E*, Conque de la grande abside médiévale (le tracé ne tient pas compte de l'informe éperon créé en 1810). *F*, Extrados de l'absidiole centrale du déambulatoire. — a-a^2, allure approximative du rocher dans les réduits arméniens au S. de l'escalier de la chapelle Sainte-Hélène. — bb^1, maximum de hauteur théorique du roc au travers de la chapelle Sainte-Hélène. — *cc*, limite occidentale minimum du fossé antique. — *d*, base en place d'une arcade du cloître médiéval. — *zz*, section servant de coupe longitudinale sur le plan, fig. 55.

elle serait fort étroitement localisée et ne pourrait guère excéder 1m,50 à 1m,60 en hauteur, sous peine d'avoir totalement bouleversé le préau du cloître médiéval.

1. Voir par exemple Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, I, 101.

dans l'axe exact de l'abside, eût donné une cote supérieure à 6^{m} au-dessus de la rotonde sans laisser atteindre la crête actuelle du rocher ; la coupe a été fixée de préférence un peu au S., dans les chambres coptes, où un dernier niveau *a*, de 6^{m},15 (5^{m},75 au-dessus de la rotonde), était aisé à déterminer, à 5^{m},40 à l'orient de la rue des Chrétiens. Le niveau actuel de cette rue, dans l'axe de la coupe, s'est trouvé de 9^{m},55 au-dessus de la base : soit 762^{m},40. Après la construction de la coupe et la réduction des cotes à la base prise dans l'*Ordnance Survey*, la comparaison s'imposait avec les nivellements de M. le général Wilson. Son plan spécial du Saint-Sépulcre porte la cote 763^{m},65 (2505'4") à 10^{m},50 au N. de notre point 762^{m},40. Et voici une concordance plus étroite : la coupe de sir Ch. Wilson enregistre 17^{m},07 (56') de différence entre la rue des Chrétiens et le sol dans la chapelle de l'Invention de la Croix ; nous avons 17^{m},30, soit 0^{m},23 de différence relative, à réduire probablement encore, pour peu

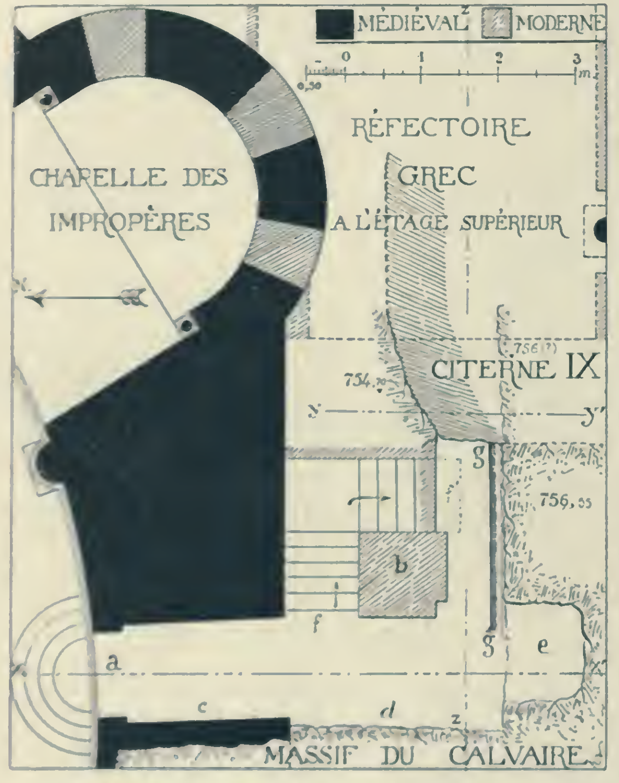


Fig. 55. — Plan des pièces adossées à l'orient du Calvaire.

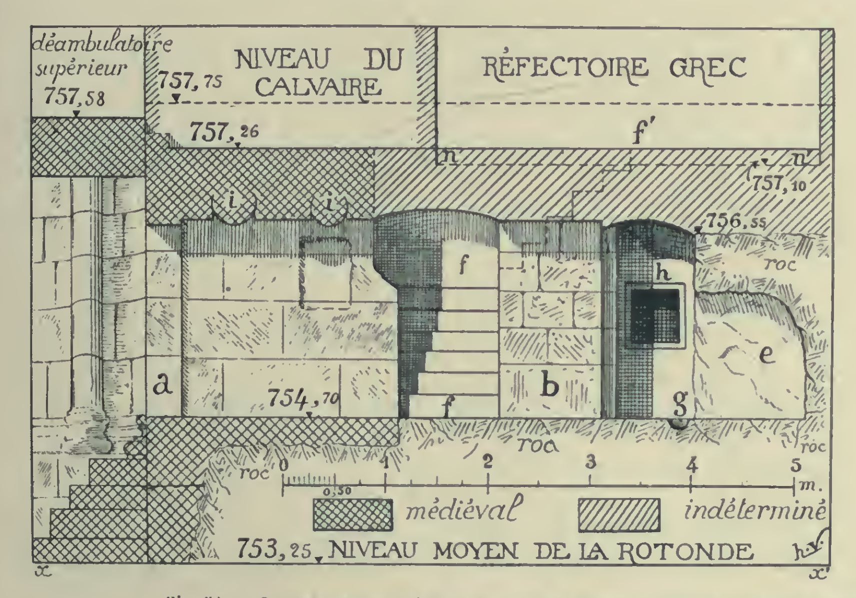
que M. Wilson n'ait pas nivelé la plus profonde cavité de la chapelle, ou qu'il ait négligé quelque fraction en inscrivant le chiffre rond « 56 pieds ». Pris même à son maximum brut, l'écart n'est pas impressionnant sur une telle étendue.

La coupe longitudinale sur *CD* (pl. XII et fig. 54) et la coupe transversale sur *KL* groupent les divergences qui nous séparent de M. Schick. Le dallage du Calvaire est à un niveau moyen de 4^{m},50 au-dessus de celui de la rotonde. Sous les revêtements actuels il est impossible de déterminer avec précision la saillie orientale au lieu où fut dressée la Croix ; on peut l'estimer à 0^{m},35 au maximum et pratiquement en faire abstraction. Le mur épais de la chapelle actuelle ne laisse pas observer le développement exact de la plate-forme, mais on l'obtient assez facilement par le passage qui conduit du déambulatoire aux appartements adossés au chevet du Calvaire (fig. 55 s.). La maçonnerie médiévale qui revêt le massif rocheux cesse à 2^{m},45 de l'entrée *a* et l'on voit en retrait une paroi quelque peu irrégulière, dissimulée sous un crépissage. Derrière la cloison *c*, qui divise le palier à l'O., voici la roche du Calvaire, *d*, taillée par conséquent à 3^{m},60 à l'orient du trou de la Croix, sur une hauteur de 2^{m},95 à 3^{m}. A 4^{m},30 de l'entrée *a*, un angle droit ramène la paroi de roc d'O. en E. ; après avoir formé une petite niche *e*, elle redevient sensiblement régulière sur une longueur de 2^{m},10 ; un canal, *g*, court au pied, dans le sol rocheux du palier, et aboutit à une citerne, n° IX. Entre la paroi de roc et la pile *b*, construite pour supporter la double volée de marches *ff'*, un couloir étroit et irrégulier livre passage vers le bord de la citerne, et par la fenêtre exiguë, *h*, ménagée dans la cloison de blocage, on saisit sans grande difficulté l'allure du roc. Les coupes la traduisent avec l'approximation réalisable jusqu'au jour où le réservoir serait vide et, par fortune, directement accessible.

Un fait est clair : dans les travaux d'installation du sanctuaire, la vieille citerne avait perdu en grande partie son plafond de roc et sa paroi septentrionale. Pour l'utiliser à nouveau, on cicatrisa la brèche ; de longues dalles remplacèrent la voûte rocheuse ; elle est toujours en usage et l'on y puise aujourd'hui de l'intérieur du réfectoire grec. Tout ceci paraît élémentaire à constater. Même après vérification attentive et réi-

térée, il me demeure inexplicable que M. Schick ait pu décrire tout le passage à la citerne comme une « fissure » dans la roche vive [1]. Il n'y a pas de rocher au côté N. du couloir; il ne saurait donc être correctement question de « fissure ». Il n'y a plus de roc à l'orifice actuel de la citerne, et quelle que demeure la difficulté d'évaluer la cote de hauteur précise du plafond naturel dans la section méridionale conservée, il n'y en a aucune à se rendre compte que le roc a été rasé, dans l'axe oriental du Calvaire, à une profondeur minimum de 2m,95.

Le réfectoire grec se développe jusqu'à la terrasse abyssine. D'après M. Schick la citerne X, vers l'extrémité SO., serait « sur la même ligne et au même niveau » que la précédente et comme elle « taillée aussi dans le roc [2] ». Cette dernière assertion eût d'autant mieux exigé quelque preuve qu'en 1885 M. Schick insistait à décrire cette même citerne comme « bâtie » et installée « dans des remblais [3] ». En attendant l'occasion, vainement guettée jusqu'ici, d'un contrôle positif, on s'abstiendra de choisir entre les assertions contradictoires de M. Schick. Mais à supposer même, ainsi que le représente sa coupe, le roc aplani à fleur de sol tout le long de la terrasse abyssine, il resterait une différence d'un mètre au moins avec la plate-forme du Calvaire, au lieu de « la même hauteur » rondement alléguée [4]. Au bout du compte, M. Schick développe cette « longue esplanade rocheuse » à l'orient « jusqu'à la propriété russe », où il la déclare « retrouvée presque exactement au même niveau ». *Very nearly* est à 1m,40 près... ce qui caractérise bien la *précision* de ce nivellement! Il n'y a plus à revenir sur



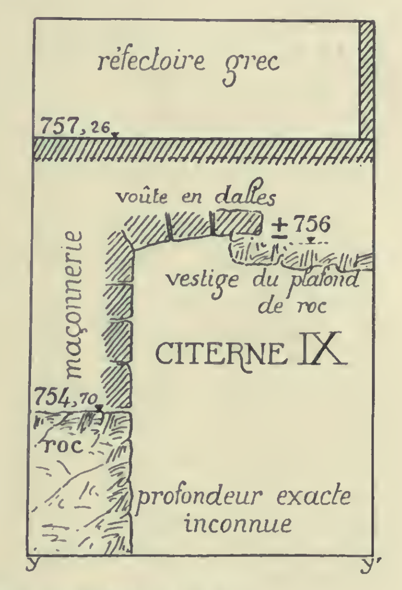


Fig. 56. — Coupes transversales, N.-S., sur les pièces et réduits adossés au chevet du Calvaire (cf. fig. 55).
ii, colonnes remployées dans le plafond du passage. — *n-n'*, sol du réfectoire grec. Cf. la coupe longitudinale dans la figure 54.

la situation des niveaux rocheux dans l'Hospice Alexandre, et la coupe *CD* exprime avec clarté ce qui a pu être observé et ce qui demeure conjectural.

On a l'impression que la théorie du banc de roc en saillie sous la cour des Abyssins était, pour M. Schick lui-même, une pure hypothèse étayée sur ses « découvertes dans la chapelle Sainte-Hélène ». Du groupement de ses obser-

1. *QS.*, 1898, p. 146 et les coupes *CD*, *KL*.
2. « In the same line and level. . also cut into the rock ».
3. *ZDPV.*, VIII, 264 et pl. VII.
4. La coupe *CD* (face p. 148 du *QS.*) montrerait environ 1 pied de différence. Dans la coupe transversale *MN* (face p. 152), ladite esplanade serait environ 4 pieds plus bas... Cf. ci-dessus, fig. 54.

vations antérieures il avait déduit que la chapelle devait être établie en travers de l'ancien fossé de la ville; or son enquête de 1898 était conclue par cette « décisive sentence : les murs N. et S. de la chapelle Sainte-Hélène sont en *maçonnerie de médiocre épaisseur; mais derrière eux existent des parois de roc* [1] ». La conséquence était à peu près fatale et si M. Schick omettait de la tirer, M. le général Wilson ne devait pas tarder à en faire objection non seulement contre le fossé, mais contre le tracé même du second rempart en cet endroit[2]. Malgré la confiante assurance de M. Schick, ces parois rocheuses demeurent absolument problématiques. Quoi qu'il en soit du relief exact aux deux extrémités E. et O., — en des réduits qui ont été ouverts à M. Schick et dont l'accès nous est toujours demeuré interdit, quand nous nous sommes présentés avec des instruments de nivellement[3], — les conditions d'observation n'ont pas changé dans toute la partie centrale. Depuis plus de vingt ans pas une pierre n'a été remuée dans les parois N. et S. sur les 15 mètres de longueur des trois travées. Au N., dans la mesure où le laisse observer un épais plâtras graduellement désagrégé, la base du mur est le roc dressé, non sans irrégularité, sur une hauteur variable, mais qui n'excède nulle part 1^{m},20. Au-dessus il n'y a plus que la maçonnerie de diverses périodes; si le rocher est derrière ce revêtement, c'est une hypothèse dénuée jusqu'ici de toute preuve; la structure un peu étrange de ce mur, qu'on paraît alléguer comme telle, n'en est pas une. Au S. le rocher n'est bien évident que sur 15 ou 20 centimètres à la base du mur et à la crête de l'étage géologique de *malaky*. Le gros socle de la colonne SO., décrit comme évidé du roc, est un bloc de *mezzy* rouge qui trancherait suffisamment sur son assiette de *malaky* blanc, alors même qu'on discernerait beaucoup moins le lit de pose. Tout ce qu'on est par conséquent en mesure d'affirmer aujourd'hui, touchant ces prétendues parois verticales de rocher au N. et au S. de la crypte, se réduit à un maximum théorique de 1^{m},20 au-dessus du sol de cette crypte. C'est donc encore une profondeur moyenne de 5 mètres au-dessous des premiers niveaux précisés à l'E. et à l'O. : profondeur suffisante comme vestige d'un fossé en pleine roche, qui aurait eu au moins 15 mètres de largeur. Au N. rien n'a été modifié dans les faits sur lesquels M. Schick croyait pouvoir fonder naguère la prolongation de ce fossé. On a déjà réduit à sa valeur de conjecture douteuse la haute saillie du rocher alléguée au S. de la chapelle Sainte-Hélène. La question du fossé se trouve par conséquent ramenée au point où elle en était avant les soi-disant découvertes sur le relief du roc, en 1898, autour de cette chapelle et du Calvaire.

Partout ailleurs on ne relèvera plus, entre les nivellements successifs de M. Schick et le nôtre, que des variations trop minimes pour exiger une discussion détaillée. Au lieu d'insister davantage sur des accidents minutieux que les coupes expriment assez, il reste à en essayer la synthèse pour dégager ce qu'était devenue cette aire spacieuse au moment où l'architecte de Constantin y posa la première pierre de ses édifices, et par quelles transformations elle avait passé.

Dès qu'on a supprimé par la pensée constructions et décombres en tout ce quadrilatère, on y discerne deux zones assez inégales de superficie et d'aspect, séparées par une très irrégulière coupure. La zone orientale, un peu surélevée dans sa partie centrale, est la plus restreinte. Elle se développe depuis le milieu de la terrasse abyssine jusqu'à la rue du khân ez-Zeit, où elle se termine par une petite escarpe de 1 mètre en chiffre rond. La zone occidentale occupe toute la surface des sanctuaires actuels et se termine en avant de la rue des Chrétiens par une muraille rocheuse à plusieurs gradins, mais dont la hauteur totale est de 7^{m},50 à 8 mètres au point le plus élevé. Une muraille analogue plus droite seulement et de hauteur moins uniforme la délimite au N., le long de la mosquée el-Khânqah en descendant vers le couvent copte. Des hypogées défoncés, des citernes parfois à moitié détruites se voient çà et là[4], mais surtout deux cubes de rocher évidés avec précaution sur une moyenne hauteur de 4 à 5 mètres : l'un vers le bord occidental, l'autre un peu plus avant au SE. Entre

1. *Op. l.*, p. 148. M. Schick a lui-même souligné.

2. *Golgotha....*, p. 131, n. 5, assertion trop légère, vite érigée en dogme archéologique par les artisans de systèmes.

3. Cf. *infra*, p. 106, n. Voir dans la fig. 54, *a-a*[3], le placement approximatif de ce que nous avons cru pouvoir saisir.

4. Le plan n'a aucune prétention à les enregistrer toutes. Il numérote les seules qui se soient trouvées sur des lignes d'arpentage et qui servent de repères dans la description.

ces deux plates-formes, sur 15 à 20 mètres de largeur le sol rocheux est singulièrement tourmenté : on dirait d'une longue tranchée nord-sud, profonde en général de 4^{m},50 à 5 mètres, sans régularité de sol, avec des parois très déchiquetées. Vers l'extrémité méridionale ces bouleversements s'accentuent; la tranchée a l'air de s'épanouir en vastes ramifications tout le long de la rue des *Dabbâghîn,* au bord de laquelle on ne retrouve une surface régulière qu'au S., sur une haute et franche escarpe. Tout cela est visiblement artificiel; mais il n'est pas moins évident que tout cela n'est pas l'œuvre d'un jour, surtout n'est pas l'œuvre exclusive des ingénieurs constantiniens, qui n'eussent pas ainsi compliqué leur tâche à plaisir. distance plus que suffisante de la ligne de crête pour n'en être pas dominé avec les engins du temps. L'espace laissé libre sur cette esplanade par le saillant fortifié devint *la* Place par excellence de Jérusalem, devant une des portes à coup sûr les plus fréquentées, puisqu'elle était l'aboutissement normal des grandes voies du sud et de l'ouest, vers le littoral méditerranéen, aussi parce qu'elle ouvrait immédiatement sur la région propice aux villas et aux jardins : la répartition de quelques hypogées et d'innombrables citernes antiques en ferait foi même si aucune évidence littéraire n'en était fournie. La nouvelle et fatale expansion de la ville sur ce côté ne pouvait qu'être funeste à la conservation du vieux fossé. Les hautes

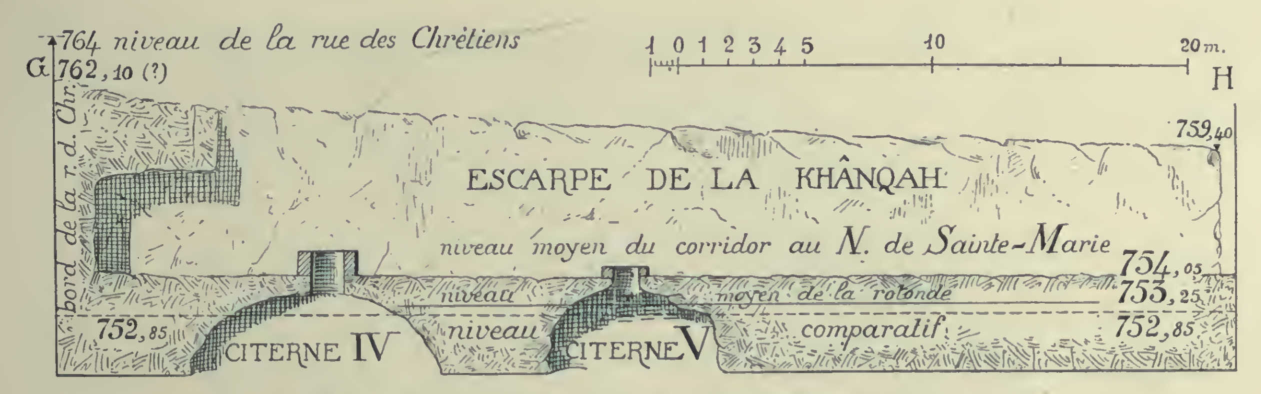


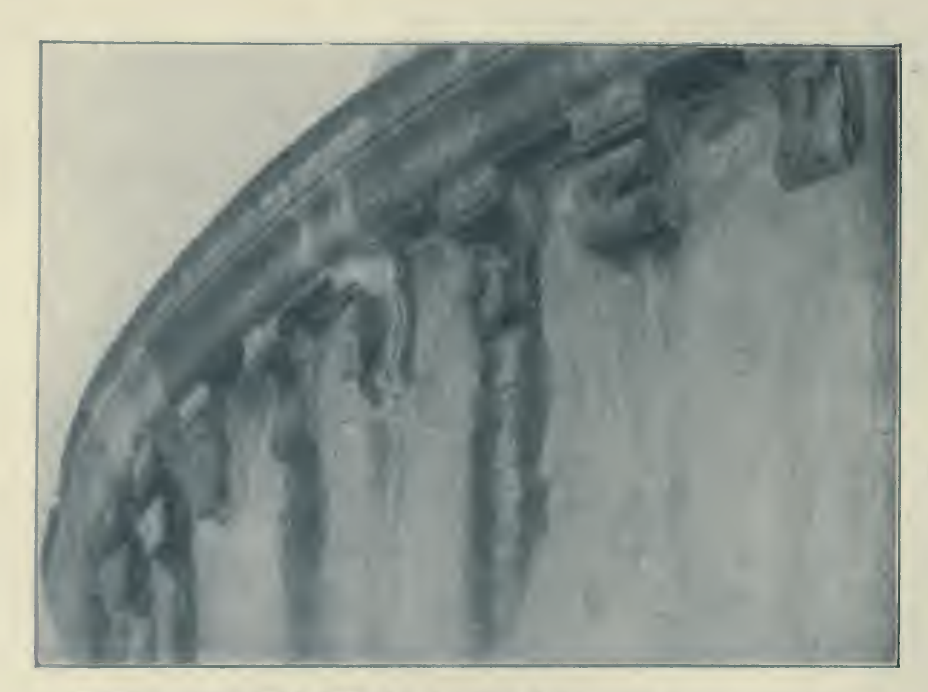
Fig. 57. — État du rocher au nord de la rotonde (coupe sur *GH*, pl. XII).

L'histoire en est autrement longue, assez claire néanmoins, si l'on veut bien faire état de tous les éléments désormais acquis.

Aux jours lointains où la ville était limitée à la pointe méridionale des collines, le « Râs » = Golgotha — équivalent topographique assez exact de l'antique *'Ophel* — profilait, dans un horizon de campagne, sa crête rocheuse bien en vedette au flanc de la chaîne occidentale. Après que la cité eut progressé vers le N. par la Vallée, il lui fallut une nouvelle enceinte; on a vu comment l'ingénieur judicieux avait été amené à choisir précisément le « Râs » pour y replier sa ligne de défense, en même temps que pour y camper un ouvrage fortifié capable d'assurer la sécurité des quartiers neufs. C'est alors que fut créée la petite terrasse orientale, nettement détachée par le pli naturel augmenté d'un large fossé et du reste à parois qui mettaient à nu les splendides assises de pierre « royale » étaient des fronts de carrière trop séduisants pour n'être pas exploités quelque peu déjà, toutefois avec discrétion. Tel était, depuis des siècles, l'état des lieux quand s'accomplit le drame auguste de la Passion.

Cependant les Romains menacent la ville. Il faut en hâte consolider les anciennes défenses et achever le rempart plus développé entrepris naguère pour couvrir les nouveaux faubourgs. Loin de porter préjudice au fossé du « Râs » = Golgotha, on augmentait sa valeur défensive en le creusant et en l'élargissant pour en extraire des matériaux. La ruine une fois consommée, quand les architectes d'Hadrien voudront établir, sur l'antique « place » de la ville juive, le Forum d'Aelia Capitolina, ils utiliseront probablement à leur tour cette opportune carrière; en tout cas ils tire-

ront profit d'une longue section de l'ancien fossé pour créer des réservoirs immenses, aujourd'hui en partie retrouvés. Enfin voici à l'œuvre les ingénieurs constantiniens. Contraints par la double nécessité de sauvegarder les sites exacts de la Crucifixion et de la Résurrection et de les orner cependant de somptueux édifices, ils n'hésitent pas à conquérir, sur le flanc de la colline, l'espace qui leur fait défaut à l'occident. Le massif qui va désormais s'appeler le Calvaire — d'un nom propre où transparaît, malgré tout, son origine — est évidé pour s'adapter au parvis projeté. Le Sépulcre tout entier est isolé de la colline par une large échancrure; les parois extérieures de la caverne artificielle sont régularisées en manière de tourelle, et d'un bout à l'autre de l'esplanade ainsi développée un niveau général est établi où l'on puisse répartir les éléments grandioses du sanctuaire impérial. C'est la surface décrite tout à l'heure et dont les particularités sont maintenant intelligibles. Il reste à étudier les édifices qui la couvrent.



Modillons sculptés sous la corniche de la coupole de la basilique médiévale (cf. fig. 71).

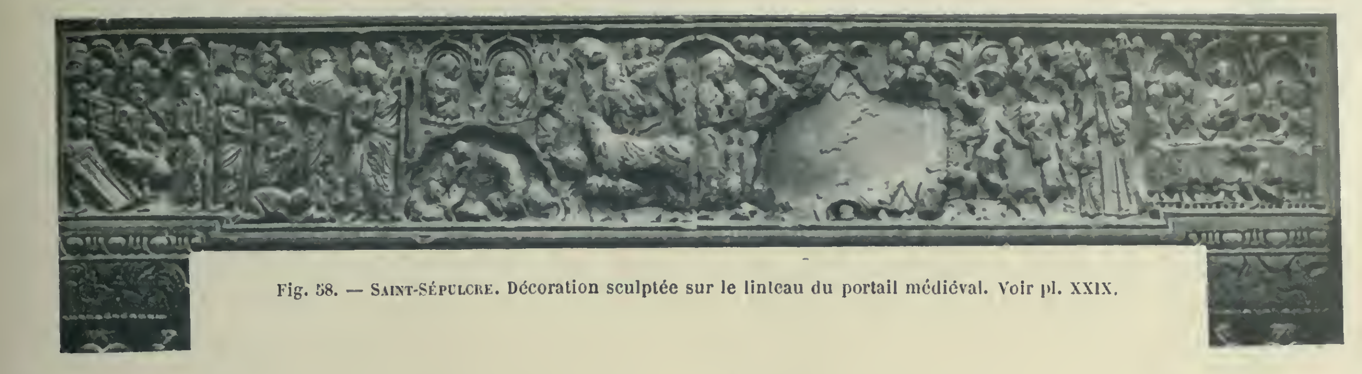


Fig. 58. — Saint-Sépulcre. Décoration sculptée sur le linteau du portail médiéval. Voir pl. XXIX.

CHAPITRE V

LE MONUMENT ACTUEL ET SES DÉPENDANCES

La première sensation éprouvée au contact du monument est une sensation accablante de labyrinthe et de chaos. Peu de lignes architecturales s'affirment. Au dehors une lèpre de hideuses masures envahit presque toutes les faces. A l'intérieur on discerne très mal l'édifice « dans le fouillis des lampes, des icones, des offrandes splendides ou grossières accumulées par la piété des générations disparues, dans le chatoiement des étoffes, des ors, des pierreries, le scintillement des lumières qui brillent au fond des ombres mystérieuses »[1]. L'œil offusqué en trop d'endroits par des formes gauches, de lourds plâtras et des revêtements criards se repose uniquement sur quelques surfaces vénérables « des voûtes noircies par la fumée des cierges et des encensoirs, des murs et des dalles polis par le frottement des foules humaines, par le contact des genoux, des lèvres, des larmes de milliers de pèlerins » (*l. l.*).

A mesure qu'on se familiarise avec ce dédale, on ne tarde pas à en découvrir l'ordonnance harmonieuse et l'austère beauté. Les masses extérieures se localisent : au nord, la chapelle Sainte-Marie et le couvent exigu des PP. Franciscains; en revenant par l'orient, le couvent copte et les cellules minables des moines abyssins sur la terrasse de Sainte-Hélène; au sud, le couvent orthodoxe de Saint Abraham, le parvis et le groupe de chapelles que domine le clocher médiéval; à l'ouest, les annexes du patriarcat orthodoxe, les magasins qui bordent la rue des Chrétiens jusqu'à la mosquée de la Khânqah et à l'antique porte de Sainte-Marie. A l'intérieur, dès qu'on a fait abstraction de quelques parois borgnes insérées entre des pilastres, on voit se dégager un plan presque familier d'église romane, dont l'unique particularité serait d'avoir, en guise de nef, une rotonde; pour tout le reste, transept, chœur à collatéraux, déambulatoire avec chapelles rayonnantes, chapelles à l'extrémité orientale des collatéraux, même la coupole à la croisée du transept, on croirait avoir sous les yeux quelque église du XIIe siècle en l'une ou l'autre des provinces françaises ou rhénanes. Mais tandis que la section orientale de l'édifice présente l'aspect d'une complète unité, le caractère très composite de la rotonde éclate au premier coup d'œil. Pourquoi d'ailleurs cette forme insolite, au lieu de la nef basilicale? et pourquoi cette compénétration, en apparence fort inhabile, d'un plan circulaire dans un plan à lignes droites? On saisit bientôt un singulier mélange de formes architectoniques ou décoratives et des éléments de construction très disparates : vestiges manifestes des nombreuses transformations que le monument a subies.

Avec la persuasion que ces vestiges seraient les meilleurs témoins d'une histoire séculaire fort enchevêtrée, le relevé en fut entrepris naguère

1. De Vogüé, *Jérusalem...*, p. 8 s.

par lambeaux, suivant les facilités accidentelles offertes à l'exploration. Il était à peu près terminé dans toutes les parties accessibles, lorsque, vers la fin de février 1911, l'École fut honorée d'un séjour de M. le Marquis de Vogüé. L'illustre et vénéré maître, qui revenait prier au Calvaire et au Saint-Sépulcre, revenait aussi pour compléter, à loisir et dans le détail, son étude artistique du sanctuaire accomplie 40 ans auparavant parmi des difficultés de toute nature. Il voulut bien prendre intérêt aux recherches que son incomparable monographie avait provoquées. Leur mise en œuvre exigeant un contrôle d'ensemble définitif, ce contrôle fut aussitôt commencé, sous sa direction et avec son concours. Les obligations qui limitèrent son séjour ne limitèrent point son action efficace dans ce labeur. Grâce à l'universel crédit de M. de Vogüé, à peu près aucun obstacle ne devait demeurer insurmontable, si variés et si multipliés qu'aient été les obstacles rencontrés pour mener à bonne fin ce relevé général; c'est donc à lui qu'on devra savoir gré des précisions qui ont pu être obtenues [1].

Dans la série déjà bien longue des plans du Saint-Sépulcre, il en est beaucoup d'excellents pour traduire le morcellement compliqué de l'édifice et guider le pèlerin; un seul, si je ne me trompe, — celui de M. Wilson dans l'*Ordnance Survey* de 1865, — est un levé méthodique opéré avec les instruments nécessaires; aucun ne représente un relevé archéologique détaillé comme de droit, ou suffisamment à jour [2]. Pour y suppléer, nous avons dressé d'abord un plan de l'état actuel en toute la zone du Saint-Sépulcre. Une élimination circonspecte en a fait disparaître ensuite par degrés ce qui était manifestement moderne, réservant les seuls linéaments indispensables pour la promptitude des repères. Sur les parties sauves a été concrétisé le résultat général de l'analyse archéologique minutieuse. La planche XIII ainsi réalisée servira de témoin à travers la description entière et fera saisir d'un regard ce que les graphiques spéciaux vont détailler. Les vestiges archéologiques de la section orientale (*KLMW*) et le grand dallage méridional (*V-V*) sont déjà décrits; les annexes monastiques ou civiles n'ont à l'être qu'incidemment et dans la proportion où elles comprennent des parties anciennes. Le bénéfice enfin de la concision et de la clarté suggérait de renvoyer à des chapitres ultérieurs tout essai de synthèse chronologique des éléments discernés dans l'examen de ce qui subsiste. Cet

1. Les RR. PP. Franciscains, gardiens admirables du sanctuaire, s'étaient toujours prêtés avec la plus parfaite obligeance à nos recherches. Pendant les trois mois qu'a duré la revision, nous avons trouvé dans le R. P. Gabriel Mikhaylian et dans le Fr. Ladislas des collaborateurs précieux et inlassables que nous avons grandement à cœur de signaler, en témoignage de notre profonde gratitude. L'archimandrite Euthymios et le R. P. Damianos Tzoukaladakis, de la communauté orthodoxe du Saint-Sépulcre, ont mis un égal empressement à nous faciliter la tâche; ils voudront bien recevoir ici l'hommage de nos remerciements très sincères. Il nous est agréable d'adresser de même l'expression d'une cordiale reconnaissance aux communautés copte, syrienne et abyssine. Leur courtoisie sympathique ne s'est rebutée d'aucune de nos indiscrétions, et Dieu sait ce qu'il y a de réduits à ouvrir, de bahuts à déplacer, de hardes à mouvoir et d'autres tâches à affronter pour atteindre, mesurer, dessiner ou photographier le plus possible des vieux murs de l'édifice! La nécessité d'expliquer deux ou trois lacunes, assez petites mais saillantes, dans les plans, nous impose l'obligation fâcheuse de dénoncer l'unique mauvais vouloir expérimenté. Avec une bienveillance dont je lui demeure très obligé, l'administration patriarcale arménienne nous avait accordé toute latitude sur les divers points qu'elle occupe en spéciale propriété. A peine les travaux y étaient-ils commencés, que le caprice du subalterne local venait y mettre un terme. Le nom de ce moine, qui depuis longtemps fait des possessions arméniennes du Saint-Sépulcre son petit fief, serait digne de passer à la postérité comme synonyme d'entêtement niais. L'intervention impérieuse de la hiérarchie patriarcale, les sollicitations très pressantes de quelques amis arméniens aussi éclairés qu'obligeants, les plus persévérantes supplications directes n'ont pu fléchir ce fantasque obstiné.

2. Le plan du *Survey* a été « revu » en 1892 sans amélioration archéologique. Des cloisons en torchis, ou le trône en bois doré du patriarche grec, y ont exactement la même expression que les lourdes piles de 1810 et les pilastres du moyen âge. Même faillite du diagnostic dans les plans de M. Schick. Et à tout prendre, cette abstention systématique avait moins d'inconvénients que les attributions de hasard dans le plan de M. Pierotti par exemple (*Jerus. expl.*, pl. XXXIV); elle est préjudiciable seulement à ceux qui utilisent de tels plans à distance et sans les lire d'assez près : tel M. Heisenberg, je suppose, faisant quelque part argument des cloisons qu'il observe entre certains piliers de la rotonde pour prouver que la partie occidentale, où les cloisons existent, est ancienne (*Grabesk.*, p. 154)! Dans son intéressante monographie *Die Grabeskirche in Jerusalem* (*Palästinajahrbuch*, III, 1907, pp. 34-55), M. le prof. Dalman a publié un plan de « l'église au temps des Croisés ». Ce plan est malheureusement très schématique; cf. d'ailleurs les notes de l'article, p. 36 et 46.

examen va donc être accompli dans l'ordre suivant : 1° la rotonde; 2° la basilique; 3° les chapelles annexes; 4° la façade et le clocher.

I. — LA ROTONDE.

§ 1. *Le plan.*

On pénètre aujourd'hui de biais dans la rotonde du Saint-Sépulcre (fig. 59) par des espèces de baies ouvertes à l'extrémité O. du bas-côté méridional de l'église des Croisés. La hauteur de ces baies sans proportion avec leur exiguïté irrégulière leur donne l'aspect de fissures dans un mur plein. De l'intérieur on reconnaît tout de suite les intervalles demeurés vides entre trois piliers de la rotonde ; des passages tout semblables existent dans le secteur correspondant, au N.-E., et malgré les cloisons qui masquent la partie inférieure de presque toutes les autres arcades, on discerne sans difficulté deux secteurs identiques, au N.-O. et au S.-O., déterminés par les groupes de doubles piles plus robustes dressées aux axes extrêmes de la circonférence, à peu près exactement aux points cardinaux. Aux deux piles orientales sont substitués deux puissants massifs de maçonnerie supportant l'arc triomphal qui met en communication la rotonde et la basilique. L'édicule informe et prétentieux, dont le calfat Comninos de Mitylène s'est enorgueilli à la restauration de 1810, occupe tant bien que mal le centre de l'édifice. Car il n'existe ici aucune symétrie absolue. Avant toute intervention d'instruments précis, avant même le moindre essai de mensurations, il saute aux yeux que ce monument aux formes lourdes et disgracieuses n'est pas sorti tel quel du cerveau d'un architecte, mais se perpétue vaille que vaille sous les travestissements qui lui ont été infligés.

Une sorte de couloir, *Y*, amorcé entre les deux grosses piles septentrionales, conduit à une porte, *Z*, visiblement ouverte après coup au fond d'une abside, A^1, coupée maintenant par la muraille qui limite le corridor, mais dont le segment occidental peut encore être constaté par l'intérieur de divers autres réduits. Une abside analogue, A^2, est accessible au bout opposé de ce même axe, en pénétrant, par les piles méridionales, dans deux pièces qui servent de magasins de cierges pour les pèlerins orthodoxes. Une troisième abside, *A*, celle-là complètement dégagée, se voit à l'extrémité occidentale, dans la chapelle syrienne qui précède l'hypogée dit de Joseph et de Nicodème. L'exploration des chambrettes sombres, créées par des cloisons rayonnantes à l'arrière des piliers, permet de constater au pourtour une galerie uniforme et continue, fermée à l'extérieur par un mur circulaire. Cette galerie est barrée, devant les absides nord et sud, par des murs transversaux qui viennent buter contre les piles d'axe et donnent à la galerie, dans les plans, la physionomie d'un hémicycle légèrement outrepassé. Le plan de Sir Ch. Wilson a enregistré seulement l'abside occidentale et le segment le plus apparent de celle du nord. La plupart des autres relevés, ceux surtout de M. Schick, ont bien tracé les trois absides, mais en les disposant avec une idéale harmonie sur les axes de la rotonde [1] et sans s'aviser qu'elles puissent ne pas être en liaison intime et originelle avec le mur extérieur de la galerie. La rotonde se trouvait ainsi réduite à la colonnade intérieure, encadrée à l'occident par un immense hémicycle : abside géante de 17 mètres de rayon intérieur, d'où se projetaient trois absidioles symétriques. Pour établir la date constantinienne de ce plan, on alléguait l'analogie de la basilique de Bethléem et des chapelles à absides en trèfle dans les cimetières romains des premiers siècles chrétiens. De tout cela on déduisait de fort graves conséquences pour l'histoire de l'architecture chrétienne [2]. Les analogies invoquées étaient vaines; d'ailleurs la réalité est tout autre au Saint-Sépulcre. Les absidioles ne font pas corps avec le mur circulaire de la rotonde; en second lieu ces absidioles, symétriques entre elles, ne sont pas construites sur deux diamètres perpendiculaires de la rotonde, mais situées dans le segment occidental; troisièmement enfin, elles sont ordonnées non à l'axe pratique de la rotonde actuelle et de la basilique, mais à un axe idéal reporté d'environ 3/4 de degré au nord et qui coïncide assez étroitement avec celui du collatéral nord, galerie dite des « arceaux de la Vierge ». Ces déterminations d'orientement n'ont pu être précisées que

1. Les vieux plans de Bernardino Amico, Quaresmius, Horn, dessinés avant l'encombrement des cloisons dans la galerie, exprimaient plus correctement ce détail.

2. Cf. VINCENT-ABEL, *Bethléem*, p. 21 ss.

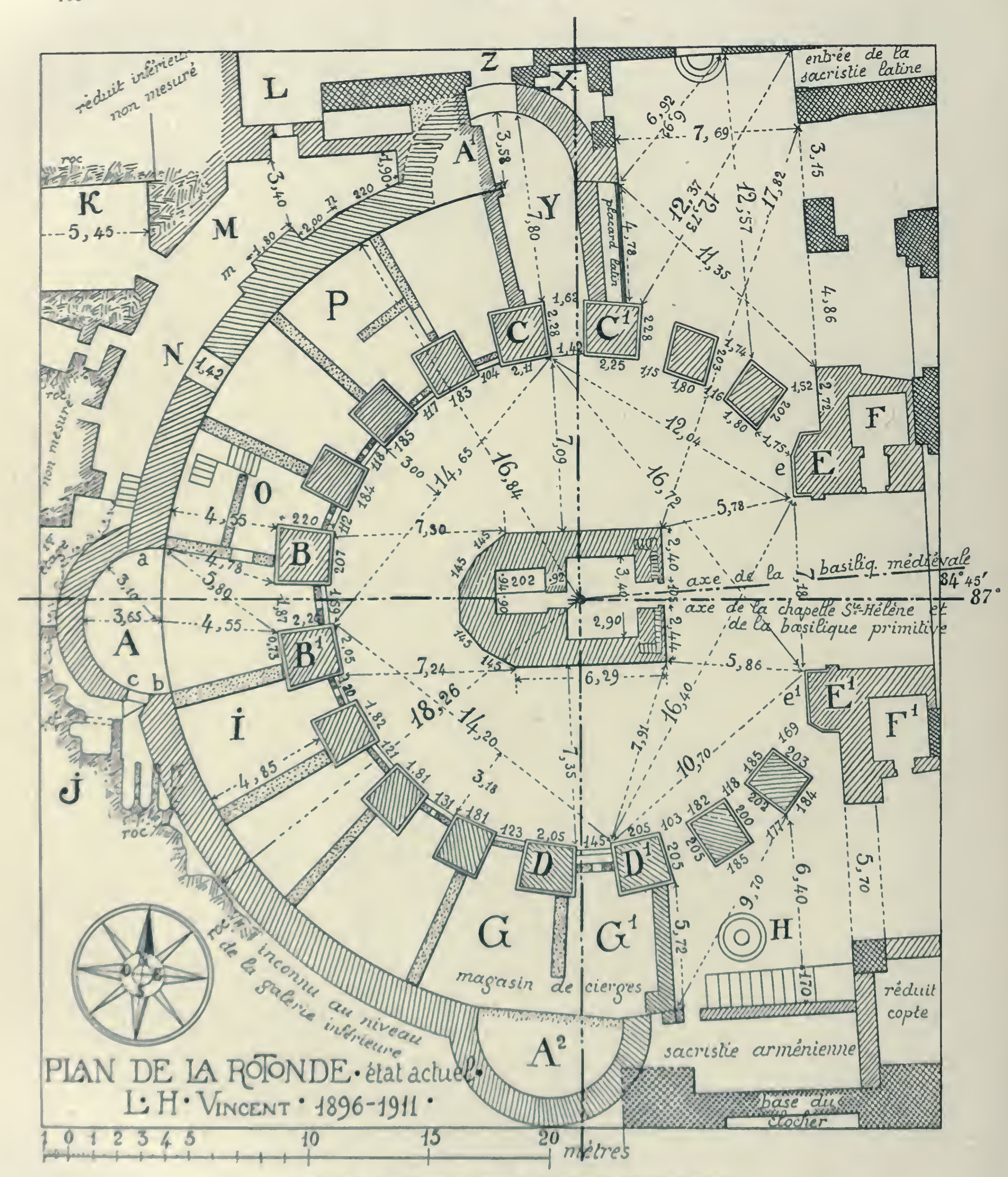


Fig. 59. — SAINT-SÉPULCRE. Plan de la rotonde en son état actuel.

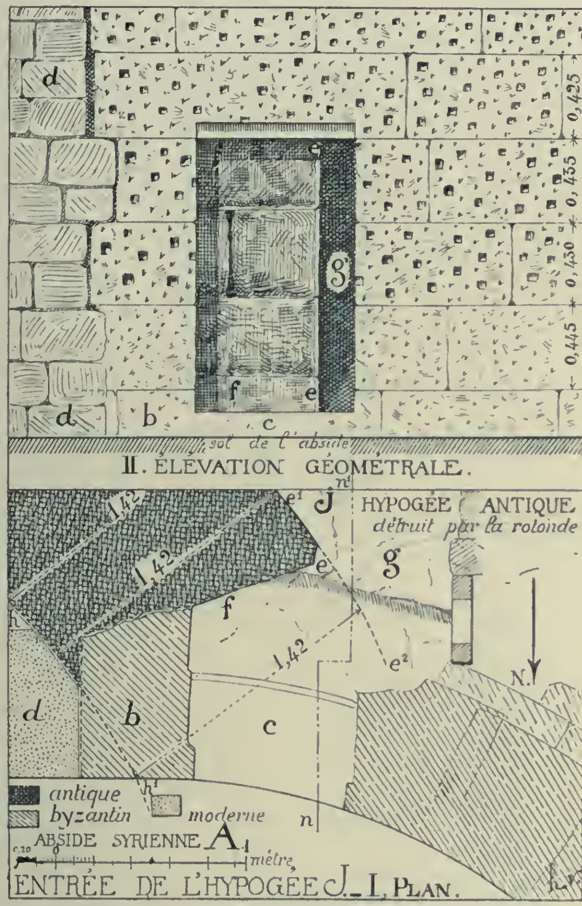
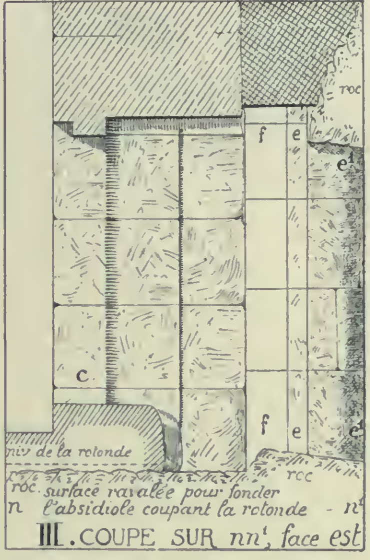


Fig. 60. — Porte du tombeau dit de Joseph d'Arimathie.



b, appareil byzantin en matériaux antiques; *c*, porte de seconde main dans le placage byzantin; *d*, mur de refend moderne; *ef*, coupure de la rotonde constantinienne; *e* 1 *e* 2 et *hh* 1, tracés de la courbe primitive; *g*, intérieur du vieil hypogée.

Voir le détail de l'hypogée, fig. 114 ss.

le jour où l'aimable condescendance des diverses autorités en charge nous a laissés libres, sans infraction préjudiciable au terrible *Statu quo*, de déménager des chambres à coucher, des retables d'autels et des entrepôts divers, pour tracer des lignes d'arpentage sûres et en mesurer les angles au théodolithe. Nous savions trop combien de telles opérations sont peu faciles à renouveler pour n'y pas apporter les plus vigilantes précautions. Chacun peut, au contraire, vérifier aujourd'hui en trois ou quatre endroits le raccord imparfait des absidioles à la muraille extérieure de la rotonde. Les deux plus accessibles sont les amorces intérieures de l'abside occidentale. Depuis quelque temps l'état du crépissage dans la chapelle syrienne est tel qu'on peut discerner sans grand effort, aux points d'attache *a* et *b*, dans une liaison très lâche : 1° l'allure et partiellement la tranche du vieux mur circulaire brutalement coupé; 2° l'insertion des assises de l'absidiole où sont remployés les matériaux mêmes du mur archaïque; 3° les têtes des murs modernes qui recoupent transversalement la galerie. Et le jour où quelque restauration malencontreuse des plâtras badigeonnés ferait disparaître momentanément ces témoins, il restera sans doute le plus évident de tous : l'attache extérieure visible dans l'hypogée de Joseph et de Nicodème. Là en effet, l'architecte qui exécuta la transformation ne s'est donné aucune peine pour la dissimuler. L'état de la porte d'entrée (fig. 60) en ce caveau massacré, prouve assez que cette porte est de création plus récente. Quand le constructeur de l'abside *A* éventrait gauchement la chambre occidentale du caveau, et masquait la cassure de roc par une paroi sans appareillage autre que le hasard des épaisseurs des blocs remployés, il est clair que cette paroi n'était point faite pour être vue (cf. fig. 116). Au-dessus de l'hypogée, dans un taudis syrien, au niveau de la plus basse galerie de la rotonde, le P. Savignac est venu à bout d'enregistrer photographiquement un autre témoin pas aussi à la portée de tous les visiteurs intéressés à contrôler la transformation indiquée (fig. 61). C'est l'angle extérieur méridional de l'abside, à la hauteur des fenêtres et à la naissance de la conque. Entre la grossière voûte moderne de la pièce et le crépissage inférieur trop bien conservé pour qu'il ait été loisible d'y toucher, la photographie montre



Fig. 61. — Raccord entre l'appareil de la rotonde et celui de l'absidiole centrale.

Le lambeau de tenture, à gauche dans le bas, couvre la fenêtre méridionale, sous la conque (cf. fig. 64).

quatre assises de la conque absidale et deux seulement du mur de la rotonde. Si restreintes qu'en soient les surfaces, un fait éclate : le défaut de raccord d'assises. A l'intérieur et vers la base en particulier, le remploi des matériaux pris au vieux mur créait une apparente uniformité. Dès qu'on peut pousser l'examen en détail, l'appareillage, d'ailleurs soigné, des absidioles se révèle moins parfait que celui de la rotonde; les joints n'y sont pas aussi impeccablement alternés, ni toujours aussi vifs et beaucoup de blocs trahissent la retouche qui les a adaptés à une courbe de rayon différent. Et parce que les matériaux à remettre en œuvre ne pouvaient suffire au développement de l'absidiole, force a bien été d'y suppléer en nouveaux matériaux qu'on ne s'est nullement préoccupé d'adapter au calibre des assises primordiales. C'est donc une suture imparfaite qui est constatée ainsi sur la hauteur presque intégrale de l'abside à sa jonction méridionale avec la rotonde : preuve manifeste que ces deux élé-

x niveau de la grande galerie x'
cloison moderne
a
b
c
X
A[1]
Z
e
CHAPELLE Ste MARIE
II. COUPE.
I. PLAN.
y y
c'
2 mètres
byzantin
médiéval
H. V.

Fig. 62. — Le réduit X; plan et coupe (cf. fig. 59.)

ments n'ont pas été ordonnés l'un à l'autre par le même architecte. On fera des constatations analogues, quoique moins évidentes en l'état actuel, sur deux points à l'amorce opposée de cette même abside : au rez-de-chaussée, dans le couloir d'un magasin à huile, *M*, et dans une chambrette presque au même niveau que l'appartement syrien qui vient d'être indiqué. A l'angle N.-O. de l'abside A^1, le raccord est insaisissable à la partie inférieure, car le mur de la rotonde a été remanié sur une certaine longueur par les mêmes ouvriers qui ont construit l'abside; il demeure assez net dans le réduit *X*, qui appartient aux PP. Franciscains (fig. 62). L'intérieur de cette abside est au contraire admirablement soigné et fait de matériaux antiques jusqu'à la hauteur des fenêtres, dans la partie qui reste apparente au fond du couloir *Y*. La porte *Z*, pratiquée au centre de cette abside, est une création ultérieure qui sera décrite plus à propos en relation avec la chapelle Sainte-Marie. Les observations possibles autour de l'abside A^2 sont trop ténues pour ajouter notablement aux indices accumulés déjà. On estimera que ces indices corroborés, on le verra en son lieu, par l'analyse géométrique du plan, ont assez de poids pour faire éliminer les absidioles du tracé primitif de la rotonde.

Et par rotonde on désigne naturellement ici le mur extérieur de la galerie qui règne au pourtour de la colonnade intérieure. On a souvent parlé à ce propos d'hémicycle ou d'abside, sans prendre suffisamment en considération ce qui en subsiste, sans essayer surtout de réaliser une ordonnance architecturale raisonnable entre ce prétendu demi-cylindre et la colonnade qui supporte les galeries circulaires et la coupole. Ainsi qu'il a été déjà dit, cette colonnade est interrompue dans l'axe oriental par le grand arc de communication avec la basilique. Les massifs EE^1, qui reçoivent les retombées de cette arcade, sont tout à fait dignes d'un examen que ne paraît pas mériter leur extérieure banalité. On ne discerne d'abord que deux blocs gigantesques de maçonnerie aux parois assez capricieuses, érigés là pour contrebuter à la fois les deux colonnades et les deux coupoles de la rotonde et de la croisée du transept dans la basilique. La nature et le rôle en deviennent intelligibles quand on pénètre à l'intérieur. L'analyse de l'un vaut pratiquement pour les deux; décrivons celui du nord, que l'obligeance des PP. Franciscains a rendu le plus facile à étudier (fig. 63). La minuscule porte *a* n'est qu'une assez sommaire brèche ouverte dans le corps de pile après que l'insertion du pilastre médiéval *d* et du contrefort e^1, tardivement reliés par une méchante paroi en blocage, nn^1, eut créé le réduit *F*. En vue de tirer meilleur profit de ce réduit comme dépôt de mobilier liturgique, on l'a divisé en deux étages par l'insertion d'un plafond, *m-m*, qui rend aisée l'étude des parois sur toute la hauteur. Il n'y a rien à ajouter touchant la vulgaire cloison septentrionale. A l'E. (fig. 63, II), se voit d'abord le parement vertical du pilastre des Croisés, *d*, depuis le sol jusqu'à une corniche *i*, au-dessus de laquelle reposent les sommiers d'une demi-voûte médiévale, *v*, qui vient buter à l'O. contre un arc, *r*, en saillie au sommet actuel de la paroi. Sur environ 5 m. de haut, cette paroi occidentale offre un assez pauvre appareil en petits blocs sommairement dressés (fig. 63, III) : construction de misère qui a son pendant le plus exact dans la partie inférieure du mur nord de la basilique. Au-dessus apparaît une construction insolite en petites assises de pierre alternant avec de doubles ou simples assises de briques. On notera vers le haut l'imposte *x*, au curieux profil, qui porte aujourd'hui la retombée d'un arc médiéval appuyé de l'autre côté sur le contrefort e^1, et qui ne paraît pas avoir été destinée d'abord à cette fonction. La paroi méridionale, très puissante, semble faite en entier de cet appareil inélégant mais robuste, comparé tout de suite à la base du mur septentrional de la basilique. Elle a été arasée verticalement à peu près à l'aplomb du pilastre *c*. Le socle de pilier (fig. 59, *e*), attaché à l'angle extérieur du massif *E*, et qui n'a plus sa raison d'être dans l'état présent, n'a pourtant pas besoin de longue explication. Avant les empâtements maladroits de 1810, la colonnade de la rotonde venait s'amortir, à l'entrée de la basilique, sur deux groupes de sveltes colonnes jumellées qu'attestent aussi clairement que possible des vues dessinées à diverses époques, depuis le remaniement définitif au temps des Croisés. Qu'elles aient été supprimées, ou simplement englobées dans la lourde maçonnerie du goujat Comninos, rien n'en demeure apparent et ces socles sont de vulgaires non-sens dans cette forme de restauration; ils perpé-

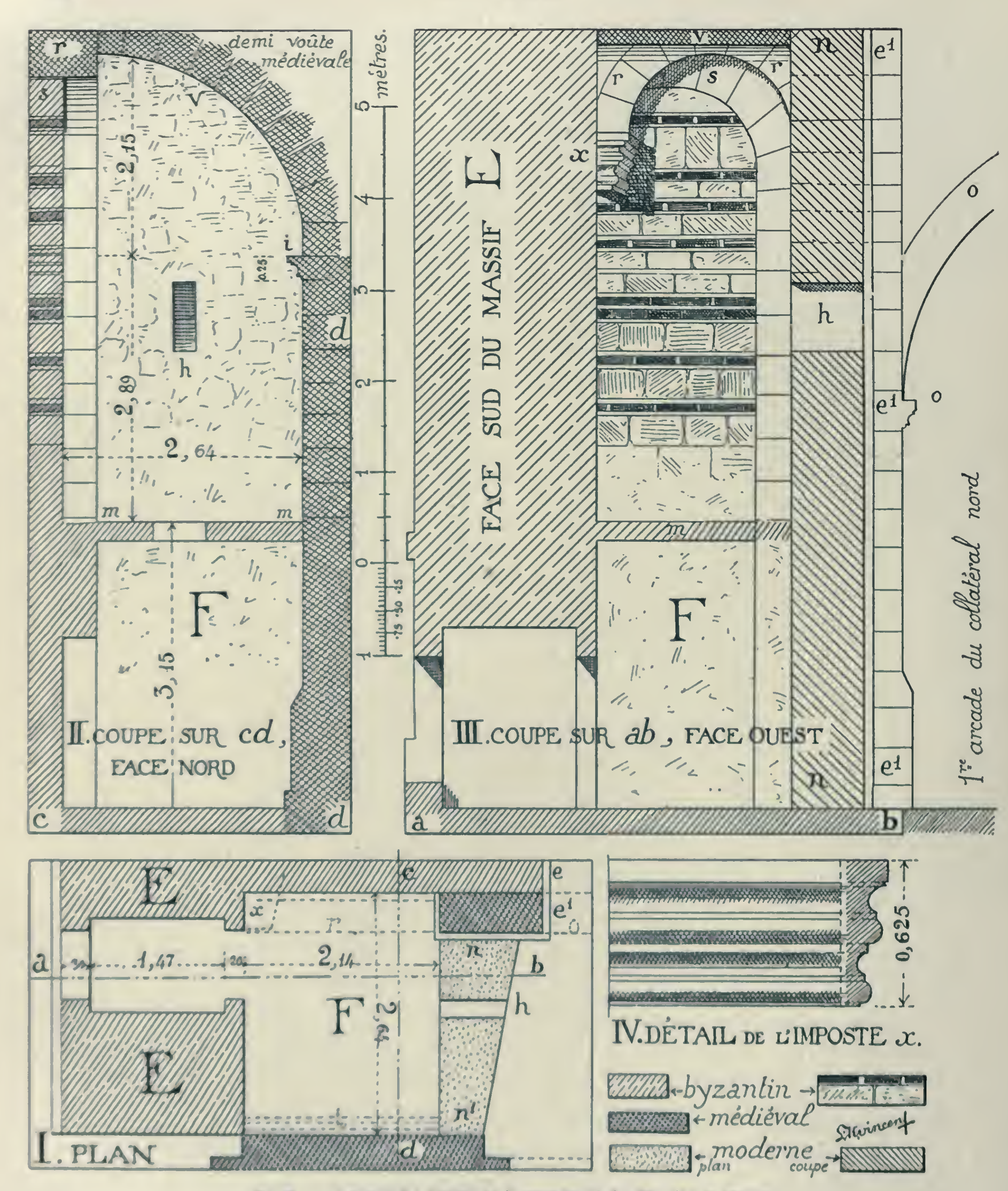


Fig. 61. — Le massif E à l'orient de la rotonde (cf. fig. 59); plan et coupes.

tuent néanmoins le souvenir d'un état antérieur rationnel et intéressant.

Il est déjà clair que les massifs E et E^1 impliquent une première modification de la rotonde, puisqu'ils n'ont aucune liaison avec le grand mur extérieur de la galerie circulaire. Comme d'autre part ils ont subi eux-mêmes une transformation profonde à l'époque des Croisades, c'est donc trois états successifs du monument qui se trouvent distingués avec évidence. Le dernier est sous nos yeux. De l'état intermédiaire, les éléments déjà passés en revue ne sauraient encore suffire à donner une idée concrète; on retiendra seulement son défaut absolu de liaison directe avec la rotonde et les particularités intrinsèques bien caractérisées qui excluent toute hypothèse d'une commune date. Cet état intermédiaire éliminé, il reste, comme éléments acquis de l'état primitif, la colonnade intérieure de la rotonde, moins les deux colonnes ou piles de l'axe oriental, et plus de la moitié du mur circulaire extérieur. En possession de ces réalités, l'achèvement du tracé s'impose, et pour un architecte la formule technique du plan originel n'a plus rien de mystérieux (cf. fig. 107). M. Mauss la dégageait naguère d'une combinaison géométrique à la fois simple et féconde et de quelques proportions fondamentales relevées dans les parties sauves de l'édifice. Rappelant l'usage favori du triangle équilatéral comme générateur de plans antiques, l'éminent architecte démontrait que le « tracé du plan de la rotonde du Saint-Sépulcre résulte... de l'intersection de deux triangles équilatéraux dont les sommets déterminent le *cercle extérieur* de la galerie, et les intersections le *cercle intérieur* de la rotonde »[1]. Les imperceptibles nuances de chiffres introduites dans les cotes essentielles mises en œuvre[2], laissent intacte l'excellente démonstration de M. Mauss; l'élimination des absidioles parasites ne peut que lui être agréable, car leur placement demeurait inexplicable dans son analyse. Quelques utiles données littéraires s'ajouteront plus loin à cette documentation technique pour fonder une restauration intégrale du plan constantinien en cette partie du monument.

§ 2. *Élévation et détails de structure.*

Depuis la restauration partielle opérée en 1867, la rotonde intérieure n'a plus de divisions architecturales bien franches. On pourrait dire qu'elle est à trois étages (fig. 64), en considérant les diverses galeries. Mais la plus haute, B^2, — dite « galerie des lampes », — n'est qu'une série d'arcatures à la base de la coupole intérieure en charpente et reliées par un étroit passage que ferme la coupole en plomb. L'étage inférieur est une création bâtarde du siècle dernier. Il faut donc renoncer à définir l'élévation de la rotonde et dire tout simplement qu'elle comprend les hautes arcades qui relient le cercle de piliers, un tambour orné de grandes baies aveugles et la coupole. Tambour et coupole sont entièrement neufs et nous n'aurons pas à nous en occuper davantage. Les arcades inférieures datent de 1810 et elles « ont déshonoré l'édifice »[3]. Il est toutefois à peu près certain que dans quelques-unes au moins, Comninos a tout bonnement enfoui les monumentales colonnes et les sveltes arcades que tous les visiteurs ont admirées et décrites depuis le moyen âge jusqu'à la veille de l'incendie de 1809. De précieux dessins (fig. 138 et 140) en ont conservé l'aspect : quatre groupes de pilastres doubles établis à l'extrémité des deux axes perpendiculaires, et dans leurs intervalles, quatre séries de trois colonnes; les pilastres de l'orient plus massifs et plus distants, à cause de l'entrée du chœur, empiètent sur l'espace intermédiaire réservé aux colonnes et, au

1. C. Mauss, *Note sur le tracé du plan de la mosquée d'Omar et de la rotonde du Saint-Sépulcre à Jérusalem;* dans la *Revue arch.*, 1888, page 12 s. et fig. 5 du tirage à part — qui sera éventuellement cité : *Note...*

2. 10^m,40 au lieu de 10^m,45 pour le rayon intérieur de la rotonde; 18^m,26 au lieu de 18^m,29 pour le rayon extérieur de la galerie circulaire. Sur le premier chiffre l'écart de 0^m,05 doit provenir de la difficulté pratique très considérable qu'entraîne, dans la détermination du centre mathématique de la rotonde, le déplacement axial de l'édicule. La nuance dans le second chiffre est expliquée sans doute par le calcul d'épaisseur de la muraille extérieure. Nulle part en effet cette épaisseur n'a pu être mesurée directement, à la base; le calcul, sur plusieurs points, a donné des cotes variables de 1^m,40 à 1^m,46; on a adopté 1^m,42, par analogie vraisemblable avec les fondements d'un édifice contemporain : l'église de l'Éléona (cf. *infra*). A 4^m,50 du sol de la rotonde, cette épaisseur, mesurée en divers endroits, n'est plus que 1^m,32 en moyenne.

3. Mauss, *Église du Saint-Sépulcre... Les deux portes occidentales...*, 1911, p. 26. — Citations éventuelles : *Église...*

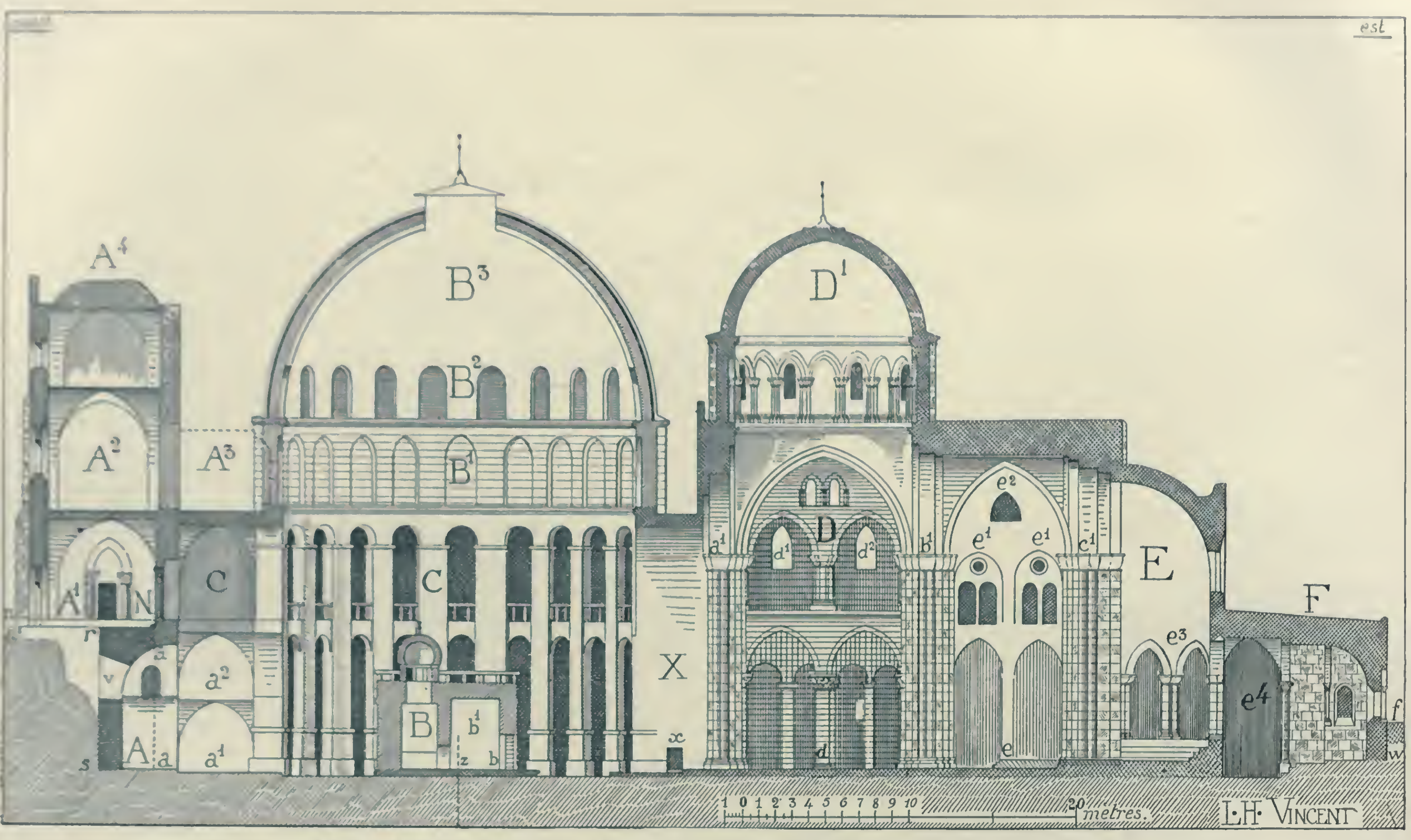


Fig. 64. — Saint-Sépulcre. Coupe longitudinale sur l'axe central de la basilique, face nord. État actuel.

A, abside syrienne ; cf. pl. XIII et fig. 59. — *A* [1], magasin ouvrant sur la rue des Chrétiens à quelques mètres au nord de la ligne d'axe sous la grand'salle médiévale, *A* [2], dite « salle des Patriarches » — mosquée dépendant de la Khânqah (cf. fig. 66). La porte médiévale *N*, murée, mais visible dans le magasin qui fait suite à *A* [1], donnait accès presque de plain-pied à la « grande galerie », *C*, de la rotonde. — *A* [3], ancien oratoire reliant la salle des Patriarches au tambour de la coupole et terminé par une absidiole, percée d'une petite ouverture laissant apercevoir l'édicule du Saint-Sépulcre. L'oratoire ayant dû être démoli dans la restauration du tambour, en 1867, M. l'architecte Mauss prit soin de démonter cette niche pour la faire transporter à Sainte-Anne et la reconstituer dans le parvis en face de la basilique, où on la peut aujourd'hui étudier ; cf. le tracé pointillé fig. 66. — *A* [4], pavillon servant d'habitation au personnel de la Khânqah. — *n*, niveau actuel de la rue des Chrétiens ; *n* [1], niveau approximatif du roc. — *rs*, mur byzantin de l'absidiole. — *aa*, mur primitif de la rotonde constantinienne. — *a* [1] *a* [2], réduits créés par l'insertion d'un plafond dans l'ancienne galerie circulaire. — *B*, édicule du saint Tombeau. — *b*, entrée moderne et escalier dans le mur pour atteindre la plate-forme de l'édicule. — *b* [1], chapelle de l'Ange. — *z*, axe central vertical de la rotonde. — *B* [1], niches vides dans le tambour neuf. — *B* [2], « galerie des lampes », avec baies découpées dans la coupole en bois qui porte la décoration intérieure ; un espace vide l'isole de la calotte extérieure en plomb. — *B* [3], coupole restaurée en 1867. — *X*, pile de l'arc triomphal. — *x*, poterne du réduit représenté fig. 63. — *D*, transept. — *D* [1], coupole médiévale (cf. fig. 69 s.). — *a* [1]-*e*, repères correspondant aux plans fig. 67 et 80. — *e* [1], fenêtres ajourant les chambrettes grecques établies sur la dernière travée orientale du 1er collatéral nord. — *e* [2], fenêtre sur la grande chambre latine *N*, fig. 68. — *e* [3], arcades du chœur dégagées des énormes piles modernes. — *E*, conque de l'abside médiévale, dégagée des superfétations récentes qui la défigurent. — *e* [4], déambulatoire. — *F*, terrasse grecque (cf. fig. 72), au-dessus de la chapelle centrale (« Partage des vêtements »). — *f*, terrasse de Sainte-Hélène.

lieu de compter chacun trois colonnes, ces groupes ont deux colonnes ordinaires et deux colonnettes jumellées adossées aux massifs de l'entrée triomphale. Au pourtour, la galerie, parfaitement libre de toutes les cloisons modernes qui l'ont défigurée, était voûtée à la hauteur des arcades intérieures et supportait une autre galerie identique, *C*, moins élevée seulement. Au-dessus, un tambour analogue à celui qui fut rétabli en 1867, mais avec des statues en chaque baie et une coupole conique en charpente à chevrons convergents vers un ciel-ouvert central.

Si défiguré qu'il soit, le portique inférieur est promptement ressaisi. Il a même conservé par endroits, en particulier dans la chambre syrienne *I* (cf. fig. 59), d'intéressants vestiges d'un pavement en marqueterie, d'un style très en faveur dans la décoration antique. Au fond des réduits actuels, la courbe du mur extérieur demeure en général bien apparente; rares sont au contraire les endroits où les plâtras modernes laissent apercevoir la construction, toujours en assises soignées, variant de 0^{m},40 à 0^{m},56 de hauteur, avec des joints très vifs, une taille relativement fine malgré les trous de scellement, qui attestent l'emploi de revêtements ou de stucages. A l'extérieur, en affrontant les nombreux taudis où le vieux mur est enfoui, on retrouve sur de plus grandes surfaces le même excellent appareil, moins les trous de scellement, parfois aussi avec une régularité moindre dans la courbure. L'une ou l'autre des saillies à observer [1] pourrait à la rigueur être une reprise; il est assez vraisemblable toutefois que les constructeurs primitifs avaient exécuté avec une certaine liberté ces parties inférieures de l'édifice, visant uniquement à la solidité d'une base qui ne devait pas rester apparente. Il est demeuré impossible de préciser si la régularité du parement extérieur commençait à un niveau uniforme; elle semble parfaite à partir de l'étage intermédiaire inséré dans le portique à 4^{m},50 en moyenne au-dessus du sol de la rotonde. Cet étage n'est pas à proprement parler une galerie, bien qu'il règne autour de l'hémicycle complet, parce qu'il est morcelé par tous les murs de refends qui montent du sol à la voûte ancienne, constituant ainsi à peu près autant de chambres qu'il y a d'arcades. La hauteur adoptée pour ce plafonnage correspond sensiblement à la hauteur de la plate-forme du Calvaire; cette coïncidence est fortuite peut-être; en tout cas, on ne saurait se méprendre sur le caractère postiche de cette file de chambres à coucher (cf. fig. 64, a^2) qui ont achevé de dénaturer la physionomie du portique.

La grande galerie qui règne au-dessus est elle-même partagée maintenant à peu près au milieu par une cloison qui délimite les possessions latines et arméniennes. A cela près et malgré la transformation de ses baies intérieures, où pilastres et colonnes alternaient jadis, elle a conservé quelque chose de son caractère antique. Son sol domine de 9^{m},35 celui de la rotonde et la hauteur est de 5^{m},95 sous la clef des voûtes médiévales. Dans les piles massives des arcades actuelles ouvertes sur l'intérieur, les matériaux de remploi sont assez abondants [2]. Mais c'est le mur extérieur qui offre le plus sérieux intérêt. Plusieurs portes y étaient autrefois percées et mettaient la galerie en communication presque de plain-pied avec la rue occidentale, *ḥâret en-Naṣṣâra*. Pour en retrouver l'emplacement (cf. fig. 66) il n'y a qu'à explorer, par les magasins qui bordent la rue et par les annexes de la Khânqah, la paroi extérieure de la muraille. Presque tout y porte l'empreinte médiévale, soit dans le traitement des pierres, dont quelques-unes offrent des marques usuelles de tâcherons occidentaux, soit dans la modénature aux encadrements, d'ailleurs fort simples, de ces portes depuis longtemps murées. Les édifices modernes appuyés contre la vieille rotonde, rendent par malheur irréalisable l'examen total de ce parement extérieur. Les malencontreux crépissages toujours trop bien entretenus dans la galerie, nous ont pourtant laissé apercevoir, par des fissures — discrètement agrandies! — quelques reprises d'appareil dont il y aurait grande utilité à pouvoir préciser le développement. La plus remarquable particularité enre-

1. Par exemple *m* et *n* dans le magasin à huile *M* (fig. 59). Le plan n'a pas cherché à traduire une à une ces déformations sans intérêt pour l'intelligence de l'édifice.

2. Les plus fortes pièces observées sont un bloc de 0^{m},84 de haut sur 0^{m},98 de long, un autre de 0^{m},75 en hauteur avec trou de scellement quadrangulaire de 0^{m},026 × 0^{m},035, garni encore de son tasseau de marbre calé par des clavettes de bronze.

gistrée (fig. 65), est l'emploi d'assises alternantes en briques et en pierres, fort insolite en Palestine, et qui vient déjà d'attirer notre attention dans ce même édifice. Il s'intercale entre des assises inférieures parfaitement comparables à celles qui caractérisent les parties basses de la rotonde, et un appareil plus petit, quoique bon, mais de jointoyage moins fin et sans trous de scellement, s'il est permis de généraliser les observations limitées à de très étroites surfaces. Au niveau où ce petit appareil commence, tout est médiéval dans le parement extérieur; il y a donc chance que le corps complet de la muraille soit de même date. Les taches de construction mixte, brique et moellons, attestent par conséquent ici encore un état intermédiaire entre la structure archaïque, fortement appareillée et décorée de revêtements ou de stucs, et la restauration des Croisés. Ces attributions chronologiques se préciseront d'elles-mêmes par la suite.



Fig. 65. — Parement intérieur de la grande galerie. *a*, appareil constantinien; *b*, byzantin; *c*, médiéval.

En toute la zone orientale de la rotonde, la galerie est naturellement déformée comme le portique du rez-de-chaussée, depuis la suppression du mur circulaire extérieur. Le dernier détail de structure antique à noter est l'amorce probable du contrefort qui épaulait la rotonde primitive au bout de son axe septentrional. Modifié à la base par la création de l'absidiole A^1, il semble bien laisser encore sa trace à peu près jusqu'à mi-hauteur de la galerie, dans les annexes chaotiques du couvent latin (fig. 66, *x*).

De cette aride enquête plusieurs conclusions fermes se dégagent.

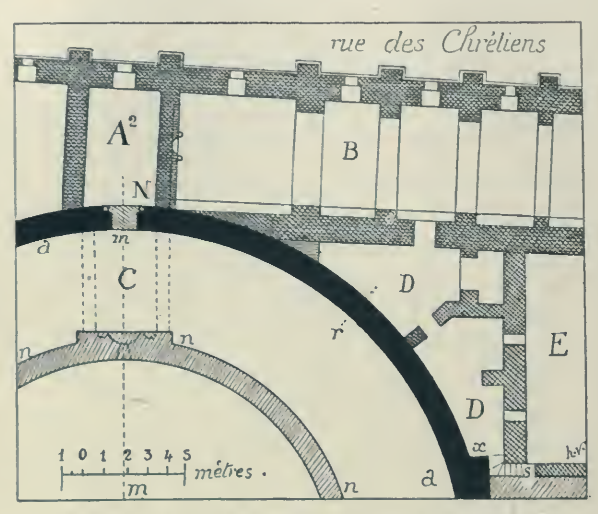


Fig. 66. — Annexes à l'angle nord-ouest de la rotonde.

Plan au niveau des chambres *DD*, un peu au-dessous de la terrasse du Saint-Sépulcre. — A^2 et *C* égalent A^2-A^3 fig. 64. — *B*, « salle des Patriarches », avec un *mihrab* moderne à l'extrémité méridionale. — *E*, cour à ciel-ouvert dans le petit couvent latin; cf. fig. 89 s. — *aa*, mur extérieur de la rotonde. — *mm*, axe ouest-est de la rotonde. — *nn*, tambour neuf. — *N*, porte murée, au niveau de la galerie (fig. 64). — *r*, axe probable d'une autre porte. — *s*, passage récemment muré conduisant au couvent latin. — *x*, contrefort antique de la rotonde. (Ce plan n'a pu être relevé avec toute la précision désirable. On en trouvera un beaucoup plus complet dans MAUSS, *Église*..., p. 12.)

1° En vertu des éléments conservés et des nécessités de tracé que ces éléments impliquent, la colonnade intérieure du Saint-Sépulcre devait être, à l'origine, enveloppée dans une rotonde complète.

2° A une époque et par suite de circonstances qui restent à déterminer, on détruisit environ la moitié de cette rotonde dans la section orientale. Une construction, dont subsistent deux massifs de maçonnerie reliés par un arc d'inélégant profil, fut érigée sur l'axe de la colonnade, pour contrebuter la poussée de la coupole. Des absidioles, symétriquement pratiquées dans l'hémicycle conservé, lui donnèrent une vague similitude avec les antiques absides trichores. Un mur transversal barrant la galerie de l'ancien portique acheva de ruiner l'harmonieux aspect du monument primitif.

3° Les parties hautes de la rotonde gardent l'empreinte d'une restauration médiévale évidente encore, malgré tout ce que les travaux de 1810 et 1866-7 en ont anéanti.

II. — LA BASILIQUE.

§ 1. *Plan.*

L'édifice auquel est attribué, pour la commodité, le nom de « basilique », se greffe à l'orient de la rotonde. Il consiste seulement en un chœur précédé d'un transept et flanqué de doubles bas-côtés qu'une nef tournante[1], d'où rayonnent des chapelles, relie par le pourtour extérieur de l'abside (fig. 67 et pl. XIII). C'est la rotonde elle-même qui faisait ici fonction de nef. L'investigation archéologique n'a pas grand'peine à ressaisir le détail complet de cet admirable édifice sous les additions maladroites et les déformations barbares que lui infligea naguère le calfat Comninos.

A considérer largement le débris de l'antique rotonde comme un réel hémicycle ou une immense abside, on a d'abord l'impression d'un plan « à deux sanctuaires opposés », type « considéré comme intermédiaire entre les plans rayonnants et le plan basilical ordinaire » et « resté usuel dans l'École germanique » et dans quelques provinces françaises de l'Est et du Nord[2]. Tel est néanmoins le mode de liaison et la nature de chaque élément, que la rotonde fait beaucoup plutôt fonction de nef, ainsi qu'on l'a déjà vu plus haut. Le sanctuaire, *E*, se trouve à l'orient et comporte les éléments qu'on vient de dire : grande abside et déambulatoire avec chapelles annexes. Les absidioles de ces chapelles, tracées intérieurement, comme la grande abside, sur un plan demi-circulaire presque parfait, sont partiellement empâtées, à l'extérieur, dans des massifs inégaux de maçonnerie qui les laissent diversement apparentes. Suivant une disposition assez commune en plusieurs Écoles romanes, le sanctuaire est cantonné de deux chapelles carrées, qui terminent les bas-côtés extrêmes : celle du N. porte le titre de « Prison du Christ »; celle du S., adjacente à la chapelle d'Adam, est aujourd'hui le trésor des reliques, au bout de l'appartement où réside l'archimandrite orthodoxe du Saint-Sépulcre; à l'étage qui domine la plate-forme du Calvaire, cette chapelle encore conservée est consacrée, si je ne me trompe, aux souvenirs amalgamés de Melchisédek et du sacrifice d'Isaac. Les trois chapelles rayonnantes sur le déambulatoire alternent symétriquement avec des portes qui se font elles-mêmes pendant : des deux qui encadrent l'absidiole centrale, celle du N. (pl. XIV A) conduisait au cloître des chanoines, celles du S. (pl. XIV B) à la chapelle de « Sainte-Hélène » installée en manière de crypte sous le préau de ce cloître. On voit à quel point cette disposition est classique. Le transept ne l'est guère moins. Au N., ses collatéraux sont à l'alignement des bas-côtés, tandis qu'une petite saillie les projette, au S., un peu à l'avant des bas-côtés du chœur, pour dégager mieux la façade installée sur ce flanc. Une travée de chœur sépare le transept du sanctuaire et lui constitue un collatéral à l'E.; moins commune, mais non pourtant absolument insolite[3], est l'étroite travée de raccord à la rotonde, qui joue vraiment le rôle d'un collatéral à l'O. Dans toute la longueur de l'extrême bas-côté septentrional règne une tribune ouverte sur l'intérieur par de très larges arcades (fig. 68). Aux deux bouts du collatéral, cette galerie repliait jadis à angle droit ses arcades par-dessus le déambulatoire à la hauteur du sanctuaire; elle forme aujourd'hui, depuis l'aveuglement des arcades, une vaste salle utilisée comme annexe de la sacristie latine, *N*; à l'O. au contraire, une série de cloisons transversales la divise en plusieurs salles exiguës. Même agencement des tribunes au sud, avec cette nuance qu'au lieu d'être ajourées sur l'intérieur par un triforium, les deux travées qui correspondent à la façade extérieure sont ouvertes seulement par des fenêtres géminées. La plate-forme du Calvaire subdivise d'autre part en deux étages la galerie inférieure des bas-côtés, en face du chœur et à la naissance du déambulatoire[4].

1. « Ce que dans le français du moyen âge on appelait une *carolle*, et ce que la plupart des archéologues modernes appellent à tort déambulatoire » (R. de Lasteyrie, *L'archit. relig.*, p. 294; cf. 185 ss.). On emploiera cependant généralement le mot *déambulatoire* devenu très courant, quelle qu'en soit l'inexactitude primordiale. Sur l'origine de ce développement du chœur et la vraie nature de ces éléments nouveaux dans l'architecture religieuse, voir de Lasteyrie, *op. l.*, pp. 287 ss.; Enlart, *Manuel...*, pp. 145 ss., 227 ss.; Corroyer, *L'archit. romane*, p. 180.

2. Enlart, *Manuel...*, p. 220.

3. Cf. par exemple dans l'église de Conques (Aveyron; Enlart, *Manuel...*, fig. 82 et p. 235), ou celle de Saint-Sernin à Toulouse (de Lasteyrie, *L'Archit. rel.*, fig. 278).

4. Toute cette partie méridionale, autour du Calvaire, est aujourd'hui singulièrement morcelée par les cloisons de refend et les plafonds postiches qui constituent le fouillis de réduits, de magasins, chambres du trésor et chambres à

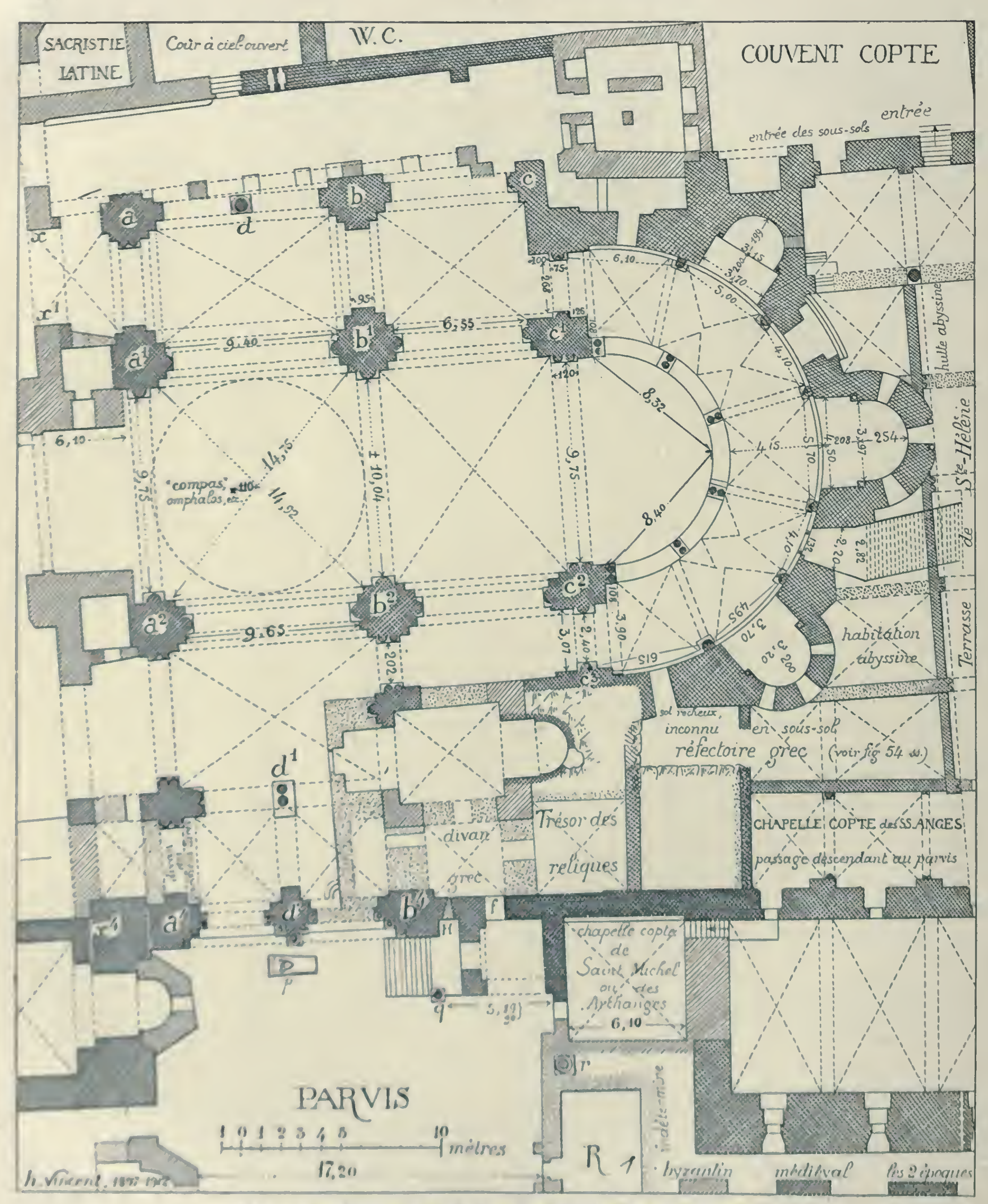


Fig. 67. — Saint-Sépulcre. Plan de la basilique médiévale avec ses annexes.
État actuel, dégagé seulement de quelques cloisons et plâtras modernes.

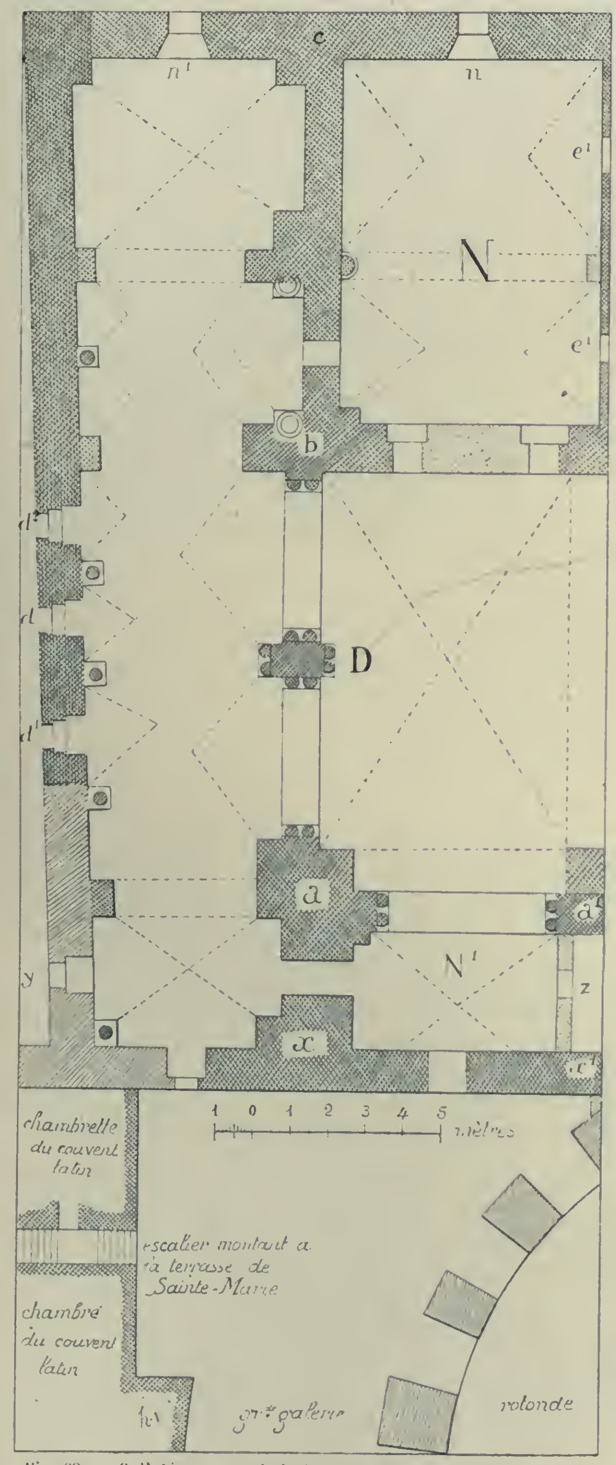


Fig. 68. — Collatéraux nord de la basilique. Plan des tribunes.

a, *b*, *c*, *x* comme au plan fig. 67. — *D*, *d*, *e* comme dans la coupe fig. 64. — *N*, grande salle servant de dépendance à la sacristie latine. — *N* 1, passage conduisant à la chambrette *z* installée sur le réduit représenté fig. 63. — *nn* 1, fenêtres donnant sur la terrasse de Saint-Abraham. — *y*, ancienne fenêtre byzantine demeurée intacte dans la section non retouchée du mur septentrional.

La seule anomalie un peu grave à relever en ce plan est le changement d'axe dans le collatéral N. Il est clair par l'orientation du mur extérieur et par le redoublement bizarre de deux files de supports (pl. XIII et XVI) que cette galerie préexistante a été adaptée au monument médiéval par un architecte soucieux de la respecter aussi intégralement que possible. L'édifice n'étant pas dégagé, ce défaut d'équerre sur le flanc septentrional n'en déformait point l'aspect; mais l'irrégularité fatale du raccord a entraîné dans les deux étages de ce collatéral certaines difficultés de structure, du reste habilement résolues.

§ 2. *Élévation, structure et décoration.*

Aucune face du monument n'est assez libre pour que l'élévation extérieure en soit utile à décrire. La façade fait évidemment exception; son étude exige toutefois quelques développements, et mieux vaut en traiter à part. Ce qui caractérise l'élévation intérieure, ce sont les alignements de pilastres reliés par des arcades audacieuses qui portent très haut la coupole et les voûtes, ou par des arceaux beaucoup plus humbles, dont l'échine soutient des tribunes; ce sont aussi les arcatures qui découpent çà et là une paroi vide ou encadrent des baies, les rares corniches qui soulignent les divisions d'étage, la disposition des prises de jour et l'extrême sobriété de la décoration. La plupart de ces éléments ont été conditionnés par le système de couverture adopté : la voûte sous ses principales formes. Dans le carré du chœur et les bas-côtés on a fait une application très hardie et parfaitement heureuse de la voûte sur croisées d'ogives, créée vers le premier tiers du XIIe siècle par les architectes de l'Ile-de-France [1]. Le profil de ces arcs diagonaux est parfois mouluré en un tore saillant (cf. fig. 83) qui affirme la puissance de la nervure. C'est comme un premier acheminement vers l'ornementation gothique, si réservé toutefois encore que l'idée essentielle de l'ogive, support appareillé sous une arête de voûte, y demeure évidente. Le sanctuaire est voûté en cul-de-four, ainsi qu'il est

coucher de la communauté Orthodoxe. Voir dans la coupe fig. 54 ce qui a pu être ressaisi de l'état ancien.

1. La démonstration vient d'en être établie par M. R. de Lasteyrie, *L'archit. rel.*, pp. 258-265.

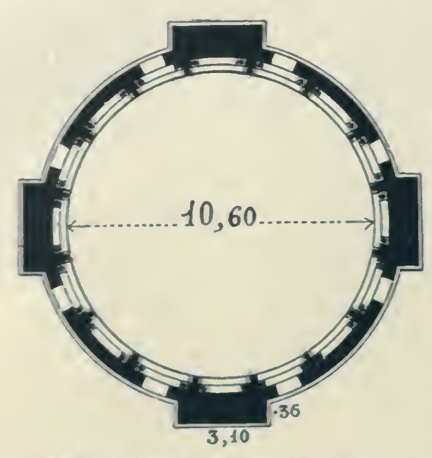


Fig. 69. — Plan de la coupole médiévale.


Fig. 70. — La coupole de la basilique, vue du sud.

d'usage en la plupart des églises romanes. Dans les tribunes on a employé les voûtes d'arêtes avec ou sans consolidation d'arcs doubleaux, suivant l'étendue des espaces à couvrir ou le caractère et la situation des supports à mettre en œuvre. Suivant le même principe est voûté aussi le petit collatéral N. dont on vient de noter l'étrange asymétrie. Pour couvrir la nef tournante qui enveloppe le chœur, c'est encore au principe de la voûte d'arêtes que l'architecte a eu recours; mais comme en chaque travée les deux berceaux étaient de rayon inégal, leurs clefs ne convergent pas vers le même point et les berceaux ne peuvent se recouper dans le même plan. Sur la croisée du transept s'élève une coupole (fig. 69) de profil assez nette-


Fig. 71. — « Des modillons... offrent la plus curieuse variété de motifs sculpturaux ». Cf. les culs-de-lampe pp. 104 et 153.

ment ovoïde (fig. 70), raccordée au plan carré des quatre grandes arcades par des pendentifs et haussée sur un tambour cylindrique dans lequel sont percées des fenêtres. Ce tambour est couronné par une corniche à forte saillie, posée sur des modillons qui offrent la plus curieuse variété de motifs sculpturaux : masques humains, protomes d'animaux, fleurs, fruits, plantes, outils, éléments architectoniques, représentations symboliques ou

de pure fantaisie décorative (fig. 70). La corniche sert de chemin de ronde et un petit escalier permet d'atteindre, par le côté septentrional, le belvédère que domine une croix. A l'exception de cette coupole et de la demi-coupole sphérique de l'abside (pl. XV, *D* et *E*), tout le reste de la basilique est couvert en terrasses[1].

L'existence de ces terrasses dissimulant l'extrados des voûtes, qui sont pour la plupart crépies à l'intérieur, la construction n'en est pas facile à étudier. Il semble toutefois qu'à l'origine on ait appareillé uniquement les berceaux recoupés sur des croisées d'ogives. Quant aux voûtes d'arêtes des divers types employés dans l'édifice, comme aucune n'avait une portée considérable, elles durent être exécutées sur cintrages, par le procédé où excellent aujourd'hui encore les simples maçons palestiniens; il consiste à appareiller sommairement des écailles plus ou moins volumineuses de calcaire poreux liaisonnées par un mortier épais et consistant. Quand la prise est assurée et les cintres démolis, c'est l'affaire d'un tour de main de régulariser la courbe et d'aviver les arêtes en revêtant la voûte d'un crépissage qui couvre tout le conglomérat. Pour monter sa coupole, au contraire, il semblerait, d'après quelques indices à relever dans les fissures du badigeon actuel, que l'architecte avait tracé des bandeaux convergents exécutés en claveaux appareillés et rempli ensuite les interstices en conglomérat. L'artifice offrirait une analogie remarquable avec celui des constructeurs romains, pour qui une voûte était une simple série d'arcs rapprochés, de telle sorte que les interstices pouvaient être remplis en conglomérat que des mortiers gras faisaient adhérer merveilleusement aux arcs appareillés[2].

M. le marquis de Vogüé a déjà signalé naguère « l'emploi exclusif de l'arc brisé[3] » dans cette église romane si bien caractérisée d'autre part. On l'a utilisé non seulement pour le tracé des voûtes et des grandes arcades, mais au triforium des tribunes, dans les arcs de décharge et dans toutes les baies; telle exception apparente, comme certains arceaux dans le bas-côté septentrional (fig. 81), ou les fenêtres extérieures à la hauteur de la terrasse de Saint-Abraham derrière le Calvaire (fig. 97; cf. pl. XXV), trahit invariablement son origine antérieure à l'adaptation médiévale. Au transept les arcades puissantes bandées entre les têtes des pilastres demeuraient ouvertes complètement, depuis le sol jusqu'à leur sommet sous le tambour de la coupole. Dans le chœur, où la travée est plus petite, et dans les collatéraux, où deux travées font pendant à une seule sur le carré du transept, il y a deux ordres d'arcades se répondant symétriquement et dans chaque travée l'arcade est divisée en deux baies, celles du haut encadrées sous un tympan et un arc de décharge (cf. fig. 64). Au sanctuaire, entre les archivoltes des arcades inférieures et la naissance de la voûte absidale en quart de sphère, l'architecte avait créé dans l'épaisseur du mur un triforium correspondant aux tribunes des collatéraux et ouvert sur l'intérieur par une arcature continue, naturellement à peu près méconnaissable depuis 1810[4]. Le tambour de la coupole est orné d'une série continue d'arcatures où une baie ouverte alterne avec une baie aveugle constituant ainsi huit fenêtres.

Cette multiplication des jours qui, malgré l'encombrement actuel de grilles et le mauvais entretien des vitrages, inonde encore la coupole de lumière, contraste singulièrement d'abord avec la rareté des fenêtres dans le reste du monument. Il est même telles parties, les chapelles rayonnantes derrière le collatéral circulaire de l'abside, éclairées uniquement par les arcades intérieures, et telle autre, la chapelle de la Prison au fond du bas-côté septentrional, qui ne reçoit plus aucune lumière du tout. La demi-obscurité qui règne

1. Il n'y a plus à redire, depuis les pages admirables de M. de Vogüé (*Les églises...*, pp. 179 ss.), quelles causes firent adopter ce procédé et quelle influence profonde il exerça sur le style de l'édifice et de tant d'autres églises médiévales en Terre Sainte.

2. Le procédé romain a été fort limpidement exprimé par Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains*, pp. 34 ss. et pl. I ss. Emprunt technique ou imitation accidentelle résultant d'observations pratiques assez spontanées, la même exécution m'avait d'abord paru appliquée à la coupole du transept au Saint-Sépulcre. La récente remarque de M. R. de Lasteyrie, que « les constructeurs de l'époque romane n'ont jamais eu recours à ces artifices » (*L'arch. rel.*, p. 257), est venue me rendre défiant au sujet d'observations trop restreintes dans l'état présent de la coupole. M. de Vogüé (*Les églises...*, p. 177) la croyait d'ailleurs restaurée; on verra en effet plus loin que la coupole primitive paraît avoir été surmontée d'une lanterne.

3. *Jérusalem*, p. 31; *Les églises...*, pp. 181, 223 ss.

4. Voir à son sujet de Vogüé, *Les églises...*, p. 177 s.

ainsi dans l'ensemble de l'édifice résulte d'un extraordinaire envahissement de lustres, de guirlandes d'œufs d'autruche, ou d'oripeaux variés, mais surtout des cloisons postiches malencontreusement insérées en divers points essentiels fenêtres du tambour. Des fenêtres géminées, fortement ébrasées vers l'intérieur, étaient percées sur les trois faces dégagées de chaque bras du transept, au-dessus de la terrasse commune aux bas-côtés extrêmes de la basilique et à la rotonde.



Cliché de la Colonie américaine.

Fig. 72. — SAINT-SÉPULCRE. Le chevet de la basilique vu de l'angle N.-E. de la terrasse de Sainte-Hélène.

De gauche à droite, au premier plan : coupole de la chapelle Sainte-Hélène; terrasse abyssine encombrée de tentes un jour de fête; maisonnette logée dans l'angle de l'ancien cloître médiéval dont on voit un débris d'arcade derrière la porte d'entrée actuelle (cf. pl. XV). Au centre, la file des arcades occidentales du cloître et la terrasse grecque dépendant de Saint-Abraham. En haut : *a*, chapelle orthodoxe en prolongement occidental du « réfectoire » médiéval. — *b*, minaret de la mosquée *el-'Omarîyeh* au sud-ouest des chapelles du parvis. — *c*, chambres et chapelle de Melchisédek, au-dessus du Calvaire (cf. pl. XV et fig. 51). — *d*, clocher. — *e*, ancienne porte du déambulatoire (cf. fig. 73 s.). — *ff*, parties hautes du transept. — *g*, coupole sur la croisée du transept. — *h*, fenêtre sur la chambre latine N (fig. 68, *n*).

pour la circulation de la lumière, enfin de l'obturation radicale ou partielle d'un certain nombre de fenêtres.

Le système de voûtement adopté par l'architecte du XIIe siècle lui avait, en effet, laissé toute facilité d'éclairer copieusement son église, à tout le moins dans les parties élevées. La croisée du transept recevait la lumière à flots par les huit Plusieurs de ces groupes sont maintenant dans un état qui en diminue beaucoup l'utilité pratique. Les tribunes étaient éclairées par un nombre suffisant de prises de jour directes, au N., à l'E. et au S. et par les arcades béantes sur les galeries de la rotonde à l'O. L'examen des fenêtres du S. a sa place dans l'étude de la façade. Des deux grandes ouvertures orientales, situées dans l'axe

des collatéraux de chaque côté de l'abside, celle du S., ancienne porte ouvrant sur la terrasse extérieure du déambulatoire, est réduite à une sorte de lucarne grillée, donnant jour sur un des appartements grecs installés au chevet du Calvaire (cf. fig. 72 ss.); celle du N. est totalement murée. Leur archivolte était encadrée d'un bandeau mouluré assez saillant, horizontalement replié à la hauteur des impostes et développé en cordon continu sur toute la paroi, sans doute avec raccord aux arcatures qui décoraient le haut de la conque absidale. Cette harmonie a été ruinée, en 1810, par la restauration de l'abside en ce style effrayant qui inspire à M. Dalman de la comparer à « la gueule béante d'une baleine »[1]. Le couvent copte lié à l'angle N.-E. dissimule, en son état présent, les fenêtres qui ont pu exister dans la galerie haute septentrionale sur les deux tiers de sa longueur et qu'il est impossible en ce moment de reconnaître par l'intérieur. Mais, dès qu'on arrive à peu près en face du transept, sur la terrasse du petit couvent latin (cf. pl. XV), on peut enfin étudier un groupe de fenêtres intéressantes par plus d'un détail. Quatre demeurent visibles au niveau des arcades intérieures du triforium et une beaucoup plus bas, dans le collatéral, tout au bout du transept. Dans les trois qu'enregistre la figure 75, on retrouve au premier coup d'œil la fenêtre romane du tracé le plus correct avec ses claveaux appareillés à joints convergents vers les deux centres de son arc brisé, avec l'ébrasement des pieds-droits et de la voussure, avec aussi l'archivolte saillante développée en bandeau horizontal d'une baie à l'autre. Rien qu'au vu de cette photographie, on sera frappé de plusieurs particularités qui impressionnent avec une tout autre vivacité encore, en présence de cette étrange paroi.


Fig. 73. — Imposte et chapiteau dans le pied-droit méridional de l'ancienne porte du déambulatoire.

L'appui, au bas des fenêtres, qu'on s'attendrait

1. *Palästinajahrbuch*, III, 1907, p. 45.

à voir quelque peu ébrasé vers l'extérieur, forme un gradin horizontal; et au lieu du bloc stable et de bonne exécution qui aurait ici sa place normale, on observe d'assez mauvaises pierres d'assises de petit calibre, à des niveaux d'ailleurs légèrement inégaux d'une fenêtre à l'autre. Par une singularité plus remarquable, il n'y a pas toujours, dans la même baie, une correspondance exacte des lits d'assises entre les deux pieds-droits; naturellement cette discordance des joints devient outrageusement accentuée dans les trumeaux et la correction s'opère soit au moyen de vulgaires cales, soit par des encoches dans les blocs de raccord, toujours avec un jointoyage aussi défectueux que possible. D'aussi graves négligences n'échapperaient évidemment nulle part à l'examen le moins pénétrant; elles sont soulignées presque avec violence par l'exécution au contraire soignée des voussures, de l'archivolte courante et des assises supérieures jusqu'à la crête du mur ornée d'une corniche qui reproduit en plus fort calibre la moulure des archivoltes. La photographie montre enfin que le bandeau encadrant les fenêtres s'interrompt brusquement après la première fenêtre de l'O., à la hauteur d'un faux joint à peu près vertical sur toute la hauteur de la fenêtre. Dans ce qui reste de la paroi jusqu'au chevet de la chapelle Sainte-Marie, l'appareil tout différent évoque le souvenir de certaines parois déjà décrites[1]. Ce n'est guère qu'un blocage en assises d'une régularité telle quelle, de bien meilleur aspect toutefois et sans contredit de solidité plus grande que l'appareil plus volumineux autour des fenêtres. Une baie en plein-cintre est pratiquée vers cette extrémité de paroi où son cadre a bien l'air d'être parfaitement organique. Le même petit ap-



Fig. 74. — Imposte et chapiteau dans le pied-droit septentrional de l'ancienne porte du déambulatoire.

1. P. 111 s., dans les massifs à l'orient de la rotonde.

pareil, uniforme et solide sinon bien élégant, se développe dans toute la paroi jusqu'à environ 4 mètres au-dessous de l'appui des fenêtres. A ce niveau un ressaut mal dissimulé par les plâtras modernes accuse un élargissement du mur et, en même temps que plus épais, il devient aussi de plus fort appareil et de plus soigneuse exécution. médiévale, au moins dans leur disposition actuelle; et, pour ne pas étaler à l'extérieur des caractères aussi nets, elles n'en sont pas moins d'évidentes adaptations. Leur aménagement a consisté à ouvrir une large brèche dans trois assises; on l'a divisé en deux baies égales par l'insertion d'un trumeau exigu correspondant à la hauteur de deux



Fig. 75. — Fenêtres romanes dans le mur septentrional du transept; cf. fig. 64, d^1, d^2.

A 7 mètres au-dessous des fenêtres supérieures, deux minuscules fenêtres géminées coupent le nu de la paroi (cf. fig. 80, g^1). On les dirait en plein-cintre, avec des pieds-droits rectilignes dans le plan de la muraille, c'est-à-dire sans aucun ébrasement. Les appuis ne sont pas non plus talutés à l'extérieur et présentent une échancrure d'abord assez bizarre. A ces détails et à d'autres de même nature il est facile de discerner que ces fenêtres ont été percées de seconde main, pour ajourer le bas-côté septentrional. Examinées de l'intérieur, il n'est guère douteux qu'elles ne soient d'origine assises; sur ce trumeau coïncident les retombées intérieures des deux fausses voussures, simples carreaux de pierre où le cintre a été un peu sommairement tracé et qu'on a insérés au sommet de la brèche; un délardement du bloc d'assise courante a permis de fermer la voussure; les bords extérieurs de la brèche, arasés verticalement, ont pris une vague apparence de pieds-droits et les blocs d'assise inférieure ont été échancrés moins pour augmenter le jour que pour donner à ces blocs une certaine physionomie d'appuis à la base d'une fenêtre. On croit même saisir sur la paroi la trace

d'une autre intention primordiale : un sillon léger, obliquement tracé au ciseau dans les deux assises supérieures, indiquerait la pensée d'une brèche beaucoup plus haute pratiquée de façon à ce que puisse y être insérée une baie de profil à peu près identique à celles de la galerie supérieure. Le jour où l'on pourrait accomplir un examen minutieux des parois et serrer de très près l'étude des proportions, l'origine précise de cette ouverture serait peut-être déterminée au moyen d'une comparaison attentive avec la fenêtre en plein-cintre de l'étage supérieur. Cette détermination stricte est secondaire; que la fenêtre soit une création intégrale de l'architecte médiéval ou la refaçon d'une baie en plein-cintre, il reste le fait positif de cette refaçon au XIIe siècle. Qu'on veuille bien faire grâce à ces minuties par égard pour les conséquences qu'elles entraînent. Car il ne s'agit pas simplement d'un passe-temps archéologique aboutissant à discerner pourquoi deux fenêtres voisines dans la même paroi ne se ressemblent point. Des constatations enregistrées il ressort manifestement que les trois grandes fenêtres de l'étage et les fenêtres géminées du rez-de-chaussée sont des insertions, à tout le moins des transformations médiévales dans une muraille antérieure. La date de cette muraille, suggérée déjà par l'orientement et l'analogie de structure qui la mettent en relation avec les absidioles et les massifs orientaux de la rotonde[1], se précisera quand l'examen du système des supports et des renforts nous ramènera au détail du bas-côté septentrional.

Supports et renforts étaient naturellement conditionnés par le procédé de couverture en voûtes et les percements hardis que l'architecte avait en vue. L'équilibre extérieur d'un édifice aussi enclavé n'offrait pas de spéciale complication. Au chevet seulement, l'irrégularité d'assiette pouvait rendre un peu plus délicate la tâche d'amortir les poussées du collatéral enveloppant la grande abside. De robustes massifs de maçonnerie aux amorces du déambulatoire et entre les absidioles rayonnantes assurèrent une stabilité que huit siècles n'ont en rien ébranlée. Au N. et à l'O. on remettait en œuvre, avec des remaniements variés, des murailles dont la solidité avait dû être éprouvée.

Dans l'intérieur, le rôle principal fut dévolu aux piliers diversement composés; la colonne n'intervient que subsidiairement, engagée ou appliquée autour des piliers, isolée ou par groupes jumellés dans les endroits où elle devait suffire à des portées moindres, sans masquer la perspective au même degré qu'un pilier quadrangulaire. C'est ainsi qu'on la trouve employée seule dans le bras septentrional du transept, pour diviser en deux la grande travée (pl. XIII, *d*). En parallèle au S., il y a maintenant un pilier rectangulaire (fig. 67, d^1); les anciens plans attestent deux colonnes groupées dans le sens de la largeur des arcs dont elles recevaient la retombée. Des colonnes simples étaient engagées dans les faces centrales des piliers composés au carré du sanctuaire et du transept sur les trois côtés qui correspondaient aux grandes arcades, tandis que la face, tournée vers le collatéral, présente des colonnes jumellées. Mêmes groupes de doubles colonnes dans les tribunes. Au sanctuaire, les horribles piles qui supportent les arcades intérieures, cachent les groupes anciens de deux colonnes accouplées suivant la courbe de l'abside pour équilibrer mieux les charges de la maçonnerie. Le tracé des voûtes du déambulatoire trahirait presque à lui seul l'existence de ces faisceaux, quand bien même on ne les saurait pas noyés dans le blocage badigeonné de Comninos. A part les colonnettes insérées dans l'ébrasement ou sous les voussures des baies et qui sont généralement monolithes, toutes celles demeurées apparentes sont en appareil.

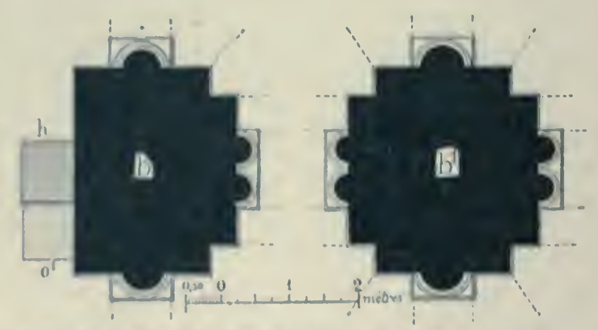


Fig. 76. — Plan des pilastres *b* et *b* ¹; cf. fig. 80. — *h*, pilier byzantin; *o* ¹, pile moderne.

Les piliers offrent des dispositions très variées. Bâtis à l'instar des colonnes avec socle, base, fût et chapiteau, ils se nuancent suivant le tracé des

1. Voir ci-dessus, p. 107 et p. 111 s.

retombées auxquelles ils sont ordonnés. Les plus puissants et les plus composés sont b^1 et b^2, entre le transept et le chœur : type cruciforme dont les saillies symétriques répondent sur chaque face à un organe particulier des voûtes (fig. 76 s.). Il suffit d'analyser d'après le même principe la fonction de chacun des autres pour en comprendre la forme ; c^1 et c^2, par exemple, à double ressaut du côté du chœur, n'ont qu'une colonnette engagée sur la face tournée vers le déambulatoire et un groupe de colonnes appliquées à l'angle d'attache de l'hémicycle absidal ; a^3 est un pilier cruciforme du type le plus élémentaire, tandis que x-x^3 sont de simples piles quadrangulaires ordonnées aux très petites arcades et aux voûtes sans poussée considérable dans le collatéral ouest du transept. Ces piles présentent même la particularité d'abord très singulière de n'être point de structure homogène. L'examen y révèle tout bonnement des sections de cette muraille, désormais bien connue, dont les premiers pans ont été observés dans les massifs E et E^1 ; la tranche un peu faible de ce vieux mur a été consolidée par des renforts médiévaux que leur liaison n'empêche pas de discerner.

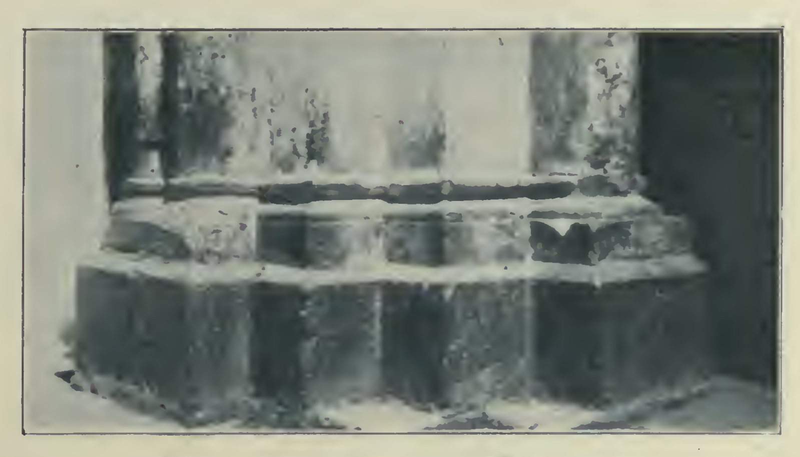


Fig. 77. — La base du pilastre (b vue fig. 80), du sud-est.

Les chapelles du Calvaire (fig. 78) introduisent, aux points où la symétrie appellerait des piliers b^3 et c^3, un agencement tout autre des supports.

Ceux des bas-côtés septentrionaux, a, b, c, alignent en plan sur la face N. des parois rectilignes massives, au lieu des ressauts multiples qui découpent les autres faces. Du côté de la galerie extrême ils n'ont, en effet, aucun rôle dans le système de voûtement qui repose tout entier sur la file annexe des supports e-i, en fausse équerre avec les piliers a-c, mais parallèle au mur nord. Cette colonnade avait son point d'attache à l'O. sur le mur x et à l'examen des voûtes (fig. 79), confirmé par celui des proportions (fig. 80 s.), il est aisé de la reconstituer : 5 colonnes, e^2, e^1, f, g, i, symétriquement réparties entre 3 piles carrées, e, h, j. La situation de la première colonne, e^2, eût entraîné une déformation du pilier a sur l'angle extérieur du transept, en un point par conséquent où s'imposaient les plus grandes précautions de stabilité ; elle paraît donc avoir été supprimée au XIIe siècle. La suivante au contraire,

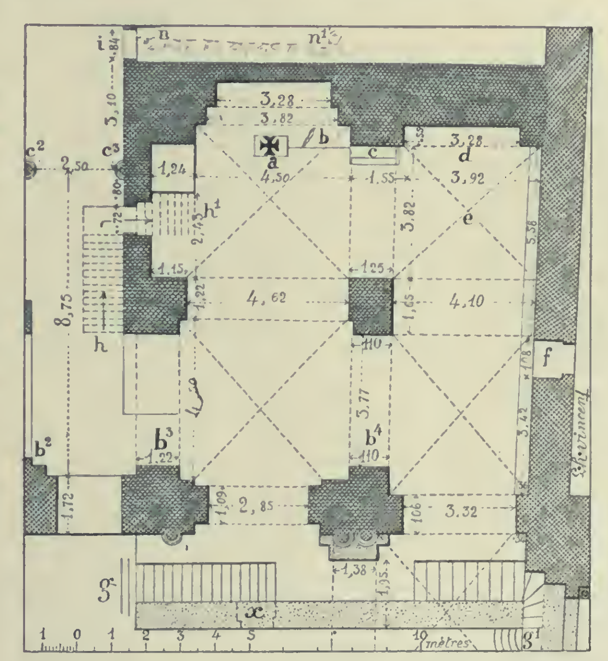


Fig. 78. — Plan des chapelles du Calvaire.

a, autel de la Croix. — b, fente du rocher. — c, autel de la Compassion de la T. Ste Vierge. — d, autel de la Crucifixion. — e, pavement en marqueterie médiévale ; à la clef de voûte, Christ en mosaïque. — f, ancienne porte méridionale du Calvaire, auj. fenêtre sur la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs. — gg^1, escaliers modernes. — hh^1, situation de l'escalier antique. — i, porte conduisant au réfectoire grec. — nn^1, escarpe de roc, voy. fig. 55. Les sigles conventionnels comme fig. 67.

e^1, plus facile à loger dans un ressaut du grand pilier, fut maintenue et n'a disparu que plus tard, laissant bien visible la trace de sa base dans la maçonnerie du socle médiéval (cf. fig. 81, e^1). De pauvres arceaux, mm^1, ont été insérés entre les piles *x* et *e* pour se substituer aux colonnes antiques sous les retombées des deux premières voûtes



Fig. 79. — Extrémité occidentale du bas-côté nord.
« A l'examen des voûtes il est facile de reconstituer la colonnade ».
(Voir fig. 80 a.)

d'arêtes. A la suite, tout demeure intact jusqu'à la pile *j*, dont la relation avec les piliers qui encadrent le massif rocheux du Calvaire, au fond de la moderne chapelle d'Adam, ne saurait échapper au coup d'œil le plus superficiel sur un plan d'ensemble (cf. pl. XIII). Cette pile se reliait au mur méridional *jl*, pour former comme un vestibule devant la chapelle de la Prison. Contraint d'éventrer ce mur pour asseoir son pilier d'angle, *c*, l'architecte franc mit un respect scrupuleux à sauver le plus possible de l'état ancien. Il conserva le

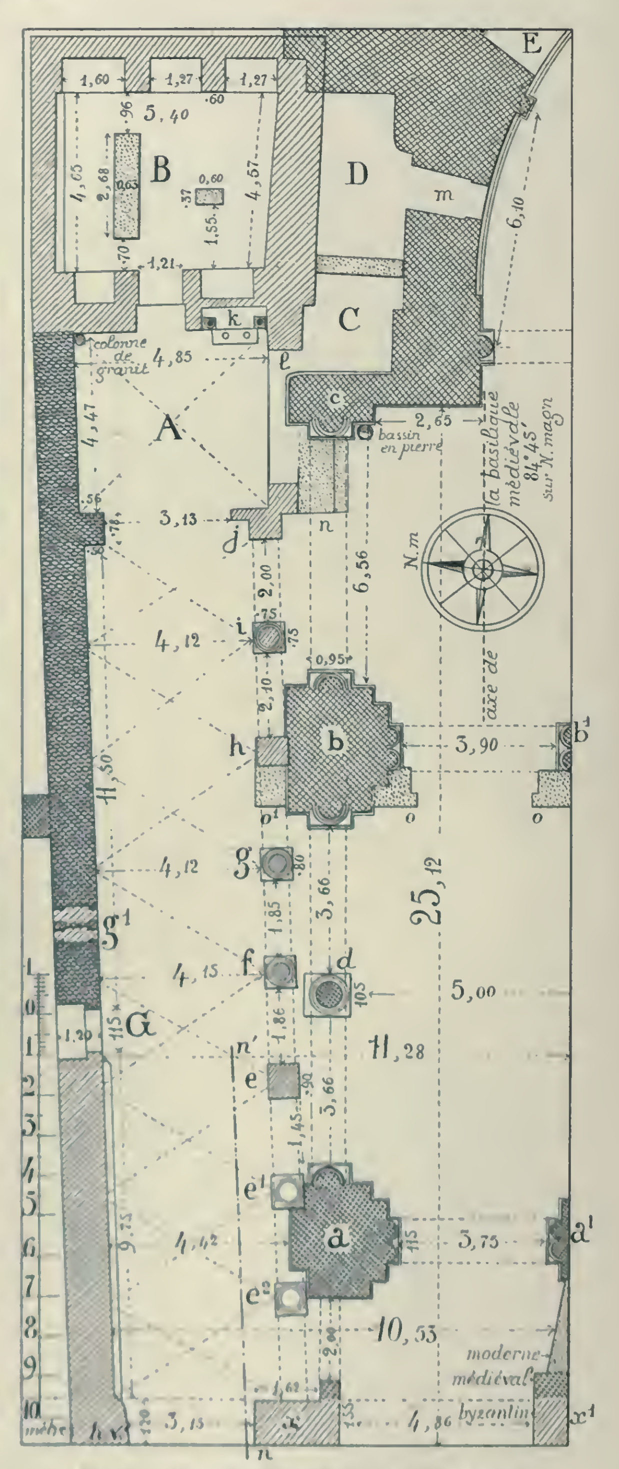


Fig. 80. — Plan du collatéral nord et de la galerie des « arceaux de la Vierge ».

tronçon de muraille *j*, qui épaulait l'extrémité de

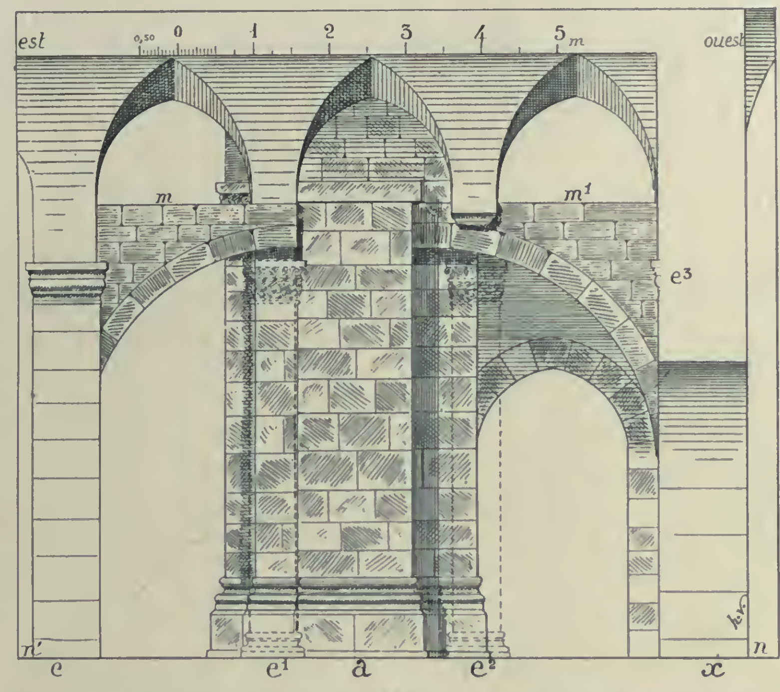


Fig. 81. — Coupe suivant la ligne *n'-n* du plan fig. 80. Les lettres comme sur le plan; e^3, console à la hauteur des anciens chapiteaux des colonnes disparues; mm^1, maçonnerie de charge pour les arcs-boutants.

la galerie, orna d'une élégante arcade la paroi orientale du vestibule, à l'angle où était localisé l'emprisonnement momentané de Jésus[1], et laissa vide l'espace que rien n'imposait de combler entre la puissante muraille neuve du chevet et le vieux mur méridional de la Prison[2]. Dans la tribune seulement il exécuta, entre son édifice et l'ancienne galerie conservée, un entier raccord de plan, moyennant l'application, contre le mur extérieur, de colonnes qui facilitèrent l'établissement des voûtes, non sans y laisser les irrégularités qu'on a vues[3].

Le caractère mesquin de la colonnade si habilement conservée n'a plus à être lourdement accentué. Tout y est fait de pièces et de morceaux. Une colonne, *i*, se trouve munie d'une assez bonne base, haussée sur un socle dont le dé est orné, sur chaque face, d'une grande croix en bas-relief (fig. 82); telles autres, *f* et *g*, toutes voisines, ont deux bases inégales et point de socle; ici un fût monolithe, là plusieurs tronçons raboutés par des bagues de fer; un joli chapiteau antique, à corbeille, a pour pendant une base renversée (pl. XVI B); tout le reste à l'avenant. En guise de chapiteaux les piles *e*, *d*, *i* ont des impostes moulurées d'un profil quelque peu insolite. Une pièce exactement de même style a été déjà signalée en étudiant les contreforts orientaux de la rotonde : nouvel et précieux élément technique de liaison entre ces lambeaux de structure disséminés d'un bout à l'autre du monument



Fig. 82. — Base constantinienne remployée dans le collatéral nord de la basilique médiévale.

1. On en peut observer d'intéressants vestiges derrière le tableau qui surmonte aujourd'hui le petit autel, *k*, sous lequel on fait vénérer le *hic* de cet emprisonnement.

2. Ce réduit constitue maintenant deux chambrettes, *C* et *D*, dont l'une au moins sert de chambre à coucher.

3. A la même date sans doute, et pour des exigences de consolidation, furent érigés dans la chapelle de la Vierge, *B*, ou arrière-chapelle de la Prison, les massifs irréguliers qui en bouleversent l'unité.

actuel. Il s'ajoute à des caractères identiques de maçonnerie en petit appareil ou en beaux matériaux pauvrement remployés ; il s'ajoute au détail plus expressif encore de l'alternance brique et pierre, enfin aux relations d'orientement, pour faire la preuve que toutes les parties de l'édifice où ces éléments se retrouvent, appartiennent à une phase du sanctuaire qui fait la transition entre l'état primitif constantinien et la grande restauration latine du XIIe siècle.

La décoration de toute la basilique serait d'une excessive sobriété s'il en fallait juger par ce qui subsiste. On chercherait vainement une trace de peinture antique ou un débris de vitrail. Un médaillon rendu méconnaissable par la fumée séculaire sous la voûte de la chapelle de la Crucifixion[1] et un fragment mieux conservé dans une arcade de la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs : tels sont, je crois, les seuls vestiges de la somptueuse ornementation en mosaïques décrite par les auteurs du moyen âge. Quant au décor sculptural, mieux protégé contre l'effritement et la dilapidation, il se réduit à la nervure des ogives et à la série remarquable des impostes et des chapiteaux. Si l'une ou l'autre pièce comme le grand chapiteau corinthien de la colonne *d* (pl. XVII, cf. XVI) est un remploi évident, ce n'est certes point par pénurie d'inspiration artistique : les chapiteaux d'à côté en font assez foi. L'attention se porte naturellement tout de suite sur les plus curieux : ces chapiteaux historiés, où de petits personnages, cambrés sous les volutes (pl. XVIII, 1), ou trônant à la façon d'un monarque du Bas-Empire (XVIII, 4), se détachent en haut



Fig. 83. — Tribunes du collatéral nord. Chapiteaux du pilastre *d*, faces ouest et sud. Décor architectural dans l'abaque des chapiteaux gemellés de la face sud. — Tore sur la nervure de la voûte.

1. Reproduit en chromolithographie pas très brillante dans SALZMANN, *Jérusalem*, face p. 59.

relief sur des feuillages d'acanthe. Il ne serait pas invraisemblable que telle de ces représentations eût la valeur d'un symbole religieux ou d'une véritable figure historique[1]; la plupart néanmoins sont nées de la fantaisie artistique où excellaient si fort les *tailleurs d'ymaiges*, en particulier dans les Écoles françaises du Centre, de Bourgogne ou d'Auvergne, ou dans l'École rhénane. Comment voir, en effet, autre chose que d'ingénieuses combinaisons décoratives dans cet assemblage de feuilles d'acanthe presque classiques, d'entrelacs et de masques humains sur les chapiteaux jumeaux de la pl. XIX, 6? L'imitation corinthienne prédomine dans le déambulatoire et même aux collatéraux N. du transept et du chœur : imitation infiniment souple toutefois, où le goût du sculpteur conserve une admirable liberté. Rien de rigide dans l'ordonnance symétrique et la plus inépuisable variété dans la composition de chaque pièce. Il faut laisser aux historiens de l'art la tâche de commenter le détail de ces compositions, de mettre en relief le caractère de ces curieuses architectures figurées dans des abaques (fig. 83, pl. XVIII, 4; XIX, 6 s.), de dé-

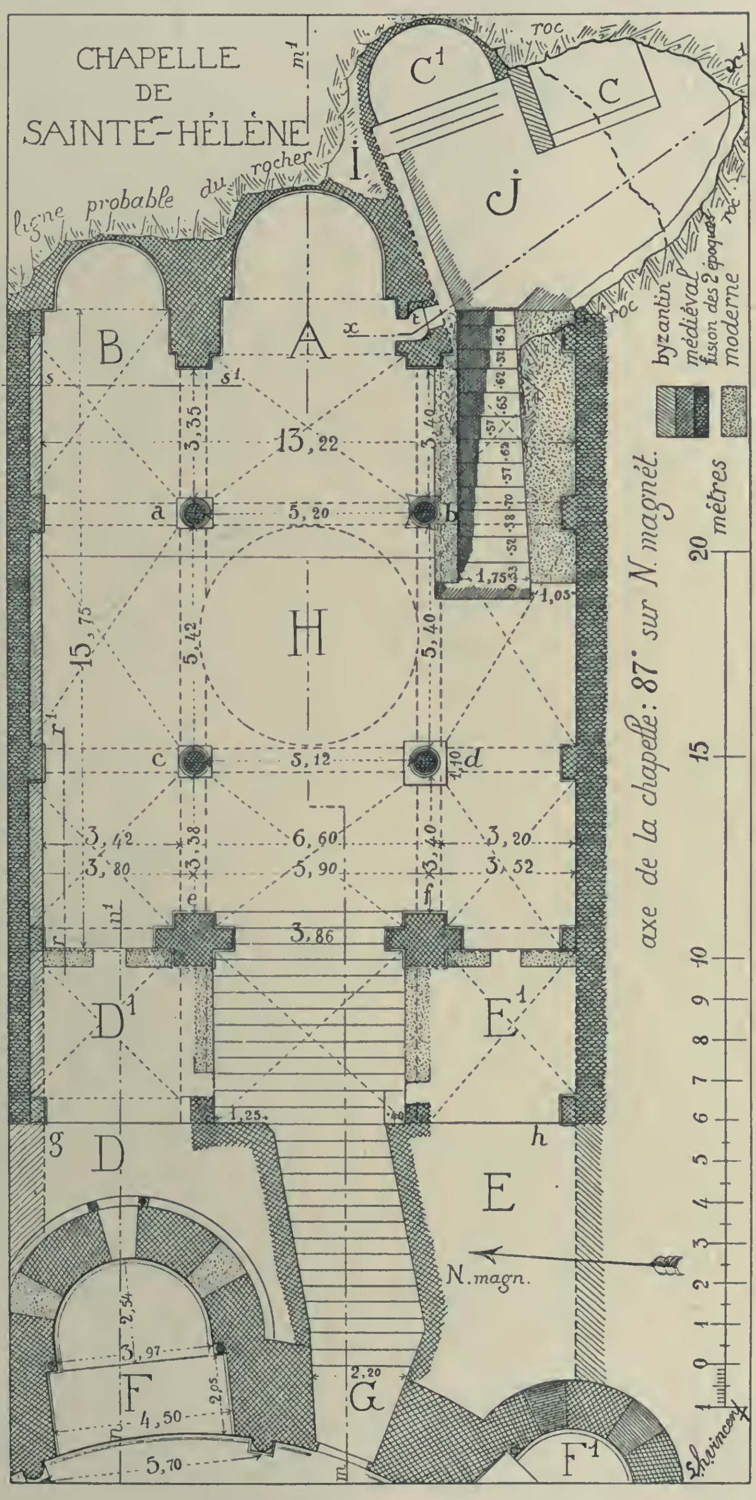


Fig. 84 — Plan de la chapelle Sainte-Hélène.

1. Dans le curieux sujet de la pl. XVIII, 4, lamentablement défiguré par un badigeon qui encrasse toute la sculpture, on pourrait reconnaître un Christ « assis en Majesté » suivant l'expression du moyen âge. Il est moins probable qu'on ait voulu représenter le roi latin qui fit exécuter la restauration. Ce chapiteau et trois autres furent élégamment dessinés naguère par M. de Vogüé (*Les églises...*, pl. X).

couvrir dans la profusion de motifs ornementaux certains sujets aussi familiers aux sculpteurs du XIIe siècle que les fleurettes en pointe de diamant (abaque de XIX, 6), ou les oves : autant d'éléments utiles pour classer l'édifice dans la sphère précise d'influences occidentales d'où il procède [1]. Notons seulement encore l'emploi constant d'abaques très développés et toujours carrés, alors même que le tailloir a des faces concaves par imitation du tailloir antique. Le profil de ces abaques et des impostes est assez généralement un cavet ou une doucine, le plus souvent alors orné de palmettes ou de feuilles d'acanthe alignées debout, suivant un procédé connu déjà dans l'ornementation byzantine [2], qui l'avait emprunté à l'ornementation antique (pl. XIX, 3-6).

Cette décoration sculpturale élégante et sobre, rehaussée de tout l'éclat des peintures et des mosaïques, devait s'harmoniser jadis avec l'imposante ordonnance architecturale pour constituer un monument splendide; aussi bien, demeure-t-il émouvant encore sous les haillons de sa gloire.

III. — LES CHAPELLES ANNEXES.

§ 1. *La chapelle de Sainte-Hélène.*

L'église souterraine où conduit l'escalier *G*, ouvert obliquement au chevet du chœur médiéval, est un édifice à trois nefs avec coupole centrale (fig. 84 et pl. XIII). Vers l'extrémité du bas-côté sud une nouvelle volée de marches descend au fond d'une anfractuosité irrégulière en pleine roche. Cette cavité inférieure, *J*, aménagée en oratoire, est désignée comme le lieu où la Croix fut découverte; la chapelle plus élevée, *H*, est consacrée à la mémoire de la pieuse impératrice mère de Constantin, et probablement la fondatrice véritable du sanctuaire.

La chapelle est embrassée presque d'un coup d'œil quand on arrive au bas de l'escalier et ce qui frappe dès l'abord, c'est l'aspect très composite de sa structure, marquée pourtant d'une empreinte générale romane assez accentuée. En fait, on découvre vite que les deux extrémités seules sont spécifiquement romanes. Au centre et dans les bas-côtés, si l'on étudie depuis le sol jusqu'à la hauteur des arcades et des voûtes sans porter ses regards jusqu'au sommet des arcs brisés, on retrouve exclusivement la maçonnerie de disette déjà familière par les observations sur beaucoup d'autres points, et l'accumulation des pièces d'architecture les plus disparates qui forme avec cette maçonnerie une sorte d'agglomérat archéologique invariable.

Le tracé absolument précis des absides *A* et *B* eût exigé l'ouverture des cabanons érigés derrière les autels modernes. On a dit plus haut comment l'accès nous en avait été interdit. Les mesures sur lesquelles a pu être établi le plan ne sauraient donc être garanties, quoique les nuances possibles de proportions ne doivent pas altérer essentiellement le caractère de ce tracé, aussi médiéval que possible en tous ses détails. La nef méridionale est dépourvue d'abside : c'est la crypte de l'Invention de la Croix qui lui en tient lieu.

Il eût importé davantage de pouvoir relever avec précision le bout opposé de la chapelle, dans les réduits *D-E* qui en masquent aujourd'hui la première travée occidentale. Quelques observations de M. Schick et des officiers du *Survey*, ou les bons vieux plans de Bernardino Amico et de Horn peuvent fort heureusement suppléer au caprice ombrageux du cerbère arménien pour attester la structure générale de ces petites pièces et le mouvement du rocher. Les deux grands murs latéraux viennent buter de biais contre la base des absidioles médiévales, *F* et *F*[1], qui paraissent les avoir coupés. Le sol rocheux, très élevé dans *D-E* (fig. 85), est brusquement abaissé en *D*[1]-*E*[1] presque au niveau moyen de la chapelle *H*. Abstraction faite des cloisons modernes, il est facile de ressaisir l'aspect originel de la travée, et la chapelle se trouve cernée entre deux escarpes rocheuses inégalement hautes, mais qui seraient absolument parallèles, n'était la déformation de la grande anfractuosité *J*. La différence de hauteur n'est qu'apparente au surplus, car la ligne *g-h* est un simple gradin créé par l'exploitation de cette paroi et le niveau correspondant à *I* se retrouve dans l'absidiole *F*. On

1. On se reportera pour des éléments de comparaison aux magistrales études de M. de Lasteyrie (*L'arch. rel.*, ch. XVIII : *Les chapiteaux*, pp. 605-634), de M. Enlart (*Manuel...*, § XXVI : *Décoration des supports*, pp. 367 ss.), de M. de Vogüé (*Les églises..*, pp. 186 ss.).

2. Cf. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine*, pl. I, 1 ; VI ; XIV, 1, etc.

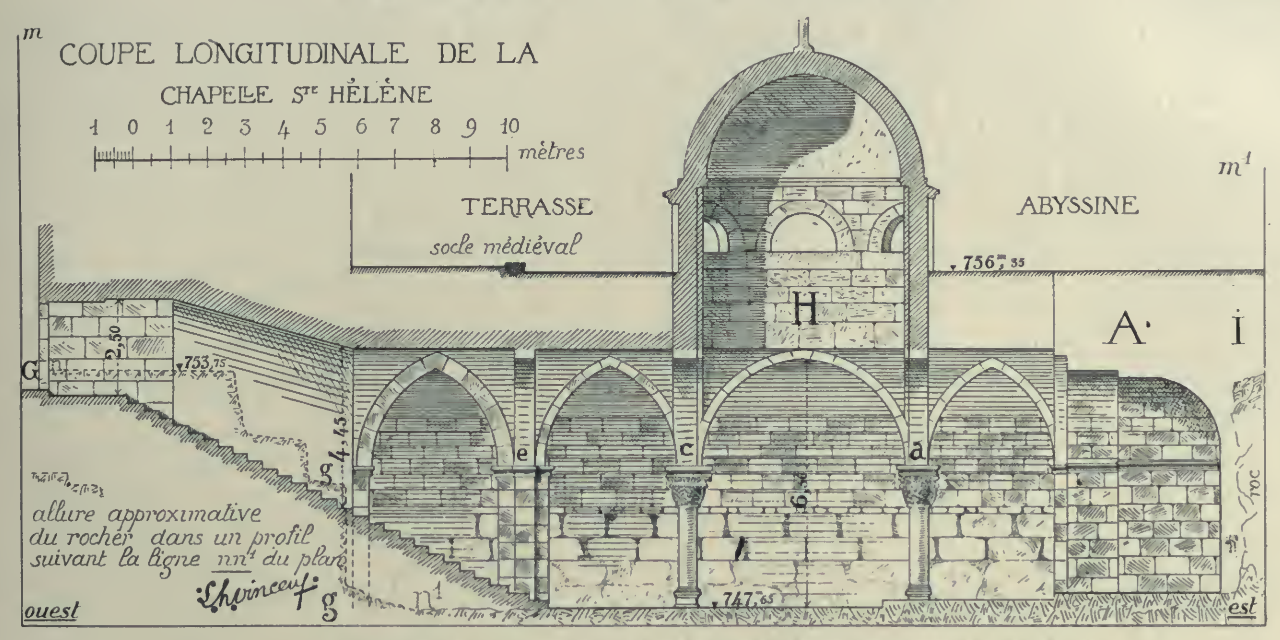


Fig. 85. — Coupe longitudinale sur l'axe central de la chapelle Sainte-Hélène (ligne mm^1 du plan, fig. 84).

se souvient qu'il s'agit là d'une section du fossé antique creusé au pied du rempart. L'objection que les murs nord et sud seraient eux-mêmes des parois de roc avec placages de maçonnerie, est une toute gratuite hypothèse jusqu'à ce jour. Si l'excavation est barrée ainsi transversalement

Fig. 86. — Élévation géométrale du mur nord dans la 1re travée occidentale (ligne rr^1 fig. 84) et coupe transversale sur le bas-côté nord (ligne ss^1 du plan, fig. 84).

par des parois rocheuses, ces parois ne peuvent guère excéder une hauteur de 1^m à $1^m,20$ au maximum; or, même avec ce maximum, très peu vraisemblable dans l'état présent de l'information, la théorie du fossé demeure justifiable.

Il n'y a pas à s'attarder sur des particularités de structure que les graphiques exposent avec le détail utile (fig. 86 ss., pl. XX). A les scruter de très près, on se persuaderait assez volontiers que les Croisés ne furent point les créateurs de ce minable édifice, restauré seulement par eux avec un respect admirable. A vrai dire, leur

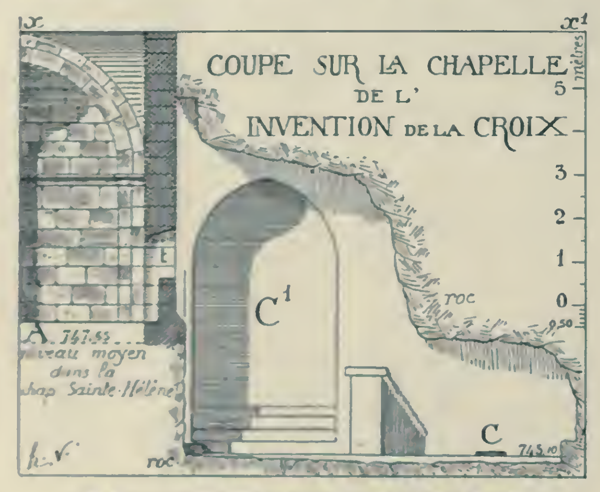


Fig. 87. — Coupe sur la ligne xx^1 du plan, fig. 84.

manière ne répugnait pas absolument au remploi de matériaux plus ou moins hétéroclites; je ne vois pourtant pas dans l'architecture médiévale d'exemple bien authentique d'un assemblage aussi parfaitement hybride que les supports de la coupole (fig. 84) : quatre tronçons de colonnes disparates[1] et de diamètre variable, hissés qui sur une base ordinaire, *a*, qui sur un chapiteau, *b*, qui sur un joli socle de profil romain, *c*, qui sur une base beaucoup trop large, *d*, avec des chapiteaux un peu à l'avenant. Mais les constructeurs francs auraient-ils pu se satisfaire d'une aussi chétive maçonnerie à la base de parois qu'ils allaient couronner d'un beaucoup meilleur appareil? Tout est simple s'ils ont seulement restauré la chapelle. Conservant le corps de l'édifice jusqu'à la hauteur des arcades, ils auraient inséré des pilastres dans les parois longitudinales[2], appuyé sur les anciens supports leurs arcs brisés et leur nouvelle coupole. Les supports *ef* de la première travée auraient été renforcés pour porter la galerie du cloître supérieur, et les absides auraient été intégralement refaites. La nécessité d'adapter l'accès du petit sanctuaire à la galerie du déambulatoire contraignit de couder par une double brisure l'axe de l'escalier dont l'entrée devait s'ouvrir avec symétrie entre les deux absides *F* et F^1. Quoi qu'il en soit, le monument garde à peu près encore, à la réserve du délabrement lugubre d'aujourd'hui, l'aspect que lui donnèrent les Croisés. Tout au plus imaginera-t-on que l'espèce de lucarne, *t*, pratiquée de seconde main dans le mur de l'abside *A*, est d'une gaucherie trop naïve pour leur être attribuée. Un maçon inexpérimenté a créé plus tard cette loggia pour que sainte Hélène y ait pu « surveiller la découverte des croix ».

§ 2. *La chapelle Sainte-Marie.*

Le groupe des annexes septentrionales, dont la chapelle Sainte-Marie est le centre (pl. XIII *D* et fig. 88), n'offre à première vue qu'un enchevêtrement inextricable de murs, cloisons, placages adossés, superposés, rajustés bien ou mal depuis les temps byzantins jusqu'à nos jours. Le petit sanctuaire lui-même est un rectangle exigu, avec une abside quadrangulaire au profil extérieur bizarre et comme engoncée dans une sacristie en fausse équerre, couverte de voûtes bancales. A l'examen persévérant, l'ordre s'établit dans ce chaos; les superfétations modernes s'éliminent, les tronçons d'une même muraille depuis longtemps mutilée s'appellent dans un alignement qui en détermine la relation. Aux points où les parois sont, par fortune, demeurées nues, la maçonnerie étale des caractères désormais familiers qui viennent à l'appui des autres indices techniques pour autoriser un classement archéologique. Le tout une fois concrétisé sur des plans, il n'est plus malaisé de discerner, sous ce qui existe, la figure de ce qui fut aux diverses

1. Deux en granit gris, un en marbre blanc, un autre en pierre rouge.

2. Au N. ces pilastres reposent sur la crête arasée du vieux mur (fig. 86); au S., ils descendent au sol et ont tout l'air d'avoir été encastrés après coup dans la paroi.

époques dans la longue histoire du monument.

La minuscule chapelle, *D*, fait corps avec une enfilade de pièces[1] et de couloirs informes au sud de ces pièces, que limite à l'ouest un mur *bb'*, sans aucune ouverture au plan inférieur. L'unité de la muraille septentrionale *bd* n'est pas douteuse. Au sud, la ligne parallèle *b'd'* a été morcelée pour pratiquer un débouché aux portes *L* et *Z*; la section intermédiaire, *lz*, n'ayant plus de rôle utile, a été en grande partie démolie. Le rectangle *D* se trouve ainsi beaucoup plus que doublé. Aucun autre mur que celui de la chapelle ne le recoupe transversalement. On peut toutefois observer encore dans les murailles modernes délimitant le réfectoire franciscain deux colonnes, *ii'*, que leur placement symétrique suggère tout de suite dans leur fonction originelle. Un arc de décharge, dont la retombée demeure visible dans le couloir en avant de la porte *Z*, implique dans le mur occidental de la chapelle une ouverture correspondant à peu près à l'écartement des deux colonnes dressées en avant. Et tout au bout du long rectangle, dans la muraille *bb'*, voici, dans le même axe, une autre baie monumentale, *B*, actuellement bloquée, au fond d'une boutique sordide et ténébreuse, accessible par le poste de police de la rue des Chrétiens, *P*. Enfin, à l'extrémité occidentale de cette même pièce, toutefois avec une légère déviation axiale, on aboutit à une grande porte, *A*, aujourd'hui murée aussi. Entre ces divers éléments la relation organique, déjà claire au seul point de vue architectural, est rendue évidente par les descriptions et les vieux graphiques. Il y avait là une entrée du Saint-Sépulcre et un imposant escalier rachetait la différence énorme des niveaux entre la rue occidentale et le sol du sanctuaire. M. Mauss[2] publiait naguère de cet agencement architectural une restauration que l'étude minutieuse des vestiges en place et des proportions réelles oblige de nuancer. Entre la face orientale du mur *bb'* et l'axe des colonnes *ii'*, l'intervalle est de 10m,05 : soit 9m,70 sur 6m,50 d'espace autrefois libre, constituant un ciel-ouvert dont l'escalier occupait

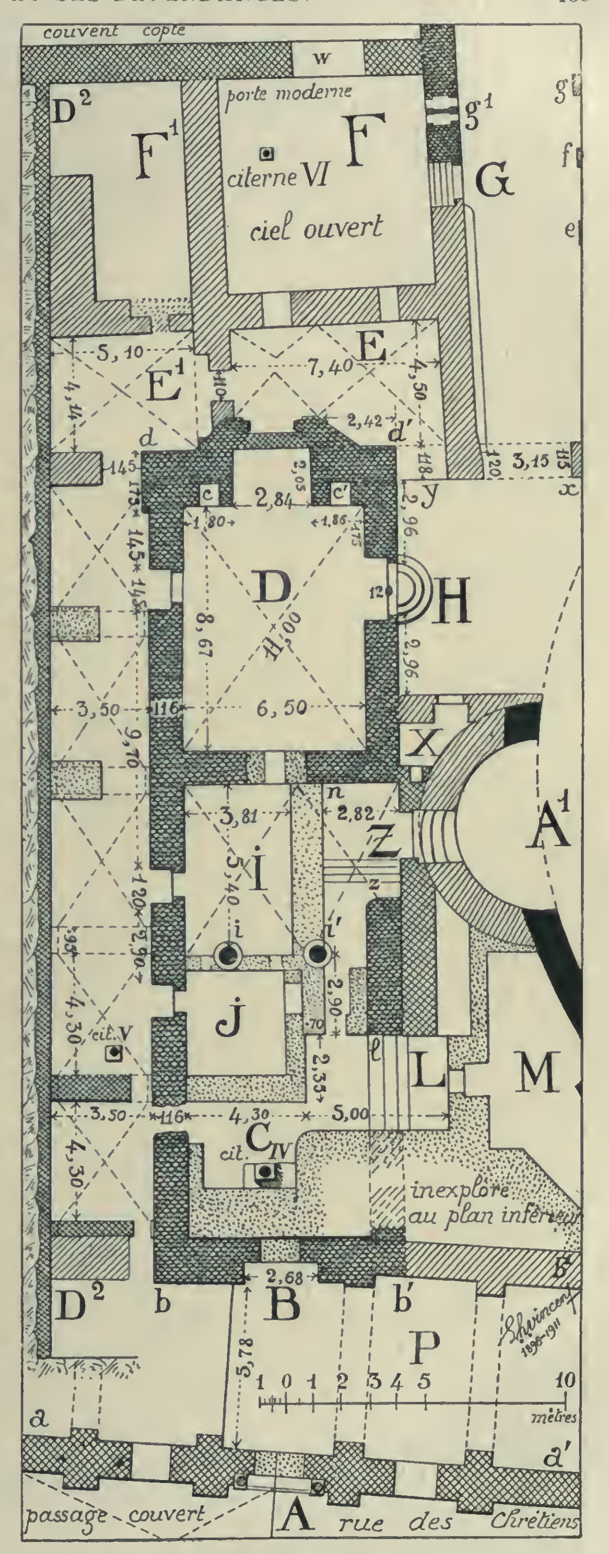


Fig. 88. — Chapelle Sainte-Marie et ses annexes. Plan.

1. *I*, réfectoire de la communauté franciscaine; *J*, cuisine; *C*, cour partiellement à ciel ouvert, avec la grande citerne IV, d'usage commun et naturellement dite, elle aussi, de « Sainte-Hélène ».

2. *Église du Saint-Sép.*, pp. 3 ss.

probablement toute la largeur. M. Mauss proposait là une volée de 30 marches — chiffre emprunté aux descriptions médiévales — amorcée au seuil de la porte *B* et se terminant à un petit palier de $1^m,50$ en avant des colonnes. Avec la hauteur moyenne de $0^m,21$ et la foulée de $0^m,30$ qu'il donnait aux marches, on ne peut faire cadrer le chiffre adopté ni en hauteur, ni en longueur. D'autre part, le dessin de Bernardino Amico, si bien appuyé dans son ensemble par les réalités encore accessibles, paraît limiter la grande volée de marches sensiblement à l'orient du mur extérieur *bb'*; des degrés plus petits conduisent à la porte. Le tracé de la coupe longitudinale (fig. 90) montrera le plus simple parti faisant droit à l'indication du vieux plan, combinée avec l'état des lieux. De la porte *B*, ouvrant de plain-pied sur un perron [1]

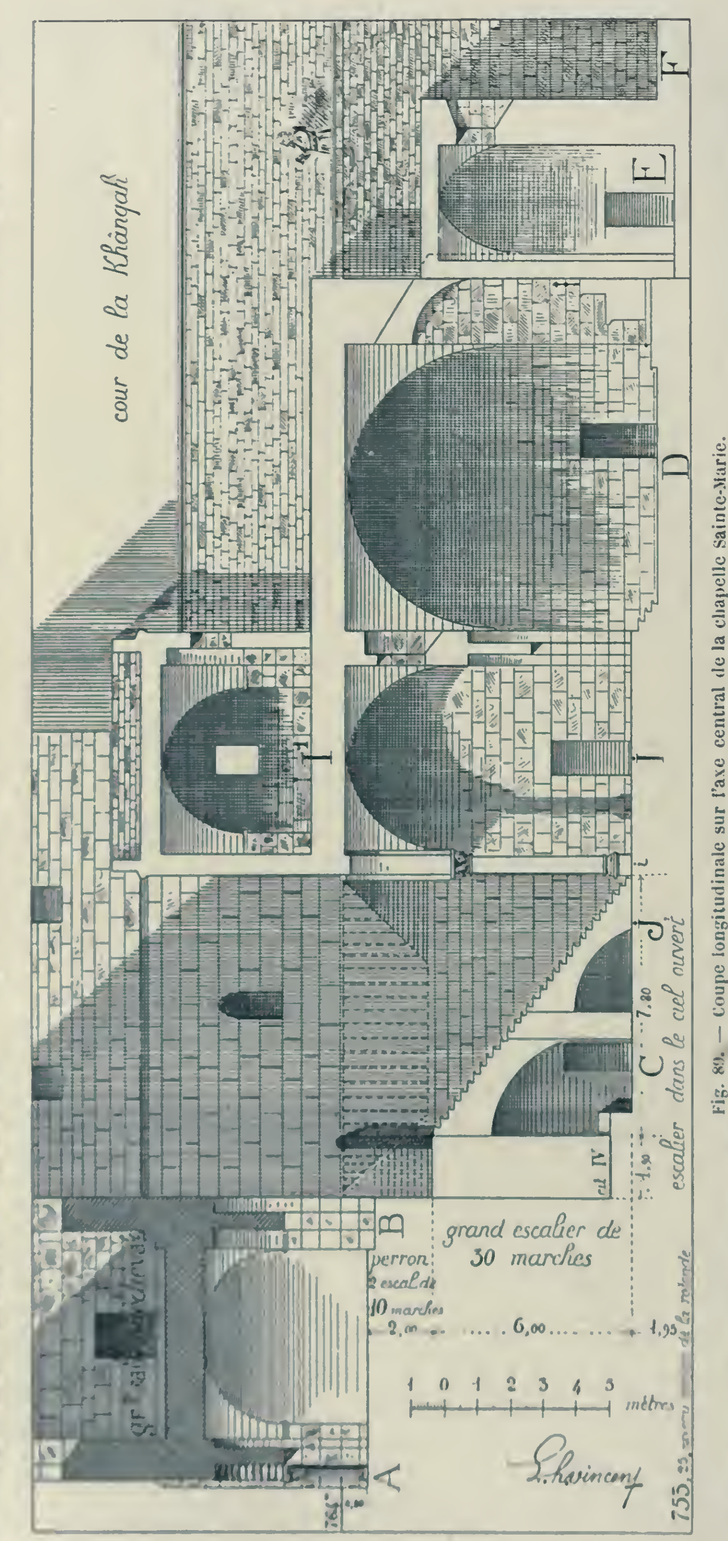


Fig. 89. — Coupe longitudinale sur l'axe central de la chapelle Sainte-Marie.

A, porte Sainte-Marie (pl. XXI) sur la rue des Chrétiens. — *B*, porte primitive dans l'enceinte occidentale du sanctuaire. — *C*, ancienne cour à ciel ouvert dans laquelle était installé un monumental escalier d'accès au Saint-Sépulcre. Le tracé en est restauré d'après quelques rares indices archéologiques et l'étude des niveaux et proportions. La cour est aujourd'hui morcelée en plusieurs réduits. — *I*, *I*, cuisine et réfectoire actuels du petit couvent des PP. Franciscains, jadis atrium de la chapelle Sainte-Marie. — *i*, colonne en place de l'arcade centrale du porche. — *J*, étage médiéval surajouté au porche byzantin, et dit « chambre de Sainte-Hélène ». — *D*, chapelle Sainte-Marie remaniée au moyen âge. Le tracé partiellement pointillé, au chevet, rétablit la forme primordiale de l'abside. Sur la terrasse Sainte-Marie a été récemment érigé un très petit campanile que la coupe n'enregistre pas. Le mur septentrional de la terrasse latine sert de soutènement à la cour surélevée de la mosquée el-Khânqah. — *E*, sacristie latine. — *F*, cour à ciel ouvert.

1. Il est facile de donner au parapet de ce perron un caractère décoratif en harmonie avec sa situation au centre du grand escalier, face au porche de la chapelle. Deux fragments d'un monumental cadran solaire encastrés aujourd'hui dans le blocage qui obture en partie les anciennes fenêtres de la paroi *bb'* ont toute chance d'avoir été ramassés au voisinage immédiat. L'ancien parapet serait une place aussi appropriée que possible pour un monument de ce genre. A la hauteur du perron antique existe aujourd'hui, au pourtour du ciel-ouvert, un auvent indiqué en pointillé dans la figure 89.

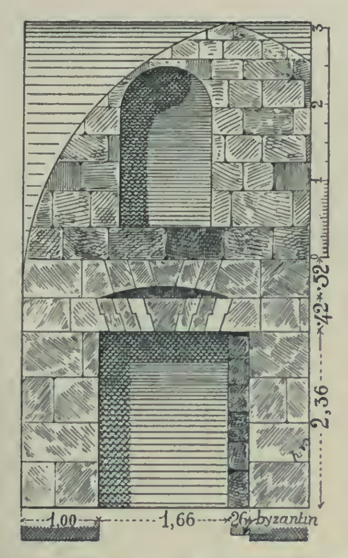


Fig. 90. — La porte Z, au fond de l'absidiole A^1. Plan et élévation géométrale.

large de $1^m,90$, deux petites volées de 10 marches descendent en sens inverse à un palier de 2 mètres contre-bas; c'est là qu'aboutissent les 30 marches hautes seulement de $0^m,20$, comme il est normal pour un escalier de cette importance. La dernière marche affleure le socle des colonnes du porche; car il saute aux yeux que, dans cette disposition, la pièce *I* débarrassée des cloisons parasites qui l'ont défigurée est tout bonnement le porche spacieux de la chapelle Sainte-Marie. Entre le sol antique de ce porche, tel qu'il est indiqué par l'état actuel du couloir devant la porte *Z*, et le dallage de la chapelle, le dénivellement serait d'environ $0^m,75$: c'est la place de 4 marches (fig. 89). Quatre autres marches devant la porte *H* (fig. 88) amenaient au sol de la rotonde.

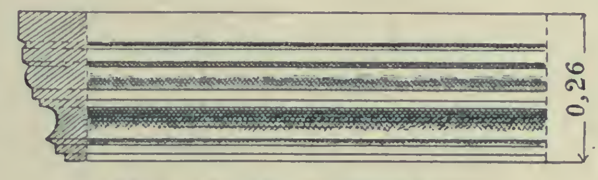


Fig. 91. — Fragment d'architrave antique.

L'installation primordiale de cette entrée pourrait, à la rigueur, être contemporaine des édifices constantiniens; le caractère en est assez grandiose pour qu'on en puisse faire honneur à l'architecte impérial. A la condition toutefois de réduire tout l'ensemble au simple rôle d'accès au Saint-Sépulcre par l'occident et d'éliminer la chapelle *D*, installée plus tard seulement à l'extrémité du passage, vers le même temps où la rotonde disloquée devenait une sorte de grand hémicycle, sur lequel on greffait trois absidioles saillantes à l'extérieur. L'extrados de la conque septentrionale venait presque toucher la paroi du porche de Sainte-Marie qu'elle respectait et rien ne fut changé alors dans le dispositif de la grande entrée. A l'époque du royaume latin, les édifices qui bordaient la rue occidentale — alors rue du Patriarche — furent considérablement remaniés. Le palais patriarcal, situé à l'angle N.-O. du Saint-Sépulcre, développa ses dépendances tout au long de la rue. La porte extérieure du passage au Saint-Sépulcre recula de *B* en *A*, c'est-à-dire du mur primitif (*bb'*) de l'enceinte générale au mur nouveau *aa'*. Cette porte devint le joli petit édicule en saillie (pl. XXI) que le temps et les barbares n'ont pas réussi à défigurer totalement encore. Mais la vénération grandissante qui s'attachait à la chapelle Sainte-Marie, un peu aussi l'agencement nouveau du sanctuaire rendaient désirable que le passage eût un autre débouché. L'absidiole A^1 n'ayant plus de fonction bien utile, fut choisie pour ce débouché. On y perça la porte *Z*, que tous les détails de sa structure (fig. 90) révèlent comme d'origine médiévale. L'antique muraille *b'd'* éventrée sur la longueur nécessaire, on rejoignit le grand escalier en pratiquant sommairement, à l'intérieur et à l'extérieur de la nouvelle porte, des degrés correspondant à ceux qui se trouvaient aux deux portes ouest et sud de Sainte-Marie. Le premier coup était porté à la splendide ordonnance de l'entrée occidentale primitive. Elle est aujourd'hui si parfaitement anéantie, travestie à tout le moins, qu'il y faut une patiente attention pour la ressaisir. La chapelle même fut retouchée par les architectes Francs. Peut-être dans un but de consolidation, ou pour l'ajourer dans le haut, en l'adaptant à la pièce *E* qui en devenait la sacristie, on en transforma

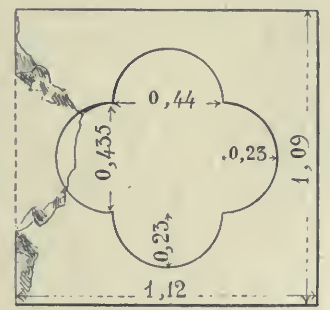




Fig. 92. — Cuve baptismale antique; plan et coupe. Une des parois est brisée.

l'abside[1]. Le porche fut surmonté d'un petit étage, I^1, que sa physionomie archaïque, respectée tant bien que mal, a fait baptiser depuis quelques siècles « chambre de Sainte-Hélène ». Le détail des autres modifications est sans portée pour l'intelligence du monument. Signalons seulement encore le bon fragment d'architrave antique avili au rôle de linteau à la porte basse et poisseuse, *L*, du magasin à huile *M* (fig. 91), et la cuve baptismale (fig. 92) reléguée à l'angle *n* au fond du capharnaüm qu'est le couloir de la porte *Z*. M. Mauss[2] s'est donné beaucoup d'embarras à spéculer avec des textes vagues de pèlerins pour se persuader que ce monument était plus ou moins en place, et créer en ce recoin le baptistère antique de la basilique. Il n'y a qu'à voir cette cuve brisée, branlante sur le sol dénivelé du réduit, pour comprendre qu'elle n'est pas en place et n'a pas été prévue pour cet endroit. On l'y a reléguée tardivement quand elle est devenue un ustensile hors d'usage. La situation primitive est à l'opposé du sanctuaire dans les chapelles du parvis méridional que nous allons précisément aborder.

§ 3. *Les chapelles du parvis.*

Un inventaire scrupuleux en enregistrerait facilement une douzaine, à compter les oratoires des couvents orthodoxes de Gethsémani au sud, et de Saint-Abraham à l'est. Ils s'ornent pour la plupart de titres pompeux et usurpés : chapelle des Archanges, de Melchisédek, du sacrifice d'Abraham, sont de grands noms qui compensent mal une pénurie absolue de caractère artistique. Presque tous cependant, logés en quelque dépendance du sanctuaire antique, l'ont sauvée de la ruine, tout en la rendant plus ou moins méconnaissable d'abord sous les transformations qu'ils lui ont imposées. C'est ainsi que, dans le groupe de chapelles alignées à l'occident, on démêle sans trop d'effort une annexe importante du monument primitif : le baptistère constantinien (fig. 93).

L'usage de ces oratoires sordides est aujourd'hui dévolu au clergé orthodoxe arabe, et ils n'ont plus aucune communication directe avec la basilique. On y pénètre par une porte *B*, simple brèche dans la paroi orientale et de symétrie imparfaite entre deux des absides projetées sur le parvis. Il n'est que de franchir ce seuil et de s'arrêter au milieu du ciel-ouvert actuel, *N*, pour avoir l'impression que cet édifice a subi mainte retouche. C'est affaire patiente de mensurations, de nivellements et d'arpentage, de les définir et de concrétiser le monument avant d'en pouvoir saisir l'évolution archéologique. L'ordonnance générale, si uniforme dans la plupart des plans en circulation, est étrangement irrégulière au premier coup d'œil. Au lieu de trois nefs presque indépendantes et identiques, en relation avec un long narthex et munies chacune de son abside, on discerne trois pièces disparates : au centre un carré *N*, de 9^m,20 de côté ; au N. une salle quadrangulaire, *O*, de 5^m,50 $\times$ 6^m,88 ; au S. un long rectangle O^1, de 9^m,20 $\times$ 5^m,63. Cette longueur de 9^m,20 trahit déjà la relation de O^1 avec *N*, corroborée par une liaison organique étroite et une identité absolue d'orientement. Avec *O*, tout va d'autre sorte. La rupture du tracé est complète et l'axe d'orientation incliné d'environ 2° 10′ vers le nord. La massivité des maçonneries est expliquée sans doute par le campanile planté sur cette chapelle ; il est toutefois évident que la tour médiévale n'a pas motivé cette orientation divergente : l'abside, qui en permet la détermination, est demeurée indemne de retouche franque et les deux puissantes piles orientales du clocher témoignent du souci que s'était donné l'architecte pour la respecter.

On estimera très difficilement fortuit que l'axe longitudinal de cette chapelle coïncide sur l'horizon avec l'orientement anormal de la rotonde transformée en hémicycle et barrée un peu en avant des absidioles A^1 et A^2. Non moins étrange serait le hasard complaisant qui aurait campé la chapelle centrale sur un axe est-ouest strictement parallèle à celui de la rotonde primitive, c'est-à-dire en tant qu'ordonnée à la crypte de Sainte-Hélène et aux grandes portes de façade dans l'hospice russe et le couvent copte (cf. pl. XIII).

1. La forme primitive, assez simple à retrouver, est indiquée dans la coupe (fig. 89). La nécessité d'épauler les voûtes de *E* fit sans doute ériger alors les piles qui ont constitué de chaque côté de l'abside les deux niches *cc'*. Cette dernière renferme maintenant un tronçon d'une « colonne de la Flagellation ».

2. *Église*..., pp. 4, 8 s., 13.

Mais si l'on est en droit de faire fond sur des principes de tracé, que confirment d'ailleurs maintes particularités techniques de structure, c'est par conséquent trois grandes phases architecturales qu'il faut distinguer en cet aggloméral de constructions. Naturellement il n'est tenu aucun compte des évidentes superfétations modernes : réduits sans liaison essentielle avec les vieilles parois, lèpre hideuse de plâtras, ou reprises sur de rares points. Tout cela éliminé, l'édifice prend un air bien accentué de monument médiéval, au moins en ses deux extrémités nord et sud. A vrai dire cependant, cette physionomie n'est que superficielle, résultant surtout du système des voûtes et de certains éléments décoratifs, tels que les arcatures des stalles pratiquées dans le mur *CD*, mitoyen entre *N* et *O*[1]; ni dans les combinaisons proportionnelles, ni dans l'agencement structural, ni enfin dans le traitement des matériaux ne se retrouvent les principes familiers aux constructeurs du moyen âge; seul l'empattement du clocher porte avec toute évidence leur empreinte. D'où la nécessité de classer aux époques antérieures l'origine des constructions qu'ils ont tout bonnement transformées. Dans la mesure assez restreinte où l'examen de détail est aujourd'hui réalisable, le diagnostic demeurerait incertain si quelques éléments ne se classaient d'eux-mêmes : telle cette courte section de maçonnerie mariant brique et pierre, *I*, dans la paroi occidentale de la chapelle *O* (fig. 94). Les rares points où s'est rencontré déjà cet amalgame, in-

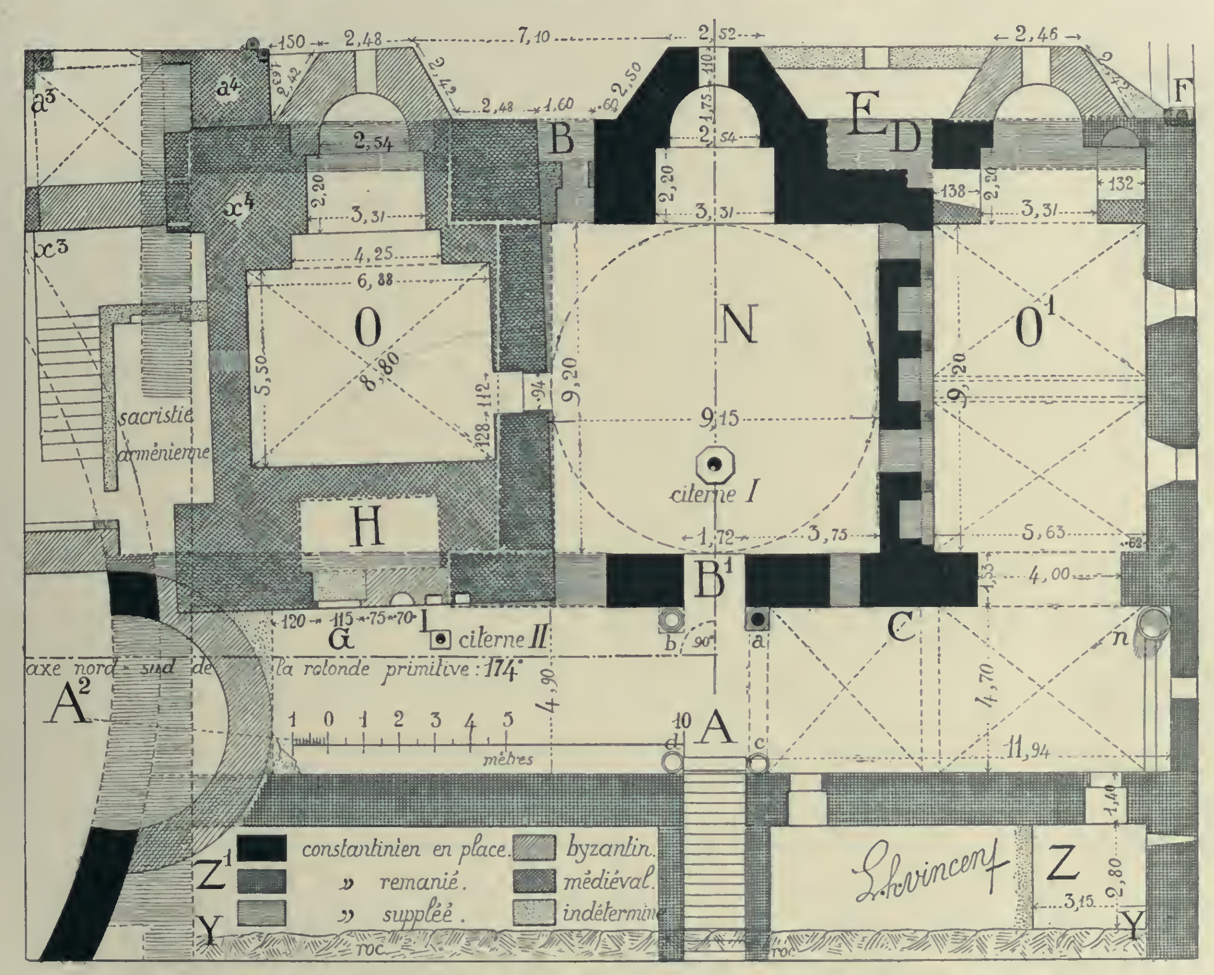


Fig. 93. — Les chapelles méridionales du parvis. Ancien baptistère constantinien. Plan de l'état actuel (cf. pl. XIII).

solite à Jérusalem, ont tous paru d'époque byzantine relativement basse. Il a pour habituel pendant, au Saint-Sépulcre, une maçonnerie de très médiocre appareillage, en matériaux de fortune, et ces caractères se retrouvent au mieux en plusieurs sections du groupe actuellement étudié : dans les deux absides O et O^1 en particulier, en discordance d'alignement. L'abside centrale, au contraire, avec son appareil plus soigné, ses robustes massifs latéraux et son orientation, s'harmonise spontanément avec les plus archaïques parties du sanctuaire. La dissection plus approfondie serait hors de propos en cet endroit et le groupe de nos chapelles est désormais suffisamment intelligible.

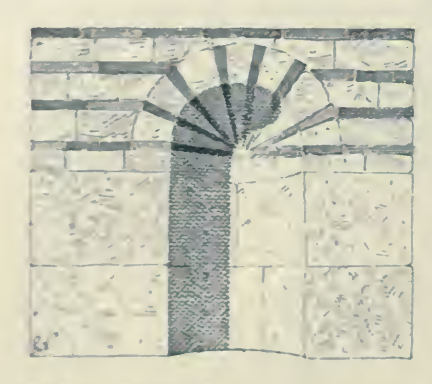


Fig. 94. — Vestige d'appareil byzantin, brique et pierre à la base du clocher médiéval (cf. fig. 93, *I*).

A l'époque où le sanctuaire constantinien vint remplacer, sur les sites du Calvaire et du sépulcre de Notre-Seigneur, le capitole d'Aelia, l'escarpement rocheux YY^1 limitait à l'occident l'esplanade du forum de la colonie. Rien n'imposait la destruction de cette monumentale esplanade et l'édifice nouveau eut précisément une façade secondaire sur ce côté, à la hauteur du parvis intérieur developpé, on le verra plus loin, entre la basilique commémorative et le saint Tombeau. Pour occuper l'espace qui répondait, sur l'esplanade méridionale, à peu près à la moitié de sa rotonde, l'architecte impérial traça un quadrilatère de 28 mètres environ sur 22, délimité par une enceinte ordonnée à l'ensemble de son plan. On y avait accès de l'extérieur, à l'ouest, par un escalier d'une trentaine de marches, imposant encore quoique de moins grande allure que l'escalier correspondant au nord, devant la chapelle Sainte-Marie. Cet escalier, à peine modifié aujourd'hui par l'installation de la chapelle de Sainte-Thècle au-dessus de l'escarpe YY^1, s'amorce sur les terrasses grecques de Saint-Constantin, au-dessus de la rue des Chrétiens et vient déboucher, en A, sur le long narthex commun aux trois chapelles du parvis. La porte B^1, dans l'axe suffisamment précis de cet escalier, conserve encore une des colonnes, a, qui durent jadis l'encadrer et supporter des arcades ornementales. Cette porte franchie, on se trouve au centre du quadrilatère, dans le ciel-ouvert N, couvert naguère par une coupole dont les quatre trompes demeurent nettement visibles à la crête des murs latéraux. Pour contre-buter la poussée de cette coupole du côté oriental, la petite abside installée sur son axe central était renforcée par de solides massifs; des annexes occupant le site des oratoires actuels OO^1, seulement dénuées des absides que nous leur voyons, assuraient la sécurité des parois nord et sud. Une ou plusieurs portes, aujourd'hui impossibles à déterminer, fournissaient la communication immédiate avec le sanctuaire au nord et le parvis à l'orient.

Sous cette forme générale facile à reconstituer, l'édifice trahirait déjà sa destination sans qu'on fasse appel aux données littéraires impliquant l'existence d'un baptistère vers le chevet du monument constantinien, en relation directe avec la rotonde. C'est en effet sous l'aspect de petits édicules attachés au flanc d'une église, toujours ornés d'une abside et assez souvent d'une enceinte indépendante, que se présentent les plus célèbres baptistères antiques. Il n'est pas jusqu'au plan d'ensemble de celui-ci qui ne se rencontre ailleurs. Pour suggérer mieux encore cette détermination, il y a surtout la présence de la citerne I, objet toujours, dans la chapelle moderne, d'une certaine vénération obscurément justifiée par des légendes bizarres, mais bien attestée par sa margelle un peu prétentieuse et les offrandes qu'on y dépose. La position même dans l'édifice est déjà de nature à suggérer que son rôle ne fut pas indifférent à l'architecte du plan primordial. A travers les mutations de vocables, on trouverait sans grand effort qu'avant d'être dédiée comme de nos jours aux Quarante Martyrs, cette chapelle avait pour patron un saint Jean qui a bien chance d'avoir été d'abord le Baptiste. Et un indice apparemment plus valable encore de cette destination initiale est sa persistance même. Depuis l'effondrement de la coupole et le minable état de la chapelle, ce lieu n'est plus guère pro-

pice aux solennités du baptême, qui néanmoins y est assez fréquemment administré; et l'on ne remarque pas sans surprise, en un coin retiré du narthex, une grande cuve de pierre, *n*, dont la destination échappe d'abord en cet endroit. Je l'avais prise longtemps, à tout hasard, pour quelque ustensile abandonné et remplacé dans le magasin à huile, *Z*, par des jarres en terre cuite plus maniables et plus pratiques. Cette façon de concevoir une telle auge ne s'accordait guère avec les traces évidentes d'usage temporaire, voire certaines marques de respect dont elle est l'objet de la part de quelques fidèles, même si la poussière et des toiles d'araignées en ont pris momentanément possession. Au dire du desservant qui nous accompagnait en quelques-unes des séances du relevé, ce bassin fruste, installé autrefois à proximité de la citerne *I*, servait de baptistère commun. Réservé aujourd'hui au baptême des adultes, il a été relégué dans la pénombre de cet angle secret, par un sentiment de décence qu'il fallait concilier avec l'immutabilité des rites du cérémonial orthodoxe. Comment évoquer de manière plus vive le souvenir de ce que fut, à l'origine, l'édifice ainsi attaché au flanc du Saint-Sépulcre? Au lieu de la grossière cuve ronde encore en usage, s'il en faut croire le pope qui a la charge du local, qu'on rétablisse, sous la coupole centrale, le bassin élégant creusé en forme de croix ou de trèfle à quatre lobes que nous avons vu tout à l'heure parmi le bric-à-brac du réduit sombre, au fond du passage de l'abside A^1 (fig. 92) : c'est la disposition typique d'un baptistère du IVe siècle qui est intégralement reconstituée.

Avec la mutation des rites liturgiques et les vicissitudes du temps, cette disposition allait s'altérer non moins gravement que toute celle du sanctuaire constantinien. Par une intention de symbolisme, ou par le désir de multiplier les chapelles après la ruine de la basilique, les Byzantins tardifs créèrent deux oratoires aux flancs de l'antique baptistère en perçant le mur oriental pour y greffer deux absides OO^1 copiées attentivement sur la vieille abside *N*. Celle du sud pouvait sans le moindre inconvénient s'aligner sur l'abside primitive qui l'isolait du groupe des nouveaux édifices. Dans celle du nord, au contraire, en connexion directe avec ce groupe, il était manifestement indispensable de s'accorder à l'orientement général modifié; d'où la déviation d'axe nettement perceptible au chevet de cette abside. Dans la restauration franque du XIIe siècle, on respecta la division en trois chapelles réparées seulement dans un meilleur style. Alors sans doute furent pratiqués les évidements dans le mur *CD*, pour rompre la monotonie de cette paroi inutilement massive et créer en même temps une commode et élégante rangée de stalles en cette paroi. On pourvoyait avec habileté, d'autre part, à une consolidation de la coupole par l'adaptation des voûtes et l'épaulement des angles du quadrilatère. Sur l'oratoire septentrional fut érigé un campanile dont la base exigeait d'attentives précautions. Plutôt que de raser l'édicule antique consacré par la vénération, l'architecte préféra l'encadrer dans quatre énormes piles reliées par des arceaux. Tout au plus fut-il contraint de modifier légèrement son orientation et de raccourcir la nef en vue de gagner, à l'extrémité occidentale, l'espace d'une cage d'escalier pour sa tour [1]. Peu à peu, dans les siècles suivants, cette ordonnance fut bouleversée par quelques mauvais murs de refend et l'installation de réduits parasites; la moitié du narthex en est aujourd'hui défigurée. Vers l'angle S.-E., un cabanon moins chétif mais non moins disgracieux, *E*, a été obtenu en barrant d'un mur la section du parvis qui s'enfonçait dans la saillie des deux absidioles. Rien pourtant n'a pu effacer totalement encore, dans ce groupe intéressant d'édifices, les caractères de son origine et de sa première destination.

A l'enceinte du baptistère constantinien, dans l'angle S.-E., s'attachait la colonnade limitant le parvis au sud. L'installation en remonte, selon toute vraisemblance, au IVe siècle, bien qu'elle ait été profondément remaniée par les Croisés. La colonne engagée dans le mur antique est sûrement médiévale; mais son chapiteau (cf. pl. XIX, 2), copie à la rigueur possible d'un chapiteau ancien, doit plutôt n'être qu'un remploi. Mieux encore que des nuances de galbe dans l'exécution des bases demeurées en place, leur répar-

1. Fig. 93, *H*. Le dessin n'est qu'une hypothèse. La porte, *G*, est depuis longtemps murée et l'endroit n'est accessible, je crois, que par les dépendances de la sacristie arménienne, où nous n'avons pas eu la faveur d'être admis.

tition sur le sol (fig. 95) trahit le remaniement allégué. Tout le monde a noté cinq colonnes ou bases et l'on restaure au hasard une colonnade à six arcades symétriques : chiffre correct, avec une ordonnance symétrique tout autre. Rien n'est moins compliqué que la détermination de cette ordonnance. Pour les deux premières arcades occidentales on l'obtient, en plan comme en élévation, par les trois bases, *a*, *b*, *c*, et la colonne engagée, *a*, où s'appuie encore la retombée d'arceau. Les intervalles suivants mesurent 6^{m},48 entre *c-e*, et 5^{m},25 entre *e-g*, aussi évidemment en place que les bases précédentes, mais d'autres proportions. surtout après quelques heures d'une pluie d'hiver — par la coloration tout autre de la surface qu'il occupait sur l'emmarchement des gradins polis et usés sous la foulée séculaire des pas. Ces deux arcades centrales plus larges étaient naturellement plus hautes et s'harmonisaient avec le double portail de la façade. Sous cette forme, la colonnade méridionale du parvis était par conséquent l'adaptation médiévale très heureuse d'un état antérieur probablement analogue, dont les bases *b c*, les gradins et le dallage du parvis demeurent les seuls vestiges.

Une colonnade semblable bordait sans doute

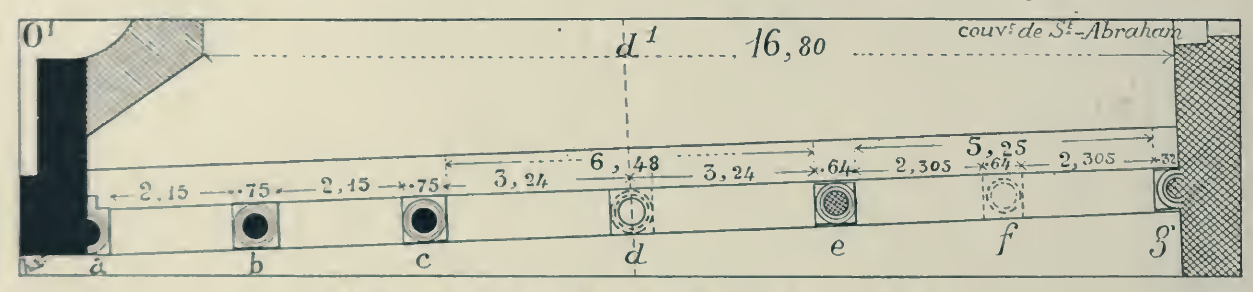


Fig. 95. — Plan de la colonnade méridionale du parvis (pl. XIII, Y).

a, *b*, *c*, bases antiques apparemment en place; sur *a*, est construite une colonne médiévale engagée dans le mur de l'ancien baptistère. — *e*, *g*, bases médiévales en place. — *d*, *f*, bases restituées d'après les proportions. — *dd*[1], ligne d'axe du trumeau entre les deux baies du portail de la façade.

A commencer par l'intervalle de 5^{m},25, ou 5^{m},89, si on le mesure d'axe en axe, aussitôt scindé en parties égales par l'insertion d'une base, *f*, identique aux deux autres, il fournit deux travées de 2^{m},305 dont la similitude avec les travées occidentales est presque absolue, puisque l'écart brut de 0^{m},15 est réduit à 0^{m},05, c'est-à-dire à une quantité négligeable par la différence des bases. On verra d'ailleurs bientôt que les arcades ainsi tracées ont un répondant exact à l'extrémité opposée du parvis, devant la façade. Les 6^{m},48 entre les bases *c-e* fournissent, au premier coup d'œil, deux sections de 3^{m},24 reproduisant avec trop d'approximation l'entrecolonnement intérieur des portes de la façade pour qu'on n'y trouve pas une intention de l'architecte. Or il suffit d'examiner l'emplacement théorique de ce support central, *d*, pour en découvrir la trace, manifestée avec évidence — autrefois le parvis à l'orient; la façade moderne du couvent de Saint-Abraham en a absorbé une partie, mais les colonnes *rr'* (pl. XIII), entre lesquelles est jeté un arc ogival immense de 10 mètres d'ouverture, en doivent être les restes. L'arc a été obturé par une maçonnerie de misère. L'étroite pièce, *R*, prise entre ce mur et l'angle massif des constructions archaïques, visibles dans les sous-sols du couvent orthodoxe, est une très banale chapelle où les Arméniens ont attaché le vocable de Saint-Jean et une légende sans portée[1]. La chapelle copte de Saint-Michel, ou des Archanges, qui lui fait suite à l'occident (cf. fig. 67), n'a d'autre intérêt que de permettre, quand ses badigeons deviennent plus lacuneux, l'étude périodique des raccords entre les édifices byzantins et la façade médiévale.

Tout à fait à l'angle du parvis, la communauté

1. M. l'architecte Jeffery (*Holy Sep.*, 793 s., fig. 30; cf. 21 s.) s'est persuadé que cette chapelle représente l'abside d'une ancienne église Sainte-Marie, qui aurait été jadis développée en travers du parvis. Les données littéraires sur lesquelles il croit se pouvoir fonder, indiquent une localisation différente, comme on le verra en son temps. Au point de vue archéologique, on trouvera fort difficilement recevable l'hypothèse de M. Jeffery.

abyssine a reçu l'aumône d'une sorte de taudis, *Q*, vraiment bien humble et bien exigu pour loger le souvenir émouvant de sainte Marie l'Égyptienne. Rien qu'à étendre les bras, quand on se place au milieu, on en toucherait presque toutes les sordides parois et la voûte enfumée. Il n'a fallu pas moins qu'une misère sans nom et le désir touchant d'avoir ici un lieu de prières avec ses rites nationaux, pour élever au rang de chapelle ce réduit borgne constitué par la petite arcade qui supportait tout bonnement, naguère, le perron d'une porte au niveau du Calvaire. On remarquera tout de suite que la largeur de cette arcade augmentée de l'intervalle qui la sépare de la colonne brisée toujours debout sur son vieux socle, *q*, rend avec précision cette mesure de 5^{m},89 déjà trouvée en œuvre dans la construction du parvis. On a donc l'impression qu'en un premier stage du monument latin, le portique replié vers l'occident, parallèlement à la façade, venait s'attacher à l'angle proprement dit de cette façade, si tant est qu'il n'ait pas couru sur toute sa longueur.

Plus tard l'entrée extérieure du Calvaire s'étant transformée en édicule beaucoup plus monumental, sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs, — communément aujourd'hui « N.-D. des Francs », — la notion du portique acheva de se perdre et l'on ne s'intéressa naturellement plus qu'à la chapelle. Bien délabrée, bien travestie surtout, elle n'est debout encore que moyennant une armature de fer dont l'efficacité eût pu être aussi complète sans être autant disgracieuse (pl. XXII) : touchant invalide qui a fait bander sa blessure en hâte, pour ne pas interrompre sa faction séculaire au portail du Sépulcre. On le dirait bancal quand on l'embrasse d'un premier coup d'œil à l'intérieur (pl. XXV). L'arcature septentrionale qui soutient la coupolette n'est pas d'équerre absolue avec celles des autres côtés, ni dans l'axe du tympan qui orne le haut de l'ouverture *f*. L'impression est corrigée dès qu'on saisit l'idée harmonieuse de ce pavillon et l'ingéniosité technique avec laquelle il fut conçu pour dissimuler une soudure de constructions et compléter le caractère de la façade. Attentif à se régler sur ce qui existait, l'architecte médiéval avait à combiner ici au mieux des exigences perspectives deux orientements quelque peu discordants : celui de la vieille paroi byzantine, où était pratiquée la porte du Calvaire (*f*), et celui de la façade neuve, régi nécessairement par l'orientation générale de la basilique. De l'extérieur c'est à peine si un œil même très exercé pourrait soupçonner d'abord le problème, à moins d'être averti par les notations délicates de bons instruments. Une fois calculée comme de droit la plantation des piliers et des faisceaux de colonnettes pour aligner convenablement l'édicule et encadrer la porte *f* sans aveugler la petite fenêtre H, — indispensable à l'annexe de la chapelle d'Adam au rez-de-chaussée, — ni trop masquer la fenêtre supérieure *F*, — élément essentiel dans le concept ornemental de la façade, — le maître d'œuvres s'était employé à faire de ce pavillon un bijou ornemental. Comme si son âme d'artiste se fût émue au souvenir de la Vierge Douloureuse à qui serait dédiée la chapelle, sa composition s'est animée. Une modénature plus riche et plus souple rehausse des lignes généralement rigides et nues partout ailleurs dans le monument qu'il achevait de restaurer. La décoration sculpturale est presque prodiguée, et d'étincelantes mosaïques à fond d'or mettaient jadis leur vive et chaude lumière en tout l'intérieur; il en subsiste juste assez pour dire ce que fut cette ornementation somptueuse : tout le revêtement du sommet de la première voussure qui encadre le tympan sculpté de la porte *f* (pl. XXIII)[1]. Volontiers on saurait le nom de l'architecte qui travaillait ainsi pour la Vierge et pour le Calvaire; les textes paraissent l'avoir absolument oublié et lui, discret autant qu'artiste, s'est effacé avec soin. Je me suis pourtant fait l'illusion qu'on pouvait reconnaître sa signature dissimulée en un point fort peu accessible de la façade qui est aussi son œuvre. Le PETRUS *peccator* qui a gravé son nom d'une main fine et souple, avec si peu d'affectation, sur un bloc[2] sans aucune particulière évidence à la base d'une grande fenêtre de façade, n'est probablement pas un de ces encombrants pèlerins impitoyables à offenser de leur griffe les plus apparentes parois des sanctuaires[3]. Ne serait-ce point

1. Les conditions tout à fait néfastes imposées à la photographie n'ont pas permis au P. Savignac de recueillir ce précieux document.

2. Cf. pl. XXV. La signature a été légèrement déplacée pour être rendue apparente sur le géométral.

3. Le bas de la façade en est criblé. Il n'est même pas

l'architecte? Et le contraste serait émouvant entre cette signature à la fois esthétique et humble discrètement cachée là et cette autre, étalée avec fatuité, aux endroits les plus solennels pour ne pas laisser ignorer à la postérité le funeste maçon mytilénien Comninos. Mais il nous reste à étudier rapidement la fin de l'œuvre du Pierre anonyme occidental.

§ 4. *La façade et le clocher.*

C'est le sort des monuments de la Ville sainte, des plus fameux à tout le moins, de servir de thème à paradoxes. Vus et décrits à satiété, rarement par des observateurs de loisir et convenablement équipés pour les apprécier, ils passent de Salomon à Saladin, de Constantin à Justinien, de sainte Hélène à quelque princesse latine du moyen âge. La façade du Saint-Sépulcre est le type complet de ces attributions par caprice. Pour les gens le moins du monde avertis, il y a toutefois beau temps qu'on la savait médiévale. En tout cas, depuis les motifs qu'en avait produits M. de Vogüé, ce diagnostic artistique s'imposait. Tout au plus certains architectes et historiens de l'art estimaient-ils admissible que les Croisés eussent remis en œuvre divers éléments antiques : la corniche du couronnement par exemple et la frise médiane. Aussi ne put-on se défendre d'une réelle stupeur quand M. Strzygowski, l'historien d'ordinaire beaucoup plus sûrement informé, replâtra l'hypothèse d'origine constantinienne[1]. Sa meilleure excuse était d'opérer sur quelques éléments de la décoration sculpturale et sur des lambeaux d'information au sujet du tracé et du plan d'ensemble, examiné en quelques heures dans la hâte d'un voyage. Avec un brio déconcertant, son mémoire dépensait une brillante mais vaine érudition à tenter la preuve que cette façade n'était ni gothique, ni romane — ni orientale d'ailleurs, contrairement à l'attribution favorite de M. Strzygowski. — Tout lui paraissait « énigmatique » et insolite dans le concept et la réalisation; et l'énigme ne se résolvait, vaille que vaille, plutôt obscurément, que par une adaptation assez singulière à une description d'Eusèbe, elle-même peu correctement commentée. Aucun homme informé n'eût voulu prendre à son compte le verdict de M. Strzygowski. De loin en loin même quelque architecte venant à passer devant la célèbre façade accentuait correctement son caractère médiéval si limpide, non sans faire au mémoire, bien oublié dans la nécropole des bibliothèques, une allusion d'autant plus maligne qu'on y appuyait moins[2]. Il n'en subsisterait aujourd'hui qu'une commémoraison périodique par la piété diligente des bibliographes, si quelque partie de l'hypothèse n'était devenue un axiome dans les plus récents manuels[3] et si l'hypothèse elle-même n'avait pris, dans le gros livre de M. Heisenberg[4], le titre ampoulé de « découverte... splendide, libératrice, illuminatrice, étincelante ». Sur cette méprise initiale, assez excusable après tout, le distingué philologue, trop peu en garde contre les vilains tours que peut jouer l'archéologie imprudemment traitée, a greffé d'autres paradoxes dont on ne saurait plus rendre Strzygowski responsable. Tout aboutit, au bout de laborieuses passes avec des expressions techniques et des chiffres, à une composition architecturale qui eût fait rêver M. Heisenberg lui-même s'il eût seulement essayé de la construire graphiquement. C'est abuser des mots que de nier le caractère roman de cette façade au nom de sa composition, alléguant qu'un architecte du moyen âge n'eût pas reproduit à l'étage supérieur les

tout à fait dénué d'intérêt de reconnaître, parmi ces grimoires, quelque nom imposant et d'aussi lointaines dates que les XIIIe et XIVe s.

1. *Ein bedeutender Rest des Prachtbaues Konstantins d. Gr. am heil. Grabe zu Jerusalem*, dans *Orient oder Rom*, pp. 127-150 (1901).

2. Tel ce remarquable article de M. l'architecte HASAK, *Ist die Sudansicht der heil. Grabeskirche zu Jerusalem ein kunstgeschichtliches Rätsel?* dans le *Suppl. scientif.* de la *Germania* du 16 avril 1908. J'en dois l'obligeante communication au T. R. P. Maurice Gisler O. S. B., de l'abbaye du Mont-Sion. Loin de constater là aucune énigme, M. Hasak y retrouve l'inspiration évidente de la renaissance romane, qui à partir de 1150 et jusqu'au dernier quart du XIIe s. a produit de si nombreux et admirables monuments dans les provinces rhénanes et françaises. Il en multiplie les exemples, complétant ainsi la documentation qu'avait fournie M. de Vogüé, dont on retrouve ici avec plaisir le jugement si autorisé (cf. *Les églises...*, pp. 199 ss. : *Jérusalem, hier et aujourd'hui*, pp. 33 ss.).

3. Par exemple l'origine antique de la corniche : *sculpture constantinienne* dans « le pur goût de l'Orient hellénistique ». DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, p. 43 (1910).

4. *Grabesk.*, I, 15, 157 ; cf. *RB.*, 1909, p. 330.

divisions inférieures, que les fenêtres gemellées devraient être remplacées par une rosace, que la saillie de la façade entière et sa division en deux étages sont d'inspiration antique[1], et d'autres aphorismes dignes de « ... Voilà pourquoi votre fille est muette »... Il ne s'agit pas de détacher un motif dans cet ensemble et de s'évertuer à lui reconstituer isolément une captieuse généalogie artistique. Plus illusoire encore est la spéculation sur des raccords imprécis avec tout le groupe monumental. Pour faire justice à cette façade, il la faut étudier comme un tout et reliée à l'édifice pour lequel on la construisit jadis. Examinée avec cette méthode, elle se révèle aussi franchement médiévale que possible par son plan, sa composition, le traitement des matériaux, le caractère de sa modénature et de toute son ornementation sculpturale. Il faudrait reproduire ligne à ligne la description qu'on préférera lire dans *Les églises de la Terre Sainte*. Mais on a pensé qu'il suffirait de verser à l'étude une documentation graphique intégrale, en l'accompagnant des simples notes utiles à sa clarté.

Pour saisir le tracé on est d'abord gêné par le clocher, dont l'insertion de seconde main est évidente, à l'angle sud-ouest (pl. XIII, XXIV^A et fig. 93). Deux éléments s'offrent pour y aboutir. L'un, qu'on pourrait dire empirique, consiste à chercher sur le plan de la basilique à quoi souder convenablement la façade; l'autre, plus positif, déduit le tracé complet d'une analyse attentive de ce qui est demeuré visible. Le schéma géométral de la pl. XXV, où cette restauration est opérée en pointillé, fera promptement observer que l'une et l'autre voie coïncident au même point. Par la première, en effet, on pouvait aisément se persuader que la façade saillante correspondant, à l'orient, à l'alignement du transept médiéval, devait avoir une relation analogue avec ce transept sur l'extrémité opposée. Toute la difficulté était d'opérer un raccord satisfaisant avec la paroi occidentale; et comme il restait seulement, jusqu'à cet angle théorique, l'étroite largeur de la petite travée intermédiaire entre la basilique et la rotonde, on était d'autant mieux fondé à prolonger la façade devant cette travée, c'est-à-dire entre les piles a^1 et x^1, que la paroi ainsi réalisée balançait avec une assez correcte symétrie le bout oriental en léger retrait; ce retrait seul demeure d'abord une apparente objection qui sera résolue tout à l'heure. Par la seconde voie on progressait avec rigueur. Le bandeau ornemental couronnant les archivoltes des fenêtres est coupé par le clocher au point où il vient de se replier en une nouvelle arcade, dont la partie conservée est juste suffisante pour une détermination de sa courbe. Cette courbe correspond mathématiquement à celle de l'arcade conservée à l'autre bout, sur la fenêtre F. En même temps il est curieux d'observer que les blocs ee^1, certainement en place, sont de même galbe et de mêmes proportions que leurs pendants à la fenêtre F; ce sont par conséquent les claveaux d'arc supérieur d'une ouverture identique, E; on retrouve même sans grande difficulté son jambage entier, e-e^2, en examinant avec minutie la coupe des blocs, l'allure du jointoyage et la nature des arêtes perceptibles à la suture du clocher. Construite avec ces données, la fenêtre E implique de toute nécessité un développement occidental de la paroi qu'on pourrait, en principe, évaluer par diverses considérations de symétrie. La plus spontanée est de situer l'arcade ornementale entre deux sections égales de la muraille; en d'autres termes, c'est calculer pour la frise courante une longueur xx' identique à ec'. Le point x' étant considéré dès lors comme limite occidentale de cette frise, si l'on y fait passer en plan vertical une ligne qui reproduise les décrochements de l'arête de façade à l'orient, cette ligne vient recouper le plan par terre au point x^1, déterminé précédemment par une voie tout autre. L'intersection de ces coordonnées géométriques ne rend-elle pas avec évidence la limite de la façade? D'autant que la paroi totale ainsi reconstituée fournit précisément les proportions requises pour l'analyse rationnelle des parties demeurées apparentes, et pour une ordonnance générale harmonieuse de la composition. Pour que tout y soit rigoureusement balancé, il faudrait, c'est bien entendu, même saillie à l'occident qu'à l'orient et surtout, au plan inférieur, une ouverture quelconque dans le même rapport avec E du plan supérieur que f par exemple est à F. Et il n'est guère douteux

1. Strzygowski, *op. l.*, p. 128.

que le vieil architecte ne s'en fût lui-même avisé s'il eût opéré de main libre et selon son goût. Le problème se posait pour lui de tout autre manière, puisqu'il devait loger sa façade dans un espace nettement délimité, la raccorder à deux plans verticaux et sauvegarder, en même temps que la porte du Calvaire (*f*) à l'orient, l'absidiole saillante de la chapelle *O* à l'occident. Le diagramme de la pl. XXV permet déjà d'apprécier tant bien que mal avec quelle logique heureuse la solution fut obtenue; pour en apprécier la



Fig. 96. — « La paroi neuve, perdue dans la muraille byzantine, se prolonge jusqu'au chevet de la basilique. »

réelle élégance il faut être devant l'édifice, reconstitué par la pensée tel qu'il était au jour où fut créée cette façade. L'œil le moins initié aux exigences techniques de la composition architecturale constate que la présence de la petite abside, à l'angle ouest, dispensait de toute ouverture. L'existence des galeries intérieures raccordant la basilique à la rotonde ne laissait pas facilement le jeu de créer à l'étage supérieur un retrait qui n'avait pu être pratiqué dès la base. La dissonance était du reste assez peu apparente, puisque au delà de *F* la paroi neuve, perdue dans la muraille byzantine, se prolongeait jusqu'au chevet de la basilique (fig. 96). On corrigeait d'ailleurs dans une large mesure cette asymétrie par la création de la chapelle *G*.

C'est encore la nécessité d'harmonie avec des conditions préexistantes qui explique la composition et justifie dans le moindre détail ce que n'expliquerait pas au premier coup d'œil le souvenir de nombreuses façades d'églises médiévales en Occident. Nul n'ignore que le principe fondamental d'une façade romane était d'indiquer en les reproduisant les divisions générales de l'édifice [1]; une église à nef unique et voûtée avait pour façade un écran rectangulaire uni, couronné par un pignon à double rampant; trois nefs avec surélévation du vaisseau central appelaient en façade des contreforts saillants sur l'axe des files de supports intérieurs et un pignon central profilant ses deux rampants plus haut que les demi-pignons à rampant unique appuyés de part et d'autre contre lui. Dans le cas du Saint-Sépulcre, la façade se trouvant à une extrémité latérale du transept n'avait plus à se modeler sur la division des nefs; elle répondait, par son unité générale, à l'ouverture spacieuse du transept, non sans rappeler avec toute correction, par les éléments géminés de son ordonnance, la double travée subdivisant dans les bas-côtés la largeur du vaisseau transversal. Aux deux ordres de galeries intérieures font pendant les deux étages de la façade; les hautes arcades du triforium ont régi le tracé des grandes baies supérieures *C* et *D*; enfin la substitution des terrasses au toit en charpente entraînait l'élimination du pignon et le couronnement rectiligne par une corniche horizontale. Abandonnons aux hommes du bâtiment le soin de poursuivre en tout son détail l'analyse de cette composition merveilleusement cohérente et simple. Nous voilà suffisamment loin de la fameuse « énigme » de Strzygowski, plus loin encore du dépeçage arbitraire que cette prétendue devinette le conduisait à entreprendre. Car, de la base au faîte, on ne découvrira pas moins d'intime identité dans la constitution de cette façade que n'en révèle son tracé.

Ce qu'était une maçonnerie constantinienne, on le peut assez clairement apprendre aux abords mêmes de notre édifice, sans en aller chercher ailleurs, à Bethléem par exemple, un type indiscutable. Sur dix points du monument que nous passons en revue des sections petites ou grandes

1. Cf. R. de Lasteyrie, *L'archit. relig.*, p. 358.

étalent encore sous nos yeux comment bâtissaient les Byzantins des siècles ultérieurs, et la façade se soude précisément à quelques sections les mieux caractérisées de ces murailles de disette, dans les parties hautes de la paroi méridionale des pièces adossées au Calvaire (extrémité de la pl. XXV et fig. 97). Leur mesquinerie donne plus grand air encore à ces belles assises en excellents matériaux et de très correct appareillage. Il n'est pas un bloc où ne se reconnaisse le dressage médiéval que distinguent des particularités impossibles désormais à confondre avec tout autre procédé plus ou moins analogue [1].

A cette physionomie si parfaitement uniforme de la construction entière s'ajoute l'uniformité non moins absolue de la décoration, malgré la variété des motifs ornementaux et diverses nuances justifiées par le rôle différent des deux ordres. De proportions presque strictement identiques, les deux groupes de baies sont couronnés par des arcades à triple archivolte tracées d'après le même principe et un rayon égal (cf. pl. XXV). Le jambage central est naturellement beaucoup plus puissant au rez-de-chaussée qu'à l'étage; et comme il s'agit de portails dans le bas et de simples fenêtres dans le haut, il va de soi que leur placement normal tout autre sous les arcades entraîne d'inévitables modifications dans les remplages et l'encadrement [2]. Tandis qu'aux fenêtres les retombées des voussures ont pour appuis des colonnes dont l'appareil fait corps avec la muraille, — à l'exception de la 1re arcade intérieure supportée par des colonnettes de marbre, — dans les baies du portail ce sont de splendides colonnes monolithes en marbres variés qui sont logées dans les angles rentrants des jambages appareillés. A ces particularités près, l'examen des photographies attestera de part et d'autre un même concept artistique, le même répertoire ornemental traité de même main, avec la variété d'imagination et la souplesse de ciseau familières aux sculpteurs de la période romane. Entre le chapiteau à feuilles profondément découpées, retournées avec violence en coup de vent, et l'acanthe grêle et anguleuse du chapiteau voisin dans le même groupe (fig. 98 s.), la dissemblance pourrait frapper si on les voyait superficiellement et isolés. Ils ne sont pas seulement frères par leur association dans le même faisceau; chaque détail de leur structure et de leur exécution, vu d'un peu près, décèle leur commune origine. Il en va de même pour les enroulements d'acanthe découpés dans le bandeau couronnant la dernière archivolte des arcades inférieures et les



Fig. 97. — Maçonnerie byzantine dans le haut de la paroi méridionale près de l'angle sud-est du chevet de la basilique.

1. Les marques de tâcherons n'y sont point rares. M. Clermont-Ganneau en signalait déjà dans son mémoire qui demeure fondamental sur cette question de la maçonnerie spécifique des Croisés (*Archaeol. Res.*, I, 12). En les enregistrant au hasard de l'observation accidentelle je n'en ai pas noté la position avec assez d'exactitude pour garantir celle des rares exemples semés à travers le géométral.

2. Comparer les pl. XXIV et XXVI; voir aussi fig. 96.

rinceaux de vigne si fouillés qu'ils se détachent presque en ronde bosse dans la même situation aux arcades du haut (pl. XXVII, 1 et 2). De ce bandeau supérieur à celui qui, vers la base, développe jusqu'aux extrémités de la façade le tailloir lobes des feuilles : double trait commun qui suffit à authentiquer leur classement dans la même famille artistique. Le premier relève en effet d'une façon très déterminée de conduire le ciseau et de l'intention de multiplier l'effet de la lumière en



Fig. 98. — Portail médiéval du Saint-Sépulcre. Chapiteaux et imposte du jambage occidental (voir pl. XXV, *Aa*).

des chapiteaux (fig. 100), on n'imaginerait d'abord aucune comparaison possible : celui-ci est d'une sculpture aussi sèche, aussi rigide et aussi plate que celui-là présentait de vigoureux relief. On retrouve néanmoins sur tous les deux, entre autres particularités techniques, le même biseautage des arêtes et surtout des lignes de petits trous ponctuant les nervures et détachant les créant comme des facettes multiples sur le profil des motifs sculptés en méplat, ou des chanfreins énergiques sur les arêtes de la sculpture à jour. Le second dérive d'un usage identique du trépan. De même qu'on retracerait la généalogie de chaque élément représenté dans cette décoration sculpturale en remontant jusqu'à l'époque la plus prospère de l'art byzantin proprement dit[1], on

1. Ce commentaire artistique doit être laissé aux historiens spécialistes. Chacun retrouvera promptement du reste, au hasard de ses souvenirs, quelque rapprochement de nature à concrétiser cette libre imitation des thèmes byzantins. Pour les chapiteaux par exemple, l'acanthe horizontalement repliée en couronne (fig. 98 et 99; pl. xxviii, 2) était comparée déjà par M. de Vogüé (*Les églises*..., p. 200) au type constaté dans « les églises byzantines de la Grèce et à Saint-Marc de Venise ». Le thème analogue de la palme frisée (pl. xxviii, 4 et 5), ou de l'acanthe à pointe godronnée et fouettée par le vent (pl. xxviii, 1) est signalé par exemple à Saint-Démétrius et à Sainte-Sophie de Salonique, monuments byzantins par excellence (voy. Rivoira, *Le origini*..., I, p. 21, fig. 32 et 35), dans les églises de Syrie (Vog., *Syr. centr.*, pl. 48 et 146; Butler, *Anc. Archit.*, II, iii, B. 4, p. 187, fig. 194) et à Saint-Marc de Venise (Bréhier, *Études*

retrouverait aussi l'emploi du trépan pour strier de trous analogues les feuillages de certains chapiteaux à une date aussi reculée peut-être que le début du ve siècle. C'est néanmoins beaucoup plus tard que ce procédé factice et un peu bizarre de souligner une nervure, et de suppléer un profil, ou d'ombrer avec plus de vigueur une ligne creuse va se généraliser, en attendant qu'il devienne usuel dans la sculpture romane[1]. Ce qu'il importe pour le moment d'en retenir, c'est qu'il classe à la même période, dans la façade qui nous occupe, les deux bandeaux les plus distants par leur situation et leur caractère.

Le problème d'origine, auquel il vient d'être fait allusion, se pose de manière plus inéluctable en présence de la grande frise médiane (pl. XXVII, 3 et 4) qu'on a si souvent crue faite avec les débris d'une corniche antique. L'hypothèse n'aurait en soi rien que d'assez plausible, les Croisés ne s'étant jamais fait faute de remettre en œuvre des éléments décoratifs qui leur venaient tout préparés sous la main. On y pourrait donc souscrire, à la seule condition — déjà moins simple qu'elle ne le parait — d'imaginer, parmi les restes de cette corniche romaine ou constantinienne disloquée, des blocs d'angle coupés précisément à la



Fig. 99. — Portail médiéval du Saint-Sépulcre. Chapiteaux et imposte du jambage oriental, (voir pl. XXV, *Aa* 1).

sur l'hist. de la sculpt. byz.; Nouv. arch. Miss. scient., N. S., fasc. 3, 1911, pl. v, 2). A Ravenne en des édifices contemporains de Théodoric s'est trouvé le répondant précis de ce qui pourrait s'appeler l'acanthe en brosse, dans le chapiteau central de chaque faisceau du portail, sous la seconde voussure (fig. 98 et 99); cf. Bréhier, *op. l.*, pl. v, 3; chan. van den Gheyn, *Le chapiteau byzantin;* extr. du *Bulletin de l'Acad. roy. d'Archéol. de Belgique*, 1903, p. 13, fig. 4. L'acanthe usuelle des autres chapiteaux, ses variations dans la doucine des impostes, dans le bandeau qui extradosse la dernière archivolte de portail, sont attestées à satiété dans le répertoire byzantin.

1. Cf. Bréhier, *Études...*, pp. 35, 44 ss.; Enlart, *BB.*, 1896, p. 108 ss.

mesure voulue pour que l'architecte du XIIe siècle n'ait qu'à les remployer dans la double saillie de sa frise au centre de la nouvelle façade. C'est moyennant cette réserve qu'impressionné naguère par la communicative assurance de M. Strzygowski, après une première lecture de son mémoire, j'ai un moment cru qu'il avait démontré cette origine antique[1]. A force de revenir au monument pour une enquête plus minutieuse, j'ai acquis finalement la conviction que la frise datait le bloc a bien été sculpté à la demande pour la place qu'il occupe au sommet de cette paroi médiévale (fig. 101); aussi bien ne saurait-on multiplier indéfiniment les coïncidences extraordinaires qui permettraient d'adapter avec la plus exacte précision dans un édifice du moyen âge des pièces ornementales taillées pour un bâtiment romain. Abandonnons, au surplus, cette argumentation indirecte pour un examen immédiat de la fameuse frise. Parmi les analogies qu'on a cru lui pouvoir



Fig. 100. — Façade médiévale du Saint-Sépulcre.
Détail du bandeau ornemental qui développe en frise courante le tailloir des chapiteaux du portail.

du XIIe siècle, à l'avenant de tout le reste dans la façade. Comme l'a très bien vu M. Strzygowski, elle est de même inspiration, de même facture, presque tout à fait de même composition que la corniche de couronnement. Or celle-ci trahit son origine médiévale par des particularités de dressage sur lesquelles on ne peut guère se méprendre, pour ne rien dire du détail plus délicat à apprécier de sa structure, de ses proportions et de son profil. Tout le monde sans doute estimera fort risqué d'attribuer au IVe siècle, sinon au IIIe ou au second, une pièce constituée comme le bloc d'angle au bout oriental de cette corniche. L'espèce d'acrotère dont il est orné montre que trouver dans le répertoire hellénistique et romain, décompte fait d'une physionomie générale insuffisante pour la rigueur scientifique du rapprochement, je n'en vois guère qui puisse authentiquer le galbe, les proportions et le groupement de motifs ornementaux dans celle-ci. Afin de ne point abuser de détails nécessairement fastidieux, on n'attirera le regard du lecteur que sur les plus saillantes nuances constituant l'originalité de cette composition. Tout d'abord, au lieu de la sèche et monotone uniformité des éléments décoratifs d'une pièce antique, on observe une très souple variété : 1° dans la série des palmettes qui décorent la doucine du sommet, 2° dans la rangée

1. *RB.*, 1902, p. 617.

des modillons, 3° dans les motifs qui occupent les compartiments du soffite entre ces modillons. En second lieu la petite frise d'écailles — M. Strzygowski dit « de petits arcs » — insérée entre les modillons et la doucine sous la rangée de perles et de billettes, le rinceau courant entre les modillons et le ruban enroulé sous la seconde frise de palmettes ne se rencontrent guère, à tout le moins avec la même fonction, dans les corniches antiques. Troisièmement, les denticules sont traités au petit bonheur, sans grand souci du tracé canonique de cet ornement. Quatrièmement, les oves,



Fig. 101. — Bloc d'angle dans la corniche de la façade médiévale (pl. XXV, N').
(Photogr. du P. Jaussen.)

de même que les perles et billettes, ont une allure étriquée, résultant de la préoccupation évidente chez le sculpteur d'obtenir un puissant effet de clair-obscur par des affouillements profonds, dût la forme classique du motif en souffrir. Enfin c'est l'ensemble même de la corniche qui est traité de même main que les sculptures les plus manifestement médiévales de la façade. Il est par conséquent légitime de conclure, ici encore, à la même origine. Telle a bien été récemment aussi, après long examen nouveau, l'impression définitive du maître le plus autorisé, M. le marquis de Vogüé. Ce qu'il était naguère « tenté de croire arraché à quelque édifice romain », bien qu'il l'estimât en fin de compte, alors déjà, une copie d'après l'antique [1], il l'attribue nettement aujourd'hui à cette « renaissance romane » de la seconde moitié du XIIe s., que caractérise « l'imitation plus directe de la sculpture romaine, imitation tempérée par l'introduction de principes nouveaux et par les inspirations d'une libre fantaisie [2] ».

On n'a dès lors plus aucune surprise à constater de minimes nuances dans la même composition répétée comme entablement au sommet de la façade, ni à la retrouver sous forme de double bandeau ornemental en des situations analogues dans la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs (pl. XXII). Sur cet édicule de proportions exiguës, il se conçoit assez que l'énorme corniche de la façade n'ait pas été intégralement reproduite; la hauteur en eût été par trop disproportionnée. L'architecte l'a donc avec goût réduite au groupe doucine et modillons, que ses sculpteurs ont exécuté strictement dans le même style, non sans y introduire telle ou telle nuance inspirée beaucoup plus sans doute par leur féconde imagination que par imitation de l'antique : par exemple la substitution de rinceaux et de torsades aux oves sur le listel supérieur des modillons (pl. XXII, 3). Et qu'il ne s'agisse point, ici en particulier où tant de pièces ont été nécessairement taillées pour la place qu'elles occupent, d'un remploi d'éléments antiques, un détail très positif va le confirmer : à l'angle sud-est de la chapelle, la corniche inférieure repose sur une console de même pierre que ses blocs. La taille de cette console (pl. XXVIII, 6) est de tous points semblable à celle de la corniche et implique unité d'outillage et de procédé, sinon même de main. En si mauvais état qu'elle soit, son ornementation figurée ne laisse place à aucune hésitation : ces deux singes accroupis et affrontés en une attitude burlesque et comme enlacés par une immense corde épanouie aux deux bouts en coquillages baroques sont d'origine médiévale incontestable. On se reprocherait de perdre temps à en détailler la preuve, et M. Clermont-Ganneau ne s'y est pas mépris en son appréciation d'une pièce étrangement identique, découverte par lui dans une muraille quelconque à Jaffa [3]. Console et corniche, exécutées par les mêmes procédés, sont donc bien, l'une et l'autre, du moyen âge.

Le thème de cette console historiée, emprunté sans doute aux *Bestiaires,* évoque aussitôt le sou-

1. *Les églises...*, p. 200 s.

2. *Jérusalem, hier et auj.*, p. 33 s. Sur l'imitation de l'antique dans l'ornementation romane, on lira ENLART, *Manuel...; arch. rel.*, I, p. 347 ss.; DE LASTEYRIE, *L'arch. relig.*, p. 569 ss.

3. *Archaeol. Res.*, II, 158.

venir d'autres animaux et personnages symboliques dans une composition infiniment plus remarquable : la frise qui décore le linteau de la porte *B* (pl. XXIX, en bas). D'une tige plate en forme de galon perlé et festonné s'échappent des rameaux très denses qui s'enroulent en rinceaux compliqués, « chargés de feuilles, de fruits et de fleurs bizarres, au milieu desquels se tordent une foule d'hommes, d'oiseaux et d'animaux fantastiques... Au centre, galope un Centaure, son arc à la main ». M. de Vogüé à qui ces expressions sont empruntées[1], et qui a décrit une fois pour toutes ce bas-relief et son symbolisme, en conclut ainsi l'étude : « On chercherait vainement dans toutes les églises byzantines de l'Orient un morceau de sculpture monumentale qui ait cette originalité et cette énergie; la sève latine seule a pu le produire; et pourtant la composition, par elle-même, est orientale, le sujet principal est emprunté aux peintures byzantines[2] ». D'exécution sensiblement inférieure, le bas-relief de l'autre linteau[3] n'est pas moins digne d'attention par les scènes de l'Évangile qu'on y trouve représentées. En commençant par la gauche, c'est d'abord la résurrection de Lazare à Béthanie peu de jours avant la Passion. A la suite figure la scène de Bethphagé, le Sauveur envoie deux disciples quérir l'ânesse que ceux-ci ramènent, au troisième tableau, et que l'on prépare pour y faire asseoir Jésus. L'entrée triomphale du Divin Maître à Jérusalem est l'objet du tableau suivant[4], et dans un dernier panneau est traduite la Cène, prélude immédiat de la Passion consommée à l'endroit même que l'on vient vénérer en franchissant les portes si richement ornées.

Cette décoration élégante est comme un dernier trait caractéristique dans cette façade parfaitement cohérente et simple. L'époque où commence à se manifester la préoccupation d'orner ainsi les tympans des grandes baies est aussi celle où s'implante l'usage de l'arc brisé, des voussures multiples, souvent chargées d'ornements, une recherche affectée du détail qui fait contraste avec l'usuelle austérité de la construction en son ensemble. Cette époque, les historiens savent la déterminer strictement : c'est le déclin du XIe siècle. Et quand il s'agit d'une modénature aussi franchement accentuée qu'on la trouve dans la façade du Saint-Sépulcre et d'un style décoratif aussi concret, ils n'hésitent point à préciser encore cette détermination chronologique en parlant de la seconde moitié du XIIe siècle et de la renaissance romane[5]. Et la documentation littéraire abonde, en notre cas, pour donner toute garantie à ce diagnostic artistique.

Ainsi réalisée entre 1150 et 1180, la façade du Saint-Sépulcre ne comportait pas d'abord le clocher qui lui fut accolé par la suite. Quand fut dé-

1. *Les églises...*, p. 203.

2. *Op. l.*, p. 205.

3. *A*, pl. XXIX, en haut. Pour suppléer à l'étroite lacune accidentelle en ce cliché, on se reportera à la pl. XXVI et à la fig. 58. On notera dans la cassure du bas-relief, la taille à stries diagonales et l'appareillage à claveaux obliques de la plate-bande qui constitue le linteau. Le procédé semble bien dériver de l'art arabe, qui inspira aussi le principe de la décoration du tympan avec de petits carreaux hexagonaux de très faible relief. Le tympan voisin fut au contraire orné de mosaïques dont on peut voir les mesquins vestiges au bord du bas-relief dans l'héliogravure.

4. La cassure à observer en ce tableau serait assez exactement remplie par le fragment que M. Clermont-Ganneau découvrit naguère dans un taudis aux abords de *bâb el-'Amoud*. Il en reconnut tout de suite la vraie provenance et en fit l'acquisition pour le Louvre (*Archaeol. Res.*, I, 112 ss.). Sauf erreur de diagnostic, ces bas-reliefs ne sont pas en pierre de Palestine, en dépit de l'analogie de leur pierre marmoriforme à texture très fine avec le *malaky* de la contrée. Un spécialiste déterminerait sans trop de difficulté d'après le fragment du Louvre, la provenance de cette pierre. Ce serait un précieux indice ajouté aux indices qu'on a déjà pour se persuader que les bas-reliefs « faits en France dans la deuxième moitié du XIIe siècle..., furent ensuite transportés à Jérusalem » (DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 201). Ils demeurent, si je ne me trompe, absolument uniques en Palestine, et comptent parmi les meilleures pièces de sculpture ornementale dans tout l'Orient latin. Tel bas-relief analogue, par exemple celui de l'église de la Panagia à Chio (W. HASLUCK, *The latin monuments of Chios*, dans l'*Annual of the Brit. School at Athens*, XVI, 1909-1910, p. 175 et pl. XII), ne représente que la scène des Rameaux, en un style d'ailleurs franchement gothique.

5. M. Mauss est un des très rares architectes qui aient voulu attribuer cette façade au XIe siècle (*Église du S.-Sép.*, p. 21 s.). C'est la dire antérieure aux Croisés et en faire honneur aux ouvriers de Constantin Monomaque. Une telle hypothèse n'impressionnera plus beaucoup. De cette restauration, on sait ce qu'en valait l'aune, et sur d'autres points de l'édifice M. Mauss lui-même ne s'y est pas trompé. Son opinion sur la façade ne lui est, du reste, pas dictée par sa haute compétence d'artiste, mais par l'hypothèse qu'un architecte latin n'aurait pas modifié par l'insertion du clocher l'œuvre d'un de ses contemporains.

cidé ce complément monumental de la basilique, on lui eût difficilement assigné une situation meilleure que cet angle de la façade. A coup sûr, il en devait modifier l'harmonie, mais dans une combien faible mesure! On a parlé avec une excessive sévérité de mutilation, de brèche « brutalement ouverte [1] »; une plus exacte considération des faits permet d'atténuer beaucoup la rigueur de jugements aussi sommaires. Toute la mutilation se réduit à quelques mètres d'un angle de paroi dénué de tout rôle essentiel dans l'équilibre esthétique de la façade. Seule la petite baie latérale *E*, dans l'étage supérieur, est coupée « brutalement » si l'on veut, en ce sens que le constructeur aurait pu cicatriser mieux la blessure en faisant disparaître le débris du bandeau ornemental qui entourait l'extrados de l'archivolte. Sachons-lui gré de son esprit conservateur, puisque ce lambeau d'arcade est le plus utile témoin de l'état de choses primitif. En somme, rien ne changea vers la base, l'assiette du clocher nouveau étant prise sur la vieille chapelle byzantine raffermie par les contreforts utiles. Loin de nuire au caractère de la façade, la silhouette hardie du campanile ajoutait à son aspect grandiose et s'harmonisait bien avec les deux coupoles de la rotonde et de la croisée du transept. Malgré l'effondrement des plus hautes parties, ce qui subsiste (pl. XXV) donne encore la plus favorable idée de ce clocher, et quelques gravures anciennes ont indiqué avec assez de fidélité son couronnement pour que M. de Vogüé ait été en mesure de le reconstituer dans sa représentation du sanctuaire restauré avec tant d'art par la munificence et la piété des Croisés. Mais avant de chercher à ressaisir, à travers le chaos et sous les haillons de l'édifice que nous venons de passer en revue, la physionomie plus précise du monument médiéval, nous avons à nous préoccuper de ce qui l'avait précédé, et surtout du sanctuaire primitif.

1. Mauss, *op. l.*, pp. 26, 35; du moins tempère-t-il sa critique par une modération qu'on n'a pas toujours imitée.



Corniche et modillons sculptés à la coupole de la basilique médiévale. Voir fig. 71 et le cul-de-lampe, p. 101.

CHAPITRE VI

LE MONUMENT CONSTANTINIEN

Une confidence d'Eusèbe nous apprend qu'il avait composé un traité pour décrire « ce qu'était le temple du Sauveur, comment se présentait l'antre du salut, quelles étaient les splendeurs royales, la profusion aussi des offrandes en or, en argent et en pierres précieuses [1] ». Ce livre inestimable est perdu [2] et la perte en est mal compensée par la description laconique insérée dans la *Vie de Constantin*. Car ce raccourci n'inspire pas à tous une confiance égale. Aux yeux d'une critique sévère, il serait moins l'effort esthétique d'une intelligence affinée pour conserver à la postérité la mémoire d'une merveille monumentale, qu'une composition d'apologiste absorbé dans son perpétuel souci de confondre le paganisme et de glorifier Constantin en exaltant les Lieux Saints et la religion chrétienne [3]. Plus ordinairement, le morceau est pris au pied de la lettre et interprété avec rigueur, tantôt dans la perspective artistique, tantôt du point de vue exclusivement philologique.

Un peu comme à Josèphe pour le Temple hérodien, on doit appliquer à Eusèbe décrivant le Saint-Sépulcre une critique assez délicate. Chez lui aussi, en effet, la préoccupation littéraire et un certain sens du monument sont inséparables. A coup sûr, l'évêque illustre n'était point l'homme d'architecture qu'eût désiré notre curiosité; il était au contraire le spectateur le plus en mesure de saisir le groupement des édifices, d'en apprécier la physionomie avec goût et de les exprimer avec correction et relief. Mais en même temps Eusèbe était de trempe à ne sacrifier jamais le rythme d'une phrase aux précisions arides d'une description technique. Au détail architectural trop concret, il préférait l'expression pittoresque ou imagée; dans l'édifice il percevait beaucoup mieux l'ordonnance harmonieuse que l'analyse du tracé et l'effet ornemental l'impressionnait plus vivement que les particularités de structure [4]. C'est de ce point de vue qu'il va être étudié, en essayant : 1° de réaliser graphiquement sa description prise en elle-même, 2° de l'adapter au sol et aux vestiges antiques. La comparaison éventuelle, avec les descriptions qu'il a publiées d'autres monuments religieux [5], pourra

1. *Vie de Const.*, IV, 46.

2. Voir Batiffol, *La littérat. grecque*, 1897, p. 212; Preuschen, *Eusebios; Realenc. für prot. Theol.* ³, V, 616, et nombre d'autres. Pour M. Schwartz (*Eus.; Real-Enc. de Pauly-Wissowa*, VI, 1428), cet ouvrage serait plus ou moins la description que nous avons; et il se réfère à Harnack, *Geschichte d. altchrist. Litteratur*, II, 2, 117 — lire *Chronologie d. alt. Litter.*, II, 117, — où Harnack expose en effet la théorie résumée par Schwartz sans l'appuyer d'arguments décisifs. La question, reprise d'ensemble par Heikel (*Kritische Beiträge zu den Constantin-Schriften des Eusebius; Texte und Untersuch.*, IIIᵉ série, VI, 4, 1911, p. 81 ss.), a été résolue dans le sens traditionnel : la description explicite du Saint-Sépulcre est un livre perdu.

3. Schwartz, *l. l.*, 1438 s.; Heikel, *Krit. Beitr.*, p. 84 s.

4. M. P. Friedländer a publié une dissertation magistrale *sur la description des œuvres d'art dans la littérature antique*, introduction à son beau livre *Johannes von Gaza und Paulus Silentiarius; kunstbeschreibungen justinian. Zeit*, 1912. Lire ses remarques sur *la description dans les panégyriques* (p. 95 ss.), à propos d'Eusèbe en particulier (p. 99 s.). En effet, l'ouvrage désigné, pour la brièveté, sous le titre impropre *Vie de Constantin*, n'est qu'une vaste composition de rhétorique où la vie de l'empereur, présentée sous des traits apologétiques, sert de thème à édification. Cf. Heikel, *Eusebius Werke*, I, p. XLV ss.

5. L'église de Tyr (*Hist. eccl.*, X, IV, 37-45, éd. Schwartz dans la collection patristique de Berlin, *Eusebius Werke*, II, 874-6); l'église d'Antioche, décrite en deux endroits (*Vie de Const.*, III, 50, éd. Heikel dans *Euseb. Werke*, I, 98 s. et *Éloge de Const.*, IX, 14, éd. Heikel, p. 221, ll. 7 ss.), non sans quelques variantes; l'église des SS.-Apôtres à Constantinople (*Vie...*, IV, 58, Heikel, p. 141, ll. 10 ss.).

éclairer sa terminologie artistique et faire saisir mieux comment son regard embrassait d'habitude un édifice.

I. — LA DESCRIPTION D'EUSÈBE.

§ 1. *Le texte* (**T. II** et fig. 102).

Eusèbe présente le Saint-Sépulcre comme la « nouvelle Jérusalem » véritable, substituée à l'« ancienne », ce Temple désormais anéanti que Dieu a répudié parce qu'il figurait la ville déicide. On dépasserait la portée de cette allégorie si on en déduisait une relation de structure entre les deux édifices; tout au plus l'agencement architectural de la « nouvelle Jérusalem » peut-il évoquer, par certains détails, celui du Temple ancien.

L'élément essentiel est la caverne sanctifiée par la sépulture et la résurrection du Sauveur. Cet « antre sacré », d'où émanent la lumière et la Vie, doit resplendir libre de tout obstacle. Il constitue un « monument divin » qui ne peut être incorporé à aucune autre structure, mais qu'il faut orner pour lui-même. On trouverait étrange qu'Eusèbe n'eût pas indiqué, même d'un mot, la forme extérieure donnée au Sépulcre, ni caractérisé le coup d'œil qu'il offrait après les embellissements impériaux, sans le souvenir de la description explicite destinée à suppléer cet abrégé. Dans la phrase emphatique où l'orateur se résume, on croit saisir que le Tombeau a dû être dégagé de la colline, afin de constituer un édicule qu'on puisse décorer de colonnes et de revêtements magnifiques. Sa nature même est apte à suggérer quelle forme l'architecte constantinien dut chercher à lui donner. Le goût prononcé, depuis la haute époque impériale, pour les plans circulaires quand il s'agissait de mausolées somptueux, rendrait déjà très vraisemblable le choix de ce parti. C'est néanmoins affaire de déduction et l'on s'abstiendra d'invoquer Eusèbe à l'appui ou en sens contraire.

L'édicule, *A*, point initial de la description, est aussi « comme la tête » du groupe monumental à passer en revue. On s'est parfois étonné de ne point trouver à son sujet de détermination par des points cardinaux, ce qui laisse dans une certaine indécision l'ordre suivi. L'indécision n'existe évidemment que pour nous et dans la mesure où nous désirerions tirer du texte seul l'image complète du monument. Puisqu'il passait sous silence tout détail relatif à l'édicule, quitte à ne pas même laisser soupçonner qu'une rotonde le recouvrait, Eusèbe n'estimait pas essentiel de marquer sa situation sous l'horizon. Il est clair que son intention, en cet endroit, n'était pas de fournir à la postérité les éléments positifs qui permettraient de reconstituer l'épure de l'architecte sans avoir vu même les ruines de sa construction. L'œuvre est debout, sous ses yeux; il prétend caractériser ses traits généraux; or, la plus familière expérience fait constater combien une description de cette espèce, même écrite par un homme de la plus haute culture, demeure insuffisante pour la reconstitution technique d'un plan. Au surplus, l'écrivain a fourni l'indication désirée avec toute la précision qu'on puisse attendre dans ce genre littéraire. En redisant à plusieurs reprises que l'édicule est une sorte de « tête », il ne marquait pas seulement sa dignité prépondérante, mais de quelque manière encore

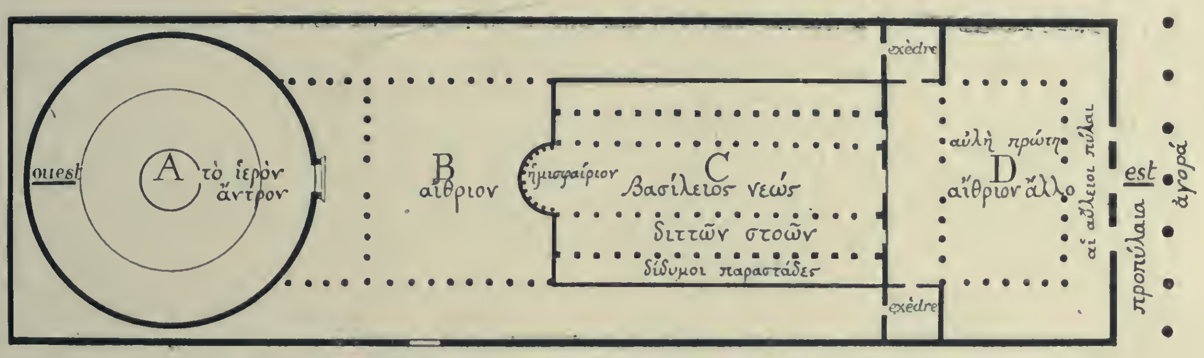


Fig. 102. — Schéma du Saint-Sépulcre constantinien d'après la description d'Eusèbe.

sa situation dans l'ensemble; car la description procédera de ce point de départ ἑξῆς « à la suite », sur une ligne continue jusqu'à la rue qui passe au pied des propylées, à l'extrémité opposée. Chemin faisant, l'ordonnance de l'édifice va être précisée, toutes les fois qu'il sera utile, par les points cardinaux.

En avant de l'édicule on détermine un spacieux emplacement, *B*, dallé avec magnificence et bordé sur trois faces de longs[1] portiques. Le quatrième côté en est dépourvu, *parce qu*'il était occupé par une extrémité de la basilique. Cette phrase étant le nœud de la description, doit être examinée avec une attention scrupuleuse : Τῷ γὰρ καταντικρὺ πλευρῷ τοῦ ἄντρου, ὃ δὴ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον ἑώρα, ὁ βασίλειος συνῆπτο νεώς... « car sur le côté qui faisait face à la caverne, *à savoir* le côté qui se trouvait à l'orient, se reliait la basilique... »

On a quitté l'édicule, dont on est séparé déjà par l'atrium. Eusèbe a dit, de l'ensemble de cet atrium, la beauté du dallage et l'existence des colonnades sur trois côtés. A moins de spécification, un atrium est, de sa nature, quadrangulaire. Par le fait qu'il a mentionné trois colonnades, le narrateur s'est créé la nécessité d'en marquer la position et de définir totalement ce parvis : c'est à quoi est consacrée la phrase introduite par la particule γάρ[2] et le texte se montre à la fois clair et ordonné; on progresse, en effet, toujours dans la même ligne : l'atrium en son ensemble est « à la suite » du Tombeau, la basilique va venir à la suite de l'atrium. Toutefois, parce que le raccordement est opéré en des conditions qui modifient une des faces de l'atrium, Eusèbe s'emploie à déterminer cette face et ce mode de raccord.

Malgré la construction du premier membre de phrase, le sens est limpide; toute hypothèse de rattacher πλευρόν à ἄντρον doit être éliminée : elle impliquerait chez Eusèbe un désordre et une obscurité qui ne sauraient lui être prêtés ainsi gratuitement. De la forme de la caverne il n'a rien dit; comment supposer qu'il se repère maintenant sur *un* de ses côtés? et par rapport à quoi? Il vient d'indiquer, au contraire, trois côtés du parvis; s'il y en a d'autres, leur mention s'impose; s'il n'y en a que trois, il n'est pas moins urgent de le faire savoir : c'est donc bien du parvis qu'il est question et du premier mot le texte fait entendre que ce parvis était normalement quadrangulaire. Sans doute, il eût été plus évident encore d'écrire Τῷ γὰρ καταντικρὺ τοῦ ἄντρου πλευρῷ, mais combien moins harmonieux! Qu'on veuille bien articuler la phrase théoriquement mieux construite ainsi et, sans être grand clerc en élégance littéraire, on saisira que l'écrivain ait préféré, à cette cascade ardue de dentales, de palatales et de voyelles sourdes, une tournure plus euphonique. Il s'agit en effet d'un panégyrique limé en vue du rythme et de la cadence oratoires. Cette préoccupation artistique[3] rend trop bien compte

1. Μακρός est spontané sous la plume d'Eusèbe à propos de portiques; cf. à Antioche (*Vie*, III, 50) et à Tyr (*HE.*, X, iv, 38. « Très grand », παμμεγέθης, est le moins qu'il sache dire d'un parvis; aux SS.-Apôtres de Constantinople, αἴθριος ἦν αὐλὴ παμμεγέθης εἰς ἀέρα καθαρὸν ἀναπεπταμένη et cette « cour à ciel ouvert » devient, à la fin de la phrase, un μέσον... αἴθριον (*Vie*, IV, 59). De ce passage, M. Mühlau (*ZDPV.*, XXIX, 1906, p. 97, n. 1) conclut qu'il faut, au Saint-Sépulcre, corriger εἰς καθαρὸν αἴθριον en ε. κ. αἰθέρα ou ἀέρα, malgré l'attestation très ferme des Mss. M. Heisenberg (*Grabesk.*, p. 20, 22) déclare cette correction indubitable et M. Heikel (*Krit. Beitr.*, p. 75) s'y range aussi. On l'estimera inutile et Eusèbe a pu choisir εἰς καθαρὸν αἴθριον, précisément à cause de la nuance littéraire introduite par cette formule dans sa manière de décrire un atrium. Son style, en effet, n'est jamais figé dans un moule rigide; s'il employait volontiers αἴθριος au sens adjectif usuel, la valeur substantive du terme lui était cependant familière aussi : témoin la phrase déjà citée, ou cette autre, à propos de l'église de Tyr : μέσον αἴθριον ἦγεν εἰς τὴν τοῦ οὐρανοῦ κάτοψιν (*HE.*, X, iv, 39). Αἴθριον en ce sens était usité déjà par les LXX (*Ez.*, 9, 3, 10, 4, etc.) et par Josèphe (*Antiq.*, III, 6, 2, etc.) et n'était pas d'ailleurs inconnu aux classiques (citat. dans Sophoclès, *Greek Lexicon of the roman and byzantine Periods*, s. v°). C'est à foison que le terme est employé dans les papyrus, à partir du Ier siècle, et la formule οἰκία καὶ αἴθριον καὶ αὐλή parait presque stéréotypée (références groupées dans les tables de tous les recueils de papyrus). A première vue, l'adjectif καθαρόν semble impliquer ἀέρα. Pour ne pas se hâter d'introduire une gratuite correction dans un texte original merveilleusement ferme en son attestation diplomatique, il suffit de se rappeler que καθαρός signifie non moins correctement « vide, débarrassé, libre, etc. »; voy. *Iliade*, VIII, 490; X, 199; XXIII, 61 et le commentaire d'Eustathe *in loc.*, VIII, 490, ou simplement le *Thesaurus* d'Estienne.

2. Qui a manifestement ici toute sa valeur fréquente de « conjonction causative » (cf. Kuhner-Gerth, *Ausführliche Grammatik der griech. Sprache*[3], II, ii, 335, § 545, 6). On la rendrait le mieux en traduisant « parce que ».

3. M. Heikel (*Eus. Werke*, I, p. LI ss.) l'a très bien mise en relief. Il a même accentué prosodiquement les premières lignes de l'ouvrage, pour donner plus d'évidence à cet artifice de rhétorique.

de la nuance du style en ce début de phrase pour qu'il y faille chercher grand mystère.

Mais il ne suffisait pas d'indiquer ce quatrième flanc de l'atrium « en face » de la caverne, puisque κατάντικρύ n'équivaut plus à aucune orientation absolue[1]; d'où la nécessité de compléter la détermination. Lue avec la préoccupation hâtive d'en déduire une valeur quelconque pour l'agencement architectural du sanctuaire, l'incise qui suit a pu paraître amphibologique. En stricte rigueur grammaticale, ce relatif neutre ὃ qui l'introduit s'appliquerait indifféremment à ἄντρον ou à πλευρόν. L'examen du contexte et en fin de compte la grammaire dissipent l'amphibologie apparente. Si l'intention d'Eusèbe était d'indiquer maintenant la situation de l'édicule par cette parenthèse insérée au milieu de la description spéciale du parvis, eût-il marqué cette intention avec évidence par un pronom relatif incapable d'exprimer ici le brusque changement de sujet?

On a prétendu[2] découvrir l'indice d'une telle intention dans la structure du début, qui viserait à rapprocher ἄντρον du relatif ὃ. La construction semble bien avoir un tout autre motif, on l'a vu. Loin d'ailleurs de justifier Eusèbe, l'hypothèse aggraverait sa négligence : il aurait bouleversé l'ordre de sa période pour laisser, en définitive, subsister l'amphibologie; surtout il promènerait capricieusement son lecteur d'un édifice à l'autre, comme s'il avait le dessein de le dépister, moyennant un choix de liaisons assez lâches pour exprimer celle que l'on voudra de deux notions contradictoires.

Au lieu de supputations laborieuses sur l'intention qu'aurait pu avoir Eusèbe, il est de meilleure critique d'examiner seulement ses expressions. Or, la particule δή, quantité fort négligée dans les traductions, requiert normalement, par sa position à la suite du relatif, que l'incise soit rattachée au sujet de la phrase principale[3]; il n'est pas douteux que ce sujet ne soit πλευρόν, « le côté » de l'atrium dont il restait à parler; c'est donc bien lui que spécifie avec correction et clarté le relatif ὅ. Cette particule a, d'autre part, une valeur essentiellement confirmative d'un énoncé précédent[4] : comment la justifier en appliquant à la caverne le détail ainsi introduit? Elle est limpide dès qu'on l'applique au quatrième flanc du parvis : de l'antre sacré l'ordre de progression, toujours « à la suite », amène maintenant à cette extrémité du parvis qui fait face à l'antre et qui, pour ce motif, est à l'orient, car en continuant la visite méthodique, on aboutit à la grande rue, à l'orient; on avance donc sur une ligne de l'ouest à l'est.

Ce sera le mérite de M. Heisenberg[5] d'avoir assez bien fixé la portée de cette expression πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον ἑώρα, qui ne laisse pas d'être un peu étrange quand il s'agit d'un monument. Comme notre expression équivalente « regarder vers... » et comme toute expression figurée, la formule grecque est nécessairement vague et ne saurait s'appliquer de même sorte à n'importe quoi. En fait, elle n'est tolérable que dans la mesure où elle a pour équivalent correct « être tourné vers..., situé dans la direction de... », sens fondamental de l'image littéraire, à nuancer suivant les objets auxquels l'image est appliquée[6]. En pratique, le côté d'une cour quadrangulaire ne « regarde » aucune direction déterminée : c'est une ligne tournée, selon qu'il plaît à l'observateur, vers des directions opposées, tandis qu'elle est réellement « située » à l'un ou à l'autre des points cardinaux de cette cour. Dans notre cas elle se trouvait à l'orient de l'atrium, car elle faisait face au Saint-Sépulcre, et au lieu d'être, comme les trois autres côtés, munie d'un portique, elle était occupée par le chevet de la basilique. De cette interprétation logique et claire, M. Heisenberg[7] veut bien admettre la « possibilité » grammaticale; mais il

1. Dans l'antiquité sémitique la « face » désignait l'orient. Il est clair, par le début même de la description (§ XXXIII) et par un détail à examiner ci-dessous, que pour Eusèbe ἄντικρυς ou ἀντιπρόσωπος pouvaient désigner l'ouest et en fait ne spécifiaient pas un point cardinal fixe.

2. HEISENBERG, *Grabeskirche*, p. 30; cf. 24.

3. « Dans les phrases secondaires si l'adverbe δή doit être rapporté à l'ensemble du sujet, il se place après... le relatif qui introduit l'incise » (KÜHNER-GERTH, *Ausführliche Gramm.*, II, II, 124, § 500, 1).

4. KÜHNER-GERTH, *op. l.*, p. 126 s., § 500, 3; équivalent du latin *scilicet*.

5. *Grabeskirche*, pp. 25-30.

6. Dans les 45 à 50 exemples qu'il a diligemment groupés, M. H. a peut-être, une fois ou l'autre, exagéré le sens « être situé vers... ». Sa démonstration philologique demeure solide pour le fond.

7. *Op. l.*, p. 30 s.; cf. 22.

lui oppose deux objections estimées décisives : 1° la phrase serait pléonastique; à quoi bon avoir dit d'abord vaguement « en face de l'antre », si l'on devait dire ensuite avec précision « à l'orient » de l'antre; 2° la basilique ne peut toucher le parvis que par sa façade; or, cette façade est à l'orient, et le monument se développe de l'est à l'ouest, par conséquent la façade est établie sur le côté occidental du parvis, l'antre est à l'orient; au rebours de tout ce qu'on a cru jusqu'ici, la description va de l'est à l'ouest et le sanctuaire actuel a été tout bonnement renversé. Il y a là plus qu'une vétille d'interprétation grammaticale; du moins les suites en sont trop graves pour ne pas exiger qu'on y avise de plus près.

Des deux difficultés que soulève M. Heisenberg, l'une est philologique, et l'on s'étonne de la trouver sous la plume d'un spécialiste de son rang; l'autre est archéologique et ne surprendra personne : sur ce domaine l'auteur ne se meut pas avec la même maîtrise, quoiqu'il y évolue avec une grande désinvolture. Au gré du distingué philologue, Eusèbe aurait donc dû omettre la mention « superflue » κατάντικρυ τοῦ ἄντρου s'il voulait dire que ce quatrième côté de l'atrium « était situé à l'orient ». Où est le pléonasme? κατάντικρύ exprime la relation avec le Saint-Sépulcre, sans définir une position géographique; « situé à l'orient » n'eût pas indiqué sous quelle forme les colonnades s'agençaient avec l'édicule; la phrase d'Eusèbe contient cette double indication avec une élégante sobriété et il ne serait pas bien difficile de lui trouver d'excellentes analogies [1]. Peut-être M. Heisenberg invoquera-t-il la donnée générale antérieure ἑξῆς, comme devant dispenser de redire ou la relation du quatrième côté du parvis avec l'édicule, ou sa situation géographique. Les coordonnées d'Eusèbe avaient si peu le caractère superflu qui leur est prêté par M. Heisenberg que, pour avoir voulu leur découvrir un autre sens, le distingué philologue est acculé à se contredire graphiquement. Il a traduit ἑξῆς « au delà, plus loin, contigu [2] » par rapport à l'ἄντρον et n'en localise pas moins l'ἄντρον *à l'intérieur* de cet espace indiqué *à la suite;* le parvis à colonnades n'est plus « au delà » de l'édicule, ou « à côté », mais il contient et enveloppe l'édicule. Bien loin que la philologie témoigne en faveur d'une telle interprétation, elle en souligne plutôt l'invraisemblance.

L'objection archéologique de M. Heisenberg est une méprise. Il estime déraisonnable qu'on puisse même songer à raccorder la basilique à ce parvis autrement que par la façade; la philologie passe très évidemment ici à l'arrière-plan et l'auteur opère avec des convictions archéologiques mal triturées [3]. Sa difficulté sera résolue avec des faits dans l'analyse architecturale du monument décrit par Eusèbe; cette description seule doit nous occuper pour le moment dans sa teneur littérale. Du parvis intérieur, suivant avec ordre la même direction continue O.-E., pénétrons dans la basilique, *C*, fig. 102.

Comme pour l'atrium, Eusèbe en caractérise d'abord l'ensemble. Il est frappé surtout par ses proportions grandioses qu'il exprime, à son ordinaire, en vastes et sonores hyperboles : hauteur infinie [4], longueur et largeur développées à

1. Au sanctuaire fameux de Sainte-Thècle, par exemple, il y a une source miraculeuse : Τοῦτο δέ ἐστιν ἄντρον πρὸς ἑσπέραν αὐτοῦ τοῦ νεὼ καὶ κατάντικρυς κείμενον (Basile de Sél., *Vie de Ste Thècle*, xxi, *PG.*, LXXXV, 604). L'exemple est intentionnellement choisi, parce qu'il exprime par une détermination identique — κατάντικρυς avec spécification géographique — un rapport inverse : l'O. au lieu de l'E. Pour les écrivains grecs κατάντικρυς n'impliquait donc manifestement aucun point cardinal, et, loin d'être considéré comme pléonastique avec une donnée d'orientation, il s'ajoutait encore après.

2. *Op. l.*, p. 20, 25 n. 1; cf. fig. 3 s.

3. *Op. l.*, p. 22, 24, 31 s.; cf. *RB.*, 1909, p. 329 s.

4. M. Strzygowski (*Orient oder Rom*, p. 138), plus encore M. Heisenberg (*Grab*, p. 32) cherchent à déduire de ces expressions une conséquence architecturale pour tourner la façade de la basilique vers la rotonde. La déduction manque de base. Cette accentuation de la « hauteur » des édifices religieux est de style chez Eusèbe (cf. *Vie*, I, 42; II, 45; III, 1); Constantin est loué de son zèle à bâtir de *hautes* églises, ou à *exhausser* celles qui existent; il fait même une loi dans ce but — préoccupation un peu singulière au premier abord, qu'explique néanmoins le concept usuel de l'antiquité sur la position dominante qui convient aux temples. — Ἄπειρον, qui concrétise l'élévation de la basilique du Saint-Sépulcre, devient « indicible » ἄφατον aux SS.-Apôtres (*Vie*, IV, 58), « prodigieuse » ἀμήχανον à Antioche (III, 50) avec une formule strictement identique, enfin ὕψη τε τὰ οὐρανομήκη « les hauteurs qui vont jusqu'aux cieux », à Tyr (*HE.*, X, iv, 43). On voit à quel point il était risqué de stéréotyper la formule εἰς καθαρὸν ἀέρα dans la description de l'atrium (p. 156, n. 1).

l'extrême[1]. Dans l'intérieur, tout disparaît sous d'éblouissants placages de marbre aux couleurs variées; et telle est, à l'extérieur même, la perfection des maçonneries, que les parois ont une opulence comparable à celle du marbre[2]. Une cuirasse de plomb protège la toiture contre les pluies d'hiver[3]. Les charpentes sont dissimulées par des caissons aux sculptures rehaussées d'or et l'ensemble produit l'effet d'une houle étincelante qui fait resplendir tout le temple[4].

A ce coup d'œil général succède le détail des éléments principaux de la basilique : les nefs, les portes de façade et l'abside. Nulle part mieux que dans la description des nefs (**T. II**, 4) n'éclate le contraste entre la précision austère d'une analyse architecturale et les élégances de la rhétorique. Cette noble période, rythmée avec une évidente recherche, exprimait, sans doute fort intelligiblement, l'édifice pour qui l'avait eu sous les yeux; pour nous, elle fourmille de difficultés inhérentes aux termes employés et à leur valeur technique sous la plume d'Eusèbe.

A première vue, il n'y aurait aucune invraisemblance à situer ces portiques doubles sur les flancs extérieurs de la basilique; ils l'envelopperaient, comme le parvis à colonnades ceignait l'église des SS.-Apôtres[5], ou, mieux encore, à la façon des portiques d'Antioche qui entouraient l'enceinte du sanctuaire, à l'intérieur de laquelle était érigée l'église elle-même[6]. Malgré le poids que ces analogies donnent à une hypothèse fort satisfaisante en soi, il faut l'écarter par la nécessité de sauvegarder l'ordre de la description. Eusèbe vient de parler de la basilique embrassée d'un regard d'ensemble, et, puisqu'il va traiter ensuite des deux côtés extrêmes, façade et abside, comment douter que les colonnades mentionnées sur chacun des grands côtés fassent également corps avec l'édifice? Il s'agit donc bien des nefs. Les expressions νεώς et οἶκος sont vaguement équivalentes, sans autre intention que d'éviter le perpétuel retour du même mot, quoiqu'elles aient ailleurs, pour l'écrivain, une portée assez diverse[7] : dans le cas elles expriment la partie essentielle, c'est-à-dire le vaisseau central de la basilique. A propos des « portiques doubles », l'alternative ambiguë de superposition ou de juxtaposition[8] semble prévenue par la parenthèse ἀναγείων τε καὶ καταγείων, qui

1. A Tyr, longueur et largeur « défient la description ».

2. Cf. Tyr (*HE.*, X, IV, 45) et, Constantinople (*Vie*, IV, 58).

3. Même détail à Constantinople; le plomb est seulement remplacé par du bronze doré, qui réfléchit au loin les rayons du soleil (cf. JOSÈPHE, *Guerre...*, V, **5**, 6, § 222 s. pour le Temple hérodien). Le toit des SS.-Apôtres a en outre une somptueuse balustrade qui manque au Saint-Sépulcre.

4. Emphase moindre et quelques termes identiques pour décrire le plafond de Constantinople. A Tyr, on parle en gros des boiseries en cèdre du Liban, qui surpassent tout ce qu'on pourrait dire (*HE.*, X, IV, 43).

5. *Vie*, IV, 59 : Ἀμφὶ δὲ τοῦτον (le temple, νεώς) αἴθριος ἦν αὐλή... ἐν τετραπλεύρῳ δὲ ταύτῃ στοαὶ διέτρεχον, μέσον αὐτῷ νεῷ τὸ αἴθριον ἀπολαμβάνουσαι. « Au pourtour (extérieur) du temple, régnait une cour à ciel ouvert... Sur ses quatre faces couraient des colonnades qui circonscrivaient, pour l'église elle-même, l'atrium central ». Noter la valeur trèsclaire de ἀμφί : *hors* de la basilique érigée au milieu de ce parvis.

6. *Vie*, III, 50 : μακροῖς μὲν ἔξωθεν περιβόλοις τὸν πάντα νεὼν περιλαβών, εἴσω δὲ τὸν εὐκτήριον οἶκον... ἐπάρας. La distinction si franche entre νεώς et οἶκος s'appliquerait parfaitement au Saint-Sépulcre et l'ordonnance de ces portiques, même à deux étages, serait facile.

7. Décompte fait des nuances motivées par le souci de varier son style, Eusèbe semble exprimer par νεώς un ensemble d'édifices constituant une installation religieuse : église, parvis à colonnades, exèdres, dépendances variées, groupés dans une enceinte générale (*Vie*, III, 40, 43, 50; IV, 44, 60, 70; *Éloge*, IX, 15, etc.; c'est l'équivalent de ἱερόν dans JOSÈPHE, *Guerre*, V, **5**, 1). Il appelle l'église proprement dite εὐκτήριος οἶκος, ε. ο. ἐκκλησίας, ou ἱερὸς οἶκος ἐκκλησίας (*Vie*, I, 42; II, 45; III, 29, 43, 50, 58, etc.), en quelques cas βασιλική (*Vie*, III, 31 s., 53, etc.); peut-être ἐκκλησία dans *Vie*, III, 50. Les excellentes tables de Heikel et de Schwartz rendent facile de pousser plus avant ce contrôle. C'est à Antioche (*Vie*, III, 50) que la distinction est le plus nette. Dans le doublet que fournit *Éloge*, IX, 15, εὐκτήριος οἶκος devient, il est vrai, τὸ ἀνάκτορον « le temple », terme dont la préciosité s'explique dans le style moins bon de l'*Éloge* (cf. les observations de M. HEIKEL, *Eus. Werke*, I, XXVIII s.) et qui laisse intacte la distinction indiquée. Οἶκος tout court ne se rencontre pas dans Eusèbe au sens de basilique ou d'église; dans la description des nefs du Saint-Sépulcre, ce terme ne peut désigner que la nef centrale; on comparera dans Josèphe (*Guerre*, V, **5**, 4) πρῶτος οἶκος, opposé à ναός, pour spécifier le vestibule monumental du Temple.

8. Cf. dans *Inschriften von Priene*, n. **49**, 7 : ... παραστάδα τῆς στοᾶς τῆς διπλῆς τῆς ἐν τῇ ἀγορᾷ. Ni l'épigraphiste Hiller de Gaertringen (*op. l.*, p. 53), ni les architectes Wiegand et Schrader (*Priene*, p. 216) n'ont voulu dirimer s'il s'agit d'un portique à galeries parallèles, ou à galerie en deux étages. La nature du monument est parfois suggestive : οἴκημα διπλοῦν, dans le temple que décrit PAUSANIAS, II, X, 2, désigne à coup sûr deux chapelles contiguës, dédiées à des divinités différentes; au contraire, l'οἰκίδιον διπλοῦν de Lysias (cf. *infra*, p. 161, n. 3) est sans nul doute une maisonnette à deux étages. Un portique se conçoit tout aussi bien dans l'un et l'autre sens.

demeure pourtant la plus sérieuse difficulté du morceau. Pour la circonscrire, cherchons au préalable ce qu'Eusèbe a pu entendre par les παραστάδες de ces portiques.

Παραστάς est un terme du bâtiment, que l'épigraphie architecturale, l'archéologie et l'histoire de l'art sont aptes à éclairer plus que la lexicologie [1]. Les acceptions « jambage de porte, ante, pilastre » alignées dans les dictionnaires sont en effet, de prime abord, assez disparates et ne représentent pas l'évolution complète du sens. Par étymologie, l'expression désigne quelque chose d'appliqué en manière de revêtement : notion fondamentale qui fait le lien entre les sens usuels et qui a mis sur la voie d'une analyse positive [2].

La *parastade* était un élément protecteur placé devant chaque organe essentiel spécialement vulnérable d'un édifice pour le défendre contre les dégradations de toute nature et garantir sa capacité absolue de résistance. Dans toute la Grèce primitive on avait bâti en moellons, en carreaux d'argile et en bois. Ces éléments bien liaisonnés présentaient une relative solidité sur des parois courantes; leur solidité devenait précaire aux arêtes d'angle, aux encadrements des ouvertures, et dans les têtes de murs indépendantes destinées à porter la charge considérable des terrasses ou des toitures en auvent sur les façades. Un outillage impuissant ne permettait guère d'y pourvoir ordinairement au moyen de blocs de très gros calibre; les constructeurs firent un habile usage du bois, en revêtant de poteaux à forte section les extrémités libres des murailles et les montants des portes. Des madriers, dressés à intervalles symétriques contre les parois, reliaient les chaînes de poutres horizontales dont ils augmentaient la stabilité, en même temps qu'ils contribuaient à protéger le parement. Au fur et à mesure que progressait l'art de la construction et que le rôle du bois y devenait moindre, les *parastades*, perdant par degrés leur caractère initial, s'incorporaient à l'appareil; dans les têtes de murs elles se transformèrent en ces piliers carrés, « antes » proprement dites, dont l'aspect suffit souvent encore à évoquer les appliques de bois primordiales; dans les jours des ouvertures elles devinrent des chambranles; contre les parois, elles prirent la forme de pilastres en faible saillie, moins consolidants que décoratifs. La construction appareillée modifiait le rapport des pleins et des vides dans des programmes architecturaux plus vastes et plus perfectionnés. Aux étroites façades, protégées par une avance du toit que portaient des poutres jetées d'une ante à l'autre, se substituèrent les façades monumentales que précédait un portique. Des supports intermédiaires furent introduits dans l'axe des antes pour soutenir les architraves de pierre qui remplaçaient les fragiles pièces de bois. Le point de départ de l'évolution était néanmoins rappelé avec une ténacité singulière par le nom conservé aux espaces ainsi couverts devant une entrée : nous disons « vestibule » ; les Grecs disaient προστάς ou παστάς, terme que les historiens de l'art estiment une simple déformation de παραστάς [3]. Dans l'architecture religieuse, toujours conservatrice des formes antiques, cette dérivation finale de la parastade allait devenir typique d'une classe de temples : ναὸς ἐν παραστάσιν, « temple *in antis* » [4].

L'évolution du vestibule ne pouvait manquer

1. La documentation littéraire utile est réunie dans le *Thesaurus* d'Estienne (s. v°). Le *Corpus* des inscr. gr. et tous les recueils épigraphiques sont pourvus de tables et quelques exemples caractéristiques seront cités plus loin.

2. Voir Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VI, 500 ss., [illegible], 7[illegible] s., t. VIII, [illegible], 434 ss.; Dörpfeld, *Troja und Ilion*, p. 87 ss. Dans l'architecture égyptienne et celles de l'Orient ancien, l'ante, qui a joué un rôle assez inégal, semble bien avoir eu quelque origine analogue; cf. Choisy, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, p. 3 ss.; Perrot-Chipiez, *op. l.*, t. I, 507 ss., [illegible] ss.; t. II, 218, 257 ss.

3. Décrivant l'habitation grecque, Vitruve (VI, vii, 1 s., éd. Rose, p. 149) mentionne le couloir à double fermeture qui débouche sur le péristyle et poursuit : *Id peristylon in tribus partibus habet porticus inque ea parte quae spectat ad meridiem duas antas inter se spatio amplo distantes in quibus trabes invehuntur, et quantum inter antas distat, ex eo tertia adempta spatium datur introrius. Hic locus apud nonnullos prostas, apud alios pastas nominatur.* C'est la définition et la formule technique du « vestibule » grec, sa largeur devant être, par rapport à l'ouverture, dans la proportion de 2 à 3. Cette ouverture n'était plus, comme aux origines, l'intervalle entier compris entre les têtes des murs latéraux : des murs de retour constituaient, « à droite et à gauche de la parastade, des pièces » déterminées : *In prostadis autem dextra ac sinistra cubicula sunt conlocata, quorum unum* thalamos, *alterum* amphithalamos *dicitur* (*l. l.*; cf. Laloux, *L'archit. grecque*, p. 247).

4. Vitruve (III, ii, 2, p. 67) : *In antis erit aedis, cum habebit in fronte antas parietum qui cellam circumcludunt, et inter antas in medio columnas duas, supraque fastigium symetria... conlocatum.*

d'avoir quelque répercussion sur le concept même de la parastade. Aux deux colonnes du portail ancien d'autres furent ajoutées, à mesure que s'élargissait l'ouverture; la parastade tournait au péristyle ou au portique. A dater de l'époque hellénistique, le péristyle lui-même allait fréquemment se développer au moyen d'une galerie supérieure — attique — où reparaissait la parastade primordiale sous forme de supports à section quadrangulaire, souvent réunis par des cloisons ajourées. A quelle limite de la transformation devait s'opérer la substitution des termes et fut-elle jamais d'un usage courant? il n'importe pas de le déterminer et l'épigraphie architecturale, qui donne toute la précision désirable aux vicissitudes du concept d' « ante », ne fournit peut-être pas d'exemple évident de παραστάς au sens explicite de « colonnade » [1]; on voit cependant assez combien spontanée pouvait devenir une telle acception sous la plume érudite mais peu spécialisée d'Eusèbe. Et en fin de compte sa manière d'exprimer par les διττῶν στοῶν... δίδυμοι παραστάδες « les *galeries* jumelles des portiques doubles », est aussi parallèle que possible à la formule épigraphique παραστάδα τῆς στοᾶς τῆς διπλῆς [2].

Analysés avec rigueur étymologique, les termes ἀναγείων τε καὶ καταγείων marqueraient des portiques à l'étage et en sous-sol, sans indication de rez-de-chaussée. Plutôt que d'insister sur la valeur fondamentale de chaque expression indépendante, il suffit de noter qu'opposées l'une à l'autre elles désignent tout bonnement ce qui est *sur* — κατά avec l'accus. — *le sol*, c'est-à-dire au rez-de-chaussée, et ce qui est *au-dessus* (ἄνω) *du sol*, à l'étage [3]. Mais cette interprétation ne dirime pas la valeur des διττῶν στοῶν au sens de « galerie unique en étages superposés » : la distinction établie, un peu plus loin, entre les galeries qui font face à la nef centrale et celles qui se trouvent « à l'intérieur », exige une duplication en plan

1. Παραστάς « ante » est attesté à satiété. On choisira seulement deux inscr. palestiniennes : *CIG.*, 4608 (à *ʿAtil*) et 4646 (à *Boṣra*). Dans la première, gravée sur la plinthe des antes (cf. Rey, *Voy. dans le Haouran,* pl. IX et p. 152 s.; Butler, *Architecture*, dans *Amer. Arch. Exped. to Syria*, II, 343 ss., fig. 120 ss.), on énumère : τὰς παραστάδας καὶ κιόνια καὶ τὰ ἐπάνω αὐτῶν ἐπιστύλια « les antes, les colonnes et l'entablement », soit les éléments par lesquels Vitruve définit le temple *in antis*. Dans la seconde on a fait τὰς β' παραστάδας σὺν στρώσει καὶ κρηπῖδι « les deux antes avec la fondation et le soubassement ». La κρηπίς est la partie apparente du soubassement couronnée par un corps de moulures; les fondations sont le στρῶμα (cf. Perrot-Chipiez, *Hist.*, VIII, 372, 412 ss.; G. Fougères, *Paries* dans le *Diction. antiq.*, IV, 334ᵃ; Benoit, *L'archit. antiq.*, p. 304 s.). Boeckh proposait de restituer ici σὺν στρώ[μα]σι, sans nécessité, car στρῶσις demeure suffisamment expressif. M. Heisenberg (*Grabesk.*, p. 36) complique inutilement des notions élémentaires en alléguant ces inscriptions à l'appui de sa précaire hypothèse que παραστάς est un mur sectionné par des pilastres avec des jours ou des niches : aucun des textes qu'il discute ne comporte ce sens, mais nos deux inscr. moins encore que tous les autres. Παραστάδες « chambranles », ou « jambages d'ouverture », paraît indubitable, en particulier sur les deux linteaux de Pergame (Fraenkel, *Die Inschr. von Perg.*, nᵒˢ 237, 239, p. 137) : τό τε θύρωμα καὶ τὰς παραστάδας καὶ τὰς παραθύρας. Au lieu de « chambranles », ou d' « ante » proprement dite, un texte comme *CIG.*, **160** [73], implique apparemment la section de mur attenante, malgré les hésitations de Boeckh (I, 280ᵇ). Dans *CIG.*, *Suppl.* XIV, nᵒ 433, la tournure poétique ἀμφὶ παραστάσι ταῖσδε Σαράπιδος pourrait désigner le péristyle du temple de Sérapis, devant lequel un dévot érige un autel à Hestia. Le terme exprime aussi le socle plus ou moins élevé d'une statue, probablement en saillie sur une paroi, un peu à la façon d'une parastade = pilastre; Dittenberger, *Sylloge ins. gr.*, **583** [15] : une statue est placée ἐπὶ παραστάδι μυλίνῃ faisant pendant à une autre statue dressée ἐπὶ βάσει μαρμαρίνῃ. Enfin, le sens de « galerie » d'un portique est impliqué par la clause usuelle prescrivant ce que nous appellerions l' « affichage » officiel d'un décret... ἀναγράψαι τὸ ψήφισμα ἐν τῇ παραστάδι τῇ πρὸ τοῦ ἀρχείου, *CIG.*, **2672** [12], **2675** [5], **2677** [7], etc.; cf. déjà Estienne, *Thesaur.*, VI, 391. Il est clair que pour étaler la gravure de tels documents, parfois très longs (cf. les décrets 98 et 101 de Magnésie, Kern, *Inschr. Magn.*, p. 82 ss., 88 ss.) et agrémentés d'emblèmes honorifiques (v. g. des couronnes) (Hiller de Gaertringen, *Inschr. Priene*, p. 78, nᵒ **99** [18] s.), la surface restreinte des « antes » ne pouvait suffire. Les textes envahissaient donc toutes les parois du vestibule ou du portique (cf. *Inschr. Priene*, notes sur **107** ss. et plan face p. 82) indifféremment désignées dans l'ensemble comme la « parastade ». Au sens de « colonnade », spécialement « colonnade d'étage », la parastade vient d'être bien étudiée par M. R. Vallois, *Attiques déliens,* dans *Compt. rend. AIBL.*, 1912, pp. 105-115. Voir aussi G. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle,* fasc. 108 de la biblioth. de l'École fr. d'Athènes (1913), p. 227.

2. Déjà rappelée ci-dessus, p. 159, n. 8.

3. Estienne, *Thes.* s. vⁱˢ ἀνάγειος, κατάγειος, surtout ἀνώγεως. Cf. la note de Keil, dans Strzygowski, *Orient...,* 138 n. 3. Un texte comme celui de Lysias, I, 9, est aussi suggestif que possible en ce sens : Οἰκίδιον ἐστί μοι διπλοῦν, ἴσα ἔχον τὰ ἄνω τοῖς κάτω, κατὰ τὴν γυναικωνῖτιν καὶ κατὰ τὴν ἀνδρωνῖτιν. Un bébé naît; la mère voulant s'épargner d'affronter les escaliers toutes les fois qu'il faudra baigner l'enfant, déserte le gynécée : ἐγὼ μὲν ἄνω διῃτώμην αἱ δὲ γυναῖκες κάτω (cité d'après Wiegand, *Priene*, p. 291).

comme ἀναγείων et καταγείων l'exigent en élévation. Dans l'état actuel du texte, que rien ne semble autoriser à soupçonner [1], on a donc l'indication ferme d'une double galerie à colonnade parallèle à chaque face de la grande nef et surmontée d'un ordre analogue. Un architecte dirait que la basilique « se composait d'une large nef centrale, et de quatre nefs collatérales » [2] avec des galeries supérieures sur les bas-côtés : Eusèbe n'employait pas le vocabulaire des hommes du bâtiment; à son époque du reste, le concept de la basilique n'était pas encore celui qui nous est devenu familier et il faut lui savoir gré d'avoir usé d'une terminologie assez claire malgré son affectation et quelque enchevêtrement.

Comme le plafond de la nef centrale, les plafonds des nefs latérales étaient lambrissés et dorés. Leurs supports différaient : colonnes devant la grande nef, piliers à l'intérieur. Ce détail est aussi limpide que conforme à une bonne tradition artistique : la colonne, plus décorative et plus dispendieuse, était réservée aux situations les plus en évidence; au second plan, dans une perspective moins apparente, on se contentait volontiers de piliers, souvent avec la préoccupation économique d'un espacement double [3]. Trois portes symétriquement réparties s'ouvrent au soleil levant, tandis qu'à l'opposé, donc à l'occident, « l'abside », qui est comme la tête de l'édifice, se relie tout au bout du vaisseau central. Dans cet ἡμισφαίριον on a cherché parfois l'indication d'une « coupole » et il n'y a qu'à choisir, chez les écrivains postérieurs, des exemples indubitables d'une telle acception [4]. Elle est inadmissible en ce passage d'Eusèbe. Le monument décrit est une basilique du type le plus classique et il s'écoulera bien des années encore avant que l'architecture chrétienne réalise le concept de la basilique à coupole. Pour le supposer ici, on devrait admettre que l'historien néglige toute mention de l'abside, partie essentielle de cet édifice, et qu'il procède à bâtons rompus dans sa description, puisqu'il reviendrait à un élément de la toiture, après avoir longuement décrit plus haut le détail de couverture sans aucune allusion à cette prétendue coupole. On ne saurait imaginer non plus qu'il abandonne inachevé son périple de la basilique pour revenir au Sépulcre et en signaler le dôme. Plus caduque encore est l'hypothèse d'un *ciborium* érigé dans le chœur, pour couvrir l'autel.

Dès qu'on attribue à ἡμισφαίριον le sens d' « abside » — tout aussi justifié, puisque l'abside est en plan théoriquement semblable au profil vertical de la coupole hémisphérique — l'ordre et la clarté sont parfaits dans la description. Elle fait bien « face aux portes » orientales [5], ce qui ne serait pas intelligible d'une coupole; elle

1. M. Heikel (*Krit. Beitr.*, p. 75) abandonne sa conjecture (*Eus. Werke*, I, 357) de supprimer cette incise.

2. De Vogüé, *Les églises...*, p. 138. Les objections de M. Heisenberg (*Grabesk.*, 34 ss.), dérivées de sa théorie insoutenable sur les parastades ne portent pas.

3. L'exemple classique d'une telle disposition est le portique d'Attale à Athènes; cf. Fougères, *Porticus*, dans *Dict. antiq.*, IV, 594 ss. L'agencement inverse — piliers devant la grande nef et colonnes à l'intérieur — que propose M. Heisenberg (*Grabesk.*, p. 37 s., fig. 4) est aussi contraire au texte qu'étranger aux plus élémentaires notions d'architecture. Du moins n'eût-il pas fallu y ajouter une contradiction aussi flagrante que celle des pp. 160-3, où les κίονες sont tout bonnement supprimés et amalgamés avec les παραστάδας pour signifier les « murs extérieurs ». Un autre parti serait théoriquement concevable, si les expressions d'Eusèbe n'impliquaient deux galeries parallèles : grouper piliers et colonnes dans une même file de supports composés, de chaque côté de la grande nef. La basilique de Tébessa (Ballu, *Le monastère byzantin de Tébessa*, p. 20 ss. et pl. II) en fournirait un splendide exemple. Mais cet exemple est du V[e] siècle et relève de tout autres conditions archéologiques.

4. Cf. Évagre, *HE.*, IV, 31, *PG.*, LXXXVI, 2757, ou Léon, diacre, *Hist.*, X, 10, *PG.*, CXVII, 921, à propos de la coupole de Sainte-Sophie. Les contemporains de Justinien disaient κυκλοτερὴς οἰκοδομία ἐν στρογγύλῳ, ou σφαιροειδὴς θόλος (Procope, *Édif.*, I, 1, p. 177 éd. de Bonn); σφαῖρα ἡμίτομος, σφαίρης ἡμιτόμοιο ἄντυξ, etc. (Paul le Silent., *Sainte-Sophie*, v. 483, cf. 187, *PG.*, LXXXVI, 2127 et 2138; voir les annotat. de Ducange, *ibid.*, 2186 ss. et Friedlaender, *Johan... und Paul. Silent.*, p. 124, n. 3). Grégoire de Nazianze (*Orat.*, XVIII, 39; *PG.*, XXXV, 1037 A) appelait la coupole d'une église octogonale οὐρανός (cf. Estienne, *Thes.*, s. v°) et Grégoire de Nysse décrit la coupole d'un autre octogone comme τὸ στρόβιλος κωνοειδής (*PG.*, XLVI, 1096).

5. Évagre, *HE.*, IV, 30 (*PG.*, *l. l.*, 2760), à Sainte-Sophie, l'abside (ἱερὰ κόγχη) est située par la même expression καταντικρὺ θύρας. Ce terme de « conque », justifié surtout par la façon spéciale dont l'abside était généralement voûtée (en conque marine, Paul Silent., vv. 359 ss., quart de sphère, ἐς σφαίρας τεταρτημόριον; Procope, *Édif.*, *l. l.*, p. 175), semble être devenu assez familier. On employait aussi ἡμικύκλιον, σχῆμα ἡμίκυκλον, ἔνδιον κύκλου ἡμιτόμου, etc. (cf. Friedlaender, *op. l.*, p. 124, n. 3; Ducange, *Descript. S. Sophiae*, § 50 ss. dans *PG.*, LXXXVI, 2205 ss.; Id., *Gloss. Latin.*, v° *Absida*). L'équation hémisphère = abside

occupe le quatrième côté de l'édifice, le seul qui n'ait pas encore été décrit; enfin elle correspond à cette extrémité supérieure de l'église de Tyr désignée comme le « Saint des Saints », avec ses rangées de sièges et de bancs entourant l'autel. Là aussi Eusèbe considère l'abside comme un élément distinct de la basilique proprement dite, aménagé « après l'achèvement des nefs [1] », dont il est séparé par de somptueux *cancels*.

Dans la basilique constantinienne, l'abside se développe au bout de la seule nef centrale. Douze colonnes sont dressées au pourtour intérieur : symbole de la cour apostolique autour du Sauveur triomphant. Elles portent d'énormes cratères d'argent, offerts par la munificence de l'empereur. Ce détail implique pour les douze colonnes un rôle beaucoup plus décoratif qu'architectonique. On ne peut évidemment les traiter à la façon de l' « hémicycle de colonnes » supports constituant chacune des absidioles latérales à Sainte-Sophie, dans la description de Procope; mais il est facile de les concevoir comme appliquées au mur pour découper le nu de la conque absidale. On leur ferait porter un entablement orné qui servirait de socle courant, où s'appuieraient les cratères. Ceux-ci, à vrai dire, se trouveraient de la sorte assez isolés des colonnes elles-mêmes et peut-être estimera-t-on qu'Eusèbe eût indiqué par d'autres expressions un tel agencement. Si l'on se croyait tenu par ses termes à superposer les cratères aux colonnes en guise de chapiteaux, comme il deviendrait difficile de combiner dans un effet harmonieux ces douze colonnes au sens strict portant des vases de métal, on devrait se les représenter différemment. On observerait alors qu'Eusèbe se borne à les indiquer, sans leur accoler aucune des épithètes par lesquelles il qualifie toujours des colonnes, ce qui pourrait suggérer l'idée de simples piédestaux. Le sens des cratères serait alors déterminé par analogie avec ces autres « cratères d'argent, ἀργυρέους κρητῆρας », dont Justinien couronna plus tard le ciborium de Sainte-Sophie, et qui servaient de coupes à d'énormes candélabres en argent [2]. Assez plausible en soi, une telle interprétation aurait l'inconvénient de banaliser le présent impérial. Les cratères somptueux sont là pour eux-mêmes et pour une fonction symbolique; Eusèbe n'eût pas noté avec tant de soin que leur nombre égalait celui des Apôtres, s'ils devaient être ravalés au rôle de luminaires. On préférera donc, tout compte fait, l'interprétation architecturale qui met les douze vases précieux très en évidence, en manière de couronne au-dessus des sièges presbytéraux dans la conque de l'abside. Et il n'y a point là de vagues symboles ornementaux comme les innombrables offrandes identiques dans les temples du paganisme [3]. Pour en pénétrer la portée, il n'y a qu'à se remettre en mémoire la décoration absidale de l'église de Sainte-Pudentienne, je suppose, et, beaucoup mieux encore, l'église des Saints-Apôtres de Constantinople, que Constantin érigea sur le modèle probable du Saint-Sépulcre pour en faire son propre mausolée et celui de sa dynastie [4]. Les douze cratères de Jérusalem ne sont que la réduction artistique [5] des douze sarcophages symboliques de Constantinople, et, quoique la pensée ne soit pas de tous points la même, ceci pourtant explique cela : dans le monument commémoratif de la mort de Notre-Seigneur — le *Martyrion* — on veut commémorer celle des Apôtres, consti-

s'est faite au surplus d'assez bonne heure. Sur l'origine du nom, voir Heuzey, *Absis-apsis* dans le *Dict. antiq.*, I, 11 s.; dom H. Leclercq, *Dict. arch. chrét.*, I, 183 ss.

1. *HE.*, X, iv, 44, Schwartz, p. 875 : νεῶν ἐπιτελέσας...

2. Paul Silent., v. 746; *PG.*, *l. l.*, 2148 et les annotations de Ducange, *ibid.*, 2218. Les supports de ces candélabres étaient parfois désignés par le terme de « colonnes » et l'on sait quelle somptuosité elles pouvaient offrir, dans l'ameublement romain en particulier; cf. Guhl-Koner-Riemann, *La vie antique*, II, 257 ss.; Gusman, *La villa impériale de Tibur*, p. 253 ss.

3. Sur la nature et la forme des « cratères » votifs, attestés à l'infini dans les recueils épigraphiques, voy. par exemple E. Pottier, *Crater ; Dict. antiq.* Pour les cratères de parade dans le mobilier de luxe chez les Romains, cf. Guhl-Koner, *op. l.*, II, 248 ss.; Gusman, *op. l.*, p. 259 ss.

4. Eusèbe, *Vie*, IV, 60, § 3 ss. Il reste une très grande incertitude sur la forme primitive exacte de cette église; voir Heisenberg, *Apostelkirche*, pp. 97-117; Diehl, *Manuel d'art byzantin*, pp. 3, 88, 123. Basilique, rotonde, croix grecque, ou quoi qu'il ait été, l'édifice fut essentiellement un cénotaphe des Apôtres pour être l'abri tutélaire et la glorification du mausolée impérial. M. Heisenberg a brodé un petit roman étrange (*op. l.*, p. 115 ss.) sur les *intentions* de Constantin, qui aurait voulu ériger ainsi le sanctuaire de son apothéose. Philologie et archéologie n'ont plus rien de commun avec cette scabreuse divination.

5. Peut-être sous forme d'urnes cinéraires.

tuant ainsi, dans la partie la plus sainte du sanctuaire, ce tribunal divin, ou mieux, cette cour céleste dont l'assemblée presbytérale, rangée autour du trône de l'évêque, est l'image terrestre [1]. Il ne s'agit donc pas tant d'un détail plus ou moins secondaire de décoration absidale, que du concept essentiel du *Martyrion* constantinien.

Sur cette donnée s'achève la description de la basilique. Eusèbe passe sous silence tout l'aménagement du sanctuaire, reproduction évidente de ce qu'il a décrit dans l'église de Tyr, et revient directement de l'abside aux portes antérieures, suivant l'ordre de progression très méthodique adopté. Dès qu'on a franchi ces portes, on est dans un « autre atrium » (fig. 102, *D*), orné d'« exèdres » sur chaque côté. Le centre à ciel ouvert est une « première cour » par rapport à l'ensemble des édifices, elle aussi environnée de portiques dont les exèdres occupaient à peu près le milieu, si elles n'étaient pas en relation immédiate avec la basilique. Des convenances architecturales, à indiquer tout à l'heure, suggèrent plutôt cette relation. L'analogie de Tyr autorise à inférer au centre du premier parvis une fontaine pour les ablutions, un riche dallage, apparemment aussi une cloison à hauteur d'appui dans les entrecolonnements des portiques.

Tout à l'extrémité orientale enfin, « les portes du parvis » ; au delà, « les propylées, dont la structure majestueuse, au bord de la place publique, était motivée par le désir d'impressionner le passant et de lui laisser augurer quelles merveilles intérieures devaient répondre à la splendeur d'une telle entrée [2]. Une phrase emphatique et vague, ch. XL, allègue la munificence infinie des largesses impériales pour le sanctuaire.

§ 2. *Analyse architecturale du monument.*

Si, au lieu d'être un épisode à travers la *Vie de Constantin*, la description du Saint-Sépulcre eût été l'exposé indépendant et précis annoncé par Eusèbe, il s'en dégagerait une idée plus nette, grâce à quelques éléments aptes à éclairer l'ordonnance architecturale. C'est ce concept d'ensemble qu'il faut essayer de saisir maintenant.

Le raccourci donné par le panégyriste comporte, alignés avec ordre d'ouest en est : l'édicule, un parvis intérieur, une basilique, un premier parvis à portiques, une façade et des propylées grandioses en bordure sur la rue. Il est clair qu'une telle série d'édifices n'est pas une enfilade au hasard, mais répond à un plan fort soigneusement arrêté, régi par des lois artistiques, et des idées religieuses très déterminées. On en peut ressaisir toutes les grandes lignes dans les indications que fournit Eusèbe.

L'intention avérée de Constantin est de glorifier sans mesure le sépulcre vide du Sauveur, symbole tangible de son triomphe sur la mort. Il lui plaît que ce lieu, saint entre tous sur la terre, resplendisse au-dessus de tout ce qui a pu être réalisé jusqu'alors. Mais à ce sanctuaire par excellence, orné pour lui-même, un lieu de prière sera joint, où puisse s'accomplir avec une suprême dignité le cycle cultuel. Près du Sépulcre transformé s'élèvera donc une basilique avec toutes les dépendances qu'elle peut impliquer pour l'évolution parfaite des cérémonies liturgiques, pour la commodité des fidèles et l'entretien du personnel ecclésiastique. Autour du lieu saint il s'agit par conséquent de bâtir une habitation en quelque sorte divine, où le peuple chrétien puisse apporter à Dieu son adoration et ses prières, où les ministres sacrés aient la facilité de réaliser toute la pompe du culte et soient pourvus du nécessaire à leur subsistance. Telle apparaît invariablement l' « église » des temps constantiniens quand elle est décrite avec une certaine précision : telles l'église des Saints-Apôtres à Constantinople, la cathédrale d'Antioche et la cathédrale de Tyr. Celle-ci surtout est le type achevé de cette « maison de la prière », sorte de « palais » consacré à Dieu au milieu d'une agglomération chrétienne. On y trouve donc : 1° une enceinte générale qui assure la sécurité et l'inviolabilité du saint lieu [3] ;

1. On sait les vers de Florus, qui s'appliquent si bien à la mosaïque de la Pudentienne :

Martyribus subter venerabilis emicat aula
Martyribus supra Christus rex praesidet altus
— Assidet apostolicus pariter chorus...
Cum Christo adveniet certo qui tempore iudex.

Voilà bien le sens profond du κεφάλαιον τοῦ παντός, de l'abside et de sa *couronne* apostolique dans la basilique du Saint-Sépulcre, « Jérusalem céleste » symbolisée par cette « Jérusalem nouvelle » que la piété de Constantin a réalisée.

2. Cliché qui sert également pour Tyr (*HE.*, X, IV, 38).

3. *HE.*, X, IV, 37, éd. Schwartz, p. 874, l. 5 ss. A Antioche

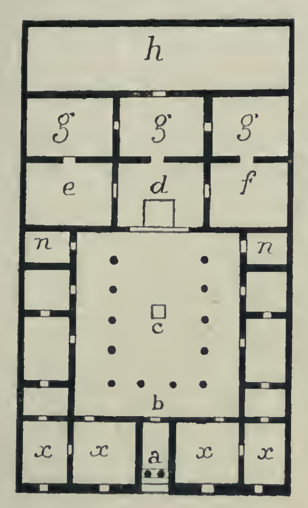


Fig. 103. — Plan de l'habitation hellénistique.

a, προπύλαιον ou πρόθυρον. — *b*, αὔλεια θύρα. — *c*, αὐλή avec autel central et portiques latéraux. — *d*, προστάς ou ἀνδρών, avec foyer ou autel à Hestia. — *ef*, θάλαμος et ἀμφιθάλαμος avec autels aux divinités de la vie conjugale. — *gg*, γυναικωνῖτις. — *h*, jardin. Parfois un second péristyle occupe la place de ce jardin et le gynécée est alors reculé au fond de cette cour intérieure. — *nn*, laraire et dieux de la propriété. Les autres pièces environnant la cour ont des destinations variées. — *xx*, dépendances de l'habitation ou boutiques ouvertes sur la rue.

2° des propylées imposants, situés, comme ceux de Jérusalem, à l'extrémité orientale du monument; 3° un parvis entouré de colonnades avec des fontaines au milieu de la cour à ciel ouvert [1]; 4° une basilique somptueuse dans laquelle on distingue la façade, la nef, les bas-côtés qui l'enveloppent et « le Saint des Saints » qui s'y rattache et la termine; 5° des exèdres à l'extérieur et une ample série d'appartements adossés aux flancs de l'église. Les multiples similitudes littéraires dans le détail de la décoration ne sauraient échapper à la plus superficielle lecture.

Le principe même du groupement et la raison d'être de chacun de ces édifices sont tout à fait transparents. Puisqu'il s'agissait de créer un palais divin au milieu de la communauté des fidèles, on y devait naturellement réunir tout ce qui caractérisait l'habitation normale et parfaite suivant les goûts du temps. Et cette analogie, on dirait sans exagération cette identité de plan, éclate dès qu'on juxtapose au schéma de la cathédrale tyrienne le tracé usuel de la maison grecque depuis l'époque hellénistique (fig. 103) [2]. Propylées et entrées du parvis correspondent au *prothyron*, *a*, et à la porte, *b*; le parvis à portiques reproduit la cour à colonnades, *c*; la basilique occupe la situation exacte et joue le rôle précis du *mégaron*, pièce centrale de la demeure hellénique, appelée plus tard « l'appartement des hommes, la salle du foyer, etc. », *d*; les salles adjacentes enfin sont la réplique du gynécée, des magasins, des pièces réservées aux hôtes dans la maison grecque. L'unique différence sensible en ce rigoureux parallélisme est que la basilique chrétienne primordiale, conçue comme temple public officiel, reproduit, d'aussi près que possible, le type idéal de l'habitation, avec le maximum réalisable d'élégance et de dignité; la maison individuelle, au contraire, s'en écarte fréquemment, soit par les exigences du lieu, soit par la limitation des ressources privées, soit enfin par le caprice du propriétaire, ou l'originalité de son architecte.

Avec les modifications imposées par des mœurs et une civilisation un peu autres, par la nuance des goûts artistiques, surtout par les conditions différentes

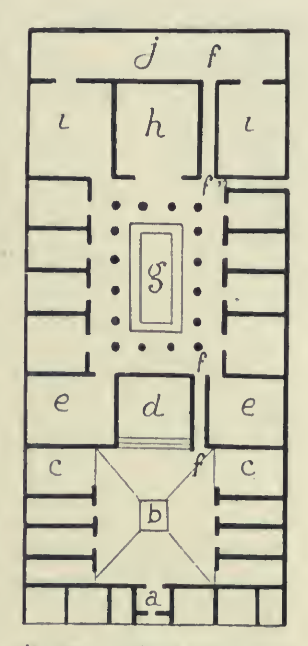


Fig. 104. — Diagramme théorique de la maison romaine d'époque impériale.

a, porte avec loge adjacente pour le portier et boutiques ouvertes sur la rue. — *b*, *impluvium* au centre de l'*atrium*. — *cc*, *alae* : laraire et divinités familiales. — *d*, *tablinum* : salle de réception et archives de la famille. Parfois les *alae* encadrent le *tablinum*, occupant la place assignée ici à des *triclinia* ouverts sur la cour intérieure. — *ff*, *fauces*, passage conduisant à ce péristyle avec piscine centrale, *g* et chambres autour des galeries. — *h*, *œcus* (= οἶκος, ἀνδρών), salle familiale. — *ii*, *triclinia* ou chambres. — *j*, jardin. — *n*, petite issue latérale.

Vie, III, 50, éd. Heikel, p. 99, l. 1) et à Constantinople (IV, 59, p. 141, l. 20 ss.), des portiques sont indiqués au pourtour de cette enceinte. Quelque chose d'analogue devait exister à Tyr. Le mur est le *péribole* de ce *téménos* chrétien.

1. Le *delubrum* des sanctuaires antiques, s'il en faut croire l'étymologie alléguée dans Servius (*In Aen.*, II, 225) : *delubrum esse locum ante templum, ubi aqua currit*, ou (*ibid.*, IV, 56) : *propter locum in quo manus abluuntur.*

2. Voir Laloux, *L'architecture grecque*; ch. IV : *Les maisons helléniques*, p. 244 ss. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VII, 79 ss. Benoit, *L'Archit.*, *Antiquité*, p. 262 ss. Paris, *Bull. Corr. hellén.*, VIII, 1884, pp. 473-96, « maisons du second siècle av. J.-C. », à Délos. Wiegand, *Priene*, pp. 285-328 : *Die Privathäuser*. Monceaux, *Domus*; *Dict. antiq.*, II, 337 ss. Viollet-le-Duc, *Hist. de l'habit. hum.*, ch. XVII. G. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*, ch. VII, § 8, p. 195 ss. Anderson-Spiers, *The Archit. of Greece & Rome* [2], p. 131 ss.

des matériaux et du climat, l'habitation romaine devait évoluer, à l'époque impériale, sous l'influence de plus en plus prépondérante de l'hellénisme. Les palais remis à jour sur le Palatin, et non moins clairement un bon nombre des plus considérables maisons de Pompéi, replacent sous les yeux un type d'habitation très étroitement apparenté à la maison hellénistique (fig. 104) [1]. Depuis longtemps, archéologues et historiens de l'art ont insisté sur ces analogies et cherché à montrer comment la basilique chrétienne, avec son groupe de dépendances, dérivait de l'habitation gréco-romaine [2].

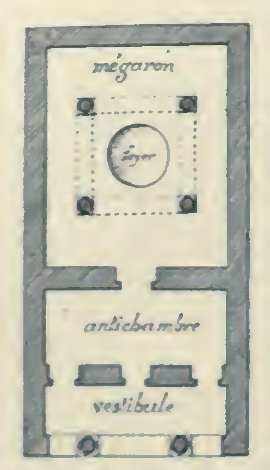


Fig. 105. — Type du mégaron égéen.

Déjà, l'antiquité grecque avait établi cette équation si spontanée entre temple et maison privée. L'austère *mégaron* primordial de l'habitation homérique (fig. 105) n'avait pas tardé à devenir le cœur de la demeure princière et le type idéal de l'habitation divine. D'abord adopté à peu près tel quel dans le temple *in antis*, il s'était développé par une séria de transformations organiques, aboutissant aux modes si divers, au premier aspect de l'architecture religieuse grecque [3]. Aux derniers jours du paganisme, dans la grande unification romaine, les sanctuaires locaux, les plus fameux en chaque contrée, avaient vu leur importance s'accroître, grâce au rôle politique greffé sur leur prestige religieux. A l'heure où l'Empire embrassait officiellement la foi chrétienne, il était naturel que, dans la pensée de Constantin, le rôle des anciens sanctuaires fût dévolu aux églises.

En même temps que l'identité relative dans la structure du monument religieux proprement dit, une très grande analogie dans la disposition d'ensemble s'imposait. L'évolution liturgique, la multiplication des églises secondaires, le développement du symbolisme et de l'art chrétien introduiront par la suite des transformations plus ou moins profondes. Les premières basiliques constantiniennes devaient presque nécessairement reproduire le type classique de l'« habitation divine ». Or le Saint-Sépulcre fut le monument par excellence dans toute l'œuvre architecturale de Constantin. Comment dès lors être surpris que l'empreinte romaine soit si profonde sur le plan et sur les vestiges qui nous restent du merveilleux édifice?

L'orientation générale, d'O. en E., façade à l'E., fut beaucoup moins, sans doute, l'application inconsciente d'un principe assez fréquent dans la disposition des temples que le résultat d'un symbolisme très élevé. Le Christ qui s'élance du tombeau, vainqueur de la mort, est bien le véritable *Orient* splendide et triomphant, ou — pour emprunter à la liturgie chrétienne une autre expression admirable — le « Soleil de justice » levé radieux sur le monde. Le soleil levant fera étinceler de ses feux la face du sanctuaire et enverra ses premiers rayons, par les ouvertures du temple, jusqu'au Sépulcre glorieux [4].

L'enceinte générale, qu'Eusèbe n'a pas explicitement indiquée, est nécessitée par le concept même du monument, par les analogies signalées,

1. Cf. Viollet-le-Duc, *op. l.*, ch. xviii. Benoit, *op. l.*, p. 482 ss. Martha, *Manuel d'archéol... rom.*, p. 178 ss. Guhl-Koner-Riemann, *La vie antique*, II, 17 ss. ; *La maison romaine*. Monceaux, *Domus*, *op. l.*, 349 ss. Anderson et Spiers, *op. l.*, 301 ss.

2. Voy. Leclercq, *Basilique*, dans le *Dict. archéol. chrét.* Marucchi, *Élém. d'archéol. chrét.*, III, *Basil. et égl.*, p. 14 ss. Naturellement cette dérivation du groupe monumental ne résout pas le problème particulier de l'origine immédiate de la basilique chrétienne proprement dite, qui n'a pas à être discuté ici. On estimera seulement plus vraisemblable le système qui la fait sortir à la fois de certains éléments de la maison privée et du dispositif des basiliques variées dont le rôle fut si considérable dans la vie romaine. C'est la solution très judicieuse que fait valoir M. Enlart, *Manuel d'arch. française*; I : *Archit. relig.*, p. 116 ss. Elle est exposée avec de meilleures nuances encore dans l'admirable ouvrage de M. de Lasteyrie, *L'archit. religieuse...*, ch. III, p. 49-72.

3. MM. Perrot et Chipiez (*Hist.*, VII, 349 ss.) ont lucidement analysé cette dérivation qui paraît désormais courante ; cf. Sorlin-Dorigny, *Templum*; *Dict. antiq.*, IX, 94 ; cf. 105ª. M. G. Leroux, *L'édifice hypostyle*, vient d'étudier avec beaucoup de soin « La descendance du mégaron » (cf. pp. 179 ss. en particulier) et l'on souscrira volontiers à l'excellent chap. final : « Le problème de la basilique chrétienne », pp. 308 ss.

4. On sait que la législation chrétienne primitive prescrivait cette orientation des églises à l'est ; voy. *Constitut. Apost.*, II, LVII, 3 ss. (éd. Funk, I, 159).

par des vestiges archéologiques et par quelques données littéraires [1]. Les propylées s'encadrent avec magnificence dans la colonnade centrale d'Aelia. Derrière ces colonnes somptueuses, la rampe très douce d'un escalier conduit au seuil des portes du parvis (**T. VI**, 1), car il est normal que l'assiette générale du sanctuaire ait été constituée par une esplanade sensiblement régulière. Le nombre et la forme de ces portes extérieures ne sont pas déterminés, mais n'avaient presque pas besoin de l'être : elles font pendant aux « trois portes » intérieures, celles de la basilique, et la « bonne » ou « harmonieuse disposition » signalée pour celles-ci implique suffisamment la répartition symétrique de deux portes plus petites encadrant une baie centrale plus majestueuse, comme on l'avait spécifié pour la cathédrale de Tyr [2].

Le premier parvis se conçoit sans effort, avec sa ceinture de galeries couvertes et la fontaine centrale qui n'y pouvait guère manquer. Plus difficile demeure, on l'a indiqué déjà, la localisation des deux « exèdres ». Interprétés à la façon antique, ces espaces munis d'une petite clôture et ornés avec un soin particulier auraient aussi bien place en manière d'édicules indépendants aux extrémités de la cour à ciel ouvert, que sous forme de niches plus ou moins fermées au centre des colonnades latérales. Dans les deux cas l'agencement serait assez difficile et répondrait mal aux exigences de certaines descriptions ultérieures. La notion technique fondamentale de ce palais divin suggère de situer les exèdres, mentionnées en relation si étroite avec l'entrée de la basilique, à la façon des « ailes » accostant le *tablinum* de la maison romaine. Le caractère de ces pièces dans l'architecture domestique n'est pas sans analogie avec le rôle conservé aux exèdres du Saint-Sépulcre : chapelles où sont enfermées les plus précieuses reliques. On se rappellera aussi la fonction du *thalamos* et de l'*amphithalamos* autour du vestibule de l'habitation grecque; et ce n'est pas le lieu de rechercher quelle a pu être l'influence de ces éléments antiques sur la constitution ultérieure du narthex dans les basiliques byzantines et du porche des églises romanes. On notera seulement qu'en beaucoup d'églises palestiniennes de ce type, dépourvues encore d'un narthex dont la galerie couverte du parvis tient lieu, on retrouve la trace de ces *cubicula* dans l'annexe fréquente sur un des bas-côtés [3].

La basilique elle-même, appelée par la suite « la grande église, l'église de Constantin, ou le *martyrium* [4] », est sur un plan vraiment très voisin des plus fameuses basiliques romaines, civiles et judiciaires : une immense nef centrale entourée sur ses côtés longs de portiques doubles avec galeries supérieures et terminée à l'occident par un hémicycle en quelque sorte indépendant. Bien que l'usage soit moins fréquent de répartir la basilique chrétienne en cinq nefs, le Latran et l'église primitive du tombeau de saint Pierre à Rome [5], mieux encore l'église de la Nativité à Bethléem sont de nature à authentiquer une telle division à l'époque constantinienne. M. Heisenberg a cru pouvoir tirer argument des trois portes pour étayer son hypothèse de réduire le monument à trois nefs, malgré le texte formel d'Eusèbe. L'exemple de Bethléem [6] s'offre à nouveau pour écarter ce raisonnement. Il fait la preuve qu'on

1. Éthérie, par exemple, parlant des « grandes portes » qui sont du côté du marché (**T.** VI, 6 : *de quintana parte*), donne à entendre qu'il y en a d'autres. Ailleurs en effet (v. g. **T.** VII, 5) elle signale les portes spéciales de l'*Anastasis*, c'est-à-dire de la rotonde du Saint-Sépulcre. Et s'il pouvait rester quelque incertitude sur la localisation de ces portes dans un mur extérieur, elle serait dissipée par un texte aussi clair que le récit de J. Mosch (**T. X**) mentionnant « le portail de l'atrium intérieur » devant le Calvaire. *Quintana* « marché » (cf. par exemple Spartien, *Néron*, ch. 26) impliquait manifestement, dans le cas du Saint-Sépulcre, les bazars alignés sur la colonnade centrale, ce qu'Eusèbe appelle l'*agora*. C'est donc bien l'extrémité orientale du groupe.

2. M. Clermont-Ganneau (*Recueil...*, II, 350, n. 2) interprète εὖ διακείμεναι au sens de « équidistantes ». C'est évidemment par assimilation tacite avec Tyr que M. Heisenberg (*Grabesk.*, p. 160) parle de « trois portails élevés..., celui du milieu spécialement monumental ».

3. Les basiliques constantiniennes de Bethléem et de l'Éléona ou celle d'Eudocie à Saint-Étienne (cf. *infra*) en fournissent des exemples bien datés et assez expressifs pour rendre inutile une plus longue énumération.

4. Éthérie, **T.** III, 3, 5; IV, 2; V, 1, 3, etc. Elle est distinguée très nettement ainsi de l'église du Sépulcre proprement dit, ou *Anastasis* « la Résurrection », et du site du Calvaire : *ad Crucem*.

5. Voir les plans dans Marucchi, *Élém. d'arch.*, III : *Les basiliques...*, face p. 84 et p. 111; cf. face p. 116, ou n'importe quel manuel d'archéologie chrétienne.

6. Cf. Vincent et Abel, *Bethléem*, p. 32 et pl. II.

n'établissait aucun rapport absolu entre le nombre des portes et celui des nefs : celui-ci était conditionné par l'ampleur projetée des proportions; celui-là répondait peut-être à une intention symbolique[1], s'il n'était pas la conséquence indirecte de la présence des exèdres aux deux extrémités de la façade — nouvel et intéressant indice de la situation de ces édicules[2].

La superposition d'un second ordre moins haut

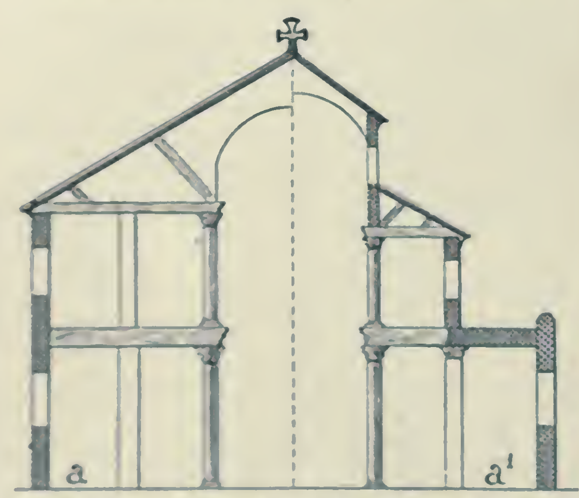


Fig. 106. — Coupe schématique exposant la double possibilité d'agencement des galeries et l'éclairage de la basilique.

dans les nefs latérales était depuis des siècles alors un usage courant. Nombre de portiques et de temples hellénistiques présentaient cette disposition avantageuse; Vitruve[3] en avait codifié les principes et les grandes basiliques romaines des divers *Forums* semblent bien en avoir fait la plus heureuse application. Dans l'habitation antique, l'étage constituait normalement le gynécée — situé à l'origine au plus arrière-plan de la maison développée au rez-de-chaussée; — dans les portiques indépendants ou les nefs des basiliques, ces galeries supérieures devenaient un lieu de rendez-vous commode et agréable pour tous ceux qui, désireux de vivre en public, étaient néanmoins préoccupés de se soustraire aux promiscuités du trafic et à la cohue d'en bas. De ce même parti architectural l'artiste chrétien devait presque naturellement tirer profit pour donner plus de majesté à son édifice, y augmenter l'espace en vue de l'affluence aux solennités du culte et faciliter l'isolement des sexes prévu par les lois ecclésiastiques dans l'assemblée des fidèles.

Un détail non sans importance demeure indécis : l'éclairage de la basilique. A Tyr, Eusèbe avait indiqué, au-dessus des colonnades à un seul ordre, de grandes fenêtres munies de treillis ouvragés. A ces boiseries près, le système d'éclairage dans la basilique de Bethléem[4] est encore sous nos yeux pour concrétiser ces données. Elles sont d'une application fort simple à Jérusalem; toutefois avec cette nuance que la superposition de deux ordres dans les collatéraux exige un développement plus considérable en hauteur pour que la nef centrale puisse prendre jour par-dessus les combles des bas-côtés. On obtiendrait un édifice plus harmonieux et des conditions statiques plus satisfaisantes si l'on était en droit d'admettre qu'Eusèbe n'a pas entendu strictement indiquer des portiques doubles aux deux étages. Son expression globale ἀναγείων τε καὶ καταγείων serait encore justifiée dans toute la mesure que de droit, même après l'élimination d'un ordre supérieur sur les deux bas-côtés extrêmes. Les diagrammes *a* et *a*¹ (fig. 106) expriment les deux partis et les éléments font défaut pour risquer d'autres précisions.

La saillie absidale projetant son hémicycle à l'occident occupait sans doute à peu près la profondeur normale du portique courant, ce qui motivait sa suppression sur ce quatrième côté du parvis. Des portes pratiquées dans l'axe des nefs mettaient la basilique en communication

1. On a parfois conjecturé que les trois portes usuelles dans les façades romanes ou gothiques seraient une réminiscence lointaine de la triple *cella* des anciens *Capitoles*; cf. [illegible], *Templum*; *Dict. antiq.*, IX, 110ᵃ.

2. La basilique de *Soueida* (DE VOGÜÉ, *Syrie centr.*, pl. III, 2, Vᵉ siècle) offrirait un excellent exemple de basilique à 5 nefs avec 3 portes extérieures seulement, la largeur des collatéraux extrêmes étant occupée par deux pièces qui correspondraient aux exèdres du Saint-Sépulcre.

3. *De archit.*, V, I, 4 ss., éd. Rose, p. 103 ss. Cette description est malheureusement assez obscure. On la trouvera fort habilement mise en œuvre par M. LESUEUR, *La basilique Ulpienne* (dans les *Restaurations des monuments antiques par les archit... de l'Académie de France à Rome*). Les admirables planches de M. Lesueur concrétiseront au mieux l'idée de la basilique, exposée d'ailleurs avec plus ou moins de précision dans les encyclopédies et les manuels.

4. *Bethléem*, pp. 34, 59 ss., pl. VII s. et X.

immédiate avec le parvis intérieur. Comme le péristyle de la maison privée, celui-ci était le cœur du groupe monumental; il faisait la liaison entre les plus augustes parties du sanctuaire — le rocher nu du Golgotha et le Sépulcre du Sauveur inclus dans un splendide édifice — et la basilique commémorative. Il n'est donc pas plus surprenant de voir la basilique s'adapter par son chevet à ce parvis intérieur, que de constater l'invariable disposition similaire de la salle de réception, *tablinum, prostas-parastade, mégaron*, ou de quelque nom qu'on la décore selon les temps et les lieux. Cet agencement est normal en vertu même du principe qui régit l'ordonnance de tout l'édifice. Il n'entraîne d'ailleurs aucun inconvénient réel dans l'harmonie architecturale; rien n'était plus simple que d'exécuter ce chevet dans un style et avec une ornementation de nature à le faire cadrer au mieux dans la perspective générale du péristyle intérieur[1].

Le raccord était d'autant plus facile que l'édifice destiné à faire le pendant, à l'extrémité opposée du parvis, présentait lui aussi sur le parvis non une façade rectiligne, étalée parallèlement au portique et développée très haut par un majestueux tympan, mais les lignes fuyantes d'une rotonde, coupées par la saillie d'un portail. Nulle part n'éclate mieux qu'à propos de ce monument spécial la différence entre une description technique du sanctuaire constantinien et les détails laconiques dont le choix a été subordonné à leur portée immédiate dans le panégyrique de l'empereur. De l'édifice qu'il avait sous les yeux, couvrant le Sépulcre de Notre-Seigneur, Eusèbe n'a signalé que les colonnes luxueuses et la décoration éclatante. Il ne serait pas impossible de faire sortir de ses expressions mêmes, quand il raconte les préparatifs de la construction et les mesures impériales préliminaires, un indice tel quel des travaux d'excision pratiqués autour du saint Tombeau et de l'édifice qui l'enveloppa ensuite pour le protéger et l'orner. Ce que l'on déduirait ainsi timidement et à grand'peine de termes vagues dans des phrases travaillées à l'excès, on le trouve exprimé avec précision dans des textes presque contemporains[2]. L'hypogée creusé jadis à flanc de coteau est maintenant isolé de la masse rocheuse. Tout en respectant la caverne funéraire, on a modifié son ordonnance et on l'a conformée de manière à la pouvoir adapter correctement dans un édifice monumental, signe extérieur de ce Sépulcre glorieux entre tous.

On entendra bientôt des visiteurs enthousiasmés décrire la magnificence de cet édifice présenté comme une « église ronde », qui a ses portes particulières, des galeries superposées et le saint édicule au centre[3]; de sa nature même il eût déjà été légitime d'inférer qu'il était sur plan circulaire, ou aussi voisin que possible de cette forme. L'ambition de Constantin étant d'éclipser « tout ce que les autres villes offrent de plus remarquable », les monuments les plus fameux de Rome devenaient, par une nécessité presque spontanée, les types à reproduire et à « surpasser ». La basilique et les deux parvis avaient mis en application toutes les ressources de l'architecture à plates-bandes et à plan rectiligne d'où étaient dérivés les somptueuses basiliques et les admirables portiques de Rome; mais l'art romain avait d'autres secrets; il restait une autre merveille de Rome à imiter, si l'on ne pouvait guère se flatter de la vaincre : le Panthéon. C'était le plus puissant effort du génie artistique romain et le chef-d'œuvre de son architecture[4]; sans doute il n'en avait point créé le type, mais en l'adoptant, sous l'impulsion de sentiments religieux et de légendes nationales antiques, il l'avait porté à ce degré de perfection qui éblouit quand on pénètre, aujourd'hui encore, dans la rotonde du Panthéon. Des travaux féconds d'archéologie et d'histoire ont fait la

1. Il demeurait, en tout cas, infiniment plus facile pour l'architecte du Saint-Sépulcre de réaliser un agencement correct du chevet de la basilique et du parvis intérieur qu'à celui d'Éphèse de mettre bout à bout deux églises — le chevet de l'une se substituant à la façade de l'autre, dans ce qu'on nomme « basilique de Saint-Jean » ou « l'église double ». L'exemple syrien d'*er-Ruḥaiyeh* (Butler, *Anc. Archit.*, II, B 1, p. 23, fig. 22), où trois basiliques sont groupées autour d'un même atrium, démontre pratiquement encore cette liaison réalisée entre un parvis commun à plusieurs édifices et le chevet d'une église.

2. S. Cyrille, T. II, 2-5.

3. Cf. les textes en appendice au ch. VII.

4. Sur la prédilection des architectes romains pour le plan circulaire et les formes rondes on peut consulter avec fruit Martha, *Man. d'archéol. étrusque et romaine*, p. 129 ss., 152, 184 ss. Id., *L'art étrusque*, pp. 157 ss., 202 ss. Guhl-Koner-Riemann, *La vie antique; Rome*, pp. 31 ss., 128 s., 132 s. Benoit, *Man. d'archit; Antiquité*, p. 469. Anderson-Spiers, *Archit. of... Rome*[2], p. 218 ss.

preuve que cet « Olympe domestique de la famille » d'Auguste devait sa forme définitive à l' « empereur architecte et éclectique » Hadrien et à la restauration de Septime-Sévère, un autre césar illustre par son libéralisme et sa munificence [1]. Ainsi de siècle en siècle, depuis les origines de l'Empire, Rome avait concentré toute sa puissance esthétique à embellir ce monument. Quelle qu'ait pu être la forme exacte donnée par Agrippa au temple primitif qu'il vouait aux dieux de la *Gens Julia*, la piété nationale en avait fait un véritable sanctuaire impérial, à l'instar des *heroa* de la Grèce et de l'Orient hellénistique. On imaginera donc sans peine que le premier empereur chrétien tout imbu de la culture et des idées romaines, préoccupé toujours de copier, dans un milieu nouveau, les institutions et les monuments de Rome, devait être hanté par le souvenir du Panthéon. Et pouvait-on s'en inspirer plus à propos que pour orner le tombeau du Christ? On adopterait donc pour cet édifice la forme ronde et rien ne serait mieux dans la grande tradition romaine des mausolées ronds, que venait précisément de rappeler un mausolée impérial fameux : au moment où l'architecte constantinien dressait les plans du divin mausolée de Jérusalem, il y avait douze a quinze ans tout au plus qu'était achevé le mausolée de Dioclétien à Spalato [2]. Comme de juste, en ce début du IVe siècle et dans une sphère où les influences hellénistiques prédominaient, le mausolée de Dioclétien n'offrait plus l'unité grandiose, un peu austère, des mausolées d'Auguste et d'Hadrien à Rome; la forme circulaire de l'intérieur se mariait à un plan extérieur polygonal, mais tracé de façon à s'inscrire aussi dans un cercle; à moins que le monument ne soit inspiré plutôt de la combinaison architecturale en si grande faveur à l'époque grécoromaine qui superposa la *tholos* ou le temple rond — l'*herôon* grec — au temple sur plan rectiligne usuel pour les divinités, et créa de préférence sur ce thème les temples funéraires [3].

On voit combien était strictement déterminée, par sa nature même, par l'intention de Constantin et par l'esthétique architecturale du temps, la forme générale du monument destiné à couvrir la tombe vide du Sauveur, ce sanctuaire incomparable de « la Résurrection », *Anastasis* comme on va l'appeler désormais. C'est trop peu assurément encore pour évoquer une image totale et concrète de l'édifice. Même après avoir glané, dans les descriptions ultérieures, tous les détails de nature à préciser cette notion approximative, il faudra renoncer à l'espoir de ressaisir jamais dans sa splendeur authentique l'*Anastasis* constantinienne. Cette aride enquête aura du moins complété dans la mesure possible les données de famine fournies par le panégyriste de Constantin.

L'analyse technique du monument nous a ramenés à l'« antre sacré », point de départ de la description d'Eusèbe. En possession maintenant de cette ordonnance d'ensemble à la fois logique et harmonieuse, il serait séduisant d'aborder un essai de restauration. Cette tâche, bien digne de tenter un artiste, n'est ni de ma compétence, ni dans le but de ce livre. Il reste néanmoins à donner corps à cette description sommaire en l'appliquant sur le sol de Jérusalem.

II. — La description d'Eusèbe adaptée au sol et aux vestiges antiques du monument constantinien.

On se souvient que l'aire occupée par le Saint-Sépulcre et ses annexes, entre l'escarpe de la Khânqah au nord, la rue des *Dabbâghîn* au sud, celle du *khân ez-Zeit* à l'orient et celle des Chrétiens à l'occident, est un rectangle de 150m × 75 en chiffres ronds (pl. XII s.). La configuration nous en est connue désormais, au moment où s'achevaient les travaux d'excision et de nivellement préalables à l'érection des édifices constantiniens. Est-il besoin de rappeler que l'ordonnance du plan et la répartition des édifices ne pouvaient être le fait ni du hasard ni d'un caprice, mais furent régies par des lois techniques non moins rigoureuses que les exigences du sol auxquelles on avait l'obligation de s'adapter? Et nous ne sommes point réduits à recommencer l'analyse complète qui devait conduire l'architecte impé-

1. Voir la brillante monographie de M. E. Guillaume, *Le Panthéon d'Agrippa*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 189[illegible], pp. [illegible]. *Les découvertes récentes* que M. Guillaume met en œuvre sont celles de M. l'architecte Chédanne durant son stage à la villa Médicis.

2. Hébrard et Zeiller, *Le palais de Dioclétien à Spalato*, pp. 182 ss.

3. Cf. *Jérusalem*, t. Ier : *Les nécropoles*.

rial à une solution estimée la meilleure entre les combinaisons diverses qui pouvaient concilier son programme avec le site mis à sa disposition. Nous cherchons à ressaisir ce qu'il réalisa, et ce qui en subsiste est de nature à nous guider avec une avantageuse sécurité. L'enquête archéologique du chapitre précédent a déterminé, dans la rotonde actuelle couvrant le saint Tombeau, les vestiges d'une rotonde archaïque dépourvue d'absidioles, et par ailleurs sans raccord d'orientement axial avec la basilique, tandis que son axe normal d'ouest en est lui donne une relation tout à fait stricte avec la chapelle inférieure de Sainte-Hélène, et la façade antique alignée sur la vieille colonnade d'Aelia (cf. pl. XIII). De ces deux éléments qui sont à souhait pour représenter les extrémités opposées du groupe monumental, tout le reste se déduit avec spontanéité.

M. Viollet-Le-Duc analysant naguère les nombreuses églises rondes érigées en Europe, à l'instigation surtout des Templiers, pour commémorer le Saint-Sépulcre, démontrait que leur tracé dérivait du triangle équilatéral. Ainsi qu'on l'a rappelé plus haut (p. 113), la méthode indiquée par Viollet-Le-Duc a été contrôlée par M. l'architecte Mauss sur la rotonde même de Jérusalem, qui lui fournit une confirmation remarquable (fig. 107). On y trouve en même temps la preuve que la galerie enveloppant la colonnade circulaire intérieure avait bien été conçue, elle aussi, comme une rotonde intégrale, au lieu de n'être qu'un hémicycle légèrement outrepassé et que les absidioles n'y étaient point prévues. Ce dernier fait ressort suffisamment du diagramme, où ces absidioles n'ont aucune relation organique possible avec le tracé générateur de l'hémicycle conservé. Le premier n'est guère moins évident. Si l'on eût en effet prévu seulement un hémicycle enveloppant la section occidentale de la rotonde intérieure, tout suggérait de le limiter avec symétrie sur une ligne axiale de cette rotonde, au lieu de le prolonger inégalement et de le replier comme en fer à cheval. Et le moyen d'équilibrer, avec cet hypothétique hémicycle, une rotonde intérieure que rien n'aurait contrebutée à l'orient, puisque de ce côté elle serait restée directement ouverte sur l'atrium? La galerie extérieure prolongée au contraire suivant la courbe régulière que déterminent les sommets des deux triangles équilatéraux vient se fermer, à l'orient, à très faible distance de ce qu'on nomme le *Compas* ou le « Centre du monde ». Dans la situation qu'il occupe aujourd'hui, ce signal n'est le centre de rien et n'est plus ordonné à rien; il diffère de plusieurs degrés avec l'axe de l'édicule du Sépulcre et se trouve en retrait de $1^{m},10$ sur le point central de la croisée du transept. Une distance à peu près égale le séparerait du point axial strict où se fermerait la rotonde extérieure. Mais il est manifeste qu'à cette rotonde il fallait, en cet endroit même, une ouverture; et, si peu monumentale

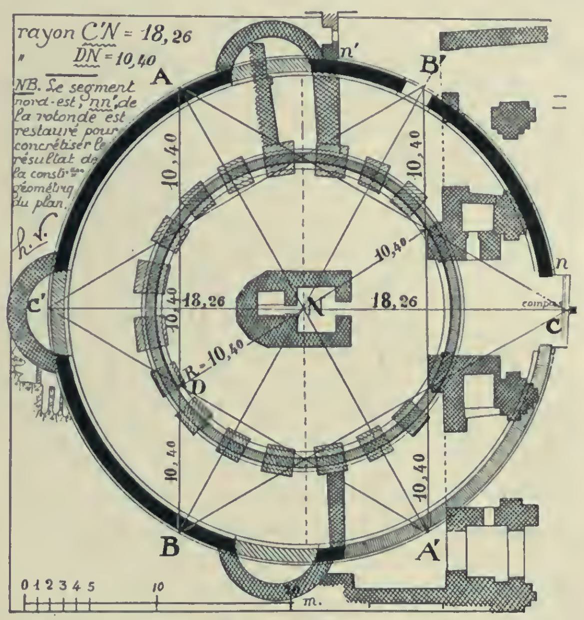


Fig. 107. — Plan de la rotonde primitive du Saint-Sépulcre avec le tracé générateur.

D'après le principe de Viollet-Le-Duc et l'application de M. Mauss.

qu'on la veuille supposer, une telle ouverture impliquait la création d'un encadrement en saillie sur la courbe du mur. En même temps qu'elle facilitait l'ornementation de la porte, cette saillie jouait le rôle d'un véritable contrefort axial. Projetée normalement de 1 mètre hors de la courbe continue, elle amènerait l'axe de la porte au point précis que marque fidèlement encore la tant mystérieuse colonnette du *Compas*, dont la raison d'être et presque la désignation deviennent limpides, puisque ce point aurait été un des repères essentiels de tout le tracé. La rotonde ainsi restaurée en vertu du principe intrinsèque qui l'en-

gendra, présente un diamètre extérieur de 36m,48. Épaulée sur ses axes par des contreforts saillants analogues au massif de la porte, elle aurait eu par conséquent un développement maximum de 38m,50, ou 130 pieds romains de 0m,296.

Ces chiffres remettent aussitôt en mémoire le développement de la façade orientale, au bout opposé du groupe d'édifices ; elle mesure en effet 35m,12 — ou 120 pieds — sur la face extérieure entre les antes, qu'on peut estimer symétriques ; mais à l'intérieur elle a 38m,88, murs latéraux compris [1] ; l'écart de 0m,38, qui se réduirait assez facilement à moins d'un pied, laisse intacte la relation indéniable entre cette longueur de façade et le plus grand diamètre de la rotonde située à 100 mètres de distance à l'occident. Abordons maintenant l'analyse du tracé par cette extrémité orientale, c'est-à-dire dans l'ordre inverse de la description d'Eusèbe. Il n'y a plus de doute que la rue du *khân ez-Zeit* ne corresponde à l'artère centrale d'Aelia. Les vestiges de colonnade qui précèdent l'antique façade ne sont qu'une section du portique romain transformé avec un caractère plus monumental pour faire fonction de propylées sur le front de cette façade. Dans l'intervalle de 7m,20 qui les sépare, se loge avec aisance la petite volée de marches qui dissimulera le soubassement de la façade et rachètera la différence de niveau entre le péristyle et l'esplanade intérieure. Rien de plus classique, est-il besoin de le rappeler, que cette différence de niveau entre l'aire d'un temple et celle de ses propylées. On attachait au *podium* une telle importance qu'on n'hésitait jamais à pratiquer un exhaussement artificiel de la plate-forme intérieure quand on ne pouvait tirer parti de quelque relief naturel sur le site adopté pour l'érection d'un temple. C'était à la fois mettre le sanctuaire plus en évidence, et accentuer mieux son caractère sacré en le distinguant de ses alentours, de telle sorte qu'on n'y pénétrât point de plain-pied.

Pour demeurer en accord avec la description d'Eusèbe, on doit placer derrière cette façade générale un premier atrium entouré de portiques. La plinthe courante parallèle à la façade, à 5 mètres en retrait vers l'ouest [2], s'offre on ne peut plus à point comme appui de la colonnade antérieure de cet atrium. Le portique méridional est suggéré avec des proportions identiques par certaines traces de consoles dans le mur d'enceinte, et surtout un alignement structural moins bien défini que le stéréobate oriental, parce qu'il a été remanié, mais dans la même relation que lui avec la muraille extérieure correspondante. La profondeur seule de cet atrium reste à déterminer théoriquement, faute d'indices archéologiques assez nets pour la délimiter avec certitude. Il faut donc recourir aux formules classiques usitées pour la détermination d'un atrium romain : carré parfait, rapport de 5 à 3, de 3 à 2, ou de la diagonale au côté d'un carré [3]. Sans discuter ici chacune de ces combinaisons, choisissons tout de suite celle qui paraît avoir joui de la plus grande faveur comme réalisant le rectangle le mieux équilibré : le rapport de 3 à 2. La largeur de l'atrium étant de 36 mètres en chiffre rond, sa profondeur aurait dû atteindre environ 24 mètres. Or à 25 mètres de l'escarpe constituant le soubassement de la façade extérieure se trouve aujourd'hui le mur limite des huttes abyssines au bord occidental de la ruelle qui aboutit au couvent copte [4]. L'alignement de cette muraille toute moderne dans les parties visibles correspond, à quelques centimètres près, à celui de la galerie extérieure du cloître des chanoines au XIIe siècle, attestée encore par un pilastre d'angle et une courte section de mur [5]. On est donc bien fondé à considérer cette ligne comme une limitation antique perpétuée à travers toutes les phases du monument.

Sur cette ligne vient se placer une seconde façade : celle de la basilique proprement dite, ou *Martyrium*. Cet édifice est le seul du groupe entier dont il ne subsiste aucun vestige apparent. Quelques chiffres de proportions eussent mieux fait notre affaire que toute la rhétorique d'Eusèbe à son propos. Le problème de tracé est toutefois nettement circonscrit par la nature même de l'édifice et l'aire où il faut le camper. Eusèbe a dit que c'était une basilique à cinq nefs, entourée de galeries extérieures et isolée de la rotonde du Sépulcre par un atrium intérieur. Sa position générale est

1. Voy. pl. III, VI et p. 62.
2. Voy. pl. III et p. 62.
3. Vitruve, *De archit.*, VI, III, 3, éd. Rose, p. 139.
4. Voy. pl. XIII, II coupe.
5. Voir ci-dessus, p. 50, fig. 21 s., et la mise en œuvre de ces débris dans la restauration du cloître (fig. 127).

déterminée strictement, au point où arrive cette analyse, par les éléments connus : situation de la façade et ligne d'axe longitudinal est-ouest, traversant la chapelle de Sainte-Hélène qui devait servir de crypte sous cette basilique. L'existence d'un second atrium entre le chevet de l'édifice et la rotonde située déjà sur le sol en délimite la longueur. Aussi bien est-il logique d'attribuer à ce second parvis — nécessairement aussi large que le premier puisqu'il est inclus dans la même enceinte aux parois régulières — la même profondeur de 24 mètres, ou proportion de 2 à 3. Pris à partir du *Compas*, c'est-à-dire du seuil de la rotonde sur l'axe central du monument, ces 24 mètres aboutissent juste au fond intérieur de l'abside médiévale, sur le point d'intersection de sa courbe et de la ligne d'axe antique. Il en reste 45 environ jusqu'à la ligne de façade, et ce chiffre évoque la longueur de la basilique constantinienne de la Nativité à Bethléem : 44^{m},87 avant la transformation qui en recula le chevet [1]. La coïncidence est vraiment trop étroite pour ne pas révéler une intention d'architecte. D'autant qu'on retrouve au *Martyrium* de Jérusalem une division identique en cinq nefs [2], le même placement au-dessus d'une caverne agencée en crypte et une largeur égale de 26 mètres. Cette largeur est en effet bien facile à déduire maintenant. La basilique encadrée de galeries longitudinales reliant les deux parvis doit laisser sur l'esplanade un espace suffisant pour un raccord harmonieux entre ces galeries longitudinales et les portiques latéraux des deux parvis. Ces portiques ont 5 mètres d'ouverture ; c'est par conséquent 10 mètres d'espace libre à déduire de la largeur totale de l'esplanade. Comme elle mesure, on s'en souvient, 36 mètres en chiffre rond, il reste 26 mètres disponibles pour répartir les éléments de largeur de la basilique. C'est dire qu'on peut transporter dans le groupe monumental du Saint-Sépulcre la basilique de Bethléem qui s'y adapte trait pour trait. Pour aider à reconstituer la physionomie artistique générale du sanctuaire, rien ne saurait être plus opportun que cette assimilation ; car, en dépit du délabrement actule et des retouches qui lui ont été infligées, la basilique de la Nativité atteste clairement encore ce qu'était une basilique constantinienne aux premiers jours du triomphe de l'Église. On voit combien minime est la part d'incertitude en ce tracé d'ensemble ; les éléments essentiels en demeurent assez nombreux et suffisamment conservés pour impliquer tout le reste à peu près rigoureusement.

L'adaptation n'est pas moins facile et satisfaisante avec les conditions du sol que logique et précise avec les données de l'archéologie. La caverne de l'Invention de la Croix et la chapelle de Sainte-Hélène, aménagées en crypte dans la grande coupure artificielle qui séparait les deux sections de l'esplanade rocheuse, fournissaient l'exhaussement utile pour développer avec régularité la section orientale à un niveau moyen de 754^{m},10. Dans la zone occidentale il n'était nullement malaisé de maintenir les plus corrects raccords en adoptant, pour l'atrium intérieur, un niveau rabaissé de 30 à 40 centimètres, et pour le sol de la rotonde à peu près celui du dallage moderne. Le massif du Calvaire, dont il n'a pas été question encore parce qu'Eusèbe ne le mentionne point, se localise avec aisance dans cet ensemble de manière à justifier avec exactitude les descriptions ultérieures. Sa plate-forme, artificiellement dressée pour s'aligner à la galerie méridionale du parvis, domine de 4^{m} à 4^{m},50 la cour intérieure. Deux escaliers monumentaux y sont adossés pour établir la communication directe d'une part avec l'atrium et de l'autre avec le dernier bas-côté de la basilique. Une chapelle exiguë, plus ou moins distincte du chevet de ce bas-côté, sera indiquée par la suite comme reliquaire de la sainte Croix. On en pourrait réaliser de diverses façons l'agencement architectural qu'aucun texte ne précise ; contentons-nous d'en connaître la situation approximative. Il en va de même pour les deux exèdres signalées par Eusèbe. Leur placement le plus normal, celui du reste qui cadre le mieux avec les indications accidentelles des pèlerins, serait aux deux angles de façade, à la jonction des galeries latérales et des portiques du premier parvis. Les chiffres enregistrés sur les plans de détail fourniront aux hommes du bâtiment les données utiles

1. Cf. *Bethléem*, p. 73 s., pl. II et X.

2. Impressionné par l'interprétation que M. Heisenberg a proposée du texte d'Eusèbe, que je n'avais pas eu le loisir de revoir d'assez près au moment où j'arrêtai le dessin de la pl. XIII (juin 1911), j'ai indiqué trois nefs seulement dans le schéma restauré du *Martyrium*. On voudra bien corriger cette erreur en se reportant à la pl. XXXIII et à la discussion du texte, p. 161 s.

pour la justification de ce programme architectural et son analyse plus approfondie, qui révèle un goût classique par toute son inspiration et par le souci visible de symétrie, presque de rigidité dans l'ordonnance et le calcul des proportions.

La pénurie de vestiges archéologiques est malheureusement par trop grande pour apprécier aujourd'hui l'effet monumental précis. Tout au plus est-il possible d'évoquer, en traits sommaires, la silhouette de ces édifices, en tenant compte surtout de leur nature et en éclairant les lambeaux venus jusqu'à nous par la comparaison avec d'autres éléments contemporains, à Bethléem en particulier. Des matériaux et de la construction en général, il serait superflu de parler encore. En se reportant aux descriptions de la grande façade orientale et des parties basses de la rotonde, on aura l'idée de cet appareil extrêmement soigné, sans affectation de matériaux volumineux, toutefois d'un calibre assez imposant, d'un choix scrupuleux et d'un traitement toujours élégant, même dans les parois destinées à disparaître sous les revêtements attestés par le réseau de trous à tenons de marbre. De courtes sections des murailles primitives dans la basilique de l'*Éléona* et d'immenses parois de celle de Bethléem font le pendant exact de cette excellente maçonnerie, aussi bien pour les éléments que pour les procédés de la construction. Peut-être est-on en droit d'estimer que toute l'enceinte extérieure présentait l'aspect du fragment conservé dans l'Hospice russe[1] : un soubassement sans cymaise, sur lequel est érigée en retrait une muraille moins épaisse, dont le nu est symétriquement découpé par des pilastres en saillie à l'aplomb du soubassement. Un cordon ornemental au niveau des galeries supérieures et une corniche tout au sommet complétaient sans doute l'aspect décoratif du *téménos*.

La physionomie des propylées, avec leurs somptueuses colonnes alignées dans le portique général de la rue centrale d'Aelia, ne pouvait différer beaucoup de ce que présentent encore des propylées romains, à Gerasa, Damas ou Palmyre. Ce qui en subsiste nous rend, en effet, un système analogue de proportions, une modénature très comparable et des thèmes identiques d'ornementation sculpturale.

Pour retrouver, au sommet de l'escalier que la pensée reconstitue facilement dans le péristyle, l'antique façade extérieure, il est nécessaire d'animer ses débris mutilés en restaurant ses lignes simples et imposantes, en la revêtant de ses placages de marbres chatoyants, ou de stucs rehaussés d'une savante et discrète polychromie. Il est probable que des corps de moulures en appliques ornaient jadis l'encadrement des baies que l'artiste constantinien avait percées fort habilement dans un pan oublié du vieux rempart de la cité juive. Si pauvre est l'unique détail d'ornementation sculpté à même la paroi — le chapelet de perles et pirouettes sur l'arête nue dans l'encadrement de la porte centrale — qu'on a presque peine à l'attribuer à l'époque constantinienne. Il appartient, sans doute, au répertoire classique dont s'inspiraient alors les ornemanistes, encore que rarement employé seul, à cause de son caractère un peu étriqué, répondant mal au goût du temps pour un décor étoffé souvent jusqu'à la surcharge. L'exécution en est, par ailleurs, passablement sommaire, sèche et anguleuse, au point que si l'ornement peut remonter au IVe siècle on ne le concevrait qu'en manière d'ébauche finement complétée en stuc par un bon modeleur. On imaginerait cependant plus volontiers qu'à la suite d'une dévastation sauvage de l'édifice, qui aurait ruiné les portes de façade et leur décoration nécessairement fragile puisqu'elle ne faisait pas corps avec la muraille, la façade aurait été remise en état tant bien que mal et la grande porte distinguée par cette ornementation de misère. Les plus exacts parallèles qu'on lui puisse trouver sont, je le crois bien, le cadre mouluré de ces piliers à reliefs que M. Clédat exhuma naguère des ruines coptes de Baouit[2]. L'Égypte chrétienne fournirait d'autres exemples de ce motif si peu fréquent ailleurs dans le même rôle[3] ;

1. *AB*, pl. III et p. 37.

2. *Bulletin de l'Instit. franç. d'archéol. orient.*, I, 1901, p. 91. M. Clédat indique « l'époque byzantine ». Ces pièces sont aujourd'hui au Louvre. Cf. la phot. publiée par M. Strzygowski, *Hellenistische und koptische Kunst in Alexandria*, *Bullet. de la Soc. archéol. d'Alex.*, V, 1902, fig. 25.

3. Tels, je suppose, ces astragales de chapiteaux et encadrements de pilastres dans les ruines monastiques exhumées par M. Quibell, *Excavat. at Saqqara*, III, 1907-1908, pl. XVI 2, XVIII, XXII 1, XXVI, XXX.

et si l'on se rappelle qu'après l'incursion des Perses en 614 l'église d'Égypte seconda généreusement l'évêque Modeste dans la restauration du sanctuaire, on sera bien tenté de soupçonner en cet humble détail une influence artistique égyptienne, sinon la main de quelque médiocre sculpteur venu de la vallée du Nil. Au-dessus des baies courait un bandeau ornemental dont on doit à M. l'architecte Jeffery d'avoir naguère signalé un débris en place (cf. fig. 31).

Malgré sa disparition à peu près radicale, il est assez simple de se représenter le premier groupe intérieur : atrium et basilique. La grande cour rectangulaire, avec son bassin et sa fontaine [1] lustrale au centre, était ceinte de portiques couverts, d'ordre vraisemblablement corinthien avec entablements rectilignes et, suivant toute probabilité, un attique ou une enfilade de cellules, au moins sur les petits côtés nord et sud prolongeant l'alignement des galeries longitudinales développées aux flancs de la basilique.

De celle-ci on a vu déjà que la réplique existe à Bethléem. On concevra donc le *Martyrium* de Jérusalem avec la même ordonnance et dans un style identique, bien caractérisé par l'heureuse harmonie de proportions, l'impression de stabilité puissante et la sobriété un peu austère de la décoration sculpturale. Comme la crypte de la Nativité à Bethléem, la crypte de l'Invention de la Croix se développe sous les nefs du *Martyrium*. La forme différente de l'excavation rocheuse a seulement impliqué une autre adaptation des entrées, pour autant du moins que l'état de choses actuel et l'information traditionnelle autorisent à le diagnostiquer. Si le véritable lieu vénéré alors était l'anfractuosité où la découverte est localisée de nos jours, il ne pouvait être question d'en faire le cœur du monument en la situant sous l'abside ou sous l'arc triomphal de la basilique : l'espace mis à la disposition de l'architecte eût rendu chimérique toute tentative d'un tel agencement. Au surplus n'attachait-on apparemment pas à cette anfractuosité spéciale, ni même à l'ensemble de l'excavation un caractère aussi sacré. Qu'elles aient été sanctifiées par le dépôt séculaire de la Croix de Notre-Seigneur, ce n'est pourtant pas à cette accidentelle cachette, mais bien à la Croix elle-même que s'attachait la vénération. Au lieu d'être, comme à Bethléem et au mont des Oliviers, la raison d'être du sanctuaire supérieur, la crypte du *Martyrium* n'influença que secondairement peut-être la disposition de cette basilique. Encore ne perdra-t-on pas de vue que, même en ce point, l'analogie a pu demeurer très étroite si, au lieu d'être déterminé strictement comme il l'est aujourd'hui au plus profond de la cavité dans le roc, le site vénéré alors était l'excavation en son ensemble. Il va de soi que l'escalier moderne de la crypte n'est pas plus ancien que le XIIe siècle. Son axe brisé et les traces perceptibles d'un raccord dans les marches suggéreraient un remaniement d'escalier antérieur dont les degrés, établis sur l'axe même de l'édifice primitif, eussent abouti devant l'abside. C'est du reste la disposition qu'indiquera par la suite l'un ou l'autre des pèlerins auteurs de descriptions. Parmi les autres nuances qui distinguaient la basilique de Jérusalem de celle de Bethléem, rappelons l'existence des galeries supérieures sur les collatéraux, et l'emploi de pilastres au lieu de colonnes comme supports des bas-côtés extrêmes. Les meilleurs exemples s'offraient, dans l'architecture classique, de cette substitution de piliers aux colonnes pour les files intérieures de supports; des préoccupations statiques et esthétiques, sans parler d'économie, la justifiaient amplement. Le trait le plus original, en tout cas celui qui avait le plus frappé l'imagination d'Eusèbe, était l'ornementation absidale : ces douze colonnes surmontées de précieux cratères d'argent et dont le nombre symbolisait les Apôtres. La description évidemment un peu imprécise, mais cette fois pas si mauvaise, du panégyriste de Constantin a été l'objet de si invraisemblables interprétations qu'on ose à peine déclarer combien elle est simple en réalité. Il eût suffi, pour prévenir de tels errements graphiques, de peser avec attention les expressions d'Eusèbe, de se rendre compte qu'il en était bien toujours à décrire la « basilique » proprement dite; que, par conséquent, l' « hémisphère » indiqué à l'extrémité, face aux portes situées à l'orient, n'était autre chose que l'abside, malgré l'acception plus

1. On ne se méprendra naturellement point sur la portée de ce mot. Sur cette esplanade rocheuse il ne saurait être question que d'une fontaine tout artificielle, dont les immenses réservoirs d'alentour assuraient l'alimentation.

commune peut-être de « coupole » pour ἡμισφαίριον. La certitude acquise que ces douze colonnes formaient comme un diadème symbolique autour de la conque absidale, leur placement se trouvait déterminé par le fait même. Toute idée de les isoler en manière de portique indépendant ou pour supporter, au-dessus de l'autel par exemple, un baldaquin monumental ne répondait plus ni aux termes de la description, ni à la nature usuelle d'un *ciborium* antique, ni surtout à quelque possibilité d'ordonnance architecturale rationnelle et réalisable. Le cas n'était point rare, au contraire, d'une telle « couronne » pour décorer avec une majestueuse ampleur le fond d'une abside basilicale. Au lieu de s'amortir contre les antes d'un hémicycle aux parois nues, la double file des colonnades centrales y pénétrait, soit en forme de colonnes saillantes appliquées à la courbe intérieure, soit comme véritables éléments de structure, colonnes engagées ou simples pilastres saillants [1]. A leur sommet, des arcatures moulurées ou un entablement horizontal devenaient une élégante et très opportune ornementation à la naissance de la voûte absidale. L'hémicycle d'une basilique, à l'époque de Constantin, c'était essentiellement le siège des séances presbytérales sous la présidence de l'évêque, dans la réunion liturgique de la communauté chrétienne, à l'instar du tribunal où siégeait la magistrature dans les basiliques païennes. Placé sous la présidence du Christ, invisible mais présent, ce sénat des pontifes ecclésiastiques perpétuait visiblement, au milieu des fidèles, le rôle et l'autorité du premier collège apostolique. Aussi était-il naturel que le souvenir des Apôtres fût évoqué en cet endroit. Et de même que dans l'église de Constantinople érigée pour lui servir de sépulture, Constantin avait voulu réunir en de luxueux cénotaphes les ossements ou la mémoire des douze Apôtres, dans la basilique de Jérusalem, commémorative de la mort rédemptrice du Sauveur, douze urnes précieuses, groupées autour de la Croix triomphante au milieu de l'abside, étaient sans contredit le plus expressif symbole traduisant le vrai caractère de l'Église et son immortelle vie.

Le bas-côté méridional extrême paraît bien avoir été en communication immédiate avec l'escalier du Calvaire en passant devant le petit oratoire de la Croix. Mais il est tout à fait vraisemblable, on l'a dit déjà, que d'autres issues pratiquées au chevet des deux premiers collatéraux facilitaient la circulation entre la basilique et le parvis intérieur. En étudiant plus tard la vie religieuse en ce sanctuaire, on constatera en effet de constantes évolutions liturgiques entre le *Martyrium* et l'*Anastasis* [2]; or, si elles demeuraient assurément praticables par les longues galeries latérales, combien plus faciles par ces portes de chevet! Outre qu'elles devenaient l'occasion très normale de quelque porche plus ou moins développé, rachetant la saillie de l'abside et s'ajoutant à son ornementation extérieure pour compenser l'absence de portique sur ce côté du second parvis et constituer un vis-à-vis harmonieux au grand portail de la rotonde.

Le parvis intérieur, ou atrium immédiat de l'*Anastasis*, reproduisait sans doute, à peu de nuances près, la physionomie monumentale du premier atrium : mêmes portiques, dans le même style et avec les mêmes proportions. Le massif du Calvaire empiétait seulement sur le bord méridional de la cour à ciel ouvert; c'était comme un majestueux piédestal, au sommet duquel resplendissait, dans l'éclatante lumière, une croix en métal précieux rehaussé de pierreries. Sous la galerie latérale, au pied du Calvaire, une porte secondaire ouvrait sur l'ancien forum, donnant accès plus direct à l'*Anastasis* quand on arrivait des parties méridionales ou occidentales de la cité.

Enfin la rotonde elle-même et le sépulcre glorieux qu'elle recouvrait. Quand MM. Hébrard et

1. Sous cette forme, colonnes ou pilastres découpant le mur de l'abside en véritables niches répondaient au même principe de renforcement que les baies si fréquentes dans la structure des édifices romains à plan circulaire, qu'il s'agisse d'une rotonde complète avec coupole dont le Panthéon est le type, ou de simples hémicycles dans les basiliques des forums, des palais ou des temples. En Syrie, on le retrouverait dans la basilique primitive de *Qanaouât*, probablement d'origine païenne (DE VOGÜÉ, *Syrie centr.*, p. 57 et pl. **19**, 1, *f*). L'Afrique chrétienne paraît avoir fait d'assez bonne heure un large usage de ce procédé architectural décoratif; cf. pour l'Algérie, GSELL, *Les monuments*..., II, 140; pour la Tunisie, SALADIN, *Archiv. des miss. scient.*, XIII, pp. 205 ss., fig. 358; *Nouv. archives*..., II, 1892, p. 558 s., fig. 165 s. etc.

2. Voir ci-dessous, **T. IV**, les citations d'Éthérie.

Zeiller en arrivent à conclure leur démonstration que la rotonde polygonale de Spalato est bien le mausolée de Dioclétien, ils n'hésitent pas à affirmer que sa « forme, analogue à celle de tant de tombeaux illustres, déclare par elle-même la destination » funéraire de cet édifice[1]. En dépit du laconisme et de l'imprécision d'Eusèbe spécialement en cette partie du sanctuaire, on aurait donc pu conclure au choix d'un plan rond, quand bien même il n'en fût rien parvenu jusqu'à nous. Toute l'hésitation se serait réduite à opter entre une rotonde parfaite, ou la rotonde à pans coupés extérieurs. Les parties sauves du mausolée primitif lèvent tous les doutes, en fournissant les éléments d'une restauration approximative intégrale. Afin d'enchâsser dans le monument impérial la caverne de roc à jamais consacrée par la sépulture momentanée de Jésus et par son triomphe sur la mort, on l'avait isolée de la rampe du coteau nivelée sur l'étendue convenable. Le saint Tombeau, soigneusement respecté en sa forme intérieure, avait pris au dehors l'aspect d'une petite tour ronde d'un facile raccord avec les lignes structurales de l'édifice projeté. Seul le vestibule de la tombe avait dû être sacrifié à des nécessités d'ordonnance et de symétrie. Tout ce que le panégyriste de Constantin observe est que l'empereur « fit resplendir la vénérable grotte sous un embellissement chatoyant[2] ». C'est indiquer, à coup sûr, des revêtements métalliques très riches, ou des placages en marbres rares; mais encore les faut-il concevoir sous une forme réalisable et artistique. Mieux que la documentation littéraire, pourtant assez explicite, inaugurée dès la fin du IVe siècle, quelques traductions graphiques remontant à une époque où le Sépulcre était dans toute sa splendeur première sont de très précieuse valeur pour en indiquer la forme. L'architecte impérial avait adopté le judicieux parti de masquer le moins possible la roche sacrée. Appliquant au pourtour de la tourelle des colonnettes de choix, il les avait reliées par des arcatures qui lui fournissaient l'appui d'un entablement décoratif. Un petit dôme, conique, dissimulé à sa base par des gables correspondant aux panneaux que déterminaient les colonnettes légères, couronnait la tourelle. Et comme il fallait en même temps protéger le rocher contre la piété souvent indiscrète des pèlerins, d'artistiques treillis métalliques insérés entre les colonnettes assuraient l'inviolabilité du monument en complétant sa décoration. Tel apparaît le saint édicule dans toutes les représentations plus directement émanées de Jérusalem et tracées en quelque sorte devant le sanctuaire, comme sont les reliefs des célèbres ampoules à eulogies conservées dans le trésor de Monza, ou la miniature dessinée sur un reliquaire dans le trésor du *Sancta Sanctorum* au Latran (fig. 108). Le particulier intérêt de ce document est de montrer, non sans une certaine adresse, malgré la naïveté du procédé, l'édicule situé au centre de la rotonde et surmonté d'un dôme majestueux qui l'orne à la façon d'un diadème. Au lieu de flotter en quelque sorte dans l'air, ainsi que l'a peinte le miniaturiste du Xe siècle, la coupole constantinienne était puissamment assise sur la colonnade intérieure, dont les dessins de Le Bruyn par exemple, ou du P. Elzéar Horn, au XVIIe et au XVIIIe siècle, permettent de se faire une idée sans doute passablement correcte, à travers les modifications peu notables qu'y avait introduites la restauration des Croisés. Le P. Horn[4] a même pris soin de dessiner et de décrire ces remarquables vestiges de l'édifice primordial. Sur un piédestal à modénature romaine avec croix ornant le dé[5],



Fig. 108. — Le Saint-Sépulcre constantinien; miniature du Latran, d'après l'héliogravure de M. LAUER, *Monuments Piot*, XV, pl. XIV[3].

1. *Le Palais de Dioclétien*, p. 76. Et ils rappellent en exemple « les tombeaux de Romulus fils de Maxence, de Gallien, de Sainte-Hélène ou Tor Pignatara, celui de Tor di Schiavi, dans les environs immédiats de Rome », aussi l'analogie que fournissent « le mausolée de Sainte-Constance à Rome et celui de Théodoric à Ravenne ». Cf. DE LASTEYRIE, *L'archit. relig.*, pp. 128 ss.

2. Cf. *infra*, **T. I**, II, 1.

3. Voir sur ces représentations la note de *RB.*, 1913, pp. 525 ss. et la suite au n° de janvier 1914.

4. *Ichnographiae...*, éd. GOLUBOVICH, p. 47 s.

5. Comparer la base *h*, dans la colonnade des « arceaux de la Vierge », et le fragment de base aujourd'hui dans le petit musée russe de l'Hospice Alexandre (pl. V B).

une base attique supporte une colonne plutôt trapue, couronnée par un chapiteau à triple rang d'acanthes avec fleurons dans l'abaque. A la seule différence du piédestal, on reconnait l'ordre corinthien de Bethléem; or le piédestal avait été sans doute adopté pour gagner plus d'élévation, peut-être aussi dans un but de solidité ou d'économie d'effort dans le ravalement du rocher, s'il était certain, comme s'en persuadait autrefois Mariti, que nombre de ces socles avaient été réservés dans la roche vive [1]. Le collatéral annulaire développé autour de la colonnade en assurait la stabilité, multipliait avec ampleur un espace commode pour la circulation des foules et animait la perspective intérieure par ses deux ordres de galeries en communication directe à peu près certaine avec les galeries à double étage adossées au *téménos*. La rotonde en effet barrait à l'occident l'entière largeur de la plate-forme. Les portiques longitudinaux de l'enceinte, amortis obliquement contre une courbe aveugle, n'y eussent pas été d'un raccord aisé; ils eussent déterminé en tout cas sur chaque extrémité un angle mort tout à fait disgracieux. Avec une porte dans le mur de la rotonde leur agencement devenait simple et pratique. Ces baies secondaires, dont le placement dans la construction géométrique du plan n'a pas besoin d'être signalé aux hommes du métier, ont donc été restaurées dans le tracé. Elles seront d'ailleurs attestées plus tard par le graphique intéressant d'Arculphe, sur lequel nous aurons à revenir (cf. fig. 122).



Fig. 109. — Débris de console antique.
D'après M. Cl.-Ganneau.
Les deux lettres sont à l'endroit qu'indique la flèche.

Les trois portes devaient être les seules prises de jour de la plus basse galerie. Des baies cintrées, peu multipliées vraisemblablement, répandaient la lumière utile dans la galerie supérieure; mais le véritable éclairage de la rotonde se pratiquait par les nombreuses baies d'un tambour plus ou moins développé qu'indiquent manifestement, sinon la mosaïque de Mâdabâ [2], du moins l'ivoire de la Bibliothèque Nationale [3] et la miniature plus tardive du Latran. Il se pourrait, il est vrai, qu'en ces divers documents il s'agisse d'une lanterne surélevée, au centre de la coupole extérieurement un peu écrasée. En ce cas on devrait supposer, au faîte de la lanterne elle-même, un motif ornemental analogue au couronnement de tous les dômes antiques, et dominé sans doute par une croix. La restitution en est suggérée par un curieux débris que M. Clermont-Ganneau releva, en 1874, parmi les démolitions du vieux tambour de la coupole. C'est une « console en marbre blanc représentant à mi-corps un lion accroupi..., qui dévore une petite tête humaine [4] » (fig. 109). Ce thème a joui d'une réelle fortune depuis une époque assez lointaine jusqu'aux temps arabes; la date du fragment est toutefois suggérée avec une certaine précision par le style de la sculpture et les initiales grecques en relief où doit se cacher le nom de l'artiste. La pièce ne serait nullement invraisemblable à la période hellénistique, mais bien extraordinaire serait le hasard qui l'eût fait aboutir en guise de moellon dans la réparation de la coupole après la tentative sauvage de Ḥâkem pour l'anéantissement du sanctuaire. Et si l'on concevait, à la rigueur, son exécution par un sculpteur byzantin du XIe siècle s'efforçant de copier un modèle classique, l'enfouissement immédiat dans le remplissage d'une maçonnerie serait-il imaginable? Aux jours d'*Aelia Capitolina*, une signature latine serait mieux en situation. Tout compte fait, c'est dans l'horizon historique et artistique du IVe siècle que se placerait le mieux ce fragment. Le maçon du XIe siècle qui le traitait avec tant de dédain n'aurait pas pris la peine de l'apporter de bien loin pour un tel rôle. S'il l'insérait dans son blocage hâtif, c'est que le morceau, gisant à travers les terrasses, lui tombait sous la

1. D'après de Vogüé, *Les églises...*, p. 153.
2. Pl. XXXII. Cf. *RB.*, 1913, p. 530 et fig. 1.
3. Cf. *infra*, fig. 110 et *RB.*, janv. 1914.
4. *Archaeol. Res.*, I, 101 s.; *QS.*, 1874, p. 7.

main. Cette petite « console », munie d'une queue aussi longue et si régulière, trahit une intention d'exceptionnelle solidité, en même temps qu'elle implique d'autres pièces du même genre; d'où la pensée d'en grouper quatre pour constituer la base élégante et solide d'une croix au sommet de la coupole. On n'aurait pas grand'peine à dégager de ce motif et en cette situation un symbolisme attrayant. Du seul point de vue esthétique ici en cause, ce couronnement de l'édifice érigé sur le sépulcre glorieux de Notre-Seigneur se justifierait par d'excellentes analogies : tel, pour n'en citer qu'une, le fleuron placé au sommet du mausolée de Dioclétien à Spalato [1].

Ce squelette de l'*Anastasis,* comme celui du *Martyrium* précédemment reconstitué, ne deviendrait véritablement apte à représenter l'édifice constantinien qu'à la condition d'y introduire toute la somptuosité du décor prodigué par la munificence impériale : revêtements précieux, tentures de choix, lambris sculptés et dorés, polychromie savamment combinée avec les lignes architecturales et la modénature, mosaïques étincelantes et le plus riche mobilier liturgique. L'admiration émerveillée d'Éthérie ferait avantageusement écho à l'enthousiasme littéraire d'Eusèbe, pour seconder en cette tâche le crayon d'un artiste qui serait suffisamment pénétré des procédés et des ressources de l'art chrétien à l'époque de Constantin. Mais pour un artiste même, la réalisation de cette tâche ne serait-elle point prématurée? C'est dans l'ère constantinienne, c'est avec la création des trois grands sanctuaires de Jérusalem, du mont des Oliviers et de Bethléem que l'art chrétien, maître de ses procédés, libre dans son inspiration et favorisé de tous les moyens utiles, acheva de se constituer et de se rendre indépendant. Et comment perdre la mémoire des incertitudes et des tâtonnements d'hier encore, quand il s'agissait d'évoquer, même en traits sommaires, les monuments constantiniens aux Saints Lieux? Si notre enquête, d'une terrible monotonie, avait réussi à dissiper ces incertitudes et ces tâtonnements au sujet du Saint-Sépulcre, monument essentiel de la grande trilogie constantinienne, toute son ambition serait réalisée. Du moins la silhouette générale du sanctuaire qui s'en dégage paraîtra-t-elle de nature à concrétiser correctement les textes harmonisés avec des données chorographiques et archéologiques auxquelles on s'est jalousement efforcé de faire toujours pleine justice, loin de jamais chercher à les plier à quelque idée préconçue, ni à diminuer la portée de leur plus minime détail.

Un document figuré, de valeur incomparable en dépit de son mérite artistique bien mince, apporte à cette restauration d'ensemble un contrôle de nature à l'authentiquer. On devine qu'il s'agit de la représentation du Saint-Sépulcre dans la célèbre mosaïque de Mâdabâ. La libéralité bienveillante du T. R. P. Maurice Gisler, de l'abbaye bénédictine du mont Sion, nous permet de mettre sous les yeux du lecteur, avec une copie élégante et fidèle du plan total de la Ville Sainte, l'interprétation splendide que l'éminent architecte a réalisée de la composition du vieux mosaïste byzantin. A côté de ces ensembles, indispensables pour l'appréciation juste d'une figuration toute conventionnelle par les formes linéaires et le jeu des couleurs, on a placé la reproduction détaillée du Saint-Sépulcre seul [2]. Les difficultés considérables avec lesquelles l'artiste se trouvait aux prises pour traduire au moyen de petites pierres une perspective architecturale en motivent assez la simplification systématique. Propylées et péristyle ont nécessairement disparu, pour laisser voir les degrés raccordant la terrasse du sanctuaire à la colonnade centrale d'Aelia. La rangée de cubes jaune foncé qui s'intercale entre les degrés pourrait suggérer un palier. L'inconvénient de répéter deux fois le même dispositif pour représenter les trois portes du premier parvis et celles de la basilique en second plan dictait au mosaïste le parti d'accentuer son raccourci et de fusionner les deux façades en supprimant l'atrium. Pour marquer avec énergie le dispositif des trois portes symétriques, il les a cernées chacune d'un trait foncé, emplissant l'intérieur d'un mosaïquage à nuances jaunes au lieu des cubes noirs qui figurent habituellement, dans son tableau, l'intérieur d'une baie. N'aurait-il pas cherché, par cet artifice, à exprimer vaille que vaille le dallage soigné de l'atrium développé entre ces portes orientales extrêmes et la façade

1. Hébrard-Zeiller, *Le palais de Diocl.*, p. 108.

2. Pl. XXX-XXXII.

de la basilique? Les deux seuls autres cas du même procédé à travers toute la ville se voient à la grande basilique de Sion et à Sainte-Marie-la-Neuve, où précisément l'existence de parvis semblables motiverait l'adoption du même essai d'interprétation graphique. L'inégalité des portes n'était pas difficile à racheter par la claire ligne bleutée parfaitement harmonisée avec les teintes voisines et d'une élégance apte à exprimer la riche modénature de ces entrées monumentales. Deux rangées de cubes verts figurent la construction de la façade, que couronne une corniche indiquée par la ligne noirâtre plus forte. Au-dessus est profilé complaisamment le tympan du *Martyrium* avec ses rampants moulurés et sa grande baie centrale. Ensuite s'allonge, en plan rabattu, le toit de la basilique. Il laisse apparaître, tout à l'extrémité occidentale, d'abord les parties hautes de la rotonde, figurées par les mêmes pierres verdâtres que les parois de la basilique, puis une section centrale de cubes plus foncés, d'interprétation relativement délicate. On n'en retrouve l'exacte nuance nulle part ailleurs dans tout le tableau, ce qui rend le détail plus obscur. Le mosaïste n'a pas voulu figurer de la sorte une corniche; il l'eût faite des mêmes pierres noires que partout en sa composition; il l'eût surtout prolongée au pourtour complet de la rotonde; pas non plus l'atrium intérieur, qui serait blanc ou jaune sombre et occuperait l'espace entier entre les deux édifices et les murs latéraux nord et sud. En cette situation, le détail architectural normalement attendu, celui au surplus que suggèrent d'autres graphiques plus explicites, serait un tambour ajouré de multiples fenêtres, ou une loggia circulaire enveloppant la base de la coupole. Aussi bien, n'est-il plus douteux aujourd'hui que la demi-sphère couronnant la perspective ne soit la puissante coupole de l'*Anastasis* ainsi que le suggéra le P. Lagrange[1] au premier moment de la découverte. La coloration très franche en jaune brillant et clair, qui l'assimile aux tympans basilicaux, d'appareil évidemment toujours plus soigné que les autres maçonneries, déclare la vraie nature de cette sphère avec toute la précision désirable. On dilapiderait vainement encore du temps et des mots à en refaire la preuve.

Tel qu'il est, en tenant compte des raccourcis imposés et de l'inévitable gaucherie de perspective, ce document inestimable remplacerait tout autre graphique pour donner corps à la description d'Eusèbe, en indiquant la nature et le groupement des édifices qui constituèrent le Saint-Sépulcre constantinien. Ce que l'habile mosaïste byzantin réalisa jadis par un procédé si malaisé a été modestement affronté par un procédé beaucoup moins difficile dans le diagramme de la planche XXXIII. On va constater que l'histoire primitive du sanctuaire s'encadre avec aisance dans le monument ainsi ordonné.

1. *RB.*, 1897, p. 451. Cf. sur ce même sujet la note de *RB.*, octobre 191, pp. 258-531.3.

CHAPITRE VII

LE SAINT-SÉPULCRE AVANT 614

I. — LE MONUMENT.

Le monument élevé par Constantin sur les lieux témoins de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ était complexe comme le souvenir qu'il devait honorer et perpétuer. Aussi groupait-il une série d'édifices assez indépendants les uns des autres, quoique compris dans une même enceinte. Aux grands faits de notre rédemption s'étaient greffés une quantité de souvenirs secondaires se rattachant à la découverte des lieux saints ou issus du travail d'adaptation mystique auquel se livra de bonne heure la pensée chrétienne. Dominée par la localisation des faits principaux, celle des souvenirs secondaires entrera dans les trois grandes catégories qui partageront cette étude, à savoir : l'Anastasis, le Calvaire et le Martyrium. Cette façon de procéder nous garantira d'un morcellement excessif et sera d'ailleurs plus conforme à la disposition réelle du monument.

§ 1. *Anastasis.*

Le sanctuaire consacré à la résurrection du Sauveur porte le nom d'*Anastasis,* mot grec qui signifie *résurrection.* La qualité de basilique qui lui est donnée parfois implique l'existence d'une colonnade à l'intérieur de l'édifice[1]. C'est une église, un lieu saint doté de plusieurs portes que l'on ferme à certaines heures[2] et précédé d'un atrium qui l'isole des autres constructions[3]. C'est un temple rond recouvert d'une coupole hémisphérique[4]. Des mosaïques, des appliques d'or, des revêtements de marbre contribuent à sa décoration intérieure que viennent rehausser, les jours de fêtes, tout un mobilier d'or et de pierreries, tout un étalage de tentures de soie bordées de tissus d'or et une quantité de candélabres et de lampes de formes variées[5].

Au centre de cette rotonde se dresse « le monument de la sainteté », la « grotte de l'Anastasis », où le corps du Christ a été déposé[6]. Chambrette creusée dans la roche vive, dont l'un des côtés est occupé par un lit de roc[7], cet édicule dissimule ses parois extérieures sous une haute clôture plus ou moins ajourée. A cause des claires-voies qui abritent ce « monument de roc », on est arrivé à le désigner indifféremment sous le nom de *spelunca* « grotte » ou de *cancelli* « cancels »[8]. Les travaux constantiniens n'ont respecté que la chambre sépulcrale tenue pour le propre caveau du Christ. Pour des raisons d'esthétique, on a fait disparaître une antichambre qui, également pratiquée dans le roc, était située devant le caveau. Cyrille de Jérusalem est formel sur ce point : Il se demande d'où le Sauveur est ressuscité et trouve comme réponse le texte du *Cantique* où il est dit que le bien-aimé est venu sous l'abri de la

1. Éth., II, 3 (Textes en appendice à la fin du chap.).

2. Cyr. H., II, 6, 8. Éth., I, 1; II, 2. *Vie de s. Mélanie* (Card. Rampolla), 36 : μετὰ τὸ κλεισθῆναι τὴν ἁγίαν Ἀνάστασιν παρέμενεν τῷ Σταυρῷ, « après la fermeture de la sainte Anastasis elle restait à la Croix ».

3. Éth., II, 1; V, 9.

4. Brev., III, 1 et la carte de Mâdabâ (pl. xxx ss.).

5. Cyr. H., II, 6. Éth., III, 2, 3; VI, 2; VIII, 3. Les κειμήλια de Cyrille sont l'équivalent du *ministerium* d'Éthérie. Plus tard, on reprochera à s. Cyrille d'avoir vendu les vases et les tentures de l'église, κειμήλια καὶ ἱερὰ παραπετάσματα, pour subvenir aux nécessités du peuple, Sozomène, IV, 25.

6. Cyr. H., I, 2; II, 5.

7. S. Jér., 1. An. Pl., I, 1. Dans la *Vie de Pierre l'Ibérien,* le lit funéraire est appelé le saint rocher, 31.

8. Éth., I, 2, 3, 4, 5; II. 3.

roche. Cet abri, ajoute-t-il, est celui « qui existait alors devant la porte du monument du Sauveur, taillé dans le même rocher, comme il est d'usage de le faire dans ce pays à l'entrée des tombeaux. Maintenant, il a disparu; car ce vestibule a été rasé pour la belle ordonnance de la construction actuelle. Avant que la munificence impériale eût embelli ce sépulcre, il y avait un abri devant la roche[1] ». Néanmoins, le roc est encore très visible dans la partie que l'on a conservée. Autrement, de quelle façon interpréter l'application constante que les Pères de Palestine ont faite d'*Isaïe* LI, 1 à la sépulture du Christ? « Nous voulons, dit encore saint Cyrille, connaître exactement le lieu où le Christ a été enseveli. Est-ce un tombeau fait de main d'homme? S'élève-t-il au-dessus du sol comme les mausolées royaux? Est-ce un monument de pierres appareillées?... Les prophètes déclarent : Considérez le roc solide que vous avez taillé, regardez et voyez. Vous avez dans les évangiles : Dans un monument creusé, pratiqué dans le roc[2]. » Eusèbe et Hésychius de Jérusalem se livrent à des interprétations analogues[3]. Si l'on en juge par un passage de sa *Théophanie*, Eusèbe paraît savoir que le tombeau de Jésus était un monolithe dont plusieurs sépultures du Cédron peuvent encore nous donner une idée. Cette opinion, fût-elle influencée par la vue directe des choses après les remaniements constantiniens, n'en garde pas moins une grande importance pour le but que nous poursuivons : « Le tombeau, écrit Eusèbe, était une grotte nouvellement excavée, une grotte récemment pratiquée dans le roc et qui n'avait encore reçu aucun cadavre; car elle devait lui être réservée à lui seul, le défunt extraordinaire. Il était curieux de voir *ce rocher se dresser seul au milieu d'un terrain spacieux*, n'offrant dans son sein qu'une seule cavité, de peur que, s'il avait contenu plusieurs grottes, il n'eût obscurci le prodige du vainqueur de la mort[4]. » Évidemment, l'évêque de Césarée fait abstraction du vestibule rasé par les ouvriers de Constantin, qui n'était pas à proprement parler une chambre sépulcrale; son intention est de nous faire remarquer que le bloc rocheux contenait un unique caveau, et que ce caveau n'était susceptible de recevoir qu'une seule personne. Et ce caveau à une place, cette tourelle de roc évidée à l'intérieur, tel était le sépulcre que les populations chrétiennes eurent le bonheur de vénérer durant plusieurs siècles sous la somptueuse coupole de l'Anastasis.

Pour racheter la suppression du vestibule rocheux que l'harmonie de l'ensemble du monument lui avait imposée, l'architecte impérial enchâssa le tombeau dans un écrin du meilleur goût et d'une richesse inouïe. Maintenant que nous savons pourquoi le Saint-Sépulcre méritait le nom de *spelunca* et d'ἄντρον, recherchons ce que la pèlerine Éthérie entend par le terme de *cancelli* qu'elle affectionne tant, afin de prendre une idée quelque peu développée du tombeau du Christ tel qu'il sortit des mains de l'ouvrier constantinien. Nous n'avons, pour ce faire, qu'à suivre un pèlerin auquel la dévotion n'a pas enlevé la perspicacité du bon observateur et à considérer diverses représentations antiques (fig. 110), ou les reliefs rudimentaires des ampoules à eulogies qui nous ont été conservées (cf. fig. 111).



Fig. 110. — Le Saint-Sépulcre. Ivoire de la Bibliothèque Nationale (Paris), Ve-VIe siècles.

D'après le croquis de M. JEFFERY, *Journ. of the... Brit. Architects*, 1910, p. 714, fig. 4. Une photographie due à la très bienveillante obligeance de M. H. Omont n'a pu être gravée en temps utile. Elle paraîtra dans un fascicule ultérieur de cet ouvrage.

Arrivé dans la rotonde, le visiteur contemple longuement l'ornementation extérieure du Saint-Sépulcre qui contraste beaucoup avec les parois de roche très dure visibles à l'intérieur. Il admire en particulier la toiture conique dont il est couronné et qui lui donne l'apparence d'une borne de cirque, d'une *meta*[5]. Des poutrelles dorées en

1. Cyr. H., II, 3.
2. Cyr. H., II, 1.
3. Eusèbe, *In Is.*, *PG.*, XXIV, 433. Hésychius, *Interp. Is.*, éd. Faulhaber, 158.
4. Eus., *Théoph.*, fragm. 3 : θαυμαστὸν δὲ ἰδεῖν καὶ ἡ πέτρα ἐν ἐπιπέδῳ χώρῳ μόνη ὀρθίως ἀνεσταμένη καὶ μόνον ἓν ἄντρον εἴσω ἐν αὐτῇ περιέχουσα...
5. An. Pl., I, 2. La comparaison de l'édicule avec une *meta* repose soit sur l'ornementation (cf. SUÉTONE, *Claud.*, 21 : *metis auratis*), soit, avec plus de vraisemblance, sur la

forment la charpente, et, au point extrême où elles se réunissent, est fixée une croix qui surmonte ainsi l'ensemble de l'édicule. Les poutrelles sont disposées de façon à faire saillie sur la surface du cône, d'où il résulte pour cette toiture une physionomie très approchante de pyramidion. Des lamelles d'argent ferment les interstices de cette charpente. Le toit en pointe ainsi obtenu repose sur une arcature dorée qui enserre la chambrette de roc comme un diadème [1]. L'écrin artistique se décompose ensuite en conques ou coquilles dorées occupant les arcades, en colonnes torses dont les chapiteaux affectant la forme du lis reçoivent la retombée des arcs, en claires-voies situées dans les entrecolonnements mettant les parois extérieures de la grotte à l'abri d'une piété indiscrète. On dirait, à détailler les divers éléments de cette décoration, que l'artiste chrétien s'est inspiré de la description du temple de Salomon consignée dans les Septante et qu'il a cherché à interpréter à sa manière ce qu'il y lisait sur le travail en treillis et l'œuvre en corolle de lis. Si l'art avait exigé la disparition de l'antichambre primitive jugée trop grande, la liturgie avait imposé le maintien d'un vestibule auquel il fut donné des dimensions plus restreintes. Au cours des cérémonies, l'évêque entrait fréquemment *intra cancellos*. Est-ce à dire que chaque fois il rampait dans le passage étroit qui donnait accès à la chambre sépulcrale? Non. Si parfois il s'engageait jusque-là, il demeurait la plupart du temps dans le vestibule formé par les colonnettes et les cancels antérieurs de l'édicule. C'est là qu'était disposée la grande pierre qui, pensait-on, avait servi de fermeture au tombeau de Jésus. Saint Jérôme ne dit-il pas de Paule, qu'entrée dans le sépulcre de la Résurrection, elle baisait la pierre que l'ange avait enlevée de l'ouverture du monument [2]? De même qu'Éthérie emploie indifféremment *spelunca* et *cancelli*, le vestibule est ici compris dans l'appellation du sépulcre; on sait en effet par ailleurs que cette pierre se trouvait devant l'entrée du tombeau [3]. Saint Cyrille l'invoque à plusieurs reprises comme un témoin de la résurrection du Christ [4]. Elle est de même grain que le roc du tombeau et que le Golgotha [5]. Mais comme pierre détachée, elle garde chez les auteurs le nom de λίθος et de *lapis*, tandis que le roc fixe du sépulcre et du Calvaire est appelé πέτρα, *petra*. Ces désignations, conformes à la terminologie évangélique et à la réalité des choses, se conserveront fidèlement dans les siècles suivants. Nous ne sommes pas à même de dire si la pierre que l'on montrait avait la forme ronde comme le λίθος dont il est question dans les évangiles et comme les fermetures du tombeau des Hérodes et du tombeau d'Hélène d'Adiabène à Jérusalem, contemporains du Saint-Sépulcre. En reprenant pour son compte l'expression de l'évangile, *la pierre roulée*, saint Cyrille paraît indiquer cependant que, de son temps, elle était encore de forme circulaire [6]. Ainsi ce vestibule, dont l'entrée était surmontée d'un fronton triangulaire et munie de battants ajourés, aurait pu déjà porter le nom qu'il recevra dans les restaurations postérieures, de chapelle de la *Pierre sainte* ou chapelle de l'*Ange*. Les ampoules de Monza reproduisent constamment, de chaque côté



Fig. 111. — L'édicule du Saint-Sépulcre, sur une ampoule de Monza.

forme du monument; car le terme de *meta* « était commun à tout objet de forme conique, à base plus large que le sommet » (*Diction. des Antiq.*, *s. v°*). *Solas*, d'où le mot « solive », offre probablement ici le sens de « poutrelles » (Heisenberg, *Grabeskirche*, p. 125).

1. Brev., III, 1.

2. S. Jér., 2. Noter Éth., I, 4 : *speluncâ interiori*.

3. An. Pl., I, 2. Brev., III, 1. Cf. II, 1 : *genus silicis*.

4. Cyr. H., I, 2, 6; II, 5.

5. Voir note 3. En disant *nam petra monumenti velut molaris est*, An. Pl., I, 2, en a à la roche du tombeau et non à la pierre, *lapis*, de fermeture. Le roc du tombeau est comparé ici pour sa dureté à la pierre meulière.

6. Le dessin d'une ampoule de Monza (cf. fig. 111) représente cette pierre comme un tétraèdre. On remarquera plus loin l'expression de Willib. : *lapis magnus quadrans in similitudine prioris lapidis, quem angelus revolvit*... Confondait-on la porte du tombeau et celle de l'antichambre?



Fig. 112. — Le saint sépulcre, ivoire de la collection Trivulce, à Milan.

D'après Diehl, *Manuel d'art byzantin* (1910), fig. 36, p. 74. Reproduction très obligeamment autorisée par M. Ch. Diehl et l'éditeur M. A. Picard.

de l'édicule, la scène de l'ange annonçant aux saintes femmes que le Christ est ressuscité : Ἀνέστη ὁ Κύριος; ces mots sont parfois écrits au-dessus de la représentation du tombeau. La même scène, avec plus ou moins de nuances, est sculptée sur des ivoires et bon nombre de sarcophages chrétiens (cf. fig. 112 s.).

Un spectacle de nature à impressionner le visiteur, c'étaient les ex-voto, les offrandes de prix, suspendus en quantité infinie à des tringles de fer autour du Saint-Sépulcre : bracelets, anneaux, colliers, ceintures et baudriers, diadèmes impériaux, parures d'impératrices, en un mot tout ce que le luxe byzantin produisait de plus raffiné. Au VI[e] siècle, les custodes montraient avec orgueil des vases qu'on disait provenir du temple de Salomon, racontant comment ces objets, après bien des vicissitudes, avaient fini par retourner à Jérusalem [1]. Parmi toutes ces richesses, la croix de pierreries offerte par Théodora et le diadème du roi d'Éthiopie, Elisbaan, brillaient d'un éclat particulier [2]. Ainsi, jusqu'à l'incursion persane de 614, les offrandes des rois et des fidèles s'ajoutant d'année en année à celles de Constantin, s'accumulèrent autour du saint tombeau. Faut-il s'étonner qu'en 542, Chosroès I[er], alors en guerre avec Justinien, ait eu, quelque temps, la pensée de venir piller ce trésor dont la renommée s'était répandue aux quatre extrémités du monde, grâce aux récits enthousiastes des pèlerins [3]?

L'église de l'Anastasis avait son autel particulier, puisque, de temps à autre, l'*oblation* y était célébrée. Cet autel se trouvait devant l'édicule. Le *Breviarius* de Jérusalem a le tort de le prendre pour l'autel du Temple juif, ruiné depuis longtemps, quand il déclare que Zacharie a été occis près de là. On avouera que le déplacement de localisation est ici par trop considérable. Avec plus de raison, Tertullien et le Pèlerin de Bordeaux ont situé le théâtre du meurtre de Zacharie et les traces de son sang parmi les ruines du temple, sur l'*area* de la roche sacrée, *ante aram*, ou encore

1. Emportés à Rome par Titus, ils sont ravis par Genséric qui les fait passer en Afrique. Bélisaire, vainqueur des Vandales, les apporte à Byzance, en 534. Finalement Justinien, craignant d'attirer sur sa capitale les maux que, d'après les Juifs, la présence de ces vases sacrés ont attirés sur Rome, en fait cadeau aux églises de Jérusalem (Procope, *Vandal.*, II, 9).

2. An. Pl., I, 2. Malalas, *PG.*, XCVII, 624. Métaphr., *PG.*, CXV, 1289 : τὸ μὲν διάδημα τὸ βασίλειον εἰς Ἱεροσόλυμα πέμψας, ἐν τῷ τοῦ Χριστοῦ θείῳ καὶ ζωηφόρῳ μνήματι ἀνατίθησιν, « ayant envoyé son diadème royal à Jérusalem, il le consacre au divin et vivifiant tombeau du Christ ».

3. Procope, *Pers.*, II, 20. Ce n'était point une vaine menace, car Antioche appartenait déjà aux Perses.

inter altare et aedem [1]. Peut-être l'application par analogie de la formule *inter vestibulum et altare* aux sanctuaires de la Résurrection et de la Passion que s'est permise saint Jérôme, a-t-elle été de quelque poids dans ce déplacement [2]. En tout cas, une interprétation mystique ne change rien à la réalité des situations. Sous l'empereur Anastase (491-518), la rotonde fut dotée d'un second autel que l'on plaça derrière l'édicule, voici dans quelles circonstances : Le préfet Urbicius avait fait enlever, sur la route de Bethléem, un bloc de rocher où, disait-on, la vierge Marie s'était reposée et qu'elle avait béni. Taillé au préalable en table d'autel, ce bloc avait été mis sur un char traîné par des bœufs, car Urbicius destinait cette relique à quelque église de Constantinople. L'attelage, ayant atteint Jérusalem, traversa la ville sans encombre jusqu'à la porte Saint-Étienne, c'est-à-dire au point où commençait la voie de Césarée. On pensait vraisemblablement embarquer la pierre dans ce port. Mais arrivés à la susdite porte, les bœufs refusèrent d'aller plus avant. On prit alors le parti de ramener au Saint-Sépulcre le roc béni qui servit de second autel [3]. Comme toutes les églises, l'Anastasis avait son ambon où l'on prêchait, et où s'exécutaient des morceaux liturgiques et parfois la lecture de l'Évangile [4].

§ 2. *Calvaire.*

Le « monticule du Golgotha » qu'en 333, le Pèlerin de Bordeaux signale à un jet de pierre de la grotte du saint Sépulcre [5], se dresse au sud-est de l'Anastasis. Pour y accéder, lorsqu'on sort de la rotonde de l'Anastasis, l'on doit traverser un grand atrium qui, bien que commun à l'Anastasis et au Calvaire, est considéré plus volontiers comme le sanctuaire de la Passion et de la croix commémorative plantée sur le rocher du Golgotha. *Ante Crucem* au temps d'Éthérie, il s'appelle encore au VIe siècle « atrium de la sainte Croix » ou, avec moins de précision, « devant le saint Cranion », « devant le saint Golgotha » [6]. Le *Breviarius* ne craint pas de l'indiquer sans ambages sous cette rubrique : « Vous entrez au Golgotha, il y a là un grand atrium où le Seigneur fut crucifié ». L'indication est juste puisque le monticule du Calvaire en occupe une extrémité. Sur trois côtés de l'*area,* c'est-à-dire de l'espace découvert, courent des portiques incrustés de marbres multicolores [7]. Si ces galeries couvertes suffisent à abriter le groupe des fervents psalmistes dans la nuit du dimanche, avant l'ouverture des portes de l'Anastasis, elles deviennent insuffisantes les jours où il y a foule, comme dans l'après-midi du vendredi saint. Alors, sous le soleil ou la pluie, le peuple se presse dans la cour intérieure aussi bien que sous les portiques, et l'envahissement est tel qu'il n'est plus possible d'ouvrir les portes [8]. Contigu à l'Anastasis, au Calvaire et au Martyrium, qui vient s'y adosser à l'orient, cet atrium est en communication avec ces divers édifices par plusieurs issues. En outre, une porte monumentale en permet l'accès direct de l'extérieur. La porte actuelle de la basilique du Saint-Sépulcre marque à peu près l'emplacement de cette entrée méridionale de l'atrium constantinien que l'on trouve mentionnée expressément sous les termes de « portail de l'atrium de la sainte Croix » [9]. C'est par là que les *spoudæi,* descendus de la colline occidentale de la ville, pénètrent dans l'enceinte des Lieux Saints (ὁ ναός) ; c'est par là aussi que certaines processions, venant de l'extérieur, entrent pour aboutir directement soit à la



Fig. 113. — Les saintes femmes au Sépulcre.
D'après LE BLANT, *Étude sur les sarcoph. chrét. antiq... d'Arles*, pl. XXIX.

1. AN. PL., I, 2. BREV., III, 1. TERTUL., *Scorp.*, 8. PÈL. BORD., 22. Cf. *supra*, p. 16, n. 4.
2. S. JÉR., 6.
3. THEODOS., 3.
4. THÉODORE DE PÉTRA, *Panégyr. de s. Théodose* (USENER, 62) : ἀναβὰς εἰς τὸν τῆς ἁγίας ἀναστάσεως ὑπερέχοντα τόπον, οὗ τὰς ἀναγνώσεις ποιοῦνται πρὸς τὸν λαὸν οἱ τῷ θυσιαστηρίῳ παρεδρεύοντες, « étant monté sur le lieu élevé où ceux qui siègent au sanctuaire font les lectures au peuple ».
5. PÈL. BORD., CYR. H., I, 2, 6.
6. MOSCH, 105 : μεσαύλιον τοῦ ἁγίου σταυροῦ. CYRILLE DE SCYTHOP., *S. Sabas*, 56 : ἔμπροσθεν τοῦ ἁγίου Κρανίου. STRAT, 1.
7. EUS., II, 2. BREV., II, 1.
8. ÉTH., V, 9.
9. MOSCH, 105 : ἐν τῷ πυλῶνι τοῦ μεσαυλίου τοῦ ἁγίου σταυροῦ. La traduction *in limine atrii* n'est pas très littérale.

Croix, soit à la Résurrection. La veille des Rameaux, la foule des chrétiens, au retour de Béthanie, se rend tout droit à l'Anastasis, pour le lucernaire. Le cortège sacré, qui, le soir même des Rameaux, ramène l'évêque du mont des Oliviers aux Lieux Saints, se termine aussi à l'église de la Résurrection. Le même itinéraire est suivi dans l'après-midi du jour octaval de Pâques. Le vendredi saint, à l'aube, la procession partie du mont des Oliviers, arrive directement dans l'atrium de la Croix pour y accomplir la station finale de la grande vigile[1]. Ainsi, quand une procession ne comporte pas une station au Martyrium, le cortège épiscopal et les fidèles se rendent immédiatement dans l'atrium commun à l'Anastasis et au Golgotha, en traversant le forum qui s'étend au midi de l'enceinte des bâtiments constantiniens, puis en franchissant les baies méridionales de cet atrium. Par contre, lorsqu'il y aura station au Martyrium, comme dans la nuit de la Pentecôte, on entrera par les grandes portes situées à l'orient, sur le bazar à colonnes qui traverse la ville du nord au sud.

Comme le tombeau du Christ, le Golgotha a subi les atteintes des architectes constantiniens. Néanmoins, on se rend encore bien compte qu'il est une saillie de roc dont les fentes, produites à la mort de Jésus, peuvent être constatées par tout le monde. Saint Cyrille aime à prendre à témoin de la vérité évangélique qu'il annonce « ce saint monticule du Golgotha qui est encore visible ». Le Christ, déclare-t-il dans la catéchèse IV, « a vraiment été crucifié pour nos péchés. Si tu prétendais le nier, il te convaincrait par sa présence ce bienheureux Golgotha où nous sommes assemblés pour parler de celui qui y a été crucifié ». « Ce n'est pas une fatigue d'entendre parler des trophées du Maître, surtout sur ce saint Golgotha, dit-il encore dans la catéchèse XIII. Combien d'autres ne peuvent qu'entendre tandis que nous, nous voyons et touchons! » Et plus loin : « Ne nie pas la crucifixion, sinon tu aurais contre toi une foule de preuves... entre autres ce saint Golgotha qui domine et demeure visible jusqu'à nos jours, montrant aujourd'hui encore qu'à cause du Christ les rochers se sont fendus[2]. » L'allocution prononcée par Lucien, prêtre d'Antioche, avant son martyre (312), du moins dans la teneur que Rufin a conservée, contient un trait apologétique du même genre : « L'endroit même à Jérusalem confirme ces faits et la roche du Golgotha fendue sous le poids du gibet, ainsi que la grotte qui a restitué le corps revenu à la vie, quand les portes de l'enfer furent arrachées[3]. » Une telle affirmation avant les déblaiements qui préludèrent à l'édification de la basilique est difficile à admettre; il est évidemment plus prudent d'en faire honneur à Rufin lui-même († 410), et même comme telle, elle garde une certaine importance.

Cyrille de Jérusalem sait par les évangiles que Golgotha signifie lieu du *Crâne*. Mais pour expliquer l'origine de cette appellation, il n'a que des raisons mystiques à présenter. Elles se résument en ceci que le Christ a souffert sur la croix, non en simple particulier, mais en tant que tête du genre humain : La *tête* a souffert sur le lieu du *Crâne*. Le catéchète paraît ignorer ou rejeter la tradition attribuant l'origine du mot Golgotha à l'invention du crâne d'Adam au Calvaire, car il avait une excellente occasion de la rappeler dans son parallèle entre le premier homme et le bon larron[4]. La tradition de la sépulture d'Adam au Calvaire était pourtant fort répandue au IVe siècle; on la disait d'origine juive et c'est peut-être pour ce motif que Cyrille n'en a rien dit[5]. Au siècle précédent, Origène avait déjà écrit dans son commentaire sur saint Matthieu : « A propos du lieu du Crâne, le bruit nous est parvenu que les Hébreux y mettent par tradition la sépulture d'Adam[6]. » Les Occidentaux ne sont pas moins au courant de ce fait que les Pères d'Orient. Le poème théologique *Adversus Marcionem*, antérieur à 400, chante le Calvaire où, « d'après les dires de nos ancêtres, de grands ossements furent trouvés et où le premier homme fut enseveli ». Là, ajoute-t-il, le sang du Christ humectant le sol se mêla à

1. ÉTH., IV, 8; V, 2, 6.

2. CYR. H., I, 1-6.

3. *Hist. eccl.*, IX, 6 : *Adstipulatur his ipse in Hierusolymis locus et Golgothana rupes sub patibuli onere dirupta, antrum quoque illud, quod avulsis inferni januis corpus denuo reddidit animatum.*

4. CYR. H., *Catéch.* XIII, 23, 31.

5. IV, 37 : Cyrille y recommande à ses ouailles de ne pas verser dans le Judaïsme, ni dans les rites samaritains.

6. CRAMER, *Catenæ Græc. Patr.*, I, 235 : περὶ τοῦ κρανίου τόπου ἦλθεν εἰς ἡμᾶς ὅτι Ἑβραῖοι παραδίδωσι τὸ σῶμα τοῦ Ἀδὰμ ἐκεῖ τεθάφθαι.

la poussière du vieil Adam [1]. L'idée de ce rapprochement était trop profonde, trop émouvante pour que la piété des siècles suivants ne la reçût avec empressement et ne la conservât jalousement en face des contradictions qui s'élevèrent contre elle.

Non content de partager cette opinion, pour l'avoir lue dans des livres, saint Épiphane réfute les avis opposés. A ses yeux, la configuration du Calvaire ne suffit pas à justifier son appellation de *Cranion;* loin d'être un point culminant, il est dominé de tous côtés, soit par le mont des Oliviers, soit par l'Acra, soit par le lointain sommet de Gabaon. L'auteur du *Panarion* préfère se représenter le crâne d'Adam mis à découvert et arrosé du sang de Jésus-Christ, de façon à rendre palpable ce passage des *Éphésiens* (v, 14) : « Debout, vous qui dormez, levez-vous d'entre les morts et le Christ vous illuminera » [2]. Saint Chrysostome se borne à relever en passant l'existence de cette tradition sans se prononcer en sa faveur [3]. Au début de son séjour en Palestine, alors qu'il avait encore toute confiance dans les *locorum monstratores* et que les traditions rabbiniques n'attiraient pas son attention, saint Jérôme adopta ce point de vue, comme il ressort de la lettre à Marcella, connue sous le titre *De locis sanctis* [4]. Il ne pouvait d'ailleurs refuser à Paule› au nom de qui il tenait le calame, d'insérer presque textuellement la théorie du très vénérable Épiphane, tout récemment l'hôte de la sainte en Chypre. Plus tard, Jérôme, se ralliant à la tradition juive qui plaçait la sépulture d'Adam à Hébron, ne manqua pas de combattre la théorie adamique du Golgotha. En commentant le susdit verset de l'épître aux Éphésiens (an. 388), il rappelait l'effet théâtral qu'un prédicateur avait su tirer du rapprochement entre le passage en question et la sépulture du premier homme, aux applaudissements d'un auditoire ravi. On pensera ce qu'on voudra, conclut Jérôme (**t.** 9), mais je sais une chose, à savoir que ce sens ne cadre pas avec la teneur du texte, ni avec le contexte. Dans son commentaire de S. Matthieu (**t.** 8), écrit dix ans plus tard, notre docteur n'a pas changé de sentiment. Il risque même une interprétation du mot Golgotha, à peu près inconnue jusqu'à lui : A l'extérieur de la ville, hors de la porte, se trouve le lieu des exécutions. Les crânes des décapités ont bien pu valoir à l'un de ces endroits le nom de *Calvaria.* D'où Calvaire signifie non la tombe du premier homme, mais le lieu des décollés. Tandis que l'Orient marchera avec ensemble derrière saint Épiphane, l'Occident partagera durant de longs siècles les préventions de Jérôme contre la sépulture d'Adam au Golgotha.

Au pied du Calvaire, on montre au pèlerin du VIe siècle l'autel où Abraham et Melchisédech ont offert leurs sacrifices; cet autel est contigu à la roche du monticule, car on remarque à proximité une fente du rocher que les esprits simples croient être en communication avec Siloé [5]. Il est situé aujourd'hui par les Grecs au-dessus du Calvaire (cf. fig. 54), tandis que, d'après ces documents, on le situerait avec assez de vraisemblance au-dessous de l'absidiole pratiquée dans le roc crevassé de la chapelle d'Adam. Les applications typiques de l'Ancien Testament aux actions de Jésus-Christ devaient infailliblement amener au Calvaire le sacrifice d'Abraham. Saint Augustin ne faisait que reprendre une comparaison chère à saint Irénée et à Tertullien quand il rapprochait du Christ portant sa croix, Isaac chargé, jusqu'au lieu du sacrifice, du bois destiné à son propre bûcher [6]. Le parallèle était trop frappant pour qu'on s'en tînt là. Aussi, dès 378, Diodore de Tarse se demandait pourquoi Dieu s'était réservé d'indiquer, en cette occurrence, l'endroit du sacrifice avec tant de soin; sans se soucier de la tradition juive du Moriah, il se donnait à lui-même cette réponse : « Le lieu indiqué ne serait-il pas celui où Notre-Seigneur fut aussi crucifié? Puisque le type de sa Passion est Isaac [7]. »

1. Chap. 4, *PL.*, II, 1123 :

Os magnum hic veteres nostri docuere repertum,
Hic hominem primum suscepimus esse sepultum;
Hic patitur Christus, pio sanguine terra madescit,
Pulvis Adæ ut possit veteris cum sanguine Christi
Commixtus, stillantis aquæ virtute levari.

2. *Hæres.*, I, **46**, 5 : (Ἀδὰμ) ἐτάφη ἐν τῷ τόπῳ τῷ Γολγοθᾶ.

3. *In Joh.*, **19**, 18 : φασί τινες τὸν Ἀδὰμ ἐκεῖ τετελευτηκέναι καὶ κεῖσθαι.

4. S. JÉR., *ép.* **46** : *Calvaria appellatur scilicet quod ibi sit antiqui hominis calvaria condita.*

5. THEODOS., 1. BREV., II, 2. AN. PL., II, 2.

6. *Civit. Dei,* **16**, 32. *Hæres.*, **4**, 5. *Adv. Marcion.*, **3**, 18. *Adv. Judæos,* **10**.

7. *Fragm. in Gen., PG.*, XXXIII, 1575 : Μήποτε οὖν ἐκεῖνον ὑπέδειξε τὸν τόπον, ἔνθα καὶ ὁ Κύριος ἡμῶν ἐσταυρώθη; Le Calvaire devenait pour les chrétiens ce que le Moriah était pour les Juifs, le Garizim pour les Samaritains.

Touché de l'heureuse coïncidence de tous ces souvenirs, notre pèlerin gravit l'escalier qui, du côté du nord, s'élève du pavé de l'atrium au sommet de la plate-forme du Golgotha [1]. C'est par là, lui dit-on, que Jésus a été amené au lieu du supplice. Ce qui le frappe, en mettant le pied sur le saint monticule, c'est moins l'éclat des ornements et la richesse de la croix votive qui s'y trouvent, que la saillie de roc brut laissée à découvert dans l'aménagement constantinien, pour la plus grande consolation des fidèles. Des taches naturelles rougeâtres qui marquent ce rocher sont prises par quelques-uns pour des traces de sang. Le premier mouvement du pieux visiteur est de se prosterner pour baiser cette roche nue où « la croix du Sauveur fut plantée », roche « véritable Saint des Saints, véritable autel de pierres brutes et non taillées, érigé par la nature, prédit mystérieusement par Moïse », centre même de la terre [2].

Saint Éphrem († 373) prétendait que le premier homme avait été enseveli au centre du monde. De bonne heure, l'interprétation littérale du ℣ 13 du psaume LXXIII : « Dieu a opéré le salut au milieu de la terre » avait donné lieu à la conviction que le Golgotha occupait le centre du monde. Elle perce déjà dans Origène qui se demande si le psalmiste ne ferait pas allusion à l'ensevelissement du Fils de l'homme au cœur de la terre; car ἐν μέσῳ peut aussi bien être l'équivalent de τὸ κέντρον, le centre du globe, que de ἐν τῇ καρδίᾳ, au cœur de la terre [3]. A partir de 350, le fait est généralement admis, comme on en juge par les assertions de saint Cyrille, de saint Hilaire, du Poème contre Marcion, et de saint Jérôme [4]. Ainsi le Golgotha obtient alors sans difficulté dans la conception chrétienne la place que Delphes occupait dans les mythes païens : il devient l'*omphalos* de la terre [5]. Or la terre étant à l'univers ce que le moyeu est au cercle d'une roue, pour user de la comparaison même de Cyrille [6], on aboutit à l'image grandiose du Golgotha marquant le point central de tout le système cosmique. Une opinion capable d'aider puissamment à l'éclosion de cette théorie fut celle qui, fondée sur deux passages d'Ézéchiel, faisait de Jérusalem le centre du monde, l'*omphalos* de la terre. Quelles que fussent la teneur du texte original et la pensée exacte d'Ézéchiel, il y avait là un trop beau parti à tirer en faveur de Jérusalem et de sa gloire, pour que des exégètes juifs ou chrétiens aient négligé d'exploiter de telles expressions [7].

Une fois sa dévotion satisfaite, le pieux visiteur considère la croix commémorative plantée sur la protubérance rocheuse du Calvaire. Cette croix, différente de la vraie croix dont un notable fragment était conservé dans une petite chapelle, avait fait donner au Calvaire les noms de Σταυρός, *Crux, ad Crucem.* Depuis 417, c'était une croix d'or, ornée de pierres précieuses, don de Théodose II, qui brillait sous le ciborium doré du Golgotha. Avant de poursuivre sa pieuse visite, le pèlerin, appuyé sur la balustrade d'argent qui court au bord de la terrasse du Calvaire, jette un regard d'ensemble sur l'atrium qui s'étend à ses pieds et sur la rotonde de l'Anastasis qui borne sa vue à l'occident [8].

En somme, le Golgotha avait pour église ce

1. Theodos., 1. An. Pl., II, 1. Cyrille de Scythop., *Jean le Silent.*, 9 : ἐπὶ τὴν ἄνοδον τοῦ ἁγίου Γολγοθᾶ. *Vie de Pierre l'Ibérien*, p. 40 : « Ils montèrent, [illegible], au lieu du saint Golgotha par le côté du nord ».

2. Pier. Ibér., p. 38. A la p. 40, il est fait encore mention du rocher, [illegible], adorable du saint Golgotha. An. Pl., II, 1. Brev., II, 1. Cette description est confirmée par les reliefs des ampoules à eulogies.

3. *PG.*, XII, 1232.

4. Cyr. H., *Catéch.* XIII, 28 : τῆς γῆς τὸ μεσαίτατον ὁ Γολγοθᾶς οὗτός ἐστι. S. Hilaire, *In psalm.* (an. 365), *PL.*, IX, 763 : *In medio itaque orbis terræ loco, in quo Dominus salutem nobis operans passus est.* — *Adv. Marcion.*, 4 : *Hic medium terræ est, hic est victoria signum.* S. Jér., *In Ezech.*, 5, 5 : *Jerusalem in medio mundi sitam, hic idem propheta testatur, umbilicum terræ eam esse demonstrans. Et Psalmista exprimens... passionem : Operatus est, inquit, salutem in medio terræ.*

5. Platon, *Républ.*, 4, 427, représente Apollon assis au milieu de la terre sur l'omphalos : ἐν μέσῳ τῆς γῆς ἐπὶ τοῦ ὀμφαλοῦ. Cicéron, *Divinat.*, II, 56 : *O sancte Apollo, qui umbilicum certum terrarum obsides!* Voir Karo, *Omphalos* dans le *Diction. des antiq.*

6. Cyr. H., *Catéch.* VI, 3.

7. *Ézéch.*, 5, 5 : ἡ Ἰερουσαλὴμ ἐν μέσῳ τῶν ἐθνῶν. 38, 12 : κατοικοῦντας ἐπὶ τὸν ὀμφαλὸν τῆς γῆς.

8. Éth., V, 7. Brev., II, 1 *bis*. La mosaïque de Ste-Pudentienne (fig. 117), qui peut dater de la fin du IVe s. (cf. *RB.*, oct. 1913), concrétise élégamment cette disposition. Théophane, *an. mundi* 5920 : ἀπέστειλεν... τὸν σταυρὸν χρυσοῦν διάλιθον πρὸς τῷ παγῆναι ἐν τῷ ἁγίῳ Κρανίῳ. Dans son homélie *de cruce et latrone*, *PG.*, XLIX, 408 s., Chrysostome explique pourquoi le crucifiement a eu lieu en plein air, sur une éminence et hors les murs. Le *cælum desuper*

parvis dit de la sainte Croix ou *ante Crucem,* bien qu'une grande cour à ciel ouvert en occupât le milieu. Par opposition à cet atrium situé devant la grande croix du Calvaire, d'où son nom d'*ante Crucem,* on appelait *post Crucem* une chapelle adossée au monticule du Golgotha du côté de l'orient et par conséquent placée derrière la Croix. Cette chapelle ou exèdre avait deux portes qui permettaient au peuple d'exécuter sans désordre certaines évolutions liturgiques. A cause de l'exiguïté du local, les fidèles devaient se masser dans les galeries latérales qui flanquaient le Martyrium au midi, tandis que le clergé évoluait dans la chapelle. Les deux cérémonies particulières à cet oratoire étaient l'oblation du jeudi saint au soir et l'adoration de la vraie croix dans la matinée du vendredi saint. Outre cette précieuse relique, on y proposait aussi à la vénération des fidèles le titre de la croix, la corne d'onction des rois d'Israël et l'anneau de Salomon [1].

§ 3. *Martyrium.*

On aurait tort de restreindre le nom de Golgotha à la petite éminence que surmonte la croix votive. Le lieu du Crâne comprenait primitivement non seulement le théâtre de l'exécution de Jésus mais aussi le jardin de Joseph d'Arimathie où se trouvait le tombeau nouvellement taillé. A la fin du ɪᴠᵉ siècle, le titre d'Anastasis ayant prévalu comme désignation du lieu de la sépulture du Sauveur, le terme de Golgotha est réservé à l'espace non compris dans la basilique de la Résurrection. C'est là que s'élève le beau monument que la lettre de Constantin appelait *Basilique,* βασιλική, qu'Eusèbe désignait sous le nom de temple royal (ὁ βασίλειος νεώς). Dans le style d'Éthérie c'est l'église majeure, l'église en Golgotha, l'église *post Crucem* [2]. Église majeure parce qu'elle dépasse en dimensions chacun des autres sanctuaires, qui ne sont en réalité que des oratoires destinés à abriter les Lieux Saints et leurs adorateurs. Constantin comprenait ces derniers sous la vague appellation de τὰ λοιπά, *et le reste,* tandis qu'il désignait la grande église par le terme de βασιλική. Elle est église majeure aussi parce que, supplantant la vieille église des Apôtres au Sion, elle est devenue paroisse et cathédrale. Église en Golgotha, parce qu'elle confine au rocher du Calvaire et qu'elle occupe une partie du τόπος, du lieu de la crucifixion. Enfin, l'indication *post Crucem* marque sa position par rapport à l'ensemble des édifices; il faut toutefois se garder de la confondre avec l'exèdre *post Crucem,* où l'on adore la relique de la vraie croix, et où se célèbre l'oblation, le soir du jeudi saint.

C'est à cette grande église qu'à l'époque d'Éthérie le titre de *Martyrium* est exclusivement appliqué. Et la pèlerine juge opportun de donner à ses lectrices la raison de ce titre que, probablement, elle tient de ses guides : « Cette église est appelée Martyrium parce qu'elle est au Golgotha, c'est-à-dire derrière la Croix, où le Seigneur a souffert » (**t**. V, 1). Ce qui revient à dire que l'église majeure est considérée à cette époque comme l'église titulaire de la Passion du Sauveur. Le point de vue de Sozomène n'est pas différent, quand il déclare que le grand Martyrium est le temple bâti à Jérusalem au lieu du *Cranion* [3].

Ainsi, grâce au travail incessant de la piété chrétienne, on avait fini par aboutir dans la distribution des titres particuliers à chacun des éléments de l'édifice constantinien à une précision qui, au début, faisait totalement défaut. Eusèbe entend par Martyrium le tombeau de Jésus-Christ et même l'église érigée sur ce tombeau [4], assimilant ainsi l'Anastasis à l'un des monuments construits sur la tombe d'un martyr, à ce qu'on appelle communément *martyrium.* Parfois, sa pensée est moins claire. Que faut-il conclure d'une phrase telle que celle-ci : « Si quelqu'un prête attention aux merveilles accomplies de nos jours au sépulcre et au martyrium de notre Sauveur, il comprendra vraiment que les faits ont répondu aux prédictions [5] »? L'auteur veut-il distinguer ici le sépulcre du martyrium? Prend-il martyrium au sens de monument, ou l'applique-t-il au Golgotha en

aureum du Brev., désigne quelque ciborium doré recouvrant la croix et le rocher. M. Stegenšek (*Oriens Christianus,* 1911, pp. 280 ss.) s'est avisé d'établir une chapelle close sur la plate-forme du Calvaire dès la période constantinienne : son hypothèse ne résiste pas à la discussion.

1. Éth., V, 5, 7. Brev., II, 1 *bis*.

2. Éth., II, 5; III, 2-5; IV, 2; VIII, 1.

3. II, 26 : ἐξεργασθέντος τοῦ ἐν Ἱεροσολύμοις νεὼ περὶ τοῦ Κρανίου χῶρον ὃ μέγα Μαρτύριον προσαγορεύεται.

4. Eus., *Vit. Const.*, III, 33; IV, 47. *Laus Const.*, 9.

5. *In Psalm.* **87**, *PG.*, XXIII, 1064 : ἀμφὶ τὸ μνῆμα καὶ τὸ μαρτύριον τοῦ Σωτῆρος...

général? Ces merveilles auxquelles il fait une vague allusion auraient-elles quelque rapport avec l'invention de la croix? Le champ reste ouvert aux hypothèses. Ailleurs, Eusèbe est assez peu explicite pour que l'on soit porté à croire qu'il adapte le terme de Martyrium à l'ensemble des édifices constantiniens élevés au saint Sépulcre et au Golgotha[1]. Athanase et Jérôme tiennent le même langage; il se peut que dans leur pensée et dans celle d'Eusèbe, le Martyrium prime tout le reste[2]. Cherchant à ce mot une raison prophétique, comme on aimait à le faire depuis les discours prononcés à la dédicace[3], saint Cyrille la trouve dans un passage de Sophonie (III, 8) : Attendez-moi, dit le Seigneur, au jour de ma résurrection pour le témoignage, εἰς μαρτύριον. Par là, le prophète aurait prévu que le lieu de la Résurrection serait appelé Martyrium. « Car pour quel motif, à la manière des autres églises, le lieu du Golgotha et cet endroit-ci de l'Anastasis n'est-il pas appelé église, mais Martyrium? Probablement à cause de la prophétie[4]. » Ainsi, chez Cyrille, le terme de Martyrium s'étendrait à l'église de l'Anastasis sans toutefois lui être exclusivement réservé.

Vers la fin du IV[e] siècle, tout est autrement limpide. On distingue deux temples : « la sainte église qui est au Golgotha et qu'on appelle *Martyrium* » et « la sainte église qui est à l'*Anastasis*, c'est-à-dire au lieu où le Seigneur est ressuscité après sa Passion », deux églises qui ont été consacrées le même jour[5]. Le monticule du Calvaire n'est pas compté comme église, puisqu'il n'occupe qu'un angle du grand atrium. Peut-être retrouverait-on cette dualité de monuments dans le *Panégyrique de Constantin* (IX), où Eusèbe parle de la « maison de prière » dédiée au martyrium du Sauveur, c'est-à-dire au « tombeau rempli d'une mémoire impérissable » et du temple saint dédié au *signe* du Sauveur, aux « trophées eux-mêmes que le grand Sauveur remporta sur la mort ». Le *signe*, les *trophées* du Christ, dans tout le contexte, c'est la croix et probablement d'autres instruments de la Passion tels que les clous dont on entend parler à partir de saint Ambroise[6]. Il est donc permis de conclure que, dès le début, une répartition générale, d'ailleurs très naturelle, s'est opérée dans les édifices constantiniens, de manière à obtenir d'un côté le sanctuaire de la Résurrection et, de l'autre, le sanctuaire de la Passion. Seulement, suivant le sens donné à *Martyrium*, l'application de ce terme a varié. Prenait-on *Martyrium* dans le sens de tombeau ou chapelle de martyr? On se croyait autorisé à nommer ainsi le tombeau de Jésus et l'église qui le recouvrait, de préférence à toute autre portion de l'édifice. Mais, vers la fin du IV[e] siècle, on dut regarder avant tout dans *Martyrium*, la signification de martyre et de passion, car ce titre est désormais attribué à l'église en Golgotha, tandis que la rotonde du Saint-Sépulcre ne conserve plus que le titre d'Anastasis.

Éthérie ajoute volontiers à la mention du Martyrium la glose : *quam fecit Constantinus*. A dater du VI[e] siècle, ce souvenir du fondateur prend une telle consistance que le titre de Martyrium tend à s'éclipser devant des vocables tels que : *basilique de Constantin, église de Saint-Constantin*[7]. Elle est en même temps l'église de l'Invention de la croix : « Ensuite, disait un guide de ce temps, vous entrez dans la basilique où furent trouvées les trois croix qui y étaient enfouies[8]. » Naturellement, le lieu de la découverte devait être montré dans une crypte, car les récits populaires de ce

1. *Vita Const.*, IV, 40.

2. Athan., *Synod.*, *PG.*, XXVI, 717 : πρὸς τῇ μεγάλῃ πανηγύρει, ἣν ἐπὶ τῇ ἀφιερώσει τοῦ σωτηρίου Μαρτυρίου. S. Jér., *Chron.*, 278 Olymp. : *Eustathius Constantinopolitanus presbyter agnoscitur cujus industria in Hierosolymis martyrium constructum est.* D'après le chronographe arien utilisé par la chronique de Théophane, Eustathe ne se signala que par la sainteté de sa vie et ce fut son contemporain, Zénobius, l'architecte, qui bâtit le Martyrium sur l'ordre de Constantin : Τούτῳ τῷ ἔτει (a. m. 5828) Εὐστάθιος, πρεσβύτερος Κωνσταντινουπολίτης, ἀσκητικὸν βίον ἐπιτηδευμένος καὶ εἰς ἄκρον ἀρετῆς ἐληλακώς, ἐπισήμως ἐγνωρίζετο, καὶ Ζηνόβιος ἀρχιτέκτων, ὁ τὸ Μαρτύριον ἐν Ἱεροσολύμοις οἰκοδομήσας τῷ Κωνσταντίνῳ ἐπίσημος. Pour concilier cette notice avec celle de saint Jérôme (à moins que celle-ci ait une lacune), on pourrait croire qu'Eustathe fut adjoint à Zénobius pour la direction des travaux. C'est ainsi que Justinien adjoignit l'évêque Barachos à l'architecte Théodore à qui il avait confié la construction de Sainte-Marie la Neuve. Le renseignement de Théophane est reproduit aussi par le *Chronicon miscellaneum*. Voir les textes dans Bidez, *Philostorgius Kirchengeschichte*, p. 208.

3. *Vit. Const.*, IV, 45.

4. *Catéch.* XIV, 6.

5. Éth., VIII, 1.

6. Dans le style eusébien, la croix est le trophée du Sauveur, le trophée de la victoire, le symbole de la Passion; ceci peut expliquer le silence sur la découverte de la Croix.

7. Éth., II, 5; III, 3, 5. Pél. Bord. Marc D., 1. Brev., 1, 1. An. Pl., III, 1. Strat., 3.

8. Brev., I, 1, 1 *bis*. Théodos., 2. An. Pl., III, 1.

fait racontent qu'il fallut creuser à vingt coudées de profondeur pour retrouver les trois gibets[1]. L'édition développée du *Breviarius* laisserait croire que les escaliers conduisant en ce lieu débouchaient dans l'abside du Martyrium. C'est au milieu de cette même abside que se dressait un bel autel d'or et d'argent supporté par neuf colonnettes[2].

Les auteurs et les Itinéraires s'accordent à mettre au Martyrium la croix ainsi que divers autres instruments de la Passion qui vinrent s'ajouter à l'insigne relique dans le cours des v[e] et vi[e] siècles. Il ne paraît pas en effet que la relique de la vraie Croix fût d'une façon habituelle à l'exèdre du *post Crucem*. Pour l'adoration qui a lieu le vendredi saint dans cet oratoire, on apporte le reliquaire, *affertur loculus,* dans lequel est le saint bois. Il était donc ailleurs, ainsi que le titre de la croix. On le trouve effectivement signalé dans un *cubiculum* de l'atrium de la basilique de Constantin, c'est-à-dire du Martyrium. C'est là que le pèlerin de Plaisance vénère la croix et le titre de la croix. « A l'entrée de cette basilique, dit le *Breviarius,* à gauche est le *cubiculum* où est déposée la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ensuite vous entrez dans la basilique. » Dans une vision lugubre qui lui annonçait les calamités de 614, un moine de S.-Sabas vit le peuple se rendre « à l'église de Saint-Constantin où se trouvait le bois de la croix précieuse. Je fus, moi aussi, ajoute-t-il, dans ce temple pour prier; mais lorsque j'eus fléchi les genoux et incliné ma tête vers la croix, je vis sortir de ce lieu une boue qui remplit toute l'église[3] ». Pour satisfaire à toutes ces données localisatrices, on situera cette chambre à reliques dans un pavillon de l'atrium oriental, à proximité du porche du Martyrium. L'anneau en electrum de Salomon, la corne d'onction de David, le plat qui reçut la tête de saint Jean-Baptiste se voyaient au Calvaire, probablement dans le *post Crucem*[4]. Mais c'était dans un autre *sacrarium* du Martyrium que les pèlerins vénéraient le roseau, l'éponge et le calice d'onyx dont le Seigneur s'était servi à la Cène et beaucoup d'autres reliques. Pour leur consolation, on leur faisait boire de l'eau exprimée de la sainte éponge[5]. Les renseignements précis de la seconde période du Saint-Sépulcre nous autorisent à placer ce *sacrarium* à l'étage supérieur de la basilique. Tandis que l'angle sud-est de la basilique est consacré aux reliques de Jésus-Christ, l'angle nord-est est dédié à la sainte Vierge. On y conserve une ceinture lui ayant appartenu et un bandeau de sa coiffure. Dans une chambre supérieure, faisant pendant au *sacrarium* des instruments de la Passion, une grande image de la Théotokos est disposée de façon à être vue d'en bas par les fidèles qui pénètrent dans l'atrium oriental. L'histoire de sainte Marie l'Égyptienne a valu à cette peinture une renommée mondiale. On sait le rôle qu'elle joua dans la conversion de la pécheresse[6].

Les Itinéraires, évidemment, omettent la mention des différentes annexes de l'édifice sacré qui sont communes à toutes les églises du temps. Un décret de Théodose, repris ensuite par Justinien, donne le détail de ces dépendances, à propos de l'extension du droit de refuge. L'immunité est accordée non seulement aux autels et au sanctuaire proprement dit, clos de ses quatre murs, mais aussi à l'espace total compris entre le temple

1. NESTLE, *De sancta cruce*, pp. 49, 61. Voici les grandes lignes de cette histoire, déjà en circulation au début du v[e] siècle : Arrivée à Jérusalem, sainte Hélène convoque les Juifs les plus habiles pour s'informer auprès d'eux du lieu de la crucifixion. Après beaucoup de résistance, un Juif nommé Judas consent à indiquer le Calvaire qu'il connaît par des traditions de famille. Une fumée odorante lui manifeste le point précis où la fouille est à faire. Il creuse vingt coudées et trouve les trois croix. Hélène les ayant fait placer au milieu de la ville, voici qu'un jeune homme mort passe porté sur une civière. Judas fait arrêter le convoi ; au contact de la troisième croix le mort ressuscite. Judas, que le parfum du Calvaire a converti, est baptisé et devient évêque de Jérusalem sous le nom de Cyriaque. Des clous on fait un frein pour le cheval de l'empereur. La croix est mise dans un précieux reliquaire et l'impératrice élève une église au lieu appelé Golgotha. Cf. THEODOS., 2, 4. BREV., II, 1 *bis*. Le décret du pape Gélase (496) constate que les catholiques lisent une *scripturam de inventione crucis*.

2. BREV., I, 1, 1 *bis*.

3. ÉTH., V, 7, 8. S. PAULIN, *ép.* **31**, 6 : *condita in loco passionis basilica, quae auratis corusca laquearibus, et aureis dives altaribus, arcano positam sacrario crucem servat*. AN. PL., III, 1. BREV., I, 1. STRAT., 3.

4. BREV., II, 2.

5. BREV., III, 2. AN. PL., III, 3.

6. *PG.*, LXXXVII, 3713 : Marie l'Égyptienne se trouvait dans l'angle de l'atrium de l'église, ἐν γωνίᾳ τῆς αὐλῆς τοῦ ναοῦ, quand elle aperçut au-dessus du lieu où elle se tenait l'image de la Vierge : ὁρῶ ἐπάνω τοῦ τόπου ἐν ᾧ ἱστάμην εἰκόνα τῆς παναγίας Θεοτόκου ἑστῶσαν. Cf. AN. PL., III, 3.

et les premières portes, qui, de la voie publique, donnent accès à l'atrium de l'église. Cet espace peut être occupé par des appartements, des jardins, des cours intérieures, des bains et des portiques. Les personnes, par conséquent, qui, sous le coup d'une poursuite judiciaire, y chercheront un abri, même pour un temps assez long, ne devront être aucunement inquiétées. C'est dans l'un des appartements aménagés dans l'enceinte des édifices du Saint-Sépulcre que Théodote, ancien comte d'Orient et préfet de Constantinople, tombé en disgrâce, dut séjourner jusqu'à sa mort, pour échapper aux sicaires qui avaient mission de le tuer. C'est à Jérusalem aussi que vint se réfugier le beau-fils de Bélisaire, Photius, en butte aux persécutions de sa mère Antonine et de Théodora[1]. Outre les proscrits, des pèlerins étaient admis à loger dans les chambres situées sur les portiques latéraux ou au-dessus des galeries de l'atrium. En 417, sainte Mélanie la Jeune, son mari et sa mère prennent logement dans les cellules de l'Anastasis[2]. Le personnel ecclésiastique attaché étroitement à la garde et au service du sanctuaire a aussi son habitation dans l'enceinte sacrée. Les *Plérophories* de Jean de Maïoumas racontent l'histoire d'un diacre, chargé d'ouvrir la porte des Lieux Saints, qui avait son lit dans une chambre supérieure, au Golgotha[3].

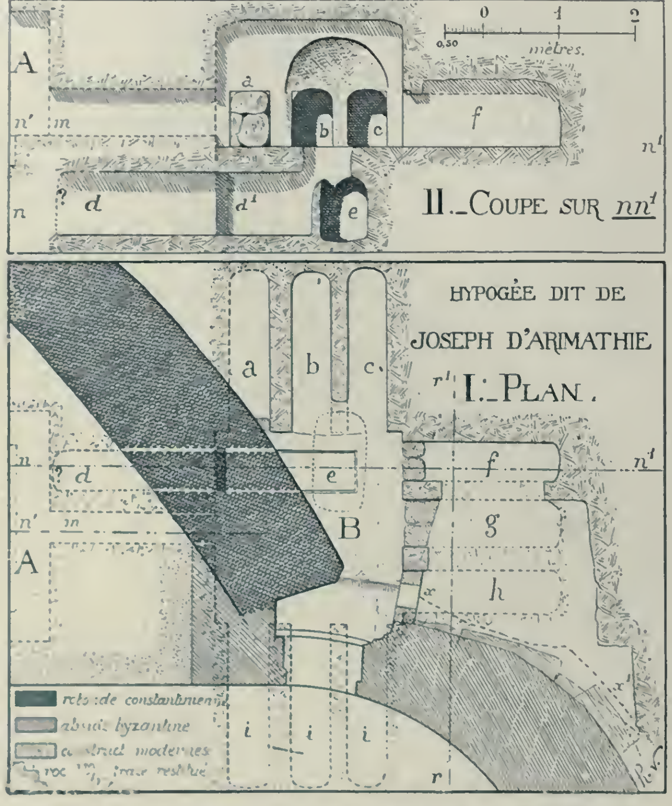


Fig. 114. — Saint-Sépulcre. Plan et coupe longitudinale de l'hypogée antique détruit par la rotonde constantinienne.

Restitution partielle du tracé d'après les indices saisissables et l'allure du roc : *A*, antichambre probable, à l'orient. — *m*, entrée probable de la chambre funéraire. — *a*, four à cercueil actuellement fermé. — *bc*, fours (*kôkîm*) retouchés à la période chrétienne et encadrés sous une petite arcade. — *d*, four à un niveau inférieur, découvert en 1874 par M. Clermont-Ganneau. Il était fermé par une dalle, *d*¹, et son développement total n'a pu être fixé. — *e*, petit ossuaire au centre de la chambre. — *f*, *g*, *h*, *kôkîm* de la paroi occidentale détruits pour créer un réduit exigu servant de chapelle privée aux Syriens. — *xx*¹, bord de la coupure du rocher pratiquée pour l'insertion postérieure de l'absidiole byzantine (*A*, pl. XIII). — *i-i*, *kôkîm* de la paroi septentrionale totalement anéantis par la rotonde. — Voir fig. 60 l'insertion de l'absidiole et l'adaptation de l'entrée actuelle dans l'hypogée bouleversé.

La situation du baptistère de l'église du Saint-Sépulcre n'est point clairement indiquée par les auteurs. Il est à conjecturer qu'il était contigu à l'Anastasis, du fait que les néophytes venaient d'abord dans cette église au sortir de la piscine baptismale avant de rejoindre l'assemblée des fidèles au Martyrium[1] et de l'indication du Pèlerin de Bordeaux, suivant laquelle le bain des baptisés se trouvait derrière

1. *Cod. Justinian.*, lib. I, tit. 12 : τὰ γὰρ μέχρι τὰ θεῖα [illegible] καὶ [illegible] τῶν τεσσάρων τῶν τειχῶν [illegible] (par exemple le *Martyrium*) εἰς ἀσφά[illegible] τῶν [illegible]... ὥστε μεταξὺ τοῦ ναοῦ... [illegible] (cf. Éth., VI, 6) [illegible]. Procope, *Hist. arcan.*, II, 3.

2. *Vie de s. Mélanie*, [illegible], μείναντες ἐν τῇ ἁγίᾳ Ἀναστάσει. Plus loin il est question de la cellule, τὸ κελλίον, de la sainte. L'atrium de Saint-Félix que Paulin de Nole éleva en 402, avait des logements pour pèlerins sérieux. *PL.*, XLI, 657 :

Sed rursum redeamus in atria : conspice sursum
Impositas longis duplicata tegmine cellas
Porticibus, metanda bonis habitacula digne,
Quos huc ad sancti justum Felicis honorem
Duxerit orandi studium, non cura bibendi.

3. *Plérophories*, d'après Nau, *Patrol. orient.*, t. VIII, 92.

4. Éth., VI, 1.

la basilique, *a tergo,* c'est à-dire dans la région opposée à la façade principale. Le baptistère du Saint-Sépulcre comprenait un vestibule où le catéchumène prononçait la renonciation à Satan et récitait la profession de foi, et une salle intérieure que S. Cyrille (t. II, 7) appelle le Saint des Saints, où se trouvaient les fonts baptismaux. Là, le néophyte, complètement nu, recevait par tout



Fig. 115. — Le tombeau dit de Joseph d'Arimathie. Vue intérieure.
La vue est prise de l'entrée actuelle, devant la tombe *g* (fig. 114). Au premier plan en bas, l'ossuaire *e*.

le corps l'onction des catéchumènes, puis était amené à la sainte piscine (ἐπὶ τὴν ἁγίαν κολυμβήθραν) « comme le Christ apporté de la croix au tombeau qui s'ouvrait près de là »[1].

Toujours soucieux d'harmoniser l'état actuel des choses avec les données scripturaires, Cyrille (t. II, 2-4) se demande si l'on peut se rendre compte de deux conditions requises pour l'authenticité du Saint-Sépulcre, à savoir de sa situation dans un jardin et en dehors des murs de la ville ancienne. Il touche la question dans deux passages qui, en dépit de leur apparence d'exégèse forcée, ne laissent aucun doute sur son opinion : « Où est donc, dit-il, la roche qui contient la grotte? Est-elle située au milieu de la ville, ou autour des murailles et dans les faubourgs? Est-elle à l'intérieur des vieux murs, ou en deçà des avant-murs créés dans la suite? Le Seigneur dit dans les Cantiques : Dans la grotte du rocher proche de l'avant-mur. » Ceci suffisait au catéchète pour faire entendre à ses auditeurs que le lieu de la sépulture du Christ se trouvait en dehors des anciens murs, et que, s'il était actuellement dans la ville, cette position provenait de l'addition d'un nouveau quartier. A propos du jardin, saint Cyrille n'est guère plus explicite, jugeant inutile d'insister sur des détails que lui-même et le plus grand nombre de ses auditeurs connaissaient pour avoir assisté aux travaux constantiniens ou pour en avoir entendu parler. Cette phrase du Cantique : « Je suis descendu dans le jardin du noyer » lui suggère cette apostrophe : « Le Seigneur, en effet, fut crucifié dans un jardin. Bien que tout resplendisse à présent des dons impériaux, il y avait autrefois ici un jardin dont il reste des indices et des vestiges. » Ces restes consistaient surtout en quelques parties de roc (le sépulcre, les débris de l'hypogée à l'ouest de la rotonde [fig. 114 ss.], peut-être aussi des bases de piliers, etc.) que les architectes de Constantin avaient épargnés dans leurs nivellements et leurs constructions.

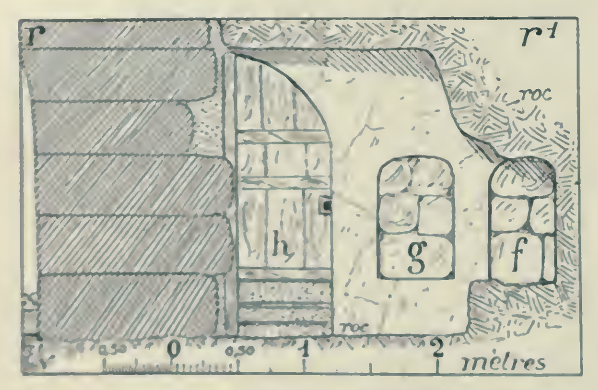


Fig. 116. — Coupe transversale sur le réduit créé par la destruction des sépultures *f*, *g*, *h*; ligne *rr*[1], face orientale du plan fig. 114.

On observera l'appareillage étrange sur la courbe extérieure de l'absidiole byzantine. — *x*, niveau du sol actuel dans cette absidiole.

II. — LES RITES.

Maintenant que nous connaissons le corps de l'édifice dans son ensemble et dans ses diverses parties, il est opportun d'en étudier l'âme, nous voulons dire les manifestations de la dévotion publique et privée abritées par le monument constantinien. Indépendamment de l'intérêt qu'elles offrent en elles-mêmes, les cérémonies officielles et les pratiques des pèlerins sont nécessairement liées à cette étude, en raison du jour qu'elles projettent sur l'histoire et la configuration même du monument. Nous les passerons en revue suivant l'ordre adopté dans les paragraphes précédents.

§ 1. *Le service liturgique à l'Anastasis.*

Une bonne partie de la liturgie hiérosolymitaine se déroulait à l'intérieur de l'église de la Résurrection. Tous les jours de la semaine, aux environs de minuit, les moines et les religieuses dont les cellules se pressaient sur la colline haute de la ville, le Sion chrétien, *descendaient* à l'Anastasis pour psalmodier la vigile. Des laïques de bonne volonté, hommes et femmes, se joignaient à la pieuse troupe pour cet exercice que dirigeaient quelques prêtres et quelques diacres. Ces chantres de bonne volonté étaient connus sous le nom de *spoudæi*, ou *zélés*, que leur avaient valu la fréquentation assidue des Lieux Saints et la participation constante aux offices sacrés. A l'aurore, au moment où s'achevaient les hymnes matinales, l'évêque arrivait, précédé de son clergé. Pénétrant sur-le-champ dans la grotte du Saint-Sépulcre, il récitait

1. *Ces maigres indications littéraires prennent avantageusement consistance grâce aux données plus explicites de l'archéologie.* Cf. *supra*, pp. 138 ss., fig. 93, 119 et 123, pour la description de ce baptistère.

les oraisons finales. En sortant de l'église, il bénissait les assistants qui se pressaient sur son passage pour lui baiser la main. A midi et à trois heures du soir, après une psalmodie moins longue, on suivait le même rituel. On apportait plus de solennité à l'office du *lychnicon* ou *lucernaire,* qui se célébrait à la tombée de la nuit, à la lueur des flambeaux. Un diacre y récitait une longue litanie, énumérant les besoins de toutes les classes de la société; à chaque demande un chœur d'enfants répondait *kyrie eleison*[1].

Le dimanche, la vigile débutait en dehors de l'Anastasis, sous les portiques de l'atrium qui s'étendait à l'orient de la rotonde. Les portes de l'Anastasis ne s'ouvraient qu'à l'arrivée de l'évêque, au premier chant du coq. Une fois le prélat introduit, la foule se précipitait dans l'église, où l'on exécutait trois psaumes dont l'assistance reprenait les dernières modulations. De l'encens était ensuite brûlé dans l'édicule en quantité suffisante pour que toute la basilique fût remplie de parfum. Prenant en main un évangéliaire, l'évêque lisait lui-même, sur la porte de l'édicule, le récit de la résurrection du Seigneur. Après cette lecture, qu'accompagnaient les manifestations bruyantes de la piété orientale, l'évêque, conduit processionnellement à la Croix (*ad Crucem*), terminait la vigile ecclésiastique. Vers 11 heures du matin, au sortir de la messe du Martyrium, le cortège épiscopal revenait à l'Anastasis. On l'y retrouvait au lucernaire qui s'accomplissait suivant les rites accoutumés[2].

L'Anastasis était le lieu que l'on affectionnait pour l'action de grâces. Non seulement on s'y rendait après l'oblation faite le dimanche au Martyrium, mais encore après les cérémonies effectuées dans les autres sanctuaires, qui n'étaient alors, par rapport à elle, que des églises stationales. Ainsi après avoir célébré à Bethléem la messe de minuit, l'évêque et sa suite, atteignant Jérusalem au petit jour, gagnaient immédiatement la rotonde de la Résurrection, afin de clore l'office par un psaume, une oraison et une bénédiction. Le soir des Rameaux, la procession, partie du mont des Oliviers, s'acheminait lentement à travers la ville jusqu'à l'Anastasis, de façon à arriver à l'heure du *lychnicon,* qui, à quelques exceptions près, avait toujours lieu autour du tombeau de Notre-Seigneur. De même, qu'on fût à l'église du Sion, ou à Béthanie, ou à l'Éléona, on revenait régulièrement à l'Anastasis pour le lucernaire[3].

De plus, l'Anastasis suppléait, au IVe siècle, aux sanctuaires qui étaient encore à créer sur des lieux vénérés par les pèlerins. Avant l'érection de l'église de la « maison de Caïphe », c'est au Saint-Sépulcre qu'on lisait les démarches de Judas auprès du grand prêtre. C'était encore là que l'on fêtait, quarante jours après les Théophanies, la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple[4].

Il est évident que le sanctuaire de l'Anastasis devait avoir la préférence, dès qu'il s'agissait de commémorer la sépulture et la résurrection de Jésus-Christ. Pendant le Carême, on veillait à l'Anastasis depuis le lucernaire du vendredi jusqu'à l'aurore du samedi sans interruption. On y célébrait alors l'oblation avant le lever du soleil, pour permettre à ceux qui n'avaient rien mangé de la semaine de prendre plus tôt leur maigre réfection. Le vendredi saint, au début de la nuit, on y lisait l'évangile de l'ensevelissement de Jésus. La vigile de cette nuit-là, quoique facultative, attirait beaucoup de fidèles autour du saint tombeau. La matinée du samedi saint n'apportait aucune modification au rituel ordinaire des samedis de Carême : office à neuf heures (tierce étant ajoutée aux heures liturgiques tous les jours de Carême), office à midi (sexte); none était supprimée à cause de la préparation à la vigile pascale. Dans la nuit du samedi saint, les nouveaux baptisés étaient amenés directement au Saint-Sépulcre. L'évêque, après avoir prié sur eux, les accompagnait au Martyrium, où les fidèles étaient assemblés pour la vigile. A cette vigile et à l'oblation célébrée au Martyrium, on ajoutait une seconde oblation à l'Anastasis[5]. Il n'est pas encore question, à cette époque, de la cérémonie du feu

1. ÉTH., I. A propos de la litanie diaconale, voir CYR. H., *Catéch.* XXIII, 8 s. : παρακαλοῦμεν τὸν θεὸν ὑπὲρ κοινῆς τῶν Ἐκκλησιῶν εἰρήνης... ὑπὲρ βασιλέων, ὑπὲρ στρατιωτῶν κτλ. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*[3], 58-62. DE MEESTER, *Divine liturg. de s. J. Chrysostome*, 55, 87. Sur la liturgie hiérosolymitaine en général, CABROL, *Les églises de Jérusalem*, ch. II.

2. ÉTH., II. MARC D., 3. Ainsi, le dimanche, une vigile ecclésiastique s'intercalait dans une vigile monastique.

3. ÉTH., II, 6; III, 1; IV, 2, 4, 8; V, 1, 2; VI, 3, 4.

4. ÉTH., III, 6; V, 4, 6.

5. Cette double liturgie s'est conservée dans le *Typicon*.

sacré. Cette nuit-là, comme toutes les nuits où s'accomplissait à l'Anastasis quelque fonction liturgique, on allumait tous les flambeaux de la rotonde avec le feu brûlant dans la lampe de l'édicule : *lumen autem de foris non affertur, sed de spelunca interiori eicitur*[1]. Il est probable que l'on renouvelait, cette nuit-là, le feu et l'huile des lampes.

Ainsi que le Golgotha et le Martyrium, l'Anastasis était un lieu de prédication. Suivant les circonstances et les sujets à traiter, le prédicateur groupait son auditoire, catéchumènes ou fidèles, dans l'un ou l'autre de ces sanctuaires. Grâce aux allusions locales que saint Cyrille aimait à faire pour impressionner son public, on a pu regarder comme prononcées dans la rotonde de la Résurrection ses catéchèses XIV et XIX à XXIII. Éthérie nous a laissé un tableau fort bien saisi d'une prédication épiscopale adressée aux fidèles et aux néophytes dans l'octave de Pâques. Les portes de l'Anastasis ont été soigneusement fermées aux simples catéchumènes parce qu'on va s'entretenir des mystères et en particulier des rites baptismaux que l'on a vus se dérouler dans la nuit pascale. Le prélat, se tenant un peu enfoncé dans l'édicule, explique la doctrine sacramentelle en langue grecque. Mais parmi ses auditeurs, même indigènes, il en est qui ne connaissent que le syriaque; aussi un interprète doit-il leur traduire à mesure les paroles de l'évêque. Quant aux auditeurs de langue latine, ils ont recours à la bienveillance de personnes sachant le grec et le latin. Toute la tenue de cette prédication est familière; outre l'interprétation verbale qui coupe les ailes aux mouvements oratoires, il faut noter comme traits particuliers de cette homilétique les interpellations et les acclamations du public. Le discours tournait vite en une causerie dialoguée avec quelques membres de l'auditoire. Aussi bien, le bourdonnement des voix, pendant cette prédication, s'entendait en dehors de l'Anastasis dont les portes cependant étaient bien closes[2]. Nous avons un exemple de ces interruptions dans la catéchèse XIII que saint Cyrille prononça au Calvaire : « Revenons, dit-il, à notre démonstration prophétique. Le Seigneur a été crucifié, tu en as reçu les témoignages. Tu vois ce lieu du Golgotha (Acclamations diverses de la foule) : Tu acclames par des louanges, marquant ainsi ton assentiment. Prends garde de ne pas renier au jour de la persécution[3]. »

Une séance de prédication assez mouvementée fut celle où saint Épiphane, plus éminent en zèle qu'en lumière, suivant l'expression malicieuse d'un vieil historien, vint parler, en 394, contre la doctrine d'Origène, dans l'église de l'Anastasis. En réalité, derrière Origène, il visait l'évêque de Jérusalem qui était présent. Jérôme, témoin de cette scène, déclare que Jean et ses clercs souriaient des invectives du vieillard et manifestaient par signes qu'ils tenaient Épiphane pour un radoteur. A bout de patience, Jean finit par envoyer son archidiacre au prédicateur intempestif pour le prier de se taire. Épiphane obéit. Au sortir de la réunion, les deux prélats se rendirent à la Croix (*de Anástasi ad Crucem*). Massée dans l'atrium, l'assistance se précipitait sur le passage d'Épiphane, car il jouissait d'un grand renom de sainteté : on lui présentait des enfants à bénir, on lui baisait les pieds, on coupait le bord de ses vêtements. Cette popularité était, certes, très mortifiante pour l'évêque de Jérusalem, à qui ses ouailles se contentaient, lorsqu'il allait de l'Anastasis à la Croix, d'accorder le baise-main rituel. Jean prit sa revanche un jour que les fidèles, convoqués à une heure de l'après-midi, étaient accourus en grand nombre dans l'espoir d'entendre de nouveau Épiphane. Ce fut Jean qui prit la parole, et son discours, vraie philippique contre les doctrines grossières de l'anthropomorphisme, s'adressait surtout à l'évêque de Salamine qui faisait partie de l'auditoire[4].

Parfois la rotonde du Saint-Sépulcre était choisie pour une ordination épiscopale, comme celle de l'intrus Théodose, ou pour une prise d'habit monastique. Conduit par Mélanie et Pinien au sépulcre du Rédempteur, Géronce fut vêtu d'un habit qui avait été au préalable déposé sur le saint rocher du tombeau, comme s'il devait recevoir les livrées de moine des mains mêmes de Notre-Seigneur[5].

En dehors des offices, pendant lesquels l'accès

1. Éth., IV, 5-7; V, 11; VI, 1, 2; I, 4.
2. Éth., VII, 3, 6. Marc D., 7.
3. Cyr. H., I, 4; II, 8.

4. S. Jér., 7. Cf. Éth., I, 7.
5. *Vie de Pierre l'Ibérien*, p. 31. On trouvera également ce récit dans la préface (p. xii) de *Sainte Mélanie* par M. Goyau.

de l'édicule était réservé à l'évêque, les pèlerins avaient le loisir d'entrer dans la grotte de l'Anastasis pour y satisfaire leur dévotion. Quand, en 385, sainte Paule eut répandu son âme devant la Croix (*ante Crucem*), elle pénétra aussitôt après « dans le sépulcre de la Résurrection; elle baisait la pierre que l'ange avait enlevée de l'entrée du tombeau, et d'une bouche fidèle, elle baisait longuement le lieu même où le corps du Seigneur avait reposé, comme avide d'un breuvage désiré[1] ». Pour Jérôme, comme pour toutes ces âmes ardentes, le tombeau du Christ rendait Jérusalem bien plus auguste, bien plus vénérable que ne l'avait fait le temple de Salomon. « Jadis les Juifs vénéraient le Saint des Saints à cause des chérubins, du propitiatoire, de l'arche du Testament... Le sépulcre du Seigneur ne vous semble-t-il pas plus digne de vénération, où, toutes les fois que nous entrons, nous voyons le Sauveur étendu dans son linceul? Si l'on s'y attarde un peu, on aperçoit bientôt l'ange assis à ses pieds et le suaire roulé vers sa tête. Nous savons d'ailleurs que, bien avant d'avoir été creusé par Joseph, la gloire de ce tombeau a été prophétisée dans cet oracle d'Isaïe : *Et son repos sera en honneur*, c'est-à-dire : le lieu de la sépulture du Seigneur devra être honoré par tout le monde. » L'auteur de la Vulgate a déjà dans l'esprit qu'*Isaïe* XI, 10 s'applique à la sépulture de Jésus-Christ. Ce passage de la lettre à Marcella fait pressentir la traduction qu'il donnera de ce verset quatre ans plus tard, et qu'il cherchera à justifier dans son commentaire sur Isaïe : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum* (t. 4, 5). Sous cette forme, le ℣ en question deviendra fameux. Il contribuera grandement, au moyen âge, à soulever les peuples d'Occident en faveur du Saint-Sépulcre, déshonoré et ruiné par les califes.

Le pèlerin n'est pas complètement satisfait d'avoir vénéré le roc sacré et récité ses prières dans l'édicule. Il tient à emporter de ce lieu adorable quelque objet qui soit à la fois un souvenir et une relique remplie de la vertu divine. Il se fait verser dans une ampoule de terre cuite ou de métal, ornée de pieux reliefs, de l'huile contenue dans la lampe de cuivre qui brille jour et nuit à l'intérieur du tombeau. Le bon pèlerin pense que cette lampe est la lampe même qui fut allumée et placée à la tête du lit funèbre au temps où Jésus fut enseveli. Si l'huile brûlant devant les saintes icones ou aux sépultures des confesseurs était fort prisée pour sa vertu curative et prophylactique, en quelle estime ne devait-on pas tenir l'huile qui brûlait au Saint-Sépulcre[2]? Le pèlerin désire en outre de la terre qui ait été déposée sur le rocher du tombeau. Les gardiens en entretiennent continuellement une certaine quantité pour que les pèlerins puissent en faire des eulogies qu'ils emporteront dans leurs provinces[3].

A ce propos, on rapportera ici un fait que saint Augustin raconte dans la *Cité de Dieu :* « Hesperius, ancien tribun qui se trouve auprès de nous, possède, sur le territoire de Fussala, une ferme appelée Zubedi... Il avait reçu d'un ami un peu de terre sainte, que ce dernier avait prise à l'endroit où Jésus-Christ avait été enseveli, quand il ressuscita au troisième jour et lui avait apportée, et il l'avait placée dans sa chambre pour se préserver de tout malheur. Lorsque sa maison fut délivrée (de l'influence pernicieuse des esprits qui s'exerçait sur ses animaux et ses esclaves), il se demanda ce qu'il ferait de cette terre, que, par respect, il ne voulait pas conserver plus longtemps dans sa chambre à coucher. Il se trouva que mon collègue Maxime, évêque de Synite, et moi, étions alors dans le voisinage; il nous pria de l'aller trouver... et nous demanda d'enfouir cette terre quelque part et d'y ériger un lieu de prière où les chrétiens pourraient se rassembler et célébrer le service divin. Nous n'y mîmes aucune opposition et cela se fit. Or, il y avait là un jeune homme de la campagne frappé de paralysie. En apprenant ce qui s'était fait, il demanda à ses parents de le porter sans retard à cet endroit. Y étant amené,

1. S. Jér., 2.

2. An. Pl., I, 1. *Benedictionem tulimus* est à comparer avec Chrysostome, *In martyr.*, *PG.*, L, 664 : ἆρον εὐλογίαν ἀπὸ τοῦ τάφου, λάβε ἔλαιον ἅγιον, et avec les formules de certaines ampoules à eulogies : Εὐλογίαν λάβομεν. Une ampoule du *British Museum* porte : Εὐλογία Κυρίου ἐκ τῶν ἁγίων τόπων. Sophrone, *Vie des ss. Cyr. et Jean*, 36 : un malade reçoit l'ordre de prendre l'huile de la lampe brûlant devant l'image du Christ au tétrapyle d'Alexandrie et de la mettre dans une fiole de terre, εἰς ληκύθιον. Cf. Martigny, *Diction. des antiq. chrét.*, art. *Huiles saintes ;* Leclercq, *Diction. d'archéol. chrét.*, art. *Ampoules à eulogies*. Cette dévotion à l'huile des lampes saintes demeure courante en Palestine.

3. An. Pl., I, 1.

il se mit en prière, et s'en retourna aussitôt sur ses pieds; il était guéri [1]. » Au temps de Grégoire de Tours († 595), on remplit encore le sépulcre de terre blanche dont on fait de petits gâteaux ronds qui s'expédient dans le monde entier comme le remède de certaines maladies et un préservatif de la piqûre des serpents [2].

§ 2. *Le service liturgique au Calvaire et le culte de la Croix.*

Tous les jours, le lucernaire, célébré dans l'Anastasis, se terminait par une procession au pied du Golgotha, avec stations devant et derrière la Croix. Après les oraisons sur les catéchumènes et les fidèles, on procédait au baise-main. Comme il était alors nuit close, des lanternes et des falots suspendus dans l'atrium, devant l'Anastasis et autour du Calvaire, éclairaient les évolutions liturgiques et la sortie des fidèles. La vigile ecclésiastique de chaque dimanche se clôturait également par une station à la Croix [3]. Le jeudi saint, après quatre heures du soir, la messe du Martyrium était immédiatement suivie d'une autre messe (*oblatio*) que l'évêque célébrait dans la chapelle du *post Crucem* et où tout le monde communiait. Cette oblation était la seule qui fût célébrée dans l'année derrière la Croix. L'adoration du bois de la vraie croix avait lieu dans le même local, le vendredi saint, de huit heures du matin à midi. L'évêque, assis dans l'exèdre du *post Crucem*, avait devant lui une table couverte d'une nappe, sur laquelle étaient déposés le bois et le titre de la croix. Autour de la table, des diacres veillaient à ce qu'aucun pieux larcin ne se produisît. N'avait-on pas vu naguère un fidèle mordre le saint bois, en le baisant, et en dérober ainsi une parcelle? Pendant que l'évêque pressait de ses deux mains les extrémités de la relique, les gens passaient l'un après l'autre, touchant d'abord du front, puis des yeux, la croix et le titre, enfin baisant la croix sans y mettre les mains. En se retirant, on vénérait l'anneau de Salomon et la corne d'onction des rois juifs. Entrés par une porte, les fidèles sortaient par l'autre afin de sauvegarder le bon ordre [4].

L'église de Jérusalem a, dès 347, la conviction de posséder un gros fragment de la croix sur laquelle le Sauveur est mort. Elle a même possédé la croix tout entière, mais peu de temps, car la sainte relique a été dépecée au profit du monde chrétien. Les déclarations de saint Cyrille sont claires : « Déjà tout l'univers est rempli des fragments du bois de la croix. » Parmi les témoignages rendus au Christ, le catéchète range « le bois sacré de la croix que, dit-il, nous voyons encore aujourd'hui parmi nous; les fragments qu'on en détache, sous l'incitation de la foi, remplissent déjà presque toute la terre », et ailleurs : « il me convainc le bois de la croix dont les fragments sont distribués dans le monde entier [5] ». Ces paroles ont trouvé leur confirmation dans les faits suivants. Deux inscriptions latines découvertes en Algérie, et dont l'une date de 359, mentionnent des fragments de la croix du Christ possédés par des églises. Julien l'Apostat reprochait aux chrétiens d'adorer « le bois de la croix ». Saint Grégoire de Nysse raconte de sa sœur Macrine, qui mourut en 379, « qu'elle portait sur sa poitrine un fragment de la croix enchâssé dans un anneau de fer ». Tout le monde, au dire de saint Chrysostome, cherchait à acquérir une de ces parcelles et nombre de personnes en portaient dans un médaillon d'or suspendu au cou [6]. Éthérie est non moins explicite sur cette possession de la vraie croix; elle dit en outre que la dédicace des églises constantiniennes se célébrait le jour de l'Invention de la croix.

On pensait donc, au IVe siècle, avoir retrouvé la croix du Christ; on pensait aussi que cette décou-

1. *Civit. Dei*, XXII, 8, 6 : *Acceperat autem ab amico suo terram sanctam ab Jerosolymis allatam, ubi sepultus Christus tertia die resurrexit, eamque suspenderat in cubiculo suo, ne quid mali etiam ipse pateretur...*

2. *Gloria martyr.*, 7 : *Prodit et ex monumento quo dominicum jacuit corpus mira virtus, quod sæpius terra naturali candore radiante repletur, et exinde iterum ablata aqua conspergitur, de qua tortulæ parvulæ formantur, ac per diversas mundi partes transmittuntur, de quibus plerumque infirmi sanitates hauriunt. Illud est tripudiabile, quod sæpissime accessus serpentium vitant.*

3. ÉTH., I, 7; II, 4.

4. V, 5, 7, 8. Le rite de la vénération de la croix a quelque affinité avec le rite de la communion décrit par s. Cyrille (*Catéch.* XXIII, 21 s.).

5. CYR. H., I, 1-3. ÉTH., V, 7.

6. Voir TURMEL, *Revue du clergé français*, 1907, pp. 527; ss. CYRILLE D'ALEX., *Contra Julianum*, *PG.*, LXXVI, 796 : τὸ τοῦ σταυροῦ προσκυνεῖτε ξύλον. Cf. P. ROUILLON, *Sainte Hélène* (Paris, 1908), pp. 141-148.

verte était contemporaine de la découverte des Lieux Saints. Cyrille de Jérusalem fait, en effet, valoir le témoignage de la croix dans les mêmes termes que celui du Golgotha : « ce Golgotha saint qui domine, paraissant jusqu'à ce jour même » — « le bois saint de la croix, paraissant parmi nous, jusqu'à ce jour même » (t. I, 2). Puisque des parcelles du bois de la croix étaient déjà, en 347, répandues dans le monde entier, il est donc nécessaire de faire cette découverte antérieure de plusieurs années à cette date. L'époque des travaux de Constantin (327-335) est naturellement indiquée comme date approximative de l'Invention de la croix. D'ailleurs, la lettre de Cyrille à l'empereur Constance, lettre dont l'authenticité n'a pas été définitivement ébranlée, ne laisse aucun doute à ce sujet : « Au temps, écrit-il, de votre très pieux père Constantin d'heureuse mémoire, le bois salutaire de la croix fut découvert à Jérusalem, Dieu ayant accordé à cet homme droit et pieux de trouver les Lieux Saints cachés[1]. » A moins de s'en tirer avec le reproche ou le soupçon de supercherie, qui ne doit être formulé qu'à bon escient, il y a tout lieu de croire qu'on a trouvé le bois de la croix, au cours des travaux exécutés sur l'ordre de Constantin. Ceci dit du fait de la découverte. Quant aux circonstances de l'Invention de la croix, il en sera question à propos de la liturgie du Martyrium.

La liturgie du vendredi saint à Jérusalem ne se bornait pas à l'adoration de la croix dans l'exèdre du *post Crucem*. Deux autres cérémonies avaient lieu ce jour-là *ante Crucem*, devant le rocher du Golgotha. A l'aube, on y lisait l'évangile de la comparution de Jésus devant Pilate; de midi à trois heures, lecture était faite de tous les passages de l'Ancien Testament et du Nouveau concernant la Passion, afin de montrer au peuple que rien ne s'était passé qui n'eût été prédit et que toutes les prédictions s'étaient accomplies. Cette dernière réflexion d'Éthérie nous reporte naturellement au thème favori des prédications cyrilliennes : « Ne croyez pas à mes paroles, s'écriait Cyrille, si je ne vous présente, pour chacun des faits, le témoignage des prophètes[2] »; et encore : « Tout ce qui regarde le Christ a été écrit; rien d'ambigu, rien sans témoignage, tout a été gravé sur les tablettes prophétiques... Vous avez entendu l'évangile traiter de Judas : ne devez-vous pas recevoir le témoignage (qui en a été donné jadis)? Vous avez entendu que le côté du Christ a été ouvert par la lance : ne devez-vous pas voir si cela a été écrit? Que Jésus a été crucifié dans un jardin : cherchez si cela a été prédit[3]. » Ces longues lectures étaient coupées par des hymnes et des oraisons rappelant les mêmes faits douloureux : « On divise le manteau, dit à nouveau saint Cyrille, on tire au sort la tunique; ceci est-il écrit? Ah! ils le savent bien les zélés psalmistes qui, à l'instar des phalanges angéliques, chantent à Dieu des hymnes sans fin, ceux qui ont l'honneur de chanter sur ce saint Golgotha : Ils ont divisé entre eux mes vêtements, ils ont jeté le sort sur ma robe[4]. » Tandis que le peuple était massé dans l'atrium de la sainte Croix, l'évêque présidait, assis dans sa chaire, qui, pour la circonstance, était placée devant la Croix. Rien ne saurait donner une image plus fidèle de l'ensemble de cette scène que la mosaïque absidale de Sainte-Pudentienne. Le Sauveur siège sur une somptueuse *cathedra*. Derrière lui, se dresse le rocher nu du Golgotha, surmonté d'une grande croix richement ornée. A gauche et à droite du rocher part une galerie recouverte d'un toit oblique, en tuiles. Les galeries consistent en une série d'arceaux grillés dans leur partie supérieure et séparés par de larges piliers carrés. Entre les deux galeries s'étend un espace à ciel ouvert où le Christ est assis sur sa chaire, ayant à ses pieds, à un niveau inférieur, un groupe de personnages représentant le collège apostolique[5], ce qui rappelle cette autre parole de saint Cyrille :

1. *PG.*, XXXIII, 1168 s. Cyrille, récemment élevé sur le siège épiscopal de Jérusalem, écrit qu'une croix lumineuse est apparue, le 7 mai 351, dans la Ville Sainte. Plus brillant que la lumière solaire, ce météore était demeuré étendu dans le ciel entre le Golgotha et le mont des Oliviers, pendant plusieurs heures. Les païens, pris de panique, et les chrétiens partagés entre la crainte et la joie s'étaient précipités à l'église, où l'on avait aussitôt fait des prières et des vœux pour le souverain et rendu grâces à Dieu. Au début du ve siècle, ce fait est de nouveau rapporté par Jérôme, Philostorge, Socrate et Sozomène. L'authenticité de la lettre de s. Cyrille est maintenue par Tillemont, Bardenhewer, Turmel.

2. Cyr. H., *Catéch.* XII, 5.

3. *Catéch.* XIII, 8; XIV, 2. Éth., V, 10.

4. Cyr. H., I, 5.

5. Cf. *supra*, p. 164 et n. 1.

« Tu as les douze apôtres témoins de la croix[1]. »

En dehors de la grande semaine, on faisait encore quelques stations *ad Crucem*, par exemple, le jour octaval de l'Épiphanie, le samedi dans l'octave de Pâques et au cours de la procession de la Pentecôte. Le Golgotha était aussi un lieu de prédication. Probablement, saint Cyrille y prononça quatre de ses catéchèses (X-XIII). Les évêques de Jérusalem conféraient parfois l'ordination sacerdotale sur la plate-forme du saint *Cranion*[2].

Il va sans dire que l'instrument du salut et le lieu où s'était opérée la Rédemption du genre humain offraient un aliment choisi à la dévotion privée. Mélanie l'Ancienne obtint de l'évêque Jean un fragment de la vraie croix, qu'elle donna à Paulin de Nole, en se rendant à Rome en 402. Celui-ci en détacha une parcelle qu'il envoya à Sulpice Sévère en quête de reliques pour une église qu'il bâtissait à Primuliacum. A ce propos, Paulin se met en frais de renseignements soit sur les circonstances de l'Invention de la croix, soit sur le culte de la croix à Jérusalem, renseignements qu'il tient de Mélanie, à coup sûr. D'après lui, il n'existe encore en ce temps-là qu'une adoration solennelle de la croix : celle du vendredi saint. Si toutefois, dans le courant de l'année, des personnes de marque et de grande piété en expriment le désir, l'évêque se fait un devoir de leur accorder la faveur exceptionnelle de contempler le bois de la croix, pour prix d'une longue et fatigante pérégrination[3]. C'est la perspective de ce privilège qui faisait soupirer saint Jérôme après le jour où il pourrait, en compagnie de Marcella, « baiser longuement le bois de la croix », après avoir arrosé de leurs larmes le sépulcre du Seigneur[4]. Sainte Mélanie la Jeune vint à son tour se fixer aux Lieux



Fig. 117. — Les sanctuaires constantiniens de Jérusalem, d'après la mosaïque absidale de Sainte-Pudentienne, à Rome.

1. *Catéch.*, XIII, 11. Le mot n'évoque-t-il pas quelque représentation symbolique sur laquelle pouvaient se porter les regards de l'auditoire?

2. Cyrille de Scythop., *Vie de Jean le Silent.*, 9 : [illegible] εἰς τὸ ἅγιον Κρανίον, [illegible]

3. Paulin, *Ep.* 31, 1 : *Quod nobis bonum (partem particulæ de divino ligno crucis) benedicta Melanius ab Hierusalem munere sancti inde episcopi Johannis attulit.* 6 : *quam (crucem) episcopus urbis ejus quotannis, cum pascha Domini agitur, adorandam populo princeps ipse venerantium promit. Neque præter hanc diem, qua crucis ipsius mysterium celebratur, ipsa, quæ sacramentorum causa est, quasi quoddam sacræ sollemnitatis insigne profertur, nisi interdum religiosissimi postulent, qui hac tantum causa illo peregrinati advenerint, ut sibi ejus revelatio quasi in pretium longinquæ peregrinationis deferatur. Quod solum episcopi beneficio obtineri ferunt...* éd. Hartel, *Corpus Scriptor. eccles. latin.*, XVIII, 268 et 273 s.

4. S. Jér., 3.

Saints, en 417. Préférant la prière silencieuse et la méditation solitaire au bourdonnement de la psalmodie et aux offices où l'on se coudoie sans trêve, elle priait longuement à la Croix (τῷ Σταυρῷ), tous les soirs, lorsque les portes de l'Anastasis avaient été fermées après le renvoi du lucernaire. Elle ne quittait ce lieu pour aller prendre un peu de repos qu'à l'heure très avancée où les *spoudæi* survenaient pour célébrer la vigile [1].

Un de ces *spoudæi* du nom de Porphyre, plus tard évêque de Gaza, fut saisi d'une horrible douleur au foie, une nuit qu'il prenait part « à la vigile du saint dimanche ». Nous savons par Éthérie que cet office avait lieu à l'Anastasis. « Vaincu par la souffrance, raconta-t-il lui-même à Marc son jeune ami, je me retirai et allai m'étendre près du saint *Cranion*, et dans l'excès de la douleur, je tombai comme en extase. » La vue confuse de la croix plantée sur le rocher du Golgotha fit surgir en son esprit une scène touchante, où il se voyait secouru par le Sauveur et le bon larron, et à la suite de laquelle son mal s'évanouit sans retour. En 395, Porphyre, appelé à l'épiscopat, dut faire ses adieux au sanctuaire auquel il était attaché comme gardien de la croix, *stavrophylax*. « Nous vînmes, dit Marc, lui et moi, adorer les Lieux Saints et la croix précieuse. Après avoir répandu beaucoup de larmes et de prières, il replaça la croix précieuse et vivifiante dans le reliquaire d'or, et l'ayant refermé, il sortit et s'en vint remettre ses clefs à Prayle, l'évêque. » Nous avons là un exemple de cette *revelatio crucis* qui se faisait de temps à autre, en faveur de quelque pèlerin de marque. Il est évident qu'un *stavrophylax* pouvait se permettre de tirer pour lui-même de son reliquaire le bois de la croix, au gré de sa dévotion [2].

Dès son jeune âge, Pierre l'Ibérien, qui devait entrer dans les rangs des *spoudæi*, vers 430, avait eu pour la croix une profonde dévotion. Étant encore à la cour de Théodose II, il avait obtenu des clercs, qui venaient de Jérusalem à la capitale apporter des eulogies à l'empereur, une parcelle de la vraie croix qu'il conserva longtemps dans un médaillon d'or. Sa confiance en la vertu du Golgotha était sans limite. Son ami intime, Jean l'Eunuque, étant affligé d'une dartre au visage, il l'amena au Calvaire par l'escalier du nord « parce que ce lieu était tranquille et caché ». Quand ils eurent prié quelque temps à genoux, « ils s'avancèrent pour vénérer l'adorable rocher du saint Golgotha : le bienheureux Jean sentit alors comme une main qui, sortant de cet endroit, s'approchait de sa figure et l'essuyait entièrement. A l'aurore, le malade parut complètement purifié [3] ». En cela, l'Ibérien ne faisait guère que partager la confiance des Hiérosolymitains dans la vertu du Calvaire. Au temps des calamités, on voyait, en effet, le peuple se presser dans l'atrium de la Croix : « Nous avons vu de nos jours, écrit Jérôme, en 406, des légions de sauterelles recouvrir la terre de Judée. Mais par la miséricorde du Seigneur et grâce aux supplications des prêtres et du peuple s'écriant : *Parce populo tuo* entre le temple et l'autel, je veux dire entre le lieu de la Croix et celui de la Résurrection, elles furent bientôt emportées par le vent dans la mer de l'Orient et dans la mer de l'Occident [4]. »

§ 3. *Le service liturgique au Martyrium. L'Invention et l'Exaltation de la Croix.*

Le Martyrium étant l'église paroissiale de Jérusalem, c'est là que l'on célébrait la grande liturgie du dimanche comprenant la prédication, les psalmodies, les collectes diaconales, l'oblation, en un mot tous les rites que saint Cyrille expose dans sa vingt-unième catéchèse. Pour les grandes fêtes, cette même synaxe se faisait au Martyrium. Le jeudi saint, la messe du *post Crucem,* dont nous avons parlé plus haut, était précédée d'une autre messe, *oblatio*, célébrée au Martyrium entre deux et quatre heures de l'après-midi. Les vigiles pascales de la nuit du samedi saint se faisaient en grande partie dans l'église majeure. Ces faits indiquent suffisamment que le Martyrium était bien le centre de la vie religieuse de la paroisse hiérosolymitaine [5].

Aussi l'avait-on choisi comme l'endroit le plus apte à l'examen et à l'instruction des catéchumènes qui postulaient l'admission au baptême. L'examen de la vie et de la conduite des *competentes*, qui avait lieu le premier jour du Carême, était présidé par l'évêque siégeant au milieu du

1. *Vie de s. Mélanie*, 36.
2. MARC D., 3, 4.
3. *Vie de Pierre l'Ibérien*, p. 40.
4. S. JÉR., 6. Cf. STRAT., 1.
5. ÉTH., II, 5; III, 2, 4, 5; IV, 2; V, 1, 5, 12; VI, 1, 5.

Martyrium, entouré de prêtres assis, et de clercs inférieurs se tenant debout. Une fois formé, le groupe des candidats au baptême suivait durant les huit semaines du Carême une série d'exercices auxquels les fidèles pouvaient assister, mais non les *audientes,* c'est-à-dire ceux qui demeuraient simples catéchumènes. Tous les matins, après les hymnes de l'aurore, on soumettait les *competentes* à l'exorcisme, et l'évêque assis sur sa chaire dans l'église majeure donnait les instructions appelées catéchèses. Le prélat se faisait remplacer parfois par un prêtre habile et disert. La plupart des catéchèses de saint Cyrille furent prononcées au Martyrium. Au bout de cinq semaines d'enseignement, on livrait aux candidats le Symbole des Apôtres qui devenait dès lors le thème des instructions épiscopales. La « reddition du Symbole » avait lieu au début de la semaine sainte. Un à un les *competentes,* assistés de leur répondant, parrain ou marraine, venaient réciter leur profession de foi devant l'évêque, au fond de l'abside de l'église majeure, derrière l'autel[1].

En tant que dédiée au souvenir de la Passion, cette église était désignée pour la réunion de none et du lucernaire à certains jours de la semaine sainte. Elle ne servait de station processionnale que la nuit de la Pentecôte. Pour y pénétrer, la théorie sacrée s'engouffrait dans les trois baies de l'atrium oriental donnant sur le marché à colonnes[2].

Un souvenir bien propre à attirer les pèlerins au Martyrium était celui de l'Invention de la croix, que dès la fin du IVe siècle on attribua à sainte Hélène. Si dans la 85e homélie de saint Chrysostome sur le quatrième évangile (entre 390 et 395), la découverte de la croix est encore impersonnelle, sainte Hélène intervient nettement dans le fait, avec l'oraison funèbre de Théodose prononcée par saint Ambroise en 395. Néanmoins les deux orateurs concordent sur le fait que la croix du Sauveur a été discernée des gibets des deux larrons grâce au titre que Pilate y avait fait attacher[3]. A l'époque du voyage d'Éthérie, le titre de la croix était offert à la vénération du public.

Le récit de Rufin (402) enregistre une tradition plus développée, ou plutôt l'amalgame de deux traditions : celle que représentent Ambroise et Chrysostome et une autre d'origine syrienne, d'après laquelle la croix du Christ aurait été reconnue, non par le titre, mais par un miracle. Le début de Rufin est très proche du récit de saint Ambroise; l'historien connaît l'importance de la trouvaille du titre, mais il l'escamote pour amener la reconnaissance par le miracle. Donc, Hélène est perplexe devant les trois croix. « Sans doute, il y avait ce titre que Pilate avait écrit en grec, en latin et en hébreu, mais il ne manifestait pas avec assez d'évidence quel était le gibet du Seigneur. » L'incertitude humaine ne cessera que devant un témoignage divin. La soudure est visible. Il eût été plus naturel de nous dire que le titre était séparé de la croix, comme le dira plus tard Sozomène; mais on sentait combien cette affirmation allait à l'encontre de la tradition soutenue naguère par Ambroise et Chrysostome. Le titre y était, mais, son indication demeurant incertaine, on passe au prodige révélateur. Une noble femme de la ville était mourante, *seminecem;* Macaire, évêque de Jérusalem, trouve là une excellente occasion de mettre un terme aux perplexités d'Hélène. Il fait apporter les trois croix chez la moribonde. Deux lui sont appliquées sans résultat. Au contact de la troisième, la noble dame recouvre subitement la santé! Délivrée de toute incertitude, l'impératrice élève un temple magnifique au lieu où vient d'être découverte la croix salutaire. Elle envoie à son fils une partie du saint bois; le reste est enfermé dans des reliquaires d'argent pour être vénéré à Jérusalem[4].

Dans la narration de Paulin de Nole, parente et

1. ÉTH., VII, 1-4. CYR. H., *Procatechesis; Catéch.* IV, 3; XVIII, 32; III, 13. Les rites baptismaux n'étaient expliqués qu'aux néophytes. ÉTH., VII, 6 = *Catéch.* XVIII, 33. Les néophytes étaient appelés, même adultes, de l'expression paulinienne *infantes.* ÉTH. : *infantes id est qui baptiziati fuerint.* PÈL. BORD. : *balneum a tergo ubi infantes lavantur.* Cette expression n'implique donc pas nécessairement le baptême des enfants à Jérusalem.

2. ÉTH., VI, 6. Ces portes étaient précédées de quelques degrés. Mars D, 1.

3. *De obitu Theodosii oratio,* 43, 45, 47. Pour les textes concernant la question, voir HOLDER, *Inventio s. crucis;* NESTLE, *De s. cruce,* avec une grosse bibliographie; Société des BOLLANDISTES, *Bibliotheca hagiographica Græca,* 57-63, *Latina,* 619, *Orientalis,* 50-53. Pour leur discussion, TIXERONT, *Les origines de l'Église d'Édesse;* TURMEL, *Rev. du clergé fr.,* 1907, 525 ss.; P. ROUILLON, *Ste Hélène,* Append., 130 ss.; SCHULTZE, *Realencycl.* de Hauck, *Kreuzauffindung.*

4. *Hist. eccl.,* 10, 7, 8.

contemporaine de celle de Rufin, Macaire disparaît ainsi que le titre écrit par Pilate, et le rôle de sainte Hélène grandit d'autant. C'est déjà la version syrienne de la découverte des croix avec toute sa mise en scène : enquête auprès des Juifs sur le lieu précis de la crucifixion, fouilles amenant au jour les trois croix, résurrection d'un mort par l'attouchement de la vraie croix [1]. Cette histoire, répandue à profusion à travers le monde chrétien, comme l'attestent les nombreux témoins écrits qu'on en possède en diverses langues, ne pouvait manquer d'attirer l'attention des pèlerins sur la crypte du Martyrium et la personnalité de sainte Hélène. Le *Breviarius* parle du jeune homme ressuscité au contact de la vraie croix. Le Code même parle du bois retrouvé par l'impératrice [2]. A cette époque, on est déjà loin de la sobre indication d'Éthérie, à savoir que Constantin *sub præsentia matris suæ* a élevé magnifiquement le Martyrium, l'Anastasis et le *ad Crucem*.

De plus, à peu près tous les auteurs susdits font honneur à sainte Hélène de la découverte des clous de la crucifixion, ajoutant qu'elle en fit confectionner un frein pour le cheval de l'empereur. L'histoire de Judas Cyriaque rappelle à ce propos *Zacharie* XIV, 20 : « En ce jour-là, ce qui est sur le frein du cheval sera consacré au Seigneur. » Vers 428, Cyrille d'Alexandrie se montre, dans son commentaire sur Zacharie, au courant de cette adaptation prophétique : « On dit (φασί) qu'autrefois le bois de la croix a été trouvé encore traversé par les clous. De l'un d'eux, entré en sa possession, Constantin fit façonner un mors pour son propre cheval, pensant attirer par là la bénédiction de Dieu sur lui [3]. » Cette exégèse qui remonte au moins à saint Ambroise [4] est loin d'être du goût de saint Jérôme : « J'ai appris de quelqu'un une chose dite avec une intention pieuse, mais ridicule : à savoir que les clous de la croix du Seigneur dont l'empereur Constantin avait fait des freins pour ses chevaux étaient appelés *sanctum Domini*. Si l'on doit accepter cette idée, je le laisse à la prudence du lecteur [5]. »

La célébration de la dédicace du Martyrium, en 335, avait été le point de départ d'un concours annuel de pèlerins jusqu'alors inconnu. La foule extrêmement bigarrée de prélats, de clercs et de laïques que l'on avait remarquée à l'inauguration de la basilique se revit chaque année à l'anniversaire de cette dédicace; elle s'accrut même en raison de l'expansion progressive de l'évangile. Eusèbe s'étend avec complaisance sur la variété des nationalités représentées à Jérusalem lors de l'inauguration célébrée en 335 : Macédoine, Pannonie et Mésie, Perse, Bithynie et Thrace, Cilicie et Cappadoce, Syrie, Mésopotamie, Phénicie, Arabie et Palestine, Égypte, Libye et Thébaïde [6]. Vers la fin du IVe siècle, nous voyons célébrer à la fois et l'Invention de la croix et la dédicace du Martyrium, parce que, dit-on, l'inauguration du monument se fit le jour où la croix fut trouvée. Par analogie à la dédicace du temple de Salomon, cette fête prend le nom d'encénies et se célèbre huit jours durant [7]. Éthérie ne sait comment exprimer l'enthousiasme des foules pour ces festivités. Plusieurs jours avant la fête, moines et séculiers arrivent à Jérusalem non seulement du pays d'Orient compris entre le Tigre et le Haut-Nil, mais de toutes les provinces. Les évêques y viennent aussi entourés d'un nombreux clergé : on trouve qu'il y en a peu quand ils ne sont qu'une cinquantaine. Bref, on croirait com-

1. *Ep.* **31**, 5. SOZOMÈNE, II, 1, parait embarrassé en face de toutes ces variantes. Les recherches d'Hélène sont couronnées de succès. Le Golgotha est découvert soit sur l'indication d'un juif instruit par des papiers de famille, soit par une révélation divine manifestée par des signes et des songes. Dans l'esprit de l'historien, il y a lutte entre la légende de Judas Cyriaque et la tradition de l'inspiration céleste dont s. Ambroise (*infudit ei spiritus*) et Rufin (*divinis admonita visionibus*) ont conservé la trace. Puis, serrant de près le récit de Rufin, il en dissipe les difficultés. Si le *titre* n'a été d'aucune utilité dans la découverte de la croix, c'est qu'il en était séparé. Cette fois la version d'Ambroise et de Chrysostome est nettement rejetée. La vraie croix est manifestée par la guérison d'une dame incurable, à l'instigation de Macaire. Pour faire une place à la légende de Judas Cyriaque, l'historien ajoute : « On dit qu'un mort est ressuscité de la même façon. »

2. *Cod. Justinian.*, Nov. 28, 1.

3. *PG.*, LXXII, 272.

4. *De obitu Theod.*, 47 : *sanctum est, quod super frenum.* Cf. *Zach.*, **14**, 20 : *quod super frenum equi est, sanctum Domino.*

5. *PL.*, XXV, 1540 : *Audivi a quodam rem, sensu quidem pio dictam, sed ridiculam*, etc.

6. EUS., *Vit. Const.*, **4**, 43; cf. *Demonstr. ev.*, VIII, 3.

7. ÉTH., VIII. On fêtait aussi en même temps la dédicace de l'Anastasis.

mettre un grand péché, si l'on négligeait, sans motif grave, de participer à de telles solennités. Ces jours-là, les églises sont parées comme à l'Épiphanie et à Pâques. Les deux premières journées, on se rend au Martyrium pour les offices, et les autres jours de l'octave, aux divers sanctuaires de la ville. Bientôt rivale de Pâques, qu'elle éclipse déjà par l'affluence qu'elle attire, la dédicace est devenue, vers 420, une fête où l'on confère le baptême [1].

Les encénies avaient lieu le 14 septembre [2]. Ainsi fixée, la solennité de la dédicace et de la découverte de la croix devenait un dérivatif pour la piété des chrétiens, qui, nourris de l'Ancien Testament, éprouvaient la tentation de se mêler aux fêtes juives. Les avertissements et les invectives des prédicateurs de l'époque nous édifient abondamment sur ce sujet. Or le 15 du septième mois israélite (tišri), qui commençait avec la lune de septembre, les Juifs célébraient la fête des Tabernacles, ou Scénopégie, la solennité joyeuse par excellence, car elle couronnait les travaux de la vendange et de la cueillette des fruits. Puisque la Pâque et la Pentecôte avaient été christianisées, ne pouvait-on essayer d'assigner un but chrétien à la Scénopégie? Le Synaxaire arménien paraît avoir soupçonné cette substitution : « L'assemblée des saints pères, y lit-on, établit par l'inspiration du Saint-Esprit, de célébrer le 13 (septembre), chaque année, le souvenir de la consécration des Lieux Saints et d'exalter le 14 de ce mois, sur le saint Golgotha, la croix, source de la vie, que le patriarche exposerait à la vue de toute la foule des fidèles. Ceux-ci prirent l'habitude de s'y réunir chaque année, en ce jour, de toutes les parties de la terre, pour y voir la sainte croix, selon les prédictions des prophètes envers Jérusalem : *Les nations païennes monteront chaque année à Jérusalem pour célébrer la fête des Tabernacles*. Et c'est ce qui s'est accompli, non pas dans l'ancienne, mais dans la nouvelle alliance, car la prophétie ne parlait pas des fêtes caduques des Tabernacles, mais bien des fêtes de la consécration du grand temple érigé pour la sainte Résurrection [3]. » La citation biblique du Synaxaire est tirée de *Zacharie* XIV, qui porte, au verset 19, cet avertissement : *Hoc erit peccatum Ægypti, et peccatum omnium gentium quæ non ascenderint ut celebrent festivitatem scenopegiæ*, que rappelle Éthérie à propos des encénies du Martyrium : *putat se maximum peccatum incurrisse, qui in hisdem diebus tantæ sollennitati inter non fuerit*.

Certainement, tous ces Orientaux, et les Égyptiens, en particulier, avaient pris pour eux la menace adressée par le prophète aux contempteurs de la fête des Tabernacles. La fête chrétienne, à l'instar de la fête juive, avait un caractère exceptionnellement joyeux [4], du moins dans les trois siècles qui suivirent la construction de la basilique constantinienne.

Pour commémorer la découverte de la croix et sa réapparition providentielle aux yeux du monde, on institua de bonne heure le rite fameux de l'Élévation ou Exaltation de la Croix. Les prédicateurs du VIe siècle croient pouvoir affirmer que cette cérémonie remonte au jour même de la dédicace de 335. La Chronique Pascale donne aussi comme point de départ à la *Stavrophanie* « les encénies de l'église de la Sainte-Croix fondée

1. Sozomène, II, 26.

2. On lit dans une chronique du IVe siècle, *Excerpta latina barbari*, Frick, *Chronica minora*, I, p. 338, à l'année 319 : *Manifestatum est honorabile lignum, crux Domini... in Hierusolima per beatam Helenam imperatrissam et matrem Constantini, VIII kl. Decembris, quod est Thoth XVII*. Or le 17 Thoth répondant au 14 septembre, on doit restituer avec Scaliger *XVIII kl. octobris*. Au VIe siècle la date est clairement attestée par Alexandre le Moine, *PG.*, LXXXVII, 1072 : Τὴν δὲ σεβάσμιον ἡμέραν τῆς ὑψώσεως τοῦ τιμίου σταυροῦ, καὶ τὰ ἐγκαίνια ἑορτάζειν οἱ Πατέρες μετὰ βασιλικοῦ προστάγματος τελεῖσθαι ἀνὰ ἔτος ἕκαστον τῇ τεσσαρεσκαιδεκάτῃ τοῦ Σεπτεμβρίου μηνός, ἥτις ἐστὶν ἡ πρὸ δέκα ὀκτὼ Καλανδῶν Ὀκτωβρίων. Théodose, 4, fait erreur d'un jour. Le *Chronicon pascale* a tort de faire coïncider strictement Thoth et septembre, *PG.*, CII, 713 : γίγνεται τὰ ἐγκαίνια τῆς ἐκκλησίας τοῦ ἁγίου σταυροῦ τῆς οἰκοδομηθείσης ὑπὸ Κωνσταντίνου, ἐπὶ Μακαρίου ἐπισκόπου, μηνὶ Σεπτεμβρίῳ ιζ'. Ἐντεῦθεν ἤρξατο ἡ Σταυροφάνεια. Zacharie le Rhéteur en assignant le 14 septembre aux encénies et à l'exaltation de la croix (Land, *Anecd. Syriac.*, III, 231), puise son renseignement dans Jean d'Asie, † 585 (*Rev. de l'Or. chrét.*, 1897, p. 466), qui mentionne en 517 « la fête des encénies qui est l'exaltation de la croix ܕܐܝܬܝܗ ܕܐܬܪܝܡܐ ܕܪܘܡܡ ܕܨܠܝܒܐ, à Jérusalem, le 14 éloul (septembre) ».

3. Bayan, *Patr. orient.*, VI, pp. 215 ss., *Synaxaire arménien* de Ter Israel.

4. Éth., VIII, 1, 2. Les Égyptiens avaient un goût particulier pour cette fête. S. Théodose avait miraculeusement nourri dans son monastère, fondé vers 476, une foule d'Égyptiens accourus à la fête de la dédicace. Théodore, *Panégyr. de S. Théodose*, p. 39. Cf. Zacharie le Rhéteur, VI, 14.

par Constantin ». L'*exaltatio* ou ὕψωσις consistait à élever la croix vers les différentes parties du monde. Progressivement, cette cérémonie prit une telle importance qu'au VI[e] siècle le terme



Fig. 118. — Ampoules à eulogies, du trésor de Monza.

d'*hypsôsis*, ou exaltation, tend à devenir le vocable exclusif de la fête du 14 septembre, pendant que le souvenir des encénies et de l'Invention de la Croix rentre dans l'ombre [1].

L'élévation de la croix n'avait point lieu dans la petite salle du *post Crucem* comme l'adoration du vendredi saint, pour laquelle les fidèles n'avaient qu'à défiler un à un. Il fallait, au contraire, un vaste local qui pût contenir les foules attirées par la fête et un endroit élevé d'où le pontife eût la facilité de montrer à la multitude le bois nu de la croix. Ce local était le Martyrium et l'atrium qui s'étendait devant ses portes à l'orient [2]. Comme souvenir de la cérémonie, les pèlerins emportaient une ampoule remplie à moitié d'huile que l'on avait fait toucher à la croix. L'Anonyme

1. Avant 614, cette fête s'est déjà propagée hors de Jérusalem. Césarée de Palestine, Constantinople, Apamée sur l'Oronte la célèbrent avec pompe. Ces deux dernières cités possèdent d'insignes fragments de la croix. Voir Bernadakis, *Le culte de la croix chez les Grecs; Échos d'Orient*, 1901, pp. 195 ss. Pour Césarée, le fait se conclut d'un épisode de la *Vie d'Anastase le Perse*, *PG.*, CXIV, 797 : ξύλου τοῦ σταυροῦ ἀνύψωσις. La relique d'Apamée, de la dimension d'une coudée, avait été dérobée jadis par un Syrien, désireux de doter sa ville de ce palladium. Enfermé dans un reliquaire précieux, ce fragment était gardé par trois prêtres, et, chaque année, à jour fixe, l'évêque l'élevant de ses deux mains, l'exposait au regard des fidèles, τὸ τοῦ σταυροῦ ξύλον ἐπεδείχου. En 530, à la nouvelle de la prise d'Antioche par Chosroès I[er], les Apaméens demandèrent à leur évêque une élévation extraordinaire de la croix, pour éloigner d'eux le fléau de l'invasion. Procope, *Persic.*, II, 11. Évagre, *H. Eccl.*, IV, 26.

2. Théodore, *op. l.*, p. 71 : ἐν τῷ ἱερατείῳ... τῷ ὑπὸ Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου κατασκευασθέντι βασιλέως, ἐν ᾧ εἰς ὕψος αἴρεσθαι κατ' ἔτος ὁ τίμιος εἰώθει σταυρός. La mention de Constantin fait naturellement penser au Martyrium. S. Théodose siégeait en compagnie des autres higoumènes, quand une pauvre femme, affligée d'un cancer, pénétra jusqu'à lui par la porte appelée *Angélique*, διὰ τῆς ἀγγελικῆς οὕτω λεγομένης πύλης, cherchant à toucher l'habit du saint pour recouvrer la santé. An. Pl., III, 2.

de Plaisance prétend qu'à ce contact l'huile se mettait à bouillonner au point que si l'on ne se hâtait de fermer l'ampoule, elle s'en échapperait totalement [1]. Telle était, probablement, la bénédiction qui faisait l'*huile de la sainte croix* si célèbre à l'époque. Saint Sabas en usait fréquemment, soit pour exorciser des ruines hantées comme celles de Castellion, ou une possédée telle que la jeune fille de Scythopolis, soit pour guérir des blessés. Ainsi, Géronce de Mâdabâ, qui, précipité de sa monture sur le raidillon du mont des Oliviers, s'était fracturé au point de faire le désespoir des rebouteurs. Une onction d'huile de la croix le remit sur pieds [2]. Si l'on en croit Théodore de Paphos, qui dépeint saint Spiridon portant au cou une petite fiole de terre cuite pleine d'huile de la croix, l'usage de ce liquide béni remonterait au IVe siècle [3]. Saint Grégoire le Grand, dans l'une de ses lettres de l'année 598, remercie l'ex-consul Léonce de lui avoir envoyé de l'huile de la sainte croix ainsi que du bois d'aloès [4]. Une ampoule conservée au trésor de Monza porte cette étiquette : « Huile du bois de la vie des Lieux Saints du Christ ». L'inscription court dans une circonférence dont l'intérieur est occupé par des représentations du plus haut intérêt, car elles sont le résumé graphique des descriptions de l'époque, ainsi que nous l'avons remarqué à propos du Saint-Sépulcre [5].

Si le visiteur s'informait de la nature du bois de la croix, on lui répondait qu'elle était en noyer. Loin de procéder d'un examen scientifique du bois, cette réponse avait sa raison d'être dans l'une de ces adaptations mystiques auxquelles furent soumis dès le début les moindres détails des sanctuaires de la Passion et de la Résurrection. Que l'on mette en ligne de compte les considérations de saint Cyrille de Jérusalem sur le jardin du noyer du Cantique (VI, 10) εἰς κῆπον καρύας, figurant le jardin de Joseph d'Arimathie, ou le symbolisme entortillé de saint Paulin sur la tige de noyer qui est le Christ, sur la noix douce et amère comme la croix, on aura aisément le secret de cette singulière opinion [6].

1. AN. PL., III, 2. La relique de la croix envoyée à sainte Radegonde (569) produisait le même effet sur l'huile des lampes allumées devant elle. GRÉGOIRE DE TOURS, *Glor. martyr.*, 5.

2. CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *S. Sabas*, 27, 45, 63.

3. D'après DU CANGE, *Gloss. Græc.*, au mot ἔλαιον τοῦ ἁγίου σταυροῦ. Outre les ampoules de terre, on usait aussi de fioles d'argent ou d'or. Voir MÉTAPHRASTE, au 12 décembre, c. 18.

4. *Epistol.*, lib. VII, 35 : *Oleum quippe sanctæ crucis et aloes lignum suscepimus.*

5. ΕΛΑΙΟΝ ΞΥΛΟΥ ΖΩΗϹ ΤΩΝ ΑΓΙΩΝ ΤΟΥ ΧΥ ΤΟΠΩΝ.

6. AN. PL., III, 1. CYR. H., II, 2. PAULIN, *Poema* XXVII, 282 ss. : *Virga nucis Christus... verbo cibus, et cruce amarus. Sed cruce dulcis item, quia protulit arbore Vita Deus noster.*

TEXTES RELATIFS AUX CHAPITRES VI ET VII

I. — EUSÈBE, *Vie de Constantin*, III, 25 ss. (éd. J. A. HEIKEL, *Eus. Werke*, I, p. 89 ss.).

I. 1. Τούτων δ' ὧδ' ἐχόντων, μνῆμα ἄλλο τι μέγιστον ἐπὶ τῆς Παλαιστινῶν ἔθνους ὁ θεοφιλὴς εἰργάζετο... Τὸν ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις τῆς σωτηρίου ἀναστάσεως μακαριστότατον τόπον ἔδοξεν δεῖν αὐτῷ περιφανῆ, καὶ σεπτὸν ἀποφῆναι τοῖς πᾶσιν. Αὐτίκα δ' οὖν οἶκον εὐκτήριον συστήσασθαι διεκελεύετο..... — 2. Ἄνδρες μὲν γάρ ποτε δυσσεβεῖς, μᾶλλον δὲ πᾶν τὸ δαιμόνων διὰ τούτων γένος, σπουδὴν ἔθεντο σκότῳ καὶ λήθῃ παραδοῦναι τὸ θεσπέσιον ἐκεῖνο τῆς ἀθανασίας μνῆμα... Τοῦτο μὲν οὖν τὸ σωτήριον ἄντρον ἄθεοί τινες καὶ δυσσεβεῖς ἀφανὲς ἐξ ἀνθρώπων ποιῆσαι διανενόηντο... Καὶ δὴ πολὺν εἰσενεγκάμενοι μόχθον, γῆν ἔξωθέν ποθεν εἰσφορήσαντες, τὸν πάντα καλύπτουσι τόπον, κἄπειτα εἰς ὕψος αἰωρήσαντες λίθῳ τε καταστρώσαντες κάτω που τὸ θεῖον ἄντρον ὑπὸ πολλῷ τῷ χώματι κατακρύπτουσιν. Εἶθ' ὡς... ἀληθῶς ταφεῶνα ψυχῶν ἐπισκευάζουσι [νεκρῶν εἰδώλων], σκότιον

I. 1. Ces affaires ainsi réglées, le pieux (empereur) construisit un autre monument considérable dans le pays des Palestiniens... Il lui parut de son devoir de rendre à la vue et à la vénération de tous le très saint lieu de la résurrection du Sauveur, qui se trouve à Jérusalem. Il ordonna donc aussitôt d'élever une maison de prière... — 2. Jadis, en effet, des hommes impies, ou plutôt, par leur entremise, toute la race des démons, s'étaient ingéniés à livrer à l'obscurité et à l'oubli ce divin monument de l'immortalité... Donc, cet antre du salut, des athées et des impies avaient imaginé de le dérober à la vue des hommes... Moyennant mille travaux, ils apportent de la terre de quelque part en dehors (de la ville) et recouvrent tout l'endroit. Puis le remblai élevé à une certaine hauteur, ils le recouvrent d'un dallage et cachent ainsi la divine grotte sous un amas énorme de décombres... Ils disposent ensuite au-dessus du terre-plein un

Ἀφροδίτης ἀκολάστῳ δαίμονι μυχὸν οἰκοδομησάμενοι... — **3.** Πλὴν... τῶν ἀθέων καὶ δυσσεβῶν ἀνδρῶν τὰ κατὰ τῆς ἀληθείας μηχανήματα μακροῖς παρετείνετο χρόνοις..... Πνεύματι γοῦν κάτοχος θείῳ (βασιλεὺς) χῶρον αὐτὸν ἐκεῖνον τὸν δεδηλωμένον... καθαίρεσθαι προστάττει... Ἅμα δὲ προστάγματι τὰ τῆς ἀπάτης μηχανήματα εἰς ἔδαφος ἄνωθεν ἀφ' ὑψηλοῦ κατερρίπτετο, ἐλύετό τε καὶ καθῃρεῖτο αὐτοῖς ξοάνοις καὶ δαίμοσι τὰ τῆς πλάνης οἰκοδομήματα. — ... πάλιν βασιλεὺς αἴρεσθαι καὶ πορρωτάτω τῆς χώρας ἀπορρίπτεσθαι, τῶν καθαιρουμένων τὴν ἐν λίθοις καὶ ξύλοις ὕλην προστάττει... πάλιν δ' ἐπιθειάσας βασιλεὺς τοὔδαφος αὐτό, πολὺ τοῦ χώρου βάθος ἀνορύξαντας, αὐτῷ χοῒ πόρρω που καὶ ἐξωτάτω, λύθροις ἅτε δαιμονικοῖς ἐρρυπωμένον ἐκφορεῖσθαι παρακελεύεται. — **4.** ... Ὡς δ' ἕτερον ἀνθ' ἑτέρου στοιχεῖον ὁ κατὰ βάθους τῆς γῆς ἀνεφάνη χῶρος, αὐτὸ δὴ λοιπὸν τὸ σεμνὸν καὶ πανάγιον τῆς σωτηρίου ἀναστάσεως μαρτύριον παρ' ἐλπίδα πᾶσαν ἀνεφαίνετο, καὶ τό[τε] ἅγιον τῶν ἁγίων ἄντρον τὴν ὁμοίαν τῆς τοῦ Σωτῆρος ἀναβιώσεως ἀπελάμβανεν εἰκόνα... — **5.** ... αὐτίκα βασιλεὺς νόμων εὐσεβῶν διατάξεσι χορηγίαις τε ἀφθόνοις οἶκον εὐκτήριον θεοπρεπῆ ἀμφὶ τὸ σωτήριον ἄντρον εγκελεύεται πλουσίᾳ καὶ βασιλικῇ δείμασθαι πολυτελείᾳ... Τοῖς μὲν δή, τῶν ἐθνῶν ἐπὶ τῆς ἑῴας ἄρχουσιν ἀφθόνοις καὶ δαψιλέσι χορηγίαις ὑπερφυές τι καὶ μέγα καὶ πλούσιον ἀποδεικνύναι τὸ ἔργον διεκελεύετο, τῷ δὲ τῆς ἐκκλησίας ἐπισκόπῳ τῷ τηνικαῦτα τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις προεστῶτι τοιάνδε κατέπεμπε γραφήν.....· « Νικητὴς Κωνσταντῖνος Μέγιστος Σεβαστὸς Μακαρίῳ... ἄρα πάντων μοι μᾶλλον μέλει, ὅπως τὸν ἱερὸν ἐκεῖνον τόπον, ὃν Θεοῦ προστάγματι αἰσχίστης εἰδώλου προσθήκης ὥσπερ τινὸς ἐπικειμένου βάρους ἐκούφισα... οἰκοδομημάτων κάλλει κοσμήσωμεν. Προσήκει τοίνυν τὴν σὴν ἀγχίνοιαν οὕτω διατάξαι τε καὶ ἑκάστου τῶν ἀναγκαίων ποιήσασθαι πρόνοιαν, ὡς οὐ μόνον βασιλικὴν τῶν ἁπανταχοῦ βελτίονα, ἀλλὰ καὶ τὰ λοιπὰ τοιαῦτα γενέσθαι, ὡς πάντα τὰ ἐφ' ἑκάστης καλλιστεύοντα πόλεως ὑπὸ τοῦ κτίσματος τούτου νικᾶσθαι. Καὶ περὶ μὲν τῆς τῶν τοίχων ἐγέρσεώς τε καὶ καλλιεργίας Δρακιλιανῷ τῷ ἡμετέρῳ φίλῳ, τῷ διέποντι τὰ τῶν ἐπάρχων μέρη, καὶ τῷ τῆς ἐπαρχίας ἄρχοντι παρ' ἡμῶν ἐγκεχειρίσθαι τὴν φροντίδα γίνωσκε. Κεκέλευσται γὰρ ὑπὸ τῆς ἐμῆς εὐσεβείας καὶ τεχνίτας καὶ ἐργάτας καὶ πάνθ' ὅσα περ εἰς τὴν οἰκοδομὴν ἀναγκαῖα τυγχάνειν παρὰ τῆς σῆς καταμάθοιεν ἀγχινοίας, παραχρῆμα διὰ τῆς ἐκείνων προνοίας ἀποσταλῆναι. Περὶ δὲ τῶν κιόνων εἴτ' οὖν μαρμάρων, ἃ δὰν νομίσειας εἶναι τιμιώτατά τε καὶ χρησιμώτατα, αὐτὸς συνόψεως γενομένης πρὸς ἡμᾶς γράψαι σπούδασον, ἵν' ὅσων δὰν καὶ ὁποίων χρείαν εἶναι... ἐπιγνῶμεν, ταῦτα πανταχόθεν μετενεχθῆναι δυνηθῇ..... Τὴν δὲ τῆς βασιλικῆς καμάραν πότερον λακωναρίαν ἢ δι' ἑτέρας τινὸς ἐργασίας γενέσθαι σοι δοκεῖ, παρὰ σοῦ γνῶναι βούλομαι. Εἰ γὰρ λακωναρία μέλλοι εἶναι, δυνήσεται καὶ χρυσῷ καλλωπισθῆναι..... »

II. **1.** ... Καὶ δὴ κατ' αὐτὸ τὸ σωτήριον μαρτύριον ἡ νέα κατεσκευάζετο Ἱερουσαλήμ, ἀντιπρόσωπος τῇ πάλαι βοωμένῃ ἡ μετὰ τὴν κυριοκτόνον μιαιφονίαν ἐρημίας ἐπ' ἔσχατα περιτραπεῖσα δίκην ἔτισε δυσσεβῶν οἰκητόρων... Καὶ δὴ τοῦ παντὸς ὥσπερ τινὰ κεφαλὴν πρῶτον ἁπάντων τὸ ἱερὸν ἄντρον ἐκόσμει· μνῆμα... θεσπέσιον... Τοῦτο μὲν οὖν πρῶτον ὡσανεὶ τοῦ παντὸς κεφαλὴν ἐξαιρέτοις κίοσι κόσμῳ τε πλείστῳ κατεποίκιλεν ἡ βασιλέως

réel tombeau des âmes [des idoles mortes], en bâtissant à un démon impur le repaire ténébreux d'Aphrodite... — **3.** Cependant, les œuvres machinées contre la vérité par les hommes athées et impies se maintinrent longtemps... Mais docile à l'Esprit de Dieu, (l'empereur) ordonne de nettoyer le lieu en question... Aussitôt l'ordre reçu, ces édifices échafaudés par l'imposture sont précipités sur le sol de toute leur hauteur, et les demeures de l'erreur sont débarrassées et purgées de leurs statues et de leurs génies... De plus, le souverain fait enlever les pierres et les bois des (constructions) abattues et les fait jeter très loin de leur emplacement... Le prince inspiré du ciel ordonne, en outre, de déblayer profondément le sol et de l'emporter bien loin au dehors avec les décombres mêmes, comme souillé par les sortilèges démoniaques. — **4.** Comme un nouvel ordre de choses succédant à un autre, le sol (primitif) reparut dans les profondeurs de la terre, et, du reste, le vénérable et très saint témoignage de la résurrection du Sauveur se manifestait contre toute espérance, et l'antre, (nouveau) Saint des Saints, reflétait d'une façon frappante le retour du Sauveur à la vie... — **5.** Sans retard, le prince, unissant aux décrets que la piété inspire des largesses abondantes, mande qu'autour de la grotte du salut, on élève un sanctuaire avec une magnificence digne de son opulence et de sa couronne. A ceux qui gouvernaient les peuples de l'Orient, il enjoignait de donner à cette entreprise, en avançant sans compter des fonds considérables, un caractère de grandeur et d'opulence sans rivale, tandis qu'à l'évêque qui présidait alors à l'église de Jérusalem il expédiait le rescrit suivant... : « Le vainqueur, Constantin le Grand, Auguste, à Macaire... Mon principal désir est d'orner par des constructions splendides ce saint lieu que, par la volonté divine, j'ai allégé de la honteuse installation d'une idole qui pesait sur lui comme un lourd fardeau. Il convient donc à présent que, par votre prévoyance, vous preniez toutes les dispositions nécessaires pour construire non seulement une basilique supérieure à celles du monde entier, mais aussi d'autres édifices qui surpassent tout ce que les autres villes offrent de plus remarquable. Quant à la bâtisse et à sa décoration, sachez que j'en ai confié le soin à notre ami Dracilianus, qui remplit les fonctions de préfet, et au gouverneur de votre province. Notre piété leur a ordonné d'avoir à envoyer sur-le-champ les artistes, les ouvriers et tout ce que votre prudence leur indiquera comme nécessaire à la construction. Quant aux colonnes et aux autres objets de marbre, cherchez ce que vous estimerez le plus précieux et le plus utile, veuillez en dresser un mémoire que vous nous enverrez par écrit afin que nous puissions faire apporter de tous côtés les objets que nous saurons vous être nécessaires, dans la quantité et avec la qualité requises. Je désire savoir de vous, s'il vous plaît que le plafond de la basilique soit décoré avec des caissons ou avec tout autre ornement. Si les caissons doivent être préférés, on pourra les rehausser d'or... »

II. **1.** ... Autour du lieu de la sépulture (martyrium) du Sauveur, s'édifia la nouvelle Jérusalem, vis-à-vis de la fameuse Jérusalem antique, qui, après s'être souillée du meurtre du Seigneur, subissant les pires destinées, expia par la désolation le crime de ses impies habitants... Il orna avant tout, comme le point capital de l'ensemble, la grotte sacrée, monument divin... En premier lieu, la magnificence de l'empereur en décorant cette tête de l'ensemble de colonnes choisies et d'une ornementation abondante fit resplendir la

φιλοτιμία, παντοίοις καλλωπίσμασι τὸ σεμνὸν ἄντρον φαιδρύνουσα. — **2.** Διέβαινε δ' ἑξῆς ἐπὶ παμμεγέθη χῶρον εἰς καθαρὸν αἴθριον ἀναπεπταμένον, ὃν δὴ λίθος λαμπρὸς κατεστρωμένος ἐπ' ἐδάφους ἐκόσμει, μακροῖς περιδρόμοις στοῶν ἐκ τριπλεύρου περιεχόμενον. — **3.** Τῷ γὰρ καταντικρὺ πλευρῷ τοῦ ἄντρου, ὃ δὴ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον ἑώρα, ὁ βασίλειος συνῆπτο νεώς, ἔργον ἐξαίσιον εἰς ὕψος ἄπειρον ἠρμένον μήκους τε καὶ πλάτους ἐπὶ πλεῖστον εὐρυνόμενον· οὗ τὰ μὲν εἴσω τῆς οἰκοδομίας ὕλης μαρμάρου ποικίλης διεκάλυπτον πλακώσεις, ἡ δ' ἐκτὸς τῶν τοίχων ὄψις ξεστῷ λίθῳ ταῖς πρὸς ἕκαστον ἁρμογαῖς συνημμένῳ λαμπρυνομένη, ὑπερφυές τι χρῆμα κάλλους τῆς ἐκ μαρμάρου προσόψεως οὐδὲν ἀπολεῖον, παρεῖχεν. Ἄνω δὲ πρὸς αὐτοῖς ὀρόφοις τὰ μεν ἐκτὸς δώματα μολίβδου περιέφραττεν ὕλη, ὀμβρων ἀσφαλὲς ἔρυμα χειμερίων, τὰ δὲ τῆς εἴσω στέγης γλυφαῖς φατνωμάτων ἀπηρτισμένα, ὥσπερ τι μέγα πέλαγος καθ' ὅλου τοῦ βασιλείου οἴκου συνεχέσι ταῖς πρὸς ἀλλήλας συμπλοκαῖς ἀνευρυνόμενα, χρυσῷ τε διαυγεῖ δι' ὅλου κεκαλυμμένα, φωτὸς οἷα μαρμαρυγαῖς τὸν πάντα νεὼν ἐξαστράπτειν ἐποίει. — **4.** Ἀμφὶ δ' ἑκάτερα τὰ πλευρὰ διττῶν στοῶν, ἀναγείων τε καὶ καταγείων, δίδυμοι παραστάδες τῷ μήκει τοῦ νεὼ συνεξετείνοντο, χρυσῷ καὶ αὗται τοὺς ὀρόφους πεποικιλμέναι· ὧν αἱ μὲν ἐπὶ προσώπου τοῦ οἴκου κίοσι παμμεγέθεσιν ἐπηρείδοντο, αἱ δ' εἴσω τῶν ἔμπροσθεν ὑπὸ πεσσοῖς ἀνηγείροντο πολὺν τὸν ἔξωθεν περιβεβλημένοις κόσμον. — **5.** Πύλαι δὲ τρεῖς πρὸς αὐτὸν ἀνίσχοντα ἥλιον εὖ διακείμεναι τὰ πλήθη τῶν εἴσω φερομένων ὑπεδέχοντο. — **6.** Τούτων δ' ἀντικρὺς τὸ κεφάλαιον τοῦ παντὸς ἡμισφαίριον[1] ἦν ἐπ' ἄκρου τοῦ βασιλείου τεταγμένον, ὃ δὴ δωδεκαίδεκα κίονες ἐστεφάνουν, τοῖς τοῦ Σωτῆρος ἀποστόλοις ἰσάριθμοι, κρατῆρσι μεγίστοις ἐξ ἀργύρου πεποιημένοις τὰς κορυφὰς κοσμούμενοι οὓς δὴ βασιλεὺς αὐτὸς ἀνάθημα κάλλιστον ἐδωρεῖτο τῷ αὐτοῦ Θεῷ. — **7.** Ἔνθεν δὲ προϊόντων ἐπὶ τὰς πρὸ τοῦ νεὼ κειμένας εἰσόδους αἴθριον διελάμβανεν ἄλλο. Ἐξέδραι δ' ἦσαν ἐνταυθοῖ παρ' ἑκάτερα, καὶ αὐλὴ πρώτη στοαί τ' ἐπὶ ταύτῃ, καὶ ἐπὶ πᾶσιν αἱ αὔλειοι πύλαι, μεθ' ἃς ἐπ' αὐτῆς μέσης πλατείας [ἀγορᾶς] τὰ τοῦ παντὸς προπύλαια φιλοκάλως ἠσκημένα τοῖς τὴν ἐκτὸς πορείαν ποιουμένοις καταπληκτικὴν παρεῖχον τὴν τῶν ἔνδον ὁρωμένων θέαν.

vénérable grotte sous un embellissement chatoyant. — **2.** Passant ensuite en un lieu très vaste, s'ouvrant en plein air, il l'orna d'un dallage de pierre brillante et l'entoura sur trois côtés de longues galeries de portiques. — **3.** Au côté en effet qui faisait directement face à la grotte, à savoir celui qui était au levant, confinait la basilique, s'élevant à une hauteur considérable, extrêmement étendue en long et en large. La surface intérieure de la bâtisse se cachait sous des plaques de marbre polychromes. L'aspect extérieur des murs, embelli de pierres polies bien appareillées, offrait un genre de beauté extraordinaire qui ne le cédait en rien à l'apparence du marbre. Quant à la toiture, sa partie extérieure était recouverte de plomb, sûre protection contre les pluies d'hiver; la partie intérieure du toit était ornée de caissons sculptés, qui, semblables à une vaste mer, étendaient au-dessus de toute la basilique leur houle ininterrompue, et l'or brillant dont ils étaient couverts faisait étinceler le temple entier de mille reflets. — **4.** Sur l'un et l'autre flanc se développaient, parallèlement à la longueur du temple, les galeries jumelles de doubles portiques tant inférieurs que supérieurs, dont les plafonds étaient dorés. La rangée de devant consistait en colonnes de grosse dimension; celle de derrière était formée de piliers carrés, richement décorés à la surface. — **5.** Trois portes bien disposées vers le soleil levant recevaient la multitude de ceux qui venaient de l'extérieur. — **6.** En face de ces portes, à l'extrémité de la basilique, se trouvait l'abside, couronnement de tout l'ensemble, qui était elle-même ceinte de douze colonnes, égales en nombre aux apôtres du Sauveur, et ornées à leur sommet de grands cratères d'argent : splendide offrande que l'empereur avait faite à son Dieu. — **7.** A ceux qui de là s'avançaient vers les entrées situées en avant de la basilique se présentait un autre endroit découvert. Des exèdres y avaient été aménagées de côté et d'autre, ainsi qu'un premier atrium entouré de portiques. Tout au bout venaient les portes de l'atrium; puis, sur la voie publique les propylées communs à tout l'édifice, dont l'agencement artistique donnait aux passants un avant-goût de ce que l'on voyait à l'intérieur.

1. Ap. Migne ἡμισφαίριον, inexplicable.

II. — Pèlerin de Bordeaux (Geyer, *Itinera*, pages 22 s.; citat. Pèl. Bord.). Inde ut eas foris murum de Sion, euntibus ad porta Neapolitana...; a sinistra autem parte est monticulus Golgotha, ubi dominus crucifixus est. Inde quasi ad lapidem missum est cripta, ubi corpus eius positum fuit et tertia die resurrexit; ibidem modo iusso Constantini imperatoris basilica facta est, id est dominicum, mirae pulchritudinis, habens ad latus excepturia, unde aqua levatur, et balneum a tergo, ubi infantes lavantur.

III. — S. Cyrille de Jérusalem, *Catéchèses* (d'après *PG.*, **33**; citat. Cyr. H.).

I. **1.** Οὗτος ἐσταυρώθη ὑπὲρ τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν ἀληθῶς. Κἂν γὰρ ἀρνήσασθαι βουληθῇς, ὁ τόπος ἐλέγχει σε φαινόμενος, ὁ μακάριος οὗτος Γολγοθᾶς, ἐν ᾧ νῦν, διὰ τὸν ἐν αὐτῷ σταυρωθέντα, συγκεκροτήμεθα· καὶ τοῦ ξύλου τοῦ σταυροῦ πᾶσα λοιπὸν ἡ οἰκουμένη κατὰ μέρος ἐπληρώθη (iv, 10). — **2.** Πολλαὶ τυγχάνουσιν ἀληθεῖς, ἀγαπητοί, περὶ Χριστοῦ μαρτυρίαι... Τὸ ξύλον τὸ ἅγιον τοῦ σταυροῦ μαρτυρεῖ, μέχρι σήμερον παρ' ἡμῖν φαινόμενον, καὶ διὰ τῶν κατὰ πίστιν ἐξ αὐτοῦ λαμβανόντων, ἐντεῦθεν τὴν οἰκουμένην πᾶσαν σχεδὸν ἤδη πληρῶσαν... Ὁ Γολγοθᾶς ὁ ἅγιος οὗτος ὁ ὑπερανεστηκώς, μαρτυρεῖ φαινόμενος· τὸ μνῆμα τῆς ἁγιότητος μαρτυρεῖ, καὶ ὁ λίθος ὁ μέχρι σήμερον κείμενος (x, 19).

I. **1.** Celui-ci a été véritablement crucifié pour nos péchés. Quand bien même tu voudrais le nier, tu serais convaincu de mensonge par la présence de ce saint lieu du Golgotha, où maintenant nous sommes réunis à cause de celui qui y a été crucifié; du reste, l'univers entier est rempli des fragments du bois de la croix. — **2.** Il existe, bien-aimés, beaucoup de témoignages véridiques sur le Christ... Il témoigne, le saint bois de la croix, qui se voit chez nous jusqu'à ce jour et dont, à cause de ceux qui en prennent par dévotion, le monde entier est déjà à peu près rempli. Ce saint Golgotha, qui domine, témoigne aussi par sa présence : le monument de la sainteté et la pierre qui gît ici

— **3.** Κἂν γὰρ ἀρνήσομαι νῦν, ἐλέγχει με οὗτος ὁ Γολγοθᾶς, οὗ πλησίον νῦν πάντες πάρεσμεν· ἐλέγχει με τοῦ σταυροῦ τὸ ξύλον, τὸ κατὰ μικρὸν ἐντεῦθεν πάσῃ τῇ οἰκουμένῃ λοιπὸν διαδοθέν. — **4.** Ἀλλ' αὐτάρκη καὶ ταῦτα λέγεσθαι, διὰ τὸ τοῦ καιροῦ στενὸν... Καίτοιγε οὐκ ἔστιν ποτὲ καμεῖν ἀκούοντας τὰ περὶ τοῦ Δεσπότου στεφανουμένου, καὶ μάλιστα ἐν τῷ παναγίῳ τούτῳ Γολγοθᾷ. Ἄλλοι μὲν γὰρ ἀκούουσι μόνον, ἡμεῖς δὲ καὶ βλέπομεν, καὶ ψηλαφῶμεν... Ἐσταυρώθη ὁ Κύριος, εἴληφας τὰς μαρτυρίας. Ὁρᾷς τοῦ Γολγοθᾶ τὸν τόπον... Ἐπιβοᾷς ἐπαίνῳ, ὡς συντιθέμενος. Βλέπε μήποτε ἐν καιρῷ διωγμοῦ ἀρνήσῃ. — **5.** Καὶ τὸ μὲν μερίζονται, περὶ τούτου δὲ λαγχάνουσιν· ἆρα καὶ τοῦτῳ γέγραπται; Οἴδασιν οἱ σπουδαῖοι τῆς Ἐκκλησίας ψαλμῳδοί, οἱ τὰς ἀγγελικὰς μιμούμενοι στρατιὰς καὶ πάντοτε τὸν Θεὸν ἀνυμνοῦντες· οἱ καταξιούμενοι ψάλλειν ἐν τῷ Γολγοθᾷ τούτῳ καὶ λέγειν· Διεμερίσαντο τὰ ἱμάτιά μου κτλ. — **6.** Ἐλέγξει σε ... ὁ Γολγοθᾶς οὗτος ὁ ἅγιος, ὁ ὑπερανεστὼς, καὶ μέχρι σήμερον φαινόμενος, καὶ δεικνύων μέχρι νῦν, ὅπως διὰ Χριστὸν αἱ πέτραι τότε ἐρράγησαν· τὸ μνῆμα τὸ πλησίον, ὅπου ἐτέθη· καὶ ὁ ἐπιτεθεὶς τῇ θύρᾳ λίθος, ὁ μέχρι σήμερον παρὰ τῷ μνημείῳ κείμενος (XIII, 4, 22, 23, 26, 39).

II. **1.** Ζητοῦμεν δὲ γνῶναι σαφῶς, ποῦ τέθαπται. Χειροποίητος ἆρα ὁ τάφος; ἆρα κατὰ τοὺς τῶν βασιλέων τάφους ὑπερανέχει τῆς γῆς; ἐκ λίθων γεγένηται τὸ μνῆμα συγκειμένων; καὶ τούτῳ δὲ τί ἐπιτίθεται; Εἴπατε ἡμῖν, ὦ προφῆται, καὶ τοῦ τάφου τὴν ἀκρίβειαν, ποῦ τίθεται, καὶ ποῦ αὐτὸν ζητήσομεν. Οἱ δέ φασιν· Ἐμβλέψατε εἰς τὴν στερεὰν πέτραν, ἣν ἐλατομήσατε· ἐμβλέψατε καὶ ἴδετε. Ἔχεις ἐν Εὐαγγελίοις· Ἐν μνήματι λαξευτῷ, ὃ ἦν λελατομημένον ἐκ πέτρας (XIII, 35). — **2.** Θέλεις δὲ γνῶναι καὶ τὸν τόπον; Λέγει πάλιν ἐν Ἄσμασιν· Εἰς κῆπον καρύας κατέβην. κῆπος γὰρ ἦν ὅπου ἐσταυρώθη. Εἰ γὰρ καὶ τὰ μάλιστα νῦν βασιλικαῖς δωρεαῖς ἐφαιδρύνθη, ἀλλὰ κῆπος ἦν πρότερον, καὶ τὰ σύμβολα τούτου μένει καὶ τὰ λείψανα. — **3.** Καὶ πόθεν ἐγήγερται ὁ Σωτήρ; Λέγει ἐν τοῖς Ἄσμασι τῶν ᾀσμάτων· Ἀνάστα, ἐλθὲ, ἡ πλησίον μου· καὶ ἐν τοῖς ἑξῆς· Ἐν σκέπῃ τῆς πέτρας. Σκέπην τῆς πέτρας εἶπε τὴν τότε πρὸ τῆς θύρας τοῦ σωτηρίου μνήματος οὖσαν σκέπην, καὶ ἐξ αὐτῆς τῆς πέτρας, καθὼς σύνηθες ἐνταῦθα γίνεσθαι πρὸ τῶν μνημάτων, λελαξευμένην. Νῦν γὰρ οὐ φαίνεται, ἐπειδὴ τότε ἐξεκολάφθη τὸ προσκέπασμα διὰ τὴν παροῦσαν εὐκοσμίαν. Πρὸ γὰρ τῆς βασιλικῆς φιλοτιμίας τῆς κατασκευῆς τοῦ μνήματος, σκέπη ἦν ἔμπροσθεν τῆς πέτρας. — **4.** Ἀλλὰ ποῦ ἐστιν ἡ πέτρα, ἡ ἔχουσα τὴν σκέπην; ἆρα περὶ τὰ μέσα τῆς πόλεως κεῖται, ἢ περὶ τὰ τείχη καὶ τὰ τελευταῖα; καὶ πότερον ἐν τοῖς ἀρχαίοις τείχεσίν ἐστιν, ἢ τοῖς ὕστερον γενομένοις προτειχίσμασι; Λέγει τοίνυν ἐν τοῖς Ἄσμασιν· Ἐν σκέπῃ τῆς πέτρας, ἐχόμενα τοῦ προτειχίσματος. — **5.** Πολλοὶ μάρτυρές εἰσιν τῆς τοῦ Σωτῆρος ἀναστάσεως ... Πέτρα τοῦ μνήματος ἡ ὑποδεξαμένη, καὶ ὁ λίθος ἀντικαταστήσεται εἰς πρόσωπον Ἰουδαίων· αὐτὸς γὰρ εἶδε τὸν Κύριον, καὶ ὁ λίθος ὁ τότε ἀποκυλισθεὶς, αὐτὸς μαρτυρεῖ τῇ ἀναστάσει, μέχρι σήμερον κείμενος (XIV, 5, 9, 22). — **6.** Οἱ δὲ νῦν βασιλεῖς δι' εὐσέβειαν, ἀργυρένδυτον καὶ χρυσοκόλλητον τὴν ἁγίαν ἐκκλησίαν ταύτην ἐν ᾗ πάρεσμεν, τῆς τοῦ Σωτῆρος Θεοῦ Ἀναστάσεως, ἐξειργάσαντο· καὶ τοῖς ἐξ ἀργύρου, καὶ χρυσοῦ, καὶ λίθων τιμίων κειμηλίοις ἐφαίδρυναν. Ὁ τῆς ἁγίας ἐκκλησίας οὗτος οἶκος, ὁ τῇ φιλοχρίστῳ προαιρέσει τοῦ, ἐπὶ τῆς μακαρίας μνήμης, Κωνσταντίνου τοῦ βασιλέως οἰκοδομηθείς τε

jusqu'à notre époque sont encore autant de témoins. — **3.** Quand même je le nierais maintenant, ils me réfuteraient, ce Golgotha, près duquel nous nous trouvons tous, et le bois de la croix distribué d'ici en détail à la terre entière. — **4.** Ces paroles suffiront, à cause du temps qui nous presse... Bien qu'il ne soit pas fatigant sans doute d'entendre parler des couronnes du Maître surtout dans ce très saint Golgotha. D'autres en effet ne font qu'entendre, mais nous, nous voyons et nous touchons... Le Seigneur fut crucifié, tu en as eu les témoignages. Tu vois ce lieu du Golgotha... Tu acclames par des louanges marquant ainsi ton assentiment. Prends garde de ne pas nier au jour de la persécution. — **5.** Et ils partagent le manteau et tirent au sort la tunique. Ceci n'est-il pas écrit? Ils le savent bien les zélés psalmistes de l'Église, qui à l'imitation des troupes angéliques disent à Dieu des hymnes sans fin, et ont l'honneur de chanter sur ce Golgotha ces paroles : Ils ont divisé mes vêtements, etc. — **6.** Il te convaincra, ce saint Golgotha, qui domine, et se voit jusqu'à ce jour, montrant aujourd'hui encore que les rochers se sont alors fendus à cause du Christ; de même ce tombeau tout proche où il fut déposé, et la pierre de fermeture qui gît près du tombeau jusqu'à l'heure présente.

II. **1.** Cherchons à connaître exactement le lieu de sa sépulture. Est-ce un tombeau fait de main d'homme? S'élève-t-il au-dessus du sol comme les mausolées royaux? Est-ce un monument de pierres appareillées? Et comment était-il fermé! Faites-nous, ô prophètes, une description minutieuse du sépulcre où il est placé et où nous le chercherons. Ceux-ci disent : Considérez le roc solide que vous avez taillé, regardez et voyez. Vous avez dans les évangiles : Dans un monument creusé, pratiqué dans le roc. — **2.** Veux-tu connaître ce lieu? Il est encore dit dans le Cantique : Je suis descendu dans le jardin du noyer; car c'était un jardin où il fut crucifié. Quoique tout resplendisse, surtout à présent, des dons impériaux, il y avait autrefois ici un jardin dont il reste des indices et des vestiges. — **3.** D'où le Sauveur est-il ressuscité? Il dit dans le Cantique des Cantiques : Lève-toi, viens, ma parente. Et plus loin : sous l'abri du rocher. Par cet abri du rocher, il entend l'abri existant alors devant la porte du monument du Sauveur, et taillé dans le même roc, comme il est d'usage de le faire dans ce pays à l'entrée des tombeaux. Maintenant, il a disparu; car ce vestibule a été rasé pour la belle ordonnance de la construction actuelle. Avant que la munificence impériale eût embelli ce sépulcre, il y avait un abri devant la roche. — **4.** Où est donc la roche qui contient la grotte? Est-elle située au milieu de la ville ou autour des murailles et dans les faubourgs? Est-elle à l'intérieur des vieux murs, ou en deçà des avant-murs créés dans la suite? Il dit dans le Cantique : Dans la grotte du rocher proche de l'avant-mur. — **5.** Nombreux sont les témoins de la résurrection du Sauveur... : le roc du tombeau qui l'a reçu, et la pierre se dresseront à la face des Juifs, car elle a vu le Seigneur. La pierre qui fut roulée alors, qui est là encore aujourd'hui, témoigne de la résurrection. — **6.** La piété des Souverains actuels a revêtu d'argent et d'or cette sainte église de la Résurrection du Dieu Sauveur dans laquelle nous sommes réunis, et l'a ornée de vases d'argent, d'or et de pierres précieuses. Le bâtiment de cette sainte église, qui a été élevé par le dessein très chrétien de l'empereur Constantin de bienheureuse mémoire, est, comme tu le vois, ainsi resplendissant.

καί, ὡς ὁρᾷς, οὕτως φαιδρυνθείς (XIV, 14, 22). — **7.** Εἰσήειτε πρῶτον εἰς τὸν προαύλιον τοῦ βαπτιστηρίου οἶκον, καὶ πρὸς δυσμὰς ἑστῶτες ... ἀπετάττεσθε τῷ Σατανᾷ... Μάθητε τίνων ἦν σύμβολα, τὰ ὑφ' ὑμῶν ἐν τῷ ἐσωτέρῳ οἴκῳ γενόμενα ... Μετὰ ταῦτα, ἐπὶ τὴν ἁγίαν τοῦ θείου βαπτίσματος ἐχειραγωγεῖσθε κολυμβήθραν, ὡς ὁ Χριστὸς ἀπὸ τοῦ σταυροῦ ἐπὶ τὸ προκείμενον μνῆμα (XIX, 2; XX, 1, 4). — **8.** Μετὰ τὴν σύναξιν εἰς τὸν ἅγιον τῆς ἀναστάσεως τόπον εἰσερχόμενοι, κατηχήσεων ἄλλων ἀκούσεσθε, Θεοῦ θέλοντος (XVIII, 33).

7. Vous êtes entrés d'abord dans le vestibule du baptistère, et vous tenant tournés vers l'occident, vous renoncez à Satan... Apprenez ce que signifient les cérémonies accomplies dans la salle intérieure... Après cela, vous avez été amenés à la sainte piscine du divin baptême, comme le Christ, de la croix, a été porté à son tombeau situé vis-à-vis. — **8.** Après la synaxe, introduits au sanctuaire de la Résurrection, vous entendrez, s'il plaît à Dieu, d'autres catéchèses.

IV. — ÉTHÉRIE (d'après GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, pp. 71 ss.; cit. ÉTH.).

I. *Ordinaire des féries.* — **1.** Ut autem sciret affectio vestra, quæ operatio singulis diebus cotidie in locis sanctis habeatur, certas vos facere debui sciens, quia libenter haberetis hæc cognoscere : Nam singulis diebus ante pullorum cantum aperiuntur omnia hostia Anastasis et descendent omnes monazontes et parthenæ, ut hic dicunt, et non solum hii, sed et laici præter viri aut mulieres, qui tamen volunt maturius vigilare. Et ex ea hora usque in lucem dicuntur ymni et psalmi responduntur, similiter et antiphonæ : et cata singulos ymnos fit oratio. Nam presbyteri bini vel terni, similiter et diacones, singulis diebus vices habent simul cum monazontes, qui cata singulos ymnos vel antiphonas orationes dicunt. — **2.** Jam autem ubi cœperit lucescere, tunc incipiunt matutinos ymnos dicere. Ecce et supervenit episcopus cum clero et statim ingreditur intro spelunca et de intro cancellos primum dicet orationem pro omnibus; commemorat etiam ipse nomina, quorum vult, sic benedicet cathecuminos. Item dicet orationem et benedicet fideles. Et post hoc exeunte episcopo de intro cancellos omnes ad manum ei accedunt, et ille eos uno et uno benedicet exiens jam ac sic fit missa jam luce. — **3.** Item hora sexta denuo descendent omnes similiter ad Anastasim et dicuntur psalmi et antiphonæ, donec commonetur episcopus, similiter descendet et non sedet, sed statim intrat intra cancellos intra Anastasim, id est intra speluncam, ubi et mature, et inde similiter primum facit orationem, sic benedicet fideles, et sic exiens de < intro > cancellos similiter ei ad manum acceditur. Ita ergo et hora nona fit sicuti et ad sexta. — **4.** Hora autem decima, quod appellant hic licinicon, nam nos dicimus lucernare, similiter se omnis multitudo colliget ad Anastasim, incenduntur omnes candelæ et cerei et fit lumen infinitum. Lumen autem de foris non affertur, sed de spelunca interiori eicitur, ubi noctu ac die semper lucerna lucet, id est de intro cancellos, dicuntur etiam psalmi lucernares, sed et antiphonæ diutius. Ecce et commonetur episcopus et descendet et sedet susum nec non etiam et presbyteri sedent locis suis, dicuntur ymni vel antiphonæ. — **5.** Et at ubi perdicti fuerint juxta consuetudinem, levat se episcopus et stat ante cancellum, id est ante speluncam, et unus ex diaconibus facit commemorationem singulorum, sicut solet esse consuetudo. Et diacono dicente singulorum nomina semper pisinni plurimi stant respondentes semper : kyrie eleyson, quod dicimus nos : miserere Domine, quorum voces infinitæ sunt. — **6.** Et at ubi diaconus perdixerit omnia, quæ dicere habet, dicet orationem primum episcopus et orat pro omnibus et sic orant omnes, tam fideles quam et cathecumini simul. Item mittet vocem diaconus, ut unusquisque, quomodo stat, cathecuminus inclinet caput, et sic dicet episcopus stans benedictionem super cathecuminos. Item fit oratio et denuo mittit diaconus vocem et commonet, ut unusquisque stans fidelium inclinent capita sua, item mittet fideles episcopus et sic fit missa Anastasi. — **7.** Et incipient episcopo ad manum accedere singuli. Et postmodum de Anastasim usque ad Crucem < cum > ymnis ducitur episcopus, simul et omnis populus vadet. Ubi cum perventum fuerit, primum facit orationem, item benedicet cathecuminos, item fit alia oratio, item benedicit fideles. Et post hoc denuo tam episcopus quam omnis turba vadet denuo post Crucem et ibi denuo similiter fit sicuti et ante Crucem. Et similiter ad manum episcopo acceditur sicut ad Anastasim ita et ante Crucem, ita et post Crucem. Candelæ autem vitreæ ingentes ubique plurimæ pendent et cereofala plurima sunt tam ante Anastasim quam etiam ante Crucem, sed et post Crucem; finiuntur ergo hæc omnia cum tenebris. Hæc operatio cotidie per dies sex ita habetur ad Crucem et ad Anastasim.

II. *Ordinaire du dimanche.* — **1.** Septima autem die, id est dominica die, ante pullorum cantum colliget se omnis multitudo, quæcumque esse potest in eo loco, ac si per pascha in basilica, quæ est loco juxta Anastasim, foras tamen, ubi luminaria pro hoc ipsud pendent. Dum enim verentur, ne ad pullorum cantum non occurrant, antecessus veniunt et ibi sedent. Et dicuntur ymni nec non et antiphonæ, et fiunt orationes cata singulos ymnos vel antiphonas. Nam et presbyteri et diacones semper parati sunt in eo loco ad vigilias propter multitudinem, quæ se colliget. Consuetudo enim talis est, ut ante pullorum cantum loca sancta non aperiantur. — **2.** Mox autem primus pullus cantaverit, statim descendet episcopus et intrat intro speluncam ad Anastasim, aperiuntur hostia et intrat omnis multitudo ad Anastasim, ubi jam luminaria infinita lucent, et quemadmodum ingressus fuerit populus, dicet psalmum quicumque de presbyteris et respondent omnes, post hoc fit oratio. Item dicet psalmum quicumque de diaconibus, similiter fit oratio, dicitur et tertius psalmus a quocumque clerico, fit et tertio oratio et commemoratio omnium. — **3.** Dictis ergo his tribus psalmis et factis orationibus tribus ecce etiam thymiataria inferuntur intro spelunca Anastasis, ut tota basilica Anastasis repleatur odoribus. Et tunc ibi stat episcopus intro cancellos, prendet evangelium et accedet ad hostium et leget resurrectionem Domini episcopus ipse. Quod cum cœperit legi, tantus rugitus et mugitus fit omnium hominum et tantæ lacrimæ, ut quamvis durissimus possit moveri in lacrimis Dominum pro nobis tanta sustinuisse. — **4.** Lecto ergo evangelio exit episcopus et ducitur cum ymnis ad Crucem et omnis populus cum illo. Ibi denuo dicitur unus psalmus et fit oratio. Item benedicit fideles et fit missa.

Et exeunti episcopo omnes ad manum accedunt. Mox autem recipit se episcopus in domum suam, et jam ex illa hora revertantur omnes monazontes ad Anastasim et psalmi dicuntur et antiphonæ usque ad lucem et cata singulos psalmos vel antiphonas fit oratio; vicibus enim quotidie presbyteri et diacones vigilant ad Anastasim cum populo. De laicis etiam viris aut mulieribus, si qui volunt, usque ad lucem loco sunt, si qui nolunt, revertuntur in domos suas et reponent se dormito. — **5.** Cum luce autem, quia dominica dies est, et proceditur in ecclesia majore, quam fecit Constantinus, quæ ecclesia in Golgotha est post Crucem, et fiunt omnia secundum consuetudinem, qua et ubique fit die dominica. Sane quia hic consuetudo sic est, ut de omnibus presbyteris, qui sedent, quanti volunt, prædicent, et post illos omnes episcopus prædicat, quæ prædicationes propterea semper dominicis diebus sunt, ut semper erudiatur populus in scripturis et in Dei dilectione : quæ prædicationes dum dicuntur, grandis mora fit, ut fiat missa ecclesiæ, et ideo ante quartam horam aut forte quintam missa fuit. — **6.** At ubi autem missa facta fuerit ecclesiæ juxta consuetudinem, qua et ubique fit, tunc de ecclesia monazontes cum ymnis ducunt episcopum usque ad Anastasim. Cum autem cœperit episcopus venire cum ymnis, aperiuntur omnia hostia de basilica Anastasis, intrat omnis populus, fidelis tamen, nam cathecumini non. Et at ubi intraverit populus, intrat episcopus et statim ingreditur intra cancellos [martyrii] speluncæ. Primum aguntur gratiæ Deo, et sic fit oratio pro omnibus, postmodum mittet vocem diaconus, ut inclinent capita sua omnes, quomodo stant, et sic benedicet eos episcopus stans intra cancellos interiores et postmodum egreditur. — **7.** Egredienti autem episcopo omnes ad manum accedent. Ac sic est, ut prope usque ad quintam aut sextam horam protraitur missa. Item et ad lucernare similiter fit juxta consuetudinem cotidianam. Hæc ergo consuetudo singulis diebus ita per totum annum custoditur exceptis diebus sollennibus, quibus et ipsis quemadmodum fiat infra annotabimus.

III. *Noël-Épiphanie et Présentation au Temple.* — **1.** Ac sic pervenitur in Jerusolima ea hora, qua incipit homo hominem posse cognoscere, id est prope luce, ante tamen quam lux fiat. Ubi cum perventum fuerit, statim sic in Anastase ingreditur episcopus et omnes cum eo, ubi luminaria jam supra modo lucent. Dicitur ergo ibi unus psalmus, fit oratio, benedicuntur ab episcopo primum cathecumini, item fideles. Recipit se episcopus et vadent se unusquisque ad hospitium suum, ut se resumant. Monazontes autem usque ad lucem ibi sunt et ymnos dicunt. — **2.** At ubi autem resumpserit se populus hora incipiente secunda, colligent se omnes in ecclesia majore, quæ est in Golgotha. Qui autem ornatus sit illa die ecclesiæ vel Anastasis aut Crucis aut in Bethleem, superfluum fuit scribi. Ubi extra aurum et gemmas aut sirico nichil aliud vides; nam et si vela vides, auroclava oloserica sunt, si cortinas vides, similiter auroclavæ olosericæ sunt. Ministerium autem omne genus aureum gemmatum profertur illa die. Numerus autem vel ponderatio de ceriofalis vel cicindelis aut lucernis vel diverso ministerio nunquid vel æstimari aut scribi potest? — **3.** Nam quid dicam de ornatu fabricæ ipsius, quam Constantinus sub præsentia matris suæ, in quantum vires regni sui habuit, hornavit auro, musivo et marmore pretioso tam ecclesiam majorem quam Anastasim vel ad Crucem vel cetera loca sancta in Jerusolima? — **4.** Sed ut redeamus ad rem, fit ergo prima die missa in ecclesia majore, quæ est in Golgotha. Et quoniam dum prædicant, vel legent singulas lectiones vel dicunt ymnos, omnia tamen apta ipsi diei, et inde postmodum cum missa ecclesiæ facta fuerit, itur cum ymnis ad Anastasim juxta consuetudinem : ac sic fit missa forsitan sexta hora. — **5.** Ipsa autem die similiter et ad lucernare juxta consuetudinem cotidianam fit. Alia denuo die similiter in ipsa ecclesia proceditur in Golgotha, hoc idem et tertia die; per triduo ergo hæc omnis lætitia in ecclesia, quam fecit Constantinus, celebratur usque ad sextam... Septima die in Anastase, octava die ad Crucem. — **6.** Sane quadragesimæ de epiphania valde cum summo honore hic celebrantur. Nam eadem die processio est in Anastase et omnes procedunt et ordine suo aguntur omnia cum summa lætitia ac si per pascha. Prædicant etiam omnes presbyteri et sic episcopus semper de eo loco tractantes evangelii, ubi quadragesima die tulerunt Dominum in templo Joseph et Maria et viderunt eum Symeon vel Anna prophetissa filia Fanuhel et de verbis eorum, quæ dixerunt viso Domino, vel de oblatione ipsa, quam optulerunt parentes. Et postmodum celebratis omnibus per ordinem, quæ consuetudinis sunt, aguntur sacramenta et sic fit missa.

IV. *En carême.* — **1.** Singuli autem dies singularum ebdomadarum aguntur sic, id est, ut die dominica de pullo primo legat episcopus intra Anastase locum resurrectionis Domini de evangelio, sicut et toto anno dominicis diebus fit, et similiter usque ad lucem aguntur ad Anastasem et ad Crucem, quæ et toto anno dominicis diebus fiunt. — **2.** Postmodum mane sicut et semper dominica die proceditur et aguntur, quæ dominicis diebus consuetudo est agi, in ecclesia majore, quæ appellatur Martyrio, quæ est in Golgotha post Crucem. Et similiter missa de ecclesia facta ad Anastase itur cum ymnis, sicut semper dominicis diebus fit. Hæc ergo dum aguntur, fecit se hora quinta; lucernare hoc idem hora sua fit sicut semper ad Anastasem et ad Crucem, sicut et singulis locis sanctis fit; dominica enim die nona fit. — **3.** Item secunda feria similiter de pullo primo ad Anastasem itur sicut et toto anno et aguntur usque ad mane, quæ semper. Denuo ad tertia itur ad Anastasim et aguntur, quæ toto anno ad sextam solent agi, quoniam in diebus quadragesimarum et hoc additur, ut et ad tertiam eatur. Item ad sextam et nonam et lucernare ita aguntur, sicut consuetudo est per totum annum agi semper in ipsis locis sanctis. — **4.** Similiter et tertia feria similiter omnia aguntur sicut et secunda feria. Quarta feria autem similiter itur de nocte ad Anastase et aguntur ea, quæ semper, usque ad mane, similiter et ad tertiam et ad sextam. Ad nonam in Syon proceditur... Cum autem facta fuerit missa, inde cum ymnis populus deducet episcopum usque ad Anastasem; inde sic venitur, ut cum intratur in Anastase, jam et hora lucernari sit; sic dicuntur ymni et antiphonæ, fiunt orationes et fit missa lucernaris in Anastase et ad Crucem. — **5.** Missa autem lucernarii in isdem diebus, id est quadragesimarum, serius fit semper quam per toto anno. Quinta feria autem similiter omnia aguntur sicut secunda feria et tertia feria. Sexta feria autem similiter omnia aguntur sicut quarta feria et similiter ad nonam in Syon itur et similiter inde cum ymnis usque ad Anastase adduccetur

episcopus. Sed sexta feria vigiliæ in Anastase celebrantur ab ea hora, qua de Sion ventum fuerit cum ymnis, usque in mane, id est de hora lucernarii, quemadmodum intratum fuerit in alia die mane, id est sabbato. Fit autem oblatio in Anastase maturius, ita ut fiat missa ante solem. — **6**. Tota autem nocte vicibus dicuntur psalmi responsorii, vicibus antiphonæ, vicibus lectiones diversæ, quæ omnia usque in mane protrahuntur. Missa autem, quæ fit sabbato ad Anastase, ante solem fit, hoc est oblatio, ut ea hora, qua incipit sol procedere, et missa in Anastase facta sit. Sic ergo singulæ septimanæ celebrantur quadragesimarum. — **7**. Quod autem dixi, maturius fit missa sabbato, id est ante solem, propterea fit, ut citius absolvant hi, quos dicunt hic ebdomadarios. Nam talis consuetudo est hic jejuniorum in quadragesimis, ut hi, quos appellant ebdomadarios, id est qui faciunt septimanas, dominica die quia hora quinta fit missa, ut manducent. Et quemadmodum prandiderint dominica die, jam non manducant nisi sabbato mane, mox communicaverint in Anastase. Propter ipsos ergo, ut citius absolvant, ante sole fit missa in Anastase sabbato. Quod autem dixi, propter illos fit missa mane non quod illi soli communicent, sed omnes communicant, qui volunt eadem die in Anastase communicare. — **8**. (Après la cérémonie du Lazarium, la veille des Rameaux.) Revertuntur ergo omnes ad civitatem rectus ad Anastase et fit lucernare juxta consuetudinem.

V. *Semaine Sainte*. — **1**. Alia ergo die, id est dominica, qua intratur in septimana paschale, quam hic appellant septimana major, celebratis de pullorum cantu his, quae consuetudinis sunt in Anastase vel ad Crucem usque ad mane agi : die ergo dominica proceditur juxta consuetudinem in ecclesia majore, quæ appellatur Martyrium. Propterea autem Martyrium appellatur, quia in Golgotha est, id est post Crucem, ubi Dominus passus est, et ideo Martyrio. Cum ergo celebrata fuerint omnia juxta consuetudinem in ecclesia majore, et antequam fiat missa, mittet vocem archidiaconus et dicit primum : ista septimana omni, id est de die crastino, hora nona, omnes ad Martyrium conveniamus, id est in ecclesia majore... Facta ergo missa in ecclesia majore, id est ad Martyrium deducitur episcopus cum ymnis ad Anastase. — **2**. (Au retour de l'Éleona, le soir du même jour.) Porro jam sera pervenitur ad Anastase. Ubi cum ventum fuerit, quamlibet sero sit, tamen fit lucernare, fit denuo oratio ad Crucem et dimittitur populus. — **3**. Item alia die, id est secunda feria, aguntur, quæ consuetudinis sunt de pullo primo agi usque ad mane ad Anastase, similiter et ad tertia et ad sexta aguntur ea, quæ totis quadragesimis. Ad nona autem omnes in ecclesia majore, id est ad Martyrium, colligent se et ibi usque ad horam primam noctis semper ymni et antiphonæ dicuntur, lectiones etiam aptæ diei et loco leguntur, interpositæ semper orationes. Lucernarium etiam agitur ibi, cum ceperit hora esse; sic est ergo, ut nocte etiam fit missa ad Martyrium. Ubi cum facta fuerit missa, inde cum ymnis ad Anastase ducitur episcopus. In quo autem ingressus fuerit in Anastase, dicitur unus ymnus, fit oratio, benedicuntur cathecumini, item fideles, et fit missa. — **4**. Item tertia feria similiter omnia fiunt sicut secunda feria. Item quarta feria aguntur omnia per tota die a pullo primo sicut secunda feria et tertia feria, sed posteaquam missa facta fuerit noctead Martyrium et deductus fuerit episcopus cum ymnis ad Anastase, statim intrat episcopus in spelunca, quæ est in Anastase, et stat intra cancellos, presbyter autem ante cancellum stat et accipit evangelium et legit illum locum, ubi Judas Scariothes hivit ad Judeos et definivit quid ei darent, ut traderet Dominum. Qui locus at ubi lectus fuerit, tantus rugitus et mugitus est totius populi, ut nullus sit, qui moveri non possit in lacrimis in ea hora. Postmodum fit oratio, benedicuntur cathecumini, postmodum fideles et fit missa. — **5**. Item quinta feria aguntur ea de pullo primo, quæ consuetudinis est usque ad mane ad Anastase, similiter ad tertia et ad sexta. Octava autem hora juxta consuetudinem ad Martyrium colliget se omnis populus, propterea autem temporius quam ceteris diebus, quia citius missa fieri necesse est. Itaque ergo collecto omni populo aguntur, quæ agenda sunt, fit ipsa die oblatio ad Martyrium et facitur missa hora forsitan decima ibidem... Facta ergo missa Martyrii venitur post Crucem, dicitur ibi unus ymnus tantum, fit oratio et offeret episcopus ibi oblationem, et communicant omnes. Excepta enim ipsa die una per totum annum nunquam offeritur post Crucem nisi ipsa die tantum. Facta ergo et ibi missa itur ad Anastase, fit oratio, benedicuntur iuxta consuetudinem cathecumini et sic fideles et fit missa. — **6**. (Le vendredi saint à l'aube.) Sic deducitur episcopus a Gessemani usque ad portam et inde per totam civitatem usque ad Crucem. Ante Crucem autem at ubi ventum fuerit, jam lux quasi clara incipit esse. Ibi denuo legitur ille locus de evangelio, ubi adducitur Dominus ad Pilatum, et omnia quæcumque scripta sunt Pilatum ad Dominum dixisse aut ad Judeos totum legitur. Postmodum autem alloquitur episcopus populum confortans eos, quoniam et tota nocte laboraverint et adhuc laboraturi sint ipsa die, ut non lassentur, sed habeant spem in Deo, qui eis pro eo labore majorem mercedem redditurus sit. — **7**. (Hora prope secunda diei). Et sic ponitur cathedra episcopo in Golgotha post Crucem, quæ stat nunc, residet episcopus in cathedra, ponitur ante eum mensa sublinteata, stant in giro mensa diacones et affertur loculus argenteus deauratus, in quo est lignum sanctum crucis, aperitur et profertur, ponitur in mensa tam lignum crucis quam titulus. Cum ergo positum fuerit in mensa, episcopus sedens de manibus suis summitates de ligno sancto premet, diacones autem, qui in giro stant, custodent. Hoc autem propterea sic custoditur, quia consuetudo est, ut unus et unus omnis populus veniens, tam fideles quam cathecumini, acclinantes se ad mensam osculentur sanctum lignum et pertranseant. Et quoniam nescio quando dicitur quidam fixisse morsum et furasse de sancto ligno, ideo nunc a diaconibus, qui in giro stant, sic custoditur, ne qui veniens audeat denuo sic facere. — **8**. Ac sic ergo omnis populus transit unus et unus toti acclinantes se, primum de fronte, sic de oculis tangentes crucem et titulum, et sic osculantes crucem pertranseunt, manum autem nemo mittit ad tangendum. At ubi autem osculati fuerint crucem < et > pertransierint, stat diaconus, tenet anulum Salomonis et cornu illud, de quo reges unguebantur. Osculantur et cornu, attendunt et anulum [...] minus secunda [...] usque ad horam sextam omnis populus transit, per unum ostium intrans, per alterum perexiens, quoniam hoc in eo loco fit, in quo pridie, id est quinta feria, oblatio facta est. — **9**. At ubi autem sexta hora se

fecerit, sic itur ante Crucem, sive pluvia sive æstus sit, quia ipse locus subdivanus est, id est quasi atrium valde grande et pulchrum satis, quod est inter Cruce et Anastase. Ibi ergo omnis populus se colliget, ita ut nec aperiri possit. Episcopo autem cathedra ponitur ante Cruce et de sexta usque ad nona aliud nichil fit, nisi leguntur lectiones sic : id est ita legitur... et de apostolis sive de epistolis apostolorum vel de actionibus, ubicumque de passione Domini dixerunt, nec non et de evangeliis leguntur loca, ubi patitur. Item legitur de prophetis, ubi passurum Dominum dixerunt, item legitur de evangeliis, ubi de passione dicit. — **10.** Ac sic ab hora sexta usque ad horam nonam semper sic leguntur lectiones aut dicuntur ymni, ut ostendatur omni populo, quia quicquid dixerunt prophetæ futurum de passione Domini, ostendatur tam per evangelia quam etiam per apostolorum scripturas factum esse. Et sic per illas tres horas docetur populus omnis nichil factum esse, quod non prius dictum sit, et nichil dictum esse, quod non totum completum sit. Semper autem interponuntur orationes, quæ orationes et ipsæ aptæ diei sunt. Ad singulas autem lectiones et orationes tantus affectus et gemitus totius populi est, ut mirum sit... Post hoc cum cœperit se jam hora nona facere, legitur jam ille locus de evangelio cata Iohannem, ubi reddidit spiritum; quo lecto jam fit oratio et missa. — **11.** At ubi autem missa facta fuerit de ante Cruce, statim omnes in ecclesia majore ad Martyrium [ ] aguntur ea, quæ per ipsa septimana de hora nona, qua ad Martyrium convenitur, consueverunt agi usque ad sero per ipsa septimana. Missa autem facta de Martyrium venitur ad Anastase; et ibi cum ventum fuerit, legitur ille locus de evangelio, ubi petit corpus Domini Ioseph a Pilato < et > ponet illud in sepulcro novo. Hoc autem lecto fit oratio, benedicuntur cathecumini, sic fit missa. Ipsa autem die non mittitur vox, ut pervigiletur ad Anastase, quoniam scit populum fatigatum esse, sed consuetudo est, ut pervigiletur ibi. Ac sic qui vult de populo, immo qui possunt, vigilant, qui autem non possunt, non vigilant ibi usque in mane, clerici autem vigilant ibi, id est qui aut fortiores sunt, aut juveniores. — **12.** Sabbato autem alia die iuxta consuetudinem fit ad tertia, item fit ad sexta; ad nonam autem jam non fit sabbato, sed parantur vigiliæ paschales in ecclesia majore, id est in Martyrium.

VI. *Pâques et le temps pascal.* — **1.** Vigiliæ autem paschales sic fiunt, quemadmodum ad nos; hoc solum hic amplius fit, quod infantes, cum baptidiati fuerint et vestiti, quemadmodum exierint de fonte, simul cum episcopo primum ad Anastase ducuntur. Intrat episcopus intro cancellos Anastasis, dicitur unus ymnus, et sic facit orationem episcopus pro eis, et sic venit ad ecclesiam majorem cum eis, ubi juxta consuetudinem omnis populus vigilat. Aguntur ibi, quæ consuetudinis est etiam et aput nos, et facta oblatione fit missa. — **2.** Et post facta missa vigiliarum in ecclesia majore statim cum ymnis venitur ad Anastase et ibi denuo legitur ille locus evangelii resurrectionis, fit oratio et denuo ibi offeret episcopus; sed totum ad momentum fit propter populum, ne diutius tardetur. — **3.** Sero autem illi dies paschales sic attenduntur quemadmodum et ad nos et ordine suo fiunt missæ per octo dies paschales, sicut et ubique fit per pascha usque ad octavas. Hic autem ipse ornatus est et ipsa compositio et per octo dies paschæ, quæ et per epiphania, tam in ecclesia majore, quam ad Anastase aut ad Crucem. — **3.** Proceditur autem ipse die dominica prima in ecclesia majore, id est ad Martyrium, et secunda feria et tertia feria, ubi ita tamen, ut semper missa facta de Martyrio ad Anastase veniatur cum ymnis. (Proceditur) quinta feria ad Anastase... sabbato ante Cruce, dominica die, id est octavis, denuo in ecclesia majore, id est ad Martyrium. — **4.** A pascha autem usque ad quinquagesima, id est pentecosten, hic penitus nemo jejunat, nec ipsi aputactitæ qui sunt. Nam semper ipsos dies sicut toto anno ita ad Anastase de pullo primo usque ad mane consuetudinaria aguntur, similiter et ad sexta et ad lucernare. Dominicis autem diebus semper in Martyrio, id est in ecclesia majore, proceditur juxta consuetudinem et inde itur ad Anastase cum ymnis. — **5.** Quinquagesimarum autem die, id est dominica, qua die maximus labor est populo, aguntur omnia sic de pullo quidem primo juxta consuetudinem : vigilatur in Anastase, ut legat episcopus locum illum evangelii, qui semper dominica die legitur, id est resurrectionem Domini, et postmodum sic ea aguntur in Anastase, quæ consuetudinaria sunt, sicut toto anno. Cum autem mane factum fuerit, procedit omnis populus in ecclesia majore, id est ad Martyrium, aguntur etiam omnia, quæ consuetudinaria sunt agi; prædicant presbyteri, postmodum episcopus, aguntur omnia legitima, id est offertur iuxta consuetudinem, qua dominica die consuevit fieri; sed eadem adceleratur missa in Martyrium, ut ante hora tertia fiat. — **6.** (Procession venant de l'Éléona.) Cum autem pervenitur ad portam civitatis, jam nox est et occurrent candelæ ecclesiasticæ vel ducentæ propter populo; de porta autem, quoniam satis est usque ad ecclesia majore, id est ad Martyrium, porro hora noctis forsitan secunda pervenitur, quia lente et lente itur totum pro populo, ne fatigentur pedibus. Et apertis valvis majoribus, quæ sunt de quintana parte, omnis populus intrat in Martyrium cum ymnis et episcopo. Ingressi autem in ecclesia dicuntur ymni, fit oratio, benedicuntur cathecumini et sic fideles; et inde denuo cum ymnis itur ad Anastase. Similiter ad Anastase cum ventum fuerit, dicuntur ymni seu antiphonæ, fit oratio, benedicuntur cathecumini, sic fideles; similiter fit et ad Crucem.

VII. *Catéchuménat et prédication.* — **1.** Et illud etiam scribere debui, quemadmodum docentur hi, qui baptidiantur per pascha. Nam qui dat nomen suum, ante diem quadragesimarum dat et omnium nomina annotat presbyter, hoc est ante illas octo septimanas, quibus dixi hic attendi quadragesimas. Cum autem annotaverit omnium nomina presbyter, postmodum alia die de quadragesimis, id est qua inchoantur octo ebdomadæ, ponitur episcopo cathedra media ecclesia majore, id est ad Martyrium, sedent hinc et inde presbyteri in cathedris et stant clerici omnes; et sic adducuntur unus et unus conpetens; si viri sunt cum patribus suis veniunt, si autem feminæ cum matribus suis. Et sic singulariter interrogat episcopus vicinos eius, qui intravit... Si probaverit sine reprehensione esse de his omnibus, quibus requisivit præsentibus testibus, annotat ipse manu sua nomen illius. — **2.** Consuetudo est enim hic talis, ut qui accedunt ad baptismum per ipsos dies quadraginta, quibus jejunatur, primum mature a clericis exorcizentur, mox missa facta fuerit de Anastase matutina. Et statim ponitur cathedra episcopo ad Martyrium in ecclesia majore et sedent

omnes in giro prope episcopo, qui baptidiandi sunt tam viri quam mulieres, etiam loco stant patres vel matres, nec non etiam qui volunt audire de plebe, omnes intrant et sedent, sed fideles. Cathecuminus autem ibi non intrat, tunc qua episcopus docet illos legem. — **3.** Hoc autem cathecisis appellatur. Et jam quando completæ fuerint septimanæ quinque, a quo docentur, tunc accipient simbolum, cujus simboli rationem similiter sicut omnium scripturarum rationem exponet eis singulorum sermonum carnaliter et sic spiritualiter, ita et simbolum exponet. — **4.** Cum autem ... superat illa una septimana paschalis, quam hic appellant septimana major, jam tunc venit episcopus mane in ecclesia majore ad Martyrium. Retro in absida post altarium ponitur cathedra episcopo, et ibi unus et unus vadet, vir cum patre suo aut mulier cum matre sua, et reddet simbolum episcopo. — **5.** Post autem venerint dies paschæ, per illos octo dies, id est a pascha usque ad octavas, quemadmodum missa facta fuerit de ecclesia, et itur cum ymnis ad Anastase, mox fit oratio, benedicuntur fideles et stat episcopus incumbens in cancello interiore, qui est in spelunca Anastasis, et exponet omnia, quæ aguntur in baptismo. Illa enim hora cathecuminus nullus accedet ad Anastase; tantum neofiti et fideles, qui volunt audire misteria, in Anastase intrant. Clauduntur autem ostia, ne qui cathecuminus se dirigat. Disputante autem episcopo singula et narrante, tantæ voces sunt collaudantium, ut porro foras ecclesia audiantur voces eorum. — **6.** Et quoniam in ea provincia pars populi et græce et siriste novit, pars etiam alia per se græce, aliqua etiam pars tantum siriste, itaque, quoniam episcopus, licet siriste noverit, tamen semper græce loquitur et nunquam siriste : itaque ergo stat semper presbyter, qui, episcopo græce dicente, siriste interpretatur, ut omnes audiant, quæ exponuntur. Lectiones etiam, quæcumque in ecclesia leguntur, quia necesse est græce legi, semper stat, qui siriste interpretatur propter populum, ut semper discant. Sane quicumque hic latini sunt, id est qui nec siriste nec græce noverunt, ne contristentur, et ipsis exponitur eis, quia sunt alii fratres et sorores græcolatini, qui latine exponunt eis.

VIII. *Encénies.* — **1.** Item dies enceniarum appellantur, quando sancta ecclesia, quæ in Golgotha est, quam Martyrium vocant, consecrata est Deo; sed et sancta ecclesia, quæ est ad Anastase, id est in eo loco, ubi Dominus resurrexit post passionem, ea die et ipsa consecrata est Deo. Harum ergo ecclesiarum sanctarum encenia cum summo honore celebrantur, quoniam crux Domini inventa est ipsa die. Et ideo propter hoc ita ordinatum est, ut quando primum sanctæ ecclesiæ suprascriptæ consecrabantur, ea dies esset, qua crux Domini fuerat inventa, ut simul omni lætitia eadem die celebrarentur. Et hoc per scripturas sanctas invenitur, quod ea dies sit enceniarum, qua et sanctus Salomon consummata domo Dei, quam ædificaverat, steterit ante altarium Dei et oraverit. — **2.** Hi ergo dies enceniarum cum venerint, octo diebus attenduntur; nam ante plurimos dies incipiunt se undique colligere turbæ non solum monachorum vel aputactitum de diversis provinciis id est tam de Mesopotamia vel Syria vel de Egypto aut Thebaida, ubi plurimi monazontes sunt, sed et de diversis omnibus locis vel provinciis, nullus est enim, qui non se eadem die in Jerusolima tendat ad tantam lætitiam et tam honorabiles dies; sæculares autem tam viri quam feminæ fideli animo propter diem tantum similiter se de omnibus provinciis isdem diebus Jerusolima colligunt. Episcopi autem, quando parvi fuerint, hisdem diebus Jerusolima plus quadraginta aut quinquaginta sunt; et cum illis veniunt multi clerici sui. — **3.** Et quid plura? putat se maximum peccatum incurrisse, qui in hisdem diebus tantæ sollennitati inter non fuerit, si tamen nulla necessitas contraria fuerit, quæ hominem a bono proposito retinet. His ergo diebus enceniarum ipse ornatus omnium ecclesiarum est, qui et per pascha vel epiphania, et ita per singulos dies diversis locis sanctis proceditur ut per pascha vel epiphania. Nam prima et secunda die in ecclesia majore, quæ appellatur Martyrium, proceditur.

V. — Saint Jérôme (citat. S. Jér.).

1. Sepulcrum Salvatoris in petra durissima fuerat excisum, in petra durissima, quæ nullam habebat mollitiem... Si enim sepulcrum fuisset in terra, dicere poterant : Suffoderunt terram, et furati sunt eum. Si fuisset lapis parvulus positus, dicere poterant : Parvus lapis fuit, et dormientibus nobis tulerunt eum. (*In Joh.* I, 1-14; *Anecd. Maredsol.*, III, 2, p. 391.)

2. (Paula) prostrataque ante Crucem, quasi pendentem Dominum cerneret, adorabat. Ingressa sepulcrum resurrectionis, osculabatur lapidem, quem ab ostio monumenti amoverat angelus. Et ipsum corporis locum in quo Dominus jacuerat, quasi sitiens desideratas aquas, fideli ore lambebat. (*Ep.* 108.)

3. Ergone erit illa dies, quando nobis liceat speluncam Salvatoris intrare? in sepulcro Domini flere cum sorore, flere cum matre? Crucis deinde lignum lambere? (*Ep.* 46.)

4. Venerabantur quondam Judæi Sancta sanctorum... Nonne tibi venerabilius videtur sepulcrum Domini? quod quotiescumque ingredimur, toties jacere in sindone cernimus Salvatorem : et paululum ibidem commorantes, rursum videmus Angelum sedere ad pedes ejus, et ad caput sudarium convolutum. Cujus sepulcri gloriam, multo antequam exciderelur a Joseph, scimus Isaiæ vaticinio prophetatam, dicentis : « Et erit requies ejus honor » : quod scilicet sepulturæ Domini locus esset ab omnibus honorandus. (*Ep.* 46.) *PL.*, **22**, 884, 491, 486.

5. Nos autem, ut manifestum legenti sensum faceremus, pro *dormitione*, et *requie*, altero verbo, sed eodem sensu, *sepulcrum* vertimus. (*In Is.* 11.) *PL.*, **24**, 149.

6. Etiam nostris temporibus vidimus agmina locustarum terram texisse Judæam, quæ postea misericordia Domini inter vestibulum et altare, hoc est inter crucis et resurrectionis locum, sacerdotibus et populis Dominum deprecantibus atque dicentibus : *Parce populo tuo*, vento surgente, in mare primum et novissimum præcipitatæ sunt. (*In Joel.* 2.) *PL.*, **25**, 970.

7. Nos hic eramus, cuncta novimus, quando contra Origenem in Ecclesia tua, Papa Epiphanius loquebatur... Nonne ante sepulcrum Domini misso Archidiacono præcepisti, ut talia disputans conticesceret? Quis hoc unquam presbytero suo coram plebe imperavit Episcopus? Nonne cum de Anastasi pergeretis ad Crucem, et ad eum omnis ætatis et sexus turba confluerel, offerens parvulos, pedes deosculans, fimbrias vellens : cumque non posset præmovere gradum, sed in uno loco vix fluctus inundantis populi sustineret, tu tortus invidia adversus gloriosum senem clamitabas... Recordare, quæso, illius diei, quando ad horam septimam invi-

tatus populus spe sola, quasi postea auditurus Epiphanium esset, detinebatur, quid tunc concionatus sis. Nempe contra Anthropomorphitas etc. (*Contra Joannem Hieros.*, 11.) *PL.*, **23**, 364.

8. Audivi quemdam exposuisse Calvariæ locum, in quo sepultus est Adam, et ideo sic appellatum esse, quia ibi antiqui hominis sit conditum caput, et hoc esse quod Apostolus dicat : *Surge qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus.* Favorabilis interpretatio et mulcens aurem populi, nec tamen vera. Extra urbem enim et foras portam, loca sunt in quibus truncantur capita damnatorum, et Calvariæ, id est decollatorum sumpsere nomen. Propterea autem ibi crucifixus est Dominus, ut ubi prius erat area damnatorum, ibi erigerentur vexilla martyrii... Ex quo apparet Calvariam non sepulcrum primi hominis, sed locum significare decollatorum. (*In Mat.* 27.) *PL.*, **26**, 209.

9. Scio me audisse quemdam de hoc loco in Ecclesia disputantem, qui in theatrale miraculum, numquam ante visam formam populo exhibuit, ut placeret, Testimonium hoc inquiens : ad Adam dicitur in loco Calvariæ sepultum, ubi crucifixus est Dominus;... hæc prophetia completa est dicens : *Surge, Adam, qui dormis, et exsurge a mortuis :* et non ut legimus ἐπιφαύσει σοι Χριστὸς, id est, *orietur tibi Christus;* sed ἐπιψαύσει, id est *continget te Christus...* Hæc utrum vera sint, necne, lectoris arbitrio derelinquo. Certe tunc in populo dicta placuerunt, et quodam plausu ac tripudio sunt excepta. Unum quod scio, loquor, cum loci istius interpretatione atque contextu sensus iste non convenit. (*In Eph.* 5.) *PL.*, **26**, 526.

VI. — Marc Diacre, *Vie de S. Porphyre* (d'après l'édition de Bonn, p. 5 ss.; citat. Marc D.).

1. Ἐν μιᾷ δὲ τῶν ἡμερῶν συναντήσας αὐτῷ ἐν τοῖς ἀναβαθμοῖς τοῦ μαρτυρίου τοῦ κτισθέντος ὑπὸ τοῦ μακαρίου Κωνσταντίνου τοῦ βασιλέως μὴ δυνάμενον τῷ ποδὶ προβῆναι, διεδραμὼν δὲ καὶ προτείνας αὐτῷ τὴν ἐμὴν χεῖρα παρεκάλουν αὐτὸν ταύτῃ ἐπερείδεσθαι καὶ ἀναβαίνειν τοὺς ἀναβαθμούς. Ὁ δὲ οὐκ ἤθελεν. — **2.** Ἐπορεύετο οὖν καὶ τῶν θείων λογίων ἠκροᾶτο τοῖς διδασκάλοις ὑποτιθεὶς τὰ ὦτα, καὶ τῆς μυστικῆς τραπέζης ἀεὶ μεταλαμβάνων ἐπανήρχετο εἰς τὸ καταγώγιον τὸ αὐτοῦ. — **3.** Ὁ δὲ μοι ἀπεκρίνατο· Πρὸ ἡμερῶν περί που τεσσαράκοντα ἐμοῦ ὄντος ἐν τῇ ἀγρυπνίᾳ τῆς ἁγίας κυριακῆς κατέσχεν με ἄφατος ὀδύνη τοῦ ἥπατος, καὶ μὴ φέρων ἀλγηδόνα ἀπελθὼν ἀνεκλίθην πλησίον τοῦ ἁγίου κρανίου καὶ ἐκ τῆς πολλῆς ὀδύνης ἐγενόμην ὡς ἐν ἐκστάσει, καὶ ὁρῶ τὸν σωτῆρα καθηλωμένον ἐν σταυρῷ καὶ ἕνα τῶν λῃστῶν σὺν αὐτῷ κρεμάμενον ἐν ἄλλῳ σταυρῷ, καὶ ἄρχομαι κράζειν καὶ λέγειν τὴν φωνὴν τοῦ λῃστοῦ· μνήσθητί μου, κύριε... καὶ ἀποκριθεὶς ὁ σωτὴρ λέγει τῷ κρεμαμένῳ λῃστῇ· Κάτελθε ἐκ τοῦ σταυροῦ καὶ σῶσον ἐκεῖνον τὸν ἀνακείμενον ὥσπερ καὶ σὺ ἐσώθης, κτλ. — **4.** Ταῦτα εἰπὼν ἐπορεύθη, κἀγὼ δὲ σὺν αὐτῷ, καὶ προσκυνήσαντες τοὺς ἁγίους τόπους καὶ τὸν τίμιον σταυρὸν καὶ πολλὰ εὐξάμενος καὶ δακρύσας ἔθηκεν ἐν τῷ χρυσῷ γλωσσοκόμῳ τὸν τίμιον καὶ ζωοποιὸν σταυρὸν καὶ ἀσφαλισάμενος ἐξῆλθεν, καὶ ἀπελθὼν πρὸς τὸν μακάριον Πραΰλιον τὸν ἐπίσκοπον παρέδωκεν αὐτῷ τὰς κλεῖς καὶ ... ἐξῆλθεν.

1. Un jour, sur les degrés du martyrium fondé par le bienheureux empereur Constantin, je rencontrai (Porphyre) qui ne pouvait avancer le pied; accourant aussitôt, je lui tendis la main en le priant de s'y appuyer pour gravir les degrés. Celui-ci refusa. — **2.** Il allait donc écouter les sermons, prêtant l'oreille aux docteurs et participer à la table mystique; puis il retournait à son logis. — **3.** (Porphyre) me répondit : Il y a environ quarante jours, me trouvant à la vigile du saint dimanche, je fus saisi d'une douleur indicible au foie et ne pouvant supporter la souffrance, j'allai m'étendre près du Saint-Cranion et l'excès de ma douleur me transporta dans une sorte d'extase. Je vis le Sauveur cloué à la croix et l'un des larrons pendu à ses côtés sur une autre croix; je me mis à crier et à dire la parole du larron : « Souvenez-vous de moi, Seigneur, etc. »... Le Sauveur répliqua en s'adressant au larron pendu : « Descends de la croix et sauve cet homme qui gît comme tu as été sauvé toi-même... »

4. Après ces paroles, il s'en alla et je l'accompagnai. Ayant adoré les Saints Lieux et la croix précieuse, et prié longtemps avec larmes, il plaça dans son reliquaire d'or la croix précieuse et vivifiante et l'ayant enfermée, il sortit, et s'en fut reporter les clefs au bienheureux Prayle l'évêque, puis s'éloigna.

VII. — Breviarius *de Hierosolyma* (d'après Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, pp. 153 s.; citat. Brev.).

I. **1.** In medio civitatis est basilica Constantini. In introitu basilicæ ipsius ad sinistram partem est cubiculus, ubi crux Domini posita est. Et inde intras in ecclesiam sancti Constantini. Magna ab oriente est absida, ubi inventæ sunt tres cruces. Est ubi desuper altare de argento et auro puro et novem columnæ, quæ sustinent illud altare et ipsa absida.

1 *bis. Codex Sangallensis* d'après Gildemeister : Postea intrans in basilica ubi invente tres cruces absconditas; et erat ibi altarius de auro et argento. Et habet columnas novem aureas qui sustinent illum altarem.

2. In circuitu duodecim columnæ marmoreæ [omnino incredibile], super ipsas columnas hydriæ argenteæ duodecim, ubi sigillavit Salomon dæmones. Et est in medio civitatis basilica illa, ubi est lancea, unde percussus est Dominus, et de ipsa facta est crux et lucet in nocte sicut sol in virtute diei. — **2** *bis. Sangall. :* et est in media basilica lancea unde percussus fuit Dominus etc.

II. **1.** Et inde intras in Golgotha. Est ibi atrium grande, ubi crucifixus est Dominus. In circuitu in ipso monte sunt cancellæ argenteæ, et in ipso monte genus silicis admoratur. Habet ostia argentea, ubi fuit crux Domini exposita, de auro et gemmis ornata tota, cælum desuper patente. Auro et argento multum ornatæ cancellæ. — **1** *bis. Sangall. :* et deinde in Golgotha intrans et est ibi altarius grandis. Et est ibi montis calvariæ ubi crucifixus Dominus fuit; et in circuitu montis sunt cancelle de argento et ibi est esca (exedra) ubi fuit ressuscitatus per quem fuit crux Christi declarata et ipsa crux est de auro et gemmas ornata et cælum desuper aureum et deforas habet cancellum.

2. Ubi est ille discus, ubi caput sancti Johannis portatum fuit; ubi est ille cornu quo David unctus est et Salomon et ille anulus ibidem, unde Salomon sigillavit demones, et est de electro. Ubi plasmatus est Adam, ubi obtulit Abraham Isaac filium suum in sacrificium in ipso loco, ubi crucifixus est Dominus Jesus Christus.

III. **1.** Inde ad occidentem intras sanctam resurrectionem,

ubi est sepulcrum Domini, ubi est ante ipso ille lapis, genus silicis. Supra ipsum est ecclesia in rotundo posita. Super ipso sepulcro transvolatile argenteum et aureum et in circuitu omne de aurum. Ante ipso sepulcro est altare, ubi Zacharias sanctus occisus est, ubi arescit sanguis ejus. — **2**. Deinde ad sacrarium de basilica sancti Constantini, ubi est cubiculum, ubi est ille calamus et illa spongia et ille calix, quem benedixit Dominus et dedit discipulis suis bibere et ait : Hoc est corpus meum et sanguis meus.

VIII. — Theodosius (d'après Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, pp. 140 ss.; citat. Théodos.).

1. In civitate Hierusalem ad sepulcrum Domini ibi est Calvariæ locus; ibi Abraham obtulit filium suum holocaustum. et quia mons petreus est, in ipso monte, hoc est ad pedem montis ipsius, fecit Abraham altario; super altare eminet mons. ad quem montem per grados scalatur; ibi Dominus crucifixus est. — **2**. De sepulcro Domni usque ad Calvariæ locum sunt passus numero XV; sub uno tecto est. De Calvariæ locum usque in Golgotha passus numero XV, ubi crux Domini inventa est. — **3**. Est locus tertio miliario de Hierusalem civitate. Dum domna Maria mater Domni iret in Bethleem, descendit de asina et sedit super petram et benedixit eam. Ipse vero præpositus Urbicius ipsum lapidem incidit et fecit eum quadrum in modum altaris volens eum Constantinopolim dirigere, et dum ad portam sancti Stephani veniret, jam amplius eum movere non potuit; quem lapidem unus jugus bovum ducebat et dum viderent, quia nullatenus potuerunt eum in antea movere, revocatus est ad sepulchrum Domini et ibi altaris de ipsa petra factus est et de ipso altare communicatur. Tamen post sepulchrum Domni est. — **4**. Inventio sanctæ crucis quando inventa est ab Helena matre Constantini XVII. Kal. octobris, et per septem dies in Hierusalem ibi ad sepulchrum Domni missas celebrantur et ipsa crux ostenditur.

IX. — Anonyme de Plaisance (d'après Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, pp. 171 ss.; citat. An. Pl.).

I. **1**. Osculantes proni in terram ingressi sumus in sanctam civitatem, in qua adorantes monumentum Domini. Quia monumento de petra est naturale excisus et potus ex ipsa petra excisus, ubi corpus Domini Jesu Christi positum fuit, lucerna ærea, quæ in tempore ad caput ipsius posita fuit, ibidem ardet die noctuque, ex qua benedictionem tulimus et reconposuimus ea. In quo monumento de foris terra mittitur et ingredientes exinde benedictionem tollent. — **2**. Lapis, unde clausus monumento, ante os monumenti est, color vero de petra, qui excisus est de petra Golgotha. Nam ipsa petra ornata ex auro et gemmis, nam petra monumenti velut molaris est. Ornamenta infinita : in virgis ferreis pendentes brachialia, dextroceria, murenas, anuli, capitulares, cingella girata, balteos, coronas imperatorum ex auro vel gemmis et ornamenta de imperatricis. Ipsum monumentum sic quasi in modum metæ coopertus ex argento sub solas aureos. Ante monumentum altaris est positus.

II. **1**. A monumento usque Golgotha sunt gressi LXXX. Ab una parte ascenditur per gradus, unde Dominus noster ascendit ad crucifigendum. Nam et locus, ubi crucifixus fuit, paret et cruor sanguinis paret in ipsa petra. — **2**. In latere est altarium Abrahæ, ubi ibat Isaac offerre, obtulit et Melchisedech sacrificium. Ad ipsum altarium est creptura, ubi ponis aurem et audis flumina aquarum et jactas melum aut quod potest natare et vadis in Siloa fonte et ibi eum suscipis.

III. **1**. De Golgotha usque ubi inventa est crux sunt gressos quinquaginta. In basilica Constantini cohærente circa monumentum vel Golgotha, in atrio ipsius basilicæ, est cubiculum, ubi lignum crucis reconditum est, quem adoravimus et osculavimus. Nam et titulus, qui ad caput Domini positus erat, in quo scriptum est : Hic est rex Judæorum, vidi et in manu mea tenui et osculatus sum. Qui lignus crucis de nuce est. — **2**. Procedente sancta cruce ad adorandum de cubiculo suo et veniens in atrio, ubi adoratur, eadem hora stella apparet in cælo et venit super locum, ubi crux resedit, et dum adoratur crux, stat super ea et offertur oleum ad benedicendum, ampullas medias. Hora, qua tetigerit lignum crucis orum ampullæ mediæ, mox ebullescit oleum foris, et si non clauditur citius, totum redundat foris. Revertente cruce in loco suo revertitur et stella; post reclausa cruce non apparebit stella. — **3**. Nam et ibi est illa spongia et canna, de quibus legitur in evangelio, de qua spongia aquam bibimus, et calix onychinus, quem benedixit in cena, et aliæ multæ virtutes, species beatæ Mariæ in superiore loco et zona ipsius et ligamentum, quo utebatur in capite. Ibi sunt et septem cathedræ marmoreæ seniorum.

X. — Mosch, *Pré Spirituel*, cv (*PG.*, **87**, 2964; citat. Mosch.).

Ἐν μιᾷ ἀνῆλθον ἐκ τοῦ μοναστηρίου εἰς τὴν ἁγίαν πόλιν προσκυνῆσαι τὸν ἅγιον σταυρόν. Καὶ μετὰ τὸ προσκυνῆσαί με, φησὶν, ἐν τῷ ἐξιέναι, θεωρῶ τινα ἀδελφὸν ἐν τῷ πυλῶνι τοῦ μεσαυλίου τοῦ ἁγίου σταυροῦ, μήτε εἰσιόντα, μήτε ἐξιόντα... Λέγω αὐτῷ· Εἰπὲ, ἀδελφὲ, τί ἕστηκας εἰς τὸ μέσον τοῦ πυλῶνος, καὶ οὐκ εἰσέρχῃ; Ὁ δὲ, φησὶν, λέγει μοι. Συγχώρησόν μοι, κῦρι ἀββᾶ, λογισμοὺς ἔχω· ὁ εἷς μὲν λέγει μοι. Εἴσελθε, προσκύνησον τὸν τίμιον σταυρόν· ἄλλος δὲ λέγει μοι· Οὔχ, ἀλλ' ὕπαγε, ποίησον ἀπόκρισιν, καὶ ἄλλοτε προσκυνεῖς. Ἐγὼ δὲ ὡς ἤκουσα, κρατήσας αὐτοῦ τῆς χειρὸς εἰσήγαγον εἰς τὸν ναόν... Καὶ ποιήσας αὐτὸν προσκυνῆσαι τὸν ἅγιον σταυρὸν, καὶ τὴν ἁγίαν Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν ἀνάστασιν, ἀπέλυσα αὐτὸν ἐν εἰρήνῃ.

Je me rendis, un jour, du monastère à la ville sainte pour adorer la sainte croix. Et quand j'eus adoré, dit-il, je vis, comme je sortais, un frère se tenant sur le portail de l'atrium de la sainte croix, sans entrer ni sortir... Je lui dis : « Frère, dis-moi pourquoi tu restes ainsi au milieu du portail sans entrer? » Celui-ci me répond, continue (le narrateur) : « Pardonnez-moi, Seigneur abbé, j'éprouve des sentiments divers; l'un me suggère d'entrer et d'adorer la croix précieuse, et l'autre me dit : « Non, va-t'en vaquer à tes « affaires, tu feras tes dévotions une autre fois. » Lorsque je l'eus écouté, je le saisis par la main et l'introduisis dans le temple... Après lui avoir fait vénérer la sainte croix et la sainte Anastasis du Christ notre Dieu, je le renvoyai en paix.

XI. — Antiochos Stratégios, *Prise de Jérusalem par les Perses en 614* (d'après Marr, traduit par l'archim. Calliste, p. 11; citat. Strat.).

1. Ἐπειδὴ ἐπιθυμεῖς, υἱέ μου, νὰ μάθῃς τὸ μέλλον, ἄκουσον, θά σοι διηγηθῶ τί μοι εἶπεν ὁ Κύριος, πρὸ πέντε ἡμερῶν. Διότι ἐσκεπτόμην περὶ τούτου καὶ εἶδον ἐν ὁράματι, ὅτι ἀνηρπάγην καὶ ἔστην πρὸ τοῦ Ἁγίου Γολγοθᾶ. Ἐκεῖ εἶδον συναθροισθέντα πάντα τὸν λαὸν κράζοντα καὶ λέγοντα « Κύριε ἐλέησον ἡμᾶς ». — **2**. Ἀνῆλθον ἐπὶ τοῦ βράχου τοῦ Γολγοθᾶ καὶ εἶδον τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν ἐπὶ τοῦ Σταυροῦ. Ἡ ἁγία Θεοτόκος Μαρία ἵστατο ἐνώπιον Αὐτοῦ παρακαλοῦσα τὸν Κύριον ὑπὲρ τοῦ λαοῦ, ἵνα δωρήσῃ αὐτὸν αὐτῇ καὶ λυτρώσῃ ἀπὸ τῆς μελλούσης ὀργῆς. Ὁ δὲ Κύριος... εἶπεν αὐτῇ· Δὲν θὰ ἐπακούσω τὴν δέησιν αὐτῶν ... ἐπειδὴ διέφθειραν τὸν ναόν μου καὶ ἐβεβήλωσαν τὴν ἁγιότητα αὐτοῦ. — **3**. Καὶ ὅτε δὲν ἐπέβλεψεν εἰς τὴν δέησιν ἡμῶν... πᾶς ὁ λαὸς ἀνῆλθεν εἰς τὴν Ἐκκλησίαν τοῦ Ἁγίου Κωνσταντίνου, ἔνθα εὑρίσκετο τὸ ξύλον τοῦ Τιμίου Σταυροῦ. Ἀνῆλθον δὲ κἀγὼ εἰς τὸν Ναὸν ἐκεῖνον ἵνα προσευχηθῶ· καὶ ὅτε ἔκλινον τὰ γόνατα, ἵνα προσκυνήσω, καὶ τὴν κεφαλὴν ἐπὶ τοῦ τόπου τοῦ Σταυροῦ, εἶδον, ὅτι ἐκ τοῦ τόπου ἐκείνου ἐξήρχετο βόρβορος καὶ ἡ ἐκκλησία ἐπληροῦτο ἐκ τοῦ βορβόρου. Δύο ἱεροπρεπεῖς ἄνδρες τῆς πόλεως ἵσταντο ἐκεῖ... εἶπον· πίστευσον, ἀδελφέ, ὅτι ὁ βόρβορος οὗτος δὲν δύναται νὰ καθαρισθῇ, ἐὰν δὲν κατέλθῃ πῦρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καὶ δὲν κατακαύσῃ πάντα ταῦτα. Μέχρι τοῦ σημείου τούτου ἔφθασεν ἡ ὀπτασία.

1. Puisque tu désires, mon fils, apprendre ce qui va arriver, écoute, je te raconterai ce que m'a dit le Seigneur il y a cinq jours, car je l'ai contemplé. Je me vis en songe transporté devant le saint Golgotha où je m'arrêtai. Là, je vis rassemblé tout le peuple criant et disant : « Seigneur, ayez pitié de nous. » — **2**. Je montai sur le rocher du Golgotha et je vis Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la Croix. La sainte Mère de Dieu, Marie, se tenait devant lui implorant le Seigneur pour le peuple et (lui demandant) de le remettre entre ses mains et de lui épargner le châtiment imminent. Le Seigneur lui dit : « Je n'écouterai pas leur prière, car ils ont souillé mon temple et profané sa sainteté. » — **3**. Et lorsqu'il eut rejeté notre prière, tout le peuple s'en fut à l'église de Saint-Constantin, où se trouvait le bois de la croix précieuse. Je me rendis aussi dans ce temple pour prier; et lorsque j'eus fléchi les genoux pour adorer et incliné ma tête vers le lieu de la croix, je vis de la fange sortir de ce lieu-là, et l'église en fut remplie. Deux saints personnages de la ville qui se tenaient là (me) dirent : « Crois-nous, frère, cette boue ne pourra disparaître que si le feu descend du ciel et brûle toutes ces bâtisses. » Ma vision dura jusqu'à ce signe.

CHAPITRE VIII

LE SAINT-SÉPULCRE DE 614 A 1009

I. — LE MONUMENT.

La période strictement constantinienne des édifices du Saint-Sépulcre se clôt le 4 mai 614, jour où les Perses, ayant pénétré par la brèche dans la Ville sainte, incendièrent les sanctuaires et massacrèrent ceux qui s'y étaient réfugiés. Quand le général de l'armée persane eut donné l'ordre de cesser le carnage et l'incendie, on trouva 212 cadavres au monastère de l'Anastasis, 83 dans le gynécée de la rotonde, 80 dans l'atrium du Golgotha. Un grand nombre de captifs furent emmenés, ayant à leur tête le patriarche Zacharie. En même temps, les envahisseurs emportèrent comme trophées le gros fragment de la croix enfermé dans son reliquaire et tout le riche mobilier des églises[1]. Tout fut accompli en quelques jours[2]. Bien que la destruction ne fût point systématique et qu'il n'y eût point à proprement parler de démolition, on s'imagine en quel état pitoyable se trouvèrent alors l'Anastasis, le Golgotha et le Martyrium avec leurs murs calcinés, leurs toitures effondrées et leur ornementation détruite. Comment songer à rendre à cette ruine la splendeur de naguère? On était loin de l'époque opulente de Constantin. Le trésor impérial suffisait à peine aux nécessités de la défense du territoire. Néanmoins ne pouvait-on tenter quelque effort en vue de restaurer le plus vénérable sanctuaire de la chrétienté? Sans prétendre à la magnificence de l'œuvre antérieure, on pouvait parer au plus pressé. Le gros œuvre : murailles, colonnades, montants et linteaux de portes, sans parler des parties de roc telles que le tombeau du Christ et le Golgotha, ayant survécu à l'incendie, il ne restait en somme, une fois les décombres enlevés, qu'à renouveler en certains endroits le revêtement des murs et le dallage détériorés, qu'à refaire les toitures et les appartements dévorés par les flammes. Ce fut Modeste, higoumène du couvent de Saint-Théodose, qui se chargea de l'entreprise[3]. Nouveau Zorobabel, il releva le sanctuaire de façon à lui conserver les grandes lignes essentielles de l'édifice constantinien. Nous constaterons en effet, par les descriptions suivantes, avec quel soin pieux le restaurateur sut conserver les traits principaux de la physionomie du premier monument.

§ 1. *Anastasis.*

La grande église ronde qui recouvre le tombeau du Christ conserve son titre officiel d'*Anastasis*[4] que les Arabes traduiront strictement par *el-Qaïdmah*[5]. Les musulmans, jouant assez lourdement sur ce mot, prendront l'habitude de désigner ce sanctuaire par *el-Qoumâmah*, « le tas d'ordures »[6]. Mais le vocable de *Saint-Sépulcre*, d'église du *Sépulcre du Seigneur* commence à se faire jour surtout en Occident[7].

1. Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, pp. 147 s. Théophane, *Chron.*, *PG.*, CVIII, 629. Eut., I, 1, 2.

2. *Chronic. Pasch.*, *PG.*, XCII, 988 : ἐν ἡμέραις ὀλίγαις.

3. Eut., I, 3.

4. Sophr., 3. Anacr., IV, 1; V, 3. *Typic.*, I, 2 ss.; II, 3, etc. Anast., I, 2.

5. Eut., I, 3; II, 1. Yaq., I, 1 ss. Le vulgaire prononce *el-Qiâmeh*. Les Arabes n'ont fait qu'adopter, d'ailleurs, le terme syriaque en usage depuis l'origine chez les indigènes de Palestine : *Qiomtho*. Cf. Jean Rufus, *Plérophories*, Nau, *Patrol. Orient.*, VIII, pp. 53, 91, 92 : ܩܝܡܬܐ ܩܕܝܫܬܐ = Ἁγία Ἀνάστασις.

6. Le Strange, *Palestine under the Moslems*, pp. 202 ss.

7. Eut., I, 1. *Comm.*, I, 2.

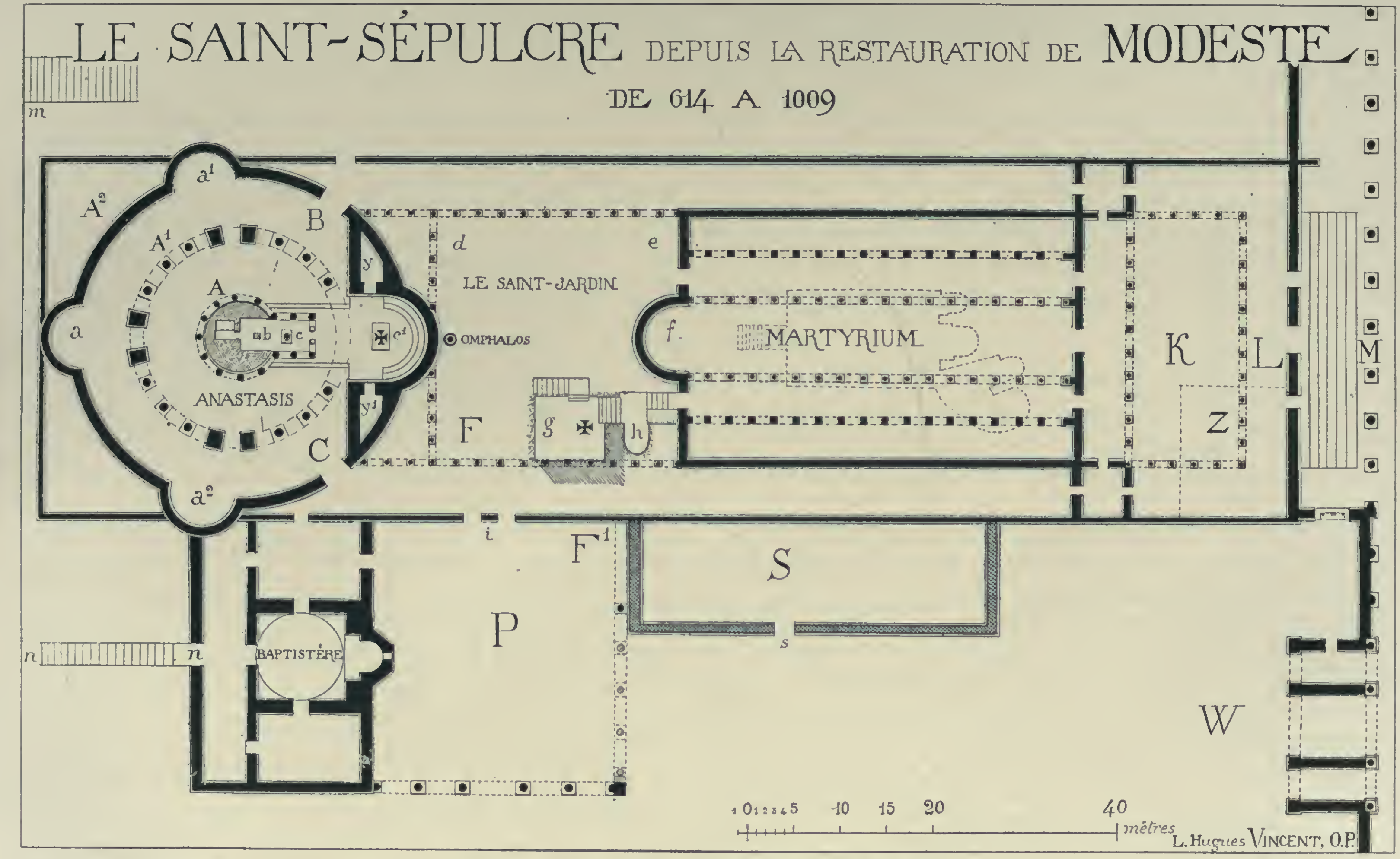


Fig. 119. — SAINT-SÉPULCRE. Le sanctuaire restauré par Modeste.

A, le saint Tombeau. — *A*¹, supports intérieurs de la coupole = 2ᵉ enceinte du schéma d'Arculphe (fig. 122). — *A*², mur extérieur de la rotonde = 3ᵉ enceinte du schéma. — *a-a*², absidioles de création nouvelle. — *b*, pierre de l'Ange. — *c*, vestibule du Tombeau avec autel au centre. — *c*¹, grande abside nouvelle, avec gradins du *presbyterium* et autel central. — *yy*¹, 1ᵉʳ état des réduits créés par l'installation de l'abside et l'épaulement de la rotonde. — *B*, porte des Myrrhophores. — *C*, porte Royale. — *d, e, f, g, h, i*, comme dans le schéma d'Arculphe (voir fig. 122). — *F*, chapelle Sainte-Marie. — *F*¹, autre situation hypothétique du même oratoire. — *m* et *n*, escaliers reliant le sanctuaire à la rue occidentale. — *EE*¹, exèdres renfermant diverses reliques[1]. — *K*, atrium extérieur diminué, au IXᵉ s., par la création de la mosquée *el-'Omariyeh*, *Z*. — *L*, façade et portes orientales. — *M*, propylées et rue. — *S*, dépendance indéterminée de l'antique forum colonial. — *s*, porte romaine (voy. fig. 5 et pl. XIII). — *W*, arc triomphal, entrée du forum antique (voir pl. XIII).

1. *N. B.* — Les lettres *EE*¹, omises dans le plan, se référaient aux deux pièces situées aux angles nord et sud de la façade basilicale, devant l'atrium *K*.

Cette église est bâtie en blocs bien taillés et d'une admirable rotondité; douze colonnes en pierre et de belle dimension la soutiennent[1]. Elle compte comme trois enceintes dont deux au moins sont concentriques, l'une formée par la colonnade circulaire et l'autre par l'appareil même de la rotonde dans lequel ont été aménagées trois absides, l'une au nord, la seconde au midi, la troisième à l'occident, chacune d'elles occupée par un autel. Le mur extérieur commun à l'ensemble des sanctuaires constitue la troisième enceinte. Deux entrées à quadruple baie donnent accès dans la rotonde : l'une, située au sud-est, a reçu le nom de *Porte Royale;* l'autre, située au nord-est, s'appelle *Porte des Myrrhophores*[2]. Toutes deux ont leur issue dans l'atrium qui aligne ses portiques à l'orient de la rotonde (fig. 119).

Bien que désignée sous le nom de coupole — *qoubbeh, alcuba,* κύβος[3] — la toiture de l'Anastasis présente déjà la forme de cône tronqué que les architectes postérieurs lui conserveront jusqu'en 1810. C'est ce qu'il est permis d'inférer du fait qu'elle reposait sur une armature de poutres. Fortement ébranlée par un tremblement de terre, la coupole de Modeste fut en partie renouvelée par le patriarche Thomas I[er] (807-820) qui dut, dans cette opération, procéder pièce par pièce afin de ne pas susciter la malveillance des musulmans. A mesure qu'il abattait l'ancienne toiture, il fixait une des poutres de pin ou de cèdre qu'il avait fait venir de Chypre. Il en posa de la sorte quarante, en l'honneur, dit-on, des Quarante Martyrs. Une fois dressée, cette charpente fut enduite de mortier à l'intérieur et à l'extérieur. Thomas fit ensuite édifier une seconde coupole pour envelopper et protéger la première. Entre deux on laissa un espace suffisant pour que quelqu'un pût y passer[4]. En 966, tout fut à refaire. Pour se venger des défaites que Nicéphore Phocas infligeait à leurs armées, les musulmans ameutés incendièrent les portes de l'Anastasis. Le feu s'étant communiqué aux charpentes, la coupole s'effondra. Les patriarches Thomas II (969-978) et Joseph II (980-983) prirent à cœur de la remplacer. Leur travail, comme tout le reste, devait disparaître en 1009[5].

La coupole de l'église de la Résurrection ne repose pas immédiatement sur la colonnade dressée à même le sol du naos, car il règne au-dessus de ce premier portique circulaire des galeries supérieures appelées *catechumena*, suivant l'usage liturgique de l'époque[6]. Cette portion de l'édifice sacré avait mérité cette appellation de ce que l'on pouvait y suivre les offices et la prédication au moins par l'audition sinon par la vue. En certaine circonstance, le patriarche et le clergé y montaient, pendant que les psalmistes, restés en bas dans le chœur, chantaient plusieurs hymnes. Ces galeries supérieures sont sommairement attestées par une description arménienne des Lieux Saints, du VII[e] siècle : « Dans l'église à colonnade et à coupole, de 100 coudées de hauteur et de 100 coudées de diamètre se trouvent douze colonnes en bas et douze colonnes en haut[7]. » Une partie des *catechumena* de l'Anastasis est occupée, à l'instar de ceux des grandes églises byzantines, par le *gynécée,* d'où les femmes groupées ensemble participent aux offices célébrés en bas sur le *bêma,* tandis que les hommes se tiennent dans le naos[8]. Avant 614, l'église constantinienne avait eu elle aussi son gynécée, son *matroneum,* comme il ressort de la mention des *mfroûniydt el-Qidmeh* que l'on trouve dans le texte arabe de la « Prise de Jérusalem par les Perses » attribuée à Antiochos Stratégios[9]. Au cours d'un sermon adressé au peuple de Jérusa-

1. Arc., II, 1.

2. Arc., II, 2. *Typic.*, III, 6; IV, 2; V, 2. Yaq., I, 1, 3.

3. Sophoc., s. v. Κύβος (ἀπὸ κυφότητος, dit Apollodore dans l'*Etymol. magn.*) répond fort bien à l'hébreu *qoubah*, au syr. *qoubob* et à l'arabe *qoubbeh*. Eut., III, 1 ss. Yaq., I, 1, 3. *Comm.*, 2. *Descr. armén.*, 1.

4. Eut., III.

5. Yaq., I, 1-3. Cedrenus, *PG.*, CXXII, 108 : ἐνέπρησαν... τὸν τροῦλλον τοῦ ναοῦ τοῦ Κυριακοῦ τάφου.

6. *Typic.*, I, 3. Du Cange, *Gloss. med. Græc.*, en donne cette définition : *Porticus superiores, totam Ædis Sacræ fabricam ambientes, in quibus consistebant mulieres dum sacra liturgia peragebatur, atque ita discretæ a viris, qui in ipso Nao erant. Sic autem dictæ hæ porticus, quod in iis homilias atque adeo divinas preces auditu exciperent.*

7. *Descr. armén.*, 1.

8. Phot., I, 6. Cf. Procope, sur Sainte-Sophie (*Ædific.*) : Τίς ἂν τῶν ὑπερῴων τῆς γυναικωνίτιδος ἑρμηνεὺς γένοιτο;

9. Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, 148 et 404. Anastase le Bibliothécaire signale parmi les travaux du pape Symmaque (498) à S.-Paul de Rome, *cameram et matroneum;* parmi ceux de Grégoire IX (827) à SS. Calliste et Corneille un ample *presbyterium, cui ex septentrionali plaga lapidibus circa septum matroneum apposuit. PL.*, CXXVIII, 454, 1287. Cf. Ebersolt, *Sainte-Sophie de Constantinople*, pp. 24-31.

lem, peu de temps après le sac de la ville en 614, le même Antiochos lui reproche, parmi les fautes qui viennent d'attirer la colère divine, les clins d'œil que les hommes faisaient aux dames au lieu de diriger leurs regards vers le ciel[1]. Pour couper court à cet abus un peu général, on avait, dans certaines églises, fait placer des rideaux entre les colonnes de la galerie. A Constantinople, des synodes se tenaient dans les *catechumena* de droite, c'est-à-dire méridionaux[2]. Les *catechumena* du côté nord étaient donc occupés par le *gynécée*. A l'Anastasis, il dut en être ainsi. Les galeries supérieures de l'hémicycle sud furent réservées à l'évêque et à son clergé qui y montaient pour entendre une partie de l'office chanté au chœur proche de l'édicule; les *spoudæi* y passaient aussi probablement pour se rendre à leur oratoire de la Théotokos situé à l'extérieur de la rotonde, à un niveau plus élevé. Les femmes eurent les galeries de l'hémicycle nord. Aussi, dans la décoration en mosaïque du XIIe siècle, mettra-t-on sainte Hélène du côté septentrional de la rotonde, et Constantin au côté méridional. Le plan de Bernardino Amico (1596) situe au nord de la rotonde les *Necessarii delle donne*.

Ainsi qu'à l'époque précédente, le tombeau du Sauveur se dresse au centre de la rotonde[3] (fig. 120 s.). L'entrée du tombeau est à l'orient, de sorte que, suivant la remarque de Photius, ceux qui y pénètrent font leur prostration dans la direction de l'occident[4]. On est encore à même de constater que la chambre sépulcrale est taillée dans un bloc monolithe, dans le roc naturel, et il n'échappe pas à un observateur minutieux, examinant les stries, que les coups de ciseau ou de pic ont été donnés d'est en ouest[5]. La hauteur de la chambrette est d'un pied et demi au-dessus de la taille moyenne d'un homme. En largeur, elle n'offre passage qu'à un seul homme à la fois, et, en longueur, elle peut recevoir trois personnes debout, quatre tout au plus[6]. Au nord de ce caveau, à la droite du visiteur qui entre, se trouve le lit funéraire proprement dit, qui fait corps avec la roche des parois[7]. C'est un parallélipipède de trois empans (0m,66) de hauteur, et dont la grande dimension est de sept pieds (2m,07). Sa surface tout unie est apte à servir de couche funèbre à un corps humain[8]. Au-dessus de ce lit, la roche évidée forme un arcosolium au fond duquel pendent huit lampes qui brûlent jour et nuit. Quatre autres lampes sont appendues contre la paroi méridionale du sépulcre[9]. Par sépulcre nous entendons ici le lit de rocher, pour nous conformer à la précision d'Arculfe, qui réserve au caveau les appellations de *monumentum, tegurium* et *mausoleum*. En tant que taillé dans le roc, ce caveau mérite aussi, toujours d'après le même pèlerin, le nom de *speleum sive spelunca,* qui nous ramène, par-dessus trois siècles, à la terminologie d'Eusèbe, de Cyrille et d'Éthérie. Il n'est pas jusqu'à l'expression de Willibald — « ce sépulcre a été excavé dans un rocher et ce rocher se dresse sur la terre » — qui ne rappelle le monolithe isolé, dépeint au IVe siècle par Eusèbe, le témoin des travaux constantiniens. L'ornementation extérieure du sépulcre n'a guère plus varié. Nous ne savons pas jusqu'à quel point l'édicule fut détérioré par l'incendie de 614. Il est à présumer cependant que là encore



Fig. 120. — Le Sépulcre au centre de la rotonde.
Sculpture du VIe-VIIe s., sur une boucle en ivoire dite « fibule de S. Césaire ». Dessin du P. L. Richard, d'après LE BLANT, *Les sarcoph. chrét. ant. ... d'Arles*, p. 49.

1. *De Persicâ captiv.*, *PG.*, LXXXVI, 3249 : ἵνα... καὶ τούτους (ὀφθαλμοὺς) εἰς οὐρανοὺς ἀνυψώσῃς, καὶ ταῦτα ἀφῶν ταῖς γυναιξὶν ἐν αὐταῖς διανεύῃ.

2. Ἐν τοῖς δεξιοῖς μέρεσι τῶν κατηχουμενείων d'après les savantes annotations de DU CANGE sur la Description de Sainte-Sophie de Paul le Silentiaire. *PG.*, LXXXVI, 2191 s.

3. *Descr. armén.*, 1. ARC., II, 3. BERN., 1. PHOT., I, 2.

4. ARC., II, 3. PHOT., I, 5. WILLIB., 3.

5. ARC., II, 3; III, 2. PHOT., I, 3. WILLIB., 3.

6. ARC., II, 3. PHOT., I, 3, se contente de donner pour hauteur la taille moyenne d'un homme. Dans ARC., *ter* avant *terni*, que Geyer a conservé dans son édition, est à supprimer sur l'autorité de deux *codices*.

7. ARC., II, 4. PHOT., I, 4. WILLIB., 3. SOPHR., 5.

8. PHOT., I, 4. ARC., II, 4, 5.

9. ARC., II, 6. L'ouverture de l'arcosolium regardait le midi, puisque le sépulcre s'adossait à la paroi septentrionale de la chambrette. Il est malaisé de décider si les mots relatifs au plafond sont applicables au ciel de lit seulement ou à l'édicule tout entier.

Modeste n'eut qu'à remployer les matériaux de l'époque antérieure. Les marbres et les colonnettes gisaient autour du tombeau; peut-être même étaient-ils encore en place en partie. Il n'y avait donc plus qu'à adapter entre eux ces divers éléments, auxquels on en joignait de neufs, pour rétablir l'édicule sur son ancien plan. Sophrone, en effet, revoit en 630 les colonnettes, les conques et les chapiteaux en forme de lis rangés autour du rocher arrondi et recouvert de plaques de marbre, tels qu'ils nous ont apparu à la période précédente [1]. Mais une telle restauration, accomplie à la hâte et avec des moyens restreints, demandait à être retouchée. Vers 725, l'édicule nous est décrit comme carré à sa base et pointu au sommet [2]. Il semble donc qu'un siècle après Modeste le plan de la décoration extérieure a subi quelques modifications dont Photius (t. II, 1) va nous donner tout le détail. Bien que le roc du tombeau soit circulaire à l'extérieur, le corps de l'édicule, conçu différemment, affecte la disposition d'un quadrilatère surmonté d'un couronnement conique. Onze colonnettes de la hauteur d'un homme, montées sur des bases, sont disposées de part et d'autre du monolithe de telle façon qu'à cinq colonnettes fixées au nord répondent cinq autres placées au midi. La onzième se trouve à l'occident du côté opposé à la porte. Cependant les deux colonnades latérales dépassent le tombeau à l'orient de manière à former avec les quatre colonnettes antérieures une petite antichambre destinée à protéger un fragment de la pierre que l'ange enleva de l'ouverture du Saint-Sépulcre. Sur toutes ces colonnes court une corniche qui fait un quadrilatère autour du tombeau [3]. Une charpente analogue à celle de la coupole de la rotonde est fixée sur cette corniche : les solives dressées obliquement forment une toiture conique, l'architecte paraissant avoir voulu éviter la voûte cintrée autant que le toit à double pente. Au sommet de ce petit édifice est fixée une grande croix d'or [4].



Fig. 121. — Le Saint-Sépulcre d'après l'ivoire de Munich (VI[e] s.).

La *Pierre sainte* ou *Pierre de l'Ange* se trouve donc encore à proximité de l'ouverture du tombeau comme à la première période. Mais depuis 614, elle n'est plus entière. Les ornements qui l'enchâssaient ont sans doute excité la cupidité des Perses qui ont dû la briser pour constater si un bloc aussi vénéré ne recélait point quelque trésor dans ses flancs. Elle est désormais en deux morceaux. Au VII[e] siècle, les deux fragments équarris servent de tables à deux autels situés l'un dans le vestibule du sépulcre, l'autre dans le presbyterium en face de l'édicule (fig. 122). Tandis que celui-ci est recouvert de nappes, l'autre demeure visible. Au IX[e] siècle, le fragment placé dans le vestibule y demeure, encadré de cuivre et servant d'autel une fois l'an dans la semaine sainte. L'autre est exposé à la vénération des fidèles dans la partie occidentale des *catechumena*, à la limite du gynécée de l'Anastasis. On a donc refait le grand autel en pierres communes lorsque ce morceau a été mis au gynécée pour la consolation des femmes qui ne pouvaient facilement accéder au Saint-Sépulcre [5]. En dépit des dégradations qu'a subies cette pierre, les pèlerins se rendent compte des dimensions remarquables qu'elle devait avoir lorsqu'elle était intacte. Néanmoins, quand il prétend qu'à l'origine on n'arrivait pas à la rouler sans le concours d'un grand nombre de bras — *multis trudentibus viris* — Arculfe trahit l'influence de la curieuse glose de *Luc* XXIII, 53, insérée dans le *codex Bezæ*, le *Col-*

1. Arc., II, 3, 7. Willib., 3. Sophr., 6.
2. Willib., 3.
3. Bern., 1. Ce pèlerin ne compte que 9 colonnettes, liant peut-être les deux dernières au pavillon oriental.
4. Phot., II, 2. Arc. II, 3. Willib., 3.
5. Arc., III, 1. Phot., I, 6. Willib., 4.

bertinus et la sahidique, d'après laquelle « on posa une pierre (à l'entrée du tombeau) que vingt hommes avaient de la peine à mouvoir[1] ». Il s'impose d'attribuer la genèse de cette glose à quelque adaptation au Saint-Sépulcre d'un détail emprunté à la tradition juive. Des cas analogues nous sont déjà connus. Ici la fermeture du tombeau du Sauveur est assimilée à la porte Corinthienne du Temple hérodien que « tous les soirs vingt hommes fermaient à grand'peine[2] ». Cette glose peut avoir Jérusalem pour lieu d'origine, de tels rapprochements étant du goût des prédicateurs de la Ville sainte.

Il y a maintenant à signaler devant l'édicule un espace surélevé de deux ou trois degrés au-dessus du pavé de la rotonde et répondant au presbyterium des basiliques latines. Prenant au Saint-Sépulcre, qu'elle déborde un peu de part et d'autre, cette esplanade s'étend vers l'orient sur une distance qu'il est difficile de déterminer au juste. Elle constitue le βῆμα, lieu réservé au clergé officiant et où se trouve le σύνθρονον, c'est-à-dire le trône épiscopal et les sièges des concélébrants[3]. Il s'y trouve aussi un autel autre que celui qui se dresse dans le vestibule du tombeau. Ce βῆμα prend chez Photius le nom de θυσιαστήριον. Des cancels l'environnent englobant à la fois l'esplanade et l'édicule, de sorte qu'il est impossible d'accéder au tombeau sans passer par les petites portes de la balustrade[4]. C'est pourquoi Sophrone doit gravir le βῆμα avant de pouvoir baiser la roche du tombeau. Nous sommes ainsi ramenés aux *cancelli* dont Éthérie fait une mention si fréquente et à l'autel que le *Breviarius* et l'Anonyme de Plaisance signalaient devant le Saint-Sépulcre.

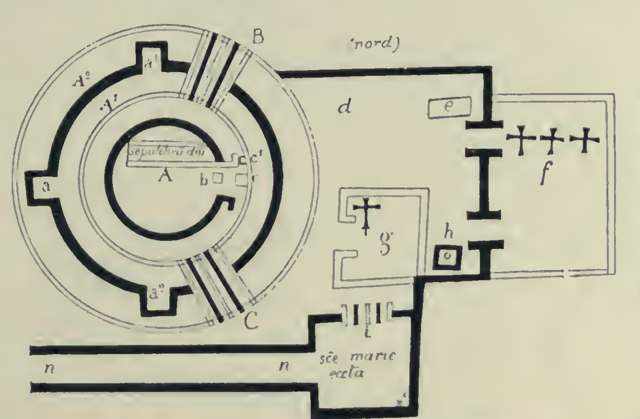


Fig. 122. — Le schéma du Saint-Sépulcre par Arculphe.

D'après le Ms. *Parisinus latinus 13048*, dans GEYER, *Itinera...*, p. 231. — *A*, édicule du Tombeau. — *A*¹, colonnade intérieure. — *A*², mur extérieur de la rotonde. — *B*, porte des Myrrhophores. — *C*, porte Royale. — *a-a*², *altaria*. — *b*, pierre de l'Ange. — *c*, autel. — *c*¹, détail indéterminé. — *d*, *plateola in qua die et nocte lampades ardent*. — *e*, *mensa lignea in loco altaris Habraham*. — *f*, *constanti[nia]na basilica in quo loco crux domini cum binis latronum crucibus sub terra reperta est*. — *g*, *golgathana ecclesia*. — *h*, *exedra cum calice domini*. — *i*, portes méridionales. — *nn*, passage correspondant au grand escalier méridional; cf. fig. 93. (Les légendes en latin sont celles du Ms.)

L'Anastasis possède en outre un *ambon*, tribune où montent les chantres pour exécuter certains morceaux liturgiques et d'où parfois on lit l'évangile[5]. La plateforme de l'ambon, flanquée de ses deux escaliers, exige donc un espace plus étendu que nos chaires modernes. Peut-être comprend-elle aussi les stalles des chantres dont le groupement forme le χορός. Mais cela n'est pas certain. Le χορός se place fort bien derrière l'édicule, à l'occident[6], tandis que la position de l'ambon est moins facile à préciser. Le seul renseignement que nous possédons à ce sujet se réduit à ceci : la colonne la plus rapprochée de l'autel situé dans l'abside méridionale de la rotonde se trouve en face ou à l'opposé de l'ambon[7]. Cette allégation donnerait à penser que l'ambon se dressait au midi de l'édicule; cependant elle reste vraie à la rigueur si cette tribune était placée derrière le tombeau, à l'occident. Photius, à la vérité, insinue (t. I, 2) que tribune et tombeau sont bien distincts l'un de l'autre quand il écrit que sainte Hélène prit soin que le tombeau tînt lieu d'ambon sans toutefois le destiner à cet

1. D c : *posuerunt lapidem quem vix viginti volvebant*, λειθον ον μογις εικοσι εκυλιον. ARC., III, 1.

2. JOSÈPHE, *Antiq.*, VI, 5, 3 : κλειομένη δὲ περὶ δείλην μόλις ὑπ' ἀνδρῶν εἴκοσι.

3. *Typic.*, IV, 1, 2; V, 5. Ici le *bêma* ne paraît pas être distinct de la *solea*, qui, dans les autres églises, consiste en un large degré intermédiaire entre le *bêma* et la nef. *Typic.*, II, 4; V, 3.

4. PHOT., I, 2. SOPHR., 5.

5. *Typic.*, I, 5; V, 4.

6. *Typic.*, I, 3; III, 6; IV, 2. Cf. BAUMSTARK, *Die Heiligtümer des byz. Jerusalem*, p. 30, extrait de l'*Oriens Christianus*, 1905.

7. EUT., III, 2.

usage. Son intention est de donner à ses lecteurs un point de comparaison qui leur fasse saisir l'aspect de l'édicule. Ainsi fera l'higoumène Daniel en écrivant : « La sainte grotte est revêtue extérieurement de beau marbre comme un ambon ». L'autel élevé dans l'abside méridionale de la rotonde est, dès le IXe siècle, consacré aux Quarante Martyrs. C'est là, du moins, qu'on célèbre leur fête depuis le patriarche Thomas Ier. Cet usage a pour origine le songe qu'eut ce prélat au cours des travaux de restauration qui le préoccupaient. D'une colonne méridionale du portique circulaire de la susdite abside, il vit les quarante personnages s'élancer pour soutenir la coupole de la Résurrection[1]. Aujourd'hui les Quarante Martyrs ont leur chapelle sous le clocher médiéval, à bien peu de distance de cette abside méridionale. Avant d'en arriver là, leur souvenir restera quelque temps fixé au portique septentrional de l'ancien atrium de l'Anastasis et du Golgotha.

A la rotonde du Saint-Sépulcre, du côté sud, se rattache une église quadrangulaire dédiée à la Vierge. D'après Arculfe (t. IV, 1, fig. 122), elle est toute proche des portes méridionales de l'atrium du Golgotha. Elle se situerait donc sans effort entre la Pierre de l'Onction actuelle et le lieu dit des Saintes Femmes. Relevée au XIe siècle, après la ruine de 1009, elle sera mise alors en relation avec l'embaumement du Christ. Il y a de la difficulté à identifier cette église avec la chapelle particulière des moines du Saint-Sépulcre connue sous le vocable de *Théotokos des spoudæi*, qui doit se trouver à un niveau supérieur à celui de l'Anastasis et probablement attenant au monastère que le patriarche Élie avait fait construire, en 494, pour les spoudæi[2]. La chapelle des Patriarches qui demeura jusqu'en 1867 appuyée contre le tambour de la coupole pourrait bien n'être à l'origine pas autre chose que la *Théotokos des spoudæi*[3].

§ 2. *Calvaire.*

On croirait cette description sortie de la plume d'Éthérie : « Entre l'Anastasis... et la Basilique de Constantin s'étend un espace à ciel ouvert jusqu'à l'église du Golgotha; sur cette place, jour et nuit, des lampes brûlent continuellement[4]. » La *plateola* qu'Arculfe désigne en ces termes a comme nom officiel ὁ Ἅγιος Κῆπος, le Saint-Jardin[5]. Il s'agit en effet du jardin de Joseph d'Arimathie[6] auquel saint Cyrille de Jérusalem faisait allusion, sans pourtant le restreindre aux limites de cet atrium. Naturellement les pèlerins occidentaux, adoptant l'usage hiérosolymitain, font connaître cette partie du Saint-Sépulcre sous les vocables d'*hortus*, de *paradisus*[7]. Cette cour à trois portiques n'a pas complètement perdu, même à la fin du IXe siècle, sa splendeur première : ses murs ont des reflets d'or et de pierres précieuses, son pavé est de marbre rare[8]. Après 614 comme avant, les pèlerins la traversent pour se rendre de l'Anastasis au Calvaire.

Avant 614, on s'en était tenu, à propos du centre du monde fixé au Golgotha, à de pures spéculations. Tout au plus, les imaginatifs se représentaient-ils la saillie rocheuse du Calvaire comme le véritable nombril de la terre. Avec le temps, cette idée se concrétise nécessairement sous une forme plus tangible. L'atrium devenu le jardin, il était plus logique que le milieu du jardin devînt le centre du monde, de préférence au Golgotha qui se dressait en marge du Κῆπος. En outre, le transfert a été facilité par l'application d'un principe liturgique. Les Byzantins désignaient volontiers le milieu de leurs églises sous les termes d'ὀμφαλός, de μεσόμφαλος[9]. Théoriquement, le centre commun à tous les monuments élevés sur les lieux de la Passion et de la Résurrection n'était-il pas indiqué dans cet atrium qui les reliait les uns aux autres? L'*Omphalos* s'y plaçait donc de lui-même. D'ailleurs, n'était-ce pas pour donner du relief à ce concept que l'on avait imaginé de joindre par des chaînes

1. Eut., III, 2.
2. Cyrille de Scythop., *Vie de s. Sabas*, 31 : πατριάρχης Ἠλίας ᾠκοδόμησε μοναστήριον πλησίον τοῦ ἐπισκοπείου, καὶ ἐν αὐτῷ κατεσκήνωσε τοὺς τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως σπουδαίους.
3. *Typic.*, I, 1. Cf. Mauss, *Note sur une ancienne chapelle...*, extr. de la *Revue archéol.*, 1890. Cf. *supra*, fig. 64, A' et le plan fig. 68, C.
4. Arc., V, 3.
5. *Typic.*, I, 4; III, 1; IV, 2; V, 5.
6. M. Epiph., 2.
7. Willib., 2. Bern., 3.
8. Sophr., 7. Bern., 3.
9. Du Cange, *Glossar. med. græc.*, s. v. : εἰς τὸν ὀμφαλόν, ἤγουν ἐν τῷ μέσῳ τοῦ ναοῦ.

le cœur de l'atrium aux différents édifices qui le bordaient[1]? Le nombril même devait être aussi représenté sous une forme sensible, par une borne de pierre ou par un élégant bassin évasé (*cantharus* ou *phiala*) comme il s'en trouvait dans maint atrium d'église[2]. Centre du Saint-Jardin, *omphalos* du monde, le milieu de l'atrium était à ce double titre assez vénérable pour devenir un point de station liturgique[3].

Au nord de l'atrium du Golgotha, on signale dès la fin du VIIIe siècle une autre station liturgique dénommée la *Sainte-Prison*, ἡ Ἁγία Φυλακή[4], où le Christ et même Barabbas auraient été quelque temps enfermés. Si l'on tenait à s'expliquer l'origine d'une tradition si curieuse, on pourrait penser qu'elle est due à l'existence en ce lieu d'une ancienne prison, d'une exèdre ayant servi de prison ecclésiastique jusqu'à l'invasion arabe[5], ou même d'un *carcer* civil annexé à l'antique forum de la colonie romaine. Et dans cette même perspective devient spontanément intelligible aussi l'origine de l'*omphalos*, successeur du milliaire central de la colonie (cf. p. 35). *Milliaire central* et *Prison* furent désaffectés à l'époque de Constantin; mais leur souvenir se serait conservé et transmis parmi le personnel attaché au service de la basilique.

Située non loin de l'*Omphalos*, la Prison fait pendant au Calvaire qui se dresse au midi de l'atrium. Ici les travaux de Modeste paraissent avoir été plus considérables qu'ailleurs. Le Calvaire est véritablement renfermé dans un édifice carré, comprenant une église supérieure et une crypte[6]. Le titre officiel de l'ensemble du monument est *Saint-Cranion*, *Saint-Calvaire*[7]. Néanmoins, l'église supérieure le prend quelquefois pour elle seule, de même que celui de *Saint-Golgotha*. Quant au vocable de *Saint-Sommet*, ἡ Ἁγία Κορυφή, nul autre point du Saint-Jardin ne saurait le lui disputer[8]. Sur le rocher de la crucifixion est fixée comme auparavant une grande croix d'argent au-dessus de laquelle pend un lustre de cuivre garni de lampes[9]. Si l'on en croit le moine Épiphane (**t.** 1), l'escalier qui y accède compte trente-six marches, nombre qui, comparé avec le calcul des pèlerins postérieurs, paraîtra exagéré. Il se peut qu'Épiphane ait donné le total des degrés des deux escaliers[10]. La crypte, qui est à peu près de plain-pied avec l'atrium, est désignée dans les textes de différentes façons. « A l'intérieur du Golgotha » dans le *Typicon* (III, 4), elle est chez Arculfe (IV 3) « une sorte de grotte creusée dans le roc au-dessous du lieu de la croix du Seigneur » sans aucune mention d'Adam, car l'évêque gaulois est avec saint Jérôme pour la tradition hébronienne. Il en va autrement avec des pèlerins de l'Église orientale tels que le moine Épiphane, ou l'auteur de la Description arménienne des Lieux Saints. Pour celui-ci (**t.** 3), « l'église du Golgotha est appelée tombe d'Adam »; pour celui-là (**t.** 1), « au-dessous de la crucifixion se trouve l'église d'Adam et son tombeau ». C'est sans doute en raison de la bénédiction que les restes du premier homme furent censés avoir reçue sous la roche du Calvaire, que l'on célébrait dans cette crypte les services d'enterrement pendant que la dépouille du défunt était déposée devant la porte, sur la place adjacente[11].

Ante Crucem au temps d'Éthérie, cette partie de l'atrium confinant au Calvaire s'appelle, dans le *Typicon* (I, 4; III, 1, 4), du vocable que nous avons déjà relevé au VIe siècle, « devant le Saint-Cranion ». Ce lieu, bien qu'en dehors de l'église, est propre à certaines cérémonies. C'est là que donnent les grandes portes méridionales qu'Eutychius nomme improprement portes de l'église de Constantin, et qui furent brûlées par les musulmans en 938, en même temps qu'une portion du portique extérieur[12].

Eutychius n'ignore pas pourtant l'existence de

1. Bern., 3.
2. Du Cange, *Annotat. sur Paul le Silentiaire*, *PG.*, LXXXVI, 2176 ss. Baumstark, *op. l.*, p. 10.
3. *Typic.*, III, 1.
4. M. Épiph., 2, 3. *Typic.*, III, 2; IV, 2; V, 5, 6.
5. Lettre de Grégoire II à Léon l'Isaurien : *Pontifices, ubi quis peccarit, ... eum tanquam in carcerem, in secretaria... conjiciunt, in ecclesiæ diaconia et in cathecumena ablegant.* Sur les prisons d'églises appelées *diaconica* ou *decanica* voir Du Cange, *op. l.*, 2245 s.
6. Arc., IV, 2, 3; V, 1.
7. *Typic.*, I, 3, 4; II, 1, etc. *Comm.*, 2.
8. *Typic.*, III, 3.
9. Arc., IV, 2.
10. Au XIIe siècle, on se contente d'une quinzaine de marches.
11. Arc., IV, 3. Cf. Jean Rufus, *Plérophories*, p. 91.
12. Eut., III, 3. Cf. Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, p. 328.

l'atrium (*plateola* chez Arculfe, ἔπαυλος τρίστοος chez Sophrone), qu'il désigne ailleurs très correctement par *ṣaḥen el-Qiâmeh*, « esplanade de la Résurrection » ou plus exactement « atrium de l'Anastasis ». En tout cas, qu'il s'agisse bien du portail méridional de cet atrium, c'est ce qu'implique l'épilogue de cette agression, le sac « de l'endroit du Qranioun et de la Qiâmeh » des deux sanctuaires qui ont leurs ouvertures principales sur le *ṣaḥen*[1].

Au pied du Calvaire, nous retrouvons le souvenir du sacrifice d'Abraham et l'exèdre du *post Crucem*. L'autel où faillit être immolé Isaac n'est plus représenté que par une grande table de bois sur laquelle on recueille les offrandes des fidèles en faveur des pauvres. Modeste a conservé la petite salle adossée au Calvaire à l'orient (fig. 122), où jadis on adorait solennellement la croix le vendredi saint et où se faisait une synaxe le soir du jeudi saint. Le calice d'argent à deux anses et de la contenance d'un setier gaulois qui, probablement, avait servi autrefois en cette dernière circonstance était placé dans cette même exèdre où les fidèles venaient le vénérer comme calice de la Cène. Dans le cours du VIIe siècle, l'éponge, qui jusque-là était au Martyrium, fut mise avec le calice dans le *post Crucem;* on la déposa dans la coupe même de ce calice[2]. On ne s'inquiéta pas de ce que Byzance, au moins depuis 614, possédait aussi une sainte éponge que le patriarche de la capitale exaltait avec la croix. Au VIIIe siècle, l'éponge revient au Martyrium.

§ 3. *Martyrium.*

Le vocable de *Martyrium* ne disparaît pas tout de suite après la restauration de Modeste. On le relève encore dans les pèlerins du VIIe siècle. On a tellement la conviction que tous ces monuments ont gardé leur plan primitif et beaucoup de leur état de la première époque, que non seulement ils conservent leur nom mais que l'œuvre du restaurateur est passée complètement sous silence. Tandis qu'un Arculfe ne mentionnera que le travail de Constantin pour le Martyrium, un Photius dans sa description du tombeau, ne pensera qu'à sainte Hélène. Nous avons déjà remarqué la concurrence qui se manifestait dès le VIe siècle entre le nom de Constantin et celui de Martyrium dans la désignation de l'église majeure. Au IXe siècle et au delà, le vocable du fondateur prévaut. Lorsqu'on lira ὁ Ἅγιος Κωνσταντῖνος, *Sanctus Constantinus*, *Mâr Qosṭanṭîn*[3], il faudra entendre par là le Martyrium. Deux titres sont encore à signaler, qui sont comme un trait d'union avec le passé : *Katholiké*, équivalent de l'*ecclesia major* d'Éthérie; ἁγία βασιλική, qui rappelle la terminologie de la lettre de Constantin à Macaire[4].

De quelque nom qu'on le baptise, le Martyrium est pour tous le sanctuaire de l'Invention de la croix[5]. C'est par un bel escalier que Sophrone (t. 13) se rend au lieu « où la vénérable reine Hélène trouva le divin bois ». Le moine Épiphane (t. 5) signale au-dessous d'un local dit « maison de Joseph d'Arimathie » un monument à quatre colonnes, τετρακίονιν, où l'impératrice fit l'épreuve des trois croix sur une jeune fille. On peut considérer ce passage comme la plus ancienne mention de la forme architecturale de la crypte de Sainte-Hélène, forme scrupuleusement respectée dans les restaurations postérieures. C'est aussi dans une crypte du Martyrium qu'étaient ensevelis les pontifes de Jérusalem[6]. Les récits populaires de la découverte de la croix, donnant au terme de Calvaire son extension primitive, appliquaient aussi ce nom au lieu de l'Invention. De là vient que parfois le Martyrium est encore localisé en Golgotha, de même qu'au IVe siècle[7].

L'église de Saint-Constantin est toujours la spacieuse basilique dont les auteurs antérieurs à 614 exaltaient la magnificence. En 630, peu de temps après l'achèvement des travaux de Modeste, Sophrone admire longuement sa *nouvelle* splendeur. Elle compte 65 ou 75 colonnes réparties en rangées inférieures et en rangées supérieures[8]. Sur

1. Eut., II, 1. Le *ṣaḥen* désigne aussi la cour bordée de portiques des mosquées primitives.

2. Arc., V, 2. VI, 1.

3. *Typic.*, II, 4; IV, 3; V, 5, 6. M. Épiph., 3. *Comm.*, 2. Eut., I, 2, 4; II, 1. Yaḥ., I, 1, 3. Anast., 2.

4. *Descr. armén.*, 2. *Typic.*, I, 1. Soph., 15.

5. Arc., V, 1. *Descr. armén.*, 2. *Typic.*, I, 5. M. Épiph., 3. Bern., 1.

6. Strat., p. 51 : Τὸ τίμιον σῶμα τοῦ Μοδέστου μετήνεγκον καὶ κατέθεσαν παρὰ τοῖς Ἁγίοις Πατριάρχαις ἐν τῷ μαρτυρίῳ. Ce caveau n'aurait-il rien de commun avec les souterrains allégués sous le chœur des Grecs? cf. *supra*, p. 99 et pl. XII.

7. Willib., 1, 5.

8. Arc., V, 1. Soph., 15. *Descr. armén.*, 2. Yaḥ., I, 3.

les galeries hautes, qu'au temps de Modeste on désigne sous le nom de *déambulatoire supérieur*, s'ouvrent des chambres d'habitation [1]. La répartition de l'édifice est celle qui, commandée par la liturgie, se retrouve dans toutes les grandes basiliques de l'époque : abside avec trône pontifical et banc des prêtres, disposés contre la paroi semi-circulaire; autel ou table sainte, ἁγία τράπεζα, dressé sous le grand arc qui ouvre la conque absidale; esplanade du βῆμα (nommé aussi ἱερατεῖον, θυσιαστήριον) supportant les sièges du clergé et l'autel, et qui, élevé de plusieurs degrés au-dessus de la nef, est limité par un cancel muni des trois portes saintes; *solea*, degré bas et large s'étendant au pied de l'escalier du βῆμα; ambon élevé [2] à l'est de la *solea;* stalles du *choros* des chantres; enfin *naos* où se groupent les simples fidèles. Comme partout ailleurs, la porte principale s'appelle *Porte Royale* [3]. C'est de chaque côté de cette porte, dans des exèdres, que l'on montre plusieurs reliques. De même qu'à la période précédente, le pavillon méridional est consacré aux souvenirs du Rédempteur, et le pavillon septentrional à la Mère de Dieu.

Le 21 mars 628, Héraclius rapporte triomphalement à Jérusalem la fameuse relique de la croix, ravie par les Perses en 614. Protégée comme l'arche chez les Philistins, la relique revient intacte dans son coffre encore scellé, et le poète Sophrone, qui a célébré dans ses vers son retour glorieux, accourt avec exaltation la vénérer en se rendant au Martyrium [4]. La Ville sainte va bientôt être privée de ce trésor, si l'on en croit le chronographe Théophane. En 633, écrit-il, Héraclius, débordé par l'invasion arabe, remporta le saint bois à Constantinople, en quittant définitivement la Syrie [5]. Ce qui paraît confirmer ce renseignement, c'est le silence d'Arculfe sur la présence de la croix à Jérusalem et la mention qu'il fait de trois reliques de la vraie croix à Byzance [6]. L'une s'y trouvait depuis Constantin, la seconde avait été prise à Apamée en 574, la troisième serait celle de Jérusalem. Mais, *primo avulso, non deficit alter.* La Ville sainte se trouve, même après cette époque, encore nantie d'une relique insigne. C'est indiqué suffisamment par la persistance du rite de l'Exaltation, par l'existence au IXe siècle d'un custode de la croix [7], par le portement de la croix précieuse, le vendredi saint [8]. Depuis le départ d'Héraclius, la relique de la croix n'est plus exposée, semble-t-il, à l'adoration privée des fidèles. Le nouveau fragment est soigneusement caché dans une exèdre, connue sous le titre de ἡ Νικητήριος ἡ Ἀγγελική — le cri de victoire angélique — tiré du cri de guerre des soldats byzantins : Σταυρὸς νενίκηκε — la croix a vaincu! L'usage de porter la relique de la croix dans les combats, usage que les Croisés adopteront, explique assez comment il s'est fait qu'Héraclius ait pu reprendre le fragment du saint bois à Jérusalem et comment, vu les circonstances, il l'ait remporté à Constantinople. Il reste toutefois un doute sur l'identité de ce fragment avec celui que ce prince ramena de la Perse. Théophane ne se serait-il pas mépris? Dans un appartement supérieur (ὑπερῶϊον) le roseau, la sainte lance, puis, plus tard, le calice de fiel et de vinaigre, le bassin du lavement des pieds, l'éponge, la couronne d'épines et le suaire sont montrés au pieux visiteur [9]. Pour commémorer la découverte de sainte Hélène, troix croix ont été érigées contre la façade du Martyrium, sous l'auvent du portique; c'est dans une de ces croix qu'au VIIe siècle on a inséré la sainte lance [10]. La fameuse icone de la Théotokos qui arrêta

1. ANAST., 2.

2. L'ambon de Saint-Constantin dans *Typic.*, I, 5; II, 2.

3. *Typic.*, I, 4. Une des portes principales de l'Anastasis avait le même nom. Le pape Honorius (626), à Rome, *investivit regias januas in ingressu ecclesiæ majores, quæ appellantur medianæ, ex argento.* Sous Conon (686) : *ad custodiendas regias basilicæ* (*Constantinianæ*). Sous Léon III (795) : *vela alba holoserica majora tria, quæ pendent ante regias in introitu.* ANASTASE BIBLIOTH., *PL.*, CXXVIII, 701, 882, 1223. Cf. EBERSOLT, *op. l.*, p. 3.

4. SOPHR., 11. *Anacréont.*, XVIII.

5. THÉOPHANE, *PG.*, CVIII, 692 : Ἡράκλειος δὲ τὴν Συρίαν καταλιπὼν, ὡς ἀπελπίσας, ἄρας καὶ τὰ τίμια ξύλα ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἀπῄει.

6. ARC., p. 287 : *Sed et hoc non neglegenter intuendum, quod non duo, sed tria ibidem crucis habeantur brevia ligna.*

7. *Commemor.*, I.

8. *Typic.*, III, 2. DU CANGE, *Glossar. med. Græc.*, νικητήριος τοῦ σταυροῦ φωνή.

9. M. ÉPIPH., 3. A ce propos, ce pèlerin situe la porte de Saint-Constantin entre la Prison et la Crucifixion, ce qui manque de précision, s'il s'agit de la Porte Royale. SOPHR., 14. La *Descr. armén.*, 1, fait erreur en plaçant ces reliques dans une chambre supérieure de l'Anastasis.

10. ARC., VI, 2. WILLIB., I.

Marie l'Égyptienne, quand elle voulait entrer, malgré ses péchés, dans la basilique où l'on exaltait la croix, est toujours l'objet d'une grande vénération dans l'oratoire situé vers l'angle nord-est du Martyrium[1]. Quant au baptistère, le φωτιστήριον du *Typicon*, il doit se trouver au même endroit qu'au IVe siècle, en dehors du Martyrium et de l'Anastasis[2].

Au Xe siècle, par suite des explosions fréquentes du fanatisme musulman, l'atrium oriental subit de graves modifications. Vers 935, la moitié du vestibule (*dehliz*) de la basilique constantinienne est transformée en mosquée, sous prétexte que le calife Omar a prié « sur l'escalier qui est à la porte de l'église de Mâr Qosṭanṭîn, du côté de l'orient », le jour de la prise de Jérusalem en 638[3]. La moitié de l'atrium laissée libre par les musulmans est, en 966, le théâtre d'une scène de sauvagerie qui fait déjà prévoir la catastrophe de 1009. Musulmans et Juifs se réunissent devant les portes de Saint-Constantin et les brûlent. Le toit de la basilique comme la coupole de la rotonde sont incendiés. Le patriarche Jean, trouvé dans une citerne à huile de l'Anastasis, où il a cherché un refuge, est saisi, massacré et brûlé sur « le parvis, *ṣaḥen*, de Mâr Qosṭanṭîn »[4]. Ces épisodes offrent autant d'intérêt au point de vue du monument que sous le rapport historique. Ils nous permettent de constater que là aussi rien n'a changé : atrium du Martyrium (*dehliz, ṣaḥen*), grandes portes orientales, escaliers descendant à la rue, nous retrouvons tous les éléments de la construction primitive.

II. — LES RITES.

Nous n'avons, pour cette période de 614 à 1009, de renseignements précis que sur les offices de la semaine sainte et de la semaine de Pâques, et sur le rite de l'Exaltation de la croix. Ils méritent toutefois d'être passés en revue, soit à cause des points de contact qu'ils offrent avec le rituel décrit par Éthérie, soit à cause du développement des traditions qu'ils impliquent. Il y aura à remarquer ici, ce qui ressort déjà de l'étude précédente du monument, quel esprit conservateur a présidé à la restauration du VIIe siècle. Liturgie et monument reposent encore sur les bases établies au IVe siècle.

§ 1. *Le service liturgique à l'Anastasis. Le feu sacré.*

Le dimanche des Rameaux, la vigile faite au Martyrium est suivie d'une entrée solennelle à l'Anastasis. Le patriarche entouré d'évêques et de prêtres se dirige vers l'édicule. L'office commence; après quelques antiennes on lit l'évangile de la Résurrection, comme cela se pratique tous les dimanches. Un tropaire, strophe poétique adaptée à la fête, est ensuite exécuté; puis l'on fait une visite rapide au Calvaire. Revenus à la rotonde, les chantres se rendent dans leurs stalles pour chanter des odes, ou cantiques tirés de la Bible, tandis que le patriarche se retire avec ses clercs aux *catechumena*. C'est à peu près ainsi qu'au temps d'Éthérie se clôturait l'office matutinal[5].

Toujours lieu choisi pour l'action de grâces, l'Anastasis ouvre ses portes au cortège sacré à la fin de la synaxe célébrée à Saint-Constantin. Tous les clercs pénètrent l'un après l'autre dans le tombeau, en commençant par les inférieurs, tandis que le chœur exécute sur l'ambon le *kontakion*, qui résume le sujet de la fête. Finalement la collecte du renvoi et le « renvoi », ἀπόλυσις, *missa*. Cette cérémonie se repète le jour de Pâques (I, 5).

C'est à l'Anastasis qu'a lieu la synaxe des trois premiers jours de la semaine sainte, à une heure assez avancée de la nuit. Immédiatement après la communion, le patriarche descend pour présider l'office nocturne (παννυχίς), au cours duquel il encense le tombeau ainsi que toute l'église de la Résurrection et lit l'évangile du jour. De même l'ὄρθρος, ce qu'Éthérie appelle les hymnes matinales, se chante auprès du saint Sépulcre. Le mercredi saint, au cours de cette heure canonique, se fait la lecture de l'évangile de la trahison de Judas, comme au IVe siècle. Prime, tierce et sexte se récitent à l'Anastasis. A prime, on chante l'évangile avec cierges et encensement sur la *solea* devant l'édicule. L'ὄρθρος du jeudi saint s'accomplit

1. Sophr., 17. M. Egypt., 4.
2. *Typic.*, IV, 3. Cf. *supra*, p. 193 s.
3. Eut., II, 2. Cf. Cl.-Ganneau, *Recueil*..., II, p. 323.
4. Yaḥ., I, 1, 2.
5. *Typic.*, I, 1-3. C'est ce document qui va nous guider. Cf. les textes d'Éthérie, ci-dessus, pp. 210 ss.

comme les autres jours à l'Anastasis et se termine par une station au Calvaire (II, 1-5).

Les rites des grands jours de la Passion se sont développés. Le vendredi saint vers midi, le patriarche prend de la pâte bien pétrie et bien délayée et la porte à l'intérieur de l'édicule, où il l'arrose d'eau, de vin, et d'eau de rose pour signifier l'embaumement du Christ. Il l'étend ensuite en forme de croix sur le fragment de la pierre qui fermait jadis le tombeau (fragment transformé alors en table d'autel) et lui imprime la disposition des scellés que Pilate avait fait apposer au tombeau. Ceci terminé, le patriarche ferme l'édicule et se retire avec son clergé au Golgotha (III, 3). Dans la soirée a lieu une procession du Calvaire à l'Anastasis pendant laquelle on fait mémoire de la Vierge affirmant sa foi au Christ, même crucifié. On doit se rappeler que précisément auprès de la rotonde et en face du Calvaire existe une chapelle de Sainte-Marie. Arrivé au Saint-Sépulcre, le patriarche bénit la pâte et la distribue à tout le peuple après l'office du soir et le lucernaire (φῶς ἱλαρόν). Une fois la litanie diaconale et la collecte du renvoi achevées, le célébrant congédie l'assistance (ἀπολύει). La vigile du vendredi saint au samedi saint se fait à l'Anastasis, comme au temps d'Éthérie, elle comprend en plus une procession au Calvaire, à Saint-Constantin, à la Sainte-Prison, se terminant à l'Anastasis où l'on pénètre par la Porte des Myrrhophores (III, 4-6).

Le samedi saint à la deuxième heure (huit heures du matin), les clercs ou les femmes remplissant le rôle de *myrrhophores* viennent nettoyer les lampes et les préparer en présence des dignitaires ecclésiastiques. Quand ces lampes ont été déposées dans le tombeau, on éteint toutes celles de l'église et le patriarche ferme l'édicule, dont il prend la clef avec lui. A la neuvième heure (trois heures de l'après-midi), le patriarche descend à l'Anastasis avec son clergé, sans lumières ni encens, et préside les vêpres et le lucernaire. La lecture de quinze prophéties ouvre la grande vigile; après quoi patriarche et évêques encensent le saint Sépulcre à l'extérieur en faisant trois fois le tour de l'édicule, puis les autres parties du sanctuaire. Enfin le clergé se masse sur le βῆμα et le patriarche commence la série des *Kyrie eleison* qui se succèdent longtemps et sans trêve dans la bouche des assistants. Cependant, le patriarche, venu devant les portes du βῆμα, se prosterne trois fois la face contre terre, priant avec larmes pour les péchés du peuple; l'archidiacre et quelques autres membres du haut clergé l'imitent. Pénétrant dans l'édicule avec trois prostrations, il prend du feu sacré, en donne à l'archidiacre qui le communique au peuple et tous vont à Saint-Constantin en procession (IV, 1-3). Le *Typicon* ne s'explique pas sur la façon dont le feu s'allume aux lampes du Sépulcre. En tout cas, déjà vers l'an 800, le feu sacré (τὸ ἅγιον φῶς) est considéré comme céleste (οὐράνιον) [1]. La croyance à l'origine surnaturelle de ce feu est fermement établie en 870, lorsque le moine Bernard raconte que le samedi saint après l'office on chante le *Kyrie eleison* jusqu'à ce qu'un ange vienne allumer les lampes suspendues au sépulcre [2]. Les musulmans sont aussi au courant de ce fait qui, toutefois, les laisse sceptiques. Pour les chrétiens, écrit Mas'oûdi en 943, ce feu descend du ciel parmi eux et ils en allument des lampes. En réalité, ce feu est produit par un artifice habile dont ils gardent jalousement le secret [3].

Les rites du samedi saint se terminent par une oblation offerte suivant la liturgie de saint Jacques, sur la Sainte Pierre dans l'édicule. Avant de se retirer, les *myrrhophores* encensent et parfument le saint Sépulcre, toutes cérémonies connues de Photius. Tout le monde, à la fin, est prié de sortir et la rotonde est fermée jusqu'au lendemain à l'aurore [4]. Le dimanche de grand matin, le cortège patriarcal arrive devant la Porte Royale de l'Anastasis qui est close et il stationne quelque temps avant de pénétrer dans la rotonde. Lorsque le

1. Le sabaïte Théodore, élu, vers cette date, évêque d'Édesse, prend part aux cérémonies de la semaine sainte avec les patriarches de Jérusalem et d'Antioche. Il ne quitte la ville qu'après l'allumage des lampes de la sainte Anastasis par le feu céleste : μετὰ δὲ τὴν οὐρανίῳ φωτὶ δαδουχίαν τῶν κανδηλῶν τῆς ἁγίας ἀναστάσεως, συλλειτουργήσας μετὰ τῶν πατριαρχῶν. La *Vie de Théodore*, composée par son neveu Basile, évêque d'Émèse, éditée par Pomialowski en 1892, a été publiée de nouveau par M. Phocylidès, *Néa Sion*, 1911, pp. 226 ss.

2. Bern., 2. Nul doute que le moine franc n'ait assisté à la cérémonie telle que la décrit le *Typicon*.

3. Le Strange, *op. l.*, p. 203. Mas'oûdi bloque les trois fêtes de l'Exaltation, des Rameaux, et du samedi saint.

4. *Typic.*, V, 1. Phot., 1, 6.

patriarche a prononcé ces paroles du psalmiste : « Ouvrez-moi les portes de la justice », l'archidiacre s'écrie : « Le Christ est ressuscité des morts » ; aussitôt les battants de la porte s'ouvrent. L'officiant accompagné de l'archidiacre pénètre dans le tombeau ; il en ressort immédiatement pour dire à ceux ou à celles qui représentent les *myrrhophores :* « Réjouissez-vous, le Christ est ressuscité ». Au cours de la liturgie, l'évangile est lu par un diacre sur la porte du Saint-Sépulcre. Il se passe ensuite un fait qui nous ramène au temps d'Éthérie, sauf qu'alors la langue du peuple était le syriaque et non l'arabe. L'évangile est suivi de la lecture d'une homélie de saint Jean Chrysostome sur la Pâque. L'archidiacre la donne en grec, mais pour la consolation de ceux qui ignorent le *romaïque*, l'un des diacres lit une traduction arabe de cette homélie et aussitôt une grande joie se manifeste dans l'assistance. Le baiser de paix clôt la cérémonie [1].

Produit spontané du sentiment populaire, les différentes formes de la dévotion privée que nous avons relevées dans la première période, se manifestent encore dans le haut moyen âge. Au début du IXe siècle, Théodore le Sabaïte, devenu évêque d'Édesse, traite la maladie d'un calife de Bagdad avec une mixture de poussière prise au saint Sépulcre et d'huile puisée à l'une des lampes du même tombeau, mixture que le prélat conservait dans un sachet [2]. Le monastère de Farfa dans la Sabine possède toute une série de sachets à eulogies provenant de Terre Sainte. Apportées en ce lieu, avant les Croisades, par un pèlerin inconnu, ces petites bourses sont munies d'une étiquette indiquant la nature de l'eulogie. Parmi ces reliques on remarque : *De terra sanguine Christi madefacta. — De monte Calvario. — De petra montis Oliveti. — De sepulcro Dei.* Une ampoule de la même collection contenait de l'huile du saint Sépulcre, prise le samedi saint, à la cérémonie du feu sacré : *de oleo sancto sabbato de ichrm̄* [3].

§ 2. *Le service liturgique au Calvaire.*

La station *ad Crucem* qui, dès l'origine, terminait la vigile ecclésiastique du dimanche nous est décrite avec tous ses détails dans le *Typicon* de Jérusalem (I, 3 s.). Le patriarche montait au Golgotha pour l'encenser tandis que l'archiprêtre (πρωτόπαπας) demeurait en bas avec le clergé pour continuer la psalmodie. A la procession des Rameaux qui partait de Béthanie pour se terminer à l'Anastasis, il se faisait une importante station devant le Saint-Cranion. On y tenait dressé quelque temps un olivier que le peuple avait apporté de Béthanie et dont les branches imitaient vaguement la croix. Le continuateur d'Eutychius, Yaḥia d'Antioche, confirme en cela les renseignements du *Typicon :* « C'était, écrit-il, la coutume des chrétiens chaque année de porter un olivier à la fête de l'Hosannah depuis l'église qui est à el-ʿAzarîeh jusqu'à l'église de la Qiâmeh. Il y a entre elles une longue distance, mais on occupe le chemin jusqu'à la ville par des lectures et des prières et la croix est portée à découvert. Le ouâly du pays à cheval avec une escorte accompagne les chrétiens pour les protéger [4]. » Le lucernaire du dimanche et l'ὄρθρος des premiers jours de la semaine sainte s'achèvent au Cranion. Ce sanctuaire et ses abords sont naturellement le théâtre tout désigné des cérémonies déjà très dramatisées du vendredi saint. De l'église Sainte-Sophie et du Lithostrotos, la procession de ce jour se rend d'abord à l'*Omphalos*, au centre du Saint-Jardin, et les chants exécutés en ce lieu rappellent de nouveau la condamnation de Jésus, la délivrance de Barabbas, et de plus la source qui jaillissant du Christ arrose le jardin spirituel, l'Église, et se divise à partir de là sous la forme des quatre évangiles pour féconder le monde. La station suivante a lieu *ante Crucem*. Elle consiste en une série de lectures évangéliques coupées par des hymnes [5]. Il ne

1. *Typic.*, V, 2-4.

2. Phocylidès, *op. l.*, p. 233. Θεόδωρος, ὅστις φέρων κόνιν τοῦ ζωοδόχου Τάφου, φυλάττων ὕδωρ τῆς κανδήλας ἐν μικρῷ βαστάζων βαλαντίῳ. De même que chez Cyrille de Scythop., *Vie de s. Euth.*, 147 (ὕδωρ τῆς ἀσβέστου κανδήλας), ὕδωρ, qui a le sens générique de liquide, désigne ici l'huile.

3. Leclercq, *Diction. d'archéol. chrét.*, art. *Ampoules à eulogies*. Le trésor du Latran (voy. Lauer, *Monum. et mém. Piot*, XV, 1906, pp. 91, 98, 125 ss.) atteste que, du VIe au Xe siècle en particulier, ces reliques du Saint-Sépulcre et du Calvaire ont circulé sous des formes très variées. Elles ont d'ailleurs abouti un peu partout et celles qui furent insérées, vers la seconde moitié du Xe siècle, dans la reliure d'un évangéliaire en l'abbaye de Morienval (Oise) (cf. E. Molinier, *Monum... Piot*, II, 1895, p. 217, pl. XXVI), donnent à penser que nous en ignorons une infinité d'autres analogues répandues dans l'univers chrétien. Le pieux usage de telles reliques se conserve d'ailleurs encore.

4. Yaḥ., p. 194.

5. *Typic.*, III, 1.

se fait plus d'adoration de la croix, probablement depuis que l'insigne fragment a été emporté à Constantinople. On la remplace par le portement de la croix. Le patriarche et l'archidiacre vont prendre dans son exèdre, derrière le Golgotha, une relique de la croix que l'on possède encore. Cette relique, enfermée sans doute dans un reliquaire en forme de croix [1], est mise sur les épaules du patriarche pendant que l'archidiacre lui passe au cou une étole au moyen de laquelle il le tire jusqu'à la Sainte-Prison. Entré dans cette salle, le patriarche y reste enfermé le temps d'un tropaire et d'une prophétie. Pour les heures canoniques, les moines de Saint-Sabas, de Saint-Chariton, de Saint-Théodose et des autres monastères se tiennent dans la partie inférieure de l'église du Calvaire tandis que le patriarche et le clergé sont assis dehors, devant le saint Golgotha. Le rituel suivi est celui qui est indiqué sommairement par Éthérie pour ce moment-là [2].

Le Golgotha aussi bien que le Saint-Sépulcre attirait toujours les fidèles que n'effrayait pas l'insécurité de la Palestine ou qui ne versaient pas dans l'iconoclasme. Dans ses traités sur les saintes images (728-730), saint Jean Damascène met volontiers en avant le culte des Lieux Saints pour réfuter ses adversaires. On nous accuse, dit-il en substance, d'adorer la matière. Non, nous ne faisons point cela; nous adorons le Créateur qui s'est servi de la matière comme instrument de notre salut. N'est-il pas matière le bois sacré de la croix? N'est-il pas matière le lieu du Golgotha, ce mont vénérable et saint? N'est-elle pas matière la roche du tombeau source de notre résurrection? Nous les adorons parce que leur authenticité nous est garantie par la tradition de nos pères. Les évangiles mentionnent le Cranion et le sépulcre taillé dans le roc. Le fils apprend de son père que ce Cranion et ce sépulcre sont ceux que nous adorons. Il en est ainsi de beaucoup d'usages ecclésiastiques, comme, par exemple, de prier vers l'orient. Bien plus ce rite nous est presque commandé par le Sauveur qui a voulu être crucifié face à l'occident pour que les adorateurs de sa croix se tournassent du côté de l'orient. Donc si nous adorons la croix, la lance, le roseau, l'éponge, le tombeau, le Golgotha, la tunique, le suaire, les bandelettes, comme les instruments de notre Rédemption, pourquoi refuserions-nous d'adorer l'image de notre Rédempteur? Si j'adore la forme de la croix, dois-je m'abstenir d'adorer la figure qui y a été attachée [3]?

Au début de l'islam, avant que les populations orientales fussent fanatisées, les musulmans eux-mêmes ne dédaignaient pas les sanctuaires dédiés à la Passion et à la Résurrection de Jésus-Christ. La Qiâmeh ne reçut-elle pas la première visite d'Omar et de ses compagnons à leur entrée dans la Ville sainte qui venait de leur ouvrir ses portes? « En 658-659, raconte une vieille chronique syriaque, beaucoup d'Arabes se réunirent à Jérusalem et proclamèrent roi Moʿâwiah. Le calife monta au Golgotha, s'y installa et y pria; il se rendit ensuite à Gethsémani, au tombeau de la Vierge Marie, et y pria également [4]. » C'est encore Moʿâwiah qui fit donner aux chrétiens le linge qu'on croyait être le suaire du Christ et qui se trouvait aux mains des Juifs [5].

§ 3. *Le service liturgique au Martyrium. L'Exaltation de la Croix.*

La vigile du dimanche, au lieu de commencer comme jadis sous les portiques de l'atrium de l'Anastasis, débute, d'après le *Typicon* (I, 1), dans la « Sainte Basilique » qui très probablement désigne ici le Martyrium. Le jour des Rameaux, il s'y fait une courte station. La procession y pénètre après avoir franchi les portes orientales, *quæ sunt de quintana parte*, comme on eût dit au temps d'Éthérie [6]. Quand les musulmans eurent converti en mosquée la moitié méridionale [7] de l'atrium de Saint-Constantin, l'entrée des fidèles devint difficile, soit qu'il leur fallût traverser la mosquée, soit qu'ils dussent passer tout à côté. Ce fut pré-

1. Anastase Biblioth., *PL.*, CXXVIII, 454, autorise cette supposition, aussi bien que le détail de la cérémonie. Le pape Symmaque (498) fait à S.-Pierre, dans l'oratoire de la Sainte-Croix, *crucem ex auro cum gemmis, ubi inclusit lignum Dominicum*. Cf. *eod. op.*, 895. *Typic.*, III, 2. Cf. les « croix-reliquaires » du trésor du *Sancta Sanctorum* au Latran (Lauer, *op. l.*, p. 40 ss.).

2. *Typic.*, III, 4.

3. *De imag.*, orat. I, 16, 23; II, 14, 16, 19; III, 34. *De fide orthod.*, IV, 12.

4. Eut., II, 1. Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, p. 406.

5. Arc., dans Geyer, *Itinera...*, p. 237.

6. *Typic.*, I, 4. Cf. Éthérie, VI, 6.

7. Voir la localisation approximative fig. 119, *Z*.

cisément la rentrée solennelle de la procession des Rameaux que présidait le patriarche Christophe d'Ascalon qui amena l'émeute de 938 si préjudiciable à l'église du Saint-Sépulcre [1].

L'usage, déjà en vigueur au IV[e] siècle, de la synaxe du dimanche au Martyrium est encore attesté par le *Typicon* (I, 5). C'est dans ce même sanctuaire que l'on célèbre none et l'office du soir (vêpres et lucernaire) le lundi et le mercredi saints (II, 2). La consécration du saint chrême se fait au Martyrium, le jeudi saint, si la difficulté des temps ne permet pas de la célébrer à l'église du Sion. La cérémonie du feu sacré se termine par une procession aux flambeaux qui se dirige de l'Anastasis à Saint-Constantin. Il est déjà nuit, le dernier acte de la grande vigile pascale va commencer, mais auparavant le patriarche se rend au baptistère pour conférer le baptême. La grande synaxe a lieu, comme au IV[e] siècle, dans l'église majeure; elle est achevée par l'archiprêtre, car le patriarche, après l'évangile, s'est rendu à l'Anastasis pour faire l'oblation suivant le rite de saint Jacques. Ainsi, les deux messes sont simultanées, tandis qu'à l'époque d'Éthérie elles se succédaient [2].

La vogue des encénies se maintient encore longtemps après la conquête arabe; elles sont devenues une *panégyrie* où le trafic et les affaires séculières ont pris le pas sur les préoccupations religieuses. Le 15 septembre, Arculfe voit arriver une multitude presque innombrable de gens venant de partout pour faire leur marché. Les hôtelleries regorgent de monde et les rues sont encombrées de bêtes de somme et de marchandises [3]. Mas'oûdi signale encore cette fête, en plein X[e] siècle, sous le nom de festival de l'église de la Résurrection [4]. Cette foire, néanmoins, est précédée de la solennité religieuse qui, depuis le VII[e] siècle, paraît dédoublée. Le 13 septembre est consacré à la dédicace de l'Anastasis et des autres sanctuaires limitrophes, et le 14 à l'Exaltation de la croix. Ce dédoublement de la fête existe déjà sous le patriarcat de Sophrone († 638), qui n'hésite pas à avouer, dans une homélie prononcée en cette circonstance, son ignorance sur la cause de la distinction de ces fêtes [5]. Bien que la solennité ait gardé quelque chose de joyeux en raison du souvenir de l'Invention de la croix [6], elle tend de plus en plus à revêtir une apparence de tristesse. L'importance prise par le rite de l'Élévation de la croix, et les malheurs de l'Empire d'Orient contribuent à en faire une sorte de vendredi saint renouvelé, qui comporte des jeûnes, au moins dans le monde monastique. Un typicon de la fin du VIII[e] siècle, dont on a trouvé un abrégé dans la bibliothèque du Sinaï, donne le détail du rite de l'Exaltation tel qu'il se pratiquait à l'époque qui nous occupe. Nous pouvons donc, grâce à ses renseignements, nous faire une idée de la cérémonie qui se déroulait à Saint-Constantin, dans la basilique de l'Invention de la croix, le 14 septembre : « A la fin des Matines... pendant le quatrième et dernier tropaire, l'évêque lui-même, précédé de la vraie croix et de l'encensoir, s'avance, monte à l'ambon et fait trois *métanies* (prostrations) devant la croix... Aussitôt le diacre entonne le *Kyrie eleison* et le chante trois fois avec le peuple suivant un mode admiratif, θαυμαστικῶς; en même temps l'évêque, tourné vers l'orient, bénit trois fois en silence avec la croix. Le peuple chante ensuite cent fois le *Kyrie eleison* suivant un mode supplicatif, παρακλητικά. L'évêque élève alors lentement la croix des deux mains, commençant à la hauteur de sa poitrine et la soulevant jusqu'au-dessus de sa tête; puis il la redescend avec la même lenteur, de façon à terminer cette petite cérémonie avec le centième *Kyrie eleison*. Les quatre autres *hypsoseis* se font exactement de la même manière;

1. Eut., III, 3.

2. *Typic.*, IV, 3; V, 1.

3. Arc., I. Cf. *Jérusalem*, I, 108, n. 3, fin.

4. Le Strange, *op. l.*, p. 203. Il y a erreur dans la date : le 5 tichrin, au lieu du 15.

5. *Typicon de S. Sabas* (éd. de 1577), p. 12. *Typicon de CP.* Prince Max de Saxe, *Prælectiones de liturgiis Oriental.* I, p. 176. *Synaxaire arménien* de Ter Israel (*Patrol. Orient.*, VI), au 5 hori = 14 septembre. *Synaxaire arabe jacobite* (*Patrol. Orient.*, I), aux 16 et 17 Toût. Sophrone, *In exaltat. sanctæ Crucis*, *PG.*, LXXXVII, 3305.

6. André de Crète, *In exalt. s. Crucis*, I (an. 722), *PG.*, *ibid.*, 1025, dit encore clairement que la fête de l'Exaltation a pour origine l'Invention de la croix, des clous, de la lance et du titre : διὰ τοῦτο πανηγυρίζομεν, ὅτι τὸ πάλαι κρυπτόμενον ἅγιον πεφανέρωται σήμερον. Cf II, 1037. *Synax. de CP.*, *l. l.* Certaines relations de la légende de Judas Cyriaque ayant mis au 3 mai l'Invention de la croix, cette date fut adoptée par l'Occident, qui néanmoins garda l'Exaltation au 14 septembre. Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien* [4], p. 282.

mais à la seconde l'évêque se tourne vers le midi, à la troisième vers l'occident et à la quatrième vers le nord. La cinquième est la plus solennelle; l'évêque se trouve tourné vers l'orient comme à la première. Cette fois-ci on chante θαυμαστικῶς les cinquante premiers *Kyrie eleison* et παρακλητικά les cinquante derniers. On entonne ensuite le *kontakion* Ὁ ὑψωθεὶς ἐν τῷ σταυρῷ, qui se poursuit jusqu'à ce que le peuple ait adoré la croix [1]. »

La nature du bois de la croix continue à servir de thème à des applications scripturaires. Il ne s'agit plus de noyer : la croix s'est faite d'elle-même de trois arbres; d'un cèdre, d'un cyprès et d'un pin qui se sont compénétrés en poussant côte à côte. Cette légende a pour origine l'adaptation mystique d'*Isaïe*, LX, 13 qui, d'après les Septante, est ainsi conçu : « Et la gloire du Liban viendra vers toi, avec le cyprès, le pin et le cèdre pour décorer mon lieu saint [2]. » Quant à l'huile de la croix, elle ne s'obtient pas seulement par le contact d'une ampoule avec le saint bois, mais elle découle parfumée des nœuds des trois fragments vénérés à Constantinople. Au dire de tel pèlerin enthousiaste, une seule gouttelette de cette liqueur précieuse suffit à guérir n'importe quelle maladie [3].

1. Bernadakis, *Le culte de la croix chez les Grecs*, dans *Échos d'Orient*, 1901, p. 201.

2. On lit dans un traité parénétique attribué à Bède, *PL.*, XCIV, p. 555 : *Crux Domini de quatuor lignis facta est, quæ vocantur cypressus, cedrus, pinus et buxus. Sed buxus non fuit in cruce, nisi tabula de illo ligno... in qua conscripserunt Judæi titulum : Hic est Rex Judæorum.* D'après certains croquis de Willibald (Quaresmius, *Elucid.*, II, p. 341), la croix du Calvaire était accompagnée de cette légende : ΣΤΑΥΡΟΣ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΤΡΙΩΝ ΞΙΛΩΝ ΚΥΠΑΡΙΣΣΟΥ ΚΑΙ ΠΙΤΟΥΣ ΚΑΙ ΚΑΙΔΡΟΥ (restaurer ξύλων, πίτυος, κέδρου).

3. Arc., p. 288 : *nam de nodis corundem trinalium lignorum liquor quidam odorifer quasi in similitudinem olei expressus... Cujus videlicet liquoris si etiam parvula quædam stillula supra ægrotantes imponatur, qualicumque languore vel morbo molestati plenam recuperant sanitatem.*

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE VIII

Arculfe (d'après Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, p. 225 ss.; citat. Arc.).

I. — Diversarum gentium undique prope innumera multitudo quindecima die mensis Septembris anniversario more in Hierosolymis convenire solet ad commercia... peragenda. Unde fieri necesse est, ut per aliquot dies in eadem hospita civitate diversorum hospitentur turba populorum, quorum plurima camelorum et equorum asinorumque numerositas... per illas politanas plateas stercorum abominationes propriorum passim sternit quorum nidor non mediocriter civibus invehit molestiam.

II. — De ecclesia rotundæ formulæ super sepulchrum Domini ædificata et de ipsius sepulchri figura et ejus tegurioli. — **1.** Quæ utique valde grandis ecclesia tota lapidea mira rotunditate ex omni parte conlocata a fundamentis in tribus consurgens parietibus inter unumquemque parietem et alterum latum habens spatium viæ, tria quoque altaria in tribus locis parietis medii artifice fabricatis : hanc rotundam et summam ecclesiam supra memorata habentem altaria, unum ad meridiem respiciens, alterum ad aquilonem, tertium ad occasum versus, duodecim miræ magnitudinis sustentant columnæ. — **2.** Hæc bis quaternales portas habet, hoc est quattuor introitus, per tres e regione interjectis viarum spatiis stabilitos parietes, ex quibus quattuor exitus ad vulturnum spectant, qui et cæcias dicitur ventus, alii vero quattuor ad eurum respiciunt. — **3.** In medio spatio hujus interioris rotundæ domus rotundum inest in una eademque petra excisum tegurium, in quo possunt (ter) terni homines stantes orare, et a vertice alicujus non brevis staturæ stantis hominis usque ad illius domunculæ camaram pes et semipes mensuram altum extenditur. Hujus tegurioli introitus ad orientem respicit, quod totum extrinsecus electo tegitur marmore, cujus exterius summum culmen auro ornatum auream non parvam sustentat crucem. — **4.** In hujus tegurii aquilonea parte sepulchrum Domini in eadem petra interius excisum habetur, sed ejusdem tegurii pavimentum humilius est loco sepulchri. Nam a pavimento ejus usque ad sepulchri marginem lateris quasi trium mensura altitudinis palmorum haberi dignoscitur. — **5.** Hoc in loco proprietas sive discrepantia nominum notanda inter monumentum et sepulchrum. Nam illud sæpe supra memoratum rotundum tegurium alio nomine evangelistæ monumentum vocant, ad cujus hostium advolutum et ab ejus hostio revolutum lapidem resurgente Domino pronuntiant; sepulchrum vero proprie dicitur ille locus in tegurio, hoc est in aquilonali parte monumenti, in quo dominicum corpus linteaminibus involutum conditum quievit, cujus longitudinem Arculfus in septem pedum mensura propria mensus est manu. — **6.** ... quod videlicet sepulchrum non, ut quidam falso opinantur, duplex et quandam de ipsa maceriolam petra habens excisam duo crura et femora duo intercidentem et separantem, sed totum simplex a vertice usque ad plantas lectum unius hominis capacem super dorsum jacentis præbens in modum speluncæ, introitum a latere habens ad australem monumentis partem e regione respicientem culmenque humile desuper eminens fabrefactum, in quo utique sepulchro duodenæ lampades juxta numerum XII sanctorum apostolorum semper die ac nocte

ardentes lucent, ex quibus quattuor in imo illius lectuli sepulchralis loco inferius positæ, aliæ vero bis quaternales super marginem ejus superius conlocatæ ad latus dexterum oleo nutriente præfulgent. — **7**. Sed et hoc etiam notandum esse videtur, quod mausoleum Salvatoris, hoc est sæpe supra memoratum tegurium, speleum sive spelunca recte vocitari possit...

III. — **1**. Sed inter hæc de illo supra memorato lapide, qui ad hostium monumenti dominici post ipsius Domini sepultionem crucifixi multis trudentibus viris advolutus est, breviter intimandum esse videtur, quem Arculfus intercisum et in duas divisum partes refert, cujus pars minor ferramentis dolata quadratum altare in rotunda supra scripta ecclesia ante hostium... dominici monumenti, stans constitutum cernitur; major vero illius lapidis pars æque circumdolata in orientali ejusdem ecclesiæ loco quadrangulum aliud altare sub linteaminibus stabilitum exstat. — **2**. Illud dominici monumenti tegurium nullo intrinsecus ornatu tectum usque hodie per totam ejus cavaturam ferramentorum ostendit vestigia, quibus dolatores sive excisores in eodem usi sunt opere; color vero illius ejusdem petræ monumenti et sepulchri non unus, sed duo permixti videntur, ruber utique et albus, unde et bicolor eadem ostenditur petra.

IV. — **1**. Illi rotundæ ecclesiæ supra sæpius memoratæ, quæ et Anastasis, hoc est resurrectio, vocitatur... a dextera cohæret parte sanctæ Mariæ matris Domini quadrangulata ecclesia. — **2**. Alia vero pergrandis ecclesia orientem versus in illo fabricata est loco, qui hebraice Golgotha vocitatur, cujus in superioribus grandis quædam ærea cum lampadibus rota in funibus pendet, infra quam magna argentea crux infixa statuta est eodem in loco, ubi quondam lignea crux, in qua passus est humani generis Salvator, infixa stetit. — **3**. In eadem vero ecclesia quædam in petra habetur excisa spelunca infra locum dominicæ crucis, ubi super altare pro quorumdam honoratorum animabus sacrificium offertur, quorum corpora interim in platea jacentia ponuntur ante januam ejusdem Golgothanæ ecclesiæ, usquequo finiantur illa pro ipsis defunctis sacrosancta mysteria.

V. — **1**. Huic ecclesiæ in loco Calvariæ quadrangulata fabricatæ structura lapidea illa vicina orientali in parte cohæret basilica magno cultu a rege Constantino constructa, quæ et Martyrium appellatur, in eo, ut fertur fabricatum loco, ubi crux Domini cum aliis latronum binis crucibus sub terra abscondita post ducentorum XXXIII cyclos annorum ipso Domino donante reperta est. — **2**. Inter has itaque duales ecclesias ille famosus occurrit locus, in quo Abraham patriarcha altare composuit... ubi nunc mensa habetur lignea non parva, super quam pauperum eleemosynæ a populo offeruntur. — **3**. Inter Anastasim... et basilicam Constantini quædam patet plateola usque ad ecclesiam Golgothanam, in qua videlicet plateola die ac nocte semper lampades ardent.

VI. — **1**. Inter illam quoque Golgothanam basilicam et Martyrium inest exedra, in qua est calix Domini, quem a se benedictum propria manu in cena... apostolis tradidit convivantibus, qui argenteus calix sextarii Gallici mensuram habens duasque ansulas in se ex utraque parte continens compositas, in quo utique calice illa inest spongia, quam aceto plenam hysopo circumponentes Dominum crucifigentes obtulerunt ori ejus. — **2**. Lancea militis in portico illius Constantini basilicæ inserta habetur in cruce lignea, cujus hastile in duas intercisum est partes, quam similiter tota Hierosolymitana frequentans osculatur et veneratur civitas. — **3**. (Sudarium Domini) Arculfus alia die de scrinio elevatum vidit et inter populi multitudinem illud osculantis et ipse osculatus est in ecclesiæ conventu, mensuram longitudinis quasi octenos habens pedes.

WILLIBALD (d'après TOBLER et MOLINIER, *Itinera Hierosolymitana*, I, p. 263 s.; citat. WILLIB.).

1. Et inde venit ad Jerusalem in illum locum, ubi inventa fuerat sancta crux Dómini. Ibi est nunc ecclesia in illo loco, qui dicitur Calvarie locus. Et hec fuit prius extra Jerusalem; sed Helena, quando invenit crucem, collocavit illum locum intra Jerusalem. Et ibi stant nunc tres cruces lignee foris in orientali plaga ecclesie, secus parietem, ad memoriam sancte crucis Dominice et aliorum, qui cum eo crucifixi erant. Illa non sunt nunc intus in ecclesia, sed foris stant sub tecto extra ecclesiam. — **2**. Et ibi secus est ille hortus, in quo erat sepulcrum Salvatoris. — **3**. Illud sepulcrum fuerat in petra excisum, et illa petra stat super terram, et est quadrans in imo et in summo subtilis. Et stat nunc in summitate illius sepulcri crux, et ibi nunc super edificata est mirabilis domus, et in orientali plaga in illa petra sepulcri est ostium factum, per quod intrant homines in sepulcrum orare. Et ibi est intus lectus, in quo corpus Domini jacebat. Et ibi stant in lecto quindecim cratere auree cum oleo ardentes die noctuque. Ille lectus, in quo corpus Domini jacebat, stat in latere aquilonis intus in petra sepulcri, et homini est in dextra manu, quando intrat in sepulcrum orare. — **4**. Et ibi ante januam sepulcri jacet ille lapis magnus quadrans in similitudine prioris lapidis, quem angelus revolvit ab ostiola monumenti. — **5**. Et inde venit iterum in Jerusalem, et introiens in ecclesiam, ubi sancta crux Domini inventa fuerat, aperti sunt oculi ejus et visionem recepit.

EUCHER, *De situ Hierusolim .. urbis... ad Faustum* (d'après GEYER, *Itinera...*, p. 126; citat. Ps.-EUCH.).

1. Primum de locis sanctis pro conditione platearum devertendum est ad basilicam, quæ Martyrium appellatur, a Constantino magno cultu nuper extructam. Dehinc cohærentia ab occasu loca visuntur Golgotha atque Anastasis; — **2**. sed Anastasis in loco est resurrectionis, Golgotha vero medius inter Anastasim ac Martyrium locus est dominicæ passionis, in quo etiam rupis apparet illa, quæ quondam ipsam adfixo Domino crucem pertulit. Atque hæc tamen extra montem Sion posita cernuntur, quo se ad aquilonem deficiens loci tumor porrexit.

Commemoratorium de casis Dei (TOBLER, *Itinera...*, p. 301 s., 305; citat. *Comm.*).

1. Primum in Sancto Sepulcro Domini presbyteri IX, diaconi XIV, subdiaconi VI, clerici canonici XXIII, custodes, quos *fragelites* vocant, XIII, monachi XLI, qui cum cereis antecedunt patriarcham XII, ministri patriarche XVII, prepositi II, computarii II, notarii II, custodes qui assidue prevident sepulchrum Domini, presbyteri II, in sancto Calvario I, ad calicem Domini II, ad sanctam crucem et sudarium II, diaconus I, syncellus, qui sub patriarcha omnia corrigit, I, cellarii II, thesaurarius I, qui fontes custodit I, portarii IX. Sunt in summa CL, exceptis hospitalibus III... De imperio

domini Caroli que ad sepulcrum Domini serviunt Deo sacrate XVII, inclusa de Hispania I. — **2.** ... Illa ecclesia de Sepulcro Domini in gyro dexteros CVII, illa alcuba LIV. A Sancto Sepulcro usque ad sanctum Calvarium dexteros XXVIII, a sancto Calvario usque ubi sancta Crux inventa fuit, dexteros XIX; inter Sanctum Sepulcrum et sanctum Calvarium et sanctum Constantinum, illorum tectum in integrum habet in longo dexteros XCVI, in adverso XXX.

Bernard le Moine, *Itinerarium* (Tobler, *Itinera...*, p. 314 s.; citat. Bern.).

1. Intra... civitatem, exceptis aliis ecclesiis, quatuor eminent ecclesie, mutuis sibimet parietibus coherentes, una videlicet ad orientem, qui habet montem Calvarie et locum, in quo reperta fuit crux Domini, et vocatur basilica Constantini, alia ad meridiem, tercia ad occidentem, in cujus medio est sepulcrum Domini, habens novem columnas in circuitu sui, inter quas consistunt parietes ex optimis lapidibus. Ex quibus novem columnis quatuor sunt ante faciem ipsius monumenti, que cum suis parietibus claudunt lapidem, coram sepulcro positum, quem angelus revolvit... De hoc sepulcro non est necesse plura scribere, cum dicat Beda in historia sua inde sufficientiam. — **2.** Hoc tamen dicendum est, quod sabbato sancto, quod est vigilia Pasche, mane officium incipitur in hac ecclesia, et post peractum officium *Kyrie eleison* canitur, donec, veniente angelo, lumen in lampadibus accendatur, que pendent super predictum sepulcrum, de quo dat patriarcha episcopis et reliquo populo, ut illuminet sibi unusquisque in suis locis. Hic autem patriarcha vocabatur Theodosius, qui ob meritum devotionis a Christianis est raptus de suo monasterio. quod distat ab Jerusalem XV millia. — **3.** Inter predictas igitur IV ecclesias est paradisus sine tecto, cujus parietes auro radiant; pavimentum vero lapide struitur preciosissimo, habens in medio sui confinium IV catenarum, que veniunt a predictis quatuor ecclesiis. In quo dicitur medius esse mundus.

Nau, *Le texte grec des récits utiles à l'âme d'*Anastase (le Sinaïte).
(*Oriens Christianus*, III, 1903, p. 66 ss.; citat. Anast.).

1. Οὐ γὰρ μόνον τὸ ἅγιον καὶ ζωοποιὸν ξύλον φοβερὸν τοῖς δαίμοσιν, ἀλλὰ καὶ αὐτοὶ οἱ σεβάσμιοι καὶ ἅγιοι τοῦ Χριστοῦ τόποι, ἔνθα γὰρ σωτήρια πάθη ὑπέμεινεν. Ἔλεγε γάρ μοί τις γέρων εὐλαβὴς μοναχὸς ἐν Ἱεροσολύμοις, ὅτιπέρ φησι πρὸ τούτων τῶν ὀλίγων χρόνων ἐθεώρουν τινὰ κοσμικόν, διὰ πάσης σχεδὸν ἡμέρας καθεζόμενον ἔμπροσθεν τοῦ ἁγίου Κρανίου. Sur une inspiration divine le moine demande la cause de ce séjour constant[1]. Ὁ δὲ ἄνθρωπος ... εἶπεν· ... μὴ φέρων τὴν ὄχλησιν τῶν δαιμόνων, ἀεὶ προσφεύγω εἰς τὴν ἁγίαν Ἀνάστασιν, καὶ οὐ τολμᾷ δαίμων εἰσελθεῖν τὴν θύραν τοῦ περιπάτου ... ἀλλ' ἀεὶ θεωρῶ αὐτοὺς ἔξωθεν ἱσταμένους καὶ περιμένοντάς με.

2. On l'emmène au patriarche Modeste († 634) qui l'absout et δέδωκεν αὐτῷ κελλίον εἰς τὸν ἄνω περίπατον τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου, καὶ ἔμεινε τὸν λοιπὸν χρόνον τῆς ζωῆς αὐτοῦ, σχολάζων τῇ ἁγίᾳ Ἀναστάσει...

Description arménienne des Lieux Saints au VIIe siècle, traduite d'une traduction russe par R. Nisbet Bain, *Quart. Stat.*, 1896, p. 347; citat. *Descr. armén.*

1. Sans quitter τὸν περίπατον τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως.

1. Thou wilt find here the faithful account of an eye-witness. The rockhewn tomb (grave) of the life-giving Jesus is 1 1/2 circuits of the arms (= 1 1/2 fathoms) beyond the middle cupola of the holy life-giving sepulchre. In the colonnaded cupolashaped church (which is built) 100 ells in height and 100 ells in breadth, on this and that side (are found) (or stand) 12 columns below and 12 columns above. There in the upper division (in the chamber) are the lance, sponge, and cup of Christ, wrought in gold. — **2.** In the chief church (Katolike) called Maturn (μαρτύριον), but also Invention of the Cross, 20 ells distant from the church of the Resurrection, are dispose in line, 65 (var. 75) columns above and below. — **3.** The Church of Holy Golgotha, called also the tomb of Adam, (is) 10 steps distant from the Resurrection; in it is an altar where Christ was crucified on the ladder (scala).

S. Sophrone, *Anacréontiques*, XX (Migne, *PG.*, **87**, 3817 ss.).

1. Ἅγιον πόλισμα θεῖον
Ἱερουσαλήμ τ' ἐς νῦν δὴ
Ἐθέλων πύλας περεῖναι
Ἵν' ἀγαλλιῶν ἐσέλθω.
2. Εὐαγέων Σολύμων ἔνθεος οἶστρος
Αἰὲν ἐμὴν κραδίην σφόδρα δαμάζει.
3. Βαδιῶν ἐπὶ πλακῶν σου
Ἐς Ἀνάστασιν κατέλθω,
Ὅθι παντάναξ ἀνέστη
Θανάτου κράτος πατήσας.
4. Γλυκερὸν πέδον φιλήσω,
Ἱερὸν κύβον κατείδω,
Μέγαν οὐρανόστερόν τε
Τετρα...... (manque)
5. Διὰ βήματος θεοῖο
Μέσον ἐς τάφος θεοῖο
Γεγονὼς, πέτρην ἐκείνην
Μάλα προσκυνῶν φιλήσω.
6. Ἐπαναξίου δὲ τύμβου
Κίονας κύκλῳ τε κόγχας
Ἀκροκρινοχρυσομόρφους
Φιλέων, ἄγαν χορεύσω.
7. Ἐπὶ τρίστοον παρέλθω
Ὁλομαργαρογυρόχρουν
Περικαλλέως γ' ἔπαυλον
Κρανίου τόπον προσέρπειν.
8. Ὠκεανὸς βιοτῆς αἰὲν βιούσης
Ἀτρεκέως τε λήθης, φωσφόρε τύμβε[2].
9. Ζάθεον μεσόμφαλόν τε

1. Sainte ville de Dieu, Jérusalem, dont je voudrais franchir à présent les portes pour y pénétrer avec exultation! — **2.** Une ardeur surnaturelle pour la pure Solyme à toute heure m'aiguillonne vivement le cœur. — **3.** Que ne puis-je foulant ton pavé descendre à l'Anastasis où le souverain du monde est ressuscité en foulant aux pieds la puissance de la mort? — **4.** J'y baiserais le sol si doux et contemplerais la sainte coupole et le grand... pareil aux cieux. — **5.** Passé par le divin Bêma et entré dans le tombeau de Dieu, je couvrirais de baisers, en me prosternant, ce fameux rocher. — **6.** Baisant du vénérable sépulcre les colonnettes et les conques couronnées tout autour de chapiteaux en fleurs de lis dorées, je tressaillerais d'aise. — **7.** Ah! que je traverse l'atrium à trois portiques tout entier revêtu de précieux marbres de couleur, cour splendide, pour ramper vers le lieu du Calvaire. — [**8.** Océan de vie toujours vivante et de véritable oubli, ô sépulcre porte-lumière!] — **9.** Étendu, je baiserais la roche divine et nombril de la terre où fut planté le bois qui dis-

2. La strophe 8 devrait, étant donné son contenu, se trouver après la strophe 6.

Πέτραν ἐκταθεὶς φιλήσω,
Ὅθι τὸ ξύλον πεπήγει
Τὸ λύσαν ξύλου κατάραν.

10. Ὡς μέγα σεῖο κλέος, φαίδιμε πέτρα,
Σταυρὸς ὅπῃ μερόπων λύτρον ἐπήχθη.

11. Θαλίων χαρᾷ δ' ἐπέλθω
Ὅθι προσκυνοῦμεν ὅσσοι
Πέλομεν λεὼς Θεοῖο
Ἀγλαὸν ξύλον τὸ θεῖον.

12. Ἵνα παμμέδων ταχύνας
Κεχαραγμένῃ γραφῆος
Σέβας εἰκόνι προσοίσω,
Γόνατα δράμοιμι κάμψαι.

13. Κατὰ καμπαῖς δὲ βῆμα
Γεγανυμένος πορευθῶ,
Ξύλον οὗ τὸ θεῖον εὗρεν
Ἑλένη μέδουσα κεδνή·

14. Μετὰ κραδίης δὲ πλήρους
Κατανύξεως ἀνέλθω
Ὑπερῷον θεοῦμαι
Κάλαμον, σπόγγον τε, λόγ-
[χην.

15. Νεαρὸν δ' ἔπειτα κάλλος
Βασιλικὴν εὖ κατεῖδω,
Μοναχῶν ὅπου χορεία
Νυχίους τελοῦσιν ὕμνους.

sipa la malédiction causée par le bois. — **10**. Qu'elle est grande ta gloire, illustre roc, où fut fixée la croix, rédemption des mortels! — **11**. Puissé-je, épanoui de joie, me rendre où nous tous qui sommes du peuple de Dieu nous adorons le divin et glorieux bois. — **12**. Afin que, pensant à tout je me hâte de présenter mes hommages à l'icone tracée par le peintre, devant laquelle je courrais fléchir les genoux. — **13**. Et par un splendide escalier, je me rendrais tout joyeux où la vénérable impératrice Hélène trouva le divin bois. — **14**. Le cœur plein de componction, je monterais à la chambre supérieure voir le roseau, l'éponge et la lance. — **15**. Puis je contemplerais une nouvelle beauté, la basilique où les chœurs des moines chantent les hymnes nocturnes.

Le moine Epiphane (d'après *PG.*, **120**, 260 s.; citat. M. Epiph.).

1. Μέσον δὲ τῆς ἁγίας πόλεώς ἐστιν ὁ ἅγιος τάφος τοῦ Κυρίου, καὶ πλησίον τοῦ τάφου ἐστὶν ὁ τόπος τοῦ Κρανίου ἔνθα ἐσταυρώθη ὁ Χριστός, ἔχων τὸ ὕψος βαθμούς, ἤτοι σκαλία λϛ', ὑποκάτω δὲ τῆς σταυρώσεώς ἐστιν ἐκκλησία τοῦ Ἀδάμ, καὶ Ἀδὰμ ὁ τάφος. — **2**. Καὶ μέσον αὐτῶν ἐστιν ὁ κῆπος τοῦ Ἰωσήφ· καὶ πρὸς βορρᾶν τοῦ κήπου ἐστὶν ἡ φυλακή, ὅπου ἦν ὁ Χριστὸς ὑποκεκλεισμένος, καὶ Βαραββᾶς. — **3**. Καὶ μέσον τῆς φυλακῆς καὶ τῆς σταυρώσεώς ἐστιν ἡ πύλη τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου, ἐν ᾧ εὑρέθησαν οἱ τρεῖς σταυροί. Καὶ ἐπάνω τῆς πύλης ἐστὶ τὸ ἱερόν, ἔνθα κεῖται τὸ ποτήριον ὅπου ἔπιεν ὁ Χριστὸς τὸ ὄξος καὶ τὴν χολήν... Εἰς δὲ τὸν αὐτὸν τόπον κεῖται τὸ λεκάνιον ὅπου ἔνιψεν ὁ Χριστὸς τοὺς πόδας τῶν μαθητῶν αὐτοῦ... Ἔνθα κεῖται ἡ λόγχη, καὶ ὁ σπόγγος, καὶ ὁ κάλαμος, καὶ ὁ στέφανος ὁ ἐξ ἀκανθῶν, καὶ ἡ σινδών, ἡ καθαρὰ εἰς τύπον τῆς σινδόνος, ἣν εἶδε Πέτρος ὁ ἀπόστολος... Πλησίον δὲ αὐτῆς ἐστι τὸ πατριαρχεῖον· κάτωθεν τοῦ πατριαρχείου ἐστὶν ἐκκλησία ἀκουβιτάριστος... — **4**. Καὶ εἰς τὸ ἀριστερὸν μέρος τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου ἐστὶν ἡ εἰκὼν τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου, ἡ κωλύσασα τὴν ὁσίαν Μαρίαν τοῦ εἰσελθεῖν εἰς τὸν ναὸν τῇ τῆς Ὑψώσεως ἡμέρᾳ. — **5**. Καὶ εἰς τὸ ἀριστερὸν (*conject.* δεξιὸν) μέρος ἐστὶ τοῦ Ἰωσὴφ ὁ οἶκος· κάτωθεν δὲ τοῦ οἴκου ἐστὶ τετρακίονον, ἐν ᾧ ὑπήντησεν ἡ ἁγία Ἑλένη τὸ ἐξόδιον τῆς κόρης, καὶ ψαύσασα τοὺς τρεῖς σταυροὺς ἐλάλησεν ἡ κόρη εἰς τὸν Δεσποτικὸν σταυρόν.

1. Au milieu de la ville sainte il y a le saint tombeau du Seigneur, et près du tombeau se trouve le lieu du Cranion, où le Christ fut crucifié, ayant en hauteur 36 degrés ou marches d'escalier. Sous l'église de la crucifixion il y a l'église d'Adam et le tombeau d'Adam. — **2**. Entre ces deux endroits (tombeau et Calvaire) se trouve le jardin de Joseph, et vers le nord du jardin est située la prison où le Christ fut enfermé, ainsi que Barabbas. — **3**. Entre la prison et la crucifixion est la porte de Saint-Constantin, où furent trouvées les trois croix, et au-dessus de la porte, le sanctuaire qui renferme le vase où le Christ but le vinaigre et le fiel... Au même endroit se trouve le bassin dans lequel le Christ lava les pieds de ses disciples... C'est là aussi que sont déposés la lance, l'éponge, le roseau, la couronne d'épines et le suaire sans tache semblable à celui que vit l'apôtre Pierre... Près de cette (porte) est le patriarcat. En bas du patriarcat il y a une église sans trône... — **4**. Dans la partie gauche de Saint-Constantin se voit l'icone de la très sainte Mère de Dieu qui empêcha la bienheureuse Marie d'entrer dans l'église, le jour de l'Exaltation. — **5**. A gauche (*conj.* à droite?), est la maison de Joseph. Au-dessous de cette maison est un monument à quatre colonnes où sainte Hélène rencontra le convoi de la jeune fille, à qui on fit toucher les trois croix et qui parla au contact de la croix du Seigneur.

Photius, *Quest.* 107 *à Amphiloc.* (d'après Chrys. Papadopoulos, *Hist. de l'Église de Jérusalem,* pp. 339 s.; citat. Phot.).

I. — **1**. Ὁ δὲ σωτήριος τοῦ κοινοῦ δεσπότου τάφος ἀπέχει μὲν τῆς παλαιᾶς Ἱερουσαλὴμ βολίδι μιᾷ διαμετρούμενος τόξου... Ἡ μέντοι γε μακαρία Ἑλένη, ὅτε τοῖς Ἱεροσολύμοις ἐπεφοίτησε καὶ τὸν ἱερὸν ἐκεῖνον χῶρον πολλῷ φορυτῷ καὶ ῥύπῳ συγκεχωσμένον ἀνεκάθηρε, τοῦ παλαιοῦ τείχους ἀπολαβοῦσα τὸ πρὸς τὸν σωτήριον τάφον ἀπονεῦον παρεξέτεινέ τε τὸ οἰκοδόμημα καὶ τὴν περιοχὴν τῆς πόλεως εἰς περίβολον περιγραψαμένη μείζονα ἔνδον τοῦ περιβόλου τὸν τῆς ζωῆς συναπέκλεισε τάφον. — **2**. Ἐν ᾧ καὶ τέμενος ἱερὸν ἱδρύσατο, μέσον τοῦ νεὼ διαλαβοῦσα τὸν τῆς ζωῆς τάφον, ἄμβωνος τόπον, εἰ καὶ μὴ χρείαν, ἐπιτηδεύσασα τοῦτον ἐπέχειν. Ὃς τὴν εἴσοδον τοῖς βουλομένοις διὰ τοῦ θυσιαστηρίου παρέχει, καὶ οὐκ ἂν ἄλλος τις εἰσέλθοι πρὸς τὸν τῆς Ἀναστάσεως Τάφον εἰ μὴ πρότερον τοῦ θυσιαστηρίου διέλθοι τὰς πυλίδας. — **3**. Ἀλλ' ἤ γε πηγὴ τῆς ἡμῶν ἀθανασίας, ὁ τάφος, ἐστι

I. — **1**. Le tombeau salutaire de notre commun Maître est distant de la Jérusalem antique d'une portée d'arc... Mais quand, au cours de sa visite à Jérusalem, elle fit nettoyer ce saint lieu de la quantité de décombres et d'immondices qui y étaient amoncelés, la bienheureuse Hélène, prenant à partir du vieux mur au point où il avoisinait le sépulcre du Sauveur, y construisit une rallonge et enveloppant l'étendue de la ville d'une plus grande enceinte, elle comprit dans ce péribole le tombeau de la vie. — **2**. C'est là qu'elle fonda un édifice sacré, isolant au centre du temple le tombeau de la vie et le disposant de façon à tenir lieu d'ambon, sans qu'il soit pour cela affecté à cet usage. Ceux qui veulent y accéder ont à passer par le sanctuaire, car personne ne saurait pénétrer dans le sépulcre de la Résurrection, sans avoir au préalable franchi les petites portes du sanctuaire. — **3**. Quant au tombeau, source de

μὲν λίθος αὐτοφυής, γλυφαὶ δὲ τὸν λίθον τάφον ποιοῦσι· γλύφεται δὲ ὁ λίθος ἐξ ἀνατολῆς πρὸς δύσιν τὰς γλυφὰς διαυλωνίζων. Καὶ ἡλικίαν μὲν ἀνδρὸς εἰς ὕψος δέχεται τὸ γεγλυμμένον, πρὸς εὖρος δὲ πάλιν ἑνὶ ἀνδρὶ μόνῳ δίοδον ὑπέχει. Τὸ δὲ μῆκος τριῶν ἐστιν ἢ τεσσάρων ὑποδοχή. — **4.** Ἔσωθεν δὲ τοῦ γεγλυμμένου λίθου ἄλλης τις ὥσπερ ἀνέσπασται ταῖς γλυφαῖς πέτρα παραλληλεπιπέδῳ σχήματι τυπουμένη καὶ ἀνδρὸς ἡλικίαν ἐπιτιθεμένην δέξασθαι δυναμένη, ἐν ᾗ τὸ ἄχραντον ἐκεῖνο καὶ δεσποτικὸν σῶμα, ὁ πιστὸς ἐκεῖνος Ἰωσὴφ λέγεται τεθεικέναι. — **5.** Ἔστι δὲ εἴτε εἴσοδόν τις ἐθέλει καλεῖν (τὸ) πρὸς τὸν τάφον, εἴτε στόμα τοῦ τάφου, ὅθεν ἀπήρξατο λαξεύειν ὁ τεχνίτης, πρὸς ἀνατολὰς ἀνεστομωμένον, καὶ συμβαίνει τοῖς ἐκεῖθεν προσιοῦσιν ἐπὶ δύσιν τὴν προσκύνησιν ποιεῖσθαι. — **6.** Ὁ δὲ τὸ στόμα τοῦ τάφου πάλιν λίθος ἐξ ἀρχῆς ἐπιπωμάζων διχῇ λέγεται πάλαι διῃρεῖσθαι· καὶ τὸ μὲν αὐτοῦ χαλκὸς περιέλαβεν, ὃ καὶ παράκειται πλησίον τοῦ τάφου, τὸ δὲ μέρει τινὶ τῆς γυναικωνίτιδος ἀπονενευκότι πρὸς δυσμὰς ἐναποτεθειμένον τῆς ὀφειλομένης καὶ αὐτὸ τιμῆς μετέχει, πᾶσιν εἰς προσκύνησιν ἀνειμένον. Μυρίζεται μὲν οὖν ὁ τῷ χαλκῷ ἐνδεδυμένος λίθος παρὰ τοῦ ἀρχιερέως βαλσάμου ἡγιασμένου. γίνεται δὲ τοῦ ἐνιαυτοῦ ἅπαξ οὗτος, ὃν ὁ χαλκὸς ἔχει λίθος τῷ ἀρχιερεῖ, μάλιστα δὲ κατὰ τὰ σωτήρια πάθη τῆς ἱερᾶς τραπέζης ἀποπληρῶν τὴν χρείαν. Τὰ μὲν οὖν αὐτοῦ τοῦ τάφου τοιαῦτα.

II. — **1.** Ἃ δὲ τὸν τάφον φιλοτιμίᾳ μᾶλλον δὲ φιλοθεΐᾳ τῶν ἐπιγεγονότων διαλαμβάνει, κίονές εἰσιν ἀνδρομήκεις ἐπὶ κρηπίδων ἐστηριγμένοι ἐξ ἀριστερῶν καὶ δεξιῶν ἴσοι τῷ πλήθει — πέντε γὰρ βόρειοι τοῖς νοτίοις ἀντανίστανται — οὐδὲ πρὸς τὴν ἀλλήλων μορφὴν καὶ τὸ μέγεθος ἐξαλλάσσοντες· ὧν ἐπὶ μὲν δύσει τοῖς ἄκροις τῶν εἰρημένων κατὰ παράλληλον θέσιν μεσολαβεῖ κίων, πρὸς ἀνατολὰς δὲ τοῖς ἄκροις οὐδὲν παρεμβέβληται, ἀλλ' ἔστι (τὸ) τῷ στόματι τοῦ τάφου συνανεῳγμένον. — **2.** Ἐπίκειται δὲ τοῖς εἰρημένοις ἕνδεκα κίοσιν οἷόν τινα γεισώματα τετράπλευρον σχῆμα ποιοῦντα, δι' ὧν ἀλλήλοις τὴν συνάφειαν σῴζουσιν οἱ στῦλοι, οἷς ἀπ' αὐτῶν φυόμεναι τῶν γεισωμάτων — τοῦ τε πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον καὶ τοῦ πρὸς δυσμὰς τετραμμένου, οὐ μὴν δὲ ἀλλὰ καὶ τοῦ βορείου τε καὶ ὅσα πρὸς νότον ἀπονεύει — ἐπανίστανταί τινες ψαλίδες ὀροφὴν οἷα μελετῶσαι τῷ τάφῳ· ἀλλ' ὁ τεχνίτης ἐκεῖθεν ὥσπερ ἀνασπάσας τὸ βούλημα τῶν ἀψίδων καὶ ἀντὶ τοῦ ὀρόφου κυκλικὸν περιθέμενος σχῆμα, ἐκεῖθεν εἰς καπνοδόκης μίμημα συνέσφιγξέ τε καὶ ἀπεμήκυνε τὴν ὀροφήν, κώνου μᾶλλον κορυφῇ ἐπιπταμένη ἢ ὀροφῇ συμμέτρῳ συναποπερατώσας τὰς ψαλίδας. Ἃ μὲν οὖν ἐν τῷ τέως παρὰ τῶν ἀκριβῶς τὸν μακάριον ἐκεῖνον τόπον μελέτην βίου ποιησαμένων ἀνεμάθομεν, ταῦτά ἐστιν.

notre immortalité, c'est un bloc de pierre naturel, que le travail des sculpteurs a aménagé en tombeau. La pierre est taillée d'est en ouest et la cavité est plus longue que large. La cavité mesure en hauteur la taille d'un homme; sa largeur permet le passage à un seul homme à la fois; mais trois ou quatre hommes peuvent s'y tenir sur la longueur. — **4.** A l'intérieur de la cavité pratiquée dans la pierre, on a pour ainsi dire fait sortir du bloc rocheux à coups de ciseau un roc façonné en parallélipipède et capable de recevoir une dépouille de taille humaine. sur lequel le fidèle Joseph déposa, dit-on, le corps sans tache du Seigneur. — **5.** L'entrée ou la bouche du tombeau (quel que soit le nom qu'on veuille lui donner), par où le carrier commença à évider la pierre, s'ouvre vers l'orient, en sorte qu'il arrive à ceux qui y pénètrent de faire leur adoration vers l'occident. — **6.** Quant à la pierre qui, à l'origine, fermait la bouche du sépulcre, on dit qu'elle fut jadis partagée en deux. L'un des fragments, encadré de cuivre, est situé près du tombeau; l'autre, déposé dans la partie occidentale du gynécée, a aussi sa juste part d'honneur, exposé à la vénération de tous. Le morceau que le cuivre enchâsse reçoit de l'archevêque une onction de saint chrême, et une fois par an, spécialement à la fête de la Passion du Sauveur, il lui sert de sainte table. Telle est la description du sépulcre proprement dit.

II. — **1.** Voici ce qui fut dans la suite ajouté au tombeau par munificence, ou plutôt par piété : ce sont des colonnes de la hauteur d'un homme, fixées sur des bases et de nombre égal à gauche comme à droite — cinq au nord répondent à cinq situées au sud —; elles ne diffèrent en rien les unes des autres quant à la forme et quant à la grandeur. A l'extrémité occidentale des deux rangées des susdites colonnes, une colonne médiale se tient entre les deux dernières; mais il ne s'en trouve pas à l'orient, car de ce côté l'ouverture du tombeau est laissée libre. — **2.** Sur les onze colonnes en question reposent comme des corniches disposées en quadrilatère, grâce auxquelles les colonnes sont unies les unes aux autres. Au-dessus des colonnes, par l'intermédiaire toutefois des corniches — autant de celles qui sont au levant et au couchant que celles du nord et du midi — se dressent des poutrelles qui forment au tombeau une sorte de toiture. Mais l'architecte, écartant toute idée de cintre, et préférant un schème circulaire au plan d'un toit ordinaire, a resserré la toiture en forme de cheminée et l'a allongée en hauteur : il a disposé l'extrémité de la charpente de façon à la rapprocher plus du sommet d'un cône que d'un toit symétrique. Ce que nous venons d'écrire jusqu'à présent sont les renseignements que nous tenons de ceux qui ont vécu dans ce bienheureux endroit.

Typicon de l'Église de Jérusalem (d'après Papadopoulos-Kerameus, *Analecta*, II, pp. 1 ss.; citat. *Typic.*).

I. — **1.** Πληροῦται δὲ ὁ πατριάρχης ἐκ τοῦ Ἱεροῦ τοῦ θυμιᾶσαι καὶ εἰσελθὼν εἰς τὸ βῆμα εὐθὺς ὁ διάκονος « Σοφία »... Καὶ εἶθ' οὕτως ὁ πατριάρχης λέγει τὸ εὐαγγέλιον... Καὶ ἀπολύουσιν, καὶ εὐθὺς ἄρχεται ἀνάγνωσιν ὁ βασιλικάριος τοῦ ἁγίου Παύλου τὴν ἐπιστολὴν τὴν πρὸς Ἑβραίους, ἕως οὗ ἔρχονται οἱ Σπουδ(αῖοι) καὶ ἀπάρξονται τῆς ἀγρυπνίας εἰς τὴν ἁγίαν βασιλικήν, καθὼς ὁ τύπος κατὰ Κυριακῆς ἀγρυπνίαν... Καὶ εὐθὺς καταβαίνει ὁ πατριάρχης καὶ ἄρχεται τὸν κανόνα μετὰ τὸν κλῆρον (= τοῦ κλήρου), οἱ δὲ Σπουδαῖοι ἀναβαίνουσιν εἰς τὴν Θεοτόκον τῶν Σπουδαίων καὶ ψάλλουν ἐκεῖ τὸν κανόνα καὶ πᾶσαν τὴν ἀκολου-

I. — **1.** (Dimanche des Rameaux). Le patriarche achève d'encenser le sanctuaire (?) et aussitôt le diacre entrant au Bêma s'écrie : « Sagesse! » Puis le patriarche lit l'Évangile... On prononce le renvoi et alors le basilicaire commence la lecture de l'épître de saint Paul aux Hébreux, jusqu'à ce que les Spoudæi survenant commencent la vigile dans la Sainte Basilique suivant le rite de la vigile du dimanche... Et à ce moment le patriarche descend et commence le canon (de l'office matinal) avec le clergé; quant aux Spondæi, ils montent à la Théotokos des Spoudæi pour y psalmodier le canon et tout le reste de l'office jusqu'au renvoi, suivant

θίαν καὶ ἀπολύ(ονται), καθώς ἐστιν ὁ τύπος αὐτῶν. — **2.** Καὶ ὅταν ἄρξεται τὸ « Αὕτη ἡ πύλη τοῦ Κυρίου· δίκαιοι εἰσελεύσονται ἐν αὐτῇ », τότε εἰσελεύσεται ὁ πατριάρχης καὶ οἱ ἐπίσκοποι καὶ οἱ πρεσβύτεροι εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν καὶ εἰσέρχονται εἰς τοῦ Κυρίου τὸν Τάφον, οἱ δὲ διάκονοι (ἵστανται) ἔμπροσθεν τοῦ ζωηφόρου Τάφου καὶ συνάπτει ὁ ἀρχιδιάκονος... Εἶθ' οὕτως ἀναγινώσκεται εὐαγγέλιον ἀναστάσιμον, ὅτι ἡ Ἁγία Ἀνάστασις οὐ λείπει Κυριακὴ νὰ μὴ τὸ λέγῃ, ἀλλὰ πάντα λέγει. — **3.** Καὶ εὐθὺς λιτὴ ἐπὶ τὸ Ἅγιον Κρανίον, ψάλλοντες στιχηρὸν ἤχου πλαγίου β'· « Σήμερον ἡ χάρις ». Καὶ ἀναβαίνει ὁ πατριάρχης εἰς τὸν Ἅγιον Γολγοθᾶν τοῦ θυμιᾶσαι, καὶ μένει ὁ πρωτοπαπᾶς κάτω σὺν τῷ κλήρῳ ψάλλειν « Ἐν ταῖς νυξὶν ἐπαράτε τὰς χεῖρας... ». Καὶ εὐθέως καταβαίνει ὁ πατριάρχης καὶ ἄρχεται τὸ « Ἐλέησόν με ὁ Θεός », καὶ παραυτίκα λιτὴ ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν. Οἱ ψάλται γυρίζοντ(αι) τὸν πανάγιον καὶ ζωοποιὸν Τάφον, ἕως οὗ ἐλεύσονται εἰς τὸν Χορόν, καὶ ἄρχονται ψάλλειν τὰς τρεῖς ᾠδάς· ὁ δὲ πατριάρχης καὶ ὁ κλῆρος ἀναβ(αίνει) εἰς τὰ Κατηχούμενα, ἕως οὗ ἀπολύει. — **4.** Καὶ εὐθὺς ἐξέρχονται ἀπὸ τὴν Προβατικὴν λιτ(ανεύοντες)... μέχρις οὗ ἔλθωσιν εἰς τὴν βασιλικὴν πύλην τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου καὶ εἰσελεύσονται εἰς τὸν ναόν· καὶ οὕτω πάλιν λιτανεύουσιν ἕως τοῦ Ἁγίου Κρανίου εἰς τὸν Ἅγιον Κῆπον... Καὶ ὁ διάκονος ἵσταται ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Κρανίου· πρὶν λέγ(ειν) τὸ εὐαγγέλιον, λέγει οὕτως· « Εἴπωμεν πάντες ἐκτενῶς ». Καὶ ἀποκρίνεται ὁ λαὸς τὸ « Κύριε ἐλέησον »... Εὐθὺς ὁ δευτεράριος τοῦ ἁγίου Γολγοθᾶ λέγει τὸ εὐαγγέλιον. Μετὰ δὲ τὸ πληρωθῆναι τὸ εὐαγγέλιον ἁρπάζει ὁ λαὸς τὸ δένδρον, τὴν Ἐλαιάν, ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Κρανίου, κατὰ μίμησιν τῆς σταυρώσεως τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ· καὶ εὐθὺς ὁ διάκονος (λέγει) τὴν ἐκτενήν, εἶτα ὁ πατριάρχης τὴν εὐχήν. Καὶ ἀπόλυσις. — **5.** Ἡ σύναξις τῆς λειτουργίας τοῦ ἁγίου Ἰακώβου γίνεται εἰς τὸν ναὸν τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου, ἐν ᾧ εὑρέθη ὁ τίμιος καὶ ζωοποιὸς σταυρὸς τοῦ Κυρίου... Ψαλλόντων τοῦτο (Σήμερον ἡ χάρις), εἰσοδ(εύει) ὁ πατριάρχης καὶ ὁ κλῆρος, καὶ οἱ ψάλται ἐπὶ τὸν ἄμβωνα λέγουσι τὰ ἀντίφωνα... Εὐθὺς μετὸ τὸ κοινωνεῖν τὸν λαὸν καταβαίνομεν εἰς τὸν ἅγιον Κωνσταντῖνον ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν, ποιοῦντες λιτήν... Καὶ οὕτως εἰσελευσόμεθα ἡμεῖς οἱ κληρικοὶ εἰς τοῦ Κυρίου τὸν Τάφον κατὰ τάξιν, ἀρχόμενοι ἀπὸ τοὺς ἐσχάτους ἕως τοὺς πρώτους. Καὶ οὕτως ἀποτ(ελειοῦμεν). Ποιοῦμεν δὲ οὕτω πάλιν τῇ ἁγίᾳ ἡμέρᾳ τοῦ πάσχα καθότι καὶ σήμερον· οἱ δὲ ψάλται ψάλλουσι τὸ κονδάκιον εἰς τὸν ἄμβωνα, ἕως οὗ ἐξέλθῃ ὁ κλῆρος ὅλος ἐκ τὸν Ἅγιον Τάφον. Εὐχὴ τῆς ἀπολύσεως... Καὶ ἀπόλυσις. — **6.** Εἶτα τὸ « Φῶς ἱλαρόν »... Καὶ εὐθὺς ὁ διάκονος συνάπτει, καὶ οὕτως ἐξελθόντες εἰς τὸ Ἅγιον Κρανίον ποιῶμεν λιτ(ήν), ψάλλοντες στιχηρὰ ἤχου πλαγίου β' ... Καὶ ὁ διάκονος τὴν αἴτησιν, καὶ ὁ ἱερεὺς τὴν εὐχὴν καὶ ἀπολύει.

II. — **1.** Καὶ ὁ διάκονος τὴν αἴτησιν, καὶ ἀνέλθ(ωμεν) εἰς τὸ Ἅγιον Κρανίον ψάλλοντες... Καὶ εἰς τὴν β' ὥραν ἵσταται ὁ πρωτοπαπᾶς ἀλλαγμένος μετὰ τοῦ ἀρχιδιακόνου εἰς τ(ὸ) μέ(σον) τὴν σολέαν μετ(ὰ) δύο μανουάλια καὶ δύο κηροὺς καὶ θυμιατόν. Καὶ ὁ ἀρχιδιάκονος « Σοφία ὀρθοί », καὶ ἀναγινώσκει ὁ πρωτοπαπᾶς τὸ κατὰ Ματθαῖον εὐαγγέλιον ὅλον. — **2.** Τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ Δευτέρᾳ ἑσπέρας ψάλλομεν τὴν θ' ὥραν ἐν τῷ ναῷ τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου ... Καὶ εὐθὺς τὸν ἑσπ(ερινόν)... Εὐθὺς ὁ διάκονος « Σοφία ὀρθοί » καὶ γίνεται εἴσοδος. ... Καὶ μετὰ τοῦτο γίνεται καθέδρα ... Εὐθ(ὺς) τὸ « Φῶς ἱλαρόν »... Εὐθὺς ὁ διάκονος τὴν

leur rite. — **2.** Et lorsque l'on commence à dire : « Ceci est la porte du Seigneur, les justes entreront par elle », alors le patriarche, les évêques et les prêtres entrent dans la Sainte-Anastasis et pénètrent dans le Tombeau du Seigneur, et les diacres s'arrêtent devant le Tombeau qui porte la vie ; l'archidiacre dit la litanie. Ensuite est lu l'évangile de la résurrection, car à la Sainte-Anastasis, il ne se passe pas un dimanche sans qu'on le dise, et on le lit en entier. — **3.** Aussitôt, procession au Saint-Cranion, au chant du verset du 2[e] mode plagal : « Aujourd'hui la grâce ». Et le patriarche monte sur le Saint-Golgotha pour encenser et l'archiprêtre reste en bas avec le clergé pour chanter : « Pendant les nuits, levez les mains... » Le patriarche descend aussitôt et entonne : « Dieu, ayez pitié de moi », et immédiatement la procession revient à la Sainte-Anastasis ; les chantres contournent le saint et vivifiant Sépulcre jusqu'à ce qu'ils atteignent le Chœur, où ils se mettent à exécuter les trois cantiques. Le patriarche et le clergé montent aux Catéchumènes (et y restent), jusqu'au renvoi. — **4.** (Au retour de Béthanie). Sortant aussitôt en procession de la Probatique, on atteint la Porte Royale de Saint-Constantin et l'on entre dans l'église. Puis l'on se remet en marche jusqu'au Saint-Cranion dans le Saint-Jardin... Et le diacre se tenant devant le Saint-Cranion dit avant la lecture de l'évangile : « Disons tous avec ardeur ». A quoi le peuple répond : Kyrie eleison. Aussitôt le vicaire du Saint-Golgotha lit l'évangile. Après cette lecture, le peuple prend l'arbre, l'olivier, (et le place) devant le Saint-Cranion, à l'imitation du crucifiement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le diacre prononce ensuite la litanie et le patriarche l'oraison. Enfin renvoi. — **5.** La synaxe selon la liturgie de saint Jacques a lieu dans l'église de Saint-Constantin, où fut trouvée la croix précieuse et vivifiante du Seigneur... Au chant de « Aujourd'hui la grâce » le patriarche fait son entrée avec le clergé, et les chantres disent les antiphones sur l'ambon... Aussitôt après la communion, nous nous rendons de Saint-Constantin à la Sainte-Anastasis en procession. Et ainsi nous pénétrons, nous, les clercs, dans le Tombeau du Seigneur, en ordre, en commençant par les inférieurs pour finir par les supérieurs. Nous terminons de cette manière. Le saint jour de Pâques, nous faisons la même chose qu'aujourd'hui. Les chantres exécutent le kontakion du haut de l'ambon (de l'Anastasis) jusqu'à ce que tout le clergé soit sorti du Saint-Sépulcre. Oraison du renvoi et renvoi. — **6.** Puis on chante « Lumière gaie »... Aussitôt le diacre dit la litanie et ainsi sortant du Saint-Cranion, nous faisons la procession au chant des versets du second mode plagal... Le diacre dit la collecte et le prêtre l'oraison et le renvoi.

II. — **1.** (Lundi saint). Le diacre dit la collecte et nous allons en procession au Saint-Cranion en chantant... Et à la 2[e] heure, l'archiprêtre en ornements sacrés se tient avec l'archidiacre au milieu de la soléa ayant en main deux chandeliers avec deux cierges et l'encensoir. L'archidiacre ayant dit : « Sagesse, debout ! » l'archiprêtre lit tout l'évangile selon Matthieu. — **2.** Le saint et grand Lundi au soir, nous chantons none dans le temple de Saint-Constantin... Aussitôt après, office du soir (vêpres, lucernaire)... Ensuite, on s'assied... Aussitôt « Lumière gaie »... Le diacre dit sa litanie, après laquelle le prêtre dit à haute voix : « Car

αἴτησιν, καὶ μετὰ τὴν αἴτησιν ὁ ἱερεὺς ἐκφώνως « Ὅτι πρέπει σοι πᾶσα δόξα ». Καὶ ὁ διάκονος ὁ ἐπὶ τοῦ Ἄμβωνος λέγει· « Οἱ κατηχούμενοι τὰς κεφαλὰς ὑμῶν τῷ Κυρίῳ κλίνατε », καὶ ὁ ἱερεὺς τὴν εὐχὴν ταύτην... — **3** Εἶτα λιτ(ὴ) ἐπ(ὶ) τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν διὰ τὴν κοινωνίαν... Καὶ εὐθὺς μετὰ τὴν κοινωνίαν καταβαίνει ὁ πατριάρχης καὶ ψάλλει τὴν παννυχίδα οὕτως... Καὶ μετὰ τὰ ἀντίφωνα ταῦτα ἄρχονται τὸν ν'· « Ἐλέησον ὁ Θεὸς » καὶ θυμιάζει τὸν Ἅγιον Τάφον καὶ ὅλον τὸν ναόν... Εὐθὺς ὁ πατριάρχης τὸ εὐαγγέλιον εἰς τὴν παννυχίδα ταύτην... Ὁ διάκονος τὸ « Κύριε ἐλέησον » δωδεκάκις καὶ ἀπολύει. — **4.** Καὶ ὁ διάκονος τὴν αἴτησιν, καὶ ἐξελθόντων κατὰ τὸ ἔθος εἰς τὸ Ἅγιον Κρανίον, ψάλλοντ(αι) στιχηρὸν ἤχου α'... Καὶ ἀναγινώσκει ὁ τρίτος τῶν πρεσβυτέρων τὸ κατὰ Μᾶρκον εὐαγγέλιον... μετὰ κηρῶν καὶ θυμιατοῦ ἐν μέσῳ τῆς σολέας, ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Τάφου... Εἶθ' οὕτω τὸ ἑσπερινὸν καὶ ἡ θ' εἰς τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον... Εὐθὺς λιτὴ ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν... — **5.** Ἐπιτελεῖ δὲ ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν, οἱ δὲ Ἁγιοσιωνῖται ἐν τῷ ὑπερῴῳ τῆς ἁγίας Σιὼν ἐπιτελοῦσιν τὴν ἀγρυπνίαν... καὶ ἐξελθόντες εἰς τὸ Ἅγιον Κρανίον ψάλλομεν... καὶ οὕτως ἀναγινώσκει ὁ τέταρτος τῶν πρεσβυτέρων τὸ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγέλιον ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Κρανίου.

III. — **1.** Εὐθὺς ποιοῦμεν λιτὴν ἐπὶ τὸν Ὀμφαλόν, μέσον τοῦ Ἁγίου Κήπου, ψάλλοντες... Εὐθὺς κονδάκιον εἰς τὸ Μέσον τῆς γῆς... Εὐαγγέλιον ζ' ἐκ τοῦ κατὰ Ματθαῖον (κζ', 33-54)· « Τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἐλθόντες οἱ στρατιῶται εἰς τόπον λεγόμενον Γολγοθᾶν »... Εὐθὺς λιτὴ ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Κρανίου ἔξω· ... Καὶ ἀνά(γνωσις) πε(ρὶ) τῆς σταυρώσεως... Εὐαγγέλιον θ' ἐκ τοῦ κατὰ Ἰωάννην (ιθ', 25-37)· « Τῷ καιρῷ ἐκείνῳ εἱστήκεισαν παρὰ τῷ σταυρῷ τοῦ Ἰησοῦ ἡ μήτηρ αὐτοῦ »... Εὐθὺς τοὺς αἴνους... Εὐαγγέλιον ι' κατὰ Μᾶρκον (ιε', 43-47)· « Τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἐλθὼν Ἰωσὴφ ὁ ἀπὸ Ἀριμαθαίας »... Εὐθὺς εὐαγγέλιον ια' κατὰ Ἰωάννην (ιθ', 38-42)· « Τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἠρώτησεν τὸν Πιλᾶτον Ἰωσὴφ ». — **2.** Καὶ τότε εἰσελεύσετ(αι) ὁ πατριάρχης καὶ ὁ ἀρχιδιάκ(ονος) εἰς τὴν Νικητήριον τὴν Ἀγγελικήν, ὀπίσω τοῦ Ἁγίου Κρανίου, καὶ λαμβάνει τὸν τίμιον σταυρὸν ἀπ' ἐκεῖθεν, καὶ βαστάζει αὐτὸν δεδεμένον ἐπὶ τῶν ὤμων αὐτοῦ καὶ δένει ὀράριν ἐπὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ, καὶ σύρει αὐτὸν ὁ ἀρχιδιάκων ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Φυλακήν. Καὶ ποιοῦμεν λιτὴν ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Φυλακὴν ψάλλοντες· « Κύριε, κατέκριναν σε Ἰουδαῖοι θανάτῳ »... Καὶ μένει ὁ πατριάρχης εἰς τὴν Ἁγίαν Φυλακὴν καὶ ἡμεῖς ἔμπροσθεν αὐτοῦ ψάλλομεν τὸ τροπάριον καὶ προφητείαν... Καὶ ὁ διάκονος τὴν ἐκτενὴν καὶ ἀπολύει. — **3.** Καὶ τότε ἀναβαίνει ὁ πατριάρχης καὶ οἱ μοναχοὶ οἱ Σπουδ(αῖοι) ψάλλου(σιν) εἰς τὴν Ἁγίαν Κορυφὴν τὰς ὥρας καὶ τὰ τροπάρια τὰ δώδεκα συντόμως, ἵνα πάλιν νὰ καταβῇ· ὀφείλει δὲ γίνεσθαι ἡ ἁγία ζύμη οὕτως· ἵνα λάβῃ χαβάρα(ν) τριβομ(ένην) καὶ λυομένην καλῶς, καὶ τίθεται εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον καὶ ῥανεῖ ἐπ' αὐτῇ οἴνου καὶ ὕδατος καὶ ῥοδόσταμα, καὶ ζυμώ(σει) αὐτὴν καὶ ποιεῖ αὐτῇ σταυροειδ(ῶς), εἰς τὸν Ἅγιον Λίθον κατὰ μίμησιν, τὰς σφραγῖδας ἃς ἐπέθηκεν ὁ Πιλᾶτος ἐπὶ τὸν λίθον τοῦ μνήματος τοῦ ἁγίου, καὶ σφραγίζει αὐτά(ς) ὁ πατριάρχης καὶ ἁγιάζει αὐτήν, καὶ κλειδ(όνει) τὸν Ἅγιον Τάφον καὶ ἔρχ(εται) σὺν τῷ κλήρῳ ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Κρανίου διὰ τὰ τροπ(άρια). Σημαίνει ϛ' ὥρα. — **4.** Ὀφείλει οὕτως γίνε(σθαι)· ἵνα στήκου(ν) οἱ μοναχοὶ τοῦ Ἁγίου Σάβα καὶ Χαρίτωνος καὶ τοῦ Ἁγίου Θεοδοσίου καὶ τῶν λοιπῶν μοναστηρίων ἔσωθεν τοῦ Ἁγίου Γολγοθᾶ· ψάλλουν πραείᾳ φωνῇ· καὶ ὁ πατριάρχης καὶ ὁ λοιπὸς κλῆρος ἔξωθεν, ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Κρανίου, ἵνα καὶ ἡμεῖς ψάλωμεν αὐτόθι... Καὶ εὐθὺς συναχθήσονται

à toi est due toute gloire ». Du haut de l'ambon le diacre dit : « Catéchumènes, courbez vos têtes devant le Seigneur », et le prêtre récite cette oraison... — **3.** Puis procession à la Sainte-Anastasis pour la communion... Et aussitôt après la communion le patriarche descend et chante la vigile ainsi... Après ces antiphones on commence le ps. 50 « Ayez pitié, ô Dieu », et (le prélat) encense le Saint-Sépulcre et toute l'église... Le patriarche lit l'évangile de cette vigile, le diacre dit douze fois Kyrie eleison et prononce le renvoi. — **4.** (Mercredi saint). Le diacre ayant dit la litanie, on se rend suivant l'usage au Saint-Cranion, en chantant un verset sur le 1er mode... Et le 3e des prêtres lit l'évangile selon Marc... avec cierges et encensoir, au milieu de la soléa, devant le Saint-Sépulcre (au retour du Cranion)... Ensuite les vêpres et none se célèbrent à Saint-Constantin... Ensuite procession à la Sainte-Anastasis. — **5.** (Jeudi saint). Le patriarche et son clergé font l'office de nuit à la Sainte-Anastasis, les Hagiosionites, dans le Cénacle de la Sainte-Sion... Sortant vers le Saint-Cranion, nous chantons, et ainsi le 4e des prêtres lit l'évangile selon Jean devant le Saint-Cranion.

III. — **1.** (Vendredi saint). Nous allons immédiatement en procession à l'Omphalos, au milieu du Saint-Jardin, en chantant... Aussitôt kontakion au Centre de la terre.. Septième évangile tiré de Matthieu : « En ce temps-là les soldats sortant vers un lieu nommé Golgotha »... Aussitôt procession devant le Saint-Cranion, à l'extérieur; lecture sur la crucifixion. Neuvième évangile tiré de Jean : « En ce temps-là, se tenaient près de la croix de Jésus sa mère etc. »... Puis des hymnes... Dixième évangile tiré de Marc : « En ce temps-là étant venu Joseph d'Arimathie »... Puis onzième évangile tiré de Jean : « En ce temps-là Joseph demanda à Pilate... ». — **2**. Et alors le patriarche sort avec l'archidiacre vers la Nikétérios Angélique, derrière le Saint-Cranion pour y prendre la croix précieuse; il la porte liée sur ses épaules. Par une étole attachée à son cou, l'archidiacre le tire jusqu'à la Sainte-Prison. Et nous allons processionnellement à la Sainte-Prison en chantant : « Seigneur, les Juifs te condamnèrent à mort »... Et le patriarche reste dans la Sainte-Prison pendant que nous chantons devant lui le tropaire et une prophétie... Le diacre dit la litanie et le renvoi. — **3.** Et alors le patriarche gravit le Saint-Sommet où les Spoudæi psalmodient les heures et les douze tropaires rapidement; il doit redescendre. Il doit préparer ainsi le saint levain : il prend de la pâte pétrie et bien délayée, la dépose sur le Saint-Sépulcre et l'asperge de vin, d'eau et d'eau de rose; il la fait lever et la dispose en forme de croix sur la Pierre Sainte en imitant les scellés que Pilate plaça sur la porte du saint tombeau. Ayant ainsi formé des sceaux, le patriarche bénit cette pâte et ferme le Saint-Sépulcre; il se rend enfin avec son clergé devant le Saint-Cranion pour les tropaires. Alors sonne la sixième heure. — **4.** La cérémonie doit se faire de cette façon : les moines de Saint-Sabas, de Chariton, et de Saint-Théodose et des autres monastères se tiennent à l'intérieur du Saint-Golgotha, où ils psalmodient à mi-voix tandis que le patriarche et le reste du clergé sont dehors, devant le Saint-Cranion, pour psalmodier aussi... Ensuite les trois chœurs se réunissent en un seul grand chœur, devant le

οἱ τρεῖς χοροὶ εἰς ἕνα χορὸν μέγαν, ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Κρανίου, καὶ ἄρχεται ὁ δομέστικος τὸ Δόξα... Καὶ μετὰ τοῦτο ποιοῦμεν λιτὴν ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν, ὁ πατριάρχης καὶ ὅλος ὁ κλῆρος, ψάλλοντες τὸ κονδάκιον· Τὸν δι' ἡμᾶς σταυρωθέντα | δεῦτε πάντες ὑμνήσομεν· | αὐτὸν γὰρ κατεῖδεν Μαρία κτλ. — **5.** Καὶ οὕτως εἰσελεύσομεν εἰς τὸ Ἅγιον βῆμα, καὶ εἰσελεύσεται τὸ πατριάρχης (καὶ) ἁγιάσει τὴν ἁγίαν ζύμην καὶ μυρίσει αὐτὴν καὶ ἐξέλθῃ συντόμως, ἵνα ψάλωμεν τὸν ἑσπερινόν· καὶ μετὰ τὸν ἑσπερινὸν εἰσέλθῃ εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον, ἵνα ῥογεύσῃ τὴν ἁγίαν ζύμην παντὶ τῷ λαῷ, ὅτι ἐν ταύτῃ τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ ἡμέρᾳ οὐ δεῖ τελέσαι λειτ(ουργίαν) εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν καὶ μόνον. — **6.** Ἵσταται ὁ πατριάρχης εἰς τὸ Ἅγιον Βῆμα καὶ οἱ β' χοροὶ ἔνθεν καὶ ἔνθεν... Εὐθὺς τὸ « φῶς ἱλαρόν »... Εὐθὺς εἰσελεύσεται ὁ πατριάρχης εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον καὶ ῥογεύει τὴν ἁγίαν ζύμην· καὶ εὐθὺς τὸ « Νῦν ἀπολύεις »... Ἐν ταύτῃ τῇ νυκτὶ εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν δεῖ εἶναι. Ἔρχονται οἱ μοναχοὶ Σπουδαῖοι καὶ ἄρξονται ὀπίσω τοῦ ζωοποιοῦ καὶ παναγίου Τάφου ἄνευ φωνῆς· ἀλλ' ἐν πραότητι καὶ φόβῳ πολλῷ ἄρξονται... Καὶ τότε ποιοῦσι λιτὴν ἐπὶ τὸ Ἅγιον Κρανίον καὶ ἐπὶ τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον καὶ τῇ Ἁγίᾳ Φυλακῇ, ψάλλοντες ἀπὸ τὰ προγεγραμμένα στιχηρά· καὶ οὕτως, ἕως εἰσέλθωσιν εἰς τὴν Πύλην τῶν Μυροφόρων.

IV. — **1.** Ἄρχεται καὶ ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ, ποιοῦσιν εἴσοδον εἰς τὸ Ἅγιον Βῆμα, καὶ ἀναβαίνει ὁ πατριάρχης εἰς τὸ σύνθρονον καὶ γίνεται καθέδρα... Καὶ ἐν δευτέρᾳ ὥρᾳ τῆς ἁγίας ταύτης ἡμέρας ἔρχονται οἱ (-αι) μυροφόροι καὶ ἄρξονται πλύνειν τὰς κανδήλας καὶ ἀρτύσουν αὐτὰς καὶ θήσουν αὐτὰς ἔσωθεν τοῦ παναγίου καὶ ζωοποιοῦ Τάφου, παρόντος τοῦ πατριάρχου καὶ τοῦ ἀρχιδιακόνου καὶ τοῦ δευτεραρίου καὶ παραμοναρίου...· καὶ ἐν τῷ πολεμεῖν τὸ ἔργον αἱ μυροφόροι, ψάλλου(ν) τὸν κα(νόνα) καὶ τὴν ἀκολουθίαν τῶν ὡρῶν συντόμως... Καὶ ὁ διάκονος τὴν αἴτησιν καὶ ἀπο(λύει). Καὶ τότε κλειδόνει ὁ πατριάρχης τὸν Ἅγιον Τάφον καὶ λαμβάνει τὰ κλειδ(ία) μετ' αὐτοῦ, καὶ τότε σβήσουν τὰς κανδήλας τοῦ ναοῦ ὅλ(ας)· καὶ ἀναβαίνει ὁ πατριάρχης εἰς τὰ Κατηχούμενα, ἵνα ψάλλῃ τὰς ὥρας αὐτοῦ. — **2.** Ὅταν γίνετ(αι) ὥρα θ', καταβαίνει ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ, ἀλλαγμένοι ἄσπρα, εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν, ἄνευ φωταψία(ς) καὶ θυμιατ(οῦ)· καὶ τότε ἄρξουντ(αι) τὸ ἑσπερινὸν ὄπισθεν τοῦ Ἁγίου Τάφου ἐν γαληνότητι... Καὶ μετὰ τοῦτο εὐθὺς εἰσέλθῃ ὁ πατριάρχης εἰς τὸ Ἅγιον Βῆμα καὶ ῥογεύει τὸ θυμίαμα τῶν μητροπολιτῶν, καὶ ἐπισκόπων καὶ πρε(σβυτέρων), καὶ ἄρξουνται θυμιάσειν αὐτὸς καὶ οἱ ἀρχιερεῖς καὶ ἱερεῖς μετ' αὐτοῦ θυμιάσου(ν) τὸν ναὸν ἔξωθεν τοῦ Ἁγίου Τάφου, καὶ κυκλόνουν αὐτὸν γ' φοράς· καὶ αὐτὸς κεκλεισμένος· ὁμοίως καὶ ὁ ναὸς τρεῖς φοράς. Εὐθὺς ἐξέλθουσιν καὶ ἀναβαίνου(ν) εἰς τὸν Ἅγιον Γολγοθᾶν μετὰ τὸ θυμιάσειν κάτωθεν, ὁμοίως καὶ τὸν Ἅγιον Κῆπον καὶ τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον καὶ τὴν Ἁγίαν Φυλακήν, ἕως οὗ ἔλθωσιν εἰς τὴν πύλην τῆς Ἁγίας Ἀναστάσεως, ἣ καλεῖται ἡ Πύλη τῶν Μυροφόρων. Τότε παραλαμβάνουσιν οἱ ὑποδιάκονοι τοὺς θυμιατοὺς ἐκ τῶν ἀρχιερέων καὶ ἱερέων, καὶ εἰσελεύσονται ὅλοι εἰς τὸ Ἅγιον Βῆμα, καὶ ἄρξε(ται) ὁ πατριάρχης τὸ « Κύριε ἐλέησον », ἐκτενῶς καὶ ἀκαταπαύστως· καὶ τότε ἐξέλθ(ῃ) ὁ πατριάρχης ἐκ τοῦ βήματος αὐτός τε καὶ ὁ ἀρχιδιάκο(νος) καὶ ὁ πρωτοδιάκω(ν) — κρατοῦσιν τὰς χεῖρας αὐτοῦ ἔνθεν καὶ ἔνθεν — καὶ προπορεύεται ἔμπροσθεν αὐτῶν (ὁ) σακελλάριος καὶ ἀκολουθ(εῖ) αὐτῷ ὀπίσω ὁ παραμο(νάριος) καὶ ὁ καστρίσιος· καὶ τότε πίπτει ὁ πατριάρχης ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Βήματος ἐπὶ πρόσωπον, εἰς τὸ ἔδαφος, καὶ δεηθῇ μετὰ δακρύων ὑπὲρ τοῦ λαοῦ ἀγνοημάτων· καὶ ἐκτείνει τὰς χεῖρας αὐτοῦ πρὸς τὸ ὕψος. Ποιεῖται οὕτως τρίς, καὶ οἱ σὺν αὐτῷ ὁμοίως· καὶ ὁ

Saint-Cranion et le chef de chœur commence « Gloire etc. »... Après cela nous allons en procession à la Sainte-Anastasis, le patriarche, et tout le clergé chantant le kontakion : « Venez tous, nous chanterons celui qui fut crucifié pour nous; car Marie le contemple etc. » — **5.** Et ainsi nous arrivons sur le Saint-Bêma; le patriarche entre, bénit le saint levain et le parfume. Il sort rapidement afin que nous récitions vêpres; après les vêpres, il rentre dans le Saint-Sépulcre, pour distribuer le saint levain à tout le peuple, car dans ce grand et saint jour, on ne doit pas célébrer la liturgie (la messe) à l'Anastasis; on ne fait que ce rite. — **6.** Le patriarche se tient sur le Saint-Bêma et les deux chœurs d'ici et de là... Aussitôt « Lumière gaie »... Puis le patriarche entre dans le Saint-Sépulcre et distribue le saint levain; et aussitôt le *Nunc dimittis*. Cette nuit-là, il faut se trouver dans la Sainte-Anastasis. Les moines Spoudæi viennent et commencent derrière le très saint et vivifiant Sépulcre à voix basse, doucement et avec grande crainte... Puis ils s'en vont en procession au Saint-Cranion, à Saint-Constantin, à la Sainte-Prison, chantant les versets indiqués, et ainsi jusqu'à ce qu'ils atteignent la Porte des Myrrhophores.

IV. — **1.** (Samedi saint). Le patriarche commence avec son clergé. Ils font leur entrée au Saint-Bêma, et le patriarche monte au trône et il y a session... A la deuxième heure de ce saint jour, viennent les myrrhophores qui se mettent à laver les lampes, à les préparer et à les déposer dans le très saint et vivifiant Sépulcre, en présence du patriarche, de l'archidiacre, du vicaire, du gardien de l'église...; pendant qu'elles font leur ouvrage, on chante rapidement le canon et l'office des heures... Le diacre dit la collecte et le renvoi. Le patriarche ferme alors le Saint-Sépulcre et prend les clefs avec lui. On éteint alors toutes les lampes de l'église, et le patriarche monte aux Catechumena pour y psalmodier ses heures. — **2.** Lorsque arrive la neuvième heure, le patriarche et le clergé, vêtus de blanc, descendent à la Sainte-Anastasis, sans lumières ni encensoir. On commence alors les vêpres derrière le Saint-Sépulcre très doucement... Et après cela, le patriarche entre aussitôt au Saint-Bêma et distribue l'encens aux métropolites, aux évêques et aux prêtres, et lui-même, ainsi qu'évêques et prêtres se mettent à encenser de concert l'église hors du Saint-Tombeau, en faisant trois fois le tour du tombeau fermé; ils font pareillement trois fois le tour de l'église. Sortant tout de suite, ils gravissent le Saint-Golgotha après avoir encensé en bas, et vont encenser également le Saint-Jardin, Saint-Constantin et la Sainte-Prison, jusqu'à ce qu'ils arrivent à la porte de la Sainte-Anastasis qui est appelée Porte des Myrrhophores. Les sous-diacres prennent alors les encensoirs des évêques et des prêtres et tous rentrent au Saint-Bêma, et le patriarche commence le Kyrie eleison, continu et sans trêve. Le patriarche sort alors du Bêma, avec l'archidiacre et le premier diacre qui lui tiennent les mains d'un côté et de l'autre; devant eux s'avance le trésorier et derrière marchent le gardien de l'église et le gardien des insignes. Le patriarche tombe alors sur sa face, devant le Saint-Bêma, sur le sol, et prie avec larmes pour les péchés du peuple; puis il lève les mains vers le ciel. Il fait ainsi trois fois, de même que ceux qui sont avec lui, pendant que la foule dit à haute voix et sans cesse : Kyrie

λαὸς τὸ « Κύριε ἐλέησον » μὲ φωνὰς ἀδιαλείπτως. Καὶ τότε ἐν τῷ εἰσελθεῖν ὁ πατριάρχης εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ, πίπτει ἐπὶ πρόσωπον τρὶς καὶ δεηθ(ῇ) καὶ παρακαλεῖ περὶ ἑαυτοῦ τε καὶ τοῦ λαοῦ· καὶ τότε ἅψει ἐκ τὸ ἅγιον φῶς καὶ δίδει εἰς τ(ὸν) ἀρχιδ(ιάκονον), καὶ ὁ ἀρχιδιάκονος τῷ λαῷ· καὶ μετὰ τοῦτο εὐγένει ὁ πατριάρχης καὶ οἱ σὺν αὐτῷ, ψάλλοντ(ες) στιχηρὸν ἤχου α'. Εὐθὺς λιτὴ εἰς τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον. Φωτίζου, φωτίζου ἡ νέα Ἱερουσαλὴμ κτλ... — **3**. Εἶτα δίδει εὐχὴν ὁ πατριάρχης καὶ ἀνέρχεται ἐν τῷ Φωτιστηρίῳ, ἵνα βαπτίσῃ, καὶ πάλιν ὑποστρέφει εἰς τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον καὶ ἄρξεται ἡ λειτουργία.

V. — **1**. Καὶ τότε ὁρίσει ὁ πατριάρχης τῷ πρωτοπ(α)π(ᾷ) ἐπιτελεῖν τὴν λειτ(ου)ρ(γίαν) καὶ καταβαίνει ὁ πατριάρχης, ἵνα λειτουργήσῃ εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον, ἔσωθεν, ἐπὶ τὸν Ἅγιον Λίθον. Καὶ τότε εἰσελεύσεται ὁ πατριάρχης καὶ ὁ ἀρχιδιάκονος εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον ἐπιτελεῖν τὴν λειτουργίαν Ἰακώβου... Καὶ ὅταν πληρῶμεν τὴν θείαν λειτ(ουργίαν) ἐπὶ τὸ(ν) Ἅγιον Λίθον καὶ ἀπολύ(ωμεν), ἀπομένουν δὲ οἱ (— αἱ) μυροφόροι, ἐλθόντες εἰς τὸν πανάγιον καὶ ζωοποιὸν Τάφον, καὶ θυμιάζουν καὶ μυρίζουν αὐτόν. καὶ ὅτε ἐξελθόντες ἐκεῖθεν καὶ πᾶς ὁ λαὸς ἐκ τὸν ναόν, κλειδόνου(ν) τὸν ναὸν καὶ οὐκ ἀπομένει ἐκεῖ οὐδὲ εἷς, καὶ μένει ὁ ναὸς οὕτως κλειδωμέν(ος), ἕως οὗ καταβαίνει ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ ὄρθρου βαθέος. — **2**. Εἰς τὸν ὄρθρον συνάγεται ὁ κλῆρος ὅλος εἰς τὸ Πατριαρχεῖον, εἰς τὸ Σέκρετον καὶ ἀλλάζει ὁ πατριάρχης καὶ ὁ κλῆρος στολία λευκά... Λιτανεύοντ(αι) ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν... καὶ οὕτως, ἕως οὗ ἔλθωμεν εἰς τὴν βασιλικὴν Πύλην τῆς Ἁγίας Ἀναστάσεως, καὶ αὕτη κεκλεισμένη... Εὐθὺς ἀνοίγονται καὶ εἰσελεύσεται ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ εἰς τὸν ναόν, ψάλλοντ(ες) τὸ « Χριστὸς ἀνέστη ». Καὶ εὐθὺς εἰσελεύσεται ὁ πατριάρχης καὶ ὁ ἀρχιδιάκω(ν) εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον, οἱ δύο καὶ μόνον, καὶ οἱ (—αἱ) μυροφόρ(οι) ἱστάμ(εναι) ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Τάφου· καὶ τότε ἐξέλθ(ῃ) ὁ πατριάρχης πρὸς αὐτῶν καὶ λέγει αὐταῖς « Χαίρετε, Χριστὸς ἀνέστη ». Τότε πίπτουσιν οἱ (— αἱ) μυροφόροι εἰς τοὺς πόδας αὐτοῦ, καὶ ἀνιστάμεναι καὶ θυμιάσουν τὸν πατριάρχην καὶ πολυχρονίζουσιν αὐτῷ καὶ ὑπαγένουσιν εἰς τὸν τόπον ὅπου ἐστὶν ἔθος νὰ στήκωσιν· καὶ τότε ἄρχεται ὁ πατριάρχης τὸν κανόνα, ἱστάμενος αὐτὸς ἔμπροσθεν τοῦ Ἁγίου Τάφου, χαροποιᾷ φωνῇ. — **3**. Ἐλεύσονται οἱ β' διάκονοι μὲ τὰ θυμιατὰ καὶ ὑποδιάκονοι β' μὲ τὰ β' μανουάλια ἔμπροσθεν αὐτῶν, ἕως εἰσελεύσονται εἰς τὸ βῆμα καὶ σταθῶσιν μέσον τὴν σολέα· ὁμοίως καὶ αἱ β' μυροφόροι εἰσελθοῦσαι ὀπίσω τῶν β' διακόνων, κατέχουσαι τὰ τρισκέλια... καὶ στήκουσαι οὕτως ἡ μία εἰς τὰ δεξία τοῦ ζωοποιοῦ Τάφου καὶ ἡ ἑτέρα εἰς τὸ ἀρίστερον· καὶ θυμιάζουν, ἕως πληρωθῇ τὸ ἅγιον εὐαγγέλιον .. Καὶ εὐθὺς ὁ πατριάρχης ἵσταται εἰς τὸ σύνθρονον, καὶ ὁ ἀρχιδιάκονος λέγει « Πρόσχωμεν », καὶ εὐθὺς ἄρξεται ἀναγινώσκειν τοῦτο μεγάλῃ φωνῇ· « Τοῦ ... Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου, λόγος εἰς τὸ ἅγιον πάσχα ». Εἶθ' οὕτως μεταιράσει αὐτὸν τὸν λόγον ὁ β' τῶν διακόνων εἰς ἀραβικὴν γλῶσσαν, ὥστε παρακληθήσονται οἱ μὴ εἰδότες ἀναγινώσκ(ειν) ῥωμαΐκα, καὶ γίνεται χαρὰ καὶ ἡ ἀγαλλίασις καὶ εὐφροσύνη παντὶ τῷ λαῷ, μικροῦ τε καὶ μεγάλου. — **4**. Καὶ οἱ ψάλται ἀναβαίνουσιν ἐπὶ τὸν ἄμβωνα, ψάλλοντες τὰ ἀντίφωνα γ' ... Δεὸν γινώσκειν, ὅτι ὀφείλει ὁ πατριάρχης ἀναγινώσκειν τὸ εὐαγγέλιον τοῦτο ἐν τῷ συνθρόνῳ αὐτοῦ, καὶ ὁ ἀρχιδιάκων ἐπὶ τὸν ἄμβωνα· καὶ εἴ τι λέγει ὁ πατριάρχης, λέγει αὐτὸ καὶ ὁ ἀρχιδιάκ(ονος) ἕως τέλους τοῦ εὐαγγελίου... Καὶ μετὰ τὴν εὐχὴν ταύτην ἵστανται οἱ ψάλται ἐπὶ τοῦ ἄμβωνος, ψάλλοντες τὸ « Εἰ

eleison. En entrant dans le Saint-Sépulcre le patriarche se prosterne, de même que ceux qui l'accompagnent, trois fois sur sa face, priant et invoquant pour lui-même et le peuple. Et alors il prend du feu sacré et en passe à l'archidiacre qui en donne au peuple. Le patriarche sort ensuite avec ceux qui l'accompagnent, chantant un verset du 1[er] mode. Aussitôt, procession à Saint-Constantin : « Illumine-toi, illumine-toi, nouvelle Jérusalem, etc. ». — **3**. Puis le patriarche prononce l'oraison et s'en va au Baptistère pour conférer le baptême; il revient de nouveau à Saint-Constantin, où la liturgie commence.

V. — **1**. (Pâques.) Et alors le patriarche fait achever la liturgie par l'archiprêtre tandis qu'il se rend au Saint-Sépulcre pour y célébrer, à l'intérieur, sur la Pierre Sainte. Le patriarche et l'archidiacre entrent dans le Saint-Tombeau pour y dire la messe de saint Jacques... Et quand nous avons achevé la divine liturgie sur la Pierre Sainte et que nous avons été congédiés, les myrrhophores, pénétrant dans le très saint et vivifiant tombeau, l'encensent et le parfument. Lorsqu'elles en sont sorties et que tout le monde est hors de l'église, elles la ferment. Personne n'y reste et le temple demeure ainsi fermé jusqu'à l'heure très matinale où le patriarche et les clercs descendent. — **2**. Au matin, tout le clergé se réunit au Patriarcat, dans la sacristie, où le patriarche et les clercs prennent des ornements blancs... On se rend en procession à la Sainte-Anastasis... jusqu'à ce que nous arrivions à la Porte Royale de la Sainte-Anastasis, et cette porte est fermée (plusieurs chants devant la porte)... Aussitôt on l'ouvre : le patriarche et le clergé entrent dans l'église, chantant : « Le Christ est ressuscité ». Le patriarche et l'archidiacre pénètrent immédiatement dans le Saint-Sépulcre, tous les deux seulement, pendant que les myrrhophores se tiennent devant le saint tombeau. Le patriarche sortant alors, et s'avançant vers elles, leur dit : « Réjouissez-vous, le Christ est ressuscité ». Alors les myrrhophores se jettent à ses pieds; puis, se relevant, encensent le patriarche longtemps et s'en vont enfin à leur place habituelle. Le patriarche se tenant devant le Saint-Sépulcre commence le canon, avec une voix qui réjouit. — **3**. Arrivent deux diacres avec les encensoirs et deux sous-diacres portant deux chandeliers devant eux; ils entrent au Béma et s'arrêtent au milieu de la soléa. Derrière les deux diacres entrent également les deux myrrhophores tenant des pupitres, et s'arrêtant l'une à droite, l'autre à gauche du vivifiant Sépulcre... On encense jusqu'à ce que le saint évangile soit achevé... Aussitôt le patriarche se tient debout au *synthronon* et l'archidiacre dit : « Attention ! » et il se met immédiatement à lire ceci à voix très haute : « Sermon de Jean Chrysostome sur la sainte Pâque ». Ensuite le second des diacres interprète le sermon en langue arabe, pour la consolation de ceux qui ne connaissent pas le romaïque et il se manifeste alors de la joie, de l'exultation, de l'allégresse parmi tout le peuple, chez les petits comme chez les grands. — **4**. Et les chantres montent à l'ambon, en chantant les trois antiphones... Il faut savoir que le patriarche doit lire cet évangile sur son trône et l'archidiacre sur l'ambon, et tout ce que lit le patriarche, l'archidiacre le lit aussi, jusqu'à la fin de l'évangile... Et après cette oraison les chantres se tiennent sur l'ambon et exécutent le morceau : « Quand même tu es descendu au tombeau »; tout le clergé entre alors dans le Saint-Sé-

καὶ ἐν τάφῳ κατῆλθες »· εἰσελεύσεται ὁ κλῆρος ὅλος εἰς τὸν Ἅγιον Τάφον, ἀρξάμενοι ἀπὸ τῶν ἐσχάτων ἕως τὸν πρῶτον· καὶ εὐθὺς ἀπολύει. — **5.** Ἡ δὲ θεία λειτουργία τελεῖται εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν... Ὀφείλει δὲ φέρειν μὲ τὰ ἅγια ιβʹ θυμ(ιατὰ) καὶ σταυρόν· καὶ ὅτε εἰσέλθωσιν τὰ ἅγια εἰς τὸ Βῆμα καὶ γίνεται ὁ ἀσπασμός, εὐγένουσιν ιβʹ διάκονοι μὲ τὰ (θυμιατὰ καὶ) θυμιάζου(ν) πρῶτον τὸν Ἅγιον Τάφον καὶ τὸν ναὸν ὅλον, καὶ τὸν Γολγοθᾶν καὶ τὸν Ἅγιον Κῆπον καὶ τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον καὶ τὴν Ἁγίαν Φυλακήν. Καὶ ὅταν φθάσωσιν πάλιν εἰς τ(ὸ Βῆμα) λαμβάνου(ν) κτλ. — **6.** Ποιοῦμεν λιτήν, ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ, ἀπὸ τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν εἰς τὸ Ἅγιον Κράνιον καὶ εἰς τὸν Ἅγιον Κωνσταντῖνον καὶ εἰς τὴν Ἁγίαν Φυλακὴν καὶ εἰς τὸν Ἅγιον Κῆπον, ἕως τὴν Ἁγίαν Σιών. — **7.** Ἐν ταύτῃ τῇ νυκτὶ γίνεται ἀγρυπνία εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν παρὰ πάντων τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις μοναχῶν.

pulcre, en commençant par les derniers et en finissant par le premier, et aussitôt après, le renvoi. — **5.** (Lundi de Pâques.) La divine liturgie se célèbre à la Sainte-Anastasis. Il faut porter avec les offrandes sacrées douze encensoirs et la croix; et lorsque les dons sacrés sont introduits au Bêma et que le baiser de paix a eu lieu, douze diacres sortent avec les encensoirs et encensent d'abord le Saint-Sépulcre et toute l'église, puis le Golgotha, le Saint-Jardin, Saint-Constantin et la Sainte-Prison. Et lorsqu'ils sont revenus au Bêma, les sous-diacres prennent les encensoirs, etc. — **6.** Nous faisons procession, patriarche et clercs, de la Sainte-Anastasis au Saint-Cranion, à Saint-Constantin, à la Sainte-Prison, au Saint-Jardin, jusqu'à la Sainte-Sion. — **7.** (Mercredi de Pâques.) Durant cette nuit la vigile est célébrée à la Sainte-Anastasis par tous les moines de Jérusalem.

EUTYCHIUS (d'après le *Corpus Scriptor. Christian. Oriental.*, Series III, t. VI et VII; citat. EUT.).

I — .**1** فوجه بقائد من قوادة يقال لهُ حروزيه الى بيت المقدس ليخربه ووجّه بقائد آخر الى مصر والاسكندريّة فى طلب الروم وقتلهم. وخرج كسرى بنفسه الى القسطنطينية فحاصرها اربع عشرة سنة فلمّا حروزية فسار الى الشام فاخربه ونهب اهله وصار الى بيت المقدس فاجتمع اليه اليهود من طبرية وجبل الجليل والناصرة وما حوله وجاؤوا الى بيت المقدس فكانوا يعينون الفرس على خراب الكنائس وقتل النصارى. فلمّا صار الى بيت المقدس اول ما نزل خرب كنيسة الجسمانية وكنيسة إلينة وهما خراب الى هذا الوقت. وخرب كنيسة قسطنطين والاكرانيون والمقبرة وضرب المقبرة والاكرانيون بالنار وخرب اكثر المدينة وقتلوا اليهود مع الفرس من النصارى ما لا تحصى كثرتهم وهم القتلى الذين ببيت المقدس فى الموضع الذي يقال له ماملا — .**2** وانصرفوا الفرس بعد ما احرقوا واخربوا وقتلوا وسبوا زخريا بطريرك بيت المقدس وجماعة معه واخذوا عود الصليب الذي كانت هيلانة الملكة خلفته فى الموضع. وكان قطعة من خشبة الصليب وحمل مع السبي الى ارض فارس فاستوهبت مريم بنت موريق الملك من كسرى عود الصليب وزخريّا البطريرك واناسًا كثير ممن سبي واخذتهم عندها فى دارها واقاموا عندها.

ومات زخريّا البطريرك فى السبي وبعد ان سبي زخريّا اقام كرسي بيت المقدس بلا بطرك خمس عشرة سنة. VI, p. 216

I. — **1.** Et (Chosroès) envoya un de ses généraux, nommé Ḥrouziah, contre Jérusalem (Beit el-Maqdis) pour la ruiner. Il en envoya un autre à Alexandrie pour y chercher les Grecs et les tuer, tandis que lui-même, Chosroès, partit pour Constantinople qu'il assiégea durant quatorze années. Arrivé à Damas, Ḥrouziah la dévasta et la mit au pillage, puis il se rendit à Jérusalem. Alors se joignirent à lui les juifs de Tibériade, de la montagne de Galilée, de Nazareth et des environs, qui vinrent à Jérusalem aider les Perses à détruire les églises et à tuer les chrétiens. Arrivé à Jérusalem, (le général) commença par ruiner l'église de Gethsémani et l'église Neuve (الينة au lieu de البنة), et celles-ci sont ruinées jusqu'à ce jour. Il détruisit ensuite l'église de Constantin et le lieu du Cranion et le Sépulcre : il incendia le Sépulcre et le Cranion et dévasta une grande partie de la ville. Les Juifs tuèrent avec les Perses une quantité innombrable de chrétiens — ce sont les massacrés qui se trouvent à Jérusalem à l'endroit appelé Mâmilâ. — **2.** Après avoir incendié, dévasté et tué, les Perses emmenèrent en captivité Zacharie, patriarche de Jérusalem, et une quantité de personnes; ils prirent le bois de la croix que la reine Hélène avait placé en ce lieu (c'était un fragment du bois de la croix), et l'emportèrent en Perse avec les captifs. Marie, fille de l'empereur Maurice, se fit accorder par Chosroès le bois de la croix, le patriarche Zacharie et de nombreux captifs qu'elle prit dans sa demeure où ils logèrent. Le patriarche Zacharie mourut en captivité, et depuis le temps où il fut fait prisonnier le trône de Jérusalem resta quinze ans sans patriarche.

وكنيسة مار قسطنطين فسرّه ذلك وشكر مودسطس على ما فعل. VII, p. 5

II — .1 وفتح له باب المدينة فدخل عمر المدينة واصحابه فجلس فى صحن القيامة. فلما حضرته الصلاة قال لصفرونيوس البطريرك. اريد اصلّي. فقال له البطرك : يا امير المؤمنين صلّى موضعك. فقال له عمر : ليس اصلّي هاهنا. فاخرجه البطريرك الى كنيسة قسطنطين وطرح له حصيراً فى وسط الكنيسة. فقال له عمر : لا ولا هاهنا اصلي ايضاً. فخرج عمر الى الدرجة التي على باب كنيسة مار قسطنطين ممّا يلي الشرق. فصلّى وحده على الدرجة ثم جلس وقال لصفرونيوس البطرك : تدري يا بطرك لم لا اصلّى داخل الكنيسة. قال له : يا امير المؤمنين لا اعلم بذلك. فقال له عمر : لو صلّيت داخل الكنيسة كانت تتلف منك وتخرج عن يدك وكانوا المسلمين ياخذوها منك بعدي ويقولون معاً هاهنا صلّى عمر. ولكن آتيني بقرطاس فاكتب

— .3 ولمّا خربوا الفرس الكنائس بيت المقدس واحرقوها بالنار وانصرفوا كان فى دير الدواكس وهو دير مار ثاودوسيوس راهب يقال له مودسطس كان رئيس الدير. فلمّا انصرفوا الفرس نزل الى الرملة وطبرية وصور ودمشق يسئل النصارى ان يعطونه ويعينونه حتى يبني الكنائس ببيت المقدس التي اخربتها الفرس فاعطوه وجمع اموالاً كثيرة ورجع الى بيت المقدس فبنى كنيسة القيامة والمقبرة والاكرانيون ومار قسطنطين وهو هذا البناء القائم اليوم. فلما سمع يوحنا الرحيم بطريرك الاسكندرية ان مودسطس يبني الكنائس التي اخربوها الفرس وجّه بالف دابّة اليه والف تليس حنطة والف تليس قطانة والف جرّة صير والف جرّة شراب والف رطل حديد والف فاعل. VI, pp. 217 s.

— .4 فلما دخل الى المدينة ونظر الى ما اخربت الفرس واحرقوا اغتم غمّاً شديداً ثم نظر الى ما بناه مودسطس من كنيسة القيامة والاقرانيون

— **3.** Lorsque, après avoir détruit et incendié les églises de Jérusalem, les Perses se furent retirés, il y avait au monastère de Douâks, c'est-à-dire de Saint-Théodose, un moine du nom de Modeste qui était supérieur du couvent. Lorsque, donc, les Perses se furent retirés, il se rendit à Ramleh, à Tibériade, à Tyr et à Damas pour quêter auprès des chrétiens et leur demander de prêter leur concours à la reconstruction des églises de Jérusalem ruinées par les Perses. Grâce à leurs dons, il réunit des ressources abondantes et revint à Jérusalem, où il bâtit l'église de la Résurrection (el-Qiâmeh), le Sépulcre, le lieu du Cranion, et Saint-Constantin. C'est la construction qui existe encore aujourd'hui. Apprenant que Modeste relevait les églises renversées par les Perses, Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, lui envoya mille bêtes de somme, mille sacs de froment, mille sacs de légumes, mille jarres de poissons salés, mille jarres de vin, mille rotols de fer, et mille ouvriers. — **4.** [A son arrivée à Jérusalem, Héraclius fut reçu avec de l'encens par les moines de Siq et les habitants de la ville parmi lesquels se trouvait Modeste.] Quand il entra dans la cité, il fut extrêmement affligé à la vue de ce que les Perses avaient ravagé et incendié. Mais lorsqu'il vit ce que Modeste avait reconstruit de l'église de la Résurrection, du lieu du Cranion et de l'église de Saint-Constantin, il en éprouva une grande joie et remercia Modeste de ce qu'il avait fait.

II. — **1.** Dès que la porte fut ouverte, Omar entra dans la ville avec ses compagnons et vint s'asseoir dans l'atrium (ṣaḥen) de l'Anastasis (Qiâmeh). Lorsque le moment de la prière fut arrivé pour lui, il dit au patriarche Sophrone : « Je veux prier. » Le patriarche lui répondit : « Émir des croyants, prie au lieu où tu te trouves. » — « Je ne prierai pas ici, » répliqua Omar. Alors le patriarche le conduisit à l'église de Constantin et étendit pour lui une natte au milieu de l'église. Mais Omar lui dit : « Je ne prierai pas ici non plus »; et il sortit sur l'escalier qui se trouve devant la porte de l'église de Saint Constantin, à l'orient. Il pria tout seul sur l'escalier. Puis, s'étant assis, il dit au patriarche Sophrone : « Sais-tu, patriarche, pourquoi je n'ai pas prié à l'intérieur de l'église? » — « Prince des croyants, fit le patriarche, je l'ignore. » — « Si, répondit Omar, j'avais prié à l'intérieur de l'église, celle-ci eût été perdue pour toi et eût échappé à ton pouvoir; car après ma mort, les musulmans te l'auraient enlevée, s'accordant à dire : « Omar a prié ici. » Mais donne-moi une feuille de papier pour que je t'écrive un traité. » Et Omar rédigea un décret en ces termes : « Les musulmans ne prieront pas sur l'escalier, si ce n'est

لك سجلًا. فكتب عمر سجلًا على ان لا يصلّي احد من المسلمين على الدرجة الا واحد فواحد ولا تجمع فيها صلاة ولا يؤذّن عليها. وكتب بذلك سجلًا ودفعه الى البطرك. VII, p. 17

— .2 وفى عصرنا هذا خالف المسلمين سجلّ عمر ابن الخطاب فقاعوا الفسيفسة من الحنيّة وكتبوا فيها ما احبوا وجمعوا الصلاة واذّنوا فيها وكذلك فعلوا فى الدرجة التي كانت على باب كنيسة قسطنطين التي صلّى عليها عمر واخذوا نصف دهليز الكنيسة وبنوا فيه مسجداً وسمّوه مسجد عمر. VII, p. 19

III — .1 وكانت قبّة كنيسة القيامة ببيت المقدس قد اعتلّت وكادت تسقط. ووقع بفلسطين وبيت المقدس جوع شديد وجراد كثير فمات الناس من الجوع وهرب المسلمين من بيت المقدس من شدّة الجوع ولم يبق فيها من المسلمين الا نفس يسير. فاستغنم توما بطريك بيت المقدس المعروف بتمريق خلوّ المدينة من المسلمين فوجه الى قبرس فقطع خمسين جذع من ارز وصنوبر وحملها الى بيت المقدس. وكان رجل يقال له بكام من اهل بيت بوره من ارض مصر كثير المال فوجه بكام الى توما بطريك بيت المقدس بمال كثير يستعين به على اصلاح القبّة ويسئله ان لا يأخذ من احد من الناس شيئا وان احتاج الى زيادة مال وجّه اليه — .2 وكان توما البطريك يهدم من القبّة شيئًا شيئًا ويدخل تلك الجذوع ويبني عليها. فرأى توما البطريك فيما يرى النائم كأن قد خرج عمود من الاعمده التي تحمل فيه قبّة القيامة اربعين رجلًا. وكانوا يمسكون القبّة لئلا تقع والعمود هو الذي تحت البيت. فانتبه وقال : هؤلاءي الاربعين الذين يحملون القبة هم الاربعين شاهد. فادخل فى القبة اربعين جذعًا كل جذع يحتضنه رجلًا عدد اربعين شاهداً والعمود هو الذي بحداء الانبلن فى جانب المذبح فى الحذ الجنوبي. فاذا كان عيد الاربعين شاهد عيّدوا لهم بحداء ذلك العمود. فلما ثمّ توما البطرك اصلاح القبة بالجذوع ولزجها من فوق ومن تحت بنى فوق القبة الخشب قبة اخرى يكون

un seul à la fois. Mais on ne s'y réunira pas pour la prière publique annoncée par la voix du muezzin. » Après avoir rédigé ce traité, il le donna au patriarche.

2. A notre époque, les musulmans ont enfreint l'édit d'Omar fils de Khaṭṭâb : ils ont, en effet, arraché les mosaïques de l'arcade (de l'église de Bethléem), pour y écrire ce qu'ils ont voulu; ils s'y sont réunis pour faire la prière et ils y ont fait l'appel rituel (edhân). Ils en ont agi de même à l'escalier qui est à la porte de l'église de Constantin, sur lequel Omar avait prié. Ils se sont emparés, en outre, de la moitié du vestibule (dehliz) de l'église pour y bâtir une mosquée qu'ils ont appelée « mosquée d'Omar ».

III. — 1. La coupole (qoubbeh) de l'église de la Résurrection à Jérusalem était endommagée au point de menacer ruine. A cette époque sévit en Palestine et à Jérusalem une famine affreuse, accrue par l'arrivée de nuées de sauterelles. Beaucoup de personnes moururent de faim, et les musulmans, sauf un petit nombre, s'enfuirent de Jérusalem à cause de la rareté des vivres. Thomas, patriarche de Jérusalem, connu sous le nom de Tamriq, profita de l'abandon de la ville par les musulmans, pour envoyer couper en Chypre cinquante troncs de cèdres et de pins qu'il fit transporter à Jérusalem. Il y avait un homme fort riche, nommé Bakâm, originaire de Beit-Boureh en Égypte. Ce Bakâm fit offrir à Thomas, patriarche de Jérusalem, une somme d'argent considérable pour l'assister dans la restauration de la coupole, le priant de ne rien accepter de personne autre, car, s'il avait besoin de ressources plus considérables, c'est à lui qu'il devrait s'adresser. — 2. Le patriarche Thomas, démolissant la coupole peu à peu, introduisait les poutres et bâtissait par-dessus. Le patriarche Thomas vit en songe sortir d'une des colonnes qui supportent la coupole de l'Anastasis quarante hommes qui soutinrent cette coupole pour l'empêcher de tomber (je veux dire de l'une des colonnes inférieures de l'église). Il s'écria, à son réveil : « Ces quarante hommes qui soutenaient la coupole, ce sont les Quarante Martyrs », et il introduisit sous la coupole quarante poutres, chacune de la grosseur d'une brasse, suivant le nombre des Quarante Martyrs. La colonne en question est celle qui est située en face de l'ambon, auprès de l'autel du côté méridional. Chaque fois qu'arrive la fête des Quarante Martyrs, on la célèbre près de cette colonne. Lorsque le patriarche eut achevé la réparation (اصلاح) de la coupole au moyen des poutres et qu'il les eut recouvertes d'en-

بينهما قدر ما يمشي فيه انسان ورصّص فوقها بالرصاص. VII, pp. 55 s.

— 3. وثاروا المسلمين بكنيسة بيت المقدس يوم الشعانين واحرقوا ابواب كنيسة قسطنطين القبليّة ونصف الاسطوان سنة خمس وعشرين وثلثمائة. وكان البطريرك من اهل عسقلان له ابنان وابنتان واسمه خريسطوفوروس. وكان الاحتراق فى اول فصح من ايّام بطريركيّته وتعنتوا الاقرانيون مع القيامة. VII, p. 78

duit au-dessus et au-dessous, il bâtit au-dessus de cette coupole en bois une autre coupole, en ménageant entre les deux coupoles un espace suffisant pour qu'un homme pût y marcher. Il couvrit de plomb la coupole supérieure. — **3.** Et les musulmans se précipitèrent contre l'église de Jérusalem, le jour des Rameaux, et brûlèrent les portes méridionales de l'église de Constantin et la moitié du portique, l'an 325, sous le patriarche Christophore d'Ascalon, père de deux fils et de deux filles. Cet incendie eut lieu les premières Pâques de son patriarcat. Les musulmans saccagèrent également le Cranion et la Qiameh.

Yaḥya d'Antioche, *Annales* (d'après *Corpus Scriptor. Christianor. Oriental.*, Series III, t. VII; citat. Yaḥ.).

I — **1.** واجتمعوا على الابواب فخربوا ابواب ماري قسطنطين بالنار ودخلوا منها الى القيامة والغوها مغلقة واحرقوا ابوابها وسقطت قبة القيامة ودخلوا الكنيسة ونهبوا ما قدروا عليه وتوجّه الرعيّة الى كنيسة صهيون واحرقوها ونهبوها فى اليوم بعينه وذلك يوم الاثنين الذي قبل العنصرة وهو الثالث والعشرون من ايار سنة الف ومائتين وسبع وسبعين يونانية لخمس ليال خلت من جمادى الاخرى سنة ٣٥٥ — **2.** وهدم اليهود وخربوا اكثر من المسلمين

فلما كان يوم الثلاثاء تالي ذلك اليوم التقوا البطريرك مختفياً فى جب من جباب الزيت فى كنيسة القيامة فقتلوه وجرّوه الى صحن مار قسطنطين واحرقوه — **3.** وصير بعده بطريرك اخر من اهل قيساريّة يسمّى حبيب ويدعى خريسطودلس فاقام ابواب كنيسة القيامة ورمّم المذبح وشرح فى عمارتها فعاجله الموت وفى رئاسة انبا توما البطريرك اعاد ما انخرب وجدده واهتم بذلك رجل كاتب نصراني يعقوبي يسمّى علي بن سوار ويعرف بابن الحمّار فبنى قبة القيامة وكان هذا الرجل مع افتكين التركي من العراق عند تغلبه على الشام وكان ذا ثروة وحال واسع وقتل فى هزيمة الحرب عند انهزام افتكين وكان ذلك قبل استكماله القيامة واقيم على القيامة سنقل يعرف بصدقه بن بشر فى ايام رئاسة يوسف وارستس فعمل فيه الباسلكين واكمل ما كان بقي واتمه الّا جمل مار قسطنطين لانه كان عظيماً جدّاً فبقي مكشوفاً وفى ايام تدبير ارسانيوس

I. — **1.** Alors (les musulmans) se réunirent devant les portes de Saint-Constantin et les incendièrent. Ils pénétrèrent ainsi jusqu'à l'Anastasis qu'ils trouvèrent fermée. Ils en incendièrent les portes, la coupole de l'Anastasis s'effondra, et ils pénétrèrent ainsi dans l'église où ils pillèrent tout ce qu'ils purent. La bande se tourna ensuite vers l'église de Sion qu'elle brûla et pilla ce même jour, et ceci eut lieu le lundi avant la Pentecôte, 23 mai de l'an 1277 des Grecs, le 5 du second Djoumâda de l'an 355. — **2.** Les Juifs saccagèrent et détruisirent encore plus que les musulmans. Le mardi qui suivit ce jour, ils trouvèrent le patriarche caché dans une des citernes à huile de l'église de la Résurrection, traînèrent son corps sur l'atrium (ṣaḥen) de Saint-Constantin et le brûlèrent. — **3.** Après lui, le nommé Ḥabib, qui était de Césarée, devint patriarche, et prit le nom de Christodule. Ce fut lui qui restaura les portes de l'église de la Résurrection et releva l'autel; il développait en outre sa construction, mais la mort le prévint. Pendant le gouvernement du patriarche (suivant), *amba* Thomas, un savant chrétien jacobite restaura et s'employa de tous ses soins à remettre en bon état ce qui avait été ruiné. Il s'appelait ʿAly ben Souâr, connu sous le nom de Ben el-Ḥammâr; ce fut lui qui bâtit la coupole de la Qiâmeh. Il était avec le Turc Iftakîn d'el-ʿIrâq, lorsque celui-ci s'empara de Damas. C'était un homme très riche et de grande influence. Il fut tué dans la déroute au cours de laquelle Iftakîn fut mis en fuite. Ceci se passa avant qu'il eût achevé la Qiâmeh. Syncelle, connu sous le nom de Ṣadqa ben Bašar, fut alors préposé (aux travaux) de la Qiâmeh, sous l'administration de Joseph et d'Oreste. Il refit les deux basiliques (ou les doubles portiques الباسلكين [?]), acheva ce qui restait et le termina, sauf

بطريرك الاسكندريّة لكرسي بيت المقدس بعد خروج اخيه ارستس الى القسطنطينيّة عمل جمل ماري قسطنطين واعيد الى ما كان عليه واستكملت الكنيسة باسرها قبل خرابها الاخير الذي اتى عليها فى صفر سنة اربعمائة للهجرة بمدة قريبة؟ P. 125 s. — 4. وكتب الى الشام الى باروخ بالرملة بهدم كنيسة القيامة وازالة اعلامها وتقصى قلع اثارها المكرمة فانفذ باروخ يوسف ابنه والحسين بن ظاهر الوزان وانفذ معهما ابا الفوارس الضيف واحتاطوا على ما فيها من الآلات وانزلت باسرها الى القرار الا ما تعذّر هدمه وهدم الاقرانيون وكنيسة ماري قسطنطين وسائر ما اشتمل عليه حدودها واستقصى فى ازالة الاثار المقدسة وجهد ابن ابى ظاهر فى قلع المقبرة ومحق اثرها فنقر اكثرها وقلعه وكان فى الجوار منها دير للنسآء يعرف بدير السرّي فهدم ايضاً وكان ابتداء نقضها يوم الثلثاء خمس خلون من صفر سنة اربعمائة وتركت

اليد على سائر املاكها واوقافها وقبض على جميع آلاتها وصياغها. P. 195 s. — 5. والزم المفرج بن الجرّاح النصارى ببنيان كنيسه القيامة ببيت المقدس وصير من عملها اسقفا كان على مدينة حبال اسمه انبا [عليها بطريركًا يسمى] ثاوفيلس اقام ثمان سنين ومات وعاضد المفرج بن الجراح على بناء كنيسة القيامة واعاد فيها مواضع بحسب امكانه وقدرته. P. 201

II — 1. وكان بعد وفاة تاوفيلس بطريرك بيت المقدس صير الحاكم قساً نجاراً من ابناء الروم العبيد اسمه نيقيفور ممن كان يخدم بقصره برسم التجارة بتوسله اليه بطريركًا على بيت المقدس وكان له ابن وبنت وسار اليها وصلّي عليه بها يوم الاحد عاشر تموز سنة ١٣٣١ وهى سنة احدى عشرة واربعمائة فعاد الآن الى مصر وطالع الحاكم باستقامة قوم من المسلمين له ولمن يجتمع من النصارى للصلوة فى عرصة القيامة واعتداءهم عليه

le toit de Saint-Constantin, parce qu'il était trop considérable, aussi demeura-t-il découvert. Lorsque Arsénios, patriarche d'Alexandrie, après la fuite de son frère Oreste à Constantinople, administra le siège de Jérusalem, il fit le toit de Saint-Constantin et le ramena à son état primitif. L'église fut achevée entièrement avant la destruction finale qui eut lieu vers le mois de Ṣafar, environ l'an 400 de l'hégire. — **4.** Et il (Ḥâkem) écrivit en Syrie à Baruch, qui était à Ramleh, de détruire l'église de la Résurrection jusqu'à en faire disparaître les traces et de s'efforcer d'en arracher les fondements illustres. Baruch envoya son fils Yousef et Ḥousein fils de Ḍâher el-Ouzân et leur adjoignit Ab' el-Faouâris eḍ-Ḍaif. Ceux-ci s'emparèrent donc de l'église et de ses dépendances, et l'abattirent totalement, sauf ce dont la démolition offrait des difficultés. Ils démolirent le Cranion, et l'église de Saint-Constantin et tout ce qui se trouvait contenu dans les limites de l'église, et ils s'appliquèrent à en faire disparaître les restes sacrés. Ibn Abî Ḍâher s'acharna à détruire le Saint Tombeau et à en effacer la trace, et, de fait, il en tailla une grande partie qu'il enleva. Il y avait dans le voisinage un couvent de femmes, connu sous le nom de Deir es-Serry (ou Serb), qui fut aussi détruit. La destruction commença le mardi, cinq jours avant la fin du mois de Ṣafar, l'an 400. On fit main basse sur tout ce qui restait des biens *moulk* et *ouaqouf* et l'on emporta tout le mobilier et toute l'orfèvrerie. — **5.** Moufradj ben Djarrâḥ obligea les chrétiens à reconstruire l'église de la Résurrection à Jérusalem et il établit patriarche de la cité sous le nom de Théophile celui qui s'occupa de la construction, à savoir l'évêque de la ville de Ḥabâl nommé *amba* Théophile. Ce patriarche gouverna huit ans et mourut. Moufradj ben Djarrâḥ aida à la construction de la Qiâmeh et y fit les réparations suivant son pouvoir et ses facultés.

II. — **1.** Après la mort de Théophile, patriarche de Jérusalem, Ḥâkem fit, par son influence, nommer patriarche de Jérusalem un prêtre menuisier, issu de Grecs esclaves, nommé Nicéphore, lequel avait travaillé dans son château aux dessins pour la menuiserie. Il avait un fils et une fille. Il se rendit à Aelia, et y fut consacré le dimanche, 10 de Tammouz 1331, qui est l'an 411 de l'hégire. Tout de suite après, Nicéphore retourna en Égypte, où il exposa à Ḥâkem comment une troupe de musulmans s'était ameutée contre lui et contre les chrétiens qui se réunissaient pour la prière dans l'enceinte de la Qiâmeh, et leur hostilité envers lui. Il lui demanda avec instance un édit pour la protection, la garde et la conservation des églises qui restaient à Jéru-

والتمس منه سجلًا بالحماية والصيانة وحفظ الكنائس الباقية ببيت المقدس والديارة التي هي خارجة عنه وكنيسة لدّ والانعام بردّ اوقافها فكتب له سجلًا:
— .2 بسم الله الرحمن الرحيم امر امير المؤمنين بكتبة هذا المنشور لنقيفور بطريرك بيت المقدس بما رآه من اجابة رغبته واطلاق بغيته من صيانته وحياطته والذب عنه وعن اهل الذمّة من نحلته وتمكينهم من صلواتهم على رسومهم فى افتراقهم واجتماعهم وترك الاعتراض لمن يصلّي منهم فى عرصة الكنيسة المعروفة بالقيامة وخربتها على

اختلاف رأيه ومذهبه ومفارقته فى دينه وعقيدته واقامة ما يلزمه فى حدود ديانته۞ P. 230

— 3 وكان الملك قد اشترط على الظاهر فى عقد الهدنة بينهما ثلاثة شرائط احداهما ان يعمّر الملك كنيسة القيامة ببيت المقدس ويجدّدها من ماله ويصيّر بطريركًا على بيت لمقدس وان تعمر النصارى جميع الكنائس الخراب التي فى بلاد الظاهر .P. 270

— .4 وبذل له رومانوس الملك اطلاق الاسرى المأخوذين بحكم الحرب فى ايامه من بلاد الاسلام عوض بناء كنيسة القيامة· P. 271

salem, des couvents en dehors de la ville et de l'église de Lydda, ainsi que la faveur de recouvrer les *ouaqouf*. En conséquence il écrivit cet édit : — **2.** Au nom d'Allah, le clément et le miséricordieux, ordre du commandeur des croyants dans la teneur de cette lettre à Nicéphore, patriarche de Jérusalem, et ce qu'il lui a paru bon de répondre à son désir et à la réalisation de ses vœux relativement à la protection et à la securité de sa personne et de ceux qui vivent sous le régime de la garantie et qui font partie de son troupeau. Il leur sera désormais possible de faire la prière suivant leur rite en privé et en public et tout obstacle est écarté pour quiconque d'entre eux voudra prier dans l'enceinte de l'église connue sous le nom de Qiâmeh et sur ses ruines — et ce, selon la divergence de son opinion, de sa secte et de sa particularité de religion et de croyance; et il lui sera loisible de placer ce qui lui est nécessaire dans l'exercice de sa religion. — **3.** Et le roi (Romanos III Argyropoulos) traita avec Dâher pour la conclusion de la paix entre eux à trois conditions. La première était que le basileus rebâtirait l'église de la Résurrection à Jérusalem et la restaurerait à ses frais, qu'il établirait un patriarche sur Jérusalem et que les chrétiens reconstruiraient toutes les églises détruites dans le pays de Dâher. — **4.** Et le roi Romanos accorda généreusement à Dâher la mise en liberté de tous ceux qui avaient été faits prisonniers suivant le droit de la guerre sous son règne et qui étaient des pays musulmans en échange de la construction de l'église de la Résurrection.

CHAPITRE IX

LA RESTAURATION DE CONSTANTIN MONOMAQUE

§ 1. *Ruine et restauration.*

Tremblement de terre au IXe siècle, incendies et pillages au Xe, aucun malheur n'avait été épargné aux antiques constructions de Constantin restaurées par Modeste. Le comble de l'infortune était que, par suite des vexations des gouverneurs musulmans, les fonds manquaient pour une réparation complète et rapide de tous les dégâts. L'église de Jérusalem fut longue à remettre en état les parties de l'édifice endommagées au cours de l'échauffourée de 966. Si l'Anastasis avait une coupole neuve dix ans après, le Martyrium ou Saint-Constantin dut attendre plus de vingt ans une toiture nouvelle « parce que, dit le chroniqueur Yahia, il était trop considérable[1] ». Toutefois, cette situation difficile n'apporta aucune entrave au mouvement des pèlerinages qui semblent, au contraire, s'être accrus dans cet âge de fer[2]. Au dire de Raoul Glaber, auquel nous laissons la responsabilité de son opinion, les Juifs d'Occident exploitèrent ce mouvement pour éveiller la défiance du fantasque calife Ḥâkem. Ils auraient fait prévenir le prince « que s'il ne se hâtait de renverser le temple auguste des chrétiens, ils ne tarderaient pas à s'emparer eux-mêmes de son royaume et à le dépouiller de tous ses honneurs[3] ». Cédrénus est plus vraisemblable en attribuant à des causes futiles la persécution dirigée contre les chrétiens par un calife dont la folie cruelle est demeurée légendaire chez les auteurs arabes. Ḥâkem inaugura la série de ses vexations par l'interdiction, lancée en 1008, de la procession des Rameaux à Jérusalem et dans tout le Califat[4]. Il mit le comble à sa manie de tyran en ordonnant la destruction du Saint-Sépulcre. Le prétexte de cette mesure fut, selon le musulman Moudjîr ed-Dîn, qui cherche ainsi à l'excuser, « un rapport adressé à ce prince sur l'acte auquel se livraient les chrétiens le jour de Pâques, en allumant du feu au moyen d'une supercherie; de telle sorte que les gens d'un esprit faible s'imaginaient, dans leur ignorance, qu'il descendait du ciel[5] ». Le calife n'était point pourtant un musulman si zélé pour avoir été choqué d'une telle cérémonie. Aussi, ce dernier renseignement demeure sujet à caution. Quoi qu'il en soit, Ḥâkem bi-amr Illah, troisième calife fatimite d'Égypte, conçut le dessein de ruiner le tombeau du Sauveur. « Il écrivit en Syrie à Baruch, qui était à Ramleh, de détruire l'église de la Qiâmeh jusqu'à en faire disparaître les traces et de s'efforcer d'en arracher les fondements. Baruch envoya son fils Yousef et Ḥousein, fils de Ḍâher el-Ouazzân, et leur adjoignit Ab el-Faouâris ed-Ḍaif. Ceux-ci s'emparèrent donc de l'église et de ses dépendances et l'abattirent totalement, sauf ce dont la démolition offrait des difficultés. Ils démolirent le *Qrânioun* et l'église de *Mâr Qôsṭanṭîn* et tout ce qui se trouvait contenu dans les limites de l'église et s'appliquèrent à en faire disparaître les restes sacrés. Ibn Abi Ḍâher s'acharna à détruire le saint tombeau (*maqbarat el-mouqaddasah*) et à en effacer la trace, et, de fait, il en tailla une grande

1. Yaḥ., I, 3. Les textes qui vont être cités de Yaḥia seront trouvés à la fin du chap. précédent, pp. 245 ss. Le patriarcat d'Arsénios commença au plus tôt en 984.

2. Comte Riant, *Archiv. de l'Orient latin*, I, p. 34, n. 11.

3. Raoul Glaber, *Hist.*, III, 7. *P. L.*, CXLII, 658.

4. Yaḥ., p. 194. Il interdit le port des palmes même à l'intérieur de l'église.

5. *Hist. de Jérusalem et d'Hébron*, trad. Sauvaire, p. 67.

partie qu'il enleva... La destruction commença le mardi, cinq jours avant la fin du mois de Ṣafar, l'an 400. On fit main basse sur tout ce qui restait des biens *moulk* et des *ouaqouf* et l'on emporta tout le mobilier et toute l'orfèvrerie [1]. »

C'est en ces quelques lignes que Yaḥia ibn Sa'id raconte la disparition des édifices constantiniens qui, en dépit de nombreuses vicissitudes, se dressaient encore fièrement à l'aurore du XIe siècle. Ce texte important mérite qu'on en pèse un à un les éléments. Si l'on met en parallèle cet acte de vandalisme avec l'incendie allumé par les Perses en 614, on sera forcé de reconnaître que cette fois la destruction a été bien plus radicale. Ce n'est plus une flambée qui anéantit tout ce qui est bois et étoffe sans entamer la bâtisse; c'est une entreprise de démolition froidement calculée et systématiquement exécutée. Il est à remarquer toutefois que les démolisseurs ont affaire non à une bicoque mais à une puissante construction romaine qui offre une résistance sans laquelle peut-être ils ont compté. Les toitures sont abattues, les murailles sont découronnées de leurs assises supérieures. Mais, à mesure que l'on descend, la besogne devient si dure qu'on l'abandonne. On renonce à desceller les blocs de la rotonde qui s'adossent au rocher, ainsi que les assises inférieures des autres édifices. Nous avons encore ici un de ces nombreux exemples de récit de destruction à l'orientale : On démolit, dit notre chroniqueur, tout jusqu'aux fondements, *sauf ce dont la destruction était difficile*, الّا ما تعذّر هدمه, et sauf, ajoute un de ses manuscrits, *ce dont l'arrachement était pénible*, واستصعب قلعه. Moudjîr ed-Dîn dira plus tard la même chose en d'autres termes, à propos de la restauration subséquente du sanctuaire : « Il y a apparence, conclut-il, que la destruction n'avait pas été complète; toutefois la plus grande partie avait été renversée. Allah connaît mieux la vérité [2]. »

Comprenant fort bien que l'objet principal qui avait suscité de si beaux édifices était le tombeau du Christ et que la piété des chrétiens le plaçait au-dessus de toutes les splendeurs de l'art, les démolisseurs s'y attaquèrent avec un acharnement particulier. On en brisa les parois rocheuses avec des instruments de fer. Le chroniqueur arabe exprime cette action par le verbe *naqar*, نقر, qui s'applique au travail du tailleur de pierre. De son côté Raoul Glaber dit nettement qu'on tenta de casser le monument creux du sépulcre avec des marteaux de fer, *ferri tuditibus* [3]. Mais le bon moine de Cluny s'imagine que la tentative n'eut aucun résultat, ne pouvant se faire à l'idée que le Saint-Sépulcre ait disparu. Assurément Yaḥia est plus dans le vrai quand il dit qu'il en fut brisé une grande partie dont les débris furent enlevés. Cela revient à dire qu'il ne resta guère du tombeau que la partie inférieure des parois et le lit sépulcral, comme nous en serons informés par des attestations postérieures.

Quant à la date de la démolition, Yaḥia se recommande encore entre tous pour sa précision. Le cinquième jour avant la fin du mois de Ṣafar de l'an 400 de l'hégire équivaut au 18 octobre 1009, qui tombe justement un mardi, jour noté par notre annaliste. Le début de l'année 400 de l'ère musulmane coïncidant avec le jeudi 25 août 1009, l'équivalence ne souffre aucune difficulté [4]. Dans son histoire rédigée vers 1044, Raoul Glaber tient aussi pour 1009 [5], et en donnant pour date à l'ordre destructeur de Ḥâkem le mois de Ṣafar de 400 de l'hégire, Makrizi n'y contredit pas [6]. Enfin cette date est pleinement confirmée par les données chronologiques de Cédrénus [7].

Peu de temps après ces événements, un Arabe

1. Yaḥ., I, 4 (ci-dessus, p. 246).

2. *Op. l.*, p. 68.

3. *L. l. : Qui venientes fecerunt ut eis fuerat imperatum. Ipsum quoque concavum sepulcri tumulum ferri tuditibus quassare tentantes minime valuerunt.* Guill. T., I, 1, paraît avoir connu le récit de Yaḥia. Chez lui, *Baruch* de Ramleh devient Hyaroc, par suite de la confusion des points diacritiques.

4. Ṣafar ayant 29 jours, le 5e jour avant l'achèvement du mois sera le 25, qu'il faut compter dans le total des cinq jours. Cf. *Art de vérifier les dates*, p. 21.

5. *Hist.*, III, 7 : *Eo quoque tempore, id est anno nono post præfatum millesimum, ecclesia, quæ apud Hierosolymam sepulcrum continebat Domini ac Salvatoris nostri, eversa est funditus jussu principis Babylonis.*

6. De Sacy, *Chrestom. arabe*, I, p. 60. Le Strange, *Palest. under the Mosl.*, p. 204, identifie *grosso modo* 400 de l'hégire avec 1010, quoique cette année-là empiète beaucoup sur 1009. Ibn el-Athîr, suivi par Moudjîr ed-Dîn, anticipe de deux années en indiquant 398 (1007-1008), qui marque plutôt le début des grandes vexations de Ḥâkem à l'égard des chrétiens de Palestine.

7. *PG.*, CXXII, 189 : Indiction VIII, an du monde 6518. L'année civile de cette ère débutant en septembre, l'année

nommé Moufradj ben Djarrâḥ, pour faire pièce au sultan d'Égypte et s'attirer l'amitié du souverain de Byzance, pensa à relever de ses ruines le temple détruit sur l'ordre de Ḥâkem. Le patriarche Théophile, soutenu par Moufradj, tenta même de réaliser cette pensée [1]. Mais la situation précaire et le dénûment des chrétientés d'Orient ne permirent qu'une restauration fort sommaire et provisoire de l'église de la Résurrection. Les chrétiens de Palestine, privés bientôt de leur protecteur, restèrent, en vertu des décrets antérieurs non rapportés, à la merci des gouverneurs locaux, qui se laissaient guider, la plupart du temps, par une cupidité insatiable et un fanatisme ombrageux et tracassier. Les fidèles avaient eu beau relever leur sanctuaire, il leur était toujours interdit de s'y rendre et d'y célébrer les actes du culte. Nicéphore, ancien menuisier des châteaux du calife, parvenu à la dignité patriarcale de Jérusalem en 1020, profita de la faveur dont il jouissait auprès de Ḥâkem pour obtenir de lui un édit de protection. S'étant rendu en Égypte, il exposa au prince les attentats dont lui et les fidèles réunis dans l'enceinte de la Qiâmeh étaient continuellement l'objet de la part des musulmans. D'après le rescrit du calife, provoqué par cette démarche, la prière publique et privée suivant n'importe quel rite ou n'importe quelle croyance était permise aux chrétiens dans l'enceinte dite de l'église de *la Qiâmeh et sur ses ruines* [2]. Il est loisible de s'imaginer cette situation peu brillante : une rotonde restaurée tant bien que mal et quelques points disséminés dans le *téménos* en ruines (cf. fig. 123) (Golgotha, Prison, Invention de la croix, etc.) vénérés par les pèlerins qui escaladent des amas de décombres. Tel était le Saint-Sépulcre que visitèrent les foules d'Occident vers l'an mille de la Passion (1033 de notre ère), et où l'évêque d'Orléans, Odolric, assista à la cérémonie du grand sabbat et acheta du patriarche de Jérusalem, pour une livre d'or, la lampe d'où était sorti le feu sacré [3].

Le fils et successeur de Ḥâkem, Ḍâher el-ʿAzaz Dîn Illah, montra plus de sens rassis et de modération que son père. Sa tante, qui était chrétienne, ayant formé le projet de rendre à l'église du Saint-Sépulcre un peu de son ancienne splendeur, ordonna au patriarche Nicéphore d'aller à Constantinople intéresser l'empereur à la reconstruction de ce temple et à la direction des affaires ecclésiastiques en pays musulman. Malheureusement les pourparlers furent interrompus du fait de la mort de la princesse (1024-25). Toutefois on pouvait regarder l'affaire comme amorcée [4]. Quand, en 1030, Ḍâher eut été réduit par Romain III Argyropoulos à demander la paix, il fut stipulé que le basileus relèverait à ses frais l'église de la Résurrection et que, pour compenser cette autorisation, les musulmans prisonniers des Byzantins seraient restitués au calife [5].

La clause devint tout à fait opportune lorsque, au début de 1034, un épouvantable tremblement de terre eut renversé les églises de la Ville sainte, causant la mort d'un grand nombre de personnes [6]. Comme les ressources ne répondaient pas au rêve que l'on faisait d'une somptueuse restauration, les choses traînèrent en longueur jusqu'à l'avènement de Constantin Monomaque (1042). Un noble de Byzance, retiré à Jérusalem, Jean Carianitis, s'entremit alors pour obtenir du fisc impérial les subsides nécessaires. Il y réussit à la grande joie des Hiérosolymitains et l'église de la Résurrection fut réédifiée en 1048 [7]. Quand les Turcs, maîtres de la ville depuis 1070, eurent fait regretter le joug des Fatimites, le Saint-Sépulcre fut fréquemment menacé d'une nouvelle ruine. Heureusement, l'Occident finit par s'émouvoir du danger que couraient le tombeau du Christ et les chrétiens qui vivaient à son ombre. Ce furent donc les édifices de Monomaque qui reçurent les larmes de joie et les chants de

6518 a commencé en sept. 1009, qui est aussi le point de départ de l'indiction VIII. Donc octobre 1009 remplit les exigences chronologiques de Cédrénus. Où cet historien fait erreur, c'est lorsqu'il attribue la destruction du Saint-Sépulcre à 'Aziz, frère de Ḥâkem : Ἀζίζιος... τόν τε ἐν Ἱεροσολύμοις ἐν τῷ τάφῳ τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ ἀνεγηγερμένον πολυτελῶς θεῖον ναὸν κατεστρέψατο.

1. Yaḥ., I, 8. Aboulfaradj (Pococke, pp. 211, 396) attribue à Ḥâkem la ruine et la restauration du sanctuaire.

2. Yaḥ., II, 1, 2.

3. Raoul Glaber, *Hist.*, IV. Probablement par suite d'une confusion avec quelque autre prélat, le chroniqueur donne ici au patriarche le nom de Jourdain.

4. Yaḥ., p. 243. Cédrénus, *PG.*, CXXII, 233.

5. Yaḥ., II, 3, 4.

6. Yaḥ., p. 271. Cédrénus, 244.

7. Guill. T., I, 3, 4.

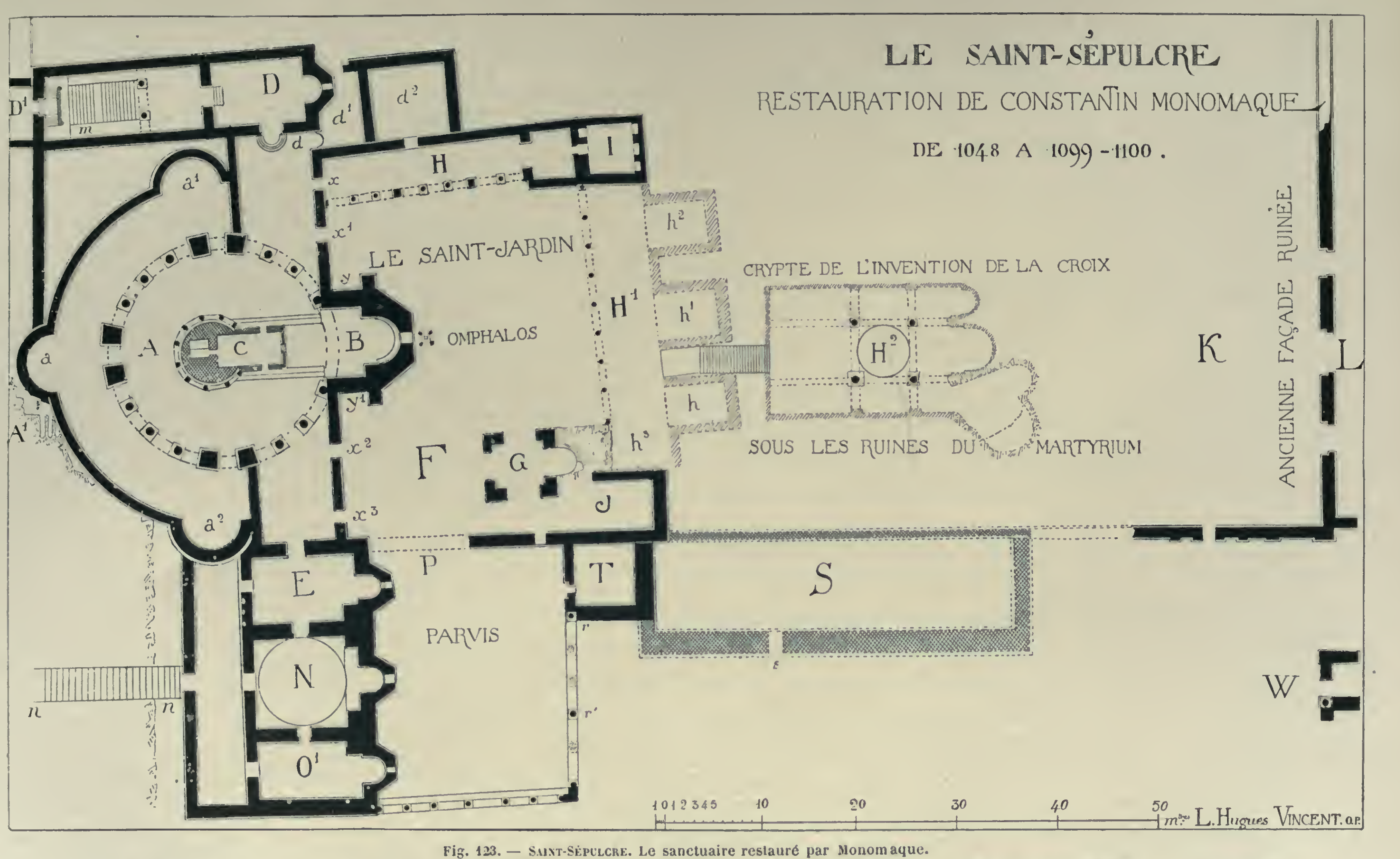


Fig. 123. — SAINT-SÉPULCRE. Le sanctuaire restauré par Monomaque.

A, l'édicule au centre de la rotonde. — *B*, *presbyterium* et autel principal. — *C*, vestibule du Tombeau. — *aa*¹, autels indéterminés. — *a*², autel des Quarante Martyrs. — *A*¹, hypogée antique détruit par la création de la rotonde (cf. fig. 114) et sans communication avec le sanctuaire à cette période. — *D*, chapelle Sainte-Marie (fig. 89). — *D*¹, porte Sainte-Marie primitive. — *m*, grand escalier conduisant de la rue occidentale au sanctuaire. — *n*, communication analogue, à l'extrémité méridionale. — *d*, petite exèdre renfermant une relique de la vraie Croix, à moins que cette exèdre ne doive être située à l'intérieur de *d*¹. — *d*², communs. — *E*, chapelle Saint-Jean. — *N*, chap. de la Sainte-Trinité ou baptistère. — *O*¹, chap. de Saint-Jacques. — *P*, antiques portes méridionales détruites. — *x-x*³, quatre portes orientales de l'Anastasis. — *yy*¹, nouvel état des réduits contigus à l'abside après la destruction du segment oriental de la rotonde. — *F*, ancienne chapelle Sainte-Marie. — *G*, chapelle d'Adam sous la roche du Calvaire. — *H*, galerie des arceaux de la Vierge (cf. fig. 78). — *H*¹, galerie analogue à l'orient du parvis, entre la Prison, *I*, et l'exèdre, *h*³, « *post crucem* ». — *h-h*², trois oratoires indépendants. — *J*, chapelle de Melchisédek et du sacrifice d'Abraham. — *H*², coupole de Sainte-Hélène sur ses quatre colonnes disparates. — *K*, *L*, *S*, *s*, voir fig. 119. — *rr'*, colonnes demeurées en place dans le portique oriental du parvis. — *T*, indéterminé. — *W*, ancien arc triomphal remanié (voir fig. 40).

triomphe des Croisés victorieux, le 15 juillet 1099.

Sanctuaires de la Passion et de la Résurrection, ces édifices se divisent logiquement en deux catégories, le Saint-Sépulcre et ses annexes, le Golgotha et ses dépendances.

§ 2. *Le Saint-Sépulcre et ses annexes.*

Lorsque Sæwulf nous dit que le Saint-Sépulcre s'appelle *Martyrium*, il fait de l'érudition et dans le cas son érudition porte à faux. Comme il adapte à la Jérusalem des premières années du XII[e] siècle ce que le Pseudo-Eucher a dit de celle du VIII[e], il se trouve que ses applications sont maladroites. Il n'a pas vu que le *compendium* dont il s'est servi pour préparer son voyage distinguait nettement entre Martyrium, Anastasis et Golgotha[1]. Le Martyrium n'a jamais été relevé depuis sa démolition en 1009 ; Sæwulf lui-même, parlant de ce qu'il a vu, nous certifie sa ruine. Il ne doit plus en être question désormais comme d'une quantité existante. Au reste, il n'y a là qu'une erreur d'appellation. La rotonde est toujours pour les Orientaux comme pour les Occidentaux l'église de la Résurrection ou l'église du Saint-Sépulcre.

Cette église ronde repose sur douze colonnes monolithes et six piliers[2]. D'après les anciens plans, ces douze colonnes doivent se répartir en groupes de trois, séparés les uns des autres par deux piliers accouplés, au midi, à l'occident et au nord. Bien que la mention des piliers soit omise dans les descriptions des deux premières périodes, il se pourrait que telle ait été aussi la disposition de la colonnade dans la rotonde constantinienne. Le collatéral ainsi formé entre la colonnade circulaire et le mur extérieur de l'église supporte un étage qui donne à l'intérieur de la rotonde par une série d'arcades reposant sur seize colonnes ou plutôt sur huit colonnes et huit piliers[3]. Cette galerie supérieure, toujours appelée *catechumena*, est surmontée d'un tambour orné de fausses fenêtres sur lequel porte la toiture. Celle-ci consiste en une charpente disposée de façon à former un cône tronqué dont la section supérieure est à ciel ouvert. L'église de la Résurrection ne reçoit le jour que par cette ouverture qui mesure six mètres de diamètre environ, étant, du fait de sa situation même, dépourvue de fenêtres. A l'extérieur, le toit est recouvert de plomb[4].

Pour se faire une idée de l'ornementation intérieure de cette église, l'on doit entendre un des rares témoins de cette époque qui aient laissé quelques notes de voyage. C'est le musulman persan, Nâsir-i-Khosrau, qui visita le Saint-Sépulcre en 1047, au moment où la restauration monomachienne touchait à sa fin : « L'édifice, écrit-il, est du meilleur goût avec ses marbres multicolores, ses ornements et ses sculptures. A l'intérieur, l'église est partout décorée de brocarts où sont brodés des sujets en fil d'or. On a représenté Jésus — paix soit sur Lui ! — qui apparait parfois monté sur un âne. Il y a aussi des peintures figurant d'autres prophètes, comme, par exemple, Abraham, Ismaël, Jacob et ses enfants — paix soit sur eux tous ! Ces peintures sont recouvertes d'un vernis d'huile de *sandarûs*. Devant chaque portrait est appliquée une glace très fine d'une transparence parfaite. Ce système dispense de mettre des rideaux et empêche la poussière de s'accumuler sur les peintures, car cette glace est nettoyée tous les jours par des serviteurs... On remarque dans cette église une peinture divisée en deux parties représentant le ciel et l'enfer. D'un côté sont les habitants du Paradis et de l'autre ceux de l'enfer avec tout ce qu'il y a dedans, et assurément il n'y a nulle part dans le monde de tableau pareil à celui-ci. Dans cette église se trouve un grand nombre de prêtres et de moines qui lisent l'Évangile et disent des prières; les uns et les autres se livrent jour et nuit à cette occupation[5]. » L'ornementation de la nouvelle Anastasis comprend donc des tentures et des mosaïques à sujets, car il est évident que par sa naïve description de peinture vernissée et sous verre fin, Nâsir a l'intention de dépeindre le procédé de fabrication de la mosaïque. Si nous l'entendons bien, on avait déjà

1. Sæw., I, 1. Ps.-Euch., 1, 2. C'est pour n'avoir pas fait cette critique que le moine Abramios, Ἑκατονταετηρὶς τοῦ πανσέπτου ναοῦ τῆς Ἀναστάσεως, p. 259, admet à tort cette double appellation : ἡ ἐκκλησία τοῦ ἁγίου Τάφου ἢ τὸ Μαρτύριον.

2. H. Dan., I, 1. Le texte publié par Noroff porte 12 colonnes monolithes et 6 bâties = piles, ce qui est plus satisfaisant.

3. H. Dan., I, 1.

4. Guill. T., II, 1. H. Dan., I, 1. Théodoric, II, 5.

5. D'après Le Strange, *op. l.*, p. 205.

commencé à cette époque à revêtir de mosaïques les surfaces les plus en vue de la rotonde, suivant les rubriques des manuels d'iconographie en circulation dès cette époque. Comme personnages, on voyait déjà quelques prophètes, autres probablement que ceux énumérés par le voyageur musulman. Quant aux scènes, il nous est aisé de reconnaître, à travers son explication rudimentaire, l'entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux et la descente de Jésus aux Limbes. Cette dernière nous est également indiquée par l'higoumène Daniel en 1107 sous le nom d'exaltation d'Adam, « dans le grand autel », c'est-à-dire dans l'abside orientale de la rotonde. Lorsque le chœur des Croisés sera bâti et que cette abside devra disparaître pour laisser une communication entre la rotonde et le nouveau sanctuaire, ce même sujet sera transporté dans l'abside du chœur. Nous verrons plus loin que le travail des mosaïstes, suspendu durant la seconde moitié du XIe siècle, reprendra avec une grande activité dès les premières années de l'occupation franque.

Placé directement sous l'ouverture béante de la coupole, le tombeau du Christ était exposé à la pluie. Aussi l'avait-on entouré d'une solide construction[1]. A la vérité, il restait peu de chose de la grotte rocheuse, de la *spelunca* d'Éthérie, du monolithe d'Eusèbe. Ce que le marteau des sbires de Ḥâkem avait épargné se réduisait à une saillie de roc au midi, et au lit funéraire, probablement aussi très entamé, situé au côté nord. Après l'acte de vandalisme de 1009, le premier soin des restaurateurs avait été sans doute de refaire en maçonnerie le caveau sur l'emplacement et dans les proportions du premier, au moyen de matériaux qu'ils trouvèrent à leur portée dans les ruines. Sur les côtés et au-dessus de cette chambrette on éleva ensuite une forte construction, autant pour mettre le tombeau à l'abri d'un coup de main que pour le garantir des intempéries.

Derrière l'édicule, à l'occident, fut dressé l'autel paroissial. Le Martyrium n'étant point relevé, l'Anastasis devenait, en conséquence, le centre de la paroisse hiérosolymitaine. Pour le même motif, elle prenait aussi le rang d'église cathédrale. C'est pourquoi, dans l'abside principale de l'église (celle de l'orient), vis-à-vis de l'édicule, avait été installé un grand autel, derrière lequel, au fond de l'hémicycle, se trouvait le trône patriarcal. Trône et autel étaient érigés sur un βῆμα, ou *presbyterium*, garni de cancels et réservé à l'office canonial et aux fonctions pontificales[2].

La rotonde du saint Sépulcre s'ouvrait à l'orient par quatre portes[3]. Deux ouvertures latérales la mettaient, de plus, en communication avec deux splendides chapelles, dont l'une, située au nord, faisait pendant à l'autre élevée au sud. Dédiée à la Vierge, la chapelle septentrionale avait été construite pour remplacer l'oratoire de la Théotokos, visité jadis par les pèlerins à proximité de la façade du Martyrium, et ruiné avec cette basilique. Aussi conservait-on, fixée sur la face extérieure occidentale de la nouvelle chapelle de la Mère de Dieu, l'image miraculeuse rendue célèbre par la vision de sainte Marie l'Égyptienne. La chapelle méridionale était consacrée à saint Jean l'Apôtre. Marie et Jean, qui, à l'heure du crucifiement, s'étaient tenus de chaque côté de la croix, se tenaient maintenant de chaque côté du sépulcre. Témoins de la Passion, ils avaient mérité d'être les témoins de la Résurrection. Telle était la pensée dévote qui avait donné lieu à la disposition symétrique de ces bâtiments[4]. « Mère du Dieu saint et très saint, disait un *théotokion* du vendredi de la semaine de Pâques, toi qui l'as vu mourir volontairement et ressusciter des morts, tu es remplie d'allégresse ! » La croyance que Jésus ressuscité était apparu tout d'abord à sa mère courait depuis longtemps dans les milieux chrétiens; bien plus, on pensait que Marie avait assisté à la résurrection. « Toi seule, chantait-on, le jeudi après Pâques, toi seule avant les autres femmes, tu as contemplé le Christ éclatant de beauté à la sortie du tombeau; toi seule, toute sainte, tu reçus ses salutations[5]. »

1. SEW., I, 2.

2. *Cartul.* II. DAN., IV, 1. Chez Daniel, le mot *autel* (Алтарь ou Олтарь) a souvent le sens de *sanctuaire* comme θυσιαστήριον.

3. AN. VOG., 1.

4. SÆW., III, 1, 2. *Typic.*, p. 157 :

Ἡ ἁγνὴ παρθένος καὶ μόνη Θεοτόκος σὺν τῷ παρθένῳ μαθητῇ τῷ σταυρῷ παρισταμένῃ.

5. *Typic.*, p. 233 :

Μόνη πρὸ τῶν ἄλλων σὺ γυναικῶν τεθέασαι Χριστὸν ἐκ τοῦ μνήματος ὡραῖον ἀστράπτοντα, ἡ μόνη παναγία ἐπακούσασα τὸ χαῖρε.

Cf. pp. 214, 215, 219, 223, 231, 239, 241. MÉTAPHRASTE, 15 août, *PG.*, CXV, 555.

Ainsi, il est très vraisemblable qu'on ait eu le dessein de commémorer l'apparition de Jésus à sa sainte Mère en érigeant sur le flanc nord de l'Anastasis la chapelle de Sainte-Marie.

A la chapelle de Saint-Jean était contiguë l'église de la Sainte-Trinité où se trouvaient les fonts baptismaux. Érigée sur l'emplacement probable du baptistère de l'époque constantinienne, cette église avait reçu son vocable de la triple immersion et de la formule baptismale qui mentionne les trois personnes divines. Sur le côté méridional de cette église s'élevait une autre chapelle dédiée à saint Jacques, premier évêque de Jérusalem. Tous ces oratoires, disposés sur une même ligne, ainsi que la rotonde et la chapelle Sainte-Marie, et communiquant entre eux par des ouvertures latérales, formaient une enfilade ininterrompue de sanctuaires s'ouvrant l'un dans l'autre de telle sorte qu'en se plaçant dans l'axe d'une porte extrême, on apercevait les cinq églises d'un seul regard [1]. Il suffit de jeter un coup d'œil sur un plan actuel du Saint-Sépulcre pour saisir immédiatement la minutieuse description de Sæwulf dont tous les objets, sauf quelques modifications de détail, existent encore (fig. 123; cf. pl. XIII).

§ 3. *Le Calvaire et ses dépendances.*

Le Calvaire est toujours signalé à l'orient de l'église de la Résurrection [2], suivant la même fixation approximative que nous avons relevée dans les périodes précédentes de l'histoire de ces sanctuaires. Il forme un petit édifice à part, en dehors de la grande église du Saint-Sépulcre [3]. L'oratoire supérieur qui recouvre le rocher de la crucifixion est orné de belles mosaïques qui représentent le Christ crucifié ayant à gauche sa mère et à droite saint Jean. D'un côté, Longin perce de sa lance le flanc de Jésus, tandis que de l'autre, un soldat présente au bout d'un roseau l'éponge imbibée de vinaigre. Le sujet est entièrement encadré de deux lignes de grec. Il occupe la muraille de l'est [4]. Le sommet du rocher est laissé à découvert de façon à montrer les fentes merveilleuses : « Ensuite, écrit Sæwulf, on gravit le mont Calvaire, où le patriarche Abraham, ayant construit un autel, se disposa à sacrifier son fils, sur l'ordre divin, et où plus tard le Fils de Dieu, dont il était la figure, fut offert en sacrifice à son Père pour le rachat du monde. Le roc lui-même du monticule témoigne de la Passion du Seigneur, étant fendu près du trou où la croix fut plantée, car il ne put supporter, sans se rompre, la mort de son créateur [5]. » Le pavé de la chapelle était en marbre précieux. La chapelle ayant deux portes, on devait y accéder par deux escaliers d'un quinzaine de degrés chacun. Aucun contemporain ne mentionne de croix commémorative; le tableau de mosaïque en tenait probablement lieu. Neuf lampes d'argent pendaient dans le sanctuaire.

La chapelle inférieure en partie creusée dans le roc du monticule est appelée Golgotha, du moins par les Occidentaux. Les Orientaux préfèrent appeler *Cranion* cette chapelle pour réserver à l'oratoire supérieur le vocable de Golgotha. Bien qu'en définitive Golgotha et Cranion soient tout un, puisque ces deux mots de langues différentes désignent le même objet, le terme *Cranion* (russe : Краніево мѣсто = τόπος τοῦ Κρανίου) rappelait nettement à l'esprit des pèlerins la légende du crâne d'Adam, arrosé d'une façon providentielle par le sang du Rédempteur. Les Occidentaux, pour qui cette tradition était encore sujette à caution, n'avaient point la même raison de se ranger à une terminologie si précise. Sæwulf, par exemple, oppose l'autorité de saint Augustin en faveur de la sépulture d'Adam à Hébron. Une détermination excessive des *hic*, amenant le dédoublement d'un même lieu, devait nécessairement aboutir à des confusions qu'au IV[e] siècle on avait évitées en laissant à l'onomastique toute son ampleur et son imprécision primitives. La chapelle d'Adam (puisqu'il faut l'appeler par son nom) était ornée de mosaïques et pavée de beaux marbres [6].

Les restaurateurs du XI[e] siècle n'avaient pas omis

1. Sæw., III, 3. *Monasterium* peut avoir, comme *moutier*, le sens d'église ou de chapelle.

2. H. Dan., II, 2. Le texte de Noroff, p. 151 : « Le crucifiement du Seigneur par rapport à la Résurrection est à l'Orient », est encore ici préférable à celui de M[me] Khitrowo.

3. Anon., dans de Vog., 2.

4. H. Dan., II, 3. Théodoric. A cause de l'inscription toute en grec, nous assignons ce travail au temps de Monomaque.

5. Sæw., II, 1. H. Dan., II, 2, 3. Pierre D., 5. An. Vog., 2.

6. Sæw., II, 2. H. Dan., II, 4. Pierre D., 5.

de relever la chapelle de Sainte-Marie que la description écrite et graphique (fig. 122) d'Arculfe plaçait à peu de distance du pied du Calvaire, à l'occident. « Près de l'endroit du Calvaire, dit en effet Sæwulf (II, 3) en 1103, se trouve l'église Sainte-Marie au lieu où le corps du Seigneur descendu de la croix fut embaumé et enveloppé d'un linceul ou suaire. » La restauration de cet oratoire était d'autant plus facile qu'on avait alors renoncé à reconstruire l'enceinte générale des sanctuaires ainsi que les portes méridionales. Mais il en fut tout autrement lorsque les Croisés eurent conçu le projet de réunir tous les lieux sacrés sous un même toit et de refaire le portail méridional de l'ancien téménos constantinien. Placé immédiatement après les portes principales de l'édifice, l'oratoire de la Vierge fut jugé d'un fâcheux effet, puisqu'il devait masquer le chœur élégant qu'on voulait élever et atténuer ainsi la bonne impression de l'entrée. Étant d'ordre tout à fait secondaire et n'appartenant pas au plan primitif de la basilique constantinienne, il n'y avait aucun inconvénient à le faire disparaître Déjà, vers 1107, l'higoumène Daniel ne mentionne plus que le *Lieu de la descente de la Croix* qu'il situe à cinq sagènes (une dizaine de mètres) du Calvaire. Abstraction faite du vestibule actuel de la chapelle d'Adam, cela nous mène à l'extrémité ouest de la Pierre de l'Onction, laquelle porte encore aujourd'hui chez les Grecs le nom officiel de *Sainte descente de la Croix* (ἡ ἁγία Ἀποκαθήλωσις)[1]. En attendant une réorganisation définitive, le souvenir de la Vierge douloureuse fut transporté dans la crypte même du Golgotha, où un autel fut érigé en son honneur[2].

Sur l'aire de l'atrium de la Sainte-Croix, dont les splendides colonnades n'étaient plus guère qu'un souvenir, se trouvait une série de tout petits oratoires consacrés à quelques-uns des épisodes de la Passion. Derrière l'abside orientale de l'Anastasis, au point central du Saint-Jardin, on avait rétabli l'*Omphalos* de la terre, que les Occidentaux appelaient *Compas*. Il était représenté par une sorte de ciborium où l'on voyait le Christ reproduit en mosaïque avec cette légende : « La plante de mon pied sert de mesure pour le ciel et pour la terre »[3]. Certains esprits, avides de localisations précises, prétendaient situer en cet endroit l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine[4]. Le côté oriental de l'*area* était clos par une galerie couverte, faite probablement, comme la galerie que nous trouverons au nord, de matériaux empruntés aux ruines. Cette galerie, que l'édification du chœur des Francs fera disparaître, abritait trois petites chapelles. La plus rapprochée du Calvaire rappelait la division des vêtements (*vestimenti divisio*); celle du centre, le couronnement d'épines (*spinis coronatio*); la troisième, où l'on montrait une colonne de la flagellation, était consacrée à la flagellation de Jésus (*flagellatio*)[5]. On peut expliquer l'origine de ces sanctuaires par l'impossibilité où l'on fut, durant certaines époques troublées, de célébrer les divers souvenirs de la Passion dans les autres Lieux Saints de la ville. Il est en même temps permis de leur assigner une raison liturgique. Nous voyons par le *Typicon* de Jérusalem, qu'avant même le XI[e] siècle on chantait autour du Calvaire, le vendredi saint, des odes commémorant tous les actes de la douloureuse journée.

Auprès de l'*Omphalos* on exécutait plusieurs morceaux dont l'un concernait le jugement de Pilate et la délivrance de Barabbas. Parmi ceux qui étaient exécutés devant le *Cranion* on remarquera les suivants :

> J'ai présenté mon dos au fouet.
> Je n'ai pas détourné mon visage
> De l'ignominie des crachats.
> J'ai comparu devant le tribunal de Pilate et j'ai souffert [la croix
> Pour le salut du monde.

Voilà pour la station de la flagellation. Voici maintenant pour le dépouillement et le couronnement d'épines :

> Ils m'ont dépouillé de mes habits
> Et m'ont revêtu d'une chlamide écarlate.
> Ils ont placé sur ma tête une couronne d'épines,
> Et dans ma main droite ils ont mis un roseau
> Pour que je les brise comme le vase du potier.

Vient ensuite le verset (στίχος) : « Ils ont par-

1. Littéralement : *le saint déclouement*. B. Joannidès, Προσκυνητάριον τῆς ἁγίας γῆς, p. 184. H. Dan., II, 5.

2. An. Voc., 2, qui visita les Lieux Saints au temps où l'on était en train de construire le chœur roman.

3. H. Dan., II, 1.

4. Sew., II, 4. Pierre D., 2.

5. Sæw., I, 3. H. Dan., II, 5, 6. Pierre D., 4. Avec des noms différents ces chapelles se retrouvent dans l'édifice médiéval.

tagé entre eux mes vêtements et ont jeté le sort sur mes habits », suivi d'une ode où l'on relève ces vers :

> L'intangible est saisi ; il est lié
> Celui qui a délivré Adam de la servitude.
> Celui qui sonde les reins et les cœurs est interrogé.
> Il est enfermé dans une prison celui qui a fermé [l'abîme[1].

La Prison est mentionnée aussi par tous les visiteurs de cette époque. Elle occupe, comme avant 1009, à peu près l'angle nord-est de l'ancien atrium[2]. Ainsi tous ces oratoires, échelonnés de la Prison au Calvaire, forment une sorte de voie douloureuse en raccourci offrant une grande commodité à la piété privée et à la liturgie du temps.

De la Prison à l'Anastasis court un autre passage couvert qui ferme l'area du côté nord. Fait de pièces et de morceaux, comme on est encore à même d'en juger (fig. 79 ss. et pl. XVI), il donne l'illusion d'un portique à colonnes, à tel point que sous la plume de certains pèlerins, l'espace existant entre la rotonde, le Golgotha et les petits oratoires garde le nom d'atrium du Saint-Sépulcre. Cette galerie du nord et celle de l'est ont leur raison d'être autant dans les exigences du rituel que dans le dessein de faciliter aux pèlerins la visite méthodique des sanctuaires, même par les intempéries, sous le soleil ou sous la pluie. Il suffit d'indiquer ici que tel itinéraire conduisait son homme de l'Anastasis à la Prison, de la Prison au Golgotha en passant aux stations intermédiaires ; que tel autre, se conformant aux rubriques de la liturgie, préférait conduire de la rotonde au Golgotha, du Golgotha à la Prison, de la Prison à la rotonde, c'est-à-dire suivant un ordre inverse[3]. Dans n'importe quel cas, la visite s'effectuait en circulant sous les passages couverts.

Le Martyrium ou église de Saint-Constantin n'a pas été relevé, comme nous l'avons déjà dit, après la destruction ordonnée par Hâkem. Le nombre des chrétiens ayant diminué à Jérusalem au cours de l'occupation arabe, on n'avait pas éprouvé le besoin de rebâtir la grande église paroissiale, qui suffisait à peine à contenir l'affluence des fidèles aux siècles byzantins. Et même, eût-on pensé à la réédifier, l'autorité musulmane se serait probablement opposée à l'exécution de ce projet à cause de la proximité de la mosquée élevée au x[e] siècle dans l'atrium de Saint-Constantin. Cette mosquée existait toujours, portant gravé sur une pierre de sa façade cet avis significatif :

> Au nom du Dieu clément et miséricordieux.
> Par ordre supérieur émanant de la Hadhra Sanctifiée (?) à l'effet d'(assurer) la préservation de cette mosquée (*mesdjed*) et d'(en garantir) la fondation, défense d'y laisser entrer aucun (chrétien jouissant) de la *dhimna*, (soit) pour..., soit pour (tout) autre (motif). Que l'on se garde de contrevenir à cette (défense), et que l'on se conforme à la teneur de l'ordre relatif, s'il plaît à Dieu[4].

Malgré sa disparition, la belle basilique continue à vivre dans le souvenir des générations. A peu de distance de la Prison, Sæwulf (**t.** I, 3) signale le lieu « où la sainte Croix et les deux autres croix ont été trouvées, et où ensuite une grande église avait été construite en l'honneur de la reine Hélène, église qui finalement fut détruite à fond par les mécréants ». Quelques années après la conquête de Jérusalem par les Francs, le Russe Daniel (**t.** III, 2) mentionne à son tour le lieu de l'Invention de la Croix à 20 ou 30 sagènes du Calvaire. « On y avait bâti, ajoute-t-il, une très grande église à toit en charpente, et maintenant il n'y a là qu'une petite église. » Il faut entendre par cette petite église une restauration de la crypte, sans doute dans le goût de la colonnade septentrionale de l'atrium où tout est fait de pièces rapportées. La création du cloître des chanoines au-dessus de ce sanctuaire amènera bientôt une modification dans la toiture. Depuis le 15 juillet 1099, la mosquée de l'atrium oriental demeure hors d'usage. Les grandes portes constantiniennes de la façade que sa présence a sauvées en partie des atteintes des démolisseurs de 1009 sont l'objet de la visite des pèlerins, qui gagnent la rue centrale en franchissant leur seuil vénérable, comme au temps de la domination impériale. « A l'orient, poursuit Daniel (II, 6), se trouve la grande porte que voulait franchir Marie l'Égyptienne pour

1. *Typic.*, pp. 144 s.
2. Sæw., I, 3 ; II. Dan., II, 6. Pierre D., 5.
3. *Typic.*, V, 5, 6. Évidemment, après 1009, l'encensement et la visite des oratoires de l'est de l'atrium remplaça l'encensement et la station à Saint-Constantin.
4. Voir pl. VI, 7. Cf. Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, pp. 308 ss., trad. et commentaire. Lagrange, *L'inscription coufique de l'église du Saint-Sépulcre ; RB.*, 1897, pp. 643 ss.

baiser la Croix... Elle sortit par cette même porte pour se rendre dans le désert du Jourdain. On montre, près de cette porte, l'endroit où sainte Hélène reconnut la vraie Croix qui ressuscita une vierge décédée. » Par conséquent, jusqu'au XI[e] siècle, le culte et le souvenir de la Croix sont restés intimement liés à la basilique du Martyrium. Même démolie, même réduite aux proportions que l'on connaît, elle évoque toujours ce souvenir.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE IX

ANONYME, *De situ urbis Jerusalem...* (d'après DE VOGÜÉ, *Les Églises..., Appendice*, p. 412; citat. AN. VOG.).

1. Sepulcrum vero Domini est infra civitatem, paululum ad sinistram nobis euntibus ad Templum. Ecclesia Sepulcri rotunda est satis pulchre fabricata, et habet quatuor portas que aperiuntur contra solis ortum. Sepulcrum vero Domini est in medio ejus satis bene munitum, et decenter ordinatum. — **2.** Deforis etiam a parte orientali est Calvarie locus, ubi fuit Dominus crucifixus, et ibi ascenditur per sedecim gradus, et ibi est magna rupis, ubi Crux Christi fuit erecta. Subterius est Golgota, ubi sanguis Christi per medium petre deorsum stillavit, et ibi est altare in honore S. Dei genitricis. — **3.** Deforis quo contra ortum solis est locus ubi beata Helena Sanctam Crucem invenit, et ibi edificatur magna ecclesia.

PIERRE DIACRE (d'après GEYER, *Itinera Hierosol.*, p. 107; citat. PIERRE D.).

1. Sepulcrum vero Domini, de quo supra retulimus, est fabricatum in medio templi, templum vero in media civitate contra aquilonem non longe a porta David. — **2.** Post resurrectionem autem est ortus, in qua sancta Maria cum domino locuta est. Foris ecclesiam retro est medietas orbis, de quo loco dicit David : Operatus es salutem in medio terræ. Alius etiam propheta dicit : ista est Hierusalem in medio gentium posui eam. — **3.** In Golgotha autem est pars ligni salutiferæ crucis, in qua confixus est dominus, et titulum, quod est repositum in locello argenteo. Est illic et cornu, unde ungebantur reges, et annulum Salomonis. — **4.** Non longe autem a medietate mundi est carcer; ibi vero est alligatio, ibi prope est flagellatio ibique prope et spinis coronatio, ibi prope est dispolatio et vestimenti divisio. — **5.** In Calvaria autem, ubi crucifixus est Dominus, est mons scissus, et in ipso monte Calvariæ ascenditur per gradus decem et septem, et ibi pendent lampades novem cum singulis nappis argenteis. Subtus vero est Golgotha, ubi cecidit sanguis Christi super petram scissam.

SÆWULF, d'après D'AVEZAC (corrigé sur l'édition de Michel et Wright, pp. 27 ss.; citat. SÆW.).

I. — **1.** Introitus civitatis Jerosolymam est ad occidentem sub arce David regis, per portam quæ dicitur porta David. Primum eundum est ad ecclesiam Sancti Sepulchri quæ Martyrium vocatur, non solum pro conditione platearum sed quia celebrior est omnibus aliis ecclesiis. — **2.** In medio autem istius ecclesiæ est Dominicum sepulchrum muro fortissimo circumcinctum, et opertum ne dum pluit, pluvia cadere possit super sanctum sepulchrum, quia ecclesia desuper patet discooperta. Ista ecclesia sita est in declivio montis Syon sicut civitas... — **3.** In atrio ecclesiæ Dominici sepulchri loca visuntur sanctissima, scilicet carcer ubi Dominus noster Jesus Christus post traditionem incarceratus fuit, testantibus Assiriis; deinde paulo superius locus apparet ubi sancta crux cum aliis crucibus inventa est, ubi postea in honore reginæ Helenæ magna constructa fuit ecclesia, sed postmodum a paganis funditus est detrusa; inferius vero non longe a carcere columpna marmorea conspicitur ad quam Jesus Christus Dominus noster in pretorio ligatus flagris affligebatur durissimis; juxta est locus ubi Dominus noster a militibus exuebatur ab indumentis; deinde est locus ubi induebatur veste purpureâ a militibus et coronabatur spineâ coronâ, et diviserunt vestimenta sua.

II. — **1.** Postea ascenditur in montem Calvarium, ubi Abraham patriarcha, facto altari, prius filium suum jubente Deo sibi immolari voluit, ibidem postea filius Dei quem ipse prefiguravit, pro redemptione mundi Deo patri immolatus est hostia : scopulus autem ejusdem montis passionis Dominicæ testis, juxta fossam in quâ Dominica crux fuit affixa multum scissus, quia sine scissurâ necem fabricatoris sufferre nequivit... — **2.** Subtus est locus qui Golgotha vocatur, ubi Adam a torrente Dominici cruoris super eum delapso dicitur esse a mortuis resuscitatus...; sed in sententiis beati Augustini legitur eum sepultum fuisse in Hebron... — **3.** Juxta locum Calvariæ, ecclesia sanctæ Mariæ in loco ubi corpus Dominicum, avulsum a cruce antequam sepeliretur, fuit aromatisatum, et linteo sive sudario involutum. — **4.** A caput autem ecclesiæ Sancti Sepulchri, in muro forinsecus non longe a loco Calvariæ, est locus qui Compas vocatur, ubi ipse Dominus noster J. C. medium mundi, propria manu, esse signavit atque mensuravit, psalmista testante : « Dominus autem rex noster ante secula; operatus est salutem in medio terræ. » Sed quidam in illo loco Dominum Jesum Christum dicunt apparuisse primo Mariæ Magdalenæ, dum ipsa flendo eum quæsivit et putavit eum hortulanum fuisse... Ista oratoria sanctissima continentur in atrio Dominici sepulchri ad orientalem plagam.

III. — **1.** In lateribus vero ipsius ecclesiæ duæ capellæ sibi adhærent præclarissimæ hinc inde, Scæ Mariæ scilicet Scique Johannis in honore, sicut ipsi participes Dominicæ Passionis sibi in lateribus constiterunt hinc inde. — **2.** In muro autem occidentali ipsius capellæ sanctæ Mariæ conspicitur imago ipsius Domini genitricis perpicta exterius, quæ Mariam Egyptiacam olim toto corde compunctam... mirifice consolabatur. — **3.** Ex alterâ vero parte sancti Johannis ecclesiæ est monasterium sanctæ Trinitatis pulcherrimum, in quo est locus baptisterii, cui adhæret capella sancti Johannis apostoli,

qui primam cathedram pontificalem Jerosolimis obtinuit; ita compositæ et ordinatæ omnes, ut quilibet in ultimâ stans ecclesiâ omnes quinque ecclesias perspicere potest clarissime per ostium ad ostium.

Higoumène Daniel (d'après Mme de Khitrowo, *Itinéraires russes en Orient*, p. 12 ss.; citat. H. Dan.).

I. — **1.** L'église de la *Résurrection* est de forme circulaire et renferme douze colonnes monolithes et six en pierre; pavée de très belles dalles en marbre, elle a six entrées et des tribunes avec seize colonnes. Sous le plafond, au-dessus des tribunes, les saints prophètes sont représentés en mosaïque comme s'ils étaient vivants; l'autel est surmonté d'une image du Christ en mosaïque. Dans le grand autel on voit une exaltation d'Adam en mosaïque, et la mosaïque de la voûte représente l'Ascension de Notre-Seigneur. Une Annonciation en mosaïque occupe les deux piliers placés aux deux côtés de l'autel. La coupole de l'église n'est pas fermée par une voûte de pierre, mais se compose de poutres en bois en guise de charpente, de sorte que l'église est découverte par le haut. — **2.** Le *Saint-Sépulcre* est placé sous cette coupole découverte; voici la description du *Saint-Sépulcre*. C'est une petite grotte taillée dans le roc, ayant une entrée si basse qu'un homme peut à peine y pénétrer à genoux et en se courbant; la hauteur en est minime et les dimensions, égales en longueur et en largeur, ne sont que de quatre coudées. Lorsqu'on a pénétré dans cette grotte par la petite entrée, on voit à droite une espèce de banc taillé dans le roc de la grotte, et c'est sur ce banc sacré, actuellement recouvert de dalles en marbre, que reposa le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette pierre sacrée, que tous les chrétiens baisent, s'aperçoit par trois petites ouvertures rondes pratiquées à côté. Cinq grandes lampes à huile, brûlant continuellement nuit et jour, sont suspendues dans le sépulcre de Notre-Seigneur. Le banc sacré sur lequel reposa le corps du Christ a quatre coudées de long et deux de large; sa hauteur est d'une coudée et demie. — **3.** Devant l'entrée de la grotte, à trois pieds de distance, se trouve la *pierre* sur laquelle était assis l'Ange qui apparut aux Femmes et leur annonça la résurrection du Christ. La sainte grotte est revêtue extérieurement de beau marbre comme un ambon, et est entourée de douze colonnes en marbre pareil. Elle est surmontée d'une belle tourelle reposant sur des piliers et se terminant par une coupole, recouverte d'écailles en argent doré et qui porte sur son sommet la figure du Christ en argent, d'une taille au-dessus de l'ordinaire; cela a été fait par les Francs. Cette tourelle, qui se trouve juste sous la coupole découverte, a trois portes ingénieusement travaillées en treillage croisé; c'est par ces portes qu'on pénètre dans le Saint-Sépulcre. — **4.** L'église de la Résurrection est ronde et a trente sagènes de largeur ainsi que de longueur. Elle possède en haut de vastes appartements où demeure le patriarche. Il y a douze sagènes de l'entrée du tombeau jusqu'au mur du grand autel.

II. — **1.** Derrière l'autel, à l'extérieur du mur, se trouve l'*Ombilic de la terre* qui est recouvert d'une petite construction, au-dessus de laquelle le Christ est représenté en mosaïque avec cette légende : « La plante de mon pied sert de mesure pour le ciel et pour la terre ». — **2.** Il y a douze sagènes depuis l'*Ombilic de la terre* jusqu'au *Lieu du crucifiement* de Notre-Seigneur et jusqu'au bout. Cet endroit, tourné vers (= situé à) l'orient, est sur un roc arrondi en petit monticule plus haut qu'une lance. Au milieu, sur le sommet du roc, est pratiquée une fente d'une coudée de profondeur et de moins d'un pied à l'entour; c'est là que fut érigée la Croix de Notre-Seigneur. Au-dessous de ce roc gît le crâne du premier homme Adam; lors du crucifiement... ce roc s'entr'ouvrit au-dessus du crâne d'Adam et le sang et l'eau qui sortaient du côté du Christ se répandirent par cette crevasse sur ce crâne, et lavèrent les péchés du genre humain. Cette fente existe sur le roc jusqu'à ce jour et on voit ce saint signe à droite du *Lieu du crucifiement*. — **3.** Une muraille entoure cette sainte pierre, ainsi que le *Lieu du crucifiement* du Seigneur, et une bâtisse ornée de merveilleuses mosaïques la recouvre. Sur le mur tourné vers (situé à) l'orient, le Christ crucifié est si admirablement représenté en mosaïque qu'il est comme vivant, mais d'une grandeur et d'une hauteur plus que naturelles; sur le mur du midi est aussi merveilleusement peinte la descente de la Croix. Il y a deux portes; on monte sept marches jusqu'aux portes et autant après. — **4.** Des dalles en très beau marbre recouvrent le sol. Sous le *Lieu du crucifiement*, là où est le crâne, est installée une petite chapelle ornée de belles mosaïques et pavée de beau marbre; cet endroit se nomme *Calvaire*, ce qui signifie le *Lieu du crâne*. La partie supérieure où se passa le crucifiement se nomme *Golgotha*. — **5.** Du crucifiement au *Lieu de la descente de la Croix*, il y a cinq sagènes. Près du *Lieu du crucifiement*, du côté nord, se trouve l'endroit où l'on a partagé les vêtements de Notre-Seigneur, et, à côté, celui où l'on mit sur sa tête la couronne d'épines, et où il fut revêtu du Manteau de pourpre de dérision. — **6.** Près de là se trouve l'*Autel d'Abraham*... A la distance d'environ deux sagènes est l'endroit où le Christ, notre Dieu, fut frappé au visage. A trois sagènes de là est le *Saint Cachot* où le Christ fut enfermé et où il passa quelque temps, pendant que les Juifs préparaient et érigeaient la Croix... Tous ces saints lieux sont sous le même toit l'un à côté de l'autre et tournés vers le (situés au) nord (du Calvaire). On compte vingt-cinq sagènes du cachot du Christ au lieu où sainte Hélène découvrit la sainte Croix, les Clous, la Couronne, la Lance, l'Éponge et le Roseau.

III. — **1.** Non loin sur une élévation, est l'endroit où la sainte Vierge arriva à la hâte à la suite du Christ... Cet endroit est à la distance d'environ cent cinquante sagènes vers l'occident du Lieu du crucifiement et se nomme *Spoudi*, ce qui veut dire : promptitude de la Vierge. Il y a là actuellement un couvent dont l'église à toiture en charpente est consacrée à la sainte Vierge. — **2.** L'endroit où sainte Hélène retrouva la sainte Croix est à vingt sagènes de distance vers l'orient, près du Lieu du crucifiement. On y avait bâti une très grande église à toit en charpente, et maintenant il n'y a là qu'une petite église. A l'orient se trouve la grande porte que voulait franchir un jour Marie l'Égyptienne pour baiser la Croix... On montre près de cette porte l'endroit où sainte Hélène reconnut la vraie Croix qui ressuscita une vierge décédée.

IV. — **1.** (L'higoumène a obtenu du roi Baudouin la permission de déposer sa lampe dans le Saint-Sépulcre pour recevoir le feu sacré; il décrit la presse qui a lieu dans la rotonde et aux environs et le cri mille fois répété de *Kyrie*

eleison. Puis, en compagnie des moines de Saint-Sabas, il se rend avec le roi à la cérémonie). Nous atteignîmes ainsi la porte occidentale de l'église de la Résurrection; mais une foule si compacte en obstruait l'entrée que nous ne pûmes y pénétrer; alors le prince Baudouin commanda à ses soldats de disperser la foule et de nous ouvrir un passage, ce qu'ils firent en frayant une ruelle jusqu'au Tombeau... Nous arrivâmes à la porte orientale du S. Sépulcre du Seigneur; et le prince vint après nous, et occupa sa place à droite, près de la cloison du grand autel, en face de la porte orientale du Tombeau; c'est là que se trouve une place élevée destinée au prince. Le prince commanda à l'higoumène de Saint-Sabas de se placer, avec ses moines et les prêtres orthodoxes, au-dessus du Tombeau; quant à moi, infime, il m'ordonna de me mettre plus haut, au-dessus des portes du Saint-Sépulcre, en face du grand autel, de sorte que je pouvais voir à travers les portes du Tombeau; ces portes au nombre de trois étaient scellées du sceau royal. Quant aux prêtres latins, ils se tenaient dans le grand autel... A la fin de la neuvième heure... un petit nuage, venant de l'orient, s'arrêta soudain au-dessus de la coupole découverte de l'église, et une petite pluie tomba sur le Saint-Sépulcre et nous trempa ainsi que tous ceux qui se tenaient au-dessus du Tombeau; ce fut alors que la sainte lumière illumina soudain le Saint-Sépulcre... L'évêque, suivi de quatre diacres, ouvrit alors les portes du Tombeau, et y entra avec le cierge qu'il prit au prince Baudouin, pour l'allumer le premier à cette sainte lumière; il vint ensuite le remettre aux mains du prince... Tout le peuple se tient donc avec les cierges allumés et répète... : *Kyrie eleison*... — **2.** Le troisième jour après la Résurrection... je me rendis, la messe finie, chez le gardien du Saint-Sépulcre et lui dis : « Je voudrais reprendre ma lampe. » Il m'accueillit avec affection et me fit pénétrer tout seul dans le Tombeau... Je lui offris, selon mes moyens, mon petit et pauvre don; le gardien des clefs voyant ma dévotion pour le Saint-Sépulcre, repoussa la dalle qui recouvre la sainte Tombe à l'endroit où était la tête [du Christ], détacha un petit morceau de cette pierre sacrée, et me la donna comme bénédiction, en me conjurant de n'en pas parler à Jérusalem. Ayant encore salué la Tombe du Seigneur et le gardien, et pris ma lampe remplie d'huile sainte, je sortis, plein de joie.

Guillaume de Tyr (*Recueil des historiens des Croisades, Occid.*, I; citat. Guill. T.).

I. — **1.** (Hequen calipha) ecclesiam Dominicæ Resurrectionis, quæ per venerabilem virum Maximum, ejusdem loci episcopum, præcipiente domino Constantino Augusto, ædificata fuerat; postea per reverendissimum Modestum, tempore domini Heraclii, reparata, funditus dejici mandavit. Cujus præcepti rescriptum quidam ejus procurator præses videlicet Ramulensis, Hyaroc nomine, ad se directum suscipiens, prædicta ecclesia usque ad solum diruta, jussionem regiam effectui mancipavit. Præerat vero ea tempestate eidem ecclesiæ vir venerabilis, Orestus nomine, ejusdem nequissimi regis avunculus, matris ejusdem frater. Hoc autem ideo fecisse dicitur, ut suæ perfidiæ populis infidelibus daret argumentum. Objiciebatur enim ei Christianitatis titulus, eo quod ex matre Christiana natus esset (liv. I, c. 4). — **2.** Prædicto enim principe nequam rebus humanis exempto, cessavit ex parte quassatio, filio ejus, Daher nomine, regnum obtinente. Hic siquidem, ad petitionem domini Romani, imperatoris Constantinopolitani... prædictam ecclesiam reædificandi fidelibus concessit potestatem. Qua concessa, cognoscens plebs fidelium, quæ Hierosolymis habitabat, quod ad tanti operis restaurationem eorum vires non sufficerent, missis nuntiis ad prædicti Romani successorem, dominum Constantinum Monomachum, qui tunc agebat in sceptris, precibus porrectis, humiliter significant in quanto mærore et in quanta desolatione post ecclesiam dirutam populus consedisset; orant affectuosissime, ut ad reædificationem ecclesiæ imperialis munificentiæ liberalem porrigeret manum. — **3.** Procurabat autem eorum legationem quidam Joannes, cognomento Carianitis, Constantinopolitanus natione, nobilis quidem secundum carnem, sed moribus multo nobilior. Hic postposita seculi dignitate, Christum secutus, religionis assumpto habitu, Hierosolymis pauper pro Christo habitabat. Missus ergo, debita instantia, sollicitudine non pigra, apud eumdem Dominum imperatorem fideliter elaborans, obtinuit, ut, ad opus prædicti ædificii de proprio fisco, idem Deo amabilis Augustus, sumptus necessarios et sufficientes ministrari præciperet. Impetrata ergo pro voto fidelis populi postulatione, lætus Hierosolymam reversus est... — **4.** Præerat autem eidem ecclesiæ tum vir venerabilis Nicephorus patriarcha. Sic ergo obtenta licentia, et sumptibus de imperiali ærario ministratis, eam quæ nunc Hierosolymis est, sanctæ Resurrectionis ædificaverunt ecclesiam, anno ab Incarnatione Domini MXLVIII, ante urbis liberationem annis LI, tricesimo vero septimo postquam diruta fuerat (liv. I, c. 6).

II. — **1.** In eodem quoque (monte Syon), sed in devexo quod ad Orientem respicit, sita est sanctæ Resurrectionis ecclesia, forma quidem rotunda; quæ, quoniam in declivo prædicti montis sita est, ita ut clivus eidem eminens et contiguus ecclesiæ pene superet altitudinem, et eam reddit obscuram, tectum habet, erectis in sublime trabibus, et miro artificio in modum coronæ contextis, apertum et perpetuo patens, unde lumen ecclesiæ infunditur necessarium; sub quo hiatu patulo Salvatoris positum est monumentum. — **2.** Porro ante nostrorum Latinorum introitum, locus dominicæ passionis qui dicitur Calvariæ sive Golgatha, et ubi etiam vivificæ crucis lignum repertum fuisse dicitur, et ubi etiam de cruce depositum Salvatoris corpus unguentis et aromatibus dicitur delibutum et syndone involutum, sicut mos erat Judæis sepelire, extra prædictæ ambitum erant ecclesiæ, oratoria valde modica; sed, postquam nostri, opitulante divina clementia, urbem obtinuerunt in manu forti, visum est eis prædictum nimis angustum ædificium; et, ampliata ex opere solidissimo et sublimi admodum ecclesia priore, intra novum ædificium veteri continuo et inserto, mirabiliter loca comprehenderunt prædicta (liv. VIII, c. 3).

CHAPITRE X

LE SAINT-SÉPULCRE DES CROISADES

Le travail des Croisés au Saint-Sépulcre est admirablement résumé dans cette phrase bien connue de Guillaume de Tyr (t. II, 2) : « Avant l'entrée de nos Latins, le lieu de la Passion du Seigneur appelé Calvaire ou Golgotha, celui où fut, dit-on, retrouvé le bois de la Croix vivifiante, celui où le corps du Sauveur, descendu de la Croix, fut embaumé et enveloppé du suaire, suivant l'usage des Juifs, formaient en dehors de l'enceinte de l'église de la Résurrection de tout petits oratoires. Mais après que les nôtres, avec le secours de la divine clémence, eurent emporté la ville *in manu forti*, le susdit édifice leur parut trop étroit. Ils ajoutèrent à l'église primitive une construction solide et très élevée, qui, continuant et enserrant les parties anciennes, comprit à merveille les lieux en question dans un même édifice. » Embellir la rotonde du XIe siècle sans la modifier notablement, y joindre du côté oriental une église romane, richement décorée, destinée à servir de chœur à l'Anastasis, à abriter le Calvaire, le lieu de l'Onction, l'accès de l'Invention de la Croix, et même les petits oratoires votifs situés à l'est du Saint-Jardin, ériger un clocher, telle fut en gros l'œuvre latine qui subsiste encore quoique déformée. Et, à la considérer sans parti pris, on ne saurait assez admirer l'art avec lequel l'architecte du XIIe siècle a su, sans en rompre l'harmonie, adapter le plan de son édifice aux accidents du terrain et aux souvenirs pieux distribués à travers l'ancien atrium de la Croix. Pour nous rendre compte du détail de cette œuvre, nous allons visiter méthodiquement la basilique, ayant en mains les descriptions les plus intelligentes et les plus intelligibles que nous aient léguées le moyen âge et les temps modernes.

I. — LA ROTONDE ET L'ÉDICULE DU SAINT-SÉPULCRE.

L'église ronde, telle qu'elle avait été réédifiée sous Monomaque, fut conservée. Lorsqu'il écrit, vers 1170, le début de son histoire, Guillaume de Tyr affirme que l'église de la Résurrection terminée en 1048 est « celle qui existe maintenant à Jérusalem » (I, 4). Mais elle a subi quelques modifications du fait de son attache avec la nouvelle construction. De chaque côté du grand arc qui met en communication la rotonde et le chœur, on a dressé des colonnes doubles d'un module inférieur à celui des autres colonnes du péristyle circulaire. Chacune de ces couples de colonnes a remplacé la colonne simple qui devait se trouver de part et d'autre à l'ouverture de l'abside orientale. Ce changement, causé par la suppression de cette abside, porte à quatorze le nombre des colonnes du portique inférieur de la Résurrection, mais laisse intact le total des six piliers carrés mentionnés dans le monument avant les travaux des Croisés[1]. Décompte fait des deux contreforts du grand arc, la galerie supérieure a huit colonnes rondes et dix piliers carrés. On a donc ajouté vers l'orient deux piliers, l'un au nord-est, l'autre au sud-est[2]. De plus, afin d'adapter plus parfaitement la rotonde au nouvel édifice, on a fait dis-

1. Le Bruyn, *Voyage au Levant*, II, p. 242 : « Le Dôme de l'Église est soutenu par vingt colonnes, dont il y en a six quarrées faites de grosses pierres posées les unes sur les autres, et quatorze rondes qui sont de marbre. » Horn, *Ichnogr.*, p. 18 : *Inferior porticus... fulcitur 6 parastatis et 14 crassis marmoreis columnis, quibus 18 arcus incumbunt*. Les huit piliers de Théodoric, II, 1, comprennent vraisemblablement les deux piles du grand arc, et son chiffre XVI concernant les colonnes rondes doit être lu XIV.

2. Le Bruyn, *l. l.* : « Dessus celles-là il y en a dix-huit

paraître en même temps que la portion du mur extérieur contigu au Saint-Jardin les quatre portes orientales de l'Anastasis.

Les Croisés ne paraissent pas avoir modifié la décoration du bandeau situé entre les arcades du portique inférieur et le soubassement du portique supérieur de l'église ronde. Il y a là, en effet, une grande inscription grecque qui fait le tour de la rotonde [1]; il est à présumer que, si les Latins eussent été les inspirateurs de cette décoration, l'inscription se fût présentée tout au moins bilingue. Il est possible toutefois qu'il n'y ait dans ce fait qu'une concession faite à l'artiste grec opérant sous la direction du clergé latin. C'est ainsi qu'à Bethléem on relève dans les mosaïques exécutées au milieu du XIIe siècle des textes entièrement rédigés en grec. Voici les sujets en mosaïques que l'on pouvait contempler sur les murs de l'église de la Résurrection à l'époque des rois latins de Jérusalem.

Au tympan de l'arc triomphal qui met en communication la rotonde avec le chœur était représenté le buste d'un gracieux Enfant Jésus; dans l'écoinçon de droite figurait Marie, dans celui de gauche l'archange Gabriel. Les paroles de la Salutation angélique en grec et en latin encadraient la figure du Sauveur [2]. La scène de l'Ascension décorait l'intrados de l'arceau triomphal [3]. Dans les niches ou fausses fenêtres du mur circulaire qui surmontait le second ordre de colonnes, on voyait, au nord, les apôtres tenant en main des banderoles où se lisaient des versets du Nouveau Testament relatifs aux mystères de la vie du Christ. Chacun des apôtres avait son nom écrit en latin autour de sa tête. Au milieu de leur groupe se tenait sainte Hélène en costume impérial et désignée par l'inscription bilingue : SCA HELENA, Η ΑΓΙΑ ΕΛΕΝΗ [4]. Treize prophètes, ayant en main une de leurs paroles inspirées écrites sur un rouleau développé, faisaient, du côté S., pendant aux apôtres. Constantin figurait dans leur groupe, portant le globe et la croix, accompagné de son nom : CONSTĀTINVS IM+ATOR, Ο Α· ΚΟΝCTANTINOC. Ces personnages avaient le visage tourné vers l'Enfant Jésus de l'arc triomphal; leurs prophéties faisaient allusion à la résurrection, à la consolation des chrétientés d'Orient, à l'établissement du nouveau royaume de Jérusalem [5]. La frise des prophètes était séparée de celle des apôtres par un fulgurant saint Michel, représenté à l'occident [6].

Quelle est dans toute cette décoration la part qui revient aux Occidentaux? Il est certain qu'avant 1099 l'Anastasis de Monomaque était ornée de mosaïques représentant ici les prophètes, là le Christ et l'Exaltation d'Adam. La description de l'higoumène Daniel qui visita Jérusalem sept ans après la conquête franque, ne fait qu'expliciter, semble-t-il, les naïves impressions du persan Nasir-i-Khosrau (1047). « Au-dessus des tribunes,

qui vont autour de la galerie, dix desquelles sont quarrées, et les huit autres rondes. » HORN, p. 45, inclut dans son total (*Testudines fulciuntur 12 paraslatis et 8 columnis marmoreis*) les deux piles du grand arc, si l'on en juge par son plan, p. 46.

1. THÉODORIC, II, 2.

2. THÉODORIC, II, 2. Nous parlons ici de la gauche et de la droite du spectateur. H. DAN., I, 1. Le sujet a d'étroites analogies avec certaines parties des mosaïques de Saint-Démétrius et de Sainte-Sophie à Salonique (voir DIEHL et LE TOURNEAU, *Monuments Piot*, XVI, 1909, p. 49 ss.; XVIII, 1911, p. 230).

3. H. DAN., I, 1. QUARESMIUS, *Elucid.*, II, p. 282, lisait encore, vers 1620, l'inscription accompagnant ce sujet : *Viri Galilei quid statis aspicientes in cœlum*, Ανδραις Γαληλαιοι τι εστηκαται βλεποντες εις τον ουρανον et *Actes*, **1**, 11, à peu près en entier : ο αναλημφθεις... A Sainte-Sophie de Salonique, l'Ascension se voit dans la coupole (DIEHL et LE TOURNEAU, *op. l.*, XVI).

4. QUARESMIUS, p. 281, lisait encore les noms suivants : *S. Thomas, S. Jacobus Alphei, S. Matheus Ev., S. Bartholomeus, S. Simon Cananæus, S. Philippus.*

5. Quaresmius a relevé quelques-unes de ces inscriptions dans cette teneur : Ézéch., **37**, 9 : *Hæc dicit Dñus Deus : a quatuor ventis veni spūs, et insuffla super interfectos ut reviviscant.* Daniel, **12**, 2 : *Multi de his qui dormiunt in pulvere evigilabunt : alii in vitam eternam, alii in obbrobrium.* Osée, **13**, 14 : *O mors ero mors tua, morsus tuus ero inferne.* Joel, **2**, 27 : *Ego Dominus Deus vester et non est amplius et non confundetur populus meus in eternum.* Amos, **9**, 11 : *In die illa suscitabo tabernaculum David, quod cecidit et reedificabo aperturas murorum eius.* Abdias, 17 et 21 : *In monte Sion erit salvatio et erit scs et erit Domino regnum.*

Les prophètes des mosaïques de Daphni (XIe siècle) avec leurs noms et leurs banderoles à devise donnent une idée exacte de cette décoration. Cf. MILLET, *Le monastère de Daphni*, pl. VII-IX.

6. Il y a quelque confusion dans Théodoric sur la position respective des personnages; nous l'avons corrigé par des descriptions plus techniques. Sainte Hélène était au nord, au-dessus du gynécée. Cf. HONORIUS d'Autun, *PL.*, CLXXII, 589 : *Feminæ vero in Boreali parte stant. In ecclesia masculi in Australi parte stant.*

écrit-il, les saints prophètes sont représentés en mosaïque comme s'ils étaient vivants ; l'autel est surmonté d'une image du Christ en mosaïque. » Il est permis de voir dans cette image l'Enfant Jésus de l'archivolte, que Théodoric, en 1170, qualifie de travail ancien, *eodem opere, sed antiquo*. Le pèlerin russe signale ensuite l'Exaltation d'Adam, c'est-à-dire la Descente de Jésus aux enfers, qui décore l'abside de la rotonde, et enfin l'Ascension de l'intrados et l'Annonciation encadrant l'Enfant Jésus du tympan. Que l'ornementation décrite par l'higoumène Daniel date de Monomaque, cela est fort plausible; elle est tellement dans le goût byzantin de l'époque [1], et son exécution trouve difficilement place dans les sept premières années du royaume latin. Ce point une fois établi, il n'en reste pas moins vrai qu'elle a subi des modifications au cours du XIIe siècle.

Quand on crut le nouvel État fermement assis et que les mauvaises dispositions des souverains de Byzance à l'égard des Croisés parurent s'affirmer comme une ligne de conduite invariable, on jugea bon de donner à la décoration de l'église du Saint-Sépulcre une forte empreinte latine. Les dégâts que le fameux tremblement de terre de 1105 [2] avait dû causer à l'œuvre antérieure autorisaient sans doute cette restauration ; ébranlés par les secousses du sol, les tableaux de mosaïque étaient destinés à une prompte ruine que des soins vigilants prévinrent. Il est probable que l'on profita de la mise en train des travaux de décoration du chœur récemment construit pour exécuter les mosaïques de la rotonde, d'autant plus que la suppression de l'abside de l'Anastasis nécessitée par l'adjonction du nouveau chœur entraînait de sérieux changements dans la partie orientale de la rotonde. Tandis qu'on reportait dans la conque du nouveau chœur la scène de l'Exaltation d'Adam, on renouvelait l'Ascension et l'Annonciation de l'arc triomphal que des inscriptions latines et grecques accompagnèrent. Les mosaïques, jugées récentes par Théodoric relativement à l'Enfant-Jésus de l'archivolte, occupaient l'espace compris entre la *cymaise* du milieu et la *cymaise* supérieure, c'est-à-dire le tambour situé entre les tribunes et la naissance de la coupole; c'était là précisément que figuraient prophètes et apôtres avec banderoles latines, saint Michel, Constantin et sainte Hélène avec leur nom bilingue.

La marqueterie de marbre qui forme le pavement de la rotonde et du Calvaire au XIIe siècle remonte à la restauration de Monomaque. L'Occident, qui semble avoir perdu la tradition artistique relative à ce mode de dallage, n'en a repris l'usage que depuis une trentaine d'années lorsque Jérusalem tombe au pouvoir des Croisés. Le chroniqueur du Mont-Cassin, dans la description qu'il fait de la basilique commencée par l'abbé Didier en 1066, et décorée par des ouvriers mandés de Constantinople, avoue que ce genre de pavé consistant en « une multiplicité de pierres taillées » était jusqu'alors inconnu dans la région [3]. La mosaïque et les placages de marbres multicolores rentrent aussi dans la décoration de l'église du Cassin confiée aux artistes de Byzance. Les piliers de l'Anastasis étincellent également sous leur revêtement de marbres multicolores [4]. Les réparations que nécessitèrent au XIIe siècle l'énorme affluence des pèlerins, les intempéries contre lesquelles l'intérieur de l'église était mal protégé, des accidents tels que la foudre de 1146, furent exécutées dans le même style que le premier travail. D'ailleurs, dans la Jérusalem médiévale, il y avait à demeure des architectes et des entrepreneurs qui ne manquaient ni de matériel, ni de main-d'œuvre. Leurs ateliers étaient abondamment pourvus. Lorsque les Francs durent quitter la ville reprise par Saladin, ils y laissèrent, suivant un chroniqueur arabe, « une grande quantité de marbre qui n'avait pas son pareil et qui consistait en colonnes, en tablettes, en petits cubes (pour former des mosaïques), etc. [5] ». Par ces tablettes il faut entendre les plaques de

1. Les analogies produites en font la preuve, car elles datent toutes du XIe siècle. Voir, au sujet de ce « second âge d'or de l'art byzantin », DIEHL, *Manuel*..., pp. 472 ss.

2. FOUCHER DE CHARTRES, *RHC., Occid.*, III, p. 415 : *Sensimus omnes terræ motum grandem qui Jherusalem incramus.*

3. *Chronic. Casin., PL.*, CLXXIII, 749 : *pavimentum.... mira prorsus et hactenus partibus istis incognita cæsorum lapidum multiplicitate constraxit*; 748, les artistes forment en même temps à leur art des gens du monastère : *quoniam artium istorum ingenium a quingentis et ultra jam annis magistra latinitas intermiserat... ne sane id ultra Italiæ deperiret, studuit* (*Desiderius*)... *plerosque de monasterii pueris diligenter eisdem artibus erudiri.*

4. JEAN WÜRZ., p. 148. THÉODORIC, II, 1. ANON. grec de 1400, *PG.*, CXXXIII, 972.

5. IBN AL-ATHYR, *RHC., Orient.*, I, 706.

revêtement et les polyèdres de formes et de couleurs variées destinés aux pavés de marqueterie. Pour l'exécution de ces divers ouvrages on avait recours à l'habileté d'ornemanistes byzantins ou d'artisans formés à leur école. On peut encore admirer quelques débris du pavement médiéval dans l'un des réduits aménagés dans les bas-côtés de la rotonde (fig. 59, I). Jadis ces bas-côtés, voûtés, formaient entre la colonnade et le mur d'enceinte un promenoir très propice aux évolutions liturgiques. Complètement dégagés jusqu'aux temps modernes, ils donnaient à l'église de la Résurrection une ampleur impressionnante [1].

Exposé à la pluie et à la neige sous l'ouverture béante qui occupait le centre de la coupole, l'édicule du Saint-Sépulcre exigea de fréquentes retouches. La restauration du XIe siècle avait visé à la solidité plutôt qu'à l'élégance. Il est à présumer toutefois qu'on avait dès lors rendu au tombeau sa couronne de colonnettes et sa couverture de marbre qui parurent dans la suite assez défraîchis pour que le chapitre ait jugé à propos de les remplacer en 1119 par des éléments analogues mieux ouvragés [2]. Les Croisés, en vérité, n'avaient pas attendu cette date pour ajouter à la parure de ce morceau de roc pour lequel ils avaient affronté tant de périls et enduré de si grandes fatigues. Les bénéfices abondants accordés au Saint-Sépulcre par Godefroy de Bouillon pouvaient aisément couvrir les frais de ces travaux dispendieux [3]. Dès 1106, les Occidentaux avaient doté l'édicule d'un élégant ciborium. Plus tard, tandis que le revêtement extérieur était remanié, l'intérieur s'enrichit de très belles mosaïques.

On conserva à l'édicule son plan traditionnel : le tombeau arrondi au dehors, rectangulaire au dedans, précédé d'un vestibule (fig. 125). Le vestibule était formé par une petite chapelle carrée dont trois portes permettaient l'accès et qu'une quatrième mettait en communication avec le tombeau. Chacune de ces ouvertures regardait un des points cardinaux. Entrés par la porte du nord, les pèlerins devaient, leurs dévotions faites, sortir par celle du sud. La porte orientale, située vis-à-vis du chœur, était réservée aux gardiens du sépulcre, chargés du service d'ordre aux heures où se présentait la foule des pèlerins. La dévotion pétulante de ces derniers les obligeait d'exécuter sévèrement leur consigne : ne pas admettre moins de six personnes et plus de douze à la fois, et faire évacuer le vestibule par la porte réglementaire [4]. Au centre du vestibule se trouvait un petit autel dont la table n'était autre qu'un fragment de la pierre qui ferma jadis le tombeau du Sauveur [5]. On avait donc soustrait à la destruction de Ḥâkem (ou du moins pensait-on l'avoir fait) la fameuse Pierre sainte des périodes antérieures, à laquelle on avait rendu sa situation et sa destination primitives. Au-dessus de l'ouverture de la chambre sépulcrale, le vestibule se terminait par un cul-de-four orné d'une mosaïque qui reproduisait les scènes combinées de la sépulture du Sauveur et de la venue des saintes femmes au tombeau. Une inscription latine rythmée suivait la courbe de l'hémicycle, déclarant que le Christ avait eu pour témoins de sa résurrection le lieu et les gardes du monument, l'ange et le suaire, et que la Rédemption (ou bien la délivrance du Saint-Sépulcre) corroborait ce témoignage. Les autres parois du vestibule ou chapelle de la Pierre sainte étaient également recouvertes de mosaïques [6].



Fig. 124. — L'édicule au centre de la rotonde.
Sceau des chanoines du Saint-Sépulcre, d'après DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 184.

De cette chapelle on pénétrait dans le tombeau

1. FABRI, *Evagat.*, I, p. 342 : *Hic transitus supra est testudinatus, quæ testudo ab una parte dependet super columnas prædictas, ab alia innititur parieti templi sive muro circulari.*

2. SÆWULF, I, 2. H. DAN., I, 3. MARITI, *Istoria... di Gerusalemme*, p. 142 : *Tali ornamenti di marmi furono lavorati nel 1119 da Renghiera Renghieri scultore Bolognese.*

3. GUILL. T., IX, 9. Sur la misère des chrétiens de Jérusalem dans la seconde moitié du XIe s., voir I, 6, 10, 11; VII, 23.

4. THÉODORIC, I, 2. JEAN WÜRZ., p. 148.

5. Elle était enchâssée dans du marbre blanc. PHOC., *RHC.*, *Grecs*, 541. H. DAN., I, 3. Selon Théodoric, c'est là qu'on aurait déposé quelque temps le corps du Christ avant de l'ensevelir. Cf. fig. 125, *x*.

6. THÉODORIC, I, 2.

par un passage si bas, que, pour le franchir, il fallait se traîner sur les genoux. « Lorsqu'on a pénétré, ajoute l'higoumène Daniel (t. I, 2), dans cette grotte par la petite entrée, on voit à droite une espèce de banc taillé dans le roc de la grotte; et c'est sur ce banc sacré, actuellement recouvert de dalles de marbre, que reposa le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette pierre sacrée, que tous les chrétiens baisent, s'aperçoit par trois petites ouvertures rondes pratiquées de côté. Cinq grandes lampes à huile, brûlant continuellement nuit et jour, sont suspendues dans le sépulcre de Notre-Seigneur. Le banc sacré sur lequel reposa le corps du Christ a quatre coudées de long et deux de large, sa hauteur est d'une coudée et demie. » Entre le banc de marbre et le mur méridional de la chambrette, l'espace libre pouvait contenir cinq hommes à genoux tournés vers le banc sacré [1]. En dépit de la substitution de parois en maçonnerie aux anciennes parois de roc qu'elle avait dû subir au XI[e] siècle, la chambre sépulcrale conserve chez les pèlerins son vocable antérieur de σπήλαιον et de *spelunca*, terme qu'ils appliquent parfois au vestibule lui-même [2]. Les fragments de roc laissés visibles leur faisaient croire que le sépulcre primitif était encore intact. Le récit de Raoul Glaber, nous l'avons vu, montre suffisamment qu'on était loin de se résigner à la pensée de la disparition presque totale du Saint-Sépulcre. Le goût effréné des reliques qui caractérise le pèlerin médiéval contribua à diminuer ce qui restait du noyau rocheux du tombeau de Jésus. Le gardien des clefs ne se faisait pas scrupule de détacher des parcelles de la sainte roche à la demande de quelque pèlerin de marque, et moyennant un don honorable [3]. Encore devons-nous remarquer qu'à la veille de l'occupation franque la sainte roche avait été notablement réduite. Dans la crainte que la dévote armée des Croisés, alors en marche, poussée par une religieuse avidité, ne ravît les signes de la Passion, à savoir le bois de la Croix et le Saint-Sépulcre, le patriarche grec Siméon, d'accord avec un évêque syrien, du nom de Samuel, avait fait enlever la portion de rocher où le corps du Seigneur avait été déposé, et l'avait enterrée avec la relique de la vraie Croix. Les deux prélats s'étaient au préalable approprié d'insignes fragments dont ils distribuaient des parcelles à leurs amis. Après leur arrivée, les Croisés, qui avaient eu vent de l'affaire, se firent délivrer le morceau de roc enfoui qu'ils jurèrent de garder avec toute la vigilance possible [4]. Ainsi le banc de marbre ne recouvrait-il plus qu'un faible reste du monolithe préservé par Constantin. Ce que le marteau des musulmans avait épargné fut donc en grande partie dépecé comme l'avait été la Croix. Le fragment recouvré avait probablement été replacé sous la dalle de marbre, car vers 1106 l'higoumène Daniel signale encore le banc rocheux d'une coudée et demie de hauteur. Vers 1170, il n'atteint plus qu'une coudée; mais en compensation la couche glorieuse du Christ a été revêtue d'or sur le pieux désir de Manuel Comnène [5].

Tandis que le vestibule affectait les dehors d'une maisonnette carrée, le tombeau proprement dit était circulaire à l'extérieur. Dix colonnes disposées en cercle et supportant la retombée d'élégants arceaux cintrés entouraient le monument, mais non le vestibule. Au-dessus se développait

1. THÉODORIC, I, 3.

2. PHOC., *RHC., Grecs*, I, p. 541. I. BURCHARD, p. 71 : *Alia etiam spelunca est ante speluncam istam.* On verra plus loin des doutes surgir à partir du XIV[e] siècle sur la conservation du tombeau de Notre-Seigneur.

3. II DAN., IV, 2. En 1157, Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum, envoya de Viterbe au chapitre de Neuvy un fragment du tombeau du Christ. LEGENDRE, *Le Saint-Sépulcre et les Croisés du Maine*, p. 65. En 1102, le comte de Blois reçoit du roi Baudouin d'insignes reliques du Saint-Sépulcre, de la vraie Croix, du corps de saint Georges. Son chapelain Alexandre en obtient aussi quelques-unes. *Rev. de l'Or. Lat.*, XI, p. 151. Lors de la dédicace de la basilique du mont Cassin en 1071, on place parmi les reliques de l'autel de Saint-Grégoire *de lapide sancti sepulchri*, de même dans la croix de bronze du frontispice de l'église. *Chronic. Casin.*, pp. 753 s.

4. *Monachus Scaphusensis*, III, *RHC., Occid.*, V, p. 336 : (*Symeon*) *summo formidabat timore, ne signa passionis Christi, pretiosissimum videlicet Crucis lignum et Sepulchrum dominicum, a devoto superveniente exercitu religiosa aviditate, vel omnino, vel maxima auferrentur ex parte. Ut ergo Christi insignia servarentur in loco quo passus est, iniit consilium prædictus patriarcha, cum quodam Samuele, Syrorum episcopo... evulsoque de Sepulchro interiori lapide, qui receptaculum corporis Christi fuerat, cum Cruce ipsius, terræ infodientes absconderunt, tollentes sibi inde aliquas portiones...*

5. PHOC., *l. l.*

une corniche portant en lettres sculptées et dorées cette phrase de saint Paul : « *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur. Mors illi ultra non dominabitur, quod enim vivit, vivit Deo* ». A chacune des arcades pendaient deux lampes et l'on avait peint sur tous les arcs des bouts-rimés latins dont voici la traduction en partie :

« Il est venu dans ce réduit celui qui jadis a fondé le monde. Viens-tu dans son tombeau, hâte-toi de devenir mon temple. Il est doux de contempler l'agneau après lequel soupire la troupe des patriarches, et qui, né à Ephrata, mort au Golgotha, enseveli dans le roc, a ici même transporté au ciel le premier homme et vaincu l'astuce du démon; relevant le déchu, il dit : Me voici [1]. »

Ce passage, écrit sur trois arceaux, est le seul que Théodoric ait pu déchiffrer en 1172. Le reste de l'inscription était déjà décoloré. Il faut, en effet, faire état de ce que l'édicule se trouvait exposé au soleil et à la pluie sous le grand ciel-ouvert de la coupole. Il est regrettable que les Croisés aient poussé le scrupule du *statu quo* au point de ne pas modifier ce genre défectueux de couverture. Pensaient-ils eux aussi qu'il était nécessaire de ménager au feu céleste cette porte d'entrée [2]? En tout cas ce détail nous autorise à reporter assez loin en arrière la décoration de l'édicule. Il est vrai qu'entre 1119 et 1172 le laps de temps est suffisant pour justifier les premières marques de cette dégradation.

Le mur extérieur de l'édicule, divisé par les colonnes en arcades aveugles, était revêtu de marbre; des lames de cuivre doré recouvraient sa surface supérieure disposée en terrasse. Au centre de cette toiture, une sorte de cheminée avait été pratiquée afin de permettre à l'air du tombeau de se renouveler et à la fumée des lampes de s'échapper. Un ciborium, garantissant cette ouverture des atteintes de l'extérieur, terminait élégamment l'ensemble du petit édifice. Il comprenait une belle coupole recouverte d'écailles en argent doré, posée sur douze colonnettes accouplées, reliées entre elles par six arceaux. Au sommet se trouvait en 1106 « la figure du Christ en argent, d'une taille au-dessus de l'ordinaire; cela a été fait par les Francs », écrit le Russe Daniel en terminant cette partie de sa description. Ceci montre que,

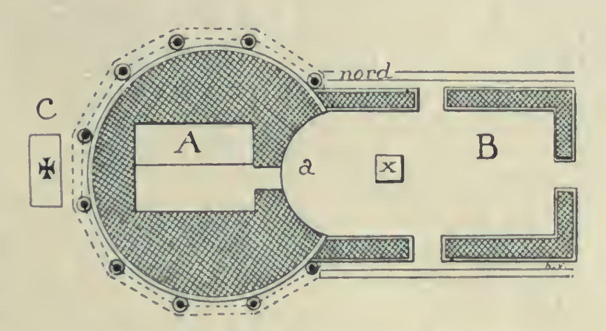


Fig. 125. — L'édicule du Saint-Sépulcre. Plan d'après les descriptions médiévales.

dès les premières années de leur installation, les Croisés n'avaient point négligé de décorer le Saint-Sépulcre, quitte à modifier dans la suite leurs travaux un peu hâtifs des débuts. Vers 1172, le ciborium était surmonté d'une croix dorée sur laquelle reposait une colombe également recouverte d'or [3].

Les Occidentaux conservèrent l'autel paroissial situé contre l'édicule à l'ouest. Ils l'appelèrent le *Cavet* (de *caput*) en raison de sa position par rapport à l'édicule qu'ils nommaient le *Monument*, conformément à l'expression de l'évangile, *monumentum*. « Au chevez de cel monument, écrit le continuateur de Guillaume de Tyr, comme au

1. Théodoric, I, 4-6.

2. Willbrand, p. 185 : *ipsum tectum ad dispositionem et formam clericalis corone sit abrasum... quia nocte pasche sacer ignis per celestem nuncium illic apportari consuevit.* Anon. grec de 1400, 972 : Ἡ δὲ μία τρούλλα ὁποῦ εἶναι ἐπάνω τοῦ ἁγίου τάφου ἔναι ἀνασκεπάστη, ὅτι ἀπεκεῖ κατέβαινε τὸ ἅγιον φῶς. Niccolò da Poggibonsi, p. 101 : « E, per la finestra sopra detta, io viddi venire una colomba, la quale si posò sopra la cappella del santo Sepolcro : e stando così, e uno lume grande apparve dentro al santo Sepolcro. » Plus probablement ne faut-il voir dans l'usage de ces coupoles ajourées qu'une réminiscence inconsciente du principe du sanctuaire hypètre antique : laisser la divinité que l'on vénère en relation avec le ciel, sa demeure usuelle.

3. H. Dan., I, 3. Théodoric, I, 4-6. Niccolò da Poggibonsi, p. 59 : « si è levato uno civorio partito in sesto, cioè in sei cantoni, si a due colonne allato l'una all' altra, che montano XII colonne ». Sur les six arceaux du ciborium se lisaient les vers suivants :

Vita mori voluit et in hoc tumulo requievit
Mors, quia vita fuit, nostram victrix abolevit.
Nam qui confregit inferna, sibique subegit,
Ducendoque suos fortis dux ipse cohortis
Atque triumphator hinc surrexit leo fortis.
Tartarus inde gemit, et mors lugens spoliatur.

Niccolò, p. 60. Fabri, *Evagat.*, I, 337.

chief de l'autel par deforz a un autel c'on apele Cavet. La chantoit l'en chascun jour messe au point del jour [1]. » Cet autel, dont la chapelle actuelle des Coptes occupe l'emplacement, était enfermée dans un sanctuaire en grilles de fer forgé, recouvert d'un toit en bois que bordait une balustrade en cyprès peinte de diverses couleurs. Sur la corniche de cet oratoire, une inscription latine disait :

« Ici la mort est détruite et la Vie nous guérit. Une hostie agréée est offerte ; l'ennemi tombe, la faute est lavée. Le ciel se réjouit, le Tartare pleure, la Loi est renouvelée. Ceci, ô Christ, nous apprend que ce lieu est saint [2]. »

II. — LE CHŒUR DU SAINT-SÉPULCRE.

« Au corps de l'église de la Résurrection s'adapte le sanctuaire ou saint des saints admirablement construit dans la suite par les Francs. » Tel est le début de la description du chœur des chanoines, *chorus dominorum*, dans le précieux *libellus* du moine allemand Théodoric (t. III, 1). A vrai dire, la nouvelle construction comprenait plus que le chœur ; c'était une véritable église dont l'adjonction à la rotonde avait nécessité le remaniement de la partie orientale de celle-ci [3]. L'architecte avait dressé son plan de façon, tout en satisfaisant aux traditions liturgiques, à recouvrir sous un même toit la surface entière de l'antique atrium de la Croix et de l'Anastasis, devenu le Saint-Jardin où s'épanouissait toute une floraison de souvenirs.

La suppression de l'abside orientale de l'Anastasis et le transfert dans le nouveau chœur des stalles du chapitre et du trône patriarcal dégagèrent singulièrement l'édicule, qui acquit de la sorte un relief plus saisissant. Cependant, par un sentiment délicat, dont il faudrait leur savoir gré, les Croisés maintinrent l'ancien autel, situé sous l'arc triomphal, en faveur des Grecs. Cet autel est le premier objet que signalent les contemporains en passant de la rotonde au chœur : « Aprez vers oriant estoit li cuerz del Sepulcre, la ou li chanoinne chantoient, si estoit lonc. Entre le cuer ou li chanoinne estoient et le monument si avoit .I. autel la ou li Griex chantoient. Mes entre closture avoit entre .II. si en i avoit une porte par où l'en aloit de l'une à l'autre [4]. » Lorsqu'on avait laissé l'autel derrière soi et franchi la grille du chœur, on retrouvait le fameux *Compas*, l'*Omphalos* de la terre, toujours à la même place. Mais au lieu d'être, comme auparavant, au centre d'un espace découvert, il avait au-dessus de lui la coupole de la nouvelle église qu'une lanterne surmontait. Cette lanterne, qui figure encore, en partie, dans le croquis de Breitenbach (1483) (cf. fig. 135), nous est soigneusement décrite en 1346 par Niccolò da Poggibonsi : au-dessus du dôme, il remarque un petit ciborium (civoretto) dressé sur six colonnes de marbre de deux pieds et demi chacune ; sur ce ciborium se tient une colonne de marbre, haute de deux pieds, terminée par une pomme. Ainsi le motif d'amortissement de la coupole du chœur était un belvédère dominé par une pomme de pin ornementale [5]. En 1400, on voyait un lustre pendre à l'intérieur de la coupole [6] au-dessus du nombril terrestre ; nous ignorons s'il faut en attribuer l'installation aux Occidentaux. Il est certain que le lustre était d'un usage courant au XIIe siècle. Les liturgistes de l'époque nous ont laissé sur la *corona*, composée ordinairement d'or, d'argent, de bronze et de fer, toute une explication symbolique : décorer et illuminer l'église, rappeler la lumière de la joie et la couronne de vie, figurer la Jérusalem céleste, telle était la raison d'être de la *couronne* [7].

1. *RHC., Occid.*, II, p. 495. Jean Würz., p. 148, nomme cet autel *altare ad sanctum sepulchrum*. (Cf. fig. 125, *C*).

2. Théodoric, I, 6.

3. Jean Würz., p. 150 : *Modo versus orientem mutata est (columnarum) dispositio et numerus propter adjectionem novæ ecclesiæ, ad quam inde est transitus. Et continet illud novum et de novo additum ædificium satis amplum chorum dominorum et satis longum sanctuarium.* L'ensemble de cette restauration est exprimé par la pl. XIII.

4. Contin. de Guill. T., IV, *RHC., Occid.* II, p. 495. Théodoric, III, 2. On remarquera que cet auteur nomme *Suriani* les Arabes de rite grec.

5. *Libro d'Oltramare*, XV, *Del luogo dove sta il mezzo del mondo*, p. 75. Un escalier extérieur que représente le dessin de Le Bruyn conduisait à la lanterne. Fabri, *Evagat.*, I, p. 306 : *quæ testudo multum alta est, et habet gradus, per quos potest fieri ascensus, et in supremo convexi est altana cum lapidibus arte facta, in qua possunt sine periculo stare et circumspicere.*

6. Anon. grec, 976 : Καὶ ἀπὸ κάτω τῆς τρούλλας εἰς τὸ ἔδαφος εἶναι ὁ ὀμφαλὸς τῆς γῆς, ἡ μέση τοῦ κόσμου, καὶ κρέμεται πολυκάνδηλον.

7. Honorius d'Autun, *Gemma animæ*, I, 141, dans *PL.*, CLXXII, 588.

Encore timide en 1103, la localisation de l'apparition du Christ à sainte Madeleine au lieu même de l'*Omphalos* paraît plus ferme vers 1165[1]. On se souvenait encore que ce point faisait partie du Saint-Jardin. « Les Chrétiens, écrit en 1173 le musulman Ali de Hérat, ont aussi en ce lieu le jardin de Joseph, surnommé le Juste, qui est beaucoup visité par les pèlerins[2]. » Si l'apparition à Madeleine avait eu lieu dans le jardin, n'était-ce pas là également que le corps de Jésus avait été embaumé? En vertu d'une association d'idées fort compréhensible, l'*Omphalos* marquait de plus l'endroit de l'*Onction*. Un petit autel monté sur colonnettes et entouré d'une grille, au-dessus duquel une croix gravée dans un cercle conservait ce souvenir, occupait le centre du monde[3]. Contigu à cet autel se trouvait le pupitre du sous-diacre : « El mi leu del cuer aus chanoinnes avoit .I. letrun de marbre que l'en apeloit le Compas; lassus list l'en l'Epitre. » La translation du souvenir de l'*Onction* n'avait pas suivi immédiatement la suppression de l'oratoire Sainte-Marie situé à l'occident du Calvaire. La « Descente de croix » des Grecs, qui répond à l'*Onction* des Latins, se maintint sur l'emplacement de cet oratoire jusqu'à l'édification de la nouvelle église. Le dégagement de l'entrée de la basilique, l'adaptation parfaite des bas-côtés du nouveau chœur au déambulatoire de l'Anastasis justifiaient suffisamment ce transfert. Nous devons noter qu'à la fin du XIIe siècle le souvenir de l'embaumement de Notre-Seigneur ne se concrétise pas dans un objet précis. La Pierre de l'Onction n'est pas à Jérusalem; elle est à Éphèse, elle est à Constantinople. Les Byzantins du moyen âge ne sont pas en reste de renseignements à propos de cette pierre où la Mère douloureuse avait déposé le corps inanimé de son Fils, et qui portait en taches indélébiles l'empreinte de ses pleurs. Marie Madeleine avait laissé ce trésor à Éphèse lorsqu'elle s'en était allée à Rome accuser Pilate et les Juifs de leur infamie. Mais en 1169, l'empereur Manuel Comnène fit prendre à la précieuse dalle le chemin de Byzance où, depuis des siècles, aboutissaient toutes les reliques de l'Orient[4]. La translation fut très solennelle : le basileus lui-même voulut porter la pierre sacrée sur ses épaules : fait dont un office rythmé perpétua la mémoire[5]. A partir de ce jour c'est à Constantinople que les pèlerins russes vénèrent la pierre de l'Onction[6]. Cet événement a fait un tel bruit, la relique est si estimée, que Jérusalem aura, dans le siècle qui suit la conquête de Saladin, sa pierre de l'Onction[7]. On en fixera une, taillée sur le modèle du prototype de Byzance, au pied même du Calvaire, à l'occident, situation privilégiée qui lui permettra de ravir à l'autre son authenticité.

Entre les faisceaux de colonnes sur lesquels reposaient les pendentifs de la coupole étaient rangées les stalles des *doms*, ou chanoines du Saint-Sépulcre. Le *presbyterium* où se dressait le maître-autel dominait de deux degrés le sol du chœur. Au fond de l'abside, sept gradins de marbre formaient contre l'hémicycle un petit amphithéâtre dont le trône patriarcal occupait le centre. Au-dessus du trône on voyait une grande icone de Notre-Dame, et, de part et d'autre, les images de saint Jean-Baptiste et de l'archange Gabriel. La conque absidale était décorée d'une magnifique Exaltation d'Adam ou Descente aux Limbes, en mosaïque, sujet connu dans l'iconographie byzantine sous le nom d'*Anastasis*[8]. Au XVIIe siècle, Quaresmius pouvait encore lire au-dessus de la tête du Christ l'inscription fragmentaire H ANAC[TACIS], en même temps qu'il distinguait la Mère de Dieu, les

1. JEAN WÜRZ., pp. 145 s. : *In medio choro dominorum... est quidam locus elevatione tabularum de marmore et reticulorum ferreorum concatenatione in modum altaris designatus, infra quas tabulas in pavimento, orbiculis quibusdam factis, meditullium terræ dicunt designatum... In eodem quoque loco post resurrectionem dicitur Dominus apparuisse beatæ Mariæ Magdalenæ...*

2. LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, p. 208.

3. THÉODORIC, III, 2. INNOMIN. VII, Tobler, p. 101 : *in medio chori, est medius mundi, ubi Dominus fuit positus.* JEAN WÜRZ., p. 146, semble indiquer que la nouvelle localisation ne fut pas goûtée de tout le monde : *in eodem quoque loco quidam asserunt, quod Joseph corpus Jesu a Pilato impetravit... sublatum de cruce lavit*, etc.

4. JEAN CINNAMUS, *Histor.*, VI, 8, *PG.*, CXXXIII, 646 s. NICETAS CHONIATES, *Manuel Comn.*, VII, 7, *PG.*, CXXXIX, 573.

5. PAPAD. KERAMEUS, *Analecta*, V, pp. 180 ss.

6. KHITROWO, *Itinér. russes*, pp. 137, 162.

7. DOSITHÉE, patriarche de Jérusalem, 1669-1707, conclut dans son ouvrage Περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, p. 790, que la pierre de Jérusalem n'est qu'un fac-similé : Φανερὸν δ' ἐντεῦθεν ὅτι ὁ Λίθος ὁ ὢν νῦν εἰς τὴν Ἀποκαθήλωσιν ἐστὶν εἰς τύπον τοῦ πρωτοτύπου, καὶ οὐχὶ αὐτὸς ὁ πρωτότυπος.

8. THÉODORIC, III, 1. JEAN WÜRZ., pp. 150 s.

Apôtres et les anges dans le ciel, tenant en main des banderoles avec les paroles du *trisagion*[1]. Au-dessous du tableau courait cette inscription latine : *Ascendens Christus in altum captivam duxit carnem, dedit dona hominibus.* On lisait un peu plus bas le long de l'hémicycle :

> Louez le Crucifié dans sa chair, glorifiez l'Enseveli pour nous, adorez le Ressuscité de la mort[2].

Le Père Nau distinguait encore, en 1674, « sur la muraille des deux costez de l'Autel, les images de saint Pierre et de saint Paul. Celle de saint Pierre, ajoute-t-il, est du costé de l'Evangile, et celle de saint Paul du costé de l'Epistre, avec cette inscription en lettres latines : *Gratiâ Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit.* Saint Pierre à la vieille mode en tenait aussi une, mais elle est tombée, ou bien on l'a enlevée[3] ». On signale en outre un Salomon disant : *Veni amica mea,* à l'Église, qui déclare sur une banderole : *Estote prudentes,* etc., un Samson portant une tour sur le dos, un Job, puis un David regardant la synagogue qui, les yeux bandés, s'écrie : *Væ nobis, cecidit corona nostra, quia peccavimus*[4]. Le chœur possédait en outre deux autels latéraux, l'un dédié à saint Pierre et l'autre au protomartyr saint Étienne[5].

III. — LES ANNEXES ET COLLATÉRAUX DE L'OUEST ET DU NORD.

Sept ans environ après la prise de Jérusalem par les Croisés, l'église de la Résurrection est accessible du côté de l'occident. C'est par la porte occidentale que le roi Baudouin pénètre dans l'église afin d'assister au feu sacré. Pour arriver à l'entrée de l'édicule, il doit suivre les pas de ses soldats qui lui frayent un passage à travers la foule compacte qui assiège les issues de la rotonde et emplit l'église[6]. Cette porte ménagée, lors de la restauration monomachienne, dans le mur des galeries supérieures, exactement dans l'axe est-ouest de l'Anastasis, est aujourd'hui murée (cf. fig. 64, *N*). Elle fut en usage durant tout le XII[e] siècle. Le pèlerin qui venait de la porte de Jaffa, aimait à s'engager dans cette baie pour jouir de la vue d'ensemble de la rotonde. « Vous entrez par une porte à l'extrémité ouest, écrit Idrîsi en 1154 ; l'intérieur de l'église occupe l'espace central d'une qoubbeh qui recouvre le monument en entier. C'est une des merveilles du monde. L'église se trouve en contrebas par rapport à cette baie et vous ne pouvez pas y descendre de ce côté[7]. » Du moins, ne pouvait-on y descendre directement à cette époque. Pour gagner le sol de la rotonde, il fallait chercher l'escalier situé vers les portes méridionales[8]. Mais en reprenant la rue qui longeait les édifices du Saint-Sépulcre à l'occident, actuellement rue des Chrétiens, ci-devant « rue le Patriarche » ou « rue del Moustier del Sepulcre », le pèlerin rencontrait bientôt à sa droite une seconde porte, dont une élégante décoration faisait ressortir l'importance. Son archivolte ogivale à voussoirs ondulés, reposant sur des colonnettes, apparente cette entrée avec les deux baies de la « Mestre Porte » de la façade méridionale (voir pl. XXI et XXVI).

Son linteau en claveaux à crochets la fait contemporaine des portes de la résidence des patriarches latins qui présentent la même particularité. Elle appartient d'ailleurs aux dépendances de ce palais, connu depuis Saladin sous le nom de Khânqah Ṣalâḥîyeh. Une inscription relevée sur le linteau à bande clavée d'une porte intérieure de la Khânqah (fig. 126) aide à dater ce monument au moins d'une façon approximative. C'est l'hexamètre *[Ar]nulfus patriarcha domu[m] qui condidit istam*[9].

1. *Elucid.*, V, p. 283.
2. Théodoric, *l. l.*
3. *Voyage nouveau*, p. 177. Cf. Quaresmius, *l. l.*
4. Nicolas de Poggib., *op. l.*, p. 79.
5. Jean Würz., p. 133. *Cartul. du S. Sép.*, nº 128, éd. de Rozière, p. 234. Les peintures de l'église d'*Abou Ghôš*, exécutées à peu près vers le même temps, fourniraient à ce cycle iconographique une assez exacte analogie. Il serait donc vivement à souhaiter que les excellents relevés de M. le comte de Piellat fussent enfin publiés.
6. Khitrowo, *Pèlerins russes*, p. 78. Cf. Noroff, p. 123.
7. Le Strange, *op. l.*, p. 206.
8. Fabri, *Evagat.*, I, p. 342 : *Super illam autem testudinem olim erat circularis transitus communis, et altaria, et juxta portam templi est ascensus per lapideum gradum ad superiora. Nunc vero sunt superius habitacula et chori, per intermedios muros divisi in quibus Christiani de aliis ritibus sua officia peragunt.*
9. R. P. Germer-Durand, dans le *Recueil*... de M. Cl.-Ganneau, III, p. 59. A cet hexamètre répondait un second vers qui n'a pu être relevé. Aujourd'hui ce texte semble avoir disparu ; peu après sa découverte en 1898, le mufti le fit, dit-on, marteler comme un titre de propriété gênant. Un croquis sommaire (fig. 126) a pu être pris à la dérobée,

Arnoul revêtit la dignité patriarcale en août 1099; mais ayant dû la déposer en décembre de la même année, il n'eut certes pas le temps de faire élever cette résidence. Peut-être en fit-il alors poser les fondements. Remonté sur le siège de saint Jacques en 1112, il y demeura jusqu'en 1118, malgré les contestations de ses ennemis. L'inscription mentionnée ci-dessus doit dater de ce deuxième pontificat; mais à la rigueur elle peut faire allusion à une fondation antérieure. En somme, l'achèvement de la Khânqah vers 1115 demeure une conclusion ferme.

Tandis que la première porte occidentale dont nous avons parlé, et qui est aujourd'hui dissimulée dans un magasin de la rue des Chrétiens, donnait immédiatement dans la partie supérieure de la rotonde, la seconde ne s'ouvrait pas dans cette église; elle n'était qu'indirectement une porte de l'Anastasis. On la nommait jadis « porte le Patriarche » ou « porte Sainte-Marie » [1]. La proximité de la résidence et de la rue des patriarches justifiait la première appellation. L'autre lui venait de ce que l'on y avait transféré le souvenir de l'apparition de la Vierge à Marie l'Égyptienne. Ce souvenir en était donc à sa troisième étape : d'abord attaché à l'une des portes orientales du Martyrium, il avait émigré au temps de Monomaque sur la façade occidentale de la chapelle Sainte-Marie qui flanquait la rotonde au nord, quoique certains, fidèles à la localisation primitive, le cherchassent dans les ruines de l'atrium constantinien. Les ruines disparues grâce aux travaux du XII[e] siècle, une image commémorative de l'apparition vient se loger dans le tympan de la porte qui s'ouvre sur la rue du Patriarche, en attendant la translation définitive sous l'escalier du Calvaire, dans le voisinage des portes méridionales.

Le pèlerin, après avoir franchi le seuil de la porte Sainte-Marie, laissait à droite une chapelle dédiée à la Mère de Dieu et desservie par les Arméniens. Cette chapelle faisait partie des salles médiévales connues aujourd'hui sous le nom de

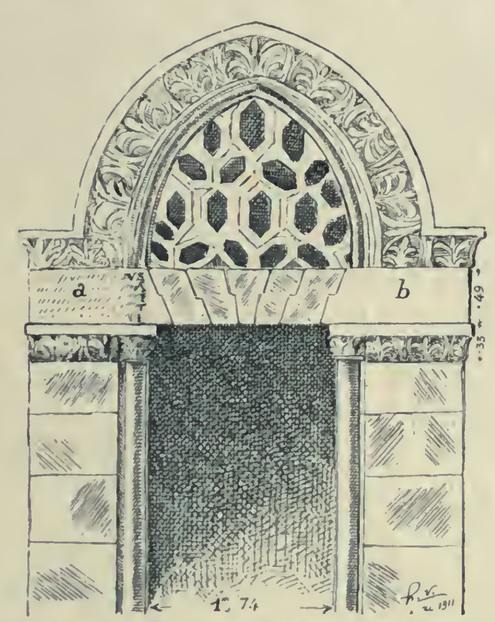


Fig. 126. — Porte intérieure de l'ancien palais patriarcal.
a, claveau qui portait le premier hémistiche de la dédicace d'Arnoul. — *b*, situation probable du second, qui n'a pas été relevé.

maghzân el-Bêlik; son vocable était motivé par le transfert récent du souvenir de sainte Marie l'Égyptienne. Mais une tradition ne se déplace jamais sans laisser derrière elle des traces de son passage; aussi faut-il noter qu'à cette époque les Grecs continuaient à montrer dans leur chapelle du nord de l'Anastasis, en même temps qu'une relique insigne de la Croix, l'icone miraculeuse de la Théotokos [2]. De la porte Sainte-Marie, quelques

en mai 1911, avec l'obligeante connivence d'un imâm. Il semble autoriser l'espoir de ressaisir le texte sous ce grattage, le jour où il serait possible de dégager le linteau des colifichets qui l'offusquent et de s'attarder avec plus de liberté en cette pièce malheureusement très privée.

1. Continuateur de Guill. T., VII, *RHC.*, *Occid.*, II, p. 500. Idrîsi, d'après Le Strange, p. 206 : Une autre porte s'ouvre du côté nord (en réalité à l'ouest, mais conduit à l'ouverture nord de l'Anastasis) et par là vous pouvez descendre à la partie basse de l'église par trente marches. Cette porte est appelée *Bâb Santa Maria*. Innom. II, Tobler, p. 128 : *In ecclesia sancti sepulchri janua, quæ respicit capellam Surianorum, in qua sanctam crucem habent repositam. Illa est porta, ad quam Maria Ægyptiaca stetit...* Burchard, Laurent, p. 72 : *Ante ostium occidentale hujus ecclesiæ foris est locus, ubi Maria Ægyptiaca, orans ante imaginem beatæ Virginis... consolationem per responsum beatæ Virginis recepit.* Anon. grec de 1400, *PG.*, CXXXIII : Ἔχει καὶ πόρτας ὁ ναὸς γ'· ἡ μία εἶναι δυσικά. Ἀπ' αὐτοῦ ἦλθεν ἡ ὁσία Μαρία νὰ προσκυνήσῃ... καὶ ἄνω τῆς πύλης εἶναι ἱστορισμένη ἡ ὑπεραγία Θεοτόκος, ἡ ἀντιφανηθεῖσα αὐτήν.

2. *Les pelerin. por aler en Jherusalem,* Michelant-Reynaud, p. 94 : « De l'autre part, à l'entrée du Sépulcre si a xlii degrés iusques à la chapele des grex : en laquelle

pas dans la direction de l'orient amenaient notre pèlerin à la tête d'un escalier d'une quarantaine de marches, aboutissant au porche de la susdite chapelle des Grecs [1] (fig. 90). Au pied de cet escalier qui se trouvait à ciel ouvert, le visiteur pouvait ou bien pénétrer dans la rotonde par l'entrée pratiquée dans l'abside nord, ou encore gagner la chapelle des Grecs en poursuivant sa marche directement vers l'est. Cette porte de l'Anastasis, qui est « devers bise », est encore en usage; mais elle ne conduit plus qu'aux dépendances immédiates de la rotonde. Le porche est occupé par le réfectoire des religieux Franciscains et par le passage qui amène à la citerne que recouvraient jadis les degrés inférieurs de l'escalier. Parmi les débarras dont ce passage est encombré on remarque une cuve baptismale de porphyre rouge, reléguée en cet endroit après que l'effondrement de la coupole du baptistère au XVI[e] siècle l'eut mise hors d'usage. La citerne, d'assez grande capacité, est fort ancienne; elle est contemporaine des travaux de Constantin, si elle ne leur est pas antérieure. On y lit encore cette inscription byzantine : φωνὴ Κυρίου ἐπὶ τῶν ὑδάτων, *la voix du Seigneur sur les eaux*. Quant à la chapelle où les Grecs du XII[e] siècle tenaient leur précieux reliquaire de la Croix, elle n'est autre que l'oratoire de Sainte-Marie, créé en 1048, remanié par les constructeurs médiévaux lors de l'érection du nouveau chœur, et qui, desservi aujourd'hui par les Pères Franciscains, conserve le souvenir de l'apparition de Jésus ressuscité à sa sainte Mère.

A peine sorti de cette chapelle par la porte méridionale qui existe encore, le pèlerin, poussant toujours vers l'est, rencontrait un oratoire où les Latins avaient un autel dédié à la sainte Croix dont ils gardaient en ce lieu même un gros fragment [2]. Enfermée dans une riche cassette, cette relique était portée dans les armées en campagne par le patriarche ou quelque évêque désigné pour cet office. Les auteurs contemporains font une mention fréquente de la présence de ce palladium au milieu des troupes franques aux prises avec les Sarrasins. Ce fragment, probablement celui que le patriarche Siméon avait caché avant de se retirer à Chypre, fut découvert le 5 août 1099, sur les indications d'un indigène [3]. L'oratoire franc de la Croix est actuellement occupé par une partie de la sacristie franciscaine. Les anciens plans portent en cet endroit une absidiole orientée qui fut durant plusieurs siècles après le règne de Saladin au pouvoir des Nestoriens [4]. Elle est signalée au XIV[e] siècle à l'orient de l'une des deux grandes dalles rondes du pavement médiéval qui marquaient alors le lieu où Jésus apparut à sainte Madeleine. Écoutons fra Niccolò da Poggibonsi (1345) pour qui toute abside est une tribune : « Dinanzi alla detta pietra, da levante, si à una piccola trebuna, con uno muro, e con una piccola porta [5]. » Cette absidiole, qui figure encore dans le plan de Quaresmius (1616) comme *sacellum sanctæ Mariæ Magdalenæ*, a disparu vers 1720 pour laisser une issue à la chambre concédée aux Latins comme sacristie. Ainsi l'oratoire « merveilleusement décoré de mosaïques » où les Occidentaux venaient vénérer la Croix n'est plus qu'un souvenir (voir fig. 123, *d*).

Poursuivant sa visite méthodique, notre pèlerin se dirige vers la Sainte-Prison s'ouvrant en contre-bas à vingt pas de là [6]. L'étrangeté du bas-côté qu'il traverse ne peut manquer de le frapper. Les piliers de l'église romane s'enchevêtrent dans une galerie plus ancienne qu'ils sont venus, pour ainsi dire, protéger et soulager. L'architecte franc s'est fait un scrupule de conserver ces restes byzantins où se retrouvent des matériaux de la

chapele soloit estre la sainte vraie Crois, qui fu trovée et l'image de Nostre Dame qui parla à Marie l'Egyptiéne et la converti. » D'autres relations ont 40 degrés, plus de 30 ou 30.

1. Théodoric, V, 1, 2. Jean Würz., p. 152 : *ex opposito loco Calvariæ*.

2. Théodoric, V, 2. Innom. VII, p. 101 : *a sinistro latere est carcer Domini, et ibi prope est locus, ubi sancta crux adoratur*.

3. Hagenmeyer, *Chronologie de la I[re] croisade*; *Revue de l'Orient latin*, VII, p. 485.

4. Bernardino Amico, *Trattato delle Piante ... di Terra Santa*, p. 32.

5. *Op. l.*, p. 72. La localisation de l'apparition à sainte Madeleine en ce point de l'église remonte au moins au XII[e] siècle; elle est en concurrence avec la localisation que nous avons relevée à l'Ombilic. Contin. de Guill. T., X : « La en droit (de la prison) s'aparut-il premierement à Marie Magdelene, aprez la rexurrection ». Eugésippe-Frétellus, *PG.*, CXXXIII, 1002, *PL.*, CLV, 1050 : *Illo quidam loco (carcere) secundo manifestavit se Jesus Mariæ Magdalenæ, cum rediret ab inferis*.

6. Théodoric, V, 3 : *per XX fere gradus*. Niccolò da Poggib., p. 74 : ritto a levante, da XX passi.

basilique primitive, dût la régularité de son plan en pâtir. C'est à l'ombre de ces antiques colonnes, plus haut qu'au IXe siècle leur fête se célébrait dans l'abside méridionale de l'Anastasis. Au

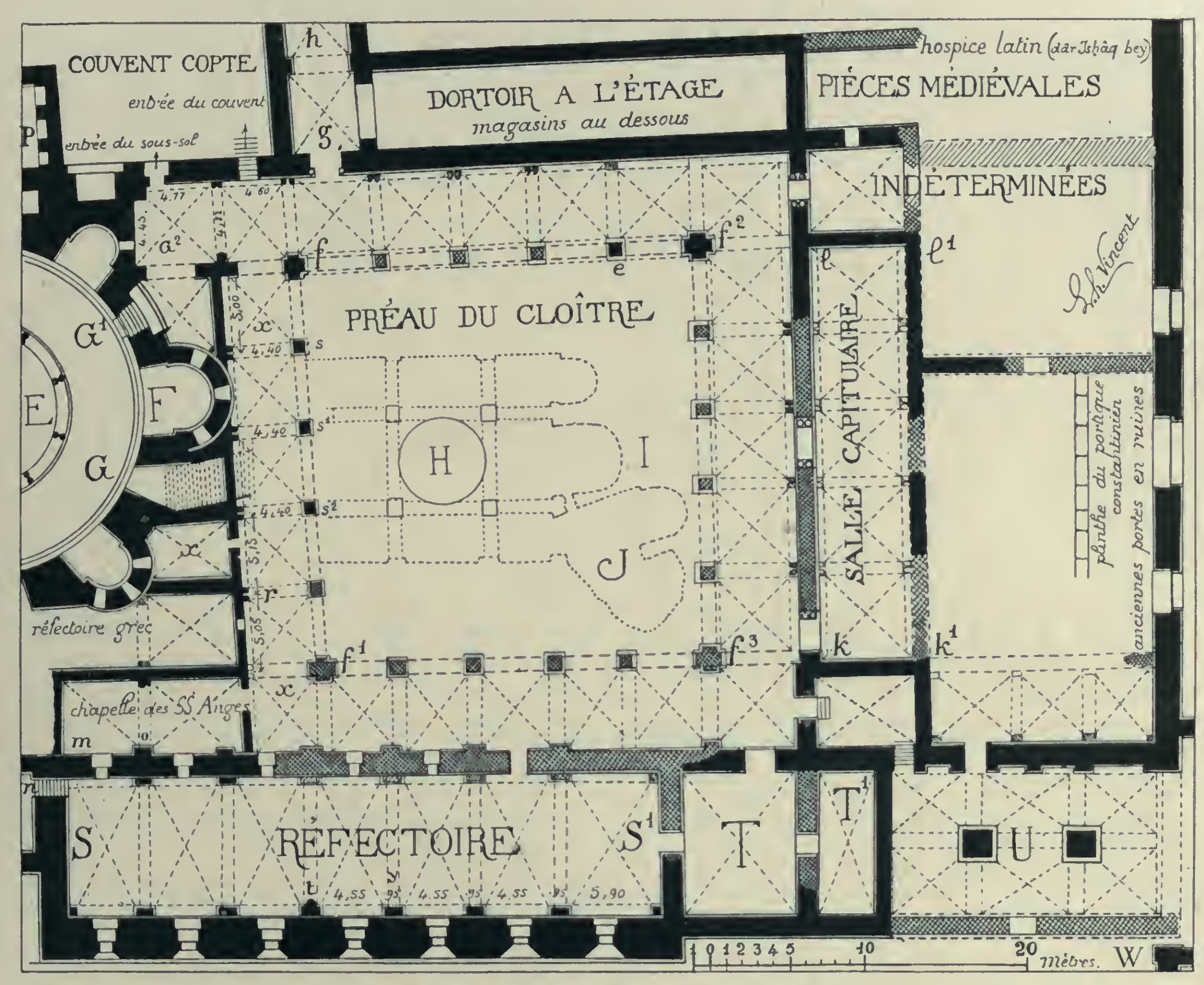


Fig. 127. — Plan du couvent des chanoines.

Pour faciliter les repères avec la pl. XIII on a employé les mêmes lettres. *E*, abside de la basilique. — *F*, chapelle centrale du déambulatoire. — *G*, escalier descendant à la crypte de Sainte-Hélène. — G^1, escalier montant au cloître. — *H*, coupole émergeant au milieu du préau pour ajourer la crypte de Sainte-Hélène. — *I*, abside de la crypte. — *J*, chapelle de l'Invention de la Croix. — *P*, la Prison. — SS^1, antique annexe du forum d'Aelia conservée en sous-sol du réfectoire des chanoines. — TT^1, cuisine et office. — *U*, magasins ou hangar, avec une entrée dans le cloître (= *d* dans les pl. III s.). — *W*, ancien arc triomphal. — *f*, pilier d'angle intérieur nord-ouest (cf. fig. 128) ; f^1 et f^3 sont noyés dans les parois des huttes abyssines, ou détruits ; f^2 doit être en place ainsi que le pilier *e* dans le mur moderne à l'angle de la ruelle copte. — *g*, entrée du dortoir. — *h*, passage conduisant à la grande citerne de Sainte-Hélène. — *k*, angle sud-est du cloître (cf. fig. 21 s.). — *kl*, mur oriental du cloître sur la ligne de façade de la basilique constantinienne. — k^1-l^1, ligne de base de la colonnade dans le premier atrium constantinien. — *m*, porte faisant communiquer la chapelle des SS.-Anges avec celle de Saint-Michel par l'escalier *n* et descente au parvis méridional. — *o*, console médiévale fig. 134. — *r* = fig. 129 s. — *s*-s^2, socles en place du portique médiéval. — *x*, cellules abyssines. — *t*, *y*, repères pour les fig. 132 s. — Les restaurations sont indiquées en hachures.

sous lesquelles le vulgaire les croit ensevelis, que l'on fête, chaque année, le 9 mars, les si populaires Quarante Martyrs[1]. Nous avons constaté XVIe siècle, après la chute de la couverture du clocher, leur mémoire sera honorée dans la partie inférieure de la tour. Il paraîtrait, d'un ensemble

1. Innom. II, p. 120. Après la mention du *carcer* : *sub V columnis ecclesiæ XL Martyres sepulti sunt, qui per hoc noscuntur, quod eorum sollemnitas celebratur VIII id. Martii.*

de circonstances, que leur intercession avait pour efficacité particulière de maintenir la solidité des constructions.

La Prison du Christ a été soigneusement conservée par les Croisés, qui aimaient à y faire leurs dévotions. Les guides populaires se gardaient bien d'en omettre l'indication : « A senestre partie del cuer estoit la chartre (*carcer*) Notre-Seigneur [1]. » Les offrandes qu'on y déposait faisaient partie des bénéfices du chapitre [2].

L'ancienneté plusieurs fois séculaire de ce sanctuaire ne le met pas complètement à l'abri de certaines critiques. Le compendium assez répandu sous le nom de l'archidiacre d'Antioche, Frételtus, déclare nettement : *de carcere vero, et medio mundi, fabulatorie prædicatur.* Il veut bien que le Christ ait attendu les préparatifs du crucifiement quelque part, mais dans un endroit découvert. Voici de plus la réflexion qui termine la notice du *carcer Domini* chez Jean de Würzbourg (1165) : « D'autres cependant ont sur ce lieu une opinion différente que j'ai entendue de mes propres oreilles [3]. » On va même jusqu'à dénoncer les chanoines du Saint-Sépulcre comme exploiteurs de la piété populaire, parce qu'ils montrent la prétendue prison et font descendre le feu sacré, tradition et usage qu'ils ont reçus des Orientaux. Revenant sur les concessions faites par ses prédécesseurs relativement aux offrandes du *carcer*, Grégoire IX, par un bref daté de 1238 (époque où Jérusalem était aux mains des chrétiens en vertu de la trêve de 1229), demande au patriarche de ne plus tolérer de tels abus, par la raison que Dieu n'a pas besoin de nos mensonges [4].

La soi-disant prison était alors comme de nos jours un réduit très sombre; mais les réparations du XVIII[e] siècle en ont altéré l'ancien plan. Au moyen âge, on y pénétrait en passant entre deux piliers qui n'étaient point reliés aux antes des parois; à l'intérieur du réduit deux colonnes également isolées soutenaient le plafond. Au fond, appuyé contre la paroi orientale, se trouvait un autel monté sur colonnettes, sous lequel une croix gravée marquait le point à vénérer [5]. Quelques pèlerins font remarquer que la chapelle était taillée dans le rocher [6].

IV. — LES ANNEXES ET COLLATÉRAUX DE L'EST.

Après avoir quitté la Prison, le pèlerin s'engageait dans le déambulatoire qui contourne l'hémicycle du chœur, pour visiter les chapelles rayonnantes établies sur le pourtour (fig. 127). La première qui se présentait à lui était dédiée à saint Nicolas, patron des navigateurs, très en vogue à cette époque, grâce aux Génois, aux Vénitiens et aux Normands de l'Italie méridionale [7]. Cette chapelle allait plus tard être consacrée au titre de la Croix, puis à saint Longin [8]. Plus loin s'ouvrait la porte claustrale, G^1, aujourd'hui condamnée. Cette issue amenait dans le cloître des chanoines du Saint-Sépulcre, qui s'étendait au-dessus de la chapelle souterraine de Sainte-Hélène, sur l'emplacement de l'ancien Martyrium. Un escalier reliait l'issue du déambulatoire à la porte qui donnait immédiatement sur le cloître, G^2, car l'église était à un niveau inférieur. Au-dessus de cette dernière porte, était peinte l'image du Crucifié avec cette devise :

> Regarde, passant qui fus la cause de ma douleur. Ainsi j'ai souffert pour toi, pour moi évite les fautes [9].

1. Contin. de Guill. T., X.

2. *Cartulaire du S.-Sép.*, n° 128, éd. De Rozière, p. 234 : *carcerem quoque et altare cum omnibus, que ibidem offeruntur.*

3. P. 142 : *Alii tamen aliter de eodem sentiunt loco, sicut præsens audivi.*

4. *Intelleximus quod canonici sepulcri Hierosolymitani ignem in idem sepulcrum de cælo in vigilia Paschæ descendere, et Redemptorem ... inibi incarceratum fuisse dicentes, locum conficti carceris sub certo pretio non sine ignominia divini nominis venalem exponunt. Verum quia Dominus, ut pro ipso loquamur, mendacio nostro non indiget, mandamus quatenus præsumptiones hujusmodi de cætero .. prohibeas attentari* (*Annales eccles. auctore Odorico Raynaldo*, d'après Couret, *Notice historique sur l'Ordre du S.-Sépulcre*, p. 51).

5. Théodoric, V, 3. Niccolò da Poggib., p. 74. Voir les plans de Bernardino Amico et de Quaresmius comparés à celui du P. Horn. Ce dernier représente à peu près l'état actuel.

6. Fabri, *Evagat.*, I, 290 : *capellam ... quæ erat in petra excisa, et nullam habuit fenestram.* Jacques de Vérone, *Revue de l'Or. lat.*, III, p. 188 : *ductus fuit in loco illo in una caverna sive in una rupe expectans, quod foramen fieret in monte Calvarie.* Louis de Rochechouart, *Rev. de l'Or. lat.*, I, p. 250 : *Antiquitus poterat esse spelunca parva.*

7. Théodoric, V, 4. Cf. Monachi Littorensis, *De translatione Magni Nicolai...*, *RHC*, *Occid.*, V, pp. 253 ss.; *Miracula*, pp. 282 ss.

8. B. Amico, p. 31 et plan. Quaresmius, *Elucid.*, II, p. 301.

9. Théodoric, V, 4.

Le cloître des chanoines était au centre de leur couvent. La position respective de leurs bâtiments ressort nettement de ce texte du continuateur de Guillaume de Tyr : « Tout ausinc comme li chanoinne issoient del Sepulcre, a main senestre estoit leur dortouerz, et a main destre leur refraitorz, et tenoit a mont Escalvaire. Entre ces II. officines estoit leur cloîtrez et leur praiaux. El mi leu de cel prael avoit une grant ouverture, dont l'en veoit en la chapele Sainte Helainne, qui desouz estoit, car autrement n'i veist on goute [1]. » Les restes très reconnaissables du cloître, le préau avec la coupole de Sainte-Hélène au centre, le réfectoire encore existant au sud-est du Calvaire, les salles médiévales du couvent copte au nord-est, tout cet ensemble facile à reconstituer à peu près intégralement confirme l'exactitude de cette ancienne description. L'érection de ces lieux réguliers doit être en corrélation avec la réforme introduite dans le chapitre par le patriarche Arnoul en 1114 et tentée par son prédécesseur Gibelin de Sabran en 1111. Jusqu'à cette époque, les vingt chanoines attachés au Saint-Sépulcre par Godefroy de Bouillon, immédiatement après la conquête de Jérusalem en 1099, vivaient à leur guise, dans des maisons privées et souvent d'une façon peu édifiante. Gibelin écrivit au roi Baudouin qu'il avait manifesté aux chanoines son désir de les voir embrasser la vie commune suivant l'usage des bonnes églises, en particulier de celles de Lyon et de Reims, et qu'il sollicitait du roi, en tant que défenseur et protecteur du Saint-Sépulcre, son concours dans cette affaire [2]. Gibelin étant mort, ce fut à Arnoul qu'incomba de mener à terme l'entreprise. Dans une charte de 1114, celui-ci fait part du dessein arrêté de concert avec le roi de renouveler l'église du Saint-Sépulcre, *de renovatione ecclesie Sancti Sepulcri*. Ce renouvellement consistera à imposer à tout le chapitre la règle de saint Augustin, à

Fig. 128. — Cloître des chanoines. Arcades à l'angle nord-ouest (*f* du plan, fig. 127).

1. *RHC.*, *Occid.*, II, p. 496. P. 495 : Au chevez du cuer avoit une porte par ou li chanoinne entroient en leur officines a main destre.

2. *Cartul.*, n° 42 : *Voluntatem meam sic plenissime*

éliminer les membres qui se refuseront à adopter cette règle, à doter la communauté de revenus suffisant à lui procurer le vivre et le vêtement [1]. Mais la vie régulière ne demande-t-elle pas des locaux propres à en assurer le fonctionnement? Pour amener ces clercs grands seigneurs à prendre la vie commune, il s'imposait de leur créer une résidence en conformité avec leurs prétentions. On dut donc y penser dès 1110, et l'on peut croire que si le patriarche se montra si énergique en 1114, c'est que, le local étant prêt, rien ne s'opposait à l'adoption de la règle. Ainsi la construction des dépendances canoniales du Saint-Sépulcre serait à peu près contemporaine de celle de la résidence des patriarches, de la Khânqah.

Si nous redescendons par la porte claustrale dans le déambulatoire de l'église pour nous attacher de nouveau aux pas du pèlerin médiéval, nous arrivons aussitôt devant une chapelle rayonnante située juste dans l'axe longitudinal de l'abside du chœur (fig. 127, *F*). Son vocable est chez les Grecs « Διαμερίσαντο » parce qu'elle rappelle la Division des vêtements [2]. Elle nous est décrite au xv[e] siècle comme un oratoire à trois fenêtres obstruées [3].

Peu après, faisant pendant à la porte claustrale, s'ouvre l'entrée de la crypte de Sainte-Hélène (*G*). Elle donne presque immédiatement accès à un escalier d'environ trente marches [4]. Arrivé au bas des degrés, on constate que la toiture de la chapelle souterraine est soutenue par quatre colonnes de marbre ; elles deviendront célèbres dans le folk-lore du Saint-Sépulcre. Cette toiture est une coupole aménagée pour l'éclairage du sanctuaire [5]. Du moins est-elle décrite de la sorte au xv[e] siècle. Au temps des Croisades il n'est guère question que « d'une grant ouverture » ou d'un *magnum superne foramen* comme unique jour de la crypte [6]. L'autel principal érigé dans cette chapelle était dédié à sainte Hélène. Celui de gauche, de moindre importance, gardait la mémoire de Judas Cyriaque, le Juif légendaire auquel les apocryphes font jouer un si grand rôle dans la découverte de la Croix. Le lieu de l'Invention « de la croiz, des clos, du martel et de la couronne » se montrait comme aujourd'hui dans la fosse rocheuse où l'on descendait par onze degrés. Le fond était pavé de belles dalles. Le lieu précis de la découverte était marqué par un autel creux placé dans l'angle le plus resserré de la grotte. Du côté opposé se trouvait un autel en l'honneur de saint Jacques [7]. Les archéologues de l'époque, s'inspirant d'un texte de saint Jérôme, prétendaient qu'au temps de la Passion, il était d'usage de jeter dans cette fosse « les corz des larronz, quant il estoient crucefiez, quant on les pandoit, ou quant on leur coupoit ou pié ou poing, ou teste, ou l'on en faisoit aucune justice, en la faisoit el mont Escalvaire [8] ». Pour Burchard, cette cavité dans le roc paraissait appartenir aux anciens fossés de la ville [9].

Une fois remonté de la crypte dans le déambulatoire, le pèlerin du moyen âge pouvait, comme celui d'aujourd'hui, examiner sous l'autel de la chapelle rayonnante du sud-est le gros fragment de colonne que l'on exposait depuis Monomaque comme la colonne de la flagellation [10]. On aura remarqué que l'ordre des oratoires byzantins exis-

aperui, ut eis per obedientiam firmiter preciperem quatenus insimul comederent secundum bonarum ecclesiarum, specialius Lugdunensis vel Remensis consuetudinem.

1. N° 25 : *Monebam enim ut communiter viventes vitam apostolicam sequerentur et pro regula beati Augustini vita eorum canonice regeretur.*

2. Anon. grec de 1400, 930.

3. Fabri, *Evagat.*, I, p. 290.

4. Les chiffres sont très variables : Burchard, *XLVIII*, probablement pour *XXVIII*. Riccoldo, *plus quam viginti passus*. Théodoric, *XXX et amplius gradus* ; Jacques de Vérone, *per gradus XXX lapideos*. Fabri, *per XXX passus vel gradus*. Grethénios (1400), Khitrowo, p. 172 : A droite, dans un couloir, sont taillées vingt-neuf marches conduisant en bas. En entrant à gauche, se trouve une grande colonne en pierre, supportant la voûte, de laquelle la rosée coule [illegible]. Voir fig. 84 a.

5. Fabri, *Evagat.*, p. 293. Les colonnes, disait-on alors, provenaient du prétoire où Jésus fut condamné.

6. *RHC.*, *Occid.*, II, p. 496. Théodoric, VI, 1.

7. Innom. II, p. 119. Théodoric, VI, 1 (il compte à ce second escalier *XI vel paulo plus gradus*). Niccolò da Poggib., p. 89. Jacques de Vérone, p. 187. Louis de Rochechouart, p. 250.

8. *RHC.*, *Occid.*, II, pp. 495 s.

9. Laurent, p. 71.

10. Théodoric, VI, 2. *Les pèlerinages por aler en Jherusalem*, p. 93 : Emprés la tribune, de costé le maistre autel (= derrière l'abside du chœur) desouz monte Calvaire est la colompne ou Nostre Sire fu liés et batus. Burchard, p. 71 : *illuc translata de domo Pilati ... est autem de lapide porphiritico subnigro, habens maculas rubeas naturaliter, quas credit vulgus tincturas esse sanguinis Christi.*

tant antérieurement à la nouvelle construction a été interverti dans la répartition des chapelles rayonnantes destinées à les remplacer. Il n'y avait à cela plus grand inconvénient; la cause de cette modification peut être cherchée dans la répartition du sanctuaire entre les divers rites.

V. — LE CALVAIRE ET LA SÉPULTURE DES ROIS.

Un escalier de dix-huit marches, interrompu après la dixième par un palier, amenait du déambulatoire à la chapelle haute du Calvaire. Un autre escalier, situé sur le flanc nord également, mettait en communication le Calvaire et le chœur des chanoines[1], en franchissant le déambulatoire sur une sorte de pont. Cet escalier, réservé probablement au personnel de l'église, comptait quinze marches[2]. Mais l'entrée principale de la chapelle haute était au midi (cf. pl. XXV). Quinze degrés partant du parvis et appuyés contre la façade de la basilique donnaient l'accès à un petit vestibule richement décoré de mosaïques et de peintures, surmonté d'une coupole et recevant le jour par une grande baie munie d'une balustrade. C'est là que se tenaient les gardiens du Calvaire, chargés de régulariser la circulation des pèlerins aux jours d'affluence extraordinaire[3]. De ce vestibule, on pénétrait dans la chapelle haute par une belle porte sculptée. Aujourd'hui cette porte est murée, mais le vestibule existe encore sous le nom d'oratoire de Notre-Dame des Francs, où l'on aperçoit quelques restes de la décoration médiévale. Quant à l'escalier du nord par lequel le pèlerin, entré au midi, descendait dans l'église, ses dévotions faites, les malheureuses retouches de 1810 l'ont fait disparaître. On lui a substitué alors, pas à la même place précisément, le casse-cou actuel.



Fig. 129. — Cloître des chanoines. Détail d'une arcade occidentale (*r* du plan, fig. 127). Vue de face; cf. fig. 130.

La chapelle du Calvaire (fig. 78) était recouverte de quatre voûtes d'arêtes reposant sur de larges piliers[4]; le pilier du centre, pivot de tout l'édifice, la divisait en deux compartiments distincts que nous allons passer successivement en revue. Tous les anciens itinéraires s'accordent à célébrer la splendide ornementation de ce sanctuaire : les mosaïques ne laissant à nu pas un pilier, pas un mur, ni une voûte, le pavé de marqueterie jonchant le sol de dessins admi-

1. NICCOLÒ DA POGGIB., p. 80 : si à tre porte : le due alla tramontana, l'una va nel coro... l'altra si è allato a quella che ascende nella chiesa, e questa si à due scale, l'una di X scaglioni, e l'altra d'otto scaglioni.

2. ANON. grec de 1400, *PG.*, CXXXIII, 980 : ἡ δὲ ἀριστερὰ τοῦ βήματος τοῦ ἁγίου τάφου ἀναβαίνει σκαλόνια ιε', καὶ σεβαίνει εἰς τὸν Γολγοθᾶ.

3. THÉODORIC, VII, 1. Du vestibule au Calvaire, il y avait à gravir encore trois degrés.

4. THÉODORIC, VII, 2. PHOCAS : τετρακάμαρος. ANON. grec de 1400, *l. l.* : ὁ Γολγοθᾶς σταυροθολοκτισμένος.

rables[1]. Rien n'avait été ménagé pour aboutir à une œuvre solide et durable autant qu'élégante. C'est ce dont on est convaincu en lisant ces lignes de Greffin Affagart (1533), écrites quatre siècles après ces travaux : « On voyt là-dessus ceste butte, une belle chapelle grande de douze espaces en caré dont le pavé y est fort beau, faict de petites pieces de marbre de diverses couleurs, de paphire et albastre, en faczon de eschiquier, et autres figures bien sumptueusement dressées[2]. »

Le Calvaire, avons-nous dit, se divisait comme de nos jours en deux nefs comprenant chacune deux travées. La nef septentrionale, celle où aboutissaient l'escalier des bas-côtés de l'église neuve et le passage qui montait du chœur, était de beaucoup la plus vénérable. C'est à son extrémité orientale que l'on montrait le trou où fut plantée la Croix, au milieu d'un banc de marbre, haut d'environ deux pieds, qui recouvrait en cet endroit le rocher du Golgotha. Le trou était assez grand pour que les pèlerins pussent y introduire la tête, ou y enfoncer tout le bras par dévotion. Rien ne surmontait le banc de marbre sur lequel les fidèles déposaient leurs offrandes, l'autel principal se trouvant adossé au pilastre oriental intermédiaire entre les deux nefs, au lieu occupé aujourd'hui par l'autel de la Madone. Devant le banc de marbre, légèrement sur la droite, était fixé un tronçon de colonne d'un pied et demi, qui, selon quelques topographes du temps, marquait le véritable point de l'érection de la Croix. A l'extrémité sud du banc de marbre, on pouvait contempler la saillie rocheuse laissée à découvert; les pèlerins avaient l'habitude d'y planter de petites croix de bois apportées de leur pays, mais pour éviter une accumulation considérable, les custodes brûlaient ces ex-voto tous les samedis. Plus élevée que le banc de marbre, cette saillie de roc portait la fente merveilleuse célébrée depuis le IVe siècle[3]. Le sommet du Golgotha est maintenant tout au même niveau; il a été ainsi ravalé par une suite de vandalismes dont on retrouve la trace à travers les temps modernes.

La paroi orientale de la nef du nord, qui s'élevait derrière le rocher, était ornée d'une mosaïque représentant le Christ en croix, accosté de Longin avec sa lance et d'un autre soldat tenant le roseau et l'éponge; la sainte Vierge et saint Jean se tenaient également de chaque côté de la Croix; une phrase grecque expliquait le sujet du tableau[4]. Sur la voûte de la première travée de cette nef se voyaient quelques anges. L'arc septentrional qui enjambait l'entrée portait la figure du prophète Amos avec ces paroles : Ἀπέδοντο ἀργύρῳ τὸν δίκαιον, *ils ont livré le juste pour de l'argent*[5]. David et Salomon figuraient sur l'intrados de l'arc saillant qui séparait les deux travées : David tenant ce verset du *Psaume* XL : *Qui edebat panes meos magnificavit super me subplantacionem,* Salomon ce texte des *Proverbes : Sapiencia edificavit sibi domum, excidit columnas septem.* La voûte de la seconde travée avait pour décoration des rinceaux de feuillages et de fleurs; l'arc qui la limitait au nord abritait deux prophètes en mosaïque, Isaïe disant : *Vere languores nostros iste tulit et dolores nostros iste portavit, iste autem vulneratus propter iniquitates nostras et livore ejus sanati sumus,* et Habacuc avec ce passage de son cantique : *Splendor ejus ut lux erit. Cornua in manibus ejus, ibi abscondita est fortitudo ejus, ante faciem ejus ibit mors.* Sous l'arc transversal terminant la nef à l'occident se tenaient Héraclius et sainte Hélène en habits impériaux, la tête auréolée, ayant dans une main le globe surmonté d'une petite croix et dans l'autre une grande croix rouge à double traverse. Deux inscriptions les désignaient : ERACLIVS IMPERATOR et HELENA REGINA. Le P. Horn a relevé, vers 1725, ces deux personnages qui figurent dans son précieux ouvrage.

Passons maintenant aux deux arcs intermédiaires qui partent du pilier central. Celui de l'est était agrémenté de la scène du sacrifice d'Abraham; rien n'y manquait, ni les serviteurs laissés au pied de la montagne, ni l'ange, ni le bélier dans le

1. Théodoric, *ibid.* : *cujus pavimenta omnigeno marmore egregie constrata.* Anon. grec de 1400, *l. l.* : Καὶ τὸ ἔδαφος τοῦ Γολγοθᾶ εἶναι ἱστορισμένον μετὰ μουσίου παντέρπου. Jacques de Vérone (1335), *Revue de l'Orient latin*, III, p. 196 : *Ille locus Calvarie est valde ordinatus et ornatus, habet pavimentum opere moysayco factum et voltas desuper deauratas.* Il en subsiste un assez bon fragment devant l'autel de la Crucifixion (cf. fig. 78 *c*).

2. *Relation de Terre Sainte*, p. 68.

3. Théodoric, VII, 3. Jean de Würz., p. 144. Niccolò da Poggib., p. 81. Nau, *Voyage nouveau*, p. 159.

4. Théodoric, VII, 4.

5. *Amos*, 2, 6.

buisson. Sur le côté de l'arc regardant le midi, des distiques latins expliquaient le symbolisme du sujet; sur le côté nord se lisait une paraphrase en vers du dialogue entre le Christ et le bon larron [1]. L'arc à l'ouest du pilier portait Daniel avec sa prophétie : *Et post hebdomadas sexaginta duas occidetur Christus; cum venerit (justus tunc) Sancti sanctorum cessavit unccio* (IX, 26, 24), et Osée avec son verset (XIII, 14) : *O mors ero mors tua, morsus tuus ero, inferne.*

La nef méridionale, aujourd'hui chapelle du crucifiement, était décorée dans le même goût que la nef septentrionale. Sur le mur de l'est, à droite de l'autel, un tableau de mosaïques représentait la Descente de croix, dont le sujet était indiqué par un texte latin [2] et qu'accompagnait cette considération, relevée en 1165 par Jean de Würzbourg et lue en partie par Quaresmius vers 1620 :

La chair bien-aimée de Dieu, objet de larmes, est enlevée de la Croix par ses amis; pour des misérables le bon roi souffre ces choses [3].

Une Ascension décorait la voûte de la première travée. On y voyait les anges, les disciples, et les paroles bien connues : *Viri Galilæi, quid aspicitis,* etc. Le Sauveur assis sur un arc-en-ciel, bénissant de la main droite, la main gauche appuyée sur le livre des évangiles, occupait le centre du tableau.

Ce portrait en pied du Christ est le seul fragment qui subsiste de toute la décoration intérieure du Calvaire exécutée au moyen âge. Encore est-il tellement noirci par la fumée qu'il est aujourd'hui difficile d'en percevoir les détails. La paroi méridionale, opposée à l'arc où l'on remarquait le sacrifice d'Abraham, était revêtue d'une Mise au tombeau accompagnée d'inscriptions où nous retrouvons l'antithèse recherchée, jointe à l'assonance des termes. D'abord, suivant la courbe de la voûte :

Il est enseveli dans le tombeau, le Christ embaumé d'aromates, le juste est emporté dans les hauteurs par la vertu de son mérite. L'homme jubile, les mânes s'agitent, l'abîme entier gémit. L'excès d'Adam est remis par la venue du Christ.

Puis, au milieu du tableau :

Pendant que le Christ est ainsi enfermé dans un tombeau de pierre, ses obsèques ouvrent le ciel à l'homme [4].



Fig. 130. — Cloître des chanoines. La même arcade (cf. fig. 129) vue de profil.

1. Quaresmius a pu relever une notable partie de ces inscriptions; les voici avec les quelques restitutions tentées par M. le marquis de Vogüé :

† *P... a sinum pueri servant sub imagine veri*
Servant Judei duritiam fidei.
Ignem cum gladio portat patriarcha fidelis
Qu.....
† *Lignis Isaac oneratur, de cruce Christus*
Stat pater, estque puer ligna superpositus.
Hic gladium levat, hic jugulum parat ante ligatus :
Sic patris imperio f(ilius obsequitur).
† *Angelus allubrens(?) Abraham vocat atque cohercet:*
Conversus stupet hic, vixque manum retinet,
Cornibus in spinis herens aries jugulatur,
Sic caro sola l(uit...
Hic humilis (vero clamabat : Te Deus) oro
Jure quidem morior, digna satis patior.
Tu pie cur pace...
Respice eiaga (?) rei, rex miserere mei
En eris in cœlo. — (Tu vere eris in paradiso
Mecum hodie), merito Christus ait subito.

2. Théodoric, VII, 4.

3. P. 149 : *A caris caro cara Dei lacrimata levatur*
A cruce; pro miseris rex pius hæc patitur.

4. Jean de Würz., pp. 149 s. Quaresmius, V, p. 342. Horn, *Ichnog.*, p. 94 :

Conditur in tumulo conditus aromate Christus,
Tollitur ad superos meriti moderamine justus.
Gaudet homo, trepidant manes, gemit omnis abyssus.
Est excessus Adæ Christo veniente remissus.

Sub tumulo lapidis dum sic Christus tumulatur
Ejus ad exequias homini cœlum reseratur.

Deux scènes de la vie du prophète Élie étaient représentées sous l'arc qui sépare les deux travées de la nef méridionale. D'un côté, le prophète recevant d'un corbeau son pain miraculeux; le texte afférent : *Corvi deferebant*, etc. (III *Reg.* XVII, 6) et l'inscription grecque en lettres latines : O AYHOS HELIAS l'encadraient. De l'autre côté, Élie enlevé au ciel en présence d'Élisée, accompagné d'une légende explicative : *Helias raptus in cælum. Heliseus recepit pallium.*

Des guirlandes de feuillage et de fleurs tapissaient la voûte de la seconde travée. Une Cène, où le Sauveur tenait l'extrémité de la table, et où tous les convives étaient à demi couchés à la mode antique, occupait le mur méridional, séparée de la Mise au tombeau par la porte sud de la chapelle. Au-dessus des disciples on lisait : *Hæc est cena Domini.* Enfin l'arc occidental présentait Abdias et Sophonie. Le premier avait sur sa banderole : *Potabunt omnes gentes vinum et erunt quasi non essent, in monte vero Syon erunt in salutem*, le second : *Timeat a facie Domini, quia prope est dies Domini, quoniam paravit victimam suam, vocavit optimates suos*[1].

Avant les travaux des Croisés, la chapelle du Calvaire, formant un sanctuaire isolé, était entièrement close de murailles. A l'achèvement de l'église neuve, on fit disparaître la paroi occidentale et la moitié de la paroi septentrionale qui n'avaient plus leur raison d'être. La chapelle recevait ainsi une lumière plus abondante et reprenait en même temps sa physionomie des temps constantiniens. Abritée sous le bras méridional du transept de l'église romane, elle faisait corps désormais avec l'ensemble de l'édifice, comme jadis elle avait appartenu intimement à l'atrium de l'Anastasis. De plus, la création d'un étage au-dessus de la chapelle dut nécessiter le remaniement de son plafond et la construction des voûtes d'arêtes. Si le maintien du mur situé à l'est sauva les mosaïques du XI[e] siècle, le Christ en croix et probablement la Descente de croix, la réfection de la couverture et la percée de l'entrée méridionale amenèrent nécessairement le renouvellement de la décoration des voûtes et de la paroi enserrant le sanctuaire au midi. Une sorte de parapet suivait les bords de la plate-forme là où les murs faisaient défaut. « Elle est murée de grandes pierres, dit Affagart, en la façon d'un pont affin que l'on n'y tombe, pour ce que vers celles parties la montaigne a esté trenchée jusques au pavé[2]. » L'autel fut également réédifié sous le titre de la Passion du Seigneur, qui était le vocable de la double chapelle supérieure du Calvaire[3].

Au-dessous de cette chapelle, les pèlerins visitaient toujours la crypte d'Adam, à laquelle les Occidentaux réservaient le nom de Golgotha. « Desouz est li leuz de Golgata ou li sanc Nostre-Seigneur chei par mi la roche. La disoit-on que li chiez Adan fut trouvez apres le deluge[4]. » On y vénérait beaucoup la fissure du roc, quoique l'invention du chef d'Adam en ce lieu, accueillie très favorablement du vulgaire, trouvât une grande opposition dans l'esprit des lettrés[5], car on n'en avait rien « par escripture auctenticque ». L'autel érigé en cet endroit était dédié au Précieux Sang, *ad sanctum sanguinem*. La moitié de la chapelle était pratiquée dans la roche du Calvaire[6]. La partie antérieure était couverte d'une voûte d'arêtes. L'ouverture de ce sanctuaire inférieur se trouvait sur le même plan vertical que l'ouverture correspondante de la chapelle haute. De même la

1. Cette description du Calvaire est faite à l'aide des relevés de QUARESMIUS, *Elucid.*, II, pp. 342 ss., et des indications très précises du P. HORN, *Ichnographiæ*, pp. 88 ss. On retrouve quelques mentions isolées des sujets représentés au Calvaire dans des itinéraires antérieurs tels que ceux de Louis de Rochechouart et de Fabri, qui confirment pleinement les données des deux auteurs susdits. Cf. DE VOGÜÉ, *les Églises de la T. S.*, pp. 190 ss. Sur le front occidental de la chapelle supérieure, Jean de Wurzbourg (p. 145) relève encore ces quatre vers :

Hic locus insignis Calvaria sanctus habetur
Pro duce, pro pretio, pro cruce, pro lavacro.
Nempe Jesu cruor et titulus, sacra corporis unda
Nos solvit, redemit, protegit atque lavat

2. P. 68.

3. JEAN DE WÜRZ., p. 145 : *Juxta eundem locum* (*crucis*) *in superiori parte ad dextrum est altare situm, in honore dominicæ passionis consecratum, et totus locus ille denominatur ob eadem passione.*

4. *RHC.*, II, 508. CONTIN. de Guill. T., X. THÉODORIC, VII, 5.

5. JEAN DE WÜRZ., p. 144.

6. NICCOLÒ DA POGGIB., p. 84 : si è una pietra, che cuopre ben la metà della detta grotta, sì che non si puote ben vedere, sanza lume. E ivi Salamone fece mettere il corpo d'Adamo, e indi si vede, come il monte si divise da capo infino dappiede.

salle voûtée qui supportait la nef méridionale de la chapelle haute, se trouvant sur un plan parallèle à la chapelle d'Adam, avait une baie pareille à l'ouverture de celle-ci. Un dessin de Jean Cotovic (1598) fait saisir d'un coup d'œil l'agencement symétrique des diverses parties du Calvaire.

Sur la corniche extérieure de la chapelle haute et de la chapelle basse courait une inscription en hexamètres, très importante pour la date de l'église bâtie par les Croisés. Les cinq premiers vers nous sont donnés par le diligent Théodoric (VII, 6). Ils disaient :

Ce saint lieu a été consacré par le sang du Christ, et notre consécration n'ajoute rien à sa sainteté; mais l'édifice élevé tout autour et au-dessus de ce sanctuaire a été consacré le quinze juillet par le patriarche Foucher et d'autres prélats...

Un seul prélat de ce nom occupa le siège de Jérusalem, et ce fut de 1146 à 1157. Reste à déterminer la date de la dédicace dans ce laps de douze ans; le moyen nous en est offert dans les bribes de ce texte épigraphique que Quaresmius s'est donné la peine de relever. Après le nom un peu estropié du patriarche, il transcrit : *cujus tunc quartus Patriarchatus* [*erat annus*]. La quatrième année de ce patriarcat étant 1149, la



Fig. 131. — Les ruines du réfectoire des chanoines latins.

Vue prise du nord-ouest, sur les terrasses des huttes monastiques abyssines visibles en Ier plan. Au milieu, les arcades de la paroi médiévale. En haut, par-dessus le débris de la terrasse gazonnée, le petit dôme neuf du temple évangélique du Saint-Rédempteur (anc. Sainte-Marie-Latine); cf. t. Ier, pl. III. Au bord, à droite, amorce de la paroi occidentale du réfectoire et terrasse au chevet de la basilique.

date précise de la consécration est donc le 15 juillet 1149 [1]. On avait ainsi fait coïncider la cérémonie avec le cinquantième anniversaire de la prise de Jérusalem sur les infidèles. C'est pourquoi à partir de 1149, chaque année à pareille date, la première messe célébrée au Saint-Sépulcre était *de recuperatione urbis Jerusalem,* et la seconde, de la dédicace; « et, ajoute Jean de Würzbourg, ce même jour on consacra aussi dans cette église quatre autels, à savoir : le maître-autel, l'autel

1. La publication du texte de Théodoric est venue confirmer la lecture de *Fulcheri*(*c*)*o* proposée par M. le marquis de Vogüé. Le savant auteur restaure de la manière suivante la fin de l'inscription d'après le relevé de Quaresmius (*Les églises...*, p. 217) :

Cujus tunc quartus Patriarchatûs [*erat annus*];
. . . . *et semel unus ab urbe*,
Quæ similis puro [*fulge*]*bant* . . . .
Ex ortu Domini numerabantur simul anni
Undecies [*centum quadragintaque novemque*].

supérieur du Calvaire, et les deux qui sont sur les côtés de l'église à l'opposé, l'un en l'honneur de saint Pierre, l'autre en l'honneur de saint Étienne, premier martyr[1] ». Nous sommes donc pleinement autorisés à tenir le 15 juillet 1149 pour la date du complet achèvement des travaux des Croisés au Saint-Sépulcre. Le gros œuvre pouvait être terminé, et le chœur livré au culte plusieurs années avant cette dédicace, fixée à dessein au cinquantenaire de la prise de Jérusalem[2]. C'est ainsi que la mosquée d'Omar, convertie en église et livrée au culte chrétien dès 1099, ne fut consacrée qu'en 1142 par le légat Albéric, quand on eut mis la dernière main à la décoration.

Le 16 juillet, lendemain de la dédicace du Saint-Sépulcre, on célébrait la commémoration des soldats tués lors de l'occupation de la ville; enfin, l'anniversaire de la mort de Godefroy de Bouillon (18 juillet 1100) terminait ce glorieux triduum.

La sépulture du vaillant duc au pied du Calvaire contribuait encore plus que la date de sa mort à rattacher sa mémoire aux destinées du sanctuaire renouvelé. Même enseveli, il semblait garder encore ces Lieux Saints dont la délivrance avait été la pensée de sa vie. Son épitaphe attirait l'attention plus que l'inscription en lettres dorées qui perpétuait le souvenir de la dédicace. Son tombeau, ainsi que celui de son frère et successeur, Baudouin I[er], se trouvait dans une enceinte rectangulaire, bordée d'un mur peu élevé qui formait un petit vestibule à la chapelle du Golgotha ou d'Adam. En effet, Godefroy fut, d'après Guillaume de Tyr, enseveli « sous le lieu du Calvaire, où souffrit le Seigneur; c'est là qu'un lieu a été réservé pour la sépulture de ses successeurs jusqu'à ce jour[3] ». Raoul de Caen dit avec précision : devant le Golgotha. Quant à Baudouin, décédé à *el-'Ariš* en 1118, il fut apporté à Jérusalem par ses troupes « et enseveli avec une magnificence royale, près de son frère, sous le Calvaire, au lieu dit Golgotha[4] ». Les tombeaux des deux princes affectaient la même forme : un sarcophage rectangulaire placé directement sur le sol, surmonté d'un bloc taillé en prisme triangulaire allongé, porté sur quatre ou cinq colonnettes torses. Une croix pattée ornait les deux tympans. L'épitaphe était gravée sur l'un des côtés obliques du prisme. Celle de Godefroy, telle qu'elle a été relevée par les pèlerins du XIV[e] au XIX[e] siècle, disait :

> Ci-gît l'illustre duc Godefroy de Bouillon qui conquit tout ce pays à la religion chrétienne. Que son âme règne avec le Christ. Amen[5].

L'épitaphe de Baudouin I[er], relevée dès 1172 par Théodoric, offrait des caractères identiques à ceux des inscriptions en mosaïque qui ornaient la rotonde et le Calvaire. Elle comprenait cinq lignes dont voici le sens :

1. P. 153, 190.

2. Dans une bulle de 1144, il est question non seulement du Saint-Sépulcre et de l'oratoire de la croix dont les offrandes appartenaient par moitié au chapitre, mais encore « des autels existant dans l'église du Saint-Sépulcre ». De Rozière, *Cartul.*, p. 30.

3. IX, 23 : *Sepultus est vero in ecclesia dominici sepulchri, sub loco Calvariæ, ubi passus est Dominus, ubi et successoribus ejus, usque in præsentem diem, pro sepultura deputatus est locus.* Les termes *in ecclesia dominici sepulchri* ne s'expliquent évidemment que comme une anticipation; car en 1100, le lieu de la sépulture royale était encore à découvert.

4. XI, 31 : *et juxta fratrem, sub Calvaria, in loco qui Golgotha dicitur, regia magnificentia sepultus est.*

5. *Hic iacet inclitus dux Gode | fridus de Bulion qui totam is | tam terram aquisivit cul | tui Christiano cuius anima regnet | cum Christo. Amen.*

Une autre épitaphe en hexamètres léonins se trouve dans les *Gesta Francorum*, *HHC.*, *Occid.*, III, p. 542, et dans l'Anonyme publié par M. de Vogüé, *Les églises...*, p. 433, ainsi libellée :

Francorum gentis Syon loca sancta petentis
Mirificum sidus, dux hic recubat Godefridus,
Ægypti terror, Arabum fuga, Persidis error;
Rex licet electus, rex noluit intitulari
Nec diademari, sed sub Christo famulari.
Ejus erat cura Syon sua reddere jura,
Catholiceque sequi sacra dogmata juris et æqui;
Totum scisma teri circa se jusque foveri.
Sic et cum superis potuit diadema mereri,
Militiæ speculum, populi vigor, anchora cleri.

Cette inscription eût pu tenir sur les deux faces obliques de la partie supérieure du tombeau. Elle est de même style que celle de Baudouin et semble avoir inspiré les réflexions de Théodoric sur le duc (VI, 4). D'autre part, l'épitaphe *Hic iacet inclitus...* a des particularités graphiques qui sentent le XIII[e] s., et se rapproche beaucoup de l'épitaphe du parvis, qui date de 1236 : *Hic iacet Philippus de Aubingni cuius anima requiescat in pace. Amen.* Elle aurait donc remplacé l'épitaphe métrique durant la trêve signée en 1229. Mais on ne voit aucune raison à ce changement. L'épitaphe *Francorum gentis* n'est peut-être qu'un exercice littéraire de chroniqueur sur le thème de l'épitaphe de Baudouin. Foucher de Chartres n'a pas résisté non plus au plaisir de publier une inscription funéraire de son cru sur les deux princes.

Le roi Baudouin, second Judas Maccabée, espoir de la patrie, vigueur de l'Église, force de l'une et de l'autre, auquel Cédar et l'Égypte, Dan et l'homicide Damas apportaient en tremblant leurs dons et leurs tributs, ô douleur, est enfermé dans cet étroit tombeau [1].

Baudouin II, ou Baudouin du Bourg, s'étant fait transporter à la résidence des patriarches pour mourir près du Saint-Sépulcre, y rendit l'âme à Dieu, le 21 août 1131. « Il fut enseveli, écrit Guillaume de Tyr, parmi ses prédécesseurs, les rois de pieuse mémoire, sous le mont Calvaire, devant le lieu qui est dit Golgotha [2]. » L'endroit paraît être encore à découvert à cette époque. Mais la nouvelle église est certainement bâtie à l'époque de la mort du roi Foulques d'Anjou, gendre de Baudouin II, dont il avait épousé la fille Mélisende. Les termes de Guillaume de Tyr ont ici une autre allure que dans les notices nécrologiques précédentes. Mort le 15 novembre 1144 à Saint-Jean d'Acre, Foulques est transféré peu après à Jérusalem, où il est enseveli « dans l'église du Sépulcre du Seigneur, sous le mont Calvaire, à droite en entrant, près de la porte, parmi les autres rois d'heureuse mémoire, ses prédécesseurs [3] ». Les tombeaux de Baudouin II et de Foulques se trouvaient à l'entrée de la chambre contiguë à la chapelle d'Adam au midi, sur une même ligne que ceux de Godefroy et de Baudouin Ier [4]. Leur emplacement est occupé aujourd'hui par l'escalier occidental du Calvaire.



Fig. 132. — Réfectoire médiéval. Détail d'un chapiteau (*t* du plan, fig. 127).

Baudouin III, fils de Foulques, mort à Beyrouth en 1162, fut le premier souverain qu'on ensevelit le long du chœur. Théodoric en 1172 remarque spécialement son tombeau « richement travaillé, de marbre blanc et contigu au chœur [5] ». A la suite, sur une même ligne, fut érigé en 1173 le

1. Théodoric présente de légères variantes ; nous avons toute confiance dans le fac-similé du P. Horn, p. 51 :

Rex Baldewinus, Judas alter Machabeus,
Spes patriæ, vigor ecclesiæ, virtus utriusque.
Quem formidabant, cui dona, tributa ferebant
Cedar et Egyptus, Dan ac homicida Damascus
Proh dolor! in modico clauditur hoc tumulo.

2. XIII, 28 : *in domum domini patriarchæ, quia loco dominicæ resurrectionis erat vicinior, se transferri præcepit... Sepultus est autem inter prædecessores suos piæ recordationis reges, sub monte Calvariæ, ante locum qui dicitur Golgota.*

3. XV, 27 : *in ecclesia Dominici Sepulchri, sub monte Calvariæ introeuntibus ad dextram, secus portam, inter alios...*

4. L'Anonyme rhénan confond Baudouin II et Baudouin III quand il indique, *RHC., Occid.*, V, p. 516, *juxta murum chori* comme lieu de sépulture du premier. L'ordre de Théodoric (VI, 4) est clair : du nord au sud, Baudouin I, Godefroy, Foulques, Baudouin II.

5. Guill. T., XVIII, 34, se contente de la mention : *in ecclesia Dominici sepulchri ante Calvariæ locum,... honorifice inter suos prædecessores sepulturæ traditus est.*

tombeau du roi Amaury, frère et successeur de Baudouin III[1]. Immédiatement au sud de son père Amaury, on ensevelit en 1185 Baudouin IV le mésiaux, qui fut bientôt rejoint par son neveu, le tout jeune Baudouin V[2]. De tous les sépulcres royaux, le sarcophage de ce dernier était le plus rapproché de la tombe du Sauveur. Son épitaphe, encore lisible au XVIIIe siècle, disait :

> Dans ce tombeau est déposé le septième roi, Baudouin, né de sang royal, que le sort enleva de ce monde dès la première jeunesse pour lui faire posséder les régions paradisiaques[3].

Sur le tombeau de Baudouin V, dont le P. Horn nous a laissé un croquis, était représenté le Christ traité à la manière byzantine et accompagné des deux sigles IC XC. Ces détails furent probablement ce qui sauva durant de longs siècles ce sarcophage de la destruction sournoise qui s'attaqua aux autres tombeaux. Il était en outre orné de conques et de colonnettes doubles entrelacées qui rappellent beaucoup certaines crédences de la mosquée d'Omar. Plus ou moins détériorées dans la suite des âges par une malveillance qui cherchait à se dissimuler derrière des prétextes canoniques, les sépultures des rois francs furent anéanties lors de la restauration goujate de 1810.

Ainsi donc l'espace situé entre les grandes portes et le chœur formait un vestibule dont deux côtés, l'oriental et le septentrional, étaient occupés par les tombes royales. A l'ouest s'ouvraient les bas-côtés circulaires de la rotonde faisant suite au déambulatoire du chœur. C'était sous ces voûtes nouvelles comme sous les anciennes galeries qu'avait lieu tous les dimanches, dans la nuit, de Pâques à l'Avent, une procession où l'on chantait l'antienne *Christus resurgens*, le *Vespere autem* suivi du *Magnificat*[4].

VI. — LES PORTES ET LES ANNEXES MÉRIDIONALES DU SAINT-SÉPULCRE.

La situation de l'entrée principale du Saint-Sépulcre et du parvis est clairement indiquée par ce vieux texte : « De la droiture de l'Ospital estoit la mestre porte del Sepulcre. Devant cele porte del Sepulcre avoit une moult bele place et pavée de marbre[5]. » Ainsi les grandes baies s'ouvraient vers le midi, vis-à-vis des bâtiments des Hospitaliers ou Chevaliers de Saint-Jean. Cette entrée monumentale comprenait le double portail encore existant de nos jours et dont les deux baies, offrant l'une et l'autre un libre passage, étaient munies de battants de bois dur revêtus de bronze[6]. Pour la distinguer de la porte Sainte-Marie, Idrîsi donne à cette entrée le nom de Porte de la Crucifixion[7]. De la description minutieuse de fra Niccolò da Poggibonsi, il ressort qu'en 1346 le linteau sculpté de la porte encore en exercice est indemne de toute lacune (cf. pl. XXIX). Il y voit en effet « come Cristo monte in sull'asina, e 'l poledro allato all' asina », scène mutilée au XVe siècle et dont M. Clermont-Ganneau a eu la bonne fortune de retrouver le fragment enlevé[8]. Comme autres sujets le même auteur signale la résurrection de Lazare, les enfants prenant des palmes, la Cène et le baiser de Judas[9]. De plus, il croit reconnaître dans la mosaïque assez détériorée qui garnissait le tympan de la même porte la Madone avec l'Enfant Jésus. Ce qu'il y a d'assuré, c'est la présence, au XIIe siècle, dans le tympan de l'une des deux baies, d'une

1. XX, 31 : *Sepultus est autem inter prædecessores suos, secus fratrem, in eadem linea, ante locum Calvariæ.*

2. *Hist. anon. des rois de Jérusalem*, ROL., V, p. 238 : (*Baldewynus IV*) *juxta chorum Sancti Sepulchri traditur sepulture... Quintus Baldewynus... juxta predictum avunculum in parvo sepulchro regio extitit tumulatus.*

3. *Septimus in tumulo puer isto rex tumulatus*
Est Baldewinus Regum de sanguine natus
Quem tulit a mundo sors primæ conditionis
Ut paradysiace loca possideat regionis.

Baudouin V est donné comme septième roi parce que Godefroy avait refusé de compter comme tel. Sur ces tombes royales voir QUARESMIUS, II, p. 365; HORN, pp. 50 ss.; DE VOGÜÉ, *Les églises de la T. S.*, pp. 195 ss.; ANGELINI, *Le tombe dei re latini a Gerusalemme*, Pérouse, 1902.

4. JEAN DE WURZ., p. 151 : *Extra hoc altaris sanctuarium et intra claustri ambitum* (c'est-à-dire : en dehors du chœur mais toujours dans l'église) *continetur satis latum spatium circumquaque tam per hoc novum, quam per antiquum præfati monumenti ædificium processioni idoneum...*

5. CONTINUATEUR de Guill. T., IV.

6. THÉODORIC, VII, 1. ANON. grec de 1400, *PG.*, CXXXIII, 982 : Ἤδη ἄλλαις δύο πόρταις τοῦ ναοῦ εἶναι πρὸς μεσημβρίαν, καὶ ἔχουν κολόναις ϛ', καὶ πορφυραῖς γ', καὶ εἶναι καὶ τὰ ἀνδρῆλια γλυπτά.

7. LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, p. 207.

8. *Archives de l'Or. lat.*, II, p. 461, pl. II; cf. *Arch. Res.*, I, 112 ss. FABRI, *Evagatorium*, I, p. 344.

9. *Libro d'Oltramare*, pp. 51 ss.

mosaïque représentant le Christ ressuscité au moment de son apparition à sainte Marie Madeleine; une banderole à la main du Sauveur laissait voir cette apostrophe :

Pourquoi, femme, pleures-tu? voici que tu adores celui que tu cherches. Bien que digne d'être vénéré de nouveau et déjà vivant, ne me touche pas [1].

Une autre inscription de la façade perpétuait la mémoire de la prise de Jérusalem par la valeur des Francs [2]. L'escalier qui aboutissait au vestibule méridional du Calvaire commençait précisément aux montants du portail oriental, qui fut muré dès la fin du XII[e] siècle, probablement sur l'ordre de Saladin. « A main destre tenant de cele porte del Sepulcre avoit unz degrez par ou l'en montoit le mont Escauvaire » : renseignement que l'état actuel des choses rend encore compréhensible (pl. XXV).

Les pèlerins du moyen âge ont célébré à l'envi la splendeur du dallage du parvis [3]. Il paraîtrait donc que ce pavement fut renouvelé à l'occasion de la construction du nouveau chœur et de la façade. Sur le côté est du parvis le pèlerin du XII[e] siècle visitait trois chapelles : la chapelle latine des Trois-Maries à proximité du Golgotha, une autre chapelle desservie par les Arméniens, enfin un tout petit oratoire anonyme [4]. Au XIV[e] siècle, ces sanctuaires nous sont ainsi détaillés: sous l'escalier méridional du Calvaire, Sainte-Marie du Golgotha aux mains des Abyssins, puis Saint-Michel des Géorgiens (d'après certains, des Jacobites), enfin Saint-Jean-Baptiste des Arméniens. Aujourd'hui ces oratoires nous sont connus sous les vocables de S[te]-Marie l'Égyptienne, de Saint-Michel et de Saint-Jacques. Le côté du parvis opposé à la façade de l'église était orné de six colonnes reliées entre elles par des arceaux, délimitant en quelque sorte le territoire du Saint-Sépulcre au midi [5] (cf. fig. 95).

Fig. 133. — Réfectoire médiéval. Détail d'une retombée d'arcade (*y* du plan, fig. 127).

A l'occident du parvis se trouvaient encore les trois chapelles mentionnées par Sæwulf : Saint-Jacques, la Trinité et Saint-Jean [6]. La chapelle de

1. THÉODORIC, VIII, 1. JEAN DE WÜRZ., p. 149.
2. JEAN DE WÜRZ., p. 154. FOUCHER DE CHARTRES, c. 30.
3. On relève chez eux des expressions comme celles-ci : Moult bele place pavée de marbre; *quoddam prætorium quadrangulum, quadratis lapidibus constructum; una bella piazza;* ἡ ἁγία αὐλὴ τοῦ ἁγίου τάφου μαρμαρωπλακομένη.
4. THÉODORIC, VIII, 2. FABRI, I, p. 318, visite la chapelle supérieure du sacrifice d'Abraham « *capella pulchra, vario et polito marmore strata, super montem Calvariæ sita, ad latus crucis rupis, extra tamen ecclesiæ septa* » et près de là une autre belle chapelle en l'honneur de Melchisédek.
5. THÉODORIC, VIII, 2.
6. INNOMINATUS II, *Theod. libellus*, p. 120.

la Trinité renfermait le baptistère, ce qui lui méritait aussi le vocable de Saint-Jean-Baptiste. Bâtie sur un plan carré, elle était recouverte d'une coupole, et enrichie de mosaïques[1]. C'est l'emplacement de l'oratoire Saint-Jean, le plus proche de la rotonde, qui servit de base au clocher médiéval.

Avant l'érection de ce clocher, le Saint-Sépulcre possédait quelques cloches que les Croisés s'étaient hâtés d'introduire dans Jérusalem, où l'usage de tels instruments avait été prohibé jusqu'à leur arrivée. Albert d'Aix est assez explicite à cet égard : « Ainsi, écrit-il, le service divin décemment restauré par le duc catholique (Godefroy) et par les princes chrétiens, ceux-ci firent fabriquer des cloches d'airain et d'autres métaux qui donneraient aux frères (attachés au Saint-Sépulcre) le signal de la psalmodie et de la messe, et inviteraient le peuple à venir y assister. Avant ces jours-là, en effet, on n'avait à Jérusalem ni entendu de tels sons ni vu de tels signaux[2]. » En 1101, lorsque le feu sacré, après s'être longtemps fait attendre, finit par se manifester dans l'édicule, son arrivée fut saluée par les volées joyeuses de toutes les cloches et carillons de la ville[3].

La grosse cloche du Saint-Sépulcre, *campana major*, ne se contentait pas de chanter aux solennités; veillant à la sécurité de la commune, elle donnait, comme la cloche des beffrois, le signal d'alarme aux citoyens menacés. Lorsque, par exemple, campé à Ramleh, où il s'apprêtait à soutenir le choc du sultan d'Égypte, en 1105, le roi Baudouin dépêcha un messager à Jérusalem pour avertir la ville du danger imminent, pour lever des subsides et faire prier dans les églises en vue du succès, ce fut la grosse cloche qui convoqua la nation au Saint-Sépulcre afin qu'elle y apprît les désirs de son prince[4].

Dans les premiers temps de l'occupation franque, les cloches du Saint-Sépulcre durent se balancer sous un abri provisoire ou dans quelque tourelle peu élevée que l'on fit disparaître lorsque la maîtresse tour fut complètement érigée. Un examen, même rapide, du monument, permettant de constater que la décoration et l'appareil de la façade ont été brusquement coupés par un des contreforts de la tour, ne laisse aucun doute sur l'antériorité de la façade par rapport à celle-ci. Le clocher faisait probablement défaut dans le plan primitif du restaurateur médiéval; en tout cas, il n'est pas du même jet que le reste du monument. Le souci de conserver la chapelle byzantine de Saint-Jean qui flanquait la rotonde au midi peut être cause de cette prétérition. D'ailleurs l'œuvre des Croisés a dû se faire par intermittences, et la construction du clocher a bien pu être confiée à un architecte d'une école à laquelle l'architecte de la façade n'appartenait pas. Le distingué prieur du Saint-Sépulcre, Pierre de Barcelone, 1136-1146, aurait remis l'exécution de ce campanile à l'un de ses compatriotes, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. Dans cette hypothèse, le caractère narbonnais de la tour s'expliquerait naturellement. De plus, ce monument pouvait être achevé lors de la dédicace de l'ensemble de l'édifice en 1149. L'absence d'un campanile aux portes d'une belle église romane, comme celle que l'on édifiait, dut paraître sans retard une lacune regrettable. Dans l'Europe occidentale, il était rare à cette époque qu'une église n'eût pas vers son entrée une ou deux tours[5]. D'autre part, les proportions inquiétantes que prenaient les édifices de l'Hôpital, situés en face du Saint-Sépulcre, ne furent probablement pas étrangères à l'exécution du clocher monumental dont on avait fini par concevoir le projet. Pour faire pièce, en effet, au patriarche et au chapitre du Saint-Sépulcre, les Hospitaliers s'étaient mis à bâtir à grands frais des monuments dont

1. Niccolò da Poggib., p. 114 : la chiesa dentro si è storiata, e quasi quadra, e di sopr'a volta, con una tomba (= coupole).

2. *RHC., Occid.*, IV. Albert d'Aix, VI, 40 : ... *campanas ex ære et cæteris metallis fieri jusserunt... Non enim hujusmodi soni aut signa visa vel audita sunt ante hos dies in Iherusalem.* Les cloches ne furent introduites dans le monde byzantin qu'au IXe siècle. A cette époque, Jérusalem était déjà sous le joug des Musulmans, qui prohibaient ces instruments dans leur empire.

3. *Gesta Francorum*, 49 : *tintinnabula signaque per totam urbem pulsata signum novi gaudii et exultationis protestati sunt.*

4. *Gesta Francor.*, 40 : *et pulsata majori campana populum coadunari fecit in basilica sepulcri.* Foucher de Ch., 31 : *Quo manifesto jussum est a patriarcha campanam majorem sonari et gentem ante se totam adunari.*

5. Par exemple, l'église du Cassin bâtie en 1066 : « *in ejus etiam fronte prope balvas majoris ecclesiæ, de quadratis et maximis saxis mirificam arcem quæ vulgo campanarium nuncupatur erexit* ». *Chronic. Cassin.*, III, 26. Voir au sujet des clochers M. de Lasteyrie, *L'archit. relig.*, pp. 382 ss.

l'élévation n'avait d'autre raison que d'écraser l'église rivale, la basilique du Saint-Sépulcre. Il arrivait même que, pendant les sermons du patriarche, les Hospitaliers mettaient en branle toutes les cloches de l'église Saint-Jean pour troubler le prédicateur et son auditoire. A cette querelle de clocher, le chapitre pouvait-il mieux répondre que par un campanile colossal[1] ?

Prenant pour l'emplacement de sa tour la chapelle mitoyenne au baptistère et à la rotonde, l'architecte en consolida la bâtisse trop menue par de solides piliers disposés sur un plan rectangulaire (voir fig. 93). On peut encore juger de la première partie de son œuvre, de celle qui a survécu aux ravages du temps, et remarquer les quatre arcs de décharge, les quatre contreforts destinés à recevoir la poussée des étages supérieurs, et le jour quadrilobé qui agrémente le plein de la face orientale. D'après le dessin du Père Horn, une arcature portée sur quatre colonnettes élancées, tenait lieu dans la face méridionale du jour quadrilobé. Ce détail, aujourd'hui disparu, a fait place à une baraque accrochée aux flancs de la tour. Au-dessus, le premier étage de fenêtres jumelles, dont quelques-unes ont conservé leurs colonnettes engagées, est encore visible. Actuellement la tour se termine aux appuis des fenêtres du second étage, mais les croquis et descriptions anciennes nous mettent à même de prendre une idée de l'œuvre complète, telle qu'elle sortit des mains du constructeur, et de suppléer les vides que lui imposa la suite des siècles. Donc, au-dessus de l'étage encore visible s'élevait un second étage de fenêtres géminées, décorées de colonnettes, qui n'était guère que la répétition du rang inférieur. « Une arcature aveugle, soutenue par des colonnettes engagées, avec une seule fenêtre au centre »[2], formait un troisième étage sur lequel reposait un couronnement assez composite. La partie inférieure de ce couronnement comprenait une rangée de dentelures ogivales surmontée de créneaux en degrés d'escaliers qui auraient pu à eux seuls terminer élégamment la tour. Mais il convenait qu'appartenant à un édifice à coupole, celle-ci fut coiffée d'un comble renflé. Aussi voyait-on, de huit frontons triangulaires ou gables courant au-dessus de la bordure crénelée, surgir les côtes d'une coupole polygonale qui mérita d'être comparée à un diamant à facettes. L'impression générale de cette œuvre est assez bien rendue par Niccolò da Poggibonsi, en 1346 : « Il detto campanile si è quadro,



Fig. 134. — Console médiévale dans la chapelle copte des Saints-Anges (?) (o du plan, fig. 127).

ricolto con molte belle finestre, colonnate, di marmo, e in cima è fatto come uno diamante; e in cima si è un poco di colonna, però che di sopra soleva essere una croce[3]. » La précieuse vue dessinée en 1483 par Bernard de Breitenbach (fig. 135) nous en conserve d'ailleurs beaucoup mieux encore la physionomie.

C'est de l'arabe Idrîsi, en 1154, que l'on tient la première mention du clocher du Saint-Sépulcre.

1. *Exordium Hospital.*, 9. *RHC.*, *Occid.*, V, 403.
2. De Vogüé, *Les églises de la T. S.*, 207.
3. *Libro d'Oltramare*, c. 38, p. 113.

Cet auteur signale, en effet, au-dessus de la porte méridionale, dite porte de la Crucifixion, le *kambinâr*[1], c'est-à-dire le *campanarium* ou clocher de l'église qui appartenait, par sa situation, aux groupes des édifices paroissiaux. Une antique description en langue vulgaire place à droite en sortant de l'église « li closchiers del Sepulcre. Et si avoit une chapele que l'en apeloit Sainte Trinité.

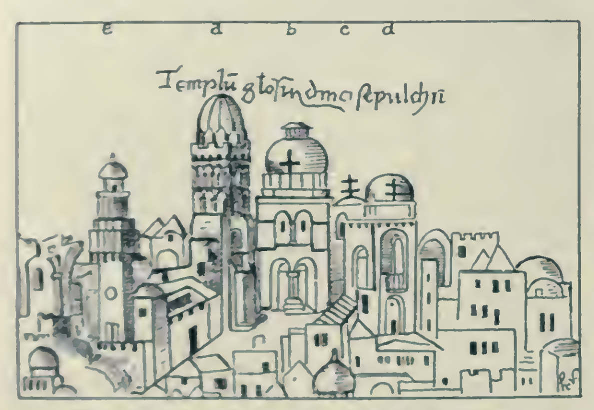


Fig. 135. — Le Saint-Sépulcre à la fin du xve siècle.

D'après la vue dessinée par Bernard de Breitenbach. *a*, clocher. — *b*, dôme de la basilique. — *c*, petit dôme au-dessus du Calvaire (cf. fig. 54). — *d*, chapelle de N.-D. des Francs. — *e*, minaret de la mosquée *el-'Omariyeh* (cf. t. Ier, pl. III) et ruines des arcades occidentales de l'Hôpital. — La vue est prise du sud-est.

Cele chapele estoit moult grant. Car l'en i espousoit toutes les fames de la cité. Et la estoient les fonz ou l'en baptizoit les enfanz[2] ». Ces locaux, on l'a vu au chapitre v, existent encore avec la même destination sur le côté ouest du parvis.

En 1187, le clocher devint muet : Saladin fit enlever la croix qui le surmontait et briser les cloches, dont on voyait encore au xve siècle les restes suspendus aux traverses[3]. Il respecta toutefois la construction qui demeura intacte jusqu'au second tiers du xvie siècle. Aussi durant cette période la beauté de la tour est célébrée dans toutes les langues : Bello è il campanile — *pinaculum in modum turris pulcherrimum* — il y a ung beau clouchier et hault de pierre, mès il n'y a nulle campane, car les Sarrazins ne le veullent — Καμπανάριον ὡραιότατον, etc. Pour le pèlerin grec, de qui sont ces dernières paroles, le campanile apparaissant de loin avec la toiture de la rotonde et la coupole du chœur donne l'idée de la Sainte Trinité[4]. Le premier monument de Jérusalem qui se manifeste à Fabri, toutes les fois qu'il revient de Béthanie, c'est la haute tour de pierre blanche annexée au Saint-Sépulcre[5].

La dégradation du clocher commença en 1545. Un tremblement de terre abattit alors sa coupole polygonale, son diamant taillé, qui, dans sa chute, fit effondrer la coupole du baptistère. Le campanile de Bethléem fut aussi très éprouvé par la catastrophe. Dans la lettre où il relate ces faits à un Crétois de ses amis, le patriarche Germanos ajoute que ces deux clochers étaient les seuls que les Arabes eussent respectés jusqu'ici. Faute d'une restauration qui n'eût jamais été autorisée, on régularisa et l'on munit d'un chaperon les murs découronnés. Sauf une brèche au midi, le campanile dressa encore fièrement ses ogives et ses arcatures pendant près de deux siècles : « Au bout qui touche à l'église, écrit le P. Nau en 1674, il y a une haute tour quarrée, qui servoit autrefois de clocher. Elle est d'une riche architecture, et on y distingue trois étages, qui sont ouverts de tous costez de grandes fenestres, et ornés de quantité de colonnes de marbre blanc. On m'a dit que les Mahométans ont souvent tenté d'en faire un Madené, c'est-à-dire le lieu où ils font leurs cris de jour et de nuit, pour avertir de prier Dieu... Ceux qui ont osé y monter, et profaner ce sacré clocher de leur voix impie, ont été sur l'heure même miraculeusement châtiez, et la punition dont Dieu les a frappez, a été si rude, que d'autres n'ont pas eu la hardiesse de l'entreprendre[6]. »

Le vent et la pluie, s'engouffrant librement dans la tour privée de toiture, finirent à la longue par en compromettre la solidité et achevèrent l'œuvre néfaste des secousses du sol. En 1719, le délabrement était tel que la chute du clocher menaçait sérieusement l'existence de la rotonde elle-même. On dut démolir alors deux étages et demi, selon le

1. Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 207.

2. Contin. de Guill. T., 4. *RHC.*, *Occid.*, II, p. 494. Une porte mettait ces chapelles en communication directe avec la rotonde. « Et cele chapele si estoit tenanz au Sepulcre si que il i avait une porte par ou l'en entroit el moustier ». Thénosoniz, VI, 2.

3. S. Antonin, *Hist.*, II Part., tit. 17, cap. 9, § 15 d'après Quaresmius, *Elucid.*, II, 435.

4. Anon. grec de 1400, *PG.*, CXXXIII, 972.

5. *Evagatorium*, I, p. 344.

6. *Voyage nouveau*, p. 146. Cet état est fort bien rendu par un *fac-similé* que possède le *Rathaus* d'Augsbourg.

P. Ladoire, qui fut mêlé à ces travaux [1]. Les Grecs s'adjugèrent une bonne part des matériaux provenant de la démolition. On peut encore voir dans la chapelle de Saint-Constantin, contiguë aux galeries supérieures de la rotonde, quelques belles colonnettes de marbre prises au campanile [2].

Un escalier d'une quarantaine de marches, faisant pendant à celui de la porte Sainte-Marie, permettait au visiteur qui se trouvait sous le clocher de regagner immédiatement la rue du Patriarche [3]. Ces degrés devaient être aussi en communication avec les bâtiments du Patriarcat grec, qui paraît avoir occupé depuis fort longtemps les abords immédiats du Saint-Sépulcre au sud-ouest. Au IXe siècle, le moine Épiphane signalait au bas du Patriarcat une église sans trône. Cette église est évidemment la chapelle du baptistère [4]. Au début du XIIe siècle, la situation est la même. L'église de la Résurrection, suivant le Russe Daniel, possédait, en haut, de vastes appartements où demeurait le Patriarche [5]. L'oratoire du *Spoudi*, mentionné par le même pèlerin, à 150 sagènes du Calvaire, à l'occident, comme l'endroit où Marie et les saintes femmes s'étaient tenues pendant le crucifiement, appartenait vraisemblablement au groupe des édifices patriarcaux [6].

Quant aux cérémonies qui se déroulaient sous les voûtes du nouveau chœur ou sous la coupole de la rotonde, elles étaient en général celles de la liturgie latine. Cependant, il y avait, en plus, des usages locaux qui nous ont été conservés dans un ancien rituel [7]. Le mercredi *in capite jejunii*, les cendres étaient imposées au Calvaire. C'était au Calvaire aussi que l'on adorait, le vendredi saint au matin, la relique de la Croix, et que l'on célébrait la messe des présanctifiés. Le patriarche latin présidait la cérémonie du feu sacré. Des gens pieux étaient chargés d'aller constater si la lumière du ciel brillait dans les lampes, après des milliers de *Kyrie eleison* vociférés par la multitude et après une procession autour de l'édicule avec la relique de la vraie Croix. Également empruntée au *typicon* des Grecs la petite scène des myrrhophores au tombeau à l'aube de Pâques. Le cérémonial prescrivait aussi diverses processions dans le cloître, dans le déambulatoire, à la rotonde, aux fonts baptismaux, à l'Invention de la Croix en des circonstances déterminées.

1. LADOIRE, *Voyage fait à la T. S.*, p. 131.
2. Elles sont signalées comme telles dans le *Proskynetarion* de B. Johannidès, p. 242. Jadis, les voyageurs pouvaient lire sur une des pierres de la tour le nom de son auteur, Jourdain : *Jordanis me fecit*. Aujourd'hui l'inscription a disparu sous le badigeon.
3. THÉODORIC, VI, 5.
4. M. ÉPIPH., 3. Cf. Chrys. PAPADOPOULOS, Τοπογραφικὸν σημείωμα περὶ τοῦ παλαιοῦ ἐπισκοπείου Ἱεροσολύμων, dans la *Néa Sion*, V, p. 455.
5. KHITROWO, *Itin. russes en Orient*, p. 14.
6. Peut-être est-ce l'oratoire actuel de Panagia Melæna qui remplace le Spoudi du moyen âge.
7. KOHLER, *Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre*, dans *ROL.*, VIII, pp. 411-423.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE X

THÉODORIC, *Libellus de Locis Sanctis* (TOBLER, pp. 10 ss. ; citat. THÉODORIC).

1. — **1.** Ecclesia dominici sepulchri mirifico fulgens opere ab Helena regina constat esse fundata, cujus exterior murus quasi per circuli circumferentiam traductus ipsam ecclesiam facit esse rotundam. — **2.** Locus autem dominici sepulchri vicem centri in ipsa ecclesia obtinet, cujus dispositio ædis est opus super ipsum sepulchrum erectum et marmoreo tabulatu decenter ornatum. Non integram circuli habet circumferentiam, sed ex ipso circulo versus orientem duo parvi parietes procedentes et tertium recipientes tria in se continent ostiola, tres in latitudine, septem in altitudine pedes habentia, quorum unum ab aquilone, secundum ab oriente, tertium a meridie patet. Ab aquilonali intratur, a meridiano exitur, orientale custodum sepulchri usibus vacat. Inter hæc tria ostiola et quartum, quo ad ipsum sepulchrum intratur, altare quidem parvum, sed reverendum habetur, ubi corpus dominicum, antequam sepulturæ daretur, positum fuisse a Joseph et Nicodemo narratur. Denique super os ipsius speluncæ, quod retro ipsum altare situm est, ab eisdem per picturam musivi operis corpus Domini sepulturæ mandatur, adstante domina nostra, ejus matre, et tribus Mariis bene ex evangelio notis cum aromatum vasculis, supersedente etiam angelo ipsi sepulchro et lapidem revolvente atque dicente : Ecce locum, ubi posuerunt eum. Inter ipsum quoque foramen et ipsum sepulchrum linea per hemicyclum in longum porrigitur hos continens versus :

Christo surgenti
locus et custos monumenti.
Angelus et vestis
fuit estque redemtio testis.

Hæc omnia musivo opere pretiosissimo sunt depicta, quo opere tota illa domuncula est decorata. Utræque vero januæ acerrimos habent custodes, qui non minus quam sex, nec plus quam duodecim simul intromittunt; nec enim plures loci capit angustia. Per aliam, postquam adoraverint, januam exire compelluntur. — 3. Ipsum autem os speluncæ nonnisi rependo cruribus quislibet vult intrare, quod pertransiens optabilem thesaurum invenit, sepulchrum videlicet, in quo benignissimus Dominus noster Jesus Christus triduo requievit, pario marmore, auro et lapidibus pretiosis mirifice decoratum. Tria in latere rotunda habet foramina, per quæ ipsi lapidi, in quo Dominus jacuit, optata peregrini porriguntur oscula, duos et semis pedes in latitudine, cubitum virilem et pedem habens in longitudine. Planities vero inter ipsum sepulchrum et murum posita tantum obtinet spatii, ut quinque homines versis ad sepulchrum capitibus locum habeant geniculatim orandi. — 4. Extrinsecus igitur circa ipsum opus decem columnæ sunt dispositæ, quæ sibi impositos gestantes arcus cancellatum efficiunt circillum, cui limbus suppositus est, hanc aureis litteris insculptam continens scripturam : Christus resurgens ex mortuis jam non moritur. Mors illi ultra non dominabitur, quod enim vivit, vivit Deo. Cæterum ad caput ipsius, quod ad occidentem versum fuit, altare ferreis parietibus et januis atque seris circumseptum continetur cancellis cypressinis varia pictura decoratis et tecto ejusdem generis similiter decorato ipsis parietibus incumbente. — 5. Tectum ipsius operis ex tabulis cupreis decoratis consistit, in medio foramine rotundo existente, circa quod columnellæ in circuitu constitutæ et arculos impositos gestantes superpositum tectum simile ciborio continent. Super tectum quoque ipsum crux deaurata et super crucem columba continetur similiter deaurata. Inter duas autem columnellas superius ab arcubus, in singulis suis arcubus, singulæ lampades dependent in circuitu. — 6. Similiter quoque inter inferiores columnas per circuitum binæ lampades dependent. Circa ipsos vero arcus inferiores ipsi versus in unoquoque arcu descripti sunt, quos nequaquam propter colorum in quibusdam abolitionem legere potuimus; nos tamen sex in tribus arcubus tantum ad planum valuimus comprehendere :

Venit in hunc loculum, qui condidit antea sæclum.
Ejus adis tumulum, cito fac, ut sis mihi templum.
Cernere gratum | quem cupit agnum | concio patrum,
Ephrata natum, | Golgotha passum, | petra sepultum,
hic protoplastum | vexit ad astrum, | dæmonis astum
vicit, et ipsum | surgere lassum | dans, ait : Assum.

Circa ferreum vero parietem ad caput, ut diximus, constitutum, cui cancelli superpositi sunt, linea per circuitum porrigitur hos continens versus :

Mors hic deletur | et nobis vita medetur.
Hostia grata datur, | cadit hostis, culpa lavatur.
Cælum lætatur, | flent tartari, lex renovatur.
Ista docent, Christe, | quia sanctus sit locus iste.

II. — 1. Cæterum pavimenta ipsius ecclesiæ pario et vario marmore speciosissime sunt constrata. Ipsa vero ecclesia quadratis columnis VIII, quæ vocantur pilaria, et XVI rotundis columnis de uno lapide existentibus inferius sustentatur, superius vero, quam inferius et superius sicut ecclesia Aquisgrani testudinata est, octo similiter pilariis et XVI columnis fulcitur. — 2. Cymatium inferius, quod per totam ecclesiam circulariter traductum est, græcis litteris descriptum est per totum. Spatium vero muri, quod medio atque superno cymatio interjacet, musivo opere incomparabili specie præfulget, ubi in fronte chori vel supra arcum sanctuarii, eodem quidem opere, sed antiquo, gratissimo vultu puer Jesus refulgens umbilico tenus cernitur ipse depictus, ad sinistram vero ipsius manum mater sua, ad dextram autem Gabriel archangelus illam notam depromens salutationem : Ave Maria, gratia plena etc... Hæc salutatio tam latine, quam græce circa ipsum Dominum Christum descripta est. — 3. Ulterius quoque ad dextram partem XII apostoli per ordinem eodem opere sunt depicti, habentes singuli eulogias Christi mysteriis competentes in manibus suis. In medio autem eorum Constantinus imperator pro eo, quod una cum matre Helena ipsius ecclesiæ fundator exstitit, in fenestra muro non profunde imposita regali munificentia trabeatus consistit. Post apostolos quoque sanctus Michael archangelus mirifice decoratus effulget. — 4. Sequitur ad sinistram ordo XIII prophetarum, qui omnes ad ipsum speciosum puerum versas habentes facies et prophetias olim ab ipso eis inspiratas manibus præferentes venerabiliter locuti sunt. In quorum medio e regione sui filii sancta Helena regina magnifice decorata consistit. — 5. Ipsi deinde muro tectum plumbeum cypressinis laqueariis sustentatum incumbit, habens grande et rotundum in supremo foramen, per quod immissum superne lumen totam ecclesiam perlustrat; nec aliam fenestram habet.

III. — 1. Præterea sanctuarium vel sancta sanctorum, a Francis postea opere mirifico constructum, hujus ecclesiæ corpori adjunctum est, qui etiam divinas in ea laudes die ac nocte delectissime celebrant, scilicet canonicis horis prope cursum virginis Mariæ ... Principale altare nomini et honori Domini salvatoris articulatum est, retro quod patriarchalis sedes sita est, supra quam icona dominæ nostræ permaxima et reverendissima, simul et icona beati Johannis Baptistæ, nec non et tertia icona paranymphi sui sancti Gabrielis ab arcubus sanctuarii dependent. In ipsa autem sanctuarii cælatura ipse Dominus noster Jesus Christus, in sinistra crucem ferens, dextra Adam tenens, cœlum imperialiter intuens, giganteo passu sinistro pede levato, dextro adhuc in terra posito, cœlos penetrat, circumstantibus his : sua scilicet matre et beato baptista Johanne et omnibus apostolis. Sub cujus pedibus linea de muro ad murum per ipsum hemicyclum porrecta hanc continet scripturam :

Crucifixum in carne laudate
et sepultum propter nos glorificate
resurgentemque a morte adorate.

Dehinc in linea superiore per idem hemicyclum ducta hæc continetur scriptura : Ascendens Christus in altum captivam duxit carnem, dedit dona hominibus. — 2. Circa medium vero ipsius chori altare cavum et parvum, sed reverendum habetur, in cujus pavimento cruciola in rotundo circulo est impressa, hoc significans, quod Josephus et Nicodemus corpus dominicum de cruce depositum ibi deposuerunt ad lavandum. — 3. Ante ostium vero ipsius chori altare non mediocre habetur, quod ad Surianorum tantummodum spectat officium. Denique, peractis a Latinis quotidie divinis officiis, Suriani vel ibidem ante chorum sive in aliqua ecclesiæ abside divinos

decantare solent hymnos, qui etiam plura in ipsa ecclesia habent altariola nullorumque nisi suis usibus apta vel concessa. Hæ sunt professiones sive sectæ, quæ in ecclesia hierosolymitana divina peragunt officia, scilicet Latini, Suriani, Armenii, Græci, Jacobini, Nubiani. Hi omnes tam in conversatione, quam in divinis officiis suas quisque habent differentias. Jacobini in suis festis Hebræorum more tubis utuntur.

IV. — Moris est in ecclesia sancti sepulchri, in sabbato sancto paschæ oriente sole tam in ipsa ecclesia, quam in cunctis aliis per civitatem constitutis ecclesiis, materiale lumen exstinguere et lumen cælitus venturum expectare, ad quod lumen recipiendum una ex lampadibus argenteis, quarum ibi septem dependent, ante ipsum sepulchrum præparatur. Totus deinde clerus et populus in magna et anxia exspectatione constitutus, donec Deus manum suam de alto emittat, præstolantur, sæpius, aliis adjunctis precibus, Deus adjuvet et sanctum sepulchrum alta vociferatione non sine lacrymis intonantes. Interim tam patriarcha sive alii episcopi, qui ad susceptationem sacri ignis conveniunt, quam et alius clerus cum cruce, in qua maxima portio ligni dominici continetur, nec non et aliis sanctorum reliquiis sæpius orandi causa visitare ipsum sepulchrum solent, lustrantes etiam, si Deus adhuc luminis sui gratiam vasi ad hoc constituto immiserit. Solet quippe ipse ignis in certis horis et locis sæpe exhiberi. Nam aliquando circa horam primam, aliquando circa tertiam vel sextam sive nonam horam vel etiam completorii tempore solet advenire. Aliquando quoque ad ipsum sepulchrum, aliquando ad templum Domini, nonnunquam ad sanctum Johannem solet venire. Ipsa vero die, qua nos pauperes cum aliis peregrinis in ipsius sancti ignis eramus exspectatione, statim post horæ nonæ tempus sacer ille ignis advenit, cum ecce concrepantibus ecclesiasticis signis munia missalis officii per totam civitatem persolvebantur, baptisteriis et cæteris officiis antea peractis. Mox vero ut sacer ille ignis advenerit, antequam aliquis suam candelam præter patriarcham accendat, ad templum Domini solet repræsentari.

V. — **1**. Ab occidentale fere enim parte in exitu ecclesiæ ipsius, quo per gradus amplius quam XXX ad plateam ab ecclesia ascenditur, ante ipsum exitum capella in honore beatæ Mariæ habetur, cui presunt Armenii. — **2**. Item ad sinistram ecclesiæ a septentrionale parte capella in honore sanctæ crucis existit, ubi etiam ipsius venerabilis ligni magna portio auro et argento inclusa tenetur, quæ sub Surianorum custodia consistit. Rursus ab eadem parte juxta ipsam capellam versus orientem summe venerabilis habetur capella, in qua altare reverendum honori sanctæ crucis articulatum et ejusdem beati ligni maxima pars auro, argento et lapidibupretiosis, ita ut videri apte queat inclusa summa cum res verentia in locello speciosissimo observatur, quod etiam salutare signum adversus paganos in bello, cum necessitas exigit, gestare solent christiani. Hæc etiam capella musivo opere mirabiliter est decorata. Hanc autem crucem Heraclius, romanus imperator,... christianis restituit. — **3**. Juxta ipsam quoque capellam versus orientem ad obscuram quamdam capellam per XX fere gradus intratur, ubi altare itidem venerandum existit, sub cujus pavimento cruciola cernitur impressa. In quo loco Dominus noster Jesus Christus reclusus fuisse perhibetur, quando de judicio Pilati ad locum passionis diutius exspectavit, donec ei et facies velaretur et in Calvaria crux constitueretur, ut in ea posset appendi. — **4**. Item post ipsam capellam altare in honore sancti Nicolai existit. Dehinc porta claustralis, qua in claustrum intratur canonicorum, quod circa sanctuarium est constitutum. Post claustralis autem ambitus circuitionem ex alia parte ecclesiam intrantibus occurrit imago crucifixi supra ipsam claustralem portam ita depicta, ut cunctis intuentibus magnam inferat compunctionem, circa quam isti versus descripti sunt.

> Aspice, qui transis, qui tu mihi causa doloris.
> Pro te passus ita, pro me tu noxia vita.

VI. — **1**. Dehinc versus orientem XXX et amplius gradus ad venerabilem beatæ Helenæ reginæ capellam extra ipsam ecclesiam sitam descenditur, ibi in ejus honore altare venerandum habetur. Hinc iterum ad dextram partem per XV vel paulo plus gradus in subterraneum specum descenditur, ubi in dextro specus ipsius angulo cavum altare et sub eo crux pavimento impressa cernitur, in quo loco ipsa regina crucem dominicam reperisse narratur : ubi altare in honore sancti Jacobi habetur. Ipsa quoque capella nullam habet aliam fenestram nisi magnum superne foramen. — **2**. Ex alia nihilominus parte ecclesiæ vel in dextro retro chorum altare decorum existit, in quo pars magna columnæ, circa quam Dominus ligatus et flagellatus est, consistit. — **4**. Exinde ad meridiem ante ipsius ecclesiæ januam quinque sepulchra videntur, quorum unum pretioso opere factum de pario marmore et choro contiguum fratris est regis Hierosolymorum nomine Baldewini, secundum regis Baldewini, fratris ducis Godefridi, super quod tale scriptum est epitaphium :

> Hic est Balduwinus alter Judas Machabæus,
> spes patriæ, decus ecclesiæ, virtus utriusque.
> Quem formidabant, cui dona, tributa ferebant
> Cedar et Ægyptus, Dan et homicida Damascus.
> Proh dolor in modico clauditur hoc tumulo.

Deinde tertium sepulchrum fratris est ipsius, ducis Godefridi, qui ipsam civitatem Hierosolymam... recuperavit... Quartum sepulchrum patris est istius regis seu Emalrici ; quintum patris abbatissæ sancti Lazari. — **5**. Iterum fere ad meridiem janua paret, per quam in capellam intratur sub turri campanaria constitutam, et ex illa in aliam capellam reverentia plenam, honori beati Johannis Baptistæ adscriptam transitur, in qua etiam baptisterium exstat. Et ex ipsa rursus in tertiam capellam pervenitur. De prima autem gradibus XL vel plus ascenditur ad plateam.

VII. — **1**. Restat nunc de monte Calvaria dicere, qui sicut oculus in capite, ita ipsa in illa resplendet ecclesia, unde per filii Dei mortem et sanguinis effusionem lux et vita nobis proveniet æterna. Ante ipsius ecclesiæ introitum sive januam solido ære indutam, quæ etiam duplex esse dignoscitur, gradibus fere XV ad quoddam parvum, sed cancellatum et picturis decoratum ascenditur consistorium, cujus desuper adstantes custodes et januas observantes, quantos volunt peregrinos intrare, permittunt, ne forte ex magna compressione, quæ sæpius ibi solet accidere, oppressio aliqua sive periculum mortis eveniat. — **2**. De illo quoque vestibulo per aliud ostium tribus ascenditur gradibus in capellam veneratione et reverentia cunctis sub sole locis supereminentem, quæ quatuor fornicibus grandi robore præditis erecta subsistit, cujus pavimenta omnigeno marmore egregie

constrata, testudo vero sive cælatura ipsius prophetis, David scilicet, Salomone, Isaia et quibusdam aliis, scripta passioni Christi consonantia manu gestantibus, musivo opere in ea depictis nobilissime est adornata, ita ut illi operi nullum sub cœlo posset æquari, si tantum clare posset videri. Nam propter circumstantes fabricas locus idem aliquantulum obscuratur. — 3. Locus autem, ubi crux ipsa stetit, in qua salvator mortem pertulit, versus orientem alto gradu elatus, pario et nobilissimo marmore ex sinistra parte constratus, foramen rotundum et adeo latum, quod caput fere posset intrudi, ostenditur, in quo crux ipsa defixa fuisse dignoscitur : in quod peregrini caput et faciem ob ipsius crucifixi amorem et reverentiam solent imprimere. Ad dextram vero ipse mons Calvaria, altius verticem attollens, pavimento longam, latam et valde profundam rimam ex scissura, quam in morte Christi sustinuit, demonstrat. Insuper anterius horribili foramine hiscens, sanguinem, qui de latere pendentis in cruce Christi cucurrerit, usque ad terram se emisisse testatur. In cujus summitate peregrini cruces, quas de terris suis secum illo adduxerint, solent deponere, quarum magnam ibi copiam vidimus, quas omnes custodes Calvariæ in sabbato ignibus solent exurere. — 4. Altare venerandum in ea habetur, et in parasceve omne diei illius officium a patriarcha et clero ibidem percelebratur. In sinistra altaris parte, in muro ipsius, crucifixi imago miræ pulchritudinis est depicta, adstante ad dextram Longino cum lancea latus pungente, a sinistra Stephaton cum spongia et arundine acetum offerente, adstante etiam ad sinistram matre, ad dextram Johanne, per circuitum vero ipsius duo grandes porriguntur lineæ litteris græcis per totum descriptæ. Ad dextram quoque ipsius altaris jam mortuum Christum Nicodemus et Joseph de cruce deponunt, ubi etiam hoc est descriptum : Descensio Domini nostri Jesu Christi de cruce. — 5. Hinc per XV gradus in ecclesiam descenditur et ad capellam,[7] quæ Golgatha vocatur, reverendam quidem, sed obscuram pervenitur, retro quam fenestra profunda exstat, quæ finem scissuræ, quæ Calvaria illo descenderat, intuentibus demonstrat. In quo loco sanguis Christi, qui per scissuram illuc cucurrerat, restitisse perhibetur. — 6. Præterea super arcum ipsam Golgatham concludentem vel in latere Calvariæ versus occidentem constituto tabula quædam in pariete depicta perspicitur, in qua hi versus aureis litteris descripti esse videntur :

Est locus iste sacer, sacratus sanguine Christi.
Per nostrum sacrare sacro nihil addimus isti.
Sed domus huic sacro circumsuperædificata
est quinta decima quintilis luce sacrata
cum reliquis patribus a Fulcherio patriarcha.

VIII. — 1. Ante fores ecclesiæ inter duas januas Dominus Christus reverendo habitu quasi jam a morte resurgens consistit, ad cujus pedes Maria Magdalena... jacet, cui Dominus chirographum porrigit hos versus continens :

Quid mulier ploras? | Jamjam quem quæris adoras.
Me dignum recoli, | quem jam vivum tu modo tangere noli.

2. Exeuntibus ecclesiam versus meridiem ocurrit quoddam prætorium quadrangulum, quadratis lapidibus constructum, ad cujus sinistram partem juxta Golgatha exterius capella trium Mariarum in honore habetur, quam Latini tenent. Ulterius quoque ad meridiem alia capella exstat, cui præsunt Armenii. Inde ulterius parvula quædam existit capella. In exitu vero ejusdem planitiei ad sinistram platea testudinata occurrit rebus referta venalibus. A fronte ecclesiæ ipsum forum venalium rerum se repræsentat. In qua fronte sex columnæ superius arcuatæ consistunt, ubi ex templo versus meridiem ecclesia et hospitale beati Johannis Baptistæ offertur.

CHAPITRE XI

LE SAINT-SÉPULCRE, DU XII[e] SIÈCLE A NOS JOURS

§ 1. *De 1187 à 1300*[1].

Après la défaite de Ḥaṭṭîn, Balian et le patriarche font enlever les revêtements d'argent de l'édicule pour battre monnaie en vue d'équiper des troupes. Maître de la ville de Jérusalem peu de temps après, Saladin, suivant l'exemple du calife Omar, épargne la basilique (1187), malgré des avis contraires. Il permet à quatre desservants chrétiens d'y demeurer, tout en interdisant l'accès des Lieux Saints aux pèlerins. Cette prohibition dure jusqu'au traité de 1192, dans lequel on stipule aussi que des religieux ou prêtres latins pourront vivre au Saint-Sépulcre. Saladin fait enlever la croix extérieure de l'église et briser les cloches. Des soufis sont installés dans la résidence des patriarches latins, qui prend le nom de Khânqah; elle est parfois appelée *maison des prêtres*, en raison de sa première destination.

La trêve signée avec Malek el-Qâmel, en 1229, Frédéric II se couronne lui-même dans la basilique du Saint-Sépulcre, sur laquelle l'interdit vient d'être lancé par l'archevêque de Césarée, au nom du patriarche de Jérusalem. Durant la cérémonie « onques n'i ot prelat, ne prestre, ne clerc qui i chantast, ne riens i deist ». Les chanoines réguliers desservent de nouveau l'église pendant les dix années de la trêve[2]. En 1244, les Kharesmiens massacrent les fidèles et les prêtres qu'ils trouvent au Saint-Sépulcre, abattent l'entablement de marbre de l'édicule, endommagent les sépulcres royaux, envoient à la Mecque comme trophée des colonnes qui se trouvaient devant le monument. La pierre de l'Ange est brisée, un fragment est transporté par les Arméniens à la maison de Caïphe. Les pèlerinages ne sont point interrompus, même à l'époque troublée de Bibars. Les Latins prêchent et célèbrent la messe au Saint-Sépulcre en 1294 comme en 1284.

§ 2. *XIV[e] siècle*[3].

En 1335, trois caloyers grecs logent dans l'église; vers cette date quelques Franciscains sont aussi à demeure dans la même église; ils y sont certainement installés en 1345. Les Musulmans détiennent les clefs de la basilique et de l'édicule. La visite des pèlerins et l'installation des divers rites ne se font qu'au prix de grosses sommes d'argent. Dès la fin du siècle précédent, la pierre de l'Onction

1. Sources : *Recueil des Histor. des Croisades*, *Occid.*, II, pp. 70, 374, 563; *Orient.*, IV, pp. 338, 340; III, pp. 293, 321; V, p. 64; II, p. 198. Moudjir ed-Dîn (Sauvaire), pp. 77-79. Dosithée, Περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, p. 804. S. Antonin, *Hist.*, II Part., tit. 17, cap. 9, § 15 : « *Capta Jerosolyma, omnes ecclesiarum campanas, malleis confringi fecit. Vidi ego in campanili sancti sepulchri adhuc campanas confractas; quas usque in diem hodiernum, in vituperium christianorum, saraceni suspensas tenent* ». Burchard du Mont Sion, p. 71. Ricoldo de Monte Crucis, p. 112. Wilbrand de Oldenborg, p. 185. Ces trois auteurs d'après l'éd. Laurent, *Peregrin. medii xvi quatuor*.

2. C'est probablement de cette période que datent la sépulture et l'épitaphe de Philippe d'Aubigny à la porte du Saint-Sépulcre : *Hic : iacet : Philippus : de Aubingni : cuius anima : requiescat : in pace : Amen*. Cette épitaphe, découverte par M. Mauss en 1867, échappa au vandalisme des Orientaux, grâce à sa position sous un banc de pierre qui servait aux gardiens musulmans du Saint-Sépulcre, quand ils percevaient le droit l'entrée des pèlerins. La taxe ayant été supprimée en 1831 par Ibrahim Pacha, ce banc n'avait plus sa raison d'être.

3. Sources : Jacques de Vérone, *Revue de l'Orient Latin*, III, pp. 184 ss. Niccolò da Poggibonsi, *Libro d'Oltramare*, pp. 68-70, 86 s., 93-108. Ignace de Smolensk (Khitrowo), pp. 149 s. Gréthénios, pp. 170-174. Anonyme grec de 1400, *PG.*, CXXXIII, 976, 980

a été transférée devant la grande porte, et l'on montre une colonne de la Flagellation en pierre rouge différente de celle qui se trouve sous l'autel des Impropères. Cette seconde colonne prend place dans une niche de la chapelle Sainte-Marie, à droite de l'autel.

Les mosaïques de l'abside de Sainte-Marie, où célèbrent les Mineurs, et celles des chapelles grecques situées au pied du clocher sont encore très visibles en 1345, sauf quelques parties délabrées. En 1400, tandis que les Latins ont un tableau dans l'édicule, représentant la scène de la Résurrection à laquelle assiste saint François, les Grecs ont placé sur l'autel du chœur une peinture où Dieu le Père est entouré de quatre évangélistes et de séraphins pleins d'yeux. On voit également dans le chœur qu'ils détiennent, cette inscription qui en dit assez long, si on l'applique aux autres rites : « Dieu est avec nous, sachez-le, nations, et cédez la place ». A côté des Grecs et des Latins, on voit encore officier sur les divers autels de la basilique les Géorgiens ou Ibères, les Arméniens, les Jacobites, les Coptes, les Abyssins, les « Chrétiens de la ceinture ». La procession des Rameaux et la cérémonie du feu sacré se célèbrent en commun, malgré la diversité des langues. En ces circonstances, la basilique est ouverte à tous les chrétiens du pays.



Fig. 136. — Le Saint-Sépulcre au début du XV[e] siècle [1].

S'il favorise la conservation du monument, le huis clos imposé le reste de l'année au Saint-Sépulcre aide à la naissance du folk-lore mystérieux et à l'extraction intempestive des reliques. Ici, l'humidité qui suinte sur les colonnes de la chapelle de Sainte-Hélène devient des larmes versées sur la Passion du Christ : e dicesi che sempre piangono la passione di Gesù Cristo, e così debbono fare, infino al generale iudizio. Là, sous le rond de pierre qui marque l'apparition de Jésus à Madeleine, on entend le forgeron, qui a forgé les clous de la Croix, frapper éternellement sur l'enclume. Ailleurs, c'est la cuvette de Pilate où retentissent des bruissements d'eau courante, le siège d'où sainte Hélène jetait de l'argent aux terrassiers pour hâter leurs recherches, etc. Des pèlerins, comme Jacques de Vérone, se munissent de ciseaux et de pics, pour enlever des fragments de roc au Calvaire, à Sainte-Hélène, à la Prison, à la colonne de la Flagellation.

§ 3. *XV[e] siècle* [2].

Grâce à la faveur des ducs de Bourgogne, les religieux latins jouissent d'une situation privilégiée. Les clefs de l'édicule sont entre leurs mains et personne ne peut y célébrer sans leur assentiment. Ils ont, en outre, la chapelle de Sainte-Marie, où se trouve comme au XII[e] siècle une relique de la Croix, et quelques locaux attenants à la chapelle ; ils possèdent aussi un autel sur le Calvaire et sur le lieu de l'Invention de la Croix. Le chœur et la Prison sont aux Grecs. Au Calvaire, les Géorgiens supplantent les Arméniens. Les Jacobites ont la pierre de l'Onction ; les Syriens, l'autel adossé au Saint-Sépulcre. Les Abyssins, dont les rites sauvages étonnent les Occidentaux, ont la chapelle des

1. Miniature d'un ms. de la bibliothèque patriarcale orthodoxe, au Caire. Le ms. est un recueil hagiographique et liturgique très tardif, mais groupant des documents beaucoup plus anciens. D'après les légendes inscrites sur la miniature, on peut la croire dérivée de l'« Anonyme grec » de 1400. Sur la coupole : ἀπ' ἐδῶ κατεβαίνει τὸ ἅγιον φῶς, « par ici descend le feu sacré » (cf. *supra*, p. 265, n. 2). Au-dessous : ἄσκεπος, « sans toit ». La « basilique », τὸ καθολικόν, le Calvaire, τὸ Γολγοθᾶ et la sainte porte », ἡ ἁγία πόρτα — portes orientales en ruines — sont faciles à reconnaître. Photographie due à l'aimable obligeance de M. le prof. G. Arvanitakis, du Caire.

2. Sources : Le Seigneur de Caumont, *Voyaige d'Oultremer*, pp. 49 ss. Louis de Rochechouart, *Voyage à Jérusalem*, dans *Revue de l'Orient Latin*, I, pp. 249-254. F. Fabri, *Evagatorium*, I, pp. 281-353. Cf. Anonyme grec de 1400, 982. Couret, *Notice historique sur l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, pp. 230 ss.

Impropères et une hutte de nattes sur le parvis. La chapelle de Sainte-Hélène est détenue par les Syriens qui vivent aux abords de la basilique sous la tente. Chassés du Calvaire, les Arméniens ont acheté du soudan une partie des tribunes de la rotonde où ils ont établi un chœur et des habitations.

La visite du sanctuaire se fait en procession suivant l'ordre de la procession quotidienne. On fait des chevaliers du Saint-Sépulcre. Après une veillée de prières dans l'église, le candidat entend la messe dans l'édicule; un chevalier, invité par lui, confère ensuite les insignes suivant le rite de la chevalerie au postulant qui prête finalement le serment d'usage. Le Seigneur de Caumont, passant à Rhodes dans son pèlerinage à Jérusalem, prend avec lui le chevalier Sancho de Chaux, pour recevoir de sa main l'ordre du Saint-Sépulcre. L'épée est présentée en même temps par le chevalier et le religieux célébrant[1].

Des pèlerins commencent à s'enquérir de l'authenticité des colonnes de la Flagellation, de l'intégrité du tombeau du Christ, des raisons naturelles des phénomènes folk-loriques. L'examen de l'édicule est rendu difficile par l'épaisse couche de suie résultant de la fumée des lampes et des cierges; on constate cependant que le roc en fait la minime partie et que la maçonnerie y entre pour une grande part. Les mosaïques de la rotonde tombent cube par cube; celles du Calvaire sont très obscurcies. Les Latins ne croient plus au feu sacré. Les cierges qui ont brûlé un instant au Saint-Sépulcre sont réputés d'une grande efficacité dans les accouchements. Les Orientaux font des remèdes avec la roche de la grotte de Sainte-Hélène; musulmans et chrétiens ont l'habitude de déposer dans cette grotte des poils de la partie du corps qui les fait souffrir pour obtenir du soulagement.

Des chrétiens fort pauvres logent dans les ruines du couvent des chanoines. Les chapelles grecques sises au pied du clocher sont fort délabrées. Les pèlerins du monde grec logent dans les salles du palais des patriarches et dans la chapelle extérieure où se trouve un regard donnant à l'intérieur de la rotonde. Nulle réparation de l'église ou des édifices adjacents n'est autorisée, sauf quelques retouches à l'édicule.

§ 4. *XVI[e] siècle*[2].

A la suite de la reprise de Jérusalem par les Sarrasins et des déprédations de la horde kharesmienne, l'édicule n'a pas été sans subir quelques retouches. Les musulmans eux-mêmes n'ont pas tardé à murer la porte nord et la porte sud de la chapelle de l'Ange pour ne laisser de libre que l'accès ouest, dont ils gardent jalousement la clef durant de longues années. Deux lucarnes seulement ont été ménagées à la place des deux portes murées; elles seront désormais maintenues dans les restaurations postérieures. Ouverte en 1435, puis en 1504, la tombe du Christ l'est encore en 1555. Chaque fois les religieux, autorisés à enlever la dalle qui recouvre le Sépulcre, se pourvoient d'abondantes reliques. En 1504, le Père Maur de Saint-Bernardin trouve au fond du tombeau une dalle de marbre longue de trois pieds et large d'un pied. Le Père Boniface de Raguse y voit, en 1555, un morceau de bois, un reste de tissu d'or, et un parchemin avec ces deux mots encore lisibles *Helena Magni*... Cette trouvaille s'accorde difficilement avec les ouver-

Fig. 137. — L'édicule du Saint-Sépulcre depuis la restauration de 1555.
D'après le dessin de Bernardino Amico, à la fin du XVI[e] siècle.

1. Plus tard, le gardien du Mont Sion pourra conférer seul l'ordre du Saint-Sépulcre, sans l'assistance d'un parrain.

2. Sources : BONIFACE DE RAGUSE, *Liber de perenni cultu T. S.*, pp. 28 ss.; 278 ss. QUARESMIUS, *Elucidatio T. S.*, II, pp. 374 ss.; 387 s. HORN, *Ichnographiæ locorum et monumentorum T. S.*, édité par le P. GOLUBOVICH, pp. 70 s.; 108-114; 243-245. COTOVIC, *Itiner. hierosol.*, pp. 172, 179 ss. GREFFIN-AFFAGART, *Relation de Terre Sainte*, pp. 68 ss. DOSITHÉE, Περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, p. 1166. *Codices* géorgiens dans Ἑκατονταετηρὶς τοῦ πανιέρου ναοῦ τῆς Ἀναστάσεως, pp. 152 s.

tures antérieures, si l'on prétend que ces objets remontent à l'époque de Constantin. Quoi qu'il en soit, l'édicule du moyen âge est complètement rasé pour faire place à une nouvelle construction en 1555. Le nouvel édicule (fig. 137), qui nous est parfaitement connu par les relevés de Bernardino Amico et de Quaresmius, et par la description de Cotovic, s'élève sur un plan barlong pentagonal. La chapelle de l'Ange est carrée à l'extérieur ; mais se termine à l'intérieur par une absidiole adossée à la chambre sépulcrale. Le mur extérieur de cette chambre est flanqué de dix colonnes supportant une arcature aveugle et une corniche ; un élégant ciborium surmonte le tout. Sauf la forme polygonale, on a suivi d'assez près le plan médiéval.



Fig. 138. — La rotonde du Saint-Sépulcre à la fin du XVIIe siècle.
Section occidentale d'après le dessin de LE BRUYN, *Voyage au Levant*, 2e éd. (1725), t. II, face p. 213.

Dix ans auparavant, en 1545, le clocher perd sa coupole par suite d'un tremblement de terre. Dans sa chute, la toiture du clocher enfonce la coupole de la chapelle où les Grecs ont leur baptistère et qui est nommée, chez plusieurs de leurs auteurs, temple de la Résurrection, à cause du souvenir de l'apparition de Jésus à sainte Madeleine qu'ils localisent en cet endroit. Tandis qu'on se contente de munir d'un chaperon les murs de la tour découronnée, la chapelle demeure privée de sa coupole jusqu'à nos jours.

Profitant de la captivité des Franciscains, en 1537, ou selon d'autres en 1571, les Coptes élèvent contre la paroi occidentale de l'édicule un détestable réduit qui dépare l'ordonnance de la rotonde.

En 1588, le cardinal Ferdinand de Médicis fait exécuter par le dominicain Domenico Portigiani, à qui l'on doit une des trois portes de la primatiale de Pise, un autel de bronze avec des reliefs très artistiques représentant le crucifiement, la mort, la déposition, l'embaumement, la sépulture et la résurrection du Christ. L'œuvre est envoyée

aux Pères Franciscains pour être placée sur la pierre de l'Onction. Les Grecs s'opposent énergiquement à l'installation de cet autel, gagnant à leur cause le cadi de la ville par des raisons ridicules. Après avoir été colloqué en divers endroits, le *paliotto* de fra Portigiani a fini par occuper une place fort honorable. On peut le voir aujourd'hui dans la chapelle du Calvaire, où il figure comme autel de la Crucifixion. Son origine est clairement attestée par les armes du cardinal duc et par l'inscription suivante gravée sur cuivre :

FERD. MEDICES MAGs DVX ETRae PIETATIS SIGNVM ·D·D· MDLXXXVIII.

FRATER DOMINICVS PORTISIANVS CONVENTVS SANCTI MARCI DE FLORENTIA.

ORD. PRAED. ROM. PROV. PROFESSVS FECIT ANNO DOMINI NOSTRI MDLXXXVIII.

La situation privilégiée des religieux latins s'affirme non seulement dans les restaurations qui leur sont concédées, mais aussi dans le rôle qu'ils jouent lors des grandes cérémonies. Autour d'eux gravitent les Orientaux, unis de vieille date ou convertis de la veille : Maronites, Arméniens, Syriens et Éthiopiens. Le gardien du Mont Sion préside les offices de la Semaine sainte, auxquels prend part une foule très bigarrée qui fait entendre quatre ou cinq idiomes. Les Latins prêtent leurs autels aux frères unis. Ainsi, les Éthiopiens célèbrent au Calvaire la messe du Vendredi saint. Ils portent ensuite en procession un Christ articulé qu'ils déposent sur la pierre de l'Onction et sur le tombeau du Sauveur, au milieu des larmes et des hurlements. Lorsque, vers la fin de ce siècle, les Éthiopiens retourneront au schisme, les Franciscains leur refuseront leurs autels et adopteront la procession éthiopienne du Vendredi saint. De plus, les galeries supérieures ou *catechumena*



Fig. 139. — La basilique à la fin du XVIIe siècle. Vue intérieure prise d'ouest.
D'après le dessin de LE BRUYN, *op. l.*, face p. 244. — Au 1er plan, le *Compas*; au centre, l'iconostase grecque barrant la vue de l'abside dont on n'aperçoit que la galerie et la conque; à droite et à gauche, les tribunes des collatéraux.

appartiennent en partie aux Latins, en partie aux Arméniens. Les Grecs célèbrent leurs offices dans le chœur; ils possèdent aussi l'autel situé sous l'arc triomphal de la rotonde, à l'entrée du chœur. Au cours de ce siècle, une tertiaire de saint François et deux Franciscains, pour avoir prêché le Christ dans les rues ou dans la mosquée d'Omar, sont brûlés sur le parvis du Saint-Sépulcre.

§ 5. *XVIIe et XVIIIe siècles*[1].

Le xviie siècle se passe en vives contestations. Les Grecs et les Arméniens accroissent leur domaine aux dépens des autres rites. Par suite de l'extrême pauvreté, qui ne leur permet pas de payer au gouvernement la redevance exigée des tenanciers de sanctuaires, les Géorgiens sont évincés de la basilique vers 1644, et les Abyssins vers 1668. Sans l'appui de l'ambassade de France à Constantinople, les Latins eussent été, de leur côté, chassés de l'édicule.

Au début du xviiie siècle, la répartition des sanctuaires est à peu près celle qui existe de nos jours. Les Latins, cependant, sont plus avantagés alors qu'aujourd'hui. Ils ont l'édicule du Saint-Sépulcre, la partie méridionale du Calvaire avec l'ancien vestibule extérieur transformé en chapelle, la pierre de l'Onction, la chapelle de l'Apparition, le lieu de l'Invention de la Croix, et la majeure partie des galeries inférieures et supérieures de la rotonde. Outre le grand chœur, où ils ont été longtemps confinés, les Grecs possèdent la Prison, les chapelles de Saint-Longin et des Impropères, quelques réduits autour de la rotonde et près du Golgotha, la moitié nord du Calvaire et la chapelle d'Adam, achetées aux Géorgiens. Les Arméniens détiennent Sainte-Hélène, la Division des vêtements et une partie des galeries supérieures de la rotonde. La vilaine chapelle adossée au mur occidental de l'édicule avec un réduit sous les portiques, tel est l'apanage des Coptes qui ont bien de la peine à se maintenir. Les deux gardiens coptes vivent de la charité des custodes des autres rites. Pour une pitance, ils soufflent à l'orgue des Franciscains, balaient l'église ou fourbissent les chandeliers. Les Syriens ont la chapelle contiguë au tombeau dit de Joseph d'Arimathie, sans avoir toutefois le droit de demeurer dans la basilique. Avant 1674, les Grecs ont acquis les immeubles en ruines qui forment aujourd'hui le couvent de Saint-Abraham, avec la chapelle du Sacrifice d'Isaac. Jusqu'alors les Abyssins y gîtaient dans un amas de gourbis; en déblayant, on retrouve une ancienne chapelle, dite des Apôtres : simple annexe occidentale du réfectoire des chanoines, restaurée aujourd'hui en chapelle du Sacrifice d'Isaac, non sans quelque survivance du vocable antique « chapelle des Apôtres ». La cour du cloître des chanoines est occupée par un verger appartenant aux Coptes.

Dès la fin du xviie siècle, on pense sérieusement à restaurer la coupole de l'Anastasis qui menace ruine. La charpente de Monomaque a plus de six siècles d'existence. Malgré l'autorisation octroyée par la Porte en 1691, la chose traîne en longueur à cause de l'opposition des Grecs, qui revendiquent pour eux-mêmes le droit de réparer ce qui est en mauvais état. Un guet-apens arrête quelques années les apprêts de la restauration. Finalement, en 1719, tandis que le patriarche Chrysanthos obtient de réduire le clocher dont le délabrement est une menace constante pour les constructions avoisinantes et de réparer quelques parties de ses possessions, le marquis de Bonnac, ambassadeur de France, se fait délivrer, moyennant la mise en liberté de cent cinquante prisonniers turcs, un firman, aux termes duquel les religieux Latins sont autorisés à refaire la coupole de l'église de la Résurrection et d'exécuter d'autres réparations nécessaires. L'exécution de ces travaux n'est pas sans soulever de grosses difficultés. A la vue des préparatifs, trois cents Maugrebins, descendants des Maures de Grenade, s'ameutent contre les Frères Mineurs et les auraient massacrés sans l'énergique attitude du gouverneur de la ville. Enfin, sous la protection de trois

1. Sources : Nau, *Voyage nouveau*, pp. 145 ss. Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem en 1697*, pp. 117 ss. *Mémoires du chevalier* d'Arvieux, II, chap. 11, pp. 117 ss. D. Borrely, *Voyage de la Terre Sainte*, copie manuscrite. P. Roger, *La Terre Saincte*, pp. 102 ss. Le Bruyn, *Voyage au Levant*, II, pp. 241 ss. (avec planches). Horn, *Ichnographiæ T. S.* (*De templo SS. Sepulchri*), pp. 18 ss.; *Appendix historica*, pp. 149 ss., et les annotations savantes de l'éditeur. Ladoire, *Voyage fait à la Terre Sainte*, pp. 70 ss.; 103 ss. Nous ne citons pas le mémoire de Néophyte le Chypriote, publié par Papad.-Kerameus, *Analecta*, II, pp. 405 ss.; il fourmille d'erreurs grossières.

cents soldats, les travaux suivent leur cours. « Après le départ du vizir Osman, qui nous laissa trois cents hommes de ses troupes à notre solde, écrit le P. Ladoire, ainsi que je l'ai déjà dit, nos ouvriers qui étoient au nombre de cinq cents, commencerent de mettre la main à l'œuvre, les uns à tailler les pierres, les autres à ouvrer le bois, les autres à faire les échafaudages. Les Grecs qui avoient eu la permission du Grand Seigneur, de faire abbattre deux étages et demi du grand clocher de l'église du Saint-Sépulcre, qui menaçoient ruine, n'en ayant pas voulu faire la dépense, nous céderent leurs droits, et les pierres que nous en ferions descendre. Nous entreprîmes de le faire, jugeant que ces pierres, qui étoient d'une masse et d'une beauté extraordinaires, payeroient de beaucoup au delà les journées des ouvriers que nous y employerions. » Revenant sur leur cession, les Grecs s'adjugèrent une bonne part des matériaux, quand ceux-ci se trouvèrent entassés sur la terrasse de l'église. « On commença ensuite, poursuit le même narrateur, à faire les échafaudages pour travailler à la coupe (= coupole), ils furent faits à dix ponts, ils étoient d'une solidité à porter une citadelle. On descendit ensuite tous les bois, dont la coupe étoit construite : on peut dire qu'ils ne tenoient que par miracle, ils étoient presque tous pourris, excepté ceux qui composoient le sommet coronal ou l'œil de ladite coupe... Le 15 du mois de juillet (1719) le Bacha et les Capigis se rendirent à l'Église du Saint-Sépulcre, pour examiner s'il étoit nécessaire de faire abbattre les maisons du Santon et la Mosquée jointe à ladite coupe. Ayant considéré que cela étoit nécessaire, ils ordonnerent qu'on le fît incessamment... Elles furent abbatuës en moins d'une heure, par la diligence extraordinaire de nos ouvriers, que nous tenions tout prêts, pour commencer la démolition au premier ordre qui leur en seroit donné. Ils démolirent la fabrique de pierre qui avoit été toute couverte et embellie de quatorze belles images à la mosaïque, sçavoir des douze Apôtres, du grand Constantin et de Sainte Hélene. Le vingt-cinq du même mois, nous fîmes la bénédiction de la premiere pierre qu'on plaça en même tems, pour commencer la réparation de la coupe qui couvre le Saint-Sépulcre, elle fut finie le 16 septembre. J'ai déjà dit quelle est sa hauteur (41 pics), son épaisseur et le reste; les maisons dudit Santon et sa mosquée furent rebâties en même tems, et beaucoup plus belles qu'elles n'avoient jamais été, les voûtes des galleries furent aussi refaites toutes à neuf, de la longueur de six ou sept canes, et toutes les murailles de l'intérieur de notre Hospice furent réparées dans les endroits qui en avoient besoin [1]. »

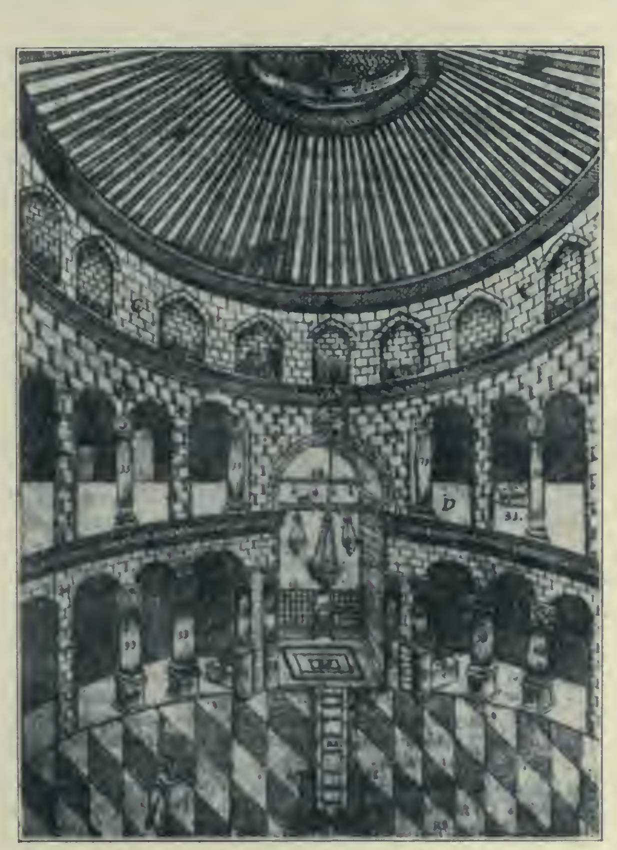


Fig. 140. — La rotonde du Saint-Sépulcre à la suite des restaurations de 1719
Section orientale, avec l'arc triomphal et le chœur. — D'après HORN, *Ichnographiae...*, p. 45, avec l'obligeante autorisation du R. P. Golubovich.

1. LADOIRE, *op. l.*, pp. 130 ss. Cf. sa description détaillée de la coupole, pp. 93 ss. L'architecte fut l'Avignonnais *Vincentius Vincente,* qui vint à Jérusalem en 1706.

Ainsi, en 1719, le tambour et la toiture de la rotonde sont totalement remis à neuf. Mais la restauration se fait suivant le plan exact de ce qu'on démolit (cf. fig. 140); le firman est catégorique sur ce point et les inspecteurs ont l'œil. La nouvelle coupole comprend cent trente-deux poutres apparentes en pin de Belgique, que recouvrent deux mille planches revêtues de plomb. Malgré les représentations des restaurateurs sur les inconvénients d'une coupole ouverte, les Turcs exigent le maintien de l'ouverture centrale « de trente pieds de diamètre, et fermée seulement d'un treillis de fer pour empêcher les oiseaux d'entrer ». La fabrique de pierre ou tambour « est faite de pierres de taille, toutes d'une masse tres considérable, et accrochées les unes aux autres avec de longs et gros crampons de fer; elle a de hauteur six pieds et demi, et d'épaisseur un pied et demi; la corniche a de largeur deux pieds et demi et deux pouces; dans tout le rond interne de la corniche il y a quatorze niches qui sont comme de grandes fenêtres rondes par le haut, obliques par les côtez, et murées à moitié par le dehors ». Les mosaïques du tambour ont dû nécessairement disparaître. Par la même occasion, les autres, assez délabrées, sont enlevées, et pendant plusieurs années les marchands du parvis vendront aux pèlerins de jolis cubes dorés provenant de la démolition. A l'extérieur, la coupole est appuyée de quatre gros contreforts, l'un au midi, l'autre au nord. « La Mosquée du Santon, ajoute le P. Ladoire, qu'on a rebâtie en même-tems, sert de pilastre à la partie qui regarde le couchant. Une maison dudit Santon sert aussi de pilastre à la partie qui regarde le levant. » Le tambour est supporté par huit colonnes de marbre et dix pilastres qui forment la galerie supérieure. Le portique inférieur comprend « quatorze grosses colonnes de marbre et six gros pilastres de pierre de taille sans y comprendre les deux grands piliers qui soutiennent la grande arche qui est, comme je l'ai déjà dit, l'entrée du chœur des Grecs, et qui sert de chœur à nos religieux lorsqu'ils chantent la Messe dans le Saint-Sépulcre ». Pour cette partie de l'église ronde, les restaurations se sont bornées à la consolidation de quelques piliers et à un badigeon général composé de plâtre, de lait et de blanc d'œuf, remplaçant les mosaïques tombées ou arrachées, et les revêtements de marbre enlevés par les Turcs. Au-dessus du grand arc, les armes de l'ordre des Frères Mineurs sont figurées comme témoignage de leurs travaux et de leur propriété, avec la date 1720 [1].

Le couvent des Frères reçoit quelques modifications importantes. De l'ancienne chapelle Sainte-Madeleine, qui fut sous les Croisades l'oratoire de la vraie Croix, on fait une sacristie. On crée également une cuisine et des cellules. La pierre de l'Onction en porphyre vert demeure recouverte d'une dalle de marbre blanc portant les armes franciscaines, les deux bras croisés. Les mosaïques du Calvaire sont soigneusement conservées dans la partie que détiennent les Latins. Celles de la partie nord et celles du chœur des Grecs disparaissent sous un enduit de chaux.

Les Arméniens surélèvent le dallage de la chapelle Sainte-Hélène; dans les deux réduits qui flanquent le grand escalier, ils emmagasinent leur huile, et des matériaux de construction. Les Latins refont le pavage du lieu de l'Invention de la Croix et l'escalier qui y conduit. Les chapelles du déambulatoire sont encore fermées par d'élégants grillages.

Dès 1560, le trou de la Croix était orné d'une plaque d'argent agrémentée de scènes en relief, œuvre ou don d'un moine ibère, comme l'indiquait l'inscription courant sur l'encadrement : Μνήσθητι κ(ύρι)ε τοῦ δούλου τοῦ θεοῦ παπᾶ Σίλα ἱερομονάχου Ἰβήρου. Ἐτελειώθη... Αφξ' Χ(ριστο)ῦ. Cette plaque, qui rappelait trop clairement le séjour des Géorgiens aux Lieux Saints, est remplacée, en 1703, par une autre de même forme et de travail analogue, donnée par les Cantacuzènes de Valachie. En même temps, l'intérieur du trou de la croix est revêtu de lames de métal, sauf en un point où il reste possible de toucher la roche.

Le 14 mai 1728, l'édicule, toujours exposé aux intempéries, subit des réparations. Le Père Elzéar Horn, qui assiste à ces travaux, déclare que la chambre du Sépulcre n'est pas de roc vif, comme plusieurs se l'imaginent, mais de grosses pierres de taille reliées entre elles par du ci-

1. C'est en ce même endroit qu'en 1810 le calfat Comninos inscrira son nom et la date de sa restauration.

ment[1]. La disposition intérieure de l'édicule ne reçoit aucune modification. La pierre de l'Ange est réduite, depuis les Kharesmiens, à un petit cube de rocher posé sur le sol. Le plan extérieur tend de plus en plus à la forme rectangulaire. Pour le revêtement, on s'est contenté de remployer les matériaux déjà utilisés par Boniface de Raguse en 1555 ; ce sont des plaques de marbre blanc veiné de gris, constellées de graffites et d'écussons gravés par les pèlerins. Quant aux dix colonnes qui flanquent l'édicule à l'extérieur, elles ne sont pas toutes de même forme : huit sont octogones, la neuvième est torse, la dixième est ronde et lisse. On fait disparaître ce qu'il y a de disparate dans cette ornementation en couvrant le Saint-Sépulcre de tentures, du moins les jours de fête. Le ciborium qui surmonte l'édicule conserve sa forme traditionnelle : sa petite coupole recouverte de plomb porte sur douze colonnettes accouplées dont sept sont de porphyre et six de marbre blanc. Boniface de Raguse les aurait obtenues des Grecs qui les avaient fait venir du Sinaï. La restauration du XVIIIe siècle, il faut le reconnaître, fut menée d'une façon intelligente ; en dépit du changement de matériaux, l'édifice conserva sa physionomie antique.

§ 6. *XIXe siècle*[2].

Dans la nuit du 12 octobre (30 septembre du vieux style) 1808, un incendie ayant éclaté dans la chapelle des Arméniens située dans la partie méridionale de la galerie supérieure de la rotonde, le feu gagne rapidement les poutres de la grande coupole et les combles du chœur de l'église. La coupole ne tarde pas à s'effondrer ainsi que le tambour qui la supporte. L'ardeur du feu fait éclater colonnes et pilastres, soulève les marbres qui revêtent l'édicule et le dallage du sanctuaire. La bâtisse de l'édicule, sa porte même, en bois ouvragé incrusté de nacre, ne subissent cependant aucune atteinte sérieuse. La voûte et la coupole du chœur, l'autel et les stalles sont fortement endommagés. Le feu respecte la chapelle et le couvent latins, la crypte de Sainte-Hélène et une grande partie du Golgotha.

Profitant des embarras dans lesquels les guerres napoléoniennes ont jeté l'Europe, les Grecs obtiennent, en mars 1809, un firman du sultan Mahmoud II les autorisant à restaurer la basilique du Saint-Sépulcre. Un architecte de Mytilène, dont la présomption n'a d'égale que l'ignorance, Comninos le Calfat, fait ses offres de services. Les autorités religieuses ne peuvent ne pas accepter le dévoûment de celui qui est pour elles ὁ καλλιτεχνικώτατος βασιλικὸς Ἀρχιτέκτων Κομνηνός, compliment démenti par son œuvre. Les hommes du métier sont plus près de la vérité quand ils déclarent, comme M. Mauss, que « le nom de ce Grec moderne mérite d'être placé à côté de celui d'Érostrate », ou qu'ils lui décernent, comme M. le marquis de Vogüé, le titre de « maçon ».

En juillet, les deux battants de la grande porte d'entrée sont remplacés par deux nouveaux battants travaillés par des artisans grecs à l'intérieur du patriarcat, puis on procède à la réparation du chœur. Les anciens degrés de l'abside sont renouvelés sauf deux restés intacts. On pose les fondements d'une nouvelle iconostase, on masque les faisceaux de colonnes médiévales par de lourds piliers en maçonnerie, on élève des murailles entre ces piliers, on bâtit les avant-murs du Calvaire en 26 jours, tant on a hâte d'effacer tout vestige compromettant. Puis vient le tour du Saint-Sépulcre. Malgré son état de conservation reconnu par les Grecs eux-mêmes, il est rasé jusqu'au sol, en octobre 1809. Le moine Maxime Symée, qui surveille les travaux, consigne à ce propos dans son journal des remarques intéressantes sur l'état du tombeau. Il déclare que, lorsqu'on eut abattu l'ancien

1. *Ichnographiæ*, p. 27 : *Altera capella interior est prædictæ continua, non, ut plures existimant, ex viva rupe excisa, sed grossis lapidibus quadratis cæmento consolidatis extructa uti propriis oculis vidi, dum intrinsecus restaurata fuit anno 1728, die 14 Maji.*

2. Sources : GOLUBOVICH, dans sa préface à l'ouvrage du P. HORN, *Ichnographiæ*. Σ. Δημητριάδης, Ἡ πυρπόλησις τοῦ ναοῦ τῆς Ἀναστάσεως κατὰ τὸ 1808. Η. Θεμέλης, Ἡ τελευταία ἀνοικοδόμησις τοῦ ναοῦ τῆς Ἀναστάσεως, dans Ἑκατονταετηρὶς... τῆς Ἀναστάσεως, pp. 270-319. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, *Analecta*, III, pp. 113 ss. DE VOGÜÉ, *Les églises de la Terre Sainte*, pp. 227 ss. MISLIN, *Les Saints Lieux*, II, pp. 310 ss.; 805 ss. MAUSS, *Église du Saint-Sépulcre à Jérusalem*, pp. 17, 31 ss. *Note sur une ancienne chapelle*, *Revue archéol.*, 1890. B. JOANNIDÈS, Προσκυνητάριον τῆς ἁγίας γῆς, κεφ. ε', pp. 183 ss. ; κεφ. στ', pp. 203 ss. *Νέα Σιών*, 1909, pp. 214 ss. Fr. LIÉVIN DE HAMME, *Guide-indicateur de la T. S.*, 4e édit., I, pp. 230 ss.

édicule dont le revêtement avait souffert de l'incendie, il vit à nu ce qui restait de l'ancienne grotte, σπήλαιον. Il put constater qu'elle avait été pratiquée dans la pierre dure nommée *malaky* par les gens du pays (λίθος μέλεκι, ἤτοι βασιλικός). Les parois de roc n'existaient plus qu'au nord et au midi. Au levant et au couchant, la chambrette était bâtie; elle avait également un plafond construit. Quant au sol, il était formé par le rocher naturel tant dans le Sépulcre que dans la chapelle de l'Ange. Cette chapelle était tout entière en maçonnerie. Le tombeau proprement dit n'est plus un banc de roc, comme jadis (il serait difficile qu'il en fût ainsi après toutes les déprédations exercées sur ce saint lieu à travers les siècles); c'est une auge dont trois côtés sont formés par des plaques de marbre, et dont le quatrième seul, celui du nord, est constitué par la paroi de roc de la chambrette. Il est même à croire que les deux parois taillées encore existantes ne s'élèvent pas très haut au-dessus du sol.

En mars de l'année 1810, le nouvel édicule, τὸ θεῖον Κουβούκλιον, *divinum Cubiculum*, est achevé. Il apparaît, au sortir des échafaudages, couvert d'inscriptions grecques tirées de l'Écriture ou de la liturgie. Il est regrettable que le restaurateur ait tenu si peu compte des traditions architecturales qui avaient été gardées si scrupuleusement par ses devanciers. Mais ceux-ci étaient des hommes de goût; ils eussent à coup sûr répudié ce que Pierre Loti appelle « le grand kiosque de marbre, d'un luxe à demi barbare », qui se dresse aujourd'hui sous la coupole. Non seulement les proportions de l'édicule ont été accrues, mais encore l'espace de la rotonde a été réduit par les entrepôts installés dans le déambulatoire inférieur. L'Anastasis a par suite beaucoup perdu de son antique majesté. Sous les voûtes des bas-côtés où se déroulaient les pompeuses processions, vous avez ici un magasin de cierges et d'eulogies, là un amas de bidons d'huile, ici les hardes d'un gardien pêle-mêle avec les raiforts et les concombres dont il fait ses repas, ailleurs un grabat en désordre. A la requête de Méhémet-Ali, les Grecs durent rétablir la bicoque des Coptes à l'ouest du Saint-Sépulcre. Le Calfat s'est surpassé dans l'exécution de cette horreur. Plût à Dieu qu'elle n'eût pas eu plus de durée que la *qoubbeh* dont il coiffa la rotonde, qui ne put tenir plus de cinquante ans. Signalons finalement la pose d'une nouvelle pierre de l'Onction en marbre rouge et la démolition des tombeaux des rois Francs. Au cours des travaux furent extraites de copieuses reliques du sommet de la roche du Golgotha et du noyau rocheux du Saint-Sépulcre, destinées à récompenser l'église de Constantinople de ses bons soins dans l'obtention des firmans. La dédicace de l'église ainsi restaurée eut lieu le 13 septembre 1810.

« Dès 1852, écrit Victor Guérin, la grande coupole, bien que refaite depuis quarante ans à peine, était déjà très détériorée; dix ans après, elle menaçait ruine. A la suite de longues négociations, on commença à la reconstruire en 1863; ce travail fut achevé en 1868, aux frais communs de la France, de la Russie et de la Turquie, qui envoyèrent chacune un architecte choisi par elles pour mener à bonne fin cette importante entreprise.

« La coupole que l'on voit maintenant est élégante, savamment conçue, et fait honneur à l'architecte français, M. Mauss, qui en a dressé le plan. Les peintures qui l'ornent intérieurement sont gracieuses et dues à un autre Français, M. Salzmann. Malheureusement, je ne puis m'empêcher de regretter qu'elles n'offrent aucun caractère religieux. Les trois gouvernements qui s'étaient associés pour cette œuvre voulaient sans doute, par cette absence d'emblèmes religieux, imposée aux architectes et aux artistes, neutraliser en quelque sorte la coupole, ainsi que le saint édicule qu'elle recouvrait[1]. »

Les peintures ne sont pas appréciées toujours avec l'impartialité de Guérin[2]. Quoi qu'il en soit de son élégance, cette décoration est déjà fort dégradée, comme si le ciel de la coupole souffrait de ne point participer au délabrement général.

1. Guérin, *Jérusalem*, pp. 324 ss.

2. Cf. v. g. Dalman, *Palästinajahrbuch*, III, 1907, p. 54.

LIVRE TROISIÈME

LES SANCTUAIRES DU MONT DES OLIVIERS

CHAPITRE XII

GETHSÉMANI

I. — DU Ier AU XIIe SIÈCLE.

§ 1. *Les données bibliques.*

Au sortir de la dernière cène, Jésus et ses disciples se dirigent vers le mont des Oliviers[1]. Bientôt hors de la ville, ils ne tardent pas à franchir le lit desséché du Cédron[2] et à se trouver au lieu dit Gethsémani[3]. Dans le but d'en tirer quelque éclaircissement topographique, on a soumis l'étymologie de ce vocable à diverses dissections qui sont loin d'avoir la même valeur. Quelques auteurs ont pensé pouvoir ramener ce nom au composé sémitique *gath-simani*, גַּת־סִימָּנֵי[4], dont la signification « le pressoir des signaux » serait à rapprocher de l'usage, noté dans le Talmud, d'indiquer la néoménie au loin par des feux allumés sur le mont des Oliviers[5]. Peut-être serait-ce à une telle hypothèse qu'il faudrait attribuer l'origine des leçons *Gedsamani* (*Veronensis*), *Gethaseman* (éthiopien), *Gadsemon* (syr. sinaït. et peschittâ), qui, pourtant, peuvent aussi bien être considérées comme des altérations de la lecture correcte. En tout cas l'étymologie proposée n'est guère recevable. On ne voit pas très bien la relation d'un pressoir avec les signaux de la néoménie; d'autre part, nous devrions dans cette hypothèse chercher Gethsémani au sommet du mont des Oliviers, ce qui nous est interdit par les plus anciens témoignages.

Quant à la leçon Γεσσημανεί présentée par le codex de Bâle et d'autres de la même famille, quant aux transcriptions préhiéronymiennes *Gessamani* ou *Gessemani*[6], qui se retrouvent dans les premiers itinéraires[7], elles sont plus sûrement autre chose qu'une simple altération. Leur raison d'être se manifeste dans un essai d'étymologie qu'il est permis de faire remonter jusqu'à Origène. Il y a à la base de cette seconde hypothèse une de ces adaptations prophétiques dont l'étude du Saint-Sépulcre nous a fourni des exemples si typiques.

Il s'agit de l'apostrophe d'Isaïe (XXVIII, 1, 4) aux buveurs d'Éphraïm qui s'enivrent au sommet de la vallée fertile de Samarie. Vallée fertile — *vallis pinguissima, vallis pinguium,* dans la Vulgate — se dit en hébreu *gê-šemânîm,* גֵּיא־שְׁמָנִים; il n'en fallait pas davantage pour évoquer dans l'esprit

1. *Mt.*, **26**, 30; *Mc.*, **14**, 26; *Lc.*, **22**, 39.

2. *Joh.*, **18**, 1.

3. *Mt.*, **26**, 36; *Mc.*, **14**, 32. Le nom de Gethsémani ne se trouve pas dans *Lc.* ni dans *Joh.*

4. Voir la note *b* sur le comment. de saint Jérôme, *Mt.*, **26**, 36, dans *PL.*, XXVI, 197. סימנין pluriel de סימנא, qui n'est autre que le grec σημεῖον sémitisé, devient par abréviation סימני, par un phénomène assez répandu. DALMAN, *Aramäische Grammatik,* 2e éd., pp. 187, 191.

5. *Rosch-haschano*, ch. II, hal. 2 ss. Cf. LIGHTFOOT, *Horæ hebr.*, I, p. 88. NEUBAUER, *Géographie du Talmud,* p. 147.

6. Par exemple le *Colbertinus* et le *Vindobonensis.*

7. Cf. Éthérie et l'Anonyme de Plaisance. Chez Éthérie en particulier les deux formes alternent.

de quelques commentateurs l'idée d'un rapprochement avec la Gethsémani évangélique. « Au lieu de *sur la cime de la montagne fertile*, écrit Eusèbe à propos de ce passage, Aquila traduit *de la vallée des souillures*, Symmaque *de la vallée des graisses*, Théodotion *de la vallée des gras*: l'hébreu a Gethsémani, Γηθσημανί. J'ai entendu un de mes amis interpréter ce nom du lieu que l'Évangile nomme Gethsémani Γεθσημανί, où le traître abordant le Sauveur avec sa couronne de honte, perpétra son forfait[1]. » On aura remarqué que, pour étayer ce rapprochement, l'on a dû modifier l'orthographe du vocable isaïen. Bien que le sens en fût modifié par le fait même, on s'obstinait à conserver au mot sa signification première. Pour être logiques, Eusèbe et son ami auraient dû adopter la forme *Gessemani;* à ce prix seulement leur comparaison eût été moins boiteuse. Saint Jérôme tombe dans la même inconséquence : « Gethsémani, écrit-il dans son commentaire sur s. Matthieu, s'interprète *la vallée très grasse*, dans laquelle le Sauveur fit asseoir quelque temps ses disciples pour qu'ils attendissent son retour, pendant que seul il priait pour tous[2]. » Dans son interprétation d'Isaïe XXVIII, 1, il ne se donne pas toutefois le tort, comme Eusèbe, de mal transcrire le terme hébreu : « D'après l'hébreu *sur la vallée des gras*, c'est-à-dire *Gessemanim*, nom qui signifie l'endroit où Judas trahit le Seigneur[3]. » Mais il n'y a pas à insister davantage sur une théorie que sa tendance et sa recherche suffisent à condamner. Nous devons seulement reconnaître que l'explication du second élément de GETH-SEMANI par l'hébreu *šemânim* est bien fondée, de même que la réduction du premier élément à l'hébreu *gath* ou *geth*, proposée par l'hypothèse émise au début. Ceci concédé, nous rejetons *gê*, aussi bien que *simâni*.

La leçon Γεθσημανεί est la mieux assurée. L'orthographe équivalente Γεθσημανῆ[4], relevée dans certain groupe de manuscrits de la κοινή et chez quelques auteurs byzantins, ne présente aucune difficulté pour la recherche de l'étymologie. Ramené à une forme sémitique, Γεθσημανεί donne גַּת־שְׁמָנֵי, qui est pour גַּת־שְׁמָנִין. La chute du *noun* final, dans les pluriels indéterminés, n'est point un fait isolé dans l'araméen de Palestine[5]. On obtient de la sorte le sens très satisfaisant de « Pressoir des huiles », ou simplement « Pressoir d'huile[6] ». Il est de toute évidence que *gath*, transcrit souvent par *geth*, signifie pressoir[7]. Dans ses *Noms hébraïques*, saint Jérôme ne manque pas de l'expliquer par *torcular*. D'autre part, l'Ancien Testament désigne généralement l'huile sous le terme *šemen* (שֶׁמֶן, pluriel שְׁמָנִים *šemânîm*), que les versions traduisent ἔλαιον, *oleum* etc. Qu'un endroit nommé pressoir d'huile se soit trouvé sur une montagne plantée d'oliviers, rien de plus naturel. Maint passage biblique nous apprend qu'il était d'usage d'installer le pressoir dans la vigne; une olivette importante devait posséder également son moulin à huile.

L'endroit, τόπος (Luc, Jean), nommé Gethsémani était un domaine rural, χωρίον (Marc, Matth.), ce que les versions latines ont très bien exprimé par *prædium* ou *villa*, et que la langue juridique eût appelé strictement *prædium rusticum*, ou *suburbanum*. Toute *villa* ou ferme bien organisée avait son *torcularium*, dont les agronomes ont décrit la

1. *PG.*, XXIV, 285 : ... ἡ δὲ Ἑβραϊκὴ φωνὴ, « Γηθσημανὶ », περιέχει. Ὅπερ ἤκουσά τινος τῶν ἡμετέρων ἀγαπητῶν διασαφοῦντος καὶ λέγοντος τὸν τόπον εἶναι τὸν ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ « Γεθσημανὶ » ὀνομασμένον, ἔνθα ὁ προδότης μετὰ τοῦ στεφάνου τῆς ὕβρεως ἐπελθὼν τῷ Σωτῆρι, τὰ τῆς προδοσίας εἰργάσατο.

2. *PL.*, XXVI, 197 : *Gethsemani interpretatur, vallis pinguissima, in qua jussit discipulos sedere paulisper et expectare redeuntem, donec pro cunctis solus Dominus oraret.*

3. *PL.*, XXIV, 316 : *sive juxta Hebraicum : super vallem pinguium, id est Gessemanim : in qua etiam nomen loci significatur, in quo Judas Dominum tradidit.* Dans le même passage, l'auteur donne un village d'Éphraïm pour patrie à Judas. Nous lisons au lexique des noms hébreux traduit par Jérôme : *Gethsemani, vallis pinguedinum. PL.*, XXIII, 1218.

4. Cf. SODEN, *Die Schriften des N. T.*, I, 794, 1373. MAYSER, *Grammatik der griech. Papyri*, 78.

5. DALMAN, *op. laud.*, p. 191. Cf. *Jérusalem*, I, 69 s.

6. Cf. RELAND, *Palæstina*, 857 : *In illo (monte olivifero) sita erat Gethsemane, quam crediderim potius ab oleo et torculari nomen tulisse quam a signis novilunii,* סימנין, *quæ in summo hujus montis edebantur accensis facibus.*

7. Spécialement pressoir pour le vin. Mais il est vraisemblable que dans l'usage, ce mot ait été appliqué au pressoir à huile. Dans la littérature talmudique, le pressoir à huile est appelé *bad*, בַּד, et le local où il se trouve *beth-habbad* בֵּית הַבַּד (usage conservé par l'arabe palestinien moderne). Le mot גַּת, *gath*, semble réservé au pressoir à vin. Cf. LÉVY, *Neuhebr. und chald. Wörterbuch*, s. v° גת, ou *Baba Bathra*, X, 7.

construction et les accessoires[1]. Ici la *villa* se réduisait peut-être au moulin à huile et à la plantation d'oliviers. Caton demandait que le *torcularium* fût pourvu de lits à l'usage des gardiens[2]. D'après un papyrus du Fayoum, on voit un certain Apollonius prendre en location un pressoir à huile, ἐλαιουργῖον, avec les appartements de l'étage supérieur[3]; ce qui peut expliquer la présence subite du jeune homme vêtu d'un drap lors de l'arrestation de Jésus.

Mais ce qui attirait Jésus en cet endroit, c'était la solitude dont on jouissait dans quelque coin de ce domaine, que saint Jean appelle un jardin, κῆπος, *hortus,* terme qui peut s'appliquer à un verger, et dans le cas présent à une olivette. Il est donc aisé de s'imaginer Gethsémani comme un grand bois d'oliviers, clos d'un mur de pierres sèches, ayant à l'une de ses extrémités une maison renfermant le moulin à huile. Suivant les exigences des rabbis, les arbres devaient être éloignés de la ville d'au moins vingt-cinq coudées[4]; quant aux jardins, il était interdit d'en créer dans Jérusalem à cause de la mauvaise odeur provenant des mauvaises herbes que l'on jetait pardessus les enclos et de l'engrais que l'on y mettait[5]. Des Juifs achetaient le sang des victimes que des conduits amenaient dans le Cédron pour fumer leurs jardins[6]. Le jardin de Gethsémani avait une situation qui satisfaisait à toutes ces exigences.

C'est après avoir pénétré dans la propriété de Gethsémani que Jésus dit à ses disciples : « Asseyez-vous ici pendant que je prierai à l'écart. » Prenant ensuite avec lui Pierre, Jacques et Jean, qui, témoins de la résurrection de la fille de Jaïre et de la Transfiguration, devaient être mieux armés pour résister au scandale que leur présenterait le spectacle de l'agonie, le Sauveur leur fait part de sa tristesse et de ses angoisses et leur recommande de veiller et de prier. Il s'éloigne d'eux, un peu, μικρόν (Mc., Mt.), à un jet de pierre, ὡσεὶ λίθου βολήν (Lc.), et demande à son Père que cette coupe d'amertume passe loin de lui. Saint Luc ajoute l'apparition de l'ange consolateur et la sueur de sang. Cette scène se déroule donc en trois points différents, peu éloignés les uns des autres. Elle comprend : 1° le lieu où les huit disciples s'arrêtent; 2° l'endroit où Pierre, Jacques et Jean doivent prier; 3° le théâtre même de l'agonie et de l'oraison du Christ.

En proie à une agitation qu'entretient la pensée de son isolement, Jésus revient à deux reprises auprès des trois disciples qu'il trouve endormis. Ses exhortations ne réussissent pas à les tirer de leur torpeur; il s'éloigne par deux fois encore pour reprendre sa prière, s'abandonnant à la volonté de son Père. Après sa troisième prière, Jésus revient vers Pierre, Jacques et Jean. A ce moment, Judas qui connaissait cet endroit, parce que Jésus y venait souvent avec ses disciples, arrive avec une bande armée de glaives et de bâtons, envoyée par les prêtres, les scribes et les anciens. Le traître donne alors à son Maître le baiser qui est le signal convenu de l'arrestation. Dans le brouhaha, Simon Pierre tire son glaive et coupe l'oreille à l'un des serviteurs du grand prêtre nommé Malchus. Jésus est emmené finalement par la troupe armée, à la lueur des flambeaux, et les disciples prennent la fuite. La scène de la trahison et de l'arrestation ne peut pas se localiser loin du lieu où les trois disciples préférés dormaient[7]. D'après saint Marc, un jeune homme, réveillé probablement en sursaut par le bruit, vient voir ce qui se passe. Il fait quelques pas derrière la foule, bien que n'ayant sur le corps qu'un drap. On le saisit; mais lui, lâchant le drap, s'enfuit nu[8]. Une opinion assez répandue tient que le jeune homme en question était Marc lui-même; mais cela demeure dans le domaine de la simple hypothèse.

A s'en tenir aux seules expressions de saint Luc,

1. *Geoponica,* VI, 1, 3. COLUMELLE, XII, 18, 52. CATON, *De agri cultura,* 12, 13, 18.

2. CATON, *op. l.*, 13 : *in torcularium in usu quod opus est : ... clavem torculari I, lectum stratum ubi duo custodes liberi cubent* (*tertius servus una cum factoribus uti cubet*)...

3. *Pap. Fayûm,* 96 : ἐλαιουργῖον ... σὺν τοῖς οὖσι ὑπερῴοις τόποις πᾶσι.

4. *Baba Bathra,* II, 7.

5. *Baba Qama,* VII, *ad finem* (*Talmud de Babylone*).

6. *Yoma,* fol. 52[b]. LIGHTFOOT, *Horæ Hebraicæ,* III, 414.

7. Du moins selon les Synoptiques. Saint Jean fait aller Jésus au-devant du traître et de la troupe : ἐξῆλθεν; on dirait même qu'il sort du jardin où il est entré, εἰς ὃν εἰσῆλθεν. Ce sont les données de saint Jean que suivra de préférence la première tradition de Jérusalem.

8. LAGRANGE, *Évangile selon saint Marc,* 361-371.

il serait difficile de distinguer le lieu de l'Agonie de celui de l'Enseignement, que la tradition place presque au sommet de la montagne. Que l'on compare XXI, 37, où il est dit que dans les derniers jours de son ministère, Jésus passait ses nuits sur le mont des Oliviers, avec XXII, 39, où Jésus, sortant du Cénacle, se rend « suivant sa coutume au mont des Oliviers ». Le quatrième évangile, XVIII, 2, ne fait qu'accentuer cette confusion, semble-t-il, en insistant sur ce que Judas connaissait fort bien l'endroit, Jésus et ses disciples s'y étant souvent réunis. Toutefois, mis en regard des deux autres synoptiques, le texte de Luc XXI, 37 n'a plus qu'une portée générale; il implique dans le séjour au mont des Oliviers aussi bien les heures passées à Béthanie, ou à l'endroit d'où l'on découvrait le Temple que les moments de Gethsémani. L'intention du troisième évangéliste n'est pas d'entrer dans le détail topographique; il lui suffit d'indiquer en passant l'habitude que Jésus avait de ne point coucher dans la ville, mais de se retirer la nuit en quelque endroit du mont des Oliviers. D'après Marc et Matthieu, les points préférés étaient Béthanie, un lieu κατέναντι τοῦ ἱεροῦ, « en face du Temple », et le domaine de Gethsémani. Ces deux derniers endroits se trouvaient probablement sur le chemin de Jérusalem à Béthanie. Jésus et son entourage y devaient faire quelque halte en se rendant au village de Lazare, et parfois y passer toute la nuit quand le temps était beau. Judas savait peut-être par quelques paroles saisies dans la conversation que le Maître se rendrait à Gethsémani après le souper, ou bien, connaissant ses habitudes, il était sûr de l'y trouver dans la première veille de la nuit. S'il le manquait à Gethsémani, il comptait bien le surprendre à la halte suivante, celle du flanc de la montagne. Les termes de saint Jean donnent, en effet, à entendre que le jardin était situé au pied du mont des Oliviers, sur la berge orientale du Cédron[1]. Nous ne prétendons pas, cependant, qu'à l'aide de toutes les données évangéliques on puisse fixer avec une précision mathématique la position du lieu de l'Agonie. Mais ce qu'elles laissent dans l'obscurité recevra quelque lumière de l'étude de la tradition.

Pendant le siècle qui suivit la passion du Sauveur, la végétation du mont des Oliviers dut, comme celle de toute la campagne hiérosolymitaine, pâtir beaucoup des dévastations imposées par les différents sièges de la ville. Au cours du siège de 70, les abords de la ville furent complètement déboisés pour la construction des *aggeres* romains. On commença naturellement par les arbres plantés le plus près des remparts. A la fin, le dénûment de la région était tel que les soldats devaient aller jusqu'à 90 et 100 stades pour trouver du bois. Les alentours de Jérusalem naguère si riants, avec leur ceinture verdoyante d'arbres et de jardins (δένδρεσι καὶ παραδείσοις), étaient, au dire de Josèphe, devenus absolument méconnaissables[2]. En dépit de sa position au pied des murailles de la ville, la vallée de Cédron ne dut point échapper à ces ravages. Si le mur de circonvallation passait vers le sommet de la montagne, les Romains n'en descendaient pas moins les pentes quand il s'agissait de déloger de la vallée les assiégés qui tentaient une sortie[3]. La suppression des arbres leur était imposée autant par les besoins de la tactique que par les nécessités du campement et de la poliorcétique. En faisant place nette autour de la ville pour éviter les surprises et favoriser l'attaque, on se pourvoyait de bois pour les feux du bivouac et pour la construction des machines de guerre.

La dévastation systématique qui accompagna la répression du soulèvement des Juifs en 132, ne fit que porter au comble cette désolation et l'étendre

1. S. Justin, *Dialogue avec Tryphon*, 99, se contente d'indiquer la proximité du mont des Oliviers par rapport au Temple : τρεῖς τῶν μαθητῶν αὐτοῦ παραλαβὼν εἰς τὸ ὄρος τὸ λεγόμενον Ἐλαιών, παρακείμενον εὐθὺς τῷ ναῷ τῷ ἐν Ἱερουσαλὴμ ηὔχετο... Dans les *Constitutions des Apôtres*, V, **14**, 7 (Funk), le texte biblique se présente ainsi : ἐξῆλθεν εἰς τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν πλησίον τοῦ χειμάρρου τῶν κέδρων, ὅπου ἦν κῆπος. Πλησίον au lieu de πέραν a pu être influencé par un désir de localisation plus précise.

2. *Guerre juive*, V, **6**, 2 : τοῖς τάγμασι ἐδῄουν τὰ πρὸ τῆς πόλεως ἕως ... Κοπτομένων δὲ τῶν δένδρων τὰ προάστεια μὲν ἐν τάχει γεγύμνωτο, συμφερομένων δὲ ἐπὶ τὰ χώματα τῶν ξύλων... **12**, 4 : πάλιν ἤρχετο χωμάτων, χαλεπῶς αὐτῷ τῆς ὕλης πορίζομένης. Ἡ μὲν γὰρ περὶ τὴν πόλιν πᾶσα τοῖς προτέροις ἔργοις ἐκκέκοπτο, συνεφόρουν δ' ἄλλην ἀπ' ἐνενήκοντα σταδίων οἱ στρατιῶται ... VI, **1**, 1 : Ῥωμαῖοι δὲ καίτοι πολλὰ περὶ τὴν τῆς ὕλης συγκομιδὴν ταλαιπωρούμενοι, τὰ χώματα διήγειραν μιᾷ καὶ εἴκοσι ἡμέραις, κείραντες, ὡς προείρηται, τὴν περὶ τὸ ἄστυ χώραν ἐπ' ἐνενήκοντα σταδίους ἐν κύκλῳ πᾶσαν. **8**, 1 : τῶν περὶ τὴν πόλιν ἐφ' ἑκατὸν σταδίους ἐψιλωμένων εἰς τὰ πρότερον χώματα. Auparavant, V, **3**, 2, tous les vergers du nord de la ville avaient été supprimés pour laisser la place libre. Cf. VI, **2**, 7.

3. *Guerre juive*, VI, **2**, 8. Le détail de ces opérations relève du tome Ier.

à toute la Judée[1]. On ne saurait dire si cette désolation aurait eu pour effet de faire donner au Cédron le nom de vallée de Josaphat. En tout cas, dès le IVe siècle le Cédron est tenu pour la vallée du Jugement. C'est la vallée de *Gessemanîm* d'Isaïe, où le Seigneur « esprit de justice » détruit la couronne d'Éphraïm, interprétée des grands prêtres et de Judas le traître[2]; c'est la vallée de *Josaphat* de Joël, où Dieu siégera pour juger les nations[3]; c'est la vallée de *Ben Hinnom* de Jérémie qui sera appelée vallée du carnage[4], c'est enfin la vallée des *Larmes* ou vallée du *Pleur* du psaume LXXXIII.

§ 2. *La tradition, de l'origine à 614.*

Au IVe siècle, la vénération des fidèles de Jérusalem et des pèlerins distingue, au pied du mont des Oliviers, deux endroits relatifs au fait évangélique dont nous avons retracé les grandes lignes : le lieu de la trahison de Judas et celui de la prière du Sauveur.

Quand le Pèlerin de Bordeaux (333) a descendu la voie à degrés qui amène de la porte orientale de la ville au fond de la vallée du Cédron, il trouve à sa gauche parmi des vignes une roche, *petra,* où Judas Iscarioth trahit le Christ, et, à droite, un palmier dont les enfants auraient cueilli les rameaux lors de l'entrée triomphale de Jésus. De là, à un jet de pierre environ, se dresse le tombeau dit d'Isaïe, qui n'est autre que le Ṭanṭour Firâʿoun actuel, le soi-disant tombeau d'Absalom (**T.** II). La voie suivie par le Bordelais avait dans le fond de la vallée la même direction, et, à peu près, le même tracé que le tronçon du chemin qui, de nos jours, enjambe le lit du Cédron et remonte jusqu'à l'angle nord-ouest de la propriété russe de Sainte-Madeleine. Les marches taillées dans le roc, visibles à l'ouest du pont du torrent, et celles qui s'aperçoivent encore dans la propriété russe sur le flanc du mont des Oliviers (fig. 141) indiquent suffisamment que le passage n'a pas beaucoup varié. La roche à gauche, c'est-à-dire au nord du chemin, est par conséquent la masse de roc dans laquelle s'ouvre la grotte de Gethsémani[5].

C'est à ce lieu-là que dans sa *Catéchèse* X, prononcée vers 347, saint Cyrille de Jérusalem fait allusion, lorsqu'il prend à témoin de la vérité de l'Évangile, après le palmier d'où l'on coupa les rameaux, « Gethsémani, qui fait voir Judas aux esprits qui savent comprendre » (**T.** III). Reprenant la même pensée dans sa *Catéchèse* XIII, Cyrille invoque à nouveau le témoignage de « Gethsémani, où s'est accomplie la trahison ». Il y ajoute cette fois la mention du lieu de l'Oraison en ces termes : « sans parler du mont des Oliviers sur lequel les (disciples) présents essayaient de prier la nuit... Souviens-toi des glaives dirigés contre Jésus à Gethsémani[6] ». Le vague de ces expressions et un léger défaut d'acribie dus à l'improvisation oratoire, n'empêchent pas que la dualité des souvenirs vénérés à Gethsémani ne se dessine dans ce dernier passage.

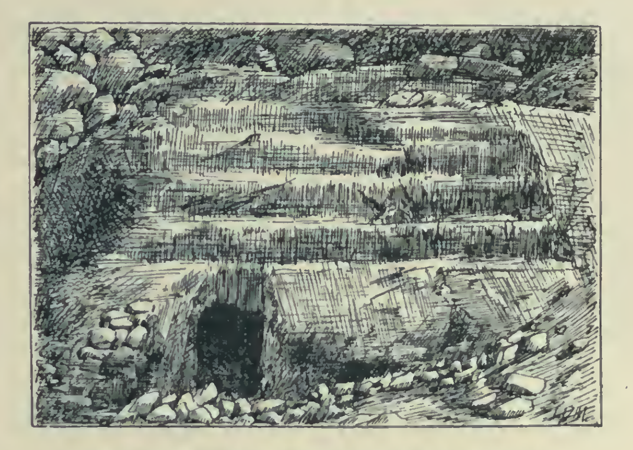


Fig. 141. — L'escalier antique du mont des Oliviers coupé par un tombeau chrétien.
Dessin du P. Marlhens d'après une photographie.

Si dans son commentaire sur Isaïe, Eusèbe rappelle la trahison à propos de Gethsémani, c'est le souvenir de l'oraison du Christ qu'il y rattache dans l'*Onomasticon,* composé vers 330. Sa notice (**T.** I) est pleine d'intérêt, parce qu'elle constate une tradition qui paraît remonter bien avant lui. « Gethsé-

1. Dion Cassius, LXIX, 12.
2. *PG.,* XXIV, 284 s. *PL.,* XXIV, 315 ss.
3. Joel, **4**, 2-12. S. Jérôme, sur ce passage, *PL.,* XXV, 983. Pèlerin de Bordeaux.
4. Jérémie, **7**, 31 ss.; **19**, 11-13, d'après l'interprétation d'Eusèbe, *Onomasticon,* s. v., du Ps.-Eucher, etc.
5. Cf. sur ces localisations fig. 147, IV et t. Ier, pl. I et XI.
6. N° 38. Le récit de l'évangile nous oblige à traduire le προσηύχοντο de saint Cyrille comme un imparfait *de conatu :* Οὔπω λέγω τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν, ἐν ᾧ προσηύχοντο παρόντες ἐν νυκτί ... Μνημόνευε τῶν ἐν Γεθσημανῇ μαχαιρῶν ἐλθουσῶν ἐπ' αὐτόν...

mani, écrit-il, est un domaine où le Christ pria avant sa passion; il est situé vers le mont des Oliviers. Là encore maintenant, les fidèles s'empressent de venir prier. » Des termes d'Eusèbe sont à rapprocher ceux de saint Cyrille : on pourrait en conclure que le lieu de l'*Oraison* était situé déjà sur les premières pentes de la montagne, un peu plus haut que la roche de la *Trahison*, qui se trouvait au fond de la vallée, dans la φάραγξ. La façon dont s'expriment ces deux auteurs ne paraît pas impliquer l'existence d'une église au lieu de la prière du Christ.

Mais il en va tout autrement à l'époque où saint Jérôme traduit le traité topographique d'Eusèbe (386-391). Sa notice précise et complète tout à la fois celle de son devancier. « Gethsémani, dit-il, est l'endroit où le Sauveur pria avant sa passion; il est situé au pied du mont des Oliviers, *ad radices montis Oliveti*. Maintenant une église y est érigée » (**T.** IV). L'expression *ad radices* nous interdit de rechercher ce sanctuaire trop haut sur la déclivité de la montagne. Quant au *nunc*, il est assez significatif. Le traducteur se trouvant en face du texte d'Eusèbe, s'aperçoit que la situation n'est plus la même : les fidèles ne prient plus dans un champ en plein air; mais au moment où il écrit, ce champ vénéré des chrétiens est recouvert d'une église. Aussi ne néglige-t-il pas d'enregistrer le changement survenu. Donc, à tout le moins, l'érection de ce sanctuaire est à fixer entre 330 et 390, et même, à cause du silence de saint Cyrille, entre 347 et 390. De plus, il serait malaisé de la placer dans les temps troublés de Constance, de Julien et de Valens. Nous arrivons ainsi au règne du pieux Théodose, 379-395.

En rectifiant un renseignement de l'annaliste alexandrin Eutychius, on corrobore cette conclusion. Eutychius attribue à Théodose le Grand la construction de l'église de Gethsémani, « dans laquelle, ajoute-t-il, est le tombeau de Marie » que les Perses ruinèrent dans la suite [1]. Or, comme il est difficile de faire remonter bien avant Juvénal, 451, la création de l'église du tombeau de la Vierge, il reste que le sanctuaire de Gethsémani dont l'empereur Théodose est le fondateur, n'est autre que le sanctuaire de l'*Oraison* du Christ. L'incise : « dans laquelle est le tombeau de Marie » serait à mettre sur le compte d'une confusion, assez compréhensible à une époque où l'église du tombeau de la Vierge éclipsait tous les autres sanctuaires de Gethsémani. Nous sommes, par conséquent, assez fondés à placer l'édification de l'église de l'Oraison entre 380 et 390.

Le récit d'Éthérie a le grand avantage de fixer la position respective et le rôle des Lieux Saints de Gethsémani dans la liturgie hiérosolymitaine. Après la vigile célébrée à l'Éléona, pendant la première partie de la nuit du jeudi au vendredi saint, toute l'assistance accompagne l'évêque au sanctuaire de l'Ascension, vers l'heure de minuit. Là se disent des leçons, des hymnes et des oraisons. Vers deux heures du matin, la procession reprenant sa marche descend la rampe du mont des Oliviers jusqu'au lieu où le Seigneur pria et fut en agonie. En cet endroit, note la pèlerine, il y a une église élégante. L'évêque y pénètre avec tout le peuple. L'oraison et l'hymne qui y sont dites, adaptées au lieu et au jour, sont suivies de la lecture de l'évangile de l'Agonie. De là, le cortège se rend à Gethsémani (Gessamani) où Jésus fut arrêté, pour y entendre le passage évangélique relatif à l'arrestation du Sauveur. Cette lecture est accompagnée de larmes, de gémissements et de clameurs qui s'entendent de la ville (**T.** V).

De l'église élégante qui consacre le lieu de l'Oraison et de l'Agonie, la même que saint Jérôme nous a signalée, on descend, *pedibus cum episcopo descendent*, pour atteindre l'endroit de l'Arrestation qui, naturellement, est aussi celui de la Trahison (**T.** II). Quoique érigée au pied du mont des Oliviers, au début de la montée, cette église est à un niveau supérieur à celui de la Trahison. Il n'est point nécessaire toutefois de la situer au sommet ou à mi-côte de la montagne, en dépit

1. *Corpus Scriptor. christ. Orient., Scriptores arabici*, series III, tomus 6, p. 152 : وبنى ايضًا ثاوذوسيوس الملك في بيت المقدس كنيسة الجسمانية التي فيها قبر مرت مريم واخربها الفرس في الوقت الذي خرجوا فية الى بيت المقدس واخربوا كنائس بيت المقدس وبقيت خرابًا الى هذا الوقت. « Et Théodose le roi construisit aussi à Jérusalem l'église de Djismanieh où est le tombeau de sainte Marie et que les Perses détruisirent au temps où ils se rendirent à Jérusalem et qu'ils ruinèrent les églises de Jérusalem qui demeurent dévastées jusqu'à ce jour ».

d'une remarque d'Éthérie, qui exige d'être interprétée. « De là (c'est-à-dire de l'église élégante), au chant des hymnes, (tous) jusqu'au plus petit enfant, descendent à pied, avec l'évêque, à Gethsémani, où à cause de leur grand nombre et de la fatigue des veilles, de l'exténuation des jeûnes quotidiens, et parce qu'il leur faut descendre une si haute montagne, ils parviennent lentement au chant des hymnes [à Gethsémani]. » L'incidente relative aux fatigues des fidèles fait perdre à la bonne pèlerine le fil de son discours et amène des redondances. Mise dans son cadre, la remarque a une portée générale et s'applique à toute la marche de la procession. L'assistance doit aller lentement parce qu'elle est accablée de fatigues provenant des veilles, des jeûnes et de l'escarpement de la montagne que l'on descend depuis l'*Imbomon* ou Ascension.

Nous devons tenir ferme à la localisation hiéronymienne *ad radices*, à la racine du mont des Oliviers. C'est là que se trouvent les antiques restes d'une église à décrire plus loin. Enfermée actuellement dans l'enclos du potager des Pères Franciscains, au midi du Jardin des Oliviers, cette ruine est distante de la grotte qui avoisine le sépulcre de la Vierge, de cent mètres en ligne directe. Elle est à un niveau sensiblement supérieur à celui de la grotte, de telle sorte que pour se rendre de l'église de l'Oraison à celle-ci, il faut descendre dans la vallée suivant la direction sud-nord. Nul doute que nous n'ayons là les restes de l'église élégante d'Éthérie, située vers le pied du mont des Oliviers, tout en étant au-dessus du lit du torrent. Quant au lieu de la Trahison et de l'Arrestation, aucun monument ne paraît y avoir été érigé ; l'office marqué par Éthérie devait avoir lieu vraisemblablement dans la grotte susdite.

A vrai dire, la grotte n'est pas mentionnée expressément avant Théodosius, 530, à moins qu'on ne veuille en voir la mention dans les *Acta Joannis*, ch. 97. Avant d'être trahi, raconte cet apocryphe, Jésus invite ses disciples à venir dans un lieu voisin chanter des hymnes au Père [1]. Les disciples forment un cercle en se donnant la main, et Jésus, placé au centre, improvise des versets d'une forte saveur gnostique, auxquels les assistants répondent par *Amen*. Puis, comme il disparaît soudain, les disciples, semblables à des gens perdus et réveillés en sursaut, s'enfuient de côté et d'autre. Saint Jean, lui, se retire dans une caverne du mont des Oliviers, où le Christ le fait assister au crucifiement dans une vision docétique [2]. L'auteur peut bien avoir eu en vue la grotte de Gethsémani. Chez Théodosius la tradition relative à Gethsémani s'est accrue d'un nouvel élément : le repas du Christ et des Apôtres dans une grotte qui semble avoir été aussi le théâtre de la Trahison. « Là, écrit-il, est la vallée de Josaphat, où Judas trahit le Seigneur. Là est l'église de Notre-Dame Marie, mère du Seigneur. C'est là aussi que le Seigneur lava les pieds de ses disciples et qu'il soupa. Il y a quatre *accubita* (sièges de table) où le Maître s'assit au milieu des Apôtres et chacun de ces *accubita* reçoit trois personnes. Maintenant ceux qui y viennent par dévotion aiment à y prendre leur repas, dont la viande est exclue ; on allume des flambeaux là où le Seigneur lui-même lava les pieds aux Apôtres, parce que ce lieu est dans une grotte. Deux cents moines y descendent à présent » (**T**. VI). Si le style peu précis de ce pèlerin laissait encore quelque doute sur l'identité du lieu de la Trahison et de la grotte où soupa Jésus, à lire l'Anonyme de Plaisance (570) on acquerrait là-dessus une véritable certitude. Rien n'est plus susceptible de confirmer la notice de Théodosius que les termes suivants : « Descendus du mont des Oliviers dans la vallée de Gethsémani (Gessemani), au lieu où le Seigneur fut livré, et où sont trois *accubita* où il s'assit, nous y prîmes place par dévotion » (**T**. VIII).

Ainsi il est clair que l'endroit tenu par la tradition primitive pour le théâtre de la Trahison se trouvait être la grotte, adaptée en sanctuaire, et que c'était là que l'église de Jérusalem faisait la station en mémoire de l'Arrestation de Jésus [3].

La fréquentation de Gethsémani par Jésus et

1. Bonnet, *Acta Apostolorum Apocrypha*, *Acta Joannis*, 94 : Πρίν με ἐκείνοις παραδοθῆναι ὑμνήσωμεν τὸν πατέρα καὶ οὕτως ἐξέλθωμεν ἐπὶ τὸ προκείμενον.

2. P. 97 : ἀλλ' ἔφυγον εἰς τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν κλαίων ἐπὶ τῷ συμβεβηκότι... καὶ στὰς ὁ κύριός μου ἐν μέσῳ τοῦ σπηλαίου καὶ φωτίσας αὐτὸ εἶπεν·... Dans le *Voyage de Jean fils de Zébédée* (A. Smith Lewis, *Hor. semitic.*, IV, *The mythological Acts of the Apostles*, p. 37) il est dit que les disciples après l'Ascension étaient réunis à Gethsémani avant de se disperser par le monde. La version éthiopienne porte « au tombeau de Marie ».

3. Voir la localisation fig. 147, IV, 21.

son entourage a fait croire qu'ils y avaient pris souvent leurs repas. De là vient qu'Eutychius de Constantinople († 582) place à Gethsémani un souper distinct de la dernière Cène, au cours duquel le Sauveur aurait lavé les pieds à ses disciples[1]; de là vient aussi que l'on montrait dans cette grotte les tables et les sièges de Jésus et du collège apostolique. Ces fictions ont probablement pour origine les Actes apocryphes où le mont des Oliviers apparaît comme la montagne de la révélation gnostique, le séjour préféré des Apôtres qui y reçoivent le dépôt sacré[2]. L'élucubration du XIV[e] ou du XV[e] siècle, qui se donne pour l'œuvre de saint Barnabé, et dont les affinités avec l'évangile de Barnabé censuré par le décret de Gélase sont probables, présente une narration de la Cène et de l'Arrestation de Jésus qu'il est opportun de signaler ici : Le jour venu de manger la Pâque, Nicodème envoie secrètement un agneau au *jardin* pour Jésus et ses disciples. L'agneau est mangé après le lavement des pieds dans une maison à proximité du jardin. Judas s'étant retiré pour tramer son noir dessein, le Christ sort dans le jardin où il se prosterne cent fois sur sa face. Mais à l'approche des soldats que Judas amène, il se réfugie précipitamment dans la salle où les onze sont endormis. C'est alors que, sur un ordre divin, quatre anges Gabriel, Michel, Raphaël et Ouriel enlèvent Jésus par la fenêtre tournée vers le midi et le placent dans le troisième ciel. Judas se jetant dans la salle prend tout à coup les traits de Jésus. Trompés par ces apparences, les soldats le garrottent et l'emmènent, croyant emmener Jésus. Ils essaient de se saisir de Jean vêtu d'un simple drap; celui-ci leur laisse le drap dans les mains et s'enfuit nu[3]. Cette fois nous avons sans ambages la cène à Gethsémani; la vallée de Josaphat est en concurrence avec Sion, concurrence qui se manifestera aussi à propos du séjour de Marie.

Pour nous résumer, constatons ici que selon la première tradition hiérosolymitaine :

1° Le lieu de l'Agonie et de l'Oraison se trouve dans un champ où l'on érige une église entre 380 et 390, et qu'il est sis au sud du chemin qui monte à l'Ascension;

2° Que l'endroit où se sont arrêtés les trois Apôtres n'en est pas très distinct (saint Cyrille);

3° Que le théâtre de la Trahison et de l'Arrestation, notablement séparé de celui de l'Agonie (suivant les données de saint Jean), se trouve dans une grotte, au nord du chemin qui monte à l'Ascension. Au VI[e] siècle, le souvenir d'un repas (dernière cène ou non) et du lavement des pieds est localisé dans la grotte que desservent des religieux établis aux environs.

Dans ce premier stade de la tradition on reconstitue par conséquent la scène de la façon suivante : Jésus, ayant laissé dans la grotte les huit disciples qui ne tardent pas à s'endormir, s'éloigne avec Pierre, Jacques et Jean dans la direction du sud, sur les premières pentes de la montagne. Les trois Apôtres préférés s'arrêtent à leur tour, et non loin d'eux, sous les arbres, Jésus exhale sa douloureuse prière. Puis à l'approche de la bande conduite par Judas, il va au-devant de ses ennemis (ἐξῆλθεν) qui le cherchent dans la grotte où il a l'habitude de se retirer. C'est là que Judas le livre. Sous l'influence de déductions exégétiques peu fondées et des récits apocryphes, la grotte devient pour les uns le lieu de la dernière cène, et pour d'autres, moins téméraires, une salle à manger où Jésus soupa en diverses circonstances avec ses disciples.

Telle est dans ses grandes lignes la situation de Gethsémani à l'heure de l'arrivée des hordes persanes en 614. Située hors de l'enceinte de la ville, l'église élégante de l'Agonie dut tomber l'une des premières sous les coups des assiégeants. Euty-

1. *Sermon sur la Pâque*, *PG.*, LXXXVI, 2392 : Τρία γε μὴν δεῖπνα τὸν Κύριον, κατὰ τὸν τοῦ Πάσχα καιρὸν πεποιηκότα εὑρίσκομεν, τὰ καὶ τοῖς τόποις διάφορα· ἓν μὲν ἐν Γεθσημανῇ, ὃ καὶ τὸν νιπτῆρα περιέχει κατὰ τὴν τοῦ Σαββάτου ἡμέραν... Ce repas aurait eu lieu le samedi avant la Passion. Voir sur le reste de ce texte notre étude du Cénacle.

2. *Acta Joannis*, 97; *The mythological Acts of the Apostles*, pp. 60, 120, 129, 140. Dans ces derniers passages, il est plutôt fait allusion à la grotte de l'Éléona qu'à celle de Gethsémani.

3. Lonsdale et L. Ragg, *The Gospel of Barnabas*, pp. 467 ss. L'identification du jeune homme légèrement vêtu avec saint Jean a été proposée aussi par s. Ambroise et s. Chrysostome. Des détails de ce récit ont pu être empruntés à quelque évangile de Nicodème dont les *Acta Pilati* ne seraient qu'un fragment. Nous ne savons pas d'où Fabri, *Evagatorium*, I, p. 377, tient que le dialogue de Jésus avec Nicodème a eu lieu dans la grotte de Gethsémani : *Ad hunc specum venit Nicodemus nocte ad Dominum Jesum, et dialogum... conficiebat.* Il y a sous ces diverses traditions un fond apocryphe qui doit être fort ancien.

chius dit bien que l'édifice chrétien que les Perses ruinèrent avant tous les autres fut l'église de Gethsémani [1]. Mais dans sa pensée cette église est le sanctuaire du tombeau de la Vierge, qui n'échappa pas non plus à la dévastation. Quel que soit le monument visé ici par l'annaliste alexandrin, il n'en reste pas moins vrai que l'église de l'Agonie fut saccagée comme les autres édifices chrétiens de Jérusalem.

§ 3. *La tradition de 614 à 1099.*

Au cours de son pèlerinage en esprit aux Lieux Saints de Jérusalem et des environs, le mélode Sophrone ne trouve à célébrer dans « l'illustre téménos de Gethsémani » que le tombeau de la Mère de Dieu [2]. Quant aux derniers vers de son ode sur la Cène, ils n'ajoutent rien aux renseignements de l'Évangile : ils disent que Jésus et sa suite, chantant des hymnes au Père céleste, se rendirent sur *la déclivité des Oliviers* [3]. Mais en lisant Arculfe (**T.** IX), on a la surprise de constater un sérieux changement survenu dans la localisation des faits relatifs à l'Agonie. Une pierre encastrée dans le mur du sanctuaire de la Sainte Vierge, voilà ce que l'on montre comme le lieu où Jésus pria dans le champ de Gethsémani. Les cavités naturelles qu'on y remarque deviennent les empreintes des genoux du Sauveur. Cette pierre a-t-elle été apportée là de l'église ruinée de l'Agonie et insérée dans l'église du sépulcre de Marie lorsque ce dernier édifice fut restauré après le départ des Perses, ou bien n'est-elle qu'un bloc d'appareil auquel des particularités de structure ont valu cette attribution? La seconde alternative est plus probable. En tout cas le lieu de l'Oraison et de l'Agonie se trouve de la sorte singulièrement rapproché de celui de la Trahison.

La grotte, en effet, est, comme dans la période précédente, signalée aux abords du tombeau de la Vierge, un peu plus haut cependant que celui-ci (**T.** IX, 2; XII). Le nom d'église que le moine Bernard (**T.** XIV) donne au lieu de la Trahison ne doit pas nous faire penser nécessairement à une construction quelconque; il peut simplement impliquer que la grotte a été transformée en oratoire. Les pèlerins y vénèrent toujours les tables et les sièges où Jésus et les Douze auraient pris fréquemment leur repas. D'autres, comme Épiphane l'Hagiopolite, leur attribuent une destination plus relevée : ce seraient les trônes d'où Jésus et les Apôtres jugeront les douze tribus d'Israël à la fin des temps (**T.** XII).

Derrière celui du Christ se trouve une ouverture dont on ne voit pas le fond et que clôt une petite porte. On raconte à Arculfe que cette sorte de tunnel s'enfonce très avant dans la montagne. Il en sort comme des rumeurs qu'on croit être celles des âmes. Dans le pavé de la grotte s'ouvre un puits dont la profondeur est immense, à ce qu'on dit, *ut fertur,* car de même que le tunnel, le puits est toujours fermé (**T.** IX, 2; XII). Dans ces conditions, le folklore peut aller son train, sans craindre de démenti. L'ouverture du prétendu tunnel n'a pas été, que nous sachions, retrouvée; mais de la bouche du puits il reste une margelle, maintenant déplacée, qui est constellée de petites croix gravées à la pointe. Les tables, dont la forme circulaire est affirmée par le moine Bernard, n'étaient peut-être que des meules de pressoir ayant appartenu à l'installation primitive de la *villa.* Elles ont aujourd'hui disparu ainsi que les sièges de pierre qui les accompagnaient. Au VII[e] siècle, la grotte était fermée par une simple porte de bois.

De même qu'à la fin de la période précédente, le souvenir de la sépulture de la Sainte Vierge prime tous ceux du voisinage. Son tombeau est « dans la villa même de Gethsémani » (**T.** XIII s.); l'administrateur de la basilique porte indifférem-

1. *Op. l., Scriptor. arabici,* series III, tomus VI, p. 216 : فلمّا صار الى بيت المقدس اول ما نزل خرب كنيسة الجسمانية وكنيسة الينة وهما خراب الى هذا الوقت « Lorsqu'il (le général) fut à Jérusalem il détruisit avant tout l'église de Gethsémani (Djismaniyeh) et l'église *el-înah* (pour νέα); et elles sont encore ruinées jusqu'à ce temps ». Cf. p. 102. La remarque finale n'est peut-être qu'empruntée par Eutychius à une source peu éloignée des événements. De sorte qu'il ne faudrait pas croire qu'à l'époque de la composition des Annales (vers 940) ces églises n'eussent point été restaurées. Cependant, comme on le verra, il n'est pas certain que le sanctuaire de l'Agonie fût debout au X[e] siècle.

2. *Anacréont.* XX, 99 s. Γεθσημανῆ τέμενος λαμπρὸν ἀείδω
Ἔνθα τέτυκτο τάφος Μητρὶ Θεοῖο.

3. *Anacréont.* VIII, 97 s. Ἐπὶ τὴν νάπην ἐλαιῶν
Ἅμα τῷ φάναι προῆλθον.

ment les titres de « deutérarios du saint tombeau de la Théotokos de Gethsémani » et de « deutérarios de la sainte Gethsémani[1] ».

Que devenait alors le souvenir de l'Agonie? La localisation provisoire dont nous a fait part Arculfe n'était pas de nature à satisfaire une dévotion éclairée, tenant compte des exigences du récit évangélique. Le siècle fatal qui amena à Jérusalem les Perses et les Arabes une fois écoulé, le lieu de l'Oraison du Christ réapparut sur le mont des Oliviers. Au VIII[e] siècle, à s'en tenir strictement aux termes de l'*hodœporicon* de Willibald (**T.** XI), ce lieu possédait une église. On aurait donc relevé tant bien que mal le sanctuaire de l'Agonie incendié par les Perses. Le moine Bernard en localisant la scène de l'Oraison du Christ sur la déclivité de la montagne ne contredit point les localisations de la période antérieure (**T.** XIV). Il n'y a qu'à se placer dans le lit du Cédron et à lever les yeux vers le jardin actuel de Gethsémani pour se rendre compte de la vérité de cette expression. Les documents orientaux tels que la *Description de la Syrie* du moine Épiphane et la *Vie de Constantin et d'Hélène,* tout en restant dans le vague, nous ramènent aussi à la situation de la période précédente. Toujours expéditif, le moine Épiphane place pêle-mêle dans la vallée des Larmes le torrent de Cédron, la vallée de Josaphat et le jardin où le Christ fut livré (**T.** XII). La *Vie de Constantin et d'Hélène,* rédigée vers le X[e] siècle, s'en rapporte aux guides du temps : « Beaucoup disent, comme nous l'avons appris, que le même lieu incliné est appelé vallée du Pleur, torrent de Cédron et vallée de Josaphat; mais le jardin dans lequel le Christ notre Dieu fut livré était là ainsi que le lieu dans lequel le Seigneur pria la nuit où il fut livré » (**T.** XV)

La liturgie de la matinée du vendredi saint comporte à cette époque à peu près les mêmes stations qu'au temps d'Éthérie. Le clergé et les fidèles se trouvent d'abord au mont des Oliviers, vraisemblablement dans l'église de l'Enseignement, l'Éléona, qui est en train de devenir le *Pater*. Parmi les hymnes de cette station nous relevons ces quelques vers :

> Ne nous laissons pas, comme Judas,
> étouffer par les soucis de cette vie,
> mais crions dans nos intérieurs :
> « Notre Père qui êtes aux cieux,
> délivrez-nous du mauvais. »

Après quelques antiennes à la Vierge :

> « Veillez et priez afin de n'être pas tentés »,
> ainsi, notre Dieu, disais-tu à tes disciples ;
> Judas le prévaricateur n'a pas voulu comprendre.

On lit enfin comme évangile, *Jean* XVIII, 1-28, c'est-à-dire le récit de l'arrestation de Jésus dans le jardin, de la comparution devant Anne et Caïphe et du reniement de Pierre. La théorie sacrée descend ensuite du haut du mont des Oliviers à la *Sainte Oraison,* ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Προσκύνησιν. Les antiphones chantées soit en route, soit à l'arrivée, sont remplies d'allusions à la trahison de Judas. La station s'achève par la lecture de l'évangile de *saint Matthieu* XXVI, 57-75, qui traite de la comparution de Jésus devant le grand prêtre et du triple reniement de Pierre. Puis la procession se rend à la *Sainte-Gethsémani*, ἐπὶ τὴν ἁγίαν Γεθσημανῆν, au chant du *psaume* LVIII : *Délivrez-moi de mes ennemis, mon Dieu*[2]. Les antiphones rappellent l'arrestation de Jésus, le repentir de saint Pierre et du bon Larron, le honteux marché de Judas; on y retrouve aussi les paroles du Sauveur : « Veillez et priez afin que vous n'entriez pas en tentation, l'esprit est prompt et la chair est faible. » Avant de s'ébranler pour gagner la station du « Repentir de Pierre », les assistants écoutent le récit de la comparution de Jésus devant Pilate d'après *Jean* XVIII, 28-XIX, 16[3].

On avouera que la distribution des hymnes et des évangiles aurait pu s'adapter plus parfaitement aux diverses stations. Nous ne sommes plus autorisés à trouver alors les morceaux liturgiques *aptos loco,* suivant l'expression d'Éthérie. Pourquoi cette omission du récit de l'Agonie

1. Texte II relatif à l'Ascension et à l'Éléona. Cf. ÉPIPHANE L'HAGIOP., *PG.*, CXX, 268 : Καὶ εἰς τὸν αὐτὸν τόπον (grotte de Gethsémani) εἰσὶν ἑκατὸν ἔγκλειστοι, ὡς ἐπὶ τῶν Μυροφόρων, καὶ ποιμαίνει αὐτὰς Στυλίτης ἕτερος διὰ θυρίδος. « Et au même endroit il y a cent recluses, comme aux Myrrhophores, et un autre stylite les dirige par leurs fenêtres ».

2. Il faut bien remarquer que le trajet entre l'Éléona et le lieu de l'Oraison est indiqué par καταβαίνομεν ἐκ τὸ ἅγιον ὄρος ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Προσκύνησιν, tandis qu'entre l'Oraison et la Trahison on se contente de l'indication εὐθὺς λιτὴ ἐπὶ τὴν ἁγίαν Γεθσημανῆν, qui ne paraît pas impliquer l'idée d'une forte descente.

3. Voir le texte du *Typicon* en appendice à l'histoire de l'Éléona, au ch. XIV.

dans ces Lieux Saints où l'on vient la commémorer? Pourquoi cette faveur marquée pour le récit johannique qui met en relief la force divine là où les Synoptiques dépeignent l'angoisse et l'abattement de l'humanité? Craignait-on de mal impressionner des chrétiens sollicités par l'Islam, en leur montrant l'agonie du Messie? Quel qu'en soit le motif, nous avons encore à signaler ici une autre difficulté, celle-là d'ordre topographique.

A partir du IXe siècle, nous sommes en présence d'une opinion suivant laquelle le lieu de l'Agonie serait à chercher vers le sommet du mont des Oliviers; c'est ainsi que le *Commemoratorium de casis Dei* signale, au bout de l'escalier qui gravit le mont, une Gethsémani distincte de la Gethsémani qui renferme le sépulcre de Marie et la grotte de la Trahison (**T.** XIII). Or, l'escalier en question compte, d'après le même document, 537 marches [1]. La Description arménienne des Lieux Saints du VIIe siècle donne un total de 800 marches jusqu'à l'Ascension [2], de sorte que cette Gethsémani d'en haut, distante de 263 degrés seulement de l'Ascension, se placerait aux abords de l'Éléona. D'autre part, dans la relation de Willibald (vers 725) on passe sous silence ce dernier sanctuaire pour ne parler que d'une église sur le mont des Oliviers, où le Seigneur pria avant sa passion. C'est de là que Willibald se rendit à l'église de l'Ascension. Il est à se demander s'il n'y a pas là une confusion entre le lieu de l'Oraison et celui de l'Enseignement. On est d'autant plus autorisé à se poser cette question qu'en 808, le mont des Oliviers ne possède, d'après le *Commemoratorium*, que trois églises, l'Ascension, l'Enseignement et une église en l'honneur de sainte Marie, distincte de celle du tombeau de la Vierge, qui appartient à la vallée de Josaphat. Ce que l'on appelle Gethsémani au sommet de l'escalier, n'est alors que le groupement de trois cellules d'ermites où vivent un Grec, un Syrien et un Géorgien.

Enfin une remarque qui n'est pas de nature à diminuer la difficulté, c'est qu'à l'époque du pèlerinage du moine franc Bernard (870) nulle église ne paraît consacrer le souvenir de l'Agonie. On montre au pèlerin sur la déclivité de la montagne « le lieu de l'Oraison du Seigneur à son Père ». Or, tandis que partout ailleurs Bernard ajoute au *locus* la mention d'une église, il l'omet dans le cas présent. Quant à l'Ἁγία Προσκύνησις du *Typicon*, elle n'implique pas nécessairement l'existence d'un sanctuaire. Malgré l'immutabilité de la rubrique, l'église de Jérusalem était bien obligée de se prêter aux circonstances. Si l'on fait état de la démolition des sanctuaires imposée par certains califes, de la prohibition de les restaurer ordonnée à certaines époques, et aussi de la diversité des races et des rites parmi les moines qui vivaient au mont des Oliviers, on comprendra sans peine qu'il y ait eu quelques tâtonnements à reprendre le fil de la tradition. Dans la période qui nous occupe, la station de l'Oraison pouvait avoir lieu dans des ruines, en plein air. Mais sous la domination franque, à l'époque où fut rédigée la copie du *Typicon* que nous possédons, c'est-à-dire en 1122, la station avait lieu très probablement dans l'église élevée au pied du mont des Oliviers, à laquelle les Occidentaux donnaient le titre de *Saint-Sauveur* [3]. Telle était l'Ἁγία Προσκύνησις du XIIe siècle. Avant de revenir se fixer *ad radices montis*, n'a-t-elle pas auparavant erré sur le flanc de la montagne? En des temps troublés, n'a-t-on pas simplement célébré la prière du Christ agonisant dans l'église de l'Enseignement? La liturgie inviterait à le croire. Confusion en liturgie, confusion en topographie. Un texte du commencement du XIIe siècle nous fait saisir le double fil de la tradition antérieure et toucher du doigt le désordre qui en est résulté : « Là même (dans la vallée du Cédron), jadis au temps du Christ, une petite *villa* était appelée Gethsémani, où le Fils de

1. *Comm.*, p. 304 : *Quando descendis de Jerusalem in vallem Josaphat, ubi est sepulcrum sancte Marie, habes gradicula cxcv, ad subire in montem Oliveti dxxxvij.*

2. BAIN, *Quart. Stat.*, 1896, p. 348 : « Thence 250 stone steps lead down to the tomb of the Virgin, in the Vale of Gethsemane, and thence to the Mount of Olives, from whence Christ ascended 800 steps ».

3. Une modification dans la marche de la procession des Rameaux est assez suggestive à ce propos. « De Gethsémani la procession se rend à la Probatique »; telle est la rubrique primitive du *Typicon* que le copiste n'a garde de changer. Mais il a soin d'ajouter : Ἀλλ' ἡμεῖς νῦν λιτανεύομεν ἐκ τὴν ἁγίαν Γεθσημανῆν εἰς τὸ Ἱερὸν, ἤγουν τὰ Ἅγια τῶν Ἁγίων, ψάλλοντες· Ὁ τοῖς Χερουβὶμ ἐποχούμενος, *Quant à nous, nous nous rendons en procession de la sainte Gethsémani au Temple, à savoir au Saint des Saints, en chantant : Celui qui est porté sur les chérubins.* Cette station ne peut avoir eu lieu qu'à l'époque où les Francs avaient converti la mosquée d'Omar en église. Remarquer la tendance à désigner par de glorieux noms anciens les monuments modernes.

Dieu fut arrêté et saisi; c'est là qu'il laissa ses disciples appesantis par le sommeil pour s'éloigner d'eux à un jet de pierre vers le mont des Oliviers, en oblique, *et prier;* maintenant, en cet endroit, un oratoire est dédié au Sauveur. De là on gravit le mont des Oliviers qui, par sa hauteur, domine toute la région. En ce lieu-là le Seigneur avait coutume d'enseigner ses disciples et tous ceux qui venaient à lui de la cité, et l'on raconte que là même il apprit l'oraison dominicale à ses disciples et *adressa des prières à son Père aux approches de sa Passion*[1]. »

Nous sommes donc obligés de reconnaître que la donnée du *Commemoratorium* n'est pas le seul élément perturbateur dans la série des témoignages relatifs à cette seconde période, et qu'il y a d'autres indices d'une déviation de la tradition. Est-ce à dire que le souvenir de l'Agonie et de l'Oraison ait tout à fait déserté l'endroit où la première période l'avait localisé? Nous ne le pensons pas, car dès l'aube du XII[e] siècle, l'ancienne position reprend promptement ses droits, grâce au monument qui, malgré sa ruine, témoignait en sa faveur. L'église élégante, abattue en 614, a-t-elle été relevée avant les Croisades? On ne peut ni l'affirmer avec certitude ni le nier absolument. Mais l'eût-on restaurée, le XI[e] siècle avec les folies de Hâkem, l'incursion turque, les sauvageries des musulmans inquiets de l'approche des Croisés, en aurait vu la fin. En tout cas, c'est avec ce siècle que se termine la vie byzantine de ce sanctuaire.

II. — GETHSÉMANI DU XII[e] SIÈCLE A NOS JOURS.

§ 1. *Au XII[e] siècle.*

A la fin du VII[e] siècle, la végétation du mont Olivet comprend des céréales, orge et froment, de la vigne et des oliviers. Comme arbres on ne trouve guère que de cette dernière espèce[2]. L'établissement de Sainte-Marie-Latine possède au IX[e] siècle dans la vallée de Josaphat des champs, des vignes et un jardin[3]. Ces cultures n'ont pas dû souffrir beaucoup du siège de 1099, en raison de la vénération que les Occidentaux portaient à la sainte montagne. Il y a cependant un détail de Guillaume de Tyr à relever ici, c'est le manque de bois aux abords de Jérusalem propre à faire des échelles et à construire des machines de siège. Les Croisés finissent, sur l'indication d'un chrétien indigène, par en trouver dans quelques vallées situées à six ou sept milles de la Ville sainte[4]. Si l'olivier n'est pas apte à fournir de grosses pièces de bois, il peut cependant être utilisé dans les menues parties d'une échelle ou d'un engin de guerre.

Au cours de la procession autour des remparts avant l'assaut final, les assiégeants ne font, entre l'église de l'Ascension et le Cénacle, d'autre station qu'au Tombeau de la Vierge dans la vallée de Josaphat. Aucun autre monument ne paraît avoir attiré leur dévote attention dans ces parages[5].

Aussitôt Jérusalem enlevée aux Sarrasins, les moines noirs s'installèrent près de l'illustre Tombeau dont la garde leur fut confiée. Peut-être quelque terre de Sainte-Marie-Latine fut-elle le noyau de la fondation. Mais leur domaine, accru par la libéralité des princes, comprit en outre la grotte de Gethsémani et l'emplacement du sanctuaire ruiné de l'Agonie *ad radices montis*. Le premier soin des Bénédictins de Josaphat fut de rendre le culte possible dans les Lieux Saints qui leur étaient dévolus, moyennant diverses améliorations auxquelles l'augmentation subséquente des ressources apporta un développement successif.

1. *Gesta Francorum Iherusalem expugnantium*, c. 33 : *...et ingruente passionis suæ articulo preces ad Patrem fudisse.* Cf. *Innominatus* I, TOBLER, *Theodorici libellus*, p. 115 : *mons Oliveti conspicitur, ubi Dominus Jesus ad patrem oravit dicens : Pater si fieri potest et reliqua, et in lapide Pater noster scripsit, et inde ascendit in cælum...*

2. ARC., p. 245.

3. BERN., p. 314.

4. *Hist.*, VIII, 6 : *Dumque circa id principes plena deliberarent sollicitudine, ubi apta instrumentis ligneis reperiri posset materia (nam adjacens universa regio nullam hujusmodi videbatur opportunitatem ministrare) casu affuit quidam fidelis indigena, natione Syrus, qui in valles quasdam secretiores sex vel septem ab urbe distantes milliaribus, quosdam de principibus direxit, ubi arbores, etsi non ad conceptum opus aptas penitus, tamen ad aliquem modum proceras invenerunt plures.* Cf. *Gesta Francorum*, c. 34 : *Sed deerat nemus artificio opportunum. Neque enim in tota regione illa sylva est ubi lignum vix quindecim pedum possit inveniri. De veteribus tamen lignis cedrinis et cipressinis, quæ in quodam specu non longe ab urbe reperta sunt, turrim... composuerunt.*

5. TUDEBODE, *De Hierosolymitano itinere*, XIV, 5, d'après la leçon la plus satisfaisante.

Les Lieux Saints de Gethsémani se présentent au XIIe siècle sous deux états : 1° (*a*) la grotte, dépourvue comme auparavant d'un édifice quelconque, sert elle-même d'oratoire; (*b*) la construction élevée sur les débris de l'église byzantine de l'Agonie n'est qu'une modeste chapelle; 2° (*a*) une église est érigée devant la grotte, qui en devient pour ainsi dire la crypte; (*b*) le sanctuaire de l'Agonie est refait, probablement avec des proportions plus considérables que naguère.

1° (*a*) La grotte (*spelunca, cripta, oraculum quoddam, villula*) est toujours regardée comme le lieu de la *Trahison* et de l'*Arrestation*. C'est là aussi que les disciples se seraient endormis. Les *accubita* ne sont plus des sièges de triclinium, comme l'avait imaginé la fantaisie des Byzantins; ils marquent la place où Pierre, Jacques et Jean ont succombé au sommeil [1]. La situation de cette grotte ne souffre aucune difficulté : elle est à dix sagènes (21 mètres 34) du Tombeau de la sainte Vierge, au delà du Cédron, au pied de la montagne des Oliviers [2]. (*b*) A un jet de pierre de la grotte, un peu plus haut, vers le mont des Oliviers, non pas directement sur la pente qui se dresse à l'orient, mais en allant en oblique, vers le midi, se trouve le lieu où Jésus pria et fut en agonie. Il s'y élève alors une petite église (*oraculum, quoddam oratorium*, церковь мала) sous le vocable de *Saint-Sauveur* [3].

Lors de la fondation de l'hôpital de Sainte-Marie de Josaphat en 1112, cette chapelle reçoit une attribution spéciale. Elle devient en quelque sorte le centre spirituel de la confrérie de bienfaisance fondée pour assurer des ressources à l'hôpital. Dans les statuts de cette association, dont firent partie Baudouin Ier, Bernard, évêque de Nazareth, Guillaume de Buris, Jocelin de Courtenay, prince de Tibériade, il est stipulé que toutes les semaines on chantera dans l'église *Saint-Sauveur* une messe pour les vivants et une autre pour les défunts, en faveur des confrères et des autres bienfaiteurs dudit hôpital [4].

2° (*a*) Il suffit de parcourir chronologiquement les chartes de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat pour se rendre compte de l'accroissement progressif de ses bénéfices et de ses revenus. Mais avec les donations, les charges s'imposaient, suivant les volontés des bienfaiteurs. De là l'embellissement, la décoration et l'amélioration des sanctuaires. La reine Mélisende se signala, vers 1160, par de copieuses largesses. D'autre part, on sentit dans le cours du XIIe siècle la nécessité de fortifier et de consolider les édifices situés hors des remparts. Les incursions des ennemis jusqu'aux abords de la ville n'étaient point une éventualité chimérique. Un fort parti de Turcs avait paru, en 1152, jusque sur le mont des Oliviers. Cette année-là même l'église du *Pater* fut restaurée. Bref, durant cette période, Gethsémani fut dotée de nouveaux monuments. A droite de l'entrée de Notre-Dame de Josaphat, les pèlerins d'alors signalent une église assez spacieuse où se trouvait un autel. De là on descendait dans une caverne souterraine qui n'est autre que la fameuse grotte des *accubita*, de la Trahison et de l'Arrestation. On y montrait encore aux visiteurs quatre places où les Douze, couchés trois par trois, s'endormirent. C'est là que Jésus, quittant le jardin à trois reprises, vint dire aux disciples : « Veillez et priez »; c'est là qu'étant venu audevant du traître, il fut livré. Des fresques peintes sur les parois de la grotte représentaient ces diverses scènes. Cinq ou six trous dans la roche de l'angle gauche de la caverne figuraient aux yeux du vulgaire l'empreinte des doigts du Christ se retenant à la paroi pour n'être point emmené [5].

Cette église se situerait assez naturellement devant l'entrée de la grotte, de manière que sa

1. *Gesta Franc. Iher. exp.*, c. 33. Textes XVII, 1; XVIII, 1.

2. Texte III, 1. Gréthénios, en 1400, corrige cette donnée en ces termes : elle est à plus de dix sagènes du tombeau de Gethsémani.

3. *Gesta Franc. Iher. exp.*, c. 33. Textes XVII, 2; XVIII, 2.

4. Delaborde, *Chartes de Terre Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, n° 19, p. 48 : *Sed et omni tempore per unamquamque ebdomadam cantabitur missa una pro salute vivorum, alia vero pro requie defunctorum in ecclesia Sancti Salvatoris pro confratribus supradicti hospitalis et pro omnibus qui in eadem confraternitate intraturi sunt et pro aliis benefactoribus et sustentatoribus hujus sancte helemosine.*

5. Textes XIX-XXI. La compilation de Pierre Diacre (1137) signale aussi une église au-dessus de la grotte : *trans torrentem Cedron est spelunca et super eam ecclesia in eo loco, ubi quinta feria post cenam Salvatorem Judæi comprehenderunt.* Si ce renseignement est puisé à bonne source, l'église de la Trahison remonterait par conséquent avant 1137. Mais comme Pierre Diacre n'est point un témoin oculaire et qu'il ne signale pas de sanctuaire sur le lieu de l'Agonie, il a pu commettre ici une confusion.

façade se trouvât du côté oriental de l'atrium de l'église du Tombeau de la Vierge.

(*b*) Quant à l'endroit où pria le Christ, il se maintient toujours, un peu plus haut que la grotte, vers le mont des Oliviers au midi. Il est entouré, dit Jean de Würzbourg, en 1165 (**T.** XIX, 2), d'une nouvelle église, appelée église du *Sauveur*. A en juger par les termes de Théodoric, *in quo loco nova nunc ædificatur ecclesia,* il paraîtrait que cette église n'était point complètement achevée vers 1172 (XXI, 2). Il n'y a pas à douter qu'elle remplaçât l'oratoire mentionné par les pèlerins des premières années du XIIe siècle. Une particularité qui n'existe pas dans leurs relations, mais qui est signalée par les textes de la seconde moitié de ce siècle, ce sont les trois rochers bruts en saillie sur le pavé du sanctuaire. Ces trois rocs, dont l'un se trouvait dans l'abside gauche, l'autre au milieu du chœur, le troisième dans l'abside droite, marquaient le lieu précis de chacune des trois prières du Christ agonisant. Les Orientaux eux-mêmes restaient attachés à cette localisation. Phocas, comme son devancier Daniel, place dans le *naos* situé à un jet de pierre de la grotte où les Apôtres se sont endormis, le lieu où Jésus en prière éprouva la sueur de sang [1]. Signalons cependant, après 1170, une tendance à localiser la Trahison dans le jardin, aux abords du lieu de l'Agonie ; tendance favorisée par la lecture des Synoptiques.

En somme, la position respective des sanctuaires de Gethsémani est encore en plein moyen âge ce qu'elle était au IVe siècle. Une fois le Cédron franchi, n'avait-on point alors à sa gauche, comme le Pèlerin de Bordeaux, le rocher de la Trahison ? Quand on lit dans les relations médiévales que l'église *Saint-Sauveur* est *versus montem Oliveti, περὶ τοὺς πρόποδας τοῦ ὄρους τῶν ἐλαιῶν,* peut-on se croire ailleurs qu'au point signalé par Eusèbe et saint Jérôme comme lieu de l'Oraison, *πρὸς τῷ ὄρει τῶν Ἐλαιῶν, ad radices montis Oliveti?*

§ 2. *Du XIIIe au XIXe siècle.*

A. — *Maintien des localisations antérieures.*

Au XIIIe siècle, les localisations demeurent ce qu'elles étaient au siècle précédent. La divergence que présente la relation de Wilbrand d'Oldenborg (1212) est le résultat d'une confusion. Ce pèlerin signale près du Cédron une église élevée dans le jardin où le Christ aimait à se retirer avec ses disciples, suivant le témoignage de saint Jean : « Jésus sortit au delà du torrent du Cédron... et Judas connaissait ce lieu ». Cette église, ajoute Wilbrand, est appelée par le peuple *Saint Pater Noster*. Par contre, ce même pèlerin voit au sommet du mont des Oliviers deux églises ruinées dont l'une était l'Ascension, et l'autre celle qui marquait le lieu où le Seigneur avait prié, selon ce texte : *et factus est illic sudor eius* etc. (**T.** XXIII). Cette confusion semble nous ramener à la situation compliquée de la seconde période du sanctuaire (du VIIe au XIIe siècle). Mais, en fait, si l'on compare ces singuliers renseignements à ceux que nous tenons de la même époque, il est aisé de s'apercevoir que Wilbrand a été induit en erreur par son guide, ou par un défaut de mémoire. Il a tout simplement interverti le *Pater* et l'*Agonie*.

La description en langue vulgaire de Jérusalem telle que la trouva Saladin confirme les témoignages du XIIe siècle. Devant l'église de Notre-Dame, « au pié del mont d'Olivete avoit .I. moustier en une roche qu'on apeloit Gessemani. La fu Nostre Sirez priz. D'autre part, la voie, si comme l'en monte el mont d'Olivete, tant con l'en giteroit une pierre, avoit .I. moustier qu'en apeloit Saint Sauveeur. La s'en ala Jhesu Criz orer la nuit qu'il fu priz, et la li degouta le suor de son corz ausi comme de sanc [2] ». On ne peut être plus concis et plus clair à la fois. Même situation au temps du voyage de Burchard (1283) [3]. Localisations identiques, en 1323, dans la relation du pèlerin catalan, Joseph Pijoan [4] : trahison et arrestation

1. Texte VII. Ce qui n'empêche pas Phocas de situer, par inadvertance, l'*Oraison* dans la grotte : *ὁ δ' ἄνωθεν ἕτερος ναός ἐστι σπηλαίου, ἐν ᾧ ἡ Δεσποτικὴ προσευχὴ γέγονε, καὶ οἱ ἀπόστολοι τῷ ὕπνῳ βαρυνθέντες ἐκάθευδον.* Ce pèlerin ne remarque pas d'abord que localiser au même endroit l'arrêt des apôtres et la prière du Christ est incompatible avec le texte biblique. Mais il ne tarde pas à se rectifier pour situer les diverses scènes, *κατὰ τὸ εὐαγγέλιον*, de la manière exposée ci-dessus.

2. CONTINUATEUR de Guill. de Tyr, c. 9. Cf. Textes XXV ss.

3. Texte XXIX, pillé par Marino Sanuto.

4. *Anuari de l'Institut d'estudis catalans*, 1907, p. 375 : « De les portes doryent ha .j. treyt de balesta ha .j. loc en que ha .j. esglea Getsemany, en aqel loc Judes traydor basa Ihesucrist e haqui ha .j. roqa que era leo en que Ihesucrist mes los .iij. dits can lo preneren ».

dans la grotte, oraison et agonie à un jet de pierre, ou une portée d'arbalète vers le sud, au delà du chemin qui gravit le mont des Oliviers.

Les démolitions qui accompagnèrent la reprise de Jérusalem par les musulmans ne paraissent pas s'être étendues à l'église Saint-Sauveur, pas plus qu'au sanctuaire du tombeau de la Vierge. S'il faut en croire notre pèlerin catalan, cette église de l'Oraison du Christ était encore debout en 1323, renfermant trois autels que desservaient les Arméniens[1]. Mais elle ne devait guère durer plus longtemps, car Jacques de Vérone, en 1335, omet de la mentionner, et Niccolò da Poggibonsi, en 1345, la trouve déserte et *gâtée* : « la quale è ora guasta ».

La grotte, de son côté, dut conserver quelque temps encore son vestibule construit qui participait à l'immunité du tombeau de Marie. Jusqu'au second quart du XIV[e] siècle, elle fut considérée comme église, comme *moustier*[2]. Mais elle finit bientôt par être transformée en étable[3] et saccagée en même temps que l'église Saint-Sauveur. « Anciennement, écrit Jacques de Vérone, à propos de la grotte, il y eut là une église, qui maintenant est détruite. » Profanée, détériorée, privée de son avant-corps, la grotte perdit momentanément de son importance. Quoique le nom de Gethsémani lui fût alors réservé, elle n'était plus guère considérée que comme l'endroit où, arrivés du Cénacle, Jésus et ses disciples s'étaient arrêtés quelques instants avant d'entrer au jardin. Le jardin, situé à un jet de pierre de la grotte, ajouta par conséquent au souvenir de l'Agonie qu'il conservait depuis l'origine, celui de la Trahison et de l'Arrestation (**T**. XXXIII).

B. — *Interversion des localisations antérieures.*

Ainsi, en 1335, les Occidentaux avaient extrait de la grotte la localisation de la trahison de Judas que les Orientaux y maintinrent encore longtemps. C'était un premier pas qui allait aboutir à l'interversion des localisations gethsémaniennes. Lorsque la grotte attira de nouveau l'attention des guides et des pèlerins, au lieu d'y réintégrer la Trahison, on y fixa l'Agonie. Les anciens catalogues d'indulgences annexés aux itinéraires de cette époque de transition, époque où les Frères Mineurs, s'installant dans les ruines du Cénacle, devenaient les guides attitrés de la Ville sainte, donnent une idée très nette de la nouvelle situation : Indulgence plénière au Tombeau de la Vierge. Indulgence partielle *dans la grotte où le Christ pria son Père et éprouva la sueur de sang;* de même dans *le jardin de Gethsémani où le Christ fut pris et reçut le baiser de Judas*[4].

Prière et Agonie dans la grotte, Trahison et Arrestation dans le Jardin : telle est encore la théorie officielle de la Custodie de Terre Sainte.

Voici avec plus de détails l'état des lieux au début de cette nouvelle phase de la tradition. C'est au pittoresque fra Niccolò da Poggibonsi (1345) que nous les empruntons. Si l'on monte au mont des Oliviers, on a bientôt à sa droite un champ clos d'un petit mur, appelé le jardin fleuri, où le Christ fut trahi par Judas et appréhendé par les sbires du grand prêtre. Là se voient encore les ruines d'une église (jadis Saint-Sauveur) et deux grandes pierres où le Christ et les Apôtres jugeront le monde[5]. Le champ fleuri est encore une entité topographique dont s'est enrichi l'insatiable Cédron. *Campus florum* chez Ricoldo, *orto fiorito* pour Niccolò, *hortus floridus* chez Jean Poloner, le jardin de Gethsémani est devenu dès la fin du XII[e] siècle le champ de fleurs du quatrième livre d'*Esdras*, IX, 24[6].

A douze pas de l'entrée du sanctuaire de Sainte-

1. *Ibid.* : « De aqesta iglea que ha nom Getsemani tro ha .j. treyt de balesta ha .j. loc hon Ihesucrist feu oracio a Deu lo pare per paor que hac de la mort e venc en tan gran suor que del seu glorios cors isqueren gotes de sanc e ali li venc langel del cel quil conforta, haqui maleyx ha .j. altar on dix Ihesucrist als tres apostols tristis es anyma mea usque ad mortem, aqeste .iij. apostols foren sen Ihoan e sent Iacm e de Galicia e sen Pere. En aquest loc ha .iij. autars e ay .j. iglea fort bela que serveixen erminis. »

2. Texte XXIX, CONTIN. DE GUILL. DE TYR., c. 9.

3. Texte XXXIV. Quant à la phrase de Ludolphe de Sudheim : *in hoc monte* (*Oliveti*) *stat pulchra ecclesia, que dicitur ecclesia Salvatoris*, elle s'applique à l'Ascension, laquelle avait aussi, suivant Théodoric, le vocable du *Sauveur*.

4. Catalogue qui se trouve en tête de la relation de Jacques de Vérone. Voir la note de l'éditeur, *ROL.*, III, p. 156. Cf. le catalogue de Nicolas de Martoni, 1394, et celui du seigneur de Caumont, 1418. Texte XXXVI. La localisation de l'Agonie dans la grotte a donc eu lieu entre 1335 et 1345, si l'on met en parallèle Jacques de Vérone et Niccolò da Poggibonsi.

5. *Libro d'Oltramare,* p. 180 : E ivi fu fatta una chiesa, la quale è ora guasta.

6. *Eod. op.*, p. 179 : la leçon des codices A et B est préférable : E questo luogo si chiama orto fiorito. *Esdras*, **9**, 24 :

Marie se trouve une porte monumentale en ruines; c'est sans doute la façade de l'avant-corps médiéval qui est en train de disparaître totalement. A quatre pas de cette porte, on atteint la grotte qui s'appelle *villa Gessemani*, au-dessus de laquelle il y a un jardin. Mais le jardin où fut trahi Jésus est distant de la grotte d'une portée d'arbalète. C'est dans la grotte, éclairée par une ouverture ronde pratiquée dans le haut, que le Christ fut en agonie et pria son Père. Sur le plafond de la grotte on lit cette inscription : *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste; verumtamen non mea voluntas, sed tua.* Ce texte devait accompagner la fresque de l'Oraison alors effacée, car nous savons que les diverses péripéties de la nuit de Gethsémani avaient été reproduites, au XII[e] siècle, sur les parois de la grotte. Toutefois la présence de cette inscription n'implique en rien la localisation antérieure de l'Agonie dans la caverne. Rappelons-nous que les murailles de la chapelle du Calvaire portaient la dernière Cène et l'Ascension en mosaïques. Dans la partie gauche de la grotte on avait alors dressé un autel, c'est-à-dire au point précis où l'on montre actuellement le lieu de la Prière et de l'Agonie. On disait aussi qu'une fois arrêté au jardin, Jésus avait été ramené à la grotte avant d'être conduit chez Anne et Caïphe [1].

Ainsi au cours du XIV[e] siècle, la grotte fut rendue au culte; de plus, en 1392, elle devint la propriété des Pères Franciscains [2].

Au XV[e] siècle et dans la suite la nouvelle situation ne fait que s'affermir chez les Occidentaux. Une nouvelle reconstitution de la scène évangélique aboutit à la distribution suivante des lieux : Au midi, à deux ou trois cents pas du jardin, à gauche du chemin qui vient de Siloé, vers le lit du Cédron, les fondements d'une maison ruinée marquent l'emplacement de la *villa* de Gethsémani où les huit disciples s'arrêtèrent [3]; un champ qu'entoure un mur de pierres sèches et que cultivent des indigènes, contigu à d'autres champs semblables, est donné comme le théâtre de l'Arrestation et de la Trahison [4]. Comme vestige de l'ancienne tradition ou concession à la tradition maintenue chez les Orientaux, Jésus se serait prosterné trois fois avant de se livrer à ses ennemis [5]. Mais ce n'est plus le lieu de l'Agonie. Au XV[e] siècle, les musulmans, par mépris pour les pèlerins, accumulent des ordures à l'endroit qu'ils vénèrent (**T.** XLII), tandis qu'au XVI[e] siècle il semble qu'on ait ménagé une enclave pour leur permettre de satisfaire leur dévotion sans pénétrer dans le champ voisin où il croît de beaux figuiers et des oliviers [6]. A quatre pas de là, un peu plus bas, contre un pan ruiné de l'ancienne église, Pierre a coupé l'oreille à Malchus [7]. Ces différentes péripéties sont situées, par conséquent, sur les décombres de l'église Saint-Sauveur. A peu de distance de là se voit le rocher qui porte les empreintes des trois disciples endormis. Les trois disciples laissés sur le rocher, le Sauveur s'est dirigé à un jet de pierre de là, vers la grotte pour y prier et suer le sang [8].

Ibis in campum florum, ubi domus non est ædificata. Sur l'identification de ce champ avec Mambré, voir *Confér. de Saint-Étienne*, 1909-1910, p. 161.

1. *Libro d'Oltramare*, pp. 187 s. C'est probablement l'une de ces fresques qui a pu faire écrire à Phocas que la prière du Seigneur avait eu lieu dans la grotte, opinion qu'il dément deux ou trois lignes plus loin.

2. D'après un acte promulgué le 31 mars 1392 : *Virtute Litterarum et Concessionum Apostolicarum ... Frater Geraldus Calveti Guardianus Conv. Montis Sion, O. M. in sancta civitate Jerusalem ... recepit corporalem et realem possessionem locorum prædictorum, vid. Cappellæ Sepulchri B. M. V. in valle Josaphat, et Cave, aperiendo, et claudendo portam dictæ Cappellæ, et locum dictæ Cave, ingrediendo et egrediendo in signum apprehensæ possessionis ...* (*La Palestina e le ... missioni francescane*, I, 256.)

3. LOUIS DE ROCHECHOUART, *ROL.*, I, p. 244. Texte XLII. NAU, *Voyage nouveau*, p. 246 : (Jésus) fut suivi de tous ses Apôtres, mais il en laissa une partie dans le village de Gethsémani, qui étoit environ à deux ou trois cents pas de là, vers le Midy, et dans un endroit plus bas. LE BRUYN, *Voyage au Levant*, II, p. 190 : D'icy (du cimetière juif d'en bas) nous vinmes aux fondements de la maison où Jésus-Christ laissa huit de ses Disciples quand il alla vers le jardin de Gethsemané.

4. LOUIS DE ROCHECHOUART, *l. l.*

5. Texte XLII. Cf. KABATNIK, *ZDPV.*, 1898, p. 55 (1491), à qui les Franciscains montrent la place de la 2[e] et de la 3[e] prière de Jésus en dehors de la grotte, dans le jardin.

6. JACQUES LE SAIGE, p. 116 : Ung petit plus bas se tourne on a la dite main senestre venant dudit mont comme dict est, cest le lieu ou nostre seigneur fut pris des villains juifs; il n'y a que une estroicte allee, car on a mis des pierres lune sur lautre, affin qu'on ne voie point au gardin d'Ollivet ne a lautre de costes. Toutesfois nous entrasmes et prismes de ladite terre. Il y croit de beaus figuiers et olliviers.

7. LOUIS DE ROCHECHOUART, *l. l.* Texte XLII.

8. Cet ordre inverse à celui que nous avons remarqué jusqu'ici tient au concept que l'on se faisait de la Voie de la Captivité, c'est-à-dire du chemin parcouru par Jésus du Cénacle à Gethsémani, à l'aller, et de Gethsémani aux abords du Cénacle, au retour. Puisqu'on amenait Jésus par le che-

Les Orientaux, se gardant d'abord de toute innovation, maintinrent les localisations que leur avait léguées le XII[e] siècle. Les pèlerins russes, guidés par les Grecs ou par les Géorgiens, aiment à parler de la grotte « où Notre-Seigneur Jésus-Christ fut livré aux Juifs par son disciple Judas », de la grotte « où le Christ fut saisi et lié [1] ». Dans la relation de Daniel, métropolite d'Éphèse à la fin du XV[e] siècle, le titre officiel du sanctuaire est « grotte de la trahison du Seigneur », τὸ σπήλαιον τῆς δεσποτικῆς παραδόσεως [2]. Un guide grec du XVI[e] siècle indique encore au pied du mont des Oliviers « la grotte où Judas livra le Christ aux impies [3] ».

Toutefois la tradition grecque est sujette, comme la latine, à des variations. Au XVII[e] siècle, la Trahison est située tout près de la grotte, mais en dehors [4], suivant une théorie insinuée jadis par Phocas et l'Anonyme de 1400. La grotte n'est plus que le lieu où les apôtres se sont réfugiés par crainte des Juifs au moment de l'arrestation de Jésus. De nos jours, la tradition officielle des Grecs représentée par le guide de Benjamin Joannidès localise la Trahison dans le jardin de Gethsémani des Latins [5].

Pour le lieu de la prière du Christ les Orientaux sont demeurés fidèles à l'antique situation. Russes, Grecs, Arméniens continuent à vénérer cet endroit, à un jet de pierre de la grotte, sur l'emplacement de l'église ruinée qui leur est accessible en partie, grâce à une enclave pratiquée dans le jardin [6]. Par une aberration que nous exposerons en son lieu, certains y mettent aussi le *Pater noster*.

§ 3. *Description de la Grotte et du Jardin.*

Si nous passons aux conditions matérielles des Lieux Saints de Gethsémani, nous remarquons tout d'abord qu'à partir du XV[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque où l'on commence à en donner des descriptions détaillées, la grotte était ce qu'elle est aujourd'hui : Une caverne de médiocres dimensions, pouvant contenir quand même plus de cent personnes [7]. « Sa figure est irrégulière, écrit le P. Nau; mais approchante de la ronde [8]. » Fabri exprimait la même pensée en la dépeignant circulaire à l'intérieur avec des enfoncements du côté gauche [9]. Cette irrégularité explique les divergences des mesures données par les anciennes descriptions : tandis que Gréthénios compte six sagènes de long (12^{m},80) sur quatre de large (8^{m},53), Quaresmius et Nau ont trente-huit palmes (9^{m},50) sur vingt-huit (7^{m}). Pour les uns c'est une grotte naturelle, pour d'autres une ancienne carrière; Quaresmius émet l'hypothèse d'un tombeau ou d'une vieille citerne sans eau [10]. « La voûte est, selon le P. Nau, comme celle des quarrieres,

min qui passe le torrent sur le pont situé vis-à-vis du tombeau d'Absalom, il était assez naturel qu'on donnât aux événements la situation qui vient d'être décrite. Primitivement, lorsqu'on faisait venir le Christ par la porte orientale de la ville, l'ordre était naturellement inverse, car c'était la grotte qui se présentait en premier lieu et non le jardin.

1. Textes XXXV, XXXVII, XXXIX.

2. Cf. KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, Ὁδοιπορικὰ ἢ προσκυνητάρια τῆς ἁγίας γῆς, p. 526.

3. *Op. l.*, p. 540 : εἰς τὴν ποδέαν τοῦ ὄρους τῶν Ἐλαιῶν εἶναι τὸ σπήλαιον, ὁποῦ ἐπρόδωσεν ὁ Ἰούδας τὸν Χριστὸν τοῖς ἀνόμοις.

4. *Op. l.*, p. 557 : Αὐτοῦ εἶναι καὶ τὸ σπήλαιον, ὅπου ἐκρύβησαν οἱ ἀπόστολοι διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων εἰς τὸν καιρὸν τῆς προδοσίας. — Πλησίον δὲ τοῦ σπηλαίου εἶναι ὁ κῆπος, ὅπου ἐπρόδωσεν ὁ Ἰούδας τὸν Χριστὸν καὶ παράνω ὡς λίθου βολὴν εἶναι ὁ τόπος ὅπου ἐπροσεύχετον ὁ Χριστός... Ce passage est tiré d'un Προσκυνητάριον du XVII[e] siècle. Cf. texte XXXVIII.

5. P. 281 : ... ὑπάρχει κῆπος κατάφυτος ὑπ' ἀρχαιοτάτων ἐλαιῶν σκιαζόμενος. Ἐνταῦθα κατὰ τὴν ἡμετέραν παράδοσιν, ἐλθὼν Ἰούδας παρέδωκε τὸν Κύριον, καὶ διὰ τοῦτο καλεῖται ὑφ' ἡμῶν τόπος τῆς προδοσίας.

6. GRÉTHÉNIOS : A un jet de pierre de là (de la grotte), plus haut, sur le chemin, se trouve une grande pierre, sur laquelle le Christ pria son père. Basile POSNIAKOV : A un jet de pierre de cette grotte un arbre croît jusqu'à ce jour; on l'appelle olivier. C'est là que le Christ pria son père en secret (KHITROWO, pp. 179, 330). DANIEL D'ÉPHÈSE, *op. l.*, p. 526 : ἐν τοῖς δεξιοῖς αὐτοῦ (σπηλαίου), εἰ πρὸς ἕω ἀπίδοι τις, ὡσεὶ λίθου βολῇ ἀληθῶς ἐστι καὶ ὁ τόπος, ἔνθα τῇ νυκτὶ τοῦ πάθους, ἀπελθὼν ὁ Χριστός, προσηύξατο τρίς, ἐν ᾧ καὶ ναὸς ᾠκοδόμητο. πλὴν καὶ τοῦτον ὁ χρόνος ἠφάνισε τέλεον. Cf. note 4. L'évêque arménien NICOLAS D'ACQUIRMANN (1483) (*Arch. de l'Or. Lat.*, II, B, 401) voit « la grotte où les Apôtres s'endormirent; la place où Jésus-Christ se prosterna la face contre terre, et qui n'est éloignée de la grotte que de la distance d'un jet de pierre ». Même tradition dans la Description arabe publiée par BAUMSTARK, *Oriens Christianus*, 1906, pp. 238 ss., et qui n'est qu'une traduction d'un *proskynetarion* du XVII[e] siècle. Elle reproduit ici le texte grec de la note 4. Cf. B. JOANNIDÈS, *op. l.*, p. 281. Voir fig. 147, VI, *c*.

7. LOUIS DE ROCHECHOUART, p. 244 : *in antro mediocriter magno et lato*. Franciscain anonyme de 1463, *ROL.*, XII, p. 23 : *cripta non quidem parvula*. DANIEL D'ÉPHÈSE, *op. l.*, p. 526 : χωροῦν ἐντὸς πλείω τῶν ἑκατὸν ἀνδρῶν.

8. *Voyage nouveau*, p. 247.

9. Texte XLII. Προσκυνητάριον Ἀρσενίου (1512-1520). 430 : σπήλαιον ... κυκλικὸν εἰς τὸ σχῆμα εἰς διάμετρον ποδάρια ιε'.

10. Texte XLII. LOUIS DE ROCHECHOUART, *l. l.* : *Credo*

de la pierre mesme, et il y a trois gros pilliers de mesme matiere, qui la soutiennent [1]. » La plupart des pèlerins se bornent à mentionner ces trois colonnes évidées du roc; on peut déduire de leur silence que les piliers bâtis, sauf un, sont de construction assez récente. Par ailleurs, on rencontre la mention fréquente de l'ouverture circulaire pratiquée dans le plafond pour donner du jour à la caverne. Tantôt elle est comparée à la cheminée d'un four à chaux, tantôt à la bouche d'une citerne. Si tant est qu'elle ne soit pas une ancienne bouche de citerne, elle a dû, au sentiment de quelques-uns, être creusée lorsque la grotte fut aménagée en oratoire [2].

Un coup d'œil attentif révèle à Fabri les traces de peintures dont les parois de la grotte étaient jadis couvertes. Au XVI[e] siècle, le russe Basile Posniakov fait encore remarquer ces vestiges de décoration en ajoutant qu'une image du Sauveur est peinte au-dessus de l'entrée [3]. Mais cette dernière peinture pouvait être un tableau posé récemment en cet endroit. Greffin Affagart se contente de signaler que la vieille caverne « a esté autres fois paincte comme il appert [4] ».

Les diverses reproductions de fleurs que le guide d'Arsénios indique au plafond de la grotte ne sont évidemment que les étoiles peintes encore visibles aujourd'hui, et qui furent aussi observées par Quaresmius, au XVII[e] siècle [5]. Le même auteur est le premier, à notre connaissance, qui ait relevé l'inscription peinte dans l'anfractuosité septentrionale de la grotte :

Hic rex C(hris)tus sudavit sanguinem
Sepe morabatur du c...
Mi pater si vis transfer
calicem istū a me [6].

Si ce texte avait été tracé au XII[e] siècle, époque où la grotte fut revêtue de fresques, l'on devrait avouer qu'il est en parfait désaccord avec la localisation telle que l'établit la documentation de ce temps-là. Peut-être ne remonte-t-il qu'à la fin du XIV[e] siècle. Il dut être composé pour corroborer le nouvel ordre des localisations, au temps où le Père Chauvet d'Aquitaine, gardien du Mont Sion, fit à la grotte les quelques réparations qu'il avait obtenu le droit d'y faire, en 1392 [7]. Quaresmius a remarqué, en outre, à la suite de cette inscription en partie tronquée, d'autres lettres et d'autres mots qui ne donnaient aucun sens. Il déplore le mauvais état des textes épigraphiques et des peintures, dû à la longueur des siècles et à l'humidité de ces lieux. Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, on ne mentionne qu'un autel de structure assez rustique, érigé au lieu prétendu de l'Agonie [8]. La place de l'ange consolateur était, au XVI[e] siècle, marquée par un tronçon de colonne planté à l'angle oriental de l'enfoncement de gauche. Le XVII[e] siècle apporte une organisation quelque peu différente : « Il y a, écrit le P. Nau, deux autels pratiquez dans la roche mesme, l'un est tourné à l'orient, et l'autre au septentrion. C'est dans l'espace qui est entre deux, où la tradition porte que Nostre-Seigneur fit sa prière, et sua du sang. On voit encore sur la paroy quelques lettres latines demi effacées dans un endroit un peu plus avancé, et plus élevé que cet autel, qui est au septentrion, qui en rendent témoignage en ces termes : *Hic Rex Christus*, etc. [9]. »

ego quod ab hoc antro fuerunt extracti lapides, quibus edificate fuerunt villule circumadjacentes ut Gethsemani. QUARESMIUS, *Elucidatio T. S.*, IV, 9 : *quod potuit esse vel sepulchrum, vel vetus cisterna sine aqua ... tota in rupe excisa.* C'était fort bien vu.

1. *Op. l.*, p. 247. Cf. Texte XXXVII : « elle est taillée ainsi que trois colonnes, dans la montagne ». Cotovic (1598) et Roger (1611) mentionnent quatre colonnes, ils comprennent naturellement dans ce total un pilier bâti.

2. Texte XXXVII. NAU, *op. l.*, p. 248. QUARESMIUS, *l. l.* Προσκυνητάριον Ἀρσενίου, 430 : μὲ ἕνα καπνοδόχοι ἀπὸ τὸ ἄνω μέρος ἀπὸ τὸ ὁποῖον εἰσέρχεται φῶς.

3. KHITROWO, *Itin. russes en Orient*, p. 330.

4. *Relation de Terre Sainte*, 1533-1534, p. 106.

5. Προσκυν. Ἀρσενίου, p. 430 : καὶ ὁ θόλος του εἶναι ἱστορημένος μὲ [illegible]. QUARESMIUS, *l. l.* : *erant olim picturæ, et adhuc pictæ stellæ apparent in fornice.*

6. *Ibid.* Cf. NAU, p. 248. Ces paroles sont tirées en partie de *Lc.*, **21**, 37; **22**, 42, 44.

7. *La Palestina e le ... missioni francescane*, I, 256. L'acte pontifical enregistrant la prise de possession de la grotte et du sépulcre de Marie par le gardien des Franciscains porte, en effet, cette clausule : *cum intentione ædificandi, construendi, et reparandi prædicta duo loca de die in diem.*

8. NICCOLÒ DA POGGIB., p. 188 : si è in terra una pietra, e ivi fu fatto uno altare. BONIF. DE RAGUSE, *Lib. de peren. cultu*, p. 132 : *Hic, pie cultor, vides altare terreum, et lapideum, et columnam orientali in angulo positum. Hæc est distantia, quæ fuit inter Christum orantem, et angelum eum confortantem.* Cf. fig. 147, I, *g*.

9. *Voyage nouveau*, p. 247.

La façon dont les pèlerins situent la grotte par rapport à la sortie de l'église du tombeau de la Vierge, laisse entendre que l'entrée de cette grotte a toujours été, comme de nos jours, tournée vers le parvis de l'église, vers l'occident. Le passage souterrain qui, ouvert dans la paroi méridionale, conduisait au jardin des Oliviers relève du folk-lore. Selon Quaresmius, une descente de neuf degrés amenait de l'extérieur au sol de la caverne. Mais on descendait quatre degrés avant de trouver la porte [1].

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le droit de propriété des Frères Mineurs sur la grotte paraît avoir été fort précaire; c'est ce que les faits suivants font ressortir. Comme on ne pouvait clore à volonté le sanctuaire, les pèlerins risquaient d'être inquiétés dans leurs dévotions. En août 1668, le dominicain, frère Borrely, s'en fut dire la messe dans la grotte de Gethsémani. Jugeons de ses transes : « Pendant le temps que je disois l'Évangile deux Turcs entrerent, et comme je voulois prendre le *Lavabo,* celuy qui me servoit m'en donna advis, et me dit que souvent ils viennent allumer leurs pipes aux chandelles de l'Autel. Pourtant ceux-ci ne le firent point, de quoy je fus tres aise [2]. » De plus les musulmans sont féroces sur le *statu quo.* Le sol de la grotte était encore couvert, en 1674, de terre, et personne n'osait le déblayer. « On ne l'oseroit pas, écrit le P. Nau, sans la permission du Turc, et il n'accorde ces sortes de permissions qu'avec de grandes difficultez, et forcé par de grosses sommes d'argent, ausquelles seules il se laisse vaincre [3]. » Mais où le sans-gêne des infidèles dépasse les bornes, c'est ici. Le Père Ladoire, en 1719, explique ainsi la malpropreté du sanctuaire : « Cette grotte est grande, mais mal tenüe et mal propre, parce que nous ne pouvons pas empêcher les Turcs et les Arabes d'y entrer et d'y faire entrer leurs bestiaux [4]. »

Dès 1598, un ouély musulman flanque le côté sud du parvis de Notre-Dame de Josaphat. C'est le petit enclos qui, actuellement, renferme le tombeau apocryphe d'un cheikh Moḥammed quelconque pour le vulgaire, ou la sépulture de l'historien Moudjîr ed-Dîn el-Ḥanbaly au gré des savants locaux (fig. 147, IV, *k*) [5].

Quant au jardin de Gethsémani, il est tout d'abord *le champ fleuri.* Au XVe siècle, c'est un champ clos d'un mur de pierres sèches et planté de quelques arbres [6]. Louis de Rochechouart, en 1461, remarque de très vieux oliviers et autres arbres, que les Frères disent contemporains du Christ, sur la pente du mont Olivet, plus haut que le rocher portant l'empreinte des trois disciples. Toutefois à proximité du lieu de la Trahison, il y a, au XVIe siècle, de beaux figuiers et oliviers [7]. « Or, est-il à noter (avec Greffin Affagart, 1533) que en tous ces lieulx prédictz, le temps passé, soulloyt avoir églises, mays maintenant tout y est terminé et n'y a plus que quelques pierres pour mémoire. La montaigne et le jardrin s'appelle d'Olyvet, pour ce que en ce temps et encore de présent y a plusieurs oliviers [8]. » L'enclave resserrée à la façon d'une impasse est alors tenue pour l'ancienne entrée du jardin des Oliviers [9]. Avec Quaresmius la situation s'éclaire davantage : En face du rocher des Apôtres se trouve le jardin de Gethsémani, rempli de nombreux oliviers très

1. D'ARVIEUX, *Mémoires*, II, p. 178 (1660) : « Nous fûmes ensuite à une autre grotte, on descend par quatre degrez avant de trouver la porte. Elle est ovale, et a environ cinquante pas de circonférence, et huit à dix pieds dans sa plus grande hauteur. Elle est obscure, et ne reçoit du jour que par une ouverture qui est dans sa voûte naturelle. Il y a un autel où les pères de la Terre Sainte disent la messe de tems en tems. Ceux qui n'entrent point dans le Saint Sépulcre pendant la semaine sainte, s'y enferment le mercredi, et se foüettent tout à leur aise en mémoire du sang que Nostre-Seigneur y a répandu la nuit qu'il fut pris. On voit sur les murs quelques restes de peintures que sainte Hélène y fit faire. »

2. D'après une copie manuscrite.

3. *Voyage nouveau,* p. 252.

4. *Voyage fait à la Terre Sainte*, p. 165. En 1632, le P. Roger écrivait déjà : « Ce lieu est tellement prophané, qu'il ne sert qu'à mettre les bœufs et les vaches à l'abry du soleil et de la pluie. »

5. COTOVIC, *Itinerar. Hierosol.*, p. 264 : *ad lævam relicto horto quodam areæ templi adhærenti, muro undique septo, ac Turcarum messitâ ornato, denuo montem Olivarum adscendimus.* Cf. gravure, p. 260. D'ARVIEUX, *op. l.*, 179.

6. LOUIS DE ROCHECHOUART, p. 244 : *Ortus iste hodie excolitur ab incolis, et est vallatus lapidibus siccis, et celeri orti pariter contigui.* FRANCISCAIN ANONYME, 1463, *ROL.*, XII, p. 23 : ... *in orto ville Gethsemani, qui nunc tantum campus est aliquibus consitus arboribus...*

7. JACQUES LE SAIGE, p. 116.

8. *Relation de T. S.*, p. 107.

9. COTOVIC, *Itin. Hieros.*, p. 297 : *in ipso montis Oliveti radice ostensa fuit maceria utrimque angusta, instar viculi, ingressum ad vicinam præbens Olivetum : olim aditum Horti Olivarum fuisse asserunt...*

âgés, vénérés par les fidèles comme par les infidèles, car on les croit de l'époque même du Christ[1]. En 1632, on compte neuf oliviers « qui sont les vrays qui estoient de ce temps-là[2] ». L'un des neuf oliviers meurt peu avant 1668, comme nous l'apprennent ces quelques mots du Père Borrely : « Nous fûmes de cet endroit au jardin des olives, où nous ne vîmes autour que huit arbres; mais qui sont d'une grandeur si prodigieuse que cela est presque incroyable; nous y trouvâmes le pied d'un neufième qui étoit tombé de vieillesse depuis dix mois, à ce qu'on nous asseura; les chrétiens achapterent tout le bois pour faire des chappellets et des croix. » Comme impôt, le maître du jardin ne paie que trente-six deniers pour chaque pied de ces arbres sacrés.

On dit généralement que les Pères Franciscains ont acquis le jardin de Gethsémani en 1681. D'après les renseignements précis du Père Nau, ils le possédaient certainement en 1674 : « Il reste, écrit-il, huit arbres fortunez du nombre, à ce qu'on dit, de ceux qui étoient là, du temps du Sauveur. Leur antiquité les rend exempts du tribut, que l'on prend depuis plusieurs siecles en ce pays, de chaque pied d'arbre. Les Peres de la Terre-Sainte ont acheté le champ où ils sont, et ils les gardent comme un grand trésor. » De leurs olives on tire « une huile de bénédiction » et des noyaux on fait des chapelets très recherchés. « Il est, ajoute le même auteur, deffendu sous peine d'excommunication, de couper des branches de ces Oliviers, et d'en rien prendre. L'on accorda à M. l'Ambassadeur[3] par une faveur tres particuliere d'en faire couper une branche. Pour empescher les Chrétiens des nations heretiques, qui n'apprehendent pas ces foudres de Rome, d'y porter la main, les Peres y entretiennent un Mahometan pour Fermier, qui sçait faire payer si cher, ce qu'on en dérobe, que personne n'ose y attenter[4]. » Si, vers 1674, ces arbres vénérables sont exempts de taxe, il n'en était pas de même à l'époque du P. Borrely, ni en 1699, au dire d'un Observantin qui écrit de ces oliviers : « Ils appartiennent à nos religieux, qui payent pour cela de grosses sommes au Bacha : ils entretiennent un Turc toute l'année, pour empêcher qu'on n'y fasse aucun dommage[5]. »

Longtemps les Pères de la Terre Sainte conservèrent au jardin la physionomie rustique qu'il avait eue, tant que les indigènes l'avaient possédé. Lamartine, en 1832, pouvait encore en donner cette image frappante : « Un petit mur de pierres sans ciment entoure ce champ, et huit oliviers, espacés de trente à quarante pas les uns des autres, le couvrent presque tout entier de leur ombre. Ces oliviers sont au nombre des plus gros arbres de cette espèce que j'aie jamais rencontrés : la tradition fait remonter leurs années jusqu'à la date mémorable de l'agonie de l'Homme-Dieu qui les choisit pour cacher ses divines angoisses. Leur aspect confirmerait au besoin la tradition qui les vénère; leurs immenses racines, comme les accroissements séculaires, ont soulevé la terre et les pierres qui les recouvraient, et s'élevant de plusieurs pieds au-dessus du niveau du sol, présentent au pèlerin des sièges naturels, où il peut s'agenouiller ou s'asseoir pour recueillir les saintes pensées qui descendent de leurs cimes silencieuses. Un tronc noueux, cannelé, creusé par la vieillesse, comme par des rides profondes, s'élève en large colonne sur ces groupes de racines et, comme accablé et penché par le poids des jours s'incline à droite ou à gauche et laisse pendre ses vastes rameaux entrelacés, que la hache a cent fois retranchés pour les rajeunir. Ces rameaux vieux et lourds, qui s'inclinent sur le tronc, en portent d'autres plus jeunes qui s'élèvent un peu vers le ciel, et d'où s'échappent quelques tiges d'une ou deux années, couronnées de quelques touffes de feuilles, et noircies de quelques petites

1. *Elucid. T. S.*, IV, 7 (II, p. 122) : *E regione memoratæ rupis est hortus Gethsemani, multis vetustissimisque olivis refertus, quas plurimi faciunt tam fideles quam infideles, quoniam arbitrantur hujus regionis incolæ eas esse ex illis quæ erant tempore Christi.* Comme il est difficile de penser qu'ils aient échappé à la coupe réglée du siège de Titus, on peut toutefois admettre que ces oliviers proviennent des pousses nées des racines d'oliviers contemporains du Christ. Bien que Pline ait dit que l'olivier ne meurt pas, le neuvième olivier de Gethsémani a disparu sans rejeton.

2. P. Roger, *La Terre Saincte*, p. 98.

3. M. de Nointel que le Père Nau accompagnait.

4. *Voyage nouveau*, p. 245.

5. *Relation fidelle du voyage de la Terre Sainte* par un religieux de Saint François Observantain, p. 66. Cf. Ladoire, *op. l.*, p. 166. Affagart (p. 110) écrit de l'âge de ces oliviers : « et dit-on par delà qu'ilz sont... du temps de N.-S. Il le croira qui vouldra ».

olives bleues qui tombent, comme des reliques célestes, sur les pieds du voyageur chrétien [1]. » C'est là seulement que le poète, pour ne point sombrer dans l'amertume de son deuil, voulait être amené après la mort de sa fille Julia :

Conduisez-moi, mon père, à la place où l'on pleure!
A ce jardin funèbre où l'Homme de salut,
Abandonné du Père et des hommes, voulut
Suer le sang et l'eau qu'on sue avant qu'on meure!
Laissez-moi seul, allez; j'y veux sentir aussi
Ce qu'il tient de douleur dans une heure infinie :
Homme de désespoir, mon culte est l'agonie;
Mon autel à moi, c'est ici!

1. *Voyage en Orient*, II, pp. 163 s. En 1848, le jardin, malgré la résistance des Turcs, fut entouré d'une muraille en maçonnerie, qui vient d'être améliorée en 1911-1912. Une maison y a été élevée par la même occasion, à l'angle nord-est (fig. 147, IV, *f*). C'est en 1873 qu'on plaça le long de la clôture le chemin de croix qu'on y voit encore et qui fut donné par une dame espagnole. Les terrains adjacents ont été acquis peu à peu par la Custodie, à partir de 1878. Le relief en marbre représentant l'Agonie, dû au ciseau du Vénitien Torretti, maître de l'illustre Canova, fut installé en 1879 dans le petit oratoire qui décore le côté oriental du jardin (cf. fig. 147, *e*).

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XII

I. — Eusèbe, Περὶ τῶν τοπικῶν ὀνομάτων, Klostermann, p. 74 : Γεθσιμανῆ (Matth., **26**, 36). χωρίον, ἔνθα πρὸ τοῦ πάθους ὁ Χριστὸς προσηύξατο. κεῖται δὲ καὶ πρὸς τῷ ὄρει τῶν ἐλαιῶν, ἐν ᾧ καὶ νῦν τὰς εὐχὰς οἱ πιστοὶ ποιεῖσθαι σπουδάζουσιν.

II. — Pèlerin de Bordeaux, Geyer, p. 23 : Item ab Hierusalem euntibus ad porta, quæ est contra oriente, ut ascendatur in monte Olïueti, uallis quæ dicitur Iosafath; ad partem sinistram, ubi sunt uineæ, est et petra ubi Iudas Scarioth Christum tradidit, a parte vero dextra est arbor palmæ de qua infantes ramos tulerunt et ueniente Christo substrauerunt. Inde non longe quasi ad lapidem missum sunt monumenta duo monubiles...

III. — Cyrille de Jérusalem, *Catéchèse* X, n° 19; *PG.*, **33**, col. 688 : Ὁ φοῖνιξ ὁ ἐπὶ τῆς φάραγγος μαρτυρεῖ, τὰ βαΐα παρασχὼν παισὶ τοῖς τότε εὐφημοῦσι· τὸ Γεθσημανῆ μαρτυρεῖ, τὸν Ἰούδαν μονονουχὶ δεικνύον ἔτι τοῖς νοοῦσιν.

IV. — Jérôme, *Onomasticon*, Klostermann, p. 75 : Gethsemani locus ubi ante passionem saluator oravit, est autem ad radices montis Olïueti nunc *ecclesia desuper ædificata*.

V. — *Le pèlerinage* d'Éthérie, Geyer, p. 86 s. : **1**. Ac sic ergo cum cœperit esse pullorum cantus, descenditur de Imbomon cum ymnis et acceditur eodem loco, ubi orauit Dominus, sicut scriptum est in euangelio : Et accessit quantum iactus lapidis et orauit et cetera. In eo enim loco ecclesia est elegans. Ingreditur ibi episcopus et omnis populus, dicitur ibi oratio apta loco et dici, dicitur etiam unus ymnus aptus et legitur ipse locus de euangelio, ubi dixit discipulis suis : Vigilate, ne intretis in temptationem. Et omnis ipse locus perlegitur ibi et fit denuo oratio. — **2**. Et iam inde cum ymnis usque ad minimus infans in Gessamani pedibus cum episcopo descendent, ubi præ tam magna turba multitudinis et fatigati de uigiliis et ieiuniis cotidianis lassi, quia tam magnum montem necesse habent descendere, lente et lente cum ymnis uenitur in Gessamani. Candelæ autem ecclesiasticæ super ducentæ paratæ sunt propter lumen omni populo. Cum ergo peruentum fuerit in Gessamani, fit primum oratio apta, sic dicitur ymnus, item legitur ille locus de euangelio, ubi comprehensus est dominus. Qui locus ad quod lectus fuerit, tantus rugitus et mugitus totius populi est cum fletu, ut forsitan porro ad ciuitatem gemitus populi omnis auditus sit. — **3**. Et iam ex illa hora hitur ad ciuitatem pedibus cum ymnis, peruenitur ad portam ea hora, qua incipit quasi homo hominem cognoscere, inde totum per mediam ciuitatem omnes usque ad unum, maiores atque minores, divites, pauperes, toti ibi parati, specialiter illa die nullus recedit a uigiliis usque in mane. Sic deducitur episcopus a Gessemani usque ad portam et inde per totam ciuitatem usque ad crucem.

VI. — Theodosius, Geyer, pp. 142 s. : Ibi est vallis Iosaphat; ibi Domnum Iudas tradidit. Ibi est ecclesia domnæ Mariæ matris Domini; ibi et Dominus lavit pedes discipulorum, ibi et cenavit; ibi sunt quattuor accubita, ubi Domnus cum apostolis ipse medius accubuit, quæ accubita ternos homines recipiunt. Modo aliquanti pro religiositate ibi cum venerint, excepto carnis ibi cibaria sua comedere delectantur et accendent luminaria, ubi ipse Domnus apostolis pedes lavit, quia ipse locus in spelunca est, et descendent ibi modo CC monachi.

VII. — *Breviarius de Hierosolyma*, Geyer, p. 155 : Et inde uenis ad illam pinnam templi... Et ibi est basilica sanctæ

Mariæ, et ibi est sepulchrum eius. Et ibi tradidit Iudas dominum nostrum Iesum Christum.

VIII. — Anonyme de Plaisance, Geyer, p. 170 : Descendentes de monte Olíueti in ualle Gessemani in loco, ubi traditus est Dominus, in quo sunt tria accubita, in quibus ille accubuit, et nos accubuimus pro benedictione. Et in ipsa valle est basilica sanctæ Mariæ... Ipsa vallis Gessemani ibidem uocatur Iosaphat. De Gessemani ascendimus ad portam Hierusolima per grados multos. (P. 173) : et uulgariter appellatur ipsa uallis Iosapha, quæ et Gessemani. (P. 176) : nam in illis soliis certis horis fons ipsa inrigat aquas multas (sc. Siloa), quæ descendunt per vallem Gessemani, quam et Iosaphat uocant...

IX. — Arculfe, Geyer, p. 240 s. : **1.** Hanc inferiorem rotundam sanctæ Mariæ ecclesiam intrantes illam vident petram ad dexteram parieti insertam, supra quam Dominus in agro Gethsamani illa nocte, qua tradebatur a Iuda in manus hominum peccatorum, flexis orauit genibus ante horam traditionis eius, in qua videlicet petra duorum vestigia genuum eius quasi in cera mollissima profundius impressa cernuntur... In superiore igitur æque rotunda ecclesia sanctæ Mariæ IIII altaria inesse monstrantur. — **2.** In latere montis Oliveti quædam inest spelunca haut procul ab ecclesia sanctæ Mariæ in eminentiore loco posita contra vallem Iosaphat, in quá duo profundissimi habentur putei, quorum unus sub monte in altum infinita profunditate productus extenditur, alter vero in speluncæ pavimento, cuius vastissima, ut fertur cavitas in profundum dimersa discendens recto tractu dirigitur, qui duo putei semper supercluduntur. In eadem ergo spelunca quatuor insunt lapideæ mensæ, quarum una est iuxta introitum speluncæ ab intus sita domini Jesu, cui procul dubio mensulæ sedes ipsius adhæret, ubi cum duodenis apostolis simul ad alias mensas ibidem habitas sedentibus et ipse conviva aliquando recumbere sæpe solitus erat. Illius putei os conclusum, quem in pavimento speluncæ inesse supra descripsimus, apostolorum mensis propius haberi monstratur. Huius speluncæ portula ligneo... concluditur hostio...

X. — Bède le Vénérable, Geyer, pp. 309-310 : Iuxta murum templi vel Hierusalem ab oriente Gehennon occurrit, quæ est vallis Iosaphat a septemtrionali plaga in austrum porrecta, per quam torrens Cedron, si quando pluviarum aquam recipit, decurrit... Hanc (sc. ecclesiam s. Mariæ) intrantes vident ad dexteram insertam parieti petram, in qua Dominus nocte, qua tradebatur, oravit, vestigiis genuum quasi cera molli inpressis.

XI. — Willibald, Tobler-Molinier, pp. 265-266 : Et ibi orans (sc. in eccl. s. Mariæ) ascendit in *montem Oliveti*, qui est ibi iuxta vallem in orientali plaga. Illa vallis est inter Ierusalem et montem Oliveti. Et in monte Oliveti est nunc *ecclesia, ubi Dominus* ante passionem suam *orabat*, et dixit ad discipulos : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem* (Matth., **26**, 41). Et inde venit ad *ecclesiam* in ipso monte, ubi Dominus ascendit in celum.

XII. — L'Hagiopolite, *PG.*, t. **120**, col. 268 : Καὶ πλησίον αὐτοῦ, πρὸς ἀνατολήν ἐστιν ἡ ἁγία Γεθσιμανὴ, ὁ τάφος τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου. Ἔστι δὲ ἐκκλησία πάνυ ὡραία. Καὶ πλησίον αὐτῆς ἐστι τὸ ἅγιον σπήλαιον, ἔνθα κατέφυγεν ὁ Κύριος μετὰ τῶν αὐτοῦ μαθητῶν. Καὶ εἰς τὸ σπήλαιόν ἐστιν ὁ θρόνος τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ καὶ τῶν δώδεκα ἀποστόλων αὐτοῦ, ἔνθα μέλλει καθέζεσθαι κρίνων τὰς δώδεκα φυλὰς τοῦ Ἰσραήλ. Εἰς κεφαλὴν δὲ τοῦ δεσποτικοῦ θρόνου ἐστὶ θυρὶς μικρὰ, ἀφανὴς εἰς τὸ βάθος, καὶ ἐξέρχεται ἐξ αὐτῆς ῥυσμὸς, ἤτοι βοασμὸς πολύς. Καὶ μέλλουσι λέγειν, ὅτι αἱ ψυχαί εἰσι ... Εἰσὶ δὲ ταῦτα πάντα εἰς τὴν κοιλάδα τοῦ κλαυθμῶνος. Ἐν τῷ αὐτῷ τοπῳ ἐστὶ καὶ ὁ χείμαῤῥος τῶν Κέδρων, καὶ ἡ κοιλὰς τοῦ Ἰωσαφὰτ, καὶ ὁ κῆπος ἔνθα παρεδίδοτο ὁ Χριστός.

Et près de là, vers l'orient est la sainte Gethsémani, le tombeau de la toute sainte Théotokos. Il y a une église fort belle, dans le voisinage de laquelle il y a la sainte *grotte* où le Seigneur se réfugia avec ses disciples. Et dans la grotte se trouve le trône du Fils de Dieu et de ses douze apôtres, où il doit s'asseoir pour juger les douze tribus d'Israël. A la tête du trône du Seigneur il y a une petite ouverture dont on n'aperçoit pas le fond; il en sort des rumeurs ou de grandes vociférations. Certains prétendent que ce sont des âmes... Tout cela se trouve dans la vallée du Pleur. Dans ce même lieu il y a le torrent des cèdres (du Cédron), la vallée de Josaphat, et le *jardin* où le Christ fut livré.

XIII. — *Commemoratorium de Casis Dei*, Tobler-Molinier, p. 302 : In valle *Josaphat*, in villa, que dicitur *Gethsemane*, ubi *sancta Maria sepulta* fuit... In sancto monte Oliveti ecclesie iij : una ascensio Domini... alia ubi docuit discipulos suos Christus... tertia in honore sancte Marie... Iuxta illam scalam, quando subis in montem sanctum, inclusi ij, unus Grecus, alter Syrus ; ad summam scalam in *Gethsemane* inclusi iij, Grecus et Syrus et Georgianus. In *valle* Iosaphat inclusus j, monasteria puellarum xxvj.

XIV. — Bernard le Moine, Tobler-Molinier, p. 316 : Exeuntes autem de *Ierusalem* descendimus in *vallem Iosaphat* que abest a civitate milliario, habens villam *Gethsemani* cum loco nativitatis sancte Marie... In ipsa quoque villa est ecclesia *Sancte Marie* rotunda, ubi est sepulcrum illius... In ipso etiam loco est ecclesia, in quo Dominus traditus est, habens quatuor mensas rotundas cene ipsius. In valle quoque Iosaphat est ecclesia in honore sancti Leontii, in qua dicitur Dominus venturus esse ad judicium.

Inde perreximus in *montem Oliveti*, in cuius declivio ostenditur locus orationis Domini ad patrem.

XV. — *Vie de Constantin et d'Hélène*, *ROC.*, 1905, p. 164 : « Il est dit par beaucoup, comme nous l'avons appris, que le même lieu incliné est appelé Vallée du Pleur, et Torrent de Cédron et Vallée de Josaphat ; mais le jardin dans lequel le Christ et notre Dieu fut livré était là ainsi que le lieu dans lequel le Seigneur pria la nuit où il fut livré. » Texte grec non édité. Trad. Nau.

XVI. — *Qualiter sita est civitas Ierusalem*, Tobler-Molinier, p. 348 : Inde ad exitum civitatis contra orientem est vallis Iosaphat, ubi est ecclesia et venerabile sepulchrum...

et *ortus Gethsemani*, ubi Dominus oravit cum discipulis suis et ubi a condiscipulo suo Iuda traditore est traditus.

XVII. — Sæwulf, d'Avezac, p. 33 : **1**. Ibi est torrens Cedron, ibi est et Gethsemani quo Dominus venit cum discipulis suis ante horam traditionis a monte Syon trans torrentem Cedron; ibi est oraculum quoddam, ubi ipse dimisit Petrum et Jacobum et Johannem dicens : « Sustinete hic et vigilate mecum » et progressus procidit in faciem suam et oravit et venit ad discipulos suos, et invenit eos dormientes; ibi adhuc loca apparent, ubi discipuli obdormierunt unusquisque per se. Gethsemani est in radice montis Oliveti, et torrens Cedron inferius inter montem Syon et montem Oliveti, ac si sit divisio montium; planities autem inter duos montes vocatur vallis Iosaphath. — **2**. Paulo superius in monte Oliveti est oraculum in loco ubi Dominus oravit, sicut legitur in passione : « Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis, et jactus (*sic*) in agoniâ prolixiùs orabat, et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. »

XVIII. — Higoumène Daniel, Khitrowo, p. 32 ss.: **1**. *Gethsémani* est un village voisin de Jérusalem,... il est situé sur le torrent de *Cédron*, dans la *Vallée des pleurs*...

A dix sagènes de distance du *Tombeau de la sainte Vierge*, se trouve la *Grotte où le Christ fut livré* par Judas aux Juifs pour trente sicles d'argent. Cette grotte est au delà du torrent de *Cédron*, au pied de la *Montagne des Oliviers*. — **2**. Non loin de cette grotte vers le midi, à la distance d'un jet de petite pierre se trouve l'endroit où le Christ pria son Père, pendant la nuit où il fut livré aux Juifs pour être crucifié, et dit : « Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi ! » (Matth., **26**, 39). Une petite église s'élève maintenant sur ce lieu.

XIX. — Jean de Würzbourg, Tobler, p. 136 ss. : **1**. His itaque consummatis mysteriis, orationis causa cum discipulis suis rediit ad montem Oliveti, in cujus montis pede et accubitu, dimittens discipulos suos, solus secessit ab eis, quantum erat jactus lapidis, scilicet Gethsemane. Oravit ad patrem suum, dicens : *Pater, si fieri potest* etc., ubi et ex tremore carnis sudorem fudit quas sanguineum, et, ad discipulos suos reversus et inveniens eos dormientes, specialiter Petrum increpavit, dicens : *Non potuisti una hora vigilare mecum?* et aliis discipulis : *Dormite jam et requiescite* etc. Sic vice tertia in eundem locum ab eis secedens et easdem preces Deo patri porrigens, tandem confortatus a patre et a se ipso secundum quod Deus, tertio reversus ad discipulos, dixit : *Vigilate et orate*. Istorum locorum distinctio, videlicet, ubi discipuli *remanserant*, et ubi Dominus *oraverat*, manifeste in valle Josaphat apparet; nam juxta majorem ecclesiam, in qua sepultura beatæ Mariæ Virginis... adhuc hodie in dextra parte introitus sui est capella cum caverna, in qua discipuli tristes et dormitantes remanserant, Domino ter secedenti ab eis et totiens redeunte. Hoc adhuc ibidem indicat pictura existens. — **2**. Locus vero ubi Dominus oravit, circumdatus est nova ecclesia, quæ dicitur ecclesia Salvatoris, in cujus pavimento eminent tres non operati lapides, tamquam modicæ rupes : in quibus dicitur Dominus orasse cum trina genuflectione, ad quos lapides fit veneratio et fidelium Christi oblatio cum devotione maxima. Ad prædictam cavernam Dominus noster noscens cum turbis Judam appropinquare, Judas enim, aliis discipulis post cœnam cum Domino remanentibus, solus abiit ad Judæos, tractans cum eis de traditione Domini, mercedem proditionis triginta argenteis ab eis recipiens, cum turba jam appropinquavit : hoc, inquam, sciens Jesus, in eadem caverna dicit discipulis suis : *Surgite, eamus;* ecce appropinquavit etc. — **3**. Sic egressus Gethsemane, per osculum Judæ cognitus, a cohorte transmissa est detentus, vinctus et deductus. Verumtamen in præfata caverna ostenduntur quinque foramina in uno lapide, tanquam quinque digitis manus Domini impressa : Domini, dico, jam capti et a persecutoribus violenter tracti, veluti sese retinentis. Quidquid autem de hoc sit, nos procul dubio scimus, eum majoris potestatis et virtutis ampliora potuisse facere.

XX. — Anonyme II, Tobler, *Theodorici libellus*, p. 124 : Ibi (vallis Josaphat) quasi præ foribus monasterii est locus qui dicitur Gethsemane, ubi et eum Judas tradidit. Ibi est silex, quem dicunt cessisse digitis ejus. In eadem capella sunt quatuor loca distincta, ubi invenit discipulos dormientes ternos et ternos. Extra atrium, quasi ad jactum lapidis, est ecclesia in honore salvatoris, ubi ter oravit, et sudor sanguinis de ipso fluxit. Juxta claustrum Josaphat currit torrens Cedron.

XXI. — Théodoric, Tobler, p. 61 : **1**. Progresso deinde versus montem Oliveti ad meridiem non modica tibi occurrit ecclesia, Gethsemane nuncupata, ubi salvator, cum discipulis suis ab horto veniens, intravit et ad eos dixit : Sedete hic, donec vadam illuc et orem. Ingressus itaque in eam statim invenies altare venerandum, et ad sinistram in subterraneum specum ingrediens quatuor loca invenies denotata, in quibus singulis terni apostoli cubantes obdormierunt. Est etiam ad sinistram saxum grande in ipsius specus angulo, in quod ipse Christus digitos imprimens sex in eo fecit foramina — **2**. Et ipse avulsus est ab iis, quantum jactus est lapidis. Nam paulo altius versus montem Oliveti, ad meridiem, trinam fecit orationem, in quo loco nova nunc ædificatur ecclesia. Est vero unus locus unius orationis in abside sinistra, alius in medio chori, tertius in abside dextra. — **3**. Inter Gethsemane autem et loca orationum medio spatio, in latere montis Oliveti ubi turbæ Domino eum ramis palmarum occurrerunt ex lapidibus locus altus factus est, in quo in die palmarum a patriarcha palmæ benedicuntur. Circa hæc itaque loca, cum Jesus paveret et caderet, adveniens Judas laternis et facibus et armis et ministri Judæorum comprehenderunt eum et angariaverunt et ad atrium... Caiphæ perduxerunt...

XXII. — Phocas, *PG.*, t. **133**, col. 945 : Ὁ ἄνωθεν ἕτερος ναός ἐστι σπήλαιον. ἐν ᾧ ἡ Δεσποτικὴ προσευχὴ γέγονε, καὶ οἱ ἀπόστολοι τῷ ὕπνῳ βαρυθέντες ἐκάθευδον. Περὶ δὲ τοὺς πρόποδας τοῦ ὄρους τῶν Ἐλαιῶν, ὡσεὶ λίθου βολῆς ἄποθεν, κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον, ὁ τρίτος ὑπάρχει ναὸς, ἐν ᾧ μετὰ τοὺς ἀποστόλους ὠνειδίσαι τὸν Κύριον τῆς ῥᾳθυμίας τούτων ἕνεκα, ἀπελθὼν πάλιν

προσηύξατο, ὅτε καὶ ἱδρῶτες αὐτοῦ ὡσεὶ θρόμβοι αἵματος κατέρρεον. Ἐν αὐτῷ τῷ κήπῳ καὶ ἡ προδοσία γέγονε, καὶ ὁ Ἰούδας δολίως τὸν Δεσπότην ἠσπάσατο, καὶ ὁ τῶν Ἰουδαίων ὅμιλος κατέσχεν αὐτόν... Ὕπερθεν δὲ τῆς Γεθσιμανῆς καὶ τοῦ ναοῦ τῆς προσευχῆς ὁρᾶται τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν διαιρούμενον, καθὼς ἔφη, ἀπὸ τῆς ἁγίας πόλεως, ὑπὸ τῆς τοῦ Ἰωσαφὰτ κοιλάδος καὶ τοῦ χειμάρρου τῆς τοῦ κλαυθμοῦ κοιλάδος.

L'autre temple d'en haut est une grotte dans laquelle eut lieu la prière du Seigneur et où les apôtres, appesantis par le sommeil, s'endormirent. Vers le pied du mont des Oliviers, comme à un jet de pierre de cet endroit, suivant l'Évangile, il se trouve une troisième église (la 1re est celle de la Vierge), dans laquelle, après avoir reproché à ses apôtres leur faiblesse, le Seigneur s'éloigna pour prier de nouveau, lorsque sa sueur coulait comme des gouttes de sang. Dans ce même jardin eut lieu la trahison, Judas y salua traîtreusement le Maître, et la bande des Juifs l'y saisit... Au-dessus de Gethsémani et du sanctuaire de la Prière, se voit le mont des Oliviers, séparé, comme il a été dit, de la ville sainte par la vallée de Josaphat, et le torrent de la vallée du Pleur.

XXIII. — Wilbrand d'Oldenbourg, Laurent, p. 187 : Iste (torrens) est, quem Iohannes evangelista torrentem *Cedron* appellat. Iuxta quem hodie sita est quedam ecclesia in eo loco edificata, in quo tempore passionis Domini erat ortus, in quem Dominus cum discipulis suis frequenter convenit, in quo eciam ipse osculum a Juda traditore accepit. De quibus omnibus testatur Iohannes, ubi dicit : *Egressus est Jesus trans torrentem Cedron, ubi erat ortus, in quem introivit ipse et discipuli eius. Sciebat autem et Judas hunc locum, quia frequenter Jesus conuenerat illuc.* Et vocatur ipsa ecclesia a populo *Sanctum Pater Noster.*

XXIV. — Thietmar, Laurent. supplém., p. 27 : Item in pede montis Oliveti contra orientem trans Cedron iactu sagitte Christus oravit ad Patrem. Ibi eciam sanguinem sudavit. Ibi dixit Petro : *Non potuisti una hora vigilare* etc.

Inde regressus Ihesus Getsemani tentus est a Iudeis...

XXV. — *Les pelerinaiges por aler en Iherusalem*, Michelant-Raynaud, p. 97 : ... *Iecemani*, le lieu où Dex fu pris. Ilueques pérent les .X. dois de Nostre Seignor en une pierre ; ilueques laissa saint Pierre et saint Jaque et les autres deciples et apostres, quant il ala orer à Dieu le pére, et iluec tant comme le trait d'une pierre, est le lieu où Diex aoura à Dieu le pére, et adonc sua il goutes de sanc qui découroient à terre, et iluec furent mis saint Pierre et saint Jaque et saint Syméon et Zacharie le prophete.

XXVI. — Perdicas, Kolkyllidès-Phocylidès, Ὁδοιπορικά, p. 467 :

Τούτου δ' ἐγγὺς καὶ σπήλαιον εἰς ὃ κατονειδίσας
Τοὺς μαθητὰς ὑπνώττοντας καιρῷ τῆς προδοσίας,
Ὁ παντεπόπτης τῶν αὐτοῦ δακτύλων τύπους λείπει
Τῷ λίθῳ προσεγγίσαντος, ὡς πᾶσι καθορᾶται
Ἀφ' οὗ καὶ παρεδόθη ζητοῦσι τοῖς ἀθέοις.

Et près de ce (temple de la Vierge), est aussi une grotte où, après avoir reproché aux disciples de dormir au moment de la trahison, Celui qui voit tout laissa l'empreinte de ses doigts, en s'approchant de la pierre, afin qu'elle fût visible pour tous au lieu où il fut livré aux impies qui le cherchaient.

XXVII. — Le continuateur de Guillaume de Tyr, *Recueil des histor. des Croisades, Occid.*, II, p. 511 : Outre le ruissel de Cedron pristrent li Juif Nostre Seigneur, quant ils le menerent cruxefier. La estoit li jardinz ou Nostre Sirez repairoit. et en cel jardin fu il priz. La estoit la ville de Jessemani, ou Diex laissa ses disciples, quand il ala orer à son pere et dist : *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste.* Et la avoit une esglyse. D'ilec au giet d'une pierre petite estoit li leuz où il sua, et chei la sueurz de li ausinc comme goutes de sanc decourant en terre. En Jessemani moustrait-on une pierre ou li Juif loierent Nostre Seigneur quant il le pristrent, si comme on disoit.

XXVIII. — *Les chemins et les pèlerinages de la Terre Sainte*, Michelant-Raynaud, p. 185 : En apres d'aqui est Getssemani, le luoq on Dieus fu pris, et illuoq parent les dois de Nostre Sire en une pierre. Illuoq laicha Dieus ssaint Pierre et S. Jaques et S. Johan, quant ilh ala orar. Illuec tan come le giét d'une pierra, est le luoq on Dieus oret à sson pére et ssuet les gotes de ssanc degotant por tierra. Illueq fu mis saint Jaques et saint Ssymeon et Zaquarias.

XXIX. — Burchard du Mont Sion, O. P., Laurent, pp. 68 s. : Non longe ab ostio huius capelle (s. Mariæ), que ducit ad ecclesiam contra orientem, videlicet L pedibus, est ostium alterius ecclesie, que vocatur *Gethsemani*, ubi erat ortus, quem introivit Dominus cum discipulis suis, in latere montis, adherens cuidam rupi concave de monte dependenti, sub qua discipuli sedebant, quando dixit eis Dominus : *Sedete hic, donec vadam illic et orem.* Et ostenditur adhuc ibidem locus sessionis eorum. Ibidem etiam ostenditur locus, in quo tentus fuit a turbis, Juda eum osculo tradente. Et videtur impressio calvarie eius superius in rupe dependente et liniamenta verticis et capillorum eius. Quam impressionem dicitur fecisse rupem apprehendendo, cum a turbis teneretur. Et nota, quod de ipso lapide nec pulvis, ut ita dicam deponi potest, cum tamen multum laboraverim ferreis instrumentis, ut inde mecum aliquid portarem, et tamen plene videntur in eo impressiones predicte, ac si de pasta esset rupes ipsa.

De Gethsemani quantum iactus est lapidis contra austrum est locus, ubi avulsus ab eis oravit, *et factus est sudor eius...* Ubi etiam similis lapis est, similes impressiones habens genuum et manuum eius.

Inter hunc locum et Gethsemani ante ecclesiam beate virginis transit via, qua ascenditur in montem oliveti...

XXX. — Ricoldo de Monte Crucis, O. P., Laurent, p. 111 : Inde descendentes per vallem Josaphat venimus ad locum, ubi erat ortus, in quem introivit Ihesus. Et ibi invenimus locum, ubi oravit Ihesus, et ubi captus fuit iuxta ortum. Et nunc dicitur *campus florum*.

XXXI. — Marino Sanuto, Bongars, p. 255 : De prædicto sepulchro (Josaphat) usq; ad *locum orationis Christi*, quasi versus Septentrionem, est plus quam iactus lapidis. Et inde ulteriùs ad Aquilone ad iactum lapidis est Ecclesia dicta *Gethsemani :* ubi est ortus in quem introiuit Iesus et discipuli eius, in latere montis Olíueti, adherens cuidam rupi concave de monte pendenti : sub qua rupe discipuli sederunt, quando dixit eis Iesus, *sedete hic et orate ne intretis in tentationem :* et ostenditur adhuc locus sessionis eorum. Ibidem etiam ostenditur locus in quo detentus fuit a turbis, Juda osculo eum prodente : et uidetur adhuc *impressio caluariae* eius in rupe descendente, et uestigia capitis ac capillorum eius. Et in alio latere apparet *impressio digitorum* eius, ac si in pasta facta fuisset : quam impressionem dicitur fecisse apprehendendo rupem cum teneretur a turbis. Et est mirum quia experti recitant quod etiam ferreis instrumentis, non modo partem lapidis possunt abscindere, sed nec pulverem quidem possunt elicere. In loco etiam orationis ubi factus in agonia prolixiùs orauit, et factus est sudor eius sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram, conformiter, *impressio genuum et manuum* eius in lapide facta est : unde similiter nihil euelli potest. Inter hunc locum et Gethsemani, ante Ecclesiam beatæ Virginis, transit uia qua ascenditur in monte Olíueti.

XXXII. — Odoric de Frioul, Laurent, p. 151 : Cap. xxvii. Deinde in pede montis oliveti est villa *Getsemani*, ubi Dominus fuit captus a Judeis et a Juda osculatus, et ibi prope oravit dicens : *Pater, si possibile est transeat* etc. Ubi eciam est lapis, quem Dominus pro tristicia strinxit, et in inpressis digitis eius inclusit.

XXXIII. — Jacques de Vérone, *Rev. Or. Lat.*, III, p. 198 s.: Prope ecclesiam Virginis gloriose, in eadem valle Josaphat, per XXX brachia est una caverna que dicitur Gethsemani. Hic est ille locus ad quem Cristus dum in monte Syon in cenaculo cenam fecit, cum discipulis suis descendit de monte Syon et venit per vallem Josaphat et transivit torrentem Cedron, quod ille torrens transit per vallem Josaphat, et tunc venit primo ad istum locum Gethsemani, et distat iste locus a monte Syon e cenaculo per unum bonum miliare: in isto loco intravi. Antiquitùs fuit ibi ecclesia una, sed est dirupta nunc.

Prope locum Gethsemani, in via que vadit in montem Olivarum et prope locum oracionis, ubi Christus oravit, inter ista duo loca est caverna, ubi dicitur quod corpora, que resurrexerunt cum Cristo... reintraverunt in illa caverna et ibidem quieverunt.

Prope locum Gethsemani, quantum est jactus lapidis, erat ortus et adhuc est, ubi Christus assumens Petrum, Jacobum et Joannem, ivit ad orandum et ipse avulsus ab eis, quantum jactus est, et in eodem orto oravit, et *factus est ibi sudor...* In illo orto, venit Judas maledictus... In illo orto, dum Judei vellent capere Jhesum, dixit eis : *Quem queritis?* In illo orto, absidit Petrus auriculam Malchi... In illo orto beatus Johannes evangelista captus fuit per pannos, sed rejectis pannis, nudus aufugit. In illo orto, Dominus... mandatum caritatis et dilectionis dedit discipulis suis. In illo orto, captus fuit rex regum..., istum locum sepissime visitavi et de lapide loci, ubi Cristus oravit, accepi, et ubi sudorem ad modum sanguinis expandit.

Peregrinationes et indulgentie Terre Sancte (Guide de Jacques de Vérone, *R. O. L.*, III, p. 164) : Item valle Josaphat... Item, ubi prope est (sepulch. B. M.) spelunca sub lapide, ubi Cristus patrem adoravit et sanguineum sudorem sudavit. Item ibi prope est ortus Gethsemani, ibi Cristus captus fuit... Item prope locus, ibi dixit Cristus discipulis : *Sedete et adorate...*

XXXIV. — Ludolphe de Sudheim, *Archiv. de l'Or. latin*, II, B, pp. 354 s. : Ibi eciam transit torrens Cedron, aquis pluvialibus sepe plenus. Ibi prope est ortus, in quo captus est Ihesus. Ibi eciam stat ecclesia, ubi impii includunt sua pecora. Ibi prope est locus, ubi Ihesus adoravit Patrem...

XXXV. — Ignace de Smolensk, Khitrowo, p. 151 : Plus loin vers l'orient se trouve le torrent de Cédron, que traversa Jésus avec ses disciples; au delà du torrent se trouve le jardin et une grande grotte où N.-S. Jésus-Christ fut livré aux Juifs par son disciple Judas; il y a là la pierre près de laquelle le Christ se tenait en appuyant sa main dessus, et aussi l'endroit où la sainte mère de Dieu venait prier sur une pierre.

XXXVI. — Nicolas de Martoni, *Rev. de l'Orient latin*, III, p. 614 : Item Dominus noster Yhesus Christus... oravit ter ad Patrem dicens : « Pater si fieri potest etc. » Et est ibi quedam clicta in loco dicte orationis et ibi erant sancti angeli ad confortandum ipsum. Y(ndulgentia).

Item ibi prope est locus ubi Christus dimisit discipulos suos quando ivit ad orationem dicens eis : « Sustinete hic, etc. » Y.

Item locus ubi Judey de nocte cum armis ceperunt Christum, dato eis signo per Judam proditorem... Y.

Item est ibi prope locus ubi sanctus Petrus apostolus... incisit auriculam famulo presidis. Y.

XXXVII. — Gréthénios, Khitrowo, p. 178 s. : Nous vîmes la grotte où le Christ fut saisi et lié; elle est à plus de dix sagènes du saint tombeau de *Gethsémani* sur le *Mont des Oliviers*, en face de la *sainte Ascension*. Elle a six sagènes de longueur sur quatre de largeur, et elle est taillée ainsi que trois colonnes, dans la montagne où le Christ s'assit avec ses disciples. Quand on vint contre lui avec des épées et des bâtons, le Christ, quittant ses disciples, se retira vers l'occident de cette même grotte et se cacha dans la muraille, et l'endroit est visible jusqu'à présent; ils cherchaient avec des flambeaux Jésus et ses disciples et ne les trouvaient pas; alors Jésus vint au-devant d'eux et leur dit : « Qui cherchez-vous? »... « et Judas le baisa »... Dans la voûte de cette grotte se trouve une ouverture comme dans un four à chaux. A un jet de pierre de là, plus haut, sur le chemin, se trouve une grande pierre, sur laquelle le Christ pria son Père; et sa sueur était comme des gouttes de sang, qui coulaient jusqu'à terre. Et un peu plus bas était située une église [au lieu] où le Christ apprit à ses disciples « Notre Père, qui es aux cieux ».

XXXVIII. — ΑΠΟΔΕΙΞΙΣ περὶ τῶν Ἱεροσολύμων. *PG.*, **133**, col. 977 : Αὐτοῦ (πυρινὸς ποταμὸς) συμπλίον ἔναι τὸ Σπήλαιον ὅπου ἦτον ὁ Χριστὸς με τοὺς ἁγίους ἀποστόλους κεκρυμμένος, καὶ τῇ νυκτὶ ἐκείνῃ ἐπῆγεν εἰς τὸν κῆπον, καὶ ὁ Ἰούδας ὁ προδότης ἔφερε τὴν σπεῖραν τῶν Ἰουδαίων. καὶ ἐπίασαν τὸν Κύριον καὶ φιλήσας αὐτὸν εἶπεν· Χαῖρε, Ραβή, ὁ λέγεται, Διδάσκαλε... Ἔκοψεν ὁ Πέτρος τὸ ὠτίον Μάλχου. Παρεκεῖ ὀλίγον τόπον εἶναι ὁ τόπος, ὅπου ἐπροσεύχετον ὁ Χριστός... Ἀπέχει ἡ Γεθσημανὴ ἀπὸ τὸν ἅγιον τάφον μιλίον α.

Près de là est la grotte où le Christ était caché avec ses apôtres. et cette nuit-là il se rendit au jardin, et Judas le traître amena la cohorte des Juifs qui appréhendèrent le Seigneur. L'ayant baisé, il dit : Salut, Rabbi, c'est-à-dire : Maître... Pierre coupa l'oreille à Malchus. Non loin de là est le lieu ou le Christ priait... Gethsémani est distante d'un mille du Saint-Sépulcre.

XXXIX. — Zosime, Khitrowo, p. 212 : De là nous allâmes à *Gethsémani*... Un peu plus loin se trouve dans la *Montagne des Oliviers* la grotte où le Christ se réfugia avec ses disciples. Et nous nous y prosternâmes aussi. A un jet de pierre de là, est l'endroit où le Christ. s'éloignant de ses disciples, pria son Père en ces termes : « Mon Père, détourne cette coupe de moi » (Marc, **14**, 36). Deux pierres sont placées en ce lieu.

XL. — Jean Poloner, Tobler, p. 233 s. : a cujus (ecclesiæ B. M.) janua 14 passus versus orientem ad introitum cavernæ, quæ est in pede montis Oliveti sub rupibus, in qua Dominus Jesus, in agonia factus, guttas sanguinis sudavit, trinam faciens orationem : ab hoc loco mœstitiæ versus austrum, ad jactum lapidis fortiter avulsi, in latere montis prædicti juxta grandem rupem sederunt tres discipuli, quos invenit dormientes. Prope ibidem per octo passus est hortus, qui floridus cognominatur, versus torrentem, cui directe aurea porta opponitur : in quo Christus captive tenebatur, in quo et Petrus percussit servum principis; nam frequenter convenerat illuc cum discipulis... Sed Gethsemane, in quo alii octo discipuli manserunt, declivius locatur versus austrum, distans ab horto per sagittam arcus.

XLI. — Basile, Khitrowo, p. 251 s. : De là (du tombeau de la Très Pure) nous montâmes à gauche; là se trouve le lieu où le Christ [célébra] la sainte Cène avec ses disciples, la pierre où Jésus pria s'y trouve aussi; et Judas y livra le Christ aux Juifs et nous nous y prosternâmes.

XLII. — Félix Fabri, O. P., Hassler, I, p. 376 ss. : Consequenter progressi paululum in clivo montis sancti inter macerias hortorum venimus ad os cujusdam speluncæ et cavernæ petrarum patens, et ingressi spatiosum et pulchrum specum invenimus, non quidem arte et manu factum per rupis incisionem, sed a creatione ab initio formatum et dispositum, ut esset locus orationi, meditationi et contemplationi aptissimus et solitudinem desideranti congruus. Hunc specum Dominus Jesus frequenter noctibus intrabat, exiens de civitate... Ad hunc locum venit Nicodemus nocte ad Dominum Jesum... Hic est locus quem sciebat Judas... In nocte ergo post ultimam cœnam egressus Jesus de civitate trans torrentem Cedron, ubi erat hortus et in horto specus, in quem introgressus positis in terram genibus oravit procumbens, seque prosternens lacrimabili voce dicens : Abba, pater... Dictis ergo orationibus præscriptis locum, in quo Dominus Jesus genua flexerat, deosculati sumus, et prominentem rupem de pariete cavernæ, in quo angelus consolans Dominum creditur stetisse, etiam osculis venerati sumus...

Spelunca illa est circularis ab intra, et satis magna, in qua sunt aliæ cavernæ a parte sinistra, satis profundæ, in quibus aliquando discipuli, Christo orante quiescebant non tantum in nocte ultima cum eo intus erant, sed quantus est jactus lapidis, ab eo semoti erant. In capite speluncæ exit de pariete petræ rupes durissima, in quâ angelus stans Christo apparuit. Sub rupe altare est, in quo interdum Missæ celebrantur. Olim erant parietes cavernæ depicti, sicut hodie diligenter inspicienti apparet. Pavimentum quondam continebat vestigia genuum Domini Jesu durissimæ petræ impressa miraculose, quæ tamen amplius non videntur, propter peregrinorum abrasionem, qui de locis sanctis abscindunt particulas. A pavimento usque ad superpendentem petram est altitudo cubitus cum dimidio. Lumen habet sufficiens specus ille, quod immittitur per os ejus, per quod est introitus, et per quandam petræ scissuram magnam in parte sinistra per superpendentem petram...

Igitur de præfata spelunca ascendimus, et ad latus clivi montis Oliveti ab ea discessimus in spatio, quantus est jactus lapidis... In hoc loco stetit Dominus Jesus cum tribus discipulis et cœpit tristari... dicens : tristis est anima mea usque ad mortem. Vigilate mecum... Et progressus pusillum venit in specum. Discipuli autem tres dormire cœperunt... Est enim iñ loco rupium elevatio a terra paululum, quibus homo sedens in terra potest et dorso et brachio inniti, et quiescere...

Ulterius processimus, et ad locum venimus horti, in quo Dominus Jesus se captivare volentibus obvius venit, trina vice prostravit, et demum se voluntarie in manus eorum tradidit, Judæ se osculare indulsit. Hic locus est maceria circumdatus et valde devotus in clivo montis; quamvis locus non sit multum declivis, sed est ibi latitudo cujusdam agri, et dicitur hortus floridus. Hunc locum frequentant cum magna devotione Christiani orientales et occidentales. Saraceni autem nobis invidentes communiter locum stercoribus fœdant et lapides, quas peregrini solent deosculari, immunditiis perfundunt...

Inde consequenter processimus parum infra ad latus maceriæ horti illius. Lapide signatus est ibi locus, ubi S. Petrus stetit, et videns Malchum... exarsit zelo...

Deinde magis contra torrentem descendimus, et in locum Gethsamini venimus, in quo manserunt octo discipuli dormientes, procedente Domino cum tribus ad locum orationis.. In hoc loco tempore Christi erat prædium quoddam et villula Levitarum, in quo pecora immolanda in templo servabantur. Post Christi triumphum superædificaverunt Christiani ecclesiam magnam, et monasterium monachorum multorum. Quæ omnia jam sunt ad solum deducta; videntur tamen adhuc ibi murorum exilia vestigia.

Hæc quatuor loca jam præscripta sunt in una brevi circumferentia posita, sibi propinqua, in eodem districto. In

quo districto ducti fuimus ad rupem quandam latam, consurgentem de terra, et facit quasi parietem latum, et non multum altum, nec omnino erectum sed declinatum. Sub ipso autem rupis pariete est quædam planities, in hac planitie Dominus Jesus stabat, quando Judæi eum apprehendere... accurrebant... Cumque iam impetum in eum facerent et irruere conarentur, expavit, et contra petræ parietem se vertens impetuositati cedere volens extensis brachiis in ipsum saxeum parietem incidit... Eo autem sic parieti illidenti cessit sacerrimo corpori ipsa petra mollem se præbens... in se recepit incidenti figuram secundum lineamenta corporis, eo modo, quo petræ illius fuit... Est autem petra illa adeo dura, quod incisioni videtur inepta, et nullis ferramenti quidquid deponi potest... Sic in veritate vidi in mea prima peregrinatione, et me ipsum in vestigia illa applicavi... Et de hoc facit mentionem Frater Burcardus O. P. qui ante cc. annos multis temporibus in sancta terra deguit.

CHAPITRE XIII

LES SANCTUAIRES PRIMITIFS DU MONT DES OLIVIERS

Les monuments qui consacrent, au Calvaire et au Saint-Sépulcre, le souvenir de la mort rédemptrice et de la résurrection de Notre-Seigneur, ont subi de terribles vicissitudes. Cependant leur squelette à tout le moins s'est perpétué, siècle après siècle, jusqu'à nous : témoin émouvant et témoin précis de toutes les phases qu'il s'agissait de reconstituer, pour s'efforcer d'atteindre, dans leur intégrité primitive, la roche qu'inonda le sang de Jésus en Croix et la tombe où le Sauveur reposa. Au mont des Oliviers, les premiers édifices chrétiens érigés en mémoire de l'Agonie de l'Homme-Dieu et de sa glorieuse Ascension n'ont laissé que des ruines longtemps oubliées et à peine ramenées au jour, depuis d'assez récentes années, par d'heureuses et intelligentes fouilles. Et la nature aussi de ces sanctuaires n'était plus tout à fait la même. Tandis qu'autour du Golgotha les constructions merveilleuses de Constantin allaient être comme l'écrin des reliques les plus augustes et les plus strictement localisées, tout ce que l'on avait pu prétendre ici demeurait une commémoraison. Sans doute elle ne se fixa pas au hasard en un point quelconque du sol aux abords de la Ville sainte; mais si l'Évangile et les Actes éclairaient la tradition pieusement transmise parmi les fidèles des premiers siècles, comment indiquer, à travers l'oliveraie de Gethsémani, l'endroit déterminé où Jésus exhala sa divine prière dans la torture de son Agonie? Comment choisir, au sommet de la montagne, le lieu très défini que marquèrent les derniers pas du Sauveur sur la terre? Et aussi bien la piété chrétienne aux premiers siècles paraît-elle n'avoir visé d'aucune sorte à de telles déterminations positives et minutieuses; il lui suffisait d'évoquer, au pied de la sainte montagne, la scène de douleur et de prière, au sommet les souvenirs groupés de sublimes enseignements du divin Maître et de sa triomphante Ascension. Le chapitre précédent a montré ce que l'on vénérait à Gethsémani depuis le IVe siècle; on verra dans un chapitre ultérieur que l'unité initiale de commémoraison à la cime du mont, dans l'ère constantinienne, se dédoubla d'assez bonne heure en deux sanctuaires distincts : Éléona et Ascension, et que l'« Éléona » unique des origines devait finalement s'anéantir dans un oubli presque absolu. Ce sont les trois monuments créés pour la glorification de ces lieux saints que nous avons maintenant à étudier. L'ordre historique exigerait qu'ayant commencé par les ruines de l'Éléona, cette étude se poursuivît par Gethsémani et se terminât par l'Ascension. Un ordre plus logique suggère d'inaugurer l'enquête à la base de la sainte montagne pour la clore à son point culminant. L'histoire rétablira le classement.

I. — GETHSÉMANI.

§ 1. *L'église.*

Les ruines en ont été mises au jour par les soins des RR. PP. Franciscains, voici quelques années déjà, dans l'enclos contigu au « Jardin de Gethsémani », à son extrémité méridionale. Il est regrettable qu'on en soit réduit à attendre encore la documentation archéologique au sujet de cette découverte; celle que nous avons pu enregistrer est loin de représenter avec le détail utile toutes les informations d'une fouille que nous n'avons pas eu la chance d'être admis à suivre [1]. Elle en

1. La nécessité de préciser la nature de nos graphiques requiert l'exposé succinct de leur origine et des phases prin-

exprime néanmoins assez pour attester l'existence d'un monument religieux considérable et plusieurs fois remanié. On peut se persuader que les directeurs des travaux de déblaiement ne négligèrent jadis aucun des nombreux éléments propres à éclairer sur le caractère et l'époque de ces

cipales de la découverte. L'installation d'une fosse à terreau derrière la hutte du gardien avait exposé à la vue des traces fort nettes d'une conque absidale et d'un pavement en mosaïques. Dès l'automne de 1891, ces vestiges, qui préoccupèrent beaucoup notre curiosité de néophytes en archéologie, furent attribués par nos maîtres de l'École à une antique église en relation avec le sanctuaire de l'Agonie. Sauf erreur, ils furent signalés quelque temps après par la revue *Saint François et la Terre Sainte*, puis retombèrent assez promptement sous la protection d'épaisses couches de terreau. Leur existence même paraît avoir été, pour plusieurs années, officiellement oubliée. La publication de la *Peregrinatio* dite d'abord de sainte Sylvie n'avait pas manqué de suggérer plus fermement encore l'identification de ces précieux restes avec l'*ecclesia elegans* où l'on commémorait, vers la fin du IVe siècle, la douloureuse prière de Jésus. Mais certaines précautions administratives demandaient sans doute quelque délai; surtout la « tradition » folklorique de l'Agonie dans la grotte du fond de la vallée exigeait un peu de temps pour muer et revenir aux véritables origines traditionnelles. On put estimer ce temps révolu quand on vit inaugurer d'amples fouilles au sud du Jardin, et je n'imaginais point d'abord être l'objet d'une sévère exception, en me voyant refuser persévéramment l'accès d'un chantier qu'on pouvait avoir de bonnes raisons de fermer aux visiteurs. Lorsqu'en 1906, après mainte sollicitation infructueuse, il devint clair que je ne serais décidément pas du nombre fort grand des privilégiés admis à jouir des intéressantes révélations de la fouille, j'en pris mon parti de la suivre sans aucun assentiment, quitte à ignorer maint détail que j'espérais bien ne point tarder à connaître dans un compte rendu compétent. Le compte rendu ne vint pas. On eut seulement la joie d'apprendre, en 1907, que « le sanctuaire illustre ne tarderait point à recouvrer son ancienne splendeur ». Ceci se lisait dans l'édition récente, en anglais, du « Nouveau Guide de Terre Sainte » par le R. P. B. Meistermann (1907, p. 176), ouvrage qu'un « décret » custodial signé du Rssime P. Roberto Razzóli déclarait : *Nostra et Venerabilis Discretorii auctoritate concinnatum... Addentes S. Custodiam hoc unum opus ratum habere tamquam nomine Terrae Sanctae editum*. On ne pouvait souhaiter plus solennel retour à la tradition initiale et il n'y avait qu'à s'en réjouir. A la demande renouvelée alors d'étudier la ruine, il fut répondu que la monographie des fouilles était en préparation. Cette préparation se prolongeant sans fin, je fis présenter au Révérendissime P. Custode, en juin 1910, une discrète requête, éliminée par un refus courtois, mais formel. En mai 1912, acculé à la nécessité de préparer pour *Jérusalem* la monographie archéologique de Gethsémani et ne voulant point faire usage des documents dus à la complaisance de divers amis que je servirais mal en les remerciant ici, ne pouvant non plus me résoudre à ne publier que des graphiques de contrebande, je sollicitai avec une pressante insistance du Rme P. R. Razzóli la faculté de dresser un plan des ruines, du moins dans l'état où elles étaient accessibles alors. Il voulut bien m'en accorder l'obligeante autorisation, à charge seulement pour moi de déclarer, en tête de mes notes sur le sujet, que la Custodie de Terre Sainte ne reconnaissait, concernant l'Agonie de Notre-Seigneur qu'une tradition authentique, localisée dans la grotte actuelle. Il ne m'appartenait point de mettre en harmonie la déclaration explicite qu'on voulait bien m'imposer et le *décret* de 1907. En deux jours fut dressé le plan nécessairement fruste qu'on a sous les yeux (fig. 143), les ruines n'étant plus guère, après tant d'années d'abandon, qu'un squelette inexpressif. Je n'en demeure pas moins très sincèrement obligé envers le Rme P. R. Razzóli et en publiant ici l'hommage de ma gratitude, je me fais un devoir de lui donner acte de la déclaration expresse exigée en retour de sa bienveillante autorisation. [H. V.]

Fig. 142. — GETHSÉMANI. Le site de l'église primitive depuis le déblaiement.
Vue générale prise de l'ouest. — *a*, hutte du gardien arabe. — *b*, hangar. — *c*, couloir enserrant la colonne dite de la « Trahison de Judas » (cf. fig. 147, IV). — *d*, entrée de la propriété russe. — *e*, *Dominus flevit*. — *f*, église russe. — *g*, *Karm es-Sayyâd*.

transformations. Il ne sera fait état ici que des données contrôlées sur le sol où elles demeuraient écrites, à la fin de mai 1912.

Le plan d'ensemble n'offrirait pas la moindre incertitude sans la pénétration malencontreuse du couloir muré qui enserrait le tronçon de colonne localisant, je crois, le site de la « Trahison de Judas », dans les désignations religieuses que consacre, de nos jours, un *statu quo* fatidique. Force était bien de respecter cette enclave qui chevauche précisément l'antique abside, non sans en laisser, par fortune, déborder un peu le chevet[1]. Et pour gênante qu'elle soit devenue aujourd'hui, pour fantaisiste même que puisse paraître sa désignation, l'enclave ne sera pas tenue pour exclusivement néfaste. N'est-elle pas, en effet, le témoin permanent d'une vénération inaugurée aux premiers siècles de l'ère chrétienne et perpétuée même après les vicissitudes profondes qui lui donnèrent un objet tout autre que celui des origines? Elle laisse, au surplus, déterminer avec la relative précision nécessaire l'extension totale de l'édifice, sinon les proportions absolues et la forme tout à fait exacte de l'abside centrale. La petite abside visible au sud (fig. 142 s.) en appelle une autre symétrique au nord. Le mur de façade est en place, arasé à l'intérieur presque juste au niveau du pavement, haut encore de deux et trois assises sur la face extérieure. Même situation à peu de choses près pour les murs latéraux. Quoique la paroi septentrionale et l'angle extrême nord-ouest n'aient pas été entièrement déblayés, afin de ne point compromettre un bassin et la clôture du « Jardin », le plan complet du monument est retrouvé. C'est un spacieux vaisseau rectangulaire, de 30 mètres sur 17 en chiffres ronds, orienté d'est en ouest et divisé en trois nefs par deux files de supports alignés sur les antes de la grande abside. Avec de telles proportions, si l'édifice ne se classe pas d'emblée parmi les plus importantes églises de Jérusalem, il surpasse néanmoins de beaucoup chapelles et oratoires de second ordre et ceux qui le fondèrent y attachaient manifestement un intérêt religieux considérable (fig. 143).

Au premier aspect ce squelette ne fait plus très grandiose figure. En contraste avec l'ampleur du tracé, on s'étonne de n'avoir sous les yeux que d'assez pitoyables maçonneries dans ces restes de murailles massives, mieux appropriées à une forteresse qu'à une église; les vestiges des supports intérieurs présentent des anomalies bizarres et ne semblent pas impliquer une conception bien savante ni très hardie; le pavement est une mosaïque lamentable de pièces disparates : lambeaux d'une splendeur évanouie, que le dénûment ou la hâte ont fait assembler ainsi. De ces détails mêmes, toutefois, se dégage vite la preuve des remaniements successifs. Il n'importe pas que nous n'ayons pu les discerner tous et les définir strictement avec les seules données encore accessibles; trois phases nous ont paru indubitables et voici les grandes lignes de l'analyse d'où elles sont déduites.

L'abside centrale conservée et faisant corps avec le dernier état des murailles si étrangement épaisses n'est évidemment point l'abside primitive, puisqu'elle est en retrait sensible sur une autre abside dont elle couvre en partie les fondations[2]. L'excellent appareillage des parties sauves en cette abside secondaire, à pans coupés extérieurs, implique des conditions tout autrement favorables et prospères que ne les suggérait le reste des maçonneries déjà signalées. En revenant de plus près sur leur examen, on s'aperçoit que beaucoup de matériaux antiques y ont été remis en œuvre. Vers l'angle sud-ouest notamment, et presque sur toute la longueur de la paroi méridionale, ont été remployés, à côté de pierres à bossage médiéval fruste bien caractérisé, de jolis blocs lisses ornés d'un petit cadre layé plus finement que le champ. Ce dressage soigné est assez nettement défini pour évoquer le procédé identique observé en quelques parties inférieures de la rotonde du Saint-Sépulcre et en diverses murailles de haute époque byzantine à travers Jérusalem; nous le constaterons par la suite dans la basilique de l'Éléona (fig. 144; cf. 151). Tout son intérêt, à Gethsémani, — mais il est réel, — est d'attester qu'une construction de bonne période byzantine avait devancé l'édifice dont les fondations absorbèrent ses ruines. Ce dernier édifice

1. Pour la localisation voir fig. 147, B et t. Ier, pl. I et XI.

2. Ce détail, absolument inaccessible en 1912, sera le seul que j'emprunterai aux constatations de 1891-2, appuyées de diverses observations refaites durant les travaux de 1905-6.

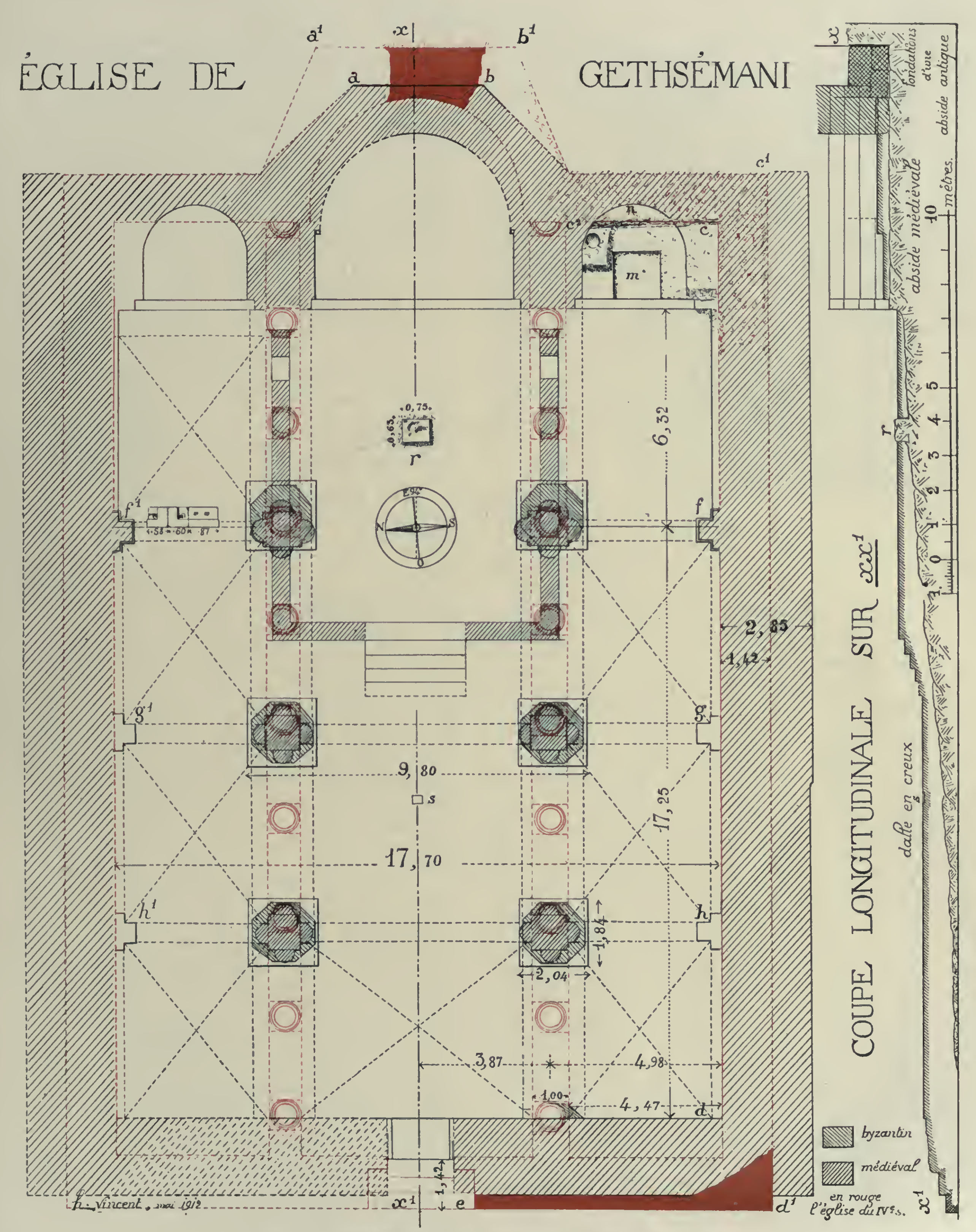


Fig. 143. — Gethsémani. Les ruines du sanctuaire primitif. Plan et coupe.



Fig. 144. — Matériaux byzantins remployés dans les fondations médiévales de l'église; paroi sud.

ne saurait être antérieur aux Croisades, puisque certains matériaux de ses fondations étalent des caractères spécifiques du traitement usuel aux ouvriers francs du moyen âge. Qu'il ne soit pas postérieur, on le pourrait conclure de son importance même et du fait qu'après la chute du royaume latin l'histoire du sanctuaire de Gethsémani ne connaît aucune restauration monumentale. Avec les murailles énormes pourvues d'aussi solides fondements étaient liés, sur la face interne, des pilastres à double ressaut destinés à supporter la retombée des arcs sur lesquels reposaient les voûtes des bas-côtés. A peine ressaisit-on encore quelques vestiges des deux pilastres *f* et *f*' de la première travée orientale; les autres ont été arrachés jusqu'en leurs fondements. C'est d'autant plus à déplorer qu'à en juger par les restes des piliers *ff*', il n'existe pas entre eux et les puissantes bases octogonales de l'intérieur la correspondance étroite qu'on attendrait. Pour minime qu'elle soit, une telle discordance devenait trop profondément perturbatrice pour être négligée dans l'examen structural. Elle n'a trouvé sa solution qu'après le relevé attentif du tracé de ces bases octogonales, d'abord si importantes dans le plan. Tandis qu'elles ont bien l'air d'appartenir à la même phase que le pavement en grossière marqueterie, elles laissent deviner l'existence d'autres bases de forme différente qui ont défoncé, non sans quelque asymétrie un peu étrange, leurs fondations. C'est avec l'axe de ces autres supports que sont en relation les piliers latéraux, organiques dans le mur médiéval. Une fois sur cette piste, il fallait tenter de ressaisir la forme même des bases médiévales si radicalement démolies. L'enquête patiemment poursuivie par la mensuration des fondements et de toutes les pièces d'appareil entassées encore aux abords de la ruine, surtout l'étude des nombreux blocs taillés en assises de colonnes engagées, ont suggéré le plan que concrétise la fig. 145. C'est le thème familier d'un pilier composé roman, puissant et simple. La restitution de ces supports dans le plan qui en conservait la trace rend tout de suite la physionomie intégrale et harmonieuse du sanctuaire médiéval[1], au moins en ce qui concerne son tracé et sa structure essentielle.

Fig. 145. — Diagramme restauré des bases médiévales.

Les deux seules particularités un peu saillantes, en ce tracé commun à tant d'églises romanes, sont la forme irrégulière de l'absidiole méridionale et la présence du bloc *r*, émergeant de $0^m,08$ à $0^m,10$ au-dessus du pavement dans le milieu du chœur. Autant qu'on puisse actuellement voir à travers la cage grillée qui le protège, ce bloc serait une saillie rocheuse régularisée avec beaucoup de soin sur les côtés, avec une surface conservant au contraire toute sa native inégalité; car il n'est guère possible de distinguer un sens quelconque, ni une ligne artificielle, dans les sillons légers qui la traversent. Il y a là comme une miniature du grand rocher à « empreintes » localisant, à deux pas de l'église, pour la plus grande commodité des pèlerins, le sommeil des Apôtres durant la prière du divin Maître. Il n'est pas douteux qu'en réservant ce bloc à cette place d'honneur dans le sanctuaire de l'Agonie, l'architecte obéissait à quelque détermination traditionnelle et on se souvient en effet que les pèlerins du moyen âge vénéraient la pierre où s'était agenouillé Jésus agonisant. La

1. Pour ne point embrouiller le dessin du plan aux endroits où il est déjà un peu surchargé, on n'a pas marqué les pilastres engagés aux deux extrémités de chaque file. Il en va de même pour les pilastres des murs latéraux.

forme assez étrange de la petite abside sud, qui n'aurait pas d'explication normale dans l'hypothèse d'un édifice d'une seule venue, ramène à l'examen du monument antérieur.

Pour maintenir le sol de cette abside (fig. 146) à peu près au niveau général du chœur, il a fallu évider le rocher, dont la pente s'accentue par un notable ressaut précisément en cet endroit. Mais au lieu d'un nivellement total et régulier suivant la courbe de la conque, on observe une succession de lignes dont une au moins — et la plus marquée — ne saurait se raccorder à l'abside. Il y a d'abord, dans la partie antérieure de l'hémicycle, un petit rectangle, *m*, plus soigneusement ravalé, qui marquerait normalement l'assiette de l'autel. La ligne semi-circulaire, *n*, délimitant le fond de l'abside est aussi nette que possible. Entre les deux règne une sorte de haut gradin, cc^2, qui barre horizontalement la conque et va se perdre dans la saillie mal aplanie de chaque côté de l'abside. Un raccord tel quel a été pratiqué entre ce gradin et la courbe absidale, sans qu'on y ait attaché beaucoup de vigilance, le dénivellement n'ayant aucune portée en ce point de l'édifice, à la base d'un mur et derrière un autel qui le pouvait entièrement masquer. Mais ce gradin préexistait donc à la création de la petite abside médiévale, à proximité immédiate d'une abside centrale plus développée que celle de la restauration. Il devenait spontané, cette conviction une fois acquise, de chercher la relation possible entre le gradin et cette grande abside. Si les vestiges de celle-ci constatés naguère fussent demeurés accessibles, l'opération eût été fort élémentaire. Dans les conditions imposées, elle n'allait pas sans une relative complication et quelques tâtonnements qui laissent subsister la possibilité d'erreurs minimes dans les chiffres finalement adoptés. Elle a consisté à repérer avec l'approximation réalisable sur la ligne du chevet médiéval, *a b*, la ligne antérieure, $a^1 b^1$. Adoptant ensuite, par simple hypothèse fondée sur des analogies antiques, une épaisseur de 1^m,40 en moyenne pour le mur absidal, on a tracé la conque intérieure primitive en fixant la détermination géométrique de son centre sur l'axe de l'édifice restauré. Il ne restait qu'à prolonger l'axe du fameux gradin cc^2 à travers cette abside pour constater qu'il s'alignait de façon aussi satisfaisante que possible aux antes théoriques de l'hémicycle. D'où la pensée que cette manière de gradin était tout bonnement l'entaille pratiquée pour enchâsser solidement dans la roche les fondations d'un mur rectiligne lié à l'ante méridionale de l'abside. En vertu de

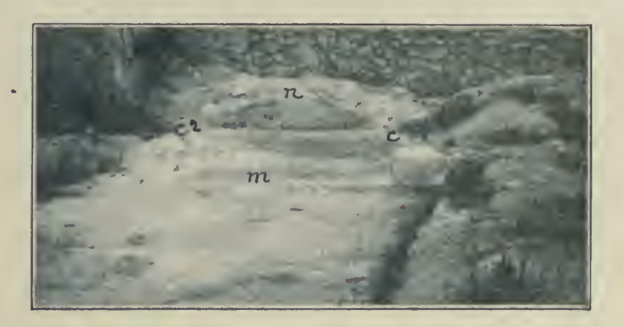


Fig. 146. — Les diverses entailles dans le roc au fond de l'abside méridionale.

l'hypothèse constructive adoptée, ce mur devait avoir aussi 1^m,40 de moyenne épaisseur; et à se laisser guider par la suggestion, ténue mais positive, de quelques échancrures dans le rocher, de la limitation de surface nivelée et des amorces perceptibles des fondations en maçonnerie, le retour d'angle devait être fixé au point *c*, sur la ligne mathématique du parement intérieur de la muraille médiévale sud. Grande fut la surprise, ayant tracé, par contrôle d'arpentage, l'alignement hypothétique d'un mur de 1^m,40 perpendiculaire à celui qui venait d'être déterminé au chevet, de voir son axe aboutir à un décrochement encore inexpliqué dans le mur de façade. La ligne d'aplomb extérieur, $c^1 d^1$, tombait, à quelques centimètres près, sur l'angle disloqué d'une ligne de fondations massives, conservée jusqu'à la porte, sur toute la longueur déblayée de la façade : coïncidence difficilement fortuite, qui venait appuyer à souhait l'épaisseur théorique de 1^m,40 adoptée pour les murs de l'édifice primordial. Avec les éléments acquis au chevet, la ligne $d^1 e$, traitée comme fondement de la façade, fournissait la donnée complémentaire du tracé antique. Décompte fait de l'abside, on obtient un vaisseau de 27^m × 17^m,70, soit le rapport 2 à 3 si constant pour les églises palestino-syriennes dès la fin du IVe siècle. A l'extrémité de ce vaisseau une abside unique, un peu plus profonde que la demi-circonférence normale des premiers édifices

chrétiens, mais embrassant à peu près exactement toute la nef centrale. Deux files de colonnes divisaient les nefs. Un module moyen de 0m,62 à 0m,64 pourrait être justifié par le détail laborieux des observations qui l'ont suggéré. Ce point est de trop minime importance en notre étude pour nécessiter cette documentation. Afin de montrer néanmoins d'un coup d'œil l'ordonnance normale du monument qui semblait si effacé, les colonnades intérieures ont été restaurées (fig. 143) en calculant pour les colonnes de 0m,62 de diamètre inférieur des bases de 1 mètre carré, avec espacement dans la proportion de 2 à 1, comme à la basilique de Bethléem par exemple. Les vestiges de mosaïque observés naguère au sol de l'abside suggèrent que le monument tout entier en fut orné. Les lambeaux de marbres précieux encastrés par la suite dans la minable marqueterie en partie conservée proviennent sans doute de somptueux revêtements primitifs. Ils achèvent de justifier, pour cette église que tout autorise à classer vers la fin du IVe siècle, l'épithète d' « élégante » que lui décernait Éthérie. Sa situation d'autre part, assez haut déjà sur la rampe du mont des Oliviers, puisqu'elle domine d'une quinzaine de mètres le lit du Cédron, s'harmonise bien avec les données incidentes de la *Peregrinatio*.

Entre ce premier édifice, d'une conception architecturale excellente en sa sobriété, et la splendide restauration latine du XIIe siècle s'intercale un remaniement tout à fait pauvre de caractère artistique. Il n'en subsiste pour toute trace que le grossier mosaïquage et les lourdes piles octogonales; du moins est-ce par là qu'on s'en explique le mieux la présence et le rôle dans l'histoire du sanctuaire dont les vicissitudes sont maintenant faciles à suivre.

Après le brillant essor donné aux édifices chrétiens par la munificence de Constantin et de sainte Hélène, on ne devait point s'en tenir à leurs seules fondations. D'autres souvenirs sacrés motivaient de nouveaux monuments que rendirent possibles la générosité croissante des fidèles et les libéralités persévérantes du trésor impérial. Quelle que soit la date précise du sanctuaire de Gethsémani, on le trouve en exercice dès avant la fin du IVe siècle, ainsi qu'en font foi Éthérie et saint Jérôme[1]. Détruite la première dans l'invasion brutale des Perses, cette église ne le fut évidemment point de plus radicale sorte que toutes les autres de la Ville sainte, où sévirent exclusivement un pillage rapace et l'incendie qui n'avait guère prise sur le gros œuvre de ces édifices. La tourmente passée, il est naturel qu'on se soit d'abord et surtout préoccupé de remettre en état le Saint-Sépulcre. Quand on put songer à la restauration de Gethsémani, la modicité des ressources n'autorisant point une reprise fondamentale des colonnades probablement disloquées par l'effondrement des charpentes durant l'incendie, on dut se borner à une consolidation telle quelle en enveloppant d'une maçonnerie appareillée un sur deux des anciens supports[2]. L'ancien pavement en mosaïque, désagrégé ou par trop morcelé, ne pouvant être refait, on lui substitua, moyennant une série de rapiéçages, la pauvre marqueterie partiellement conservée jusqu'à nos jours. Sous cette forme plus humble se perpétua le sanctuaire; mais à travers son délabrement et sa vétusté il ne paraissait plus, vers le Xe siècle, que l'ombre du monument des anciens jours. Pour le chroniqueur Eutychius il ne produira que l'impression d'une ruine causée par les hordes farouches de Chosroès. Peut-être l'église dut-elle à son très misérable état d'échapper à la destruction systématique des sanctuaires de Jérusalem ordonnée par le calife Ḥâkem. Un siècle plus tard Jérusalem commençait à refleurir dans une ère brillante de prospérité artistique. A Gethsémani comme partout, les architectes occidentaux firent preuve d'un scrupuleux respect du passé en adaptant leurs magnifiques édifices à l'ordonnance des monuments anciens et en conservant tout ce qui pouvait être sauvé de leurs ruines. Les rapports proportionnels nouveaux avec lesquels opéraient les constructeurs du XIIe siècle, peut-être aussi d'autres considérations techniques ou des conditions locales aujourd'hui insaisissables dictèrent le minime rétrécissement qu'on a vu sur la longueur de l'édifice. Pour le reste, on suivit le tracé primitif, doublant seulement les murs antiques, excepté au chevet, où l'aménagement des absidioles pro-

1. Voir pp. 306 s. et T. IV et V.

2. Cf. le procédé du maçon Comninos dans la restauration du Saint-Sépulcre en 1810, si tant est qu'il ait vraiment conservé dans ses affreux piliers les colonnes antiques.

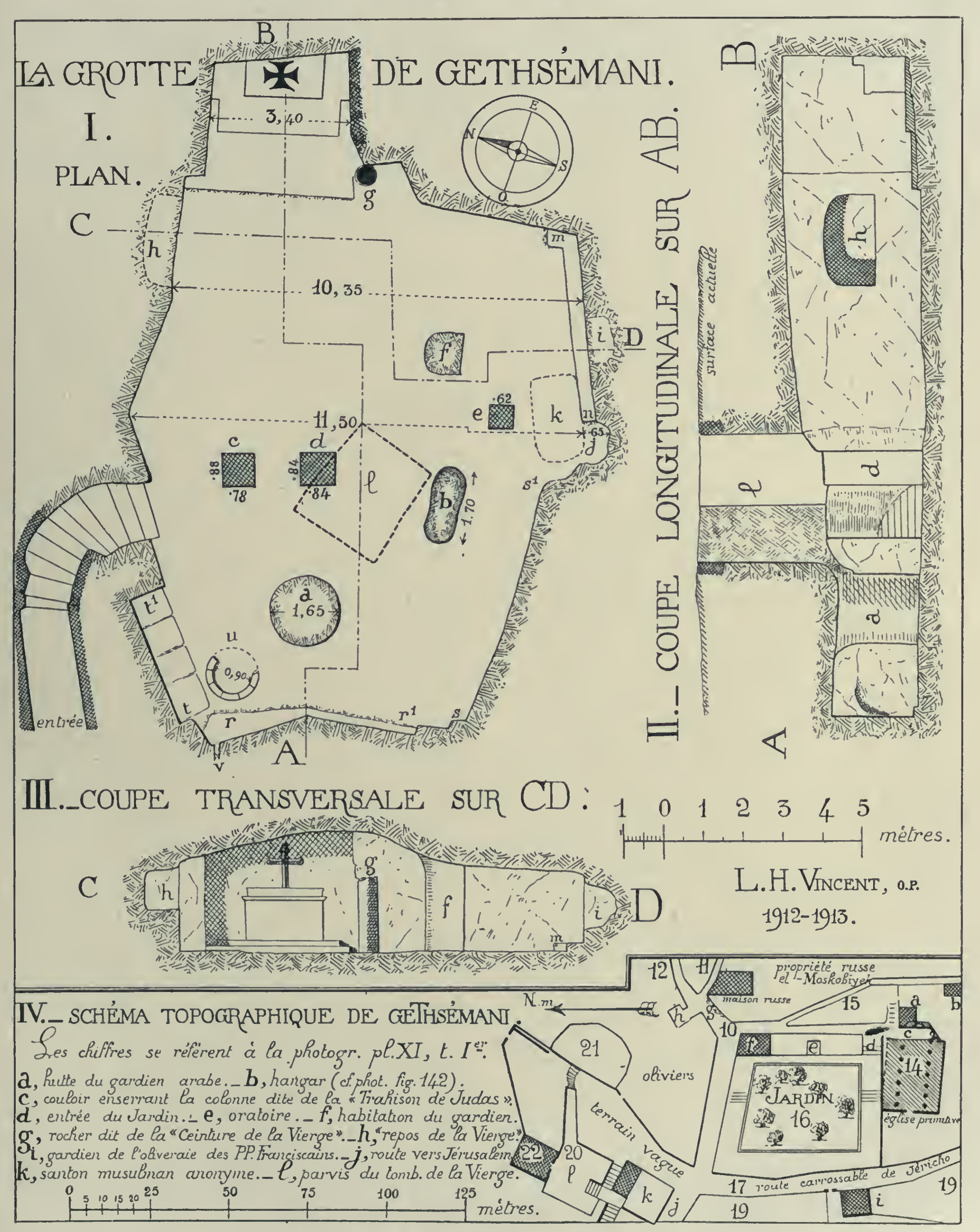


Fig. 147. — La grotte de Gethsemani. Plan, coupes et localisation.

fondes au bout des nefs latérales dispensait de renforcer avec la même proportion le mur oriental. Une cloison ajourée ou une simple balustrade à hauteur d'appui ceignit le chœur et la mosaïque misérablement rapiécée disparut sous un beau dallage uniforme; ces dallages ont tenté la cupidité des vandales acharnés, des siècles durant, sur cet édifice et la minable marqueterie étale à nouveau sa misère. Car la restauration superbe des Croisés ne devait pas tarder à subir le sort du royaume latin lui-même. Profanée et ruinée, l'église allait graduellement tomber en un si profond oubli que le souvenir auguste si longtemps consacré par elle devait être transféré en un tout autre site : dans cette grotte où avait été localisée d'abord la trahison de Judas qu'un phénomène de transposition bizarre attacha plus tard au site oublié de l'église. En formulant le vœu que ceux qui en détiennent les éléments archéologiques détaillés publient enfin une monographie complète de cette église, ajoutons-y un souhait, fondé sur la promesse du Guide officiel de la Custodie de Terre Sainte en 1907 : puisse le vénérable sanctuaire être promptement rendu à son ancienne splendeur!

§ 2. *La grotte.*

Elle s'ouvre tout au pied de la montagne, environ cent mètres au nord de l'ancienne église. Depuis le remblai considérable du Cédron et l'érection du monument qui couvre le Tombeau de la sainte Vierge, on y accède par un long couloir (fig. 147, IV, n° 20) et une volée de marches où les crépissages modernes laissent mal discerner entre roc et maçonnerie. La forme primitive de l'entrée demeure donc indéterminée. La caverne est d'ailleurs en très grande partie artificielle et porte la trace de multiples remaniements. C'est une excavation dans la roche vive, dont le tracé en quelque sorte capricieux défierait la description, mais n'exige, pour être relevé, qu'un peu de patience avec l'outillage approprié (fig. 147, I). Abstraction faite de l'enfoncement oriental, seule partie sensiblement régulière où est installé l'autel, le reste figure vaguement un ovale de $15^{m} \times 10$ en ses plus grands axes, avec des parois extrêmement anguleuses. Six piliers disparates et disposés comme au hasard consolident le plafond rocheux[1]. Le plus important, *a*, situé près de l'extrémité occidentale, est assez sensiblement rond et paraît avoir été réservé dans l'évidement de la roche; *b* et *f*, qui offrent un relatif alignement est-ouest parallèle à la paroi sud, sont très probablement aussi de roc; les trois autres, *c, d, e*, sont au contraire en maçonnerie et *c, d*, reliés par un petit arceau, doivent parer à quelque dislocation accidentelle en cette partie presque centrale du plafond. Un grand regard quadrangulaire, *l*, ajoure la caverne, qui reçoit un notable supplément de lumière par l'escalier d'accès, surtout aux dernières heures de l'après-midi, quand le soleil décline vers le couchant. Une autre ouverture, *k*, aujourd'hui obturée par l'extérieur, se remarque dans le plafond au bout méridional du grand axe nord-sud. On la pourrait prendre d'abord pour une ancienne bouche de citerne, quoique sa situation peu normale et surtout sa forme très prononcée de rectangle lui donnent plutôt l'air de quelque tombe isolée, creusée jadis à la surface du roc et accidentellement perforée quand fut développée l'excavation inférieure. Les enfoncements variés qui découpent les parois participent de l'extrême irrégularité de tout le reste. On a signalé déjà le plus considérable, celui de l'orient, pratiqué sur la hauteur entière de la paroi et à plus de 3 mètres de profondeur. Tout à côté, dans la paroi nord, la niche *h* présente assez exactement l'aspect d'un *arcosolium* funéraire. Au delà de l'entrée, à l'ouest, le décrochement de la paroi *l l*' offre cette singularité que le sol, à peu près au niveau général de la grotte, est couvert de dalles alignées avec soin. Dans le haut les angles de cette espèce d'alcôve ont une allure un peu arrondie, comme la courbe d'un grand *arcosolium* qui aurait été approfondi et évidé jusqu'au bas de la paroi. Les deux cavités sans importance, *i j*, qui sont à observer au côté méridional, ne doivent être que des sondages d'assez récente date. Le débris de gradin, *m n*, qui subsiste au pied de cette même paroi sud rappelle

1. Le plan pourrait d'abord en faire soupçonner un septième, *g*, vers l'angle de l'autel. Il suffit de se reporter à la coupe (fig. 147, III) pour reconnaître un simple tronçon de colonne antique sans aucune fonction architectonique en cet endroit. Il provient probablement de l'ancienne église du Tombeau de la Vierge.

singulièrement le banc de roc à peu près invariablement aménagé dans les vestibules des tombeaux. Lui non plus n'est pas sorti indemne des transformations que la grotte a subies. Un gradin analogue, *r r*[1], pourrait bien avoir existé à l'ouest, si maltraité néanmoins par la suite, dans le ravalement de la paroi, qu'on n'ose s'assurer fermement aujourd'hui de sa nature originelle. Dans l'angle N.-O. cette saillie rocheuse à la base du mur est couverte des mêmes cubes de mosaïque blanche dont il reste aussi des traces dans le sol de la grotte en cette zone et autour du petit cercle, *u*, qui émerge très faiblement en manière d'ourlet maçonné avec soin autour d'un bassin comblé, dont la profondeur est ignorée. Les pierres ajustées dans ce cercle sont couvertes de petites croix gravées par les pieux visiteurs d'antan, satisfaits d'avoir inscrit en quelque endroit du sanctuaire cette humble et discrète attestation de leur pèlerinage sans offenser le lieu saint de noms encombrants. Il est vrai que d'autres ont pris une large revanche en des surfaces plus propices. Toutes les couches superposées du crépissage portent le témoignage de cette manie funeste, aussi vieille du reste et non moins universelle que l'instinct des pèlerinages. Le jour où quelque patient chercheur s'attacherait à colliger la série des graffites plus ou moins déchiffrables dans la grotte de Gethsémani, son labeur ingrat ne serait pas dénué de portée pour l'histoire du lieu saint; car un examen assez superficiel nous y a fait remarquer des noms et de dévotes formules en diverses langues et d'époques très variées. Plus attrayante et de plus concrète valeur aussi serait une étude minutieuse et un peu technique des stucs peints dont le plafond en particulier fut successivement orné; elle exigerait une certaine liberté de manipulation que nous devions nous interdire. Au coup d'œil de surface on classe encore sans grande difficulté, après élimination des badigeons plus ou moins récents, trois phases décoratives. Je n'ai à produire aucun élément caractéristique de leur composition intrinsèque, ni d'une attribution chronologique pour les deux premières. La dernière est nettement classée au moyen âge latin par les débris d'inscription rythmée qui s'y voient encore — en couleurs malheureusement un peu rafraîchies — et par ses motifs ornementaux et ses teintes dominantes identiques à d'autres stucs peints dans la même situation au cours du XII[e] siècle. Les grandes étoiles en particulier sont à rapprocher de celles dont était constellée la crypte médiévale de l'église d'*Abou Ghôš*.

De ce sommaire examen se dégagera sans doute suffisamment l'impression que cette caverne, manifestement artificielle, n'a pas été creusée pour le but qu'elle remplit aujourd'hui. Par les détails qui s'y observent encore on croirait assez volontiers à quelque spacieuse sépulture antique, surtout à considérer spécialement la zone orientale. A l'extrémité opposée le bassin comblé, *u*, le petit conduit exigu, *v*, le mosaïquage appliqué au rocher s'accorderaient mieux avec l'hypothèse d'un pressoir émise naguère par M. le prof. Dalman. Il ne serait probablement pas impossible d'aboutir à une détermination moins floue si l'enquête archéologique précise devenait un jour ou l'autre réalisable. Et cette détermination après tout demeure d'un intérêt relativement minime. Tombeau, pressoir, citerne, la caverne a pu être partiellement tout cela sans avoir plus de titres primordiaux à la vénération et sans se distinguer notablement d'excavations toutes semblables en son voisinage. Il nous importe de la connaître pour autant seulement qu'un ensemble de circonstances passablement fortuites l'ont mise en relation avec les souvenirs religieux de Gethsémani et l'ont même substituée pour un temps au sanctuaire primitif de l'Agonie de Jésus.

II. — L'ÉLÉONA.

§ 1. *Le site et les ruines* (pl. XXXIV).

Si l'on affronte, au sortir de Gethsémani, l'audacieux raidillon amorcé à l'angle nord-est du Jardin (fig. 147, IV, 11), après avoir longé la propriété russe, le *Dominus flevit* et le couvent des Dames Bénédictines, on débouche promptement sur la plate-forme du mont des Oliviers à un nœud de chemins. Le plus large fuit en droite ligne à l'orient, franchit le col, traverse une partie du village de Ṭour et redescend sur Béthanie; un simple sentier coupe en écharpe des terrains vagues pour courir directement par nord-est au mamelon que couronne la mosquée de l'Ascension; la dernière voie tourne au sud, s'étrangle pour se faufiler entre les nouvelles clôtures et descendre à un plan inférieur où elle peut se dila-

ter pour conduire plus commodément vers la pointe méridionale de la montagne. En quelques pas sur ce chemin on est à la petite plate-forme sur laquelle ouvrent à l'ouest le couvent des Bénédictines, à l'est l'enclos du *Credo* et le Carmel du *Pater*. L'enclos du *Credo*, où l'on accède par une étroite rampe, *A*, est une esplanade légèrement relevée vers l'orient. Dès l'entrée on passe sur la voûte d'une petite chapelle restaurée naguère par Mme la princesse de la Tour d'Auvergne et connue depuis des siècles comme le sanctuaire du « Credo ». Au delà une cour presque plane, où végétaient péniblement quelques arbustes emprisonnés par des guirlandes de romarins. En bordure sur cette cour, au nord, de petits murs supportant des levées de terre où sont piqués d'autres arbustes et quelques affleurements rocheux dans lesquels s'enfoncent de vieilles cavernes funéraires; au sud, l'habitation du gardien et diverses masures dont la seule à signaler couvre une grande mosaïque, *C*. A la hauteur de cette masure, à 38 mètres de l'entrée *A*, un mur de soutènement barre la cour et une volée de marches conduit à une esplanade surélevée de 1^{m},40 : c'est l'assiette du cloître neuf du *Pater* avec son élégant pavillon projeté en avant, mais pas tout à fait au milieu de la terrasse (fig. 148). A force de soins et de terres rapportées on était parvenu à étendre sur la partie méridionale de cette terrasse l'ombre douce de quelques oliviers et de jolis amandiers, tandis que tout le nord présentait d'assez hautes et irrégulières saillies rocheuses limitant le passage qui introduit à l'entrée usuelle du *Pater* et au couvent du Carmel. Le cloître est un charmant édifice de style ogival bien réussi par l'architecte que s'était choisi Mme de La Tour d'Auvergne. Il est regrettable que l'exploration préalable du sol ait été accomplie par des ouvriers moins conscients de

Minaret de l'Ascension ↓
Dôme d'un santon ↓
Entrée du Carmel ↓
Sommet de la tour russe ↓
↓ Pavillon du cloître du Pater
Église des Carmélites ↓
Habitation du gardien ↓

Fig. 148. — Le site de l'Éléona. Vue générale prise de sud-ouest. Au premier plan, terrasse du *Credo*.
« L'enclos est une esplanade légèrement relevée vers l'orient. »

leur métier ou moins soucieux de leur devoir que l'architecte du sien. Le préau de ce cloître était l'emplacement traditionnel du *Pater*. A l'extrémité orientale s'attache l'église du Carmel, tandis qu'au milieu de la galerie méridionale, face à la grande entrée, s'ouvre l'édicule qui renferme le cénotaphe de M[me] de La Tour d'Auvergne, entre le sanctuaire que sa pieuse munificence avait voulu restaurer et le couvent des Dames Carmélites à qui elle le confia pour qu'il fût entouré à jamais de prières et d'honneurs.

Au nord de cet enclos, à 70 mètres au maximum, l'édicule actuel de l'Ascension couronne l'extrême pointe de la montagne, sorte de dôme étroit qu'il a fallu élargir par des substructions le jour où l'on a voulu y faire tenir un monument de quelque importance. Au sud, et déjà un peu plus en contrebas, le vignoble dit *karm el-Kawârek*, aujourd'hui propriété des Pères Blancs, n'est séparé du terrain de l'Éléona que par une mince clôture. En résumé : deux terrasses presque naturellement planes étagées de l'ouest à l'est sur une longueur d'environ 80 mètres, de manière à occuper la croupe entière de la montagne immédiatement sous le mamelon culminant et si bien en face de Jérusalem, qu'avant l'interposition récente du couvent des Bénédictines, on pouvait, du *Credo*, détailler la Ville sainte et le Ḥaram en particulier avec la même aisance que sur un plan en relief.

Tel est le site et voici l'empreinte que le monument y a laissée : un immense réseau de tranchées dans le roc disposées avec symétrie pour constituer un gigantesque damier de 70 mètres sur 22, avec des cases de proportions diverses. La plupart de ces tranchées demeurent remplies d'une maçonnerie uniforme en volumineux quartiers de silex bruts ainsi qu'ils s'offrent à foison tout le long de la crête du mont des Oliviers, et liés par un mortier gras et copieux. La solidité de ce conglomérat massif est encore de nature à désespérer souvent un bras vigoureux armé des meilleurs outils; c'est ainsi manifestement que ces matériaux ont échappé en général à la dilapidation qui faisait disparaître presque tout le reste au profit des constructions nouvelles des alentours. Même sur les points où ce blocage a pu cependant être ébréché de vieille date, sa trace était encore écrite avec netteté sur le fond et sur les parois de la tranchée par des adhérences du lit de mortier où on l'avait couché et tassé jadis. S'il eût été loisible aux explorateurs de mettre à nu d'un bout à l'autre le réseau complet, ce tracé s'offrirait clairement au regard le moins exercé. Mais sans parler des frais considérables qu'eût fait peser sur leur générosité toute privée le déplacement d'un tel volume de décombres, les Pères Blancs devaient compter d'abord avec la difficulté matérielle de loger ces déblais, en second lieu avec la difficulté beaucoup plus délicate de ne compromettre d'aucune sorte les divers édifices modernes campés un peu au hasard sur l'aire du monument, avec la nécessité enfin de laisser libre une circulation constante sur ce sol français, dont ils sont les gardiens officiels. La description des fouilles a été fournie en son temps avec assez de détail pour faire l'évidence que le problème ardu fut résolu à souhait [1]. Sans dire à nouveau le tact, la prudence et la persévérance des savants explorateurs en toute la durée et jusque dans le plus humble détail de ces délicates recherches, sans insister non plus à rappeler leur sentiment juste des exigences scientifiques et la droiture absolue qui a régi toute cette longue exploration, voyons-en les féconds résultats.

Cette synthèse des éléments acquis ne saurait commencer mieux que par la tranchée longitudinale sud *YY'* (pl. XXXIV); c'est la plus entièrement déblayée, celle aussi qui a fourni une des meilleures clés pour l'interprétation d'ensemble, grâce à la conservation suffisamment nette de ses deux extrémités.

Elle débute en manière d'ante, *Y*, dégagée au nord et au sud et visiblement sans aucune prolongation à l'ouest; c'est prouvé : 1° par la nature fruste du rocher qui s'incline au delà sous le chemin, 2° par l'absence de tout vestige de fondation, 3° par la présence d'un bloc d'appareil, *i*, demeuré en place sur le retour d'angle de la fondation. Ce n'est pas le bloc d'angle lui-même, *i'*, dont on voyait cependant le lit de pose grâce aux bourrelets de mortier plus fin que celui des fondations, mais un second bloc placé en front extérieur de l'ante avec sa face occidentale finement taillée de même main que les parements d'assises

1. *RB.*, 1913, pp. 220 ss., 225 ss. Voir aussi l'article du R. P. L. Cré, *Oriens Christianus*, 1911, pp. 119-134.

en place sur d'autres points. Ce bloc est pris aujourd'hui sous un contrefort intérieur de la muraille de clôture et cette muraille intangible interdit de s'assurer si la suite de l'ante est conservée ou détruite ; sur quelques indices ténus je la crois détruite. En avant de cette méchante clôture, l'ancien mur reparait et, par fortune, avec une assise appareillée, *m*, engagée en partie sous l'angle moderne du *Credo*. Si mesquin que soit ce débris, on l'estimera précieux en divers sens. Il autorise d'abord la première mesure exacte d'épaisseur de l'ancien mur à la base et cette mesure — 1m,42 — retrouvée à quelques millimètres près sur un tout autre point, à l'angle de la muraille III et de la grande tranchée *XX'*, devient un élément aussi solide qu'utile dans l'analyse du plan. Il fournit en second lieu une base ferme pour déterminer non plus seulement l'orientation générale d'axe dans une tranchée de largeur variable, mais l'orientement strict d'une paroi de l'ancien édifice. Il fixe enfin la relation de ce qui est appelé la « crypte du Credo » avec le monument primitif, au moins par l'extrémité méridionale de cette « crypte », puisque le mur qui la limite au sud et dans lequel sont pratiqués en partie les escaliers modernes prolonge tout bonnement l'ancien mur [1].

Inutile de s'attarder à décrire les vestiges d'une citerne exiguë, *p*, collée par la suite au flanc méridional de l'ante, ou de petites cavités dans le rocher, *q*, suffisamment exprimées par le plan. Il ne serait pas moins banal de prophétiser la découverte de la tranchée dans le roc avec ses débris de massive fondation dans la section m^1-m^1, laissée jusqu'ici intacte à l'orient de l'habitation du gardien. Un détail va montrer le développement le plus authentique de la muraille primitive jusqu'à 62m,50 à l'orient de l'ante, par la tranchée dans le roc *YY'*. On observe à la hauteur de l'angle sud-ouest du *Pater* une mosaïque, *E*, déblayée sur une assez spacieuse surface. La fouille s'est arrêtée au sud pour ne pas endommager inutilement la voûte de la minuscule citerne construite à basse époque à travers la ruine et qui pénètre un peu plus bas que la mosaïque. Un diagramme (fig. 149) met sous les yeux l'agencement d'abord un peu singulier de ce pavement avec la tranchée rocheuse et un bloc d'appareil *d*, à peine déplacé, s'il était déplacé, de sa pose primordiale au moment où la fouille l'a fait apparaître. L'étroite relation entre cette mosaïque et la grande muraille dont on enfonçait avec tant de soin le pied dans le roc est rendue évidente par ce fait que l'architecte dessinateur du pavement en réglait le tracé à la fois sur une connaissance parfaite des fondations en pleine roche et sur une exigence harmonique entre ce pavement et la ligne du grand mur. Il a eu soin en effet de ne commencer l'ornementation réelle que sur la lèvre rocheuse de la tranchée, satisfait d'un simple mosaïquage nu assez grossier, *c*, entre la torsade décorative *a* et le parement intérieur *b* du mur. Ce qui est arrivé montre au vif la clairvoyance technique du vieil artiste et sa conscience professionnelle. Juste sous la dernière ligne *a'* du cadre s'est produit un affaissement de 15 millimètres en moyenne, presque régulier d'un bout à l'autre de la section connue de cette mosaïque ; la ligne d'encadrement courant sur l'arête même de la tranchée dans le

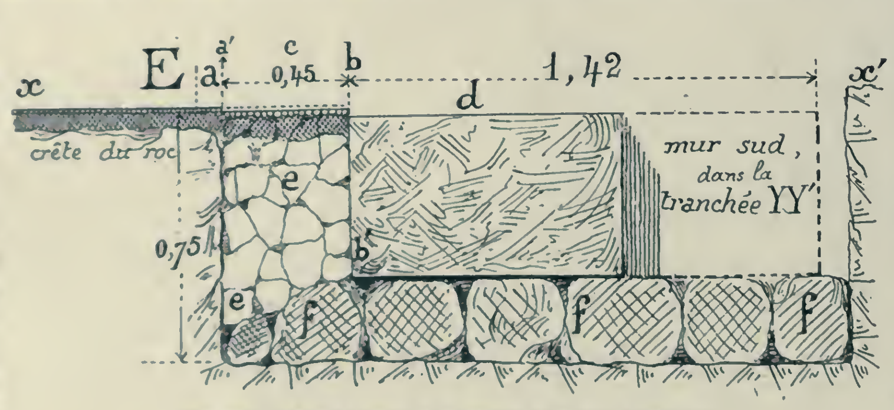


Fig. 149. — Raccord entre la mosaïque et le mur appareillé.

1. Voir dans *RB.*, 1911, pp. 228 s., le détail des opérations qui fournirent le contrôle précis de ce raccord et de la cote 1m,42 pour l'épaisseur de l'antique muraille. Même épaisseur, on s'en souvient, à la rotonde du S.-Sépulcre (cf. p. 113, n. 2).

roc n'a fléchi nulle part et montre seulement quelques dislocations qu'expliquent trop bien les volumineuses pierres effondrées sur la mosaïque. Au contraire, la bande blanche, établie en porte-à-faux sur un blocage, *e*, de moellons presque sans mortier, a cédé sous une pression quelconque. L'insertion de ce blocage négligé entre la puissante fondation *f* en quartiers de silex cimentés par un mortier de fer et le niveau de la mosaïque — sur une hauteur sensiblement uniforme de $0^m,75$ et une largeur actuelle maxima de $0^m,45$, entre la paroi rocheuse et le bloc *d* — ne pouvait manquer de créer une apparente anomalie. Deux manières si disparates de faire des fondations pouvaient-elles relever du même constructeur? Ce point d'interrogation, qui résultait de ma seule inadvertance après l'insertion de la mosaïque dans le plan général, a subsisté pour moi pendant de longues semaines. Un jour, l'occasion d'établir un niveau est devenue celle de contrôler l'orientement d'axe de la tranchée *YY''*. L'encadrement rectiligne de la mosaïque se trouvant assez développé pour devenir la base d'un tracé qui offrait l'avantage d'une précision supérieure à celle que peut fournir le bord rocheux trop souvent échancré de la tranchée, l'opération fut pratiquée sur cette nouvelle base. Alors seulement apparut le fait très significatif que le cadre ornemental de la mosaïque *E* posé sur l'arête rocheuse se trouvait dans un axe parallèle à la section de muraille décrite tout à l'heure avec 44 ou 45 centimètres de déplacement au nord, soit la largeur maxima connue du mosaïquage blanc en bordure affaissée. La mosaïque était donc bien ordonnée au mur; l'inégale solidité de son assiette dans la partie nue était donc un fait prévu, auquel on ne s'était cependant pas imposé de remédier; enfin le mur qui limitait au sud la mosaïque *E* était donc une même unité architecturale sur les 62 mètres connus jusqu'à l'ante occidentale. Il n'était plus malaisé de saisir le procédé de structure adopté par le judicieux architecte. Peu confiant dans la roche molle de surface, il la fait entamer par une large tranchée qu'on approfondit jusqu'à la rencontre de couches saines. La tranchée elle-même n'est pas minutieusement alignée malgré son assez parfaite correction, surtout au bord septentrional; c'est qu'on se réserve de prendre dans cet ample fossé l'exacte largeur utile, au niveau voulu. Au fond de cette coupure est couché un béton cyclopéen, d'épaisseur variable suivant la profondeur diverse du fossé rocheux, sans s'imposer au surplus d'en niveler avec rigueur le sommet. Sur ce fondement est établie ensuite la muraille appareillée qui prend désormais une largeur invariable de $1^m,42$ et débute par une assise de régulation qui oscille entre $0^m,40$ et $0^m,50$ de hauteur. Cette épaisseur n'a rien d'exagéré pour un soubassement d'édifice important; elle était probablement réduite d'ailleurs quelque peu à la 3e ou à la 4e assise. Quoi qu'il en soit, la muraille appareillée laissait un petit vide entre son parement intérieur *bb'* et le bord de la tranchée d'où elle surgissait. Le moment venu de créer son pavement, l'architecte obligé de combler cette étroite cavité, mais n'ayant absolument aucun poids à lui imposer, ni aucun point d'appui à prendre là-dessus, s'est contenté d'un remplissage tel quel, et ce remplissage a fléchi.

La tranchée semble se perdre en *Y''* dans une sorte d'anfractuosité naturelle incomplètement déblayée. La fouille a toutefois établi qu'il n'y avait aucun prolongement de l'entaille artificielle à l'est ni au sud, mais bien un retour d'angle sur le nord. Et pour qu'il ne subsiste aucune hésitation sur la nature de ce coude, une heureuse providence a conservé là un splendide pan de mur, VI^a^, identique d'aspect et d'exécution à l'ante *Y* et posé sur des fondations toutes semblables. Ce mur tombait perpendiculairement sur la grande muraille dont on vient de voir le tracé; le point *Y''* qui marque l'angle d'intersection est par conséquent l'angle sud-est du monument primitif, puisque au delà disparaissent toutes traces de travail à la surface très fruste du rocher caverneux. Nous avons négligé, pour les retrouver plus tard, toutes les annexes développées au sud de cette ligne *YY''* et quelques minuties dont l'explication s'offrira d'elle-même à qui les remarquera sur le plan.

La seconde ligne en importance, *XX'*, est strictement parallèle à *YY''* avec un écartement axial de 21 mètres. L'édicule qui protège l'abside du *Credo* interdisait de suivre la ligne des anciennes fondations à l'occident de *X* sur la section *X*-*X*^a^, échancrée en sous-sol par l'absidiole elle-même. Un sondage au point *X*^a^ eût peut-être rendu quelques vestiges d'une ante analogue à *Y*; la difficulté de le pratiquer sans interrompre, ne fût-ce

que pour peu d'heures, la circulation publique dans cet étranglement du chemin est sans doute la cause qu'il a été jusqu'ici différé. Ajoutons que les chances sont minimes de retrouver des traces claires de l'ante originelle en ce point où la roche, beaucoup plus élevée qu'en *Y*, n'est qu'à une faible profondeur sous le niveau actuel du chemin, exposant par conséquent à mille causes de ruine une construction spécialement fragile comme l'est toujours une ante. Il n'y a pas non plus beaucoup d'espoir qu'on ressaisisse un jour ou l'autre l'attache du mur II sur la ligne X^a-*X*. Si elle avait échappé aux maçons qui ont remanié la « crypte » en diverses périodes antiques, elle aura probablement disparu dans l'érection du dernier édicule.

La crypte n'a pas l'air, sur ce côté, de s'adapter à l'alignement du mur supérieur comme à l'extrémité méridionale ; ce qui sera dit plus loin montrera que sa relation avec ce mur doit cependant avoir été plus ou moins la même.

A partir de *X* la tranchée a été mise au jour sans interruption sur une longueur voisine de 40 mètres. La fondation en silex est continue sur 25 mètres, entre les lignes transversales III et V, et avec de notables restes de l'assise de régulation. A une époque indéterminée, mais postérieure à la ruine du grand mur, le bassin rond *M* et le dépotoir *N* inséré dans une conduite d'eau avant son débouché dans une citerne ont été appuyés sur le vieux mur. En pénétrant dans la terrasse du *Pater* la tranchée a coupé d'anciens tombeaux : c'est du moins le fait évident pour *T*, dont elle n'a laissé subsister qu'une fosse éventrée longitudinalement par le milieu. La conservation de T^1, qui se développe en caverne spacieuse sous l'aire même de l'édifice, portait à se demander s'il ne s'agirait pas plutôt d'une sépulture ultérieure aménagée pour quelque personne de considération [1]. A scruter de très près la situation du caveau, la relation de son entrée avec la muraille, on se persuade plutôt qu'il est réellement antérieur, mais qu'on s'est donné le soin de le conserver précisément peut-être en vue de l'utiliser à nouveau pour une sépulture qu'on ne pouvait pratiquer dans l'intérieur même de l'édifice et que l'on désirait pourtant installer autant que possible à son ombre. Une préoccupation de cette nature explique bien l'anomalie d'une entrée qui affleure juste le pied de la muraille et la précaution prise de consolider par un pilier en maçonnerie le plafond de la caverne : précaution un peu insuffisante au surplus, car ce plafond disloqué par une pression supérieure à sa résistance a entraîné de notables craquelures dans le pavement de fine mosaïque blanche établi au-dessus, si même il n'a pas été la cause de préjudices beaucoup plus néfastes à la conservation du monument supérieur. La troisième brèche, T^2, est-elle aussi un vieux tombeau? elle n'a pas encore été explorée. Quelques débris d'un stuc peint observés sous les décombres aux angles de l'échancrure ne suggèrent pas nécessairement une petite annexe à l'édifice étudié.

L'extrémité orientale de la tranchée *XX'* échappait à un dégagement total par l'impossibilité de gêner l'accès du *Pater* ou d'en bouleverser les galeries. Alignements pris, un sondage fut tenté dans le préau, en un point calculé pour répondre symétriquement à l'angle méridional *Y'*. Le tracé déterminé tel qu'on en voit l'indication pointillée sur le plan permettait d'espérer, dans l'hypothèse d'un monument symétrique, la constatation du bord méridional de la tranchée. A la profondeur escomptée, juste à l'aplomb du mur neuf intérieur de la galerie nord, apparurent quelques vestiges de la fondation de silex devenue familière, mais posée ici sur une surface de roche plane sans aucun indice de tranchée. Bientôt on avait dégagé la petite section VI de vieux mur un peu remanié, mais dans la situation précise qui en faisait un répondant, parfaitement inattendu alors, du beau tronçon intact VI^a. La fouille, développée à l'est en suivant le sol de roc aplani, *W*, et encombré de débris architecturaux, ne tarda pas à conduire sur la ligne VII-VII^a, dont l'extrémité nord pénètre sous la galerie du cloître. Le plus sommaire examen du plan montre qu'au lieu de se terminer à l'angle d'incidence du mur VI, à la même hauteur que la ligne *YY'*, la ligne *XX'* doit se développer de façon à recouper perpendiculairement VII, reculant ainsi de 4^m,70 l'angle nord-est du monument. Nous aurons à tenter plus loin de découvrir la raison d'être de cette particularité. Ce développement du mur septentrional

1 Voir Cat. *Oriens Christianus*, 1911, p. 128.

vers l'est et la constatation de la gigantesque tranchée VII-VII[a] n'avaient pas l'unique avantage d'élargir l'aire du monument, c'est-à-dire d'augmenter la tâche délicate de l'exploration; il en résultait de plus sa limitation orientale certaine par ce barrage rocheux haut de 1m,80 en moyenne et au delà duquel la crête du rocher demeurait absolument fruste dans toute la largeur du préau. L'état présent des fouilles ne laisse indéterminé que le raccord précis de la tranchée-limite VII-VII[a] avec la ligne méridionale YY', c'est-à-dire l'angle sud-est extrême de l'édifice. L'interruption de la ligne sud constatée en Y' exclut l'hypothèse d'un recoupement à angle droit qui se serait normalement produit en Y'' entre le tombeau de Mme de La Tour d'Auvergne et le jardin des Carmélites. S'il eût été praticable, un sondage dans la galerie du *Pater* eût résolu probablement assez vite le problème par la découverte de quelque angle de la grande tranchée vers le point VII[b].

Tranchée n'est pas d'ailleurs ici, à tout le moins n'est plus le terme tout à fait exact, puisque, sur la longueur connue, cette entaille énorme paraît n'avoir qu'une paroi de roc : celle de l'orient. A l'ouest, au contraire, bien loin qu'on ait une limitation rocheuse, petite ou grande, on découvre à peu près tout le long la roche en contre-bas, du reste artificiellement aplanie et dominée par un alignement correct des fondations en silex particulièrement massives en cet endroit. Dans la section méridionale, où ces fondations, curieusement haussées sur un socle de roche de 0m,75, ont cependant l'air de buter contre une petite abside en maçonnerie, l'anomalie frappe moins; elle éclate au nord, où la haute fondation totalement dégagée, à 0m,40 au-dessus de W, produit une impression étrange : tel un arbre qui au lieu d'être planté serait tout bonnement appuyé contre un remblai et balancerait au vent la moitié de ses racines. Il faut le temps de découvrir, vers le milieu de cette ligne, un vestige heureux de la paroi originelle pour avoir la clef de l'énigme. Si la tranchée VII-VII[a] n'a presque plus de paroi rocheuse à l'ouest, c'est qu'elle longeait de ce côté une caverne aujourd'hui effondrée, dont l'intérieur était sensiblement en contre-bas. Les graphiques d'ensemble, plan et coupe, permettraient au lecteur attentif d'aboutir de lui-même à une conviction raisonnée de ce fait. Si capitale est pourtant l'existence de cette caverne pour l'intelligence de la ruine entière, qu'il fallait lui donner toute l'évidence possible, même sans la vue directe de ses vestiges, au moyen de relevés détaillés. Avant de les présenter et de les décrire, on passera en revue les autres éléments intérieurs du plan général.

Entre les deux immenses parallèles X^aX' et YY', plusieurs lignes transversales d'importance variable vont nous rendre, du premier au dernier, les caractères observés maintenant à satiété : vestiges de construction en grand appareil sur des fondations en volumineux quartiers de silex enchâssés dans un fossé plus ou moins profond dans le roc suivant l'importance organique de la ligne ou sa situation sur le relief de la montagne. La ligne I-I[a], découverte au milieu du chemin moderne, est assez bas déjà sur la déclivité naturelle occidentale. D'autre part elle n'a visiblement jamais eu qu'un rôle fort secondaire dans l'édifice : aussi n'a-t-elle pour appui qu'un ourlet de roche haut de 0m,35 en moyenne, juste de quoi loger une assise usuelle de silex qu'elle a protégée contre le pillage rapace et les destructions accidentelles. Le bout méridional seul a été arraché, mais la trace en demeurait bien attestée par le lit de mortier en quelque sorte incrusté au fond de la tranchée et sa limitation était manifestée par l'encoche d, dans un massif de rocher, H, qui, aujourd'hui encore après le remblai, émerge immédiatement au sud, affleurant le sol actuel de sa crête tout à fait fruste. Au nord la ligne cesse en blocs amincis dans une entaille rocheuse diminuée. Le bord un peu irrégulier de cette fondation suggérerait quelque arrachement dont il a été impossible de saisir le plus léger indice ni contre les blocs eux-mêmes, ni à la surface du roc entre I et la tombe a coupée au milieu par la tranchée de fouille et au bord de laquelle vient mourir l'entaille dans le roc I-I[a]. Posée encore sur cette tombe a du reste été trouvée une dalle portant le nom quelque peu gauchement gravé d'un défunt inconnu. La physionomie seule de cette laconique épitaphe trahit une époque difficilement antérieure au Ve-VIe siècle, sinon plus basse encore (fig. 150). Ce simple mot devient pour autant une indication utile. Si le mur fondé dans la tranchée I-I[a] était postérieur à l'humble sépulture et s'était développé au-dessus, comment la fondation ne

l'eût-elle pas défoncée, puisque la dalle inscrite, à peine maintenue par une petite feuillure, faisait saillie sur la surface rocheuse qu'on aplanissait pour le mur? Ce mur est donc antérieur à la tombe ; mais alors, quand on venait, au ve-vi^{e} s., plus tard si l'on veut, installer cette tombe en une telle situation par rapport au mur, on avait donc un intérêt spécial à rechercher ce voisinage immédiat et d'autre part on avait libre accès à ce point, car si l'on eût ébréché le vieux mur pour creuser la jeune sépulture, quelque vestige du mur fût demeuré perceptible ici comme partout ailleurs où les fondations ont été arrachées. D'où il suit qu'apparemment la ligne I-I^{a} n'a jamais été plus longue que la fouille ne l'a recouvrée. Elle est d'ailleurs un peu trop reculée à l'ouest pour se raccorder théoriquement aux lignes perpendiculaires $X^{a}X'$ et YY et l'ante Y sûre contre-indiquait déjà l'hypothèse d'un tel raccord. Pour comprendre néanmoins qu'il s'agisse bien d'un élément architectonique de notre édifice, il suffit de noter sa nature, son orientement, sa relation avec les autres lignes, surtout sa position sur la ligne d'axe principal du monument. Les deux autres tombes b et c découvertes en explorant ce mur n'avaient ni épitaphe ni mobilier, mais sont de même caractère, sans doute aussi de même date que a.



Fig. 150. — L'épitaphe du sépulcre a.

De la ligne II-II^{a} le bord occidental seul a pu être fouillé, avec l'interruption exigée pour le passage au centre de toutes les lignes, de II à V inclusivement. Quelques blocs appareillés sont encore en place à l'extrémité septentrionale, et l'un d'eux, J, présente l'amorce d'une cavité trop fruste et d'ailleurs mal en situation sur la tranche horizontale du mur pour faire songer à un seuil de porte et qui serait beaucoup mieux adapté à l'encastrement de quelque lourde masse. Dans la section méridionale, II^{a}, la fondation recoupe quelques vieilles entailles superficielles, e, f, g, dues sans doute à des essais abandonnés d'exploitation en carrière. Dans le déblaiement de ces entailles et tout au pied de la fondation, a été ramassé un joli bronze de Constantin. Le bassin h, réduction de N auquel il est identique, empiète sur le mur et n'a donc été construit qu'après sa ruine ; il clarifiait les eaux pluviales avant qu'elles se déversent dans la citerne k. A peu près en face de ce dépotoir, on peut remarquer dans le mur de clôture moderne plusieurs des beaux blocs d'appareil de l'ancien édifice. En attribuant au mur II-II^{a} l'épaisseur de 1^{m},42 comme ailleurs, on ferait coïncider son parement intérieur ou oriental avec le bord occidental de la crypte actuelle du *Credo*. Et qu'il n'y ait point là une toute gratuite hypothèse, on en trouvera la suggestion dans ce fait que la ligne III-III^{a} encadre de même, et tout au plus avec un écart de 25 à 30 centimètres, l'autre paroi longitudinale de la « crypte ». Or l'épaisseur de III n'est plus du tout conjecturale ; on la peut mesurer avec une satisfaisante précision au point d'attache du mur III sur le grand mur nord : l'angle intérieur est intact, comme la photographie en fait foi (fig. 151), et la paroi occidentale de III a pu être dégagée assez pour la mensuration au moyen d'une brèche prudente dans la masure moderne (rr' du plan). La façon dont la traditionnelle crypte se trouve encadrée sur trois côtés déjà par des murs du monument primitif aidera plus loin à discuter sa vraie nature.

La tranchée IV-IV^{a}, quoique fort profonde en roche vive, surtout dans la section méridionale IV^{a} où elle atteint jusqu'à 2^{m},20, n'a pas l'importance des autres lignes. Sa largeur ne dépasse pas 1^{m},40 et se réduit même à 1^{m},30 aux deux bouts. Au point d'attache de IV sur le mur septentrional, on peut voir apparemment en place une muraille en gros blocs mais peu élégamment appareillés, et large tout au plus de 0^{m},92 sur une fondation plus négligée que partout ailleurs. Le fossé rocheux s'élargit un peu et se creuse davantage au sud de la petite tranchée VIII-VIII^{a}. Au fond de ce trou, O, apparaissaient, au moment de la fouille, des vestiges disloqués de l'ancienne fondation de silex et au bord gisait un bloc déplacé, mais que sa masse trop lourde a sauvé du pillage sans qu'on ait eu la facilité de le dépecer au fond de l'étroite tranchée. Quelque chose d'analogue est à observer en O^{2}

dans la section IV[a]. Deux sondages forés en des points symétriquement correspondants à l'ouest, dans une relation calculée avec la ligne III-III[a] pour correspondre à celle de O-O^2 avec la ligne V-V[a], ont livré des vestiges tout semblables. O^1 surtout garde encore une bonne partie de sa puissante fondation en silex, et si elle a été arrachée de O^3, on y constate nettement sa trace sur la roche aplanie et échancrée dans le sens et les proportions voulus. Ces sondages développés par la suite bien au delà du premier tracé, seul dessiné sur le plan, ont confirmé la suggestion de simples fondements quadrangulaires de piliers en montrant qu'aucune construction ne s'y est jamais attachée.



Fig. 151. — Angle nord-ouest de l'atrium primitif.

Les tranchées numérotées VIII-VIII[a] et IX-IX[a] sont, comme IV, de très secondaire importance : 1m,20 et 1m,30 de largeur moyenne seulement, nulle trace des fondations de silex dans le profond sillon rocheux. On s'est contenté d'en reconnaître la position exactement parallèle, d'une part avec les parois d'une citerne énorme; *L*, creusée au centre de la cour, et d'autre part avec les murs longitudinaux *XX'* et *YY'*, non sans une insignifiante asymétrie de placement qui repousse de 0m,35 à 0m,40 au nord tout le groupe, citerne et tranchées latérales. Cette citerne, qui mesure 11m,75 × 8m,45 en surface, pénètre à 5m,70 sous la surface du roc à la croisée centrale de ses axes et pouvait contenir par conséquent le volume minimum imposant de 566 mètres cubes d'eau. Sur tous les points où les parois ont déjà été dégagées pour établir le tracé, elles ont montré un enduit de chaux huileuse et jaunâtre et de brique pilée mêlée à du sable fin : le tout d'une imperméabilité absolue et d'une résistance remarquable. Le jour où ce réservoir pourrait être entièrement vidé, ses déblais livreraient probablement d'importants lambeaux de décoration, des éléments d'architecture et des pièces de mobilier. Rien que dans le forage central déjà pratiqué à travers les 6m,50 de décombres actuels, on a ramené au jour des pierres d'appareil, de nombreux fragments de marbre moulurés ou lisses, et dans l'épaisse couche de tessons qui couvrait le fond, divers petits vases en terre cuite ont été recueillis presque intacts. La stratification même de ces décombres n'est pas dénuée d'intérêt, telle que l'a révélée la fouille. A partir de la surface contemporaine il y a d'abord une demi-douzaine d'inégales assises de gravats et de terre remblayée. L'épaisseur de ces débris stériles est de 3m,50. Au-dessous une couche de 0m,85 à 0m,90 de débris incendiés : cendre, terre noircie, éclats de pierres calcinées; 1m,50 ensuite de débris empilés pêle-mêle, fragments d'architecture, pierres d'appareil, morceaux de dalles; enfin une assise de 0m,45 où d'innombrables casseaux de vaisselle sont noyés dans une vase blanchâtre, bien connue dans les citernes abandonnées sur le mont des Oliviers.

Avec la ligne V-V[a], nous retrouvons la plus considérable des tranchées intérieures; elle ne le cède en importance qu'à la ligne VII, mais l'aspect primitif en est plus intégralement conservé. En face du plan comme devant la tranchée en nature,

le regard est tout de suite attiré par deux tranchées beaucoup plus petites perpendiculaires et orientées à l'est. Celle du nord, *R*, déblayée jusqu'à l'escalier neuf qu'on devait respecter, s'engage dessous. Le prolongement *R'* a été facile à retrouver juste en arrière de la volée de marches et ce sondage a valu, en même temps que la découverte d'un chapiteau splendide et presque intact[1], la constatation d'un détail qui trouvera plus loin sa portée : l'existence d'une petite loge dans le roc élargissant la tranchée de 1 mètre environ sur 0m,80 sur le bord méridional. Dans

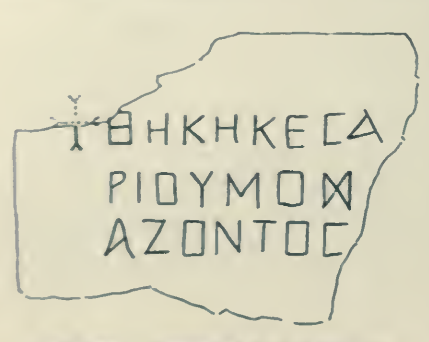


Fig. 152. — L'épitaphe de la tombe S[1] (environ 1/10e).

cette loge, r^2, au fond de laquelle se pouvaient saisir des indices de l'ancienne fondation usuelle, avait été posé le chapiteau bien d'aplomb et dissimulé par un remplissage soigné de terre et de menus débris. Une tombe construite en dalles frustes passait d'un bord à l'autre de la cavité prenant appui sur le chapiteau, comme pour le sauver de la destruction et enfouir à jamais cette glorieuse épave du monument évanoui. On ignore encore où se termine la petite tranchée, et si d'autres loges latérales y sont conservées. A l'angle intérieur de raccord sur V, la roche friable de la paroi naturelle a été profondément échancrée : on lui a substitué en guise d'écoinçon un énorme quartier de roche dure, r^1, calé avec le plus grand soin et prenant l'alignement exact des deux tranchées. Contre la saillie que fait ce bloc, au sud, s'appuyait une tombe maçonnée, *r*, développée de biais au-dessus des fondations de la ligne V. Une fermeture plus soignée en avait mieux protégé le squelette ; le crâne en particulier, à demi enfoncé sous une dalle creusée en manière de petite conque, s'est disloqué seulement après un instant d'exposition à l'air. Pas la plus minime pièce de mobilier funéraire dans la cendre de ce tombeau, ni un nom sur ses dalles. Tout aussi vides et tout aussi muets sont tous les autres, découverts à ce même niveau et plus ou moins tassés les uns contre les autres en tous les points fouillés sur la terrasse du *Pater*[2]. Un seul fait exception, pas à ce dénûment absolu, mais à cet universel mutisme, pour livrer une épitaphe (fig. 152) dont l'humilité même et l'inélégance sont le principal intérêt. Il semble avoir été à peine écorné par un mur *S*, de belle figure sur le plan, mais pitoyable dans l'assemblage de pierres disparates et de boue qu'offre la réalité. Cette œuvre de goujat semble tenir en l'air et ne se raccorde actuellement plus à rien. Peut-être cependant lui doit-on rattacher le blocage, un peu moins mauvais et certainement moderne aussi, qui barre aujourd'hui en écharpe la tranchée rocheuse *Q*, de tous points symétrique à *RR'*. La symétrie est poussée jusqu'au détail de consolidation de l'angle intérieur *q*, correspondant à r^1 ; ici pourtant la roche, soumise à l'épreuve, s'est trouvée assez résistante ; l'évidement commencé a donc été interrompu et l'entaille bouchée avec les matériaux des fondations courantes. La correspondance ne laisserait absolument plus rien à désirer si l'on pouvait quelque jour découvrir sur cette ligne une loge latérale de roc à la hauteur de r^2 sur la ligne opposée.

Dans le mur *UU'* découvert devant la façade du *Pater* le seul bloc d'angle septentrional *a* donne l'impression d'être en place sur une fondation qui serait primitive[3]. Les blocs *b* et *c*, à l'angle opposé, lui sont, à vrai dire, tout à fait comparables ; ils ont cependant bien l'air d'être en équilibre moins ferme sur un fondement d'autre nature quoique de même hauteur. L'espace entre *a* et *b* est comblé par une assise beaucoup plus basse, de plus petit calibre, dont le premier bloc, orné d'un bossage qui passerait le mieux pour arabe ou médiéval, est inséré sans liaison contre la face parfaitement dressée de *a*. L'ensemble ne laisse pas d'être encore quelque peu obscur ; l'exploration, accomplie en deux étroits sondages reliés par un tunnel

1. Pl. XXXVII, 7, cf. dans la pl. XXXVIII, 21 *a* l'élévation géométrale de l'autre face, 21 *b* le plan, 21 *c* la coupe au sommet de la corbeille.

2. Le plan n'enregistre que ceux dont j'ai pu suivre assez complètement la fouille.

3. Blocs de silex dans une encoche de roc.

pour ne compromettre ni la circulation ni le bâtiment voisin, n'a pu révéler assez à fond ce lambeau d'édifice.

Les sections VI et VI[a] ramènent au contraire à l'alignement et aux détails de construction usuels. Il n'y a pas ici de ligne transversale continue, mais deux retours d'angle des grandes parallèles longitudinales. Tandis que le pied de VI n'est pas chaussé de roc sur la paroi orientale, et n'a pas un développement bien déterminé, VI[a] se présente en superbe mur appareillé enchâssé dans une puissante tranchée de roc avec un angle sûr, *y*, qui fixe avec précision l'étendue de la face extérieure. Au centre de ces deux sections et limité à l'orient par la ligne VII-VII[a] déjà décrite, un groupe complexe de ruines, *V*, que nous appellerons dès maintenant « la crypte ».

Il en reste sous nos yeux (pl. XXXV ss.) : une absidiole, *g*, de 3 mètres à peine d'ouverture; des parois de murs, *b-f* et *b'-f'*, percées d'ouvertures et développées non sans irrégularité pour s'adapter à des fragments de parois rocheuses, ou s'insérer sous des lambeaux de plafond; une large entrée à montants taillés dans le roc, *aa'* (cf. pl. XXXV, 4 s.); un escalier *h* (pl. XXXVI, 2), dont les marches soignées s'engagent encore en des murs *i* et *j* de la meilleure construction; enfin quelques mètres d'un passage sous roche *k*, prolongé par une très pauvre maçonnerie (pl. XXXV, 3) et débouchant, par quatre petits degrés rapportés, sur l'esplanade quadrangulaire *W* enserrée à l'angle nord-est par les lignes *XX'*, VI et VII du monument supérieur. Mieux que toute description, photographies, plan et coupes à large échelle traduisent les nuances de ce rapiéçage, où s'amalgament les éléments les plus disparates : des pierres à stries médiévales dans les montants de porte extérieure du tunnel (pl. XXXVI, 3); un claveau d'arc *x*, remployé dans un jambage de la porte *d*, sans souci de la fausse arête et de l'instabilité qu'il y introduit (pl. XXXV, 2); quelques blocs arrachés à l'appareil ancien très caractérisé des grands murs extérieurs (v. g. *l*, *m*, *n*, pl. XXXV, 5), un fragment de dalle creusée en bassin avec canal d'écoulement (*o*, pl. XXXV, 4), sans parler de plus menus débris. Tout cela disparaissait sous un épais revêtement en stuc peint dont les morceaux ont été ramassés par corbeilles. Ce lourd badigeon ne se confond point avec un stuc antérieur très fin et de coloris élégant suggéré ici par quelques morceaux détachés et qui sera retrouvé en place ailleurs. Et ce stuc lui-même n'était peut-être qu'une décoration de seconde main succédant à quelque revêtement primitif en marbres précieux qui aurait été dilapidé. Du moins est-ce un placage de cette nature que suggère à première vue le réseau dru et capricieux de crampons de marbre calés par des morceaux de bronze qu'on observe sur toutes les surfaces de maçonnerie ancienne ou sur les vieux blocs remployés et jusque sur les parois du roc. Telle est cependant la densité du réseau de chevilles, telle aussi sa répartition sur des surfaces concaves et convexes ou des anfractuosités rocheuses qu'en fin de compte les trous de scellement et leurs tasseaux de marbre pourraient bien avoir été destinés à faciliter l'adhérence et à garantir la stabilité du stuc peint [1].

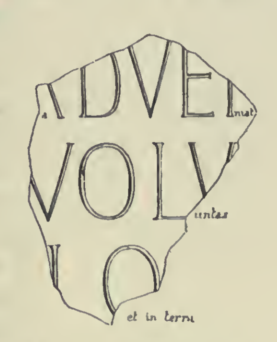


Fig. 153. — Fragment du *Pater* en onciales latines (1/3 gr.).

Outre les débris de ce stuc, une quantité remarquable de fragments de marbre moulurés, dalles et montants de cancels, lambeaux de fines sculptures, tessons de vases en pierres rares et d'humbles lampes en terre cuite, sans parler de quelques pièces plus importantes, comme les n[os] 11-14, 32, 39 de la pl. XXXVIII, représente le butin accessoire de ce déblaiement assez délicat. Parmi diverses miettes d'inscriptions, il faut signaler un morceau de dalle en marbre brisé sur tous les côtés, conservant cependant juste assez de lettres pour qu'on y reconnaisse le texte latin du *Pater* en onciales majestueuses qui s'enlèvent bien sur la blancheur discrète du marbre (fig. 153); la petite dalle était une élégante devancière des larges carreaux émaillés qui exposent aujourd'hui

1. Ainsi qu'on l'a pratiqué, par exemple, dans le *Qasr Firâ'oun*, à Pétra. Il n'est évidemment pas fortuit que ce même procédé de scellement par des tasseaux de marbre fixés avec des chevilles métalliques se retrouve dans les parties le plus sûrement anciennes du Saint-Sépulcre et de la basilique de Bethléem.

sur ce même site la même divine prière en toutes les langues civilisées.

On déplorera la désinvolture des maçons du cloître qui ont maladroitement empâté d'un simulacre de fondations toute la partie méridionale de la crypte, masquant des parois de murailles et emplissant des couloirs de roche dont il leur eût été si facile alors de préciser la nature. Peut-être le dégât est-il moindre en réalité qu'il n'y paraît à première vue. Telle a été la négligence de ces ouvriers et leur évidente préoccupation du moindre effort, qu'on peut espérer retrouver, sous l'emplâtre dont ils les ont offusquées, des parois de maçonnerie ou de roche qu'ils ne se sont pas imposé de détruire. Ainsi déjà ont été recouvrés tous les éléments anciens bien nets visibles dans les pl. XXXV, 4 et XXXVII, 10. Le jour où l'on aurait la faculté de sonder le pied même du mur intérieur du préau et d'explorer la galerie méridionale du cloître, ne retrouverait-on pas d'utiles compléments d'information sur la crypte primitive et la caverne qui en a été l'origine?

De la décoration du monument il ne reste en place que divers morceaux de pavements en mosaïque. Une très fine mosaïque blanche paraît s'être développée tout le long du grand mur septentrional depuis la ligne VI presque jusqu'à V; un peu avant d'atteindre ce dernier mur, la mosaïque blanche cesse aujourd'hui devant un lambeau de splendide mosaïque historiée, *B* (pl. XXXIX), dont le niveau est plus élevé. Inutile de rappeler qu'il existe une autre mosaïque historiée, d'un style plus simple et non moins classique, *E* (*ibid.* et pl. XXXIV), dans la zone méridionale de l'édifice. Les rares mais excellents éléments qui permettent de ressaisir une bonne partie des superstructures trouveront mieux leur place dans l'interprétation ultérieure.

Un coup d'œil sur les annexes achèvera cet examen des ruines. Deux sont tout à fait juxtaposées vers le milieu du monument, à la hauteur du mur V; tellement juxtaposées, que l'une a tout l'air d'avoir quelque peu enjambé sur l'autre comme si elle lui eût été substituée. D, qui occupe le niveau le plus bas, est une chambre de 5^{m} × 4^{m},60, ornée d'un pavement en mosaïque divisé en deux zones : le dessin ne donne qu'une faible idée de la composition à la fois riche et sobre et de l'exécution exquise de la plus décorative (pl. XXXIX, D); l'autre n'offre que des lignes de croix noires disposées sur le fond blanc de manière à encadrer un petit bassin maçonné, aux parois rasées presque à fleur de sol, mais surélevées jadis d'une assise à tout le moins, puisqu'un bloc déplacé de cette assise gisait encore en travers du bassin au moment de la fouille. L'intérieur mesure 1^{m} × 0^{m},72 et le fond, bien cimenté, est incliné vers l'angle sud-ouest, où s'amorce un conduit qui pénètre sous la mosaïque. La paroi orientale de la chambre a totalement disparu ne laissant que des traces de stuc blanc à la base taillée dans le rocher. Le mur méridional, tout entier en maçonnerie sans escarpe rocheuse, est conservé sur l'étendue complète, sous la muraille de clôture de *karm el-Kawârek*, avec une hauteur moyenne de 1 mètre. L'épaisseur n'a pu en être encore déterminée; on a seulement reconnu dans l'angle sud-est une porte *x* (pl. XXXV), dont le seuil bas est précédé d'une marche descendant à un plan inférieur avec des vestiges d'une plus grossière mosaïque. Dans les montants de cette porte d'où le crépissage est tombé se révèle une maçonnerie assez pauvre qui contraste avec les élégantes peintures de la paroi inférieure. Même ruine à peu de hauteur dans la paroi occidentale, même décoration aussi, reproduisant dans le même ordre une série de panneaux peints à la détrempe. Une conséquence très imprévue de cette symétrie a été de fixer sur la longueur exacte de la paroi malgré l'effritement de l'extrémité nord et de prouver que cette paroi venait s'attacher au mur maître *VV'* en un point m^5 qui se place avec une heureuse exactitude sur la ligne extérieure de ce grand mur tel que sa section occidentale mm^1 a permis ci-dessus de le calculer. Ce raccord suffirait à lever le dernier doute s'il en pouvait exister sur la relation entre la chambre latérale au bassin et le grand édifice. Grâce au diligent concours du P. Abel, a été possible, au lendemain de la découverte, un relevé minutieux de ces peintures (pl. XXXVIII, en bas), fatalement condamnées et déjà méconnaissables après quelques semaines d'exposition à l'air, en dépit des précautions les plus avisées dont elles ont été l'objet de la part des Pères Blancs. L'aquarelle seule, qui n'a pu être reproduite, traduirait convenablement cette décoration un peu austère malgré la fraîcheur de presque toutes les teintes où dominent les jaunes

clairs et un rose gai [1]. La hauteur de la plinthe blanc-crème est à peu près celle de l'évidement dans la roche très friable. Au-dessus la paroi semble n'avoir été qu'un hourdis suffisant pour soutenir le stuc peint dont on voulait revêtir l'intérieur et sans autre rôle architectonique. Ces moellons mêmes ont été arrachés et c'est prodige en vérité que le stucage ait pu se maintenir en simple cloison haute encore de 30 à 50 centimètres contrebutée maintenant par des gravats. Toute la chambre était remblayée par des éclats de stuc peint et surtout par de magnifiques fragments de mosaïque ornementale. Un examen très superficiel de quelques pièces a fait reconnaître une bordure à grands ramages évoquant aussitôt la belle pièce découverte naguère en place dans une situation malheureusement inconnue aujourd'hui et reconstituée dans le pavillon du musée (pl. XXXVII, 6). A l'alliage de débris très divers, — colonnette en porphyre, fragments de marbres rares souvent ornés de sculptures, tessons de poterie byzantine, bribes de verre irisé, moulures antiques et médiévales, — on reconnaît que la chambre n'a été que tardivement remblayée. Or le plus singulier est que la ruine de la pâroi méridionale paraît d'abord due aux constructeurs de la chambre contiguë dont le pavement en mosaïque superbe a échappé seul à toute destruction. Plus funeste il est vrai que le temps et le vandalisme lui a été l'incurie des maçons chargés naguère de le protéger sous un abri muré qu'ils ont sottement planté par le milieu du pavement. L'angle nord-ouest en a été découvert par les Pères Blancs, il y a une douzaine d'années environ ; il est inscrit sur le plan d'après nos croquis d'alors, la fouille récente s'étant interdit de le remettre inutilement à découvert. Ce pavement affleure néanmoins la tranchée *YY'* et, si l'on n'est pas victime d'une illusion résultant de la constatation trop limitée, il serait nivelé sur une mince couche de morceaux écrasés de stuc peint dont la composition et les couleurs sont identiques à ce que fournit le stucage de la chambre *D*. Sous la mosaïque *C*, mais au niveau du pavement *D* et à peu près strictement dans même axe que le canal du bassin, un second petit canal pénètre avec un développement jusqu'ici inconnu.

La dernière annexe, *F*, n'a plus d'autre cohésion apparente avec l'édifice principal que le passage *G*, manifestement de seconde main puisqu'il s'embranche sur une assise du grand mur ruiné. Au contraire l'extrémité méridionale du passage, les restes de construction appareillée *r-s* autour de la pièce et son pavement en mosaïque présentent d'assez étroites analogies avec les éléments connus de l'édifice voisin pour qu'on soit enclin à leur attribuer la même origine et la même date. La mosaïque semble ruinée à l'extrémité occidentale, *u* ; du moins n'a-t-on pu encore en ressaisir le bord, ni préciser sa relation possible avec quelque entrée ancienne du *Credo* plus normale que l'entrée actuelle. La visite de cette annexe nous ramène à l'angle sud-ouest extrême du monument, point de départ de cet examen des ruines. Pour en compléter la notion indispensable il ne resterait qu'à indiquer les groupements géométriques, les rapports de proportions, les orientements et, plus que tout, les niveaux détaillés. La lecture attentive des plans fournira aux techniciens tous les chiffres utiles pour sauver de cette description par trop spéciale. La coupe longitudinale en particulier, objet du soin le plus persévérant, s'est efforcée de traduire ce placement sur le sol avec clarté pour l'œil le moins exercé [2]. C'est donc sur elle que va se fonder tout d'abord l'interprétation qui nous incombe maintenant.

§ 2. *Restauration du monument primitif.*

Les ruines, dont l'unité et la cohérence parfaites éclatent désormais à travers leurs remaniements, se répartissent à trois niveaux, auxquels correspondent des masses d'inégale importance. A commencer par l'ouest, c'est d'abord une longueur de 11^{m},75 [3] sur la déclivité initiale de la

1. Le dessin quelque peu banal de ces panneaux, — le premier en particulier avec son losange cantonné de disques dans les écoinçons, — se retrouve par exemple sur une paroi peinte dans l'église de l'abbé Jérémie à Saqqara (Quibell, *Excav. at Saqqara*, 1909, pl. XII).

2. J'implore miséricorde pour l'architecture du cloître neuf dessinée à vue et seulement pour mieux préciser la situation des vestiges antiques (pl. XXXIV).

3. On remarquera sans doute que cette même longueur — multiple probable déterminé d'une unité métrologique ancienne — se retrouve dans la citerne centrale. Et à propos de ces chiffres, on me permettra de signaler que toutes les

montagne, où se placent les lignes I-III, celle-ci limitant à peu près la crête de la plate-forme. Cette première plate-forme s'encadre entre les murs III-V et inclut dans son développement de 24^{m},90 tout le groupe des lignes secondaires IV, VIII et IX, les traces de piliers symétriques *O-O*[3] et la citerne *L*. Décompte fait des tranchées-limites V et VII, la seconde plate-forme mesure 29^{m},50 et renferme les plus importantes ruines, les mosaïques en place, la crypte et son absidiole au fond de la caverne antique. Le simple rapprochement de ces chiffres — 11^{m},75; 24^{m},90; 29^{m},50 — en fait ressortir la proportion évidemment intentionnelle; et comment ne pas observer que l'échelle de leur gradation culmine vers l'esplanade supérieure? Un architecte en présence de ce tracé en aurait vite déterminé l'analyse par les seules relations mathématiques et les lois fondamentales de son art qui lui feraient retrouver là un monument religieux grandiose et complet, sans qu'il doive requérir l'aide d'aucun souvenir traditionnel. Abandonnons cependant ces rapports de chiffres et cette dissection géométrique aux professionnels, pour invoquer tout de suite le fait du monument religieux qu'atteste avec évidence l'absidiole conservée. Il saute aux yeux que ce mesquin hémicycle est sans liaison intrinsèque directe avec le vaste édifice dont nous connaissons les murs extérieurs. De quelque manière que celui-ci doive être conçu, on se refusera sans doute à y chercher le cadre puissant d'une absidiole qui atteint à peine 3 mètres d'ouverture. Voit-on en effet une église de 30 mètres de long sur 18^{m},60 de large à l'intérieur, ceinte de murs qui ont 1^{m},42 d'épaisseur à la base et 2 mètres dans le mur de chevet pour encadrer cette miniature d'abside? A qui ne serait pas frappé d'une aussi choquante disproportion, il suffira de rappeler le niveau de cette abside et les nuances de structure qui la distinguent à la fois du pauvre maçonnage des parois contiguës et presque tout autant des grands murs supérieurs. Si l'absidiole eût été construite pour ces grands murs, ou réciproquement, il y aurait entre eux et elle un raccord organique indispensable qui n'existe pas, qui n'a jamais pu exister : les ruines sont là pour en faire foi, tandis qu'elles attestent non moins clairement une harmonie d'un bien autre intérêt entre le grand édifice et l'absidiole : celle-ci est tracée sur l'axe central de celui-là, dans une orientation rigoureusement identique et dans un plan horizontal qui fait inéluctablement de celle-ci un sous-sol, disons tout de suite la « crypte » de celui-là. Si le terme était admis d'emblée, nous serions au bout de toute recherche; mieux vaut néanmoins détailler la justification du mot en faisant toucher du doigt aux plus défiants la réalité de ce qu'il exprime.

Dès qu'on examine — au moins sur la phot., pl. XXXVI, 1 — la construction soignée de l'absidiole, en dépit des mutilations ultérieures et du délabrement actuel, on se persuade qu'elle est trop frêle pour comporter la moindre fonction architectonique. Dans une église quelconque, la base d'une abside fait toujours corps avec le mur de chevet; en vertu d'exigences statiques faciles à soupçonner sans être grand clerc dans les mathématiques et la mécanique de l'architecture, abside et chevet sont des éléments maîtres, dont la structure requiert une particulière solidité. Or ici, point de mur de chevet lié à l'absidiole; et si le pied semble d'abord contrebuté par une escarpe de roc, ensuite par la fondation de l'énorme muraille VII-VII^{a}, il est facile à constater qu'il en demeure absolument indépendant. Pour qui veut bien chercher à comprendre l'équilibre étrange de cette construction, avec ses assises très correctes, empilées prudemment sur une épaisseur uniforme et très minime, il est clair que cet équilibre n'a été réalisable qu'à la condition de traiter ces assises appareillées comme de simples appliques contre une surface rocheuse trop vénérée pour qu'on ose y engager la maçonnerie et qu'on voulait cependant orner avec une sévère élégance. Devant cet assemblage d'une fragilité accentuée

cotes inscrites sur les plans ne sont pas des mesures brutes prises sur le premier point venu et variables d'un ou plusieurs centimètres sur un point contigu. Ce sont les moyennes les plus approchées calculables au moyen d'alignements à la règle sur des surfaces aussi développées que possible. Les hommes du bâtiment ou de simple métier archéologique savent à merveille que *toute* mesure chiffrée est, en fin de compte, une mesure inexacte; il faut cependant des chiffres dans les relevés archéologiques et avant de décréter de nullité ceux qu'un contrôle sommaire nuancerait çà et là d'un ou plusieurs centimètres dans une des tranchées de roc, on fera prudemment de réitérer les précautions prises tout le long de ce labeur. Avis du reste aux professionnels de controverse que le champ sera laissé libre à leurs stériles rodomontades.

encore par le contraste d'un contexte archéologique où tout est rocher, quartiers de silex, murailles massives, on a l'impression de quelqu'une de ces architectures en petits carrés de carton peint qu'érige et renverse à son caprice une menotte d'enfant; on se prend à redouter de voir dégringoler toute la pile d'assises si quelque pas trop violent venait seulement ébranler le sol à sa base. Par fortune ce sol est ferme : c'est la roche, même un peu fruste, qu'on s'était interdit de trop niveler et qu'on avait protégée par un dallage de marbre dont il reste ici ou là un débris en place. Et d'ailleurs la pile d'assises elle-même est beaucoup plus stable qu'elle n'en a l'air, épaulée ainsi qu'elle l'est encore en son point le plus naturellement faible par un considérable fragment de la paroi rocheuse contre laquelle on l'inséra jadis. Entre le rocher sommairement dressé et l'élégante construction plaquée devant lui (pl. XXXV, 3 et XXXVI, 1) la relation originelle se traduit d'elle-même : ceci décorait cela; en retour le rocher assurait toute sécurité à la construction élégante et frêle. Rien qu'à se laisser guider par des restes encore imposants, on ne saurait douter qu'un plafond rocheux ne se soit développé sur toute l'étendue déjà connue de la crypte. Pour attester son passage d'un bord à l'autre de la chapelle qui représente le remaniement le plus tardif les indices surabondent; signalons exclusivement le plus expressif, celui aussi que la photographie exprime de façon à permettre un contrôle positif sans l'examen direct de la ruine : les cassures qui laissent voir, en *b* et *b'* (pl. XXXVII, 10; cf. XXXV, 4 s.), deux sections correspondantes de la caverne primitive dans son extrémité occidentale de chaque côté de l'ancienne entrée. L'absidiole apparaît aussitôt comme une simple conque de revêtement, blottie dans l'anfractuosité plus ou moins naturelle de la caverne et destinée à encadrer un autel, au plus profond de cette caverne.

Tout le détail connu dans la partie septentrionale de la caverne prend maintenant un sens. La levée de décombres supportée par un parement (pl. XXXV, 1, *zz*, cf. 4) de blocs remployés et sans liaison est une toute dernière limitation de la crypte, qui acheva l'obturation de la porte occidentale, réduisit encore la chapelle ne lui laissant d'autre accès que la petite porte construite à l'orifice du vieux tunnel rocheux *k*. Cette superfétation criarde une fois éliminée, on demeure en présence d'autres éléments parasites non moins faciles à dissocier d'avec l'absidiole, malgré la physionomie superficielle uniforme, et d'avec certains débris de maçonnerie : l'escalier *h* et les murs *i-j*. Plan et coupes étalent à satiété les preuves les plus palpables de cette dissociation. Les murailles *b-e* et *b'-e'* sont de pitoyables hourdis insérés sous un plafond rocheux qu'on voulait sauver de l'effondrement et dissimulés du mieux qu'on avait pu sous un plâtras orné de peintures. Telle était toujours l'évidente vénération inspirée par la caverne ruineuse qu'on sacrifiait toute commodité, toute élégance et toute symétrie à l'unique préoccupation d'en conserver la plus large superficie possible et d'y laisser paraître de la disposition première tout ce qu'une nécessité trop rigide n'obligeait pas à masquer. On sera reconnaissant à ces pauvres et à ces humbles de leur industrie quoiqu'un peu gauche et de leur piété conservatrice : elles permettent d'atteindre aujourd'hui, sous leurs vestiges et grâce à leur protection, l'état primordial assez complet, du moins en toute la moitié septentrionale de la caverne. Examinée maintenant en cette seule partie septentrionale limitée par l'axe central de l'absidiole, cette caverne offrait un développement longitudinal un peu supérieur à 7 mètres et un développement en profondeur transversale de 4 mètres au minimum, largeur qu'on peut actuellement mesurer entre la ligne d'axe et le fond de l'anfractuosité *b*. Au centre de la caverne, à l'orient, avait été érigée l'abside en belles pierres, face à une — peut-être double — entrée évidée de la paroi de roc à l'extrémité opposée. Un escalier mettait la chapelle souterraine en communication latérale avec l'édifice supérieur et pour border cet escalier en même temps que pourvoir le plafond d'une consolidation très opportune avaient été érigés les deux excellents murs *i* et *j*. Un passage sous roche conduisait dans quelque caverne annexe; ou plutôt, ce qui a pris désormais par le fait du prolongement en maçonnerie un aspect de tunnel, *k*, était apparemment à l'origine une de ces anfractuosités profondes ouvertes par la nature au pourtour des grandes cavernes. Faisons abstraction même de cette extension vers le nord; négligeons systématiquement toute extension de la caverne générale au sud de la paroi *b'-e'* et mettons les

chiffres à leur cote la plus basse : il reste une caverne de $7^{m} \times 4^{m},50$ qui serait, certes, plus que suffisante pour devenir la crypte d'un très monumental édifice. Et la caverne eut jadis manifestement une largeur beaucoup plus considérable ; cela se déduit d'une considération technique élémentaire : le placement de l'absidiole sur une ligne axiale qui exige un certain développement proportionnel de la caverne au nord et au sud de cette ligne. Laissons au surplus à quelque heureuse fouille ultérieure de faire sur ce point une évidence qui serait infiniment plus saisissante que tous les raisonnements et contentons-nous d'avoir en quelque sorte sous les yeux une caverne plus spacieuse déjà qu'il ne serait requis pour autoriser la comparaison avec la plus auguste des cavernes : celle de la Nativité de N.-S. à Bethléem [1].

Ce long détour, qui autorise désormais à parler ici de caverne transformée en crypte dans un monument religieux, nous ramène à ce monument lui-même et à sa relation avec la crypte. Sans tâtonner davantage dans une détermination qui s'impose au point où nous sommes parvenus dans notre enquête, parlons d'église supérieure si les éléments que nous en possédons *peuvent* s'y adapter. L'expression est encore choisie à dessein pour accuser avec insistance qu'avant d'être proposée cette interprétation a été patiemment mise à l'épreuve de tous les faits acquis. Combien facile est devenue cette épreuve, je n'ai plus d'autre excuse pour le décrire que la bonne volonté d'épargner au lecteur le temps de repasser à lui seul tous les plans pour en coordonner le détail. Le placement connu de l'absidiole de la crypte suffirait à suggérer celui d'une abside dans l'édifice supérieur. Cette abside rend compte de l'énorme épaisseur du mur VII et du soin apporté à sa fondation. Il y a *mieux* du reste que cette déduction pour éclairer sur les proportions générales de cette abside ; sa profondeur est fournie avec une satisfaisante approximation par l'intervalle mesuré entre la ligne extérieure de chevet VII-VII[a] et les deux retours d'angle VI-VI[a] raccordant ce chevet aux grands murs latéraux. D'autre part, les dimensions déterminées de ces retours d'angle mettent sur la piste des lignes axiales sur lesquelles se dressaient les colonnades intérieures.

Le plus superficiel examen des relations réciproques et symétriques entre l'angle extérieur très sûr, y, de la section VI[a], et la tranchée Q loin de là vers l'ouest, ainsi qu'entre la tranchée correspondante RR' au nord et la façade ww' du passage qui conduit à la crypte, fait soupçonner de suite le rôle des petits fossés dans le roc avec leur débris de solides fondations et peut-être une série d'enfoncements latéraux comme r^2 déjà mis au jour : les coupures dans le roc sont le fondement d'une plinthe courante élargie aux intervalles voulus pour asseoir les socles des colonnes. Plus clairement que ces explications le diagramme inséré dans un plan plus large (pl. XXXV, 1) étale au regard ces raccords spontanés. Du même coup on observe que l'escalier h de la crypte et ses murs anciens viennent buter précisément à la hauteur de cette ligne théorique de la colonnade supérieure (*ibid.*, 2), tandis que les degrés rachètent à peu près exactement la différence de niveau entre le sol de la crypte et la mosaïque blanche qui pave l'antique nef septentrionale. Du même coup aussi on ressaisit des proportions vérifiées ailleurs dans le même édifice et parfaitement conformes aux traditions classiques de la grande architecture chrétienne : $4^{m},50$ de largeur axiale pour les deux bas-côtés, $9^{m},60$ pour la grande nef. Moyennant le retrait convenable à chaque angle pour dégager l'abside et les piles qui supportaient les retombées de l'arc triomphal, l'abside elle-même est nécessairement réduite à une ouverture moindre : 8 mètres au maximum, chiffre adopté dans la restauration hypothétique, en raison de la figure parfaite qu'il donne en s'harmonisant avec la profondeur presque mathématiquement sûre de cette abside. Et par une coïncidence digne d'être relevée, le tracé résultant de ce calcul fort simple aboutit, avec un insignifiant écart, aux proportions et à la forme d'absides basilicales byzantines authentiques : celles de Saint-Étienne à Jérusalem et de la Nativité à Bethléem. Un détail dénué de toute conséquence demeure seul indéterminé en cette partie du monument : la forme extérieure précise de l'abside, encore qu'ici même l'indétermination soit bien restreinte. Quoi qu'il en soit en

[1] Théoriquement réduite au minimum absolu qu'on vient de dire, la caverne du mont des Oliviers offrirait une superficie de 31 mètres carrés ; celle de Bethléem en mesure 46 au maximum ; cf. *Bethléem*, pl. II et X.

effet du développement méridional exact du mur VII[a], ce mur ne recoupait point à angle droit le mur longitudinal sud puisque celui-ci s'interrompt en *Y*, et se replie par un angle indiscutable. A vrai dire, on pourrait imaginer *a priori* un raccord à angle droit après le nouvel angle, entre *y* et un point *y'*; le tracé à pans coupés suggéré dans le diagramme évite un inutile amas de maçonnerie et réalise une figure qui peut s'autoriser de fréquents et très bons exemples archaïques. Si, au nord, le mur de chevet a l'air de se prolonger bien au delà de l'abside et jusqu'à la rencontre de la paroi septentrionale, *X'*, c'est que de ce côté le monument supérieur avait à couvrir un développement de la grotte souterraine. En ce cas le front oriental du monument n'eût pas offert au coup d'œil une symétrie absolue; mais à qui est-il nécessaire de rappeler que les anciens architectes n'avaient pas sur ce point les principes rigides auxquels nous ont accoutumés les architectes de nos jours? et sans entreprendre à ce sujet une recherche assez vaine, je crois qu'on trouverait à cette disposition même de tout à fait bons répondants [1].

Il n'est pas jusqu'à l'agencement des communications entre l'église supérieure et la crypte dans le rocher qui ne soit révélé par l'état présent de la ruine, grâce à la situation des portes de la crypte. Le rejet total de la porte occidentale *aa'* au nord de la ligne d'axe *ZZ'* tendrait à suggérer un second passage analogue, au sud de cette ligne dans la partie encore inexplorée de la caverne couverte par l'angle du cloître. L'étendue précise et la forme du passage à l'occident de *aa'*, ne sont que d'un intérêt accessoire; des indices d'orientements m'inclineraient assez à l'hypothèse d'un raccord entre cette ouverture et le bloc *a* estimé en place sur sa base originelle dans le mur de seconde période *UU'*, devant le pavillon occidental du *Pater*. Avec l'escalier *h*, on opère un raccord à peu près évident (pl. XXXV, 2). Quatre marches totalement déblayées produisent une hauteur de 0^{m},96; additionnée au chiffre de nivellement de la crypte, cette hauteur n'est que de 0^{m},28 inférieure au niveau de la mosaïque blanche dans la nef septentrionale; une cinquième marche — dès maintenant constatée sous les décombres qu'on ne pourrait supprimer davantage pour le moment sans compromettre le précieux reste du plafond de roc — amène certainement bien près de cette mosaïque. Abstenons-nous de toute hypothèse d'escalier symétrique dans la nef méridionale; mais le niveau de cette nef et la divergence du pavement en mosaïque ornementale semblent créer une difficulté que le lecteur aura depuis longtemps aperçue. Avant de la résoudre, il faut attirer l'attention sur la série des chiffres de nivellement qui impliquent une relation entre la mosaïque *E* — nef méridionale, — la mosaïque *B* — nef septentrionale à son extrémité ouest — et le grand bloc *U*[a], toujours mystérieux, vers le centre de la grande nef dans le prolongement précis du jambage *a* dans l'ouverture de la caverne. L'écart entre des chiffres de niveaux pris ainsi sur l'une des plus longues diagonales de l'édifice peut tenir à trop de causes et demeure trop faible — 2^{m},31 à 2^{m},35 — pour n'être pas négligé, et le chiffre rond 2^{m},30 sera estimé la plus suffisante approximation pour un niveau général de la grande église. Mais alors la mosaïque blanche établie à 1^{m},98 seulement? Il va de soi qu'on n'imaginera pas une variation de plan entre les nefs, ni surtout dans le même bas-côté nord. Après discussion tacite de mainte hypothèse, voici probablement la plus logique solution. La décoration intérieure d'un monument n'est presque jamais achevée quand ce monument est mis en exercice. Le gros œuvre de la basilique aussitôt terminé, on y aura inauguré le culte. Un pavement provisoire en mosaïque nue, très fine d'ailleurs, permettait d'attendre le loisir et les ressources nécessités par une mosaïque plus décorative. Le moment venu de l'exécuter, on éleva quelque peu le niveau primitif, laissant subsister plus ou moins de la mosaïque première. Quant aux nuances de la nouvelle ornementation telle que la présentent les fragments *B* et *E* (pl. XXXIX), personne, à coup sûr, n'en voudra faire argument contre l'unité de l'église ainsi décorée, car de trop nombreux exemples ont depuis longtemps attesté des variations beaucoup plus saillantes et

1. V. g. l'église syrienne des Archanges à *el-Anderin* (Butler, *Ancient Architect. in Syria*, II, B, fig. 51, p. 58), pour citer un seul de ceux qui me reviennent provisoirement à l'esprit. Il n'est besoin de rappeler à personne l'extrême variété dans la structure extérieure du chevet des églises antiques. Elle se modifiait suivant les conditions du sol et le goût de l'architecte.

moins symétriques dans le mosaïquage historié d'un même édifice, religieux ou autre. Le schéma inséré en pointillé dans la coupe transversale sur l'escalier de la crypte (pl. XXXV, 2) présente, en même temps que les repères exacts de tous les niveaux [1], une restauration simpliste qui fera saisir d'un coup d'œil la solution la plus élémentaire du raccordement et aussi de l'ouverture impliquée dans la paroi nord de la caverne. Le niveau actuel du roc au-dessus du plafond conservé fournit un niveau minimum pour l'abside supérieure.

La limitation de cette église à 30 mètres par la puissante ligne V-V^a ne trouble pas l'harmonie usuelle de proportions et le rapport de 18^m,60 à 30 mètres est des plus acceptables. Trente mètres de longueur intérieure sont déjà un respectable chiffre pour une basilique, surtout précédée d'avancées monumentales qui en doublent le développement. L'exceptionnelle puissance du mur V-V^a est juste ce que nécessite une façade, autre élément qui requiert une spéciale stabilité en tout édifice. Le dispositif si soigneux de consolidation aux points r^1 et q, en arrière de cette façade, n'a plus besoin de justification depuis qu'on a vu les colonnades intérieures s'attacher précisément en ces points à la façade. Le vaste quadrilatère développé entre cette façade et la ligne III devient un atrium aussi évident qu'on le puisse souhaiter, avec portiques couverts sur le pourtour et immense citerne au centre, ainsi que le voulait un usage fréquemment attesté dans les atriums des vieilles basiliques. On hésitera peut-être ici sur le placement des colonnades qu'on serait tenté de réduire à une très faible largeur pour les fonder dans les tranchées VIII et IX. Tout compte fait, le plus vraisemblable est de les situer, en dépit du réservoir couvert, dans l'axe des colonnades de l'église, c'est-à-dire dans l'alignement requis d'ailleurs par les traces des piliers angulaires; le rôle plus banal des petites tranchées VIII et IX dut être d'assujétir avec toute la solidité désirable l'épaulement de multiples arceaux jetés d'un bord à l'autre du réservoir pour supporter le dallage de fermeture au niveau général des portiques et assurer la circulation dans la cour intérieure.

Devant ce grandiose atrium commençait la brusque déclivité de la montagne. Pour se ménager l'espace d'un péristyle digne de tout son édifice, digne aussi de l'incomparable panorama, — la Ville sainte étalée toute, presque à portée de la main, — l'architecte n'hésita pas à enjamber sur l'escarpement du rocher. Il prolongea les grands murs longitudinaux et les termina en solides et majestueuses antes aux points qu'on sait.

Entre ces murs, à 4^m,10 de la façade de l'atrium, le mur II-II^a réalisa le socle inébranlable nécessaire aux colonnes, sans doute puissantes et somptueuses, du péristyle. L'architecte eût pu se contenter ensuite d'un remblai vulgaire pour niveler l'intervalle entre les lignes II et III; en homme consciencieux et avisé, il semble avoir préféré un procédé plus soigneux. Une masse inégale de remblai accumulée sur cette pente du rocher, quoique maintenue par les murs qui l'encadraient, demeurait exposée à des tassements irréguliers ou à des dislocations à la moindre secousse. Le dallage du péristyle eût nécessairement souffert de ces dislocations, sans parler du danger que créait ce poids énorme de remblai portant contre la base de la colonnade. On parait à tous ces inconvénients au moyen de pilastres appliqués contre les murs II et III et supportant une série d'arceaux très rapprochés, sur lesquels on faisait courir un dallage. Une note manuscrite de M. le capitaine Guillemot, en date du 24 janvier 1891, fournit à ce sujet la plus positive et la plus précieuse indication [2]. Dans les fouilles sommaires qu'il avait opérées au *Credo*, M. Guillemot atteste avoir reconnu en place plusieurs de ces pilastres chargés encore de quelques vestiges des arceaux et d'un dallage « recouvert par une cimentation très forte et une mosaïque en gros cubes blancs ». Il en concluait que le souterrain actuel était donc bien la « crypte » d'un ancien édifice; les faits nouveaux exigent qu'on y voie seulement une cavité de profondeur très irrégulière entre deux murs et nivelée par le procédé qu'on vient de dire. Ajoutons tout de suite qu'après la ruine de

1. Quelques recherches complémentaires du R. P. Cré ayant amené la découverte d'un débris en place de la mosaïque ornementale au fond du bas-côté, la relation des niveaux se trouve fixée. Au lieu du « niveau approximatif de 2^m,30 », on lira le niveau 2^m,35, qui était du reste celui du meilleur vestige conservé de l'ancienne mosaïque, et aux *six* marches dans l'escalier de la crypte (pl. XXXV, 2) on en ajoutera maintenant une *septième*.

2. Nous remercions vivement le R. P. Cré d'avoir bien voulu nous la communiquer.

la basilique la conservation fortuite et au moins partielle de ce sous-sol construit servit de base ferme à l'évolution traditionnelle. Par le fait du malheur des temps, ce sanctuaire impromptu devint une citerne et, une fois les pilastres de maçonnerie habillés d'une épaisse et uniforme enveloppe de ciment, la piété naïve des pèlerins et le zèle imaginatif de leurs *ciceroni* avaient trop beau jeu pour ne pas découvrir dans ces pseudo-saillies rocheuses l'image symbolique des douze Apôtres pour s'arrêter en si belle voie, ou s'attarder à expliquer comment il n'en existe que 11 et 1/2. Cette moitié d'apôtre symbolique intervient à l'extrémité nord, parce que le relèvement du roc est tel qu'il n'y avait pas eu besoin de mettre, à partir de là jusqu'au mur nord, arceau ni pilastre aux jours lointains du premier édifice. Et cette fois, c'est l'explication totale de l'énigmatique « crypte », de sa vraie nature et de ses vicissitudes essentielles. Cette humble construction a réalisé mieux encore que sa destinée première : après avoir, à travers tant de siècles, servi d'appui positif à une tradition en fin de compte pas si mal informée, elle nous rend un élément utile pour la connaissance complète du monument originel.

En avant du péristyle, sous peine d'imposer une entrée en casse-cou, il fallait un perron et quelques marches pour racheter l'inégalité de pente : et voici à point nommé le tronçon de ligne I-I[a]. Je n'ai pas su résister à la curiosité de résumer toute cette adaptation en un croquis de plan, restauré en tenant compte exact de toute restauration sans appui positif actuel dans la ruine. Ce croquis (fig. 154), dont le raccourci accentue l'impression d'ensemble du monument, en dira plus long que tous les mots. Si c'était le lieu de lui chercher des équivalents, on lui constituerait sans grand effort une famille. Un seul exemple, mais il est topique, suffira parmi ceux qui s'offrent à la mémoire : cette église de Qanaouât dans le Haurân, relevée naguère par M. de Vogüé [1] qui la décrit : une « grande basilique du quatrième siècle, construite suivant la tradition romaine avec des *propylées* ou portique extérieur, un *atrium*... ou cour entourée d'une colonnade intérieure, puis la basilique proprement dite, disposée comme celles de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent, à Rome ».

Le même croquis restauré présente une coupe longitudinale réduite à la même échelle exiguë, pour faire embrasser d'un coup d'œil la relation des niveaux. Fondé sur l'étude du tracé et l'analyse patiente des fragments, ce diagramme sera plus simple et plus expressif que de longues explications pour montrer au lecteur la physionomie d'ensemble du monument impliqué par les ruines. Aussi bien n'est-il nécessaire de rappeler à personne qu'un monument n'est pas un jeu de hasard et que des pièces archéologiques ne sont pas fatalement des devinettes que l'imagination fantaisiste des observateurs pourra résoudre en des sens contradictoires, au risque de tomber par hasard seulement sur la vraie solution. A l'intention des gens du métier, la planche XXXVIII (cf. XXXVII) réunit quelques-uns des morceaux triés un peu au hasard dans un nombre à peu près double de croquis cotés, rapportés au jour le jour de l'Éléona. Les plus importantes pièces, celles qui fondent une restauration précise de l'ordre des colonnades intérieures (XXXVIII, 15), méritent une spéciale mention, en même temps que leur rapprochement justifié indiquera le procédé d'analyse. La fouille sur la terrasse du *Pater* livra un jour un éclat de calcaire rouge mouluré sur lequel se pouvait mesurer seulement le profil d'un tore avec l'amorce d'un listel et d'un cavet, le tout guère plus grand que la main, assez grand toutefois pour trahir une base. Comparé à la base mutilée découverte bien des années auparavant en ce même lieu et demeurée à travers la terrasse, le fragment se trouvait présenter un profil identique aux éléments correspondants en cette base. Celle-ci, mesurée avec précaution, se complétait avec une facile exactitude [2], exigeant une colonne de $0^{m},645$ de diamètre au lit de pose. Bien des semaines après fut recueilli le fragment 16 (pl. XXXVIII), tandis qu'on dégageait sur un autre point du chantier le gros fragment **10** : tronçon de colonne dont la plus petite extrémité mesurait $0^{m},592$. Ce chiffre était assez voisin du diamètre inférieur attendu,

1. *Syrie centrale : Architecture*.... I, pl. 19, I et p. 59. L'échelle des plans se trouvant la même, rend la comparaison encore plus facile et plus saisissante.

2. Pl. XXXVII, 3. Un petit dé, attaché à la base, est trop ébréché pour que la mesure exacte en ait été possible. Il a été négligé dans les graphiques de la pl. XXXVIII, 1 *a, b, c*.

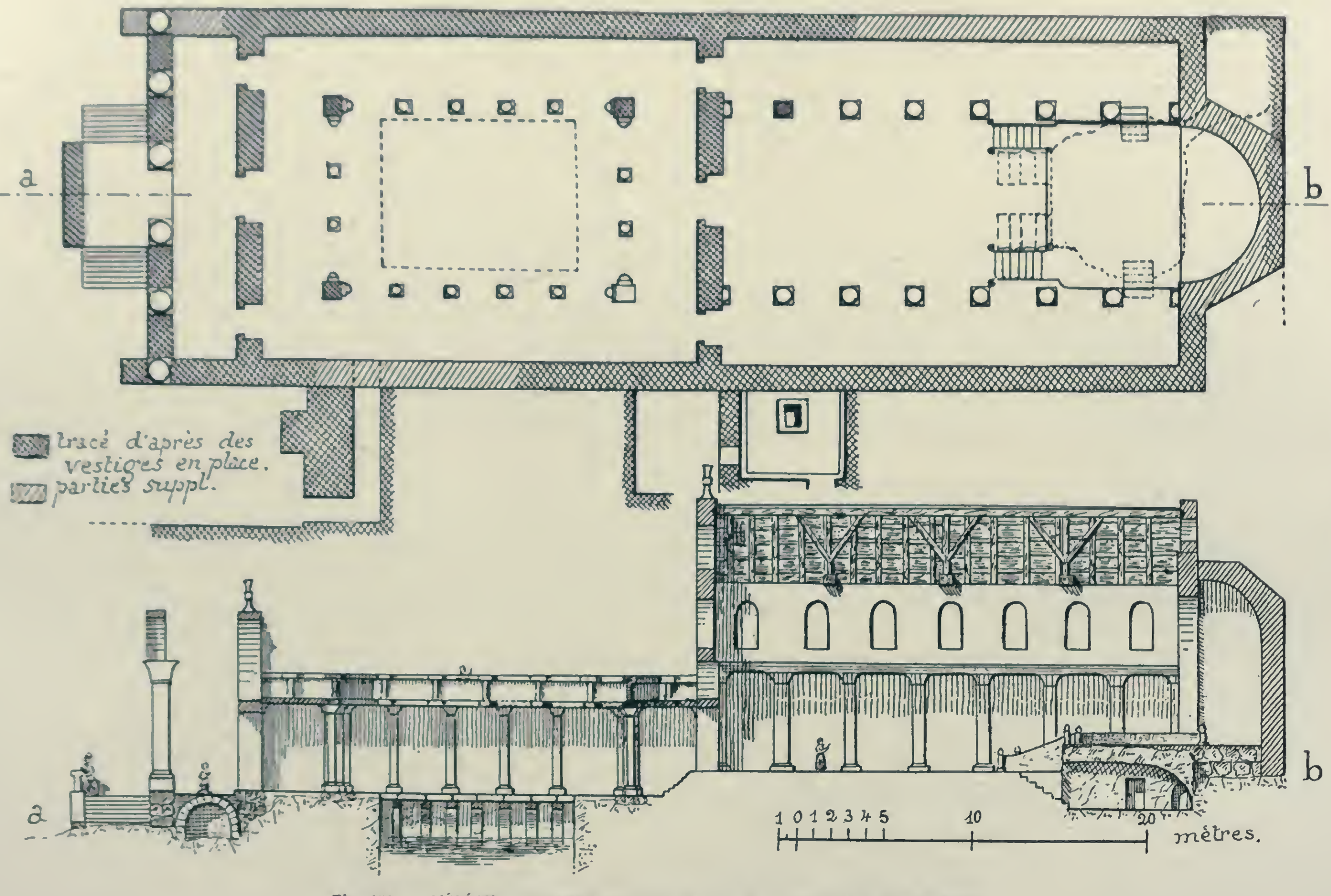


Fig. 154. — L'ÉLÉONA. DIAGRAMME DE RESTAURATION DE LA BASILIQUE CONSTANTINIENNE.

0m,645, pour imposer le rapprochement avec la base 1. La proportion d'un fût de colonne se calcule, on le sait, sur son diamètre inférieur; chacun se rappelle aussi qu'à la meilleure époque chrétienne, tout imprégnée des lois de l'architecture antique, le rapport le plus correct était de 1 à 6 et pouvait atteindre de 1 à 7; la moyenne de 1 à 6 1/2 est des plus fréquentes. Dans le cas, l'application du principe a été faite avec un rapport de 1 à 6 1/4 et voici pourquoi. La juxtaposition du tambour 10 à la restauration du fût, dans XXXVIII, 15, détermine la position qu'il a nécessairement occupée dans la colonne, et quelques autres cotes inscrites sur ce fût montrent le galbe que sa hauteur entraînait. Depuis de belles années, quelques vieux du village de Ṭour aimaient à spécifier avec précision, dans un des cimetières juifs voisins, un lot de chapiteaux [1], bases, tambours de colonnes, pierres d'appareil, socles de cancels, vendus comme matériaux pour l'ornement des tombes et enlevés du terrain du *Credo* comme une dépouille aussi lucrative que superflue pour les propriétaires d'alors. Il manquait pourtant quelque indice archéologique à l'appui de la courte et très affirmative tradition. Dès le premier essai de contrôle, cette lacune fut comblée. Plusieurs tronçons de colonnes dans la série en question rendirent précisément la mesure 0m,59 adaptée au fragment découvert dans la fouille; un autre donna le diamètre 0m,64 et une tête de tambour, où manquait à peine l'astragale, présenta la mesure 0m,573. En restaurant là-dessus le plus simple astragale, on réalisait juste l'assise 0m,595 exigée par deux exemplaires d'un même chapiteau (XXXVII, 1 et XXXVIII, 3), presque intacts et renversés sur des tombes pour recevoir des épitaphes! Le croquis depuis longtemps oublié de la corne 16, si pitoyable que soit ce débris, venait fournir la restauration des cornes brisées dans les deux chapiteaux du cimetière. Enfin, à côté de la base 1, sur le terrain des fouilles, un fragment d'architrave d'excellent profil attendait de retrouver sa place. Comparée à la hauteur du chapiteau, 0m,745, sa hauteur, 0m,535, produisait de bien près la plus satisfaisante proportion pour une architrave. Le fragment mis à l'essai comme tel compléta au mieux la restauration totale de l'ordre des colonnades présenté par la figure XXXVIII, 15 [2], et inséré dans le schéma d'élévation (fig. 154). Quatre autres pièces actuellement dans le cimetière ont été recueillies dans la planche XXXVIII : 4, 5, 9 et 40, parce qu'elles présentaient dans un état de conservation pratiquement complète la réplique de membres d'architecture calculés d'après des lambeaux sortis de la fouille; 40 en particulier, avec ses rainures caractéristiques, appelait spontanément la restauration des anciens cancels XXXVIII, 38, et l'observation des mesures fera vite saisir comment les pièces variées, montants et dalles, venaient d'elles-mêmes s'y encastrer. Une discussion plus approfondie et surtout le relevé plus complet de tous ces débris nous entraînerait loin et doit ressortir aux spécialistes. Ce qui en est présenté est suffisant toutefois pour autoriser une appréciation générale et caractériser le style du monument. Les splendides pièces de mosaïque ornementale, trop fines sans doute pour un pavement ou d'une décoration plus usitée dans les mosaïques murales (v. g. pl. XXXIX *A* et XXXVII, 6), suggèrent dans les parois hautes de la nef centrale une architecture et une ornementation analogues à celles de la basilique de Bethléem par exemple. Enfin le toit et ses charpentes ont laissé leur trace en de nombreux fragments de tuiles parfois estampillées et dans la couche de débris incendiés observée en maint endroit de la ruine, mais surtout dans le remblai de la grande citerne de l'atrium.

Au flanc méridional de l'édifice les annexes *F, C, D* avaient une destination qui n'est pas aussi claire, malgré leur intime relation avec le monument religieux désormais certain. A se laisser guider par des analogies innombrables, on ne peut attendre ici que des chapelles secondaires, des chambres pour le mobilier cultuel et l'habitation des desservants, des tombeaux enfin. *F* en particulier, quelque peu détaché à l'angle sud-ouest de l'atrium, pourrait n'être qu'un pavillon de garde. On serait même tenté d'y voir une avancée latérale couverte, où l'on serait venu du pé-

1. Le P. Cré a publié naguère un de ces chapiteaux (*La Crypte du Credo*, p. 62).

2. La bande supérieure, quoique très ébréchée — cf. la phot. pl. XXXVII, 5 — est cependant d'une détermination assez facile, aussi bien pour sa hauteur intégrale que pour son profil au moins approximatif.

ristyle pour jouir plus à l'aise du panorama de Jérusalem, sans la considération de son niveau un peu en contre-bas (cf. pl. XXXIV) et du passage qui semble l'avoir mise en communication avec l'atrium. Encore faut-il rappeler que le caractère des ruines en cet endroit, si comparable qu'il soit à ce qui est le plus sûrement de la première époque, pourrait à la rigueur dater d'un peu plus tard. La similitude impressionnante d'abord entre les mosaïques *F* et *E* — celle-ci à l'intérieur de la basilique — s'atténue très vite à l'observation des inégalités d'exécution que le dessin (pl. XXXIX) s'est efforcé de traduire. Les nuances de composition ne sont même pas négligeables et cette combinaison décorative est d'un style si commun, après tout, qu'elle s'est perpétuée à des époques très basses. Une chapelle funéraire ou quelque salle reliant à l'atrium un monastère développé au sud, dans le vignoble d'*el-Kawârek*, sont en somme les plus vraisemblables possibilités.

C et *D* constituent un groupe évident qu'on entreprendrait en vain de dissocier. Situation, dispositif, ornementation en *D* surtout excluront sans doute nombre d'hypothèses que je n'ai ni le loisir ni même l'intention de discuter. Informés comme nous le sommes à ce jour par la fouille, une seule interprétation rend compte de tout : un baptistère. Le fait serait d'assez grosse conséquence archéologique pour qu'on veuille bien faire à l'hypothèse l'honneur de l'estimer aussi réfléchie que possible. Spontanée ainsi qu'elle pouvait l'être dès qu'apparut ce singulier bassin au milieu d'un pavement de mosaïque somptueuse où la croix joue un rôle intentionnel que je ne lui connais en aucune autre mosaïque palestinienne, l'hypothèse a été tacitement repoussée comme une suggestion périlleuse dans l'interprétation générale des ruines si l'on avait une fois la hantise d'un baptistère chrétien dans cet ensemble de ruines. C'est précisément pour échapper à cette hantise que je me suis imposé dans les relevés et jusque dans la description faite plus haut d'accentuer tout ce qui pouvait sembler de nature à supprimer la relation des deux pièces et le caractère spécifiquement religieux de *D*. Tout m'y a ramené et, sauf erreur, l'hypothèse est du moins assez fondée pour mériter les honneurs d'une considération loyale ou d'une discussion positive qui la montrerait en opposition avec les faits. Il faudrait l'espace d'une monographie spéciale qui détaillerait à fond cette partie du monument et accumulerait pour chaque détail des analogies aussi précises que faciles à multiplier. Que tout s'harmonise bien dans l'agencement et la décoration, les faits sont là pour le dire. J'ai cependant hâte d'ajouter que je n'ai pour le quart d'heure aucun exemple authentique de baptistère évident qui reproduirait trait pour trait ce qu'on observe ici. Je n'ignore pas non plus les aphorismes en crédit sur le rite baptismal, — d'abord par immersion et plus tard seulement par d'autres modes, — sur la forme proportionnée des baptistères primitifs, sur leur situation par rapport à des églises nécessairement immenses en vertu d'une loi d'unité qui aurait lié en chaque localité le baptistère à la seule église principale. Déjà toute cette classification s'est modifiée dans les manuels consciencieux et les encyclopédies informées. A la lumière des faits que l'exploration scientifique accumule incessamment, il est depuis des années hors de doute que deux baptistères et plus encore se peuvent rencontrer dans une localité même assez peu importante, qu'on les trouve parfois en relation avec des églises très petites, tout au plus des chapelles [1], ou avec des églises monastiques dans des villes qui en possé-

1. Ce sont presque les propres termes par lesquels M. H. C. Butler définit la situation et la fréquence des baptistères, dans l'Introduction qu'il consacre à l'architecture chrétienne de la Syrie centrale et septentrionale : *Public. of an Americ. Arch. Exp. to Syria : Architecture...*, p. 22 ; 1904. Et les exemples sont légion dans le beau volume pour justifier cette généralisation initiale. Ils se sont multipliés encore dans l'intervalle ainsi qu'on le pourra constater en tournant les pages des plus récentes publications de M. Butler (*Princeton University Arch. Exp.*, Div. II, *Ancient Architecture in Syria*, déjà sept fascicules parus depuis 1907). Exemple pris au hasard dans ce dernier ouvrage, Divis. II, Sect. B, p. 177 ss. : deux baptistères à *Dâr Qîtâ*, une des « villes en miniature » dans un massif montagneux de la Syrie du Nord, en relation avec des églises d'inégale importance dont la principale et la plus ancienne (fig. 186) a beaucoup d'analogies avec celle du mont des Oliviers, en plan, porportions et décor, par exemple le chapiteau à feuilles d'eau. Même multiplication est attestée, je suppose, dans la petite cité lycaonienne récemment explorée par Miss Bell et Sir W. Ramsay, *The thousand and one Churches*, p. 72, 133 ss. ; deux baptistères y sont certains et peut-être plus.

daient sans doute par ailleurs [1]. A des époques même aussi reculées enfin que le IVe ou le Ve siècle on trouve, attachés en toutes les situations autour d'une église, des baptistères souvent beaucoup plus petits que celui du mont des Oliviers, avec un bassin de forme variée — cuve polygonale indépendante de l'édifice ou construite pour faire corps avec lui, cavité ronde ou en simple demi-cercle, ici très vaste et relativement profonde, là si étroite et si diminuée qu'un adulte a quelque peine à s'y tenir debout et n'y aurait de l'eau que jusqu'aux genoux tout au plus [2]. Et si, des monuments en nature, on passe aux représentations figurées, l'art chrétien le plus archaïque, le plus expressif aussi témoigne tout entier dans le même sens. Qu'il suffise de se reporter par exemple, plus haut que la date de sculptures et de mosaïques fameuses, aux peintures des catacombes. On en croira, je le souhaite, un juge non moindre que Mgr Wilpert [3], quand il affirmera la simultanéité du baptême par « infusion » ou simple « aspersion » et du baptême par « immersion » dès le milieu du second siècle. Si les images les plus irrécusables mettent sous nos yeux la cérémonie d'un baptême où le ministre répand avec un petit vase l'eau sacramentelle sur la tête d'un catéchumène debout dans un bassin où l'eau ne lui pouvait monter plus haut que les chevilles [4], nous ne serons plus dans l'obligation de requérir sans faute une profondeur voragineuse aux cuves baptismales. Et puisque nous en sommes venus aux représentations picturales antiques du baptême, telle peinture de la vieille basilique de Sainte-Pudentienne, à Rome [5], n'offrirait-elle pas la plus heureuse suggestion de ce que purent être les fonts baptismaux du mont des Oliviers? un bassin rond posé sur un sol qui paraît ornementé; dans le bassin deux catéchumènes cachés à peine à mi-corps et aspergés par le ministre; devant le bassin l'indication d'une cavité rectangulaire dans le sol. A cette cavité répondrait notre bassin en maçonnerie avec son canal d'écoulement dans une piscine sacrée [6]. La cuve baptismale aurait été appuyée là-dessus plutôt que placée à côté comme le peintre archaïque de la Pudentienne l'a représenté peut-être par simple inexpérience de perspective. Sans pousser cette discussion plus avant, l'interprétation en baptistère est livrée à l'étude plus compétente des maîtres. On ne perdra du reste pas de vue que cette hypothèse accessoire ne saurait infirmer, si elle devait être reconnue incorrecte, l'interprétation beaucoup plus positive des ruines principales.

Pour être complète, notre enquête archéologique devrait maintenant s'attacher à déduire du monument lui-même sa date au moins approximative. Il faudrait examiner les vicissitudes attestées par la ruine, en classer les débris aux périodes qu'ils requièrent, mettre en évidence leurs caractéristiques, accentuer l'harmonie du plan, le goût et la sobriété de l'ornementation, la cohérence des proportions qui ont régi toute la structure : autant de détails, et d'autres encore, dont la mise en valeur exigerait de longs développements, tandis que la voie historique beaucoup plus rapide et désormais non moins sûre nous mènera droit au but, dans un chapitre ultérieur. Ayant constaté en ce lieu une basilique splendide, érigée sur une grotte vénérée longtemps encore après que le monument eut été anéanti, nul ne

1. Les plus importants exemples qui me reviennent à la mémoire sont ceux que décrit M. A. Ballu aux monastères de Timgad (*Bull. archéol. du Comité des trav. histor.*, 1909, pp. 102 ss.) et de Tébessa (*Le monast. byz. de Tébessa*, p. 20, fig. 11 s. et pl. II). Par sa situation au flanc de l'atrium, son exiguïté et la forme de sa cuve baptismale disposée au niveau du sol et partiellement dans le sol, ce baptistère est particulièrement intéressant à rapprocher de celui de l'Éléona.

2. Les seuls ouvrages généraux de M. de Vogüé et de M. Butler offriront à qui la désirera une ample documentation, facile à multiplier le jour où des preuves détaillées seraient requises.

3. *Le Pitture delle Catacombe romane*, I, p. 238; cf. les planches XXVII, 3; XXXIX, 2; LVII et LVIII; CCXXVIII, 2; CCXL, 1.

4. Une importante série de ces représentations antiques est groupée par M. C. F. ROGERS, *Baptism and christian Archaeology*, Oxford, 1903, malheureusement avec de bien pauvres dessins.

5. Souvent reproduite. On la trouvera par exemple dans le bon article de dom H. LECLERCQ, *Baptistère*, dans le *Dict. d'arch. chrét.*, fasc. XIII, col. 395, fig. 1317.

6. Voir dans le cas du baptistère monastique de Timgad (BALLU, *op. l.*, p. 104) certain « petit bassin hémisphérique » en relation avec les « deux cuves hexagonales ». Comparer aussi le cas identique du baptistère d'ʿAmwâs (*RB.*, 1903, p. 586 ss.), exemple qui a l'avantage d'être palestinien et d'offrir en outre une sacristie très probable en avant de la chapelle baptismale, dans une situation qui répondrait bien à ce que présente le groupe *C-D* de nos ruines; groupement similaire se retrouverait sans grande recherche en maintes autres ruines chrétiennes.

voudra récuser qu'il ne s'agisse bien de l'église de Sainte-Hélène « en mémoire de l'Ascension » et sur la caverne traditionnellement consacrée par « l'Enseignement de Jésus »! La lecture du texte où Eusèbe a raconté comment trois cavernes augustes furent le point de départ et le centre architectural des fondations constantiniennes en Palestine aura plus de poids qu'un long commentaire. Le Saint-Sépulcre et Bethléem étaient depuis toujours la joie et la consolation des fidèles; seul le monument constantinien du mont des Oliviers manquait à la vénérable trilogie : le voilà. Il est bien le frère des deux autres, digne d'eux jusque dans sa désolation par sa grandeur et son austère beauté, empreinte sûre de leur commune origine. Le reconnaîtra-t-on dès l'abord, sous les outrages qu'il a subis et débarrassé incomplètement encore de son lourd suaire de décombres? Mais quand on l'aura reconnu, on saura gré comme nous aux mains savantes autant que pieuses des Pères Blancs d'avoir écarté enfin les plis du linceul et fait réapparaître les splendides restes de cette Éléona qui, au déclin du IVe siècle, semblait « vraiment bien belle » — *pulchra satis* — à la discrète et spirituelle Éthérie.

III. — L'ASCENSION.

§ 1. *État actuel des ruines.*

Le sanctuaire antique de l'Ascension de Notre-Seigneur est depuis de longs siècles une mosquée en grande vénération parmi les musulmans. Dans ce groupe complexe de masures qui enserrent une spacieuse cour polygonale avec l'édicule de l'Ascension à peu près au centre, il n'est pas facile de ressaisir dès l'abord une ordonnance architecturale, ni des vestiges bien expressifs du monument ancien. Le minaret, rajeuni depuis assez peu d'années, et l'édicule de la cour sont les seuls éléments qui fassent une certaine figure, mais sans aucune relation. La petite mosquée (*Zaouiet el-'Adaouîyeh*) et le très obscur cheikh el-'Alamy qui partagent, dans la tradition islamique, la vénération de l'endroit, occupent un bâtiment blotti au sud-ouest contre l'enceinte de la cour et prolongé lui-même au sud par une petite annexe particulièrement ruineuse, couvrant un caveau creusé en partie dans le rocher et connu sous le nom de « grotte de Sainte-Pélagie » parmi les chrétiens, « tombeau de Râbe'ah el-'Adaouîyeh » parmi les musulmans [1]. Si les éléments anciens attirent promptement le regard dès qu'on examine l'enceinte de la cour intérieure, on est vite déconcerté par un étrange amalgame de pièces disparates, plus encore par l'extrême irrégularité de cette enceinte et surtout l'apparente impossibilité d'enquête sur le circuit extérieur. Même en essayant d'affronter par le détail cet indescriptible amoncellement de gourbis, — quelques-uns fort encombrés et difficilement ouverts aux curieux, d'autres déserts et aux trois quarts effondrés, l'un ou l'autre parfaitement ignoble, — on a l'impression découragée de fragments trop restreints, trop défigurés par les retouches pour se prêter à des raccords en quelques alignements mesurés. Il va de soi que les relevés réduits à la seule cour intérieure et à son édicule ne pouvaient offrir d'intérêt qu'à la condition d'avoir enregistré avec une certaine minutie les débris des constructions variées qu'un diagnostic archéologique relativement facile peut établir; si de tels documents existent, ils nous ont échappé. En 1896 M. l'architecte Schick [2] entreprit avec courage de combler cette lacune; mais comprenant surtout qu'il fallait élargir le champ d'observations, il aborda l'examen des sous-sols et du massif d'édifices en son ensemble. Le résultat de ce labeur fut une série de « restaurations » du sanctuaire, aux diverses phases de son histoire, depuis la « rotonde » fort compliquée par laquelle Modeste aurait, en 614, remplacé la « basilique primitive », jusqu'au dernier bouleversement qui a défiguré l'église médiévale. A vrai dire, l'analyse archéologique des vestiges accessibles restait fort insuffisante;

1. Voir la photographie d'ensemble, t. Ier, pl. IV. L'onomastique de l'endroit est peu claire. A s'en tenir aux inscriptions arabes gravées à la porte, c'est la *Zaouîeh* elle-même qui porterait le nom d'*el-'Adaouîyeh*; le tombeau de cheikh el-'Alamy en occupe seulement un coin tout proche de l'entrée. Même tradition parmi les imâms; ils ajoutent seulement que la caverne du sud est le tombeau d'une *Râbe'ah* mal déterminée dans leurs souvenirs. La tradition littéraire arabe est encore plus floue. Ibn Baṭouṭah par exemple (I, p. 32 éd. arabe du Caire) appelle la *ouélîyeh* de la caverne : *Râbe'ah el-Bédaouîyeh* et la distingue avec soin d'une illustre *Rabe'ah el-'Adaouîyeh*. Mais... Dieu sait mieux la vérité!

2. *Quart. Stat.*, 1896, pp. 310-327 avec 4 plans.

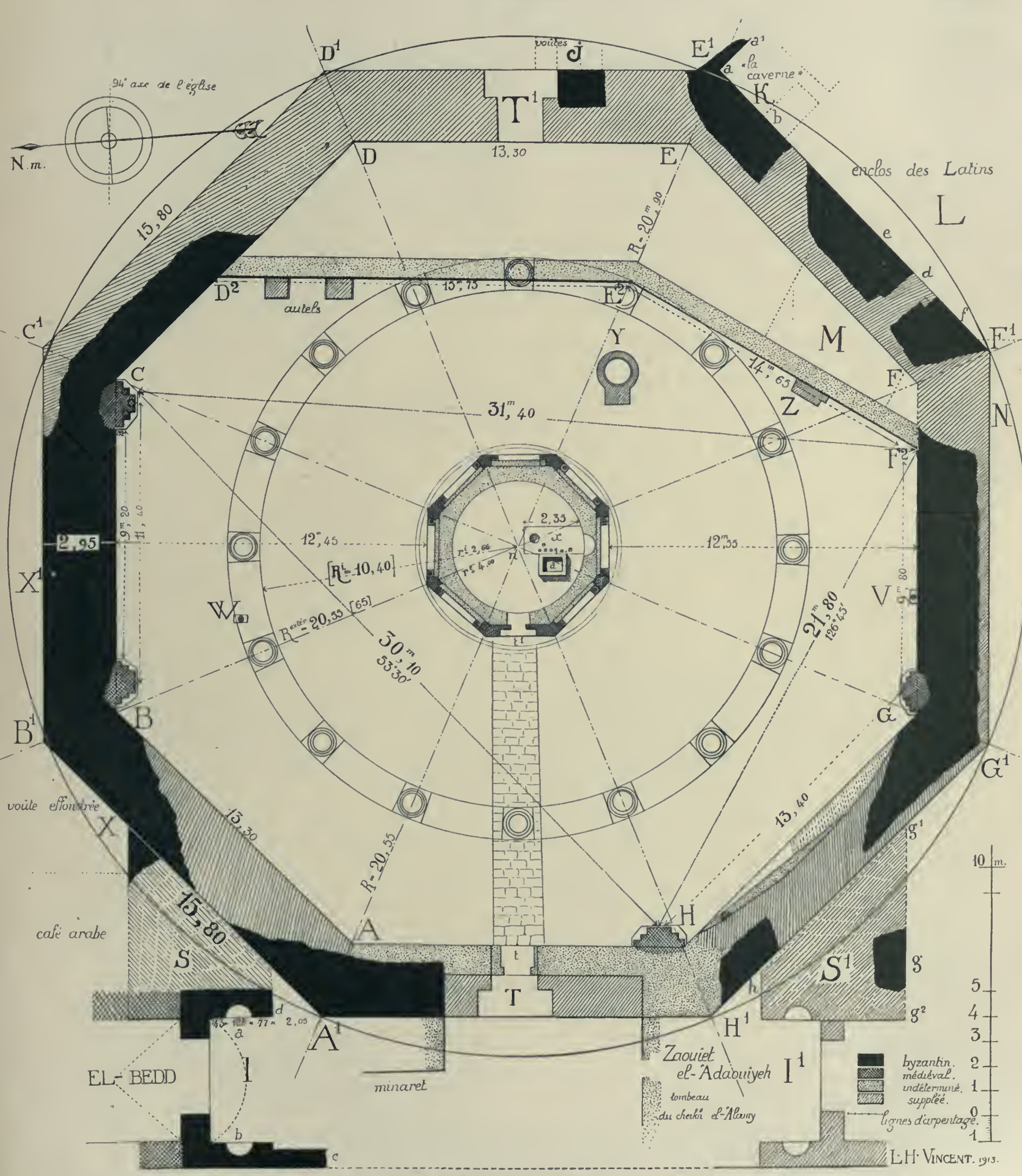


Fig. 155. — L'église de l'Ascension. Plan général de l'état actuel.

cependant on n'osait se flatter de pousser plus avant le relevé et le placement de ces vestiges, et pendant plusieurs années j'avoue n'avoir plus repensé à une aussi décevante tâche.

On demeurait donc sous le coup d'une faillite. Les ruines paraissant trop chétives pour que leur témoignage eût beaucoup de poids, on le pliait aux attestations graphiques divergentes qui montrent le sanctuaire médiéval sous une figure octogonale et l'église byzantine en forme de rotonde. Ces attestations sont celles de Quaresmius et d'Arculfe, cette dernière inspirant même une si ferme confiance à la plupart des historiens qu'ils se représentaient volontiers comme une rotonde l'église constantinienne « en mémoire de l'Ascension »[1]. Or le plus déconcertant était que, d'une part, l'histoire interrogée avec précision indiquait ailleurs le monument constantinien, et d'autre part, l'archéologie semblait devoir classer à la période byzantine les principaux débris sur lesquels se fondait la restauration octogonale du moyen âge. Et aussi bien savons-nous dès maintenant que les cas sont rares où les architectes Francs aient ainsi transformé le plan des édifices qu'ils restauraient. A moins que les ruines mêmes n'aient péri au point de ne laisser rien discerner avec clarté des formes anciennes, ils respectaient autant que possible les tracés primitifs. La découverte du sanctuaire primordial, ou basilique de l'Éléona, en 1911, ouvrait à nouveau le problème spécial créé par les ruines de ce sanctuaire annexe et nous n'avions plus la faculté de nous dérober à son étude avant d'en avoir épuisé les possibilités. Il serait vain d'en raconter les péripéties, mais nous avons cru ne pas devoir omettre d'exposer succinctement cet état de la question pour faire bien saisir que nous ne nous sommes point jetés à la légère dans une contradiction aussi flagrante avec les idées apparemment reçues. J'ajoute que si, après maint échec et de stériles reprises, l'enquête a pu finalement atteindre un résultat, c'est grâce à l'intervention obligeante du P. Jaussen, notre confrère à l'École. Mettant à notre service ses relations amicales avec le personnel de la mosquée et la population du village de *Tour*, il a rendu possibles les opérations d'un relevé d'ensemble où nous visions simplement à situer avec exactitude les débris connus, et qui a fourni à notre insu les données fort claires de la restauration. Nous exposerons donc brièvement d'abord l'état des ruines (fig. 155).

Il n'est que de jeter un coup d'œil sur les parois intérieures de l'octogone qui délimite la cour à ciel ouvert pour y apercevoir maintes retouches. Le côté AB serait assez exactement rectiligne sans une espèce de placage appuyé à peu près contre l'angle[2] pour créer le développement nécessaire à l'installation du balcon et du passage conduisant au minaret. De B en C, deux assises d'excellent appareil se voient à la base d'une muraille d'impeccable régularité. Au-dessus, la maçonnerie moins soignée contient quelques pierres médiévales dans deux ou trois assise et devient ensuite aussi parfaitement banale que dans la paroi moderne AB. Mêmes caractères, sans notables nuances, dans la courte section CD^2, fort mal reliée à la longue paroi D^2E^2 construite en vulgaire blocage avec des matériaux de rencontre, d'ailleurs solide, quoique d'un tracé peu ferme. Il en faut dire juste autant de E^2F^2, qui introduit dans le polygone une irrégularité nouvelle et se raccorde à F^2 tout aussi négligemment que D^2 à CD. Avec F^2G reparaît une paroi mixte presque identique à BC, à qui elle est du reste exactement parallèle d'orientation ; l'appareil antique est seulement conservé sur une plus considérable hauteur et aucun bloc médiéval très caractérisé ne se remarque dans la maçonnerie mixte qui lui est superposée. GH ne conserve de vestiges anciens qu'à l'amorce orientale ; pour le reste, cette assez pauvre muraille se compare bien aux sections D^2-F^2, ou mieux encore avec AB, dont elle reproduit même la tumeur postiche remplissant une fonction analogue[3]. La courbe molle et irrégulière de son tracé pourrait bien n'être qu'une négligence d'exécution. HA, qui ferme le polygone, est rectiligne, mais pas strictement parallèle au côté D^2E^2 théoriquement symétrique. La construction en est toute moderne, avec remploi de matériaux variés. En résumé, si l'on élimine les très faibles accidents de tracé dans les côtés AB et GH et qu'on rétablisse leurs lignes d'axe ferme, on observe un octogone régu-

1. Cf. e. g. Heisenberg, *Grabesk.*, p. 147; Weigand, *Die Geburtsk.*, pp. 3, 10, 64, etc., parmi les auteurs récents.

2. Sa nature reconnue, on l'a éliminé du tracé.

3. De ce côté le plan l'a enregistrée sommairement.



Fig. 156. — Église de l'Ascension. Une base de pilastre de la restauration médiévale (*C* du plan fig. 155).

lier en toute sa section occidentale, presque sur les deux tiers de sa surface ; la symétrie n'est bouleversée, à l'orient, que par les pitoyables parois D^2-F^2 qu'on a vues si mal attachées aux autres. La position de l'édicule est précisément de nature à souligner davantage encore l'anomalie de ces parois ; tandis qu'il est à 12^m^,50 de moyenne distance axiale de toutes les autres, il n'est qu'à 7^m^ de D^2E^2 et n'a point d'axe perpendiculaire sur E^2F^2. La conclusion très nette de ces constatations est à tout le moins de faire mettre en doute le rôle de ces parois orientales, perturbatrices du plan. Quant à ce plan lui-même, avec les observations déjà groupées on le peut classer à une époque antérieure aux Croisades, puisque les éléments caractéristiques de la maçonnerie médiévale en Palestine sont superposés à des assises d'autre galbe. Et voici, au surplus, une indication plus décisive encore en ce sens. Personne, à coup sûr, ne voudrait se méprendre sur l'origine médiévale des bases à faisceaux de colonnes qui demeurent en place aux angles *B,C,G,H* (cf. fig. 156 s.). Or dès qu'on examine la structure des trois premières — qui ne sont du reste pas absolument identiques — on s'aperçoit qu'elles ont été insérées de seconde main dans la vieille maçonnerie. On n'imaginera point un architecte assez malavisé pour avoir tracé d'abord et fait exécuter des parois sans prévoir aucune liaison pour les pilastres qu'il devait y insérer, et pratiquant ensuite des brèches dans sa construction pour loger les supports intérieurs. L'insertion des bases médiévales atteste par conséquent un état antérieur, où l'édifice était dépourvu de ces éléments architectoniques.

L'édicule lui-même est aujourd'hui une petite rotonde mesurant $5^{m},325$ de moyen diamètre intérieur, avec des parois extérieures à pans coupés constituant un octogone parfaitement régulier de $2^{m},95$ de côté. Un insignifiant miḥrab a été installé quand on a fermé l'octogone ; car il est à présumer par certains détails de structure que l'édicule consista primitivement en une simple coupole haussée sur huit arcades sveltes, aveuglées après coup. L'« empreinte du pied de Jésus » circonscrite par un petit cadre en plaques de marbre, *a*, intéresse le folk-lore religieux. Au point de vue archéologique, on notera seulement que cette dépression irrégulière, de forme presque indéfinissable, n'est pas si facilement intelligible. La tradition veut que ce vestige soit imprimé dans le roc ; mais l'existence du rocher à ce niveau est fort problématique, on s'en rendra compte bientôt ; par ailleurs on n'arrive plus guère à discerner aujourd'hui, après des siècles de vénération, ce qui est naturel et ce qui est artificiel dans cette étroite surface polie et patinée à l'excès. On sera peut-être frappé aussi qu'elle n'offre aucune symétrie de placement dans l'édifice actuel. En relation étroite avec « l'empreinte » est une superbe



Fig. 157. — Église de l'Ascension. Un autre type des bases de pilastres de la restauration médiévale (*G* du plan). *aa*, assises antiques défoncées pour insérer la base. *bb*, appareil moderne.

dalle de marbre blanc, *x*, mesurant $2^{m},35 \times 1^{m},16$, encastrée dans le mesquin pavement moderne devant le miḥrab. Elle présente à l'un de ses bouts

une assez grande cavité ronde dont le rôle échappe naturellement dans l'état de choses actuel, et, sur le bord d'un côté long, une rangée de petits trous ronds et quadrangulaires qui ont manifestement scellé quelque antique balustrade protégeant « l'empreinte ». Outre la transformation qui lui a été infligée par l'obturation des arcades, l'édicule (cf. fig. 160) porte la marque assez apparente d'autres retouches; à moins — ce qui est peut-être le plus vraisemblable — qu'il n'ait été construit que relativement tard dans le moyen âge, avec les matériaux d'un édifice analogue qui aurait été renversé. La brisure assez accentuée des arcs, les profils de moulures dans les archivoltes et le bandeau reliant deux à deux les tailloirs des chapiteaux, l'ornementation un peu chargée de ces chapiteaux (pl. XL ss.), les socles cannelés insérés sous les bases, sont autant de détails techniques aptes à suggérer, comme date la plus haute possible, la fin du XII[e] siècle. A tenir compte des inégalités de pose qui ont çà et là disloqué légèrement l'harmonie d'appareillage, et des inadvertances qui ont isolé des chapiteaux faits pour s'associer par paires et introduit d'autres anomalies de ce genre, on est assez enclin à cette hypothèse d'une remise en œuvre, au XIII[e] ou au XIV[e] siècle, de pièces du XII[e]. Quelque idée qu'on se fasse à cet égard, l'édifice n'intéresse que la restauration médiévale et ne peut fournir aucune lumière sur le monument antérieur.

L'étroite chaussée dallée qui va de l'entrée extérieure, *t*, à la porte du sanctuaire, *t*[1], et fait le tour de l'édicule est toute moderne; modernes aussi les trois ou quatre dalles d'assez grandes dimensions fixées en divers endroits dans le sol de la cour sans relation organique entre elles, ni avec quoi que ce soit du monument ancien. Les massifs cubiques de maçonnerie alignés un peu capricieusement devant la paroi orientale D^2-E^2 sont des socles modernes construits pour l'installation des autels chrétiens au jour commémoratif où est fêtée l'Ascension de Jésus[1]. Ils contiennent tous quelques pièces antiques. La plus remarquable toutefois est insérée dans l'autel grec orthodoxe, *Y*; c'est la partie inférieure d'une colonne en beau marbre blanc, qui mesure 1[m],125 de diamètre. Avec le fragment d'architrave de pierre mutilé[2] pour être adapté dans une sorte de banc, *Z*, cette colonne est à peu près le seul vestige de nature à révéler la somptuosité du monument primitif. Deux citernes, *V* et *W*, peu profondes, mais qu'on dit d'une assez grande capacité, se développent sous les extrémités nord et sud de la cour. On n'aura aucune difficulté à croire au témoignage qu'elles sont construites et non creusées dans le roc après avoir opéré autour de l'enceinte le circuit dont il nous reste à indiquer les résultats.

Pour ne pas refaire une tâche stérile, nous avons abandonné l'entreprise de relever en détail cet îlot compliqué de vulgaires masures, bien exprimé par le plan de M. Schick[3] adopté comme base de notre enquête et qui servira facilement de repère à qui désirerait contrôler notre placement des vestiges anciens.

A quelques pas au nord du minaret, devant le mur de façade qui prolonge son alignement occidental, une volée de marches descend à un sous-sol dont le nom familier dit assez la nature : *el-Bedd* est, ou plutôt a été en son temps, « *le* pressoir à olives » du village. L'installation un peu fruste est aujourd'hui passablement délaissée et l'endroit sert à tout. En y pénétrant, on est frappé d'observer une construction excellente et d'évidentes traces médiévales. A ce premier réduit, voûté d'arêtes, fait suite au midi une autre pièce souterraine, *I*, de structure non moins soignée, quoique de tout autre caractère. Deux absidioles, *a* et *b*, ornent les parois opposées de l'est et de l'ouest, et une voûte très surbaissée, appareillée tout entière en pierres de taille, se développe au-dessus. La paroi occidentale, *c*, se perd dans des reconstructions médiévales et beaucoup plus modernes en se reliant à la base du minaret qui n'est pas d'équerre avec elle[4]. Sur l'autre côté, après avoir formé le pilastre *d*, nécessaire à fermer l'absidiole, la paroi se replie vers l'est à angle droit; on n'en peut malheureusement étudier qu'une courte section, du moins suffisante à dis-

1. Je ne garantis point le placement de ces autels et du banc *Z* omis dans l'arpentage, ils ont été ensuite inscrits à vue. L'autel *Y* est cependant situé par quelques mesures.

2. Tellement comparable à celle de l'Éléona (pl. XXXVIII, 2) que son dessin ferait presque double emploi.

3. *Quart. Stat.*, 1896, p. 313, fig. 1.

4. Nous n'avons pas déterminé strictement la position du minaret, qui n'en valait point la peine.

cerner qu'elle était jadis appareillée et ne se fondait point dans une autre paroi plus massive qui court de sud-ouest en nord-est. La régularité de l'angle puissant, A^1, et l'allure de ses deux branches suggèrent aussitôt sa relation avec l'octogone supérieur. Un regard pratiqué dans une section moderne de la voûte vient fort à propos seconder les opérations d'un placement qui ne va pas tarder à prendre son réel intérêt. Par le détail de leur structure les deux parois superbes de cet angle évoquent avec précision les fragments de maçonnerie antérieure aux Croisades signalés dans la cour intérieure. Quelques débris à l'Éléona, mais de plus intactes et considérables sections au Saint-Sépulcre, dans les remparts byzantins et ailleurs à travers la ville nous ont assez familiarisés avec cette manière de bâtir. Par leurs proportions, leur tracé, l'appareil convergent de leurs élégantes conques, les deux absidioles sont encore plus suggestives d'une bonne époque d'architecture byzantine. Et les faits confirment cette appréciation, puisque l'œuvre manifeste des Croisés se superpose, ici comme dans l'octogone intérieur, à cette remarquable construction.

Pour retrouver quelque chose d'analogue, il faut traverser le café installé au-dessus d'*el-Bedd*, ou aller, par un détour, chercher la « 1re ruelle » indiquée sur le plan de M. Schick, pour atteindre un réduit dont la voûte depuis longtemps effondrée laisse apparaître un pan de vieux mur, B^1. Dès qu'on l'a mesuré, orienté et scruté avec quelque détail, se révèle son étroite similitude avec les sections visibles dans « le pressoir ». Il suffit même de le dégager quelque peu des éboulis et des immondices qui en ont chaussé la base pour découvrir un angle de conservation beaucoup moins intacte, mais d'ouverture identique au bel angle A^1. Et comme la voûte effondrée permet de repérer sans difficulté cet angle et ses deux branches sur l'angle intérieur B et ses branches BA-BC dans la cour octogonale, on obtient un raccord précieux, établissant le parallélisme d'orientation entre ces lignes, à 2m,95 de moyenne distance. Une brèche pratiquée de vieille date au point X^1 est aussi opportune que possible pour faire constater que cet intervalle, au moins à la base, était massif sur plusieurs assises de hauteur. La base actuellement accessible au point X^1 est d'environ 1m,20 sous le niveau moyen de l'édicule du sanctuaire. Contre la paroi occidentale de l'angle, en X, vient buter une paroi d'aspect antique dont trop peu de blocs demeurent visibles devant la muraille neuve du café pour autoriser un diagnostic bien positif.

Ni par les terrasses, qu'on peut escalader avec la complaisance des habitants, ni dans leurs maisons, ni dans les écuries, magasins sous-sols de destination variée qu'il faut patiemment affronter pour n'omettre aucune chance de revenir aux parois de l'octogone, nous n'avons pu retrouver un lambeau de muraille antique en tout le segment nord-est. Telle muraille, dont la situation rapidement repérée au fond d'un gourbis semblait promettre une relation avec l'enceinte du sanctuaire, se trouvait bardée de crépissage ou d'autres obstacles non moins malencontreux. La suite des observations devait avantageusement dispenser de s'acharner à vaincre ces difficultés de détail. Les trois petits couloirs parallèles serrés les uns contre les autres avec deux étages de voûtes basses qui avaient déjà intéressé M. Schick, à l'orient de la mosquée, ont tout l'air de substructions anciennes; on les voudrait pouvoir examiner mieux, car elles paraissent servir d'appui à une paroi bien en situation pour se rattacher à l'octogone [1].

Ce qui passe, dans les appellations courantes, au village de *Ṭour*, pour *beit sitty Ṭouffâḥ*, ou tout bonnement « la caverne », est un immonde cabanon, K. Il s'y cache néanmoins, pour la compensation de l'archéologie, quelques jolies assises et un angle ferme, E^1, de la maçonnerie classée plus haut à la période byzantine. Quelle que soit l'incommodité de l'exploration en cet endroit, on s'y reprend volontiers à plus d'une fois pour diminuer autant que possible les chances d'erreur dans le placement, quand on s'aperçoit que la section antique ab donne un orientement identique à celui des grandes parois AB-A^1B^1. L'étude des vestiges anciens accessibles dans la masure arménienne M fait d'abord perdre de vue ce raccord; ils ont en effet le caractère bien net

1. Ce fragment (J du plan fig. 155) est le seul qui ait été adopté avec fermeté dans le tracé et traité comme débris byzantin, sans contrôle précis de sa nature réelle. Il n'intervient pas dans l'analyse de restauration.

de transformations médiévales et présentent un alignement tout autre [1]. Mais voici reparaître dans l'enclos des Pères Franciscains, *L*, cette même ligne antique, *ef*, en prolongement de *ab*. Au point *d*, la paroi est échancrée par une petite baie cintrée, dont l'arc légèrement brisé et la structure trahissent un remaniement par les Croisés. A peu près à 0m,50 au-dessous du niveau moyen de la mosquée, on peut observer dans le réduit *M* la trace d'un dallage en belles pierres de 0m,25 environ d'épaisseur qui rappellent plusieurs magnifiques dalles utilisées dans les autels de la cour intérieure. Beaucoup de fragments divers gisent dans l'enclos latin et la masure arménienne et quelques travaux de déblaiement seraient aussi aisés que fructueux pour l'étude de l'édifice primordial, n'étaient les déplorables exigences de *statu quo* et les compétitions de propriété autour de la mosquée. Le pied visible du vieux mur *ef* est de 4m,50 plus bas que le niveau de l'édicule et nulle trace de rocher ne se révèle aux abords sur la déclivité assez accentuée de la colline. Les substructions signalées à l'orient de *J*, bien qu'à un niveau plus relevé, ne sont pas moins décisives contre l'hypothèse d'une esplanade rocheuse constituant l'assiette de la mosquée et des monuments qui la précédèrent.

Sur le front méridional, réserve faite de ce qui pourrait être constaté dans les réduits *N*, dont les clefs n'ont pu être obtenues jusqu'ici en aucune de nos séances réitérées autour de la mosquée, le roc n'est constaté nulle part jusqu'à plus d'un mètre au-dessous du niveau de la cour. Dans l'habitation des gardiens de la mosquée et dans la petite mosquée annexe, l'exploration laborieuse n'a guère d'autre fruit que cette observation sur l'allure du sol rocheux, grâce aux diverses citernes en particulier et aux sous-sols. Ceux du ouély nous sont naturellement demeurés tout aussi inaccessibles que naguère à M. Schick. Peut-être d'assez larges ressources eussent-elles triomphé des répugnances et des susceptibilités; la caverne adjacente de Sainte-Pélagie s'offrant à point pour renseigner de manière satisfaisante sur le mouvement du rocher dans la ligne faîtière de la colline, on pouvait renoncer à la visite des saintes tombes musulmanes jalousement gardées. Le seul regret que nous laisse cette lacune est le contrôle utile des dires attestant, pour ce souterrain, une disposition identique à ce que nous avons étudié dans *el-Bedd*. Telle en est toutefois la vraisemblance, telle aussi la fermeté, que le plan présenté enregistre, à tout le moins sous forme de restauration, I^1, ce pendant bien normal de *I*. Un détail de très minime apparence, localisé sans être compris durant l'étude de la mosquée et de son groupe de cases, lui apporte du reste une confirmation qui n'est pas négligeable. Quelques blocs seulement demeurent visibles d'une ligne antique affleurant à peine le sol de la courette méridionale, au centre du harem. Reporté sur le plan d'ensemble, ce mesquin fragment, *g*, s'est trouvé correspondre avec un écart imperceptible à la ligne septentrionale qui raccorde *el-Bedd* à la paroi A^1-B^1. Une telle analogie de raccord n'implique-t-elle pas l'analogie de structure entre *I* et I^1?

La terrasse sur laquelle ouvre aujourd'hui la mosquée est un remblai artificiel; de sorte qu'au pourtour entier de la cour octogonale on ne constate nulle trace de rocher, si ce n'est à plusieurs mètres au-dessous du niveau général actuel. Il en résulte qu'à moins de recourir à l'hypothèse bien risquée d'un évidement artificiel, le bloc à empreinte, dans l'édicule, ne saurait être qu'une pièce rapportée. Sans doute l'édicule est situé sur le mamelon culminant de la colline; mais on n'imaginerait pas sans difficulté un ravalement plus ou moins profond dans le but de préparer l'aire du monument à construire sur ce site sacré. Il était beaucoup plus avantageux et plus simple de réaliser cette esplanade au moyen de substructions en maçonnerie et nous en avons du reste signalé des vestiges. C'est la forme du monument lui-même dont nous venons de visiter les épaves qu'il faut maintenant analyser.

§ 2. *L'église primordiale.*

Si les sections antiques demeurées accessibles sont relativement restreintes et lamentablement obstruées, elles offrent du moins le précieux avantage d'une homogénéité qui serait absolue sans les nuances d'une conservation plus ou moins parfaite suivant l'exposition. Durant les opérations

[1] Leur placement n'a pu encore être assez défini pour qu'ils soient insérés dans le plan d'ensemble.

du relevé, à mesure que des observations de détail confirmaient le caractère de ces lambeaux, nous en regrettions davantage le morcellement et l'exiguïté, soupçonnant peu, dans les conditions où s'effectuait ce labeur, que nous avions dès lors en mains les éléments du tracé primitif intégral. Tout au plus la physionomie et l'allure de quelques sections paraissaient-elles impliquer un polygone probablement octogonal; mais comment circonscrire l'octogone extérieur? et quelle relation établir entre les parallèles BC et B^1X^1, trop rapprochées pour représenter un collatéral et trop isolées pour suggérer sans hésitation un mur plein de 2m,95? Le plan fut construit avec la seule espérance d'exprimer le polygone actuel de la mosquée et de fournir un placement ferme des vestiges antiques repérés tous sur une même base d'arpentage facile à contrôler : le triangle CF^2H, dans la cour du sanctuaire. On aurait ainsi une base stable pour enregistrer les nouveaux débris que le hasard d'observations ultérieures ferait constater.

Ce squelette assemblé révéla une figure assez définie, grâce au parallélisme évident des lignes BC-F^2G et A^1B^1-E^1F^1. Elle eût pu être complétée avec une grande vraisemblance par simple empirisme graphique, en prolongeant toutes les lignes connues et en faisant intervenir sur chaque face l'épaisseur mesurée au nord, soit 2m,95. Une voie bien autrement précise suppléait à ce moyen de fortune. Puisque nous possédions deux angles sûrs, A^1 et E^1, et un troisième, B^1, qui l'eût été à la rigueur, en dépit d'une minime retouche dans la partie la mieux visible, il en fallait déterminer la relation et rechercher par quel principe l'architecte les avait ainsi localisés. Bien que l'édicule actuel ne soit plus ordonné à l'édifice primordial, il était assez naturel de penser qu'il couvre le centre traditionnel du monument; sa relation avec les faces antiques nord et sud de l'octogone intérieur corrobore l'hypothèse si spontanée en elle-même. Elle n'était pas moins solidement appuyée par cet autre fait qu'une diagonale théoriquement tracée entre les angles A^1 et E^1 passait par le centre mathématique de l'édicule. Une difficulté surgissait toutefois de ce contrôle même, car les rayons nA^1 et nE^1 différaient d'environ 40 centimètres. Avant de mettre un tel écart au compte d'une erreur d'exécution, ou de recommencer la vérification d'un placement fort peu attrayant dans l'angle E^1, il restait la ressource d'opérer avec le rayon nB^1, le plus facile à mesurer directement, quitte à tenir compte du très minime écart possible à cause de la relative insécurité de l'angle. Ce rayon absolu fut trouvé de 20m,65, au lieu des 20m,55 du rayon nA^1, beaucoup plus voisin de celui-ci néanmoins que du rayon nE^1 = 20m,85 et peut-être 20m,90. Après divers contrôles sur les rayons intérieurs nC et nG, eux aussi presque fermes, c'est la cote 20m,55 qui offrait les meilleures garanties. Sur cette donnée fut tracée la circonférence où *devait* s'inscrire l'octogone de l'architecte byzantin. La longueur du côté extérieur A^1B^1 = 15m,80 étant assez facile à relever sans même recourir à un calcul élémentaire, la fin du tracé prenait un caractère aussi positif que simple, qu'il serait superflu de décrire plus complètement [1].

A la manière dont les angles de l'octogone réel se comportent vis-à-vis de la circonférence théorique fondée sur le centre de l'édicule actuel, il devient manifeste que ce centre a subi une légère déviation; le centre primitif est à reporter de 12 à 15 centimètres en est-est-nord. Mais l'approximation est, à coup sûr, bien satisfaisante. Inutile d'ajouter, au surplus, que l'insignifiant écart est dénué de toute portée, puisque l'édicule n'a pas été construit sur les mêmes calculs que l'octogone primitif. Celui-ci étant désormais fixé, la rectification de son centre n'est plus qu'un jeu par le recoupement des diagonales. Le rayon de 20m,55 qui a guidé l'analyse devra être augmenté de 0m,15 et la circonférence réelle qui circonscrivit cet octogone dans le tracé du premier architecte avait 41m,40 de moyen diamètre.

Ces faits archéologiques entraînaient des conséquences assez graves pour justifier la minutie fastidieuse de leur exposé. La première église érigée sur le site traditionnel de l'Ascension n'était donc ni la basilique hélénienne, — retrouvée d'ailleurs au voisinage, — ni la rotonde identique au Saint-Sépulcre qu'on a parfois imaginée. L'enquête

1. Pour le concrétiser mieux à tous les regards et montrer comment s'y adaptent les vestiges demeurés en place, les lignes de construction géométrique sont tracées sur le plan (fig. 155).

historique établira bientôt que ce monument date de la seconde moitié du IVe siècle; nous voyons ainsi adopter dans la première floraison de l'architecture chrétienne, à côté des deux plans classiques par excellence, basilique et rotonde, la forme mixte du plan central avec enceinte extérieure polygonale, forme féconde aussi en créations élégantes et harmonieuses [1].

Ce que fut, en sa première splendeur, ce mémorial de l'Ascension, les éléments enregistrés n'en donnent qu'une impression fort atténuée. On ne peut guère espérer que des fouilles mêmes, si elles devenaient jamais réalisables, puissent rendre les pièces essentielles d'une restauration. Du moins fixeraient-elles sans doute le détail de son ordonnance qui peut se concevoir en effet de plusieurs manières. Sans quitter Jérusalem, un monument byzantin fameux, quoique d'origine plus tardive, la mosquée dite d'Omar ou de « la Roche » au Ḥaram, fournirait une comparaison opportune. L'analogie semblera même d'autant plus suggestive d'abord qu'on retrouve à la mosquée d'Omar deux des mesures fondamentales enregistrées à l'Ascension : la longueur 15m,80 pour les côtés de l'octogone et le rayon 20m,70; la seule nuance est qu'au Ḥaram ces chiffres s'appliquent à l'octogone intérieur. M. l'architecte Mauss a démontré naguère que le plan de la mosquée d'Omar « procède du *carré* » [2]. L'analyse qu'il en donnait guiderait aisément dans la construction raisonnée d'un plan où l'église de l'Ascension se présenterait comme une rotonde à deux bas-côtés de forme octogonale, inégaux en largeur. On ne lui peut donner, en l'état présent des informations, absolument aucun appui positif. Il existe au contraire un document figuré de valeur technique assez mince, il faut le reconnaître, non tout à fait négligeable cependant, pour suggérer des collatéraux circulaires autour d'un édicule central de forme ronde : c'est le plan d'Arculfe (fig. 158). Pour faire droit à cette indication, si ténue qu'elle doive être estimée, une colonnade circulaire a été introduite comme hypothèse de restauration dans le plan des ruines actuelles, afin de donner un meilleur aperçu de l'ordonnance théorique du monument, fondée sur un type que nous aurons à indiquer bientôt.



Fig. 158. — Schéma de l'église de l'Ascension d'après Arculfe (dans GEYER, *Itinera...*, p. 250).

a, autel. — b, rangée de lustres devant les fenêtres occidentales. — c, portail.

Cet emprunt au schéma d'Arculfe a l'air d'impliquer une contradiction en lui accordant, pour la représentation des lignes intérieures du plan, un crédit qui lui est refusé pour le tracé de l'enceinte extérieure; aussi me garderai-je d'appuyer beaucoup sur la valeur de cette donnée, encore que l'apparente contradiction se puisse justifier. La forme polygonale de l'enceinte extérieure est un fait tangible, contre lequel un graphique aussi manifestement sommaire que celui du vénérable pèlerin ne saurait prévaloir. On n'a plus la ressource d'attribuer l'octogone à la restauration du

1. Double polygone concentrique, colonnade circulaire à l'intérieur d'une enceinte octogonale, ou l'inverse, d'autres variations encore : tous ces thèmes ont été appliqués dans l'architecture chrétienne. Pour M. Strzygowski, au terme d'une monographie assez fouillée (*Kleinasien...*, pp. 70 ss., 90 ss., 101 ss., 185), le plan octogonal dériverait en droite ligne de l'Orient; c'est aux sources orientales qu'auraient puisé les architectes constantiniens et ceux de la période immédiatement suivante pour faire évoluer ce type fréquent surtout en Syrie septentrionale et en Asie Mineure. La théorie se retrouve naturellement chez des disciples aussi enthousiastes que miss G. L. Bell par exemple (*The Thousand and one Churches*, pp. 428 ss.). Et il est vrai, la théorie offre des garanties excellentes. On évitera toutefois de la rendre trop absolue et volontiers on accentuerait encore la discrète réserve exprimée par M. Diehl (*Man. d'art byz.*, p. 88). Un exemple aussi caractérisé que le mausolée de Dioclétien (cf. HÉBRARD-ZEILLER, *Le palais de Dioclétien à Spalato*, pp. 69 ss., fig. 95 ss.) n'embarrasse point M. Strzygowski, attendu qu'on y peut reconnaître une assez forte empreinte « syrienne » (*Kleinasien...*, p. 167) à peu près concédée par MM. Hébrard et Zeiller (*Le palais...*, pp. 155 ss., 172). Mais peut-on attribuer rondement aussi à quelque influence orientale le temple gallo-romain octogonal — avec cella octogonale aussi — découvert dans les fouilles d'Alise ou celui de Saint-Révérien (Nièvre) à cella ronde, pour ne citer que ces deux exemples (voir *Bulletin archéolog. du Comité...*, 1910, pp. 255 ss., fig. 2 et pl. XLVII)? Cf. *RB.*, 1910, pp. 453 ss.

2. MAUSS, *Note sur le tracé du plan de la mosq. d'Omar...* (1888), p. 15; extr. de la *Rev. arch.*

XIIe siècle. La distinction criante des procédés structuraux, et surtout le fait que les bases de pilastres des Croisés sont enfoncées de seconde main dans des parois plus anciennes éliminent cette échappatoire. Entre le pèlerinage d'Arculfe et les Croisades on trouverait bien difficilement l'époque d'un remaniement architectural transformant en octogone le sanctuaire de l'Ascension qui eût été à l'origine de forme ronde [1]. Il y a donc eu maldonne dans le tracé d'Arculfe, et lui-même ne s'abusait probablement point sur la précision de son plan, qualifié de *vilis pictura* dans sa propre narration [2]. Toutefois, entre la confiance illimitée que les faits contraignent de lui dénier et le dédain radical, il est plus juste sans doute de traiter le document avec une critique circonspecte. Ce qui avait frappé le pieux visiteur, c'était principalement la disposition intérieure du lieu saint : l'aire centrale ronde soigneusement close de grilles pour protéger la miraculeusement permanente poussière où se conservait alors l'empreinte des pas du Seigneur [3], la rotonde ouverte au sommet pour maintenir toujours libre vers les cieux la voie que Jésus avait suivie, l'autel à l'orient sous un petit baldaquin, une troisième galerie circulaire encore, la profusion des lustres enfin et leur agencement devant les multiples fenêtres groupées dans la zone occidentale face à la ville, voilà ce qui demeurait imprimé avec une vivacité particulière en sa mémoire. En train de dessiner vaille que vaille cette ordonnance au profit de ses auditeurs, Arculfe traçait du même tour de main un quatrième cercle pour figurer le mur d'enceinte. Que cette enceinte fût ronde ou polygonale, peut-être bien ne s'était-il jamais avisé de le remarquer en ses « fréquentes visites » au sanctuaire ; mais à supposer même que le saint évêque gaulois ait eu pour son propre compte la moindre préoccupation architecturale, on ne le voit guère prenant souci de concrétiser laborieusement ses observations techniques au moment où il veut édifier par d'émouvants souvenirs les moines hospitaliers qui l'ont accueilli. Son graphique ainsi interprété garde un réel intérêt et n'implique plus de contradiction avec l'évidence archéologique.

Un autre détail encore exige rectification dans le schéma d'Arculfe : le placement des portes. A son témoignage, l'édifice n'aurait eu qu'une monumentale entrée à triple baie, située au sud ; on n'en peut guère douter en se laissant guider par la représentation telle quelle de l'autel à l'orient et des lustres à l'occident, suivant l'indication très explicite du texte. Il suffit néanmoins d'un coup d'œil sur l'état des ruines pour s'assurer que l'octogone avait son entrée principale à l'ouest, en un péristyle grandiose dont les massifs SS^1 et les sous-sols II^1 sont manifestement les substructions. Sans recourir à diverses hypothèses plus ou moins spontanées, — modification des portes entre le IVe et le VIIe siècle, erreur de mémoire, ou omission des autres ouvertures symétriquement pratiquées aux points cardinaux, — on est enclin à penser que le dessinateur a reculé cette entrée vers le sud pour ne pas enchevêtrer son tracé dans la représentation des lustres qui lui tenait visiblement fort à cœur.

Dans cet aperçu archéologique une difficulté apparente subsiste peut-être : à quoi bon l'extrême massivité de l'octogone ? La clarté et la brièveté de l'enquête sur les ruines suggéraient de traiter les lignes intérieures et extérieures du polygone comme simples faces d'une même muraille. En réalité, la muraille proprement dite est connue seulement par les sections BC, CD^2 et F^2G de son parement intérieur ; les sections antiques A^1B^1, B^1X^1, E^1f ne sont que la paroi extérieure du soubassement. Malgré l'énorme accumulation des décombres en cette région, quand on examine sa configuration topographique on discerne une légère inflexion dans la ligne faîtière du mont des Oliviers, réduite à une croupe étroite. Un mamelon exigu, à peine proéminent, couronné aujourd'hui par la mosquée et son dédale de huttes ruineuses, marque un sensible décrochement dans l'arête qui tombe de plusieurs mètres et s'élargit, au sud, dans le plateau d'*el-Qa'adeh*, plus loin que l'esplanade d'*el-Kawârek* jadis utilisée pour la basilique de l'Éléona, premier et unique sanctuaire de la sainte montagne. Lorsqu'il fut question de créer un second édifice plus spécialement

1. M. Heisenberg (*Grabesk.*, p. 147) imagine que cette transformation s'opéra entre l'époque d'Arculfe et la seconde moitié du VIIIe siècle. Voudrait-il en signaler le plus minime indice archéologique ou littéraire? cf. *RB.*, 1913, p. 533.

2. § XXIV, dans GEYER, *Itinera...*, p. 249 [19].

3. T. IV du ch. XIV.

consacré au souvenir de l'Ascension, le mamelon qu'on vient de dire se trouva être le point traditionnel qu'il s'agissait d'honorer. Cette circonstance peut expliquer de façon très normale que l'architecte ait adopté le « plan central » de préférence au type usuel de la longue basilique. Même avec cette forme, sous peine de se restreindre à un édicule aux proportions mesquines, la construction projetée requérait une assiette artificiellement développée, que tout conseillait de réaliser par des substructions puissantes, de préférence à un ravalement du piton rocheux. Il va de soi que ces maçonneries ne pouvaient se limiter à l'aplomb mathématique des murs supérieurs; pour être d'une efficace sécurité elles devaient déborder sur le pourtour entier, et d'autre part se régler sur les lignes mêmes de l'édifice, puisqu'elles allaient constituer, à la base des murs, un soubassement apparent sur une certaine hauteur : d'où les dimensions relevées tout à l'heure. A un niveau déterminé sur ce gigantesque massif, l'architecte n'avait plus qu'à planter symétriquement l'édifice dont il avait par avance arrêté la mise en proportions. Et peut-être découvrirait-on sans trop de témérité maintenant la base de son plan. Abstraction faite de l'édicule que nous avons vu quelque peu déplacé, l'intervalle entre les faces parallèles intérieures de l'octogone est de $32^m,35$. En attribuant aux murailles haussées sur le soubassement une moyenne épaisseur de 1 mètre, un facile calcul établit qu'on porte à $18^m,40$ en chiffre rond le rayon de la circonférence théorique dans laquelle serait inscrit l'octogone. Or nous savons par la démonstration technique de M. Mauss rappelée ci-dessus que le plan octogonal byzantin était engendré par les intersections de deux carrés inscrits dans une circonférence; une circonférence de $18^m,40$ de rayon est donc intervenue comme élément générateur dans le tracé de notre église. Ce chiffre est trop voisin de $18^m,26$, rayon extérieur de la rotonde du Saint-Sépulcre (cf. fig. 107), pour que le rapprochement soit une coïncidence de hasard. Il est vrai que, pour comparer avec rigueur les deux formules géométriques, on devrait attribuer au monument de l'Ascension une épaisseur de murailles égale à celle qui intervient au Saint-Sépulcre, c'est-à-dire $1^m,42$ en moyenne, développant ainsi à $18^m,82$ le rayon de la circonférence génératrice. On retrouverait néanmoins en ce cas, sous une forme différente et beaucoup plus précise encore, la relation proportionnelle avec le Saint-Sépulcre; les axes réels de l'octogone deviennent en effet strictement identiques de longueur au développement de la façade orientale du groupe constantinien : on se souvient que cette façade mesure $35^m,12$; la longueur axiale de l'octogone du mont des Oliviers avec murs de $1^m,42$ serait de $(32^m,35+(1^m,42\times2)=)\ 35^m,19$. On s'abstiendra de pousser plus avant ces comparaisons proportionnelles, estimant que les analogies alléguées légitiment l'hypothèse d'un rapprochement structural entre les plans du Saint-Sépulcre et de l'église de l'Ascension. Adoptant les mêmes données mathématiques, l'architecte du mont des Oliviers les mit en œuvre dans une analyse géométrique nuancée que lui dictait la situation tout autre de son édifice, en même temps qu'un désir fort légitime de ne pas limiter son rôle à une copie servile. La colonnade intérieure destinée à supporter la coupole tracée avec le même rayon de $10^m,40$ que celle du Saint-Sépulcre fera saisir au seul vu du plan (fig. 155) que la même ordonnance intérieure s'harmonisait avec le tracé modifié de l'enceinte générale. Au centre un édicule, rond lui aussi, correspondait à celui du saint Tombeau. Sans préjudice des portes qui pouvaient exister aux trois autres points cardinaux [1], l'entrée principale était, à l'ouest, précédée, ainsi qu'on l'a suggéré tout à l'heure, d'un spacieux péristyle et d'un escalier monumental. C'est probablement à ce péristyle qu'appartenaient les somptueuses et puissantes colonnes en marbre blanc dont il reste une épave dans la cour de la mosquée. On pourrait concevoir aux extrémités du péristyle deux pavillons, suggérés par le dispositif des sous-sols *II*'. Autour de l'octogone une galerie utilisait la crête du soubassement [2] et peut se réaliser de diverses manières suivant le parti finalement

1. L'amorce de mur *aa*' dans l'angle sud-est *E*' et les voûtes à l'orient de *J* s'expliqueraient très bien comme supports d'une terrasse devant une porte orientale, *T*'.

2. Avec des murailles ne dépassant pas 1 mètre on pourra créer un passage libre de $1^m,05$ à $1^m,10$ et une colonnade mesurant 3 pieds à la base — soit à peu près celles de Bethléem. Avec des murs de $1^m,42$ il reste seulement l'espace d'un promenoir avec balustrade à hauteur d'appui. D'autres partis encore, moins usuels peut-être quoique satisfaisants, sont concevables.

adopté pour l'épaisseur des murailles de l'église.

Si trop d'éléments ont disparu à tout jamais, ou se dérobent encore à l'investigation, pour qu'il soit possible de reconstituer l'épure de l'architecte, nous avons ressaisi du moins, au bout de ce fastidieux labeur, les données essentielles et le canevas du plan. Au lieu de le fixer plus explicitement en un croquis restauré que chacun saurait tracer désormais d'après le plan des ruines, comment ne pas préférer mettre sous les yeux seconde moitié du IVe siècle, et tout le monde a en mémoire les noms fameux des deux Mélanies, de Pinien, de saint Jérôme, des saintes Paule et Eustochie. Il n'est donc point surprenant qu'on ait pu être renseigné avec beaucoup de précision, dans la lointaine Rome, sur les traits caractéristiques des principaux monuments de la Ville sainte. Sous le pontificat de Sirice I[er], vers 390, un mosaïste de génie entreprit de représenter au naturel, dans la conque absidale d'une basilique,



Fig. 159. — Les sanctuaires du mont des Oliviers à la fin du IVe siècle, d'après la mosaïque de Sainte-Pudentienne. (Détail agrandi d'après la phot. d'ensemble fig. 177.) — *a*, octogone de l'Ascension. — *b*, pavillon méridional du péristyle (cf. plan, fig. 155). — *c*, péristyle de l'Éléona. — *d*, atrium. — *e*, parties supérieures des nefs (cf. fig. 154 et pl. XXXIV).

une silhouette du monument presque contemporaine de sa toute première splendeur? L'église de l'Ascension est, en effet, représentée dans la célèbre mosaïque absidale de la basilique de Sainte-Pudentienne à Rome (cf. fig. 117) : c'est au R. P. Cré que revient le mérite de l'avoir démontré [1]. La découverte de l'Éléona confirmait brillamment naguère sa démonstration; la notion qui vient d'être acquise du sanctuaire spécial de l'Ascension ne la corrobore pas moins et fait ressortir davantage l'incomparable exactitude du document romain. C'est grâce aux libéralités d'une matrone romaine, on le verra plus loin, que fut érigée, vers 370, l'église de l'Ascension. De Rome à Jérusalem les pèlerinages étaient fréquents en cette cette *Nouvelle Jérusalem* « mère de toutes les Églises ». On peut voir ailleurs [2] avec quel succès il a exprimé, dans la première moitié de son tableau, le groupe constantinien du Saint-Sépulcre; un rapide examen de la seconde moitié de ce tableau va révéler, avec une égale valeur artistique, un non moindre bonheur d'expression monumentale.

Les édifices que nous avons à passer en revue se développent à l'orient du Calvaire (fig. 159), au-dessus du portique symbolique où les Apôtres tiennent une assemblée présidée par le Christ — interprétation sensible de l'Église céleste. — Au premier plan un majestueux édifice polygonal, *a*, fait pendant à la rotonde du Saint-Sépulcre. On y

1. Dans *La Terre Sainte*, XVIII, 1901, pp. 49-54, 70-76. Cf. la note de *RB.*, 1913, pp. 531-539.

2. *RB.*, 1913, pp. 534 ss., où l'on s'est efforcé de dégager le caractère précis de cette admirable composition.

discerne avec toute la netteté possible trois faces d'une construction qui ne saurait dès lors être conçue autrement que sous forme d'hexagone ou d'octogone; l'extrême difficulté d'une perspective réalisée avec les lignes rigides des cubes de mosaïque ne laissait manifestement guère le jeu de définir méticuleusement entre ces deux tracés. Une rangée de créneaux couronne ces parois et l'on s'étonne d'abord qu'elle paraisse n'être point située à la crête des murs. Une observation plus attentive fait saisir l'admirable fidélité de l'artiste. La paroi qu'il a imperceptiblement surélevée, à l'arrière de sa rangée de créneaux, porte un toit en manière de dôme écrasé dont il a détaillé la couverture de tuiles; c'est par conséquent une sorte de tambour en second plan [1], qui nécessite à l'intérieur de l'édifice une ligne de supports. Le trait spécifique du monument est le petit regard quadrangulaire pratiqué au sommet du dôme. L'artiste y attachait visiblement une telle importance qu'il lui a sacrifié l'harmonie élégante de son dessin, déformant la perspective du dôme pour mettre ce ciel-ouvert en plus saillante évidence. Qui ne reconnaîtrait à ce détail « la voie ouverte vers les cieux » par la triomphante Ascension de Jésus? et n'est-ce pas celui que les descriptions littéraires vont signaler à l'envi à travers les siècles? Trois grandes baies sont percées dans la face occidentale du polygone et à l'angle sud-ouest s'attache un pavillon, *b*, dont on est libre de trouver l'importance démesurée, mais qui n'est pas moins à souhait pour figurer l'extrémité méridionale du péristyle. Si l'on n'observe aucun pavillon correspondant, au nord, c'est que dans la perspective adoptée par le mosaïste il eût été presque intégralement masqué par le grand rocher du Golgotha. Plutôt que de compliquer vainement son tableau en indiquant par quelques lignes morcelées ce pavillon symétrique, l'artiste de goût s'est contenté d'avoir traduit avec une saisissante et heureuse fidélité la physionomie caractéristique du sanctuaire sans poursuivre la chimère d'opérer avec de petites pierres comme un architecte avec son crayon ou un peintre avec ses pinceaux. Et c'est précisément par là qu'il faisait preuve de génie, puisque, sous ces traits simplifiés, il exprimait la réalité du monument avec une énergie telle que personne ne s'y devait méprendre. A quinze siècles d'intervalle on ne s'y est pas mépris et les savants qui ont rappelé l'attention sur ce « chef-d'œuvre de l'art chrétien primitif » ont à peu près tous reconnu en cet édifice polygonal à coupole ajourée l'église de l'Ascension. Pour apprécier à quel point le document serrait de près la réalité, il fallait avoir patiemment reconstitué le squelette de l'édifice du IVe siècle en rassemblant des lambeaux défigurés ou écrasés sous des gourbis modernes. Le dessinateur architecte qui interpréterait aujourd'hui, d'après le plan concret, une vue perspective du monument prise du même point que celle du mosaïste, produirait un dessin où se superposerait aisément celui du mosaïste. Tout au plus ce dernier s'est-il trouvé dans l'impossibilité d'exprimer les degrés du perron -cachés par son portique conventionnel—et la colonnade du péristyle qui eût masqué la façade et rendu presque inintelligible l'octogone essentiel à traduire.

Et là ne se borne point l'intérêt de ce document inestimable. Par un habile mouvement des lignes perspectives et une réduction très sagace des proportions, qui fait sentir à la fois le recul et l'abaissement de plan, le mosaïste a profilé, au sud de l'Ascension, le groupe constantinien de l'Éléona, traité suivant le même principe. Tout le monde reconnaîtra maintenant l'angle extrême du péristyle, *c*, au bout de la terrasse du *Credo*, l'aile méridionale du portique entourant l'atrium, *d*, et enfin les parties hautes de la longue basilique, *e*, un peu surélevée par la terrasse naturelle du *Pater*. Cette confirmation inespérée autant qu'elle est précise d'une aride enquête archéologique en fera oublier le labeur [2]. Et sans doute ne s'étonnera-t-on plus que nous ayons tenu à

1. Tambour et dôme n'ont pas été plus développés en hauteur pour ne point bouleverser l'équilibre de la composition en s'élevant plus haut que le Saint-Sépulcre et en se mêlant, dans le ciel, aux symboles des Évangélistes. On se reportera, pour apprécier correctement cette harmonie d'ordonnance, à la vue d'ensemble, figure 117.

2. On ne sera évidemment pas surpris qu'avec la mince documentation archéologique pour le moment accessible nous n'entreprenions point une reconstitution trop largement conjecturale du sanctuaire remis en état au XIIe siècle. Les descriptions contemporaines et plus tard le plan des ruines par Quaresmius attestent que sa structure générale n'avait pas été profondément modifiée. Tout ce qu'on peut tirer de ces sources a été mis en œuvre excellemment naguère par

grouper en cette étude des sanctuaires si distants et si disparates : ils devaient être présentés ensemble, car ils furent les monuments essentiels et la gloire de *Jérusalem nouvelle*.

M. de Vogüé, *Les églises...*, pp. 318 ss. et pl. XXIV. Plus positive et fort attachante serait l'étude approfondie de l'édicule et de sa décoration sculpturale en particulier ; elle doit ressortir aux historiens de l'art et il suffira au but de ce livre que des planches fidèles (pl. XL-XLII), mettent sous les yeux du lecteur les éléments de cette décoration qu'il saura comparer en détail à celle du Saint-Sépulcre médiéval et à mainte autre production de la splendide et féconde renaissance romane en Palestine.

CHAPITRE XIV

L'ÉLÉONA ET L'ASCENSION. LES SANCTUAIRES DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A 614

I. — LES FAITS ÉVANGÉLIQUES.

§ 1. *L'enseignement sur le mont des Oliviers.*

Après avoir annoncé à ses disciples qui lui faisaient admirer la beauté de l'appareil du Temple, que de ce monument il ne resterait plus, un jour, pierre sur pierre, Jésus se rend avec son entourage sur le mont des Oliviers et s'assied en face du Temple « assez haut sans doute pour que la vue plonge sur ses terrasses et embrasse l'ensemble harmonieux des constructions qui sont éclairées à revers par le soleil couchant [1] ». C'est alors que quatre disciples : Pierre, Jacques, Jean et André, d'après saint Marc, — les disciples indistinctement, d'après saint Matthieu, — s'approchent du Maître pour le questionner sur la date future des circonstances qui amèneront la ruine du sanctuaire de Jérusalem : « Dis-nous quand cela arrivera, et quel sera le signe quand tout cela devra s'accomplir. » L'interrogation se fait en particulier, κατ' ἰδίαν, en un lieu d'où la foule est absente; l'entretien de Jésus est une révélation, une apocalypse. Commencé vers le coucher du soleil, il se prolonge dans la nuit, Jésus sortant assez tard du Temple. Tout contribue à donner ici à son enseignement un caractère ésotérique, à en faire une sorte d'initiation.

Moins précis, saint Luc relie directement la question des disciples à la prédiction du Sauveur sur la ruine du Temple, de sorte que la réponse a l'air d'entrer dans l'enseignement ordinaire que Jésus donnait sous les portiques de l'enceinte sacrée. Le caractère intime du discours n'est pas mis en relief comme dans les deux premiers synoptiques; mais il ressort quand même de la nature des choses énoncées. Comme nous l'avons remarqué pour Gethsémani, Luc passe sur les localisations détaillées. Ainsi, il omet de signaler, comme l'ont fait Marc et Matthieu [2], les retours de Jésus à Béthanie après l'épisode de la journée des Rameaux. Son cadre topographique pour la fin du ministère du Christ se borne à indiquer que le Sauveur passait ses journées à enseigner dans l'enceinte sacrée du Temple, mais que la nuit il demeurait sur le mont appelé Olivet. « Tout le peuple, ajoute-t-il, venait de grand matin auprès de lui dans le Temple pour l'écouter [3]. »

La désignation de la montagne consacrée par le séjour de Notre-Seigneur se présente dans les Évangiles sous deux formes : l'une, déjà usitée dans l'Ancien Testament, est τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν, *mons Olivarum*, le mont des Oliviers [4]; l'autre, qui se trouve aussi chez Josèphe, se dit τὸ ὄρος τὸ καλούμενον ἐλαιών, *mons qui vocatur olivetum* ou bien *qui vocatur oliveti* [5], le mont appelé « Oliveraie » ou « de l'Oliveraie » et, plus simplement,

1. LAGRANGE, *Évangile selon saint Marc*, p. 311. *Mc.*, **13**, 3. *Mt.*, **24**, 3.

2. *Mc.*, **11**, 11, 12, 19, 27. *Mt.*, **21**, 17.

3. *Lc.*, **21**, 37, 38. L'expression pittoresque ηὐλίζετο, *il bivouaquait* (sur le mont des Oliviers), rappelle *Mt.*, **21**, 17 : ἐξῆλθεν ἔξω τῆς πόλεως εἰς Βηθανίαν, καὶ ηὐλίσθη ἐκεῖ. Jésus revenait au Temple d'assez grand matin, πρωΐ. L'épisode de la femme adultère, *Joh.*, **8**, 1 ss., contient aussi la mention de cette habitude de Jésus : Ἰησοῦς δὲ ἐπορεύθη εἰς τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν. Ὄρθρου δὲ πάλιν παρεγίνετο εἰς τὸ ἱερόν.

4. II *Sam.*, **15**, 30; *Zach.*, **14**, 4; *Mt.*, **21**, 1; **24**, 3; **26**, 30; *Mc.*, **11**, 1; **13**, 3; **14**, 26; *Joh.*, **8**, 1.

5. *Lc.*, **19**, 29; **21**, 37; *Act.*, **1**, 12. *Cod. Monac.*, *olivetum*. En général Itala et Vulg. *oliveti*. Sah. ⲠⲀⲚϪⲞⲈⲒⲦ, l'Oliveraie; Syr. ܒܝܬ ܙܝܬܐ, littér. la maison des oliviers = l'Oliveraie. *Mc.*, **11**, 1 d'après *B*, *k*, *r*. JOSÈPHE, *Ant.*, VII, **9**, 2 : διὰ τοῦ Ἐλαιῶνος ὄρους.

d'après le vieil usage français « le mont Olivet ». La bible africaine se contente de transcrire le vocable grec dans saint Marc : *mons eleon*[1], usage qui paraît avoir été assez courant, si l'on en juge par ce passage de Tertullien faisant allusion au texte de S. Luc (xxi, 37) : « *Ad noctem vero in Elæonem secedebat : sic enim Zacharias* (xiv, 4) *demonstrat : Et stabunt pedes ejus in monte Elæone*[2]. » Voilà qui annonce déjà le terme d'*Eleona*[4] qui revient si souvent sous la plume d'Éthérie.

L'enseignement donné par Jésus en cette circonstance sur le mont *Elæon* comprend ce que l'on est convenu d'appeler l'apocalypse synoptique dont les premiers mots mettent en garde les disciples contre les faux christs : « Prenez garde qu'on ne vous induise en erreur. » Viennent ensuite les signes avant-coureurs de la ruine de Jérusalem, l'annonce des persécutions, la détresse en Judée, la venue du Fils de l'Homme, la comparaison du figuier, l'heure inconnue, la recommandation de veiller. Partant de cette recommandation, saint Matthieu ajoute ici les différentes paraboles qui ont trait à la vigilance : le serviteur fidèle et prudent qui attend son maître, les dix vierges, les talents, le jugement final où le pasteur séparera les brebis des boucs[3]. Quant à l'enseignement du *Pater,* il ne fait point partie de ce discours eschatologique. Matthieu le place dans la prédication galiléenne, au cours du sermon sur la montagne, tandis que Luc le raconte entre l'épisode de Marthe et Marie et celui de Beelzeboul, et le localise d'une façon très floue ἐν τόπῳ τινί, « en un certain endroit ». Il faut remarquer toutefois qu'à propos du figuier maudit sur le chemin de Béthanie à Jérusalem, Marc rapporte ces paroles de Jésus : « Ayez foi en Dieu. En vérité je vous dis que celui qui dirait à cette montagne : Enlève-toi et jette-toi dans la mer, et qui n'hésiterait pas dans son cœur, mais croirait que ce qu'il dit arrive, cela lui arrivera. C'est pourquoi je vous dis : tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez obtenu, et cela vous arrivera. Et quand vous êtes debout pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, remettez-le, afin que votre Père qui est dans les cieux vous remette aussi vos fautes[4]. » Or, dans saint Matthieu, ce dernier logion sous une forme un peu différente se trouve placé immédiatement à la suite du texte du *Pater*. Quant à saint Marc, s'il ne reproduit pas l'oraison dominicale, il se sert toutefois ici de la formule ὁ πατὴρ ὑμῶν ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς ἀφῇ ὑμῖν τὰ παραπτώματα ὑμῶν, *Pater vester qui in cœlis est, dimittat vobis peccata vestra*. Comme l'indique le contexte, cette instruction sur la prière est donnée par Jésus-Christ en passant sur le mont des Oliviers, le surlendemain de l'entrée triomphale à Jérusalem. De plus, en rapprochant cet ensemble de circonstances du récit de saint Luc où le *Pater* est enseigné dans un endroit qui semble être dans le voisinage du village de Marthe et de Marie, on arrivera naturellement à localiser, à une certaine époque, l'enseignement de l'oraison dominicale sur le mont des Oliviers, au lieu même où Jésus avait l'habitude d'instruire ses disciples.

§ 2. *L'Ascension.*

Sur le chemin du Cénacle à Gethsémani, Jésus avait donné à ses disciples un rendez-vous en Galilée après sa résurrection[5]. Cet avertissement fut renouvelé le jour même de la sortie du tombeau, par l'ange et par Jésus lui-même. « Allez, dit d'abord l'ange aux saintes femmes, et dites à ses disciples et à Pierre : Il vous précède en Galilée; là vous le verrez, comme il vous l'a dit[6]. » Et Jésus s'adressant à son tour aux mêmes personnes : « Allez dire à mes frères de se rendre en Galilée; c'est là qu'ils me verront » (*Mt.*, xxviii, 10). Finalement, *Mt.*, xxviii, 16 montre les Apôtres fidèles au rendez-vous : « Et les Onze disciples allèrent en Galilée, sur la montagne que Jésus leur avait désignée. » De là, le Maître les envoie dans le monde, « instruire et baptiser les nations ». Il est

1. H. von Soden, *Das lateinische Neue Testament in Africa zur zeit Cyprians,* p. 648, au mot *eleon*. Cf. *RB.*, 1910, p. 279.

2. *Adv. Marc.*, IV, 39.

3. *Mc.*, **13**, 5-37; *Mt.*, **24**, 4-**25**, 46; *Lc.*, **21**, 8-38. Dans ce passage, Luc ne parle guère que de la ruine de Jérusalem, car il a placé ailleurs, **27**, 22-37, le discours relatif à la parousie. Cf. Lagrange, *Évangile selon saint Marc*, pp. 329 s.

4. *Mc.*, **11**, 23-26. La montagne en question est le mont des Oliviers. Lagrange, *op. l.*, pp. 280 ss.

5. *Mc.*, **14**, 28. *Mt.*, **26**, 32.

6. *Mc.*, **16**, 7. *Mt.*, **28**, 7.

évident que dans le langage des évangélistes, *Galilée* signifie, ici comme partout ailleurs, la province septentrionale de la Palestine d'où Jésus était venu. Ces saintes femmes à qui l'on remettait le soin d'avertir les disciples de rejoindre le Ressuscité étaient précisément celles qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée[1]. Pouvaient-elles donc sous ce nom géographique entendre autre chose que leur petite patrie? D'ailleurs le quatrième évangile (XXI) nous a conservé le récit d'une apparition du Ressuscité sur les bords du lac de Tibériade. Ce qui suffit à montrer que la première tradition chrétienne ne voyait aucune difficulté à un retour de Jésus sur le premier théâtre de son ministère.

Il n'entrait pas dans le plan des deux premiers évangélistes de s'étendre sur les apparitions de Galilée. Ils n'ont guère insisté davantage sur les apparitions de Jérusalem.

Saint Luc, au contraire, muet sur le rendez-vous de Galilée, raconte l'épisode des disciples d'Emmaüs, signale l'apparition de Jésus à Simon Pierre et décrit celle où le Maître demande aux disciples rassemblés à manger quelque chose pour prouver la réalité de sa résurrection. Le récit se termine de la sorte : Jésus emmena ses disciples jusque vers Béthanie et les bénit en levant les mains; et ce faisant, se sépara d'eux (XXIV, 13-53). Les indications de temps du dernier chapitre de saint Luc donneraient à penser que tous ces faits se sont accomplis le jour même et le lendemain de la résurrection. Mais dans *Act.*, I, 3, Luc rétablit une certaine perspective qui fait défaut dans son évangile. Il parle de quarante jours pendant lesquels Jésus se montra aux disciples, donnant des preuves de sa survie et parlant du royaume de Dieu, ce qui laisse entendre qu'il y eut un grand nombre d'apparitions outre celles que l'Écriture rapporte. Ce laps de temps est suffisant pour situer les apparitions de Jérusalem narrées par saint Jean et celles de Galilée dont il a été question plus haut.

S'il était permis d'établir un ordre dans ces différentes manifestations du Ressuscité, on pourrait les répartir ainsi au point de vue topographique : 1° apparitions à Jérusalem, 2° apparitions en Galilée, 3° apparitions à Jérusalem. En distribuant celles qu'énumère saint Paul suivant ces catégories, on rangerait les manifestations de Jésus à Céphas et aux Douze parmi les premières; l'apparition aux cinq cents frères d'un seul coup, parmi les secondes; celles à Jacques et à tous les apôtres parmi les troisièmes[2]. Le rendez-vous de Galilée n'exclut point du tout les premières apparitions de Jérusalem. Saint Augustin faisait déjà remarquer que l'Évangile ne disait pas : Vous verrez Jésus d'abord en Galilée, ou vous ne le verrez que là, que le temps du rendez-vous n'y était pas exprimé, et que le procédé littéraire de saint Matthieu n'obligeait pas à regarder comme la première de toutes les apparitions celle qu'il place sur la montagne de Galilée[3].

Mais ce qu'il nous importe d'examiner ici, ce sont les circonstances de la dernière manifestation de Jésus à Jérusalem, qui se termina par son Ascension. Aux approches de la Pentecôte, les disciples sont revenus à Jérusalem; ils se tiennent ensemble en un local qu'il est difficile de déterminer. D'après l'évangile de saint Luc, la réunion semblerait avoir lieu dans la ville, car Jésus fait sortir ses disciples pour aller vers Béthanie[4]. Les *Actes* indiquent la recommandation de demeurer à Jérusalem jusqu'à la venue de l'Esprit, puis, mettant en scène ceux qui étaient venus avec le Christ ou qui s'étaient groupés autour de lui, οἱ συνελθόντες, relèvent une question analogue à celle que les disciples avaient posée à propos de la ruine du Temple : « Seigneur, est-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël? » Et Jésus de leur répondre, comme naguère, que le seul Père connaît le moment fixé pour la rénovation du monde (I, 6 s.). On conclura facilement de l'analogie de ces situations que les disciples étaient assemblés au lieu même où avaient été annoncées la ruine de Jérusalem et la fin des temps, bien que cela ne soit pas de toute évidence. L'interrogation des disciples a bien pu avoir lieu sur la route de Jérusalem à Béthanie. D'autre part, après l'Ascension, les Apôtres reviennent à Jérusalem, à la chambre haute d'où ils paraissent être partis avec le Sauveur à la suite de la dernière réunion[5]. Nous reconnaissons toute-

1. *Mc.*, **15**, 41. *Lc.*, **23**, 49.
2. I *Cor.*, **15**, 5 ss.
3. *De consensu Evangel.*, III, 25.
4. *Lc.*, **24**, 50 : Ἐξήγαγεν δὲ αὐτοὺς ἕως πρὸς Βηθανίαν.
5. *Act.*, **1**, 12 : Τότε ὑπέστρεψαν εἰς Ἱερουσαλήμ... *Tunc reversi sunt Jerosolymam.*

fois que la première tradition topographique de Jérusalem a placé sur le mont des Oliviers cette dernière réunion, à l'endroit même du discours eschatologique. La réunion était un repas; prendre des aliments était une des preuves que Jésus aimait à donner de la réalité de sa résurrection. Dans le récit évangélique, il mange du poisson grillé et du miel [1]. D'après les *Actes,* c'est au cours d'un repas qu'il fait ses dernières recommandations [2]. Une ponctuation qui rattache καὶ συναλιζόμενος, *et convescens*, à la phrase précédente a fait croire que ces repas pris en commun étaient une habitude du Ressuscité et de ses disciples. Le dîner d'adieu reparaît dans la finale canonique de Marc : « Enfin il se manifesta aux Onze eux-mêmes pendant qu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur infidélité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité. » Ce détail est important à noter à cause de son influence sur la liturgie hiérosolymitaine et dans les attributions particulières de la grotte de l'Éléona.

La mission des Apôtres dans les *Actes* (I, 8) se donne comme le programme de ce livre : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » La finale canonique de Marc (XVI, 14 s.) combine avec le dernier repas la mission solennelle que saint Matthieu place sur une montagne de la Galilée; et voilà pourquoi des esprits peu soucieux de faire la part des procédés littéraires des évangélistes, imagineront une montagne de Galilée proche de Jérusalem, identifieront avec celle-là l'un des sommets du mont des Oliviers. Le *processus* est des plus simplistes : La dernière apparition se fait au cours d'un repas; ce repas est suivi de la mission des Apôtres; ce repas a lieu sur le mont des Oliviers; donc la mission a lieu sur le mont des Oliviers. D'autre part saint Matthieu place la mission sur une montagne de Galilée; donc la Galilée est identique ici au mont des Oliviers. En conséquence on supprime d'un trait de plume le rendez-vous dans la province de Galilée et l'on situe toutes les apparitions du Ressuscité à Jérusalem et dans ses abords immédiats.

De même que le Cédron, devenu *le torrent, la vallée* par excellence, dépouilla peu à peu les autres torrents et vallées bibliques de leurs prérogatives et de leurs souvenirs, le mont des Oliviers apparut aussi à beaucoup comme *la montagne* biblique par excellence et condensa sur son sommet plusieurs traditions flottantes. Nous verrons le pèlerin de Bordeaux y mettre, probablement par suite d'une confusion, la scène de la Transfiguration. D'autres y placèrent les Béatitudes. La remarque de saint Jérôme à ce propos est très suggestive : « Esclaves de la lettre, quelques-uns des frères les plus simples pensent que Jésus a enseigné les béatitudes et ce qui suit, sur le mont des Oliviers. Il n'en est rien. De ce qui précède et de ce qui suit, il ressort que l'endroit est en Galilée, soit le Thabor, pensons-nous, soit quelque autre montagne élevée [3]. » Plus tard, d'autres raisons favorisèrent cette accumulation de souvenirs au même point. Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, inscrivait cette remarque dans sa relation en 1461 : « Nous étions au sommet de la montagne quand les Frères nous firent voir un certain endroit à gauche qu'on appelle Galilée. J'ignore pourquoi les Frères Mineurs dirent que toutes les indulgences qui étaient en Galilée avaient été transférées ici sinon pour épargner des fatigues aux pèlerins [4]. » En 1660, le chevalier d'Arvieux était non

1. *Lc.*, **24**, 41, 42. Les faits sont présentés ici en raccourci; il faut les replacer dans la perspective établie par les *Actes*. Sévère, d'après Cramer, *Catenæ in evang. s. Lucæ*, p. 173 : τοῦτο δὲ χρὴ νοεῖν ἡμᾶς ἐν τῇ μ' ἡμέρᾳ τῇ μετὰ τὴν ἀνάστασιν γεγονέναι, κατὰ τὸ ἐν ταῖς Πράξεσιν ἱστορημένον. Ἃ γὰρ ἐπιτεμόντες οἱ Εὐαγγελισταὶ εἰρήκασι, ταῦτα τῷ πλάτει τῆς ἱστορίας ἐξαπλοῦται καὶ σαφηνίζεται.

2. *Act.*, **1**, 4 : συναλιζόμενος. S. Chrysostome l'entend bien d'un repas, ἀλλὰ καὶ τράπεζαν προσετίθει, et rappelle à ce sujet *Act.*, **10**, 41 : Dieu a ressuscité Jésus-Christ le troisième jour et lui a donné de se manifester à nous, dit saint Pierre, ses convives après la résurrection, ἡμῖν οἵτινες συνεφάγομεν καὶ συνεπίομεν αὐτῷ μετὰ τὸ ἀναστῆναι αὐτὸν ἐκ νεκρῶν. Cramer, *Catenæ in Acta*, p. 4.

3. *In Matth.*, **5**, 1, 2. *PL.*, XXVI, 33 s. : *Secundum litteram, nonnulli simpliciorum fratrum putant eum beatitudines, et cætera quæ sequuntur, in Oliveti monte docuisse, quod nequaquam ita est : ex præcedentibus enim et sequentibus in Galilæa monstratur locus, quem putamus esse vel Thabor, vel quemlibet alium excelsum montem. Denique postquam finivit sermones suos, statim sequitur : Cum autem introisset Capharnaum.*

4. *Revue de l'Orient Latin*, I, pp. 245 s. : *Stantibus autem nobis in montis cacumine, ostenderunt nobis Fratres locum quemdam, ad sinistram, qui dicitur Galilea Nescio quare dixerunt Fratres Minores quia omnes in-*

moins stupéfait de tous les souvenirs rattachés au mont des Oliviers : « Tous les environs, écrit-il au sujet de cette montagne, sont remarquables par les Mysteres qui s'y sont operez. Je crois qu'on les a tous rassemblez en ce lieu, pour épargner à la piété des Pelerins de faire de plus longs voyages pour les visiter, et à leurs conducteurs aussi. Quoique ce fût une fraude pieuse, il y a eu de la prudence à l'inventer [1]. »

Les tenants de la Galilée du mont des Oliviers font grand cas de l'appui qu'ils prétendent trouver dans les *Actes de Pilate* [2]. Voici la trame de ce conte : Interrogés par les chefs de la synagogue, les gardes du tombeau du Christ répondent que Jésus est en Galilée, comme ils l'ont entendu dire par l'ange. Quelques jours après, trois rabbis descendus de la Galilée à Jérusalem racontent aux mêmes chefs de la synagogue ce qu'ils ont vu sur la montagne appelée Mamilch. Une recension grecque dont le plus ancien manuscrit est du xve siècle porte : en Galilée sur la montagne des Oliviers. La recension latine présente une combinaison : sur le mont des Oliviers qui s'appelle Mambré ou Malech. Qu'ont-ils donc vu sur cette montagne? Ce que raconte la finale de Marc (xvi, 15-19). Le grand Conseil fort perplexe adjure les trois rabbis de ne raconter à personne l'ascension de Jésus dont ils ont été témoins. On leur donne à boire et à manger, comme à des gens qui viennent de loin; on les jette hors de la ville après leur avoir remis de l'argent et donné trois hommes pour les reconduire en Galilée, tellement on craint qu'ils ne répandent ce bruit dans la région. Pendant qu'ils s'en vont (expression analogue à *Mt.*, xxviii, 11), se tient un conseil, où, sur l'avis de Nicodème, on ordonne d'inspecter toutes les montagnes et toutes les frontières d'Israël pour voir si Jésus ne serait pas tombé en montant au Ciel. Vaines recherches. On se résout à mander les trois rabbis à Jérusalem. Les messagers qui leur sont dépêchés mangent et couchent chez eux, comme épuisés du voyage. Les Juifs envoyés à Arimathie chez Joseph font de même. L'auteur marque de cette façon naïve que ces différents points sont éloignés de Jérusalem d'une journée de marche au moins. Le lendemain au matin nos rabbis se mettent en route pour la Ville sainte; le surlendemain ils racontent au Conseil qu'ils ont vu Jésus assis sur le mont Mambré, instruisant ses disciples, qu'une nuée brillante l'enveloppa lui et ses auditeurs, enfin qu'il s'éleva au ciel pendant que ses disciples priaient la face contre terre [3].

Il ressort clairement de ce récit que l'auteur de cet apocryphe a fabriqué son histoire avec des lambeaux pris aux finales de Matthieu et de Marc, en y ajoutant la mention du mont des Oliviers, empruntée aux *Actes*, sans se préoccuper du trouble que son amalgame pouvait apporter dans la topographie du sujet. Bien qu'il n'y ait rien de moins assuré que le nom donné à la sainte montagne : Mamilch, Manbich, Mambré, Malech, etc., etc., nous voulons bien admettre que l'auteur ait eu en vue le mont des Oliviers, dont certaines recensions portent le nom en toutes lettres. Le nom importe peu à l'auteur qui ne demande qu'une montagne en Galilée où Jésus puisse réunir ses disciples et de là monter au ciel. Pour ce conteur, la Galilée est une région assez éloignée de Jérusalem, qu'une longue marche permet d'atteindre. Il pense d'autre part que le mont des Oliviers s'y trouve parce que Jésus a donné rendez-vous à ses disciples en Galilée et qu'il s'est élevé au ciel ensuite. Sa manie de bloquer en un seul fait des circonstances éparses le pousse même à donner à l'Ascension les dehors de la Transfiguration. En somme, ici, ce n'est pas le mont des Oliviers qui attire à lui la Galilée, c'est plutôt lui qui émigre dans cette province, en attendant que l'inverse se produise. Si nous accordons à ces rêveries une attention qu'on pourrait tenir pour exagérée, c'est moins à cause de leur valeur intrinsèque qu'en raison de leur influence dans l'éclosion des traditions hiérosolymitaines.

Pour nous, nous distinguons le rendez-vous en

dulgencie que erant in Galilea illic translate sunt, ut parcatur labori peregrinorum. On attendrait ici *nisi ut parcatur...* si ce n'est pour épargner, etc.

1. *Mémoires*..., II, p. 177.

2. Le grand partisan de cette théorie est A. Resch qui ne se lasse pas de l'exposer dès que l'occasion s'en présente. Il y est revenu à cinq reprises différentes, mais son dernier mot est dans la brochure *Das Galiläa bei Jerusalem* (cf. *RB.*, 1911, p. 158) où l'on trouve la littérature afférente. Hofmann, en 1856, avait déjà avancé la même théorie dans *Ueber den Berg Galiläa.*

3. *Acta Pilati*, XIII-XVI, d'après Tischendorf, *Evangelia Apocrypha.*

pays galiléen et la dernière réunion du Sauveur et de ses disciples, quels que soient le temps et le lieu de la mission[1]. Cette dernière réunion, commencée en ville ou non, a son épilogue sur le mont des Oliviers. Après avoir exhorté ses disciples à se montrer ses témoins dans le monde, Jésus est élevé en leur présence et une nuée le dérobe à leurs yeux. La finale de Marc représente le Christ comme enlevé aux cieux par une force divine; c'est une *assomption*, ἀνάληψις. L'évangile de saint Luc marque d'abord que Jésus se sépare de son entourage, avant d'être emporté au ciel[2]. Comme il s'en allait dans les régions supérieures s'asseoir à la droite du Père, les disciples fixaient le ciel de leurs regards. Alors deux hommes vêtus de blancs apparaissant leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêter à regarder au ciel? Ce Jésus, qui a été enlevé (ὁ ἀναλημφθείς) au ciel du milieu de vous, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel. » Les disciples retournèrent ensuite à Jérusalem, car ils se trouvaient sur le mont des Oliviers qui est près de Jérusalem, à la distance d'un chemin de sabbat[3]. Dans son évangile saint Luc avait indiqué comme lieu de l'Ascension les environs de Béthanie, d'une façon assez vague, il est vrai. Béthanie était située sur le versant oriental du mont des Oliviers, plus haut cependant, c'est-à-dire plus proche du sommet que le moderne village d'*el-ʿAzarîyeh*, qui s'est groupé autour du *Lazarion*, ou tombeau de Lazare. D'après *Jean*, XI, 18, elle était distante de Jérusalem de quinze stades, ce que saint Chrysostome évalue à deux milles[4]. Si l'on veut localiser l'Ascension au terme du chemin sabbatique, l'on devra s'arrêter à peu près à mi-chemin entre Jérusalem et Béthanie. Parmi les Pères, les uns estiment la longueur du chemin sabbatique à sept stades ou un mille environ; d'autres, se fondant sur *Josué*, III, 4, à deux mille coudées[5]. Josèphe met tantôt six, tantôt cinq stades entre le mont des Oliviers et la ville[6]. Vu l'incertitude du point de départ et du point d'arrivée, toutes ces évaluations ne peuvent être qu'approximatives. Le sommet du mont des Oliviers répond, en somme, d'une façon satisfaisante aux exigences du texte inspiré.

En résumé : 1° Le lieu de l'Enseignement, c'est-à-dire de la révélation de la ruine de Jérusalem et des signes de la fin des temps, se trouve assez haut sur le mont des Oliviers en face du Temple.

2° Le rendez-vous de Galilée n'a pas eu lieu sur le mont des Oliviers.

3° Il n'est pas certain que la dernière réunion du Christ et des Apôtres se soit entièrement passée sur cette montagne; mais il est vraisemblable que les interrogations des disciples sur la restauration du royaume d'Israël aient été posées dans le lieu même de l'Enseignement.

4° S'étant éloigné quelque peu de cet endroit, vers le haut de la montagne probablement, de là le Christ s'éleva aux cieux.

§ 3. *La grotte sacrée. — L'Ascension. Fondation des deux églises.*

Avant que Constantin se fût occupé des Lieux Saints de Palestine, le souvenir du discours apocalyptique de Jésus était rattaché à une grotte qui s'ouvrait vers le sommet du mont des Oliviers. Ce culte des grottes dans les trois premiers siècles du christianisme est assez remarquable. A défaut des oratoires qu'on ne pouvait bâtir, les cavernes naturelles abritaient la dévotion des

1. S. Chrysostome, *In Ascens.*, *PG.*, LII, 783, distingue les deux apparitions : δέκατον ἐπὶ τὸ ὄρος τῆς Γαλιλαίας, ἑνδέκατον ἐπὶ τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν.

2. Cependant les mots καὶ ἀνεφέρετο εἰς τὸν οὐρανόν ne figurent pas dans tous les mss.

3. *Act.*, **1**, 9-13. Ammonius dans Cramer, *Catenæ in Act.*, p. 10, évalue cette distance à sept stades : ἀπέχει οὖν ὡς μίλιον ἕν, ὃ ποιεῖ σταδίους ἑπτά· ἤτοι τοσοῦτον ἀπεῖχεν ἔξω τῶν τειχῶν διάστημα, ὅσον ἐξῆν Ἰουδαίῳ ἐν σαββάτῳ περιπατεῖν, πρὸς τὸ ἀδολεσχῆσαι ὡσανεὶ διακινοῦντα. Il cite ensuite Origène comptant deux mille coudées pour le chemin sabbatique.

4. *In Joan. homil.* LXII, al. LXI. *PG.*, LIX, 344 : ἀπὸ δεκαπέντε σταδίων ἦν ἡ Βηθανία, ὅπερ ἐστὶ μίλια δύο.

5. Cf. sup. Origène, Περὶ ἀρχῶν, IV, 17 : περὶ τοῦ σαββάτου φάσκοντες τόπον ἑκάστῳ εἶναι δισχιλίους πήχεις. C'est une licence inventée par les rabbins. S. Jérôme, *ép.* **121**, *PL.*, XXII, 1034 : *Barachibas, et Simeon, et Hellel magistri nostri tradiderunt nobis, ut bis mille pedes ambulemus, in sabbato...*

6. *Bel. Jud.*, V, **2**, 3. *Antiq.*, XX, **8**, 6 : ὄρος τὸ προσαγορευόμενον Ἐλαιῶν... ὃ τῆς πόλεως ἄντικρυς κείμενον ἀπέχει στάδια πέντε. Les évaluations de Theodosius, *Itin. Hieros.*, p. 140, concordent avec les données patristiques : *De Hierusalem usque in montem Oliveti, quod scribitur, stadia septem miliario uno : inde domnus ascendit in cœlos; ibi sunt fabricatas numero XXIIII ecclesias.*

fidèles, et moins qu'aucun autre accident de terrain elles étaient sujettes à des changements. Ici, la localisation ne manquait pas de fondement réel. On conçoit aisément que le Christ et son entourage aient demandé à un abri sous roche une sûre protection contre le froid des nuits de printemps.

Aucun sanctuaire n'était encore édifié à Jérusalem que la célébrité du mont des Oliviers attirait déjà la foule des pèlerins. Après une visite au terrain arrosé de la sueur sanglante du Christ sur les bords du Cédron, ceux-ci ne manquaient pas de gravir la sainte montagne. Car s'ils venaient à Jérusalem ce n'était plus pour participer aux fêtes de jadis, ni pour adorer Dieu dans son ancien sanctuaire, mais c'était « pour vérifier la prise et la ruine de Jérusalem, objet des prédictions, et pour adorer sur ce mont des Oliviers en face de Jérusalem, où la gloire du Seigneur avait émigré après avoir quitté la première ville ». S'appliquant ensuite à montrer la réalisation de la parole de Zacharie, XIV, 4 : « Ses pieds se poseront en ce jour-là sur la montagne des Oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem du côté de l'Orient », Eusèbe reprend qu'en vérité et d'après une exégèse rationnelle et littérale, les pieds du Seigneur se sont posés sur le mont des Oliviers « près de la grotte que l'on y montre, lorsque après avoir prié et après avoir révélé à ses propres disciples, sur le sommet du mont des Oliviers, les mystères de la fin », le Sauveur partit de là pour monter au ciel (**T.** I). Deux souvenirs sollicitaient donc la pieuse attention des chrétiens à la cime de cette montagne, deux souvenirs liés assez intimement et localisés à proximité l'un de l'autre : celui de l'initiation des disciples au secret de la fin des temps, et celui de l'Ascension.

Comme théâtre de l'initiation aux mystères, le mont des Oliviers fut en grande faveur dans les livres occultes des Gnostiques du IIIe siècle. La *Pistis Sophia* en particulier représente plus d'une fois les disciples assis sur la sainte montagne, se réjouissant des révélations qui leur sont faites [1]. Le miracle de l'Ascension y donne lieu à une scène assez fantaisiste : Le 15 du mois de Tybi, à la pleine lune (11 janvier), une lumière-force procédant du 24me Mystère descend sur Jésus qui se trouve à quelque distance des disciples et l'enveloppe complètement. Si éblouissante est cette lumière que ceux-ci en sont aveuglés. Pendant que Jésus, environné de clarté, gagne les hauteurs célestes, le monde entier s'agite, toutes les Puissances d'en haut, *éons, topoi, taxeis,* sont dans la stupeur, si bien que la fin des temps paraît arrivée. Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, le Sauveur redescend des régions supérieures, et se dépouille de son éclat trop vif, à la prière de ses disciples, et les révélations reprennent leur cours. L'indication de la distance que Jésus met entre lui et ses disciples au moment de disparaître est ici la seule chose digne de remarque. Quant aux Actes mythologiques des Apôtres, leur récit de la dernière entrevue du Ressuscité et des Apôtres ne manque pas d'originalité. Ils supposent, semble-t-il, que la mission a déjà eu lieu sur la montagne de Galilée. Le collège apostolique se trouve ensuite réuni sur le mont des Oliviers, récitant les commandements du Sauveur, comme pour se préparer à la prédication prochaine. Tout à coup Jésus apparaît au milieu d'eux, et leur tient à peu près ce langage : « Que faites-vous ici? Pourquoi rester assis au lieu d'aller prêcher l'évangile du royaume? Partagez-vous le monde en lots d'après le sort. » Il dit, et, les ayant salués, disparaît dans le ciel. Ailleurs, les mêmes Actes nous montrent les disciples remplis de joie par le pouvoir de l'Esprit-Saint et priant sur le mont des Oliviers, et cela après l'Ascension [2].

L'Ascension est tellement liée à la dernière entrevue que l'on suppose avoir eu lieu dans la grotte du sommet de la montagne, qu'Eusèbe va jusqu'à associer à cette grotte le souvenir « de l'Assomption aux cieux » (**T.** II, 1, 3), c'est-à-dire de l'Ascension du Sauveur. Il aime à mettre en avant ce fait de préférence à tout autre dans ses passages oratoires à cause de l'effet saisissant qu'il en tire. A l'antre mystique de Bethléem, où le Christ est venu au monde, il oppose l'antre mystique du mont des Oliviers d'où le même Christ a quitté le monde. Là c'est la grotte de la théophanie, de l'apparition de Dieu; ici c'est la grotte de

1. C. Schmidt, *Koptisch-Gnostische Schriften*, I. *Die griech.-christlich. Schriftsteller*, pp. 3, 6, 9, 110 s. Cf. du même auteur, *Gnostische Schriften in Koptischer Sprache aus dem Codex Brucianus*, p. 440.

2. A. S. Lewis, *Horæ semiticæ*, n° IV. *The mythological Acts of the Apostles*, pp. 60, 115, 120, 140.

l'enlèvement, de la disparition du même Dieu. Mais vient-il à quitter la rhétorique pour l'apologétique, l'évêque de Césarée groupe autour de la grotte du sommet du mont des Oliviers les souvenirs des prières du Christ, de la révélation des arcanes et de l'Ascension [1].

Observons-le maintenant faisant plutôt œuvre d'historien. Il en est à l'époque où sainte Hélène, après avoir fondé la basilique de la Nativité (326), pense à construire un temple sur la montagne de l'Ascension. Au début de son paragraphe, l'auteur a pris soin de nous prévenir qu'il s'agit de l'érection de *deux* sanctuaires seulement : celui de Bethléem et celui du mont des Oliviers. Retrouver dans son verbiage pompeux la mention de deux sanctuaires sur le seul mont des Oliviers serait donc aller contre sa pensée. Passant de l'église de la Nativité à la sainte montagne qui se dresse à l'est de Jérusalem, Eusèbe écrit : « En outre, la mère du basileus exaltait par des constructions superbes, sur le mont des Oliviers, le souvenir du passage aux cieux du Sauveur de l'univers, en élevant sur les sommets à proximité de la cime de toute la montagne l'édifice sacré d'une église, et en fondant un temple de prières en l'honneur du Sauveur qui aima à séjourner en ce lieu; car c'est là même, dans la grotte précisément que l'histoire véridique tient que le Sauveur de tous initia ses sectateurs aux mystères cachés » (**T.** II, 2).

Pour peu que l'on soit habitué à la manière d'Eusèbe, on se contentera de conclure de cette période enflée à la construction d'une église unique sur le mont des Oliviers, église dont toutes les parties (atrium, portiques, exèdres, propylées, bains, etc.) sont comprises sous le terme collectif de ἱερὸς οἶκος, *édifice sacré*, et dont l'élément essentiel, le cœur, est ensuite désigné par les mots νεὼς προσευκτήριος, *temple où l'on prie*. Le code de Justinien [2], comme nous l'avons déjà remarqué à propos du Saint-Sépulcre, distingue également parmi les portions d'un édifice sacré le ναὸς εὐκτήριος, qui ne doit pas, aux termes de la loi, être la seule à jouir du droit d'asile [3].

De plus, la situation de ce monument, complexe comme toutes les basiliques de l'époque, ressort ici avec plus de précision que de tous les textes passés en revue jusqu'à présent. Tout en étant sur la ligne faîtière de la montagne, ce monument ne fait qu'approcher du fin sommet; il ne se trouve pas sur le point culminant du mont des Oliviers [4]. De plus, il est disposé de telle façon que le temple proprement dit, ce que nous devrions appeler l'oratoire, si ce terme n'avait pas dans notre langue un sens diminutif, est érigé au-dessus de la grotte où depuis longtemps les fidèles honoraient la révélation de la fin des temps faite par le Christ aux Apôtres. Enfin, comme l'on pensait que Jésus avait quitté cette mystérieuse grotte où les disciples étaient réunis, pour remonter vers son Père, le même édifice perpétuait la mémoire de l'Ascension aussi bien que le souvenir de l'enseignement apocalyptique (**T.** II, 1, 3).

Ainsi, objectera-t-on, le point précis, le *hic* d'où Jésus est monté au ciel fut donc d'abord laissé sans honneurs. Si l'on montrait déjà ce point précis, comme il est probable, peut-être n'était-il pas admis de tout le monde. En tout cas, on avait jugé plus convenable d'élever d'abord un monument sur le lieu où le Christ avait séjourné, avant d'enchâsser dans un sanctuaire celui où il n'avait fait que passer rapidement. Le point culminant de la montagne, peu éloigné de l'église érigée sur la grotte, était tout indiqué pour l'endroit de l'Ascension. Là s'élevait un mamelon qui s'offrait de soi comme le piédestal du Fils de Dieu rentrant dans la gloire. Lorsque le Pèlerin de Bordeaux visite les Lieux Saints en 333, c'est-à-dire sept ans environ après la fondation de l'église de sainte Hélène, nous sommes en présence de la situation que nous avons établie moyennant les données d'Eusèbe. « Vous gravissez, écrit-il, le mont des Oliviers, où le Seigneur, avant sa passion, enseigna les Apôtres. Là une basilique a été faite sur l'ordre de Constantin. A peu de distance est un monticule où le Seigneur monta prier et où apparurent Moïse et Élie, quand il emmena avec lui Pierre et Jean. De là à quinze cents pas vers

1. Texte I. Cette mention de la prière, εὐξαμένου, de Jésus contient en germe la tradition du *Pater*.

2. Lib. I, tit. 12. Cf. ci-dessus, p. 192, n. 1 — et lire là aussi « Lib. I ». — Voir la note de Valois, *PG.*, XX, 1103, n° 27.

3. C'est l'adjectif εὐκτήριος, προσευκτήριος, qui marque la distinction, qui spécifie la partie de l'édifice réservée tout spécialement au culte, et non νεώς ou οἶκος simplement. Sur cette terminologie d'Eusèbe, cf. supra, p. 159, n. 7.

4. Texte II, 2 : ἄνω πρὸς ἀκρωρείαις παρὰ τὴν τοῦ παντὸς ὄρους κορυφήν.

l'orient est une *villa* appelée Béthanie » (**T.** III). Vraisemblablement le pèlerin prend la Transfiguration pour l'Ascension, à moins que quelques-uns des *simpliciores,* dont parle Jérôme, aient eu la fantaisie d'indiquer en fait le théâtre de la Transfiguration sur le mont des Oliviers. Il demeure certain toutefois qu'à cette date encore le mont des Oliviers ne possède qu'une seule basilique, celle qui fut fondée sur l'ordre de Constantin, par les soins de sa pieuse mère, au-dessus de la grotte sacrée.

La mémoire de l'Ascension tend cependant bientôt à devenir prépondérante parmi les souvenirs du mont des Oliviers. Saint Cyrille de Jérusalem invoque en faveur de la vérité chrétienne le témoignage de ce mont sacré d'où le Sauveur est remonté vers son Père [1]. « Il se dresse encore, s'écrie-t-il ailleurs (**T.** IV, 2), cet *Elæon,* montrant jusqu'à ce jour aux yeux des fidèles et celui qui est monté sur la nuée et la porte céleste de son Ascension, car si à Bethléem il est descendu des cieux, c'est du mont des Oliviers qu'il les a regagnés... » Établissant ensuite un parallèle entre les translations merveilleuses de certains personnages de l'Ancien Testament et l'Ascension du Christ, le catéchète rappelle que Jésus est monté au ciel à l'orient du Cédron, de même qu'Élie avait été enlevé à l'est du Jourdain.

Le IVe siècle ne devait point s'achever avant que le monticule de l'Ascension, devenu l'objet de la vénération générale, ne fût doté d'un sanctuaire spécial. L'honneur de cette fondation qui eut lieu avant l'arrivée de Mélanie l'Ancienne à Jérusalem, c'est-à-dire avant 378, revient à une riche et dévote matrone du nom de Pœmenia ou Pomnia (**T.** VIII). Ce renseignement et cette date cadrent bien avec les données historiques passées en revue jusqu'à présent. Mais sainte Hélène étant connue comme la fondatrice de l'église bâtie au-dessus de la grotte de l'Enseignement, en mémoire aussi de la sainte Ascension, on ne tarda pas à lui attribuer la création du nouveau sanctuaire. Telle était déjà la conviction de Paulin de Nole et celle de Sulpice Sévère quand ils esquissaient à grands traits le rôle de l'Augusta. « Bientôt, écrivait ce dernier d'après les dires de Paulin, mettant à profit les ressources de l'empire, elle construisit des basiliques aux lieux de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension du Seigneur » (**T.** VI s.).

A ce propos, l'évêque de Nole rapporte un fait merveilleux auquel l'histoire de Sulpice Sévère donnera une large diffusion. Lorsqu'on procéda au pavage de l'édicule de l'Ascension, il aurait été absolument impossible aux ouvriers de recouvrir de dalles l'endroit où Jésus avait foulé la terre pour la dernière fois; les marbres qu'ils tentaient d'y apposer leur sautaient au visage. Bien plus, la poussière de ce lieu portait toujours l'empreinte des pieds du Christ et ne diminuait jamais, quoique les pèlerins en prissent continuellement. En réalité Pœmenia avait eu l'heureuse idée de laisser visible le sol de la montagne au centre de l'église qu'elle fondait, comme il avait été fait pour le rocher du Calvaire. La terre inépuisable était entretenue par les gardiens du sanctuaire en quantité suffisante pour donner à toute heure satisfaction à la piété populaire. La même pratique, nous l'avons vu, était en usage au Saint-Sépulcre.

La persistance de l'empreinte des pas du Sauveur dans la poussière de la montagne était généralement considérée comme la réalisation matérielle de quelques textes prophétiques. — En vérité, pouvaient déclarer les pèlerins, nous avons adoré où se sont tenus ses pieds (**T.** VI). C'est à ce ỳ 1 du psaume CXXXI que faisait allusion saint Augustin écrivant : « Ses traces sont là; on les adore maintenant encore où il se tint en dernier lieu avant de monter au ciel [2]. » L'interprétation littérale du passage de Zacharie, XIV, 4 : *Et ses pieds se tiendront, en ce jour-là, sur le mont des Oliviers,* dut être pour beaucoup dans la genèse de cette croyance populaire. Théodoret, par exemple, rapproche immédiatement le fait de l'Ascension de ce dire prophétique [3]. Il agit de même lorsqu'il commente Ézéchiel, XI, 23, où le voyant montre la gloire de Dieu émigrant sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem [4].

1. *Cat.* X, 19; *cf.* Texte IV, 1.

2. *In Joh. tract.* XLVII, 4 : *Ibi sunt vestigia ejus, modo adorantur, ubi novissime stetit, unde ascendit in cœlum.*

3. *PG.*, LXXXI, 1952.

4. *Op. l.*, 901. Évidemment, lorsque nous parlons du point culminant de la montagne, nous nous en tenons à la partie occidentale.

II. — VICISSITUDES DES SANCTUAIRES JUSQU'EN 614.

§ 1. *Éléona.*

Ainsi dès le dernier quart du IV[e] siècle le mont des Oliviers possède deux sanctuaires distincts, celui de la grotte de l'Enseignement ou *Éléona* et celui de l'Ascension.

Sous la plume d'hellénistes tels que Cyrille de Jérusalem, Grégoire de Nysse et Basile le Grand, le mont des Oliviers, ou le principal sanctuaire du mont des Oliviers, est parfois désigné par le simple terme d'*Elæon,* ὁ Ἐλαιών[1], décliné régulièrement. En se servant de l'indéclinable *Eleona*[2], Éthérie paraît adopter un usage hiérosolymitain d'après lequel le grec Ἐλαιών aurait été ordinairement affecté de la finale déterminative *a* de l'araméen. A l'appui de cette formation d'*Eleona*, nous pouvons invoquer les équivalences du dialecte judéo-palestinien : *Trachona* תרכונא de Τράχων, *archona* ארכונא de ἄρχων[3]. C'est au même phénomène que l'on doit les formes relevées dans les pèlerins de l'époque byzantine telles que *Anthedona, Ascalona, Armona, Silona*[4].

Le nom d'Éléona s'applique aussi bien à la première église bâtie sur le mont des Oliviers qu'à la montagne elle-même. Dans la narration d'Éthérie, à côté des expressions « à l'Éléona, c'est-à-dire au mont de l'Oliveraie » ou simplement « au mont Éléona », on constate des indications ainsi formulées : « à l'Éléona, à savoir à l'église qui est au mont des Oliviers », et encore « tout le monde se rend à l'Éléona, dans cette église où se trouve la grotte, etc. ». Lorsque l'archidiacre convoque l'assistance à l'Éléona, le peuple ne s'y trompe pas ; il monte sans hésiter à l'église de la grotte. Ce sanctuaire est par excellence « l'église qui est en Éléona », suivant une autre formule familière à Éthérie, parce qu'il est érigé sur un lieu que les évangélistes se sont contentés d'appeler tout court « le mont des Oliviers[5] ». C'est l'accord entre le texte sacré et la tradition que les fidèles ont marqué de cette manière ; ne disposant d'aucune appellation bien déterminée comme pour Gethsémani ou Béthanie, ils n'ont ni voulu ni pu être plus précis que les Évangiles.

Imprécise, la dénomination seule l'est demeurée, mais non la localisation. Nous avons déjà vu que de bonne heure le souvenir du discours apocalyptique de Jésus et celui de ses derniers entretiens avec ses disciples furent rattachés à une grotte, ἄντρον, σπήλαιον, et que ce fut le désir de protéger et d'honorer cet *antre mystique* qui porta Constantin et sa mère à édifier la première église du mont des Oliviers. Aussi bien devra-t-on noter l'étroite conformité des expressions d'Éthérie avec les renseignements que nous tenons d'Eusèbe. L'Éléona renferme « la grotte, *spelunca,* où le Seigneur enseignait — où il avait coutume d'instruire ses disciples », et « la grotte est dans l'église même ». Le mardi saint l'évêque y lit le discours apocalyptique selon saint Matthieu, débutant par ces mots : *Videte ne quis vos seducat* (**T.** V, 2). On y fait de même une station le jour où l'on commémore l'Ascension. Nous devons également rapprocher de la terminologie de la *Peregrinatio* la façon dont l'auteur de la Vie de sainte Mélanie la Jeune nomme ce sanctuaire : c'est « la grotte dans laquelle le Seigneur entretint ses disciples de la consommation du siècle[6] ».

Le fait d'avoir été l'un des séjours préférés de Jésus et de son entourage valut à cette grotte sacrée une nouvelle attribution, bien faite pour étonner de prime abord. Dès la fin du IV[e] siècle et au cours du V[e], on la tient généralement pour le lieu de la dernière Cène ; en un mot elle n'est devenue rien moins que le Cénacle du jeudi saint.

Le cérémonial de l'église de Jérusalem pour cette journée, tel qu'il est décrit par Éthérie, ne laisse aucun doute à cet égard. Dans la soirée du jeudi saint « tous vont à l'Éléona, à cette église

1. Cyr. H., *Cat.* XIV, 23. *PG.*, XXXIII, 856 : Ἕστηκε μέχρι σήμερον ὁ Ἐλαιών. Greg. Nys., *ep.* III, *PG.*, XLVI, 1016 : ἡ Βηθλεέμ, ὁ Γολγοθᾶς, ὁ Ἐλαιών, ἡ Ἀνάστασις. Basil. Mag., *ep.* 258, 2. *PG.*, XXXII, 949 : Ἐπεστείλαμεν οὖν ἤδη τοῖς ἀγαπητοῖς ἀδελφοῖς ἡμῶν, τοῖς κατὰ τὸν Ἐλαιῶνα... *Paulo superius :* τὴν ἐν τῷ Ἐλαιῶνι τῶν ἀδελφῶν διάστασιν...

2. *In Eleona, in monte Eleona, ad Eleona.*

3. Cf. Dalman, *Grammatik des jüdisch-paläst. Aramäisch,* 2[e] éd., p. 186.

4. Geyer, *Itin. Hieros.*, pp. 138 s., 146, 179 s. En général, ces noms restent indéclinés.

5. Εἰς τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν.

6. N° 49 : *et in spelunca, in qua cum discipulis suis Dominus de consummatione sæculi disputavit;* ἐν τῷ σπηλαίῳ, ἔνθα ὁ Σωτὴρ τοῖς ἁγίοις αὐτοῦ μαθηταῖς διελέγετο περὶ τῆς συντελείας τοῦ αἰῶνος, d'après les textes publiés par S. E. le Card. Rampolla. On voit combien la grotte est indissolublement liée à la basilique primitive.

où se trouve la grotte dans laquelle *à pareil jour* le Seigneur fut avec les Apôtres. Là jusqu'à la cinquième heure de la nuit à peu près, on ne fait que réciter des hymnes ou des antiphones *adaptées au jour et au lieu,* dire des leçons, coupées par des oraisons, et lire aussi les passages de l'Évangile que le Seigneur adressait aux disciples *ce jour-là même,* assis dans cette même caverne, qui se trouve maintenant dans l'église » (T. V, 3). Ce rituel nous aide singulièrement à comprendre l'itinéraire de Pierre l'Ibérien, vers 481. Après l'avoir amené à Gethsémani, son biographe le fait monter au *Cénacle des disciples,* puis à la sainte Ascension; de là Pierre se rend au sanctuaire de Lazare[1]. Le Cénacle ou chambre haute des disciples désigne évidemment ici la grotte de l'Éléona. Au VIe siècle, nous avons encore un écho de cette tradition dans la description de Théodosius : « Du mont des Oliviers le Seigneur s'éleva vers les cieux, et non loin de là est une grotte (*spelunca*), qui est appelée *Matzi,* qu'on interprète « des Disciples », où le Seigneur se reposait quand il prêchait à Jérusalem. Là saint Jean l'évangéliste reposa sur la poitrine du Maître » (T. XI, 1). Il est assez plausible de reconnaître dans l'énigmatique *Matzi* le mot *Matzitôn,* μαθητῶν privé de sa désinence. Quant à la mention de saint Jean, elle manque dans un manuscrit du IXe siècle, mais elle est attestée par des témoins antérieurs. On se rend assez compte qu'un copiste ait été choqué de cette localisation du Cénacle si contraire aux données bibliques qui le situent à l'intérieur de la ville. Déjà au cours du VIe siècle cette localisation était en baisse, à l'avantage de Gethsémani dont une opinion largement accréditée tenait la grotte pour la salle à manger du Christ et de ses disciples. Ces diverses théories, qu'il est plus facile de constater que d'expliquer ou de justifier, finirent par disparaître le jour où le Cénacle du Sion chrétien emporta l'assentiment général.

§ 2. *Ascension.*

Le sanctuaire érigé par Pœmenia, avant 378, sur le fin sommet du mont des Oliviers, au monticule de l'Ascension, prend chez Éthérie le nom d'*Inbomon* ou *Imbomon.* Ce nom, qu'accompagne l'invariable glose « c'est le lieu d'où le Seigneur monta au ciel », peut avoir pour origine le verbe ἐμϐαίνω, *entrer* (au ciel), sinon ἀναϐαίνω, *monter.* Pour les étymologistes grecs, en effet, βωμός aurait pour racine βαίνω[2]; mais il reste plus vraisemblable de le regarder comme l'hellénisation du sémitique *bâmah,* במה, qui désigne le haut-lieu, la hauteur, l'autel. Aussi se présente-t-il cette autre hypothèse que *Inbomon* serait un substantif né de la locution ἐν βωμῷ et signifiant l'église du monticule, *in monticulo,* ou l'église du haut sommet.

L'Ascension, en effet, est à un niveau plus élevé que l'Éléona. De l'Éléona à l'Imbomon il faut monter, *subitur, itur susu*[3], tandis que l'on doit descendre, *descenditur,* pour aller de l'Imbomon à l'Éléona. Or, comme ce dernier sanctuaire, d'après les renseignements d'Eusèbe, approche du point culminant de la montagne, l'Ascension doit, par conséquent, occuper ce point culminant. Grâce à cette position avantageuse, l'Imbomon était le monument qui de loin signalait le mont des Oliviers et le faisait distinguer parmi les autres croupes du massif judéen. De Teqoʿa l'on voyait briller la croix qui surmontait tout l'édifice[4]. Dans l'étendard du salut s'élevant ainsi en face de la vieille Jérusalem et des ruines du Temple, saint Jérôme trouvait un excellent argument d'apologétique[5]. Vers 450, peu avant le concile de Chalcédoine, la fameuse croix dut être changée. Voici, d'après les *Plérophories* de Jean Rufus, en quelles circonstances : « La grande croix, objet de vénération, qui, depuis de longues années,

1. Texte VIII, 2. Le vocable [illegible] répond au grec ὑπερῷον τῶν μαθητῶν.

2. Cf. Eustath., *in Iliad.*, p. 722, 23 : Ὅτι βωμοὶ οὐ μόνον ἐφ' ὧν ἔθυον, ἀλλὰ καὶ κτίσμα τι ἁπλῶς καὶ ἀνάστημα, ἐφ' οὗ ἔστι βῆναί τι καὶ τεθῆναι. Cf. *Joh.*, **6**, 62; **20**, 17.

3. Texte V, 1, 3. *Susu* (*suso* ou *susum*) répond à ἄνω dans les anciennes gloses. Cf. Du Cange, *Gloss. med. latinitatis,* s. v. *Subire* a fréquemment le sens de *gravir* même dans la bonne latinité. Ex. *subire collem,* gravir une colline, *primi subeunt,* ils montent les premiers, etc.

4. S. Jérôme, *ép.* **108**, 12 : *Revertar Jerosolymam, et per Thecuam atque Amos, rutilantem montis Oliveti Crucem aspiciam, de quo Salvator ascendit ad Patrem.*

5. *In Ezech.*, **11**, 23 : *Mirumque in modum usque in præsentem diem gloria Domini, quæ deseruit templum, stat super montem Oliveti, et in crucis signo rutilans, spectat templum quondam Judaicum, in favillas et cineres dissolutum. In Sophon.*, **1**, 16 : *Congregatur turba miserorum, et patibulo Domini coruscante, ac radiante* ἀναστάσει *ejus, de Oliveti monte quoque crucis fulgente vexillo, plangere ruinas templi sui populum miserum...*

brillait et étincelait dans l'église de l'*Ascension*, fut tout à coup consumée par le feu et réduite en cendres. Ce fait mit le trouble dans le cœur de tous ceux qui craignaient Dieu, de telle sorte que l'impératrice Eudocie qui craignait Dieu, pour consoler le peuple qui le lui demandait, fit mettre à la place de l'ancienne (croix) la croix d'airain que l'on voit briller maintenant et qui renferme six mille livres d'airain » (**T**. IX, 1).

Outre le nom d'Imbomon, le sanctuaire portait encore ceux de *Ascension du Seigneur, église de l'Ascension du Christ, maison de la sainte Ascension*, etc.[1]. Cette première période de l'histoire est très pauvre en renseignements techniques sur la disposition des deux églises du mont des Oliviers. Nous savons seulement de l'Éléona qu'elle était assez belle, *pulchra satis*, et faite sur le type des basiliques de l'époque. Quant à l'église de l'Ascension, les *Plérophories* nous apprennent qu'elle était précédée d'un portique auquel on accédait par des degrés (**T**. IX, 2).

III. — LE SERVICE RELIGIEUX A L'ÉLÉONA ET A L'ASCENSION.

§ 1. *Le personnel d'après les documents écrits.*

Le mont des Oliviers fut un des premiers centres importants du monachisme en Palestine. Nous y avons vu accourir, avant 378, la vertueuse Pœmenia qui « bâtit l'église de la sainte Ascension et l'entoura de constructions » (**T**. VIII, 1). Prise d'une louable émulation, Mélanie l'Aïeule fondait, en 378, sur le mont des Oliviers un couvent de cinquante religieuses qu'elle gouverna pendant vingt-sept ans; secondée par Rufin d'Aquilée, elle tint aussi un hospice où les pèlerins de passage, évêques, moines, vierges, étaient hébergés. C'est là qu'Évagre de Pont, en 382, fut soigné et guéri de la fièvre, et qu'il prit l'habit monastique. La charité de sainte Mélanie s'étendit aussi aux églises, à d'autres monastères, aux étrangers et aux prisons, grâce aux fonds qui lui étaient fournis par son fils et par ses propres intendants[2]. Au temps de ces installations pieuses les moines étaient déjà en grand nombre sur le mont des Oliviers[3]. Les discussions théologiques amenaient entre eux de fâcheuses discordes auxquelles des esprits aussi pondérés que Basile le Grand se sentaient incapables de mettre fin[4]. L'évêque de Césarée pourtant resta en relation avec deux solitaires de la sainte montagne, Pallade et Innocent l'Italien, qui étaient ses amis. Ceux-ci lui ayant envoyé quelques additions à faire au symbole de Nicée, relatives à l'Incarnation, saint Basile refusa de les examiner, disant qu'il fallait s'en tenir à la simplicité de la foi et qu'en fait d'addition au symbole on ne devait admettre que celle de la glorification du Saint-Esprit (*l. l.*). Ce n'était pas la dernière fois que le mont des Oliviers servait de théâtre aux disputes sur le Symbole.

Au Pallade ami de saint Basile, succéda auprès d'Innocent, qualifié de « prêtre de l'Olivet », le Pallade auteur de l'*Histoire Lausiaque*. Le séjour de cet hagiographe au mont des Oliviers, de 386 à 388, lui permit d'apprécier les vertus de cet Innocent et de noter le détail de sa vie. Ce vieillard s'était bâti un *martyrium* où se trouvaient des reliques de saint Jean-Baptiste[5]. Près de là, son fils Paul expiait, chargé de fers, un péché de jeunesse. A la même époque, un moine originaire de Tarse, Adolius, se faisait remarquer par une ascèse extraordinaire. C'était un de ces *aputactites* dont le régime sévère étonnait la pèlerine Éthérie, surpassant même ses confrères en austérités. En carême, il ne mangeait que tous les cinq jours et, le reste de l'année, tous les deux jours. L'abstinence et les veilles l'avaient réduit à l'état de fantôme. Tous ces ermites de la sainte montagne étaient les *spoudæi* des sanctuaires du mont des Oliviers. Adolius s'était chargé de les convoquer toutes les nuits aux vigiles dans « les

1. Card. RAMPOLLA, *Santa Melania Giuniore*, p. 69, N° 49 : ἡ Ἀνάληψις τοῦ Κυρίου, ἡ ἐκκλησία τῆς Ἀναλήψεως τοῦ Χριστοῦ. *Vie de Pierre l'Ibérien*, p. 99 : ܣܘܠܩܐ ܡܪܝܐ; NAU, *Plérophories*, p. 27 : ܒܝܬ ܣܘܠܩܐ ܡܪܝܐ. CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Sabæ vita*, 45 : εἰς τὴν ἁγίαν ἀνάληψιν.

2. PALLADE, *Hist. Lausiaque*, c. 46, 38, 54. Cf. GOYAU, *Sainte Mélanie*, p. 97.

3. RUFIN, *Apolog.* II, 8. *PL.*, XXI, 591 : *etiam testes quamplurimos fratrum habere possum, qui in meis cellulis manentes, in monte Oliveti...*

4. BASIL. MAGN., *ep.* CCLVIII (vers l'année 377).

5. *Hist. Laus.*, c. 44 : Τὰ κατὰ τὸν μακάριον Ἰννοκέντιον τὸν πρεσβύτερον τοῦ Ἐλαιῶνος παρὰ πολλῶν μὲν ἀκήκοας... Εἰσῆλθεν εἰς τὸ μαρτύριον ἑαυτοῦ ὃ ᾠκοδομήκει αὐτός, ἐν ᾧ λείψανα κατακεῖται Ἰωάννου τοῦ βαπτιστοῦ. Serait-ce l'origine du *Saint-Précurseur* des Arméniens?

maisons de prières »[1]. Pendant que les frères prenaient leur repos, de la tombée de la nuit jusqu'au premier chant du coq, Adolius montait sur le tertre de l'Ascension et là, toujours debout et immobile, qu'il neigeât, qu'il plût ou qu'il gelât, il chantait et priait. Vers le milieu de la nuit, il heurtait les cellules avec un petit maillet pour réveiller les moines qu'il rassemblait dans les sanctuaires, chantant avec eux une ou deux antiphones.

Au cours du ve siècle, sainte Mélanie la Jeune organisa la psalmodie à l'Éléona et à l'Ascension, faisant en sorte que la récitation de l'office divin dans les deux sanctuaires, laissée jusqu'ici à l'arbitraire des ermites, devînt régulière et quotidienne[2].

Avant d'exercer parmi le personnel religieux de l'Olivet cette grande influence, la noble Romaine avait débuté comme recluse sur cette même montagne. Blottie dans une petite cellule de planches que sa mère Albine lui avait fait dresser sur le mont des Oliviers, elle fut durant douze années un de ces oliviers spirituels qui garnissaient la sainte montagne[3]. Mais peu après la mort de sa mère (431), elle sortit de sa reclu ion pour se mettre à la poursuite des âmes. Son activité fut telle qu'elle eût pu bientôt s'appliquer ce ℣ du psaume CXXVII : « Tes fils sont comme des plants d'oliviers autour de ta table[4]. » Aidée de son mari Pinien, qui avait, lui aussi, embrassé la vie religieuse, elle réussit à grouper quatre-vingt-dix vierges dans un couvent bâti par elle. « Le monastère de Mélanie se distinguait dans Jérusalem par la fidélité qu'on y mettait à perpétuer les usages romains et à célébrer la liturgie romaine; on y priait Dieu comme à Rome, on y chantait Dieu comme à Rome. Les messes privées qu'elle faisait célébrer devant elle étaient conformes aux rites de l'Église de Rome. L'organisation des psalmodies, telle que nous la décrit Gérontius, différait singulièrement de celle que nous fait connaître, pour le siècle antérieur, la *Peregrinatio* longtemps attribuée à sainte Silvie; ni par le nombre des psaumes ni par le nombre et la nature des leçons le monastère de Mélanie ne rappelait les autres couvents de Jérusalem; contrairement à l'usage du lieu, d'après lequel on ne disait tierce qu'en carême, Mélanie tenait à ce que cet office fût quotidien[5]. »

Dure envers elle-même, la sainte atténuait pour ses sœurs les austérités de l'ascèse; elle eut à cœur que son monastère possédât un certain confort inconnu jusqu'alors parmi les ermites palestiniens. Ainsi elle dota le couvent d'un bain, aux frais de Lausus, grand chambellan de la cour de Byzance, pour éviter aux religieuses l'occasion d'aller en ville et de converser avec les séculiers[6]. Bientôt après, elle fit élever un oratoire (εὐκτήριον) dans le monastère même, où le vendredi et le dimanche de chaque semaine fut célébré le sacrifice eucharistique, afin que les sœurs participassent le plus souvent possible aux saints mystères. Pour consacrer cet oratoire, elle y déposa des reliques du prophète Zacharie, de saint Étienne le protomartyr, des Quarante Martyrs de Sébaste et de quelques autres saints encore dont Dieu sait les noms[7].

Mélanie érigea de plus une chapelle en l'honneur des Apôtres, un *Apostolion,* où elle ensevelit les dépouilles mortelles de sa mère Albine

1. C. 43 : ἀφ' ἑσπέρας μέχρις ὅτε πάλιν ἡ ἀδελφότης συνήγετο εἰς τοὺς εὐκτηρίους οἴκους, ἐν τῷ Ἐλαιῶνι εἰς τὸν τῆς ἀναλήψεως βουνὸν ὅθεν ἀνελήφθη ὁ Ἰησοῦς, ἑστὼς καὶ ψάλλων... L'expression ὁ τῆς ἀναλήψεως βουνός est à rapprocher du *monticulus* du Pèlerin de Bordeaux, et paraît confirmer l'étymologie ἐν βωμῷ donnée à *Imbomon* en dernier lieu.

2. C'est dans ce dernier sens que nous comprenons ces paroles de la *Vie de sainte Mélanie,* c. 49 : ὅπως τὰς νυκτερινάς τε καὶ ἡμερινὰς ψαλμῳδίας ἀδιαλείπτως ἐπιτελῶσιν...

3. *Vie de sainte Mélanie,* c. 37, 40 : Ἦρξεν δὲ καὶ τὸ κελλίον ἡ μακαρία ἐν τῷ ὄρει τῶν Ἐλαιῶν ἤδη, τελευτήσαντος ὑπὸ τῆς ἰδίας αὐτῆς μητρός.

4. Cf. S. Jérôme, *In Zach.,* **14**, 4 : *Et ipse mons Olivarum in quo stant pedes Domini, contra Jerusalem est et ad Orientem, unde oritur sol Justitiæ, illique olivis consitus est, de quibus dicitur : Filii tui sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ.*

5. G. Goyau, *Sainte Mélanie,* p. 163.

6. *Vie de sainte Mélanie,* c. 41 (recension latine) : *in tantum ut etiam Lauso cuidam, religioso viro ex præpositis sacri cubiculi, scriberet ut, impenso pro meritis suis labore, iuberet eis fieri balneum in ipso sancto monasterio Oliveti, ut quando opus haberent non in civitate vexarentur et cum hominibus loquendi facerent consuetudinem : est enim mille passuum longitudo.* Cette dernière évaluation fait entendre que le monastère était vers le sommet de la montagne. D'ailleurs la *Vie de Pierre l'Ibérien,* p. 28, place les deux monastères, grands et peuplés, fondés par Mélanie et Pinien pour les hommes et pour les femmes, sur le mont des Oliviers, près de la sainte Ascension, [illegible].

7. *Vie de sainte Mélanie,* c. 48.

et de son mari Pinien. Mais la série de ses fondations n'était point encore close. « Après cela, écrit son chapelain Gérontius, mue par un zèle divin, elle désira bâtir un monastère de saints hommes qui se chargeraient, sans jamais y manquer, de la psalmodie de nuit et de jour dans l'Ascension du Seigneur et dans la grotte où le Sauveur traita avec ses saints disciples de la consommation du siècle » (c. 49). Un don providentiel lui ayant permis de réaliser ce dessein, on vit bientôt se dresser à proximité des deux grands sanctuaires un monastère d'hommes, et la sainte eut la joie de voir de son vivant des offices réguliers célébrés à l'Ascension et à l'*Apostolion* qu'elle avait fondé non loin de la grotte des saints Apôtres, et où reposaient les ossements de sa mère et de son mari (*ibid.*). Ce fut dans ce monastère que Pierre l'Ibérien et son compagnon Jean s'initièrent à la vie religieuse sous la conduite de Gérontius [1]. Ce personnage, dont la vie fut si étroitement unie à celle de Mélanie la Jeune, avait en main la direction des divers monastères élevés par la sainte. Il en était aussi le prêtre. Souvent, surtout le dimanche, il célébrait trois fois : une fois sur la sainte montagne, *beṭouro qdicho*, une deuxième dans le couvent des hommes, et une troisième dans celui des femmes [2].

A son retour de Constantinople, où l'avaient appelée d'importantes affaires, Mélanie conçut le projet d'élever près de l'Ascension un oratoire, un *Martyrium* [3], comme pour faire pendant à l'*Apostolion* qu'elle avait bâti à proximité de l'Éléona. Elle disait à Gérontius : « Ceci est le lieu où se posèrent les pieds du Seigneur. Il nous faut donc y fonder un vénérable oratoire, pour qu'après mon trépas l'oblation soit célébrée, en ce lieu, sans trêve, pour mon âme et celle de mon mari. » De même que l'*Apostolion* faisait partie des dépendances de l'Éléona et était annexé au couvent des femmes, ainsi le *Martyrium* situé aux abords de l'Ascension se trouvait dans le monastère des hommes. La localisation des oratoires sert ainsi à préciser la localisation des deux monastères. Le nouveau *Martyrium* fut consacré en 438; parmi les reliques qu'on y déposa, il y avait des restes des Quarante Martyrs de Sébaste et de saint Étienne, le premier martyr. L'impératrice Eudocie voulut assister à cette dédicace; mais elle se foula le pied à l'entrée du monastère. Peu après, elle fut guérie grâce à l'intervention du protomartyr que Mélanie avait imploré pour elle [4].

Le mont des Oliviers ne fut point à l'abri de l'agitation dans laquelle les querelles monophysites plongèrent tout l'Orient. Une nonne appelée Urbicia eut l'annonce de ces troubles sur les degrés qui précédaient l'église de l'Ascension, une nuit qu'elle était montée, suivant son habitude, vers ce lieu saint pour y prier seule (**T.** IX, 2). Pour une monophysite, c'eût été une grande faute que de se mêler aux réunions liturgiques des partisans du concile de Chalcédoine. L'histoire d'une Pamphylienne, qui s'était retirée avec ses filles sur le mont des Oliviers, le montre suffisamment. « Une fois, raconte Jean Rufus, qu'elle se rendit au saint lieu de l'Ascension pour y adorer, il arriva qu'il y avait ce jour-là une assemblée et que les portes furent fermées à son insu. Comme elle ne pouvait sortir, elle se tint cachée auprès d'un pilier jusqu'à la fin de l'assemblée et elle retourna à sa cellule près de ses filles [5]. » A son lit de mort, la Pamphylienne devait être toute bouleversée au souvenir de cette participation forcée aux mystères des Chalcédoniens. Les mesures de rigueur suivirent bientôt les querelles intimes. Urbicia formait avec son frère Euphrasius de Crète et l'évêque Épiphane de Pamphylie une petite association, installée près du sanctuaire de l'Ascension, « s'appliquant au bien et assidue à l'office de Dieu ». Monophysites convaincus, ils reçurent bientôt la visite de l'archi-

1. *Vie de Pierre l'Ibérien*, pp. 28 s.

2. P. 31. Par la « sainte montagne » on peut entendre ici l'église de l'Ascension. Aujourd'hui, le village qui avoisine l'Ascension s'appelle le village de la montagne, *kefr eṭ-Ṭour*. P. 28 : ܟܘܦܪܐ ܡܪܝܡ ܕܛܘܪ̈ܐ.

3. *Vie de sainte Mélanie*, c. 57 : ἕτερος θεῖος αὐτὴν ὑπεισέρχεται πόθος, καὶ βουλεύεται μαρτύριον μικρὸν οἰκοδομῆσαι, λέγουσα... Οὗτός ἐστιν ὁ τόπος, ἐν ᾧ ἔστησαν οἱ πόδες τοῦ Κυρίου. Κτίσωμεν οὖν ἐνταῦθα σεμνὸν εὐκτήριον... Le sanctuaire de l'Ascension existant déjà depuis longtemps, cet oratoire ne fut pas élevé sur l'endroit précis des empreintes des pieds du Sauveur. Les expressions de sainte Mélanie ne sont donc pas à prendre au pied de la lettre. Son *Martyrium* ne s'élevait pas plus sur le lieu de l'Ascension que l'*Apostolion* sur la grotte de l'Enseignement.

4. C. 58 s. Cf. 64. *Vie de Pierre l'Ibérien*, p. 33.

5. JEAN RUFUS, *Plérophories* (NAU, *P. O.*, VIII), n° 80, p. 136.

diacre de l'église de l'Ascension qui leur adressa des remontrances au nom du gouverneur de Jérusalem. Mais ni promesses, ni admonestations n'aboutirent à leur faire accepter la communion du patriarche Juvénal. On dut finalement les expulser[1]. Gérontius, qui dirigea pendant quarante-cinq ans les deux monastères de sainte Mélanie, fut à son tour chassé du mont des Oliviers, en 484, à cause de son hostilité obstinée à l'endroit du concile de Chalcédoine[2].

Plus heureuse, sainte Pélagie sut garder une reclusion qui la mit complètement à couvert des troubles du siècle. Comédienne habile et courtisane d'une beauté qui la rendait fameuse dans Antioche, elle avait été convertie par l'évêque Nonnus. Peu de temps après son baptême, elle avait quitté la capitale syrienne, vêtue d'un cilice et d'un méchant manteau, pour s'en aller secrètement à Jérusalem. « Elle se bâtit une cellule sur la montagne des Olives, où elle s'enferma, prenant le nom de Pélage, et se faisant passer pour un moine eunuque[3]. » Jacques, le diacre de Nonnus, ayant, quelques années plus tard, demandé à son évêque la permission d'aller aux Saints Lieux, Nonnus, au fait du sort de Pélagie, le chargea de visiter le moine Pélage. « Il n'y manqua pas, écrit Tillemont dans le résumé de sa Vie. Pélagie lui ouvrit sa petite fenêtre, et le reconnut. Mais l'état où son extrême abstinence l'avait réduite fit que, pour lui, il ne la reconnut pas. Après un peu d'entretien elle ferma sa fenêtre, et commença à chanter tierce. Jacques se mit de son côté en prière, et puis se retira plein de joie. Il visita ensuite les monastères, où il apprit l'estime que tout le monde faisait de Pélage. Il le retourna donc voir; mais Pélage ne répondant point, après avoir longtemps attendu, il poussa la fenêtre et le vit mort. Il en porta la nouvelle à Jérusalem. Grand nombre de solitaires s'assemblèrent : on rompit la porte de la cellule, et on tira le saint corps, qu'on mit, dit Jacques, dans un drap d'or enrichi de pierreries. Mais lorsqu'on voulut l'embaumer avec de la myrrhe, on reconnut que c'était une femme, et tout le monde rendit gloire à J.-C. de cette merveille. » La sainte pénitente fut ensevelie non loin de sa cellule, sinon dans sa cellule même. Elle vécut au v[e] siècle.

On comprend aisément que les pèlerins occidentaux du vi[e] siècle fussent émerveillés à la vue de l'incomparable floraison religieuse qui couvrait la sainte montagne. Théodosius nombre vingt-quatre églises sur le mont des Oliviers[4]. Outre la grotte des disciples, il signale le sanctuaire dit *Ancona* où l'on montre une pierre portant l'empreinte des deux épaules du Christ, et l'église de Bethphagé. Le pèlerin de Plaisance est frappé de la multitude des reclus, hommes et femmes, qui habitent sur les flancs et au pied de la montagne. « Au sommet, ajoute-t-il, au lieu d'où le Seigneur a fait son ascension, nous vîmes beaucoup de merveilles, entre autres la cellule où sainte Pélagie resta enfermée et où son corps repose. Sur la même montagne se trouvent Jacques, Zébédée, Cléophas et beaucoup d'autres corps de saints » (**T.** XII).

Parmi les monastères restaurés par Justinien, figure le monastère de Sainte-Marie au mont des Oliviers[5]. Nous le retrouverons au ix[e] siècle. Dans les notices hagiographiques du *Pré spirituel* de Jean Mosch, il est question d'un reclus du mont des Oliviers nommé Théodore l'Éliote[6], et de l'abbé Abramios, fondateur du couvent des Byzantins[7] dont le nom subsistait encore au ix[e] siècle.

Nous relevons dans la liste des couvents arméniens dressée par Anastase d'Arménie, le monas-

1. *Vie*..., N° 44, p. 95.

2. Cyrille de Scythopolis, *Euthymii vita*, c. 124. Cf. Vailhé, *Répertoire alphabétique des monastères de Palestine*, ROC., 1900, p. 34.

3. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclés.*, tome XII, p. 340. Tillemont fait fond sur l'histoire de sainte Pélagie rapportée par Rosweyde dans la *Vie des Pères* et que l'on trouvera *PL.*, LXXIII, 663-672. C'est la traduction de la *Vie* authentique écrite en grec par Jacques diacre, qui fut mêlé lui-même à l'histoire de Pélagie. Pour une bibliographie complète, voir les Bibliothèques hagiographiques latine, grecque, orientale des Bollandistes au mot *Pelagia*.

4. Theodos., Geyer, *Itin.*, p. 140 : *De Hierusalem usque in montem Oliveti, quod scribitur, stadia septem miliario uno; inde domnus ascendit in cælos; ibi sunt fabricatas numero XXIIII ecclesias.*

5. Procope de Césarée, *De ædif.*, V, 9 : τὸ τῆς ἁγίας Μαρίας ἐν τῷ ὄρει τῶν Ἐλαιῶν.

6. C. 45 : ὁ ἀββᾶς Θεόδωρος ὁ Ἠλιώτης, ὅτι ἦν τις ἔγκλειστος εἰς τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν.

7. C. 97 : ὁ ἀββᾶς Ἀβράμιος... ἔκτιζεν τὸ ἑαυτοῦ μοναστήριον, τὸ ἐπιλεγόμενον τῶν Βυζαντίων. Mosch connut Jean de Cyzique, abbé de ce monastère, situé sur le mont des Oliviers, c. 187 : ἀπερχομένων ἡμῶν ἀπὸ τῆς ἁγίας Γεθσημανῆς ἐν τῷ ἁγίῳ ὄρει τῶν Ἐλαιῶν, μοναστήριόν ἐστι τοῦ ἀββᾶ Ἀβραμίου ἐπονομαζόμενον... Cet Abramios appartenait au clergé de la *Néa*.

tère de Pande (Pantaléon), nommé Saint-Précurseur, situé vers l'orient sur le mont des Oliviers, puis ceux des Quarante Saints, de Bate, de Saint-Georges, et celui des Cotayîens, vers le mont des Oliviers, « où Jésus enseigna à ses disciples les neuf béatitudes [1] ».

§ 2. *Le personnel, d'après les découvertes archéologiques.*

Les quelques découvertes archéologiques faites au mont des Oliviers, au cours de ces trente dernières années, apportent à la documentation des textes un supplément d'information.

Dans le couvent des Carmélites du *Pater*, par conséquent aux abords de l'Éléona, un fragment de mosaïque offre la formule bien connue qui marquait l'entrée des églises et des chapelles : *C'est la porte du Seigneur, les justes y entreront* (*Ps.* CXVII, 20).

Que le Seigneur garde votre entrée et votre sortie! (*Ps.* CXX, 8) [2].

Aurions-nous là le vestige de l'un des oratoires érigés par sainte Mélanie la Jeune? Deux pierres tombales mises à jour dans les récentes fouilles pratiquées à l'Éléona nous ont révélé les noms d'un *Isidore* et d'un moine *Césaire* [3]. Une épitaphe trouvée lors de la construction du couvent du *Pater* avait déjà fait connaître *Théophile*, prêtre et higoumène et le prêtre *Théomniste* [4]. Il est à remarquer que ledit Théophile avait les mêmes dignités que Gérontius, le chapelain de sainte Mélanie.

C'est dans le terrain vague situé entre le Carmel du *Pater* et le Tombeau des Prophètes que l'on déterra l'intéressante pierre funéraire de la diaconesse *Sophie*, seconde Phœbé, servante et fiancée du Christ, qui mourut le 21 mars de la 11[e] indiction [5]. Une mosaïque se trouve dans le même terrain.

Nous sommes finalement très portés à croire que le couvent de femmes fondé par sainte Mélanie la Jeune se trouvait dans la propriété des Carmélites et dans celle des Pères Blancs (*karm el-Kawârek*), contiguës à l'Éléona à l'orient et au midi. La grande citerne d'el-Kawârek pourrait bien avoir été creusée sur l'ordre de la fondatrice [6].

Il est plus difficile d'identifier les débris retrouvés dans le terrain des Bénédictines, au-dessous de l'Éléona, et dans le champ d'*el-Heloueh*, situé au nord de ce terrain, de l'autre côté du sentier rapide qui descend par le *Dominus flevit*. Le monument le plus important de ce quartier est une chapelle de 5m,50 de côté, terminée par une absidiole et pavée de mosaïques à trois couleurs. Deux tombeaux assez considérables, contenant les ossements de trente cadavres environ, s'ouvraient sur les côtés de l'absidiole [7]. Les restes mis à découvert à *el-Heloueh* étaient ceux d'un édifice élégant et fort soigné. Les murs, aujourd'hui démolis par le propriétaire du champ, étaient en grosses pierres d'appareil régulières et taillées avec beaucoup de fini. On pouvait observer sur un grand nombre des traces de stuc peint, et, parmi les décombres, abondaient les fragments du plus beau marbre et d'autres pierres de luxe. Dans cette ruine deux objets attiraient spécialement l'attention : une volute de chapiteau corinthien et une petite vasque pavée d'une mosaïque assez élégante sur laquelle se lisaient le chiffre du Christ IC XC et AΩ, occupant les cantons d'une croix [8]. Ces restes sont peut-être trop distants de l'Ascension pour avoir appartenu au monastère des hommes bâti par Mélanie. Les attribuer aux fondations de Mélanie l'Aïeule (monastère de vierges et hospice) demeure encore une hypothèse permise.

1. *Archives de l'Orient latin*, II, B, 395 ss. La tradition des Béatitudes sur le mont des Oliviers est déjà combattue par saint Jérôme. Nous la retrouverons au XVe siècle avec Fabri et Poloner.

2. GERMER-DURAND, *RB.*, 1892, p. 585 : Αὕτη ἡ [πύλη Κυρίου, δί]καιοι εἰσελεύ[σονται ἐν] αὐτῇ. Κ(ύριο)ς φυ[λάξει τὴν εἴσο]δόν σου, καὶ τὴν [ἔξοδόν σου].

3. *RB.*, 1911, p. 235 : Εἰσιδώρου; p. 239 : Θήκη Κεσαρίου μονάζοντος. Cf. *supra*, fig. 150 et 152.

4. CLERMONT-GANNEAU, *Mission en Palestine et en Phénicie*, Ve rapport, p. 116. Cf. *RB.*, 1892, p. 570 : Μνῆμα πρεσβ(υτέ.)ου Θεοφίλου ἡγουμένου, και Θεομνήστου πρεσβυτέρου...

5. Pl. XLIII, 4. L. CRÉ, *RB.*, 1904, p. 262 : Ἐνθάδε κ(ε)ῖται ἡ δούλη καὶ νύμφη τοῦ Χριστοῦ Σοφία ἡ διάκονος ἡ δευτέρα Φοίβη κοιμηθ(ε)ῖσα ἐν ε)ἰρήνῃ τῇ κα' Μαρτίου μηνὸς ἰνδ. ια'...

6. *Vie de sainte Mélanie*, c. 41 : *et ne aliqua eis occasio egrediendi nasceretur, intrinsecus lacum fieri iubet, et omnia quæcumque corporis necessitas exegisset, ipsa ministrari abundanter iubet, tantum ut caverent aspectus virorum.*

7. P. SÉJOURNÉ, *RB.*, 1896, pp. 274 ss. Cette découverte revient à M. le comte de Piellat.

8. *RB.*, 1908, pp. 122 ss. Cf. pl. XLIII, 3. La destination exacte de ce bassin n'a pu être précisée.

Aux abords de l'église de l'Ascension signalons deux épitaphes : l'une de *Dometila*, l'autre d'une camérière impériale nommée *Théodosia* qui mourut très probablement en 592 après avoir fondé quelque installation monastique à l'orient de l'Imbomon [1]. Plus importante est la découverte de l'église située à l'est du couvent des Carmélites et au sud de la tour des Russes. Cet édifice, maintenant à peu près entièrement disparu, mesurait 23m,60 sur 15m,45. Les nefs étaient pavées de mosaïques tandis que le sanctuaire avait un pavement de marbre orné d'une jolie rosace en marqueterie. On retrouva les colonnettes de l'autel, un chandelier d'albâtre et l'excavation qui dut contenir jadis les reliques des martyrs qui consacraient l'autel. Attenante à l'abside, une chapelle funéraire pavée de mosaïques présente cette inscription : *Pour le repos d'Eusèbe prêtre, de Théodose diacre, d'Eugène, d'Elpide, d'Euphrata, d'Agathonique, moines* [2]. Nous ne serions pas très éloignés de voir dans ce sanctuaire la Bethphagé du VIe siècle, que Théodosius place dans un lieu dit Ancona, sur le mont des Oliviers [3]. Non loin de cet endroit, ce pèlerin signale l'église où repose Thecla, qu'il faut lire très probablement *Pelagia*. Or la sépulture de Pélagie est à chercher sinon dans la grotte que l'on montre actuellement, du moins aux abords de l'Ascension. Quant à la Bethphagé moderne, on voit par Éthérie qu'elle était alors occupée par le sanctuaire de la rencontre du Sauveur avec Marie, sœur de Lazare [4].

Des clercs qui ne faisaient point partie des groupes monastiques du mont des Oliviers choisissaient toutefois le lieu de leur sépulture sur la sainte montagne, sur le flanc occidental de préférence, afin de se trouver en bonne place dans la vallée de Josaphat au jour du jugement. Une inscription circulaire sur une mosaïque trouvée dans le terrain russe contigu à la propriété des Bénédictines porte le nom de *Kalistratos*, sous-diacre de la sainte Anastasis. Plus bas, près de l'église russe de Sainte-Madeleine, s'ouvrent plusieurs tombeaux chrétiens. L'un d'eux avait comme épitaphe : *Tombeau particulier de Théodule, qui fut portier de la sainte Anastasis du Christ; de Pierre son fils, très pieux portier de la même (église), et de tous les leurs*. Non loin était ensevelie une famille particulière, *Mamacalion, Tatius et leurs enfants* [5]. Une pierre tombale trouvée près du jardin de Gethsémani nous a révélé les noms de *Paul* et de *Théodosia*.

Dans l'enclos de *karm eṣ-Ṣayyâd*, appelé communément *Viri Galilæi* ou *Galilée*, se trouvent plusieurs tombeaux chrétiens groupés autour d'une mosaïque byzantine. La mosaïque, qui mesure 4m,80 sur 5m,30, sert de pavement à une chapelle aujourd'hui dédiée à la Panagia. On lit dans un cartouche à oreillettes, qui formait jadis le seuil de la chapelle : *O Christ, souvenez-vous de votre servante Zanna*. Sur des pierres tombales situées dans le voisinage, on a relevé les noms d'un évêque *Théogène*, d'un *Hilaire*, d'un *Timothée*, et d'un *Gorgonios* [6]. Nous serions assez tentés de placer dans cette région le monastère des Byzantins fondé par l'évêque Abramios près du mont des Oliviers [7], et sur le mont des Oliviers [8]

1. Germer-Durand, *RB.*, 1892, 572. *Échos d'Orient*, 1908, p. [illegible]. Le nom de Théodosia se retrouve sur une mosaïque : [illegible]. Cl.-Ganneau, *Archæol. Res.*, I, p. [illegible] s. ; cf. *ZDPV.*, 1884, p. 120 s.

2. P. Lagrange, *RB.*, 1895, pp. 92, 93, 437 ss. Cl.-Ganneau, *RAO.*, V, pp. 163 ss. Bliss, *Excavations at Jerusalem*, pp. 212 ss. avec photographie et planche en couleurs : Ὑπὲρ ἀναπαύσεως Εὐσεβίου π(ρεσ)βυτ(έρου), Θεοδοσίου διακ(όνου), Εὐγενίου, Ἐλπιδίου, Εὐφράτα, Ἀγαθονίκου, μοναζόντων.

3. Texte XI, 2. *Ancona* peut venir de ἀγκών « la courbure, le détour, la passe », terme assez justifié par la position topographique. On y a vu aussi une déformation du mot *icona* « l'image » qu'expliquerait la présence d'une empreinte des épaules du Christ.

4. Ce lieu est situé à 1 500 pas romains de Jérusalem tandis que Béthanie (Lazarium) est placée à 2 000. On constate de plus par le récit d'Éthérie que Bethphagé n'a point encore de sanctuaire particulier à la fin du IVe siècle, car la cérémonie des Rameaux se fait à l'Éléona et à l'Imbomon. La Bethphagé actuelle commence au IXe siècle, autant que les documents permettent de le constater.

5. Germer-Durand, *RB.*, 1892, p. 571 : Ὑπὲρ εὐχῆς (καὶ) ἀναπαύσεως Καλιστράτου ὑποδιακ(όνου) ἁγ(ίας) Ἀναστάσεως. P. 568 : Θήκη διαφέρουσα Θεοδούλῳ, γενομένῳ θυρωρῷ τῆς ἁγίας τοῦ Χ(ριστο)ῦ Ἀναστάσεως, καὶ Πέτρῳ θεοσεβ(εστάτῳ) θυρωρῷ τῆς αὐτῆς υἱῷ αὐτοῦ. Καὶ πάντων τῶν διαφ(ερόντων) αὐτῶ(ν). — Θήκη διαφέρουσα Μαμακάλιον, Τατίου κ(αὶ) τῶν τέκ(νων).

6. Germer-Durand, *RB.*, 1892, pp. 573 s. avec rectifications dans *RB.*, 1893, pp. 213 s. Cf. Schick, *ZDPV.*, XII, p. 195. *QS.*, 1889, p. 179 : Χ(ριστ)ὲ μνήσθητι τῆς δούλης σου Ζάννας. — Θήκη τοῦ ἁγίου πατρὸς ἡμῶν Θεογένους ἐπισκ. — Ἱλαρίου πρ. — Ὑπὲρ μνή(μης) καὶ ἀναπαύσεως Τιμοθέου... — Γοργονίου μνῆμα.

7. *Commem. de Casis Dei : in Bisanteo iuxta montem Oliveti.*

8. Mosch., c. 187 : ἐν τῷ ὄρει τῶν Ἐλαιῶν.

à la fois, c'est-à-dire sur un sommet secondaire de la sainte montagne. Non loin de ce couvent devait se trouver le monastère de Sainte-Marie restauré par Justinien.

Les installations arméniennes ne sont pas sans avoir laissé aussi quelques traces. Une inscription grecque trouvée au mont des Oliviers mentionne la très sainte *Charati*, supérieure d'un couvent d'Arméniennes [1]. C'est un texte arménien qui accompagne la superbe mosaïque découverte en 1872, en creusant les fondations du couvent russe qui avoisine la tour. Il signifie : *Ceci est le corps de la bienheureuse Susanne, mère d'Artavan. Le 18 de Hori* [2]. Un autre texte dans le vestibule d'un tombeau voisin est ainsi conçu : *Ayant pour intercesseurs auprès de Dieu saint Isaïe et les saints pères, moi, Walan, j'ai érigé ce monument pour le pardon de mes péchés.* Les noms de l'abbé *Theuas* et de *Murwan* se lisent sur une troisième épitaphe [3]. Une belle mosaïque d'ornementation fut encore trouvée dans la même propriété russe en 1893; elle est accompagnée de deux autres pavements de moindres dimensions dont l'un porte la mention d'un personnage du nom de *Jacques* [4]. Il y a beaucoup de probabilité pour que tous ces débris d'une antique splendeur appartiennent au couvent arménien du *Précurseur* signalé par Anastase sur le mont des Oliviers.

§ 3. *Les rites.*

Chacun de ces groupes monastiques célébrait chez soi la psalmodie et la messe suivant son rite et sa langue. Gérontius, par exemple, après avoir célébré à la romaine devant sainte Mélanie, devait user du rite oriental à l'église de l'Ascension et probablement aussi dans le monastère des hommes. A l'Imbomon et à l'Éléona, il est à croire que la psalmodie officielle se faisait en grec. A côté du service monastique, il y avait, au mont des Oliviers comme au Saint-Sépulcre, des offices ecclésiastiques accomplis par l'évêque et le clergé de Jérusalem.

Le dimanche des Rameaux, vers une heure de l'après-midi, tout le peuple se réunit à l'Éléona pour y entendre le début de l'office dont les paroles sont adaptées au jour et au lieu. A trois heures, les fidèles gravissent au chant des hymnes l'espace qui sépare l'Éléona de l'Imbomon. Là, toute l'assistance, sauf les diacres, s'assied et l'office suit son cours jusqu'à cinq heures. A ce moment a lieu la lecture de l'évangile relatif à l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, suivie aussitôt de la procession qui doit se terminer à l'Anastasis. La théorie sacrée à laquelle tout le monde prend part, même les enfants en bas âge, descend lentement la pente de la montagne. L'évêque ferme la marche. Tous ont en main des palmes ou des rameaux d'oliviers et répondent aux chants ecclésiastiques par ce refrain : Béni celui qui vient au nom du Seigneur! (**T.** V, 1).

La liturgie du mardi saint comporte de même une cérémonie à l'Éléona. On s'assemble, la nuit, dans cette église pour y entendre le discours eschatologique. Suivant le rite que nous avons vu se pratiquer à l'Anastasis, l'évêque pénètre dans la grotte sacrée, l'évangéliaire en main, pour faire lui-même la lecture. Le passage lu cette nuit-là est celui de saint Matthieu, qui commence par : Veillez à ce que personne ne vous séduise (**T.** V, 2).

La grotte de l'Éléona étant considérée au IVe et au Ve siècle comme le lieu de la dernière réunion de Jésus et de ses disciples avant la Passion, c'est là que la communauté de Jérusalem se rend le jeudi saint à six heures du soir. Les chants et les leçons, où les discours qui suivent la Cène dans le quatrième évangile tiennent une place prépondérante, se prolongent bien avant dans la nuit. Vers minuit, les fidèles montent à l'Ascension avec l'évêque, puis descendent à l'église de l'Agonie et à Gethsémani; on ne se sépare qu'au Calvaire (**T.** V, 3).

On est également persuadé à cette époque à Jérusalem que plusieurs des apparitions du Ressuscité ont eu lieu dans la grotte de l'Éléona, puisque l'on y fait une station dans l'après-midi

1. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie*, p. 61, fac-similé. *Archæol. Res.*, I, p. 326. Germer-Durand, *RB.*, 1892, p. 571.

2. Pl. XLIII, 1. Riess, *ZDPV.*, VIII, pp. 156 ss. Cl.-Ganneau, *Archæol. Res.*, I, pp. 329 ss.

3. Riess, *l. l.*; Cl.-Ganneau, *Archæol. Res.*, I, p. 334.

4. Pl. XLIII, 2. *RB.*, 1893, pp. 241 s. Cl.-Ganneau, *op. l.*, p. 335. Guthe, *MuNDPV.*, 1895, p. 51. La traduction la plus satisfaisante est celle-ci : *Ceci est le tombeau du Seigneur Jacques, qui a été fait sur sa demande.* On pourra trouver quelques renseignements sur la topographie monastique du mont des Oliviers dans l'article du R. P. Féderlin, *Terre-Sainte,* 1901, pp. 21 ss. Les constructions modernes du village ont d'ailleurs été funestes aux ruines.

de l'octave de Pâques, et que l'office y comporte des morceaux adaptés au jour et à l'endroit [1].

Mais nous sommes encore davantage surpris de voir, le quarantième jour après Pâques, le jeudi consacré maintenant à l'Ascension, le clergé de la Ville sainte se rendre, non au mont des Oliviers, mais à Bethléem, dans la basilique de la Nativité. Il est assez vraisemblable que l'on voulait commémorer ainsi la venue, la descente du Sauveur en ce monde avant de célébrer son départ pour les cieux. L'opposition entre ces deux faits, que la prédication se plaisait à mettre en relief, dut inspirer cette particularité liturgique. D'ailleurs on ne paraissait pas très fixé alors sur le jour de l'Ascension. Saint Chrysostome se demande si elle n'aurait pas eu lieu un samedi, à cause de l'indication du chemin sabbatique dans les *Actes* [2].

En tout cas, d'après le récit d'Éthérie, l'Ascension se fêtait à Jérusalem le dimanche même de la Pentecôte. Le matin, cérémonies au Saint-Sépulcre et au Sion; l'après-midi, réunion à l'Imbomon avec lecture des passages de l'Évangile et des *Actes* ayant trait à l'Ascension du Christ. A trois heures, réunion à l'Éléona pour le lucernaire (**T.** V, 4). Le pèlerinage au mont des Oliviers pouvait cependant être omis en raison des intempéries. Une homélie attribuée à saint Jean Chrysostome contient en effet une précaution oratoire assez singulière : pour calmer le mécontentement de certains de ses auditeurs, l'orateur s'excuse de ne pas avoir réuni les fidèles au mont des Oliviers; il en a été empêché par la violence du vent et l'affluence trop considérable des assistants [3]. Ce sermon peut appartenir à un prêtre hiérosolymitain, mais rien ne s'oppose à ce qu'il soit de Chrysostome, en grande partie du moins, car ce fameux homéliste est venu à Jérusalem où, dit-il ailleurs, la mémoire de l'Ascension se célèbre avec grande solennité.

1. Eth., Geyer, p. 92 : *Item octavis paschæ, id est die dominica, statim post sexta, omnis populus cum episcopo ad Eleona ascendit .. Denuo inde... itur in Imbomon susu...*
2. *In Acta Apost. hom.* III, *PG.*, LX, 33.

3. *In Ascens.*, 2, *PG.*, LII, 775 : Ἐπειδὴ δὲ θελήσαντες ἀνελθεῖν εἰς τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν, ἐνεποδίσθημεν, ὡς οἶδεν ὁ Χριστός, προθέμενοι μέν, κωλυθέντες δὲ διὰ τὴν ἀκαταστασίαν τοῦ ἀέρος καὶ τὸ συνεχὲς τοῦ πλήθους...

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XIV

1. — Eusèbe, *Démonstration évangélique*, livre VI, 18, *PG.*, t. 22, 457 : Τοῦτο δὲ τὸ τῶν Ἐλαιῶν ὄρος κατέναντι τῆς Ἱερουσαλὴμ εἶναι λέλεκται· ἐπειδήπερ ἀντὶ τῆς παλαιᾶς ἐπιγείου Ἱερουσαλὴμ, καὶ τῆς ἐν αὐτῇ θρησκείας συνέστη τῷ θεῷ μετὰ τὴν τῆς Ἱερουσαλὴμ καθαίρεσιν. Φήσας γοῦν ἀνωτέρω ὁ λόγος περὶ τῆς Ἱερουσαλὴμ, ὡς « ἁλώσεται ἡ πόλις, καὶ τὰ ἐχθρὰ καὶ πολέμια ἔθνη συναχθήσεται ἐπ' αὐτήν, καὶ διαμερισθήσεται τὰ σκῦλα αὐτῆς », εἰκότως οὐκ ἐπὶ τῆς Ἱερουσαλὴμ τοὺς πόδας τοῦ Κυρίου στήσεσθαί φησι. Πῶς γὰρ καὶ οἷόν τε ἦν, ἅπαξ καθῃρημένης; Μεταβάντων δὲ ἐξ αὐτῆς ἐπὶ τὸ ἄντικρυς τῆς Ἱερουσαλὴμ ὄρος τὸ καλούμενον Ἐλαιῶν, ἐνταῦθα στήσεσθαι διδάσκει, citat. d'Éz., XI, 22, 23...

Ὅπερ ἐστὶ καὶ ἄλλως πρὸς λέξιν ὁρᾶν πεπληρωμένον εἰσέτι καὶ σήμερον, τῶν εἰς Χριστὸν πεπιστευκότων ἁπάντων πανταχόθεν γῆς συντρεχόντων... καταλύειν [δὲ] ἕνεκεν ἱστορίας τε ὁμοῦ τῆς κατὰ τὴν προφητείαν ἁλώσεως καὶ ἐρημίας τῆς Ἱερουσαλὴμ, καὶ τῆς ἐπὶ τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν τὸ κατέναντι Ἱερουσαλὴμ προσκυνήσεως. ἔνθα ἡ δόξα Κυρίου μετέστη, καταλείψασα τὴν προτέραν πόλιν. Ἑστήκασι δὲ ἀληθῶς καὶ κατὰ τὴν πρόχειρον καὶ ῥητὴν διήγησιν οἱ πόδες τοῦ Κυρίου καὶ Σωτῆρος ἡμῶν, αὐτοῦ δὲ τοῦ Λόγου, δι' οὗ ἀνείληφεν ἀνθρωπείου σκήνους ἐπὶ τοῦ ὄρους τῶν Ἐλαιῶν, πρὸς τῷ αὐτόθι δεικνυμένῳ σπηλαίῳ, εὐξαμένου τε καὶ τοῖς ἑαυτοῦ μαθηταῖς ἐπὶ τῆς ἀκρωρείας τοῦ τῶν Ἐλαιῶν ὄρους τὰ περὶ τῆς συντελείας μυστήρια παραδεδωκότος, ἐντεῦθέν τε τὴν εἰς οὐρανοὺς ἄνοδον πεποιημένου, ὡς ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσι τῶν ἀποστόλων διδάσκει...

1. — Or ce mont des Oliviers est dit se trouver en face de Jérusalem, car au lieu de la vieille Jérusalem terrestre et de son culte, il a été maintenu par Dieu après la ruine de Jérusalem. Plus haut, une parole touchant Jérusalem déclarait que la ville serait prise, que les nations hostiles et ennemies se rassembleraient contre elle et partageraient ses dépouilles. En fait elle ne dit pas que les pieds du Seigneur se tiendront sur Jérusalem. Comment cela aurait-il eu lieu, une fois qu'elle était supprimée? Passant de la ville au mont appelé des Oliviers, vis-à-vis de Jérusalem, nous apprenons que c'est là qu'ils se tiendront... (La gloire de Dieu émigre du milieu de la cité au mont qui est en face). C'est ce qu'on peut voir d'ailleurs accompli à la lettre aujourd'hui que les fidèles du Christ accourent de tous les points de la terre... y demeurer pour vérifier la prise et la ruine de Jérusalem, objet des prédictions, et pour adorer sur ce mont des Oliviers, en face de Jérusalem, où la gloire du Seigneur a émigré, après avoir quitté la première ville. En vérité et suivant une interprétation rationnelle et littérale, les pieds du Seigneur et Sauveur, du Verbe lui-même, au moyen du corps humain qu'il avait revêtu, se sont posés sur le mont des Oliviers, près de la grotte que l'on y montre, lorsque, après avoir prié et avoir révélé à ses propres disciples, sur le sommet du mont des Oliviers, les mystères de la fin, il s'éleva de là au ciel, comme Luc nous l'apprend dans les Actes des Apôtres.

II. — EUSÈBE, *Vie de Constantin,* III (41), Heikel, p. 95 : **1**. Ἀπολαβὼν δ' ἐνταυθοῖ χώρας ἑτέρας δυσὶν ἄντροις μυστικοῖς τετιμημένας, πλουσίαις καὶ ταῦτα φιλοτιμίαις ἐκόσμει· τῷ μὲν τῆς πρώτης τοῦ σωτῆρος θεοφανείας ἄντρῳ, ἔνθα δὴ καὶ τὰ τῆς ἐνσάρκου γενέσεως ὑπέστη, τὰς καταλλήλους νέμων τιμάς, τῷ δὲ τῆς εἰς οὐρανοὺς ἀναλήψεως τὴν ἐπὶ τῆς ἀκρωρείας μνήμην σεμνύνων. καὶ ταῦτα δὲ φιλοκάλως ἐτίμα, τῆς αὐτοῦ μητρός, ἣ τοσοῦτον ἀγαθὸν τῷ τῶν ἀνθρώπων διηκονήσατο βίῳ, διαιωνίζων τὴν μνήμην. (43) : **2**. Αὐτίκα δ' οὖν τῷ προσκυνηθέντι θεῷ δύο νεὼς ἀφιέρου, τὸν μὲν πρὸς τῷ τῆς γενέσεως ἄντρῳ, τὸν δ' ἐπὶ τοῦ τῆς ἀναλήψεως ὄρους. καὶ γὰρ καὶ γένεσιν ὑπομεῖναι ὁ μεθ' ἡμῶν θεὸς δι' ἡμᾶς ἠνέσχετο, καὶ τόπος αὐτοῦ τῆς ἐνσάρκου γενέσεως ὀνομαστὶ παρ' Ἑβραίοις ἡ Βηθλεὲμ ἐκηρύττετο... πάλιν δ' ἡ μὲν βασιλέως μήτηρ τῆς εἰς οὐρανοὺς πορείας τοῦ τῶν ὅλων σωτῆρος ἐπὶ τοῦ τῶν ἐλαιῶν ὄρους τὴν μνήμην ἐπηρμέναις οἰκοδομίαις ἀνύψου, ἄνω πρὸς ταῖς ἀκρωρείαις παρὰ τὴν τοῦ παντὸς ὄρους κορυφὴν ἱερὸν οἶκον ἐκκλησίας ἀνεγείρασα, νεών τε κἀνταῦθα προσευκτήριον τῷ τὰς αὐτόθι διατριβὰς ἑλομένῳ σωτῆρι συστησαμένη, ἐπεὶ κἀνταῦθα λόγος ἀληθὴς κατέχει ἐν αὐτῷ ἄντρῳ τοὺς αὐτοῦ θιασώτας μυεῖν τὰς ἀπορρήτους τελετὰς τὸν τῶν ὅλων σωτῆρα. βασιλεὺς δὲ κἀνταῦθα παντοίοις ἀναθήμασί τε καὶ κόσμοις τὸν μέγαν ἐγέραιρε βασιλέα. καὶ δὴ δύο ταῦτα μνήμης ἐπάξια αἰωνίου σεμνὰ καὶ περικαλλῆ καθιερώματα ἐπὶ δύο μυστικῶν Ἑλένη αὐγοῦστα θεῷ τῷ αὐτῆς σωτῆρι, θεοφιλοῦς βασιλέως θεοφιλὴς μήτηρ, εὐσεβοῦς τεκμήρια διαθέσεως ἵδρυτο, δεξιὰν αὐτῇ βασιλικῆς ἐξουσίας τοῦ παιδὸς παρασχομένου.

Panégyrique de Constantin, **9**, 17, Heikel, p. 221 : **3**. τρεῖς δ' ἀπολαβὼν ἐν τῇδε χώρας τρισὶν ἄντροις μυστικοῖς τετιμημένας, πλουσίαις ταύτας οἰκοδομαῖς ἐκόσμει, τῷ μὲν (τῆς) πρώτης θεοφανείας ἄντρῳ τὰ τῆς καταλλήλου νέμων τιμῆς, τῷ δὲ τῆς ὑστάτης ἀναλήψεως τὴν ἐπὶ τῆς ἀκρωρείας μνήμην σεμνύνων, τῷ δὲ μέσῳ τοῦ παντὸς ἀγῶνος τὰς σωτηρίους ἀνυψῶν νίκας. ταῦτα δὴ πάντα βασιλεὺς ἐκόσμει τὸ σωτήριον εἰς ἅπαντας ἀνακηρύττων σημεῖον.

II. — **1**. Choisissant dans ce pays d'autres endroits consacrés par des grottes mystiques, (Constantin) les embellit des richesses de sa magnificence. La grotte de la première manifestation du Sauveur, là où eut lieu sa naissance dans la chair, fut de sa part l'objet d'honneurs convenables; mais dans l'autre, il honora sur la hauteur la mémoire de l'Ascension vers les cieux. Il les para brillamment, perpétuant ainsi la mémoire de sa mère qui rendit un si grand service au genre humain. **2**. Aussitôt donc (Hélène) consacrait deux temples au Dieu qu'elle avait adoré, l'un à la grotte de la Nativité, l'autre sur la montagne de l'Ascension. En effet, le Dieu Emmanuel a bien voulu se soumettre à la naissance, et le lieu de sa nativité dans la chair était appelé Bethléem chez les Hébreux... En outre, la mère du basileus exaltait par des constructions superbes, sur le mont des Oliviers, le souvenir du passage aux cieux du Sauveur de l'univers, en élevant, sur les sommets, à proximité de la cime de toute la montagne, l'édifice sacré d'une église, et en y fondant un temple de prières en l'honneur du Sauveur qui aima à séjourner en ce lieu; car c'est là même, dans la grotte précisément, que l'histoire véridique tient que le Sauveur de tous initia ses sectateurs aux mystères cachés. Là même un roi, par des offrandes et des ornements de toutes sortes, fit sa cour au grand roi. Et certes, ces deux sanctuaires vénérables et magnifiques, dignes d'une mémoire éternelle, l'impératrice Hélène, mère dévote d'un pieux empereur, les éleva sur deux antres mystiques, comme la preuve de ses pieux sentiments, au Dieu son Sauveur, avec l'aide des ressources impériales que lui fournit son fils. **3**. Choisissant dans cette région-là trois endroits ayant l'honneur de posséder trois grottes mystiques, il les orna de riches constructions, attribuant à la grotte de la première apparition de Dieu la vénération qui lui était due, honorant dans l'autre, sur les sommets, la mémoire de la dernière Ascension, exaltant dans la grotte intermédiaire les victoires dont le Sauveur couronna tout son combat. L'empereur embellit tous ces lieux faisant éclater partout le signe salutaire.

III. — PÈLERIN DE BORDEAUX, Geyer, *Itinera...*, p. 23.

Inde (vall. Joseph.) ascendis in montem Oliveti, ubi dominus ante passione apostolos docuit. Ibi facta est basilica jusso Constantini. Inde non longe est monticulus, ubi Dominus ascendit orare et apparuit illic Moyses et Helias, quando Petrum et Johannem secum duxit. Inde ad orientem passus mille quingentos est villa quae appellatur Bethania. Est ibi cripta, ubi Lazarus positus fuit, quem dominus suscitavit.

IV. — S. CYRILLE, *Cat.* IV, 14. Migne, *PG.*, **33**, 472.

1. ... νυνὶ δὲ ὁ ἐν τῷ Γολγοθᾷ τούτῳ σταυρωθεὶς, ἀπὸ τοῦ πρὸς ἀνατολὰς ὄρους τῶν Ἐλαιῶν ἀναβέβηκεν εἰς τὸν οὐρανόν. ... et maintenant celui qui a été crucifié sur le Golgotha, est monté au ciel du mont des Oliviers qui se trouve à l'orient.

Cat. XIV, 23. *Ibid.*, 856.

2. Ἕστηκε μέχρι σήμερον ὁ Ἐλαιὼν, τὸν ἐπὶ νεφέλης ἀναβάντα τοῖς τῶν πιστῶν ὀφθαλμοῖς μονονουχὶ δεικνύων μέχρι σήμερον, καὶ τὴν οὐράνιον τῆς ἀνόδου πύλην. Il se dresse encore cet *Elæon*, montrant jusqu'à ce jour aux yeux des fidèles et celui qui est monté sur la nuée et la porte céleste de son Ascension.

V. — ÉTHÉRIE, Geyer, *Itinera...*, 83, ll. 8 ss.

1. Item (archidiaconus) mittet vocem... et dicet : hodie omnes hora septima in Eleona parati simus..... et unusquisque hiens ad domum suam festinat manducare, ut hora inchoante septima, omnes in ecclesia parati sint, quæ est in Eleona, id est in monte Oliveti, ubi est spelunca illa, in qua docebat Dominus. Hora ergo septima omnis populus ascendet in monte oliveti, id est in Eleona, in ecclesia, sed et episcopus... Et cum cœperit se facere hora nona, subitur cum ymnis in Imbomon, id est in eo loco, de quo ascendit Dominus in cælis... Dicuntur et ibi ymni vel antiphonæ aptæ loco aut diei...

2. Item tertia feria... nocte sera, postea quam... in Anastase missa facta fuerit, omnes illa hora noctu vadent in ecclesia, quæ est in monte Eleona. In qua ecclesia cum ventum fuerit, intrat episcopus intra spelunca, in qua spelunca solebat Dominus docere discipulos, et accipit codicem evangelii et stans ipse episcopus leget verba Domini, quæ scripta sunt in evangelio in cata Matheo, id est ubi dicit : Videte, ne quis vos seducat. Et omnem ipsam allocutionem perleget episcopus. At ubi autem illa perlegerit fit oratio... fit missa et revertuntur a monte unusquisque ad domum suam satis sera jam nocte.

3. Item quinta feria..... omnes vadent in Eleona in ecclesia ea, in qua est spelunca, in qua ipsa die Dominus cum apostolis fuit. Et ibi usque ad hora noctis forsitan quinta semper aut ymni, aut antiphonæ aptæ diei et loco, similiter et lectiones dicuntur, interpositæ orationes fiunt, loca etiam ea de evangelio leguntur, in quibus Dominus allocutus est discipulos eadem die sedens in eadem spelunca, quæ in ipsa ecclesia est. Et inde jam hora noctis forsitan sexta itur susu in Imbomon cum ymnis in eo loco, unde ascendit Dominus in cælis. Et ibi denuo similiter lectiones et ymni et antiphonæ aptæ diei dicuntur, orationes etiam ipsæ quæcumque fiunt... Ac sic ergo cum cœperit esse pullorum cantus, descenditur de Imbomon cum ymnis et acceditur eodem loco ubi oravit Dominus...

4. Quinquagesimarum autem die (post pascha)... post sexta.... omnis populus... statim post prandium ascenditur mons Oliveti, id est in Eleona, unusquisque quomodo potest, ita ut nullus christianorum remaneat in civitate, qui non omnes vadent. Quemadmodum ergo subitum fuerit in monte Oliveti, id est in Eleona, primum itur in Imbomon, id est in eo loco, unde ascendit Dominus in cælis... legitur etiam et ille locus de evangelio, ubi dicit de ascensu Domini, legitur et denuo de actus apostolorum, ubi dicit de ascensu Domini in cælis post resurrectionem. Cum autem hoc factum fuerit... hora jam nona descenditur inde et cum ymnis itur ad illam ecclesiam, quæ et ipsa in Eleona est, id est in qua spelunca sedens docebat Dominus apostolos... Et jam inde descenditur...

5. Item tertia die (enceniarum) in Eleona, id est in ecclesia, quæ est in ipso monte, a quo ascendit Dominus in cælis post passionem, intra qua ecclesia est spelunca illa, in qua docebat Dominus apostolos in monte Oliveti.

VI. — S. PAULIN DE NOLE, *Ep.* **31**, 4. *PL.*, **41**, 327 s. : Itaque prompto filii imperatoris assensu mater Augusta, patefactis ad opera sancta thesauris, toto abusa fisco est : quantoque sumtu atque cultu regina poterat, et religio suadebat, ædificatis basilicis contexit omnes et excoluit locos, in quibus salutaria nobis mysteria pietatis suæ, incarnationis, et passionis, et resurrectionis, atque ascensionis sacramentis Dominus Redemtor impleverat. Mirum vero inter hæc quod in basilica Ascensionis locus ille tantum de quo in nube susceptus *ascendit, captivam* in sua carne *ducens captivitatem nostram*, ita sacratus divinis vestigiis dicitur, ut nunquam tegi marmore aut paviri receperit, semper excussis solo respuente, quæ manus adornandi studio tentavit apponere. Itaque in toto basilicæ spatio solo in sui cespitis specie virens permanet, et impressam divinorum pedum venerationem calcati Deo pulveris perspicua simul et attigua venerantibus arena conservat, ut vere dici possit : *adoravimus ubi steterunt pedes ejus.*

VII. — SULPICE SÉVÈRE, *Hist. sacr.*, II, 33 : Namque Helena mater principis Constantini, quæ Augusta cum filio conregnabat, cum Hierosolymam agnoscere concupisset, reperta ibi idola ac templa protrivit : mox usa regni viribus, basilicas in locis Dominicæ passionis et resurrectionis et ascensionis constituit. Illud mirum, quod locus ille in quo postremum institerant divina vestigia cum in cælum Dominus nube sublatus est, continuari pavimento cum reliqua stratorum parte non potuit : siquidem quæcumque applicabantur, insolens humana suscipere terra respueret, excussis in ora apponentium sæpe marmoribus. Quin etiam calcati Deo pulveris adeo perenne documentum est, ut vestigia impressa cernantur, et cum quotidie confluentium fides certatim Domino calcata diripiat, damnum tamen arena non sentiat : et eadem adhuc sui speciem, velut impressis signata vestigiis, terra custodit.

VIII. — PIERRE L'IBÉRIEN, Raabe, p. 30.

1. ܗܘܬ݂ ܕܝܢ ܐܢܬܬܐ ܚܕܐ ܩܕܡ
ܗܠܝܢ ܬܪ̈ܬܝܢ. ܡܫܒܚܬܐ
ܒܓܢܣܐ ܘܒܥܘܬܪܐ. ܢܟܦܬܐ
ܦܛܝܒ ܘܕܚܠܬ ܐܠܗܐ. ܕܫܡܗ̇
ܦܘܡܢܝܐ. ܗ̇ܝ ܕܐܚܝܕܬ݂ ܕܬܒܥܝ݂.
ܒܕ̈ܘܟܝܬܐ ܩ̈ܕܝܫܬܐ ܘܡ̈ܝܩܪܬܐ.
ܕܒܕ̈ܘܟܝܬܗ̇ ܕܗ̇ܝ ܘܒܚܘܒܗ̇ ܠܬ̈ܪܬܝܢ
ܗܠܝܢ ܕܐܡܬܢܗ. ܗ̇ܝ ܕܐܦ
ܠܒܝܬܐ ܕܣܘܠܩܐ ܩܕܝܫܐ ܒܢܬ݂
ܘܐܚܕܬ݂ ܒ̈ܝܬܐ. 2. P. 99 ܘܡܢ
ܬܡܢ ܠܗܘ ܕܗܘܐ ܡܫܪܝܐ. ܘܡܢ
ܒܬܪ ܗܢ̇ ܠܓܕܣܡܢܝ. ܘܟܕ
ܐܬܒܪܟ݂. ܐܦ ܒܕ̈ܘܟܝܬܐ
ܩܕܝܫܬܐ ܕܚܕ̈ܪܘܗ̇. ܣܠܩ ܡܟܝܠ
ܠܒܝܬܐ ܕܬܠܡ̈ܝܕܐ. ܘܒܬܪܟܢ
ܠܣܘܠܩܐ ܩܕܝܫܐ. ܘܡܢ ܬܡܢ ܠܒܝܬ
ܠܥܙܪ.

1. Mais il y eut avant ces deux (Mélanie) une autre (matrone), célèbre par sa race et sa richesse, très pure et craignant Dieu. Son nom était Pœmenia (Pomnia). Elle aimait à demeurer aux lieux saints et vénérables. Les deux susdites imitèrent sa conduite et sa charité. Ce fut elle qui construisit l'église de la Sainte-Ascension et les bâtiments qui l'entourent. — 2. De là (Pierre se rendit) à l'église du Paralytique, et ensuite à Gethsémani. Et quand il eut visité les lieux saints des environs il monta au Cénacle des Disciples et de là à la Sainte-Ascension. De là à la maison de Lazare (Béthanie).

IX. — JEAN RUFUS, *Plérophories*, version et traduction, publiée par NAU, *P. O.*, **8**.

1. ܠܡܓܕܠܐ ܚܙܝܢ ܡܣܬܟܠܐ ܗܘܐ ܐܝܟ ܫܠܝܐ ܦܫܝܛܬܐ ܡܚܘܝܐ ܗܘܐ ܘܡܬܚܙܐ

ܕܒܝܬ ܣܘܠܩܐ ܩܕܝܫܐ ܕܐܬܠܗܒܘ ܗܘܐ ܢܗܪܐ. ܟܕ ܡܢ ܫܠܝܐ ܐܬܚܪܟ ܡܢ ܢܘܪܐ.
ܘܠܩܛܡܐ ܐܬܗܦܟܬ. ܘܕܘܕ ܠܒܐ ܕܟܠܗܘܢ ܕܕܚܠܝܢ ܠܐܠܗܐ. ܐܝܟܢܐ ܕܡܠܟܬܐ ܕܚܠܬ
ܐܠܗܐ ܐܘܕܘܩܝܐ ܠܒܘܝܐܐ ܘܠܦܘܝܣܐ ܕܥܡܐ ܕܒܥܐ ܗܘܐ ܡܢܗ. ܗܘ
ܕܐܦ ܗܫܐ ܡܬܚܙܐ ܕܡܢܗܪ ܕܐܝܬ ܒܗ ܫܬܐ ܐܠܦܝܢ ܠܝܛܪܐ ܕܢܚܫܐ (p. 27).
— **2.** ܗܕܐ ܘܐܘܪܒܝܩܝܬܐ ܝܩܝܪܬܐ ܗܝ ܕܡܢ ܠܥܠ ܐܬܕܟܪܬ. ܚܙܬ
ܕܚܝܠ ܚܙܘܐ. ܟܕ ܗܘ ܗܘܐ ܡܫܘܕܥܐ. ܚܙܐ ܓܝܪ ܗܘܐ ܠܗ ܐܝܟ ܕܒܠܠܝܐ ܕܣܠܩܐ.
ܗܘܬ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܠܒܝܬ ܣܘܠܩܐ ܩܕܝܫܐ. ܕܬܣܓܘܕ ܒܫܠܝܐ ܒܠܚܘܕܝܗ.
ܘܟܕ ܐܬܟܪܥܬ ܥܠ ܕܪ̈ܓܐ. ܚܙܬ ܒܐܣܛܘܐ ܕܩܕܡ ܒܝܬ ܣܘܠܩܐ ܩܕܝܫܐ.
ܐܢܬܬܐ ܐܝܟ ܕܠܒܝܫܐ ܗܘܬ ܢܚ̈ܬܐ ܕܐܪܓܘܢܐ. ܘܡܢܗܪܐ ܗܘܬ ܒܗ
ܒܢܪܬܩܣ (p. 105).

1. La grande croix, objet de vénération, qui, depuis de longues années, brillait et étincelait sur l'église de l'Ascension, fut tout à coup consumée par le feu et réduite en cendres. Ce fait mit le trouble dans le cœur de tous ceux qui craignent Dieu, de telle sorte que l'impératrice Eudocie qui craignait Dieu, pour consoler le peuple qui le lui demandait, fit mettre à la place de l'ancienne (croix) la croix d'airain que l'on voit briller maintenant et qui renferme six mille livres d'airain. — **2.** La vénérable Ourbicia, dont nous avons fait mention ci-dessus, eut aussi une vision terrible, qui avait la même signification. Il lui sembla, en effet, qu'elle montait la nuit, selon son habitude, à l'église de l'Ascension pour (y) adorer seule en paix; quand elle se fut mise à genoux sur les degrés, elle vit sous le portique (στοά) placé devant l'église de l'Ascension, une femme qui était revêtue d'habits de pourpre et qui était brillante de clarté sous le narthex (ναρθήξ) — *autre leçon* στοά — etc.

X. — Breviarius de Hieros., Geyer, *Itinera*, p. 155: Et inde ascendit in montem [Oliveti]. A dextera parte ibi est vallis Josaphat. Ibi iudicaturus est Dominus iustos et peccatores. Et ibi est fluvius parvus, qui ignem vomit in consummationem sæculi. Et ibi sunt duos basilicas, ubi docebat Christus discipulos suos. Et inde venis ad Galilæam, ubi discipuli viderunt dominum Jesum, postquam resurrexit a mortuis.

XI. — Théodose, Geyer, *Itinera...*, p. 145, ll. 3 ss. et 146, 14 ss.

1. De monte Oliveti ascendit Domnus in cælis et ibi prope est spelunca, quæ dicitur Matzi, quod interpretatur discipulorum, ubi Domnus, quando prædicabat in Hierusalem, requiescebat. [Ibi sanctus Joannes evangelista super pectus Domini recumbebat]....

2. In montem Oliveti Domnus super lapidem humeros inposuit, in qua petra ambo humeri ejus descenderunt sicut in cera molle, qui locus Ancona dicitur, ibi et ecclesia fabricata est, ubi prope est ecclesia, ubi sancta Tecla est, et ipse locus dicitur Bethfage. Inde pullus asinæ, quem Domnus sedit, adductus est, cum quo intravit de porta Benjamin in Hierusalem.

XII. — Anonyme de Plaisance, Geyer, *Itinera...*, p. 170, ll. 3 ss.

Ascendentibus nobis de montana in Hierusolima (route de Jéricho) non longe ab Hierusolima venimus in Baorin, deinde ad sinistram ad oppida Oliveti montis in Bethania ad monumentum Lazari. Nam respicientibus in valles illas et perambulantes monasteria multa, loca mirabiliorum, vidimus multitudinem inclausorum virorum ac mulierum in monte Oliveti. Et sursum in monte, in loco unde ascendit Dominus, vidimus mirabilia multa et cellula, ubi fuit inclausa vel jacet sancta Pelagia. In ipso monte jacet Jacobus, Zebedæus, Cleophas vel multa corpora sanctorum.

CHAPITRE XV

L'ÉLÉONA ET L'ASCENSION, DU VIIe SIÈCLE A NOS JOURS

I. — DE 614 A 1099.

Les monastères ainsi que les églises du mont des Oliviers eurent beaucoup à souffrir de l'invasion persane de 614. Les contemporains parlent d'un massacre de quatre cents religieuses réunies dans la même maison et de l'ensevelissement de douze cent sept cadavres retrouvés sur la montagne après le siège [1]. Ce fut aussi sur le mont des Oliviers que les Perses entassèrent leurs prisonniers avant de les emmener en captivité et que le patriarche Zacharie contempla avec douleur l'incendie qui dévorait les grands sanctuaires de la ville [2]. Mais l'activité restauratrice de Modeste, qui s'efforça de relever ces ruines, s'étendit également aux fameux temples de la sainte montagne, et parmi les réparations dues au nouveau Zorobabel le moine Antiochus énumère la Sainte-Ascension et les autres vénérables maisons [3]. Sous cette vague désignation finale il faut entendre les églises qu'il passe sous silence, telles que l'Éléona.

§ 1. *Éléona.*

Dans sa pérégrination mystique le moine Sophrone vient de l'Ascension à l'Éléona : « Je me trouverai, s'écrie-t-il, sous le toit où Jésus initia ses vénérables compagnons aux choses divines en leur montrant des abîmes cachés » (**T.** I, 3). A l'imitation d'Eusèbe, le poète se sert pour exprimer cet enseignement de la terminologie propre aux initiations païennes. Il paraît avoir pénétré dans le sanctuaire par une porte latérale s'ouvrant dans le mur septentrional du côté de l'Imbomon puisqu'il s'avance ensuite vers l'ouest pour contempler Jérusalem du porche principal de l'église : « Puis par le grand portail m'avançant sur les degrés, je verrai la beauté de la ville sainte qui s'étale à l'occident » (**T.** I, 4). Le spectacle lui arrache ce cri : « Comme il est doux, ville de Dieu, de contempler ta splendeur du mont des Oliviers ! » (**T.** I, 5). L'église de l'Enseignement est donc toujours dans cette admirable position que nous ont indiquée les historiens de l'époque précédente.

Nous devrons donc mettre sur le compte d'une bévue d'Adamnanus la localisation de ce sanctuaire au midi de Béthanie, que l'on relève dans son récit composé sur les dires d'Arculfe (**T.** IV, 7). Mais il faut le reconnaître, pour l'attribution et le vocable de l'église, Adamnanus est parfait. Elle est fondée, déclare-t-il, à l'endroit du mont des Oliviers où le Seigneur tint des discours à ses disciples. Quels étaient ces discours ? se demande-t-il ensuite. Ceux qui traitaient de la consommation des siècles, et qui débutent par ces mots : *Videte, ne quis vos seducat* [4]. Au IXe siècle, la désignation officielle de ce sanctuaire est encore celle des premiers jours ; c'est l'église « où le Christ instruisit ses disciples » (**T.** VI). Église par excellence du mont des Oliviers, elle est aussi désignée par le seul nom de cette montagne. Si l'on disait *Éléona* au IVe siècle, vers le Xe on appelait encore le sanc-

1. Antiochos Stratégos, *Prise de Jérusalem par les Perses* (trad. de l'archim. Callistr), pp. 18, 48. Cf. *Chronic. Pasch.*, a. 614.

2. *Op. l.*, pp. 30 ss.

3. Antiochus, *Lettre à Eustathe d'Ancyre*, *PG.*, LXXXIX, 1428 : Οἴκους... ἀνήγειρε καὶ τοὺς ἐμπρησθέντας σεβασμίους ναοὺς τοῦ Σωτῆρος... καὶ τὴν ἁγίαν αὐτοῦ ἀνάληψιν, καὶ τοὺς λοιποὺς σεβασμίους οἴκους.

4. Texte IV, 7. Le pseudo-Eucher se sert des mêmes termes qu'Arculfe : *in eo fundata loco, in quo Dominus ad discipulos habuisse sermonem... traditur.* La coïncidence est trop exacte pour être fortuite.

tuaire de la grotte, où l'on officiait le mardi saint, « le saint mont des Oliviers », τὸ ἅγιον ὄρος τῶν Ἐλαιῶν[1].

En gravissant ce mont vers 870, le moine Bernard remarquait entre le lieu de la prière du Christ agonisant et le sommet de l'Ascension, un endroit où les Pharisiens amenèrent la femme adultère au Sauveur. Ceci n'est point en conformité avec l'Évangile, car Jésus avait quitté le mont des Oliviers et se trouvait au Temple lorsqu'on lui présenta l'adultère. Mais les *montreurs* n'ont jamais reculé devant l'invraisemblance. Ils allaient même jusqu'à faire voir une inscription gravée sur marbre comme ayant été tracée par le doigt du Christ, quand il se mit à écrire sur la terre pour éloigner les Pharisiens. Cette inscription était dans une église élevée en l'honneur de saint Jean (**T.** VII). On nous permettra de démêler dans cette confusion quelques traits de l'Éléona en passe de se muer en un sanctuaire nouveau : celui du *Pater*. Elle est encore l'église du séjour du Christ sur la montagne; l'épisode de la femme adultère commence en effet par la mention de la retraite de Jésus au mont des Oliviers[2], retraite qu'il laissait le matin pour aller au Temple. L'inscription n'est pas ce que pense le naïf Bernard ou son guide; elle renferme le *Pater,* l'oraison dominicale que le Sauveur aurait écrite de sa main en hébreu sur le marbre[3]. Nous avons vu dans la période précédente que l'Éléona portait parfois le titre d'église des Disciples; chez le moine Bernard, ce titre est restreint à saint Jean.

§ 2. *Ascension.*

Les descriptions de cette période sont plus explicites que celles de la précédente sur la disposition générale du sanctuaire qui couronnait le mont des Oliviers, et comme l'œuvre de Modeste n'est guère qu'une restauration sur le plan primitif, nous obtenons par là, du même coup, quelques notions sur la forme de l'église érigée par la fondatrice du IV[e] siècle, Pœmenia.

C'était une rotonde avec des portiques concentriques formant des galeries couvertes. D'après le plan sommaire qui accompagne la description d'Arculfe, il semblerait que le portique le plus extérieur consistait en des pilastres adossés au mur de la rotonde. Ainsi, les voûtes qui reliaient cette rangée de pilastres et les deux colonnades de l'intérieur n'auraient formé que deux passages courant parallèlement à l'enceinte de la rotonde[4]. Épiphane n'est point en faveur de la pluralité des portiques. Un détail de Willibald laisserait toutefois entendre que des colonnes, tout en étant indépendantes du mur circulaire, en étaient fort peu éloignées. On montrait, selon lui, au nord et au midi, deux colonnes auxquelles était rattaché le souvenir de l'apostrophe des deux hommes blancs aux disciples : *Viri Galilæi,* etc.; si quelqu'un arrivait à passer entre ces colonnes et le mur, il se croyait absous de ses fautes[5]. La même pratique indulgentielle s'est retrouvée plus tard chez les musulmans, notamment dans la mosquée el-Aqṣa où l'on voit encore deux couples de colonnes fort rapprochées l'une de l'autre et usées par le frottement des fanatiques qui se sont évertués à tenter ce tour de force. A l'Ascension, ce passage impliquait les mêmes difficultés; c'est dire combien cette première colonnade serrait de près le mur d'enceinte.

Le centre de l'édifice, dépourvu de toit ou de voûte, se trouvait complètement à ciel ouvert, comme pour laisser visible à tous les regards la route des cieux. Au centre de l'*area* ainsi découverte, se dressait une sorte de tourelle d'airain de la hauteur d'un homme. C'est là que l'on entretenait la poussière sacrée que l'on distribuait aux pèlerins comme une poussière foulée par le Christ, et portant perpétuellement l'empreinte de ses pas.

1. Texte IX, 3. Il semble que Willibald place la prière et l'agonie de Jésus à l'Éléona.

2. Ce début a suffi à faire naître la fausse tradition rapportée par le moine Bernard. *Joh.*, **8**, 1.

3. Telle est la vraie portée du renseignement de Bernard confronté avec celui de Sæwulf. Bernard : ... *ecclesiam in honore sancti Johannis in qua servatur scriptura in lapide marmoreo, quam Dominus scripsit in terra.* Sæwulf : *Dominus noster scripsit orationem dominicam propriis digitis in marmore hebraice, Assyriis testantibus: illic fuit etiam edificata perpulchra ecclesia, sed postea a paganis omnino destructa.* Ainsi Sæwulf se fait l'écho d'une tradition antérieure, en cours chez les indigènes, mais mal interprétée par Bernard le moine.

4. Texte IV, 2. Cf. Texte VIII, 1.

5. Texte V. Ce pèlerin compare l'église de Nicée dédiée aux Pères du Concile à l'église ronde de l'Ascension. La description arménienne, Texte II, rapproche l'Ascension de la rotonde de l'Anastasis. Mais ce rapprochement n'implique pas une similitude parfaite entre les deux édifices.

Le distributeur de reliques, pénétrant dans cet édicule par une petite porte ménagée du côté occidental, mettait les précieuses parcelles dans la main que les fidèles lui tendaient à travers une ouverture pratiquée dans le haut de la tourelle[1]. Au-dessus de la tourelle, suspendue par un système de poulies, une grosse lanterne bien close renfermait une lampe qui brillait jour et nuit, par le beau et le mauvais temps[2]. L'autel, également en plein air, mais protégé par un ciborium ou par une petite toiture adaptée à une absidiole, était situé à l'orient de l'espace découvert, sur la bordure du portique le plus central[3].

La partie supérieure de la rotonde était munie à l'occident de huit fenêtres très rapprochées les unes des autres et faisant face à la ville. A chacune de ces fenêtres était adapté un fanal que l'on allumait chaque nuit. La clarté projetée par l'ensemble des huit fanaux se répandait non seulement sur la rampe occidentale de la montagne et les longs escaliers qui s'élevaient de la vallée de Josaphat, mais aussi sur le quartier oriental de Jérusalem (T. IV, 5). On eût dit la réapparition de la croix lumineuse que saint Cyrille avait vue s'étendre du mont des Oliviers au Golgotha. L'église de l'Ascension — *ascensio Domini*, ἡ ἁγία Ἀνάληψις — se dressait en effet comme auparavant sur le point culminant de la montagne, au bout du grand escalier gravissant la montagne depuis le Cédron[4]. Modeste avait aussi replacé au sommet du monument une grande croix qui signalait le mont des Oliviers à plusieurs lieues de distance. Mais elle fut bientôt abattue par les Arabes. On raconte que tandis qu'ils bâtissaient leur première mosquée dans l'enceinte ruinée du Temple juif, leur construction n'arrivait pas à se maintenir debout. Profitant de cette occasion pour molester les chrétiens, les Juifs dirent aux musulmans : « Si vous ne faites pas renverser la croix qui est placée en face du Temple, sur le mont des Oliviers, le Temple ne pourra être bâti. » Cédant à ces perfides insinuations, les musulmans renversèrent non seulement la croix de l'Ascension, mais aussi un grand nombre de croix dans tout leur empire[5].

§ 3. *Le service religieux à l'Éléona et à l'Ascension.*

L'affaiblissement de la vitalité chrétienne résultant de l'occupation musulmane amena nécessairement la diminution du monde monastique si largement installé au mont des Oliviers dans la période précédente. Les quelques catégories de reclus et de cénobites que l'on y retrouve au IXe siècle font l'effet de pousses sorties de la racine de gros arbres abattus. On comptait alors parmi les ermites disséminés sur la montagne onze Grecs, quatre Géorgiens, six Syriens, deux Arméniens, cinq Latins et un Arabe, sans parler de deux Grecs, de deux Syriens et d'un Géorgien installés le long ou vers la cime de la voie à degrés qui montait de la vallée de Josaphat. Six Arméniens détenaient encore leur couvent de Saint-Jean à l'orient de l'Ascension[6]. Un important monastère de religieux latins observant la règle de saint Benoît continuait sur le mont des Oliviers les traditions des Mélanie. Gouverné par un abbé, il était parfois désigné sous le nom de *congregatio de monte sancto Oliveti*. Le nom de quelques-uns de ses membres trahit bien leur origine : Dominique, Arimond, Léon, Raculphus, Félix. Les Orientaux les appelaient communément *Franci*. Ils nous sont surtout connus par la querelle du *Filioque* suscitée par un moine de Saint-Sabas du nom de Jean, qui tenta d'ameuter contre eux toute la chrétienté de Jérusalem et des environs[7]. Cités de-

1. Texte IV, 4. Il semble, d'après le Texte VIII, 1, que l'on se servait aussi de cette tourelle comme d'autel.

2. Textes IV, 4; V. Dans le *Liber nominum locorum ex Actis*, *PG.*, XXIII, 1302, faussement attribué à saint Jérôme, mais qui est vraisemblablement du vénérable Bède, on a comme un résumé de Paulin de Nole et d'Adamnanus.

3. Textes IV, 2; VII; VIII, 1. Cf. fig. 158.

4. Textes I, 1; VII.

5. MICHEL LE SYRIEN, éd. Chabot, II, p. 431. Texte III.

6. Texte VI : *Ad Sanctum Johannem, quod tenent Armeni, monachi VI.*

7. *Epistola peregrinorum monachorum* dans LEQUIEN, *Oriens christianus*, III, pp. 347 ss. : *Sanctissimo ac reverendissimo Domino in Christo Patri Leoni summo Pontifici et universali Papæ sedis sanctæ Apostolicæ urbis Romæ, congregatio montis Oliveti... Benignissime Pater, nos, qui sumus hic in sancta civitate Jerusalem peregrini, ullum hominem super terram non amamus plus quam vos, et inquantum valemus in istis sanctis locis pro vobis die noctuque Domino fundimus preces... Joannes qui fuit de monasterio sancti Sabæ quem Theodulus Igumenus servus vester scit, ipse levatus est super nos dicendo quod Franci qui sunt in monte Oliveti hæretici sunt : et dixit nobis quia omnes Franci hæretici estis et reprobat fidem nostram... Commendamus nos Dominicus, Theodorus, Arimundus, Gregorius, Joannes, Leo et omnis congregatio de*

vant le clergé de l'Anastasis, ils « indiquèrent sans détour leur dissentiment avec les Grecs. Dans le *Gloria Patri,* les Grecs ne disaient pas : *sicut erat in principio;* dans le *Gloria in excelsis*, ils ne disaient pas : *tu solus Altissimus;* ils n'ajoutaient pas *Filioque* au symbole, et ils disaient le *Notre Père* autrement que les Latins[1] ». Puis ayant rédigé par écrit leur profession de foi qui fut lue publiquement par l'archidiacre dans le Martyrium (à Saint-Constantin), ils apaisèrent momentanément les esprits. On pourrait se demander si cette abbaye bénédictine ne serait pas identique au monastère situé *in Bisanteo* près du mont des Oliviers, et auquel le *Commemoratorium* donne le titre si occidental de « Saint-Pierre et Saint-Paul »[2].

Bien que la visite assidue des sanctuaires et la psalmodie fussent la principale occupation des moines, il y avait en outre un clergé attaché à chacune des églises du mont des Oliviers. L'Ascension était desservie par trois prêtres ou clercs, l'église de l'Enseignement par trois moines et un prêtre, l'église de Sainte-Marie par deux clercs[3]. Toutefois, les jours où la liturgie l'exigeait, le patriarche et le clergé du Saint-Sépulcre venaient officier dans ces divers sanctuaires. La procession des Rameaux commencée à Béthanie d'où l'on rapportait un olivier, se dirigeait en premier lieu vers la Sainte-Ascension au chant du tropaire : Hosanna dans les hauteurs, béni celui qui vient au nom du Seigneur! Là le patriarche faisait la lecture de l'évangile selon saint Marc, XI, 1-11, qui débute par ces paroles : Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem et qu'ils furent près de Bethphagé et de Béthanie... L'innovation apportée à l'antique cérémonial fut la substitution de Béthanie à l'Éléona comme point de départ de la procession. Mais, ainsi que jadis, on descendait ensuite directement à Gethsémani (**T.** IX, 1).

Le mardi saint, vers trois heures du soir, patriarche, clercs et peuple se rendent au saint mont des Oliviers, c'est-à-dire à l'Éléona afin de commémorer l'entretien de Jésus et des disciples sur la fin des temps. Au cours de l'office, le prélat lit les passages évangéliques relatifs à cet entretien, en particulier Matth., XXIV, 3 à XXVI, 2, qui commence par ces mots : Jésus s'étant assis sur le mont des Oliviers. Parmi les leçons de l'Ancien Testament, il est à remarquer celle d'Isaïe, XL, 9-17 : Monte sur la haute montagne, toi qui évangélises Sion. Les strophes rythmées font allusion aux paraboles des talents et des dix vierges et reviennent souvent sur la pensée du Jugement dernier. C'est à l'Anastasis finalement qu'avait lieu la clôture de la cérémonie (**T.** IX, 3).

Quoique la localisation du Cénacle du Christ au Sion chrétien fût admise de tous depuis longtemps, la cérémonie de la nuit du jeudi saint continuait par tradition à s'ouvrir dans l'église de l'Éléona. Mais le souvenir de la Cène, commémoré dans la journée à l'église du Sion, faisait place maintenant à celui de la trahison, et le premier évangile lu cette nuit était celui qui débute ainsi : Et Jésus sortit avec ses disciples au delà du Cédron. La station suivante se faisait au lieu de l'Agonie (**T.** IX, 4).

Naturellement, la fête de l'Ascension, qui avait fini par être isolée de celle de la Pentecôte, se célébrait dans la rotonde du mont des Oliviers. Les fidèles se trouvaient parfois incommodés par les bourrasques que l'on peut encore constater à Jérusalem à l'époque de ces fêtes. La dévotion en était d'autant plus troublée que la rotonde n'avait point de toiture et que le vent s'engouffrait en tourbillonnant sous la galerie circulaire. Arculfe a signalé ce vent impétueux qui se lève vers midi au jour anniversaire de l'Ascension; mais il a tort de généraliser en prétendant que ce phénomène se reproduit chaque année à jour fixe[4]. Rap-

monte sancto Oliveti... D'autres noms sont connus par la lettre de Léon III à Charlemagne et par les Annales Franques relatant la légation du calife et du patriarche Thomas au même empereur. LEQUIEN, *l. l.*

1. HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, III, 1128. Cf. VAILHÉ, *Saint Michel le Syncelle*, *ROC.*, VI, pp. 321 ss.

2. *Comm.*, p. 302. L'installation latine aurait succédé au couvent des « Byzantins » fondé par Abramios. Elle comprenait trente-cinq moines. On pourrait aussi la mettre à proximité de l'Éléona. Sur cette abbaye et son histoire, on consultera le R[sslme] P. GARIADOR, *Les anciens monastères bénédictins en Orient*, pp. 14 ss.

3. Texte VI. Nous reviendrons sur le sanctuaire de Sainte-Marie à propos du Tombeau de la Vierge. La légende de l'apparition de l'ange à Marie sur le mont des Oliviers quelques jours avant sa mort dut être l'origine de ce sanctuaire. Une épitaphe publiée, en 1903, par CL.-GANNEAU, *RAO.*, V, p. 164, est ainsi conçue : *A été enterré (le jour) de la Pentecôte, le juste Josépios, prêtre du sanctuaire, nouvellement fondé, de l'Ange apparu.* Cf. p. 182.

4. Texte IV, 6. Le patriarche officiait ce jour-là, **T.** VIII, 1.

pelons-nous aussi à ce propos le prédicateur qui s'excusait sur le trouble de l'atmosphère de ne pas avoir donné son sermon sur le mont des Oliviers [1]. Malgré ces contretemps, l'illumination de l'église, la nuit de la fête, réussissait toujours, grâce aux fanaux bien clos que l'on ajoutait en grand nombre à ceux qui brillaient d'ordinaire. Cette nuit-là, dit Arculfe, le mont des Oliviers n'était pas seulement éclairé, il paraissait en feu (**T.** IV, 6).

Peu à peu les musulmans envahissant la montagne firent beaucoup de tort aux établissements chrétiens. Au sommet, on montrait, au xe siècle, une mosquée bâtie en mémoire d'Omar qui avait séjourné quelques jours sur le mont des Oliviers lors de la capitulation de la ville [2]. Vers 638, la croix de l'Ascension fut abattue, mais l'église épargnée était encore debout en 985. Plusieurs monastères arméniens furent occupés ou démolis par les Arabes [3]. Ce n'était qu'un acheminement vers la ruine générale qui atteignit les sanctuaires au cours du xie siècle.

II. — LES SANCTUAIRES DU MONT DES OLIVIERS, DU XIIe SIÈCLE A NOS JOURS.

§ 1. *Au XIIe siècle.*

A l'arrivée des Croisés, les édifices du mont Olivet avaient déjà partagé le malheureux sort des églises situées hors des remparts; ils étaient ruinés (**T.** X, 2). Leur ruine toutefois n'avait pas été telle qu'ils fussent méconnaissables et même complètement inutilisables. Déblayée d'abord sommairement par les armées franques, dont un détachement occupait le mont des Oliviers, l'Ascension servit, durant le siége de 1099, de station aux litanies solennelles organisées autour de la Ville sainte. C'est là que Pierre l'Ermite et Arnoul, chapelain du duc de Normandie, exhortèrent par des discours enflammés le peuple à la prière et à la contrition, et les chefs à la concorde [4]. Malgré la difficulté des temps, des ermites logeaient encore sur la montagne. Tancrède, venu seul en reconnaissance sur le mont Olivet, avant le gros de l'armée, se fit montrer par l'un d'eux les principaux Lieux Saints dans le panorama qui s'offrait à ses yeux [5]. C'est aussi un solitaire vivant dans une tour antique du mont des Oliviers qui prodigua aux Croisés les encouragements et leur prédit le jour prochain de la victoire [6]. Une fois maîtres de la ville, les Francs s'occupèrent de rendre aux Lieux Saints leur splendeur passée, en commençant par ceux qui étaient tenus pour les plus importants.

A. — *Ascension.*

A la longue, le souvenir de l'Ascension était devenu prépondérant sur le mont des Oliviers, comme celui de l'Assomption dans la vallée de Josaphat. Réduite à un rang secondaire, l'Éléona en arriva à perdre son titre et même, en partie, du moins, sa raison d'être première. Aussi, tandis qu'elle gisait encore sur le sol en 1102, le culte était rétabli dans le sanctuaire renouvelé de l'Ascension. Toujours juché sur le monticule du fin sommet de la montagne, ce sanctuaire était précédé d'un grand escalier d'une vingtaine de marches [7], au bout duquel on se trouvait sous une galerie servant de vestibule à l'entrée qui faisait face à l'occident [8]. Le mur extérieur s'élevait comme auparavant sur un plan circulaire

1. Voir p. 392. Eutychius, de son côté, raconte en l'an 284 de l'hégire un ouragan extraordinaire arrivé en Égypte le jour de l'Ascension. *PG.*, CXI, 1144.

2. Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 218. Cf. Moudjir ed-Dîn (Sauvaire), p. 40.

3. Anastase d'Arménie, *Archives de l'Orient latin*, II, B, p. [illegible].

4. Guill. T., VIII, 11 (*Recueil des Histor. des Croisades, Occid.*, I, p. 341). Raymond d'Aguilers, XX, *Occid.*, III, p. 297. P. Tudebœuf, *theme* XIV, 5, *Occid.*, III, p. 106 : *Quo viso, Christiani... cum processione sua ascenderunt ad ecclesiam montis Oliveti, ex quo loco Christus ascendit in cælum. Et ibi sermonem suum fecit... Arnulfus, ostendendo misericordiam quam Deus Christianis fecerat, qui secuti sunt eum usque ad lapidem illum ex quo ascendit in cælum.* Albert d'Aix, V, 46, *Occid.*, IV, p. 464 : *ad montem Oliveti ventum est : ubi etiam virorum fortium custodiam posuerunt.* Cf. p. 474.

5. Continuation de Tudebœuf, 111, *Occid.*, III, p. 217. Raoul de Caen, 113, *Occid.*, III, p. 685.

6. Albert d'Aix, VI, 7, *Occid.*, IV, p. 470 : *visum est primatibus populi, ex consilio episcoporum et cleri qui aderant, ut consulerent quemdam virum Dei, qui erat in antiqua turri proceræ altitudinis in monte Olivarum solitarius...* Guill. T., VIII, 17, *Occid.*, I, p. 350.

7. Textes XII, 3; XVI, 1; XXVII, 3.

8. Niccolò da Poggibonsi, c. 73, p. 168 : Come se' in capo della detta scala, truovi una loggia, dinanzi alla porta della santa chiesa... La porta si e volta in arco, e è volta al ponente. Texte XXVII, 3.

ou approchant de la circonférence [1]. On avait dû, en outre, réserver tout autour un espace suffisant à l'installation d'un ouvrage fortifié, muni de tourelles, de créneaux et de mâchicoulis, ainsi que d'un chemin de ronde où l'on montait la garde chaque nuit [2] afin de mettre le sanctuaire à l'abri d'une attaque des Sarrasins. A l'intérieur, une seule galerie voûtée et pavée de marbre, soutenue par une rangée de belles colonnes, formait les bas-côtés de cette rotonde. Des peintures murales et des sculptures en rehaussaient l'élégance [3]. Conformément au plan traditionnel, point de coupole ni de toiture au centre de l'édifice, ou, selon quelques témoignages, une coupole très largement ouverte.

Quant à l'édicule qui occupait le milieu de l'espace découvert, ce n'était plus une simple clôture de cuivre ouvragé comme aux temps byzantins, mais une tourelle ronde revêtue de marbre blanc veiné de bleu, surmontée d'une petite coupole ouverte en son sommet. A force de gratter le sol pour en délivrer des parcelles, on avait fini par mettre à nu une saillie de roc sur lequel on pensait apercevoir l'empreinte des deux pieds du Christ, que jadis les clercs montraient dans la poussière. Ce roc situé au centre de l'édicule, directement au-dessous de l'ouverture de la coupole qui marquait la route des cieux, était surmonté d'un autel dont la disposition permettait aux pèlerins d'en baiser la partie supérieure, car pour le soustraire aux pieuses déprédations, il était enchâssé dans un revêtement de marbre [4]. Pour faciliter la circulation, deux portes avaient été ménagées dans la tourelle, l'une à l'occident, l'autre à l'orient [5]. La restauration postérieure de cet édicule et ses traits de ressemblance avec le tombeau du Sauveur nous amènent à croire que des arcades aveugles courant sur des colonnettes géminées faisaient le tour de l'édicule à l'extérieur.

Au sortir de l'Ascension, les visiteurs ne manquaient jamais de descendre les vingt-cinq degrés qui conduisaient à la grotte souterraine et obscure où, disait-on, sainte Pélagie avait vécu en recluse, et où se trouvait son corps dans un grand sarcophage. C'est le tombeau qui se voit encore de nos jours; rien de moins assuré cependant que le fait qu'il ait jamais servi de cellule à la sainte pénitente [6]. C'est dans cette grotte qu'a été trouvée l'épitaphe grecque portant le nom de *Dometila*.

B. — *Pater Noster* (*ci-devant Éléona*).

Après leur visite à la grotte de Sainte-Pélagie, les pèlerins qui avaient commencé leur pérégrination par le sommet, se rendaient d'ordinaire vers une chapelle située au sud de l'Ascension, à un jet de pierre de cette église, au tournant du chemin qui conduit à Béthanie [7]. C'est là, disait-on, que Jésus avait accoutumé d'instruire ses disciples et les citadins qui venaient à lui, et là qu'il enseigna le *Pater noster* [8]. Le sanctuaire élevé en ce lieu par les Croisés, entre 1102 et 1106, n'était guère qu'un modeste oratoire, ou bien une restauration sommaire de ce qui restait de l'Éléona. En 1152, deux Danois, l'amiral Eskill Sveinsson et son frère Svein Sveinsson, évêque de Viborg, visitèrent le *Pater,* qui était, dit leur historien, une pauvre église mal construite. Ils se rendirent ensuite au Jourdain pour se baigner. Au sortir du bain salutaire, durant lequel il s'était converti, Eskill rendit le dernier soupir. Voyant approcher à son tour pour lui-même l'heure suprême, son frère pria les assistants de déposer son corps et celui d'Eskill dans l'église du *Pater,* « que par

1. Textes X, 1; XII, 2. NICCOLÒ DA POGGIB., *l. l.*

2. Texte XVI, 1. Une bande turque au mont des Oliviers en 1153, GUILL. T., XVII, 20.

3. Texte XII, 3. NICCOLÒ DA POGGIB., *l. l. :* Dentro alla chiesa si è tutta tonda, colonnata, di belle colonne di marmo, e nel mezzo si è una grande finestra, di sopra; dentro è tutta dipinta, e lavorata. Cf. Texte X, 1.

4. Textes XII, 3; XVI, 1.

5. Texte XII, 2. NICCOLÒ DA POGGIB., *op. l.*, p. 169 : e si à due porti, l'una al ponente, donde s'entra nella cappella, e una a levante, che sta serrata. Mais au XII[e] siècle, cette dernière porte devait être ouverte.

6. Textes XII, 4; XIII; XV; XVI, 2; XVII.

7. Textes X, 2; XII, 2; XIII; XVI, 3; XVII. Le chiffre des sagènes donné par l'hig. Daniel entre les deux sanctuaires n'est malheureusement pas assuré, ni la distance du *Pater* par rapport au pied de la montagne. Le texte publié par NOROFF est assez satisfaisant en mettant trois portées d'arc entre le bas du mont et le sanctuaire. Cf. Texte XVIII.

8. *Gesta Francorum Iherusalem expugnantium*, 33. *RHC.*, *Occid.*, III, p. 512 : *in quo loco solitus erat Dominus discipulos suos et omnes ad se confluentes de civitate docere. Ibique fertur orationem dominicam discipulis insinuasse.*

l'inspiration de Dieu ils avaient visitée avec tant de dévotion, et de les ensevelir là ». L'évêque étant mort à son tour, la dépouille des deux frères fut placée là où il avait été convenu. « Quant à l'église pauvre et ruinée, termine le chroniqueur, elle fut rasée et reconstruite du prix des aumônes qu'ils avaient laissées. Le nouvel édifice fut plus grand et plus beau que l'ancien. C'est là que reposent leurs corps honorablement ensevelis. Ils moururent le 30 mars 1152 [1]. »

La localisation de l'enseignement de l'oraison dominicale au mont des Oliviers, motivée par des raisons que nous avons exposées dans l'étude des textes évangéliques, était antérieure à l'arrivée des Croisés. Œuvre des chrétiens indigènes, elle avait pris naissance dans l'Éléona restaurée par Modeste. Graduellement, l'enseignement du Christ avait, dans l'esprit du peuple, changé d'objet : à l'enseignement eschatologique s'était substitué celui du *Pater* que l'on pensait avoir été composé sur le chemin de Jérusalem à Béthanie. D'autre part, par rapport à l'auditoire du Sauveur, cette transformation ne se heurtait à aucune difficulté, car c'était aux Apôtres que s'adressait l'oraison dominicale aussi bien que l'entretien sur la consommation des siècles. « Là, écrivait le continuateur de Guillaume de Tyr, disait-on que Nostre Sirez fist la Pastre Nostre et l'enseingna as apostrez. » Église de l'Enseignement, église des Disciples, tels avaient été les titres de l'Éléona; le « moustier de Saint Pastre Nostre », érigé par les Occidentaux sur ses ruines, les méritait également.

On aurait d'ailleurs tort de croire que, même au XII[e] siècle, le *Pater* ait complètement anéanti le souvenir de l'Enseignement que l'on vénérait au temps des Éthérie et des Mélanie. Maintes expressions des *Gesta Francorum* ou de Théodoric sont à mettre en parallèle avec celles de la *Peregrinatio* [2]. Ce que celle-ci dit de l'Éléona, ceux-là le disent du *Pater*. En définitive, le fil de la tradition primitive n'est point encore interrompu, et il est absolument certain que l'église du *Pater Noster*, construite par les Croisés entre 1102 et 1106, s'élevait sur l'emplacement de l'Éléona. Si sa position relativement à l'Ascension et son attribution, dont la transformation partielle s'explique aisément, en sont de clairs indices, l'existence de la grotte sacrée de l'Enseignement en est une preuve irréfutable. Or, tandis que sous le maître-autel de l'église du *Pater* une plaque de marbre offrait à la dévotion des pèlerins le texte gravé de l'oraison dominicale, il se trouvait au-dessous du chœur de la même église une grotte souterraine « où le Seigneur, affirmait-on, avait souvent séjourné pour y instruire ses disciples [3] ». Ainsi, la fusion des deux souvenirs est manifeste et rien ne fait mieux saisir que la tradition de l'institution du *Pater* s'est tout simplement greffée sur l'idée de l'enseignement ordinaire du Christ rattaché à l'Éléona depuis l'origine [4].

§ 2. *Le service religieux à l'Ascension et au Pater.*

« En sor le mont d'Olivet avoit une abaie de blanz moinnez » (**T.** XVIII). Au début de l'occupation franque, quelques clercs isolés paraissent attachés au service de l'église de l'Ascension; tels le prêtre Hermann et le stylite de Sainte-Pélagie [5]. Mais le sanctuaire était trop important pour ne

1. P. Riant, *Les Scandinaves en Terre Sainte*, pp. 226-229. Texte XIII (vers 1145) : *ecclesia parva, ubi facta est dominica oratio*. Les expressions emphatiques de l'hig. Daniel « grande ou très belle église » peuvent provenir d'une retouche postérieure de son texte qui, ici encore, n'est pas très assuré.

2. *Gesta Franc.* : *in quo loco solitus erat Dominus discipulos suos... docere*. Ekkehard : *in qua spelunca solebat Dominus docere discipulos*. Théodoric : *Specum... ubi Dominus sæpe residens discipulos docuisse perhibetur*. Ern. : *in qua spelunca sedens docebat Dominus apostolos*.

3. Textes XII, 1 ; XV ; XVI, 3.

4. Au cours des fouilles de l'Éléona, nous avons assisté à l'exhumation d'un fragment d'inscription portant quelques lettres du *Pater* (cf. fig. [illegible]). L'endroit précis de la trouvaille est vers l'abside de la grande nef, dans le cloître actuel qui précède l'église des Carmélites. Aucun doute qu'il appartienne au texte signalé par Théodoric sous l'autel même. Les Croisés avaient dû mettre un texte latin à la place, ou à côté d'un texte syriaque (Sæw. : *scripsit orationem dominicam propriis digitis in marmore hebraice*). Peut-être y avait-il aussi un texte grec, au XII[e] siècle, comme à la basse époque byzantine. Cf. Texte XV : *græcis litteris*. Du milieu de l'église, selon Théodoric, on descend à la grotte par 30 degrés à peu près. Aucun autre texte ne nous permet de contrôler la valeur de ce chiffre. Mais il se peut bien que, comme pour la prison du Christ au Saint-Sépulcre, il faille entendre par *gradus* non seulement les *degrés* de l'escalier, mais aussi les *pas* que l'on doit faire pour y arriver du milieu de la nef centrale, *a medietate ecclesiæ*. Les 25 marches que Théodoric compte pour descendre à la grotte de Bethléem sont aussi un chiffre exagéré.

5. *ROC.*, V, p. 36. Texte XII, 4.

pas être doté bientôt d'un collège de chanoines réguliers à l'instar du Saint-Sépulcre, du Temple et de Notre-Dame de Sion. Les blancs moines de l'ordre de Saint-Augustin se bâtirent donc une résidence contiguë à la rotonde de l'Ascension du côté méridional. Le sanctuaire fut desservi par eux[1]. Plusieurs des prieurs du mont Olivet nous sont connus par leurs signatures au bas des chartes du Saint-Sépulcre et aussi par leurs démêlés avec d'autres communautés. Foucher signe, en l'an 1112, un acte d'Arnoul, patriarche de Jérusalem, et Laurent un diplôme de Baudouin II en 1120[2]. Dès 1130, apparaît dans les actes le nom d'*Henricus montis Oliveti prior*, que l'on relève encore dans des diplômes de 1143[3]. Vers cette époque-ci, Guillaume, patriarche de Jérusalem, termina un différend entre l'abbaye de Josaphat et le chapitre du mont des Oliviers en amenant les Bénédictins à céder aux Augustins une terre de rapport adjacente à l'église du mont Olivet, moyennant une redevance annuelle de sept besants payable à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix[4]. Le prieur Aimeri s'est surtout signalé par sa rébellion contre le chapitre du Saint-Sépulcre, en 1156. Le jour de l'Ascension, comme les chanoines du Saint-Sépulcre se présentaient en grande pompe à l'église du mont des Oliviers pour y célébrer la station d'usage, suivant le droit préétabli, ceux de l'Olivet, prieur en tête, les arrêtèrent, leur refusant la faculté d'officier dans leur église, sous prétexte que le patriarche, absent de Jérusalem, ne présidait pas la cérémonie. Au retour du patriarche Foucher, la répression ne se fit pas attendre. Les rebelles durent venir nu-pieds du mont des Oliviers à l'église mère de la Résurrection à laquelle ils avaient fait affront, et il fut nettement décidé que, même en l'absence du patriarche, le chapitre du Saint-Sépulcre, présidé par son prieur, aurait le privilège exclusif d'officier au mont Olivet le jour de l'Ascension, de même qu'au Temple pour la Purification, au mont Sion à la Pentecôte, à Josaphat pour l'Assomption[5].

Ce privilège n'avait rien d'abusif; il était fondé sur la coutume immémoriale de l'église grecque de Jérusalem. Éthérie et le *Typicon* de l'Anastasis nous ont déjà suffisamment renseignés sur le rôle joué par le clergé du Saint-Sépulcre dans les stations solennelles qui avaient lieu dans les sanctuaires. Leurs renseignements et ceux du rituel latin ont beaucoup d'affinités. Au XIIe siècle, l'Ascension se fêtait de la manière suivante : Après le chapitre, les chanoines de la Résurrection se rendaient en procession au mont Olivet, en chantant le répons *Ite in orbem universum* et le verset *Signa autem eos qui crediderint*. Arrivés à l'église appelée *Pater noster*, où les fidèles et les autres communautés s'étaient réunis, ils revêtaient de riches ornements, et suivant la grande procession qui se dirigeait vers l'église de l'Ascension du Seigneur, ils chantaient le verset *Salve festa dies, toto memorabilis*. Dès qu'ils étaient parvenus au pied des degrés du perron de l'église, ils entonnaient le répons *Viri Galilæi* qu'ils poursuivaient pendant que la foule pénétrait dans la rotonde. Un sermon donné ensuite par le patriarche, ou, à son défaut, par un évêque ou par le prieur du Saint-Sépulcre, édifiait le peuple en attendant tierce et la messe[6].

Pour la cérémonie des Rameaux, le cortège

1. Texte XVI, 1.

2. Du Cange, *Les familles d'Outre-Mer*, p. 826.

3. Delaborde, *Chartes de Terre Sainte provenant de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat*, n° 17. De Rozière, *Cartulaire du Saint-Sépulcre*, nos 28, 34, 41, 73, 102.

4. Delaborde, *op. l.*, n° 23 : *Siquidem prefatus abbas Vallis Josaphat... quandam terræ planiciem bone magre adjacentem ecclesie Montis Oliveti donavit...* Cf. Kohler, *Chartes de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, n° 24. *ROL.*, VII, p. 133.

5. De Rozière, *op. l.*, n° 66 : *commodum duximus nos fratres in Christo canonici, sub regimine venerabilis patris patriarche Fulcherii in ecclesia Sanctissime Resurrectionis Jhesu Christi Iherosolimis constituti ad memoriam tam presentium quam succedentium in perpetuum notam rebellionis et indignationis reducere, quam canonici confratres nostri in ecclesia Montis Oliveti cum priore suo Aimerico adversus matrem suam, ecclesiam scilicet prephatam... moliti sunt facere*, etc. Les chanoines de l'Ascension venus au Saint-Sépulcre avec leur prieur pour la pénitence se nommaient Gul, Bonitius, Jean, Berruier, Durand, Odon et Zacharie. Le privilège ci-dessus mentionné fut renouvelé dans plusieurs autres chartes, notamment nos 128, 146, 158, qui sont des bulles pontificales.

6. Kohler, *Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre*, *ROL.*, VIII, p. 426 : *Post capitulum vadit processio ad montem Oliveti cantando resp. Ite in orbem universum. Vers. Signa autem eos qui crediderint. Cum autem venerit ad montem Oliveti in ecclesia quæ dicitur Pater noster, congregabuntur omnes processiones, ubi sollempnibus vestimentis omnes induti, procedunt inde ad processionem, et vadit processio circa ecclesiam Dominice Ascensionis cantando vers. Salve festa dies, toto memorabilis, cumque venerit ad gradus per quos ascenditur ad*

patriarcal, parti de Béthanie, suivait les traces de Jésus sur le mont des Oliviers jusqu'à ce que le peuple réuni au Temple vint à sa rencontre dans la vallée de Josaphat, sur une esplanade élevée entre la grotte de Gethsémani et l'église Saint-Sauveur[1]. Si l'on en croyait Albert d'Aix, la consécration du saint chrême et des saintes huiles aurait eu lieu au mont des Oliviers, du moins dans les premières années du royaume latin[2]. Mais il semble bien qu'il y ait eu ici confusion entre mont Sion et mont Olivet. Le rituel du jeudi saint marque cette cérémonie à l'église du Cénacle.

III. — L'ASCENSION ET LE PATER, DE 1187 A 1500. CRÉATION DE QUELQUES LIEUX SAINTS SECONDAIRES.

§ 1. *L'Ascension.*

Lorsque Saladin eut conquis Jérusalem, il fit du terrain du mont des Oliviers un *ouaqf* (propriété inaliénable) en faveur du pieux cheikh Waly ed-Din, et l'imam austère Abou'l-Ḥasan, par égale portion entre eux. Cette donation qui devait, après leur mort, appartenir à leur postérité, fut constituée par acte en date du 17 dhou'l-ḥiggeh de l'année 584 (20 octobre 1198)[3]. — Cette main-mise des Arabes sur le mont Olivet (Ṭor Zaita) ne pouvait qu'être préjudiciable aux établissements chrétiens qui parsemaient la montagne. En 1212, Wilbrand d'Oldenborg signale, au sommet du mont, deux cloîtres détruits, *duo claustra destructa*, dont l'un était érigé sur le lieu de l'Ascension (**T.** XX). Que dans le premier accès de fureur des représailles, la rotonde et même l'édicule aient eu à partager dans une certaine mesure la ruine du monastère, cela paraît très vraisemblable. Démanteler ce fortin avancé s'imposait aux Sarrasins dont les conquêtes au début ne semblaient pas très assurées. Mais jusqu'où fut poussée l'œuvre de destruction? Il est moins facile de le décider. Nous persistons à croire que le gros œuvre et les colonnes restèrent debout et que la restauration qui eut lieu durant la trêve signée en 1229 conserva à l'édifice son entier cachet du XII[e] siècle. Aussi avons-nous jugé bon d'utiliser même des descriptions postérieures à ce temps-là pour prendre une idée de l'œuvre des Croisés à l'Ascension.

L'édicule toutefois n'attendit pas la trêve de Frédéric II pour être rétabli. Vers 1200, un musulman s'était chargé de sa restauration. Le mystère de l'Ascension de Jésus était d'ailleurs en honneur dans l'Islam. Le Coran ne disait-il pas : « Nous avons posé le fils de Marie et sa mère en prodige, et nous avons reçu l'un et l'autre dans un lieu élevé, d'où procèdent le repos et la source d'eau pure[4] »? Dans leur visite au Berceau de Jésus, à l'angle sud-est du Ḥaram, les sectateurs de Mahomet récitaient une prière que le Messie aurait prononcée au moment où Dieu l'élevait vers lui du mont des Oliviers[5]. La *keniset es-Salîq*, c'est-à-dire l'église de l'Ascension, revient à plusieurs reprises sous la plume des auteurs arabes[6]. Dans ces conditions le renseignement de Wilbrand, en 1212, n'a rien de stupéfiant : « En cet endroit, de nos jours, un infidèle Sarrasin s'est aménagé un oratoire en l'honneur de Mahomet[7]. » Il eût été plus vrai de dire en l'honneur de Jésus. Mais le miḥrab pratiqué par ce musulman du côté sud de la tourelle a dû dérouter notre voyageur occidental. La constatation n'en est pas moins intéressante. Elle nous donne la clef de l'origine de la petite *qoubbeh* qui s'élève maintenant sur le lieu de l'Ascension.

ecclesiam, dimittuntur versus et cantatur resp. Viri Galilei cum versibus... Tunc ascendunt processiones ad ecclesiam. Deinde patriarcha sermonem facit ad populum. Si non fuerit patriarcha, unus episcopus aut prior ecclesie Sancti Sepulchri, vel cui ipsi iniungere voluerit. Quo finito incipitur tercia... Cf. DE ROZIÈRE, *op. l.*, n° 66 : *adveniente sancte ascensionis die, predecessorum nostrorum ritum, qui ante nos fuerunt, sed et patriarchorum constitutionem pro posse nostro prosequentes, cum solempni apparatu processionis nostre secundum consuetudinem ad ecclesiam Montis Oliveti venimus, debitam ea die in ea stationem cum plenario servitio facturi. Quod videntes canonici illius loci... restiterunt nobis in faciem.*

1. KOHLER, *op. l.*, p. 412. THEODORIC, p. 62.

2. VII, 49. *RHC.*, *Occid.*, IV, p. 510.

3. MOUDJIR ED-DIN (Sauvaire), p. 192.

4. *Sourate* XXIII, 51.

5. MOUDJIR ED-DIN, p. 103.

6. GUY LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, p. 211.

7. Texte XX : *in quo nunc temporis Sarracenus infidelis ad honorem Mahumet suum oratorium preparavit.* Après 1187, le titulaire de l'Ascension a non plus le rang de prieur, mais celui d'abbé. On ne saurait dire si pendant la trêve les moines blancs revinrent dans leur résidence ruinée. En tout cas, l'abbé du mont Olivet, de concert avec le doyen de Joppé, fut chargé par le patriarche non résidant d'expédier les affaires de l'église de Jérusalem. DE ROZIÈRE, *Cartul. du S.-Sép.*, n° 178. Voir DU CANGE, *Les familles d'Outre-Mer*, p. 826. L'abbé portait mitre, crosse et anneau à charge de fournir 150 hommes d'armes.



Fig. 160. — L'édicule de l'Ascension. État actuel. Vue prise du sud-ouest.

Le nouvel oratoire édifié avec les matériaux de l'édicule chrétien apporta quelques modifications à l'état traditionnel des lieux. Le rocher marqué des empreintes des pieds du Christ fut dépecé. Le fragment portant la trace du pied gauche demeura longtemps encastré dans l'embrasure de la porte orientale définitivement condamnée, jusqu'à ce qu'il fût transféré dans la mosquée el-Aqṣa, où les imams le montrent encore aux visiteurs [1]. Le fragment resté en place est ainsi décrit à la fin du XIV[e] siècle : « Droit au milieu du pavement d'icelle chapelle, en une pierre quarrée de marbre, est l'impression du benoist pié de Nostre-Seigneur [2]. » Ronde à l'intérieur et revêtue de placages de marbre, la tourelle affectait au dehors la forme d'un octogone, dont chacune des faces était encadrée d'un arceau en tiers point et des deux colonnettes qui le supportaient [3]. La *qoubbet el-Mi'râdj,* ou oratoire de l'Ascension de Mahomet, située au nord-ouest de la mosquée d'Omar, sur l'esplanade supérieure, et qu'une inscription assigne à l'an 597 de l'hégire (1200 de notre ère), présente une similitude frappante avec l'édicule de l'Ascension de Jésus, tel qu'il est décrit par les pèlerins de cette période, et tel, d'ailleurs, qu'il existe encore de nos jours (fig. 160) [4]. Enfin, une coupole ouverte dans le haut surmontait le petit édifice : « et est le pertuis tout rond illec en ladite volte de pierre ».

La grande église ronde qui servait d'écrin à l'édicule ne fut point abattue d'un seul coup. Elle paraît même avoir été respectée pendant plus de deux siècles. En 1345, on en pouvait encore admirer tous les détails d'architecture et d'ornementation. Mais faute de réparations, elle se délabrait insensiblement, comme nous le fait saisir cette réflexion du baron d'Anglure, cinquante ans plus tard : « Il y a ung tres bel lieu fait à maniere d'une grant chapelle et semble par dehors estre un vieil chastel mal retenu. » En 1418, on y accède toujours par l'escalier d'une vingtaine de marches, mentionné au XII[e] siècle [5]. Mais, vers la fin du XV[e] siècle, le vandalisme finit par s'abattre sur la vénérable rotonde : des marbres du dallage et du revêtement des parois furent arrachés, et des colonnes emportées. Toute la partie orientale, séparée du reste de l'édifice par un mur grossier, servit désormais à loger des paysans et leurs troupeaux. L'édicule toutefois fut laissé intact [6]. Outre la vénération qu'ils professaient pour ce lieu saint, la redevance qu'ils percevaient des pèlerins chrétiens empêcha les musulmans de ruiner totalement ce sanctuaire.

La crypte de *Sainte-Pélagie* continue à exercer dans cette période un grand attrait sur les pèlerins. Quand on quitte l'Ascension, si l'on suit le mur extérieur dans la direction du midi, un escalier de sept marches vous amène dans la loge du Sarrasin qui prélève un droit d'entrée de douze deniers par tête. De là une huitaine de degrés vous font aboutir à la grotte qui renferme le tombeau de la Sainte. Dans l'étroit espace qui sépare le tombeau du mur de la chambre sépulcrale, les pèlerins de tout rite se livrent à un sport dévot que nous avons déjà remarqué dans l'église byzantine de l'Ascension. Ceux qui réussissent à passer par ce couloir resserré s'estiment exempts de tout péché mortel. Et cependant, note malicieusement Burchard, j'en ai vu passer un bien grand nombre [7].

1. Texte XXI, 1. Niccolò da Poggib., p. 169 : e si à due porti, l'una al ponente, donde s'entra nella cappella, e una a levante che sta serrata... nel mezzo è una tavole di marmo, con due pedate, come li forme di due piedi scalzi ; e indi Jesù Cristo si levò, e montò in su un' altra pietra rossa, la quale si è fuori della detta capella, e è murata. On voit par là qu'avant d'en arriver à l'état décrit ci-dessus, il s'est produit quelques changements de détail.

2. D'Anglure, *Le saint voyage de Jérusalem*, p. 72.

3. Niccolò da Poggib., p. 168 : al mezzo della chiesa detta..., si è una bella cappella tonda, colonnata (con XVI colonne), e con otto canti, ciascuno canto si à due colonne, una dell' una parte, e così dell' altra.

4. Cf. de Vogüé, *Le Temple...*, pp. 104 s. *Églises*, p. 318.

5. De Caumont, *Voyaige d'Oultremer*, p. 49 : et monte l'en par XIX degrés de pierre.

6. Texte XXVII, 3, 6.

7. Textes XIX ; de XXI à XXVIII. Niccolò da Poggib., p. 171. Perdicas, *PG.*, CXXXIII, 968. Anon. grec de 1400, *PG.*, *op. l.*, 977. J. Poloner (Tobler, *Descript. T. S.*, p. 235). Quelques pèlerins confondent sainte Pélagie avec Marie l'Égyptienne ou même avec Marie, la pécheresse de l'Évangile. De leur côté les musulmans revendiquent ce tombeau comme celui d'une dévote de leur secte, *Oumm el-Khair Râbe'ah*, qui mourut en 135 ou en 185 de l'hégire (752 ou 801 ap. J.-C.). Moudjir ed-Din, p. 61. Quant aux Juifs, ils le prennent pour le tombeau de la prophétesse *Houlda*. Carmoly, *Itinér. de la T. S.*, pp. 238, 441.

§ 2. *Pater et Credo.*

Le *Pater*, fort endommagé à la reprise de Jérusalem par Saladin, fut remis sur pied pendant la trêve de 1229, car à la fin du XIII[e] siècle, il est donné comme une église encore existante. Le vocable de « maison du pain », *domus panis,* qu'il reçoit de Burchard est en réalité le nom donné à un édicule du ḥaram eš-Šerîf que l'on apercevait de là[1]. En tout cas, la localisation de la *Patrenostre* du XIII[e] siècle répond à celle du siècle précédent. Elle se trouve « de costé vers midi » de l'Ascension, assez près de celle-ci, à un jet de pierre environ (**T**. XIX). En 1345, elle est en très mauvais état; il n'y a guère que le pavement d'intact. Pour la voir, il faut franchir un mur qui borde le chemin, sur la droite quand on monte du tombeau dit d'Absalom à l'église de l'Ascension, c'est-à-dire le chemin qui fait un coude au tombeau des Prophètes. Au-dessous du dallage de l'église existe une citerne et parmi les pierres employées à la construction de l'enceinte de la propriété à l'occident on croit voir sur l'un des blocs les traces du texte du *Pater noster*[2].

Vers la même époque, la légende de la composition du Symbole des Apôtres vient se greffer sur le souvenir du *Pater*. Déjà en 1335, on montre dans une *ecclesia parva* (terme qui chez Jacques de Vérone s'applique à un réduit quelconque, grotte ou ancienne citerne) le lieu où les douze Apôtres composèrent les douze articles du *Credo*[3]. Dans les anciens catalogues d'indulgences que l'on possède, le *Credo* est toujours signalé à côté du *Pater*[4]. Mais au XV[e] siècle, supplantant le *Pater* qui se voit obligé d'émigrer vers quelque ruine sur le flanc occidental du mont des Oliviers, le *Credo* s'implante dans les débris de l'Éléona qui est alors un « lieu moult désolé ».

Cette nouvelle situation nous est clairement exposée par Jean Poloner (1422) et Fabri (1480-83). A une vingtaine de pas de la grotte de Sainte-Pélagie, en descendant par le chemin qui s'embranche sur Bethphagé, vous trouviez une propriété enclose d'un mur de pierres sèches, où demeurait un Arabe. Aviez-vous franchi cette mauvaise clôture, les restes d'une grande église, qu'on avait pris alors la fantaisie d'appeler *Saint-Marc,* s'offraient à vos regards, et le *locorum ostensor* vous expliquait qu'en ce lieu même les Apôtres avaient composé leur Symbole. Ces ruines, à n'en pas douter, sont celles qui ont été mises à découvert au Carmel du *Pater;* seulement, à cette époque, elles étaient plus considérables qu'aujourd'hui. Quant à l'institution de l'oraison dominicale, elle se trouvait alors rattachée à quelques vestiges d'un oratoire situé à trente pas environ du *Credo,* à proximité du raidillon du *Dominus flevit*[5]. Ce nouveau *Pater* est à chercher dans la propriété des Bénédictines. Il n'est probablement pas autre que la chapelle cimitériale qu'on y a retrouvée. Ces changements de localisation pourront étonner de prime abord; mais il suffit d'un peu de lecture pour constater qu'ils furent très fréquents à cette époque. Les nouvelles créations de l'esprit populaire, en multipliant les lieux sacrés, occasionnèrent plus d'une fois le déplacement des antiques traditions.

§ 3. *Les pleurs du Christ; la Galilée; la prédiction de la fin du monde.*

Dès la fin du XIII[e] siècle, on montrait sur la déclivité du mont des Oliviers le lieu où Jésus pleura sur la ville de Jérusalem. Malgré les con-

1. Texte XXI, 3, répété à l'aveuglette par d'autres. Mais Louis de Rochechouart, plus avisé, écrit : *Circa templum directe contemplando, ex monte Oliveti, est locus Bethleem (= domus panis), in quo Jacob vidit scalam,* etc. *ROL.*, I, p. 245.

2. NICCOLÒ DA POGGIB., p. 166 : e a parte destra, sopra la via, si è un muro, insu una chiesa, ma ora si è guasta, che non c' è se non l'amattonato. Di sotto si c' è una citerna, e al ponente, in sul muro, si c' è una granda pietra, nella quale si vedea scritto tutto il Pater nostro. JACQUES DE VÉRONE, *l. l. : est una cisterna ad jactum lapidis* (de l'Ascension).

3. Texte XXIII, 4. Le texte de Jacques de Vérone manque d'ordre, comparé à d'autres.

4. *ROL.*, III, p. 165 : *Item locus, ibi discipuli composuerunt Credo. Item ibi prope, locus ibi Cristus docuit oracionem primum.*

P. 615 : *Item locus ubi sancti apostoli fecerunt Credo in Deum; fuit alias hedificium magnum habitationis, nunc domus ipse sunt dirructe. Item sequitur locus ubi Dominus... fecit Pater noster.*

5. J. POLONER, p. 236 : *A capella prædicta sanctæ Pelagiæ per XX passus est locus, ubi apostoli vicissim composuerunt duodecim articulos fidei. Ibidem videtur ecclesia beati Marci destructa. Deinde per decem passus... Item declivius per 22 passus est locus signatus, quo Dominus Jesus docuit discipulos orare, ut habetur Math. VI. Nota de lapide hebraice sculpto, quem sarracenus posuit in limine ostii.* Textes XXVI, 3; XXVII, 8.

fusions ou interversions que l'on relève chez les premiers témoins de cette tradition, il est à croire que ce lieu était celui que l'on appelle encore aujourd'hui le *Dominus flevit,* du moins l'emplacement occupé par les murailles ruineuses de la mosquée *Manṣouriyeh*. Les pèlerins s'accordent en effet à parler du rocher plat et lisse sur lequel cette mosquée allait être édifiée vers 1500[1]. Pour quelques-uns, c'est non loin de là que Jésus aurait enseigné les huit béatitudes. Les récriminations de saint Jérôme à propos de cette localisation arbitraire étaient donc restées lettre morte pour ces *simpliciores* attardés.

En dépit du fondement que semblait lui fournir la littérature apocryphe, la *Galilée* du mont des Oliviers mit longtemps à se faire jour. Elle perce tout d'abord dans un manuscrit du XIe siècle du compendium connu sous le nom de *Breviarius de Hierosolyma,* qui, après avoir mentionné les deux basiliques du mont des Oliviers, ajoute : « Vous venez ensuite à la Galilée, où les disciples virent le Seigneur Jésus, après qu'il eut ressuscité des morts[2]. » La montagne de Galilée paraît aussi dans la liste des couvents arméniens de Jérusalem attribuée à Anastase d'Arménie[3]. La création de la Galilée du Cénacle arrêta, au XIIe siècle, l'essor de la Galilée du mont Olivet qui attendit le milieu du XIIIe pour s'affirmer nettement. Le topographe poète Perdicas d'Éphèse place sur le sommet nord du mont des Oliviers la Galilée où les disciples accourus contemplèrent leur créateur[4]. D'origine grecque, cette localisation légendaire eut une grande vogue parmi les Orientaux auxquels les Occidentaux emboîtèrent le pas, non sans protester parfois[5]. La présence d'une ruine d'église sur le sommet septentrional du mont des Oliviers contribua pour beaucoup à fixer en ce lieu cette tradition. Quelques esprits d'une simplicité rare étaient tellement persuadés que la Galilée se trouvait au mont des Oliviers qu'ils croyaient logique d'y colloquer le village de Cana où Jésus convertit l'eau en vin[6].

Oubliant les grands souvenirs qu'avait consacrés l'antique Éléona, on s'était mis en quête du lieu des apparitions du Ressuscité juste à l'opposé des ruines de ce sanctuaire, et pour se faciliter la compréhension de quelques passages évangéliques et la visite des Lieux Saints, l'on avait englobé la plupart des apparitions dans la série galiléenne. Envisagée sous cet aspect, la Galilée n'est qu'un lambeau du morcellement auquel furent soumis les souvenirs de l'Éléona. Un autre lambeau était l'endroit où Jésus avait prédit la consommation des siècles, que Latins et Grecs cherchaient sur différents points de la déclivité occidentale de la montagne[7]. Rien ne nous fait mieux toucher du doigt les variations auxquelles les localisations sacrées furent sujettes après le moyen âge que la dispersion de l'enseignement eschatologique, des rendez-vous du Christ avec ses disciples, de l'institution du *Pater*, chassés de leur emplacement légitime ou traditionnel par des superfétations telles que la composition du *Credo* et le vocable de Saint-Marc.

1. Textes XXII ; XXIII, 4. Odoric (Laurent, p. 151) : *Et ibi prope est lapis, supra quem stans Dominus predicavit turbis, et ostendens Iherusalem flevit super eam.* Niccolò da Poggib., p. 177 : Io... piglia' verso ponente, cioè per tornare verso Jerusalem ; e andando per la detta via, si truovi un grande sasso in colore bigio. E passando Cristo per quello luogo... pianse sopra quella città. J. Poloner, p. 236 : *Jacet lapis magnus in terra, super quem Christus prædicavit et docuit... octo beatitudines.* Fabri, *Evagat.*, I, p. 400 : *progressi in descensu ad locum venimus, in quo erat via, lata petra et plana obducta, quasi esset marmore pavimentata...*

2. Texte X du chap. IV.

3. *Archives de l'Or. Lat.*, III, pp. 396 s.

4. *PG.*, CXXXIII, 968 :

Οὗπερ ἐν μέσῳ πρὸς βορρᾶν ἐστιν ἡ Γαλιλαία,
Ἐν ᾗ ἀθρόως ἔβλεψαν οἱ μαθηταὶ τὸν Κτίστην.
Ὁ δὲ ναὸς κατεδαφισθεὶς ὑπὸ τῶν ἀλλοφύλων.

5. Khitrowo, *Itinéraires russes en Orient*, pp. 151 s., 180. Gréthénios : Le mont de Galilée est une colline ronde à l'occident de l'Ascension... Il y avait là une grande église actuellement ruinée jusque dans ses fondements. Nicolas, év. arménien, *Archives de l'Or. Lat.*, II, B, p. 401. Ludolphe de Sudheim, *cod. op.*, p. 355 : *In eodem monte est villa Galylea dicta, in qua discipuli habitabant.* Jacques de Vérone, *ROL.*, III, p. 201 : ... *Galilea. Super quem montem sepius ibat Christus cum discipulis suis et ibi docebat eos et ibi apparuit eis Christus post resurrectionem...* Niccolò da Poggib., p. 175. D'Anglure, p. 71. Antoine de Crémone, *ZDPV.*, XIII, p. 158, se permet d'identifier la Galilée avec le mont du Scandale. Textes XXVI, 1 ; XXVII, 2.

6. Anon. grec de 1400, *PG.*, CXXXIII, 980 : ἔναι ἡ Γαλιλαία, ὁ ἐν Κανᾶ γάμος... Αὐτοῦ ἦτον καὶ ναός, καὶ ἐχάλασεν.

7. Perdicas, *l. l.*, entre la Galilée et l'Ascension : καὶ λίθος ὅπερ καθεσθεὶς ἐδίδασκε τοὺς μύστας.

Pipinus (Tobler, *Dritte Wanderung*, p. 402). Fabri, sur le flanc de la montagne. Texte XXVII, 10.

Le lecteur nous permettra de ne pas insister sur la demeure de Melchisédech, ni sur le sacrifice d'Abraham au lieu nommé Alkafros (*el-Kafr*), à deux portées de flèche de l'Ascension, ni sur les divers souvenirs légendaires qui gravitent autour de la sépulture de la Vierge, tels que la chute de la ceinture de Marie, l'annonce de sa mort prochaine et la réception de la palme, le repos de la Vierge, etc., dont il sera question dans l'historique de Notre-Dame de Josaphat.

IV. — LES MÊMES SANCTUAIRES, DE 1500 A NOS JOURS.

§ 1. *Ascension.*

Jusqu'en 1530 environ, l'*Ascension* reste dans l'état décrit par Fabri[1]. Mais vers cette date, elle subit une démolition complète; la partie occidentale de l'église médiévale partage le sort de la moitié orientale. « En ce lieu, écrit Affagart en 1533, soulloyt avoir une fort belle église, mays à présent est toute ruynée, excepté une belle chappelle toute ronde dont le pavé est d'une grosse pierre sur laquelle le Saulveur, montant au ciel, imprima le vestige de son pied aussi bien formé comme si on avoyt mys le pied sur la paste molle[2]. » C'est sur les arasements des murs arrachés que les archéologues vont désormais épiloguer pour déterminer la forme du sanctuaire disparu. Aux yeux de Cotovic (1598), ces débris accusent un contour sphérique[3]. Selon Quaresmius et Ladoire, la disposition des bases des piliers et le pied des murailles encore existant manifestent clairement une forme octogonale[4]. Au centre régnait un seul ordre de colonnes.

L'édicule échappe de nouveau aux destructions de cette période. L'animosité des Turcs à l'égard des chrétiens n'a pas réussi à éteindre le reste de vénération qu'ils prétendent avoir pour ce lieu. « Je ne sais, pense Maundrell, si c'est par un véritable principe de dévotion, ou par politique, pour tirer de l'argent des chrétiens qu'ils y admettent », que ces gens-là gardent ce sanctuaire en leur possession[5]. De seize, le nombre des colonnettes qui flanquent l'édicule tombe à quatorze[6]. En 1617, le gouverneur de Jérusalem fait réparer la petite coupole qui n'a plus ni fenêtres ni regard au sommet. Par la même occasion, le sol de la place extérieure est nettoyé, et pendant ces travaux on découvre la citerne qui se voit encore contre le mur méridional de l'enceinte[7].

Dès le xve siècle, les chrétiens des différents rites eurent la faculté de célébrer la fête de l'Ascension sur l'emplacement de l'ancienne église[8] où chaque rite finit par avoir son autel[9]; mais les Latins obtinrent le privilège d'officier sur un autel portatif à l'intérieur de l'édicule. L'office du jour et de la nuit se chantait sur la sainte montagne. Après la messe, le gardien du mont Sion, prenant en main le cierge pascal qui avait été béni au Saint-Sépulcre, le samedi saint, s'approchait du vestige du pied divin. Là, ayant fait toucher au vestige le cierge pascal, il élevait celui-ci au-dessus de sa tête en chantant : *Ascendo ad Patrem meum, et Patrem vestrum,* cérémonie qui se renouvelait par trois fois[10].

Ce vestige que l'on pensait être l'empreinte d'un pied du Christ s'était à la longue bien déformé. Il présentait maintenant une cavité profonde où

1. Même situation chez DANIEL D'ÉPHÈSE. KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, Ὁδοιπορικά, p. 526 : ἔστι δὲ ὁ ναὸς στρογγυλοειδής... ἔστι δὲ τὸ μὲν ἥμισυ τοῦ τοιούτου ναοῦ κεχαλασμένον νῦν, τὸ πρὸς ἕω δηλονότι.

2. Texte XXVIII, 4. A propos de l'empreinte le malicieux Affagart reproduit, probablement sans la faire sienne, une expression qui devait avoir cours parmi les *ciceroni.*

3. *Itinerarium Hieros.*, p. 270 : *cuius rudera et extremi parietes etiamnum supersunt, sphæricam referentes figuram.*

4. *Elucidatio T. S.*, II, p. 238 : *ecclesia, tum vetustate tum odio infidelium omni decore spoliata est, imo pro majori parte demolita; et tantum parietes partis inferioris cum aliquibus basibus columnarum et fundamentis remanserunt, ex quibus non obscure, qualis ejus magnificentia fuerit dignoscitur. Octogenæ erat figuræ ejus circuitus circa ipsam; et interius porticus erat, quæ ordine uno columnarum sustentabatur.* Cette description est accompagnée d'un plan de la restauration de l'église. LADOIRE, *Voyage de la T. S.*, p. 170 : de figure octogone de quarante ou cinquante pas de diamètre, ainsi qu'on en peut juger par les murailles qu'on a bâties sur les anciens fondements avec les bases des colonnes qui soutenaient sa voûte.

5. *Voyage d'Alep à Jérusalem* (1697), pp. 175 s.

6. ANON. grec du XVIe s., KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, *op. l.*, p. 341 : καὶ ἀπ' ἔξω, γῦρον τοῦ κουβουκλίου, ἔχει κολόνες ιδ', λευκὲς μαρμάρινες ὡς χιών, ὡραιοτάτας.

7. QUARESMIUS, *Elucid. T. S.*, II, p. 240. Cf. fig. 155, *V.*

8. Texte XXVI, 2.

9. QUARESMIUS, *l. l.*

10. BONIFACE DE RAGUSE, *Liber de perenni cultu*, p. 69. Sur le rite de la visite ordinaire de ce lieu, p. 149.

maint pèlerin jovial versait du vin qu'il lapait ensuite par dévotion[1]. La passion des reliques ne pouvait ne pas s'attaquer à ce morceau de rocher. Aussi, remarque d'Arvieux, les dévots pèlerins ont furieusement défiguré cette empreinte à force de la gratter, et les Turcs à force d'y frotter leur barbe[2]. Quel obstacle apportaient à cette pratique les prohibitions civiles ou les anathèmes? Aucun. La piété populaire passait outre. Ces défenses existaient en fait, comme nous l'apprend le Père Roger, afin de préserver ce dernier vestige : « Les chrétiens qui vont rendre leurs vœux à ces lieux saincts l'ont raclé, et ont rompu un peu de cette sacrée marque; dont les Turcs ayans esté advertis, ont faict deffense sur peine de la vie, que personne n'eust à rompre ny ratisser aucune chose de ce lieu. Outre que les Souverains Pontifes ont fulminé anatheme contre ceux qui en voudroient prendre en quelque maniere ou façon que ce fust[3]. » L'empreinte de l'autre pied (droit ou gauche, on ne savait plus le dire avec certitude) avait été placée dans la mosquée el-Aqṣa[4].

Pendant près de trois siècles, les musulmans interdisent aux pèlerins l'accès de la grotte de sainte Pélagie, sous les peines les plus sévères. Le P. Nau ne peut en donner une description que sur les dires des gardiens. « Je m'informay, ajoute-t-il, du mahométan qui a la garde de cette grotte, de ce que ceux de sa secte en disoient : Il me répondit qu'une sainte dame, nommée *Rabehhet eledouié*, y avoit passé ses jours à servir Dieu. Ce nom arabe qui veut dire, *celle qui fait profit des remedes*, convient à sainte Pélagie, qui a fait un si bon usage du sacré remede de la Pénitence[5]. »

Le logement actuel des gardiens de l'Ascension et leur minaret datent des environs de 1620. Œuvre de Méhémet pacha, gouverneur, ces bâtiments, destinés à abriter des derviches, servirent aussi longtemps à « ensepulturer les Turcs qui sont en Jérusalem, en réputation de sainteté[6] ».

§ 2. *Pater et Credo. Dominus flevit et Galilée.*

Une chose curieuse à constater, c'est, au XVIe siècle, le retour des souvenirs de l'Éléona et de la *Patrenostre* vers leur emplacement primitif. Nous omettons le témoignage de Jacques le Saige à qui l'on a montré n'importe quoi, ou qui était fortement atteint d'amnésie, de même que les Orientaux, qui, oublieux des renseignements limpides de Daniel et de Phocas, cherchaient le *Pater* à Gethsémani, pour nous en tenir aux Occidentaux dont les témoignages à partir d'Affagart (1533) ont plus de cohésion. Le *Credo* se maintenait dans les ruines de l'église qu'on s'obstinait à nommer Saint-Marc. Bientôt le lieu précis de la composition du Symbole fut montré dans une longue citerne desséchée. « Il y a eu autrefois, écrit Doubdan, chanoine de Saint-Denis, une chapelle édifiée, et à présent ruynée, n'y restant que les vestiges et fondemens de grosses pierres de taille, et par deux trous comme deux soûpiraux, on descend avec beaucoup de peine en une cave souterraine, voûtée et bien bastie, comme quelque citerne, de quelque quinze ou seize pas de longueur, six ou sept de largeur, et sept ou huit pieds de profondeur[7]. » On remarquait de plus douze piliers, six à l'orient et six à l'occident, formant tout autant de niches de la hauteur d'un homme[8].

Tout près de la grotte du *Credo*, à trente pas, en un endroit plat, dans les ruines d'une église, les guides d'à présent, ayant probablement pris contact avec les sources médiévales, indiquaient le

1. Texte XXVII, 5.
2. *Mémoires*, II, p. 176. *Cf.* NAU, *Voyage nouveau*, p. 268.
3. *La Terre Sainte*, p. 142.
4. *Ibid.* BONIFACE DE RAGUSE, p. 68. QUARESMIUS, *op. l.*, p. 241. On croyait généralement, mais à tort, que cette empreinte se trouvait dans la mosquée d'Omar. NAU, *op. l.*, p. 268.
5. *Voyage nouveau*, pp. 263 ss. Si le P. Nau a mal entendu le nom d'*el-'Adaouîyeh*, d'après le sens qu'il en donne, il a, au contraire, bien décrit la caverne : « Cette grotte a trois diverses chambres. La première, qui est la plus grande, est à l'entrée. On descend de là par dix degrés dans la seconde, qui est moindre, où l'on voit un sépulcre... La troisième est la plus étroite. Et c'est là sans doute que cette illustre pénitente, déguisée en homme, s'enferma. »
6. P. ROGER, *La Terre Sainte*, p. 143. D'ARVIEUX, *Mémoires*, II, p. 177.
7. *Le Voyage de la Terre Sainte*, p. 240.
8. QUARESMIUS, *Elucid. T. S.*, II, p. 230. P. ROGER, *op. l.*, p. 144 : Continuant à monter un peu vers le midy, on trouve une voûte dessous terre de vingt-six pas de longueur et six pas de largeur, en laquelle on descend mal aisément par un trou comme un puy. Cette voûte est comme une salle où sont douze niches à fleur de terre... de la hauteur d'un homme : ce que les chrétiens ont faict avec l'église, qui estoit au-dessus en l'honneur des douze apostres, lesquels composerent en ce lieu le Symbole de nostre saincte foy. Voir ci-dessus, pp. 354 s.

lieu de l'institution du *Pater*[1]. Les excavations récentes nous ont révélé que les ruines recouvrant le *Credo* et l'emplacement du *Pater* appartenaient à la même église. Mais le moyen pour les pauvres chercheurs d'autrefois de constater que les débris proches du *Credo* étaient ceux d'un atrium et les restes du *Pater* ceux du vaisseau de l'église! Il était plus naturel qu'ils les tinssent pour deux oratoires différents. A lire Affagart, on se croirait revenu à la situation du XII[e] siècle : « Item aupres de là il y a une grande place en laquelle les Apostres requirent Nostre Seigneur qu'il leur enseignast à prier Dieu; alors le Saulveur leur enseigna le *Pater noster,* comme il est escript en l'Evangille. En ceste place convenoyt souvent avecques ses disciples, les endoctrinant familierement en ce lieu aussi la Sepmaine Saincte pour ce que en parlant de Hiérusalem, leur avoit dict en parlant du (temple) que n'y demeureroyt pierre, ilz l'interrogerent disans : *Dic nobis quando hec erunt*[2]... »

Ainsi l'enseignement eschatologique et l'oraison dominicale se trouvent de nouveau groupés, conformément à l'histoire réelle du sanctuaire. Mais ce n'est que pour un temps, car la manie du dédoublement prenant le dessus, l'annonce de la fin du monde s'isole bientôt auprès d'un tronçon de colonne et d'un olivier situés à l'ouest de l'Ascension. « Ce fut, dit le P. Nau, sur la montagne des Olives, que Nostre-Seigneur prédit à ses disciples la destruction de Jérusalem, et celle du monde. On en montre l'endroit à un jet de pierre de celuy, où il enseigna le *Pater noster*, dans un champ qui est au septentrion, de l'autre costé du grand chemin, par où l'on monte à l'église de l'Ascension[3]. » Cette nouvelle localisation d'ailleurs s'est évanouie avec la disparition du fût de colonne qui l'avait fixée pour un temps. Il faut toutefois savoir gré aux Pères Quaresmius et Nau d'avoir, à propos de l'Enseignement du Christ sur le mont des Oliviers, rappelé la grotte et la basilique mentionnées par Eusèbe. Il ne leur manquait pour être guidés dans leurs recherches que de connaître l'identité du *Pater* et de l'Éléona.

L'Éléona, dont nous avons vu les ruines signalées par tous les pèlerins qui visitaient le *Pater* ou le *Credo,* subit au milieu du XIX[e] siècle une dernière humiliation. Les assises inférieures de ses murailles, ses derniers débris de colonnes sont vendus aux juifs. *Etiam periere ruinæ!* En 1851, de Saulcy assiste à cette débâcle, en gravissant le chemin qui mène à l'Ascension par le tombeau des Prophètes : « A une centaine de mètres en avant de l'église de l'Ascension, des fouilles toutes nouvelles ont fait découvrir une citerne, et les fondations ainsi que les débris d'un édifice religieux, qui n'était probablement qu'une église construite par l'ordre d'Hélène ou de Constantin. Des débris de corniches, des chapiteaux corinthiens et des fûts de colonnes ornés de moulures évidemment romaines, ne laissent pas de doute sur l'origine de ce monument ruiné. Les débris sont charriés à grand'peine, du point où ils ont été déterrés, vers le fond de la vallée de Josaphat, où ils sont vendus aux juifs pour être dépecés par eux et devenir des pierres tumulaires[4]. » Les fouilles de 1910 ont montré à quel degré de dévastation fut poussée cette déplorable exploitation des ruines du sanctuaire constantinien.

Si l'on doit se féliciter de l'acquisition de ce terrain de ruines par la princesse de la Tour d'Auvergne, on a à regretter le bouleversement que les constructions de M. Guillemot (1873-75) ont ajouté aux désolations dont le sanctuaire avait été l'objet antérieurement[5]. L'ignorance dans laquelle depuis des siècles on se trouvait à l'égard de l'é-

1. QUARESMIUS, *ibid.* : Un peu au-dessus paroissent les ruines de l'église qu'on avoit bastie au lieu où Notre-Seigneur enseigna... l'Oraison Dominicale. COTOVIC, *Itin. Hieros.*, p. 268. QUARESMIUS, *op. l.*, p. 231. NAU, *Voyage nouveau,* p. 259 : Les apostres nous apprirent là ce que nous devons croire; et un peu plus haut est un champ, où Nostre-Seigneur leur apprit... ce qu'un chrestien doit demander à Dieu. DOUBDAN, *op. l.,* p. 241.

2. Texte XXVIII, 6.

3. *Voyage nouveau,* p. 261. COTOVIC, *Itin. Hieros.*, p. 268. QUARESMIUS, *Elucid. T. S.*, II, p. 234.

4. *Voyage autour de la mer Morte*, II, pp. 281 s.

5. A. MONBRUN, *Carmel et Sanctuaire du Pater noster,* chap. IV, V et VI. On apprend çà et là quelques détails qui donnent à penser qu'on a traité un peu cavalièrement ce que les travaux de fondations mettaient à découvert. P. 98 : Les fouilles et les nivellements amenèrent de nombreuses découvertes; une crypte du XII[e] siècle, ornée de fresques, dont on a pu conserver quelques parcelles; des fractions d'ailes et des têtes d'anges, des fonds azurés et des ornements attestant une origine chrétienne. Dans le pêle-mêle des fouilles on a trouvé une grande quantité de fragments de cercueils et des tombes couvertes de dalles... P. 100 : On ne peut douter (que telle dalle provenait d'un monument beaucoup

glise du mont des Oliviers où le Christ avait donné son enseignement, en fut la cause principale. Mais deux choses nous consolent de ces fâcheuses entreprises : l'une est l'installation près du vénérable sanctuaire et de sa grotte sacrée des religieuses Carmélites, qui y poursuivent l'œuvre des Mélanie, interrompue pendant de longs siècles ; l'autre est la découverte des derniers vestiges de ce lieu saint, due à l'activité opiniâtre et éclairée des Pères Blancs de Sainte-Anne.

Voilà comment, après mille vicissitudes, on a recouvré cette église, le premier édifice chrétien du mont des Oliviers, s'identifiant avec lui au point de lui avoir emprunté son nom. D'abord en harmonie avec le monument de l'Ascension, son puîné, l'Éléona finit par souffrir de ce voisinage puissant. Les circonstances aidant, elle arriva à être éclipsée par la rotonde qui la dominait et à qui la destinée fut moins cruelle. Réduite au souvenir du *Pater*, elle dut céder peu à peu à l'Ascension le titre d'église du mont des Oliviers [1] dont elle se parait à l'origine, laissant apparaître ainsi la sorte de déchéance à laquelle le caprice des hommes et des événements l'avait fait descendre.

Nous dirons, pour terminer, quelques mots sur les lieux saints d'ordre secondaire appelés *Dominus flevit* et *Galilée*. « Apres, écrit Le Saige en 1518, nous descendant dudit mont, trouvasme le lieu ou nostre seigneur plora pour Hierusalem. Les mores, c'est-à-dire les turcqs, y ont faict une petite mousque, c'est-à-dire une petite église [2]. » Cette mosquée, connue sous le nom de *Manṣourîyeh*, doit dater de 1500 environ, car avant cette date, il n'est question que du rocher plat sur lequel Jésus aurait versé des larmes. Aucun monument ne s'élevait sur ce rocher avant la fondation de la mosquée, c'est bien à tort que l'on a prétendu que la *Manṣourîyeh* avait été précédée par une église.

Reçues par les Orientaux, les apparitions de Jésus ressuscité à la Galilée du mont Olivet trouvent avec raison des adversaires sérieux parmi les Latins. Quoique le terme de *Viri Galilæi*, né au XVI[e] siècle, se soit répandu dans l'usage courant, on est généralement d'avis que cette Galilée de Jérusalem était une sorte de khân, où logeaient les Galiléens qui montaient à la Ville sainte pour célébrer les fêtes de la Loi [3]. Inutile de s'amuser à réfuter l'opinion de ceux qui plaçaient en cet endroit le groupe des disciples au moment de l'Ascension du Sauveur, et l'admonestation des deux hommes blancs : *Viri Galilæi*... Au XVII[e] siècle, on y remarquait une belle maison bâtie de neuf avec un jardin clos, une sorte de « chasteau de campagne ». Une grande tour qui se trouvait dans cette propriété fut abattue par un Turc en 1695. Aujourd'hui les Grecs sont propriétaires de cet enclos connu chez eux sous le nom de *Petite Galilée*, ἡ μικρὰ Γαλιλαία [4], et chez les Arabes sous celui de *Karm eṣ-Ṣayyâd*, la vigne des chasseurs.

plus ancien) en contemplant divers fragments d'architraves de 95 centimètres de long sur autant de large, lesquels proviennent d'un monument antérieur à cette époque.

1. Au moyen âge, l'Ascension s'appelait couramment *ecclesia montis Oliveti*. Cf. *Cartulaire du S.-Sép.*

2. *Voyage*, p. 115. Affagart, Texte XXVIII, 3 : en ce lieu les Turcs ont faict ung oratoire. Quaresmius, *Elucid. T. S.*, II, p. 230.

3. Boniface de Raguse, *Liber de perenni cultu*, p. 156. Quaresmius, *op. l.*, p. 244. Nau, *op. l.*, p. 276. Roger, *La Terre Sainte*, p. 144. Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 176.

4. Anon. grec du XVII[e] s., Koikylidès et Phocylidès, Ὁδοιπορικά, p. 558. B. Joannidès, Προσκυνητάριον τῆς ἁγίας γῆς, p. 290.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XV

I. — Sophrone, *Anacréontiques*, XIX, Migne, *PG.*, 87, 3812 ss.

1. Ἀπὸ δὲ κλυτοῦ ἐλαίου
Ἀναβὰς ἐκεῖνα βάθρα
Ἐλαιῶν ὄρους φιλήσω
Ὅθεν ἐς πόλους ἀνῆλθεν.

2. Βάθρα ἄπλετον δὲ θείας
Σοφίας, δι' ἧς με σώσει
[illegible], ἐκεῖσε
Ταχέως πάλιν [illegible]

3. Γεραροὺς ὅπου τὰ θεῖα
Ἑτάρους ἐμυσταγώγει,
Κρυφίους βυθοὺς φαείνων
Ὑπὸ τὸ στέγος γενοίμην.

4. Διὰ τῆς θύρης μεγίστης
Ἐπὶ βαθμίδας προήκων,
Πόλιος δύσει προσούσης
Ἁγίης ἴδοιμι κάλλος.

5. Εὐπρεπίην ὁράαν ὡς γλυκὺ σεῖο
Οὔρεως ἐξ ἐλαιῶν, ἄστυ Θεοῖο.

6. Ἐπὶ Λαζάρου δὲ τύμβον
Τετραημέρου νεκροῖο
Διαβάς, ἄνακτι δόξαν,
Ὃς ἔγειρε τόνδε, δοίην.

7. 3824. Ὦ γλυκὺ πλεῖστα πέλεις ἔξοχον οὖρος,
Χριστὸς ὅθεν μεδέων οὐρανὸν ἴδεν [1].

1. De l'illustre défilé (vallée du Cédron) gravissant les degrés bien connus, je baiserai le mont des Oliviers d'où (le Christ) est monté aux cieux.

2. Après avoir exalté l'immense abîme de la divine sagesse, par laquelle il m'a sauvé, je courrai ensuite promptement là

3. Où Jésus initia ses vénérables compagnons aux choses divines en leur montrant des abîmes cachés. Je me trouverai sous ce toit.

4. Puis par le grand portail m'avançant sur les degrés, je verrai la beauté de la ville sainte qui s'étale à l'occident.

5. Comme il est doux, ville de Dieu, de contempler ta splendeur du mont des Oliviers!

6. Passant ensuite au tombeau de Lazare, qui resta mort pendant quatre jours, je rendrai gloire au prince qui l'a ressuscité.

7. Oh! combien tu es douce, montagne élevée d'où le Christ roi a vu les cieux!

II. — *Description arménienne des Lieux Saints*, trad. Nislet Bain, *QS.*, 1896, 348.

Thence 250 stone steps lead down to the tomb (place of burial) of the Virgin, in the Vale of Gethsemane, and thence to the Mount of Olives, from whence Christ ascended, 800 steps.

On the place of the Ascension is erected, after likeness of the Church of the Resurrection, a very beautiful cupola-shaped building, 100 ells in width. Thence are visible the River Jordan, Mount Hor and many districts.

III. — Théophane, *Chronogr.*, *PG.*, **108**, 700 : Τούτῳ τῷ ἔτει (6135 du monde) ἤρξατο Οὔμαρος οἰκοδομεῖν τὸν ναὸν ἐν Ἱερουσαλήμ, καὶ οὐχ ἵστατο τὸ κτίσμα, ἀλλὰ κατέπιπτεν· πυθομένῳ δὲ τὴν αἰτίαν εἶπον οἱ Ἰουδαῖοι, ὅτι· Ἐὰν τὸν σταυρὸν τὸν ὄντα ἐπάνω τοῦ ὄρους τῶν Ἐλαιῶν οὐκ ἐπάρητε, οὐ στήκει τὸ κτίσμα. Ἕνεκεν ταύτης τῆς ὑποθέσεως ἐπήρθη ὁ σταυρὸς ἐκεῖθεν καὶ οὕτω συνεστάθη αὐτῶν ἡ οἰκοδομή. Διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν πολλοὺς σταυροὺς κατήγαγον οἱ μισόχριστοι.

En cette année-là Omar commença à bâtir le temple à Jérusalem, mais sa construction, au lieu de tenir, tombait. En ayant demandé la cause, les Juifs lui répondirent : « Si vous n'enlevez pas la croix située au sommet du mont des Oliviers, votre construction ne tiendra pas. » Pour ce motif la croix fut enlevée de là et la bâtisse fut affermie. Les ennemis du Christ abattirent beaucoup de croix pour la même raison.

IV. — Arculfe, Geyer, *Itinera...*, p. 245 ss.

1. Aliarum arborum genera exceptis vitibus et olivis in monte Oliveti, ... raro repperiri possunt, segetes vero frumenti et ordei in eo valde læte consurgunt, non enim brucosa, sed herbosa et florida illius terræ qualitas demonstratur.

Altitudo autem ejus æqualis esse altitudini Sionei montis videtur, quamvis mons Sion ad montis Oliveti comparationem in geometricæ dimensionibus, latitudine videlicet et longitudine, parvus et angustus esse videatur. Inter hos duos montes vallis Josaphat... media interjacet a septemtrionali plaga in australem porrecta partem.

2. In toto monte Oliveti nullus alius locus altior esse videtur illo, de quo Dominus ad cælos ascendisse traditur, ubi grandis ecclesia stat rotunda ternas per circuitum cameratas habens porticus desuper tectas. Cujus videlicet rotundæ ecclesiæ interior domus sine tecto et sine camera ad cælum sub aere nudo aperta patet, in cujus orientali parte altare sub angusto protectum tecto constructum extat. Ideo itaque interior illa domus cameram supra collocatam non habet, ut de illo, in quo postremum divina institerant vestigia, cum in cælum Dominus in nube sublevatus est, via semper aperta et ad æthera cælorum directa oculis in eodem loco exorantium pateat.

3. Nam cum hæc... basilica fabricaretur, idem locus vestigiorum Domini, ut alibi scriptum repertum est, continuari pavimento cum reliqua stratorum parte non potuit, siquidem quæcumque adplicabantur, insolens humana suscipere terra respueret in ora adponentium excussis marmoribus. Quin etiam calcati deo pulveris adeo perenne documentum est, ut vestigia cernantur inpressa, et cum cotidie confluentium fides a Domino calcata diripiat, damnum tamen arena non sentit et eandem adhuc sui speciem veluti impressis signata vestigiis terra custodit.

4. In eodem igitur loco, ut sanctus refert Arculfus sedulus ejusdem frequentator, ærea grandis per circuitum rota desuper explanata collocata est, cujus altitudo usque ad cervicem haberi monstratur mensurata. In cuius medietate non parva patet pertusura, per quam desuper apertam vestigia pedum Domini plane et lucide inpressa in pulvere demonstrantur. Illa quoque in rota ab occidentali parte quasi quædam semper patet porta, ut per eam intrantes facile adire locum sacrati pulveris possint et per apertam desuper eiusdem rotæ foramen de sacro pulvere porrectis manibus particulas sumant... ... Hæc enim eadem dominica vestigia ingentis claritudine lampadis supra eandem rotam in trocleis pendentis die et nocte flammantis inluminantur.

5. Illius itaque supra memoratæ ecclesiæ rotundæ in occidentali parte bis quaternales superne fabrefactæ habentur fenestræ valvas habentes vitreas, quibus utique fenestris ejusdem numeri vicinæ lampades intrinsecus e regione positæ in funibus pendentes ardent... sic collocatæ, ut unaquæque lampas nec superius nec inferius pendeat, sed quasi adhærens eidem fenestræ videatur, cui interius e regione propinqua specialiter cernitur. Quarum utique lampadum in tantum claritas refulget, ut earum lumine quasi de superiore montis Oliveti loco coruscantium per vitrum habundanter effuso non tantum ea ejusdem montis pars, quæ ad occasum versus eidem adhæret rotundæ et lapideæ basilicæ, sed etiam civitatis Hierosolymæ de valle Josaphat ascensus per quosdam gradus in altum sublimatus clare quamlibet in tenebrosis noctibus mirabiliter inlustretur et major pars urbis anterior e regione positæ similiter eadem inluminetur claritudine... ... — **6.** In anniversaria die dominicæ ascensionis sollemnitate per omnes annos validissimi flaminis procella meridianis horis post peracta in eadem basilica sacrosancta missarum sollemnia forti impetu inruere in tantum solet, ut

1. En réalité la strophe 7 précède toutes les autres, car elle termine l'ode XX dont l'ode XIX est la suite naturelle. Primitivement les deux odes n'en formaient qu'une.

nullus hominum stare vel etiam sedere in illa ecclesia et vicinis ei locis quoquo possit modo, sed omnes tamdiu in terra prostratis vultibus superstrati jacent, donec illa terribilis procella pertranseat. Hujus terrifici flatus causa facit, ut illa pars domus habere cameram non possit, quæ supra locum impressorum Domini vestigiorum, qui intra supradictæ rotæ medium foramen apertæ monstratur, ad cælum semper patefacta appareat... Sed et hoc etiam sancti Arculfi relatione didicimus, quod in eadem rotunda ecclesia ad consuetum octo supra memoratarum noctu intrinsecus refulgentium lucernarum prope innumerabiles in festiva dominicæ ascensionis aliæ adici soleant lampades, quarum terribili et ammirabili coruscatione per vitreas fenestrarum valvas habundanter effusa mons Oliveti non solum inluminari, sed etiam ardere totus videtur totaque civitas inlustrari in humiliore et vicino sita loco.

7. De alia celebriore ecclesia ad australem Bethaniæ partem in eo montis Oliveti loco fundata, in quo Dominus ad discipulos habuisse sermonem dicitur, breviter scribendum arbitramur. Hinc non neglegenter inquirendum est, qualem sermonem et quo tempore vel ad quas speciales personas discipulorum Dominus sit locutus. Quæ tria, si trium evangelia scriptorum aperire voluerimus, Matthæi, Marci, Lucæ, nobis manifeste clarebunt, qui de sermonis qualitate concinentes loquuntur; de loco ipsius conventionis nemo dubitare poterit et de sermonis forma, qui Matthæi evangelium legit ubi de Domino ipse commemorat evangelista dicens : Sedente autem eo super montem Oliveti accesserunt ad eum discipuli secreto dicentes : Dic nobis quando hæc erunt?... Aperte ergo ostenditur Dominum in die quartæ feriæ... supra commemoratum sermonem prolixum... fuisse locutum. In loco itaque habiti illius sermonis superius memorata ob recordationem fundata ecclesia in magna habetur honorificentia.

V. — Willibald, *Hodœporicon*, XXI, Tobler, *Descriptiones...*, p. 33.

Et inde [locus orationis ante pass.] venit ad ecclesiam in ipso monte, ubi Dominus ascendit in cælum. Et in medio ecclesiæ stat de ære factum sculptum ac speciosum, et est quadrans. Illud stat in medio ecclesiæ, ubi Dominus ascendit in cælum. Et in medio æreo est factum vitreum quadrangulum, et ibi est in vitreo parvum cicindulum, et circa cicindulum est illum vitreum undique clausum. Et ideo est undique clausum, ut semper ardere possit in pluvia, sed et in sole. Illa ecclesia est desuper patula et sine tecto, et ibi stant *duæ columnæ* intus in ecclesia contra parietem aquilonis et contra parietem meridialis plagæ. Illæ sunt in memoriam et in signum duorum virorum qui dixerunt : *Viri galilæi, quid statis aspicientes in cælum?* Et ille homo, qui ibi potest inter parietem et columnas repere, liber est a peccatis suis.

Vita, II, *ibid.*, p. 66 s.

... Recepit eos mons Oliveti, ingressos ecclesiam desuper patulam et in loco dominicæ ascensionis, opera Helenæ reginæ constructam..... In eadem ecclesia duas perhibent stare columnas in geminorum memoriam angelorum... Inde etiam referunt, quicumque inter columnas et ecclesiæ parietem possit circumrepere, peccatorum veniam hunc mereri.

VI. — *Commemoratorium de Casis Dei*, Tobler, p. 302.

In sancto monte Oliveti ecclesiæ III : una ascensio Domini, inter presbyteros et clericos III, alia, ubi docuit discipulos suos Christus, ubi sunt monachi III, presbyter I, tertia in honore sanctæ Mariæ clerici II. Inclusi qui sedent per cellulas eorum, qui græca lingua psallent, XI, georgiani IIII, syriani VI, armeni II, latini V, qui sarracenica lingua psallit I.

VII. — Bernard le Moine, Tobler, p. 316.

Inde perreximus in montem Oliveti, in cuius declivio ostenditur locus orationis Domini ad patrem. In latere autem predicti montis ostenditur locus, in quo Pharisei deduxerunt ad Dominum mulierem in adulterio deprehensam, habens ecclesiam in honore sancti Iohannis, in qua servatur scriptura in lapide marmoreo, quam Dominus scripsit in terra.

In cacumine autem sepius dicti montis, milliario uno a valle Iosaphat, est locus ascensionis Domini ad patrem, habens ecclesiam rotundam sine tecto, in cuius medio, hoc est in loco ascensionis Domini, habetur altare sub divo patens, in quo celebrantur sollemnia missarum.

VIII. — Le moine Épiphane, *PG.*, **120**, 268 : **1.** Ἔστι δὲ καὶ τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν, ἔνθα ἀνελήφθη. Ἵστανται δὲ κίονες κυκλοειδῶς, καὶ μέσον τράπεζα. Ἔξωθεν δὲ τῶν κιόνων ἐστὶ περίαυλον μαρμαρωτόν. Πρὸς ἀνατολὴν δὲ τῶν κιόνων ὡς ἀπὸ διαστήματος ὀλίγου ἐστὶ κόγχη, καὶ ἵσταται τράπεζα, ἔνθα λειτουργεῖ ὁ πατριάρχης εἰς τὴν ἡμέραν τῆς ἑορτῆς τῆς Ἀναλήψεως. — **2.** Ἐκεῖθεν οὖν πάλιν ὡς ἀπὸ μιλίου ἑνός ἐστιν ὁ τόπος, ἐν ᾧ ἐκάθισεν ὁ Χριστὸς ἐπὶ τοῦ πώλου. Εἰς τὸν αὐτὸν τόπον ἐστὶν ἐλαία ἐξ ἧς κατ' ἐνιαυτὸν κόπτουσι κλάδον ἕνα, διδόντες ὑπὲρ αὐτοῦ τὸ τίμημα, καὶ μετὰ λιτῆς εἰσέρχονται εἰς τὴν πόλιν Ἱερουσαλὴμ τῇ ἡμέρᾳ τῇ Βαϊοφόρου. Ἀπὸ δὲ τῆς ἐλαίας διερχόμενοι μίλιον ἓν κατώφορον εὑρίσκεις τὴν Βηθανίαν, τὸν τάφον τοῦ Λαζάρου.

1. Il y a aussi le mont des Oliviers où (le Christ) a été enlevé (au ciel). Des colonnes se tiennent en cercle, et au milieu, une table (d'autel). En dehors des colonnes se trouve une galerie circulaire pavée de marbre. A l'orient de la colonnade, à peu de distance, il y a une abside; un autel s'y dresse, où le patriarche officie le jour de la fête de l'Ascension. — **2.** De là, environ à un mille est le lieu où le Christ s'assit sur l'ânon. En cet endroit se trouve un olivier d'où l'on coupe chaque année un rameau, moyennant une redevance, avant de se rendre dans la ville de Jérusalem le jour des Rameaux. Depuis l'olivier, si vous descendez un mille, vous trouvez Béthanie, le tombeau de Lazare.

IX. — *Typicon de l'Anastasis*, Papadopoulos-Kerameus, *Analecta*, II, pp. 16 ss.

Le dimanche des Rameaux. **1.** Εὐθὺς τὸ « Δόξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ » εἰς τὴν λιτὴν ἔξω εἰς Βηθανίαν διὰ τὴν Ἐλαίαν. Εὐχὴ λεγομένη ἐπάνω τῶν βαΐων καὶ κλάδων ὑπὸ τοῦ πατριάρχου... Καὶ εὐθὺς ῥογεύει τὰ βαΐα καὶ τοὺς κλάδους, ὁμοίως καὶ τὰ κέρια καὶ βαστάζουν τὴν Ἐλαίαν ἐκ τὴν Βηθανίαν καὶ γίνεται λιτὴ καὶ ἀπέρχονται εἰς τὸ ἅγιον ὄρος τῶν Ἐλαιῶν ἐν τῇ Ἁγίᾳ Ἀναλήψει ψάλλοντες τροπάριον ἦχου πλαγίου δ' « Ὡσαννὰ ἐν τοῖς ὑψίστοις, εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου. Ὡσαννὰ ἐν τοῖς ὑψίστοις »... Καὶ ὁ πατριάρχης τὸ εὐαγγέλιον ἐκ τοῦ κατὰ Μᾶρκον οὗ ἡ ἀρχή· Καὶ ὅτε ἤγγισαν εἰς Ἱεροσόλυμα εἰς Βηθφαγὴ καὶ εἰς Βηθανίαν... Mc. ια', 1-11. ... Καὶ ὁ πατριάρχης τὴν εὐχήν...

2. Καὶ εὐθὺς λιτὴ ἐπὶ τὴν Γεθσημανῆν κάτωθεν, ψάλλοντες

ἦχον πλάγιον δ'· « Χαῖρε καὶ εὐφραίνου »... Εὐαγγέλιον β' ὑπὸ τοῦ δευτεραρίου τοῦ ἁγίου τάφου τῆς Θεοτόκου τῆς Γεθσημανῆς. Ἐκ τοῦ κατὰ Λουκᾶν ἁγίου εὐαγγελίου οὗ ἡ ἀρχή· Καὶ ὅτε ἐγγίζουσιν εἰς Βηθφαγῆ καὶ Βηθανίαν πρὸς τὸ ὄρος τὸ καλούμενον Ἐλαιῶν... Καὶ ὁ διάκονος « Ἐλέησον ἡμᾶς ». Καὶ εὐθὺς εὐχὴ ὑπὸ τοῦ δευτεραρίου τῆς ἁγίας Γεθσημανῆς... Καὶ εὐθὺς λιτὴ ἐκ τὴν Γεθσημανῆν εἰς τὴν Προβατικήν.

3. Mardi saint. Ὥρᾳ ἐνάτῃ ἀναβαίνει ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ καὶ τῷ λαῷ εἰς τὸ ἅγιον ὄρος τῶν Ἐλαιῶν, κακεῖθ(ι) ἐπιτελεῖ τὴν ἀκολουθίαν καὶ ἀναγινώσκει ὁ πατριάρχης τὸ εὐαγγέλιον, καθὼς καὶ ὁ Κύριος ἡμῶν ἐνετείλατο τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ, καὶ ψάλλομεν τὴν θ' ὥραν ἀσματικῶς... Εἶτα τὸν ἑσπερινόν... Καὶ εὐθὺς εἰσοδεύει ὁ πατριάρχης καὶ γίνεται καθέδρα, καὶ εὐθὺς ὁ ψάλτης προκείμενον ἦχος πλάγιος β' ... καὶ ὁ πατριάρχης τὸ εὐαγγέλιον. Ἐκ τοῦ κατὰ Ματθαῖον ἁγίου εὐαγγελίου (τὸ ἀνάγνωσμα· κδ', 3-51, κε' καὶ κϛ', 1-2). Ἀρχ. « Καθημένου τοῦ Ἰησοῦ ἐπὶ τοῦ ὄρους τῶν Ἐλαιῶν ». Τέλος· « καὶ ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου παραδίδοται εἰς τὸ σταυρωθῆναι »... Καὶ ὁ διάκονος ὁ ἐπὶ τοῦ ἄμβωνος λέγει πρὸς τοὺς κατηχουμένους· « Τὰς κεφαλὰς ὑμῶν τῷ Κυρίῳ κλίνατε »... Καὶ εἶθ' οὕτως λιτ(ανεύομεν) ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν.

4. Ἀκολουθία τῶν ἁγίων παθῶν. Εὐθὺς λιτὴ εἰς τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν, ψάλλοντες ἀντίφωνον... Εὐαγγέλιον β' κατὰ Ἰωάννην (ιη', 1-28)... Εὐθὺς καταβαίνομεν ἐκ τὸ ἅγιον ὄρος ἐπὶ τὴν Ἁγίαν Προσκύνησιν... Εὐαγγέλιον κατὰ Ματθαῖον (κϛ', 57-75)... Εὐθὺς λιτὴ ἐπὶ τὴν ἁγίαν Γεθσημανῆν... Εὐαγγέλιον δ' ἐκ τοῦ κατὰ Ἰωάννην (ιη', 28-ιθ', 16)... Εὐθὺς λιτὴ εἰς τ(ὴν) Μετ(ανοίαν) τοῦ ἁγίου Πέτρου.

1. Aussitôt le *Gloria in excelsis Deo,* on sort en procession à *Béthanie* pour l'olivier. Prière dite sur les palmes et les rameaux par le patriarche... Il distribue ensuite les palmes et les rameaux, et les cierges pareillement, et l'on emporte l'olivier de Béthanie en procession. L'on se rend au saint mont des Oliviers à la *Sainte Ascension,* en chantant le tropaire du quatrième ton plagal : « Hosanna dans les hauteurs, béni celui qui vient au nom du Seigneur. Hosanna dans les hauteurs... ». Et le patriarche (lit) l'évangile selon Marc dont le début est : « Et lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem à Bethphagé et à Béthanie....». Et le patriarche (dit) l'oraison... — **2.** Et aussitôt la procession (va) *à Gethsémani* en bas, chantant le quatrième ton plagal : « Réjouis-toi et sois dans l'allégresse ». Le second évangile est dit par le supérieur (δευτεράριος) du saint tombeau de la Théotokos de Gethsémani. Extrait du saint évangile selon Luc, qui débute ainsi : « Et lorsqu'ils approchèrent de Bethphagé et de Béthanie au mont appelé des Oliviers ». Le diacre (dit) : « *Eleison imas* ». L'oraison suit, dite par le supérieur de la *Sainte Gethsémani*... Aussitôt, de *Gethsémani,* la procession se rend à la *Probatique.* — **3.** A la neuvième heure, le patriarche avec le clergé et le peuple gravit le *mont des Oliviers,* il y fait l'office. Le patriarche lit l'évangile, selon que le Seigneur a ordonné à ses disciples, et nous chantons none... Ensuite vêpres. Aussitôt le patriarche fait son entrée et prend place sur son trône. Alors le chantre entonne le deuxième ton plagal... Le patriarche lit l'évangile tiré du saint évangile selon Matthieu (lecture **24**, 3-51 ; **25** et **26**, 1-2), qui débute ainsi : « Jésus étant assis sur le mont des Oliviers ». Fin : « et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié »... Et le diacre qui est sur l'ambon dit sur les catéchumènes : « Courbez vos têtes devant le Seigneur »... Et aussitôt ainsi, nous nous mettons en procession pour la *Sainte Anastasis.* — **4.** Office de la sainte Passion. Aussitôt, procession au *mont des Oliviers,* chantant l'antiphone... Deuxième évangile selon Jean (**18**, 1-28)... Aussitôt, nous descendons de la sainte montagne à la *Sainte Oraison*... Évangile selon Matthieu (**26**, 57-75)... Aussitôt, procession à la *Sainte Gethsémani*... Quatrième évangile tiré de Jean (**18**, 28-**19**, 16)... Ensuite procession au *Repentir de Pierre.*

X. — Sæwulf, éd. d'Avezac, pp. 33 s. : **1.** Ascenditur autem de ecclesia Sanctæ Mariæ supramemorata per arduam viam fere ad verticem summum montis Oliveti, versus orientem, ad locum ubi Dominus noster videntibus discipulis in cœlum ascendit. Inde locus est turriculo circumdatus et honorifice preparatus, altari deintus super locum facto, et etiam muro undique circumcinctus. In loco quidem ubi apostoli steterunt cum beata Maria matre ipsius, ascensionem ipsius admirantes, est altare ecclesiæ Sanctæ Mariæ; ibidem duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis dicentes : « Viri Galilei, quid statis aspicientes in cœlum? » etc. — **2.** Ibi prope quantum est jactus lapidis, Dominus noster scripsit orationem dominicam propris digitis in marmore hebraice, Assyriis testantibus : illic fuit etiam edificata perpulchra ecclesia, sed postea a paganis omnino destructa sicut omnes ecclesiæ quæ sunt extra murum.

XI. — Anonyme de Vogüé, *Les Églises...*, p. 414 : In summitate ejusdem montis est oratorium ubi Dns ascendit in cœlum. Prope est alia ecclesia ubi fecit Dns « pater noster ».

XII. — H. Daniel, Khitrowo, pp. 24 s. : **1.** La montagne des Oliviers est située à l'orient estival de Jérusalem. Elle est très haute. Quand on la gravit du côté de Gethsémani, la distance est de plus de trois portées de flèche; mais de Gethsémani au *Pater Noster,* il n'y a qu'une portée [1]. — (Noroff, p. 42 : et ce n'est que jusqu'au Pater noster que peuvent atteindre trois tirs d'arc). Une grande église (Noroff : une très belle église) est bâtie en cet endroit, et sous l'autel se trouve la grotte où le Christ enseigna à ses disciples le *Pater Noster.* — **2.** De là au sommet de la montagne des Oliviers, où eut lieu l'Ascension de Notre-Seigneur, la distance est de 90 sagènes (*var.* 80, 50, 8). Le lieu de l'Ascension de Notre-Seigneur se trouve sur le sommet de la montagne des Oliviers du côté de l'orient, et consiste en un petit monticule, sur lequel était une pierre ronde, dépassant la hauteur des genoux; c'est de cette pierre que le Christ, notre Dieu, s'éleva aux cieux. Cet endroit, formant une enceinte toute ronde pavée de dalles en marbre, est entouré de chambres voûtées. — **3.** Au milieu de cette enceinte est élevée une petite chapelle arrondie, à ciel ouvert et sans dallage, et c'est par là, sous cette coupole découverte, que gît la sainte pierre sur laquelle se posèrent les pieds de Notre-Seigneur et Maître. Un autel composé de dalles en marbre est établi sur cette pierre et l'on y officie actuellement. Cette pierre,

1. Ici les mss. ont été influencés par la localisation erronée du xv[e] siècle du *Pater* au jardin de l'Agonie; cf. Gréthénios, 1400 : ... une grande pierre sur laquelle le Christ pria son Père; ... un peu plus bas était située une église où le Christ apprit à ses disciples : « Notre Père qui es aux cieux ».

située sous le saint autel, est entourée d'un revêtement en marbre, de sorte qu'on n'en voit que la partie supérieure, que les chrétiens baisent. La chapelle a deux portes; on peut monter jusqu'à l'Ascension du Seigneur par des marches qui sont au nombre de vingt-deux... — **4**. Près du lieu de l'Ascension, du côté sud, se trouve une grotte profonde dans laquelle est le tombeau de sainte Pélagie la courtisane, et là vit un stylite, homme très austère.

XIII. — Anonyme VII. Tobler, *Descriptiones T. S.*, p. 105 : In monte Oliveti ascendit (Dominus) ad patrem, et præcepit discipulis prædicare omni creaturæ. Et prope est ecclesia parva, ubi facta est dominica oratio. Et ibi subtus est ecclesia, ubi est sepulchrum divi Pelagii.

XIV. — Jean de Würzbourg. Tobler, *Descriptiones T. S.*, p. 156 : In monte Oliveti, in eo loco, ubi hodie exstat magna ecclesia, in cujus medio, magno foramine quodam aperto, designatur locus ascensionis dominicæ...

XV. — Anonyme II. Tobler, *Theod. libel.*, p. 124 : Ascensuris in montem Oliveti primo occurrit ecclesia, quæ dicitur Pater noster quia ibi Christus docebat eos (discipulos) *Pater noster*. Ibi lapis positus est sub altare, ubi ipse græcis litteris scripsit digito *Pater noster*. Postea est ecclesia sanctæ Pelagiæ virginis. In ecclesia summo montis (superædificata) videtur locus ascensionis.

XVI. — Theodoric. Tobler, pp. 66 s. : **1**. Post hæc, cum tempus et hora dominicæ ascensionis instaret, conscenso Dominus monte Oliveti stans super lapidem grandem, videntibus apostolis... cœlos ascendit. Est autem mons Oliveti... omnibus circumpositis civitati montibus eminentior, omnium fructuum proventibus abundans, in cujus summo cacumine ecclesia summæ venerationis ipsius salvatoris articulata continetur. Nec enim locis ipsius Domini præsentia illustratis alia consecratio in partibus illis adhiberi solet præter ipsam certe montis altitudinem. In ipsam ecclesiam XX magnis ascenditur gradibus; in medio autem ipsius ecclesiæ opus quoddam rotundum magnifice pario marmore et cœruleo decoratum et alto culmine elatum existit, in cujus medio altare reverendum habetur, sub quo lapis ille videtur, in quo Dominus cœlos scandens stetisse perhibetur. In ipsa vero ecclesia canonici officia divina peragunt. Quæ et ipsa turribus magnis et parvis, et muris, propugnaculis et nocturnis custodiis valde adversus gentiles exstat munita. — **2**. Exeuntibus de ipsa ecclesia versus occidentem ecclesiola subterraneo specu tenebrosa ocurrit, in quem cum gradibus XXV fuerit descensum, in sarcophago grandi corpus beatæ Pelagiæ cernitur, quæ ibidem inclusa in divino servitio vitam finivit. — **3**. Item ad occidentem juxta viam Bethaniam tendentem, in latere montis Oliveti, magnæ reverentiæ habetur ecclesia, in quo loco residens salvator et a discipulis, qualiter orare deberent, interrogatus eos orare docuit dicens : *Pater noster, qui es in cœlis*. Hoc eis propria scripsit manu. Hoc sub ipso altari scriptum est, ita ut illud peregrini osculari possint. A medietate quoque ipsius ecclesiæ in subterraneum specum gradibus fere XXX descenditur, ubi Dominus sæpe residens discipulos docuisse perhibetur.

XVII. — Phocas, *PG.*, **133**, 945 : Ὑπάρχει οὖν ἐν τῇ ὄρους κορυφῇ ὁ τόπος εἰς ὃν προσομιλήσας πολλάκις μετὰ τὴν ἀνάστασιν τοῖς μαθηταῖς ὁ Σωτὴρ, ὕστερον καὶ τὸ τῆς Ἀναλήψεως φρικωδέστατον μυστήριον ἀπειργάσατο. Πρόσεγγυς δὲ αὐτοῦ κάτωθέν ἐστι σπήλαιον, ἐν ᾧ τοὺς ἀσκητικοὺς ἄθλους ἡ ἁγία διήνυσε Πελαγία, ἐφ' ᾧ καὶ τὸ ἅγιον αὐτῆς σῶμα ἐν λάρνακι λιθίνῳ κατάκειται. Καὶ τούτου πλησίον ἄλλος ὑπάρχει ναὸς, ἔνθα ὁ Κύριος τοῖς μαθηταῖς τὴν τοῦ Πάτερ ἡμῶν προσευχὴν παραδέδωκεν. Ἐν δὲ τῷ εὐωνυμωτέρῳ μέρει τῆς πόλεώς ἐστι μοναστήριον Ῥωμαϊκὸν ἐπικτισθὲν, ὡς ὁ λόγος ἔχει, ἐν τοῖς θεμελίοις τῆς παλαιᾶς μονῆς τῆς παρὰ τῆς ἀοιδίμου Μελάνης ἀνεγερθείσης.

Il y a au sommet de la montagne le lieu où, après avoir souvent entretenu ses disciples après sa résurrection, le Sauveur opéra finalement l'admirable mystère de l'Ascension. Près de là, plus bas, se trouve une grotte dans laquelle sainte Pélagie accomplit ses exercices ascétiques, et où gît son corps dans un sarcophage de pierre. Près de là, il y a une autre église où le Seigneur livra à ses disciples la prière du *Pater noster*. Dans la partie gauche de la ville(?) est le monastère romain établi, à ce qu'on dit, sur les fondements de l'ancien couvent élevé par la célèbre Mélanie.

XVIII. — Le continuateur de Guillaume de Tyr. *RHC.*, *Occid.*, II, p. 506 (= Ernoul, *La citez de Iherus.*) : En sor le mont d'Olivet avoit une abaie de blanz moinnez. Prez de cele abaie a main destre avoit une voie qui aloit en Bethanie. Suer le tor de cele voie avoit .I. moustier qui avoit non Saint Pastre Nostre. La disoit on que Nostre Sirez fist la Pastre Nostre et l'enseingna as apostrez. Prez d'illeuc fu li figuierz que Diex maudist quant il aloit en Jherusalem.

XIX. — *Les pelerinaiges por aler en Iherusalem*, Michelant-Raynaud, p. 97 : Et sachiés que desus *Mont Olivete* monta Jhesucrit u ciel le ior de l'Ascension, où la forme de son pié destre i apert encore en une pierre, et commanda a ses deciples qu'ils alassent prechier l'Evangile à toutes créatures, et là desous est une croute où gist saint Pelage martir. De coste vers midi est une chapele où Jhesucrist fist la Patrenostre.

XX. — Wilbrand d'Oldenbourg, Laurent, p. 188 : In summo montis vidimus duo claustra destructa, quorum unum edificatum est in eo loco, in quo Dominus oravit. *Et factus est illic sudor eius*... Aliud vero edificatum est super locum illum, de quo Dominus *ascendens in altum captivam duxit captivitatem*. In quo nunc temporis Sarracenus infidelis ad honorem Mahumet suum oratorium preparavit.

XXI. — Burchard du mont Sion, O. P. Laurent, p. 75 : **1**. Ab orientali parte civitatis erat *mons oliveti*... In eius summitate edificata est ecclesia in loco, ubi Dominus ascendit in celum. In cuius medio et locus ibidem et desuper apertura, ut pateat locus eciam in aëre, per quem ascendit. Verum est, quod lapis ille, in quo stetit, quando ascendit, et qui vestigia eius impressa tenebat, positus fuit ibidem memoria. Lapis vero ille positus est in obstructionem ostii orientalis sine calce, tamen et potest bene aliquis immittere manum et tangere vestigia, sed non videre. — **2**. In latere huius ecclesie adheret capella quedam ad austrum, in qua spelunca sepulta est Pelagia, quondam famosa meretrix... Dicitur, quod in peccato mortali existens inter tumbum eius et murum proximum non potest transire, sed nescio

veritatem; ego vidi multos transire. — **3**. In eodem monte contra austrum, minus quam iactus sit lapidis, est alia ecclesia, que *domus panis* dicitur, ubi Dominus discipulos docuit orare, et Dominicam Orationem in lapide ibi scripsit.

XXII. — Ricoldo de Monte Crucis, O. P. Laurent, p. 109 : Inde venimus ad *montem oliveti,* et invenimus locum in cacumine montis ipsius et ascensionis Christi, et multa alia mirabilia; et ibi prope alium montem, quem appellant *Galileam.* Et dicunt, quod ille est mons, de quo intelligitu- evangelium « *Ubi duodecim discipuli abierunt in Galileam in montem* »; non quod mons sit in Galilea, sed in Judea, sed quia mons ipse mons appellatur Galilea. Alii dicunt hoc fuisse montem Thabor, qui est vere in Galilea. Descendentes autem de monte oliveti venimus in locum, ubi Ihesus videns civitatem flevit super illam.

XXIII. — Jacques de Vérone, *Revue de l'Orient latin,* III, pp. 201 s. : **1**. Et primo versus montem Olivarum super vallem Josaphat directe super ecclesiam sepulcri Virginis gloriose, est unus mons altus plus quam mons Olivarum per tres jactus baliste, qui vocatur Galilea. Super montem sepius ibat Cristus cum discipulis suis et ibi docebat eos et ibi apparuit eis Cristus post resurrectionem, prout dixit Angelis : *Ecce precedet vos in Galileam...* — **2**. Super vallem Josaphat est mons Olivarum;... super istum montem sanctissimum est ecclesia valde pulchra, et in volta, que est in medio ecclesie, habet unum foramen rotundum valde magnum; de illo loco ascendit Deus in celum, suis presentibus discipulis; ibi pluries fui, et de lapide, ubi Cristus stetit, quum celos ascendit, recepi. — **3**. Prope ecclesiam monti, Olivarum a latere dextro, est una ecclesia parva, in qua sepulta est beata Pelagia... Longe a beato loco et ecclesia montis Olivarum, ad partem dextram, est una cisterna ad jactum lapidis et ibi Cristus fecit duo mirabilia, quia est unus lapis prope cisternam, ubi digito scripsit Pater noster, et ibi docuit apostolos orare, et de illo lapide ego recepi, fortissimus lapis est et durus. — **4**. [In eodem loco; est alius lapis, directe usque civitatem Jherusalem, ubi sedit Cristus, quum venit de Bethphage, et videns civitatem flevit super illam... Ille lapis, est super vallem Josaphat...]. Prope istum locum, super montem Olivarum ad medium jactum lapidis, est una ecclesia parva, in qua convenientes in unum apostoli ibidem Symbolum sive Credo in Deum fecerunt.

XXIV. — Ignace de Smolensk, Khitrowo, p. 151 : Derrière cet endroit est la grande Montagne des Oliviers, d'où Notre-Seigneur monta au ciel. Il y a là une grande église et, au milieu de cette église, une petite qui contient une pierre sur laquelle est imprimée jusqu'à présent, comme vivante, la plante du pied de Notre-Seigneur, comme si on venait de la modeler en cire. Dans cette même église, à droite, se trouve le tombeau de la pécheresse Pélagie, de cette Pélagie qui, d'une huile de senteur de nard, oignit les pieds de Notre-Seigneur et les essuya avec ses cheveux; sur son tombeau est imprimée ... la plante de l'autre pied de Notre-Seigneur. A droite de la grande montagne des Oliviers se trouve la Montagne de Galilée sur laquelle le Christ ordonna à ses disciples de l'attendre après sa Résurrection; une église y était bâtie.

XXV. — Gréthénios, Khitrowo, pp. 179 s. : **1**. Dans l'église se trouve une chambre, dont on a l'entrée en face; à l'intérieur elle a dix sagènes de diamètre, huit de circonférence, seize colonnes et encore une autre enceinte. Dans cette petite chambre, le pied du Christ s'est imprimé dans la pierre... A côté en sortant de l'église, à droite, on franchit une porte, et l'on descend une vingtaine de marches; là se trouve le tombeau de sainte Pélagie et une pierre rouge, venant jusqu'à la ceinture, près de laquelle on se confesse. Un étroit couloir, que les uns traversent avec difficulté et les autres facilement, entoure le tombeau; et là se trouve la cellule de la sainte. — **2**. A deux portées de flèche de l'autel de la *Sainte Ascension* [est l'endroit où] Abraham voulut immoler son fils Isaac; et cet endroit se nomme *Alkafros*, et est au pouvoir des Sarrasins, qui ne permettent pas aux chrétiens de pénétrer dans l'église convertie en mosquée. — **3**. Le mont de Galilée est une colline ronde à l'occident de l'*Ascension*, à une même distance que l'*Alkafros*... C'est là que Jésus apparut à ses disciples après sa résurrection; et il y avait là une grande église actuellement ruinée jusque dans ses fondements.

XXVI. — Louis de Rochechouart, *Revue de l'Or. lat.*, I, pp. 245 s. : **1**. Stantibus autem nobis in montis cacumine, ostenderunt nobis Fratres locum quemdam, ad sinistram, qui dicitur Galilea. Nescio quare dixerunt Fratres Minores quia omnes indulgencie que erant in Galilea illuc translate sunt, ut parcatur labori peregrinorum. Est ibi foramen unum per quod porrexi lapidem et descendit in inferiora terræ. — **2**. Ad manum dextram autem est ecclesia sanctissima et dignissima; in ea locus ex quo Christus ascendit ad celos. In medio ecclesie est capella. In capella vero lapis sanctissimus, in quo apparent vestigia sanctissima pedum Salvatoris... Hunc locum magna cum veneracione obsculantur peregrini, reverenter Sarraceni, et inibi adorant. Nota quod dicit Beda quod vestigia Christi sunt in terra molli, et quantumcunque excolatur terra illa, semper remanent vestigia. Illa que vidimus impressa sunt saxo durissimo. In loco hoc raro celebratur, sed, in die Ascensionis, conveniunt omnes christiani ad hunc sacratissimum locum pro sollemnibus celebrandis, Latini, Armeni, Greci, Indi, etc. Prope hunc sacratissimum locum, quasi ad decem passus, capella sancte Pelagie, ibique sepulta quiescit. — **3**. Exhinc venimus ad locum in quo apostoli fecerunt simbolum. Est hic locus in campestribus nunc, licet appareant vestigia sive reliquie cujusdam capelle. Manet ibi unus Sarracenus. Ibi prope, descendendo montem versus Hierosolimam, est locus in quo Christus fecit : *Pater noster*. Tamen dixit mihi frater Laurencius quod, oppinione sua hec oratio facta fuit prope montem Thabor.

XXVII. — Félix Fabri, O. P., *Evagatorium,* I. (Hassler), pp. 383 ss. : **1**. A loco captivationis Domini nos removimus, et alta montis petivimus, et per viam quandam præcipitem et lapidosam, quæ ducit Bethaniam, ascendimus ... Per illam autem viam ascendimus, per quam Dominus in die palmarum descendit in asino. In ipso autem ascensu venimus ad locum in strata, ubi petra in latum extensa perviam ipsam semitam reddit bestiis transeuntibus formidulosam, quia petra plana est, ac si esset polita, super quam cum formidine incedunt bestiæ, timentes casum, præcipue cum descendunt. In illo loco substitit Dominus cum asino, et

conjectis oculis videns civitatem flevit super eam... — **2**. Deinde relicto loco præsentationis palmæ per jugum montis contra aquilonem processimus et usque ad cornu montis Oliveti, ubi contra aquilonem finem facit, venimus ad supercilium montis; ibi multos cumulos lapidum invenimus, et locum orationis. Dicitur enim, quod tempore Christi ibi fuerit villula, dicta Galilæa, in quo promisit Dominus tempore suæ passionis, se appariturum discipulis in die resurrectionis... Sunt enim ad locum hunc indulgentiæ maximæ positæ. Omnes enim indulgentiæ, quæ in his sanctis locis sunt, ad quæ Sarraceni peregrinos accedere non sinunt, sunt huc ad locum illum positæ... Est locus aptus pro castro, et videntur ibi fuisse structuræ. Est etiam ibi supra cacumen una cisterna, et locus totus est delectabilis... — **3**. Recreati in monte Galilææ reversi sumus per viam super jugum montis Oliveti, et contra austrum ambulavimus in alto contra quandam magnam semiruptam ecclesiam, ad quam dum venissemus, ascendimus per lapideos gradus in atrium, quod est ante fores ecclesiæ testudinatum. Porro ante fores ecclesiæ locaverat se quidam Sarracenus cum fuste, nec alicui indulsit introitum, nisi daret sibi madinum unum, quorum XXV faciunt ducatum. Soluto autem madino intromisit nos. Porro, in medio ecclesiæ stat una magna capella, pulchra, rotunda, testudinata, in qua est locus sanctissimus vestigiorum Domini Jesu Christi, quæ dereliquit saxo impressa, dum de eo loco in cœlos ascendit... In hoc sancto loco stat grandis ecclesia rotunda, ornate constructa, ita tamen, quod in supremo non est testudine operta. Sed ipsa testudo cum industria habet magnam aperturam rotundam, sub qua apertura stat dominicæ ascensionis capella sub dio, sicut capella dominici sepulchri... Huic ecclesiæ erat quondam annexum grande monachorum monasterium, Ordinis nigri, habentes Abbatem infulatum... — **4**. Porro capta terra sancta per Sarracenos profanaverunt ecclesiam illam sanctam, et ex ea fecerunt muscheam. Sed quia Christiani peregrini illam ecclesiam non obstantibus prohibitionibus adibant et furtive noctibus intrabant ad deosculandum salvatoris vestigia, ideo nec sibi nec nobis eam dimiserunt et eam a parte orientali dissipaverunt, tollentes a parietibus omnem tabulaturam marmoream, et a pavimento, et columnas pretiosas deportaverunt. — **5**. Capellam tamen loci vestigiorum Christi, et saxum vestigia sacra continens dereliquerunt intacta, quia et ipsi sacra vestigia venerantur. In ipso enim saxo vestigia amborum pedum Domini Jesu apparent, clarius tamen vestigium pedis dextri. Et hæc vestigia tam Christiani quam Sarraceni deosculantur. Tam quidam peregrinus jucunda pietate motus habens secum flasconem cum vino dulcissimo effudit illud in vestigiorum concavitatem, et deosculantes elambebant, et quotiens evacuatum fuit, totiens reimplebat. In parte aquilonari ecclesiæ est supra in pariete foramen, quod homo longus vix potest contingere erecto brachio; ad hoc foramen levant se peregrini, et imponunt manum, dicentes, ibi in muro esse de vero lapide, super quem Christus stetit, quando in cœlum ascendit. Unde autem habeant hanc opinionem nescio. In orientali parte fuit lapis magnus, super quem Dominus sedit, quando incredulitatem eorum exprobravit et duritiem cordis. — **6**. Nunc vero eadem pars orientalis est pene destructa, et intra eam sunt domicilia rusticorum, et stabula hircorum, quia villula ab oriente adhæret ecclesiæ... Est tamen murus per medium ecclesiæ deductus, qui dividit orientalem partem a rusticis occupatam ab occidentali, in qua est capella ascensionis Domini. Hæc ecclesia e regione stat, ut dixi, templi Domini multo altior templo, quamvis et ipsum in monte stet, et a longe videtur. (P. 234 : de Neby Samouîl, contra orientem vidimus montem sanctum... Oliveti et ecclesiam dominicæ Ascensionis, in ejus cacumine)... — **7**. Cum expedivissemus in ecclesia ascensionis Domini ea, propter quæ in eam ascendimus, egressi sumus, et per gradus descendimus in viam, quæ ducit per præceps in vallem. Sub gradibus autem cum paululum descendissemus, venimus ad unam capellam tenebrosam sanctæ Pelagiæ, in qua egit pœnitentiam, et vitam finivit in ea. Porro ante ostiolum speluncæ semper stabat unus Sarracenus, qui introitum nobis prohibuit, quousque sibi aliquas pecunias exhibuimus, quibus acceptis nos intromisit... — **8**. Egressi de specu sanctæ Pelagiæ consequenter descendimus montem et viam, quæ ducit Bethphage et Bethaniam, prætergressi per maceriam in quendam hortum scandimus, et ad ruinas cujusdam ecclesiæ magnæ venimus, quæ dicitur ecclesia S. Marci Evangelistæ... Hæc ecclesia dicitur stare in eo loco, ubi sancti Apostoli confecerunt symbolum fidei nostræ. Hortum præfatæ ecclesiæ egressi ad viam, quæ per præceps ducit, in vallem venimus, et paululum descendimus in locum, ubi etiam deprehendimus, stetisse oratorium sive ecclesiam, et dicebatur illa ecclesia domus panis... Et ibi (Jesus) docuit eos (discipulos) orationem dominicam... In loco illo stat modo cisterna profunda, sed sicca... — **9**. Domum panis relinquimus, et progressi in descensu ad locum venimus, in quo erat via, lata petra et plana obducta, quasi esset marmore pavimentata. In hoc loco Christum sedisse dicunt, et sermonem de octo beatitudinibus... hic discipulis repetiisse... — **10**. Sub præfato loco venimus in eum locum... in quo sedit Jesus cum discipulis suis, et interrogatus ab eis de destructione civitatis et templi, quod præ oculis dixit eis multa de persecutionibus eorum, et de Antichristo, et de extremo judicio, et de signis in sole, et luna, et stellis.

XXVIII. — Greffin Affagart, Chavanon, pp. 110 ss. : **1**. Le mont d'Olivet est contre Hiérusalem vers septentrion, et n'y a entre deulx que la vallée de Josaphat, fort beau et plaisant à veoirs, car il est assez habondant en fruictiers comme amandiers, figniers et principallement en oliviers; à cause de ce, estoyt nommé le jardin d'Olivet. Là se en monstrent encores neuf ou dix grox comme ung grox noyer de par deczà, si vieulx qu'ilz sont tous pouriz par dedans, n'ayant plus que l'escorce verde et quelques branches, et dit-on par delà qu'ilz sont encores du temps de Nostre Seigneur. Il le croira qui vouldra. La longitude de ceste montaigne ainsi comme de la vallée s'estend d'Occident en Orient, et à sa longueur elle a troys buttes ou monticulles comme j'ay dict de l'autre montaigne de Hiérusalem, et chascune a son nom en particulier et à chascune a esté faict quelque mistere.

2. La premiere butte ou monticulle s'appelle le mont de Galilée, non qu'il soyt au pays de Galilée, car il en est à plus de 25 lieues, mays pour ce qu'il estoyt commandé en l'ancien testament que tous les Juifs comparcussent en Hiérusalem aux quatre principalles festes de l'an pour

adorer au temple, et ceulx de Gallilée avoient achapté ce mont et y avoient faict édiffier ung grand hospital pour se retirer ensemble quant ilz venoient en Hiérusalem, et par succession de temps fut appelé le mont de Galilée à raison que les Galiléens se y retiroient; pourquoy Nostre Seigneur dist à ses apostres le jour de la Cene ; *Postquam autem resurrexero, precedam vos in Galileam,* disant : « après que je seray rescusicté, je vous apporoistré en Gallilée », et le jour de sa resurextion dist aux Maries : *Ite, renuntiate fratribus meis ut eant in Galileam : ibi me videbunt* », et là s'apparut à ses apostres.

3. La seconde butte ou monticulle est le mont d'Olivet, auquel ont esté faictz plusieurs misteres. Et premierement, en montant du jardrin d'Olivet contre le mont prédict, l'on trouve le lieu où la Vierge Marie, montant au ciel en corps et en âme, laissa tomber une seincture à sainct Thomas, car ainsi comme l'avoyt doubté de la résurrection de Jésus-Christ, il doubtoyt de la résurrection de sa mere et à ceste cause il a eue certiffication de tous deux. — **4.** Plus hault, environ le meillieu de la montaigne, y a une petite place large de dix ou douze pas en laquelle Nostre Seigneur se aresta le jour des Rameaulx venant de Béthanie, et à l'heure que le peuple luy faisoyt grand honneur, luy parant le chemyn, pour nous donner exemple de tempérer nos joyes mondaines avec la recordation de la mort des choses advenir, en ce lieu a voullu plorer mettant les larmes avecques l'honneur qu'on luy faisoyt comme il est escript en sainct Luc en 19ᵉ chapitre : *Videns Jesus civitatem, flevit super illam,* et en ce lieu les Turcs ont faict ung oratoire. Ung peu plus hault est le lieu où l'ange apporta sa palme à la Vierge Marie luy anonczant le jour de son trespas. — **4.** Au plus hault de la montaigne est le lieu très digne dont le Saulveur, le jour de son Ascention, davant tous ses apostres, monta au ciel tres glorieusement. En ce lieu soulloyt avoir une fort belle église mays à présent est toute ruynée, excepté une belle chapelle toute ronde dont le pavé est d'une grosse pierre sur laquelle le Saulveur, montant au ciel, imprima le vestige de son pied aussi bien formé comme si on avoyt mys le pied sur la paste molle : la figure du tallon, de la concavité du pied et des cinq doictz, bien l'epesseur d'un doy dedans la roche. Les Freres du mont de Syon tiennent la clef de la chapelle prédicte et y vont le jour de l'Ascention chanter toute l'office sollennellement et à tel jour nous y fusmes en leur compaignye. — **5**. Partant de là et descendant un peu plus bas vers Orient, l'on voyt une vieille caverne comme une houe ou carrere en laquelle saint Pélasge feist grand pénitence. En descendant encores ung peu plus loing, on trouve l'église de sainct Marc toute ruynée et n'y a plus que quelques belles murailles. C'est le lieu où les apostres convindrent ensemble pour composer le symbole, c'est-à-dire les douze articles de la loy. — **6.** Item aupres de là y a une grande place en laquelle les apostres requirent Nostre Seigneur qu'il leur enseignast à prier Dieu ; alors le Saulveur leur enseigna le *Pater noster,* comme il est escript en l'Evangille. En ceste place convenoyt souvent avecques ses disciples, les endoctrinant familierement en ce lieu aussi la Sepmaine Saincte pour ce que en parlant de Hiérusalem, leur avoyt dict en parlant du (temple) que n'y demeureroyt pierre, ilz l'interrogerent disans : *Dic nobis quando hec erunt, et quod signum adventus tui et consummationem seculi.* Et alors Nostre Seigneur leur feist ung beau sermon des faulx prophetes et héréticques qui debvoient persécuter son église, de l'Antécrist aussi et du jugement... La tierce butte est le mont d'Offension, vers Orient, sur laquelle Salomon fist le temple à Moloth, l'idolle des Amonittes... pour complaire aux femmes.

